Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNEE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XCIX. — 1er MAI 1890.

Paris. — Maison Quantin, L.-Henry May, directeur, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1890

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1890unse_1

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE

PETIT MARGEMONT

PREMIERE PARTIE

I.

Le duc de Margemont mariait sa fille au comte de Turdis. C'est dire tout de suite que ces Turdis étaient aussi riches que bien nés; car si le duc était terrible sur la naissance, il ne l'était pas moins sur l'argent. Si noble que fût son gendre, un bien médiocre lui eût paru fâcheux. Lui-même était fort riche. Il est vrai qu'il était en même temps plus avare qu'il n'est permis, sordide, avec un train minable, et qu'il n'en rougissait pas. Comme, en son genre, il ne manquait ni d'esprit, ni même de cynisme, il disait encore « qu'être avare n'était petit qu'avec une petite fortune, et que la sienne ne l'était pas. »

Quoi qu'il en eût, il avait dû se mettre en frais pour le mariage de sa fille. C'est ainsi qu'il avait donné deux dîners suivis de grandes réceptions, et qu'en ce moment même un lunch attendait les mariés au retour de l'archevêché.

Devant le vieil hôtel de la rue Saint-Guillaume, quelques curieux stationnaient, malgré la pluie. Ils plongeaient leurs regards dans la vaste cour, au fond de laquelle s'élevait le monument. C'en était un, avec un beau fronton soutenu par des ordres. Une tente couvrait le perron.

Entre autres propos, un voisin racontait que, pendant le siège,

le duc, pour protéger l'hôtel, avait permis à la duchesse d'y soigner des blessés. Vingt lits avaient pu tenir dans le grand salon! Il décrivait des merveilles, écoutées, comme il arrive, par la foule avec plus d'admiration que d'envie...

Lorsqu'au bout de la rue les premières voitures débouchèrent :

— Les voilà! les voilà! monsieur Prosper! cria le même homme au concierge.

Mais sous la voûte, où le vent poussait la pluie, M. Prosper était trop en colère pour rien entendre.

Il en avait à un jeune valet qu'il menaçait du poing, et, en roulant des yeux énormes :

— Vous savez, Julien, que M. le duc n'aime pas les chats; qu'ils prennent plus de beurre que de rats. Vous en cachez un, vous dis-je. Où? je n'en sais rien... Que je l'attrape, et je lui tords le cou!

Au risque de gâter ses bas de soie et sa culotte de satin bleu, ce garçon, pourtant, avait fait traverser la cour inondée à M. Prosper sous le parapluie destiné aux mariés. Ce service eût dû lui valoir les remercîmens de ce personnage; mais celui-ci avait bien l'humeur à la reconnaissance, après l'affront qu'on venait de lui faire, à lui, l'homme de confiance de M. le duc! Étant allé, par ordre de son maître, surveiller les apprêts du lunch, il y avait été fort mal reçu. Ses observations avaient déplu aux gens de louage, qui, n'étant point tenus envers lui aux mêmes égards que la domesticité, en avaient pris à leur aise. Ils l'avaient plaisanté, bousculé. Une altercation s'ensuivit, où leur chef déclara que la place d'un concierge était à la loge; que, s'il y fût resté, pareille chose ne lui serait pas arrivée.

— Je le dirai à M. le duc!

— Dites-le au pape, avait répliqué l'autre, je m'en f....!

Suffoqué du coup, M. Prosper s'était retiré, et, faute de mieux, il s'en prenait maintenant à Julien et à son chat.

Il ne lâcha le pauvre garçon que lorsque les chevaux du coupé de noce apparurent en face de la porte. Le poil fumant sous cette ondée de mars, à demi cabrés et piaffans, ils entrèrent. La voiture arrêtée devant la tente, M. de Turdis et Claire de Margemont descendirent sous le parapluie de Julien, retourné à son poste.

Dans le vestibule encore vide, la première pensée de Claire fut pour Jacques, pour ce frère si cher et qu'elle allait abandonner!

Ces palmiers, ces fleurs, mis là pour elle et pour ce seul jour, masquaient mal la nudité du grand escalier de pierre, si froid, si triste. Pas une marche dont le frère et la sœur ne connussent la brèche ou l'usure. Jusqu'en ces derniers temps, c'était leur prin-

cipal lieu de rendez-vous. Là, du moins, leurs épanchemens échappaient à leur père, qui d'ordinaire n'aimait pas à les voir ensemble, craignant que leur intimité ne diminuât son autorité sur eux. La jeune femme traversa les appartemens de réception, où, durant toute sa jeunesse, elle n'avait jamais vu les meubles que recouverts de housses, avec des airs de fantômes. Arrivée dans la salle à manger, elle eut peine à retenir ses larmes. Devant ce buffet si abondamment servi aujourd'hui, elle songea à ces repas insuffisans auxquels Jacques devait ses joues pâles et sa gracilité touchante. Pendant longtemps le médecin de la famille, le docteur Chanal, s'était entendu avec la duchesse pour leur fournir en secret des vins réconfortans. Il leur apportait aussi du chocolat en tablettes, des gâteaux anglais...

Quand on eut retiré à Claire son voile, M. de Turdis lui offrit un peu de champagne et des sandwiches qu'elle accepta timidement. Il était plein de bontés pour elle, elle pleine de reconnaissance, mais en même temps honteuse de son égoïsme. La joie de fuir la maison paternelle ne lui avait-elle pas fait trop vite agréer ce parti? Avant de chercher à jouir de son propre bonheur, n'aurait-elle pas dû assurer celui de l'être qu'elle chérissait le plus au monde? N'aurait-elle pas dû marier son frère avant elle et comme il le souhaitait?

— Il *l'*aime tant! pensait-elle.

Et vers le buffet, de salon en salon, le bruit des pas et des voix se rapprochant, Louise d'Heudicourt, celle-là même à laquelle elle songeait en songeant à Jacques, fut la première qui se présenta à sa vue.

Elle vit avec joie que Jacques et Louise étaient ensemble et qu'ils se parlaient familièrement. L'occasion leur en était si rare! Elle espérait que cette journée serait pour eux décisive. Elle réunit en un rêve charmant ces deux têtes, l'une blonde, l'autre brune.

On dit que les brunes aiment les blonds. Ce proverbe était entré quelquefois dans l'enfantillage de ses combinaisons.

Tous deux vinrent à elle.

— Chère amie! chère amie! murmura Claire en pressant Louise dans ses bras.

Mais un petit homme alerte et rageur se montra qui mit fin à leurs embrassemens. Une moustache coupée ras au-dessus des lèvres et les lèvres rentrées, comme pour ne rien perdre de sa salive; la tête, crêpue et grisonnante, disproportionnée au reste du corps, la peau sèche et les joues roses, ce fut d'une voix de coq et dressé sur ses ergots, mais non pas sans attitude, que le duc commanda à Claire de le suivre.

Il ramena sa fille dans le premier salon, où sa place était auprès

de la duchesse. Si, parmi les gens invités, il n'y avait pas, selon lui, dix personnes qui valussent la peine qu'on y prît garde, il n'en tenait pas moins à ce que les hommages qu'on venait lui rendre fussent reçus selon les règles. M. de Turdis eût dû s'inquiéter de ces choses, ne pas permettre à Claire de s'attarder ainsi au buffet. Il jugeait d'ailleurs son gendre bon à rien et même inepte. Sa facilité à accepter un contrat désavantageux lui avait tout de suite donné de son intelligence une idée pitoyable. Il le méprisait. Du reste, il n'épargnait son mépris à personne. Ce mépris général des hommes eût pu ne pas manquer d'une certaine grandeur en son genre, si les duretés qui en résultaient ne se fussent plus particulièrement adressées à ceux qui étaient le moins en mesure de lui résister.

Moins qu'une autre la duchesse en était capable, non pas que l'énergie intérieure lui fît faute; mais cette femme, un peu sombre et mystique, la tournait toute contre elle-même. Elle mettait sa joie à souffrir. Sans la souffrance, la vie lui eût encore paru plus dégradée, plus misérable. Elle eût porté un cilice, si son confesseur ne le lui eût pas défendu.

Son extérieur, pourtant, n'avait rien d'ascétique. A la voir, on eût pu se méprendre. Pendant longtemps on l'avait comparée à un bouton de rose. Malgré les jeûnes et les austérités, son teint était resté fleuri, et, pour être frêle, elle n'était point sèche. Elle était si myope qu'elle ne distinguait les gens que comme à travers un brouillard.

— N'est-ce pas que Son Éminence a bien parlé? dit-elle d'une voix douce au père de Louise, qui entrait.

Au fond, elle trouvait bien que le cardinal qui venait de bénir les époux avait été trop complaisant dans la peinture qu'il avait faite des joies du mariage, qu'il avait promis beaucoup plus qu'on ne devait désirer. Si elle l'en louait ainsi contre son sentiment, c'était par bonne grâce, humilité, et surtout pour dire quelque chose.

Le bel Heudicourt lui répondit par un geste vague, et, après l'avoir saluée, demanda, sans lui-même attendre de réponse :

— Louise est par ici, n'est-ce pas?.. Je vois si peu cette chère enfant...

Ce ne fut pourtant pas d'abord à sa fille qu'il alla.

Il eut bientôt rejoint la princesse de Neubourg, plus connue dans le monde sous le nom de son premier mari, le comte de Noyarey. La princesse était très belle encore et mise à ravir. Entre toutes, elle se distinguait par un air vraiment noble que personne ne lui contestait. Sans ses deux mariages, il y eût eu sans doute, comme disait le duc, plus de draps et de cuirs qu'autre chose

dans son affaire; mais avec une grande fortune et dans un milieu approprié, l'air noble se prend si vite! Outre le goût de se bien mettre, Blanche de Noyarey avait celui de bien recevoir. Les fêtes qu'elle donnait étaient célèbres. Heudicourt l'y aidait de ses conseils en factotum amoureux. Il y apportait un grand goût et une sorte de génie de metteur en scène qui l'eût rendu, comme il disait lui-même, beaucoup plus propre à la surintendance des plaisirs qu'à celle des finances.

Après ceci, on peut aisément se figurer les réflexions que leur inspirèrent les convenances piteuses du lunch, les pauvretés du vestibule, la lésinerie du duc.

— Si Margemont n'était le pire des hommes, il y aurait eu pourtant de quoi faire ici, continua Heudicourt. Sous leur crasse, ces boiseries sont admirables... Ce damas jaune est ridicule, mais le bois des meubles mériterait qu'on s'en occupât... Et ces espaces énormes, ces hauteurs superbes!

Pour un peu, il eût pris des mesures, indiqué des plans, donné des ordres.

Il reprit :

— Le jour où Louise se mariera, on verra ce que je saurai faire de ma galerie... Ce sera presque aussi bien que chez vous, princesse, ajouta-t-il galamment.

Cependant, le duc s'était approché de lui, et, en le tirant à part :

— Le prince est-il médiatisé? demanda-t-il à voix basse. Ces princes allemands sont si nombreux et dans des situations si complexes que celle de ce Neubourg précisément m'échappe en ce moment.

Le prince était « médiatisé. »

Dès qu'Heudicourt l'eut rassuré sur ce point, le duc se dirigea vers ce colosse à favoris blonds de l'air d'un homme qui a enfin trouvé à qui parler. — Ils parlèrent de la pluie.

La pluie, d'ailleurs, occupait toutes les conversations. Les vitres en étaient fouettées, lavées, brouillées, et l'eau, par endroits, s'introduisait en rigoles. Ce sujet épuisé, les mariages, les morts et les parentés fournirent aux entretiens. Ils eussent été insipides sans les pointes de malveillance, ordinaires entre gens qui se connaissent. Les propos se tournèrent aussi contre le duc. Sa folie de noblesse et sa ladrerie prêtaient si bien que chacun se plaisait à en rapporter quelque nouveau trait. C'était moins pourtant à son avarice qu'à sa vanité que les gens s'attaquaient, à cause, sans doute, de l'espèce de recul où cette vanité forçait la leur. En revint-il quelque chose au duc perdu dans la foule? Toujours est-il qu'il ne se gêna pas pour dire, et assez haut pour être entendu :

— Ils sont tout de même bien contens d'être ici.

Le pis était qu'il disait vrai. Pas un qui ne fût flatté de cette invitation, et dont un oubli n'eût bouleversé toutes les idées; pas un qui, de l'extraordinaire vanité du personnage, n'emportât sa part et ne s'en servît au dehors pour soutenir ou renforcer ses propres prétentions. Même en cette compagnie choisie, ceux-là étaient rares qui, comme Heudicourt et sa sœur, Mme de Nointel, étaient assez sûrs de leur naissance pour s'élever au-dessus d'arrière-pensées de ce genre.

Dans le coin où elle s'était établie, la marquise de Nointel faisait rage. Elle ne s'en tenait pas au duc, qu'elle connaissait de reste. Tout le monde était visé par cette grande femme longue, pointue de nez et de caractère.

C'était pourtant à son frère qu'elle en voulait le plus, outrée qu'elle était de la façon dont Heudicourt s'affichait avec Blanche de Noyarey... sa maîtresse, et cela sous les yeux de sa fille!

— « Cette femme!... » répétait Mme de Nointel.

Elle lui avait toujours été odieuse, et plus encore par le bien que par le mal que l'on disait d'elle. Sa beauté persistante lui semblait aussi venir du diable, comme tout ce qui est séduisant et invite au péché.

— Vous n'avez pas tort, lui répétait son mari, un homme de paisible apparence, élégant et courtois; mais contenez-vous... je vous en conjure.

— Et l'on nous blâme de vivre les trois quarts de l'année à la campagne, continua Mme de Nointel. Ah! combien n'avons-nous pas raison de tenir Louise éloignée du monde, de la soustraire au spectacle de ces turpitudes!..

Comme M. de Nointel lui-même, elle était jalouse de sa nièce, sur le qui-vive dès qu'il s'agissait d'elle.

Elle ne se tut que lorsqu'elle l'eut rappelée auprès d'elle.

La pluie, cependant, avait cessé. Un clair rayon de soleil avait tout à coup ranimé les visages et les toilettes. Louise était très gentiment habillée. Son chapeau et son corsage eurent même l'approbation de Blanche de Noyarey, qui, de loin, l'examinait avec attention.

— Savez-vous qu'elle ne s'y prend pas mal du tout, dit-elle avec intention à Heudicourt, pour avoir constamment sous les yeux un aussi fâcheux modèle que celui de votre sœur.

Si Mme de Nointel ne devina pas ce que la princesse disait d'elle en ce moment, son examen suffit à la fâcher. Elle voulut s'en aller, se leva.

Louise la retint.

— Pas encore, ma tante.

Elle non plus ne manquait pas de caractère. Toute sa petite personne annonçait de la fermeté, et elle se tenait très droite, très roide, en parlant; mais on la sentait souple et flexible en même temps. Elle était très femme, inquiète et gracieuse. L'extrême mobilité de ses traits en dérangeait à tout moment la régularité, et ses grands yeux noirs très ouverts devenaient tout à coup rêveurs.

Était-ce pour Jacques qu'elle voulait rester?

Tout à l'heure, Jacques s'était déclaré. La discrétion de ses aveux n'en avait point tout à fait caché l'ardeur. Il n'avait pu faire que sa voix n'en fût troublée, qu'une heureuse émotion n'eût coloré ses joues pâles. Ses yeux, ses beaux yeux brillans d'espoir et de sincérité, avaient dans un instant perdu cette espèce de tristesse intelligente que l'on prenait généralement pour du dédain ou de l'ennui. Louise n'avait pas dit non. Certes, il eût pu lui plaire. Il était mince, agréablement tourné et point sot. Il lui inspirait même beaucoup plus de penchant que d'indifférence.

Mais en ce moment une bien autre pensée l'agitait intérieurement!

Elle n'y put tenir, quitta son oncle et sa tante, alla retrouver Jacques pour lui demander comment il se faisait que son ami Noyarey n'eût point paru de la journée.

Jacques n'avait point lieu de s'étonner de cette question.

Philippe de Noyarey était son meilleur ami, pour ne pas dire son seul ami. Son absence pouvait paraître singulière. D'autre part, outre que la mère de Philippe était sur un grand pied d'intimité avec le père de Louise, il y avait encore entre les Noyarey et les Heudicourt un petit lien de parenté. Louise et Philippe se connaissaient depuis l'enfance.

Jacques, sans méfiance, répondait qu'en effet il n'avait point vu Philippe et qu'il ne savait pas ce qui avait bien pu lui arriver, lorsque Philippe se montra juste à point pour répondre lui-même.

Après avoir demandé à Louise de ses nouvelles avec une désolante banalité, il raconta à Jacques qu'il y avait eu encombrement et bagarre dans la cour de l'archevêché; qu'en y entrant, après avoir eu la lanterne de la voiture arrachée, son cocher, « ce farceur de Jules, » lui avait couronné son meilleur cheval.

— Alors tu comprends, continua-t-il sans plus s'occuper de Louise, je suis resté à la maison pour voir par moi-même. Le cheval en a pour quinze jours. J'ai administré une raclée de coups de poings à Jules. Je lui ai fait mettre le Rouge au phaéton... Tu sais, le Rouge... et me voilà. Le temps est devenu superbe. Ne m'accompagneras-tu pas au Bois?

C'était un grand et beau garçon, barbu, violent, étourdi. En par-

lant il faisait des gestes et marchait sur les pieds de ses voisins. Ce grand diable avait tout de même l'air d'un assez bon diable et s'il assommait ses gens, ce devait être du moins avec entrain et bonne humeur. Il renouvela à Jacques sa proposition de l'emmener au Bois, y insista...

Enfin, il prit garde à Louise, mais trop tard.

Elle n'avait pu supporter cette inattention non feinte, hélas! A quoi bon l'avoir attendu! Elle s'en voulait de son intime faiblesse. Elle l'avait quitté de dépit, mais le sourire aux lèvres, et une fois de plus elle avait dissimulé la piqûre.

Comme elle s'en allait, Jacques courut après elle. Elle eut vers lui un élan de sympathie véritable. Et pour l'encourager, s'encourager elle-même :

— J'y songerai, fit-elle en lui tendant la main, dites à Claire de m'écrire à Heudicourt... Qu'elle ne m'oublie pas.

— Sais-tu qu'elle est charmante? dit Philippe à Jacques quand il l'eut rejoint.

Aussi longtemps qu'ils purent, ils suivirent Louise des yeux. Quand elle eut disparu et qu'ils se retrouvèrent face à face, il y eut entre eux du malaise. Ils eurent comme le sourd avertissement d'une rivalité, sinon probable, du moins possible.

Une heure après, ils montaient ensemble l'avenue des Champs-Élysées ayant derrière eux sur la banquette du phaéton, « ce farceur de Jules, » un jeune trompette de dragons avec lequel Philippe s'était lié pendant le volontariat.

Jacques avait d'abord refusé cette promenade. Le monde écoulé, Claire partie, il s'était ravisé, effrayé de sa solitude.

Plusieurs fois par semaine, Noyarey prenait ainsi Margemont dans sa voiture.

Il n'était guère de jour qu'ils ne se vissent. Leur liaison datait du collège. A Stanislas, Jacques portait de gros souliers et des raccommodages qui lui attiraient les moqueries de ses petits camarades. Sa faiblesse aussi lui valait des coups. Il se défendait bravement, mais n'était pas le plus fort. Après avoir fait comme les autres, Philippe le prit un beau jour sous sa protection et n'en démordit plus. Jacques eut de la reconnaissance pour ce sauveur dont les bas écossais et la blouse de velours noir faisaient d'autre part son admiration. Ils devinrent inséparables. Chétif et privé de tout, Jacques avait dû renoncer à tant de choses qu'il continuait à admirer en son ami les avantages que son peu de mine et la bizarrerie d'un père avare lui avaient toujours refusés. Mais loin d'être jaloux et d'envier à Philippe ses relations, son train, ses maîtresses, il lui savait gré pour ainsi dire d'être et d'avoir tout ce qu'il n'était

et n'avait pas lui-même. Sa complaisance était extrême, et, fût-ce contre lui-même, quoi que ce grand fou pût dire ou faire, il n'accueillait rien de sa part qu'avec un indulgent sourire.

C'est ainsi qu'en ce moment même il écoutait en souriant les explications que, pour la vingtième fois peut-être, Philippe lui redonnait sur la façon de mener « le Rouge » et de soutenir ce trot magnifique, ce trot dévorant qui étonnait les passans.

— Le carcan est sur l'œil, répétait-il, mais il entend très bien la voix. On n'a qu'à lui parler : aoh ! aoh ! comme cela, tout doucement... Et avec cela... autant de poigne que de main et le remettre d'aplomb après l'écart.

L'animal vint justement à se dérober devant une flaque d'eau miroitante. Philippe le ramena : « Aoh ! aoh ! » le fit passer, et eut encore le temps d'injurier l'arroseur public qui, malgré la pluie de tantôt, continuait à faire de la boue sur la chaussée.

— Tu vois, dit-il, enchanté de sa force et de son adresse.

Dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, les « trotte-menu » de la contre-allée lui firent hausser les épaules.

— Je voudrais bien les voir, dit-il, eux et leurs chevaux dans une chasse vendéenne... une de ces bonnes petites chasses bien dures, d'où bêtes et gens ne reviennent qu'en morceaux !

Parmi ces cavaliers fashionables se trouvait Heudicourt. Il avait arrêté son cheval en travers, le nez tourné du côté des voitures, pour voir si la princesse et Neubourg n'arrivaient pas. Il ne s'était pas sans doute encore entendu avec eux sur l'emploi définitif de la soirée. Toujours bel homme et pour la teinture et le reste, la tête aussi bien tenue que sa moustache d'ancien lieutenant aux guides de l'impératrice. D'ailleurs si aimable, et avec les jeunes gens si bon camarade !

En le voyant cependant, Philippe se fit la réflexion qu'il était décidément trop gros et bien fatigué.

— Je ne vois rien venir, cria Heudicourt au passage. Les avez-vous rencontrés ?

Philippe fit signe que non et salua le père de Louise avec un sentiment de respect qui ne lui était pas habituel. Jacques ôta son chapeau.

— Louise a sans doute repris le train pour Heudicourt, dit Philippe.

Il parla du parc et du château, vanta les agrémens de ce séjour.

Jacques ne le poussa pas, non pas qu'il crût que Philippe eût quelque projet sur Louise, cette idée était fort loin de lui, et rien ne pouvait l'avertir. Il craignait plutôt de livrer celle qu'il aimait au hasard d'une conversation légère, à des indiscrétions, à des curiosités. L'autre cependant insista, et comme pour en tirer avan-

tage, lui rappela comment il avait jadis passé tout un été à la campagne avec elle. C'était l'année qui avait suivi la mort de son père. Sa mère allait se remarier.

Comme Jacques évitait de lui répondre, pour le tâter et lui donner confiance, Philippe lui affirma que d'ailleurs lui-même ne se marierait pas, qu'il n'était point fait pour le mariage, que sa mère s'en tourmentait, mais qu'elle ne parviendrait pas à le décider. En tout cas, il avait le temps d'y songer, n'avait que vingt-quatre ans comme Jacques, et voulait jouir de la vie. Après avoir dit du bien de Louise, répété qu'elle était charmante, il fit ses réserves, lui reprocha surtout d'être renfermée, peu expansive et volontaire.

Et s'interrompant tout à coup comme s'il eût été pris de scrupule et que ses paroles eussent pu blesser son ami :

— Mais, au fait,.. ne songerais-tu pas à elle?

— Moi,.. pas le moins du monde, répondit Jacques tranquillement.

Si quelquefois Philippe avait songé à Louise, ce n'avait été qu'à de longs intervalles et par surcroît. Peut-être la tenait-il en réserve dans quelque coin caché de son cœur, mais il fallait pour qu'il se le dît que d'anciens souvenirs le surprissent dans un de ces courts momens de lassitude ou que quelque fantaisie contrariée le fît rentrer en lui-même. Il ne s'en imaginait pas moins avoir sur elle une espèce de droit qu'il ne raisonnait pas. Avec cela une envie d'enfant gâté de tout prendre, un instinct de combat, une fureur d'émulation qui dans ses jeux mêmes le rendait dangereux aux autres et qui ne lui eût même pas fait épargner Jacques. Il l'aimait cependant et sincèrement. Il eût néanmoins plutôt pardonné à un inconnu d'épouser Louise. Pourquoi? Justement, peut-être, parce qu'il l'aimait mieux qu'un autre.

Le silence et l'air heureux de Jacques augmentèrent sa méfiance.

— A quoi penses-tu donc? lui demanda-t-il brusquement, tandis qu'au pas et avec les temps d'arrêt nécessaires, ils suivaient la file montante dans l'allée des Acacias.

— A rien, répondit Jacques.

— Voilà une réponse stupide pour quelqu'un qui comme toi se pique de réflexion, répliqua Philippe.

Et il le traita de philosophe, sachant qu'à l'ordinaire rien n'était plus désagréable à son ami que ce reproche.

Tout à l'heure, en embrassant Claire avant son départ, Jacques lui avait dit sa joie, ses espérances, l'encouragement qu'il avait reçu. Il avait supplié sa sœur de ne pas manquer d'écrire, d'agir encore sur Louise, d'emporter son consentement.

Pour couper court à de nouvelles questions, il demanda à Philippe de lui céder le siège et les guides :

— Donne, reprit-il d'un ton serré et ferme qu'il prenait quelquefois et qui en imposait à son père lui-même.

Philippe, mécontent, le devint davantage.

C'était la première fois que Jacques lui demandait de mener « le Rouge. » Dans le moment, il fut presque aussi jaloux de son cheval que de Louise. Il ne put pas lui refuser ce qu'il demandait, mais avec le secret désir qu'il ne s'en tirât pas.

En passant les guides à son élève, il eut un méchant sourire. Il lui fit cependant quelques dernières recommandations sur « la poigne, la main » et le reste.

— Tu m'as déjà dit tout cela cent fois, répliqua Jacques impatienté.

Jacques eut un certain plaisir à voir que le coussin du siège lui donnait plus de taille qu'à Philippe. A peine eut-il touché que « le Rouge » prit son trot.

Ils quittèrent l'allée des Acacias, descendirent jusqu'à la Cascade, qu'ils laissèrent à gauche, filant vers Longchamps et les collines de Saint-Cloud. La route était unie et solitaire. Elle circulait entre de belles pelouses le long de massifs d'arbres et d'arbustes qui commençaient à bourgeonner. Aux fraîches senteurs de la terre et des gazons se mêlait un premier parfum de printemps. Le ciel était limpide au-dessus de leurs têtes; en face, le soleil, déjà sur son déclin, rayonnait de mille feux au-dessus des collines bleuissantes. Ils allaient d'un si bon train que les oiseaux occupés à becqueter la route s'envolaient sans attendre que l'on fût sur eux.

Avant d'aimer Louise, et d'un si unique amour qu'il n'était plus pour lui rien qu'elle au monde, par un tour d'esprit sérieux et une pente naturelle à aller au fond des choses, Jacques était arrivé à voir la vie non-seulement comme assez triste en soi, mais encore sans issue. Il en attendait peu. A présent il en attendait tout! Jamais il n'avait senti en lui un tel désir de vivre, ni dans ce désir même puisé une telle vigueur. Il s'était préparé à Saint-Cyr. Il avait été refusé à l'examen de santé. Ces médecins étaient stupides!

La force qu'il lui fallait pour soutenir ce grand cheval, en le remplissant d'orgueil, l'en rendait capable. Il se disait cependant que sa belle tenue eût en ce moment mérité d'autres témoins que ce seul bonhomme arrêté là-bas auprès de ce poteau.

L'homme les regardait venir, mais ne semblait pas devoir assez vite se garer.

— Eh! là-bas, fit Jacques.

Sa voix fut immédiatement renforcée par celle de Jules, qui y joignit le geste.

L'homme se gara; mais si juste à temps, que « le Rouge » eut peur et broncha. Il en prit le galop. Jacques lui parla : « Aoh! aoh! »

Mais il garda l'allure. Philippe pensa qu'il allait s'emballer. Il souhaitait d'ailleurs qu'il s'emballât.

L'œil fixe, les dents serrées, et très pâle, Jacques se raidissait aux guides à mesure que le cheval gagnait. Il gagnait de plus en plus, et si bien que Jules était déjà debout sur le marchepied, prêt à lâcher les patrons et la « gnole. » Philippe, les bras croisés, jouissait intérieurement de la détresse où son ami se trouvait. Car décidément « le Rouge » avait le mors dans les dents. Il tirait furieusement la tête en bas, les oreilles couchées, le cou tendu comme une barre de fer. Même après avoir su le ralentir, il eût fallu d'autres mains que ces mains fluettes pour en venir à bout.

Jacques, surexcité, s'entêtait, tenait bon, ne demandait point d'aide.

Les choses, pourtant, menaçaient de si mal tourner, qu'instinctivement Philippe s'empara des guides. Dans le brusque mouvement qu'il fit en les lui reprenant, il déplaça Jacques, qui chancela hors du siège, sur le point de tomber. Un peu plus il était perdu. Philippe le sentit et qu'après l'avoir ainsi poussé il n'avait plus qu'à le laisser choir...

L'abominable pensée lui en traversa l'esprit.

Mais il le retint.

— Tu l'as tout de même échappé belle, lui dit-il une fois qu'il se fut rendu maître de l'animal.

. . . . . .

. . . . . .

II.

A quinze jours de là, Mme de Nointel recevait à Heudicourt, en Beauvoisis, une lettre de l'abbé de Nointel, frère cadet du marquis.

Paris, 2 avril 188..

« Sans les devoirs qui me retiennent ici, ma chère Isabelle, j'aurais été moi-même vous trouver à Heudicourt, afin de vous entretenir d'un projet pour votre nièce... »

A ce début, Mme de Nointel fronça le sourcil.

Quand elle eut achevé de lire :

— Ah çà! dit-elle à son mari, installé à la grande table du salon avec sa boîte à couleurs et ses pinceaux de miniature ; de quoi donc votre frère vient-il se mêler, et que veut-il nous faire entendre? Que nous avons tort de prolonger notre séjour à la campagne, que Louise va entrer dans sa dix-huitième année, qu'il

serait temps de songer à elle... Croit-il donc que nous ne sachions pas ce que nous avons à faire, que nous ignorions l'âge de Louise, que nous ne nous souciions point de son établissement? Depuis un an, nous avons refusé plus de dix partis pour elle. Est-ce ne se soucier de rien, cela?.. Et que dit-il encore, reprit-elle après avoir passé la lettre à son mari, que le père de Louise tient pour ce parti... Mon frère prétendrait-il s'occuper de sa fille à présent? Ce serait une chose nouvelle pour ce vieil étourneau de plaisirs, qui fréquente la pire société. Quelle mauvaise rencontre a-t-il bien pu faire et de qui se sera-t-il entiché? Car vous remarquez qu'on se garde bien de nous dire de qui il s'agit... La chose est claire, mon frère n'est allé trouver le vôtre que pour donner quelque tournure à son projet. Et là-dessus votre abbé, qui connaît le sire, pourtant, part en guerre, s'ingénie!.. Ah! ne me parlez pas des abbés pour ces sortes d'affaires. Ils n'y valent rien, vous dis-je, pas plus votre frère que les autres... Non pas que je veuille lui rien retirer de ses mérites; mais, que voulez-vous!.. lui aussi a pris l'encolure.

Elle ajouta qu'il n'y avait tels que ces messieurs pour introduire dans les familles des garnemens de la pire espèce, de même qu'ils ne recommandaient jamais que des valets ivrognes ou voleurs. Les exemples ne lui manquèrent pas. Elle conclut que, si d'avoir un proche parent dans les ordres pouvait passer pour une bénédiction du ciel, c'était surtout en ce sens que, séparé du monde, il n'intervînt plus dans les affaires du monde, et que, vivant en paix, il laissât les siens vivre de même. Elle distinguait fort bien l'Église des ecclésiastiques, qu'elle malmenait avec d'autant plus de sécurité que sa foi n'y courait aucun danger.

La lettre lue, M. de Nointel avait repris silencieusement ses pinceaux.

Il s'inspirait des miniatures d'un ancien manuscrit pour représenter la miraculeuse aventure de saint François avec le loup de Gubbio. Le saint n'était encore que dessiné sur le panneau d'ivoire; mais le loup était déjà peint, le poil hérissé, la gueule ouverte, avec des dents très blanches, une langue très rose, et prêt à s'élancer sur l'excellent serviteur de Dieu.

Au-dessous, en lettres gothiques, cette légende, où la place des rouges et des ors était ménagée :

ARRÊTE, FRÈRE LOUP, ARRÊTE!
AU NOM DU CHRIST JE TE L'ORDONNE,
NE T'ÉLANCE PAS AINSI SUR LA CRÉATURE DE DIEU!

Il n'y avait pas de meilleur homme que M. de Nointel et dont

le visage annonçât mieux une plus parfaite bonté d'âme. Des yeux rians, éclaircis par une indulgence aimable, un front découvert où les bonnes intentions se lisaient comme en un livre, un nez fin qui ne semblait fait que pour respirer des odeurs suaves, un naïf sourire. Sa taille était restée svelte, sa démarche élégante. Il avait dansé à ravir, pour avoir eu une grand'mère galante qui regardait la danse comme plus profitable à un homme que toute autre chose au monde. De tout temps il avait eu des séductions naturelles, et il lui avait fallu une pureté d'âme extraordinaire pour ne pas céder aux mille occasions offertes à sa jeunesse. Aucune femme n'avait sur lui de prise. Ses amis, Heudicourt tout le premier, le plaisantaient à ce sujet de la façon qu'on peut aisément supposer. Il les laissait dire, continuant à répandre son activité juvénile en une multitude de bonnes œuvres où il était adoré.

Ce fut sans doute dans les réunions charitables, bien plus que dans le monde, qu'Isabelle d'Heudicourt et lui eurent l'occasion de se remarquer. Également pieux, ils s'étaient convenus, comme il arrive, par des qualités contraires mises sur un fonds commun. Ils n'avaient point eu d'enfans. Plusieurs couches malheureuses avaient encore aigri Mme de Nointel et remué une humeur déjà montée et farouche.

— Cette lettre ne vous inspire donc aucune réflexion? reprit-elle après un moment de silence. Vous vous remettez tranquillement à peindre, comme si le sujet dont il s'agit ne vous animait pas souvent plus que moi-même.

Ce dernier trait parut sensible à M. de Nointel.

— Vous n'ignorez pas, répliqua-t-il, que je me tais chaque fois que j'aurais envie de vous contredire.

Craignant qu'il ne se fût froissé de la façon un peu vive dont elle venait de s'exprimer sur le compte de l'abbé :

— Vous savez bien, lui dit-elle, que personne ne fait plus de cas de votre frère que moi. Peu d'hommes ayant connu et aimé le monde comme il a fait auraient eu le courage de s'en séparer. Il a donné là un bel exemple qu'il soutient avec un grand zèle. Je ne doute pas que ses intentions ne soient excellentes; mais celles de mon frère ne doivent pas l'être autant. Vous pensez bien, comme moi, qu'un projet imaginé par lui ne peut guère inspirer confiance.

— Permettez-moi, en cela, de n'être pas tout à fait du même avis que vous. Qu'Heudicourt aime le plaisir; qu'il soit sans suite et frivole; que, dans sa conduite ordinaire, il soit même extrêmement déraisonnable, je vous l'accorde. Mais il y a loin de là à conclure qu'il doive nécessairement apporter au mariage de sa

fille la même légèreté qu'au reste. Nous oublions trop, — moi-même autant que vous, — qu'il est le père de Louise, et qu'en fin de compte tout ne dépend que de lui.

— Non pas, non pas... Ah! mon ami, poursuivit-elle, n'est-ce pas vous qui avez tenu sa place auprès de Louise, vous qui êtes devenu son véritable père? L'aide que vous m'avez prêtée dans l'éducation que j'ai entreprise, la sollicitude, le dévoûment... Ne vous en défendez pas, reprit-elle, tandis qu'une légère rougeur montait au front de M. de Nointel, vous vous êtes attaché à cette enfant comme si elle eût été votre propre fille.

— Je n'aurais fait, en tout cas, que mon devoir, répondit-il avec une nuance d'embarras qu'elle mit sur le compte de son extrême modestie.

— Aussi devez-vous me rendre cette justice, continua Mme de Nointel, que je n'ai rien fait sans vous consulter. Il n'est telle qu'une véritable affection pour donner de la clairvoyance en une matière si délicate. Il ne faudrait pas cependant que votre affection même vous rendît craintif au point que vous ne puissiez plus vous décider à rien, et, qu'après avoir envisagé un projet, vous vous jetiez tout à coup dans un autre. Car, songez-y bien, si j'entrais en pourparlers avec votre frère, comme vous semblez m'y engager, tout serait de nouveau remis en question. Nous n'en sortirions jamais. Pourquoi ne pas nous en tenir à ce petit Margement? Ne nous étions-nous pas mis d'accord sur lui? Sans compter qu'entre la duchesse et moi, par lettre et de vive voix, les choses sont déjà si bien entamées, qu'il me serait assez difficile, cette fois, de n'en point parler à Louise. Claire, de son côté, a dû depuis longtemps l'entreprendre en faveur de Jacques. Elle vient encore de lui écrire,.. pour la seconde fois en quinze jours,.. et cela en voyage, en pleine lune de miel...

— Ce ne sont pas là des raisons décisives.

— Sans doute. Je connais aussi bien que vous le fort et le faible du projet que nous avons admis, mais il est de beaucoup le meilleur,.. le seul qui nous ait paru possible...

Chaque fois qu'il s'était agi d'un parti pour sa nièce, Mme de Nointel s'était jusqu'ici montrée intraitable : on ne pouvait nommer personne devant elle qu'elle ne soulevât les objections les plus désobligeantes. Ceux-ci étaient riches, mais de condition médiocre, ceux-là bien nés, mais mal pourvus. Ceux dont l'état et la naissance eussent été à souhait jouissaient d'une fortune humiliante ou mal acquise. Aux uns elle reprochait les fournitures militaires, aux autres les vins de champagne et les sucres. Et, comme d'autre part, dans les familles qui ont le plus duré, il y a nécessairement un peu de tout, elle trouvait toujours de quoi reprendre aux origines.

Si elle en venait aux questions de santé, elle remontait aux ascendances les plus compliquées, y nommait les scrofuleux, les poitrinaires, les intempérans, les fous. A défaut d'objets positifs, elle s'en prenait aux idées, aux tendances, aux façons d'être et de vivre. Rarement elle en arrivait à dépasser ces préliminaires.

Le plus étrange était que non-seulement M. de Nointel encourageât ces refus, mais encore qu'il eût au fond bien plus de réel parti-pris qu'elle contre toute idée de mariage pour Louise. Au lieu de calmer sa femme, il l'excitait, nourrissait ses argumens, les fortifiait, leur donnait plus de portée par le fait même de sa réputation de modération et de douceur. On n'aurait jamais cru que cet homme si bienveillant pût se montrer si différent de lui-même et devînt lui-même enragé pour ainsi dire contre quiconque semblait vouloir lui retirer sa nièce. C'est que lui non plus ne pouvait se faire à l'idée de se séparer d'elle; c'est que de jour en jour, d'année en année, à mesure qu'elle avait grandi, sa présence lui était devenue plus indispensable, sa personne plus chère; c'est que sans elle il n'osait pas se figurer ce que seraient pour lui les lieux qu'il habitait, ni comment, privé de sa vue, il pourrait supporter de vivre.

De guerre lasse il avait fini par admettre le petit Margemont. Il s'était résigné à ce mariage, mais mal, et il y cherchait des délais, des obstacles que la lettre de son frère et la nouvelle proposition qu'elle contenait venaient précisément lui fournir.

Il n'ajouta rien pour l'instant à ce qu'il avait dit, et sortit du salon sous prétexte de fleurs à choisir pour l'encadrement de sa miniature. Louise avait reçu une lettre de Claire, une lettre timbrée de Naples. Il eût bien voulu savoir ce que Claire avait écrit.

De ce côté, les choses étaient-elles aussi avancées que sa femme le supposait?

Il trouva Louise assise sur un banc au fond du parc. La lettre de Claire était ouverte sur ses genoux.

A Naples, lui écrivait son amie, le temps était abominable. Au lieu du soleil qu'ils allaient chercher, un ciel nuageux, des bourrasques, de la pluie, une mer d'encre, un Vésuve caché et misérable; dans les rues boueuses, des guenilles retroussées. Et les maisons, les maisons où, dans les tableaux, les chèvrefeuilles et les glycines se mêlent aux pampres grimpans et qu'elle rêvait si blanches, elle ne les voyait que saucées et noircies par des lampées d'eau que les gouttières crevées lâchaient du haut des terrasses. Depuis leur mariage, la pluie les poursuivait. Mais que lui importait! Elle était si heureuse! Son mari était pour elle aimable, bon, rempli de soins; dans leurs promenades à Pompéi, faites sous l'averse, parmi les ruines, il l'avait prise dans ses bras et portée aux endroits difficiles.

A Rome, comme elle l'avait annoncé dans sa dernière lettre, ils

avaient obtenu une audience du pape. De la part du duc, elle avait remis au saint-père une lettre privée qui le remerciait de la bénédiction accordée à son mariage. Après l'avoir interrogée sur sa famille, Sa Sainteté lui avait promis une bénédiction semblable quand son frère se marierait... Et Claire, comme à l'ordinaire, vantait les qualités de Jacques. Et en donnant à Louise le doux nom de sœur, elle lui confiait qu'elle était allée à Sainte-Marie-des-Fleurs prier Dieu pour elle et pour lui et demander la réalisation de son vœu le plus cher.

M. de Nointel avait offert à Louise les fleurs qu'il venait de cueillir. Elle l'en remercia, puis après avoir plié la lettre sans la lui montrer :

— Claire est heureuse! reprit-elle.

M. de Nointel hocha la tête :

— Heureuse...

— Vous ne croyez pas que Claire soit véritablement heureuse?

— Le duc est tel que le quitter peut bien être pour ses enfans un bonheur suffisant.

Il visait Jacques.

Louise le sentit :

— Mais si son mari est bon pour elle, reprit-elle en songeant.

La température était molle, avec des sautes de vent désagréables. Le soleil paraissait et disparaissait entre de vilains nuages gris, bas, rapprochés et lourds. Louise s'était levée. Elle avait demandé à son oncle de lui donner le bras pour rentrer. Ils se turent.

Par un revirement subit, en même temps qu'à toute allusion défavorable, M. de Nointel avait renoncé à toute question qui eût pu l'éclairer. Il ne voulait plus rien connaître de cette lettre, il craignait d'en trop apprendre. Si Louise avait eu un goût particulier, une inclination véritable, et qu'elle lui en eût fait l'aveu, il sentait bien qu'il eût été incapable de le supporter sans se révéler à elle de quelque façon qu'il aurait ensuite regrettée.

Il entrevoyait que sa jalousie passait les bornes, que toutes les raisons sur lesquelles il fondait ses résistances n'étaient pas les seules ni les vraies. Sa conscience, en éveil, n'osait s'interroger. A quel sentiment cependant attribuer cette susceptibilité qui l'eût empêché d'entendre nommer par elle Jacques ou tout autre jeune homme? Pourquoi auprès d'elle se sentait-il parfois si ému? Il s'alarmait en songeant à l'enchantement où ses regards le mettaient, à la façon dont le son de sa voix s'insinuait en lui, comment son cœur s'amollissait quand elle s'approchait de lui pour les moindres choses. Il revit les mille petites aventures de cette tendresse à laquelle il ne savait plus trop quel nom donner.

Louise encore ne s'était-elle aperçue de rien?

Le soir, en se couchant, il songea au loup de saint François. Il se demanda si lui aussi n'essayait pas de nuire aux créatures de Dieu !

Le lendemain, Mme de Nointel trouva son mari dans des dispositions toutes contraires à celles de la veille.

De lui-même il détruisit une à une toutes les objections possibles et cela avec une décision, un entrain, une sorte de satisfaction qu'elle était loin de prévoir. Il fit de Jacques le portrait le plus flatteur. Jacques était unique et charmant. Personne ne convenait mieux, ne présentait plus de garantie, plus d'avantages, plus de sécurité. Un beau nom, des mœurs irréprochables.

Afin que les jeunes gens se rencontrassent, il voulait qu'on hâtât le retour à Paris, qu'on le fixât au commencement de la semaine suivante. On n'avait que trop tardé.

— J'ai beaucoup réfléchi depuis hier, continua-t-il. Je crains que l'idée de conserver Louise auprès de nous ne nous ait engagés dans de fâcheux délais. Elle n'est plus une enfant. Une petite fille devient bien vite une jeune fille, hélas ! On ne s'en aperçoit pas. On a peine à s'habituer à cela. Ni les yeux ni l'esprit ne s'y peuvent faire. On ne voit pas, on ne veut pas voir qu'elle a grandi ; on ne comprend pas qu'en grandissant elle a changé et qu'il faut soi-même changer ; que les devoirs envers elle, les soins qu'on lui doit ne sont plus les mêmes, qu'il arrive un moment où l'on ne peut la mieux servir qu'en s'en arrachant.

C'était Mme de Nointel maintenant qui, par un chassé-croisé inattendu, voulait prendre la lettre de l'abbé en considération et ne s'engager à rien de décisif avec les Margemont avant que son frère ne se fût expliqué. Ne devinant pas qui on allait lui proposer, elle pouvait se figurer cet inconnu sans trop de répugnance. Elle s'était mise dans un courant d'imagination sympathique. Toutefois, elle n'y était pas tellement entrée qu'elle n'en sortît aisément.

Ce ne fut cependant que l'avant-veille du jour fixé pour le départ qu'elle se décida à faire part à Louise de leurs intentions.

Quand elle entra dans la chambre de sa nièce, elle la trouva en train de ranger des lettres, d'une belle écriture égale et pâle, — l'écriture de Claire. Des faveurs bleues, des faveurs roses, prises aux boîtes de baptême, les liaient par paquets avec des fleurs séchées, des images pieuses échangées à certains anniversaires. Elle rangeait ces souvenirs dans un chiffonnier de bois de rose, le seul objet de prix qu'elle eût chez elle, un cadeau de son père pour sa fête.

Après quelques paroles sur la vie et les nécessités qu'elle comporte, Mme de Nointel lui exposa la recherche que Jacques faisait d'elle et

que son avis était qu'elle l'agréât. Louise baissa la tête sans rien répondre.

Sa tante ne trouva à ce silence rien que d'honnête et de décent. Une trop grande hâte lui eût semblé malséante.

Louise après cette visite resta plus songeuse qu'étonnée.

Elle-même n'était que trop bien disposée pour Jacques. Comment ne l'eût-elle pas été? Les lettres de Claire, qu'elle s'était remise à ranger machinalement,.. toutes n'étaient pleines que de lui! L'enthousiasme de la sœur pour le frère y débordait à chaque page. C'était une foi sans mélange, une admiration sans bornes. Toujours Claire revenait à ce sujet, rapportant tout à lui, le mêlant aux moindres circonstances. Louise renferma ces lettres.

A quoi bon les relire, s'y attarder, y chercher de nouvelles lumières? Elle n'apprendrait rien qu'elle ne sût déjà. Il était entendu qu'aux qualités les plus solides, Jacques joignait les plus aimables, qu'il avait autant de simplicité que de profondeur, de gentillesse que de force d'âme, qu'il était capable de tout sentir, de tout comprendre et que cela n'était rien encore auprès de son grand cœur.

Mais était-ce en lui qu'elle eût voulu reconnaître tous ces mérites? A ces mérites aussi n'en eût-elle pas préféré d'autres? Il avait des sentimens pour elle. Était-ce à lui qu'elle eût souhaité de les inspirer? Quoi qu'elle pût se dire, elle sentait bien qu'un autre eût été bienvenu à prendre sa place. Il n'eût eu qu'à parler, celui-là, qu'à vouloir. De quel élan ne se serait-elle pas portée vers lui! Comme, venant de Philippe, le moindre mot, le plus petit témoignage l'eût ramenée, conquise et mise au-dessus de toute inquiétude!

En ce cas elle eût tout bravé. Elle n'eût craint ni ménagé personne. Jacques moins qu'un autre. N'était-il pas le seul qui osât soutenir Philippe, qu'on accablait d'ordinaire, le seul qui sût le comprendre, et qui à ses excès de conduite ou de caractère trouvât de justes excuses, de nobles interprétations? Jacques l'avait souvent défendu même contre elle, — surtout contre elle, car il y avait des jours où elle le détestait de tout son cœur. Il est vrai que Jacques ne lui plaisait jamais mieux que lorsqu'il entreprenait ainsi la défense de son ami. Elle l'interrogeait alors, le poussait, le contredisait pour le faire parler. Elle eût voulu savoir ce que Philippe faisait, ce qu'il disait, ce qu'on faisait et disait autour de lui, être mêlée à sa vie. Lancé dans le monde, tant de choses le séparaient d'elle!

Qu'ils étaient loin, les jours de leur enfance, loin cet été passé à Heudicourt! D'autres étés étaient revenus, mais pas celui-là! Elles ne refleuriraient plus, ces fleurs des champs dont il lui faisait des couronnes agrestes. Chaque année les gazons se couvraient de

fleurs nouvelles, mais celles-là étaient fanées pour jamais et leurs sermens enfantins pour jamais oubliés. Une fois, une fois seulement Philippe lui avait reparlé de ce temps. Ensemble ils en avaient ri, s'étaient moqués d'eux-mêmes. Ils n'avaient même pas été retenus par ce que ce premier amour avait de réel et de naïf, de sincère et de touchant.

Ils avaient trouvé cela « bête comme tout. » Et lui avait eu le cœur de le dire, elle de l'entendre!

Le dîner fut silencieux, la veillée morne. Plusieurs fois pendant la soirée elle chercha sans les rencontrer les regards de son oncle. Il ne l'avait jamais si bien encouragée au mariage qu'elle n'attendît de lui quelque secours imprévu pour soutenir ses scrupules. En lui souhaitant le bonsoir, elle lui serra la main avec plus d'effusion que de coutume.

S'étant levée de bonne heure le lendemain, elle alla distribuer les bonnets qu'elle avait faits et préparés pour les enfans pauvres du village.

Les bonnes femmes auxquelles elle annonça son départ en parurent affligées. L'une d'elles lui demanda quand elle reviendrait.

Quand elle reviendrait et comment?

Le savait-elle? Qui eût pu le dire? Au lieu de répondre, elle prit dans ses bras l'enfant qu'elle venait de coiffer, baisa ses petites mains, lui rit pour le faire rire, s'étonna avec la mère qu'à treize mois il fût si lourd.

L'église était voisine, elle y entra. En s'agenouillant, elle pensa que le dimanche suivant ce ne serait point là qu'elle entendrait la messe. Elle serait à Sainte-Clotilde, à cette messe de onze heures où on la faisait aller pour y entraîner son père qui n'était ni zélé ni matinal. Philippe s'y montrait quelquefois par élégance. Il abordait Heudicourt à la sortie, lui parlait à voix basse et familièrement. Quelque étrangère qu'elle fût à leur intimité, elle s'y rattachait comme au seul lien qui l'unît encore à Philippe. Encore s'était-elle parfois demandé instinctivement s'il n'eût pas mieux valu au contraire que son père et Philippe fussent moins liés qu'ils l'étaient, se connussent de moins près!

En revenant au château, elle donna des ordres pour son cheval, ses chiens, ses faisans, sa volière, les recommanda aux soins de ceux qui restaient. Elle eut un adieu mélancolique pour tout ce qu'elle allait quitter. Jamais Heudicourt ne lui avait tenu tant à cœur. La vue des toits, des arbres, leurs aspects familiers la pénétraient d'une émotion singulière. Elle eût voulu croire que le monde finissait où finissait ce domaine!

— Quelles robes mademoiselle emportera-t-elle? lui demanda la vieille Lucie, sa nourrice.

— Celles que tu voudras, répondit-elle.

Elle s'était assise sur son petit lit de fer couvert d'une perse à bouquets bleus sur fond blanc. Les meubles et les murs étaient tendus de même. Elle regrettait cette chambre où elle se réfugiait aux heures tristes, elle regrettait sa solitude. Qu'elle eût souhaité continuer à vivre comme elle avait vécu, oubliée, cachée, méconnue! Que ne la laissait-on où elle était? Pourquoi venir la chercher? Pourquoi s'occupait-on d'elle? Elle ne se plaignait pas de la vie qu'elle menait, n'y désirait rien changer, était heureuse ainsi. Que voulait-on de plus? Que voulait-elle elle-même? Cette tranquillité qu'elle goûtait à Heudicourt, la retrouverait-elle ailleurs? Elle se sentait un cœur capable de grands sentimens, toujours elle en avait redouté l'ardeur et l'élan. Ses meilleures sauvegardes ne venaient-elles pas de son isolement même? Sa retraite était bonne, son asile sûr. Loin de ces abris, qu'allait-elle devenir? Dépaysée et chancelante, saurait-elle se reconnaître autre part? Pour se conduire aurait-elle assez de force et d'assurance? Pauvre âme que la sienne et si faible sous son apparente fierté! Le plaisir qu'elle avait à se vaincre ne valait pas pour elle celui de ne pas combattre. Tout son courage était dans la fuite.

Et ce n'était pas fuir Philippe que d'épouser Jacques! La vie des deux jeunes gens était trop mêlée pour qu'elle échappât à la rencontre : comment s'y montrerait-elle? Qu'y ferait-elle paraître?

Ah! si Claire avait su, si Jacques savait!

Toute la journée, les cloches avaient été à la pluie. Le soir elles tintèrent le glas. Un jeune garçon était mort dans le village. L'air portait si bien le son qu'on eût pu croire que les cloches sonnaient dans l'habitation même. Leur appel était doux, plaintif. Louise eut envie de pleurer.

Le lendemain matin, avant de monter en voiture, elle jeta un dernier regard autour d'elle. Pour la première fois le parc, le château, les dépendances lui parurent moins vastes qu'elle ne se les figurait. Elle regarda le ciel, sentit le monde immense, eut peur des choses, frissonna. Une fois en voiture, à cause de la buée qui couvrait la glace, elle ne vit plus rien. Elle eut l'idée de l'éclaircir avec son gant; le courage lui manqua.

Le cocher qu'Heudicourt avait envoyé pour les prendre à la gare était un nouveau cocher; en son genre un phénomène. Avec des joues blêmes, de petits bras, de petits yeux perdus dans la graisse, il était si gros, mais si gros que Louise et son oncle, en le voyant, s'égayèrent.

Cette année, la mode était aux gros cochers. Mme de Nointel, qui n'entendait rien aux modes, se récria.

De la gare du Nord à la rue de Varennes, le siège attira tous les

regards. Dans les carrefours populeux, il y eut même des gouailleries un peu fortes. Louise se taisait, mais avait plutôt envie de rire.

Sa tante s'en aperçut :

— Ris à ton aise, lui dit-elle, il y a de quoi.

Et à Heudicourt, qui les attendait sur le perron de l'hôtel et se félicitait de sa trouvaille :

— Quelle idée avez-vous eu là, mon frère, de vous embarrasser d'une pareille pièce!

— Ah bah!.. mais il est étonnant. Et toi, Louise, comment le trouves-tu? et vous, Charles? reprit Heudicourt après avoir embrassé sa fille et serré la main de son beau-frère.

— Je n'en pense pas de mal, répondit M. de Nointel.

— Ni moi non plus, fit Louise.

— A la bonne heure... Mais sais-tu, Louise, que tu n'es plus une enfant! lui dit son père en la considérant mieux.

— Depuis trois semaines que vous m'avez vue, je n'ai pas beaucoup pu changer cependant, reprit-elle avec une nuance de tristesse.

Pendant le déjeuner il ne fut question que de Rouleau, — ainsi se nommait le gros homme.

Heudicourt convint qu'il n'était peut-être pas très prudent de montrer dans les quartiers pauvres un homme si bien nourri. Mais dans les avenues élégantes, au Bois, quel succès! Tout le monde le lui enviait. Neubourg avait été sur le point de l'emmener à Vienne... Et avec cela habile... et une tenue! Ce qu'il ne dit pas, c'est que Rouleau se grisait. Il est vrai qu'il ne se grisait qu'avec du *sherry brandy* et avait l'ivresse anglaise, contenue et grave.

— C'est un gentleman, se contenta-t-il de dire, tout à fait un gentleman...

Et il raconta comment Noyarey avait découvert cette merveille :..

— Dans les caves d'un estaminet où mon jeune ami va lui-même boxer et jouer de la trompe!

— Vous ferez donc toujours votre société de ce polisson? interrompit sévèrement Mme de Nointel.

Heudicourt n'eut pas un mot, pas un geste pour désapprouver cette parole. Il semblait même qu'au risque de nuire à Rouleau ce n'était pas sans dessein qu'il avait nommé Philippe en cette circonstance.

Louise en fut peinée. Oh! si elle avait eu elle-même quelque raison d'intervenir! Mais elle n'en avait pas, pas du moins qu'elle pût connaître. Mme de Nointel elle-même s'étonna de la façon dont son frère abandonnait ce viveur, car elle avait d'abord craint que ce ne fût précisément lui que l'abbé n'eût eu en vue dans sa lettre.

Resté seul avec sa sœur, non-seulement Heudicourt approuva que son choix se fût porté sur Margemont, mais il la remercia encore de l'initiative et de la responsabilité qu'elle avait bien voulu prendre.

— Ce parti m'agrée d'autant plus, ajouta-t-il, que je n'avais pas été sans y songer moi-même.

— Et moi qui redoutais quelque fausse manœuvre de votre part, moi qui craignais...

— Rassurez-vous, ma chère, tant qu'il s'agira de Louise, vous n'aurez rien à craindre de ma part, interrompit-il avec dignité... Il y a en effet un autre projet, reprit-il avec embarras, et si vous en êtes quitte avec moi, vous n'en avez pas encore fini avec l'abbé... Il va se montrer tout à l'heure. Je l'ai moi-même averti de votre arrivée... Épouvantez-le par vos éclats. Car avec les préventions que vous avez contre Philippe et sa mère, au premier mot qu'il dira, vous éclaterez, ma sœur, vous jouerez au naturel la scène que je souhaite et de façon que ce soit vous qui repoussiez un parti que je n'ai pu prendre sur moi de repousser moi-même... Je ne sais ni pourquoi ni comment, continua-t-il en se promenant avec agitation, mais il n'en est pas moins certain que Philippe s'est mis en tête d'épouser Louise et que sa mère le soutient passionnément. Pour mettre les choses en train de votre côté, ils m'avaient prié d'aller trouver l'abbé. Philippe l'a vu de son côté... Ils se connaissent, paraît-il. Ce n'est pas que je doute que Philippe ne soit honnête homme, reprit-il. Il est rempli de qualités, mais... non point de celles que je voudrais voir à mon gendre.

En terminant, Heudicourt avoua que sa fibre paternelle s'était émue et que sa longue liaison avec la princesse avait encore compliqué ses répugnances, mais que d'autre part il avait dû feindre de consentir et tromper l'abbé lui-même sur ses véritables intentions.

Il quitta sa sœur en la suppliant de ne le point trahir, de prendre ce refus sur elle, de lui tirer cette épine.

— Vous valez mieux que je ne pensais, lui dit-elle.

— Ah! ma sœur, si vous pouviez valoir un peu moins!

III.

Pourquoi à vingt-cinq ans George de Nointel était-il entré au séminaire? C'est ce que vers la fin de l'empire tous les salons s'étaient un jour demandé. Son frère eût pu embrasser l'état ecclésiastique sans que personne s'en étonnât, sans que personne s'en émût; mais de la part de George, ce parti ne se prévoyait guère. Bien qu'il fût allé se battre à Mentana, il était tout le contraire d'un

pieux jeune homme, ou même d'un jeune homme raisonnable. Une moustache agaçante, l'œil endiablé et la main prompte, il ne semblait pas prédestiné. On crut d'abord à un coup de tête momentané et que son dégoût pour l'étude et son insubordination naturelle le ramèneraient bientôt. Il n'en fut rien. Après l'ordination, où tout Paris assista, il fallut bien se rendre. On admira, puis on n'y pensa plus.

En sortant du séminaire, George de Nointel avait d'abord songé aux Missions. Ses maîtres l'en détournèrent. Ils lui persuadèrent qu'en ce temps d'incrédulité il trouverait à Paris même un meilleur emploi à son zèle. Il le trouva tel que pouvait le souhaiter son humeur active et militante, car en changeant d'objet, il n'avait point changé de caractère. La mort du quatrième vicaire de Saint-Sulpice venait de laisser « la chapelle des étudians » sans directeur. Il est vrai que, pour prendre cette succession, il dut entrer dans la congrégation sulpicienne. Ses goûts d'indépendance ne l'y portaient pas, mais la chapelle appartenait à la paroisse, paroisse à laquelle d'anciens usages veulent qu'on ne nomme que des prêtres de cette compagnie. Comme son prédécesseur, l'abbé de Nointel chercha à ramener les jeunes gens aux pratiques, en leur donnant des soins particuliers. Les ressources qu'il tirait de sa bourse et ses bonnes façons furent pour beaucoup dans la durée de l'œuvre.

Dès les débuts de son ministère et en vue de se ménager des recrues, l'abbé de Nointel s'était mis à confesser dans de pieux collèges. Il confessa à Saint-Nicolas-des-Champs, à Juilly, à Arcueil, mais il s'attacha de préférence à Stanislas. Beaucoup d'élèves de ce collège tenaient au même monde que lui par quelque endroit. Mieux au fait de leurs habitudes, de leurs préoccupations, de leur langage, il se plut et plut parmi eux. Dès son apparition, le mouvement fut vif en sa faveur et se transmit d'année en année. Son ancienne réputation d'élégance et les causes de sa vocation séduisirent au dernier point. En rivalité d'amour avec un Romain de ses amis, on racontait que le zouave de Mentana l'avait tué en duel. L'imagination s'en mêlant, on se passionna pour un homme amoureux et brave, qui avait connu de la vie ce que la jeunesse en désire le plus connaître.

Son aventure fit pour son succès plus que l'ardeur et l'effort de son zèle. L'attrait fut d'aller plutôt à l'initié qu'au prêtre, au confident qu'au confesseur. Quitte à jouer l'inquiet ou le récalcitrant, c'était à qui saurait se rendre intéressant à ses yeux, et à attirer sur soi l'attention.

Du premier coup, Noyarey avait su le prendre en lui disant que, s'il n'était pas reçu à Saint-Cyr, il se ferait missionnaire. Grâce à cette scène demi-jouée, demi-sincère, et à d'autres du même genre

où sa fougue éclata de diverses façons, il fut bientôt de ceux dont l'abbé s'occupa avec le plus d'intérêt. Il intervint en plusieurs circonstances et, pour une escapade un peu forte, lui épargna le renvoi. Une nuit, Philippe avait sauté par-dessus les murs. Il disparut pendant trois jours et fit des dettes que l'abbé paya.

Après le collège, l'abbé ne l'avait jamais complètement perdu de vue. Il ne doutait pas que, la première gourme jetée, il ne ramenât ce jeune homme, qui, par beaucoup de traits, lui rappelait sa propre jeunesse. Il s'y attacha d'autant plus.

Combien même, pour « l'essentiel, » ne lui offrait-il pas de meilleures espérances que ce petit Margemont, qu'il avait connu aussi et qui lui était toujours demeuré inexplicable ! Ce n'est pas que Noyarey fût beaucoup plus assidu que Margemont à sa chapelle. Les rares fois que Philippe s'y montrait, il se tenait si mal et amenait tant de désordre qu'il eût mieux fait de n'y point paraître. Tel qu'il était cependant, il lui avait toujours mieux plu que ce petit bonhomme qui, sans agitation ni révolte, sans augmentation de tristesse, sans même que le monde et la vie lui en fussent plus incompréhensibles, semblait avoir perdu Dieu aussi innocemment que d'autres le trouvent.

Être étrange, sur lequel il n'avait jamais eu de prise et que les plus fortes raisons n'avaient pu pénétrer ! Il semblait que les vérités de la religion perdissent au contraire à lui être expliquées, qu'il crût d'autant moins qu'il sût mieux à quoi il était obligé de croire. A toutes les preuves qu'on lui donnait il n'en opposait aucune, ne se faisant fort que de son ignorance et d'une involontaire impossibilité.

Le plus singulier cependant était qu'en renonçant aux pratiques, Jacques n'avait jamais paru renoncer aux perfections qu'elles procurent. Il s'y était toujours efforcé de son mieux et d'autant plus que par un noble amour-propre il ne voulait point qu'on pensât que sa résistance pût être intéressée. Ah ! s'il eût cherché le mal et s'y fût complu ! Mais qu'il se soumît aux vertus qu'enseigne l'Évangile, sans être soutenu par l'espoir d'une récompense infinie, qu'il fît le bien sans en rien rapporter à l'unique auteur de tout bien, que sa conduite se passât des secours positifs de la foi : voilà contre quoi l'abbé irrité s'était toujours roidi !

Quand dès l'entrée, et pour couper court, Mme de Nointel lui eut dit que Louise épousait Margemont, l'abbé fut d'autant plus mécontent, qu'il dut lui-même accorder à Jacques des mérites qu'il eût été difficile de ne pas lui reconnaître.

Il demanda cependant comment Heudicourt avait pris les choses.

— Fort bien, répondit Mme de Nointel, il a tout de suite abandonné ses vues pour entrer dans les miennes...

L'abandon d'Heudicourt n'étonna pas l'abbé plus qu'il ne fallait. Il ne s'arrêta même point aux embarras personnels que ce manque de parole allait lui causer. Seulement, pour justifier sa lettre et sa démarche, il dit tout ce qu'il put trouver en faveur de Noyarey et de ses prétentions. Il insista surtout sur la profonde sincérité des sentimens que Philippe lui avait montrés pour Louise; sur cette amitié d'enfance et les garanties qu'elle offrait.

— Que me chantez-vous là? disait Mme de Nointel, en l'interrompant à mesure.

Et quand l'abbé eut achevé son panégyrique, elle ajouta sans prendre garde à tout ce qu'il y avait de désobligeant dans ses paroles :

— En y réfléchissant mieux, mon cher parent, vous verrez que votre idée ne valait rien.

Avec une vivacité que ni le temps, ni la discipline n'avaient entièrement éteinte en lui, l'abbé répliqua que, s'il voulait bien quitter la partie, il entendait du moins qu'on ne lui signifiât pas son congé sur ce ton; qu'il n'avait point agi à la légère :

— Je souhaite que de votre côté vous en ayez fait autant, ajouta-t-il.

L'idée qu'un homme raisonnable pût de propos délibéré préférer Philippe à Jacques fit perdre à Mme de Nointel toute modération.

Elle lui demanda d'où il sortait, et comment, sans parler du reste, il semblait être le seul dans Paris à ignorer l'inconduite notoire de son protégé. Mais pour achever son beau-frère, et l'atteindre au point le plus sensible, elle ajouta que ce fanfaron de plaisirs en était encore un d'impiété, qu'il ne venait le dimanche à Sainte-Clotilde que pour y parier sur les messes, et qu'avec quelques drôles de son espèce, il cotait l'officiant d'après sa volubilité.

— Et voilà le sujet auquel vous vous intéressiez, continua-t-elle, voilà le garçon dont vous vouliez nous affubler...

Elle allait poursuivre, lorsqu'elle s'aperçut que cette révélation ne produisait pas l'effet d'embarras ou de stupeur qu'elle en attendait.

L'abbé voyait plus de folie que d'impiété véritable dans le cas de Philippe. Il le lui dit, pensant en lui-même qu'il eût eu de quoi bien autrement inquiéter la religion de sa belle-sœur, s'il l'eût éclairée sur les singularités intérieures de celui qu'elle destinait à sa nièce.

Il se demanda même si, en conscience, il devait se taire.

Il hésita.

Le galant homme pourtant finit par l'emporter sur le casuiste.

En sortant, il tomba sur Heudicourt, qui guettait sa sortie.

Heudicourt avait revu la mère de Philippe. Non-seulement il

n'avait pas osé la contredire, mais il l'avait encore encouragée. Il sentait bien que les nouvelles assurances qu'il lui avait données ne faisaient qu'empirer la situation ; que bientôt il serait acculé à l'événement. Elle lui pardonnerait d'autant moins qu'elle aurait été plus mal préparée. Que faire cependant, et quelle autre voie suivre avec une femme tenace et volontaire qu'aucune raison n'était capable d'émouvoir ? Il n'y avait pas à penser à l'aborder de front. Le mieux était encore que les choses se découvrissent d'elles-mêmes et qu'il ne parût pas y avoir eu de part.

Du moins fallait-il que l'abbé non plus ne le vendît pas !

— Tu devrais venir nous voir plus souvent, commença Heudicourt d'un air conciliant, en aidant l'abbé à remettre son manteau... Cela te distrairait, te changerait un peu de la vie que tu mènes.

Il admira qu'il pût supporter d'être si mal logé et surtout si mal nourri.

— Tu auras beau dire, continua-t-il, l'odeur du presbytère donne mal à penser de ta cuisine. Le jour où j'ai été te recommander Philippe, j'en ai été suffoqué. Ce n'est pas que je tienne à la table. Ce que j'en fais et ce que j'en dis n'est que parce qu'on se doit de ne point manger des horreurs.

Il lui rappela les endroits où ils avaient soupé jadis, les gens chez qui ils se rencontraient, les bals...

Pour ne pas rester coi :

— Saurais-tu encore danser ? lui demanda-t-il.

Comme son frère, l'abbé avait eu une grande réputation de danseur. Il avait reçu les leçons de cette même grand'mère, qui avait toujours eu pour lui un faible à cause de la finesse de ses jambes. Ces jambes enjuponnées depuis le séminaire, une des plaisanteries d'Heudicourt était de lui demander à les voir. Peut-être eût-il renouvelé cette mauvaise plaisanterie s'ils eussent été en un lieu plus convenable ; mais ils traversaient déjà l'esplanade des Invalides, se dirigeant vers l'hôtel de Neubourg.

Les lèvres pincées et presque moqueuses, l'abbé marchait si vite qu'Heudicourt, essoufflé, avait autant de peine à le suivre qu'à rattraper ses idées. Il pensait que l'abbé le menait comme un chien qu'on veut perdre.

Ah ! si c'eût été un ecclésiastique ordinaire, il n'y eût pas mis tant de façons. Il n'eût pas été embarrassé pour lui dicter ses paroles et sa conduite ; mais un parent, un ancien camarade ! Quoi qu'il fût devenu, il avait droit à plus de ménagement, devait être manié avec plus de précaution. Il le revoyait comme autrefois, la badine à la main, le chapeau sur l'oreille, tenant aux intrigues du monde et plein de susceptibilités.

Heudicourt se risqua enfin et, l'arrêtant, lui demanda ce qu'il allait dire à la princesse :

— Que veux-tu que je lui dise que tu ne saches déjà? répondit l'abbé. Tu ne t'attends pas de sa part à des complimens, je suppose.

Il le rassura cependant en lui disant, avant d'entrer chez la mère de Philippe, qu'il n'était pas homme à envenimer les choses, qu'il ne le chargerait pas inutilement.

Heudicourt resta sur la place, les yeux écarquillés, la bouche entr'ouverte, dans une grande anxiété. Il n'avait pas d'abord pensé à cela, mais si, de dépit, la princesse ne voulait plus le voir, le chassait, que deviendrait-il? Où irait-il? Sa vie en serait désorientée, gâtée, perdue. Tous les jours il dînait et déjeunait chez elle, l'accompagnait où qu'elle allât. Ses amis étaient les siens, sa loge la sienne. Il s'occupait de ses chevaux, de ses voitures, de son hôtel, faisait passer sa maison avant la sienne. Pas une robe, pas un menu non plus pour lesquels il ne fût consulté... Si tout cela allait à la fois lui manquer!

Il frémit rien que d'y songer.

Toute la soirée, il attendit un mot d'elle. Rien, ni à son cercle, ni à l'hôtel.

Rien non plus le lendemain, dans la matinée. Il n'hésita plus. Quoi qu'il pût arriver, il se présenterait chez elle avant déjeuner.

Le temps était couvert et brumeux. Il craignit que l'humidité ne fît tomber les pointes de ses moustaches. Il recommanda à son valet de chambre d'y veiller. On y mit les fers. Après s'être regardé dans la glace, il partit, payant de mine, arriva de même.

Dès l'antichambre, il fit acte d'autorité. Un tapissier, qu'il n'avait pas encore voulu employer pour la princesse, se plaignait qu'on lui eût préféré un radical, « un propre à rien, » dont le premier soin en temps de trouble serait de piller les hôtels de ses cliens. Heudicourt le renvoya brutalement. Il le traita de cagot quand il sut que sa sœur le protégeait.

L'homme résista, lui dit qu'il avait vu Mme la marquise, qu'elle lui avait fait espérer qu'on aurait bientôt besoin de lui pour mettre la galerie en état...

— Pour un mariage sans doute, monsieur le comte, ajouta-t-il.

— Et que vous importe, monsieur Blaise?

Ce qui n'importait pas à M. Blaise importait si fort à la mère de Philippe qu'Heudicourt, en la saluant, sentit le sol trembler sous lui. Rien pourtant dans le visage de son amie n'annonçait la colère. Du ton le plus aisé elle le pria de s'asseoir, auprès de la chaise longue où elle était étendue.

Ce fut ensuite avec la lenteur et la nonchalance qui lui étaient habituelles qu'elle lui dit qu'elle avait vu l'abbé, mais qu'il ne lui avait pas paru avoir été l'homme qu'il eût fallu en cette circonstance.

— En effet? dit Heudicourt, il m'a semblé très faible.

Il eut peine à dissimuler sa joie quand elle lui eut appris que Philippe, renonçant à son projet, avait quitté Paris le matin même.

— Il est parti navré, poursuivit-elle, mais résigné à son sort. Tout ce que j'ai pu faire pour le retenir a été inutile. Il n'a rien voulu entendre.

— Alors ce cher enfant est parti, reprit Heudicourt d'un ton pénétré.

Il n'avait pas pensé en être quitte à si bon compte.

Il s'informa avec sollicitude de l'endroit où Philippe allait. Lorsqu'il sut qu'il s'était retiré pour quelque temps dans ses terres, il vanta les agrémens de cette campagne qu'il connaissait, les ressources, les commodités qui s'y trouvaient. Le parc était grand et giboyeux, un voisinage agréable, le pays magnifique.

— S'il n'a point de chevaux supportables, reprit-il, je me charge de lui en envoyer... Vous savez combien je l'aime,.. que son père me l'a recommandé en mourant, qu'il n'a pas de meilleur ami que moi.

— Je le pense bien ainsi... Je pense aussi que vous voudrez bien lui être d'un meilleur secours que vous n'avez été jusqu'ici...

Et sans prendre garde que les yeux de son vieil ami s'effaraient :

— Vous avez mieux, j'espère, à lui offrir que les plaisirs champêtres dont vous venez de faire un si séduisant tableau, continua-t-elle avec la même tranquillité... En tout cas, ce serait bien mal le juger et bien mal estimer votre fille si vous pensiez qu'il puisse se consoler à si peu de frais.

Il essayait de ne pas comprendre où elle en voulait venir. Il y avait même si peu de bon sens dans ce qu'il sentait qu'elle allait lui dire qu'il crut d'abord ne pas comprendre; mais, hélas! il vit bientôt que, si le fils avait renoncé à ses projets, la mère, au contraire, s'y entêtait tellement que rien ne pourrait lui faire lâcher prise.

Il lui représenta néanmoins qu'au point où en étaient les choses, il lui paraissait difficile, pour ne pas dire impossible, de les ramener à ce qu'elle eût souhaité ; que si, malgré toute sa bonne volonté, il n'avait pu, dès le début, leur donner la tournure qu'il eût lui-même préférée, il était peu probable qu'il réussît mieux maintenant. Des deux parts, les engagemens étaient trop formels pour qu'on pût les rompre. Il lui dit ses regrets, que tout avait été

arrangé d'avance et sans sa participation, que, s'il l'avait trompée, ce n'avait été qu'en étant trompé lui-même. Ne savait-elle pas le peu d'autorité qu'il avait dans sa propre famille et les faibles moyens dont il disposait?

— Voyons, reprit-il, croyez-vous véritablement que je puisse grand'chose là où l'abbé a échoué?

— Ceci est votre affaire, répondit-elle.

Et quoi qu'il pût dire, elle l'assura qu'elle ne le reverrait de sa vie si son projet n'aboutissait pas.

Elle lui répéta toutefois qu'il aboutirait; qu'elle ne savait pas bien comment, mais qu'elle ne doutait pas que Philippe n'épousât Louise, et que, d'ailleurs, dans la circonstance, *les cartes* étaient pour son fils.

Elle croyait aux cartes. Pour un chien malade, elle courait chez les tireuses et les somnambules.

Depuis longtemps, Heudicourt n'osait plus rire de ces choses. Aussi fut-il à la fois inquiet et déjà charmé d'apprendre que les dernières consultations n'avaient point démenti les précédentes et que les réponses s'accordaient toutes entre elles pour annoncer le mariage de Philippe.

Mme de Nointel cependant avait vu la duchesse, qui lui avait dit la joie de Jacques et son impatience. Elles s'étaient félicitées mutuellement. Il y eut toutefois plus de retenue du côté de Mme de Nointel. Au milieu des épanchemens, elle n'avait pas caché combien elle appréhendait de se séparer de sa nièce. Ce sacrifice lui était pénible, mais elle en avait pris son parti. Le pas franchi, elle se disposait à mener rapidement les choses.

Elle ne prenait pas garde pourtant que, depuis sa première ouverture, Louise n'avait pas été sérieusement consultée et qu'avant d'agir pour elle d'une façon aussi décisive, on eût eu besoin peut-être d'un autre consentement que celui de son silence.

Louise, interrogée, répondit sans trop d'effort qu'elle n'avait rien à redire au projet qu'on lui avait annoncé; mais qu'avant de s'engager tout à fait, elle serait bien aise d'attendre le retour de Claire. Son amie était en route et ne pouvait plus beaucoup tarder à rentrer.

Ce manque d'empressement ne parut point déplaire à son oncle, au contraire de sa tante, qui s'emporta :

— Qu'y fera Claire? dit-elle. Je te demande un peu ce que Claire y fera?

Louise savait bien que Claire n'y ferait rien, ou pour mieux dire qu'elle ferait tout pour la déterminer. Mais, soit qu'elle eût besoin de ce dernier encouragement, soit que, dans quelque chimérique

espoir, elle voulût gagner quelques jours encore, elle s'entêta si bien qu'on dut lui passer ce caprice.

Peut-être aussi, en dehors de toute autre raison positive, Louise éprouvait-elle cette instinctive frayeur qui, devant leur nouvelle destinée, retient pensives les moins hésitantes? D'un seul mot, pour elles, va dépendre l'existence. Elles sentent qu'une fois ce mot prononcé, elles se seront données tout entières. A leurs plus chères espérances, d'indicibles regrets se mêlent. Dans le plus secret de leur cœur, une tristesse s'insinue. Leurs yeux se voilent, leur front se penche, leur volonté se trouble. Et ces femmes, qui ne sont encore que des enfans, doutent déjà des autres, et qu'au prix dont elles le vont payer, il y ait pour elles assez de bonheur en ce monde.

Louise ferait-elle part à Claire de ses doutes? Oserait-elle lui exposer ses scrupules?

Un moment elle en eut l'idée ; mais le matin qu'elle entra dans sa chambre, Claire ne lui laissa d'abord le temps de rien dire au milieu du radieux désordre où elle se montra.

La joie l'avait transfigurée.

De doux et nul qu'il était auparavant, son visage avait pris je ne sais quoi d'éclatant et de fier dont Louise fut saisie. Ce fut ensuite avec une retenue infinie dans les yeux et la voix que son amie lui dit qu'elle avait « des espérances, » et qu'ils n'étaient revenus à Paris qu'à cause de cela.

Ils étaient arrivés la veille dans la soirée. Son mari avait tout prévu pour leur retour; la maison était montée, toute prête à les recevoir. Quelles attentions « Henri » n'avait-il pas pour elle!

Et, en la caressant :

— Chère petite sœur, reprit-elle, j'ai peine moi-même à me figurer mon bonheur. Je me demande parfois si réellement j'existe.

La vie, chez son père, lui avait été si dure que Louise pensa, comme son oncle le lui avait insinué, que Claire, sans doute, s'exagérait son bonheur. Au lunch, M. de Turdis lui avait paru pesant, sans agrément, terre à terre. Jacques valait mille fois mieux que ce lourdaud.

— Et, il y a trois mois, songeait-elle, Claire le connaissait à peine, n'y pensait même pas! Aujourd'hui, elle l'appelle par son petit nom, ne voit plus que lui au monde...

Cela lui semblait incroyable. De quelle espèce de bonheur Claire se contentait-elle donc? Pour rien au monde elle n'en eût souhaité un semblable. Elle se fût refusée à une chance si médiocre.

Seulement, en se souvenant de la lettre de Naples et de leur promenade à Pompéi, elle lui demanda si elle croyait que Jacques aussi pourrait la porter dans ses bras.

— Pourquoi pas?.. répondit Claire en riant. Et d'abord, tu es bien moins lourde que moi.

Elle raconta alors comment Jacques l'avait mise au courant de tout et s'inquiétait que Louise eût ainsi retardé sa réponse. Elle l'avait rassuré en lui disant qu'elle-même s'était assez tourmentée de ce mariage pour qu'elle comprît que son amie ait voulu lui réserver la joie d'apporter la bonne nouvelle.

Louise ne la contredit point. Elle la laissa parler, tout en trouvant, cette fois, que son amie n'insistait pas assez sur les qualités de Jacques et les sentimens qu'il éprouvait pour elle.

Le fait est que, soit que son propre bonheur lui fît prendre déjà plus légèrement celui des autres, soit par prudence et pour ne pas s'attirer certaine question qu'elle avait toujours écartée avec soin et à laquelle elle eût été effrayée de répondre, Claire n'appuya pas et ne parut plus préoccupée que des convenances extérieures.

La bague, les entrevues, le trousseau, les toilettes devinrent l'unique sujet de l'entretien. Ravie du poids que sa récente expérience donnait à ses conseils, Claire entraînait Louise dans les moindres détails. Elle lui offrit ses services.

Louise les accepta, d'autant plus étonnée de l'espèce de supériorité qui se révélait soudain chez son amie qu'entre elles, jusqu'ici, la sienne avait été mieux reconnue.

Si elle ne fut point piquée, elle en prit assez d'humeur pour se croire obligée du moins de résister sur quelques points.

C'est ainsi qu'elle recula la première entrevue au surlendemain et que, quand il fallut se décider pour la bague, au saphir que Claire lui conseillait de choisir, elle préféra le rubis.

Rubis ou saphir, elle était liée!

Elle le sentit bien, mais ne se défendit plus.

IV.

Jacques agréé fit sa cour.

Tous les jours il allait rue de Varennes. Son père cependant ne s'y était pas encore lui-même présenté. Le trouvant fort mauvais, Mme de Nointel s'informait déjà du duc sur un autre ton que celui de la bienséance. Tel qu'on le connaissait, personne ne doutait qu'il ne se dérobât aux négociations du contrat et qu'en les retardant jusqu'au dernier moment, il ne voulût tirer quelque avantage de la pressante nécessité où l'on serait de conclure.

Il fallait en finir ou du moins commencer.

Ce fut pendant un de ces déjeuners insuffisans auxquels Claire avait échappé en se mariant, que Jacques indiqua à son père qu'on attendait sa visite.

Au lieu de répondre, le duc parla d'une soirée où il avait rencontré l'ambassadeur d'Autriche qu'il avait interrogé sur la situation de Neubourg à Vienne.

Non-seulement le prince était « médiatisé, » mais ce qu'Heudicourt aurait dû savoir, c'est qu'il était parent de l'empereur par sa mère, fille de la seconde sœur de l'archiduc Charles-André. Où l'histoire devenait piquante, c'est que, malgré ou à cause de cette parenté, le prince n'avait pu obtenir de rang pour sa femme à la cour de Vienne. De dépit, celle-ci avait refusé de s'établir en Autriche.

— Voilà ce qu'on ne sait pas... Il serait à souhaiter, poursuivit le petit homme, que toutes les cours d'Europe eussent cette tenue. Bien des choses m'en reviennent qui ne me plaisent pas. La pairie anglaise va mal, très mal... Je ne la suis plus... En Allemagne, ils épousent des actrices... En Italie... Du reste, tant que le roi restera à Rome, sa situation sera impossible !

Et sans se laisser interrompre, à propos du pape et du triste état où il en était réduit, sans revenus, prisonnier dans sa propre ville, le duc en vint à la religion et à la politique.

— La religion ! dit-il, est la seule barrière qu'on puisse opposer aux idées socialistes qui menacent de bouleverser le monde.

Sur ce thème, où il était intarissable, la peur d'être pillé lui donnait de l'éloquence. Il recommanda à la duchesse de ne pas oublier que dans les bonnes œuvres où il la laissait libre, les gens auxquels elle portait secours avaient encore plus besoin de croyances que de pain. — Il n'est pas inutile, reprit-il, de rappeler à vos comités, cercles, patronages *et cætera*... qu'ils s'occupent beaucoup trop de charité et pas assez de religion. Ils négligent le but pour les moyens, prennent le détail pour l'essentiel... Ceci non plus ne me plaît pas. Dites-le-leur de ma part, et qu'au train dont vous y allez, au lieu de ramener le peuple aux sentimens qu'on n'aurait jamais dû lui laisser perdre, vous ne lui apprenez qu'à se goberger à nos dépens !

Ramené à la question, il répondit enfin qu'il avait pris rendez-vous avec Heudicourt pour le jour même, mais que c'était au seul Heudicourt qu'il comptait avoir affaire.

La duchesse insistant sur les égards qu'on devait à Mme de Nointel :

— Certainement, répliqua le duc, certainement, Mme de Nointel a droit à des égards, mais non pas à tous ceux qu'elle prétend. Au surplus, dites-lui que, pour elle comme pour moi, il vaut mieux que nous n'entrions pas en rapport. Nous n'avons jamais pu nous accorder sur rien ni dire deux mots de suite qui pussent s'ajuster ensemble. Nos propos en viennent toujours à s'aigrir. Deux chats dans un sac

ne feraient pas mieux. C'est qu'Isabelle d'Heudicourt ne m'a pas encore pardonné la désapprobation ouverte que j'ai dû donner à son mariage. Comment ne pas réclamer pourtant devant le néant piteux où se réduisaient les titres du dadais qu'elle allait prendre pour mari?.. Une Heudicourt épouser un Nointel, il y avait vraiment de quoi n'être pas content.

Il eut un bien autre sujet de ne pas l'être quand, en se présentant rue de Varennes, il se vit reçu non pas par Heudicourt, comme il s'y attendait, mais par Mme de Nointel en personne.

Elle ne paraissait pas dans un de ses bons jours, et le duc ne fut pas non plus dans un des siens quand il eut appris que, si Heudicourt n'était pas ruiné, il était en tout cas hors d'état de doter sa fille.

— Ne regrettez donc pas son absence, mon cher duc, continua Mme de Nointel. Il n'y eût eu ni pied ni aile à tirer de lui.

— Et des biens de la mère de Louise, qui étaient considérables... qu'en a-t-il fait?

— Il ne le sait pas lui-même.

— Mais alors... alors...

Le duc s'était levé, les pommettes cramoisies, aspirant l'air avec force. Et en se frappant le front et les cuisses, il réclamait les comptes de tutelle, invoquait les lois. Toute sa petite machine était en mouvement. Il ne consentit à se rasseoir que lorsque Mme de Nointel lui eut dit qu'elle avait remis les choses en état, et que, n'ayant pas d'enfant, son mari lui-même avait bien voulu entrer pour une large part dans cette générosité.

— Les notaires règleront le reste, ajouta-t-elle.

— Soit. Mais vous conviendrez avec moi que les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes. Égales pour le présent, je l'avoue; elles ne sont plus pour l'avenir telles qu'il m'était permis de les espérer. On n'a jamais douté que vous considériez Louise d'Heudicourt autrement que comme votre enfant et que votre double héritage ne dût lui revenir un jour. Tout en louant donc une générosité si touchante, je ne vous cache pas que je l'eusse souhaitée moins nécessaire et plus tardive.

Les intérêts éventuels de son fils cependant lui importaient peu. Ce qu'il en disait n'était guère que pour constater un dommage et en tirer un profit immédiat.

Il laissa entrevoir ses intentions, mais se retira sans qu'il fût possible à Mme de Nointel de savoir au juste quelles elles étaient.

En la quittant, il courut chez les notaires qu'elle lui avait indiqués. Il leur fit des conditions terribles : il ne voulut plus que donner la rente du capital qu'il avait annoncé au taux le plus faible, et il refusa le douaire.

Le dimanche suivant, il alla guetter Heudicourt à Sainte-Clotilde, l'aborda à la sortie de la messe, fort curieux d'apprendre comment Mme de Nointel avait pris les choses.

— Eh bien, lui dit Heudicourt en riant, vous ne faites pas le généreux à ce qu'il paraît. Il faut, du reste, vous rendre cette justice que vous avez toujours mis de l'amour-propre à ne pas l'être.

Le duc répondit sur le même ton que là-dessus on exagérait ses mérites, mais qu'en effet il ne rougissait pas de savoir ménager ses intérêts et les défendre.

Il ne put ensuite cacher au père de Louise tout l'honneur qu'il croyait faire en désirant cette union.

— Êtes-vous sûr que tout le monde la désire autant que vous? répliqua Heudicourt, à qui l'infatuation du duc parut, en ce cas, moins plaisante qu'à l'ordinaire.

— Il serait fâcheux que nos projets n'eussent point de suite, répondit l'autre, un peu étourdi de la riposte.

Quoiqu'il se moquât de l'opinion, aimât à le dire et le montrât, il se prévalut de la faveur marquée avec laquelle le monde accueillait déjà ce mariage.

— Si nos projets n'aboutissent pas, répliqua Heudicourt, les gens s'en consoleront, je pense... Ils se mariaient, ils ne se marient plus... Allez! mon cher, le monde en a vu bien d'autres, ajouta-t-il en se retournant vers sa fille, qui venait les rejoindre.

Louise avait été retenue au bénitier par une de ses anciennes voisines de catéchisme, Marie Blaise, la fille du tapissier, qui en la félicitant de son mariage lui avait annoncé le sien avec un débordement de joie si communicatif que Louise en était encore tout émue et songeuse.

Après avoir salué Louise, le duc voulut bien lui dire quelques paroles agréables. Il lui exprima toute sa gratitude, en s'excusant de la lui témoigner pour la première fois en un endroit si mal commode et avec si peu de cérémonie.

— Tu auras là un beau-père amusant, petite, dit Heudicourt en montrant le duc qui s'en allait en trottant devant eux.

Louise s'en souvenait. C'était derrière le dos du duc qu'un soir, dans les salons de la rue de Varennes, Philippe lui avait appris à faire ses premières grimaces. Elle se rappelait toutes les circonstances et que, l'ayant prise dans ses bras, Philippe lui disait : « Appelle-le vieille bête et tire-lui la langue. »

Si, en ce moment, Louise ne tira pas la langue à son futur beau père, l'idée qu'elle en eut tout à coup la fit rire, et ce fut encore en riant qu'elle avoua à son père l'amusement que jadis elle s'était permis.

Ce retour d'espièglerie enchanta Heudicourt. Sa fille n'était de-

venue que trop sérieuse pour son goût. Il n'avait même pas remarqué que son prochain mariage lui eût éclairci l'humeur et le visage.

Il lui demanda si elle ne s'était pas beaucoup ennuyée à Heudicourt. Elle lui répondit que son oncle et sa tante avaient toujours été très bons pour elle et qu'elle ne s'ennuyait pas auprès d'eux autant qu'on aurait pu supposer.

— Et je pouvais songer à tant de choses! ajouta-t-elle en s'appuyant plus fort sur le bras de son père.

Elle sentait bien qu'à l'occasion son père eût été plus habile qu'un autre à la comprendre, plus accueillant, moins étonné et surtout plus faible.

Le sentiment qui la rapprochait de lui était si vif qu'elle eut comme un besoin de s'en excuser auprès de M. de Nointel, qui, la figure collée aux vitres du salon, guettait leur retour.

En passant dans la cour, elle lui fit un petit signe de tête amical; mais, comme pour se reprendre, elle embrassa son père dans le vestibule.

A table, Heudicourt raconta comment, tout à l'heure, le duc était venu le tâter, s'égaya sur son compte, imitant ses gestes, sa voix de fausset. Deux ou trois traits qu'il lança eurent un si grand succès auprès de Louise, que M. de Nointel en prit une espèce de jalousie qu'il ne sut point dissimuler.

« Mais, mon bon oncle, mon excellent oncle, eut-elle envie de lui dire, je n'oublie pas, je n'oublierai jamais que vous m'avez appris le dessin, la musique, l'anglais et la danse et que vous avez perfectionné toutes les grâces de ma personne. Je vous en dois et vous en garde une extrême reconnaissance. N'en abusez pas, cependant, et veuillez être plus raisonnable. Quittez ces sourcils froncés, qui ne vous vont guère, et cette vilaine mine, qui me fait peur. Ne m'en veuillez pas d'aimer aussi mon père, mon autre père, que j'ai retrouvé, et que j'aime tout de même mieux que vous. »

— Riez, riez tant qu'il vous plaira, reprit Mme de Nointel en s'adressant à son frère. Il n'empêche que le duc ne sache bien ce qu'il fait... Mais plutôt que d'en passer par où il voudrait, j'aimerais mieux...

Elle n'acheva pas.

Bien que sa brusquerie ordinaire et le regret de la séparation la rendissent fort capable de tout rompre au dernier moment, le bon sens réprima cet accès et aussi la crainte de passer aux yeux de sa nièce pour inconsidérée et mal affermie dans ses résolutions. Si elle ne désempara pas sur le duc, elle parla du moins en bons termes de la duchesse et de Jacques.

Elle les plaignit.

— Mais voilà, reprit-elle, se rendent-ils bien compte des conditions iniques qu'on nous fait? Les connaissent-ils seulement? J'admire comment ils peuvent vivre avec un pareil homme!

— N'en dites point de mal, ma sœur! s'écria Heudicourt. Tout le monde sait que le duc a brûlé pour vos beaux yeux et qu'il n'aurait tenu qu'à vous de le mener aussi loin que vous auriez voulu...

— Vous n'en êtes pas à une sottise près, répliqua-t-elle en essayant de le faire taire.

— Oui, mon cher, continua Heudicourt en se tournant vers son beau-frère, ils se sont beaucoup connus dans leur jeunesse. Ils fréquentaient les mêmes salons... les plus ennuyeux du monde, il faut bien le dire. Il n'y avait guère que le nonce qui y fût gai et qui eût assez d'esprit pour ne pas bouder le jeune lieutenant aux guides que j'étais alors et qui sans la chute de l'empire eût passé général... ou chambellan... sur les marches du trône, enfin. J'y eusse été à ma place. Si le roi eût été à la sienne, je l'eusse servi de grand cœur... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit... Donc ils s'adoraient, et comme des gens qui s'adorent, ils ne cessaient de se quereller. Ils y mettaient une ardeur, une passion, une acrimonie qui ne les a pas quittés depuis. Oui, je sais, ma sœur. Ne m'interrompez pas, je sais qu'il vous est odieux, que vous le détestez, que vous le dites... Mais je sais aussi qu'à force de vous chamailler, reprit-il devenu tout à coup sérieux et amer,.. vous finirez par vous entendre... Vous lui céderez, vous dis-je.

Depuis la scène qu'il avait eue avec la mère de Philippe, Heudicourt ne savait vraiment plus que devenir.

Tous les jours il se présentait chez la princesse. Il n'était pas reçu.

Il se promenait alors sur l'esplanade des Invalides, examinant l'hôtel, les fenêtres, les rideaux, les arbres du jardin. Il surveillait l'entrée et la sortie des fournisseurs, voyait des réparations à faire aux toits des écuries, une cheminée à replâtrer, quelques tilleuls à élaguer. Il avait donné l'ordre qu'on ne lâchât jamais les chiens; il regrettait maintenant qu'ils ne pussent s'échapper, venir se faire caresser par lui. Il se les nommait mentalement, Black et Nora, sans oublier Dick, le petit Dick, qui était un amour et ne quittait jamais sa maîtresse. Aux heures des exercices militaires, il s'attardait à regarder les manœuvres sur l'Esplanade. Mais au lieu de la tunique à boutons d'or des soldats de ligne, c'était la livrée bleue à boutons d'argent de la princesse qui lui apparaissait et toute une troupe de valets de pied qu'il évoquait attendant ses ordres, inquiets, ahuris.

Chaque jour il allait au Bois pour la saluer. Il n'osait point encore courir aux mêmes salons qu'elle; seulement les soirs d'Opéra il se glissait dans des fonds de loge pour l'apercevoir. La nuit il en rêvait.

Allait-il donc redevenir amoureux après quinze ans d'une liaison tranquille!

Il ne voulait pas croire cependant que la princesse pût se passer de lui pour organiser la fête champêtre qu'elle préparait en ce moment. Il s'attacha à cette idée, vint pour lui offrir ses services.

Même refus de le recevoir. Il alla caresser Black et Nora dans leur niche, s'attarda ensuite chez le portier qu'il trouva superbe et autrement tenu que celui de la rue Saint-Guillaume. Il lui parla de ses enfans. On les lui fit voir. Il leur donna de petites tapes sur les joues. Le cadet était maigre et pâlot. Il promit d'envoyer vingt-cinq bouteilles de bordeaux pour l'enfant.

— Si la princesse est plus souffrante, vous me le ferez dire sur-le-champ, reprit-il... Je compte sur vous, mon ami.

Il voulait se donner le change à lui-même, feignait de croire qu'elle était malade... Il est vrai qu'auparavant, quand elle était malade, il entrait chez elle pour n'en plus bouger.

En rentrant, ce fut avec les larmes aux yeux qu'il embrassa sa fille.

Il l'avait fait prier de descendre dans son cabinet.

— Qu'y a-t-il, mon père?

— Rien... rien, mon enfant, dit-il... le seul désir de te voir sans ton escorte ordinaire. Ne songes-tu pas aussi qu'il est triste de nous séparer juste au moment où nous allions refaire connaissance?

Louise profita de ce qu'ils étaient seuls pour lui demander si ce qu'il avait dit l'autre jour était vrai, et que sa tante et le duc se fussent adorés.

— Une mauvaise plaisanterie de ma part... pas autre chose, petite.

Elle s'en doutait bien. Mais rien que l'idée que deux personnes en apparence si contraires, si ennemies même, eussent pu être éprises l'une de l'autre lui donnait à songer. Qui sait si sous ses dehors brusques Philippe ne l'aimait pas? Qui sait si comme elle, sous ses apparens dédains, il ne cachait pas de tendres sentimens?

Cependant quand son père eut justement nommé Noyarey, elle s'effara, chercha à l'interrompre, le ramena malgré lui et avec insistance à sa première question. Heudicourt lui répondit que sa sœur était la plus honnête femme du monde, plus honnête que agréable, et que, si Charles de Nointel avait été heureux avec elle, un autre à sa place eût pu ne pas l'être.

Ceci dit et non sans quelque impatience, il revint à Philippe, s'étendit sur son compte. Il valait mieux que sa réputation; lui-même l'avait calomnié. On n'aurait pas dû le croire.

— Ce cher enfant, ce cher enfant! répétait-il.

Il le représenta à son avantage, et si bien, que Louise se prit de peur et rougit.

Il fut sur le point de lui dire la recherche que Philippe avait faite de sa main. L'aveu pourtant eût eu tant de conséquences qu'il lui demanda d'abord comment il lui plaisait.

— Comment il me plaît?

Après avoir hésité, elle répondit que Philippe n'avait d'autre raison de lui plaire que l'amitié qui l'unissait à Jacques.

Ne soupçonnant rien, ne devinant rien, la rancune lui revint au cœur et l'empêcha de se découvrir.

— Tu es heureuse, alors? reprit son père en lui prenant les mains.

Il était aussi attendri que découragé.

— Oui, mon père... répondit-elle.

Elle se roidit comme quelqu'un qui résiste à la tentation, et, d'une voix ferme, où il y eut même une nuance de reproche, elle reprit :

— Oui, mon père, je suis heureuse. Je n'eusse point choisi d'autre époux que Jacques : il remplit tous mes vœux.

Loin de regretter sa réponse, Louise en fut soulagée, plus légère.

Il était bien vrai, d'ailleurs, que, puisque Philippe ne lui avait rien témoigné, un autre que Jacques ne lui eût pas plu autant.

De jour en jour, ensuite, Jacques s'insinuait en elle par un je ne sais quoi d'intime et de pénétrant qui n'était qu'à lui, et il fallait bien qu'elle s'avouât qu'il était charmant. Un front pur, de beaux yeux bleus, une jolie façon de se présenter, un peu roide parfois, mais sans rien de brusque ni de heurté. Point de ces audaces non plus qui effarouchent, ni de ces grands mouvemens d'âme où les plus beaux sentimens risquent de se noyer. Mais aux moindres marques qu'elle lui donnait, un sourire reconnaissant et, parfois, un serrement de main dont le point et la durée ne dépendaient jamais que d'elle.

Le jour qu'il lui avait mis le rubis au doigt, il l'avait fait sans gaucherie ni maladresse. Mais comme, après, l'émotion lui avait obscurci les yeux et la voix! Il ne lui avait dit que des choses fort simples... Il lui répétait qu'il ne voulait que la rendre heureuse, consacrer sa vie à son bonheur.

Il l'aimait, lui!

Mais l'aimait-elle assez? Rendait-elle autant qu'elle avait reçu?

Elle se reprochait sa froideur, sa réserve, sa méchanceté peut-être. S'il s'en était aperçu, comment la lui faire oublier?

Par un généreux besoin d'émulation, elle eût voulu que, des deux parts, la tendresse fût égale, que l'amour qu'elle se sentait pour lui ne fût pas inférieur à celui qu'il avait pour elle.

En quittant son père, elle était allée s'enfermer dans sa chambre. Plusieurs fois déjà, elle avait soulevé le rideau pour voir si Jacques n'arrivait pas. Elle l'attendait, et il lui semblait qu'il n'avait jamais tant tardé à venir.

Dans la cour, elle ne voyait que l'énorme Rouleau empoté sur son siège, le fouet à la main et plus blême encore qu'à l'ordinaire.

— Je vous répète que votre gros homme est ivre, disait sa tante à son père quand Louise descendit au salon... Je ne sortirai point avec lui; qu'il dételle sur l'heure...

Elle ajouta que, du reste, elle n'était plus d'humeur à faire avec Jacques les visites qu'elle avait annoncées, que tant que les notaires seraient en suspens, il était imprudent, pour ne pas dire inutile, de montrer ce jeune homme à toute la famille.

Jacques arriva sur ces entrefaites. Heudicourt se retira après lui avoir serré la main très froidement. M. de Nointel ne fut pas plus chaud et alla se remettre aux fleurs de ses encadremens, tandis que Mme de Nointel attaquait déjà le pauvre garçon de la façon la plus vive :

— Savez-vous bien, lui dit-elle, que j'ai plus de mal avec votre père qu'avec dix fermiers?

Jacques l'arrêta d'un air qui ne manquait pas de dignité. Il lui dit qu'aussi bien que sa mère, il ignorait ce que son père avait décidé, et qu'il n'en désirait rien savoir, puisqu'il n'avait pas les moyens d'y porter remède.

— Il n'appartient pas, en effet, à un fils de juger son père, répliqua Mme de Nointel, à qui ce ton en imposa. Tout en approuvant votre réserve, mon cher ami, vous comprenez bien, cependant, que la mienne ne puisse aller jusqu'à vous cacher mes inquiétudes. Il y a des bornes à tout... et de certaines choses que, dans votre intérêt même, je n'aurais pas raison de supporter.

Louise l'interrompit gaîment :

— Nous ne doutons pas que vous ne fassiez les choses pour le mieux, ma tante.

Et, prenant Jacques à part, elle l'emmena à l'autre bout du salon :

— Asseyons-nous, dit-elle.

Quand ils se furent mis à l'écart, elle ne put d'abord parler, tant son cœur battait avec force.

Après un moment de silence, elle lui dit de ne pas faire attention aux propos de sa tante.

Il lui répondit que tout ce qui ne venait point d'elle lui était indifférent ; que, d'ailleurs, la conduite de son père justifiait cette humeur; qu'il ne s'était dérobé que par décence et pour ne pas exprimer lui-même ce qu'il en pensait. Il souffrait cruellement de

ces difficultés. Il en souffrirait davantage si elles servaient de prétexte pour interrompre leurs entrevues. Il était prêt à tout supporter ; mais ne plus la voir, ne fût-ce qu'un jour, eût passé ses forces.

Elle le rassura de la façon qu'il souhaitait. Et quand ils se quittèrent, ce ne fut pas elle qui retira sa main la première.

Après le départ de Jacques, M. de Nointel fit entendre à Louise qu'il eût peut-être été plus convenable qu'ils ne se fussent point assis sur le même canapé.

— Et pourquoi cela, je vous prie? répondit-elle, en laissant son oncle plus confus qu'elle de cette observation.

Non moins singulière parut à Louise la demande qu'il lui fit le lendemain...

Il l'engageait à savoir qui Jacques avait pour confesseur.

— C'est ce que je ne lui demanderai pas,— répliqua-t-elle... J'espère, en tout cas, qu'il ne se donne pas là-dessus le même ridicule que son père, qui raconte ses pâques et se confesse au nonce par vanité.

Ce qui avait si mal réussi auprès de Louise réussit mieux auprès de Mme de Nointel.

Le choix d'un confesseur, en effet, n'est pas indifférent aux gens qui prennent garde à tout. Il y a dans la foi et dans les courans qu'elle détermine des nuances et des variétés que la personnalité d'un confesseur indique bien. On peut juger de quelqu'un, selon le prêtre auquel il s'adresse. D'ordre à ordre, de paroisse à paroisse, les modes et les sentimens aussi diffèrent. La façon de bien penser n'est point du tout la même à Sainte-Clotilde qu'à Clignancourt. Un jésuite et un dominicain ne l'entendent pas non plus de même.

Mme de Nointel était fort capable d'entrer dans des considérations de cette sorte, mais elle n'y attacha pas d'abord toute l'importance que son mari voulait y voir.

Il y revint.

Doutait-il des sentimens religieux de Jacques? Non pas, mais un instinct le poussait.

Pour d'autres raisons et peut-être encore plus inquiétantes, il était comme Heudicourt dans la recherche et l'attente de quelque complication imprévue qui pourrait mettre obstacle à ce mariage.

Mme de Nointel lui répondit qu'elle ne doutait point des sentimens de Jacques, qu'elle craignait seulement qu'il ne s'adressât à quelque mystique, comme faisait sa mère. Et une fois de plus elle blâma les rigueurs excessives auxquelles se soumettait la duchesse.

La première fois qu'elle la vit cependant, elle l'interrogea.

Dieu seul sait tout ce que cette question remua dans l'âme de la pauvre femme !

Elle-même n'interrogeait jamais son fils. Dès le collège, elle s'était

tu sur ses manquemens ; vis-à-vis de ses maîtres, elle les avait pris sur elle, disant qu'elle se chargeait de ses devoirs. Aux reproches cependant, elle avait préféré le silence. Sensible comme il était, elle pensait bien que son fils, s'il l'avait pu, lui eût épargné une douleur qu'il n'ignorait pas. Tous les dimanches d'ailleurs, il l'accompagnait à la messe, mais elle ne s'y trompait pas.

Comment Jacques allait-il se mettre en règle avec l'église pour son mariage? La duchesse en avait été assez inquiète pour que la question de son amie ne la prît pas au dépourvu. Devinant les angoisses de sa mère, Jacques avait pensé de lui-même au billet de confession et nommé l'abbé de Nointel.

Elle le nomma à son tour. Mme de Nointel n'insista pas.

La duchesse ensuite la supplia encore de ne pas trop s'entêter au sujet du contrat. Elle lui répéta qu'elle avait mille fois raison ; n'en appela qu'à son cœur et à sa générosité ; lui représenta combien toutes ces lenteurs étaient cruelles, lui demanda de ne pas inquiéter le bonheur de leurs enfans.

— Tout cela n'arrive que par votre faute, dit Mme de Nointel à son mari quand la mère de Jacques se fut retirée. Qu'aviez-vous besoin de me presser comme vous l'avez fait à Heudicourt? Vous voyez bien où nous en sommes et où votre hâte nous a mis. Que n'attendions-nous le duc qui désirait ce mariage, au lieu de nous précipiter à sa tête, pour ainsi dire! Voilà une aventure dont nous ne sortirons pas à notre honneur. Nous serons plus maltraités que M. de Turdis lui-même, dont le duc se moque... et ce sera bien fait. Nous n'en étions pas à quelques mois près, je pense. Quel zèle soudain s'est emparé de vous! On ne pourra plus m'accuser de tout diriger ici, de tout faire ployer sous mon autorité...

— Il le fallait, répondit M. de Nointel, qui un moment faillit perdre la tête et fut sur le point de se livrer.

— Vous imaginez-vous donc, reprit-elle, qu'il y eût péril en la demeure et qu'on allât nous enlever ce petit Margemont?

Les affaires en étaient toujours au même point et les notaires aux prises. Les visites de présentation étaient d'autant mieux remises que Mme de Nointel savait que le duc s'impatientait qu'on ne les fît pas.

Elle avait pourtant promis à la duchesse de s'occuper du trousseau, non pas encore des robes, mais uniquement de la lingerie.

Tout en déplorant la faiblesse qui l'y avait fait consentir, elle conduisit sa nièce dans une maison pour laquelle travaillaient les ouvroirs de Saint-Thomas. On lui avait beaucoup recommandé cette maison. Elle s'en étonna en voyant ce qu'on lui présenta. Le linon, le surah, les dentelles la choquèrent. La fine toile et la batiste auraient suffi. Elle blâma aussi qu'on employât les orphelines

à de pareils ouvrages. Ce linge transparent, ces jupons de soie, ces peignoirs historiés n'étaient que pour tenter et perdre ces pauvres filles. A tout ce qu'on lui proposait elle eût répondu : Non, si elle eût pensé pouvoir trouver mieux ailleurs. Mais la mode est la mode. On ne lui résiste pas. Elle fut moins sévère qu'on eût pu craindre. Elle le fut d'autant moins que, n'étant pas sensuelle, elle était plus indifférente aux grâces et à l'emploi d'un tel luxe.

Chemise de noce à rubans de satin blanc, dessous de bal, housses de corset, matinées de lit, fantaisies de voyage, bas à jour assortis, bientôt rien ne manqua à Louise. Elle se demanda même si Claire en avait eu autant.

Le soin avec lequel on lui prit mesure déplut à sa tante.

— Le linge va toujours! dit-elle.

L'idée aussi que toutes ces choses seraient exposées le jour du contrat la fâcha. Elle trouvait l'usage indécent.

On lui montra les cartons et le modèle des armoiries qu'on y voulait frapper :

— Ne sait-on pas qui nous sommes?

Quand on lui demanda pour quelle date il faudrait se tenir prêt :

— Quant à cela, répondit-elle avec impatience... je serais bien aise que vous me le dissiez.

Elle dit qu'en tout cas on ne se pressât pas.

Mais avec qui donc Louise causait-elle là-bas?

Mme de Nointel se rapprocha avec curiosité.

— C'est Marie Blaise, ma tante, lui dit Louise, la fille de Blaise, votre tapissier. Elle est employée ici. Ne la reconnaissez-vous pas? Son fiancé est malade... très malade...

Toute droite dans son uniforme de laine noire, Marie Blaise versait des larmes silencieuses. Sa douleur était si digne à la fois et si touchante que Mme de Nointel ne put retenir un sentiment de sympathie véritable.

— Pauvre enfant! dit-elle, tandis que Louise prenait les mains de la jeune fille et l'encourageait de son mieux.

Quand elles l'eurent quittée, Louise s'arrangea pour que sa tante la menât chez Claire.

Condamnée au repos le plus complet à cause de son état, Claire ne descendait plus d'étages par prudence, recevait sur sa chaise longue, heureuse, souriante.

Jacques se trouvait justement auprès d'elle.

Louise l'avait espéré.

Sa vue la rassura.

ROBERT DE BONNIÈRES.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

VII[1].

CONFÉRENCE DE BREDA. — DISGRACE DU MARQUIS.

I.

La joie que le marquis d'Argenson éprouvait du second mariage du Dauphin (dont il attribuait la conclusion à son influence) fut encore accrue par la désignation de l'ambassade extraordinaire qui dut aller chercher à Dresde la princesse fiancée. L'envoyé choisi par le roi fut le duc de Richelieu, qui avait déjà fait preuve, dans une circonstance analogue, de l'éclat qu'il savait donner à des missions de parade. D'Argenson était lié avec le duc (on le savait) par une illustre amitié qui leur était commune, celle de Voltaire. En adjoignant à son ami son propre fils, le jeune marquis de Paulmy, comme secrétaire, il avait sans doute l'intention d'attester que l'alliance était bien son œuvre et que c'était à lui qu'en devaient revenir la reconnaissance et l'honneur. Il tint également à régler lui-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1889, du 1er janvier, du 15 février, du 15 mars et du 1er avril 1890.

même, dans le moindre détail, tout le cérémonial à suivre pour le voyage et l'arrivée de la future Dauphine, toutes les dispositions du contrat, tous les présens à échanger, dont une part brillante (un magnifique service de porcelaine de Saxe) lui revenait légitimement. « Je m'enfermai, dit-il, bien des après-midi à Fontainebleau avec deux commis, et nous fîmes tous les dépouillemens et dressâmes tous les ordres nécessaires pour ce travail immense. Il est vrai que le roi ne me refusait jamais les heures extraordinaires que j'allais lui demander pour ses décisions (1). »

Au lieu de concentrer son attention sur ces formalités d'étiquette (auxquelles, de l'humeur sauvage dont il était, il devait d'ailleurs très peu s'entendre), il aurait mieux fait de regarder autour de lui, de compter les rangs de ses amis qui s'éclaircissaient tous les jours et de sonder le terrain qui s'effondrait sous ses pas. Toujours isolé à la cour, dont il n'avait ni l'esprit, ni les habitudes, n'ayant jamais eu dans le conseil d'autre allié que son frère, qui, après l'y avoir fait entrer, avait cessé tout de suite de s'entendre avec lui, le seul appui véritable sur lequel il pût compter était le bon vouloir du roi, qu'il amusait par sa verve rude et ses propos caustiques, et qui, d'ailleurs, une fois un ministre nommé, n'aimait pas à en changer.

Mais depuis l'ambassade de Noailles à Madrid, comment ne se doutait-il pas que cette faveur, chaque jour battue en brèche, devait commencer à s'ébranler? A l'embarras, aux réticences du langage royal, comment ne devinait-il pas que le souverain entretenait déjà derrière lui, et à son insu, des communications secrètes suivies par des canaux divers et constituant une diplomatie officieuse dont le ministre ne tenait pas le fil entre les mains? N'était-ce pas lui-même, d'ailleurs, qui avait donné à Louis XV ce goût et cette habitude de transactions clandestines, en lui soumettant des correspondances dont il le priait de ne dire mot au conseil? Mais de tous les indices qui auraient dû l'avertir du péril de sa situation ministérielle, le plus clair encore était le ton d'insubordination et presque d'insolence que commençaient à prendre avec lui les agens de son ministère. Quand les inférieurs ne se gênent pas, c'est qu'ils se doutent que leur chef n'aura pas longtemps à les commander.

Dans le compte que d'Argenson se rend à lui-même en écrivant ses mémoires des dernières négociations de son ministère, on peut remarquer qu'il n'est pas un seul des diplomates qu'il employait par qui il ne se plaigne d'avoir été desservi. Jamais ministre, à son

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. v, p. 68.

gré, ne fut plus mal secondé : celui-ci s'entendait à ses dépens avec Noailles, celui-là avec Belle-Isle, et cet autre avec Conti. C'était, suivant lui, une conjuration universelle. La vérité est qu'il n'est presque aucun de ces agens dont il n'eût blessé l'amour-propre en recevant avec dédain des avis souvent donnés à propos et qui ne s'arrangeât d'avance pour tirer parti de sa chute prochaine. Mais il en était deux en particulier, l'un et l'autre considérables à divers titres, qui ne dissimulaient plus leur mauvaise humeur. C'était d'abord son ami personnel, l'évêque de Rennes; puis l'abbé de La Ville, naguère ministre en Hollande et devenu, depuis qu'il avait quitte La Haye, premier commis des affaires étrangères.

Vauréal, on le sait, s'était mis de bonne heure sur le pied de correspondre avec son ministre par des lettres privées et familières. Mais de cette facilité, née de leur vieille amitié, il profitait maintenant pour lui dire, en face, les vérités les plus rudement désobligeantes. Il est vrai qu'il pouvait garder sur le cœur la semonce qu'il avait reçue pour s'être mis en avant, sans ordre, dans l'affaire du mariage espagnol. Mais Vauréal était fin courtisan et aurait su dévorer une injure, s'il ne lui avait pas paru plus utile et plus commode de s'en venger. En réalité, averti par ses relations à la cour, et en particulier par la vieille duchesse de Brancas (dame d'honneur désignée de la nouvelle Dauphine, comme elle l'avait été de la première), de l'orage qui grondait, il prenait les devans, pour ne pas être engagé, par les liens d'une amitié trop étroite, dans une solidarité compromettante. D'Argenson, revenant, dans une de ses lettres, sur l'incident du mariage, lui avait reproché assez doucement de s'être, dans cette circonstance comme dans d'autres, trop préoccupé de se faire bien voir de la cour de Madrid. « Quand on est sur un point de l'Europe, lui disait-il, on y rapporte tout, et je remarque que les meilleurs esprits se laissent aller à penser que tout est perdu, si on ne sacrifie pas tout à l'extrême bienveillance de la cour où ils résident. » — Suivaient quelques réflexions faites d'un ton dolent, mais qui n'avaient rien de nouveau, sur le prix excessif dont il fallait payer l'alliance espagnole et le danger d'une intimité trop grande avec une associée si exigeante. — « Ne soyons pas trop mal avec l'Espagne, cela suffit, lui disait-il. En vérité, si nous voulons continuer à tourmenter nos voisins pour l'établissement des infans, nous déplairons à Dieu et aux hommes. » — Et en finissant, il poussait encore quelques soupirs sur l'impossibilité d'amener aussi bien le nouveau roi d'Espagne que le précédent à une intelligence quelconque avec le roi de Sardaigne, ce qui serait toujours possible et certainement profitable.

Il faut entendre en quels termes virulens Vauréal, si calme d'or-

dinaire, mais jouant l'indignation pour la circonstance, relève une critique si peu sévère et en prend occasion pour tracer au ministre lui-même le portrait assez fidèle, bien que tire au noir, des résultats de sa politique :

« Se contenter de n'être pas mal avec l'Espagne, monsieur, permettez-moi de vous le dire, il faut être bien avec quelqu'un; et avec qui serons-nous bien à la fin de cette guerre? Elle finira par l'établissement d'une nouvelle maison d'Autriche, plus puissante que la première, malgré les démembremens de la Silésie et de Plaisance, plus engagée à nous haïr que la première, parce que celle-ci n'oubliera jamais que nous avons voulu l'étouffer dans son berceau... De plus, cette ancienne maison d'Autriche se sentait de la vieillesse, et depuis que Charles VI était sans espérance d'enfans mâles, nous regardions ce colosse comme prêt à tomber et à mettre en pièces : aujourd'hui, le sauvageon qui a été enté sur ce vieil arbre a produit une plante nouvelle plus ferme et plus vigoureuse que l'ancienne et qui portera des fruits encore plus amers pour nous. Dans le nord, nous restons plutôt avec des connaissances qu'avec des amis, connaissances qui nous coûtent notre argent et dont le plus grand fruit que nous tirerons sera de n'être pas nos ennemis. L'amitié du roi de Prusse, nous savons ce que c'est : il nous hait foncièrement, il ne voudra pas qu'on nous fasse l'espèce de mal qui pourrait retomber sur lui; mais il verra fort tranquillement tous les autres nous arriver. L'Espagne, monsieur, vous n'avez que l'Espagne. »

Il s'évertue ensuite à démontrer que, loin de faire des sacrifices exagérés pour l'Espagne, la France n'avait écouté et suivi que son intérêt en cherchant à étendre en Italie le domaine de la maison de Bourbon, aux dépens de celle d'Autriche. — « Ne nous flattons pas, dit-il, qu'on ait cru ici un seul instant que nous étions inspirés par le pur amour... Nous n'aurions pas beau jeu à faire valoir à l'Espagne ce que nous avons fait pour elle, et la protection que nous lui avons accordée ne doit pas nous faire craindre l'anathème qui vous effrayait lorsque, en prenant le style qui conviendrait davantage à mon état d'évêque, vous m'avez écrit : « Si nous voulons ainsi tourmenter nos voisins, nous déplairons à Dieu et aux hommes. » — Enfin, pour ne rien épargner et toucher le signataire du traité de Turin au point le plus sensible et encore saignant de son amour-propre, il rappelle qu'on n'avait jamais rien retiré d'aucune avance faite à la maison de Savoie, sinon le ridicule d'être dupe de ses finesses et de servir d'instrument à son astucieuse ambition. — « Voilà, monsieur, le point sur lequel j'ai un système fixe et qui, bien loin d'être ébranlé par tout ce que je vois et entends, est, au contraire, confirmé davantage. C'est qu'en Europe il

n'y a pas une cour plus foncièrement ennemie de la France que celle de Savoie, qu'il ne lui manque que des forces pour se déclarer à l'égal de celle de Londres et de Vienne : sa médiocrité l'oblige à des finesses, à des faussetés, à des apparences de bonne volonté; mais toutes ces singeries aboutissent toujours à des désertions éclatantes ou à des trahisons couvertes qui, souvent, sont pires que des hostilités déclarées. Voilà, monsieur, notre ennemi radical, qui, depuis deux cents ans, n'a rien gagné qu'aux dépens de la France. Voilà le favori constant du plus puissant et du plus irréconciliable de nos ennemis, qui est l'Angleterre. Je ne vous dissimulerai donc point que, lorsque vous dites que la crainte qu'on voudrait avoir d'un duc de Savoie, fût-il roi de toute la Lombardie, serait une crainte ridicule, jamais je ne serai de votre avis... J'étais fâché, l'année passée, de prévoir que l'établissement de l'infant coûterait au roi toutes ses conquêtes; mais, du moins, l'honneur était en quelque sorte satisfait par les avantages d'un prince gendre du roi : aujourd'hui, vous me faites pressentir une paix sans que le roi garde aucune de ses conquêtes et sans établissement de l'infant; j'en suis effrayé, je vous l'avoue, et pour l'honneur et pour l'intérêt : ces deux motifs me font regarder une telle paix comme peu honorable pour le roi, et peu digne d'un ministre tel que vous. » — La conclusion est que, dans l'abandon où est tombée la France, et avec la facilité qu'a l'Espagne de se jeter dans les bras de l'Angleterre, il faut tout faire pour garder son alliance. — « Par là, dit l'évêque en finissant, je ne vous propose pas une conquête facile ni une maîtresse sans humeur; il vous en coûtera des soucis, des peines, des sacrifices; vous essuierez des dégoûts, ceux qui seront chargés ici des ordres du roi auront besoin de beaucoup de patience, de dextérité et de persévérance; il faudra souffrir tout cela. La raison est qu'elle trouvera autant d'alliés qu'elle voudra et que nous ne trouvons qu'elle sur qui nous puissions compter. »

Ainsi vertement interpellé, d'Argenson répondit avec une bonne humeur aimable, signe de cette élévation d'âme désintéressée qu'on retrouvait toujours quand sa personne seule, non ses convictions ou ses illusions, était en jeu. — « Je vois avec grand'peine, monsieur, dans vos lettres, que vous cherchez dans les miennes la lettre plutôt que l'esprit, et vous avez pris beaucoup de peine pour y découvrir des absurdités désobligeantes. Content de vos recherches, vous auriez mieux fait de justifier votre cour que de l'inculper et de moins justifier la façon de penser des Espagnols... Mais pourvu que vous vous plaisiez en Espagne, votre œuvre sera accomplie. Dites-moi ce qu'il vous faudrait pour y être mieux... Nous ne vous parlerons plus de négociation avec Turin... Le roi est également lassé des petites finesses (du roi de Sardaigne)

et des grands soupçons (du roi Ferdinand). Pour tout le reste, votre bon esprit vous conduira. Adieu, monsieur. »

Tant de douceur aurait dû réveiller, dans le cœur de Vauréal, le souvenir d'une ancienne affection ; mais le rusé prélat n'avait nulle envie de rentrer en grâce auprès d'un ami qui n'était plus en crédit et dont les jours ministériels étaient comptés (1).

Encore s'il se fût borné à harceler son chef de ces propos irrévérencieux et railleurs, c'eût été peu de chose, puisque d'Argenson était décidé à y opposer ce calme philosophique. Mais il ne tarda pas à trouver le moyen de lui porter un coup plus sensible : ce furent les nouvelles chaque jour plus alarmantes d'Italie, dont le contre-coup se faisait toujours ressentir à Madrid, qui lui en donnèrent la facilité. Repoussées, comme on l'a vu, d'étape en étape jusqu'à l'entrée du comté de Nice, il semblait que là, au moins, les deux armées gallispanes, trouvant une station convenable pour prendre leurs quartiers d'hiver, auraient dû arrêter, de concert, leur mouvement de retraite. Aussi ce fut avec une surprise voisine de la consternation qu'on apprit à Paris, comme en Europe, que le général espagnol, le marquis de La Mina, déclarant, sans dire par quel motif, que la situation était intenable, prenait le parti de se replier plus loin encore avec toutes ses troupes et de les ramener, à travers la Provence, pour hiverner en Savoie. Maillebois, ainsi abandonné avec un effectif que cette désastreuse campagne avait réduit jusqu'à l'insignifiance, dut se retirer aussi lui-même au moins jusqu'au-delà du Var, et c'était la frontière française qui, cette fois, était menacée.

On n'a jamais bien su ce qui avait dicté à La Mina une conduite qui, dans la circonstance, pouvait passer pour une véritable trahison. Y était-il secrètement autorisé par quelque instruction du roi Ferdinand, écrite sous l'empire de l'irritation que lui avait causée le refus de la main de sa sœur, ou bien, comme il le prétendit, prenait-il seulement les devans contre une défection dont il se croyait menacé lui-même, ayant surpris le général de Maillebois en flagrant délit de continuer ses intrigues avec le roi de Sardaigne? Quoi qu'il en soit, ce fut cette version, parfaitement fausse, que l'évêque de Rennes, chargé de faire à Madrid les représentations les plus énergiques, ne manqua pas d'accepter et même d'accréditer par son assentiment. Il se déchaîna en propos violens contre Maillebois, qu'il accusait d'avoir sciemment desservi l'Espagne pour se venger de ce que, après lui avoir promis la grandesse, on ne la lui avait pas donnée. Ces imputations furent transmises au roi par l'inter-

(1) D'Argenson à Vauréal, 16 octobre, 23 novembre. — Vauréal à d'Argenson, 3 novembre 1746. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

médiaire de l'infante sa fille, qui en fit part aussi au maréchal de Noailles. La révocation de Maillebois fut dès lors déclarée nécessaire pour obtenir que La Mina consentît à rejoindre l'armée française et à veiller en commun avec nous à la défense de notre territoire.

Personne n'ignorait, — et l'évêque de Rennes moins que personne, — les liens de famille et d'amitié qui unissaient d'Argenson au maréchal de Maillebois, père de son gendre; d'ailleurs, les soupçons d'intrigues secrètes suivies avec la cour de Turin passaient évidemment par-dessus la tête du général pour arriver jusqu'au ministre. Le trait était donc direct, et rien ne fut épargné pour le rendre plus cruel. Le successeur désigné de Maillebois n'était pas un personnage moindre que le fameux Belle-Isle. Un ordre du roi alla le chercher et le trouva languissant et frémissant depuis un an déjà dans sa retraite de Begy, où il gémissait, dit un observateur du temps, de voir sa gloire obscurcie par celle du maréchal de Saxe. Belle-Isle se fit prier : il sentait bien qu'en l'envoyant commander une armée que le roi ne visitait jamais, on lui réservait un rôle ingrat et peut-être sacrifié. La situation, disait-il lui-même, était désespérée : c'est pour cela, lui a dit le roi avec une bonne grâce toute princière, « que je veux vous la confier. » On lui promit l'envoi d'un renfort de quarante bataillons que Maillebois avait vainement réclamé. Puis, pendant qu'il préparait, de concert avec son ami Paris-Duverney, toutes les dispositions nécessaires pour la reprise de la campagne, son frère, le chevalier, que sa belle conduite à Raucoux mettait au premier rang parmi les officiers de son grade, dut se rendre tout de suite en Provence pour prendre provisoirement le commandement; et ce fut par lui que Maillebois apprit son remplacement, dont, sans égard pour ses cheveux blancs et ses longs services, on n'avait pas même daigné le prévenir.

« On le renvoya, dit d'Argenson, avec une grande dureté, et cela dut m'annoncer ma propre disgrâce. » — En eut-il, dès lors, le sentiment aussi net? En tout cas, il n'en laissa rien voir, et son langage, en annonçant lui-même la résolution à l'évêque et en l'engageant à faire valoir auprès de l'Espagne le mérite de ce sacrifice, eut un caractère de dignité vraiment touchante : — « J'ai un motif personnel, dit-il, qui augmente à mes yeux l'éclat de ce changement, mais je sais oublier de pareilles considérations en faveur du bien public, et la volonté du roi est la seule règle de mes pensées et de ma conduite. Les Espagnols ne sauraient du moins refuser à M. le maréchal de Maillebois la gloire de les avoir menés audacieusement au combat et de leur avoir donné l'exemple de la valeur la plus signalée et du courage le plus intrépide. » — A cette

réflexion si tristement digne, Vauréal se vante d'avoir répondu « qu'il ne ferait pas bon tenir ici un tel discours, les Espagnols se croyant mieux faits pour donner de tels exemples que pour les recevoir. »

D'Argenson n'en persista pas moins à le ménager; il poussa même l'abnégation jusqu'à recommander à Belle-Isle de s'abstenir de tout rapport personnel avec la cour de Turin et de jamais se laisser dire un mot de diplomatie sans en prévenir à Madrid l'ambassadeur, dont il lui parla sans rancune et en fort bons termes. Belle-Isle n'ayant pas manqué de faire savoir à Vauréal ce jugement favorable de son ministre : — « Ce que vous me dites, répondit celui-ci, de la façon dont M. le marquis d'Argenson vous a parlé de moi, me fait un sensible plaisir : cela me surprend non-seulement par rapport à ses procédés envers moi, mais parce que je lui ai écrit assez clairement sur les inconvéniens de sa politique et sur les criminelles complaisances de son prédécesseur, qui sont la seule cause de nos défaites. Renvoyez-moi ce billet, je vous prie (1). »

L'abbé de La Ville était, pour d'Argenson, un adversaire plus déclaré encore, et, dans la circonstance, plus à craindre. J'ai dit comment cet ecclésiastique distingué, après avoir rempli, en l'absence du marquis de Fénelon, dont il avait élevé les enfans, les fonctions de chargé d'affaires à La Haye, les avait quittées quand les relations diplomatiques avec la république durent être rompues. Un agent qui s'était bien comporté ne pouvant être rappelé sans compensation, on l'avait placé aux affaires étrangères en qualité de premier commis, poste auquel son habile talent de rédacteur semblait le rendre particulièrement propre. D'Argenson convient que ce don, chez lui, allait presque jusqu'à l'éloquence, ayant été, dit-il, agent de rhétorique chez les jésuites. A ce titre il venait même d'être appelé à l'Académie française en compagnie de Voltaire, et presque le même jour. C'était donc, à tous égards, un homme bon à ménager. Mais, de La Haye même, La Ville n'avait jamais cessé de blâmer en termes assez nets les ménagemens excessifs gardés avec

(1) Vauréal à d'Argenson, octobre et novembre, *passim*. — D'Argenson à Vauréal, 13 novembre 1746. — D'Argenson à Belle-Isle, 15 novembre 1746. (*Correspondance d'Espagne*. Ministère des affaires étrangères.) — Vauréal à Belle-Isle (billet sans date.) (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.) — *Journal de Luynes*, t. VIII, p. 10. — (Correspondance de l'ambassadeur de Venise à Paris, 14 novembre 1746.) — (*Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. V, p. 26 et 27.) — Il y a lieu d'être surpris que d'Argenson, après avoir reconnu que le renvoi de Maillebois fut amené par les plaintes du gouvernement espagnol et les intrigues de Vauréal, attribue pourtant à ses efforts et même à son habileté les ordres qui furent donnés ensuite à La Mina de se rapprocher de Belle-Isle; il est trop clair que ce changement d'instructions fut la conséquence de la satisfaction donnée aux rancunes de l'Espagne par la révocation d'un général qui lui déplaisait. L'habileté du ministre n'y fut pour rien.

les républicains des Provinces-Unies. C'était non avec des politesses, mais par la menace, la force et de haute lutte qu'on pouvait, suivant lui, réduire ces bourgeois hargneux et timides à capituler. Tel était le thème qu'il soutenait dans des altercations assez vives avec son ministre, et qu'il prenait pour règle de conduite dans les négociations avec les agens hollandais, auxquelles il avait bien fallu le mêler, ne fût-ce que pour lui faire tenir la plume. Il s'y montrait raide, difficultueux, n'hésitant pas même à rayer au besoin certains articles que le ministre aurait souscrits et qu'il trouvait contraires *à l'honneur du roi*. Sorti de là, il ne se gênait pas pour donner, par des indiscrétions dédaigneuses, matière aux railleries des frondeurs de Versailles et de Paris et tourner en ridicule l'étrange attitude qu'on laissait prendre aux agens hollandais en les traînant à la suite de la cour pour suivre des négociations qui ne finissaient pas.

Fatigué de cette opposition qui, partant de son intérieur, faisait comme un bourdonnement importun à ses oreilles, d'Argenson eut la pensée de dépêcher lui-même à La Haye un agent secret chargé de vérifier si, comme l'affirmait toujours La Ville, le parti pacifique de Hollande nous leurrait de promesses aussi peu sincères que peu efficaces. Il ne se vante pas, dans ses mémoires, du choix qu'il fit pour cette mission délicate. Le marquis de Puisieulx (c'était le nom de l'envoyé désigné) appartenait bien à une de ces familles de secrétaires d'état où les traditions politiques et administratives étaient héréditaires, car il était petit-neveu de Brulart de Sillery, le chancelier d'Henri IV; mais il était dénué (c'est d'Argenson qui l'affirme) de tout mérite personnel. Pendant trois ans qu'il avait occupé le poste d'ambassadeur à Naples, il n'avait fait preuve d'aucun talent : « nul génie, des idées communes, » tout au plus « un extérieur de sagesse et de réserve » qui dissimulait la médiocrité. Ce qui décida d'Argenson à jeter les yeux sur un sujet de si peu de valeur, c'est (il en convient lui-même) que Puisieulx, revenu de Naples, assez mal dans ses affaires, s'était en quelque sorte mis à sa discrétion, suppliant d'être replacé, mais ne voulant l'être que par un chef digne de son estime. — « C'est à cause de moi, disait-il, à cause du respect qu'il me portait, qu'il voulait servir, et non sous tout autre ministre... Je trouvais à cet homme assez de sagesse pour penser qu'il ne gâterait rien à une ambassade aisée, et surtout qu'il y apporterait de la docilité. »

Le roi, à qui il fallut bien en parler, ne fut pas, malgré son goût pour les opérations secrètes, aussi aisément persuadé que la mission fût aisée, ni qu'il suffît de la docilité pour la remplir. Il faisait peu de cas de l'homme et espérait peu de l'affaire. — « J'obtins cependant que ma proposition fût exécutée. » — Quand on

songe que, six mois après, Puisieulx était installé au ministère comme successeur de d'Argenson, il faut reconnaître que jamais on ne convint de meilleure grâce de s'être laissé jouer; et tant de bonhomie désarme le critique (1).

La mission ainsi préparée répondit à ce qu'on pouvait en attendre : Puisieulx eut toute la docilité désirée, et, nommé pour avoir plu, n'eut garde de ne pas continuer à plaire. Annoncé, d'ailleurs, par les agens hollandais présens à Versailles comme l'homme de confiance d'un ministre dont ils n'avaient qu'à se louer, il fut reçu avec empressement par les magistrats de La Haye, qui, appartenant tous au parti républicain, faisaient, bien que timidement, des vœux pour la paix. On lui donna de bonnes paroles, qu'il prit ou fit mine de prendre au sérieux. On parut même très heureux de profiter de sa présence pour demander que le maréchal de Saxe mît moins de hâte à démolir les fortifications des villes des Pays-Bas dont il se rendait maître, puisque, la paix étant prochaine, elles étaient destinées à redevenir la barrière de la république. — « Bref, dit encore d'Argenson, il rendit le compte que je voulais pour réparer les impressions qu'avait données l'abbé de La Ville (2). »

Son retour eut pourtant une conséquence que peut-être d'Argenson n'avait pas prévue. Ce fut d'avertir Wassenaer et Gillis que la prolongation de leur séjour à Versailles, dans une complète inaction, n'était vraiment plus possible, puisqu'on en était réduit à traiter en dehors d'eux et en quelque sorte au-dessus de leur tête. Ils tentèrent donc un sérieux effort pour obtenir du cabinet britannique, qu'au moins en apparence la négociation fît un pas, et, à force d'instances, ils eurent permission d'offrir qu'une conférence fût ouverte dans une ville neutre, où un plénipotentiaire anglais, venant se joindre à eux, interviendrait directement dans les transactions à débattre. A défaut d'autre avantage, sa présence aurait toujours celui d'épargner les allées et venues de messagers à travers la mer, et la longue attente des réponses.

D'Argenson accepta la proposition ; il croit que ce fut une *faute d'État* et se la reproche dans ses mémoires : il aurait dû penser, dit-il, que la présence d'un agent anglais rendrait les Hollandais moins accommodans. A mon sens, il s'accuse à tort. La vraie faute, c'était d'avoir permis aux envoyés d'un petit état, qu'on tenait à discrétion, de s'ériger en médiateurs de la paix européenne. C'était celle-là qu'il n'était plus temps de réparer. Mais, une fois qu'elle était commise, la Hollande ne pouvant servir que de porte-parole à l'Angle-

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 345-348.

(2) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, I, c. Voir dans la correspondance de Hollande, juin 1746, les lettres de Puisieulx pendant sa mission secrète. — (Ministère des affaires étrangères.)

terre, mieux valait mettre bas les masques et causer, à visage découvert, avec un interlocuteur qu'on pouvait interroger et qui pouvait répondre.

La concession du gouvernement anglais, d'ailleurs, n'était qu'apparente, car si quelques-uns des ministres britanniques désiraient la paix, pour mettre fin à des dépenses très onéreuses, le roi lui-même y était moins disposé que jamais, et on ne lui arracha son consentement qu'à la condition de lui laisser prendre, par le choix du commissaire, toute garantie qu'on ne le mènerait dans la voie pacifique, ni plus vite, ni plus loin, qu'il ne voudrait. C'est ce que le premier ministre Pelham expliquait clairement à un de ses amis. — « Nous allons nommer, écrit-il, un plénipotentiaire pour le congrès secret qui doit se tenir à Breda, ou dans toute autre ville neutre. Je vous ai dit, je crois, qu'on ne trouvera personne qui, sachant de quoi il s'agit, se soucie de cette mission. Je disais vrai : puisque celui à qui on songe pour la remplir est lord Sandwich. Le roi le trouve à son gré, et le motif à mes yeux de cette préférence, c'est qu'il le sait décidé à ne jamais céder sur le Cap-Breton, et le roi n'ignore pas que, sans cela, il n'y a pas de paix possible. De plus, il pense que, comme lord Sandwich est un jeune homme sans expérience dans les affaires, il semblera naturel de ne lui donner aucune instruction définitive, ce qui l'obligera à ne rien accepter qu'*ad referendum,* et Sa Majesté sera ainsi en liberté de dire *non* à tout ce qui ne conviendra pas soit à son intérêt, soit à son humeur. Sandwich fera sûrement du mieux qu'il pourra ; mais si nous n'allons pas plus droit chemin nous-mêmes, on aurait beau envoyer un ange, il n'aboutira à rien (1). »

Ce fut, en effet, Breda (comme l'indiquait le ministre anglais) qui fut choisi pour le lieu du rendez-vous : la ville était bien en territoire hollandais, mais la Hollande, nominalement au moins, était toujours réputée neutre. Puisieulx fut désigné pour s'y rendre. Confident des sentimens de d'Argenson et choisi pour les seconder, il devait, semble-t-il, y porter des intentions plus sincères que le commissaire anglais. Mais pendant les quelques semaines nécessaires pour préparer sa mission, l'habile homme qui cachait, sous un extérieur humble, beaucoup de savoir faire, d'esprit et d'entregent, avait eu le temps de prendre langue à la cour. Les frères Paris, qu'il connaissait, l'introduisirent dans ce que d'Argenson appelle les *détours du sérail*, c'est-à-dire probablement chez Mme de Pompadour, où son *jésuitisme* et son *patelinage* (c'est toujours d'Argenson qui parle) furent goûtés. Il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que, pour arriver à l'oreille du roi, il y avait des chemins cou-

(1) Pelham à Walpole 29 juillet 1746. — *Pelham administration*, t. I, p. 332.

verts plus directs que ceux qui partaient du cabinet de son ministre. Il eut l'art de se faire demander des mémoires sur l'état général des affaires dont (pour ne pas être pris en flagrant delit d'intrigue) il avait soin de remettre parfois le double au ministère. Bref, quand son nom fut prononcé au conseil, le roi, qui avait fait tant de difficultés la première fois, n'en éleva cette fois aucune. C'était une surprise qui aurait dû servir d'avertissement (1).

Les instructions qu'on donna à Puisieulx, passablement confuses et, jusqu'à un certain point, même contradictoires, furent de nature à lui laisser toute liberté de se comporter suivant ce qu'il jugerait convenable dans l'intérêt de ses vues personnelles : — « Sa Majesté, disait la dépêche, approuve que dans la négociation qui vous est confiée, vous montriez toute la dignité, et, s'il était besoin, toute la hauteur convenable aux circonstances où nous nous trouvons, mais que vous deviez éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait rompre la négociation ; car on ne manquerait pas de faire tomber sur nous tout le démérite d'une pareille rupture ; elle répandrait bien de la douleur et de la consternation dans le public, qui fonde sur le succès de vos conférences l'espoir dont il se flatte d'une paix prochaine... Il faut faire observer aux Anglais et aux Hollandais que les succès des Autrichiens en Italie sont bien compensés par le progrès de nos conquêtes dans les Pays-Bas, avec cette différence que nous avons perdu en Italie ce que nous y avions déjà gagné et que nous demeurons en possession du comté de Nice et de la Savoie, au lieu que la reine de Hongrie, qui a perdu la Flandre, le Brabant et le Hainaut, n'a pas pris sur nous un pouce de terrain... Mais encore une fois, quelles que puissent être les réponses et les propositions des ministres d'Angleterre et de Hollande, ne rompez point la conférence ; paraissez occupé du soin d'imaginer des expédiens, faites entendre que vous en rendrez compte au roi, que vous demanderez de nouvelles instructions et des ordres ultérieurs à Sa Majesté... Enfin, faites usage de tous vos talens et de toute votre dextérité pour bien constater aux yeux du public que, si malheureusement la négociation échoue, on ne saurait l'attribuer qu'à nos ennemis et à leur envie de perpétuer la guerre. » — Il était clair qu'avec le mélange difficile à concilier de hauteur et de patience qui lui était commandé, le négociateur restait libre de hausser ou de baisser le ton, de presser le pas, ou de tout arrêter, suivant que, informé de l'état des esprits à Versailles, il lui conviendrait de faire accuser son ministre de trop de raideur ou de trop de faiblesse (2).

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p.

(2) D'Argenson à Puisieulx, 24 septembre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

Les occasions ne lui manquèrent pas longtemps, d'ailleurs, pour trouver, même sans avoir de peine à prendre, des complications qui lui permissent de pêcher en eau trouble. Les commissaires ne furent pas plus tôt réunis, qu'avant même qu'ils eussent commencé à causer, on s'aperçut qu'on n'était nullement d'accord sur le caractère de l'entretien qui allait s'engager entre eux. Dans la pensée du gouvernement français, ce devait être une conversation dans laquelle on essaierait de s'entendre à trois sur des bases préliminaires qui n'auraient rien de définitif, et que chacun aurait à proposer ensuite, à l'approbation de ses associés. Il s'agissait uniquement de chercher un terrain d'accord où la France tenterait d'amener l'Espagne, tandis que l'Angleterre et la Hollande s'efforceraient d'y faire arriver l'Autriche et la Sardaigne. On éviterait de la sorte de mettre tout de suite tous les intérêts contraires en présence et toutes les prétentions aux prises. Simple échange d'idées, en un mot, ne ressemblant en rien à un congrès où chacun, arrivant avec des instructions précises et des pouvoirs limités, se place tout de suite sur la défensive, et où les discussions sont d'autant plus vives que les résolutions, une fois prises, deviendraient obligatoires et feraient loi dans les relations internationales.

Du premier mot que dit lord Sandwich, on s'aperçut combien on était loin de compte. L'Anglais déclara, en effet, tout de suite qu'il n'ouvrirait pas la bouche jusqu'à la venue des représentans autrichiens et sardes, qui devaient arriver d'un moment à l'autre, puisqu'ils étaient déjà désignés, et il les nomma : c'étaient le comte d'Harrach à Vienne et le comte de Chavannes à Turin. Surprise et confusion générales ; et comme Puisieulx se récriait : — « Mais c'est chose convenue, ajouta Sandwich, et la Hollande sait parfaitement que, sans cette condition, je ne me serais pas mis en route. » — L'embarras des Hollandais, vers qui Puisieulx se retournait plus ému que jamais, devint extrême. — « Aux reproches sanglans que je leur fis, dit-il, de cette manœuvre cachée, ils s'en défendirent comme beau meurtre, et se donnèrent au diable de savoir qui l'a faite, mais ils n'en ajoutèrent pas moins timidement que, si on voulait bien admettre le ministre de Marie-Thérèse, ils se faisaient forts de tout terminer en vingt-quatre heures. » Vérification faite, on découvrit, ou on fit semblant de croire, que le malentendu venait du fait du pensionnaire Van der Heim qui, averti des exigences du gouvernement anglais, n'en avait pas donné avis pour ne pas empêcher l'ouverture de la conférence. Van der Heim, venant de mourir subitement, n'était plus là pour réclamer, et on mit la faute sur son compte (1).

(1) Puisieulx à d'Argenson, 3 octobre 1746. (*Correspondance de Hollande.* Ministère

Mais, l'envoyé anglais n'en maintenant pas moins son exigence, il fallut en prévenir le cabinet français et attendre de savoir ce qu'il en penserait. La réponse de d'Argenson porta l'empreinte de toute l'honnêteté de son âme : d'une part, l'indignation causée par une manœuvre déloyale ; de l'autre, la crainte, en s'abandonnant à ce sentiment, de briser tout de suite le dernier fil d'une négociation d'où pouvait dépendre la fin des maux de la guerre. On ne pouvait, suivant lui, qualifier trop sévèrement une conduite inattendue qui n'était ni *décente, ni honnête,* et la nomination de l'envoyé autrichien dont on ne nous avait pas même prévenu était une véritable insulte. — « Aussi, monsieur, c'est par un ordre formel et précis de Sa Majesté, que je vous répète ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander de vous opposer absolument à l'intervention de tout plénipotentiaire autrichien et piémontais à vos conférences, et s'il en vient, de n'avoir aucun rapport avec eux. Je connais trop, ajoutait-il tout de suite, votre sagesse et votre habileté, pour ne pas être persuadé que vous tiendrez dans cette conjoncture intéressante une contenance de dignité et de modération... et je ne dois pas oublier de vous rappeler que, tout en continuant de vous expliquer et de vous conduire avec noblesse et fermeté, vous devez toujours éviter avec grand soin de rompre la négociation (1). »

La nuance indiquée par d'Argenson eût peut-être été difficile à trouver, mais Puisieulx, à dire le vrai, ne prit même pas la peine de la chercher. Avant de recevoir cette instruction à double face, il avait pris une attitude de dignité offensée et de hauteur railleuse dont il lui eût été difficile de descendre. Resté en relations quotidiennes avec les agens hollandais, cet homme si doux la veille et presque caressant, ne leur ménageait plus ni les soupçons injurieux, ni les expressions blessantes. Au moindre incident, il jetait feu et flamme : un de ses courriers s'étant laissé surprendre et arrêter en territoire hollandais par un détachement autrichien, il exigeait des excuses et des réparations publiques, et comme Gillis, nommé pensionnaire en place de Van der Heim, lui promettait de rendre le messager sain et sauf et le paquet intact : — « Par Dieu, lui ai-je dit, il s'agit bien de mon courrier, toutes les troupes de votre république qui sont dans les mains de mon maître m'en répondent, mais je viens vous déclarer que le roi, en m'envoyant

des affaires étrangères.) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 4 et 9. — C'est d'Argenson qui accuse Van der Heim de ce qu'il appelle une *friponnerie*. Les dépêches anglaises établissent très nettement, au contraire, que la résolution de demander l'admission des agens autrichiens et sardes à la conférence fut prise par tous les magistrats hollandais (Gillis en particulier) après de longues hésitations et sur la demande expresse de lord Sandwich après son arrivée à La Haye.

(1) D'Argenson à Puisieulx, 16 octobre 1746.

ici, par un excès de complaisance et de son amour pour la paix, n'a pas prétendu me mettre dans une prison, ni rendre son ministre le jouet de deux particuliers de la province de Hollande. Au reste, quand vous voudrez savoir ce que je pense, je vous le dirai en face, sans qu'il soit besoin pour vous d'arrêter mes courriers... Parvenez à déchiffrer ma lettre et vous verrez que vous ne me trompez pas autant que vous vous en flattez... Je me suis séparé en disant derechef que, quand je tiendrai de nouveau des conférences, ce serait dans une cité libre et non dans une prison, et je l'ai laissé confus et consterné. » — « C'est un bon homme, ajoutait-il en parlant de Gillis, mais fait pour gouverner la Hollande comme moi pour régir le genre humain. »

Avec l'envoyé anglais, son dédain, plus contenu, ne s'exprimait pas d'une façon moins désobligeante. Il lui laissait voir clairement qu'il ne prenait au sérieux, ni sa mission, ni même sa personne. — « Les Anglais, écrivait-il, n'ont nulle envie de finir cette affaire-ci : le choix du ministre en est une preuve non équivoque ; c'est un blanc-bec qui réunit l'esprit des belles-lettres à peu d'expérience et beaucoup de pédanterie. Je l'ai entretenu avant-hier deux grandes heures tout à l'aise, et il ne me parla de rien du tout. Si je reste ici et que je démêle avec le temps qu'il vaille la peine d'être attaqué, je le tâterai... » — Et deux jours après : « On ne fera rien par le canal d'un jeune homme comme lord Sandwich. Je l'ai tâté et retourné en tout sens pendant deux heures, sa phrase à tout ce que je lui disais était de me répondre d'un air froid et embarrassé que son maître voulait la paix. — Oui, mylord, lui répliquai-je impatienté, il la veut avec l'Espagne et non avec nous, et tant que votre maître aura l'espérance de conclure quelque chose à Lisbonne, il vous fera jouer ici le rôle d'un soliveau ; mais quand il aura perdu cet espoir, et je compte qu'il le perdra bientôt, il vous donnera ordre de me parler, et en une heure de temps, nous en ferons plus qu'en deux heures avec ces docteurs-ci. »

Même scène et plus vive encore avec les trois commissaires réunis. — « Ce triumvirat m'ayant répété plusieurs fois que leurs maîtres désiraient ardemment la paix et que toute l'Europe en était pleinement persuadée, je leur fis un éclat de rire en leur demandant s'il y avait deux continens qui portassent le même nom, parce que l'Europe que je connaissais avait annoncé plusieurs semaines à l'avance que le ministre d'Angleterre accrocherait la négociation à la première conférence et qu'elle n'avait pas mal rencontré. »

La nouvelle de la victoire de Raucoux, arrivée sur ces entrefaites, ne fit qu'encourager le ministre français à le prendre de plus haut encore. Il eut d'abord une vive altercation avec lord Sandwich sur l'issue de cette journée. — « Mylord, lui ai-je dit enfin, avez-vous

oui ou non passé la Meuse? — Et sur ce qu'il me répliqua qu'il le croyait : « Eh bien! lui ai-je dit, tenez que vous êtes battus, car nous avons ce que nous voulions. » — Et quelques jours après, comme Wassenaer faisait des réflexions d'une sympathie hypocrite sur les malheurs des armées françaises : — « Vous avez bien raison, lui ai-je dit, car si la reine de Hongrie venait à enlever le royaume de Naples, nous nous en dédommagerions aux dépens de la république... Enfin, il est temps de se décider : il faut que vous fassiez faire la paix ou que vous soyez notre ennemi. Si vous choisissez le premier parti, vous acquerrez pour ami le plus puissant allié de l'Europe : si vous prenez le second, il faut que vous nous détruisiez ou que vous payiez tôt ou tard les désastres de l'Italie. Il m'a répondu en haussant les épaules : — Quel avenir ! — et il s'en est allé (1). » — Enfin, avec d'Argenson lui-même, il résumait en ces termes l'état de la négociation : — « Les Hollandais veulent la paix et ne la feront pas, les Anglais n'en veulent pas, mais la feraient peut-être. La reine de Hongrie la fuit et la craint et entraîne ses alliés. »

Rien n'était moins dans le caractère et dans les intentions de d'Argenson que cette manière de mener une négociation, le fouet levé et tambour battant ; il ne reconnaissait plus l'agent naguère si complaisant et ne comprenait rien à cette ardeur subite de tempérament : — « M. de Puisieulx, dit-il, eut une tout autre conduite à Breda qu'il n'avait eue à La Haye,.. autant il avait réussi à ce dernier emploi par la docilité, autant il se montra à Breda d'une suffisance stupide et atrabilaire. Il voyait tout en noir et faisait des remontrances sur tout ce que je lui prescrivais,.. je l'attribuais à sa mauvaise santé... — On admirait, ajoute-t-il, ses dépêches au conseil. » — Il y avait donc une explication plus simple : c'est que ce n'était plus à lui que Puisieulx songeait à plaire.

Menée pourtant d'un tel train, la négociation ne pouvait tarder à être rompue, et pour éviter cet éclat, d'Argenson, voyant que Puisieulx, ou ne trouvait pas, ou ne lui proposait aucun expédient, en chercha un dans sa propre imagination, et voici celui dont il s'avisa. On ne s'opposerait pas à l'arrivée des plénipotentiaires autrichiens et piémontais, puisque aussi bien ils étaient en chemin et qu'il n'y avait pas moyen de les arrêter : mais on ne les admettrait pas non plus à la conférence, on les laisserait en quelque sorte à la porte, ne prenant pas part aux délibérations et ne communiquant qu'avec

(1) Puisieulx à d'Argenson, 7, 9, 13, 17, 22 et 30 octobre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Les correspondances relatives aux conférences de Breda et au congrès d'Aix-la-Chapelle sont classées dans les volumes de la *Correspondance de Hollande.*

les agens anglais et hollandais, qui leur soumettraient les propositions et se feraient l'interprète de leurs demandes et de leurs réponses. Ordre fut donné à Puisieulx d'employer « les insinuations et les moyens qu'il jugerait convenables pour faire goûter » ce parti mitoyen « et s'il ne croyait pas pouvoir le proposer expressément « d'en faire naître le goût et le désir. » D'Argenson faisait savoir en même temps qu'il allait engager l'Espagne à envoyer de son côté un ministre qui consentirait, lui aussi, à se tenir derrière le rideau, n'ayant de rapport qu'avec la France et observant la même réserve que ses collègues d'Autriche et du Piémont. On aurait ainsi une négociation en partie double dont l'une se passerait sur la scène et l'autre dans les coulisses (1).

Puisieulx, on le conçoit, ne goûta que médiocrement cet arrangement bâtard, et, tout en promettant de s'y prêter, en fit ressortir, sans se gêner, l'impuissance et le ridicule. Pour commencer, était-on sûr que la fierté castillane se prêtât au rôle qu'on voudrait faire jouer au ministre d'Espagne? Puis il voyait déjà arriver toutes les autres puissances d'Europe, la Prusse, la Russie, Gênes, Modène, venant sans qu'on pût leur reprocher un excès de curiosité, frapper elles aussi à la porte pour savoir, heure par heure, ce qu'on allait dire et faire. Ce serait un véritable congrès, moins les garanties d'une assemblée régulière : — « Vous prendrez, monsieur, disait-il, de toutes ces réflexions peu agréables celles qui vous paraîtront mériter quelque attention. Il est de mon devoir d'exposer la vérité aux yeux du roi et de son ministre. Si je me trompe et que je voie la chose trop en noir, Sa Majesté est plus en état que personne d'en juger (2). »

Tout en riant sous cape, il trouva pourtant manière de faire agréer la proposition aux Hollandais, aussi craintifs que le ministre français de tout ce qui pouvait brusquer la rupture. Mais restait à obtenir l'assentiment, — non pas de d'Harrach et de Chavannes eux-mêmes, déjà arrivés à La Haye, qui ne pouvaient modifier, sans nouvelles instructions, l'attitude qui leur était prescrite, — mais de leurs cours, qui n'avaient rien prévu de pareil. D'Argenson, de son côté, avait besoin de quelque délai pour faire entrer le cabinet espagnol dans une pensée qui ne pouvait lui plaire. La conférence se trouva donc suspendue de fait, et lord Sandwich ayant transféré en attendant son domicile à La Haye, où il retrouvait le duc de Cumberland et tous les généraux alliés qui y tenaient conseil, Puisieulx

(1) D'Argenson à Puisieulx, 30 octobre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Puisieux à d'Argenson, 26 novembre 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Conférences de Breda. — Ministère des affaires étrangères.)

se trouva seul à Breda dans une situation très gauche dont il ne craignait pas de faire ressortir l'inconvenance.

S'il eût écouté d'Argenson, il eût fait lui-même le voyage de La Haye pour y entrer dans des conversations privées, soit avec les diplomates, soit avec les magistrats, *sonder les esprits* et faire des *ouvertures*. Mais au premier mot qui lui fut dit de ce déplacement, il s'exprima sur une telle idée dans des termes plus insolens que s'il y eût répondu par l'annonce d'une désobéissance formelle : — « J'irai à La Haye, puisque vous le voulez, quand le ministre d'Espagne y sera arrivé,.. mais permettez-moi de vous demander à quel titre et comment je pourrai y paraître dans un temps où vous avez tout à craindre des désagrémens qu'on pourra chercher à donner au ministre du roi, qui, dans la règle, n'est hors de Breda qu'un homme de condition... Je ferai ce que vous voudrez et je tâcherai de jeter un voile de gaze sur tout ce que j'envisage qui pourrait arriver... Au reste, je ne ferai pas ce voyage de sitôt. Je me donnerais bien de garde de débarquer à La Haye tant que M. le duc de Cumberland y sera et dans un moment où ce prince, à la tête de ses officiers généraux, et des ministres des alliés, forme une espèce de conseil pour les opérations militaires. Toutes les rues de La Haye en retentissent d'avance et toute la crédulité populaire regarde déjà cette époque comme l'humiliation de la France. Il faut laisser passer cette crise, et si d'ici là les adversaires font quelque démarche qui marque au moins des attentions et des ménagemens pour le roi, je saisirai cet instant pour mettre un peu plus de douceur dans les miennes. Il ne faut pas vous flatter, monsieur, de rattraper à La Haye le terrain qu'on y a perdu. Ce temps n'est pas propre à le reprendre. Je ne hasarderais pas de vous dire aussi librement mon sentiment si je croyais, en consultant ma personne et la dignité du roi (puisque je suis son ministre), pouvoir parvenir au grand objet de la pacification; mais j'avoue que je ne puis consentir à m'aller prostituer en pure perte, persuadé que rien n'est plus dangereux que le ridicule et le discrédit (1). »

Je soupçonne fort que Puisieulx ne tenait pas essentiellement à abréger les délais qui ajournaient indéfiniment la réunion de la conférence, informé qu'il était de ce qui se préparait à Versailles et attendant l'issue d'une crise intérieure dont le résultat l'intéressait bien davantage. Les choses marchaient en effet, le travail poursuivi contre d'Argenson était poussé avec activité : ses ennemis, tous réunis, s'apprêtaient à frapper le dernier coup, et il leur en fournis-

(1) Puisieulx à d'Argenson, 17 décembre 1746.

sait lui-même l'occasion par l'envoi de l'ambassade extraordinaire dont il avait pris tant de soin à organiser les préparatifs.

II.

En réalité (on n'allait pas tarder à le voir), le malentendu le plus complet existait entre les deux cabinets saxon et français sur le parti que l'un et l'autre entendaient tirer de cette alliance princière, objet de deux négociations, l'une officielle et l'autre secrète. Dans la pensée de d'Argenson, le rapprochement des deux familles royales, naguère ennemies, ne devait être que le préliminaire d'une autre réconciliation qui lui tenait presque autant au cœur : c'était celle d'Auguste III et de Frédéric. Le rétablissement de relations intimes entre les deux voisins était l'idée fixe de d'Argenson, recommandée à ses agens, dans toutes ses instructions, l'un de ses rêves, en un mot, et de tous peut-être le plus impossible à réaliser dans la circonstance et avec les caractères donnés. Auguste, au contraire, et plus encore Brühl, son tout-puissant favori, persuadés l'un et l'autre (et ils n'avaient pas tort) que Frédéric leur portait une haine mêlée de dédain qui ne pardonnerait pas, ne se souciaient nullement de courir après une amitié qu'ils ne se flattaient pas d'obtenir. Toujours inquiets d'être atteints par quelques traits nouveaux d'une ambition remuante qui ne laissait personne en repos, ils se rapprochaient, au contraire, de plus en plus de l'Autriche et de la Russie avec qui ils venaient de conclure un nouveau traité d'alliance défensive dont les dispositions étaient plus étroites encore que les précédentes. Le rêve de Brühl (car lui aussi rêvait éveillé), c'était, après s'être porté médiateur entre Louis XV et Marie-Thérèse, d'entraîner plus tard la France dans une coalition nouvelle contre la Prusse. C'est à quoi il avait travaillé et cru réussir l'année précédente, dans cette négociation engagée à la veille de la paix de Dresde, qui en aurait prévenu peut-être les humiliantes conditions et qui n'avait manqué que par la mauvaise volonté de d'Argenson et l'obstination du ministre français à rester fidèle à tout ce qui venait de Berlin.

Quelle meilleure occasion pour renouer la trame rompue que l'arrivée d'un ambassadeur extraordinaire de Louis XV, porteur d'une mission toute de concorde et de paix ! Mais la condition était d'écarter l'obstacle qui l'avait fait manquer une première fois, et cet obstacle s'appelait d'Argenson. En un mot, entre deux ministres qui cherchaient à exploiter l'alliance nouvelle dans deux sens contraires : l'un tirant à gauche et l'autre à droite, l'un vers la Prusse et l'autre vers l'Autriche, l'accord et même la vie commune

n'étaient pas possibles. L'un ou l'autre devait être sacrifié, et Brühl, passé maître en fait d'intrigue et plus solide dans sa situation que ne l'était d'Argenson, avait résolu que ce ne serait pas lui.

La divergence se vit tout d'abord, quand il s'agit de faire partir le duc de Richelieu et sa suite. Tout était déjà arrangé autour de d'Argenson pour que le duc, avant de paraître à Dresde, commençât par aller toucher barre à Berlin. Il devait s'y rendre en compagnie du jeune marquis de Paulmy et en repartir avec de bonnes paroles, et, s'il était possible, un commencement de liaison entre la cour de Saxe et de Prusse. Ils y arriveraient l'un et l'autre, d'ailleurs, annoncés et recommandés par Voltaire qui avait l'air de faire de cette ambassade son affaire personnelle : — Très magnifique ambassadeur, écrivait le poète :

De votre petite maison
A tant de belles destinée,
Vous allez chez le roi saxon
Rendre hommage au dieu d'hyménée.
Vous, cet aimable Richelieu
Qui, né pour un autre mystère,
Avez souvent battu ce dieu
Avec les armes de son frère.
Revenez cher à tous les deux,
Ramenez la paix avec eux
Ainsi que vous eûtes la gloire,
Aux campagnes de Fontenoy,
De ramener aux pieds du roi
Les étendards de la victoire.

Et se servant d'une similitude que pouvait seule faire excuser la licence poétique, il comparait le galant Richelieu, devenu témoin officiel d'un mariage, à ces femmes de mœurs faciles « qui, à certains jours de leur existence, éprouvent le besoin de régulariser leur état dans ce monde par une alliance légitime. »

Averti du caractère que ces effusions de l'entourage ministériel donnaient à la mission de l'envoyé de Louis XV, le ministre de Saxe s'empressa d'y mettre un terme. Il aurait bien voulu, et c'était le désir du roi de Pologne lui-même, que le duc ne partît pas, et qu'on se dispensât d'envoyer un ambassadeur extraordinaire qui ne pouvait manquer de causer beaucoup de dépenses à une cour déjà très obérée. Mais n'ayant pu obtenir de Louis XV qu'on ne rendît pas à la nouvelle dauphine les honneurs faits à la précédente, on se borna à faire changer le caractère de la mission.

« Ayant appris sous main, écrit le comte de Loos au comte de Brühl, que M. de Voltaire et Mme du Châtelet, avec lesquels le duc

est extrêmement lié, lui avaient mis dans l'esprit qu'il ferait bien de profiter de son voisinage de Berlin pour se faire connaître au ro de Prusse en se faisant donner quelque commission pour ce prince, tendant à réunir les cours de Dresde et de Berlin... j'ai tâché de détourner ce projet, ayant fait insinuer par mes canaux au marquis d'Argenson que je ne croyais pas que ce voyage pût être agréable au roi notre maître... et j'ai si bien réussi dans mes représentations que j'ai lieu de me flatter qu'on n'y pensera plus (1). »

Frédéric, à qui la visite avait été annoncée, exprima poliment à Voltaire lui-même son regret d'avoir à y renoncer. — « Le marquis de Paulmy, écrivit-il, sera reçu comme le fils d'un ministre français que j'estime et comme un nourrisson du Parnasse, accrédité par Apollon même. Je suis bien fâché que le duc de Richelieu ne le conduise pas à Berlin : il a la réputation de réunir mieux qu'homme de France, les talens de l'esprit et de l'érudition aux charmes et à l'illusion de la politique. C'est le modèle le plus avantageux à la nation française que son maître ait pu choisir pour cette ambassade : un homme de tout pays, citoyen de tous les lieux, et qui aura dans tous les siècles les mêmes suffrages que lui accordent la France et l'Europe entière. Je suis accoutumé à me passer de bien des agrémens dans la vie : j'en supporterai plus facilement la privation de la bonne compagnie dont les gazettes nous avaient annoncé la venue (2). » Et pour comble de bonne grâce, il envoyait lui-même à Dresde, sous prétexte de féliciter Auguste du mariage de sa fille, mais en réalité pour faire en son nom à Richelieu les honneurs de l'Allemagne, un de ses chambellans dont la venue devait lui être particulièrement agréable ; car ce n'était autre que le marquis d'Argens, ce Français émigré, familier de la coterie de Voltaire et de Mme du Châtelet, qui avait dû quitter sa patrie pour avoir exprimé trop hardiment, dans quelques écrits, les sentimens de libre pensée dont, entre le châtelain et les visiteurs de Cirey, on ne s'entretenait encore qu'à demi-voix. Rien de plus aimable assurément que ce soin de faire trouver un Parisien, à plus de deux cents lieues de chez lui, en pays de connaissance. Cette attention délicate n'avait-elle pourtant d'autre but que de lui complaire? D'Argens, attaché aux pas de Richelieu, n'était-il pas au fond aussi bien chargé de le surveiller que de le complimenter?.. C'est possible : de la part de Frédéric, amitiés, politesses, tout était suspect, parce que lui-même, l'esprit toujours en éveil, tenait tout le monde en suspicion (3).

(1) Le comte de Loos au comte de Brühl, 9 novembre 1746. (Archives de Dresde.)

(2) Frédéric à Voltaire, 18 décembre 1746. (Correspondance générale.)

(3) *Correspondance de Prusse*, décembre 1746 et premiers jours de janvier 1747. — (Ministère des affaires étrangères.) — On a lieu d'être surpris que M. Droysen ait

En tout cas, si ce n'était pas l'envoyé extraordinaire, d'Argens, c'était le ministre accrédité à Dresde, le conseiller de Klingræff, qui était chargé de veiller de près aux faits et gestes de Richelieu. « Je ne connais pas personnellement, lui écrivait le roi, le duc de Richelieu, mais je crains fort les algarades françaises... Voici la conduite que vous devez tenir avec lui : dès qu'il sera arrivé et que vous lui aurez fait les politesses ordinaires, vous devez pénétrer d'abord si c'est un homme capable à prendre conseil de vous, ou s'il est fier, présomptueux et indocile eu égard (*sic*) de conseils d'autrui. Au second cas, vous devez vous conduire bien prudemment avec lui, et observer tous les pas que vous ferez avec lui pour ne pas être mêlé à ses brouilleries. Mais en cas que ce soit un bon naturel, capable à suivre les bons conseils, vous devez agir fort honnêtement avec lui, et le mettre au fait de toutes les circonstances de la cour où vous êtes, afin qu'il ne risque pas de faire quelque faux pas ou démarche fausse. Vous devez même lui dire que c'est par un ordre exprès que je vous avais donné d'agir très confidemment envers lui, et d'aller en tout de concert avec lui. Au surplus, vous ne manquerez pas d'être bien alerte sur tout ce qu'on fera avec lui et de me faire des rapports assez détaillés et exacts (1). »

C'était déjà beaucoup de soustraire l'envoyé extraordinaire de Louis XV aux caresses de Frédéric, auxquelles un ami de Voltaire n'aurait été que trop sensible : pouvait-on faire quelque chose de plus, et le tournant en sens opposé, faire servir cette mission d'apparat à entamer avec la cour de Vienne une négociation dont celle de Dresde serait l'intermédiaire? Rien n'était impossible, suivant le comte de Loos, pourvu qu'on sût prendre le duc par son côté faible. — « En le flattant, en applaudissant à ses magnificences, écrivait l'envoyé saxon, on le gagne aisément, puisqu'il se pique de passer pour un des plus magnifiques seigneurs du royaume... Les politesses qu'on lui fera feront beaucoup d'impression sur son esprit (2). »

L'opération était délicate pourtant, vu l'intimité du duc avec d'Argenson et la communauté de vues qui semblait exister entre eux. Un seul homme parut propre à tenter l'épreuve : ce fut le maréchal de Saxe, moins sans doute par son influence personnelle (Richelieu se croyait trop près d'être son égal, sinon son supérieur, pour lui témoigner tant de déférence), mais parce que le haut degré de

pris d'Argens pour un secrétaire de l'ambassade de France, envoyé à Richelieu par Valori.

(1) Frédéric à Klingræff, ministre à Dresde, 29 décembre, 1746. — *Pol. corr.*, t. v, p. 277.

(2) Loos à Brühl, 1er décembre 1746. (Archives de Dresde.)

faveur où il était parvenu devait faire voir en lui un homme à ménager par quiconque prétendait rester dans les bonnes grâces de Mme de Pompadour et du roi. Richelieu, on pouvait l'espérer, était bien assez fin courtisan pour que le moindre signe suffît à lui faire comprendre de quel côté la faveur allait incliner, et pas assez gouverné par ses sentimens pour rester fidèle à l'amitié dans la disgrâce.

Le premier pas à faire était d'amener Maurice lui-même à des idées pacifiques et à un projet de réconciliation avec la cour de Vienne. On pouvait douter qu'un homme de guerre dont toute l'importance tenait aux victoires qu'on lui devait déjà et à celles qu'on attendait de lui, fût très pressé de hâter lui-même le terme de ses exploits. Puis les armées autrichiennes lui avaient offert de si faciles triomphes qu'il pouvait renoncer difficilement à porter le dernier coup qui devait les écraser. De plus, depuis ses campagnes d'Allemagne, il était resté en termes plus que médiocres avec le comte de Brühl, à qui il attribuait et avait même plusieurs fois reproché l'attitude hostile prise par le roi son frère envers la France.

L'ouverture à faire était donc assez malaisée. Brühl l'aborda pourtant sans hésiter, prenant pour prétexte d'entrer en correspondance les remercîmens qui étaient dus à Maurice comme à l'heureux négociateur du mariage, mais l'entretenant tout de suite par une adroite flatterie de considérations de haute politique, comme si c'était bien son affaire et qu'il en dût être pleinement au courant. — « La réussite de cette grande affaire, lui écrivit-il, le 6 novembre, a été d'autant plus agréable qu'on a fait la chose généreusement, et sans y attacher de conditions relatives à la politique. L'on n'y perdra rien, vu que tout ce que le roi pourra faire pour complaire aux désirs de Sa Majesté très chrétienne, il le fera sans cela, par amitié pour ce monarque et par tendresse pour la princesse, future dauphine... Si, d'ailleurs, par la quantité des différens intérêts, les conférences de Breda ne veulent point avancer, qu'on nous dise le dernier mot, et qu'on nous laisse le soin de ménager la négociation à la cour de Vienne. Les deux cours une fois d'accord, le reste s'ensuivrait infailliblement. Nous nous y prendrions avec tant de précaution, qu'en cas que, contre notre attente, nous ne puissions pas réussir à souhait, nous ne commettrions la France en rien. Il est d'autant plus à souhaiter qu'on en vienne bientôt à des explications qu'il y a sans cela, si l'affaire traîne, à craindre que l'Angleterre, redoublant d'efforts auprès de la Russie, ne trouve moyen d'émouvoir cette grande machine, ce que nous ne serions pas en état d'empêcher, quelque volonté que nous en eussions... Quant au roi de Prusse, il n'aura rien à craindre tant qu'il restera tranquille, mais la France devrait une bonne fois

ouvrir les yeux sur ce qui regarde ce prince. Rusé comme il est, il flatte de nouveau de toute façon la France, mais l'exemple du passé où il a deux fois fait sa paix particulière, sous les auspices de l'Angleterre, sans se soucier des intérêts de cette couronne, cela ne devrait-il pas lui faire craindre que le roi de Prusse pourrait fort bien, quand la France serait épuisée, lui jouer un nouveau tour, plus sanglant encore que les précédens, en se tournant tout à fait du côté des puissances maritimes et de leurs alliés, par où la France se trouverait fort embarrassée de sa situation, pendant que le roi de Prusse obtiendrait par là la plus forte garantie pour la Silésie et peut-être encore d'autres nouveaux avantages? Or, si ce cas est possible, comme il l'est, pourquoi ne pas le prévenir quand on le peut? Je remets ces faibles réflexions au jugement plus éclairé de Votre Excellence, en ajoutant seulement que, quant à nous, nous avons une fois payé trop cher l'alliance prussienne pour y retourner une seconde fois... Je finis par où j'aurais dû commencer, c'est-à-dire par vous féliciter, monseigneur, des glorieux exploits que vous avez faits dans la dernière campagne, laquelle, après tant de places prises, vous avez encore terminée par une sanglante bataille et une victoire complète. Vous avez travaillé l'été à la guerre de la bonne façon. Tâchez donc d'en faire autant pendant l'hiver pour la paix, et vous mettrez le comble à votre gloire immortelle! »

Et, quelques jours après, sous prétexte de régler certains détails du voyage de la Dauphine, il reprend la plume et complète cette fois tout à fait sa pensée: « Le ministre du roi a ordre de vous communiquer tout, monseigneur,.. et j'espère que Votre Excellence me fera réparation entière sur ma façon de penser. L'ambassadeur extraordinaire qu'on veut nous envoyer nous embarrasse un peu : mais nous tâcherons de l'accommoder le mieux que nous pourrons, si l'affaire n'est pas à changer. Ayant du reste dans ma dernière lettre déjà dit tout ce qu'il y a à dire sur les affaires du temps, je ne puis que m'y rapporter, ajoutant seulement que selon des notions toutes fraîches encore de la cour de Vienne, nos espérances augmentent de pouvoir acheminer les choses à un accommodement, si la France veut bien nous déposer ses sentimens relativement à une paix. Je dois dire en secret que la cour de Vienne accuse MM. d'Argenson et un faux système qu'ils auraient adopté d'être cause qu'on n'en pourrait venir à un accommodement (1). »

Maurice, on l'a déjà bien vu, malgré l'ardeur bouillante qui lui

(1) Le comte de Brühl à Maurice de Saxe, 8, 16 novembre 1746. (Vitzthum, p. 87-94.)

donnait, à certains momens, l'air d'un emportement étourdi, n'était pas homme à se lancer sans réflexion dans une affaire délicate. Les lettres du comte de Brühl le rejoignirent à Versailles, où il était attendu, et fut reçu avec un accueil qu'on s'efforça de rendre aussi brillant que celui de l'année précédente. A la suite de sa première audience, il faisait partir un courrier, chargé d'une expédition qui réglait tous les moindres détails de l'ambassade extraordinaire. Il y joignait lui-même un énorme paquet pour le roi et la reine de Pologne, destiné à aller au-devant de toutes les inquiétudes que de tendres parens pouvaient éprouver à la veille de se séparer d'une fille très aimée. Il y parlait de tout, d'abord du caractère de toutes les personnes de l'intérieur royal avec qui la nouvelle mariée aurait à vivre, — y compris celle qui devait à la beauté et à l'amour la plus grande, bien que la moins légitime des influences, — puis des moindres étiquettes, des robes et des pierreries, des fourrures, de ce qu'on trouverait dans le trousseau et de ce qu'il conviendrait d'apporter; enfin des vains efforts qu'il faisait pour obtenir qu'on laissât à la princesse au moins sa femme de chambre et son confesseur (points sur lesquels, dit-il, j'ai été repoussé à la barricade).

Après tant de pages griffonnées à la hâte, il ne lui restait plus « que quelques instans, écrivait-il à Brühl, pour répondre aux deux lettres dont Votre Excellence m'a honoré, et qui demandent un détail réfléchi. La cour de Vienne pourrait bien ne pas se tromper tout à fait, *Basta!* Je prie Votre Excellence d'être persuadée que je suis avec elle comme on est avec une coquette aimable, on se brouille avec elle souvent, mais on se raccommode et on s'aime toujours... Je vous ai toujours aimé tendrement, et pourrai vous chanter cette chanson de M. le duc d'Orléans :

Reviens, Philis, à cause de tes charmes,
Je ferai grâce à ta légèreté (1). »

Rien n'était plus encourageant, et effectivement la lettre de Brühl était arrivée au bon moment. D'une part, en effet, Maurice revenait très fatigué des entraves qu'on avait mises à l'essor de sa brillante campagne. A aucun prix il ne voulait recommencer dans de pareilles conditions, et il accusait, comme tout le monde, de la gêne qu'il avait subie, la politique indécise de d'Argenson et ses ménagemens pour les bourgeois d'Amsterdam. Son bon sens naturel, d'ailleurs, lui faisait comprendre qu'à tant faire que vouloir

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl, 1er décembre 1746. (Vitzthum, p. 104.)

la paix, il fallait la chercher directement à Vienne, où on pouvait l'obtenir, mais non en Hollande, où on ne ferait jamais qu'en parler : et de là à penser que personne n'en dicterait mieux les conditions que le capitaine vainqueur qui tenait en gage une partie du patrimoine de la maison d'Autriche, il n'y avait déjà pas loin.

Mais à toutes ces considérations d'intérêt public, une autre se mêlait, plus personnelle, et, je le crains bien, plus puissante sur l'esprit du maréchal. Avec quelque honneur qu'il fût accueilli à Versailles, il n'avait pu manquer d'y rencontrer le prince de Conti décoré de son titre de généralissime : sa seule présence lui rappelait la compétition élevée entre eux et l'avantage moral que donnait à son rival un titre qui le mettait hors de pair et comme à la tête de l'armée française. Il savait bien d'où était parti le coup, puisque Mme de Pompadour s'en était confessée à lui-même, et que la prudence seule avait contenu, le premier jour, l'expression de son ressentiment ; mais le trait n'en restait pas moins gravé dans son cœur, et n'osant s'en prendre à l'auteur principal, il faisait retomber volontairement sa colère sur le ministre qui avait signé la malencontreuse ordonnance. A la vérité, le comte d'Argenson et son frère n'étaient guère amis, mais c'était entre eux une querelle domestique peu connue au dehors et surtout à l'armée, et que Maurice pouvait au moins faire semblant d'ignorer. Le nom de d'Argenson n'en sonnait pas moins très mal aux oreilles de Maurice, et il était tout préparé à entrer dans le concert formé pour porter à la position de l'aîné une atteinte qui devait ébranler celle du cadet. D'ailleurs, il n'eût pas fait deux pas à Versailles sans être entouré des ennemis de d'Argenson qui le comblaient de caresses, d'autant plus sensibles pour lui que le ministre, connu par la rudesse de ses manières, était plus sobre de ce genre de témoignages. Dans le nombre et parmi les plus acharnés dans leur haine était, on le sait, le maréchal de Noailles, que Maurice appelait, par plaisanterie, son maître dans l'art de la guerre, mais qui l'était bien en réalité dans l'art de manœuvrer à la cour.

Excité par ces flatteries intéressées, Maurice donna librement carrière à son retentissement, et il faut qu'il ait fait entendre même son irritation aux échos pour que le prudent Luynes ait cru devoir en enregistrer l'expression dans son journal : « Comme M. le maréchal de Saxe avait été bien reçu, dit-il, par le roi, on voulut lui faire compliment sur la manière dont le roi le traitait. Ce compliment ne parut pas le toucher, d'autant plus qu'il était peiné du brevet qu'avait obtenu M. le prince de Conti... Voici à peu près ce qu'il dit dans ce temps à un homme de bonne foi de qui je le sais : — « Le roi me parle, il est vrai, mais il ne me parle pas plus qu'à

Assemate (gentilhomme de la vénerie). Si j'étais actuellement dans la même situation où je me trouvais il y a sept ou huit ans, c'est-à-dire simple courtisan, je n'aurais pas sujet de me plaindre, mais puisqu'il faut parler de soi, si l'on veut examiner ce que j'ai fait depuis la prise de Prague, je crois qu'on pourra dire que j'ai ranimé le courage et la valeur des troupes françaises qui paraissaient un peu endormies. Qu'on les examine à Dettingue et à Fontenoy, et on verra si le même esprit règne dans l'armée. C'est peut-être pour me flatter qu'elles prétendent être invincibles quand je suis à leur tête, mais au moins les ennemis du roi craignent-ils d'être battus lorsque je commande une armée vis-à-vis d'eux. Je sais le respect qui est dû aux princes de la maison de France et je ne m'en écarterai jamais : que le roi les déclare tous généralissimes de ses armées au berceau, je n'ai rien à dire ; mais que M. le prince de Conti ait acquis ce titre en récompense de ses services, je crois avoir droit de me plaindre. Après cela j'aime le roi et je dois exécuter ses ordres : quand il voudra que je marche, il faudra bien marcher, mais dans le fond qu'ai-je à espérer? J'ai plus de bien qu'il ne m'en faut : j'ai tous les honneurs que je puis désirer. Si les affaires de l'état devenaient pressantes à un certain point, je crois pouvoir dire qu'on aura recours à moi. Je souhaite que cette situation malheureuse n'arrive jamais, et qu'on veuille bien me laisser jouir d'un repos dont ma santé a besoin. Je n'ai qu'à perdre; un événement malheureux flétrit les lauriers. On prétend m'avoir l'obligation du mariage de M. le dauphin... Cela n'est pas juste, le roi l'a fait parce que cela lui a convenu, je n'y ai point de mérite (1). »

Des sentimens si peu dissimulés ne pouvaient rester ignorés de ceux qui avaient intérêt, soit à les entretenir, soit à les calmer. Des amis de d'Argenson (du comte, au moins, car le marquis n'en avait guère à la cour) essayèrent bien d'intervenir, et le marquis de Valfons qui était du nombre et qui avait si bien travaillé dans la querelle du comte de Clermont, se vante dans ses *Souvenirs* d'avoir obtenu un succès pacifique du même genre en ménageant au maréchal une entrevue avec le ministre, où une compensation lui fut promise et qui finit en assez bons termes. Mais Valfons convient lui-même que ce ne fut qu'un *replâtrage,* et la plaie était encore très vive, comme on va le voir, dans le cœur de Maurice, quand il dut recevoir la visite que ne pouvait manquer de lui faire l'ambassadeur extraordinaire partant pour Dresde.

Richelieu, contre son ordinaire, était fort ému ce jour-là. Il

(1) Luynes, t. VIII, p. 27, 28.

n'avait pu ignorer que sa mission, au moins dans les conditions où ses amis et lui avaient rêvé qu'elle aurait lieu, avait été mal prise à Dresde et qu'on avait tout fait pour la prévenir. De plus, ayant demandé pour quelle raison le maréchal de Saxe n'était pas chargé lui-même d'aller chercher et ramener sa nièce, on lui avait bien répondu que la qualité d'étranger récemment naturalisé rendait le maréchal peu propre à représenter le roi dans une occasion si solennelle ; mais on lui avait en même temps laissé voir que dans la disposition toujours hostile où était l'Allemagne, la personne d'un ambassadeur français n'était pas toujours sûre d'être respectée et qu'on ne voulait pas exposer le commandant de l'armée à quelque aventure comme celle dont Belle-Isle avait été victime. Cette perspective en soi n'avait rien de rassurant. Maurice n'eut pas de peine à se rendre compte des alarmes de Richelieu. « Il m'est venu voir avant-hier, écrivait-il au comte de Brühl, et m'a conté ses peines. Il m'a dit qu'il s'était chargé de cette commission, pensant qu'elle serait agréable, et qu'il voudrait (maintenant) que les hussards le prissent en chemin pour qu'il n'arrivât pas chez vous. Cela pourrait bien arriver, car on n'a pris aucune précaution pour l'empêcher... J'ai fait ce que j'ai pu pour le tranquilliser et le mettre à l'aise. Je lui ai dit qu'il n'y avait rien contre lui personnellement, mais que, comme c'était une ambassade solennelle, on craignait les prétentions de l'ambassadeur... Hélas! mon Dieu, m'a-t-il répondu, je ne prétends rien, je me suis chargé d'une commission honorable, et que j'ai crue agréable. Je désire de plaire au roi, à M. le comte de Brühl, et à toute la cour, et voilà tout. Je ne suis chargé de rien de plus, et je ne resterai que le temps qu'il faudra pour amener cette princesse tant désirée avec le respect que je dois à Leurs Majestés et au roi mon maître... M. le duc de Richelieu part donc dans l'intention de plaire à la cour et de vous plaire en particulier... Le roi de Prusse avait désiré le voir : il n'a pas voulu y aller pour ne pas sentir le Prussien en vous arrivant... Tout cela ne doit ni vous effaroucher, ni vous déplaire. »

Se mettant tout à fait à l'aise, il laisse voir au comte de Brühl que son parti est pris et qu'il est entré tout à fait dans ses desseins... « Les d'Argenson branlent au manche, comme on dit; celui des affaires étrangères est si bête que le roi en est honteux, celui de la guerre veut faire le généralissime et n'y entend rien. Les tracasseries, les intrigues de cour l'appuient uniquement. Il va à la parade partout et ne fait pas sa besogne, qui est immense, moyennant quoi tout va à la diable. Les affaires ne s'expédient pas, il est noyé par les affaires et ne peut plus se mettre au courant...

il est haï : ses bureaux ne le secondent pas et il se noie dans les crachats, cela me fait rire quelquefois. Le roi, qui est sage et qui a plus de judiciaire qu'eux tous, le voit et ne sait quel parti prendre : car nous avons de la gloire. Pour moi, qui n'ai pour toute arme que le bouclier de la vérité, l'on me craint, le roi m'aime et le public espère en moi... Je vous assure entre nous que, s'ils ne m'avaient pas, ils ne sauraient où donner de la tête. Hommes, argent, rien ne leur fait défaut, *aber sie wissen nicht es einzurichten* (mais ils ne savent pas s'y prendre). Outre cela, la troupe et l'état ont confiance en moi, et cela fait beaucoup pour le maintien intérieur de l'état et la tranquillité de la monarchie. Vous voyez bien que je ne vous boude plus, puisque je vous parle comme cela : direz-vous que je ne vous aime pas? Voilà, dit-il enfin, un tableau de ce pays ici ; il est impossible que cela dure : je ne veux pas me fourrer dans la mêlée, car mon poste est bon et honorable et je ne le quitterai pas. On commence à soupçonner ici M. d'Argenson de ne pas vouloir sincèrement la paix. *C'est un pétard, si on y met le feu, il sautera :* car tout le royaume la veut, le roi, la cour et le clergé. Tous sont persuadés que je la désire, mais si ces messieurs font naître des incidens, je ne puis rien (1). »

Il était impossible de dire plus clairement qu'on ne demandait pas mieux que d'être médiateur de la paix et de se faire, pour y travailler à l'aise, l'exécuteur des d'Argenson, enfin que Richelieu en passerait, sans trop se faire prier, par où on voudrait. Dès lors, le plus simple aurait été d'obtenir du roi la permission d'engager l'affaire directement sans consulter le ministre, puisque, loin qu'on pût compter sur lui pour la faire aboutir, il était convenu qu'il y périrait. Le procédé cependant parut un peu violent à proposer à un ami, et d'ailleurs le comte de Loos, qui avait eu à se louer de d'Argenson dans plus d'une circonstance, voulut qu'on y mît plus de ménagement. Il fut donc résolu qu'on entretiendrait d'Argenson des offres pacifiques de Brühl, afin d'obtenir au moins son assentiment apparent qui, fût-il donné du bout des lèvres, permettrait de faire officiellement des ouvertures, sauf à les pousser ensuite plus vivement par des voies secrètes.

Ce fut Maurice qui se chargea d'abord de *tâter* (c'est son expression) *le ministre ;* mais il fut si mal reçu qu'il vint dire à Loos qu'il n'en avait tiré que des *platitudes*. Loos s'y prit sans doute avec plus d'art, car il réussit à se faire écouter. D'Argenson, tout en se montrant plein de méfiance et de très mauvaise grâce, consentit cependant à laisser le roi de Pologne sonder le terrain à Vienne,

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl, 10 décembre 1746. (Vitzthum, p. 107, 110.)

mais en enfermant d'avance son action dans des conditions qui rendaient vraiment la démarche dérisoire et le succès impossible. Il voulait qu'on prît pour point de départ les articles convenus au printemps précédent avec les Hollandais, et qui portaient en première ligne, on peut s'en souvenir, la cession du grand-duché de Toscane à l'infant. Dans l'état si gravement empiré des affaires d'Italie, c'était aller au-devant d'un refus certain. Mais ce n'était rien encore; il ajoutait que le nouvel arrangement devrait prendre pour bases les répartitions de territoire faites par les traités de Worms et de Dresde, ce qui mettrait ainsi non-seulement les dernières concessions faites à la Sardaigne, mais les conquêtes de la Prusse sous la garantie expresse de la France. Demander à Marie-Thérèse, qui ne pouvait avoir d'autre pensée, en se rapprochant de Louis XV, que de le brouiller avec Frédéric, de commencer par établir une solidarité plus étroite que jamais entre ses ennemis de la veille, c'était vraiment se moquer, et Loos dut avoir quelque peine à garder son sérieux. Mais l'essentiel était d'obtenir que Richelieu fût chargé d'un mandat général, dont on se réservait ensuite de lui faire élargir les termes. Ce point, en définitive, fut obtenu, et le duc put partir, emportant l'acceptation expresse des bons offices d'Auguste III, et comprenant à demi-mot que si, de la part de d'Argenson, cette commission n'était qu'une vaine formalité, elle était prise beaucoup plus au sérieux par des personnages plus puissans qu'un ministre discrédité : assuré, d'ailleurs, qu'une fois mis en règle avec les égards qu'il devait à l'amitié, il était en liberté d'agir dans la mesure que son intérêt lui commanderait (1).

Effectivement, il avait beau emporter, dans ses instructions officielles, l'ordre de tâcher de rompre le *charme fatal* qui attachait Auguste à son ministre, il n'était pas arrivé depuis vingt-quatre heures et avait eu à peine le temps d'être présenté à la princesse dont il allait devenir l'époux par procuration que déjà il était mis avec Brühl sur le pied d'une confidence intime. Du reste, il ne pouvait se tromper sur la nécessité de s'entendre avec ce favori, s'il voulait même être écouté jusqu'au bout dans sa première audience; car Auguste III avait choisi ce moment même pour donner à Brühl, qui jusque-là n'était que simple secrétaire d'État, la dignité de premier ministre, comme pour bien faire voir que rien ne le déciderait à s'en séparer. Aussi l'accord entre l'ambassadeur extraordinaire et le nouveau premier ministre fut-il tout de suite si complet que, dès le 27 décembre, un courrier partait pour Vienne, char-

(1) Le comte de Loos au comte de Brühl, 9, 14 décembre 1746. (Archives de Dresde.)

geant le ministre de Saxe d'entrer, au nom du roi de France, en pourparlers avec Marie-Thérèse. Naturellement, dans ces premiers entretiens, il ne pouvait être question que des communications dont Richelieu était officiellement porteur. « Elles sont bien vagues et bien générales, faisait observer Brühl, et le traité de Dresde, qu'on y veut mêler, peut tout gâter. C'est assez cependant pour commencer la conversation : qu'on nous dise maintenant le dernier mot de la France, et nous nous chargeons de le proposer nous-mêmes. Seulement, il faudrait laisser le roi de Prusse *hors du jeu.*» Richelieu, quoique sachant parfaitement qu'il apportait le dernier mot, sinon du roi, au moins du ministre, et que, sur le second point en particulier, il allait directement contre les intentions de son ami, ne fit nulle difficulté de demander ce complément ou plutôt cette rectification d'instructions. Il s'y serait refusé, d'ailleurs, qu'on se serait passé de lui, car Brühl faisait directement la même demarche par l'intermédiaire du comte de Saxe, à qui il racontait son entretien avec l'ambassadeur extraordinaire, en le priant de tâcher qu'on vît enfin plus clair sur le roi de Prusse et résumant tout par ce mot significatif : « Votre Excellence dit que, pour faire l'accommodement, il faudrait faire *sauter un pétard;* qu'elle veuille donc bien le charger elle-même et l'allumer (1).»

L'accueil fait à Vienne par Marie-Thérèse à l'ouverture du ministre saxon aurait été concerté avec Brühl lui-même que rien n'aurait pu mieux entrer dans ses vues. La démarche trouva l'impératrice assez troublée et plus disposée qu'elle ne l'avait été depuis longtemps à entendre parler d'accommodement. Les dernières victoires de Maurice en Flandre l'avaient vivement émue, et après les échecs réitérés de son beau-frère, le prince de Lorraine, elle ne savait, en vérité, qui opposer à cet invincible adversaire. D'Italie aussi, malgré l'heureuse tournure que ses affaires y avaient dernièrement prise, elle recevait des nouvelles qui l'alarmaient. L'insistance de l'Angleterre l'entraînait, assez malgré elle, dans une agression contre la Provence, tandis qu'elle aurait préféré rester dans la Péninsule avec toutes ses forces pour y conserver et peut-être compléter, par la conquête du royaume de Naples, la grande situation qu'elle y avait reconquise. De plus, le général Braun, croyant lui complaire, avait tellement exagéré à Gênes les rigueurs et l'oppression de la conquête, qu'un mouvement insurrectionnel venait d'éclater dans cette cité toujours turbulente et que la garnison autrichienne, prise à l'improviste, sans forces suffisantes, avait dû évacuer la ville. Enfin, à Vienne, comme partout, régnait une

(1) Brühl à Maurice de Saxe, 27 décembre 1746. (Vitzthum, p. 134, 135.)

fatigue extrême de cette longue guerre et un désir assez général de ne pas voir commencer, avec l'année nouvelle, une nouvelle série de périls et de luttes.

L'impératrice accueillit donc d'assez bonne grâce le ministre de Saxe, auquel elle ne fit pas même difficulté de conter ses peines. Mais dès qu'il eut commencé à exposer sur quelles bases le cabinet français était disposé à entrer en pourparlers : « Ce sont les projets de MM. d'Argenson, dit-elle tout de suite ; je les connais, et il n'y a pas à y songer. » — Mais ce fut bien autre chose quand on prononça le mot du traité de Dresde et de la garantie nouvelle qu'on lui demandait d'y laisser donner. — « Je ne vois pas, dit-elle vivement, ce que la paix de Dresde peut avoir de commun avec un accommodement avec la France. — Elle s'arrêta alors sur ce dernier point (dit la dépêche saxonne) et me parla de cette garantie de la France qu'on voulait stipuler en faveur du roi de Prusse comme d'une chose de la dernière conséquence, si impossible qu'elle croyait qu'il valait mieux continuer encore deux ans la guerre que de la permettre. Elle m'allégua pour sa principale raison que cette garantie fournirait à tout bout de champ des prétextes spécieux à la France de se mêler dans toutes les bisbilles qui pourraient naître entre Sa Majesté Impériale et la Prusse... Je vis bien que cet article tient entièrement au cœur à Sa Majesté Impériale, et que, si l'on pouvait porter la France à faire abstraction de cette garantie, la négociation deviendrait beaucoup plus aisée. » — Le même langage fut tenu à l'envoyé saxon par les ministres Bartenstein et Uhlfeld, à qui l'impératrice donna l'ordre de s'entretenir avec lui. — « M. le comte d'Uhlfeld me dit qu'il voyait bien, par la substance des ouvertures que je venais de lui faire, qu'il fallait que le contenu fût en partie du cru de MM. d'Argenson, parce qu'il était conforme à leur façon de penser assez connue. Je lui repondis qu'il se pourrait bien qu'ils y eussent leur part (1). »

On ne peut être surpris que Brühl, en recevant cette espèce d'acte d'accusation contre le ministre dont il tenait à tout prix à se délivrer, n'eut rien de plus pressé que de l'envoyer à Paris pour le faire passer sous les yeux du roi de France ; c'était bien, vraiment, la mèche à allumer pour *faire sauter le pétard*. Mais on pouvait être plus surpris que Richelieu, à qui, sans doute, Brühl ne laissa rien ignorer, bien loin de se montrer découragé de continuer

(1) Loos, ministre de Saxe à Vienne (c'est le frère du ministre de la même cour à Paris portant le même nom que lui), au comte de Brühl, 6 janvier 1747. (Archives de Dresde.) — D'Arneth affirme également que Marie-Thérèse était résolue à n'ouvrir l'oreille à aucune proposition d'accommodement, tant que d'Argenson serait au pouvoir (t. III, p. 262).

une négociation dont la suite devenait si menaçante pour son ministre, ne s'en montra que plus empressé de la poursuivre. Il laissait même si bien voir ses sentimens, dans une lettre adressée à d'Argenson lui-même; il y indiquait avec tant de soin la voie à prendre pour continuer l'affaire, quand lui-même serait forcé de quitter Dresde; enfin, il rappelait avec si peu de ménagemens les causes qui avaient fait échouer la transaction de l'année précédente et qu'il fallait cette fois éviter, que d'Argenson, en recevant ces conseils si peu de son goût, comprit enfin qu'il était joué même par l'ami de Voltaire. Au dos de la copie de la lettre qu'il se fit remettre, on trouve cette note de sa main : « S'il a été envoyé quelque ordre à ce sujet au duc de Richelieu, c'est par quelque lettre du roi dont je n'ai pas eu connaissance (1). » Ce qui est surprenant, c'est qu'il eût tardé si longtemps à sortir d'illusion.

III.

L'orage, en effet, grossissait contre lui d'heure en heure, et il était presque le seul à ne pas l'entendre gronder. Ce n'était plus une conspiration, c'était un siège en règle fait autour du roi, à ciel découvert. Ministres, maîtresse, maréchaux, princes, courtisans en crédit et diplomates étrangers, tous étaient unanimes à l'accuser d'être le seul obstacle à la paix. Le reproche était exprimé dans des termes souvent contradictoires. De Breda, Puisieulx accusait sa timidité et sa mollesse; de Dresde, tout à l'opposé, c'était son obstination à braver l'Autriche dont on lui faisait un crime; mais si les paroles étaient différentes, l'air et surtout le refrain étaient les mêmes. Puis, comme il arrive quand les courtisans sentent tour-

(1) Richelieu à d'Argenson, 8 janvier 1747. (*Correspondance d'Autriche.* — Ministère des affaires étrangères.) — La note de d'Argenson porte la date du 10 janvier, avant-veille de sa révocation. — La dépêche du duc de Richelieu relatant l'entretien de Marie-Thérèse avec le ministre saxon fut-elle transmise à temps à Paris pour avoir été une des causes déterminantes de la chute de d'Argenson? C'est ce que je n'oserais affirmer. Ce que j'ai tenu à mettre en lumière, c'est le concert d'attaques dirigées contre ce malheureux ministre à la fois de Breda, de Dresde, de Madrid et de Vienne. Parmi ces attaques, quelles sont celles qui ont été suivies d'effet, et y en a-t-il qui se soient trouvées inutiles parce que la chute de d'Argenson qu'elles avaient dessein de provoquer était un fait accompli, quand le roi en put prendre connaissance? C'est ce qu'il est, je crois, impossible de déterminer avec la lenteur et l'irrégularité des postes à cette époque. Le fait essentiel (la conspiration unanime poursuivie contre d'Argenson du dedans comme du dehors) n'en reste pas moins acquis, et c'est assez pour détruire l'opinion (accréditée par d'Argenson lui-même) qu'il ne fut renvoyé que pour avoir déplu à Mme de Pompadour. A tort ou à raison, par ses qualités, comme par ses défauts, il en était arrivé à déplaire à tout le monde et à n'être plus défendu par personne.

ner le vent de la popularité et de la faveur, des qualités dont on avait peut-être apprécié jusque-là le mérite et surtout la rareté, paraissaient des singularités insupportables. La familiarité de sa conversation, peu conforme, il est vrai, aux usages diplomatiques, mais qui avait paru d'abord vive et piquante, était taxée de trivialité et de grossière ignorance des usages. Sa candeur, qui le portait à dire souvent ce que, dans son propre intérêt, il eût mieux fait de taire, n'était plus qu'une indiscrétion qui ôtait toute sûreté à son commerce. Enfin, tout lui réussissait mal, même des actes en soi bien conçus et qui, dans d'autres circonstances, n'auraient trouvé que des approbateurs.

Ainsi, informé du travail incessant que l'Angleterre faisait à Lisbonne pour se ménager, par l'intermédiaire du beau-père de Ferdinand VI, un arrangement particulier avec la cour de Madrid, il avait eu la pensée d'aller au-devant lui-même de cette transaction clandestine en engageant le roi de Portugal à offrir d'une façon générale ses bons offices à toutes les parties belligérantes. C'était un dessein assez heureusement imaginé, car on disputait ainsi à l'Angleterre un terrain où de vieux souvenirs paraissaient lui ménager un avantage, et on s'assurait que rien ne serait conclu à Lisbonne à l'insu de la France et à son détriment. La proposition, bien que flatteuse pour la vanité d'un petit état, ne fut pas agréée sans peine, car le roi Jean V et son premier ministre, le cardinal de Molla, étaient l'un et l'autre des vieillards cacochymes, peureux et ne songeant qu'à vivre en paix au milieu des difficultés européennes sans se créer trop d'embarras. Quand on les eût décidés enfin à force d'instances à faire une démarche quasi-officielle, ce fut avec une extrême timidité et beaucoup de réserves, en protestant que si le Portugal s'offrait comme conciliateur, il n'avait nul dessein de s'imposer et surtout d'aller sur les brisées des plénipotentiaires réunis à Breda. Malgré ces précautions, précisément parce que la manœuvre déjouait une intrigue qu'on espérait voir aboutir, elle fut très mal prise à Londres, à Vienne, et même à Madrid, où la reine d'Espagne, qu'on avait eu le tort de ne pas prévenir, se montra fort blessée que son père se fût mis en avant sans la consulter. On traita de haut cette ingérence intempestive d'un souverain sans importance dans des affaires où il n'avait rien à démêler. Aux premiers signes de mécontentement qui leur furent donnés, roi et ministre portugais reculèrent avec une sorte d'effroi, et comme d'Argenson, avec l'intempérance de langue qui ne lui était que trop habituelle, avait eu l'imprudence de se vanter de leur intervention comme d'un succès personnel, ce fut sur lui qu'ils furent très empressés de rejeter toute responsabilité du tort qu'on leur reprochait. Le cardinal-ministre

s'en exprima avec l'envoyé de France à Lisbonne, dans les termes les plus sévères, et ce fut dans tout le monde diplomatique d'Europe un concert contre le ministre français, qui, au moment même où s'ouvrait sur sa demande une conférence solennelle à Breda, cherchait sous main à lui dérober la matière même de ses délibérations (1).

Rien n'était moins juste, car, tandis que d'autres ne se gênaient nullement pour agir dans l'ombre, lui n'était coupable que d'avoir parlé trop tôt et trop haut; mais le malheur voulait que ceux qui auraient dû justifier ou du moins expliquer sa conduite, ses propres agens, étaient occupés à tout autre chose qu'à le défendre. A Madrid, quand la reine l'accusait, c'eût été à Vauréal à plaider sa cause, mais on a vu quel avocat il avait désormais dans ce prélat intrigant. A Lisbonne, c'était pis encore, il n'était représenté que par Chavigny, le même dont il avait méconnu les services à Munich et qui, relégué par lui dans ce poste reculé, lui en voulait mortellement de cette disgrâce : « C'est un homme, disait Chambrier, que d'Argenson hait et craint. » — Les deux agens, liés de longue date par une amitié commune avec Belle-Isle, l'étaient maintenant par leurs ressentimens, et profitaient de leur voisinage pour entretenir une correspondance toute pleine d'invectives contre leur chef commun où respirait l'attente impatiente de la chute que tout le monde annonçait. D'Argenson n'était jamais nommé entre eux que par ces appellations, *notre homme*, *le fou*, *le fanatique que vous savez*.

Vauréal surtout, tenu au courant jour par jour par ses relations à Versailles, élève le ton à mesure que la crise approche et s'apprête ouvertement à porter le dernier coup à son ancien ami : — « Je n'ai point encore passé le Rubicon, écrit-il le 2 décembre, mais selon la réponse que je vais recevoir sur certains points, je me déclarerai tout à fait. » — Et, effectivement, quelques jours après, il se déclare en morigénant son ministre sur un ton qui fait voir qu'il ne conserve plus aucun doute. Il lui dit sans détour qu'il n'a pas pu faire accepter un mot de sa justification sur la négociation engagée avec le Portugal : — « Pour vous dire la vérité, ajoute-t-il dans sa lettre officielle, je ne comprends ni le sujet du mystère, ni l'utilité de cette négociation qui donne au roi de Portugal un air d'importance qu'il ne peut pas soutenir, au lieu qu'il était auparavant dans l'habitude de penser que c'était lui qui avait besoin de la médiation du roi pour ses affaires particulières avec cette cour-ci. Je regarde cette anecdote comme une des choses qui, sans pouvoir produire aucun fruit,

(1) *Journal et mémoires de d'Argenson*, t. v, p. 38, 42. — Note de d'Acunha, ministre de Portugal à Paris, 20 novembre, et lettre de d'Argenson à d'Acunha, 29 novembre. — Conversation du cardinal de Molla avec Chavigny, ministre de France à Lisbonne, 27 décembre 1746. (*Correspondance de Portugal*. — Ministère des affaires étrangères.)

sont le plus capables de nous décréditer en donnant à penser que nous cherchons toute sorte de chemins et que dans nos recherches notre premier soin est de nous cacher de l'Espagne : cela est certainement aussi contraire à votre intention qu'aux assurances que vous m'en donnez tous les jours. Cependant, le malheur a voulu que, depuis la mort de Philippe V, Leurs Majestés très chrétiennes ont toujours cru avoir des raisons de s'en plaindre (1). »

Et rendant compte à Chavigny de cette démonstration impertinente : — « Je ne m'étonne pas, dit-il, de n'être cru ici par personne, car on y tient notre homme pour le plus grand menteur du monde. » — Puis se moquant des négociations diverses engagées sur tous les terrains à la fois : — « Voilà, mon cher confrère, comment procède notre marquis; on dit qu'il est bon d'avoir plusieurs cordes à son arc, je ne pense pas qu'il faille l'entendre de cette façon. »

Dans la même lettre, pour n'épargner à d'Argenson aucun désagrément et lui donner des leçons de convenance diplomatique, il lui reproche de communiquer à la reine d'Espagne le texte même des dépêches de ses agens, entre autres de Puisieulx : — « Il y a peu d'amis, dit-il, à qui on puisse confier ainsi l'intérieur de son ménage... Croiriez-vous que la reine m'a demandé ce que c'était qu'un soliveau (c'était le mot dont Puisieulx s'était servi pour qualifier le rôle de lord Sandwich à Breda) et si c'était là un mot dont on pût user avec un ministre étranger. »

J'ai le regret de constater qu'à ce langage d'une si audacieuse impertinence, d'Argenson ne répondit pas cette fois avec le ton de noblesse et de fierté qui lui était habituel. Loin de se fâcher, il se justifie : — « Je n'ai certainement ni ordre, ni dessein de vous cacher aucune chose, monsieur, si cela arrive, je vous en fais de bon cœur mes excuses et elles tomberont plus sur mes omissions que sur mes intentions. On ne saurait pousser plus loin que je ne fais une confiance dans votre habileté et dans votre amitié que je désire plus que jamais sans doute et sans nuage (2). » — Étrange excès d'illusion! si elle était sincère, qu'aurait-il donc fallu pour la dissiper?

Une autre résolution, celle-là très sagement prise, avait eu aussi pour effet de créer à d'Argenson, au lieu d'un défenseur qu'il aurait pu se ménager, un puissant ennemi de plus. Au moment où l'hostilité du maréchal de Saxe contre son frère et contre lui devenait apparente, une habileté vulgaire lui aurait conseillé de se rappro-

(1) Vauréal à Chavigny, 2, 9 décembre, — à d'Argenson, 17 décembre 1746. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Argenson à Vauréal, 30 décembre 1746.

cher du prince de Conti, et effectivement peut-être pour lui complaire, il avait, sur sa recommandation, nommé à l'ambassade de Saxe (vacante depuis le rappel de Vaulgrenant), un protégé de la famille du prince, le marquis des Issarts, bien que, originaire du Comtat Venaissin, ce seigneur ne fût Français que par adoption. Mais la nomination une fois faite et des Issarts déjà parti, le hasard lui fit savoir que l'intérêt que le prince portait à son protégé n'était pas dicté uniquement par l'amitié ou la bienveillance. Des seigneurs polonais appartenant à ce qu'on nommait dans cette contrée turbulente le parti national (c'est-à-dire celui qui avait été opposé à Auguste III et qui avait succombé avec Stanislas), venus en visite à Versailles pour rendre leurs devoirs à la reine, avaient rappelé à Conti qu'un prince, son aïeul, avait été appelé autrefois au trône électif de Pologne et lui avaient fait entendre qu'advenant la mort probablement prochaine d'Auguste III, le même choix pourrait se porter sur lui, pourvu que, s'y prêtant lui-même, il eût l'art d'y préparer les esprits. Il n'en avait pas fallu davantage pour que l'esprit remuant et mobile du prince eût pris feu sur cette espérance, et l'ambassadeur de France à Dresde ayant à suivre souvent le roi Auguste sur le théâtre agité des diètes de Pologne, le choix d'un homme à sa dévotion, pour un poste de cette importance, était évidemment à ses yeux un jalon posé d'avance sur la voie qui devait le conduire au trône.

Ce fut une indiscrétion du confident polonais du prince de Conti qui ouvrit les yeux à d'Argenson sur un dessein que rien n'avait pu lui faire supposer. Il y vit tout de suite et avec raison (ce que c'était en effet) une chimère dont la réalisation, fût-elle possible, serait d'un avantage douteux, mais dont la révélation, arrivant aux oreilles d'Auguste III, était de nature à compromettre gravement les bonnes relations si récemment rétablies avec la maison de Saxe. Auguste avait sûrement le désir de léguer à son fils la succession qu'il avait lui-même tenue de son père et de perpétuer dans sa famille l'union de la couronne héréditaire de Saxe et de la couronne élective de Pologne. Rien n'eût été plus inconséquent et plus absurde que de le blesser dans ses affections paternelles, le jour même où on recherchait l'alliance de sa fille. D'Argenson prit donc très raisonnablement le parti de couper court absolument à une tentative aussi inopportune. On eût beau lui faire entendre que la reine et peut-être le roi lui-même ne décourageaient pas les vues du prince de Conti et lui permettaient de les suivre, — le comte son frère, qu'il consulta et qui avait l'œil plus ouvert que lui sur les menées secrètes dont le roi avait de jour en jour davantage le goût et l'habitude, l'engagea vainement à procéder avec ménagement, de peur de rencontrer quelque fantaisie royale sur son che-

min, — il n'en persista pas moins à faire envoyer au marquis des Issarts l'ordre formel de s'abstenir de tout ce qui pourrait donner le moindre ombrage au roi Auguste. Des Issarts se le tint pour dit, et quand il dut suivre Auguste en Pologne, il s'y comporta de manière à ne donner à la cour de Saxe aucun sujet de plainte. Mais Conti comprit d'où était venu l'obstacle qui l'obligeait d'ajourner indéfiniment ses espérances et entra avec passion dans le dessein de s'en venger. Les influences diverses se trouvèrent toutes ainsi réunies dans le même sens et avec la même ardeur, et le roi n'entendit plus retentir à ses oreilles que le son de la même cloche (1).

Il hésitait pourtant encore, rien ne lui étant plus pénible, disent ceux qui l'ont observé de près, que de se séparer d'un de ses ministres. Quand il lui fallait se résoudre à une exécution de ce genre, on s'en apercevait à la pâleur de son visage, à une agitation nerveuse qui trahissait son malaise intérieur. En général, à mesure qu'il avançait en âge, loin que l'habitude du pouvoir lui donnât la confiance de l'exercer, tout acte d'initiative et de responsabilité à prendre semblait lui coûter davantage. On sentit qu'il ne fallait pas moins pour le décider que de lui permettre de se mettre à couvert derrière l'autorité d'un de ses conseillers plus considérable que tous les autres par l'âge, la réputation et les grands souvenirs qui se rattachaient à son nom. En même temps qu'arrivaient les dépêches

(1) *Journal et mémoires de d'Argenson*, t. v. p. 48-52. — Notes de d'Argenson sur la mission de Blandowski, octobre 1746. (*Correspondance de Pologne.* — Ministère des affaires étrangères.) — Cette prétention du prince de Conti au trône de Pologne, approuvée par Louis XV à l'insu de ses ministres, a été, on peut se le rappeler, l'origine de cette diplomatie secrète dont j'ai eu l'occasion de faire l'exposé complet dans *le Secret du roi.* J'ai donc dû mentionner au début même de cet ouvrage le trait de d'Argenson que je rapporte ici; seulement, je porte aujourd'hui sur la conduite de ce ministre un jugement un peu différent. L'étude plus approfondie de la situation m'amène à approuver ce que j'avais autrefois qualifié plus sévèrement. Rien n'eût été, en effet (d'Argenson a raison de le dire dans ses mémoires), plus déraisonnable que de mettre en question une alliance très utile et tout récemment conclue avec la maison de Saxe pour un projet en l'air d'une exécution à peu près impossible. Je laisse également indécise la question que j'avais tranchée négativement, de savoir si le nouvel ambassadeur à Dresde, le marquis des Issarts, fut initié au secret d'une négociation clandestine. Il est certain que Conti, en faisant nommer un de ses protégés à l'ambassade de Dresde, avait le dessein de frayer la voie à son élection. Mais rien n'atteste que le roi, qui peut-être le laissait faire par complaisance, l'ait dès lors autorisé à entretenir avec cet agent officiel une correspondance régulière dont il se fût fait rendre compte lui-même, comme ce fut plus tard le cas avec le comte de Broglie. Rien dans la correspondance de ce dernier ne fait supposer qu'il ait été devancé dans cette mission occulte par son prédécesseur, et il ne reste aucune trace au ministère d'une correspondance secrète de des Issarts avec Conti. Je persiste à croire que la diplomatie secrète ne prit un caractère régulier et une consistance véritable qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, et, par suite, probablement, du mécontentement que la fin peu satisfaisante d'une longue guerre avait dû laisser dans l'esprit de Louis XV contre tous ses ministres.

accusatrices de Brühl, les récits railleurs de Puisieulx, les perfides insinuations de Chavigny, le tout colporté et commenté par Mme de Pompadour (qui se trouvait heureuse de complaire à la fois à Maurice de Saxe et à Conti), un mémoire était remis au roi en mains propres par le maréchal de Noailles. Singulière composition oratoire où étaient relevés, sur le ton tour à tour du réquisitoire et de la satire, les moindres torts ministériels de d'Argenson, avec tous ses défauts et même ses légers ridicules.

Le début est solennel : « Sire, il est des conjonctures où tout doit céder à l'obligation de parler au maître : tous vos sujets vous doivent la vérité, à plus forte raison ceux que leur charge, leur emploi et le serment qu'ils vous ont prêté attachent plus étroitement à votre personne. » — Suivait la peinture la plus noire de la situation politique, mais tout le mal n'était, suivant l'auteur du mémoire, que la conséquence et la suite des fautes d'un seul homme. Après la mort de Charles VII, on pouvait se réconcilier avec Marie-Thérèse en lui faisant acheter la reconnaissance de la dignité impériale de son époux : un seul homme s'était opposé à cette issue honorable de tant d'efforts, par suite « d'un faux système né de sentimens étranges et d'antipathie sans raison. » C'était encore lui qui avait tout perdu en Italie par une négociation cachée qui avait offensé l'Espagne et inspiré au roi de Sardaigne une confiance dont l'honneur français avait été victime. Ici intervient naturellement le fameux billet adressé à Maillebois, cause unique de l'humiliation subie à Asti par nos armes : « C'est plus qu'une simple imprudence, s'écrie l'auteur du mémoire, je n'ose caractériser la conduite du nom qu'elle mériterait. » Pour réparer cette faute capitale, on s'est jeté sans réserve dans les bras des Hollandais sans se demander s'ils n'étaient pas dans la dépendance servile de l'Angleterre. « Tout le monde commet des fautes, c'est la condition de l'humanité ; quand ceux qui les commettent les sentent et les reconnaissent, elles peuvent devenir utiles pour se corriger et se réformer : mais il n'est pas possible de les multiplier et de les accumuler à un certain degré, à moins qu'elles ne proviennent du fond de caractère, alors le mal est sans remède. »

C'est ici que le ton s'élève et que s'exhale tout le fiel d'une haine longtemps concentrée. Ignorance, présomption, indiscrétion, grossier oubli de toutes les convenances, il semble que tous les vices se soient donné rendez-vous dans une seule âme. A de justes critiques sont joints des reproches qui sont le contraire de la vérité et même de la vraisemblance. Ce ministre qui lisait tout, annotait tout, et dont l'écriture remplit des volumes de nos archives, qui vivait à la cour dans une solitude qu'on trouvait renfrognée et

maussade, est sérieusement accusé de se livrer à la paresse et de perdre son temps aux spectacles. Une remarque, peut-être plus juste et dont la finesse contraste avec ces choquantes exagérations, est celle-ci : « L'illusion dans laquelle il vit lui fait journellement voir tout ce qu'il imagine et ce qu'il désire... Il est dangereux, sire, de ne point apercevoir les objets, il l'est peut-être plus encore de les voir différens de ce qu'ils sont : rien n'est plus à craindre que de fausses lueurs ; l'obscurité même est préférable. »

La conclusion est qu'il faut, dans son intérêt même, ne pas laisser plus longtemps « un ministre du roi en spectacle aux yeux de la cour, de la ville et des étrangers, dans un poste qu'il avilit par son peu de capacité, par ses travaux et par les ridicules qu'il s'est donnés... Le feu roi (dit le mémoire en terminant, et à défaut de signature, cet appel à un souvenir de Louis XIV en tiendrait lieu), regardait cette place avec raison comme la première du ministère et comme celle qui exigeait le plus de connaissances et de supériorité de génie : et je me suis persuadé qu'on ne peut mieux parler à Votre Majesté qu'en empruntant les expressions de son illustre bisaïeul (1). »

Contre tant d'efforts réunis et tant de haines accumulées, quelle protection efficace le ministre, ainsi pris de toute part à partie, aurait-il pu encore invoquer? Une seule peut-être : celle du roi de Prusse, qui la lui devait assurément, sinon par amitié ou par reconnaissance, au moins par intérêt et pour ne pas laisser sortir du conseil de Louis XV le seul des anciens partisans de l'alliance prussienne qui n'en fût pas dégoûté. Aussi lorsque, tout à fait à la dernière heure, d'Argenson prit enfin l'alarme et vit ce qui se tramait autour de lui, ce fut de ce côté qu'instinctivement il se décida à chercher un appui. Une occasion se présentait naturellement pour Frédéric de lui tendre une main secourable, et ce n'eût été que la récompense d'un nouveau service qui lui était rendu. Un traité d'alliance défensive était négocié et presque conclu entre la Prusse et la Suède pour préserver l'une et l'autre de ces deux puissances contre le voisinage dangereux de la Russie. Le ministre de France à Stockholm avait activement travaillé à amener ce résultat, auquel Frédéric (inquiet comme il l'était toujours de la sécurité de sa frontière septentrionale) attachait beaucoup de prix. Pour vaincre la résistance de la diète suédoise, la France consentait non-seulement à renouveler, mais à accroître les subsides qu'elle donnait de longue date aux héritiers de Gustave-Adolphe. En échange de ce sacrifice d'argent, on ne réclamait qu'une seule chose, c'était que le traité,

(1) Mémoire présenté au roi par le maréchal de Noailles, le 15 décembre 1746. — Rousset, t. II, p. 252 et suiv.

au lieu de deux signatures, en portât trois, et que la France figurât comme partie principale dans une alliance dont elle devait faire presque tous les frais. C'était peu, en vérité, mais le seul fait d'apporter au conseil, dans ce moment critique, un acte diplomatique, scellé à la fois par la France et par la Prusse, pouvant paraître le gage et le germe d'un nouveau pacte fédératif, eût été un triomphe pour lui : il eût répondu ainsi victorieusement à ceux qui l'accusaient de ne rien obtenir par ses caresses et de porter au plus volage des alliés de la France une affection sentimentale qui n'était jamais payée de retour.

Si légère que fût la faveur, Frédéric la refusa impitoyablement : l'argent de la France, il voulait bien le recevoir et même la presser de le fournir ; son concours diplomatique, il était bien aise d'en tirer parti ; mais contracter envers elle, sous une forme quelconque, un engagement dont elle pourrait se prévaloir, le cas échéant, pour l'entraîner dans une action commune, c'est à quoi il était décidé à ne pas se prêter. — « Faites bien savoir au marquis d'Argenson, répéta-t-il sur tous les tons à Chambrier comme à Valori, que je ne veux pas m'embarquer avec la France ; qu'elle cesse de me le demander, elle y perdrait sa peine et gâterait mes affaires (1). »

Quand ce refus hautain fut transmis à d'Argenson, en réponse à ses instances multipliées, il éprouva un véritable accès de désespoir. C'était comme s'il eût senti une planche de salut qui se brisait sous ses pieds. « Il me dit, écrit Chambrier, qu'il ne pouvait pas me cacher que l'éloignement que Votre Majesté faisait paraître pour la triple alliance que le roi son maître avait fait proposer, avait navré le roi de France, et que si, lui, d'Argenson, était disgracié, ce serait par Votre Majesté qu'il le serait, quoiqu'il eût rompu plus de vingt lances pour elle, mais que ses ennemis faisaient valoir, tant qu'ils pouvaient, le mépris qu'ils attribuaient à Votre Majesté pour l'alliance du roi son maître ; et, pour persuader à Sa Majesté Très Chrétienne que les assurances que lui, d'Argenson, avait données du contraire, procédaient de son peu de discernement et de l'illusion qu'il s'était toujours faite des sentimens de Votre Majesté pour la France. » — « Le roi de Prusse ne veut donc plus nous connaître! ajoutait-il avec amertume. Tient-il l'alliance de la France pour une honte, ou la regarde-t-il comme une puissance qui ne compte plus ? » — Puis, prenant lui-même la plume, il écrivit à Valori : — « Vous savez nos sentimens pour le roi de Prusse, nous sommes ses amis et ses admirateurs, et nous pouvons nous flatter d'un retour sincère de la part de ce prince ; mais, depuis quelque temps, il n'est plus le même à notre égard, » — et il énumérait sur

(1) *Pol. corr.*, t. v, p. 237, 249, 251, 262, 274.

le même ton de sensibilité blessée toutes les marques de froideur et d'indifférence que la Prusse ne cessait de donner à son ancienne alliée (1).

Ces plaintes, au lieu de toucher Frédéric, ne firent que l'irriter, — on dirait volontiers, — l'agacer au plus haut degré. Il voyait décidément plus clair que d'Argenson dans le jeu qu'on suivait à Dresde. Ses informations, toujours exactes, ne lui laissaient rien ignorer de l'intimité visible et croissante établie entre Richelieu et le comte de Brühl, et ce n'était pas à lui qu'on pouvait faire croire (comme Richelieu l'écrivait à d'Argenson) qu'il ne s'agissait entre eux que de rivaliser de magnificence pour les fêtes du mariage de la dauphine. Richelieu ne s'avisait-il pas de prendre parti contre lui pour la Saxe au sujet de certains différends survenus pour l'exécution du dernier traité? Évidemment on l'avait trompé, on avait voulu lui faire croire que le mariage et l'ambassade étaient destinés à servir ses intérêts dans le nord de l'Allemagne. Ambassade et mariage, au contraire, tout était mis à profit contre lui, et les regards n'étaient plus tournés que vers l'Autriche (2). D'Argenson était-il dupe ou complice de ce manège? Qu'importait! S'il n'avait pas l'esprit de s'en apercevoir ou le crédit suffisant pour y mettre un terme, à quoi bon ménager un ministre que ses propres agens raillaient à sa barbe? Le parti fut donc pris de ne pas attendre sa disgrâce imminente et de lui signifier nettement son congé. — « Si le marquis d'Argenson, lui fit-il dire, a la bile si facile à aigrir, je ne lui ferai plus aucune confidence ni ouverture... Vous pouvez lui faire remarquer qu'il ne me convient nullement d'être le don Quichotte de la France; c'est une erreur de croire que je ne puis respirer sans la France. L'amitié du roi de France sera toujours un objet de mes plus chers désirs; mais tout ce que j'en attends, c'est principalement d'avoir la garantie de toutes les puissances contractantes lorsqu'on parviendra à faire la paix générale. Pour le reste, je ne vois pas de raison de me mêler de toutes les affaires de la France. » Et il engageait en même temps son envoyé à se mettre d'avance dans les bonnes grâces du maréchal de Saxe et de Paris-Duverney, puisque c'étaient eux qui auraient la plus grande influence dans le changement, devenu inévitable (3).

C'était le coup de grâce : d'Argenson n'eut pas le temps de le

(1) Chambrier à Frédéric, 2 janvier 1746. — D'Argenson à Valori, même date. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. III, p. 282.

(2) « J'apprends, écrivait-il un peu plus tard à Chambrier, que le duc de Richelieu a été fort satisfait du comte de Brühl, sa trop grande vivacité ayant succombé aux paroles emmiellées et trompeuses de ce dernier. » — *Pol. corr.*, p. 309.

(3) *Pol. corr.*, Frédéric à Chambrier, t. V, p. 272, 280, 288, 291. — Droysen, t. III, p. 288, rapporte comme un fait certain le charme exercé par Brühl sur Richelieu.

recevoir. Le jour même (10 janvier) où cette dure épître partait de Berlin, il avait, avec le ministre de Prusse, un dernier entretien où, revenant sur la vivacité de ses paroles, il l'assurait qu'après tout ses sentimens pour la Prusse étaient inaltérables. — « L'alliance de la Prusse et de la France est un système dont les bases doivent être inébranlables. C'est le mien. Je sais bien que tout Paris dit que je vais être disgracié, mais je ne le pense pas. » — « Je n'eus pas la force, ajoutait Chambrier, de répondre à ce ministre, parce que je savais que son renvoi était décidé. »

Effectivement, le lendemain, au sortir d'un dîner de noces donné pour le mariage du fils du comte d'Argenson avec une demoiselle de Mailly, les deux frères recevaient chacun une lettre royale. Le marquis était congédié ; le comte, plus habile, et qui avait su se garder à temps, était confirmé, au contraire, dans sa situation; et, pour bien marquer que son crédit n'était pas ébranlé, on lui accordait les faveurs des grandes entrées. On sut bientôt à quel prix il avait obtenu d'être épargné dans le naufrage de sa famille. Le maréchal de Saxe était promu au rang de maréchal-général, dignité que personne n'avait occupée depuis Turenne, égale à celle de généralissime pour l'honneur et pour l'éclat, et donnant plus directement droit au commandement suprême. — « Hé bien! mon cher comte, écrivait-il au comte de Brühl, le *pétard a donc sauté!* Je vous fais mon compliment sur la charge de premier ministre. Vous l'aviez depuis longtemps, mais vous ne vouliez pas en convenir. Pour moi, on me fait maréchal-général de camp et des armées, ce qui veut dire en allemand général feld-maréchal. Cela me fait le premier général du royaume et au-dessus de tous les maréchaux de France. Quant au militaire, je ne puis monter plus haut, *oder es wird halsbrechende Arbeit daraus* (ou bien je me casserai le cou). Je voudrais, à cette heure, que la paix vînt bien vite pour m'en retirer avec honneur (1). »

Ainsi sortait du pouvoir, après l'avoir exercé deux années, ce ministre si différent de ceux qui l'avaient précédé et qui l'allaient suivre et dont le mélange original de mérites et de défauts tranche si fortement sur la médiocrité générale qui régnait autour de lui. L'attrait que l'étude d'un tel caractère inspire me fera excuser de l'avoir suivi jour par jour, au prix même de quelques longueurs, dans toutes les phases d'une carrière dont j'ai eu plus d'une fois à déplorer les erreurs. On ne rencontre pas tous les jours, sur les chemins souvent arides de l'histoire, une nature si élevée, un esprit d'un tour si piquant, tant de droiture dans les intentions, et une telle bonne foi dans d'honnêtes illusions. Malgré le regret et

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl. (Vitzthum, p. 154.)

même l'impatience que cause parfois le spectacle de si rares qualités dépensées sans fruit, on ne se sépare pas volontiers d'un guide si intéressant à suivre, même dans les fausses voies où on le trouve engagé. Puis, après avoir feuilleté de gros volumes, souvent insipides, des correspondances diplomatiques, quelle joie n'était-ce pas d'apercevoir en marge d'une dépêche insignifiante une note écrite d'une main pressée, dont le trait saccadé, qui n'est pas méconnaissable, trahit la vivacité de la pensée! C'est, ou l'élan d'un sentiment généreux, ou une saillie qui peint toute une situation au naturel. Rien de convenu, rien d'officiel, la vieille feuille jaunie s'anime : ce n'est plus un diplomate qui calcule, ni un ministre qui ordonne : c'est un causeur brillant qui suit la fantaisie de sa pensée et qu'on se plaît à écouter.

Il semble que malgré le concert d'attaques dont il venait d'être l'objet, ceux-mêmes qui applaudissaient à la chute de d'Argenson ne purent se défendre de rendre hommage à l'intégrité de son caractère. La haine s'arrêta dès qu'elle fut satisfaite, parce que, s'il avait gêné plus d'une ambition, il n'avait fait tort à aucun droit. Comme on ne craignait de sa part aucune intrigue contre ses successeurs, on ne prit pas la précaution ordinaire de l'envoyer en exil méditer sur ses disgrâces, de larges pensions lui furent conservées. — « La clameur publique, dit Luynes, contre M. le marquis d'Argenson n'est pas l'effet d'une prévention particulière, car il n'a pas d'ennemis. Tout le monde convient qu'il est honnête homme, qu'il a de très bonnes intentions et qu'il veut le bien : mais il n'a pas les talens nécessaires pour l'accomplir. »

Le jugement le plus sévère que je rencontre parmi les témoignages contemporains, qui l'aurait cru? c'est celui de Frédéric. Non pas qu'il se soit fait faute de s'associer publiquement aux regrets éprouvés par la coterie lettrée et philosophique qui perdait dans le ministre son protecteur et dont il tenait à ménager la popularité déjà croissante. Quand le changement opéré à Versailles fut connu à Berlin, le jeune marquis de Paulmy y était venu, après sa mission de Saxe finie, afin de présenter ses hommages au grand homme du jour, en achevant son tour d'Allemagne. Il était logé et choyé au palais et on l'avait même présenté à l'académie nouvellement fondée (sur le modèle de celle de Paris), où il fit, dit Valori, un très beau discours : ce fut donc là qu'il fallut lui apprendre la disgrâce paternelle. Frédéric ne négligea rien pour lui adoucir le coup, et les soins qu'il lui prodiguait furent plus empressés et plus délicats le lendemain que la veille. Mais il n'en écrivait pas moins en même temps à Chambrier : — « Je suis d'opinion que la France n'a pas perdu grand'chose au marquis d'Argenson, je ne saurais

me l'imaginer autrement, et je l'ai toujours pris pour un homme médiocre qui ne ferait jamais ni grand bien ni grand mal, et de ces sortes d'esprits faibles qui, quand ils prennent des préjugés, il n'y a pas moyen de les en faire revenir. » — Quelle oraison funèbre prononcée devant une tombe ministérielle qui se fermait (nous venons de le voir) sur une parole de fidélité et de dévoûment! La vérité n'y était pas moins blessée que la reconnaissance. Car assurément, médiocre, c'est ce que d'Argenson était le moins. Ni ses mérites, ni ses démérites n'étaient pris dans la moyenne, ni mesurés au niveau commun. Et quant à ses préjugés, était-ce à celui qui en avait tant profité qu'il convenait de s'en plaindre (1)?

Une vieille amitié dictait à Valori une appréciation à la fois plus fine et plus juste. Assurément il va un peu vite, en affirmant dans ses *Mémoires* que d'Argenson avait un grand sens et une bonne judiciaire : ce n'étaient pas là ses traits distinctifs. Mais il a raison d'ajouter que « peu au fait de la cour, il n'avait jamais pu acquérir l'esprit d'intrigue nécessaire pour s'y maintenir, et qu'il est la preuve que de petits ridicules y sont souvent plus nuisibles que de grands. » Et il conclut justement en disant « qu'il n'en est pas moins vrai qu'il fut capable de grandes idées générales et que peu d'hommes ont apporté au ministère plus de lumières sur tous les sujets (2). »

Une intelligence assez large pour saisir de grandes idées générales, c'est bien là, en effet, la supériorité qu'on ne peut contester à d'Argenson, mais qui malheureusement, pour être mise à profit dans la politique, ne peut se passer d'autres qualités moins relevées : le sens pratique, la mesure du possible, la connaissance des hommes. Des parties de l'homme d'état, d'Argenson eut ainsi les plus hautes ; celles qui lui firent défaut furent les plus ordinaires, qui ne sont pas les moins nécessaires. Sa pensée s'étendait trop au dehors et au-dessus de lui pour le laisser voir assez clairement ce qui se passait à ses côtés ou même à ses pieds. Chose étrange, cependant : cet esprit si libre qui s'affranchissait si hardiment des préjugés de son entourage, il est une tradition du passé, une seule à laquelle il est resté aveuglément attaché, sans s'être demandé un seul jour si les progrès des temps n'en rendaient pas la modification nécessaire. Le système politique inauguré par François Ier, suivi par Henri IV et Louis XIV, lui parut une sorte d'évangile diplomatique, dont il n'osait pas s'écarter. L'abaissement

(1) Frédéric à Chambrier, 30 janvier 1747. — *Pol. corr.*, t. v, p. 302.
(2) Valori. — *Mémoires*, t. I.

de la maison d'Autriche fut sa préoccupation unique et constante, absolument comme si rien ne s'était passé en Europe depuis Pavie et depuis Rocroy. L'avènement d'une royauté nouvelle au nord de l'Allemagne, patiemment fondée par une suite de souverains éminens, et tout d'un coup illuminée par le génie, ne l'avertit pas que la conséquence était peut-être qu'il était temps pour la France aussi d'infléchir l'orientation et l'axe de sa politique. Le changement qui allait devenir à peu près inévitable si peu d'années après, il n'en eut pas le soupçon et en eût repoussé la pensée avec une invincible répugnance. C'est avec une obstination consciencieuse qu'il quittait le pouvoir en répétant sa propre maxime favorite, à savoir que l'agrandissement de la Prusse valait pour la France mieux que l'extension de son propre territoire. Sur ce point, du moins, il faut convenir qu'il n'eut pas le pressentiment des menaces de l'avenir.

Que serait-il arrivé cependant, si, à ce moment critique, un politique digne de ce nom, devinant le tournant fatal des événemens, eût pris résolument le parti d'offrir à Marie-Thérèse un concours qu'elle n'aurait pas pu payer trop cher, et, couronnant lui-même son époux, l'eût aidée à prévenir l'accroissement d'une grandeur nouvelle dont la seule apparition portait déjà une perturbation profonde dans l'équilibre de l'Europe? Ce qui fut advenu d'une telle résolution hardiment prise est d'autant plus impossible à prévoir, qu'à ce nouveau Richelieu ou ce nouveau Mazarin n'aurait pas manqué au besoin un nouveau Turenne. La Providence plaçait à cette heure, pour la dernière fois, le drapeau de la monarchie française dans les mains d'un grand capitaine. En lui donnant Maurice, elle lui faisait une grâce qui ne devait pas être renouvelée, car la victoire ne peut rester longtemps fidèle à ceux qui ne savent pas profiter de ses faveurs. Ce qu'une main habile et ferme aurait su faire d'un tel instrument, qui peut le dire? En tout cas, il est deux reproches que la postérité française a le droit de faire à d'Argenson : il ne s'est jamais défié de Frédéric et n'a pas su se servir du maréchal de Saxe.

Duc de Broglie.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

LE DÉFAUT ET LES EFFETS DU SYSTÈME.

I[1].

LA SOCIÉTÉ LOCALE.

IX.

Cette phrase vivifiante et décisive, après trente ans de silence, les lèvres ni le cœur ne savent plus la prononcer : que la société locale soit une compagnie privée, les intéressés ne s'en soucient guère, et le législateur ne l'admet pas. A la vérité, dans la machine de l'an VIII, il introduit un ressort nouveau. Après la révolution de 1830 (2), les conseils municipaux et les conseils généraux, de-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) Lois du 21 mars 1831 et du 18 juillet 1837, du 22 juin 1833 et du 10 mai 1838 : Les électeurs municipaux sont environ 2,250,000 et forment le tiers supérieur de la masse adulte et masculine; pour choisir ces notables et semi-notables, la loi tient compte non-seulement de la fortune et des contributions directes, mais aussi de l'éducation et des services rendus au public. — Les électeurs départementaux sont environ 200,000 et à peu près les mêmes que les électeurs politiques. Le rapporteur fait observer qu'il y a « une analogie à peu près complète entre le choix d'un député et le choix

venus électifs, sont nommés par le suffrage restreint; après la révolution de 1848 (1), ils sont nommés par le suffrage universel. Après la révolution de 1870 (2), chaque conseil municipal élit son maire, et le conseil général, dont les attributions sont élargies, laisse à sa place, en ses absences, une commission intérimaire, permanente, pour se concerter et gouverner avec le préfet. Voilà bien, dans la société locale, un moteur surajouté, interne et qui opère d'en bas, tandis que le premier est externe et opère d'en haut; désormais, les deux doivent travailler ensemble et d'accord. — Mais, en fait, le second reste subordonné; d'ailleurs, il ne convient pas à la machine et la machine ne lui convient pas; elle n'a pas été fabriquée pour lui, ni lui pour elle; il n'y est qu'une superfétation, un intrus incommode et encombrant, presque toujours inutile et parfois nuisible. La poussée qu'il exerce est faible et de petit effet; elle est enrayée par beaucoup de freins; elle s'amortit dans l'engrenage complique des rouages multiples; elle n'aboutit pas à l'acte; elle ne peut guère qu'arrêter ou modérer d'autres poussées, celles du moteur externe, parfois à propos, parfois à contre-temps. Le plus souvent, même aujourd'hui, son efficacité est nulle. Dans les trois quarts des affaires, les trois quarts des conseils municipaux ne siègent que pour donner des signatures. Leur délibération prétendue n'est qu'une formalité d'apparat; l'impulsion et la direction continuent à venir du dehors et d'en haut; sous la troisième République, comme sous la Restauration et sous le premier Empire, c'est toujours l'État central qui gouverne la société locale; parmi des tiraillemens et des frottemens, à travers des conflits passagers, il est et demeure l'initiateur, le préparateur, le conducteur, le contrôleur, le comptable et l'exécuteur de toute entreprise, le pouvoir prépondérant au département comme à la commune, et avec les conséquences déplorables que l'on connaît. — Autre conséquence encore plus grave : aujourd'hui, son ingérence est un bienfait; car la prépondérance, s'il y renonçait, passerait à l'autre pouvoir; et celui-ci, depuis qu'il appartient à la majorité numérique, n'est plus qu'une force aveugle et brute; livrée à elle-même et sans contre-poids, son ascendant serait désastreux : avec les inepties de 1789, on verrait reparaître les violences, l'anarchie, les usurpations et la détresse de 1790, 1791 et 1792 (3). — A tout le moins, la centralisation autoritaire offre cela de bon qu'elle nous préserve

d'un conseiller de département, et qu'il est naturel de conférer l'élection à un même corps électoral divisé autrement, puisqu'il s'agit de donner une représentation à un autre ordre d'intérêts. »

(1) Loi du 3 juillet 1848.

(2) Lois du 12 août 1876, du 28 mars 1882 et du 5 avril 1884; loi du 10 août 1871.

(3) *La Révolution*, I, livre III.

encore de l'autonomie démocratique. Dans l'état présent des institutions et des esprits, le premier régime, si mauvais qu'il soit, est notre dernier abri contre la malfaisance pire du second.

X.

En effet, le suffrage universel direct et compté par têtes est, dans la société locale, une pièce disparate, un engin monstrueux, et celle-ci répugne à l'admettre. Constituée comme elle l'est, non par l'arbitraire humain, mais par des conditions physiques, son mécanisme est déterminé d'avance; il exclut certains rouages et agencemens; c'est au législateur à le transcrire dans la loi tel qu'il est écrit dans les choses, du moins à le traduire à peu près et sans contre-sens grossiers. La nature elle-même lui présente des statuts tout faits. A lui de les bien lire : il y a lu déjà la répartition des charges; il y peut lire maintenant la répartition des droits.

Ainsi qu'on l'a vu, la société locale rend deux services distincts qui, pour être défrayés l'un et l'autre, comportent deux cotes distinctes, l'une personnelle et l'autre réelle, la première que l'on présente à tous, et dont le chiffre est le même pour chacun; la seconde, qu'on ne présente pas à tous et dont le chiffre hausse pour chacun en proportion de sa dépense, de l'importance de ses affaires et de son revenu en immeubles. — En stricte équité, le chiffre de la première devrait être égal au chiffre moyen de la seconde : en effet, comme on l'a montré, les services que la première défraie sont aussi nombreux, divers et précieux, encore plus vitaux et non moins coûteux que ceux dont la seconde est le prix. Des deux intérêts qu'elles représentent, chacun, s'il était seul, serait obligé, pour obtenir les mêmes services, de faire à lui seul tout l'ouvrage; aucun des deux ne toucherait davantage dans le dividende, et chacun des deux aurait à payer la dépense entière. Ainsi chacun des deux gagne autant que l'autre à la solidarité physique qui les lie. C'est pourquoi, dans l'association légale qui les lie, ils entrent à titre égal, à la condition d'être déchargés ou chargés autant l'un que l'autre, à la condition que, si le second prend à son compte une moitié des frais, le premier prend l'autre moitié des frais à son compte, à la condition que, si la seconde cote, sur chaque centaine de francs dépensés contre les fléaux et pour la voie publique, paie 50 francs, la première cote paiera aussi 50 francs. — Mais, en pratique, cela n'est pas possible. Trois fois sur quatre, avec cette répartition, la première cote ne rentrerait pas : par prudence et par humanité, le législateur est tenu de ne pas trop grever les pauvres. Tout à l'heure, en instituant l'impôt général et le revenu de l'État, il les a ménagés; maintenant, en

instituant l'impôt local et le revenu du département ou de la commune, il les ménage encore davantage. — Dans le nouveau régime financier, des centimes, ajoutés à chaque franc d'impôt direct, forment la principale ressource du département et de la commune, et c'est par cette surcharge que chaque contribuable paie sa quote-part dans les dépenses locales. Or, sur la contribution personnelle, point de surcharge, point de centimes additionnels. De ce chef, le journalier sans propriété ni revenu, le manœuvre qui vit en garni, tout juste et au jour le jour, de son salaire quotidien, ne contribue pas aux dépenses de sa commune ni de son département. Sur les autres branches de l'impôt direct, les centimes additionnels ont beau pulluler, ils ne se greffent pas sur celle-ci et n'y viennent pas sucer la substance des pauvres (1). — Mêmes ménagemens à l'endroit des demi-pauvres, à l'endroit de l'artisan qui est dans ses meubles, mais qui loge au-dessus du second étage et dans une chambre unique, à l'endroit du paysan, dont la masure ou la chaumière n'a qu'une porte et une fenêtre (2). Le chiffre de leur contribution pour les portes et fenêtres est très bas, abaissé de parti-pris, maintenu au-dessous d'un franc par an, et le chiffre de leur contribution mobilière n'est guère plus fort. Sur un principal si mince, les centimes additionnels auront beau s'implanter et se multiplier, ils ne feront jamais qu'une somme minime. — Principal et centimes additionnels, on en fait remise aux indigens, non-seulement aux indigens vérifiés, inscrits, secourus ou qui devraient l'être, c'est-à-dire à 2,470,000 personnes (3), mais encore à d'autres, par centaines de mille, que le conseil municipal juge incapables de payer. — Même quand les gens ont un petit bien foncier, on les dispense aussi de la contribution foncière et des centimes additionnels très nombreux qui la grossissent : c'est le cas s'ils

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, 4e édition, I, p. 303 : « La taxe personnelle, n'étant perçue qu'en principal, oscille entre le minimum de 1 fr. 50 et le maximum de 4 fr. 50 par an, selon les communes. » — *Ibid.*, 304 : « En 1866, l'impôt personnel produisait en France environ 16 millions de francs, soit moins de 0 fr. 50 par tête d'habitant. »

(2) *Ibid.*, I, 367. (Sur la contribution des portes et fenêtres.) Selon la population de la commune, elle est de 0 fr. 30 à 1 franc pour une ouverture, de 0 fr. 45 à 1 fr. 50 pour deux ouvertures, de 0 fr. 90 à 4 fr. 50 pour trois ouvertures, de 1 fr. 60 à 6 fr. 40 pour quatre ouvertures, de 2 fr. 50 à 8 fr. 50 pour cinq ouvertures. Or le premier de ces deux chiffres s'applique à toutes les communes de moins de 5,000 âmes. On voit que le pauvre, surtout le paysan pauvre, est ménagé : à son égard, l'impôt est progressif en sens inverse.

(3) De Foville, *la France économique* (1887), p. 59 : « Nos 14,500 bureaux de bienfaisance ont secouru, en 1883, 1,405,500 personnes ;.. comme, en réalité, la population des communes desservies (par eux) n'est que de 22 millions d'habitans, la proportion des inscrits s'élève à 6, 5 pour 100. »

sont peu valides ou chargés de famille. Le fisc, pour ne pas faire d'eux des mendians et des vagabonds, évite de les exproprier, de mettre en vente leur chaumière en pisé, leur jardinet alimentaire, leur carré de pommes de terre ou de choux; il leur donne quittance gratis, ou du moins il s'abstient de les poursuivre (1). De cette façon, quoique propriétaire, le paysan pauvre s'exempte encore ou est exempté de sa dette locale. A vrai dire, il n'en acquitte rien ou presque rien, sinon par ses prestations en argent ou en nature, c'est-à-dire par trois journées de travail sur ses chemins vicinaux, lesquelles, s'il les fournit en nature, ne valent que 50 sous (2). Ajoutez-y sa part, si petite et souvent nulle, dans les centimes additionnels de la contribution des portes et fenêtres, de la contribution mobilière et de la contribution foncière, en tout 4 ou 5 francs par an. Tel est le versement par lequel, dans les villages, le contribuable pauvre ou demi-pauvre se libère envers son département et sa commune. — Dans les villes, grâce à l'octroi, il semble payer davantage. Mais, d'abord, sur 36,000 communes, il n'y en a que 1,525 où l'octroi (3) soit établi; et à l'origine, sous le Directoire et le Consulat, on ne l'a rétabli que pour lui, à son profit, au profit de l'assistance publique, pour défrayer les hospices et les hôpitaux ruinés par la confiscation révolutionnaire. C'était alors « un octroi de bienfaisance, » de fait aussi bien que de nom, pareil à la surtaxe des places et billets de théâtre instituée en même temps et pour le même objet; encore aujourd'hui, il garde l'empreinte de son institution première. Jamais il ne grève la denrée indispensable au pauvre, le pain, ni les matériaux du pain, grains ou farines, ni le lait, les fruits, les légumes, la morue, et il ne grève que très légèrement la viande de boucherie. Même sur les boissons, où il est le plus lourd, il reste, comme tout impôt indirect, à peu près proportionnel et demi-facultatif. En effet, il n'est qu'une crue de l'impôt sur les boissons, une crue de tant de centimes additionnels par franc sur le montant d'un impôt indirect, aussi justifiable que cet impôt lui-même, aussi tolérable et par les mêmes motifs (4). Car, plus le contribuable est sobre, moins il est atteint. A Paris, où la crue est excessive et ajoute sur chaque litre de vin 12 centimes pour la ville aux 6 centimes perçus par l'État, s'il ne boit par jour qu'un litre de vin, il verse, de ce chef, dans

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, p. 174 et suiv. — En 1851, on évaluait à 7,800,000 le nombre des propriétaires en France; sur ces 7,800,000, 3 millions étaient dispensés de l'impôt foncier, comme indigens, et leurs cotes étaient considérées comme irrécouvrables.

(2) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, p. 721.

(3) De Foville, p. 419. (En 1889.)

(4) Cf. *le Régime moderne*, sur les caractères de l'impôt indirect (voir la *Revue* du 1er avril 1889, p. 525).

les caisses de la ville, 43 francs 80 centimes par an ; mais, par compensation, il est décharge de la contribution mobilière, des 11 3/4 pour 100 qu'elle ajoute au chiffre de chaque loyer, des 11 3/4 pour 100 qu'elle eût ajoutés au chiffre du sien, partant, si son loyer est de 400 francs, de 47 francs par an. Ainsi, ce qu'il a versé d'une main, il le reprend de l'autre. Or, à Paris, tous les loyers au-dessous de 400 francs (1) sont déchargés ainsi de toute leur contribution mobilière ; tous les loyers de 400 à 1,000 francs en sont décharges plus ou moins, et, dans les autres villes à octroi, une décharge analogue rembourse aux petits contribuables une part plus ou moins grande de la somme qu'ils paient à l'octroi. — Ainsi, dans les villes comme à la campagne, ils sont épargnés, tantôt par allègement fiscal, tantôt par faveur administrative, tantôt par abandon forcé, tantôt par remboursement total ou partiel ; toujours, et très sagement, le législateur proportionne le fardeau à la force de leurs épaules ; il les soulage le plus qu'il peut, d'abord de l'impôt général, ensuite, et encore mieux, de l'impôt local. Par suite, dans la dépense locale, leur quote-part baisse au-delà de toute proportion et se réduit au minimum. Cependant, leur quote-part dans la jouissance locale demeure entière et pleine ; à ce prix infime, ils jouissent de toute la voie publique et bénéficient de toutes les précautions contre les fléaux physiques ; chacun d'eux en profite, pour sa personne, autant que le millionnaire pour la sienne. Ainsi chacun d'eux, pour sa personne, touche autant dans le dividende total de sûreté, de salubrité et de commodité, dans le fruit des énormes travaux d'utilité et d'agrément qui assurent les communications, preservent la santé, facilitent la circulation, embellissent la résidence, et sans lesquels, à la ville comme à la campagne, la vie serait impossible ou intolérable.

Mais ces travaux si dispendieux, ces appareils et opérations de défense contre l'inondation, l'incendie, les épidémies et les contagions, ces 500,000 kilomètres de routes vicinales et départementales, ces digues, quais, ponts, promenades et jardins publics, ce pavage, drainage, balayage, éclairage, cette conduite et fourniture de l'eau potable, tout cela est payé par quelqu'un, et, puisque ce n'est point par le petit contribuable, c'est par le contribuable gros ou moyen. Celui-ci porte donc, outre sa charge obligatoire, une surcharge gratuite, à savoir tout le poids dont l'autre est allégé.

Manifestement, plus il y aura d'allégés, plus cette surcharge sera lourde, et les allégés sont par millions. Deux millions et demi d'indigens avérés (2) sont déchargés de toute la contribution directe,

(1) Il s'agit ici du loyer matriciel, lequel est au loyer effectif comme 4 est à 5 ; ainsi un loyer matriciel de 400 francs indique un loyer effectif de 500 francs.

(2) De Foville, p. 57.

et, partant, de tous les centimes qui viennent l'alourdir. Sur 8 millions de propriétaires fonciers (1), 3 millions, considérés comme insolvables, ne paient ni la contribution foncière, ni les centimes qui s'y accolent. Dans les villes à octroi, ce n'est pas la minorité, mais la majorité des habitans qui est dégrevée en la façon qu'on a dite : à Paris (2), sur 685,000 loyers, 625,000, en d'autres termes, 12 logemens sur 13 sont exempts, en tout ou en partie, de la contribution mobilière, principal et centimes additionnels. Sur chaque franc de ce principal, il y a 96 de ces centimes superposés au profit de la ville et du département; c'est que le département et la ville dépensent beaucoup, et que, pour solder ces dépenses, il faut des recettes; d'avance, à tel chapitre des recettes, telle somme est inscrite : il s'agit maintenant de la toucher, et on la touchera n'importe sur qui; peu importe que les payans soient en grand ou en petit nombre; si, sur treize contribuables, il n'y en a qu'un payant, tant pis pour lui, il paiera pour lui et pour les douze autres. Tel est le cas à Paris, et voilà pourquoi les centimes additionnels y sont si nombreux (3), c'est qu'il y a moins de 60,000 loyers pour acquitter la taxe pleine, et que, par-delà leur propre dette, ils acquittent la dette des 625,000 autres loyers dont la taxe est réduite ou nulle. — Parfois, avant la Révolution, un couvent riche, un seigneur philanthrope payait de ses deniers la taille de ses pauvres voisins; bon gré mal gré, 60,000 Parisiens, bien ou très bien

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, p. 174.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 209 : En 1878, à Paris, 74,000 maisons avec 1,022,539 locaux, dont 337,587 livrés à l'industrie et au commerce, et 684,952 servant à l'habitation. Parmi ces derniers, 468,641 ont une valeur locative inférieure à 300 francs par an; 74,360 ont une valeur locative de 300 à 500 francs; 61,023 ont une valeur locative de 500 à 750; 21,147 ont une valeur locative de 750 à 1,000 francs. Tous ces logemens sont plus ou moins exemptés de la contribution mobilière : de 1,000 à 400 francs, ils ne l'acquittent qu'avec une réduction de plus en plus forte; au-dessous de 400 francs, ils n'en acquittent plus rien. Au-dessus de 1,000 francs, on trouve 17,202 appartemens de 1,000 à 1,250 francs; 6,198 de 1,250 à 1,500 francs; 21,453 de 1,500 à 3,000 francs. Ces appartemens sont occupés par la classe aisée ou demi-aisée.— 14,858 appartemens au-dessus de 3,000 francs sont occupés par la classe très aisée ou riche. Parmi ceux-ci, 9,985 sont de 3,000 à 6,000; 3,049 sont de 6,000 à 10,000; 1,443 sont de 10,000 à 20,000; 421 sont au-dessus de 20,000 francs. Ces deux dernières catégories sont occupées par la classe véritablement opulente. — D'après les dernières statistiques, au lieu de 684,952 loyers d'habitation, il y en a 806,187, dont 727,419 sont déchargés de l'impôt mobilier en tout ou en partie. (Situation au 1er janvier 1888, rapport de M. Lamouroux, conseiller municipal.)

(3) Voici les affectations inscrites pour 1889 sur ma propre cote : « Dans le montant des cotes ci-contre, il revient sur la contribution mobilière : 1° à l'État, 51 pour 100; 2° au département, 21 pour 100; 3° à la commune, 25 pour 100; sur la contribution des patentes : 1° à l'État, 64 pour 100; 2° au département, 12 pour 100; 3° à la commune, 20 pour 100. — Le surplus des cotisations est affecté aux fonds de secours et de dégrèvemens. »

logés, font le même cadeau, la même charité à 625,000 Parisiens mal ou médiocrement logés; parmi ces 60,000 bienfaiteurs que le fisc oblige à la bienfaisance, 34,800, qui ont de 1,000 à 3,000 fr. de loyer, font de ce chef une aumône assez grosse, et 14,800, qui ont un loyer de plus de 3,000 francs, font de ce chef une aumône très grosse. Même spectacle dans les autres branches de la contribution directe, à la campagne comme à la ville : ce sont toujours les contribuables aisés ou riches qui, par leur surcharge, déchargent plus ou moins complètement les contribuables malaisés ou pauvres; ce sont les gros et moyens propriétaires, les gros et moyens patentés, les occupans d'un logis qui a plus de cinq ouvertures (1) et dont la valeur locative dépasse 1,000 francs, qui, dans la dépense locale, paient, outre leur dû, le dû des autres, et, par leurs centimes additionnels, défraient presque seuls le département et la commune. — Il en est toujours ainsi dans une société locale, sauf le cas où elle est rentière, largement pourvue d'immeubles productifs et capable de pourvoir à ses besoins sans taxer ses membres; hors ce cas si rare, elle est forcée de surtaxer les uns pour dégrever les autres. En d'autres termes, comme toute entreprise, elle fabrique un produit et le met en vente; mais, à l'inverse des autres entreprises, elle vend son produit, une quantité égale du même produit, à savoir une protection égale contre les mêmes fléaux, et la jouissance égale de la même voie publique, à des prix inégaux, très cher à quelques-uns, assez cher à plusieurs, à beaucoup au prix coûtant, avec rabais au grand nombre : pour les consommateurs de cette dernière classe, le rabais va croissant, comme le vide de leur bourse; aux derniers de tous, très nombreux, la marchandise est livrée presque gratis, ou même pour rien.

Mais à cette inégalité des prix peut correspondre l'inégalité des droits, et il y aura compensation, restauration de l'équilibre, application de la justice distributive si, dans le gouvernement de l'entreprise, les parts ne sont pas égales, si chaque membre voit

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, p. 367-368 : « Dans les communes au-dessous de 5,000 habitans, le principal de la taxe des portes et fenêtres est, pour les maisons à une ouverture, de 0 fr. 30 par an; pour les maisons à deux ouvertures, de 0 fr. 45; pour les maisons à trois ouvertures, de 0 fr. 90; pour les maisons à quatre ouvertures, de 1 fr. 60. » Or « une maison à cinq ouvertures paie presque neuf fois autant qu'une maison à une ouverture. » Les petits contribuables sont donc très dégrevés au préjudice des gros et moyens, et l'on peut apprécier la grandeur de ce dégrèvement par les chiffres suivans. En 1885, sur 8,975,166 maisons, il y en avait 248,352 à une ouverture; 1,827,104 à deux ouvertures; 1,624,516 à trois ouvertures; 1,165,902 à quatre ouvertures. Ainsi plus de la moitié des habitations, toutes celles des gens pauvres ou malaisés, sont dégrevées, et l'autre moitié, puisque la taxe est un impôt, non de quotité, mais de répartition, est surchargée d'autant.

grandir ou diminuer sa part d'influence avec le poids de ses charges, si le statut, échelonnant les degrés de l'autorité d'après l'échelonnement des cotes, attribue peu de voix à ceux qui paient moins que leur quote-part dans les frais et reçoivent une aumône, beaucoup de voix à ceux qui donnent une aumône et paient plus que leur quote-part dans les frais.

XI.

Telle est la règle en toute association d'intérêts, même dans ces compagnies d'actionnaires où la répartition des charges ne comporte, pour aucun actionnaire, aucune faveur ni défaveur. Notez que, dans ces sociétés, la coopération n'est point forcée, mais volontaire; les associés n'y sont pas, comme dans la société locale, des conscrits enrôlés par la contrainte d'une solidarité physique, mais des souscripteurs engagés par la seule impulsion de leur préférence réfléchie, et chacun d'eux y reste comme il y est entré, de son plein gré; pour en sortir, il n'aurait qu'à vendre ses actions; par cela seul qu'il les garde, il confirme sa souscription, et incessamment, par une acceptation quotidienne, il signe à nouveau le statut. Ainsi, voilà une association parfaitement libre; elle est donc parfaitement équitable, et son statut doit servir de modèle aux autres. — Or ce statut distingue toujours entre les petits et les gros actionnaires; toujours il attribue une plus grande part d'autorité et d'influence à ceux qui ont une plus grande part dans les risques et les frais; en principe, il proportionne le nombre des voix qu'il confère à chaque membre au nombre des actions dont ce membre est propriétaire ou porteur. — A plus forte raison doit-on inscrire ce principe dans le statut d'une société qui, comme la société locale, diminue par ses dégrèvemens la charge du petit contribuable, et augmente par ses surtaxes la charge du contribuable gros ou moyen; quand la nomination des gérans y est livrée au suffrage universel compté par têtes, les gros et moyens contribuables y sont fraudés de leur dû et dépouillés de leur droit, dépouillés plus à fond et lésés plus à vif que le porteur ou propriétaire de mille actions dans une entreprise d'omnibus ou d'eclairage si, quand il vote dans l'assemblée générale des actionnaires, il n'avait pas plus de voix que le propriétaire ou porteur d'une seule action. — Qu'est-ce donc, lorsque la société locale adjoint à son objet naturel et inévitable un objet facultatif et supplémentaire; quand, par surcroît, elle entreprend de défrayer l'assistance publique et l'éducation primaire; quand, pour ces frais additionnels, elle multiplie les centimes additionnels; quand le gros ou moyen contribuable paie seul ou presque seul pour cette œuvre de bienfaisance dont il ne

profite pas; quand le petit contribuable ne paie rien ou presque rien pour cette œuvre de bienfaisance dont il profite seul; quand, pour voter la dépense ainsi répartie, chaque contribuable, quel que soit le montant de sa contribution, a une voix et n'a qu'une voix? En ce cas, pouvoirs, bénéfices, allègemens et dispenses, tous les avantages sont du même côté, du côté des pauvres et demi-pauvres, qui font la majorité, et qui, s'ils ne sont pas retenus d'en haut, abuseront incessamment de leur nombre pour accroître leurs avantages au préjudice croissant de la minorité aisée ou riche. Dès lors, dans la société locale, le contribuable moyen ou gros n'est plus un associé, mais un exploité; si son choix était libre, il n'y entrerait pas; il voudrait bien en sortir, s'établir ailleurs; mais dans les autres, voisines ou lointaines, sa condition ne serait pas meilleure. Il reste donc dans la sienne, présent de corps et absent de cœur; il n'assiste point aux assemblées délibérantes; il n'a plus de zèle; il retire à l'affaire ce surplus d'attention vigilante, de collaboration spontanée et empressée qu'il eût apportée en don gratuit; il laisse l'affaire aller sans lui, comme elle peut: il y demeure ce qu'il y est, un corvéable, un taillable à volonté, bref, un sujet passif et qui se résigne. — C'est pourquoi, dans les pays où la démocratie envahissante n'a pas encore aboli ou perverti la notion de l'équité, le statut local applique la règle fondamentale de l'échange équitable; il pose en principe que *celui qui paie commande, et en proportion de ce qu'il paie* (1). En Angleterre, il attribue aux plus imposés un surplus de voix, jusqu'à six voix pour un seul votant; en Prusse, il divise la contribution locale en trois tiers, et, par suite, les contribuables en trois groupes, le premier, composé des gros contribuables, en petit nombre, et qui paient le premier tiers, le second, composé des moyens contribuables, en nombre moyen, et qui paient le second tiers, le troisième, composé des petits contribuables, en grand nombre, et qui paient le troisième tiers (2).

(1) Une conséquence de ce principe est que les indigens exempts des taxes ou assistés doivent être exclus du vote; c'est le cas en Prusse et en Angleterre. — Par une autre conséquence du même principe, la loi du 15 mai 1818, en France, convoquait les plus imposés en nombre égal à celui des membres du conseil municipal pour délibérer et voter avec lui toutes les fois qu'une « dépense véritablement urgente » obligeait la commune à s'imposer des centimes additionnels extraordinaires par-delà ses 0 fr. 05 ordinaires. Aussi bien, dit Henrion de Pansey (*du Pouvoir municipal*, p. 109), « les membres des conseils municipaux appartenant à la classe des petits propriétaires, au moins dans un grand nombre de communes, votaient sans examen des charges qui ne devaient peser sur eux que d'une manière insensible. » — Ce dernier asile de la justice distributive a été détruit par la loi du 5 avril 1882.

(2) Max Leclerc, *la Vie municipale en Prusse*. (Extrait des *Annales de l'École libre des sciences politiques*, 1889, étude sur la ville de Bonn.) A Bonn, qui a 35,810 habitans, le premier groupe est composé de 167 électeurs; le second, de 471; le troisième, de 2,607, et chaque groupe élit 8 conseillers municipaux sur 24.

A chacun de ces groupes il attribue le même nombre de suffrages dans l'élection commune ou le même nombre de représentans dans la représentation commune. Par cet équilibre approximatif des charges légales et des droits légaux, les deux plateaux de la balance reprennent à peu près leur niveau ; c'est ce niveau que réclame la justice distributive, et c'est ce niveau que l'État, interprète spécial, arbitre unique et ministre universel de la justice distributive, doit établir lorsque dans la société locale, département ou commune, il impose, rectifie ou maintient le statut d'après lequel elle se défraie et se régit.

XII.

Si l'État en France a fait justement le contraire, c'est au plus fort d'une révolution violente et brusque, sous la dictée de la faction maîtresse et du préjugé populaire, par logique et par contagion. Selon l'usage révolutionnaire et français, le législateur était tenu d'instituer l'uniformité et de faire des symétries ; ayant mis le suffrage universel dans la société politique, il a dû le mettre aussi dans la société locale. On lui avait commandé d'appliquer un principe abstrait, c'est-à-dire de légiférer d'après une notion sommaire, superficielle et verbale, qui, écourtée de parti-pris et simplifiée à outrance, ne correspondait pas à son objet. Il a obéi, rien de plus ; il n'a pas entrepris au-delà de sa consigne. Il ne s'est pas proposé de restituer la société locale à ses membres, de la ranimer, de faire d'elle un corps vivant, capable de mouvement spontané, coordonné, volontaire, et, à cet effet, muni des organes indispensables ; il n'a pas même pris la peine de se la figurer mentalement, telle qu'elle est effectivement, je veux dire complexe et diverse ; à l'inverse de ses prédécesseurs avant 1789 en France, au rebours de tous les législateurs avant et après 1789 hors de France, contre tous les enseignemens de l'expérience, contre l'évidence de la nature, il a refusé de constater qu'en France il y a au moins deux espèces d'hommes, ceux de la ville et ceux de la campagne, partant deux types de société locale, la commune urbaine et la commune rurale ; il n'a pas voulu tenir compte de cette différence capitale, il a statué pour le Français en général, pour le citoyen en soi, pour des hommes fictifs, si réduits que nulle part le statut qui leur convient ne peut convenir à des hommes réels et complets. D'un seul coup, les ciseaux législatifs ont, sur un seul patron, découpé, dans la même étoffe, trente-six mille exemplaires du même habit, le même habit indifféremment pour toute commune, quelle que fût sa taille, un habit trop étroit pour la cité et trop large pour le village, dans les deux cas disproportionné et d'avance

hors de service, parce qu'il ne s'adaptait ni aux corps très grands ni aux corps très petits. Mais, un fois expédié de Paris, il a fallu l'endosser, vivre dedans ; on y a vécu tant bien que mal, comme on a pu, chacun dans le sien, faute d'un autre mieux ajusté : de là, pour chacun, des attitudes étranges, et, à la longue, des effets d'ensemble que ni les gouvernans ni les gouvernés n'avaient prévus.

XIII.

Considérons ces effets tour à tour dans les petites communes et dans les grandes ; très visibles et distincts aux deux extrémités de l'échelle, ils se confondent l'un dans l'autre aux degrés moyens, parce qu'ils s'y combinent, mais en des proportions différentes, selon que la commune, placée plus ou moins haut dans l'échelle, se rapproche davantage du village ou de la cité. — Sur le territoire trop divisé depuis 1789 et, pour ainsi dire, émietté par la Constituante, les petites communes sont en nombre énorme ; parmi les 36,000, plus de 27,000 ont moins de 1,000 habitans, et parmi celles-ci plus de 16,000 ont moins de 500 habitans (1). Quiconque a voyagé en France et a vécu à la campagne voit à l'instant de quels hommes se composent des groupes si purement ruraux ; il n'a qu'à se rappeler les physionomies et les attitudes, pour savoir combien dans ces cerveaux incultes, engourdis par la routine du travail manuel, et comprimés par les préoccupations du besoin physique, les ouvertures de l'esprit sont étroites et obstruées, combien, en matière de faits, l'information y est courte, combien, en matière d'idées, l'acquisition y est lente, quelle méfiance héréditaire sépare la masse illettrée de la classe lettrée, quelle muraille presque infranchissable la différence de l'éducation, des mœurs et des manières interpose en France entre l'habit et la blouse, pourquoi, s'il y a dans la commune quelques gens instruits et quelques propriétaires notables, le suffrage universel s'écarte d'eux, ou du moins ne vient pas les chercher pour les mettre au conseil municipal ou à la mairie. — Avant 1830, quand le préfet nommait les conseillers municipaux et le maire, ils y étaient toujours ; sous la monarchie de juillet et le suffrage restreint, ils y étaient encore, du moins pour la plupart ; sous le second Empire, quel que fût le conseil municipal élu, le maire, que le préfet nommait à discrétion

(1) De Foville, *la France économique*, p. 16. (Recensement de 1881.) — Nombre des communes, 36,097 ; nombre des communes au-dessous de 1,000 habitans, 27,503 ; nombre des communes au-dessous de 500 habitans, 16,870. — Les remarques ci-contre s'appliquent en partie aux deux catégories suivantes : 1° communes de 1,000 à 1,500 habitans, 2,982 ; 2° communes de 1,500 à 2,000 habitans, 1,917. — Toutes les communes au-dessous de 2,000 habitans sont comptées comme *rurales* dans la statistique de la population et leur nombre est de 33,402.

et même en dehors de ce conseil, avait chance d'être l'un des hommes les moins ignorans et les moins ineptes de la commune. Aujourd'hui, c'est par accident et rencontre que, dans quelques provinces et dans certaines communes, un noble ou un bourgeois peut devenir conseiller municipal et maire; encore faut-il qu'il soit enfant du pays, établi depuis longtemps, résident et populaire. Partout ailleurs la majorité numérique, étant souveraine, tend à prendre ses élus dans sa moyenne : au village, c'est la moyenne de l'intelligence rurale; et le plus souvent, au village, un conseil municipal, aussi borné que ses électeurs, nomme un maire aussi borné que lui. Voilà désormais les représentans et gérans de l'intérêt communal; sauf quand ils sont atteints eux-mêmes et directement dans leur intérêt personnel et sensible, leur inertie n'a d'égale que leur incapacité (1).

A ces paralytiques et aveugles-nés on apporte, quatre fois par an, une liasse de papiers savans élaborés dans les bureaux de la préfecture, de grandes feuilles divisées de haut en bas par colonnes, divisées de gauche à droite en alinéas, couvertes de textes imprimés et de chiffres manuscrits : détail de la recette et détail de la dépense, centimes généraux, centimes spéciaux, centimes obligatoires, centimes facultatifs, centimes ordinaires, centimes extraordinaires, leur provenance et leur emploi; budget préalable, budget définitif, budget rectificatif, avec l'indication des lois, règlemens et décisions visées par chaque article; bref, un tableau méthodique, le mieux spécifié et le plus instructif pour un légiste et pour un comptable, mais un simple grimoire pour des paysans dont la plupart savent tout au plus signer leur nom, et qu'on voit le dimanche, devant le cadre aux affiches, épeler péniblement le *Journal officiel*, dont les phrases abstraites passent hors de leur portée, très haut par-dessus leur tête, comme un vol aérien et fugitif, comme un pêle-mêle bruissant de formes inconnues et vagues. Pour les guider dans la vie collective, bien plus difficile que la vie individuelle, il leur faudrait le guide qu'ils prennent dans les cas difficiles de la vie individuelle, un homme de loi et d'affaires, un conseiller compétent et qualifié, capable de comprendre les papiers de la préfecture, assis à côté d'eux pour leur expliquer leur budget, leurs droits et les limites de leurs droits, les moyens financiers, les expédiens légaux, les conséquences d'un acte, pour rédiger leurs délibérations, faire leurs comptes, tenir à jour leurs écritures, suivre leurs affaires au chef-lieu, à travers la série des formalités et la filière des bureaux; bref, un homme de confiance choisi par eux et pourvu de la capacité technique. — En Savoie,

(1) Voir Paul Leroy-Beaulieu, *l'État moderne et ses fonctions*, p. 169.

avant l'annexion, ils en avaient un, notaire, avoué ou avocat, praticien du voisinage ou du chef-lieu, qui, ayant cinq ou six communes pour clientes, les visitait tour à tour, leur fournissait le secours de son savoir et de son intelligence, assistait à leurs délibérations, et, de plus, leur prêtait sa main pour écrire, comme le secrétaire actuel de la mairie, à peu près au même prix, avec le même chiffre total d'honoraires ou appointemens (1). — Présentement, il n'y a plus personne au conseil municipal pour avertir et renseigner les conseillers; leur secrétaire, qui est le maître d'école, ne peut et ne doit être qu'un scribe. D'une voix monotone, il leur lit la longue énigme financière que la comptabilité française, trop parfaite, propose à leurs divinations, et que nul, sauf un homme instruit, après plusieurs semaines d'étude, n'est capable de bien comprendre. Ils écoutent, ahuris; quelques-uns, ajustant leurs besicles, tâchent de découvrir, parmi tant d'articles, l'article essentiel, le chiffre des contributions qu'il leur faudra payer. Le chiffre est trop gros, les contributions sont excessives, il est urgent de réduire le nombre des centimes additionnels, partant de dépenser moins. C'est pourquoi, s'il est quelque dépense à laquelle ils puissent se dérober par un refus, ils s'y dérobent et disent non, au moins provisoirement, jusqu'à ce qu'une nouvelle loi ou décret d'en haut les oblige à dire oui. Mais, dès à présent, presque toutes les dépenses marquées sur le papier sont obligatoires; bon gré mal gré il faut les acquitter, et, pour les acquitter, nulle ressource hors les centimes additionnels; si nombreux qu'ils soient, force est de les voter, de souscrire aux centimes inscrits. Ils signent donc, non de confiance, mais avec méfiance, avec résignation, par nécessité pure. Abandonnés à leur ignorance native, les vingt-sept mille petits conseils municipaux de la campagne sont maintenant plus passifs, plus inertes et plus contraints que jamais; privés des lumières que jadis le choix du préfet ou le suffrage restreint pouvait encore introduire dans leurs ténèbres, il ne leur reste qu'un tuteur ou conducteur effectif; et ce dernier guide est le personnel des bureaux à la préfecture, en particulier tel chef ou sous-chef de

(1) Sur le régime communal en France et sur les réformes que, d'après l'exemple des autres nations, on pourrait y introduire, cf. Joseph Ferrand (ancien préfet), *les Institutions administratives en France et à l'étranger;* Rudolf Gneist, *les Réformes administratives en Prusse accomplies par la législation de 1872* (notamment l'institution de *l'Amts-vorsteher* pour les unions de communes ou circonscriptions d'environ 1,500 âmes); duc de Broglie, *Vues sur le gouvernement de la France* (notamment sur les réformes à opérer dans l'administration de la commune et du canton), p. 21. — « Retirez aux magistrats communaux la qualité d'agens du gouvernement; séparez les deux ordres de fonctions; placez au chef-lieu du canton le fonctionnaire public chargé de tenir la main, dans l'intérieur des communes, à l'exécution des lois générales et des décisions de l'autorité supérieure. »

service, ancien, permanent, et qui connaît bien ses dossiers. Ayant à mener environ quatre cents conseils municipaux, on devine ce qu'il peut faire d'eux : rien du tout, sinon les parquer comme un troupeau dans l'enclos des règlemens imprimés, ou les pousser par tas, mécaniquement, selon sa consigne, lui-même aussi automate et routinier qu'eux.

XIV.

Ragardons maintenant à l'autre extrémité de l'échelle, du côté des grosses communes urbaines; il y en a 223 au-dessus de 10,000 habitans, parmi celles-ci 90 au-dessus de 20,000 habitans, parmi ces dernières 9 au-dessus de 100,000 habitans, et Paris qui en a 2,300,000 (1). Du premier coup d'œil jeté sur un spécimen moyen de ces fourmilières humaines, sur une ville de 40,000 à 50,000 âmes, on voit combien l'entreprise collective y est vaste et complexe, surtout de nos jours, combien de services principaux et accessoires la société communale doit coordonner et relier entre eux pour procurer à ses membres la jouissance de la voie publique et assurer leur défense contre les fléaux qui se propagent : entretien et amélioration de cette voie publique, alignemens, percemens, pavage et drainage, travaux et dépenses pour les égouts, pour la rivière et les quais, parfois pour un port de commerce; négociations et entente avec le département, avec un syndicat de départemens, avec l'État pour ce port, pour un canal, pour une digue, pour un asile d'aliénés; traités avec les compagnies de petites voitures, d'omnibus et de tramways, avec les compagnies de téléphones et d'éclairage à domicile; éclairage des rues, captage, conduite et distribution de l'eau potable; police municipale, surveillance et règlemens pour l'usage de la voie commune, prescriptions et agens pour empêcher les hommes de se faire mal quand ils sont nombreux et ensemble, dans la rue, aux marchés, au théâtre, en tout lieu public, y compris les cafés et les auberges; personnel et matériel contre l'incendie; cordon sanitaire contre les contagions, précautions à longue échéance et mesures de salubrité contre les épidémies; par surcroît et par abus, fondation, direction et entretien d'écoles primaires, de collèges, de cours publics, de bibliothèques, de théâtres, d'hôpitaux et autres institutions qui

(1) De Foville, *ibid.*, p. 16. — Les remarques ci-contre s'appliquent en grande partie aux villes de la catégorie précédente (de 5,000 à 10,000 âmes) qui sont au nombre de 312. Une dernière catégorie comprend les villes de 2,000 à 5,000 âmes, qui sont au nombre de 2,160 et forment la dernière catégorie de la population *urbaine;* par leur caractère mixte, elles se rapprochent des 1,917 communes qui ont de 1,500 à 2,000 habitans et qui forment la première catégorie de la population *rurale.*

devraient être défrayés et régis par des sociétés différentes ; à tout le moins subventions allouées à ces établissemens, par suite intervention plus ou moins légitime et plus ou moins impérative dans leur régime interne : voilà de grandes entreprises qui font un ensemble, qui pèsent ensemble sur le budget présent, passé et futur de la commune, et qui, comme les branches distinctes de toute œuvre considérable, demandent, pour être bien conduites, que leur continuité et leur connexion soient toujours présentes dans l'esprit pensant et dirigeant qui les conduit (1). Expérience faite, dans les grandes sociétés industrielles ou financières, à la Banque de France, au Crédit lyonnais et à la Société générale, au Creusot, à Saint-Gobain, aux compagnies d'assurances, de messageries maritimes et de chemins de fer, on a vérifié qu'à cet effet le meilleur moyen est la présence ininterrompue d'un gérant ou directeur permanent, engagé ou agréé par le conseil d'administration à des conditions debattues, homme spécial, éprouvé, qui, sûr de sa place pour un temps très long, ayant une réputation à soutenir, donne à l'affaire toutes ses heures, toutes ses facultés, tout son zèle, et qui, possédant seul à tout instant la conception cohérente et détaillée de l'entreprise totale, peut seul y introduire l'initiative judicieuse, les économies bien entendues et les perfectionnemens pratiques. Tel est aussi le régime municipal dans les villes de la Prusse rhénane; là, par exemple à Bonn (2), le conseil municipal élu par les habitans « se met en quête » d'un spécialiste éminent qui a fait ses preuves. Notez qu'on le prend où on le trouve, hors de la ville, dans une province éloignée; on traite avec lui, comme on traite avec un musicien de renom pour diriger une série de concerts; sous le titre de bourgmestre, avec un traitement annuel de 10,000 francs et une pension de retraite, il devient, pour douze ans, le directeur de tous les services municipaux, le chef d'orchestre, seul chargé de l'exécution, seul muni du bâton magistral auquel obéissent les divers instrumens, les uns fonction-

(1) Max Leclerc, *la Vie municipale en Prusse*, p. 17. — En Prusse, cet esprit dirigeant s'appelle « le magistrat, » comme dans nos anciennes communes du nord et du nord-est. Dans la Prusse orientale, le magistrat est collectif; par exemple, à Berlin, il comprend 34 personnes, dont 17 spécialistes, salariés et engagés pour douze ans, et 17 à titre gratuit. Dans la Prusse occidentale, le gérant municipal est le plus souvent un individu, spécialiste salarié et engagé pour douze ans, le bourgmestre.

(2) Max Leclerc, *ibid.*, p. 20. — « Le bourgmestre actuel de Bonn fut, avant d'être appelé à ces fonctions, bourgmestre à Münchens-Gladbach. Le bourgmestre actuel de Crefeld est venu de Silésie... Récemment, un juriste, connu pour ses publications sur le droit public, occupant un poste d'État dans la régence de Magdebourg, » a été appelé par la ville de Münster « à la place lucrative de bourgmestre. » A Bonn, ville de 30,000 habitans, « tout repose sur ses épaules, il exerce une foule d'attributions qui, chez nous, incombent au préfet. »

naires salariés, les autres amateurs bénévoles (1), tous d'accord entre eux et par lui, sans autre souci que le désir de bien faire leur partie, parce qu'ils le savent attentif, compétent, supérieur, toujours préoccupé de l'ensemble, responsable, et, par intérêt, par point d'honneur, attaché tout entier à son œuvre qui est aussi leur œuvre, je veux dire à la réussite complète du concert.

A ce type excellent de l'institution municipale dans une grande commune urbaine, rien ne correspond dans une ville française ; là aussi, et plus encore qu'au village, le suffrage universel a eu pour effet la déchéance des vrais notables, et déterminé l'abdication ou l'exclusion des hommes qui, par leur éducation, leur part très grande dans les contributions, leur influence encore plus grande sur la production, le travail et les affaires, sont des autorités sociales et devraient être des autorités légales; en tout pays où les conditions sont inégales, la prépondérance de la majorité numérique aboutit forcément à l'abstention presque générale ou à la défaite presque certaine des candidats qui sont les plus dignes d'être élus. Mais ici les élus, étant des citadins, non des campagnards, ne sont pas de la même espèce qu'au village. Ils lisent le journal tous les jours et sont persuadés qu'ils entendent, non seulement les affaires locales, mais encore les affaires nationales et générales, c'est-à-dire les plus hautes formules de l'économie politique, de l'histoire philosophique et du droit public, à peu près comme un maître d'école qui, parce qu'il sait les quatre règles, se croirait maître et profès dans le calcul différentiel et dans la théorie des fonctions. Du moins ils en raisonnent tout haut avec assurance, selon la tradition jacobine, eux-mêmes jacobins nouveaux, héritiers et continuateurs des anciens sectaires, de la même provenance et du même acabit, quelques-uns de bonne foi, cerveaux étroits, échauffés et offusqués par la fumée chaude des grandes phrases qu'ils récitent, la plupart simples politiciens, charlatans et intrigans, médecins ou avocats de troisième ordre, lettrés de rebut, demi-lettrés d'estaminet, parleurs de club ou de coterie, et autres ambitieux vulgaires, qui, distancés dans les carrières privées où l'on est observé de près et jugé en connaissance de cause, se lancent dans la carrière publique, parce que, dans cette lice, le suffrage populaire, arbitre ignorant, inattentif et mal informé, juge prévenu

(1) Max Leclerc, *ibid.*, p. 25. — « A côté des fonctionnaires municipaux salariés et du conseil municipal, il y a des délégations ou commissions spéciales composées de conseillers municipaux et d'électeurs bénévoles, « soit pour administrer ou surveiller une branche des affaires communales, soit pour étudier une question particulière... » — « Ces commissions, d'ailleurs soumises sous tous les rapports au bourgmestre, sont élues par le conseil municipal. » — Il y en a douze à Bonn et plus de cent à Berlin; l'institution est excellente pour utiliser les hommes de bonne volonté, pour développer le patriotisme local, le sens pratique et l'esprit public.

et passionné, moraliste à conscience large, au lieu d'exiger l'honorabilité intacte et la compétence prouvée, ne demande aux concurrens que le bavardage oratoire, l'habitude de se pousser en avant et de s'étaler en public, la flatterie grossière, la parade de zèle et la promesse de mettre le pouvoir que va conférer le peuple au service de ses antipathies et de ses préjugés. Introduits à ce titre dans le conseil municipal, ils y sont la majorité et nomment un maire qui est leur coryphée ou leur créature, tantôt le conducteur hardi, tantôt l'instrument docile de leurs rancunes, de leurs complaisances, de leur précipitation, de leurs maladresses, de leur présomption, de leur ingérence et de leurs empiétemens. — Au département, le conseil général, élu aussi par le suffrage universel, se sent aussi de ses origines; sa qualité, sans tomber si bas, baisse aussi d'un degré, et par une altération croissante : des politiciens s'y installent et se servent de leur place comme d'un marche-pied pour monter plus haut; lui aussi, pourvu d'attributions plus larges et prolongé en ses absences par sa commission intérimaire, il est tenté de se croire le souverain légitime de la communauté très espacée et très disséminée qu'il représente. — Ainsi recrutés et composés, agrandis et detériorés, les pouvoirs locaux deviennent d'un maniement difficile, et désormais, pour administrer, le préfet doit s'entendre avec eux.

XV.

Avant 1870, quand il nommait les maires et que le conseil général ne siégeait que quinze jours par an, ce préfet était presque omnipotent ; aujourd'hui encore, « ses attributions sont immenses (1), » et son pouvoir reste prépondérant. Il a le droit de suspendre le conseil municipal et le maire, et de proposer au chef de l'État leur destitution. Sans recourir à cette extrémité, il garde la main haute et toujours levée sur la commune, car il a le *veto* en fait de police municipale et de voirie, il peut casser les règlemens du maire, et, par un usage adroit de sa propre prérogative, imposer les siens. Il tient dans sa main, révoque, nomme ou concourt à nommer, non seulement les employés de ses bureaux, mais aussi les employés de toute espèce et de tout degré qui, hors de ses bureaux, servent la commune ou le département (2), depuis l'archiviste, le conservateur du musée, l'architecte, le directeur et les professeurs des écoles municipales de dessin, depuis les directeurs et receveurs des établissemens de bienfaisance, les

(1) Aucoc, p. 283.

(2) Paul Leroy-Beaulieu, *l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 26, 28, 92. (Décrets du 25 mars 1852 et du 13 avril 1861.)

directeurs et comptables des dépôts de mendicité, les médecins des eaux thermales, les médecins et comptables des asiles d'aliénés et les médecins des épidémies, depuis les préposés en chef de l'octroi, les lieutenans de louveterie, les commissaires de police urbaine, les vérificateurs des poids et mesures, les receveurs municipaux dans les villes dont les recettes ne dépassent pas 30,000 francs, jusques et y compris les agens infimes, les gardes-forestiers du département et de la commune, les éclusiers et gardiens de la navigation, les surveillans des quais et des ports de commerce, les piqueurs des ponts et chaussées, le garde-champêtre du moindre village, le sergent de ville qui stationne au coin d'une rue, le cantonnier qui casse des cailloux au bord d'une route. S'il s'agit, non plus des personnes, mais des choses, c'est encore lui qui, en toute œuvre, entreprise ou affaire, est chargé de l'instruction préalable et de l'exécution finale, qui prépare le budget du département et le propose tout dressé au conseil général, qui prépare le budget de la commune et le propose tout dressé au conseil municipal, et qui, après le vote du conseil général ou du conseil municipal, demeure sur le terrain, seul exécutant, directeur et maître de l'opération qu'ils ont consentie. Dans cette opération totale, leur part effective est très mince et se réduit à un acte de volonté nue; pour prendre leur résolution, ils n'ont guère eu que des pièces fournies et arrangées par lui; pour conduire leur résolution pas à pas jusqu'à l'effet, ils n'ont que ses mains, les mains d'un collaborateur indépendant, qui, ayant ses vues et ses intérêts propres, ne sera jamais un simple instrument. Il manque à leur volonté l'information directe, personnelle et complète, et, par surcroît, l'efficacité pleine; elle n'est qu'un *oui* tout sec, interposé entre des racines écourtées, insuffisantes, et des fruits qui avortent ou ne mûrissent qu'à demi. Contre cette volonté mal appuyée et mal outillée, la volonté persistante du préfet, seul éclairé et seul agissant, doit prévaloir, et, le plus souvent, prévaut. Au fond et au demeurant, par la portée et l'esprit de son office, il est toujours le préfet de l'an VIII.

Néanmoins, depuis les dernières lois, ses mains sont moins libres. La compétence des assemblées locales s'est étendue et comprend, non-seulement des cas nouveaux, mais encore des espèces nouvelles, et le nombre de leurs décisions exécutoires a quintuplé. Au lieu d'une session par an, le conseil municipal en a quatre et de durée plus longue. Au lieu d'une session par an, le conseil général en a deux et se perpétue en ses absences par sa délégation intérimaire qui s'assemble tous les mois. Avec ces autorités agrandies et plus souvent présentes, le préfet doit compter, et, ce qui est plus grave, il doit compter avec l'opinion locale; il ne peut plus administrer à

huis-clos; dans la moindre commune, les délibérations du conseil municipal sont affichées; à la ville, elles sont publiées et commentées par les journaux de l'endroit; le conseil général donne au public le compte-rendu des siennes. — Ainsi, derrière les pouvoirs élus et pour peser avec eux dans le même plateau de la balance, voici un nouveau pouvoir, l'*opinion,* telle qu'elle peut se produire dans un pays nivelé par la centralisation égalitaire, dans une foule ondoyante ou stagnante d'individus désagrégés, à qui manque tout centre de ralliement spontané et qui, faute de conducteurs naturels, ne savent que se pousser, s'entre-choquer ou rester immobiles, chacun selon ses impressions personnelles, aveuglément et au hasard : c'est l'opinion inconsidérée, imprévoyante, inconséquente, superficielle, acquise à la volée, fondée sur des bruits vagues, sur quatre ou cinq minutes d'attention par semaine et principalement sur de grands mots mal compris, sur deux ou trois phrases emphatiques et banales dont le sens échappe aux auditeurs, mais dont le son, à force d'être répété, devient pour leurs oreilles un signal reconnu, un coup de trompe ou de sifflet qui rassemble, arrête ou entraîne le troupeau. Ce troupeau, on ne peut pas le heurter en face; il fonce en avant par masses trop compactes et trop lourdement. — Au contraire, le préfet est tenu de l'amadouer, de lui céder, de le satisfaire; car, sous le régime du suffrage universel, ce même troupeau, outre les représentans locaux, nomme les pouvoirs du centre, les députés, le gouvernement; et, si, de Paris, le gouvernement expédie un préfet en province, c'est à la façon d'une grande maison de commerce, pour y maintenir et accroître sa clientèle, pour y être l'entreteneur résident de son crédit et son commis-voyageur en permanence, en d'autres termes, son agent électoral, plus précisément encore, l'entrepreneur en chef des prochaines élections pour le parti dominant et pour les ministres en titre, commissionné et appointé par eux, et stimulé incessamment, d'en haut et d'en bas, pour leur conserver les suffrages acquis et leur gagner des suffrages nouveaux. — Sans doute, il doit prendre à cœur les intérêts de l'État, du département et des communes; mais, d'abord et avant tout, il est un racoleur de voix. En cette qualité et sur cet article, il traite avec le conseil général et la commission permanente, avec les conseils municipaux et les maires, avec les électeurs influens, mais surtout avec le petit comité actif, qui, dans chaque commune, soutient la politique régnante et offre son zèle au gouvernement.

Donnant, donnant. A ces auxiliaires indispensables, il faut accorder presque tout ce qu'ils demandent, et ils demandent beaucoup. Par instinct, doctrine et tradition, les Jacobins sont exigeans, en-

clins à s'envisager comme les représentans du peuple réel et du peuple idéal, c'est-à-dire comme les souverains de droit, au-dessus de la loi, autorisés à la faire, partant à la defaire, du moins à l'élargir, à l'interpréter comme il leur convient. Au conseil général, au conseil municipal, à la mairie, ils sont toujours tentés d'usurper; le préfet a fort à faire pour les maintenir dans leur rôle local, pour les empêcher de faire invasion dans les choses d'État et dans la politique générale; parfois, il est obligé d'embourser leur manque d'égards, d'être patient avec eux, de parler doux; car ils parlent haut, ils veulent que l'administration compte avec eux de clerc à maître; s'ils votent des fonds pour un service, c'est à condition d'intervenir dans l'emploi des fonds et dans le détail du service, dans le choix des entrepreneurs et dans la nomination des employés, à condition d'étendre leur autorité et d'allonger leur main jusque dans l'exécution consécutive qui ne leur appartient pas et qui appartient au préfet (1). Partant, entre eux et lui un marchandage incessant s'établit et des marchés se concluent. — Notez que le préfet, tenu de payer, peut payer sans violer la lettre de la loi. Sur la page solennelle où le législateur a imprimé son texte impératif, il y a toujours une marge très ample où l'administrateur, chargé de l'exécution, écrit à la main les décisions confiées à son libre arbitre. De sa main, en regard de chaque affaire communale ou départementale, le préfet écrit ce qui lui convient sur une marge toute blanche, et celle-ci, comme on l'a déjà vu, est très large; mais la marge dont il dispose est bien plus large encore et continue, au-delà de ce qu'on a vu, sur d'autres feuilles: car il est le chargé d'affaires, non-seulement du département et de la commune, mais encore de l'État. Conducteur ou surveillant en titre de tous les services généraux, il est, dans sa circonscription, l'inquisiteur en chef de la foi républicaine (2) jusque dans la vie privée et dans

(1) J. Ferrand, *ibid.*, p. 170 (Paris, 1879) et 169 : — « En beaucoup de cas, la tutelle générale et la tutelle locale sont paralysées... Depuis 1870-1876, les maires, pour diminuer les difficultés de leur tâche, sont forcés d'abdiquer très fréquemment leur autorité propre; les préfets sont conduits à tolérer, à approuver ces violations de la loi... Depuis plusieurs années, on ne peut lire le compte-rendu d'une session du conseil général ou du conseil municipal sans rencontrer de nombreux exemples de l'illégalité que nous signalons... Dans un autre ordre de faits, pour ce qui se rapporte, par exemple, aux questions de personnel, ne voit-on pas, tous les jours, des agens de l'État, même consciencieux, céder à la volonté toute-puissante des notabilités politiques et faire, quoiqu'à regret, entier abandon des intérêts du service? » — (Ces abus se sont fort aggravés depuis dix ans.)

(2) Voir *la République et les conservateurs* dans la *Revue* du 1er mars 1890, p. 108. — « J'en parle *de visu :* je prends mon arrondissement; c'est dans un département de l'Est, naguère représenté par des radicaux; cette fois, un conservateur l'a emporté. On a d'abord tenté de faire casser l'élection; il a fallu y renoncer, l'écart des voix était trop considérable. On s'en est vengé sur les élec-

le for intime, le directeur responsable des actes et des sentimens orthodoxes ou hérétiques qui peuvent être imputés à blâme ou à louange aux fonctionnaires de l'innombrable armée par laquelle l'État central entreprend aujourd'hui la conquête totale de la vie humaine, aux vingt régimens distincts de son immense hiérarchie : au personnel du clergé, de la magistrature, de la police préventive et répressive, de l'instruction publique, de l'assistance publique, des contributions directes, des contributions indirectes, de l'enregistrement et des douanes ; au personnel des ponts et chaussées, des forêts domaniales, des haras, des postes et télégraphes, du tabac et des autres monopoles publics ; au personnel de toutes les entreprises qui devraient être privées, Sèvres et Gobelins, institut des sourds-muets et des jeunes aveugles, mais que l'État prend et dirige à son compte ; au personnel de toutes les fabriques auxiliaires et spéciales, engins de guerre et de navigation, que l'État défraie et régit. J'en passe, il y en a trop. Remarquez seulement que l'indulgence ou la sévérité de la préfecture en fait de contraventions et d'irrégularités fiscales est un avantage ou un danger de premier ordre pour 377,000 débitans de boissons, qu'une dénonciation admise par la préfecture peut ôter le pain de la bouche à 38,000 desservans et vicaires (1), à 43,000 employés et facteurs des postes et télégraphes, à 45,000 débitans de tabac et receveurs buralistes, à 75,000 cantonniers, à 120,000 instituteurs et institu-

teurs. Les gendarmes ont été, dans les communes, faire des enquêtes sur la conduite du curé, du garde-champêtre, du débitant. Le médecin des épidémies était conservateur; on l'a remplacé par un opportuniste. Le contrôleur des contributions, homme du pays, était soupçonné de peu de zèle; on l'a expédié au fond de l'Ouest. Tout fonctionnaire qui, le soir de l'élection, n'avait pas la mine contrite, s'est vu menacé de révocation. Un agent-voyer passait pour s'être montré tiède, on l'a mis à la retraite. Il n'est petites vexations qu'on ait négligées, ou petites gens qu'on ait dédaigné de frapper. Des cantonniers, dénoncés pour propos malséans, ont été cassés aux gages. Dans une commune, les sœurs distribuaient des médicamens aux indigens; on le leur a interdit, pour faire pièce au maire qui habite Paris. Le conservateur des hypothèques avait dans ses bureaux un jeune saute-ruisseau coupable d'avoir distribué, non des bulletins de vote, mais des lettres de faire-part du nouveau député; quelques jours après, une lettre de la préfecture donnait au conservateur des hypothèques vingt-quatre heures pour remplacer le criminel. Un notaire avait osé, dans une réunion publique, interrompre le candidat radical, il a été poursuivi devant le tribunal pour manquement à ses devoirs professionnels, et les juges de la réforme judiciaire l'ont condamné à trois mois de suspension... » Cela s'est passé « non en Languedoc ou en Provence, dans le midi aux têtes chaudes, où l'on se permet tout, mais sous le ciel brumeux de la Champagne. Et quand j'interroge des conservateurs de l'Ouest et du Centre : « Nous en avons vu bien d'autres! me répondent-ils ; mais il y a beau temps que rien ne nous étonne plus. »

(1) *Ibid.*, *ibid.*, p. 105 : « Chaque chef-lieu de canton a son office de délateurs, et M. le ministre des cultes nous a lui-même appris que, au 1er janvier 1890, il y avait 300 curés privés de leur traitement, soit trois ou quatre fois plus qu'au 1er janvier 1889. »

trices (1), que, directement ou indirectement, la bienveillance ou la malveillance de la préfecture importe, depuis la récente loi militaire, à tous les adultes de vingt à quarante-cinq ans, et, depuis les dernières lois scolaires, à tous les enfans de six à treize ans. D'après ces chiffres, qui d'année en année vont croissant, calculez l'étendue de la marge sur laquelle, en face du texte légal qui statue à propos des personnes et des choses en général, le préfet statue à son tour à propos des personnes et des choses en particulier. Sur cette marge qui lui appartient, il écrit à sa volonté, tantôt des tolérances et complaisances, exemptions, dispenses et congés, allègemens ou décharges d'impôt, secours et subventions, préférences et gratifications, nominations et avancemens, tantôt des disgrâces, rigueurs et poursuites, destitutions et passe-droits. En chaque cas, pour guider sa main, c'est-à-dire pour faire tomber toutes les faveurs d'un côté et toutes les défaveurs de l'autre, il a des informateurs spéciaux et des solliciteurs impérieux, qui sont les Jacobins de l'endroit; s'il n'est pas retenu par un très vif sentiment de la justice distributive et par un très grand souci du bien public, il leur résiste à peine, et, le plus souvent, quand il prend la plume, c'est pour écrire sous la dictée de ses collaborateurs jacobins.

Ainsi l'institution de l'an VIII a dévié et n'atteint plus son objet. Envoyé jadis dans le département comme un *pacier* du moyen âge, imposé d'en haut, étranger aux passions du lieu, indépendant, qualifié et préparé pour son office, le préfet, pendant cinquante ans, a pu rester, à l'ordinaire, le ministre impartial de la loi et de l'équité, maintenir chacun dans son droit et exiger de chacun son dû, sans tenir compte des opinions et sans faire acception de personnes. Aujourd'hui, il doit se faire le complice de la faction régnante, administrer au profit des uns et au détriment des autres, introduire, comme un poids prépondérant, dans toutes les pesées de sa balance, la considération des personnes et des opinions. Du même coup, tout le personnel administratif sur lequel il a la main ou les yeux se détériore; chaque année, sur la recommandation d'un sénateur ou d'un député, il y introduit ou il y voit entrer des intrus dont les services antérieurs sont nuls, de capacité mince et d'honorabilité insuffisante, qui travaillent mal ou peu, et qui, pour s'ancrer dans leur poste ou monter en grade, comptent, non sur leurs mérites, mais sur leurs patrons. Les autres, fonctionnaires compétens et réguliers de l'ancienne école, pauvres gens pour qui la carrière est barrée, se dégoûtent et s'aplatissent; ils ne sont plus même sûrs de conserver leur emploi; s'ils y sont maintenus,

(1) Ces chiffres sont extraits des plus récentes statistiques; quelques-uns m'ont été fournis par des chefs ou directeurs de services spéciaux.

c'est que, pour expédier les affaires courantes, on ne saurait se passer d'eux; mais, demain peut-être, on cessera de les croire indispensables; sur une dénonciation politique, ou pour placer un favori politique, on les mettra, par anticipation, à la retraite. Désormais ils ont deux puissances à ménager, l'une légitime et naturelle, l'autorité de leurs chefs administratifs, l'autre illégitime et parasite, l'influence démocratique d'en haut et d'en bas; pour eux, comme pour le préfet, l'intérêt public descend au second rang, et l'intérêt électoral monte au premier; chez eux et chez lui, le respect de soi-même, l'honneur professionnel, la conscience d'un devoir à remplir, la fidélité réciproque, sont en baisse; la discipline se relâche, l'exactitude fléchit et, selon un mot qui se propage, la grande bâtisse administrative n'est plus une maison bien tenue, mais une *baraque*. — Naturellement, sous le régime démocratique, le service et l'entretien de cette maison deviennent de plus en plus dispendieux; car, par l'effet des centimes additionnels, c'est la minorité aisée ou riche qui paie la plus grosse part des frais; par l'effet du suffrage universel, c'est la majorité pauvre ou demi-pauvre qui a la part prépondérante dans le vote, et le grand nombre qui vote peut impunément surcharger le petit nombre qui paie. A Paris, le parlement et le gouvernement, élus par cette majorité numérique, lui inventent des besoins, la poussent aux dépenses, prodiguent les travaux publics, les écoles, les fondations, les gratuités, les bourses, multiplient les places pour multiplier leurs cliens, et ne se lassent pas de décréter, au nom des principes, des œuvres d'apparat, théâtrales, ruineuses et dangereuses, dont ils ne veulent pas savoir le coût et dont la portée sociale leur échappe. En haut comme en bas, la démocratie a la vue courte; sur la pâture qui s'offre, elle se jette, comme l'animal, bouche ouverte et tête baissée; elle refuse de prévoir et de compter, elle obère l'avenir, elle gaspille toutes les fortunes qu'elle entreprend de gérer, non-seulement celle de l'État central, mais encore celles des sociétés locales. Jusqu'à l'avènement du suffrage universel, les administrateurs nommés d'en haut ou élus d'en bas, au département et à la commune, tenaient serrés les cordons de la bourse; depuis 1848, surtout depuis 1870, mieux encore depuis la loi de 1882 qui, en supprimant le consentement obligatoire des plus imposés, a relâché les derniers cordons de la bourse, cette bourse, ouverte, se déverse sur le pavé (1). En 1851, les départemens tous ensemble dépensaient 97 millions, en 1869, 192 millions, en 1881, 314 mil-

(1) De Foville, p. 412, 416, 425, 455; Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, p. 717.

lions. En 1836, les communes, toutes ensemble sauf Paris, dépensaient 117 millions, en 1862, 450 millions, en 1877, 676 millions. Si l'on examine les recettes qui couvrent ces dépenses, on trouve que les centimes additionnels qui fournissaient aux budgets locaux 80 millions en 1830, et 131 millions en 1850, ont fourni aux budgets locaux 249 millions en 1870, 318 millions en 1880, et 364 millions en 1887. Partant, la crue annuelle de ces centimes superposés au principal des contributions directes est énorme et s'achève par le débordement. En 1874 (1), il y avait déjà 24 départemens dans lesquels le chiffre des centimes atteignait ou dépassait le chiffre du principal. « Dans très peu d'années, dit un économiste éminent (2), il est probable que pour presque tous les départemens » la surcharge sera pareille. Depuis longtemps déjà, dans le total de l'impôt mobilier (3), les budgets locaux prélèvent plus que l'État, et, en 1888, le principal de la contribution foncière, 183 millions, est moins gros que le total des centimes qui s'y adjoignent, 196 millions. Par delà la génération présente, on grève les générations futures, et le chiffre des emprunts monte incessamment comme celui des impôts. Les communes endettées, toutes ensemble sauf Paris, devaient, en 1868, 524 millions, en 1871, 711 millions, en 1878, 1,322 millions. Paris en 1868 devait déjà 1,376 millions; au 30 mars 1878, il en doit 1,988 (4). Dans ce même Paris, la contribution annuelle de chaque habitant pour les dépenses locales était, à la fin du premier Empire, en 1813, de 37 francs par tête, à la fin de la Restauration, de 45 francs, après la monarchie de juillet, en 1848, de 43 francs, à la fin du second Empire, en 1869, de 94 francs. En 1887, elle est de 110 francs par tête (5).

(1) *Statistique financière des communes en 1889 :* — 3,539 communes paient moins de 15 centimes communaux; 2,597 paient de 0 fr. 15 à 0 fr. 30; 9,652 paient de 0 fr. 31 à 0 fr. 50; 11,095 de 0 fr. 51 à 1 franc, et 4,248 plus de 1 franc. — Il ne s'agit ici que des centimes communaux; il faudrait, pour avoir le total des *centimes additionnels locaux* de chaque commune, ajouter les centimes départementaux, que les statistiques ne donnent pas.

(2) Paul Leroy-Beaulieu, *ibid.*, I, p. 690, 717.

(3) *Id., ibid.* — « Si l'on déduisait l'impôt personnel du montant de la contribution personnelle et mobilière, on verrait que le prélèvement de l'État dans le produit de l'impôt mobilier, c'est-à-dire dans le produit de l'impôt sur les loyers d'habitation, est de 41 ou 42 millions, et que la part des localités dans le produit de cet impôt dépasse de 8 à 9 millions celle de l'État. » (Année 1877.)

(4) *Situation financière des départemens et des communes*, publiée, en 1889, par le ministère de l'intérieur. Emprunts et dettes des départemens à la clôture de l'exercice 1886 : 630,066,102 francs. Emprunts et dettes des communes au 30 déc. 1886 : 3,020,450,528 francs.

(5) De Foville, p. 418; Paul Leroy-Beaulieu, *l'Etat moderne et ses fonctions*, p. 21.

XVI.

Telle est, en abrégé, depuis 1789 jusqu'à 1889, l'histoire de la société locale. Après les destructions philosophiques de la Révolution et les constructions pratiques du Consulat, elle ne pouvait plus être pour ses habitans une petite patrie, un sujet d'orgueil, un objet d'amour et de dévoûment ; les départemens et les communes sont devenus des hôtels garnis, plus ou moins vastes, tous bâtis sur le même plan et administrés d'après le même règlement, aussi passables l'un que l'autre, avec des logemens qui, étant plus ou moins bons, sont plus ou moins chers, mais dont les prix, plus ou moins hauts, sont fixés par un tarif uniforme sur tout le territoire, en sorte que les 36,000 hôtels communaux et les 86 hôtels départementaux se valent, et qu'il est indifférent de loger dans celui-ci plutôt que dans celui-là. Dans ces logis, les contribuables domiciliés et permanens des deux sexes n'ont pas été reconnus pour ce qu'ils sont invinciblement et par nature, pour un syndicat de voisins, pour une compagnie involontaire, obligatoire et privée où la solidarité physique engendre la solidarité morale, pour une société naturelle et limitée dont les membres, propriétaires en commun de l'hôtel, ont chacun une part de propriété plus ou moins grande selon leur contribution plus ou moins grande aux dépenses de l'hôtel. Il n'y a point eu de place jusqu'à présent, ni dans la loi, ni dans les esprits, pour cette vérité si simple ; la place était prise, occupée d'avance par les deux erreurs qui, tour à tour ou ensemble, ont égaré le législateur et l'opinion. — A prendre l'ensemble des choses, il fut admis jusqu'en 1830 que le propriétaire légitime de l'hôtel local est l'État central, qu'il y installe son délégué, le préfet, muni de pleins pouvoirs, que, pour mieux administrer, il consent à se renseigner auprès des principaux intéressés et des plus capables de l'endroit, qu'il resserre dans les plus étroites limites les petits droits qu'il leur concède, qu'il les nomme, que, s'il les convoque et les consulte, c'est de loin en loin, le plus souvent pour la forme, pour ajouter l'autorité de leur assentiment à l'autorité de son omnipotence, à la condition sous-entendue de ne point tenir compte de leurs remontrances, si elles lui déplaisent, et de ne point suivre leurs avis, s'ils ne lui agréent pas. — A prendre l'ensemble des choses, il est admis depuis 1848 que les propriétaires légitimes de l'hôtel sont ses habitans mâles, adultes et comptés par tête, tous à titre égal et avec une part égale dans la propriété commune, y compris ceux qui ne contribuent pour rien ou presque rien aux dépenses de la maison, y compris les demi-pauvres très nombreux qu'on y loge à demi-prix, y compris les pauvres

non moins nombreux auxquels la philanthropie administrative fournit gratis les commodités de l'hôtel, le couvert, l'éclairage, et souvent les vivres. — Entre les deux conceptions contradictoires et toutes les deux fausses, entre le préfet de l'an VIII et la démocratie de 1792, une transaction s'est conclue : sans doute, le préfet, expédié de Paris, demeure toujours le directeur en titre, le gérant actif et responsable de l'hôtel départemental ou communal; mais il est tenu de le gérer en vue des élections prochaines, et de façon à maintenir la majorité parlementaire dans la possession des sièges qu'elle occupe au parlement; partant, il doit se concilier les meneurs locaux du suffrage universel, administrer avec leur concours, subir l'ingérence de leurs convoitises et de leurs préventions, prendre chaque jour leur avis, y déférer souvent, même pour le détail, même pour l'application quotidienne d'un fonds déjà voté, pour la nomination d'un garçon de service, pour la nomination de l'apprenti non payé qui pourra un jour remplacer ce garçon (1). — De là, le spectacle que nous avons sous les yeux : un hôtel mal tenu où la profusion et l'incurie s'aggravent l'une par l'autre, où les sinécures se multiplient et où la corruption s'introduit; un personnel de plus en plus nombreux et de moins en moins efficace, tiraillé entre deux autorités différentes, obligé d'avoir ou de simuler le zèle politique et de fausser par sa partialité la loi impartiale, appliqué, par-delà son devoir professionnel, à des besognes malpropres ; dans ce personnel, deux sortes d'employés, les nouveaux-venus, avides, et qui, par passe-droit, s'emparent des meilleures places, les anciens qui n'y prétendent plus, patiens, mais qui, à force de pâtir, se rebutent; dans l'hôtel lui-même, de grandes démolitions et reconstructions, des façades architecturales, en style de monument, pour la montre et la réclame, des bâtisses toutes neuves, décoratives et horriblement onéreuses, des dépenses extravagantes; par suite, des emprunts et des dettes, une note plus grosse à la fin de chaque année pour chacun des occupans, des prix de faveur et cependant très hauts pour les petites chambres, les mansardes et le galetas, des prix démesurés pour les grands et moyens appartemens; au total, des recettes forcées et qui ne suffisent pas aux dépenses, un passif qui déborde l'actif, un budget dont l'équilibre n'est stable que sur le papier; bref, une maison qui mécontente son public et s'achemine vers la faillite.

H. TAINE.

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 28. (Décrets du 25 mars 1852 et du 13 avril 1861.) Liste des emplois auxquels le préfet nomme directement et sur la présentation des chefs de service, entre autres les surnuméraires de l'administration des lignes télégraphiques, les surnuméraires-contrôleurs des contributions directes et les surnuméraires des contributions indirectes.

LA

MIGRATION DES SYMBOLES

Les hommes, pour se communiquer leurs pensées, s'adressent tantôt à l'oreille, par la parole, le chant, la musique, tantôt à la vue par le geste, le dessin et, en général, par toutes les manifestations des arts plastiques, y compris l'écriture. Ces modes d'expression peuvent avoir un caractère imitatif, comme l'onomatopée qui sert au sauvage pour décrire un animal par le cri, ou comme la photographie, qui aide le civilisé à se figurer un personnage célèbre. Mais, même alors, ils ont une portée symbolique, en ce qu'ils rappellent seulement certains traits de l'original et que c'est à l'imagination ou à la mémoire de faire le reste. On pourrait définir le symbole : une représentation qui ne vise pas à être une reproduction. La reproduction suppose que le signe représentatif est identique ou du moins semblable à l'objet représenté ; le symbolisme exige uniquement que l'un puisse rappeler l'autre, par une association d'idées naturelle ou convenue. En ce sens, il n'y a rien qui ne puisse fournir la matière d'un symbole. Nous vivons au milieu de représentations symboliques, depuis le drapeau qui flotte sur nos monumens jusqu'au billet de banque qui se trouve dans notre coffre-fort. Le symbolisme se mêle à toute notre vie intellectuelle et sociale, depuis les poignées de main que nous distribuons au matin jusqu'aux applaudissemens dont nous gratifions l'acteur du soir. Les arts ne

font que du symbolisme, alors même qu'ils prétendent s'en tenir à l'imitation servile de la nature. C'est en symboles que nous parlons, que nous écrivons, — et même que nous pensons, s'il faut en croire les systèmes philosophiques qui se fondent sur notre impuissance à saisir la réalité des choses.

C'est surtout le sentiment, — particulièrement le sentiment religieux, — qui recourt largement au symbolisme pour se mettre en communication plus intime avec l'être ou l'abstraction dont il désire se rapprocher. A cet effet, on voit partout les hommes tantôt adopter des objets naturels ou artificiels qui leur rappellent le grand absent, tantôt imiter, d'une façon systématique, les faits et gestes qu'ils lui prêtent, — ce qui est une manière de participer à sa vie; — tantôt enfin objectiver, par des procédés aussi variés que significatifs, toutes les nuances des sentimens qu'il leur inspire, depuis l'humilité la plus profonde jusqu'à l'amour le plus ardent. De là l'extrême diversité des symboles, qui peuvent se diviser en deux classes, suivant qu'ils consistent en actes ou rites, ou bien en objets ou emblèmes. Nous nous occuperons exclusivement ici de cette seconde catégorie, ou plutôt des représentations figurées qu'elle a inspirées et que les générations passées nous ont transmises comme autant de vestiges matériels de leurs croyances. Même ainsi restreint, le champ des recherches est encore assez vaste pour qu'on ait à craindre de s'y égarer.

Les études de symbolique comparée sont tombées, vers la seconde partie de ce siècle, dans un discrédit qu'expliquent suffisamment leurs vicissitudes antérieures. Aux synthèses non moins prématurées que brillantes, — bâties avec des matériaux insuffisans et défectueux par l'école rationaliste, dont Dupuis et Dulaure avaient été les plus illustres représentans, — succéda, il y a une cinquantaine d'années, le système, plus philosophique que historique, de Creuzer et de ses disciples, qui se faisaient fort de retrouver, dans toutes les pratiques religieuses de l'antiquité, le reflet déguisé ou défiguré d'une profonde sagesse primitive. Toutes ces théories, après avoir successivement captivé l'opinion, se sont lentement désagrégées sous les démentis multiples que leur infligeaient les découvertes de l'archéologie, de l'ethnographie, de la linguistique, de l'histoire, et, comme il arrive souvent, la réaction qui s'ensuivit fut en proportion du premier engouement. Même les tentatives plus récentes de MM. Lajard et Émile Burnouf, bien que serrant les faits de plus près, n'étaient pas de nature à nous faire remonter le courant. Il semblait que l'archéologie comparée dût définitivement proscrire l'imagination

au profit de la seule critique ; et aujourd'hui encore certains savans ne cherchent rien moins qu'à bannir l'hypothèse des recherches relatives à l'origine ainsi qu'à la signification des symboles, — comme si l'hypothèse n'était pas, dans tous les ordres d'études, un facteur nécessaire du progrès scientifique, sous cette seule réserve de n'être pas donnée comme un fait acquis.

Et cependant, pour qui voudrait reprendre ce genre de recherches, la situation a bien changé depuis trente-cinq ans. Les documens qui permettent de comparer, dans toutes les conditions d'authenticité desirables, les représentations figurées des différens peuples, se sont accumulés dans une telle proportion que désormais le principal obstacle gît dans leur multiplicité et leur dissémination. Il n'y a pas tant d'années que les mémoires des académies fondées dans les principales capitales de l'Europe, et les annales naissantes de quelques institutions archéologiques constituaient, avec certaines grandes publications relatives aux monumens de l'antiquité classique et de l'Égypte, le seul fonds auquel pût s'adresser l'historien du symbolisme.

Aujourd'hui, nous avons partout sous la main, dans des publications qu'on pourra compléter, mais non dépasser en importance et en exactitude, le résultat des fouilles poursuivies simultanément en Chaldée, en Assyrie, en Perse, en Asie-Mineure, en Phénicie, en Afrique, sans oublier la reproduction des monumens découverts ou étudiés à nouveau en Grèce, en Italie, dans l'Inde, dans l'extrême Orient et jusque dans les deux Amériques.

Les recueils d'archéologie, qui ont rendu tant de services à l'étude de l'art antique, se sont multipliés jusque dans les plus petits états de l'Europe. Il n'est pas une branche de cette science, depuis la sigillographie jusqu'à la numismatique, qui n'ait ses sociétés et ses organes particuliers. Grâce surtout à la générosité des gouvernemens, non-seulement les musées se sont enrichis en proportion des découvertes, mais encore les collections les plus importantes font l'objet de catalogues raisonnés qui permettent d'utiliser leurs matériaux même à l'étranger. Enfin des travaux d'ensemble, conçus aux points de vue les plus variés, viennent centraliser tous ces documens, en rendant ainsi la tâche plus aisée à ceux qui veulent suivre les traces et éclaircir le sens des principaux symboles.

D'autre part, le déchiffrement des inscriptions, le classement et l'interprétation des documens écrits, les progrès généraux de l'histoire, et particulièrement de l'histoire religieuse, en nous éclairant sur les croyances des peuples, nous permettent de mieux établir le rapport de leurs symboles avec leurs mythes et leurs cérémonies,

en même temps qu'une connaissance plus exacte du milieu social et géographique où ces symboles ont pris naissance nous aide à retrouver les origines de l'image qui a fourni un corps à l'idée.

Dès lors, il n'y a plus de motifs pour qu'on n'arrive pas, dans l'étude des symboles, à des résultats aussi positifs que dans l'étude des mythes. L'examen comparé des mythes est entré depuis longtemps dans une phase scientifique, soit qu'avec M. Max Muller et l'école linguistique on se contente de rapprocher les traditions des nations parlant des langues apparentées, soit qu'avec M. Andrew Lang et la plupart des ethnographes on ne se fasse pas scrupule de comparer la mythologie de tous les peuples connus. Or, le mythe, — qu'on peut définir : une dramatisation de phénomènes naturels ou d'événemens abstraits, — offre plus d'un trait commun avec le symbole. L'un et l'autre reposent sur le raisonnement par analogie, qui, dans un cas, crée un récit imagé; dans l'autre, une image matérielle. Sans doute, il y a cette différence, — un peu méconnue par ceux qui ont embrouillé la notion du symbolisme religieux en y englobant la mythologie, — que, dans le symbole, on doit avoir conscience d'une distinction entre l'image et l'être ou l'objet ainsi représenté, tandis qu'un caractère essentiel du mythe est de supposer le récit conforme à la réalité. Mais il est facile de comprendre que tous les deux se forment fréquemment à l'aide des mêmes procédés, et surtout se transmettent par les mêmes voies.

En tout cas, il y a des religions dont on ne peut se rendre compte, si l'on ne s'efforce de suppléer à l'insuffisance des textes par l'étude des monumens figurés. Un symptôme significatif sous ce rapport, c'est la tendance croissante, chez les savans, à utiliser, dans l'étude des religions particulières, les textes pour contrôler les symboles et les symboles pour contrôler les textes, comme on peut en juger par les récens travaux de MM. Senart sur l'histoire du bouddhisme, Gaidoz et Al. Bertrand sur les symboles de l'ancienne Gaule, J. Ménant sur les pierres gravées de la Haute-Asie, Ch. Lenormant, Clermont-Ganneau, Ledrain et Ph. Berger sur les représentations figurées des religions sémitiques. Ces travaux sont la meilleure démonstration des services que peut rendre à l'histoire des religions l'interprétation des symboles, pourvu qu'on y observe toute la rigueur des méthodes scientifiques.

A cet effet, il ne s'agit pas seulement d'éviter les idées préconçues et les généralisations hâtives. Ce qu'il faut surtout, c'est, provisoirement, substituer l'analyse à la synthèse, l'histoire des symboles à l'histoire du symbolisme, — en d'autres termes, prendre les principales figures symboliques une à une, pour en reconstituer

l'histoire respective, d'abord au sein de chaque peuple, puis dans l'ensemble des pays où elles se rencontrent. Il n'y a pas d'autre procédé pour arriver à établir comment elles ont passé d'une nation à une autre et dans quelle mesure elles ont modifié, au cours de ces migrations, leur signification et leur forme. Peut-être, après de multiples et patientes recherches de ce genre, arrivera-t-on à établir les lois du symbolisme, comme on l'a fait pour la grammaire comparée, ou simplement à réunir les matériaux d'une histoire générale de la symbolique, comme on l'a réalisé pour presque toutes les branches de nos connaissances. Il est inutile d'insister sur l'intérêt qu'offrirait une pareille œuvre, en dehors même des services qu'elle serait appelée à rendre aux sciences archéologiques. En religion, en littérature, en art, le symbolisme est une nécessité de l'esprit humain, qui, fort heureusement pour son développement esthétique, n'a jamais pu ni se contenter des abstractions pures, ni s'en tenir au contour extérieur des choses. Sous les formes matérielles et parfois incohérentes par lesquelles les générations passées ont exprimé leurs aspirations et leurs croyances, nous sentons un cœur qui bat, une âme qui fait appel à d'autres âmes, un esprit qui cherche à embrasser l'infini dans le fini, à objectiver, sous des traits fournis par la nature ou par l'imagination, ses conceptions les plus approximatives d'une réalité insaisissable en sa plénitude. Sans doute, les symboles qui ont attiré au plus haut point la vénération des foules ont été les signes représentatifs de dieux souvent absurdes et grossiers, mais qu'ont jamais été les dieux eux-mêmes, sinon les symboles plus ou moins imparfaits de l'Être, supérieur à toute définition, que la conscience humaine, à mesure qu'elle s'est développée, a entrevu plus clairement au travers et au-dessus des dieux?

I.

Il semblerait que la variété des symboles dût être sans limites, comme les combinaisons de l'imagination humaine. Cependant il n'est pas rare de retrouver les mêmes figures symboliques chez les peuples les plus éloignés. Ces rencontres ne peuvent guère s'expliquer par le hasard, comme des coïncidences de caléidoscope. Hormis le cas des symboles trouvés chez des peuples qui appartiennent à la même race et, qui, par suite, ont pu emporter de leur berceau commun certains élémens de leur symbolique respective, il n'y a que deux explications possibles : ou bien ces images ont été conçues isolément en vertu d'une loi de l'esprit humain, ou bien elles ont passé d'un pays à l'autre par voie d'emprunt.

Il existe un symbolisme tellement naturel qu'à l'instar de certains engins propres aux âges de la pierre, il n'appartient pas à telle ou à telle race déterminée, mais il constitue un trait caractéristique de l'humanité à une certaine phase de son développement. Dans cette catégorie rentrent les représentations du soleil par un disque ou par un visage rayonnant, de la lune par un croissant, de l'air par des oiseaux, de l'eau par des poissons ou encore par une ligne brisée, de la foudre par une flèche ou une massue, etc. Peut-être faut-il y ajouter certaines analogies plus compliquées, comme celles qui mènent à symboliser par la destinée de l'arbre les différentes phases de la vie humaine, par des emblèmes phalliques les forces génératrices de la nature, par le triangle équilatéral les triades divines ou, en général, toute combinaison triple dont les membres sont égaux ; enfin, par une croix, les quatre principales directions de l'espace.

Que de théories n'a-t-on pas échafaudées sur la présence de la croix, comme objet de vénération, chez presque tous les peuples de l'ancien et du Nouveau-Monde ! Des écrivains catholiques ont protesté à juste titre, dans ces dernières années, contre la prétention d'attribuer une origine païenne à la croix des chrétiens, parce que des cultes antérieurs auraient eu des signes cruciformes dans leur symbolique. Mais il est juste d'opposer la même fin de non-recevoir aux tentatives faites pour chercher des infiltrations chrétiennes dans certains cultes étrangers, sous prétexte qu'ils possédaient le signe de la rédemption.

Quand les Espagnols s'emparèrent de l'Amérique centrale, ils trouvèrent dans les temples indigènes de vraies croix qui passaient pour le symbole, tantôt d'une divinité à la fois terrible et bienfaisante, Tlaloc, tantôt d'un héros civilisateur, blanc et barbu, Quetzacoatl, que la tradition faisait venir de l'est. Ils en conclurent que la croix avait été importée chez les Toltèques par des missions chrétiennes dont la trace s'était perdue et, comme il faut toujours que la légende se fixe sur un nom connu, ils en firent honneur à saint Thomas, l'apôtre légendaire de toutes les Indes (1). Bien que cette thèse ait encore trouvé des défenseurs dans les der-

(1) Dans la célèbre stèle de Palenqué, on découvre un prêtre qui s'avance, avec une offrande dans les bras, vers un oiseau perché sur une croix. Or il se trouve que sur une cornaline romaine des premiers siècles, reproduite par le père Garucci, on voit le bon pasteur, un agneau sur les épaules, se diriger vers une croix de forme patibulaire, sur laquelle se trouve également un oiseau. Cependant ici encore l'analogie n'est qu'à la surface. L'oiseau de la croix chrétienne est une colombe qui tient un rameau dans son bec, symbole bien connu de l'espérance. L'oiseau de la croix toltèque est une image de Quetzacoatl souvent représenté sous les traits d'un perroquet.

nières réunions du congrès des américanistes, on peut la regarder comme définitivement rejetée. — Il est désormais hors de contestation que la croix de l'Amérique précolombienne est une rose des vents, qu'elle représente les quatre directions principales d'où vient la pluie et qu'elle est ainsi devenue le symbole du dieu dispensateur des eaux célestes, Tlaloc, par extension, du personnage mythique Quetzacoatl. Si la croix des Toltèques pouvait se rattacher à une figure analogue du vieux monde, ce serait plutôt aux croix de l'antique Mésopotamie, où l'on avait aussi adopté ce signe pour symboliser les quatre directions de l'espace et par extension le ciel ou le dieu du ciel, Anou. Mais il faudrait d'abord établir que des relations directes ou indirectes ont pu exister entre l'art religieux de la Mésopotamie et celui de l'ancienne Amérique. Or, pour écarter cette hypothèse, — si même on se refuse à admettre le développement original de la civilisation précolombienne, — il suffit de réfléchir au nombre de siècles qui séparent celle-ci des grands empires de l'Euphrate et du Tigre. Cette lacune plus que millénaire ne pourrait être comblée qu'en faisant intervenir la Chine, du moins pour ceux qui admettent à la fois, avec M. Charnay, les origines mongoliennes de la civilisation américaine, et, avec M. Terrien de la Couperie, les origines chaldéennes de la civilisation chinoise. Mais alors il resterait encore à prouver qu'en Chine la croix a été employée de la même manière et avec la même signification. — On comprend qu'il est plus sage de voir provisoirement dans cette coïncidence le simple résultat de deux raisonnemens identiques en leur simplicité.

D'un autre côté, on ne peut contester la facilité avec laquelle se transmettent les symboles. Produits courans de l'industrie, thèmes favoris des artistes, ils passent sans cesse d'un pays à l'autre avec les articles d'échange et les objets de parure, témoin les échantillons de la symbolique et de l'iconographie indoues, chinoises, japonaises qui pénètrent chez nous avec les potiches, les ivoires, les étoffes et, en général, avec toutes les curiosités de l'extrême Orient. Autrefois soldats, marins, voyageurs de toute profession, ne se mettaient pas en route sans emporter sous une forme quelconque leurs symboles et leurs dieux, dont ils répandaient ainsi la connaissance au loin, quittes à rapporter ceux de l'étranger dans leurs bagages. L'esclavage, si développé dans le monde antique, a dû également favoriser l'importation des symboles par l'entremise de ces innombrables captifs que la fortune de la guerre ou les hasards de la piraterie faisaient affluer des régions les plus lointaines, sans qu'on pût leur enlever le souvenir de leurs dieux ni de leur culte. Enfin les monnaies n'ont jamais manqué de propager à d'énormes

distances les symboles des nations qui les émettaient : les pièces gauloises ne sont guère que des contrefaçons du monnayage grec sous Philippe ou Alexandre, et on a retrouvé, jusque dans les tumuli de la Scandinavie, des pièces qui imitaient grossièrement des monnaies de la Bactriane.

Or, rien n'est aussi contagieux qu'un symbole, sauf peut-être une superstition; à plus forte raison quand ils sont réunis, et ils l'étaient d'ordinaire chez les peuples de l'antiquité, qui n'adoptaient guère de symbole sans y attacher une valeur de talisman. Même aujourd'hui, il ne manque pas de touristes qui reviennent de Naples avec une corne de corail pendue, suivant le sexe du voyageur, au bracelet ou à la chaîne de montre. Croient-ils réellement trouver un préservatif contre le mauvais œil dans cette survivance italienne d'un vieux symbole chaldéen? Pour beaucoup d'entre eux, ce n'est assurément qu'une curiosité locale, un bibelot, un souvenir de voyage. Mais il en est certainement, dans le nombre, qui se laissent influencer, peut-être à leur insu, par le préjugé napolitain : « Cela ne peut faire de mal et cela fera peut-être du bien, » seraient-ils tentés de vous répondre, à l'instar de certains joueurs qu'on plaisante sur leurs fétiches. Il y a là un raisonnement qui est à peu près général parmi les populations polythéistes, où chacun juge prudent de rendre hommage non-seulement à ses propres dieux, mais encore à ceux des autres et même aux divinités inconnues, car sait-on jamais de qui l'on peut avoir besoin, dans ce monde ou dans l'autre? C'est par milliers qu'on a retrouvé les scarabées égyptiens, de la Mésopotamie à la Sardaigne, partout où ont pénétré soit les armées des Pharaons, soit les navires des Phéniciens. Partout aussi, dans ces parages, on a recueilli des scarabées indigènes fabriqués à l'imitation de l'Égypte et reproduisant avec plus ou moins d'exactitude les symboles que prodiguaient, sur le plat de leurs amulettes, les graveurs de la vallée du Nil. C'est ainsi encore que, longtemps avant la diffusion des monnaies, les poteries, les bijoux, les figurines de la Grèce et de l'Étrurie ont fourni de types divins et de figures symboliques tout le centre et l'occident de l'Europe.

Y a-t-il des indices qui permettent de distinguer si des symboles analogues ont été engendrés isolément ou s'ils dérivent d'une même source? La complexité et la bizarrerie des formes, lorsqu'elles dépassent certaines limites, sont de nature à autoriser la seconde de ces hypothèses. On connaît l'aigle à deux têtes de l'ancien empire germanique, passé aujourd'hui dans les armes de l'Autriche et de la Russie. Quelle ne fut pas la surprise des Anglais Barthe et

Hamilton, quand, voyageant en Asie-Mineure, il y a une cinquantaine d'années, ils découvrirent un aigle bicéphale du même modèle, gravé au milieu de scènes religieuses dans des bas-reliefs de la Ptérie qui remontent à la civilisation des Hettéens ! Il est malaisé d'admettre que, des deux côtés, on ait spontanément imaginé, en traits identiques, une représentation aussi contraire aux lois de la nature. M. de Longpérier a donné le mot de l'énigme, en rappelant que l'aigle à deux têtes remplaça seulement l'aigle monocéphale, dans les armoiries de l'empire, après l'expédition de Frédéric II en Orient, et qu'au commencement du XIIIe siècle il figurait sur les monnaies, ainsi que sur les drapeaux des princes turcomans, alors maîtres de l'Asie-Mineure. Ceux-ci l'avaient adopté comme symbole de toute-puissance, peut-être pour figurer le Hamca, l'oiseau fabuleux des traditions musulmanes, qui enlève le buffle et l'éléphant comme le milan enlève la souris. Ainsi la race turque, fait observer M. Perrot, à qui nous empruntons ce renseignement, s'est vu, à Lépante et à Belgrade, fermer l'entrée de l'occident par l'aigle qui l'avait conduite triomphante sur les rives de l'Euphrate, — et dont elle-même, peut-on ajouter, avait sans doute emprunté l'image aux sculptures taillées par ses mystérieuses devancières sur les rochers d'Euiuk et de Jasilikaïa (1).

A défaut d'indications suffisantes qui résultent de la forme, l'identité de signification et d'emploi peut donner de fortes présomptions pour la parenté des symboles. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les Hindous et les Égyptiens eussent séparément adopté, comme symbole du soleil, la fleur du lotus, qui, chaque matin, s'ouvre sous les premiers rayons de l'astre pour se refermer à l'approche du soir, et qui semble naître d'elle-même à la surface des eaux tranquilles. Mais l'hypothèse d'un emprunt devient bien plus probable, lorsque, dans l'iconographie des deux peuples, nous voyons cette fleur à la fois servir de support aux dieux solaires, comme Horus ou Vishnou, et figurer dans la main des déesses associées à ces dieux, comme Hathor ou Lakshmi, — les Vénus respectives de l'Égypte et de l'Inde. — Enfin, cette probabilité se change en quasi-certitude, quand, des deux côtés, nous trouvons

(1) M. de Longpérier fait observer que, par une section pratiquée à la base d'une tige de fougère, on obtient la figure d'un aigle à deux têtes. Or la fougère s'appelait en grec πτέρις, comme la province asiatique où se rencontrent les représentations sculptées de l'oiseau bicéphale. Le savant archéologue demande si ce ne serait pas cette similitude qui aurait fait choisir l'aigle à deux têtes comme emblème de la Ptérie. Mais on sait aujourd'hui que les bas-reliefs d'Euiuk et de Jasilikaïa sont fort antérieurs à l'entrée en scène des Grecs. Tout au plus serait-il admissible que la ressemblance du symbole hettéen avec la figure tirée de la fougère aurait amené les Grecs à nommer le pays d'après cette plante.

le lotus employé à rendre la même nuance de pensée dans des applications assez indirectes du symbolisme solaire. Il faut remarquer, en effet, que de part et d'autre, cette plante figure moins le soleil lui-même que la matrice solaire, le sanctuaire mystérieux où le soleil se retire chaque soir pour y puiser une vie nouvelle. Les Égyptiens disaient que le lotus renferme le secret des dieux, et Horus est parfois représenté s'élançant d'un calice lotiforme que tient Hathor. De même les textes sacrés de l'Inde nous parlent constamment des dieux comme sortis du lotus, et une légende hindoue, rapportée par le père Vincenzo de Santa-Catarina, fait habiter Brahma dans une mer de lait sur une fleur de lotus où il dort et veille alternativement six mois chaque année.

De là une double extension attribuée au sens du symbole. Les Égyptiens, qui voyaient dans la renaissance du soleil une représentation et un gage de la destinée humaine, firent du lotus un symbole de résurrection et d'immortalité. On observe, parmi les peintures d'un sarcophage actuellement au Louvre, un scarabée qui sort d'une fleur de lotus, entre Isis et Nephtys dans leur attitude de gardiennes et protectrices des morts. Le lotus fut même adopté avec cette signification funéraire par le symbolisme de l'Occident; on l'y retrouve non-seulement dans les traditions grecques relatives aux Lotophages, ce peuple fabuleux, peut-être d'outre-tombe, qui se nourrit du lotus pour oublier la vie et ses peines, mais encore dans les inscriptions de pierres tombales comme celles qu'on découvrit il y a quelques années à Juslenville près de Liège, dans un cimetière belgo-romain du IIIe siècle. D'autre part, en tant que réceptacle de la vie universelle, le lotus devint aisément le symbole de la création. C'est surtout dans cette acception qu'il fut adopté par les Hindous. Les Brahmanes, comme les Égyptiens, représentèrent la première forme de l'univers par l'image d'un lotus flottant sur les eaux. C'est sur un lotus d'or que Brahma apparaît à l'origine des temps, et c'est avec les diverses parties de cette plante qu'il crée les différentes parties du monde. Les bouddhistes, de leur côté, qui regardaient la vie comme un mal, choisirent le lotus pour symboliser, soit l'ensemble des créations qui remplissent l'univers et s'y emboîtent à l'infini, soit l'enseignement sublime par lequel leur Maître a dévoilé le moyen de se soustraire à l'enchaînement des renaissances, et c'est dans ce sens qu'ils portèrent jusqu'aux limites de l'extrême Orient le lotus de la Bonne-Loi.

Nous ignorons et nous ignorerons peut-être toujours comment les premières communications d'idées ont pu se faire entre l'Égypte et l'Inde. Mais nous pouvons du moins, grâce aux monumens compa-

rés, découvrir quelques étapes intermédiaires de la route que le symbolisme du lotus suivit vers l'Orient. Ainsi, dans les sculptures de la Phénicie, on trouve des déesses qui tiennent à la main un calice de lotus, et, sur les bas-reliefs perses de Tak-i-Bustan, le dieu solaire Mithra est assis sur la fleur épanouie de la plante. Chez les Mésopotamiens et chez les Perses, il n'est pas rare de voir cette fleur, par un étrange renversement des lois botaniques, décorer des arbres à haute tige où l'on s'accorde à reconnaître, soit l'arbre sacré des Sémites, soit l'arbre iranien qui sécrète la liqueur d'immortalité. Sur une patère de travail phénicien trouvée à Amathonte, les fleurs de lotus, que portent ces arbres conventionnels, sont cueillies d'une main par des personnages vêtus à l'assyrienne, qui, de l'autre main, tiennent une clé de vie. Aujourd'hui enfin, la *nymphæa nelumbo*, le beau lotus à fleur rose, qu'on reconnaît sur les monumens de l'Égypte, ne croît plus nulle part à l'état sauvage dans la vallée du Nil; mais, par une curieuse coïncidence, il s'est conservé dans la flore comme dans la symbolique de l'Inde.

Une des formes les plus fréquentes de la croix, c'est la croix gammée, ainsi nommée parce que ses quatre bras se recourbent à angle droit, en formant une figure analogue à quatre gammas grecs dirigés dans le même sens et soudés par la base. On la rencontre chez tous les peuples du vieux monde qui s'étendent du Japon à l'Islande, et elle s'est retrouvée jusque dans les deux Amériques. Rien n'empêche de supposer, au premier abord, qu'elle aurait été conçue spontanément partout, à l'instar des croix équilatérales, des cercles, des triangles, des chevrons et des autres ornemens géométriques si fréquens dans la décoration primitive. Mais, quand on la voit, tout au moins chez les peuples de l'ancien continent, invariablement passer pour un porte-bonheur, figurer dans des scènes funéraires ou sur des pierres tombales, de la Grèce à la Scandinavie et de la Numidie au Tibet, enfin décorer la poitrine des personnages divins, depuis Apollon jusqu'au Bouddha, sans oublier certaines représentations du Bon-Pasteur dans les catacombes, on ne peut se soustraire à la conviction que, dans sa signification, sinon dans sa forme, elle procède d'une source unique. Et cette assertion semble confirmée par le classement des monumens où on l'a rencontrée ; elle apparaît, en effet, dès les temps préhistoriques, chez les peuples originaires du bassin du Danube qui ont respectivement colonisé les rives de la Troade et le nord de l'Italie, puis elle s'étend, avec les produits de cette antique culture, d'un côté chez les Grecs, les Étrusques, les Latins, les Gaulois, les Germains, les Bretons, les Scandinaves, de l'autre, en Asie-Mineure, au Caucase, en Perse, dans l'Inde, enfin en Chine et au Japon.

Pour que deux figures aient même origine, il n'est pas toujours nécessaire qu'elles aient même signification. Souvent il arrive qu'un symbole change de sens en changeant de patrie. Il peut très bien ne garder qu'une valeur générale de talisman ou d'amulette, comme ces crucifix, passés à l'état de fétiches, qui sont l'unique vestige du christianisme laissé chez certaines tribus du Congo par la domination portugaise du siècle dernier. Quelquefois alors, — surtout quand il s'agit d'une image proprement dite, — ses nouveaux possesseurs chercheront à se l'expliquer par quelque interprétation plus ou moins ingénieuse et ils lui restitueront ainsi une portée symbolique, bien qu'au service d'une conception nouvelle. On a souvent comparé le soleil levant à un nouveau-né. Chez les Égyptiens, ce rapprochement conduisit à représenter Horus sous les traits d'un enfant qui se suce le doigt. Les Grecs s'imaginèrent qu'il se posait le doigt sur les lèvres pour recommander la discrétion aux initiés et ils en firent l'image d'Harpocrate, le dieu du silence.

Ces altérations de sens peuvent d'ailleurs se concilier parfaitement avec la connaissance de la signification primitive. Il y a des grâces d'état pour faire retrouver partout l'image ou l'idée qu'on affectionne. C'est de très bonne foi que les néo-platoniciens croyaient reconnaître les représentations de leurs propres doctrines dans les symboles aussi bien que dans les mythes de toutes les religions contemporaines. Les premiers chrétiens ne voyaient-ils pas la croix dans toutes les figures qui leur présentaient une intersection de lignes : l'ancre, le mât et sa vergue, l'étendard, la charrue, l'homme qui nage, l'oiseau qui vole, l'orant aux bras étendus, l'agneau pascal sur sa broche, voire le visage humain où la ligne du nez se croise avec celle des yeux? Quand on démolit le Sérapéum à Alexandrie, les auteurs chrétiens du temps rapportent qu'on y trouva un certain nombre de croix ansées. Eux-mêmes font observer qu'on reconnut dans ces figures le vieux symbole égyptien de la vie, ce qui ne les empêche pas d'y voir une allusion prophétique au signe de la Rédemption. Sozomène ajoute que ce fait provoqua de nombreuses conversions parmi les païens.

Il peut arriver aussi qu'on modifie sciemment la signification du symbole étranger, afin de l'adapter à une idée ou à une croyance jusque-là dépourvue de toute expression matérielle ou restreinte à quelques figurations rudimentaires. Quand les Perses se furent emparés de la Mésopotamie, ils s'approprièrent presque toute l'imagerie des vaincus, pour donner corps à leurs propres conceptions religieuses, que l'absence d'un art national laissait sans représentations plastiques bien définies. De même, quand les chrétiens com-

mencèrent à reproduire sur les parois des catacombes les scènes de l'Ancien-Testament et les paraboles du Nouveau, ce fut à l'art classique et même mythologique qu'ils empruntèrent leurs premiers modèles. Mercure criophore fournit le type du Bon-Pasteur. Orphée apprivoisant les animaux féroces devint un symbole du Christ et de sa prédication. Le chrétien s'attachant à la croix pour dompter les tentations fut représenté par Ulysse lié au mât de son navire pour résister aux chants des Sirènes. Par une ingénieuse application d'un mythe que le paganisme avait déjà spiritualisé, Psyché offrit l'image de l'âme humaine s'unissant à l'Amour remplacé par un ange. Les religions de la Gaule et de l'Inde ont donné l'exemple d'assimilations analogues, du jour où elles se sont trouvées en contact avec la symbolique de nations plus avancées.

II.

Des symboles peuvent même différer d'aspect et cependant se rattacher les uns aux autres par les liens d'une filiation plus ou moins directe. Ceci nous amène à examiner les causes qui peuvent altérer les formes des représentations symboliques. Il y a d'abord une tendance à réduire ou à simplifier la figure, soit pour l'enfermer dans un moindre espace, soit pour diminuer le travail de l'artiste, surtout quand il s'agit d'une image compliquée, d'un emploi fréquent. Dans tous les systèmes d'écriture où les caractères ont débuté sous forme d'hiéroglyphes, il n'y a qu'à gratter la lettre pour retrouver le symbole. On sait que notre voyelle A était originairement une tête de bœuf, un bucrâne, et celui-ci, à son tour, représentait l'animal entier, conformément à la règle populaire que la partie vaut pour le tout, aussi bien en matière de symboles que de sacrifices. C'est ainsi encore que, dans les signes du zodiaque, le lion est simplement représenté par sa queue. D'autres fois ce sont, au contraire, des additions et des enjolivemens dictés par des préoccupations esthétiques. Tel a été notamment le sort de presque tous les symboles adoptés par la Grèce, dont l'art, si puissamment original, n'a jamais accepté les types étrangers sans leur imprimer de profondes et heureuses modifications.

Le caducée n'a pas toujours offert la forme classique de deux serpens symétriquement enlacés autour d'une verge ailée. Sur les plus anciens monumens, c'est un bâton dont la tête noueuse se bifurque en deux branches qui s'arrondissent pour se recroiser, puis s'écartent pour se rapprocher de nouveau, de façon à former un 8 placé au bout d'une hampe et ouvert par le haut. Les poésies

d'Homère nous font entrevoir une époque, plus éloignée encore, où l'attribut d'Hermès était une simple baguette fleuronnée, τριπέταλος, à trois feuilles. Comment expliquer ces transformations? La première en date est peut-être due à l'influence des Phéniciens qui nous ont laissé sur leurs stèles, surtout en Libye, l'image de nombreux caducées formés d'un cercle placé sur un bâton et surmonté d'un croissant. Quant à la seconde modification, justifiée, après l'événement, par la légende relative à Hermès jetant sa verge entre deux serpens qui se battaient, on peut discuter si elle révèle une intention symbolique ou si, comme le pensent la plupart des érudits, elle est due à une fantaisie de l'art grec. Mais, quoi qu'il en soit, c'est sans doute à cette innovation que le caducée doit de s'être maintenu dans la symbolique moderne pour y représenter deux attributs toujours actuels de Mercure : l'industrie et le commerce. De même, dans l'Inde, où il a été introduit par les Grecs (il y apparaît, pour la première fois, au revers d'une monnaie émise par Sophytès, prince indigène contemporain d'Alexandre), il s'est perpétué jusqu'à notre époque, où M. Guimet en a observé de nombreux exemplaires parmi les pierres votives de certains temples vishnouites. En matière de symbole, rien ne se perd de ce qui mérite de vivre et sait se transformer.

Les symboles sont, eux aussi, soumis à la loi du combat pour la vie. C'est encore à un perfectionnement artistique que nous devons sans doute la longévité du foudre, autre figure qu'on a crue longtemps d'origine hellénique. Presque tous les peuples ont représenté le feu du ciel par une arme, quelquefois aussi par un oiseau au vol puissant et rapide. Chez les Chaldéens, il était symbolisé par un trident : des cylindres qui remontent aux plus vieux temps de l'art chaldéen nous montrent un jet d'eau qui s'échappe du trident tenu par le dieu du ciel ou de l'orage. L'artiste assyrien qui, le premier, sur les bas-reliefs de Nimroud ou de Malthaï, dédoubla ce trident ou plutôt le transforma en un faisceau trifide, capable de se prêter aux raffinemens et aux élégances de l'art classique, assura par là au vieux symbole mésopotamien l'avantage sur toutes les autres représentations de la foudre avec lesquelles il devait entrer en concurrence. Les Grecs, comme toutes les nations indo-européennes, paraissent s'être figuré le feu de l'orage sous les traits d'un oiseau de proie. Quand ils eurent reçu d'Asie-Mineure l'image du foudre, ils la placèrent dans les serres de l'aigle et en firent le sceptre de Zeus, quittes, suivant leur habitude, à expliquer par une légende cette combinaison symbolique : ce serait l'aigle qui aurait apporté le foudre à Zeus, quand celui-ci s'équipa pour la guerre des Titans. L'Italie latine transmit le foudre à la

Gaule, où, dans les derniers siècles du paganisme, il alterna, sur les monumens gallo-romains, avec le marteau à deux têtes; on le trouve même sur des amulettes de la Germanie, de la Scandinavie et de la Bretagne. En Orient, il pénétra dans l'Inde, comme le caducée, à la suite d'Alexandre. Là il se trouva en compétition avec d'autres symboles qui avaient la même signification : l'épervier aux ailes d'or, — la pierre à quatre pointes dont parlent les Védas, — la croix de Saint-André (peut-être elle-même une double fourche), qui forme l'arme redoutable d'Indra, dieu du ciel orageux, — enfin, son propre antécédent, le trident, que les Hindous avaient emprunté à la symbolique de l'Occident ou tiré de leur propre fonds. — Siva, qui succède à Zeus sur les monnaies des rois indo-scythes, quand s'éteignent les dernières lueurs de la civilisation grecque dans le nord-est de l'Inde, tient en main tantôt le foudre, tantôt le trident, et, si c'est ce dernier qui reste exclusivement l'arme du dieu dans l'imagerie postérieure des sectes hindoues, le foudre n'en fit pas moins son chemin chez les bouddhistes, qui le transportèrent, avec leur symbolique, jusqu'en Chine et au Japon. Aujourd'hui encore il s'y laisse reconnaître sous la forme de *dordj*, petit instrument de bronze en forme de double faisceau à six ou à huit traits, qui, tenu entre le pouce et l'index, sert aux lamas et aux bonzes pour bénir les fidèles et exorciser les démons. Une légende recueillie dans le Népaul par M. Gustave Le Bon prétend justifier les représentations du foudre sur les temples du pays en relatant que le Bouddha l'aurait arraché au dieu Indra. L'assertion est vraie, en ce sens que les bouddhistes, après avoir précipité du rang suprême le Maître de l'Olympe védique, ont fait de son terrible et capricieux engin un allié de l'homme dans la lutte contre les puissances du mal. Il est intéressant de constater que, chez nous également, l'antique et redoutable attribut du Maître du tonnerre est devenu l'emblème de la foudre soustraite à la direction aveugle des forces naturelles et mise par la science au service de l'industrie humaine. Peu de symboles peuvent se vanter d'une carrière aussi longue et aussi bien remplie.

A côté des perfectionnemens dus aux velléités artistiques de leurs auteurs, il faut placer les déformations produites par l'ignorance ou la maladresse du copiste, comme on peut en constater sur tant de monnaies gauloises où les symboles grecs ont pris les formes les plus bizarres. Parfois, de ces dégénérescences sort un type nouveau qui succède à l'ancien, comme ces vues fondantes, séparées par de courts intervalles, où les linéamens des deux tableaux se confondent en une image indistincte qui n'est plus l'un et qui n'est pas encore l'autre. C'est ainsi que la croix ansée des

Égyptiens paraît avoir engendré certains types de la Diane éphésienne, au visage nimbé, aux bras entr'ouverts, au corps enfermé dans une gaine, alors que le triangle sacré des Sémites, si fréquemment surmonté d'un disque et de deux barres horizontales, aurait inspiré chez les Grecs, — suivant François Lenormant, — des représentations d'Harmonie ou même d'Aphrodite sous la forme d'un cône couronné d'une tiare et muni de deux bras rudimentaires. — Comme contre-partie de ces métamorphoses qui changent un symbole linéaire en représentation de la figure humaine, on peut citer certaines images, sculptées sur des pagaies de la Nouvelle-Irlande, qui furent exhibées, en 1872, à la réunion annuelle de l'Association britannique pour le progrès des sciences. Il s'y révèle toute une série de déformations qui métamorphosent graduellement un visage humain en un croissant couché sur la pointe d'une flèche : n'eût été la présence des formes intermédiaires, jamais l'on n'aurait pu admettre ou même soupçonner la parenté des deux termes extrêmes.

Quand le symbole est composé de plusieurs images réunies, rien ne s'oppose à ce qu'il garde sa physionomie d'ensemble, alors cependant qu'un ou plusieurs de ses élémens constitutifs se modifient pour mieux répondre aux traditions religieuses, aux préférences nationales, voire aux particularités géographiques d'un nouveau milieu. C'est ainsi que le lis, comme le remarque M. de Gubernatis dans sa *Mythologie des plantes*, a pris la place du lotus dans les combinaisons symboliques empruntées par l'Occident à l'Orient. Un des exemples les plus caractéristiques de ces variations locales, combinées avec la persistance du type, nous est offert par les représentations figurées des arbres sacrés, où l'on croit reconnaître l'arbre de la vie mentionné également dans les traditions des Aryas et des Sémites. Dès la plus haute antiquité, les Chaldéens lui avaient attribué l'aspect du dattier, quelquefois garni d'une vigne grimpante ou d'une asclépiade analogue à la plante productrice du *soma* chez les Hindous. Les Assyriens en firent un arbre tout de convention où les feuilles du palmier se marient aux fruits d'un conifère et où des cornes de bouquetin forment comme un chapiteau au tronc. Les Phéniciens exagérèrent encore le caractère artificiel de cette représentation en greffant sur les branches la fleur du lotus. Les Grecs eux-mêmes l'introduisirent dans leur ornementation sous la forme abréviative de la palmette ou de l'acanthe. Quant aux Perses, ils l'adoptèrent avec la physionomie conventionnelle que lui avaient imprimée les Assyriens, et il se répandit ainsi jusque dans l'Inde, où les bouddhistes lui substituèrent le figuier sacré du Bouddha. D'autre part, les

Perses le léguèrent aux Arabes, qui, en le dépouillant de sa signification religieuse, le maintinrent comme ornement dans la décoration de leurs bijoux et de leurs étoffes. Enfin, parvenu en Europe pendant le moyen âge, avec des étoffes d'origine orientale, il fut reproduit parmi les sculptures de certaines églises, où il représente tantôt l'arbre de la croix, tantôt, par une curieuse rencontre, l'arbre de vie des traditions bibliques. Dans toutes ces variations d'un même thème, la plante ne constitue qu'une partie du symbole. Ce qui complète et caractérise celui-ci, c'est la présence de deux personnages « affrontés, » génies, démons, animaux sauvages ou fantastiques, monstres mi-bêtes et mi-hommes, entre lesquels l'arbre sacré dresse sa tige ou étale ses branches. Il n'en faut pas davantage pour établir la filiation de cette image complexe qui met en rapport, à travers plusieurs milliers d'années, les cylindres de la Chaldée avec les médailles des pagodes javanaises, les chapiteaux grecs du Didyméon avec les tympans chrétiens du Calvados et du Gloucestershire.

Une cause fréquente d'altération à laquelle on n'a peut-être pas accordé jusqu'ici assez d'attention dans l'étude des symboles, c'est l'attraction que certaines figures exercent les unes sur les autres. Nous pouvons presque énoncer, sous forme de loi, que quand deux symboles expriment la même idée ou des idées voisines, ils manifestent une tendance à se combiner de façon à engendrer un type intermédiaire. Faute d'avoir compris qu'un symbole peut ainsi se relier à plusieurs figures fort différentes de provenance et même d'aspect, combien d'archéologues ont perdu leur temps à se disputer sur les origines d'une image ou d'un signe que chacune des parties avait raison de rattacher à un antécédent distinct, — comme ces chevaliers légendaires qui rompaient une lance pour la couleur d'un bouclier à deux teintes, dont l'un voyait seulement la face et l'autre le revers!

Les exemples de ces véritables transmutations symboliques sont trop nombreux pour être énumérés ici. En voici un à la fois simple et saillant: la roue, qui a le double avantage d'avoir une forme circulaire et d'impliquer l'idée du mouvement, est un des symboles les plus fréquens du soleil. Là où cet astre a été également symbolisé par une fleur épanouie, on a fréquemment cherché à fondre les deux images. C'est ainsi que, dans les bas-reliefs de l'Inde bouddhique, on trouve des roues dont les rais sont remplacés par des pétales de lotus, alors que, dans l'île de Chypre, certaines monnaies portent des roses dont les feuilles sont circonscrites par des rayons tordus ou même disposées en forme de

roue. Ajoutons que l'amulette par excellence des Gaulois, la « rouelle » solaire, fournit aisément, à l'avènement du christianisme, le *chrisme* ou monogramme du Christ (X et P entrelacés) par la simple adjonction d'une boucle (1). De même, en Égypte, le chrisme fut ramené à la croix ansée ou clé de vie par toute une série de transformations qu'on a retrouvées dans les inscriptions de l'île de Philée.

Il n'est pas même nécessaire que les symboles ainsi combinés aient originairement possédé la moindre analogie de formes. Certes, il n'y a pas beaucoup de traits communs aux diverses images du soleil dans la vallée du Nil, quand on se le représentait, suivant les districts, comme un disque rayonnant, un épervier, un bouc, etc. Cependant les Égyptiens non-seulement réussirent à condenser toutes ces figures dans le globe ailé de leurs pylônes et de leurs corniches, mais ils trouvèrent encore moyen de donner à cet étrange amalgame les allures d'un autre animal solaire, le scarabée volant. Quand le globe ailé passa d'Égypte en Asie, les Assyriens à leur tour emboîtèrent dans le disque égyptien l'image de leur dieu Assour qu'ils se figuraient sous les traits d'un génie ailé, et il n'y a pas jusqu'à l'antique oiseau sacré de la Chaldée qui, selon M. J. Menant, n'aurait contribué à former chez les Mésopotamiens le type définitif de leur disque ailé. — Certaines monnaies de l'Asie-Mineure nous font bien saisir les différens procédés à l'aide desquels peuvent ainsi se combiner deux symboles, sinon même les principales étapes de l'opération par laquelle ils en procréent un troisième. Le soleil était quelquefois symbolisé en Asie-Mineure par un triscèle, c'est-à-dire par un disque autour duquel rayonnent trois jambes soudées par la cuisse; d'autres fois, il y était représenté, comme en Égypte, par des animaux, tels que le lion, le sanglier, l'aigle, le dragon, le coq. Une monnaie d'Aspendus en Pamphylie présente le coq placé dans le champ, à côté du triscèle; d'autres pièces de même provenance montrent le triscèle superposé ou plutôt collé au corps de l'animal, sans que celui-ci en perde sa physionomie naturelle. Enfin, dans une monnaie lycienne du British-Museum, les deux symboles, d'abord juxtaposés, puis soudés, se sont littéralement fondus l'un dans l'autre : les trois jambes du triscèle se sont métamorphosées en trois têtes de coq qui se groupent de la même façon autour d'un centre. On songe involontairement ici aux représentations de personnages suc-

(1) M. Gaidoz, dans son livre sur *le Dieu gaulois du soleil et le Symbolisme de la roue*, définit le chrisme : « une roue à six rais sans la circonférence et avec une boucle au sommet de la haste du milieu. » — Il convient d'ajouter que, même dans les catacombes, le chrisme est parfois inscrit dans un cercle.

cessivement dessinés dans des attitudes diverses sur ces disques de carton qu'on fait rapidement tourner à la main pour obtenir l'illusion d'une image unique douée d'un mouvement propre.

Le plus souvent, le syncrétisme symbolique est conscient et prémédité, soit qu'il s'agisse de réunir, pour plus d'efficacité, dans un talisman unique, les attributs de plusieurs divinités, soit qu'on veuille affirmer, par la fusion des symboles, l'unité des dieux et l'identité des cultes. Tels étaient ces talismans, nommés *panthées*, où les gnostiques essayaient de condenser les symboles divins fournis par les principales religions du temps. On peut citer également, dans un ordre d'idées plus élevé, le symbole adopté par les brahmaïstes de la Nouvelle-Dispensation, cette secte hindoue, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs, qui a la prétention de fusionner tous les cultes actuels de l'Inde dans une religion nouvelle, exclusivement fondée sur la conscience et la raison (1). Le fronton de leurs temples porte une figure où la syllabe mystique des brahmanes, *aum*, s'entrelace avec le croissant des musulmans, le trident des sivaïtes et la croix des chrétiens. Toutefois il arrive fréquemment que cette confusion de symboles n'a rien de systématique. A force de reproduire certaines formes, l'œil et la main paraissent se les être assimilées au point de n'en plus pouvoir secouer l'obsession, quand ils s'attaquent à des thèmes nouveaux. Il y a tel symbole, gravé sur des gemmes phéniciennes ou peint sur des vases cypriotes, qui rappelle tout ensemble le disque ailé de l'Asie, l'arbre sacré des Assyriens et certains exemplaires du foudre grec. On ne peut feuilleter la description des bas-reliefs bouddhiques de Boro-Boudour, dans l'île de Java, publiée par les soins du gouvernement hollandais, sans être frappé, presque à chaque page de l'atlas, par l'apparition de quelque figure bizarre qui offre à la fois certaines réminiscences du lotus hindou, des cornes assyriennes, du foudre grec, du figuier bouddhique et du globe égyptien aux uræus. La symbolique orientale est, d'ailleurs, restée coutumière de ces mélanges hétéroclites. Un des auteurs qui connaît le mieux les arts industriels de l'Inde contemporaine, sir George Birdwood, a montré récemment que dans l'art hindou, où tous les détails ont une portée symbolique, certains thèmes décoratifs se combinent et s'échangent avec le sans-façon du rêve, sans égard pour la distinction du règne végétal et animal, du monde organique et inorganique.

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1880, *le Cinquantième anniversaire du Brahma Somaj*.

III.

Dans la plupart des exemples que j'ai cités, il est facile de découvrir par quelles voies le symbole s'est transmis d'un peuple à l'autre. Sous ce rapport la migration des symboles relève directement de ce qu'on peut nommer l'histoire des relations commerciales. Quelle que soit, entre deux figures symboliques, trouvées chez des peuples d'origine distincte, la ressemblance de forme et même de signification, il convient, avant d'en affirmer la parenté, d'établir la probabilité ou du moins la possibilité de relations internationales qui aient pu leur servir de véhicule. Ce point démontré, il restera à chercher qui a été l'emprunteur et qui le prêteur. Ainsi, pourquoi ne seraient-ce pas les Hindous qui auraient communiqué le foudre à la Mésopotamie, les Phéniciens qui auraient reçu des Grecs le caducée? C'est ici surtout qu'apparaissent nos avantages sur les précédentes générations. Il fut un temps où l'on pouvait indistinctement placer dans l'Inde l'origine des dieux, des mythes et des symboles répandus sur toute la surface du vieux monde, un autre où l'on aurait été mal reçu de ne pas reporter à la Grèce l'honneur de toutes les créations intellectuelles et religieuses ayant quelque valeur morale ou artistique. Mais les recherches poursuivies depuis un demi-siècle ont constitué désormais sur des bases positives l'histoire ancienne de l'Orient, et celle-ci à son tour nous a permis de replacer à leur véritable plan, dans la perspective des âges, les principaux foyers de culture artistique qui ont réagi les uns sur les autres depuis les débuts de la civilisation.

On peut différer d'opinion sur le point de savoir si le chapiteau ionique a emprunté ses volutes aux cornes de l'ibex ou aux pétales entr'ouverts du lotus. On peut même discuter si l'Ionie l'a directement reçu de Golgos sur les vaisseaux des Phéniciens ou de Ptérium avec les caravanes de l'Asie-Mineure. Mais quiconque en a constaté la présence sur les monumens de Khorsabad et de Koyoundjik ne se refusera plus à placer en Mésopotamie le point de départ de sa marche vers la mer Égée. Ce n'est là qu'un exemple des types et des motifs dont le développement a dû sans doute son importance aux inspirations autonomes du génie grec, mais dont les origines doivent néanmoins se chercher en Phrygie, en Lycie, en Phénicie et même au-delà, dans les vallées du Tigre, de l'Euphrate et du Nil. Dans l'Inde également, les plus anciens pro-

duits de la sculpture et de la gravure, — là où ils n'attestent pas une influence directe de l'art grec, comme dans les bas-reliefs bouddhistes de Yousoufzaï et dans les scènes bachiques de Mathura, — se rattachent aux monumens de la Perse par l'adoption de motifs en quelque sorte classiques dans l'architecture persépolitaine, tels que ces chapiteaux formés par des animaux tantôt affrontés, tantôt adossés, qui sont comme une signature plastique, dans le premier cas, de l'Assyrie, dans le second, de l'Égypte. En réalité, — qu'on parte de la Grèce ou de l'Inde, voire de la Libye, de l'Étrurie ou de la Gaule, — on finit toujours, d'étape en étape, par aboutir à deux grands centres de diffusion artistique partiellement irréductibles l'un à l'autre : l'Égypte et la Chaldée, avec cette différence que, vers le VIIIe siècle avant notre ère, la Mésopotamie s'est mise à l'école des Égyptiens, tandis que l'Égypte ne s'est jamais mise à l'école de personne. Or, non-seulement les symboles, comme nous l'avons constaté plus d'une fois au cours de cette étude, ont suivi les mêmes routes que les thèmes purement décoratifs, mais encore ils se sont transmis de la même façon, dans les mêmes temps, et, pour ainsi dire, dans la même proportion. Je suis loin de contester qu'il n'y ait eu, chez presque tous les peuples, des centres de création symbolique indépendans et autonomes. Mais à côté des types autochtones, nous trouvons partout les apports d'un puissant courant qui a ses origines plus ou moins lointaines dans le symbolisme des rives de l'Euphrate et du Nil. Pour tout dire, les deux ordres d'importations sont si connexes qu'en faisant l'histoire de l'art on fait en grande partie l'histoire des symboles ou du moins de leurs migrations, comme on peut s'en convaincre dans les belles études que MM. Perrot et Chipiez ont consacrées à l'histoire de l'art antique.

Il y a toutefois, dans les recherches relatives aux symboles, cette distinction à observer que la forme n'y est pas tout. C'est l'intention qui fait le symbole, et par là le symbolisme relève de la psychologie, en même temps que son histoire mérite une place à part dans le tableau général du développement de la culture humaine. A ce point de vue, nous avons encore à dire un mot d'autres migrations : celles où un symbole passe, non plus d'un pays à un autre, mais, sur le même sol, d'une religion à celle qui lui succède. Dans le cas le plus fréquent, c'est la pression populaire qui introduit dans le nouveau culte des symboles consacrés par une longue vénération. Quelquefois ce sont les novateurs eux-mêmes qui profitent des avantages offerts par le symbolisme pour dissimuler, sous l'antiquité de la forme, la nouveauté de la doctrine, et, au besoin, pour transformer en alliés des emblèmes ou des traditions qu'ils

sont impuissans à extirper de front. Est-il besoin de rappeler Constantin choisissant pour étendard ce *Labarum* qui pouvait être revendiqué à la fois par le culte du Christ et par celui du Soleil? Il est curieux de trouver la même politique attribuée au premier roi chrétien de la Norvège. Suivant un vieux chant des îles Shetland, Hakon Adalsteinfostri, forcé de boire à Odin, dans un banquet officiel, traça rapidement sur la coupe un signe de croix, et, comme ses convives lui en faisaient le reproche, il leur dit que c'était le signe du marteau de Thor. Nous savons, en effet, que dans les pays germaniques et scandinaves, la croix du Christ s'est plus d'une fois dissimulée sous la forme du marteau à deux têtes, comme en Égypte elle revêtit, dans plus d'une inscription, l'aspect de la clé de vie.

Ces adaptations symboliques ont été surtout fréquentes dans le bouddhisme, qui ne s'est jamais gêné pour accepter les symboles et même les rites des religions antérieures ou voisines. Dans certains de ses sanctuaires, il a été jusqu'à sculpter les cérémonies du culte rendu par les indigènes de l'Inde au soleil, au feu, aux serpens, en rattachant ces rites à ses propres traditions. La roue solaire devint ainsi la roue de la loi; l'arbre sacré représenta l'arbre de la science sous lequel Çakya-Mouni atteignit l'illumination parfaite; le serpent *naga* à sept têtes fut transformé en gardien de l'empreinte laissée par les pieds de Vishnou, elle-même désormais attribuée au Bouddha, etc. Il y a quelques années on découvrit à Bharut les restes d'un sanctuaire bouddhique où des bas-reliefs reproduisaient des emblèmes et des scènes religieuses, avec des inscriptions qui leur servaient de légende ou plutôt d'étiquette. A cette nouvelle, la joie fut grande parmi les archéologues anglo-indiens. On allait donc posséder une interprétation des rites et des symboles bouddhiques, formulée, par les bouddhistes eux-mêmes, un ou deux siècles avant notre ère. Il fallut malheureusement en rabattre, quand un examen plus minutieux fit reconnaître qu'on avait là tout simplement un ancien temple du soleil, ultérieurement accaparé par les bouddhistes. Ceux-ci s'étaient contentés de mettre sur les représentations figurées du culte solaire des inscriptions qui les rattachaient à leur propre foi.

On est allé jusqu'à dire que les religions changeaient, mais que le culte restait le même. Ainsi formulée, la thèse est trop absolue; mais il est certain que chaque religion conserve, dans ses rites et ses symboles, des survivances de toute la série des religions antérieures. Et il n'y a pas de grief à lui en faire. L'important, ce n'est pas l'outre, c'est le vin qui s'y verse; ce n'est pas la forme, c'est l'idée qui l'anime et qui la dépasse. Quand les chrétiens et les boud-

dhistes concentraient sur l'image de leur Maître respectif les principaux attributs du Soleil, à commencer par ce nimbe dont le prototype remonte aux auréoles gravées sur les monumens chaldéens, entendaient-ils rendre hommage à l'astre du jour? En réalité, ils prétendaient uniquement reporter sur la physionomie vénérée de leur fondateur le symbole qui non-seulement a formé, de temps immémorial, une image de la gloire céleste, mais qui encore caractérisait d'une façon spéciale, dans les cultes contemporains, la personnification la plus haute de la divinité. Il faut se rappeler la réponse d'un Père de l'Église à ceux qui accusaient les chrétiens de fêter le jour du soleil : « Nous solennisons ce jour, non, comme les infidèles, à cause du soleil, mais à cause de Celui qui a fait le soleil. » Constantin allait plus loin encore lorsqu'il composait, pour être récitée le dimanche par les légions, une prière qui pouvait satisfaire à la fois, selon la remarque de M. V. Duruy, les adorateurs de Mithra, de Sérapis, du Soleil et du Christ. Le symbolisme peut s'allier aux tendances les plus mystiques, mais, à l'instar du mysticisme lui-même, il est un puissant auxiliaire du sentiment religieux contre l'immobilité du dogme et la tyrannie de la lettre. M. Anatole Leroy-Beaulieu a montré, ici même, comment en Russie, grâce à l'interprétation symbolique des textes et des cérémonies, le ritualisme conservateur des vieux-croyans a pu aboutir à la liberté des doctrines et, dans certains cas, à un complet rationalisme, sans rompre avec les formes traditionnelles du christianisme et même de l'Église orientale.

Il arrive une heure où les religions qui font une large part au surnaturel se trouvent en conflit avec le progrès des connaissances et surtout avec la foi croissante à un ordre rationnel de l'univers. Le symbolisme leur offre alors une voie de salut dont elles ont plus d'une fois profité pour marcher avec leur temps. Si nous prenons les peuples au degré inférieur du développement religieux, nous trouvons chez eux des fétiches, c'est-à-dire des êtres et des objets arbitrairement investis de facultés surhumaines, — ensuite, des idoles, qui sont des fétiches taillés à la ressemblance de l'homme ou de l'animal; — mais nous n'y découvrons guère de symboles, car ceux-ci impliquent à la fois le désir de représenter de l'abstrait par du concret et la conscience qu'il n'y a pas d'identité entre le symbole et la réalité ainsi représentée. Quand l'esprit s'ouvre à la notion de dieux abstraits ou invisibles, il peut conserver sa vénération à ses anciens fétiches, désormais regardés comme les signes représentatifs des divinités. Enfin, quand on arrive à concevoir un Dieu suprême, dont les anciennes divinités sont simplement les ministres ou les hypostases, ces antiques représentations figurées peuvent encore jouer un rôle, à condition d'être mises en rapport avec

les qualités ou les attributs de l'Être supérieur en qui se résout le monde divin. C'est l'évolution dont les traces s'observent presque partout dans le polythéisme antique. De leur côté, les dogmes et les sacremens peuvent toujours être ramenés par le symbolisme à une interprétation en harmonie avec les progrès de la conscience et de la raison. C'est la tâche à laquelle s'est vouée, — depuis Schelling et Hegel en Allemagne, Coleridge et Maurice en Angleterre, — une fraction notable de la théologie protestante, avec un succès qui eût été sans doute plus grand si cette école n'avait rompu avec les droits de la vérité historique, en s'obstinant à projeter dans le passé des interprétations inspirées par le présent.

On peut concevoir un état religieux où tous les cultes deviendraient purement symboliques. Rien ne les empêcherait de conserver avec un soin pieux les rites et les traditions de leur héritage; seulement ils en feraient surtout les symboles des vérités communes à toutes les religions, et, par suite, ils pourraient se traiter les uns les autres, — comme on le voit entre les rites de certaines églises, — en formes locales et également légitimes de la religion universelle.

Un pareil syncrétisme semble, à première vue, fort éloigné de nous. Il impliquerait l'aveu que toutes les religions ont leur part de la vérité, mais qu'aucune ne la possède tout entière. Or tel n'est guère le langage des grandes Églises contemporaines, à commencer par celles qui nous touchent de plus près. Cependant, il faut observer que, en pratique, leurs adeptes vivent entre eux comme si la divergence de doctrines se réduisait à une diversité de symboles. Parfois on voit même leurs chefs respectifs, — fait inouï aux siècles précédens, — coopérer, sur un pied d'égalité, à des œuvres de philanthropie ou de paix sociale, comme s'ils reconnaissaient que la charité et la justice offrent un terrain commun à l'activité religieuse. Enfin, l'attribution d'une valeur relative, — ou symbolique, ce qui est la même chose, — à tous les cultes indistinctement sert désormais de base aux rapports normaux de l'État avec les Églises dans les pays qui s'inspirent du droit moderne. Que cette notion, déjà ancrée dans nos lois et dans nos mœurs, se fasse accepter par les consciences, et, pour la première fois dans l'histoire, le monde pourra jouir d'une paix religieuse, fondée non sur l'unité des formes et des formules, mais sur l'admission de ce que toutes les religions renferment de vrai et de fécond sous la variété des symboles.

GOBLET D'ALVIELLA.

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE CHRISTIANISME ET L'INVASION DES BARBARES.

III[1].

LE LENDEMAIN DE L'INVASION.

Parmi les raisons qu'on donne ordinairement pour prouver que l'Église était médiocrement attachée à la domination romaine et qu'elle n'a pas dû faire beaucoup d'efforts pour la défendre, il y en a une dont nous n'avons encore rien dit et qui mérite pourtant d'être discutée. On fait remarquer avec quelle facilité elle a pris son parti des événemens et comme elle s'est vite accommodée des régimes qui ont succédé à l'empire, quoiqu'ils n'eussent rien de fort agréable, et l'on en tire la conséquence qu'elle l'a très peu regretté. Quelquefois même on va plus loin, et, comme on croit pouvoir juger de ses dispositions de la veille par sa conduite du lendemain, on conclut, du bon accueil qu'elle a fait aux barbares, qu'elle désirait les voir venir et qu'elle les a peut-être appelés.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er mars.

Pour traiter à fond cette question et connaître exactement la part que l'Église a dû prendre à leur établissement dans l'empire, il faudrait étudier en détail toute l'histoire du ve siècle. Cette étude, qui ne serait pas aisée, nous entraînerait beaucoup trop loin. Heureusement nous pouvons nous borner. Il nous suffira, pour nous former une opinion, de comparer entre eux trois écrivains importans de cette époque, qui se sont succédé dans l'intervalle d'un demi-siècle, saint Augustin, dans ses derniers écrits, Paul Orose et Salvien. Ils ont assisté aux progrès de l'invasion et nous les font suivre pas à pas. Ils nous montrent les dispositions de l'Église à chaque phase de la lutte et par quels sentimens elle a passé à mesure que s'affermissait le succès des barbares. Il me semble que nous verrons, en les lisant, qu'elle leur était d'abord contraire, et les motifs qu'elle a dû avoir pour leur devenir plus tard favorable.

I.

Pendant que saint Augustin continuait d'écrire *la Cité de Dieu* et de répondre aux reproches des païens, les événemens suivaient leur cours. La prise de Rome, qui avait semblé le couronnement de tous les désastres passés, n'était, en réalité, que le prélude de plus grands malheurs. L'empire étant ouvert aux frontières, tous les barbares avaient passé. Ils retrouvaient, sur leur route, ceux de leurs frères qu'on avait eu l'imprudence d'établir dans les pays déserts pour les repeupler; ils se recrutaient, à l'occasion, des mécontens qui ne voulaient pas ou ne pouvaient plus payer l'impôt, et tous ensemble couraient les provinces. Saint Jérôme, qui suivait de loin, avec une anxiété de Romain et de lettré, ces victoires de la barbarie, en a tracé d'effrayans tableaux. Il dépeint les Vandales, les Sarmates, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Burgondes, les Allemands ravageant la Gaule et l'Espagne, qu'on n'essaie plus de défendre; les fidèles massacrés dans les églises, « les saintes veuves et les vierges consacrées au Seigneur devenues la proie de ces bêtes furieuses, les évêques emmenés captifs, les prêtres tués, les autels détruits, les reliques des martyrs jetées au vent; la misère régnant partout où passent les barbares, et ceux qué le glaive épargne moissonnés par la faim. »

Il n'est pas douteux que la nouvelle de ces désastres n'ait déchiré l'âme de saint Augustin. Dans sa correspondance, toute consacrée aux grandes questions religieuses, il en parle le moins qu'il peut. On dirait qu'il lui répugne d'y toucher. Un fidèle lui ayant demandé d'écrire un livre de consolation à propos des malheurs

publics, il se contente de répondre : « A de tels maux, il faut de longs gémissemens, plus que de longs ouvrages. » Il craint, sans doute, qu'à les trop déplorer on ne réveille la fureur des païens, qui sont toujours prêts à s'en faire une arme contre le christianisme. Mais, sous la froideur apparente des paroles, on sent l'émotion du cœur. Sa conduite, dans ces années difficiles, a toujours été celle d'un ardent patriote, et sa fidélité pour le prince, qu'il ne sépare pas de la patrie, ne s'est pas démentie un instant. Il ne se donne jamais le plaisir facile et dangereux de blâmer des mesures fâcheuses quand elles ont mal tourné et qu'il n'est plus temps de les prévenir. Il se garde bien d'affaiblir l'autorité publique, déjà très ébranlée, par des reproches inutiles (1). Il veut garder toutes les forces intactes pour le danger qui menace. Quand il est venu, il rappelle à tous leur devoir, il conseille et anime la résistance, il essaie par tous les moyens de rendre courage aux désespérés.

Il est vrai que ce défenseur de l'empire a quelquefois une manière de parler du passé de Rome qui pourrait faire croire qu'il en était plutôt un ennemi. Pour un Rutilius, pour un Symmaque, tout en est sacré, et ils ne souffrent pas qu'on en plaisante. Saint Augustin ne se croit pas tenu à tant de réserve. Il admire beaucoup les vieux Romains, mais il les juge. Nous avons vu qu'il blâme leur ambition, qu'il les accuse d'avoir fait la guerre sans motifs raisonnables, et que cette fameuse conquête du monde ne lui paraît, en somme, qu'un brigandage en grand, *grande latrocinium* (2). Il trouve aussi, dans cette vieille histoire, beaucoup de fables qui blessent sa foi. On comprend bien qu'il lui soit impossible d'admettre sans exception tous les miracles dont les anciens entouraient les origines et les premières années de Rome. Après tout, il ne faisait, en s'en moquant, que dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas. On ne se gênait guère, dans ce monde sceptique et léger, pour sourire des rendez-vous que la nymphe Égérie donnait à son bon ami Numa, près de la porte Capène. Seulement, un magistrat, tant qu'il était revêtu de la robe prétexte, croyait de sa dignité d'avoir l'air d'y ajouter foi. Le christianisme se moqua de ces apparences de respect et mit le mensonge officiel à jour, voilà tout. On avait alors tant de raisons sérieuses d'être attaché à la domination romaine, qui maintenait la paix du monde et sauvait la civilisation,

(1) Une seule fois saint Augustin a parlé sévèrement d'un acte de l'autorité impériale. Un de ses amis, le comte Marcellinus, qui l'avait aidé dans l'affaire des Donatistes, venait d'être jugé et exécuté à la suite d'intrigues de cour, pour des crimes imaginaires. Saint Augustin en fut très affligé; mais, même en cette occasion, son blâme n'est pas remonté jusqu'à l'empereur.

(2) C'est du reste à peu près ce que Tacite fait dire à Galgacus. Le chef Breton n'hésite pas à traiter les Romains de *Ravageurs de l'univers*.

qu'on pouvait bien se permettre de plaisanter en passant de ces vieilles fables sans être accusé de la compromettre.

Mais voici un reproche plus grave. Un Romain était persuadé que Rome ne périrait pas; c'était comme un dogme de son patriotisme. Au contraire, pour un chrétien, il ne peut pas y avoir de ville éternelle. Le poète Juvencus exprime les principes de sa religion lorsqu'au début de son *Histoire évangélique,* il affirme que tout ce qui est sous le ciel doit finir et qu'il n'en excepte pas Rome :

Immortale nihil mundi compage tenetur,
Non orbis, non regna hominum, non aurea Roma.

On sait que les premiers chrétiens, pendant plusieurs générations, ont vécu dans l'attente et dans l'espoir du jour terrible qui, en détruisant tous les empires, devait leur ouvrir les portes de l'immortelle Jérusalem. Il est aisé de se figurer quelle colère un Romain devait éprouver quand il entendait exprimer ce qui lui semblait un vœu impie. C'est pour le coup qu'il se croyait en droit de dire que des gens qui annonçaient d'avance et souhaitaient la ruine de leur pays ne pouvaient être que des ennemis publics. Nous allons voir comment saint Augustin échappe tout à fait à ce reproche.

Au IIe siècle, les chrétiens, dont l'attente avait été souvent trompée, qui commençaient à s'habituer à vivre et y prenaient goût, ne songèrent plus autant au dernier jour. D'ailleurs, l'empire semblait alors florissant, et il n'y avait pas lieu de craindre ou d'espérer une catastrophe soudaine. Mais lorsque les temps devinrent plus sombres, la vieille croyance reparut. A chaque défaite qu'ils apprenaient, les chrétiens pieux, nourris des traditions du passé, se demandaient, comme leurs prédécesseurs, si la fin n'était pas venue. Huit ans après la prise de Rome, au milieu des ravages des barbares, les populations furent épouvantées par une éclipse de soleil, suivie d'une sécheresse qui fit mourir de faim beaucoup d'hommes et d'animaux. Un fidèle nommé Hésychius crut voir dans ces calamités l'accomplissement de ces paroles de saint Luc : « Il y aura des signes sur le soleil, la lune, les étoiles ; et les hommes, sur la terre, seront dans les tribulations. » Il en conclut que la fin du monde était prochaine, et il écrivit à saint Augustin pour lui demander ce qu'il en pensait. Saint Augustin pensait que l'opinion d'Hésychius, si on la laissait se répandre, pouvait paralyser le courage de ceux qui combattaient encore pour l'empire. A quoi bon, se diraient-ils, tenter des efforts qui ne devaient servir de rien? Pourquoi prendre la peine de résister aux ennemis, de défendre sa vie ou

sa fortune, puisque tout allait finir? Il n'y avait plus, dans cette extrémité, qu'à se résigner, attendre et laisser tranquillement les barbares s'établir où ils voudraient. C'est ce qu'un patriote comme Augustin ne pouvait supporter. Il répondit donc à Hésychius par une lettre qui, comme les autres, a dû courir le monde et raffermir quelques courages ébranlés. Il y montre, par une discussion serrée, qu'il n'y a pas lieu de croire que les derniers jours soient arrivés; quoi que prétende Hésychius, les conditions exigées par les livres saints ne sont pas toutes remplies, et il manque quelques-uns des signes auxquels on doit en reconnaître l'approche. Est-il vrai, par exemple, que l'empire soit perdu sans remède, comme on le suppose? Il est fort maltraité, sans doute; mais sa situation était au moins aussi mauvaise sous l'empereur Gallien, quand il ne restait plus une province fidèle et que l'ennemi était au cœur de l'Italie. Et pourtant les barbares ont été vaincus, les provinces ramenées et les frontières reconquises. L'empire s'est relevé de sa ruine; et après un siècle et demi, qui n'a pas été sans gloire, il existe encore. Pourquoi veut-on que ce qui s'est fait une fois ne puisse pas recommencer?

Ainsi saint Augustin garde l'espérance, et surtout il ne veut pas qu'on se décourage autour de lui. Si la catastrophe est inévitable, ce qu'il ne croit pas, il faut virilement s'y préparer par la prière et les bonnes œuvres; mais, en attendant, on doit faire comme si elle ne devait pas venir, et ne négliger aucun des devoirs de la vie. Pendant une absence qu'il avait faite, ses clercs, paralysés par ce qu'ils entendaient dire de l'ennemi qui menaçait, s'étaient relâchés de leurs fonctions ordinaires; ils avaient oublié de vêtir les pauvres. « Gardez-vous, leur écrivit-il, de vous laisser abattre et épouvanter par l'ébranlement de ce monde. Non-seulement vous ne devez pas diminuer vos œuvres de miséricorde, mais il faut en faire plus que de coutume. De même qu'en voyant chanceler les murs de sa maison, on se retire en toute hâte vers les lieux qui offrent un solide appui, ainsi les cœurs chrétiens, s'ils sentent venir la ruine de ce monde, doivent s'empresser de transporter tous leurs biens dans le trésor des cieux. »

Le danger pourtant se rapprochait. Les Vandales, après avoir ravagé l'Espagne, passèrent le détroit, et la guerre se trouva ainsi portée tout près d'Hippone. Saint Augustin, qui tremblait pour son église, crut devoir prendre ses précautions; et d'abord il voulut désigner celui qui devait lui succéder. Il savait que le choix d'un évêque n'allait pas toujours sans discussions et sans querelles. Pour éviter des dissentimens fâcheux, il jugea utile de faire connaître à son peuple le prêtre qu'il avait choisi et d'obtenir d'avance son

assentiment. Nous avons le récit de l'assemblée qui se tint à cette occasion dans l'église de la Paix d'Hippone, le 26 septembre de l'an 426. C'est un procès-verbal en forme, tout à fait semblable aux actes officiels, rédigé par les sténographes (*notarii*) de l'église, et signé par les principaux assistans. Il nous met la scène sous les yeux, comme elle s'est réellement passée. L'évêque est dans sa chaire épiscopale, élevée de quelques marches au-dessus du sol, au fond d'une abside. Deux évêques, ses confrères, siègent à ses côtés; ils sont venus pour lui faire honneur et donner plus d'importance à la cérémonie. Ses prêtres sont rangés autour de lui; la foule, prévenue la veille qu'une grande question va être traitée, remplit la basilique. Saint Augustin prend la parole; il parle mélancoliquement de son grand âge : « Dieu l'ayant voulu, dit-il, je suis venu en cette ville dans la vigueur de la vie; j'étais jeune, et maintenant me voilà vieux. » Un malheur peut être vite arrivé; il est bon de le prévoir et de le prévenir. Pour épargner à son église les troubles qui pourraient la déchirer, quand elle aura perdu son évêque, il croit utile de désigner d'avance son successeur. Il va donc leur déclarer sa volonté, qu'il croit être celle de Dieu : il a fait choix du prêtre Héraclius. Ici, les acclamations de la foule l'interrompent; on lui souhaite une longue vie; on ne veut que lui pour père, pour évêque. Il reprend pour faire l'éloge de celui qu'il a nommé et demander au peuple de vouloir bien approuver son choix. Le peuple répond par ces acclamations qui étaient en usage dans le sénat de Rome, et probablement aussi dans les conseils de décurions des villes municipales. Ce sont des formules prononcées sans doute par quelque personnage important et qu'on reprenait en chœur un grand nombre de fois, d'après un rythme convenu. « Le peuple s'est écrié : « Nous vous rendons grâces de votre choix. » Cela a été dit seize fois. Ensuite le peuple a dit douze fois : « Que cela se fasse! » et six fois : « Vous pour père; Héraclius pour évêque. » Le dialogue se poursuit encore quelque temps. Saint Augustin veut qu'il n'y ait pas de surprise; il désire que l'assentiment du peuple soit sincère et complet. Il n'est satisfait qu'après l'avoir entendu redire vingt-cinq fois : « Que cela se fasse! il en est digne! » La cérémonie alors est achevée, et la pièce se termine par ces mots : « Le silence s'étant rétabli, Augustin, évêque, a dit : il est temps de remplir nos devoirs envers Dieu en lui offrant le sacrifice; durant cette heure de supplication, je vous recommande de ne vous occuper d'aucune de vos affaires particulières et de prier uniquement le Seigneur pour cette église, pour moi et pour le prêtre Héraclius. » Tel est ce procès-verbal important qui, sous sa forme officielle et froide, est si plein d'enseignemens pour nous.

Il nous montre à quel point l'Église était un gouvernement libre et populaire, le seul qui subsistât encore depuis que les rigueurs du fisc, faussant les institutions municipales, en avaient fait la plus dure des servitudes. C'est là que s'était retiré tout ce qui restait de force et de vie dans ce vieux monde épuisé.

Les précautions prises par l'évêque d'Hippone étaient sages ; le danger devenait tous les jours plus grand. Après avoir appelé les Vandales en Afrique, dans un moment de dépit, le comte Bonifacius, ramené par saint Augustin à son devoir, n'avait pas pu les en faire partir. Ils s'avançaient sans cesse, terribles pour les populations et le clergé catholiques, contre lesquels les donatistes, leurs alliés, les excitaient, et que d'ailleurs ils n'aimaient guère, en leur qualité d'ariens. La terreur était si grande à leur approche, surtout parmi les évêques et les prêtres, que beaucoup se demandaient s'ils devaient les attendre ou les fuir. Augustin fut consulté, comme on le faisait dans toutes les circonstances graves, et il n'hésita pas à répondre qu'il fallait rester. Sa lettre est assurément l'une des plus belles qu'il ait écrites : il discute avec une logique ferme et serrée, sans emportement, sans déclamation, d'un ton résolu, calme, presque froid, comme s'il ne s'agissait pas, pour lui et les autres, de risquer leur vie. Les timides ne manquaient pas de raisons, qui leur semblaient bonnes, pour justifier leur prudence. Le Christ n'avait-il pas dit à ses disciples : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre? » N'était-ce pas obéir à ses préceptes que de faire comme beaucoup d'évêques espagnols, qui s'étaient mis à l'abri des barbares? En veillant à leur salut, ils agissaient dans l'intérêt même des fidèles, auxquels ils conservaient leurs prêtres, et qui, d'ailleurs, s'ils les avaient vus se dévouer, pouvaient se croire obligés de partager leur sort, ce qui aurait amené une véritable dépopulation de catholiques. Saint Augustin répond victorieusement à tous ces sophismes. Il explique les passages des Écritures dont on a faussé le sens et en cite d'autres où le devoir des prêtres, en ces malheurs, est très nettement tracé. Il condamne sans ménagement les évêques d'Espagne, s'il est vrai qu'ils se soient conduits comme on le prétend. Quant aux fidèles, pour lesquels on prétend se conserver, on sait bien ce qu'ils souhaitent et la meilleure manière de leur être utile. « Dans ces calamités, les uns demandent le baptême, les autres la réconciliation ; tous veulent qu'on les console et qu'on affermisse leur âme par les sacremens. Si les ministres manquent, quel malheur pour ceux qui sortent de la vie sans être régénérés ou déliés ! Quelle affliction pour la piété de leurs parens, qui ne les retrouveront pas avec eux dans le repos de la vie éternelle ! Enfin, quels

gémissemens de tous et quels blasphèmes contre ceux qui les auront laissés seuls au dernier moment! Mais, si les ministres sont là, ils subviennent aux besoins de tous, selon les forces que Dieu leur donne. Nul n'est privé de la communion du corps du Christ, tous sont consolés et soutenus; on les exhorte à prier Dieu, qui peut détourner le péril, et à être prêts également pour la vie et pour la mort. S'il n'est pas possible que ce calice passe loin d'eux, que la volonté de Dieu soit faite : Dieu ne peut rien vouloir de mal. » Le devoir des pasteurs est donc tout tracé : ils ne doivent jamais se séparer des fidèles; « il faut qu'ils se sauvent avec eux, ou qu'avec eux ils subissent ce qu'il plaira au Père de leur envoyer. »

On pense bien que ce qu'il conseillait aux autres, il l'a fait lui-même. Quand les Vandales vinrent mettre le siège devant Hippone, il s'y enferma. Plusieurs évêques s'y trouvaient avec lui, entre autres le compagnon de sa jeunesse, l'ami de toute sa vie, le bon et sage Alypius, entre les bras duquel je suis sûr qu'il lui fut doux de mourir. Pendant quatre mois, on tint tête aux barbares. Augustin priait et travaillait sans relâche, se hâtant d'achever les œuvres qu'il avait commencées pour la défense de l'Église et animant les soldats et les chefs à la résistance. Il avait demandé à Dieu de le prendre avant que la ville ne succombât; il fut exaucé : ce n'est qu'après sa mort qu'elle fut forcée et brûlée par les Vandales.

Saint Augustin est donc mort Romain, comme il avait vécu. Jusqu'à la fin il a donné l'exemple du dévoûment à son prince et à son pays. A quelques misères que fut réduite sa ville épiscopale assiégée, nous ne voyons pas qu'il ait jamais conseillé de transiger avec l'ennemi. Quand même sa fidélité de patriote, qui était mise à de si rudes épreuves, aurait faibli, il me semble qu'au moment de se soumettre à Genséric, sa fierté de lettré se serait révoltée. Les souvenirs de sa jeunesse studieuse, ces années de travail qui s'étaient écoulées dans le commerce des grands orateurs et des grands poètes, les émotions de la vérité entrevue dans Platon et dans Cicéron, les larmes versées à la lecture de Virgile, tout ce passé d'études, que le christianisme avait recouvert sans l'effacer, ne lui permettaient pas de se faire à l'idée de vivre sous un roi vandale. Il ne croyait pas possible que cette culture de l'esprit, cette civilisation élégante dont vivait le monde, dont il avait joui plus qu'un autre, dût disparaître un jour devant la barbarie. Quoique la Bretagne, la Gaule, l'Espagne, fussent à peu près perdues pour les Romains, qu'il ne leur restât plus que trois villes en Afrique, j'imagine qu'il n'avait pas renoncé à ses espérances et qu'il devait redire aux amis qui entouraient son lit de mort ce qu'il écrivait,

quelque temps auparavant, dans la *Cité de Dieu :* « L'empire est éprouvé, il n'est pas détruit. Ne désespérons pas qu'il se relève; car qui sait la volonté de Dieu? *Romanum imperium afflictum est potius quam mutatum.* »

II.

Il fallut bien pourtant se résigner à croire qu'il était perdu. L'invasion avait pris cette fois un caractère nouveau. Ce n'était plus un torrent qui passe; les barbares songeaient à former des établissemens durables, et l'on ne pouvait plus espérer que, le flot écoulé, tout recommencerait comme auparavant. Les empereurs eux-mêmes semblaient comprendre cette situation et l'accepter. On ne voit pas qu'ils aient fait de bien grands efforts pour chasser les barbares des pays dont ils s'étaient emparés.

Qu'allaient devenir les anciens sujets de l'empire, que l'empire semblait abandonner à leur sort? Ils n'avaient guère le moyen de résister tout seuls, et ils étaient bien forcés de se soumettre. Ils ne l'ont pas fait pourtant du premier coup, et il leur a fallu quelque temps pour prendre leur parti de la ruine de l'empire. Cet état d'incertitude et d'hésitation par lequel ils ont passé, avant de se faire au régime nouveau, me paraît assez bien représenté par Orose.

L'Espagnol Paul Orose est un des écrivains dont l'étude est le plus utile à ceux qui veulent bien connaître cette époque. Ce n'est pas qu'il soit par lui-même un grand esprit et un observateur bien profond. Il était de ces gens qui naissent disciples; peu capable de donner une impulsion aux autres, mais très susceptible de la recevoir, il pouvait, en sous-ordre et bien dirigé, rendre de grands services. Le jour où un hasard mit Orose en présence de saint Augustin, sa vie fut fixée. Il nous a raconté que, pour fuir un danger qui le menaçait dans son pays, il s'était jeté dans un navire prêt à partir, sans même demander où il devait le conduire. Le navire aborda dans un port de l'Afrique, et c'est ainsi que saint Augustin et lui se rencontrèrent pour la première fois. Orose se fit son collaborateur dans les grandes luttes sur la Grâce, et alla combattre Pélage jusqu'en Orient. Nous avons dit comment il se chargea, à la demande de son maître, de composer l'*Histoire universelle*, qui devait servir de complément à *la Cité de Dieu.*

L'*Histoire* d'Orose, avec tous ses défauts, est un livre considérable où tout le moyen âge a puisé la connaissance du passé. Sa réputation a même survécu à la Renaissance, puisqu'il a eu vingt-six éditions au XVIe siècle. Pour se rendre compte de ce succès, il

faut songer que c'est la première histoire qui soit faite au point de vue chrétien. D'abord, Orose y donne une place importante aux Juifs, en leur qualité d'ancêtres du christianisme. Cette place, ils n'avaient aucun droit à l'occuper. Entre les grands empires, comme celui d'Assyrie, d'Égypte ou de Perse, qui occupent l'attention du monde, leur petit royaume disparaît; ils suivent docilement le sort des batailles, qui les fait à chaque fois la proie du vainqueur. Aussi n'est-il presque jamais question d'eux chez les historiens antiques. Au contraire, les écrivains chrétiens font de leur histoire le centre de toutes les autres; on dirait vraiment que le monde tourne autour d'eux; les plus grands rois et les plus puissantes nations semblent ne travailler que dans leur intérêt : « Dieu, dit Bossuet, s'est servi des Assyriens et des Babyloniens pour châtier son peuple; des Perses, pour le rétablir; d'Alexandre et de ses premiers successeurs pour le protéger; d'Antiochus l'illustre, pour l'exercer; des Romains, pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne cherchaient qu'à le détruire. » Voilà une manière nouvelle de présenter l'histoire ancienne; Orose est l'un des premiers qui l'ait mise à la mode. Une autre innovation qui convient tout à fait à une histoire chrétienne, c'est le rôle qui est assigné à la Providence dans les affaires de l'humanité. La nouveauté ne consiste pas à dire d'une manière générale que Dieu mène le monde, — les stoïciens l'avaient soutenu bien avant le christianisme, — mais à vouloir montrer sa main dans chaque événement et à rendre compte des moindres détails par son intervention. Orose n'ignore rien; pour faire éclater le bon ordre que Dieu a mis en ce monde et la justice rigoureuse qu'il exerce, il faut que chaque action bonne ou mauvaise y soit aussitôt récompensée ou punie. C'est, par malheur, ce qui n'arrive pas toujours. Les faits contrarient plus d'une fois le système pieux d'Orose; mais il a des explications à tout, et grâce à ses argumens subtils, quelque tournure que prennent les événemens, la Providence paraît toujours s'en tirer à son honneur (1).

(1) Il faut voir par quels tours de force il a essayé de prouver que les princes qui ont persécuté le christianisme ont toujours mal fini. Il triomphe avec Néron et Valérien; mais Trajan le gêne un peu : comment expliquer qu'il ait remporté tant de victoires après avoir fait mourir saint Ignace? Il s'en tire en disant que sa punition a été de n'avoir pas d'enfans, tandis que Théodose, qui a protégé les chrétiens, en a laissé deux, qui lui ont succédé. — Hélas! ces enfans étaient Arcadius et Honorius! — Orose éprouve aussi quelque embarras de la mort misérable de Gratien, le disciple et l'ami de saint Ambroise, qui ne faisait rien que par ses conseils. Il ne trouve d'autre raison pour justifier la Providence, qui l'a laissé assassiner, que de rappeler qu'il a été bien vengé par Théodose, ce que Gratien aurait trouvé sans doute une compensation fort insuffisante. Bossuet, qui s'inspire souvent d'Orose, est beaucoup plus sage que lui, quand il dit :

Mais Orose ne se proposait pas seulement, quand il a composé son livre, d'apprendre l'histoire aux chrétiens. Nous avons vu qu'il avait un dessein particulier : il veut convaincre ses contemporains que les maux dont ils souffrent ne sont pas nouveaux et que, depuis la victoire du christianisme, le monde n'est pas plus malheureux qu'avant. C'est une tâche qu'il a reçue et dont il veut s'acquitter en conscience : « Vous m'aviez ordonné de le faire, *præceperas*, » dit-il à saint Augustin, et ce mot nous indique dans quelles conditions il a entrepris son ouvrage. Ne nous attendons pas à y trouver cet esprit de recherche impartiale et indépendante qui fait découvrir la vérité. Avant de se mettre à l'œuvre, son opinion était faite : il était décidé à ne voir, dans l'histoire du passé, que des calamités et des misères. Pour en trouver, et en grand nombre, il n'avait pas besoin de remonter, comme il l'a fait, jusqu'à la guerre de Troie ou aux Amazones; les temps historiques lui offraient assez de dévastations et de massacres pour prouver aux moins pessimistes que cette terre n'a jamais été un lieu de délices; c'est un point qu'on ne sera guère tenté de lui contester. On peut lui accorder aussi que nous supportons plus facilement les maux de nos devanciers que les nôtres et que les malheurs présens nous semblent toujours plus graves que ceux dont nous n'avons plus à souffrir. Cette observation, qui paraît d'abord assez banale et dont il serait difficile de nier l'exactitude, Orose la relève par une comparaison piquante qui prouve qu'il avait beaucoup couru le monde et fréquenté les méchantes auberges du temps : « Supposons, dit-il, que quelqu'un soit piqué, la nuit, par des insectes qui l'empêchent de dormir et qu'à ce propos il se rappelle les insomnies que lui a causées jadis une fièvre ardente. Sans aucun doute, le souvenir de la fièvre dont il a souffert autrefois lui fera moins de mal que la privation de sommeil qu'il endure en ce moment. Est-ce une raison de prétendre que les insectes sont plus à craindre que la fièvre? »

Mais il ne suffit pas à Orose d'établir que chaque époque a eu ses misères et qu'elles lui ont paru plus intolérables que celles des siècles précédens; il va plus loin et veut nous faire croire que ses contemporains ont tout à fait tort de se plaindre et qu'à tout prendre on ne vit jamais de siècle plus fortuné ; mais les preuves qu'il en donne sont fort contestables. C'est ainsi que, pour attester la prospérité générale, il affirme « que les villes sont pleines de

« A la réserve de certains coups extraordinaires où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu sa cause dans les siècles précédens. »

jeunes gens et de vieillards, » se mettant en contradiction directe avec les autres historiens qui se plaignent tous de la dépopulation de l'empire. Il fait aussi remarquer avec complaisance que, dans les dernières années, les dissensions intestines ont été vite comprimées et que les victoires remportées par les empereurs contre leurs sujets rebelles ont coûté peu de sang; mais il oublie de nous dire que, s'ils ont eu assez facilement raison des révoltes intérieures, ils ont été honteusement vaincus par les ennemis du dehors. Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il voudrait nous faire croire que la nature elle-même semble avoir adouci ses rigueurs en faveur des gens de cette époque : il y a toujours, nous dit-il, des invasions de sauterelles en Afrique, mais elles sont devenues moins voraces et ne font plus que des ravages modérés, *tolerabiliter lædunt*. En Sicile, l'Etna ne lance plus des flammes comme autrefois; s'il continue à fumer, c'est afin qu'on ne perde pas le souvenir de ses anciennes éruptions et qu'on jouisse mieux du plaisir d'en être délivré. Quant aux Goths, aux Alains, aux Vandales, qui depuis dix ans ravagent tout le pays entre le Rhin et la mer, il faut bien qu'il se résigne à en dire un mot. Il lui est d'autant plus impossible de les passer sous silence qu'il sait par son expérience personnelle comment ils traitent leurs ennemis. Il nous apprend qu'il s'est fait avec eux des affaires désagréables, qu'ils lui ont tendu des pièges, qu'ils l'ont poursuivi pour le tuer et qu'il ne leur a pas échappé sans peine. Et pourtant ces dangers, qu'il a courus, et dont il paraît encore tout effrayé, ne parviennent pas à ébranler son optimisme systématique : « Après tout, nous dit-il, ce sont là de légères épreuves, des avertissemens que Dieu envoie dans sa bienveillance, *clementissimæ admonitiones*. On y est sensible parce qu'on a pris le goût du bien-être, qu'on est amolli par l'habitude des plaisirs et qu'à force de vivre sous un ciel serein, on ne peut plus supporter l'ennui d'un nuage qui passe. »

Il y a là certainement de grandes exagérations. Le bon Orose a mis trop de zèle à soutenir la thèse dont il s'était chargé, et je doute que saint Augustin ait entièrement approuvé ce zèle excessif de son disciple. En réalité, cette époque est une des plus tristes de l'histoire. Sans doute, l'invasion n'atteignit pas tous les pays à la fois; les Barbares n'étaient pas assez nombreux pour occuper d'un coup tout l'empire; Orose a donc raison de dire qu'il y avait des villes et même des provinces qui échappaient à leurs atteintes et où l'on vivait comme à l'ordinaire. Mais on jouit mal de la sécurité présente quand le lendemain n'est pas sûr. Les barbares étaient proches, et l'on pouvait recevoir leur visite tous les jours. Personne ne garantissant plus la paix publique, tout le monde se sentait menacé dans sa fortune ou dans sa vie, et partout le temps se pas-

sait dans de continuelles alarmes. Le souvenir de ces années sombres est resté vivant pour nous dans quelques poésies du temps que le hasard nous a conservées : « Tout est ruiné, dit un de ces poètes, dont le nom est inconnu : celui qui possédait cent bœufs n'en a plus que deux, celui qui allait à cheval va à pied. Les champs, les villes ont changé d'aspect. Par le fer, le feu, la faim, par tous les fléaux à la fois le genre humain périt. La guerre frémit de tous les côtés. La paix a fui de la terre : c'est la fin de toutes les choses. » Les mêmes plaintes se retrouvent, presque avec les mêmes termes, dans un poème sur la Providence, dont nous ignorons aussi l'auteur. « Hélas! voilà dix ans que nous sommes moissonnés par l'épée des Vandales et des Goths. Nous avons supporté tout ce qu'on peut souffrir. » *Ultima quæque vides! — Ultima pertulimus!* c'était bien là le cri qui devait s'échapper de toutes les poitrines après tant de misères.

Nous possédons un témoignage plus précis encore et plus irrécusable des périls auxquels tout le monde alors était exposé dans le petit et curieux poème que nous a laissé Paulin de Pella. C'est un tableau fidèle de l'époque où Orose écrivait; on y voit au naturel la vie que pouvait mener un homme riche pendant l'invasion. Paulin appartenait à l'une des premières familles de l'empire; il était, à ce qu'on croit, le petit-fils du poète Ausone, qui avait profité de la confiance de Gratien pour faire une grande situation à ses enfans. Il mena longtemps l'existence opulente des grands seigneurs gaulois et se représente habitant une de ces demeures somptueuses, comme celles que Pline nous décrit, qui ont des appartemens particuliers pour toutes les circonstances de la vie, pour toutes les saisons de l'année, « avec une armée de serviteurs propres à tous les usages, une table toujours bien garnie, un riche mobilier, une argenterie plus précieuse par le travail que par le poids, des écuries pleines de chevaux de prix et des voitures pour la promenade, sûres et élégantes. » Mais ce bonheur ne fut pas de durée. Il avait trente ans « quand l'ennemi pénétra dans les entrailles de l'empire. » Dès lors commence pour lui une série de malheurs auxquels il ne peut plus échapper. Son frère, à ce moment, lui disputait sa part de l'héritage paternel; les barbares les mirent d'accord en prenant tout pour eux. A Bordeaux, sa maison est brûlée dans une émeute populaire; à Bazas, où il se retire, il est assiégé par les Goths. On lui enlève tous ses biens; il perd sa femme et ses deux fils, dont l'un est tué par un roi barbare, au service duquel il avait eu l'imprudence de se mettre. A Marseille, il est réduit à vivre de charité, et l'ancien maître de tant de belles villas se trouve heureux de posséder à la fin un tout petit champ, où il cultive quel-

ques vignes. Au moment où il écrit son petit poème, il a quatre-vingt-trois ans, et nous dit que, pauvre et seul, il s'est réfugié dans le service du seigneur. C'était la fin ordinaire de ces existences tourmentées, et tous les malheurs des temps tournaient au profit de la religion.

Voilà les misères auxquelles un homme du monde était exposé dans la première moitié du ve siècle. Ce n'était donc pas tout à fait un âge d'or, quoi que prétende Orose; mais pour qu'il ait osé le soutenir avec tant d'assurance et appuyer tout son raisonnement sur cette opinion, il faut bien supposer qu'il pensait n'être pas contredit. Ainsi il est vraisemblable que, dix ans à peine après le début de l'invasion, il y avait des gens qui s'accoutumaient à vivre au milieu de ces alarmes. La longue suite de calamités qu'ils avaient traversées leur avait appris à se contenter de peu. Ceux qui n'avaient perdu que leur fortune se félicitaient de n'être pas morts. Ils oubliaient les malheurs de la veille et les dangers du lendemain pour s'attacher à l'heure présente et jouissaient d'une éclaircie entre deux orages comme d'une éternité de bonheur. A la longue, on se fait à tout. L'instinct de la vie est si puissant qu'il n'y a pas de situation si triste dont on ne finisse par s'accommoder. Nous touchons au moment où les anciens sujets de l'empire vont prendre leur parti de cette catastrophe de la civilisation romaine, à laquelle il semblait d'abord que le monde ne dût pas survivre.

Il entrait dans le système optimiste d'Orose d'encourager ce sentiment. Décidé, comme il l'était, à trouver qu'on exagère toujours les maux dont on souffre, il fallait qu'il cherchât des raisons pour consoler les gens des biens qu'ils étaient en train de perdre et leur prouver qu'ils ne méritaient pas d'être regrettés. Voici comment il raisonne : on s'afflige de voir l'empire menacé de périr, et, à cette occasion, on rappelle les bienfaits dont il a comblé l'univers; mais doit-on oublier de quel prix l'univers les avait payés? On a toujours à la bouche le nom des grands généraux de Rome, on parle avec orgueil des victoires par lesquelles elle a fondé sa puissance; songe-t-on que ces victoires qu'on admire ont été pour les autres peuples des défaites dont on devrait gémir, et que le bonheur d'une seule ville se compose de l'infortune du reste du monde? On n'y songeait plus guère; on était si heureux d'être Romain qu'on ne voulait plus savoir ce qu'il en avait coûté pour le devenir. C'est l'originalité d'Orose de s'en être souvenu. Il rappelle avec plaisir que les Espagnols ont lutté deux siècles pour conserver leur indépendance; il est fier de cette résistance héroïque et ne se montre pas éloigné de mettre Numance, toute vaincue qu'elle est, au-dessus de sa rivale victorieuse. Ce sont là des sentimens nouveaux : dans ce

grand ébranlement du monde, les vieilles nationalités se réveillent; le patriotisme commence à se déplacer, et l'on se souvient de la petite, de l'ancienne patrie oubliée, à mesure que la grande se disloque. En ranimant ces souvenirs d'un passé lointain, dont on ne parlait plus guère, Orose ne veut pas seulement apprendre à ses compatriotes à se résigner aux événemens, il compte bien qu'ils y trouveront quelques motifs d'espérer en l'avenir. « Vos pères, leur dit-il, ont maudit le jour sanglant où ils sont devenus Romains, et vous le bénissez aujourd'hui. Qui sait si ces grands désastres, dont vous gémissez maintenant, ne seront pas pour vos fils l'aurore d'un temps plus heureux? » Beaucoup pensent qu'Orose ne s'est pas trompé, et il y a toute une école qui fait dater de l'invasion le rajeunissement de l'ancien monde et la naissance d'une civilisation nouvelle.

C'est le même sentiment qui dicte à Orose le jugement qu'il porte sur les barbares. Il semble qu'il aurait dû leur être sévère : nous venons de voir qu'il avait des raisons de leur en vouloir. Mais il oublie les mauvais traitemens qu'il a reçus d'eux. A l'entendre, ils travaillent tous les jours à se civiliser; une fois les premières violences passées, ils se sont adoucis. Il voudrait même nous faire croire qu'ils rougissent des excès qu'ils ont commis, ce qui leur attribue une délicatesse de sentimens bien surprenante. Leur façon de vivre, nous dit-il, est changée; de pillards qu'ils étaient, ils sont devenus laboureurs; ces champs, qu'ils ont d'abord dévastés, ils commencent à les mettre en culture. Ils se rapprochent des anciens maîtres du pays; ils consentent à supporter dans leur voisinage les gens auxquels ils ont pris leur fortune : c'est une vertu rare, car il est naturel que l'on déteste ceux à qui l'on a fait du tort. Ils vont même plus loin, et essaient de leur faire oublier le mal qu'ils leur ont causé. « Les Burgondes, dit-il, ne traitent pas les Gaulois comme des ennemis qu'ils ont vaincus; ils vivent avec eux comme des chrétiens, qui sont leurs frères. » Si les malheureux, qu'ils ont dépouillés, veulent bien se contenter du peu qui leur reste, ils en sont aises et leur témoignent des égards, *ut amicos et socios fovent*. Quant à ceux qui ne veulent pas rester, ils ne les empêchent pas de partir et les aident même à s'en aller. Orose, qui les a connus plus méchans, est confondu de cette bonté d'âme. Ce n'est pas ainsi que, quelques années auparavant, on parlait des barbares. Les gens du monde les regardaient comme de véritables sauvages, qui ne savaient que détruire, et avec lesquels il était impossible d'entretenir aucune relation. Le poète Prudence, qui, en sa qualité de chrétien, aurait dû être étranger aux préjugés de la société ancienne, déclare en propres termes qu'entre

un barbare et un Romain il y a la même différence qu'entre un homme et une brute; et je me figure qu'au fond du cœur saint Augustin partageait les sentimens de Prudence. Mais Orose, quoiqu'à peu près leur contemporain, était plus jeune qu'eux. Il appartient à une génération nouvelle, qui a moins d'attaches au passé, qui n'a pas encore assez vécu pour croire qu'il soit impossible de vivre autrement qu'on ne l'a fait. Il est à l'âge où l'on peut renoncer à ses opinions et à ses habitudes pour en prendre d'autres. Après une première révolte de son esprit contre cette barbarie qui submerge le monde, et un timide essai de résistance, qui n'a produit aucun résultat, décidé à s'y soumettre, puisqu'il ne peut l'éviter, il s'aperçoit, non sans quelque surprise, qu'elle offre encore quelques ressources et qu'après tout il ne sera peut-être pas impossible de s'accommoder avec elle.

Ce n'est pas qu'il soit injuste pour la domination romaine. Il en connaît les bienfaits; il lui est reconnaissant de la paix qu'elle a donnée au monde. Un des plus beaux passages de son livre est celui où il célèbre cette heureuse union que Rome a formée entre les nations, qui fait qu'on peut voyager partout sans crainte et qu'on croit toujours être chez soi. « En quelque lieu que j'aborde, dit-il, quoique je n'y connaisse personne, je suis tranquille, je n'ai pas de violence à redouter; je suis un Romain parmi des Romains, un chrétien parmi des chrétiens, un homme parmi des hommes. La communauté de lois, de croyances, de nature me protège; je retrouve partout une patrie. » Cette union des peuples parlant la même langue, vivant sous les mêmes lois, pratiquant les mêmes usages, il l'appelle d'un nom nouveau, *Romanitas*. C'est pour lui le plus grand bienfait de la domination de Rome, et l'on voit bien qu'il n'y veut pas renoncer.

Quelle est donc sa pensée véritable? que souhaite-t-il? qu'espère-t-il? A-t-il quelque idée de la forme que prendra le monde, une fois la crise passée? Il n'est pas aisé de le savoir. Le bien qu'il dit des barbares nous fait d'abord penser qu'il s'attend à la ruine définitive de l'empire et qu'il s'y résigne; nous voyons pourtant que lorsque cette hypothèse se présente à son esprit, il s'empresse de l'éloigner : « Puisse Dieu, dit-il aussitôt, ne jamais le permettre! » Il semble même se faire parfois des illusions singulières sur la situation de Rome; il voudrait nous persuader qu'après l'invasion des Goths et le sac d'Alaric sa domination reste intacte, *regnat incolumis, incolumi imperio secura est*. C'est se payer d'apparences; en réalité, Rome ne règne plus, ou presque plus, sur ces pays d'Occident qu'occupent les barbares. Mais comme, tout victorieux qu'ils sont, ils conservent quelques égards, quelques

respects pour elle, qu'ils lui proposent même de se mettre à sa solde et de combattre sous ses drapeaux, il en conclut qu'elle n'a pas tout à fait perdu sa souveraineté. C'est ce que lui paraît confirmer un propos d'Ataulf, le frère et le successeur d'Alaric, qu'un noble gaulois lui a répété à Béthléem, pendant qu'ils étaient tous deux les hôtes de saint Jérôme. Le roi des Visigoths avait dit qu'il avait eu quelque temps l'intention de détruire l'empire romain et de prendre lui-même la place de l'empereur. Mais comme il avait vu que les Goths étaient incapables d'obéir aux lois, et qu'il savait bien que sans le respect des lois on ne fonde pas un état solide, il s'était décidé à mettre les forces de ses sujets au service de Rome et à soutenir l'empire au lieu de le renverser. Ce dessein d'Ataulf, que la mort l'avait empêché d'accomplir, Orose paraît espérer que d'autres pourront le reprendre. Il ne se demande pas comment ils feront pour concilier la suprématie romaine avec leur propre autorité, car ils ont fondé des établissemens auxquels ils ne renonceront pas, et il n'est guère vraisemblable qu'ils comptent rendre ce qu'ils ont pris. C'était un rêve sans doute que de vouloir ressusciter les vieilles nationalités, laisser aux barbares les pays dont ils étaient devenus maîtres, et, en même temps, garder quelque ombre de pouvoir à l'empire; ce rêve pourtant semble bien être celui d'Orose. Sans qu'il le dise ouvertement, peut-être même sans qu'il s'en rende compte, il se résigne à voir disparaître l'ancien *imperium romanum*, concentré dans la main puissante d'un seul homme et maître absolu du monde. Pourvu qu'il reste à Rome une sorte de suzeraineté nominale, qui maintienne quelque lien entre les nations désagrégées, il espère que la *Romanitas* pourra survivre; et c'est au fond tout ce qu'il souhaite.

III.

Du livre d'Orose à celui de Salvien il ne s'est guère écoulé qu'une vingtaine d'années; mais en ce peu de temps les événemens ont marché très vite. L'ancien monde a pris fin, et c'est un monde nouveau qui commence.

Avant de parler de l'ouvrage, disons un mot de l'auteur : c'était un homme de bonne famille, qu'on croit originaire du nord de la Gaule, de Trèves ou des environs. Il dut y recevoir une éducation excellente, car peu d'écrivains de cette époque parlent une aussi bonne langue que lui. Par malheur, il prit dans les écoles, en même temps que la connaissance de l'art d'écrire, un goût très vif pour la rhétorique. Il reproche aux auteurs profanes, dans la préface de son livre, d'avoir trop de souci du beau langage, de vouloir trop

paraître habiles et diserts. « Au contraire, ajoute-t-il, les chrétiens s'attachent aux idées et non pas aux mots. » On ne s'en aperçoit pas toujours en le lisant. Il est, lui aussi, fort occupé du style; il aime les mots retentissans et les phrases bien balancées; il enfle la voix et déclame volontiers. Il faut donc nous garder de prendre tout ce qu'il dit à la lettre, et croire que chez lui, comme chez tous les déclamateurs, l'expression dépasse souvent la pensée.

Sa vie nous est peu connue. Il avait épousé la fille d'un païen et converti sa fiancée. Après quelques années de mariage, ils résolurent, comme on le faisait beaucoup alors, d'embrasser la vie ascétique et de n'avoir plus entre eux que des rapports fraternels. Cette conduite blessa les parens de la jeune femme, quoique à leur tour ils fussent devenus chrétiens, et ils restèrent sept ans sans la revoir. Salvien leur écrivit pour les désarmer, et nous avons conservé sa lettre. Ampère trouve que « le ton en est extrêmement affectueux et pénitent, » et M. Ebert, « qu'elle est écrite dans un style simple et pur. » Ce n'est pas l'effet qu'elle m'a produit. Elle me paraît manquer précisément de simplicité et d'émotion véritable. J'y trouve des citations pédantes, qui sentent l'érudit : il y est question des Sabines et de l'orateur Servius Galba, qui prit son petit-fils dans ses bras pour désarmer ses juges. Lui aussi essaie d'apitoyer ses parens en faisant parler sa femme et sa fille, la petite Ruspiciola, et il croit devoir leur prêter des termes caressans et enfantins (*ego, vestra gracula, vestra domnula*). Ces tendresses maniérées ne lui convenaient guère : c'était un génie vigoureux et dur, qui était fait pour d'autres ouvrages. L'énergie de son talent allait se trouver plus à l'aise dans une œuvre de polémique qui lui fut inspirée par les circonstances.

Le traité sur le *Gouvernement de Dieu* (*De Gubernatione Dei*), en sept livres, fut composé dans le midi de la Gaule, où Salvien s'était retiré, peut-être pour fuir l'invasion, et où il remplissait des fonctions sacerdotales. On pense que « le saint et éloquent prêtre de Marseille, » comme l'appelle Bossuet, a dû l'écrire dans les environs de l'année 450.

A ce moment les amis de l'empire ne pouvaient plus se faire d'illusion. La Gaule, l'Espagne, l'Afrique, étaient presque entièrement au pouvoir des barbares. Il ne restait aux Romains, dans tout l'Occident, que quelques provinces isolées, qui ne pouvaient plus résister longtemps. Salvien n'hésite pas à reconnaître « que l'empire est mort ou qu'il va mourir. » Il voit la situation comme elle est, et n'en dissimule pas la gravité. « Où sont, dit-il, les richesses et la puissance de Rome? Nous étions autrefois le plus fort des peuples; nous sommes devenus le plus faible! Tout le monde

nous craignait ; nous craignons maintenant tout le monde ! Les barbares étaient nos tributaires ; nous payons tribut aux barbares, et ils nous vendent le triste repos dont nous jouissons ! A-t-on rien vu de plus misérable que nous, et dans quel abîme sommes-nous tombés ! Ce n'est pas assez d'être malheureux, nous sommes ridicules. Cet or, qu'on vient nous prendre, nous voulons avoir l'air de le donner volontairement ; nous disons que c'est un présent que notre libéralité fait aux barbares, quand c'est le prix dont nous achetons notre existence. Les esclaves, lorsqu'ils ont une fois payé leur rançon à leur maître, jouissent de leur liberté ; nous autres, nous nous rachetons sans cesse, et nous sommes toujours esclaves ! » Voilà la vérité ; Salvien ne cherche pas à la voiler comme Orose ; il ne fait aucun effort pour pallier les maux de l'invasion. Sa nature violente s'accommode mal de ces mensonges ; au contraire, il serait plutôt tenté d'aller à l'extrémité opposée et d'assombrir encore les couleurs.

Il a pourtant un point commun avec Orose : son livre est un livre de polémique et non une œuvre désintéressée. Il n'étudie pas les événemens contemporains pour y chercher la vérité absolue ; il veut en tirer des argumens pour soutenir une thèse. C'est encore une raison de nous méfier de son témoignage. Comme Orose, il répond à des reproches que l'invasion a fait naître contre le christianisme ; seulement, l'ennemi qu'il combat n'est plus le même. Il ne s'agit plus ici de réfuter les païens ; les païens ont à peu près disparu du monde, ou, s'il en reste, ils n'osent plus rien dire. Les malheurs de l'empire semblaient d'abord leur avoir donné quelque confiance. Avant le siège de Rome, ils demandaient insolemment qu'on leur rendît leurs anciennes cérémonies, sous prétexte qu'elles pouvaient sauver encore une fois la ville qu'elles avaient si longtemps protégée. Quand elle eut été prise et pillée, ils attaquèrent avec violence les chrétiens qu'ils accusaient des calamités publiques. Mais ce réveil du parti moribond ne dura pas, et les désastres mêmes, qui semblaient devoir lui rendre des partisans, les lui ôtèrent. La vieille religion était complètement usée ; elle pouvait bien continuer obscurément à vivre par habitude dans des temps calmes, mais elle n'avait plus assez de ressort pour supporter l'épreuve des jours malheureux. Elle manquait de ces croyances précises dont on a besoin, quand on pense que tout va finir ; elle était impuissante à consoler les misères de la vie présente par les perspectives de la vie future ; le charme était sorti d'elle, et c'est vers sa rivale que les âmes troublées se tournaient au premier danger. On lit, dans les lettres de saint Jérôme, qu'un jour de la Pentecôte le soleil s'étant tout d'un coup voilé, on crut que la fin du monde arrivait, et que de partout on se précipita dans les églises

pour devenir chrétien. De son côté, saint Augustin rapporte que, dans la ville de Sitifis, la population effrayée par un tremblement de terre campa cinq jours dans les champs voisins; et que deux mille personnes y reçurent le baptême. C'est ainsi que les prévisions humaines sont trompées : les misères de ce temps, qui semblaient devoir porter un coup funeste au christianisme, assurèrent sa victoire.

Il n'était donc plus besoin, après Orose, de se donner la peine de réfuter les païens qui avaient cessé de se plaindre; mais les chrétiens eux-mêmes murmuraient. Ils étaient déconcertés par la tournure que les événemens avaient prise et reprenaient à leur compte l'argument que leurs ennemis avaient longtemps tourné contre eux. Ils se demandaient avec anxiété pourquoi l'empire semblait être l'objet de la colère divine précisément depuis qu'il était devenu chrétien. Comment pouvait-il se faire que des princes pieux, qui comblaient l'église de bienfaits, fussent moins heureux que ne l'avaient été des empereurs infidèles et persécuteurs? Était-il raisonnable et juste que les armées romaines, toutes composées de chrétiens orthodoxes, fussent vaincues dans les batailles par des barbares, qui étaient païens ou hérétiques? Ces mécomptes chagrinaient ou indignaient les croyans ; les plus audacieux osaient en conclure qu'on voit bien que Dieu ne s'occupe pas d'un monde qui marche si mal; les plus timides se contentaient de prétendre qu'il prendra sa revanche au dernier jour, où il remettra les choses à leur place, mais que jusque-là il se désintéresse des hommes et laisse le hasard les gouverner à son gré.

Salvien a entrepris de leur répondre : c'est le sujet de son livre sur le *Gouvernement de Dieu*, l'un des plus beaux qui aient paru au ve siècle. Je laisse de côté, dans cet ouvrage, tout ce qui est emprunté à la théologie et à la philosophie. Salvien est un ecclésiastique savant qui connaît bien les Écritures et les interprète d'une façon ingénieuse et subtile, comme on aimait alors à le faire. C'est aussi un lettré, qui a étudié avec soin les auteurs profanes, et tire un bon profit, pour sa thèse, des raisonnemens des stoïciens. Il s'en sert volontiers, nous dit-il, parce qu'il veut convaincre les gens qui, jusque dans le christianisme, conservent quelque goût pour l'incrédulité païenne; et il n'ignore pas qu'ils sont encore assez nombreux. Toute cette discussion est serrée et brillante, mais elle a le tort d'être moins originale que le reste et de nous rappeler les plus beaux passages de Cicéron et de Sénèque. J'aime mieux arriver tout de suite aux argumens que Salvien tire des événemens de son temps. Il est là au cœur de son sujet, et c'est ce qui devait intéresser surtout ceux qui le lisaient.

Son raisonnement est très simple. On accuse la Providence d'in-

justice parce qu'elle accable les Romains et qu'elle favorise les barbares. Il s'agit, pour la justifier, d'établir que les Romains méritent leurs malheurs par leurs vices et leurs crimes, et que leurs ennemis sont dignes de leurs succès par leurs vertus. C'est ainsi qu'il est amené à opposer l'un à l'autre le portrait des Romains et celui des barbares.

Dans ce parallèle, la société romaine est naturellement fort mal traitée : la justification de Dieu exigeait qu'il en fût ainsi, et d'ailleurs le tempérament de l'écrivain le portait à voir les choses du mauvais côté. Sa colère n'épargne personne : « Qu'est-ce que la vie des négocians? un ensemble de fraudes et de parjures; celle des curiales? une longue iniquité; celle des fonctionnaires publics? une suite de prévarications; celle de tous les militaires? une série de rapines. » Voilà le ton ordinaire. Il paraît d'abord disposé à respecter les ecclésiastiques et les religieux, et dit même formellement qu'il les excepte, avec quelques laïques, de la réprobation générale. Mais son indulgence pour eux ne dure pas, et il finit par les accuser d'être, comme les autres, injustes, avides, débauchés. Ils ont changé d'habit; ils n'ont pas changé de conduite. Ils veulent être plus estimés que les séculiers, et vivent plus mal qu'eux. « Ils se sont séparés de leur femme, ils ont abandonné leur fortune particulière, mais ils convoitent le bien d'autrui. » Voilà ce qu'ils appellent leur chasteté et leur pauvreté : elle consiste à renoncer à ce qui est permis pour désirer ce qui ne l'est pas. Le dernier mot de Salvien, à propos de la société de son temps, c'est que, toute chrétienne qu'elle veut paraître, elle n'est qu'un « égout d'impuretés. »

Pour que la démonstration fût complète, il fallait établir que ceux qui ont été les plus punis étaient aussi les plus coupables, et que, si les riches ont plus perdu que les autres, c'est qu'aussi, plus que les autres, ils méritaient de perdre. Il le prouve en traçant d'eux des tableaux fort peu flattés, où il les accuse d'être tous, sans exception, corrompus et criminels. « Ne parlons pas des fautes légères; voyons s'ils s'abstiennent des deux plus grands péchés qu'il y ait au monde, l'homicide et l'adultère. Qui d'entre eux ne s'est pas souillé de sang humain ou sali de quelque amour honteux? Un seul de ces crimes suffirait pour mériter un châtiment éternel, et ils les ont presque toujours commis tous les deux à la fois. » On trouvera qu'il y a peut-être là un peu moins d'exagération qu'il ne semble d'abord, si l'on songe à la situation particulière des riches à ce moment. N'oublions pas qu'ils avaient conservé, dans leur maison, l'esclavage, cette grande école d'immoralité. La vieille institution, qui avait gâté l'ancien monde, florissait aussi dans le nouveau, et nous

voyons bien par Salvien que le christianisme n'y avait pas changé grand'chose. L'esclave est toujours cet être inférieur et dégradé (1), sur lequel le maître se croit tout permis. S'il lui arrive de le tuer, dans un accès de colère, il ne pense pas avoir dépassé ses droits. C'est ainsi qu'il s'habitue à l'homicide. Quant à l'adultère, il lui est plus aisé encore d'en prendre des leçons chez lui. Le jeune serviteur est un complice qui flatte et sert ses passions ; la jeune esclave regarde comme un devoir de céder à ses caprices. C'est ainsi que la plupart d'entre eux, qui ont fait des mariages honorables, croient naturel d'entretenir tout un sérail dans leur maison (2). Mais quelles que soient les fautes qu'ils commettent dans leur vie privée, Salvien est encore plus sévère pour leur conduite politique. Comme tous les historiens du temps, il trouve que les exactions du fisc sont le fléau qui perd l'empire. Les impôts, dit-il dans son énergique langage, le prennent à la gorge, comme les mains des voleurs serrent le cou de leur victime. Or, il accuse les grands et les riches, qui sont en possession des magistratures municipales, de rendre par leurs malversations les impôts plus lourds et plus vexatoires. Sous divers prétextes, par exemple, pour honorer les envoyés du prince et fournir à leurs dépenses, ils ordonnent des levées extraordinaires dont ils trouvent moyen de s'exempter. Ils les décrètent eux-mêmes, mais ils les font payer aux pauvres gens. Quand le prince, touché de la misère de ses sujets, leur remet une partie de leurs contributions, ils s'arrangent pour que cette libéralité ne profite qu'à eux, c'est-à-dire à ceux qui n'en ont pas besoin : ce sont les plus misérables et les plus chargés qu'on ne décharge jamais. Voilà ce qui excite surtout la colère de Salvien. Il est resté plus fidèle qu'aucun de ses contemporains à l'esprit démocratique de l'ancien christianisme. Les petits et les humbles sont ses préférés. Il prend si fort à cœur leur parti qu'il oublie d'être juste pour les autres. Tous les historiens du temps nous font plaindre le sort de ces malheureux curiales que les lois enferment dans leurs fonctions comme dans une geôle. Pour Salvien, ce ne sont pas des victimes, mais des bourreaux : « Autant de curiales, dit-il, autant de tyrans. » Il en vient à absoudre les Bagaudes, ces

(1) C'est Salvien lui-même qui le dit : *Malos esse servos ac detestabiles satis certum est.*

(2) Nous avons à ce propos un aveu très curieux dans le petit poème de Paulin de Pella que j'ai cité tout à l'heure. En confessant les fautes de sa jeunesse, il nous dit : « Je contins mes désirs, je respectai toujours la pudeur. Jamais je n'acceptai l'amour d'une femme libre, quoiqu'il me fût plus d'une fois offert. Je me contentai de celui des femmes esclaves qui étaient au service de ma maison. » Il ajoute que de cette façon il ne commettait pas de crime et sauvait sa réputation.

paysans révoltés, qui depuis plus d'un siècle tiennent la campagne et saccagent le nord de la Gaule. Il soutient qu'ils ne se sont soulevés que parce qu'ils ne pouvaient plus souffrir les injustices dont on les accablait. « Nous les appelons des misérables et des rebelles, dit-il; mais c'est nous qui les avons faits criminels, et leurs crimes doivent retomber sur ceux qui les ont forcés à les commettre. » Ainsi, dans cette société corrompue, qui a reçu sa juste punition, les riches qui étaient les plus coupables ont été aussi les plus punis : c'était dans l'ordre. Pour les mêmes motifs, ce sont les plus belles contrées de l'empire, l'Afrique, dont les moissons nourrissaient Rome, l'Aquitaine, ce paradis de la Gaule, qui ont été le plus ravagées, parce qu'elles étaient le plus vicieuses. La justice de Dieu éclate dans ces châtimens si exactement mesurés sur les fautes. On a tort d'en murmurer et de vouloir conclure des malheurs publics que le monde est conduit par le hasard. C'est au contraire si l'empire était heureux et florissant qu'il faudrait douter de la Providence.

Voilà comment Salvien parle de ses contemporains. Les a-t-il bien vus et bien jugés? Devons-nous croire qu'ils étaient comme il les a peints? C'est une question dont je n'ai pas à m'occuper. Il n'entre pas, dans le sujet que je traite, de défendre cette société des reproches dont il l'accable. Tout ce que je veux dire, c'est que lorsqu'on a lu son ouvrage avec soin et de suite, on est tenté de se méfier de ses appréciations. Le ton dont il parle n'impose pas la conviction; on sent qu'il déclame. Le tempérament violent de l'homme et les mauvaises habitudes du lettré se révèlent à des exagérations manifestes. Il y a des phrases où, pour peu qu'on ait quelque pratique des procédés de l'école, on pourrait marquer exactement ce qu'ajoute à l'expression juste le besoin d'aiguiser le trait ou d'arrondir la période. N'oublions pas non plus qu'il apporte à son œuvre un esprit de système qui l'empêche de voir les choses comme elles sont. Pour expliquer les sévérités de Dieu et les infortunes de l'empire, il lui fallait trouver des crimes à punir. Rien ne lui était plus aisé ; ce ne sont jamais les crimes qui manquent. Il y a toujours assez de bien et de mal mêlés ensemble dans l'humanité pour qu'un moraliste puisse la peindre à sa volonté sous des couleurs riantes ou sombres. Je crois donc qu'il faut beaucoup rabattre des violentes invectives de Salvien contre son temps. Ce qui en reste suffit à prouver que le christianisme n'avait pas autant changé le monde qu'il l'espérait ; pour en être surpris, il faudrait avoir oublié ce mot de l'historien : « Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des vices, *vitia erunt donec homines.* »

Après avoir attaqué vigoureusement les mœurs des Romains, il

reste à Salvien, pour achever sa démonstration, à célébrer les vertus des barbares. Il s'en est acquitté en conscience, comme de la première partie de sa tâche. Les barbares, nous dit-il, sont ou païens ou hérétiques. Des païens, naturellement, il y a moins de bien à dire que des autres. En général, les Romains les accusent de toutes sortes de vices, mais ils ont grand tort de les leur reprocher, car ils ne valent pas mieux. « Les barbares sont injustes, nous le sommes aussi (1). Ils sont avides, trompeurs, impudiques; ne le sommes-nous pas comme eux? ce sont des hommes à commettre toute sorte de vols ou de débauches; et nous, ne les commettons-nous pas aussi? Ce qui atténue leurs fautes, c'est qu'ils ne sont pas chrétiens. Nous, qui connaissons la vérité, qui devrions pratiquer la loi divine, nous sommes inexcusables de nous mal conduire, et il n'est pas surprenant que nous en soyons plus sévèrement châtiés. »

Les autres barbares sont ariens; d'abord ce n'est pas leur faute. Ils le sont devenus sans le savoir. Ignorans, illettrés, incapables de discerner la vérité de l'erreur, ils ont suivi les premiers qui leur ont parlé du Christ. Il est vraisemblable que Dieu leur pardonnera de se tromper, parce qu'ils se trompent de bonne foi. En attendant qu'ils reviennent à la vraie doctrine, ces hérétiques sincères se conduisent mieux que beaucoup de ceux qui se glorifient d'être catholiques. Les barbares, quand ils sont du même pays et qu'ils obéissent au même chef, se soutiennent les uns les autres; les Romains, au contraire, ne peuvent se supporter mutuellement, et plus ils sont voisins, plus ils cherchent à se nuire. Les barbares ne sont pas atteints de la folie des jeux publics; on ne les verrait pas, comme les habitans de Rome ou de Trèves, se consoler de la ruine de leur patrie en assistant à des courses de char. Surtout ils sont chastes; c'est une honte chez les Goths d'être un débauché; chez les Romains, c'est un honneur. Le premier soin de Genseric, quand il eut pris Carthage, fut de fermer les lieux infâmes, qui se trouvaient à tous les coins de rue, et d'éloigner ou de marier les courtisanes, et c'est à un barbare que la ville de saint Augustin doit d'avoir été purifiée. Aussi sont-ils victorieux; comme ils implorent Dieu à la veille de la bataille, ils ont le lendemain à le remercier de la victoire. « Voilà pourquoi tous les jours ils grandissent, tandis que nous baissons; ils gagnent, et nous perdons; ils fleurissent, et nous nous desséchons. » Du reste, ils n'ignorent pas d'où viennent leurs succès, ils sont les premiers à dire qu'il ne faut pas tout à fait leur attribuer leurs grandes actions, qu'ils sentent

(1) *Injusti sunt barbari, et nos hoc sumus.* Nous *le* sommes. On voit que, dans ce latin, le français commence.

bien que c'est Dieu qui les pousse et qui les dirige, et qu'ils ne sont que des instrumens dans sa main (1).

La conclusion de l'ouvrage me semble facile à tirer. Si ce portrait des barbares est ressemblant, il est clair qu'il vaut mieux les avoir pour maîtres que ces Romains dont on vient de dire tant de mal, et qu'il faut se féliciter de leur triomphe. L'auteur ne le dit nulle part en termes formels, mais il le laisse entendre, quand il nous raconte sans colère, sans surprise, et même avec une sorte de satisfaction, qu'on voit tous les jours des sujets de l'empereur qui vont se joindre à ses ennemis. Il a soin de faire remarquer que ces ennemis sont d'une autre race qu'eux, qu'ils parlent une langue qu'on ne comprend pas, qu'ils ont d'autres mœurs et d'autres habitudes, que leur aspect est sinistre, leur approche répugnante, et cependant on quitte son pays, on fuit ses compatriotes pour les aller trouver. « Ainsi, ajoute-t-il, ce nom romain qu'on a payé si cher, on y renonce volontiers, on ne veut plus le porter; non-seulement on le méprise, mais on le déteste. Peut-on voir une preuve plus manifeste des iniquités de Rome? »

Ce passage est célèbre; on s'en est servi pour montrer que l'invasion n'a pas été aussi mal accueillie qu'on le pense, que les barbares étaient attendus et souhaités, qu'en général on les a vus venir avec plaisir, qu'une partie de la population au moins les a aidés à renverser ce qui restait de l'empire, que leur domination s'est établie sur une sorte de consentement des peuples et à la joie des vaincus. C'est aller trop vite et trop loin. Il y eut sans doute alors des gens qui quittaient leurs maisons ou leurs terres, ne pouvant plus payer l'impôt ou suffire aux charges qu'imposaient les fonctions publiques. Salvien n'est pas le seul qui le dise : nous avons les lois des empereurs qui ordonnent de les ramener de force chez eux; nous savons par Sulpice Sévère qu'il y en avait beaucoup dans le désert de Cyrène, aux abords de l'Égypte, et que, pour échapper au percepteur et à ses agens, ils consentaient à vivre de lait et de pain d'orge, au milieu des sables de l'Afrique. Quelques-uns ne trouvaient pas le désert assez éloigné et assez sûr; ils passaient la frontière, ou se réfugiaient dans quelque campement de Goths ou de Bagaudes. Il y en avait jusque dans les hordes d'Attila. Priscus nous apprend qu'il en rencontra un, dans un village scythe, qui s'y était marié et s'y trouvait plus heureux que chez les Romains. C'est assurément l'indice d'un profond malaise, et l'on peut croire que la société où ces faits se produisent touche à sa

(1) Nous serions d'abord tentés de croire que cette idée que les barbares sont des fléaux de Dieu, chargés d'exécuter ses desseins, est uniquement chrétienne; mais nous la trouvons déjà chez Claudien.

ruine. Mais il ne faut rien exagérer non plus; ces fugitifs, ces déserteurs, ces traîtres, quelque nombreux qu'on les suppose, qu'étaient-ils en comparaison de ces multitudes d'habitans paisibles, qui ne quittèrent pas leur champ ou leur demeure menacée, qui, loin d'appeler les barbares, les virent arriver avec terreur, ou même essayèrent de les arrêter. On connaît la résistance intrépide que les Arvernes, quoique abandonnés de Rome, opposèrent aux Visigoths; et si le nombre de ceux qui se sont défendus n'a pas été plus grand, les historiens nous disent qu'il faut en accuser la longue paix que Rome avait donnée au monde et qui avait fait perdre l'habitude des armes. Mais ceux mêmes qui n'ont pas eu le cœur de combattre ne se sont soumis qu'avec désespoir. On peut au moins l'affirmer de presque tous les gens qui avaient passé par les écoles, qui aimaient les lettres, qui goûtaient les arts, qui connaissaient de quelque façon les élégances et les délicatesses de la vie, qui avaient quelque part, si petite qu'elle fût, à la civilisation romaine (1). C'était la classe moyenne, celle qui fait la force véritable des états, et dont la littérature de l'époque reflète les sentimens. Elle avait horreur des barbares, et Salvien ne l'ignorait pas, puisqu'après avoir fait leur éloge, il ajoute qu'il s'attend qu'on sera révolté du bien qu'il en dit. Un siècle après, cette haine, chez les esprits cultivés, durait encore. Sidoine Apollinaire, qui était forcé de flatter en public les Visigoths et les Burgondes, les accable d'insultes, dès qu'il est sûr qu'on ne l'entendra pas, et félicite ceux « dont l'œil ne voit pas ces géans gauches, dont l'oreille n'entend pas leurs langues sauvages, dont le nez évite l'odeur nauséabonde qu'exhale leur personne. » Les gens même qui, comme Fortunat, vivent de leur libéralité, ou qui, comme saint Avit, ont accepté sans arrière-pensée leur domination, ne peuvent s'empêcher de témoigner leur affection filiale pour la vieille Rome, « la seule ville de l'univers où il n'y ait que les esclaves et les barbares qui soient des étrangers, » et de lui envoyer de loin, quand ils le peuvent, un souvenir affectueux.

Ne croyons donc pas qu'au ve siècle le monde fût aussi las qu'on le dit de vivre sous l'autorité de Rome. Quelques mécontens qui ne pouvaient plus supporter les rigueurs de l'administration impériale se sont jetés dans les bras des barbares; mais le plus grand nombre leur était contraire. La Bretagne, la Gaule, l'Espagne,

(1) Il est difficile de savoir ce que pensaient, ce que souhaitaient la populace des villes et les serfs des campagnes. Chez eux, la civilisation romaine n'était qu'à la surface, et il leur devait être assez indifférent d'en perdre les bienfaits. Il est fort possible qu'ils aient peu regretté un pouvoir qui les tenait dans l'ordre et qu'ils aient vu quelquefois avec plaisir des bouleversemens qui leur donnaient l'occasion de quelques coups de main avantageux.

l'Afrique, toutes les provinces de l'Occident, loin de hâter la ruine de l'empire et d'y applaudir, n'ont accepté cette grande épreuve qu'avec tristesse; seulement, quand elles ont vu que le malheur était inévitable, elles s'y sont résignées. Le livre de Salvien, par le mal qu'il disait des anciens maîtres et les éloges qu'il donnait aux nouveaux-venus, a eu au moins l'avantage de leur rendre la résignation plus facile.

IV.

L'étude que nous venons de faire des derniers écrits de saint Augustin, de l'histoire d'Orose et du traité de Salvien nous permet de juger quelle fut l'attitude de l'Église pendant les dernières luttes entre les Romains et les barbares. Il en ressort, à ce qu'il me semble, qu'elle ne s'est pas jetée du premier coup et sans quelque peine dans le parti des vainqueurs. Ses préférences naturelles allaient de l'autre côté. Je crois bien qu'après la conversion de Constantin et dans la première joie de sa victoire, elle fut tentée d'unir tout à fait son sort à celui de l'empire. Par principe elle prêche le respect de l'autorité, par goût elle aime les puissances; il devait donc lui être agréable d'accepter l'alliance que les princes semblaient lui proposer. Constantin, Gratien, Théodose, Honorius se firent de si bonne grâce ses défenseurs, ils lui rendirent tant de services, qu'elle s'accoutuma peu à peu à compter sur l'aide du pouvoir. Après un siècle écoulé dans cette entente réciproque, l'habitude en était prise, l'alliance semblait définitive, et il est vraisemblable que même les plus grands évêques de ce temps, les plus convaincus de la fragilité des choses humaines et de l'avenir réservé au christianisme, avaient quelque peine à se le figurer vivant sous une autre domination que celle des empereurs romains. Mais l'Église ne se livre jamais entièrement. Son union avec l'empire, quelque intime qu'elle fût, n'allait pas jusqu'à le suivre dans sa chute. Elle savait qu'elle devait lui survivre, et quel rôle lui était réservé dans ce désastre, qu'elle aurait voulu conjurer. « Au milieu des agitations du monde, disait saint Ambroise, l'Église reste immobile ; les flots s'agitent sans l'ébranler. Pendant qu'autour d'elle tout retentit d'un fracas horrible, elle offre à tous les naufragés un port tranquille où ils trouveront le salut. » Les choses se sont passées exactement comme le prédisait saint Ambroise.

On a vu qu'elle a mis une trentaine d'années à se résoudre à la chute de l'empire. Trente ans, ce n'est guère; mais les événements étaient préparés depuis longtemps : ils ont marché très vite. D'ailleurs, dans l'évolution qu'elle a faite, ce n'est pas elle qui a donné l'impulsion ; elle l'a suivie. L'exemple lui est venu des divers peu-

ples dont l'empire se composait. Ils n'aimaient pas les barbares, je crois l'avoir montré, et les ont vus venir avec effroi. Mais, après tout, aucun d'eux n'était Romain d'origine; ils l'étaient devenus parce que Rome leur donnait la prospérité et la paix. Le jour où elle cessa de les protéger, son pouvoir n'eut plus de raison d'être. L'unité, que les légions ne pouvaient plus défendre, fut rompue, et chacun alla de son côté. L'Église a fait comme eux, et dans ce grand désastre, qu'elle sentait sans remède, quand elle a vu que toute résistance était devenue inutile, elle n'a pris conseil que de son intérêt.

Mais cet intérêt s'est trouvé d'accord avec celui de l'humanité; en songeant à elle, elle a servi tout le monde. Si le clergé, fidèle à ses premières préférences, enfermé dans ses souvenirs, avait gardé en face des nouveaux maîtres une attitude de mécontent, ils auraient échappé à son influence. C'est en se mêlant à eux qu'elle a fini par les dominer. Dans le mélange qui s'est fait, ce sont, comme toujours, les plus éclairés, les plus habiles qui l'ont emporté sur les autres, et l'élément latin a gardé la meilleure part, ce qui fut une grande victoire (1). Je doute beaucoup qu'Orose et Salvien aient clairement aperçu toutes ces conséquences. Cependant un instinct, qui ne les trompait pas, les avertissait que l'Église, dans ce désastre, devait séparer sa cause de celle de l'empire. Le premier, en faisant remarquer que les barbares étaient susceptibles de se civiliser et que déjà, en quelques années, ils semblaient prendre des mœurs et des habitudes nouvelles; l'autre, en exagérant leurs vertus et les relevant par le tableau des vices de l'ancienne société, encourageaient tous deux l'Église à leur tendre la main. Elle l'a fait, mais seulement après que toute résistance fut devenue impossible. Elle n'a donc pas trahi l'empire, comme on l'a dit, puisqu'il avait retiré ses légions et livré les malheureuses provinces à l'ennemi. En abandonnant Rome, lorsqu'elle vit qu'elle était perdue et désertait la lutte, elle sauva au moins de la civilisation romaine ce qui pouvait en survivre.

GASTON BOISSIER.

(1) Diez estime que le français ne contient pas plus de sept cent cinquante mots d'origine germanique, et, ce qui est plus important, que la grammaire des races victorieuses n'a exercé aucune influence sur la grammaire française. Ce résultat est dû en grande partie à l'Église, qui continua à parler latin. En général, les vaincus apprenaient peu la langue du vainqueur. Fortunat fait de grands complimens à ceux qui la savent, ce qui prouve qu'ils devaient être très rares. Au contraire, tous ceux qui, parmi les Francs, voulaient obtenir des dignités ecclésiastiques, se faire prêtres ou moines, étaient forcés d'apprendre le latin.

HÉRODOTE

ET LA

CONCEPTION MODERNE DE L'HISTOIRE

Hérodote a été souvent appelé le père de l'histoire. Si l'on concluait de là qu'il est le créateur de l'histoire telle qu'on l'entend aujourd'hui, et que son livre ressemble de tous points à ceux qui s'écrivent de nos jours, on serait loin de compte. D'une manière générale, on peut dire que tous les anciens ont écrit l'histoire autrement que nous : il en est de l'histoire comme de la tragédie, qui porte le même nom sous Louis XIV qu'au temps de Périclès, bien que ce nom représente en réalité, aux deux époques, deux choses distinctes. En outre, dans l'antiquité même, Hérodote occupe une place à part.

Quand nous lisons une œuvre d'histoire écrite par un ancien (que celui-ci s'appelle Thucydide, Polybe ou Tacite), nous la trouvons éloquente, dramatique, belle enfin, mais d'une beauté simple, droite et, pour ainsi dire, un peu grêle. C'est la beauté d'un bas-relief où des personnages, peu nombreux, sont disposés dans un bel ordre, tous au premier plan : les attitudes des héros y sont nobles et expressives, mais la foule n'y est qu'indiquée sommairement, et la profondeur manque. Les meilleurs historiens de l'antiquité étudient surtout les grandes forces historiques (individus, cités, armées) dans leur jeu extérieur et dans leur action. En fait d'explications, ils ne vont guère au-delà des motifs moraux, des considérations politiques, au sens le plus étroit du mot, et des appréciations stratégiques. Quant aux causes lointaines qui ont formé ces âmes, ces cités, ces armées (religion, mœurs, institutions), ou

qui rendent possible leur action (finances, économie politique, organisation), ils n'y touchent que rarement et en peu de mots. L'histoire qu'ils écrivent n'est ni complexe ni profonde comme celle qu'écrivent les modernes. Elle n'a pas non plus, dans l'exposition, le même respect du document authentique, du fait directement puisé à la source et transmis sans intermédiaire; elle ignore la saveur de la réalité toute pure; elle en donne moins la sensation immédiate qu'elle n'en montre le reflet perçu d'abord par l'œil et par l'esprit d'un artiste. Bref, elle simplifie et elle idéalise.

Cette différence dans la représentation vient en partie de la différence même des objets représentés. Le monde ancien est plus restreint et plus simple que le monde moderne. Dans la cité, si étroite, l'individu grandit par l'exiguïté même du cadre. La science commence à peine; l'industrie est primitive; les arts les plus difficiles sont relativement aisés, la division du travail ne les a pas encore portés fort loin : un orateur athénien, un patricien romain s'improvisent tour à tour généraux ou chefs d'escadre; l'organisation administrative se réduit à peu de chose. Dans cet état rudimentaire des forces spéciales et techniques, les forces morales ont beau jeu. Et elles s'exercent avec d'autant plus d'effet que les individus sont plus voisins les uns des autres, qu'ils se connaissent, et que chacun est apprécié pour ce qu'il vaut. Elles sont d'ailleurs peu compliquées; car l'âme antique a moins de replis que la nôtre : les conflits entre la conscience et l'état, le sentiment de la difficulté de savoir, l'oppression qui résulte pour l'esprit moderne de la multitude des faits et de la richesse même des expériences, sont des complications morales presque étrangères à l'antiquité. C'est en partie pour cela que les historiens anciens diffèrent des historiens modernes, mais en partie seulement; car l'histoire même de l'antiquité, quand elle est racontée par un moderne, devient tout de suite autre chose que ce qu'elle était chez un écrivain romain ou grec.

C'est que la différence est surtout dans l'âme de l'artiste : elle est dans le spectateur plus que dans le spectacle. L'esprit antique se représente la vie universelle comme une série d'existences parallèles qui ne se rencontrent ni ne se mêlent; il est essentiellement polythéiste, malgré les Xénophane et les Héraclite. Aussi, quand il écrit l'histoire, il isole et détache deux ou trois ordres de faits (politiques, militaires, moraux), qu'il étudie à part, dans leur suite logique et leur développement rectiligne : c'est une belle géométrie historique. L'esprit moderne, au contraire, a un sentimen profond et toujours croissant de la continuité des choses, de l'entrelacement indéfini des actions et des réactions; il s'aperçoit que tout est dans tout, ou, du moins, que tout tient à tout, que la chaîne des effets et des causes est illimitée, qu'elle a des replis et

des détours surprenans, que la raison la plus directe et la plus apparente des choses n'en est jamais la raison dernière, et que, dans cette prodigieuse complexité de l'univers, c'est donner de la réalité une image imparfaite que de trop la réduire aux formes simples où notre intelligence se complaît d'abord. Faire ainsi vaut mieux, sans doute, que de ramasser les faits pêle-mêle au risque de mêler l'insignifiant avec l'utile. Simplifier et idéaliser, c'est déjà, pour l'esprit, prendre possession de la matière et y graver sa marque. Mais un art plus savant sait garder aux choses leur complexité naturelle sans les embrouiller, et les montrer dans leur réalité sans oublier de les rendre intelligibles. Quand l'art historique moderne (et, par ce mot, il faut entendre celui du XIXe siècle) donne vraiment ce qu'il peut donner, c'est là ce qu'il fait. Il était aussi impossible aux historiens anciens de rien faire de pareil qu'à leur civilisation de ressembler à la nôtre, ou à leur esprit de devancer les découvertes de la science contemporaine. Aussi ces caractères de l'art antique sont-ils visibles chez les plus grands des historiens anciens : un Thucydide, un Polybe, un Tacite, ont fait des chefs-d'œuvre sans dépasser le niveau qu'assignait à leur pensée le point de développement où l'esprit antique était parvenu.

Mais Hérodote n'est pas encore arrivé tout à fait à ce niveau. La période de maturité de l'histoire ne commence qu'avec Thucydide : Hérodote termine ce qu'on peut appeler la période de croissance de l'art historique. Il occupe un degré intermédiaire entre les essais des premiers historiens et la perfection relative de Thucydide. S'il a pu être appelé le père de l'histoire, c'est qu'il est entré le premier avec génie, surtout au point de vue littéraire, dans la voie où Thucydide allait le suivre ; mais il ne l'a pas parcourue jusqu'au bout, il se rattache même à ses devanciers au moins autant qu'à ses successeurs. En réalité, il ne ressemble tout à fait à personne : il est quelque chose d'unique, et qui ne pouvait être qu'à ce moment précis de l'antiquité. Montrer en quoi consiste au juste l'originalité d'Hérodote, quelle est encore la fraîcheur naïve de son œuvre, quelle en est déjà l'ampleur et la solidité, tel est l'objet des pages suivantes.

I.

Bien avant qu'il y eût en Grèce des historiens, il y avait des matériaux historiques écrits. Dès le IXe siècle peut-être, en tout cas dès le commencement du VIIIe, les temples renfermaient des listes de prêtres et de prêtresses, de vainqueurs aux différens jeux ; des notes relatives à des prodiges, à des épidémies, à des anniversaires ; des offrandes ornées d'inscriptions ; des recueils d'ora-

cles, etc. Dans les prytanées des villes, on trouvait des listes de rois et de magistrats, des traités, des lois, des actes publics de toute sorte; parfois même aussi des oracles (en vers et en prose) et des interprétations d'oracles, comme les célèbres *rhetrai* de Delphes, qui remontaient, disait-on, au temps de Lycurgue, et qui, réglant la constitution spartiate, étaient précieusement gardées dans les archives de la cité. L'habitude de noter les faits de ce genre et de les recueillir dans les archives était donc fort ancienne, bien que la présence de documens apocryphes donnât souvent à ces archives un air d'antiquité auquel elles n'avaient pas droit. Mais tout cela n'est pas de la littérature. Tant que la prose ne sert qu'à rédiger un document ou à noter un fait au moment même où il se produit, elle n'est qu'une sorte d'outil nécessaire à la vie de chaque jour. Ce qui constitue la littérature, c'est de répondre plutôt à une curiosité spéculative de l'esprit qu'à un besoin pratique et immédiat. La littérature historique ne commence qu'au moment où le dépôt d'archives suscite le livre d'histoire.

L'apparition de cette chose nouvelle, le livre d'histoire, suppose une transformation profonde des esprits. Jusque-là, en dehors des besoins immédiats de la vie pratique, l'esprit n'avait de curiosité pour les faits que s'ils touchaient la sensibilité ou l'imagination. Désormais, la curiosité purement intellectuelle est éveillée; on distingue, au moins en principe, le vrai du beau; une chose vraie (ou considérée comme vraie) excite l'intérêt par cela seul qu'on la croit telle, quelle que soit d'ailleurs la part de beauté ou d'émotion qu'elle comporte. Quand cette manière de penser vient à se produire, l'âge de la prose commence. Le rythme poétique est l'expression naturelle de la sensibilité émue; l'allure irrégulière de la prose convient à une pensée qui cherche à se détacher du sentiment et qui veut recevoir l'image directe des choses sans l'adapter aux vibrations de sa propre sensibilité, à laquelle elle impose silence.

Les premiers écrits historiques proprement dits apparaissent en Grèce vers le milieu du VIe siècle avant Jésus-Christ, une centaine d'années, par conséquent, avant le livre d'Hérodote. Ceux qui les composèrent furent appelés *logographes,* c'est-à-dire « faiseurs de récits en prose, » par opposition aux poètes épiques, qui étaient des faiseurs de récits en vers. Ce nom dit bien la vraie nature de leurs œuvres : ils ne sont pas encore des *historiens*, c'est-à-dire, selon le sens du mot grec à cette date, des chercheurs, des savans qui font une enquête; ils se bornent à mettre en prose et à coordonner les récits des poètes, les documens écrits et les traditions orales. Strabon, qui pouvait lire encore la plupart de ces vieux récits, nous apprend que c'étaient presque des épopées en prose : ils gardaient la plupart des caractères de la poésie, au mètre près;

du reste, même absence de critique, même goût des légendes que chez les poètes. On sait que Thucydide les méprisait fort à cause de leur crédulité. Les sujets traités par les logographes sont généralement empruntés au passé le plus lointain : ce sont des fondations de villes, des généalogies mythiques. Ils écrivent pour perpétuer la gloire des races nobles, pour honorer la ville à laquelle ils appartiennent, pour charmer la curiosité d'un public peu philosophe. Ils racontent les événemens naturels ou surnaturels dont le souvenir était conservé dans les vieilles annales des temples et des cités, bornant leur rôle à rédiger ces souvenirs trop brefs et probablement à les rendre plus agréables en les enjolivant de détails empruntés à la tradition orale. Nul regard, par conséquent, sur l'ensemble du monde ancien, ni même sur l'ensemble du monde grec; leurs récits ont un caractère strictement local, comme les archives où ils puisent, comme la tradition qu'ils interrogent. C'en est même l'intérêt principal; car ils ajoutent ainsi de nouveaux matériaux au trésor commun des légendes nationales. Nulle critique non plus : s'ils se séparent des anciens poètes, c'est seulement pour leur opposer les récits de leur propre cité, qu'ils croient plus vrais parce qu'ils ne savent pas douter encore de ce qu'ils ont toujours entendu dire autour d'eux. Ils ont d'ailleurs un goût vif, selon Denys d'Halicarnasse, pour les péripéties romanesques : des détails circonstanciés, loin de les mettre en défiance sur la vérité du fond, leur semblent une condition nécessaire de la vraisemblance, comme s'il s'agissait d'un poème épique. La narration suit son cours avec simplicité, sans philosophie, sans éloquence, sans pathétique, mais non sans grâce. Les logographes, comme les philosophes ioniens du même temps, écrivaient dans le dialecte ionien vulgaire : ils écrivaient comme tout le monde parlait autour d'eux; mais ils maniaient leur langue avec ce naturel aisé qui a été le privilège de l'Ionie, et leur naïveté aimable plaisait encore aux contemporains raffinés de Denys d'Halicarnasse. L'histoire ainsi comprise n'est nullement ce vigoureux tableau de la vie nationale que nous trouvons chez les grands écrivains classiques; elle n'est presque pas une œuvre de science, puisqu'elle manque de critique, et elle est à peine une œuvre d'art, puisqu'elle manque de composition : ce n'est, en réalité, qu'une sorte de chronique naïve qui prélude à la vraie histoire.

Hérodote, en gardant une partie de ces traditions, fit cependant tout autre chose.

Son sujet, d'abord, n'est plus la fondation mythique de quelque cité ni un enchaînement de ces généalogies divines ou héroïques qui étaient censées former le premier chapitre de l'histoire grecque.

Le sujet d'Hérodote, c'est la lutte de la Grèce et de l'Asie depuis Crésus, c'est-à-dire une période récente, semi-contemporaine, dont le début n'est séparé de l'écrivain que par un siècle au plus. Il rappelle d'abord, il est vrai, les légendes relatives aux luttes antiques entre Grecs et Barbares, mais seulement par prétérition : dès la troisième page, il en est à Crésus. S'il lui arrive souvent par la suite de remonter jusqu'aux âges mythiques, c'est en manière d'épisode : le centre de son œuvre est hardiment rapproché; il établit tout d'abord son récit en pleine période historique. Ce n'est pas tout à fait encore l'histoire à la façon d'un Thucydide, qui raconte des faits contemporains de son âge mûr, ni à la façon d'un Polybe, qui remonte plus haut, il est vrai, mais qui dispose, pour s'éclairer, d'une foule de documens positifs. Au temps d'Hérodote, il n'y avait qu'une manière d'écrire de l'histoire tout à fait solide : c'était de faire comme Thucydide et de raconter ce qu'on avait vu soi-même ou ce qu'on tenait de première main. Hérodote ne l'a pas fait : il reste à moitié route entre les conteurs primitifs et les vrais savans ; mais le progrès, pour être partiel, n'en est pas moins incontestable.

Même progrès, incomplet aussi, en ce qui concerne les élémens de ses récits. Comme les logographes, il abonde encore en anecdotes, en légendes romanesques, en mythes. La multitude des anecdotes est un des traits qu'on remarque d'abord dans Hérodote : son histoire est pleine de récits épisodiques qu'on n'avait qu'à en détacher pour en faire des nouvelles ou de petits romans. Le lecteur moderne en est charmé et un peu surpris. A ce moment, où le conte en prose n'existe pas encore comme genre littéraire distinct, l'histoire en tient lieu dans une certaine mesure : elle répond à un genre de curiosité intellectuelle où le plaisir de l'imagination tient plus de place que le goût du vrai. Cela fait transition entre l'épopée vieillie et le roman qui n'est pas né encore.

Mais déjà aussi, à côté des anecdotes romanesques, les faits positifs deviennent plus nombreux. Les traits de mœurs, les données géographiques précises se multiplient. Les Grecs, navigateurs et curieux, avaient toujours aimé la géographie. Ils l'avaient d'abord connue toute merveilleuse, dans l'*Odyssée* et dans les poèmes relatifs aux Argonautes. Depuis Anaximandre et Hécatée, ils étaient devenus plus exigeans. Hérodote, voyageur avant d'être écrivain, ouvre largement son livre à la description des pays qu'il a parcourus. En s'occupant de ces choses, il suivait l'exemple d'Hécatée ; mais c'était la première fois, sans doute, que la géographie s'unissait si étroitement à l'histoire et donnait aux récits de cette dernière un cadre et un support.

Une autre nouveauté, ce fut l'introduction dans l'histoire de la

vraie guerre et de la vraie politique. Quand les logographes racontaient l'origine des cités grecques ou la généalogie des héros, les combats qu'ils retraçaient ne pouvaient être que des combats poétiques, en dehors de toute réalité positive. Un récit du vieil historien Charon de Lampsaque, heureusement conservé, peut donner une idée des fantaisies qu'on se permettait en ce genre. C'est l'histoire de la ruse qui fit tomber les Cardiens sous la domination des Bisaltes. Les Cardiens, suivant Charon, avaient l'habitude de dresser leurs chevaux à danser au son de la flûte. Les Bisaltes, instruits de ce détail par un des leurs, qui avait été barbier à Cardia, jouèrent de la flûte au moment de la bataille, si bien que tous les chevaux se mirent à danser et empêchèrent leurs maîtres de combattre. L'anecdote (recueillie peut-être dans quelque boutique de barbier) est naïvement plaisante, mais la stratégie des Bisaltes devait faire sourire le sérieux Polybe, à moins qu'elle ne l'indignât. Leur politique, retracée par Charon de Lampsaque, ressemblait sans doute à leur stratégie. — Avec le sujet traité par Hérodote, tout change aussitot. La bataille de Marathon, la politique de la Grèce au moment de l'invasion perse, sont des choses réelles, qu'on peut étudier avec précision, analyser avec exactitude. C'est à partir d'Hérodote que la guerre et la politique s'installent dans l'histoire au premier rang, pour n'en plus sortir. On pourra faire mieux plus tard, être plus précis et plus profond ; Thucydide et Polybe iront beaucoup plus loin ; mais, quelque distance qu'il y ait d'eux à lui à cet égard, c'est lui pourtant qui leur a montré la route.

Il est le premier enfin à chercher la loi des faits. A ses yeux, l'histoire n'est plus un jeu capricieux de péripéties simplement amusantes ou terribles : les évenemens s'expliquent par des causes que la raison peut saisir ; il y a une philosophie de l'histoire, et l'histoire est un enseignement. Quelle philosophie, quel enseignement Hérodote en dégage-t-il ? Nous le verrons tout à l'heure. Notons seulement ici la conception générale toute nouvelle et le progrès vers une entente scientifique des choses.

Voilà donc, en ce qui concerne la matière même de l'histoire, des nouveautés considérables. L'âme aussi, comme la matière, en est très différente de ce qu'elle avait été jusque-là.

D'abord, l'esprit de recherche et de critique commence à se montrer. Dès la première ligne, Hérodote avertit le lecteur de ce changement. « Ceci, dit-il, est l'exposé des recherches faites par Hérodote d'Halicarnasse. » Il ne s'agit plus, pour l'historien, de recueillir avec patience et de mettre bout à bout de beaux récits acceptés d'emblée comme vrais : il faut faire une enquête et vérifier. Hérodote a soin de nous dire à plusieurs reprises comment il entend son rôle de chercheur : il le prend très au sérieux. Il dit

avoir fait un long voyage pour contrôler un fait. Il va d'un sanctuaire à l'autre pour s'assurer que les informations dérivées des deux sources sont concordantes. C'est bien déjà cette recherche « laborieuse » que Thucydide exige et qu'il trouve trop rare. On sait le mot dédaigneux de Thucydide pour ses devanciers, plus occupés, disait-il, d'amuser que d'instruire. Ce mot, dans sa pensée, s'appliquait-il aussi à Hérodote, ou seulement à la majorité des logographes? Il est bien possible que le « père de l'histoire » n'ait pas trouvé grâce aux yeux du grand historien attique : de l'un à l'autre, en effet, l'intervalle reste grand, et Thucydide devait être disposé à l'exagérer plutôt qu'à l'amoindrir. Mais en théorie, du moins, et d'une manière générale, on peut dire qu'Hérodote est d'accord avec Thucydide sur le premier devoir de l'historien, celui de chercher le vrai avec une patience opiniâtre.

Comme lui encore, Hérodote reconnaît que cette recherche doit être circonspecte. Il ne veut pas qu'on prenne de toutes mains et au hasard, « sans examen. » Il proclame donc la nécessité de la critique.

Mais, en matière scientifique, des principes aussi généraux que ceux-là sont peu de chose par eux-mêmes, s'ils n'aboutissent à des règles précises et si ces règles ne sont pas bien appliquées. Il faut voir quelle méthode proprement dite Hérodote a tirée de ses principes et comment il l'a mise en pratique.

II.

Nous n'avons pas à parler de sa probité scientifique. L'opinion générale, à cet égard, a été exprimée par M. Curtius, l'historien de la Grèce, qui déclare quelque part que l'œuvre d'Hérodote porte, à ses yeux, « le caractère indéniable d'une pleine véracité. » Il est vrai que, dans ces derniers temps, on a vivement contesté cette véracité. Hérodote, au dire d'un savant contemporain, est un menteur ; les voyages qu'il prétend avoir faits sont en grande partie imaginaires ; pour se donner l'apparence d'un témoin oculaire, il copie impudemment ses devanciers sans les citer, et il n'a pas toujours vu réellement ce qu'il dit avoir vu. La thèse nouvelle est tranchante ; il reste à la démontrer ; car les preuves alléguées sont fragiles et ne sauraient ôter à cette opinion le caractère d'un paradoxe qui ne tire pas à conséquence. Après comme avant cette vive attaque, il est permis de croire qu'Hérodote fut un honnête homme et que sa naïveté charmante n'est pas un raffinement d'hypocrisie. Laissons donc de côté, purement et simplement, cette grosse querelle morale, et bornons-nous à examiner le côté scientifique de la question.

Parmi les faits qu'il rapporte, Hérodote aime à distinguer entre ceux qu'il a vus lui-même et ceux qu'il sait seulement par ouï-dire; à quoi il ajoute une mention spéciale pour ceux qu'il établit par raisonnement ou par conjecture. Mais comme ceux-ci encore, en dernière analyse, reposent sur des faits du premier ou du second groupe, tout se ramène, en somme, à examiner comment Hérodote sait user, soit du témoignage de ses sens, soit des informations qui lui sont fournies par autrui.

Les faits dont il doit la connaissance à ses observations personnelles sont nombreux. C'est le cas pour mainte description de monument, de pays, de coutume; non pas pour toutes, cependant, car il emprunte nécessairement beaucoup aux dires d'autrui. Quelle foi mérite-t-il quand il déclare parler *de visu?* Notons qu'il ne suffit pas toujours d'être sincère pour être exact: on a pu dire de tel voyageur-poète, dans notre siècle même, qu'il avait le don de l'inexactitude. Il y a des esprits naturellement inexacts. D'autres, très exacts par nature, échouent par la faute des circonstances: Thucydide, par exemple, indique fort mal la largeur des passes de Sphactérie; c'est qu'une bonne vue, même au service du meilleur esprit, ne suffit pas toujours pour apprécier une distance, si elle n'est aidée par l'emploi des instrumens, redressée par la comparaison des expériences antérieures, avertie par l'usage ordinaire des cartes et des plans. Tous ces secours, si abondans aujourd'hui, n'empêchent pas les modernes de faire des erreurs; il faut s'attendre à trouver bien plus de fautes encore chez les anciens, dépourvus de ces procédés de contrôle et d'éducation. Il est donc impossible qu'Hérodote ne se soit pas trompé souvent, surtout si l'on songe qu'il écrivait ses souvenirs une fois de retour, sur des notes à coup sûr insuffisantes et sans moyens de vérification. On a plus d'une fois signalé les erreurs d'Hérodote, et l'on a bien fait: mais quelques savans y ont mis de l'acrimonie, en quoi ils ont eu tort. Voici, entre beaucoup d'autres, une erreur qu'on lui a reprochée. Dans sa description des roches sculptées du défilé de Karabel, en Ionie, il signale des images de guerriers qui portent un arc dans leur main gauche et une lance à droite. Or c'est le contraire qui est vrai: l'arc est à droite et la lance à gauche. L'erreur n'est pas bien grave; mais le plaisant de l'affaire, c'est que le savant qui l'a signalée avec indignation ajoute que la taille des guerriers est double de celle qu'indique Hérodote; or, sur ce point, ce n'est pas Hérodote qui s'est trompé; la taille réelle des deux images est à peine plus grande que celle qu'il indique, et elle est bien moindre que ne le ferait croire l'observation de son critique. Ajoutons que ces sculptures sont à plus de 40 mètres au-dessus du sentier, ce qui rend les erreurs excusables, même de la part d'un savant mo-

derne. On pourrait multiplier les exemples de cette sorte indéfiniment; il y en a une foule chez Hérodote; il y en a même de beaucoup plus graves; mais c'était à peu près inévitable, et ce n'est pas diminuer sa gloire de voyageur que de les constater. En revanche, il a souvent bien vu, et rien de plus net, de plus exact (quant aux grandes lignes) que certains de ses tableaux : l'aspect général du Delta, les Pyramides, l'inondation du Nil, le papyrus, la plaine de Babylone, lui ont fourni le sujet de descriptions aussi vives que fidèles. Hérodote, en somme, ouvre les yeux et sait regarder; c'est un esprit curieux, avisé, clairvoyant. Mais c'est un voyageur du ve siècle avant l'ère chrétienne, qui passe vite au milieu d'une foule de choses nouvelles et étranges, sans éducation scientifique, sans livres, sans instrumens, sans avoir nos habitudes modernes de précision, et qui, de la meilleure foi du monde, mêle beaucoup d'à-peu-près à des indications très justes.

Le problème était encore plus compliqué pour les informations qu'il empruntait à autrui, soit par des lectures, soit par ouï-dire. Ses recherches devaient porter sur les sujets les plus variés : toute la Grèce, tous les peuples barbares, presque, figurent dans son ouvrage, non-seulement pour la part effective qu'ils avaient récemment prise dans les guerres médiques, mais souvent aussi, grâce à la curiosité rétrospective de l'historien, pour une partie au moins de leur histoire antérieure, à laquelle s'ajoutent de nombreuses indications géographiques : son livre est un raccourci de tout le monde ancien. Pour s'informer sur toutes ces choses si difficiles à bien connaître, quelles étaient les sources où il pouvait puiser?

L'histoire de l'Égypte, celle de l'Assyrie et de la Perse étaient conservées en grande partie, soit dans des inscriptions que la science moderne déchiffre, soit dans des livres aujourd'hui perdus. Hérodote n'a pu se servir d'aucune de ces sources de renseignemens : il n'avait nul accès aux livres officiels des rois de Perse; il ne pouvait ni lire ni comprendre les inscriptions, pas plus celles de l'Égypte que celles de l'Asie. Il n'avait qu'une ressource : interroger les gens du pays, de préférence les plus savans ou ceux qui passaient pour tels, en particulier les prêtres, gardiens des vieilles traditions et des vieux souvenirs, puis les drogmans et les cicerone qui montraient et expliquaient les monumens du pays (car il y avait déjà des touristes grecs qui couraient le monde, sans compter les marchands, les pèlerins, les aventuriers de toute espèce). — Pour l'histoire ancienne de la Grèce, il y avait les écrits des poètes et des logographes, témoins utiles des faits contemporains, narrateurs fort suspects des événemens antérieurs; il y avait surtout encore les sanctuaires, avec leurs riches trésors d'offrandes, de monumens, d'inscriptions de toute sorte, archives pittoresques,

d'autant plus faciles à consulter que la tradition des vieilles histoires s'y conservait dans la mémoire des prêtres et des sacristains, toujours prêts à expliquer les monumens dont ils avaient la garde. — Pour l'histoire toute récente des guerres médiques, outre une foule de souvenirs conservés aussi dans les temples, il y avait les archives des villes, les textes de loi et de décrets, les monumens commémoratifs ; il y avait surtout la tradition orale, encore toute vivante, et qui ne demandait qu'à s'épancher en longs récits. — De même pour les informations géographiques ; en dehors de ce qu'Hérodote avait vu par lui-même, en dehors aussi des écrits d'Hécatée ou de quelques autres, c'était surtout aux voyageurs, aux guides des caravanes, aux marins revenus de quelque navigation, aux marchands, à la population vagabonde des grands ports de la Grèce et de la Phénicie, que l'historien pouvait demander des renseignemens.

On voit la variété de ces sources d'information, et en même temps leur caractère commun : elles ont presque toutes, à des degrés divers, quelque chose de populaire, d'incomplet, de hasardeux. Ce qui doit sortir de là, c'est une masse de dires non vérifiés, de faits indifféremment puérils ou considérables, de choses tour à tour minutieusement exactes ou naïvement merveilleuses, de souvenirs précis et de légendes. Hérodote a patiemment recueilli toutes sortes de matériaux. L'abondance des informations, chez lui, est extrême : quand on y réfléchit, on est émerveillé de la quantité de faits et de noms propres qui se pressent dans les neuf livres de son histoire, à une date surtout où les écrits historiques sont rares et où chaque détail représente une somme considérable de recherches. Mais il reste à se demander quelles qualités générales d'esprit et quels procédés techniques il a mis en œuvre dans le triage si difficile de cette matière confuse et d'inégale valeur.

On peut dire qu'il a deviné très heureusement les règles qu'un bon sens naturel aiguisé pouvait suggérer à un Grec du ve siècle, imaginatif et croyant : ce qui lui manque, c'est, d'un côté, la connaissance de certaines sciences spéciales qui n'étaient pas encore constituées de son temps, et, d'autre part, cet élément supérieur de la critique qui consiste moins dans l'application de certaines règles particulières que dans une sorte de philosophie générale et dans la culture scientifique de l'esprit. Il est avisé, prudent, fin ; il n'est ni savant de métier ni philosophe. Voilà, en deux mots, l'étendue et la limite de l'esprit critique chez Hérodote.

Par exemple, de même qu'il met de la différence entre ce qu'il a vu lui-même et ce qu'on lui a rapporté, de même il distingue fort bien entre un bruit vague et l'affirmation d'un témoin oculaire. S'il rapporte un fait nouveau ou surprenant, il cite ses autorités :

c'est Archias, ou Dikéos, ou Thersandros, qui l'ont raconté les premiers de vive voix, soit à lui-même, soit à d'autres, et il dit par quels intermédiaires le récit a passé. Il sait douter, et ne se porte pas garant de tout ce qu'il rapporte : « Je dois dire ce qu'on raconte, mais non pas tout croire sans réserves ; que cette déclaration s'applique à tout mon ouvrage. » Et sans cesse il lui arrive de rapporter des traditions à l'égard desquelles il dégage sa responsabilité. Il met ainsi d'accord, de la manière la plus heureuse, et sa conscience d'historien et notre curiosité : car ces récits qu'il ne veut pas donner pour vrais sont en général aussi délicieux que peu conformes à la réalité, et c'eût été grand dommage s'il avait dédaigné de les recueillir. Très souvent aussi, entre deux ou trois formes divergentes d'un même récit, sa critique hésite : il refuse alors de se prononcer et fait le lecteur juge du débat en lui soumettant toutes les pièces avec impartialité. En tout cela, on ne peut que louer la prudence et le bon sens de l'historien. — Quand il discute et qu'il indique à la fin sa préférence, il fait preuve des mêmes qualités. On racontait, par exemple, que Xerxès, dans sa fuite, avait essuyé une tempête, et qu'il n'avait été sauvé du naufrage que par le dévoûment des seigneurs perses de sa suite, ceux-ci, pour alléger le navire, s'étant volontairement précipités dans la mer furieuse. Hérodote rapporte cette tradition, mais il fait observer qu'elle est peu vraisemblable, attendu que, selon toute apparence, avant de se précipiter eux-mêmes dans les flots, les seigneurs perses auraient jeté à la mer les petites gens de l'équipage, dont la vie devait leur paraître moins précieuse que la leur. Hérodote fait preuve en toute rencontre de la même raison finement avisée, de la même expérience positive de la vie.

Là où ces qualités suffisent, il est excellent ; mais elles ne suffisent pas partout. Il y a des questions qui touchent à la métaphysique, aux principes généraux de la science ; d'autres exigent, pour être résolues, une préparation spéciale et technique. S'il s'agit, par exemple, de juger un récit où figure un événement merveilleux, toute la question du merveilleux y est intéressée. S'il s'agit d'un phénomène physique, le jugement qu'on en porte dépend de l'idée qu'on se fait du système du monde. De même, pour bien apprécier l'authenticité d'une inscription, il faut avoir fait une étude spéciale des documens de ce genre. En cet ordre de questions, il ne suffit pas d'avoir l'esprit naturellement bon : il faut être en possession d'un principe de jugement et d'appréciation ; il faut, selon le mot de Pascal, « avoir une montre, » par laquelle on décide l'heure qu'il est, au lieu de s'en fier uniquement à la finesse de ses sens. Ce qui manque souvent à Hérodote, par la faute de son temps plus que par la sienne, c'est cette sorte de « montre. »

Nous avons déjà dit qu'il ignore les langues orientales : il ne peut donc ni lire un document original ni contrôler ce qu'on lui en dit. Les documens grecs eux-mêmes lui tendent des pièges d'un autre genre : s'il rencontre à Thèbes, en Béotie, des inscription attribuées à Amphitryon ou à quelque contemporain de Laïus, il ne fait nulle difficulté de les accepter comme authentiques. En fait de sciences naturelles, il sait ce qu'un homme de son temps pouvait savoir, c'est-à-dire fort peu de chose. Même en matière de psychologie et de morale, son expérience est courte. En dehors de certaines différences extérieures et simples entre le Grec et le barbare, entre le Perse et le Scythe, entre l'Égyptien et le Thrace, il n'imagine guère qu'une sorte d'âme, celle qu'il rencontre dans la Grèce de son temps : ce type unique est seulement différencié par des diversités individuelles. Il n'a qu'une idée très vague de l'état d'esprit d'un roi d'Égypte, d'un roi d'Assyrie ou même d'un roi de Lydie tel que Crésus : comme il n'a pas d'accès aux sources originales, nul document authentique ne lui transmet l'impression vive de ces choses éloignées. Il n'a pas davantage une notion claire de l'état d'esprit d'un drogman, d'un cicerone, d'un sacristain qui montre et explique son temple, d'un vieux soldat qui raconte la bataille où il s'est trouvé. Il ne sait pas toujours traduire et transposer des indications si suspectes. Il les prend telles qu'on les lui donne et ne les contrôle que dans le détail, sur tel point qui choque ses idées à lui, mais non dans leur principe et de haut. Il ne sait pas non plus que les très vieilles histoires sont d'autant moins vraisemblables qu'elles sont plus circonstanciées. C'est Éphore, le premier, au siècle d'Alexandre, qui a proclamé cette grande loi de la science historique. Thucydide l'avait probablement entrevue : Hérodote ne s'en doute pas. Quand des « savans, » c'est-à-dire des hommes à la mémoire riche en traditions, lui racontent l'origine d'une ville ou d'un temple, il n'est ni surpris ni inquiet de la précision apparente des détails qu'on lui donne. Nul instinct ne l'avertit que l'imagination populaire a passé par là. Sa critique peut porter sur un fait particulier, non sur la couleur légendaire partout répandue. Cette couleur même lui échappe : elle se confond pour lui avec la vive lumière de la réalité.

Sa philosophie, enfin, c'est-à-dire sa manière de concevoir l'ensemble des choses, est celle d'un croyant formé par les poètes et par les mystères. Au temps d'Hérodote, l'unité de la pensée grecque était rompue : d'un côté, les philosophes, les savans jetaient l'anathème aux dieux homériques ; de l'autre, la foule continuait à suivre les enseignemens des vieux poètes ; entre ces deux routes, quelques poètes, quelques esprits religieux cherchaient une voie moyenne, et, tout en retenant le plus possible l'ancienne théologie, y intro-

duisaient, à la faveur surtout des cultes mystiques, quelques idées morales plus hautes et un sentiment plus vif. Hérodote est de ces derniers. Le fond de sa croyance lui vient directement de l'épopée. Comme il a beaucoup voyagé, il connaît une foule de dieux étrangers que les anciens poètes ne connaissaient pas et qu'Hésiode n'avait pas mis dans ses catalogues. Mais il n'en est pas embarrassé. Ces dieux nouveaux ne sont, au fond, que les mêmes dieux sous d'autres noms. Un syncrétisme large et hospitalier s'était formé de lui-même sur les confins du monde grec et du monde barbare; Hérodote l'accueille sans hésiter : sous les dieux égyptiens ou asiatiques, il retrouve tout de suite les dieux grecs. En somme, c'est toujours l'Olympe d'Homère et d'Hésiode auquel il croit. Il faut seulement y ajouter les dieux des mystères, peu connus au temps de l'épopée, et qu'Hérodote voyait en grand honneur autour de lui. Il se fit initier aux mystères, aussi bien à ceux de Saïs, en Égypte, qu'à ceux de Samothrace, en vertu de ce syncrétisme facile qui concilie tout. Très pieux, il obéit scrupuleusement aux règles de silence qui sont imposées aux initiés, et la seule consideration qui puisse lui faire taire ce qu'il sait, c'est la crainte de manquer à la discrétion religieuse. Car les dieux ne sont pas pour lui des êtres de raison relégués dans je ne sais quelle région lointaine et inaccessible. Ils sont sans cesse mêlés à la vie humaine, ils agissent sur elle par leurs oracles, par leurs apparitions, par les miracles qu'ils accomplissent, par leur volonté providentielle, qui tourne les événemens à la fin qu'ils ont en vue. Le merveilleux est partout dans Hérodote, comme il était partout dans la vie grecque de son temps. Non qu'il accepte les yeux fermés tout récit miraculeux qu'on lui apporte : il y a des miracles qu'il admet et d'autres qu'il rejette; mais il est difficile de voir quelles raisons le décident. S'il ne croit pas que des colombes aient parlé, il admet qu'une jument ait mis bas un lièvre. Dans les distinctions de cette sorte, il juge non par des principes généraux, mais par les inspirations d'un semi-rationalisme inconséquent et capricieux. Il y a des miracles qu'il juge inutiles : sans les nier expressément, il incline à douter; d'autres, qu'il juge faux, mais simplement parce que la tradition qui les rapporte est suspecte, ou pour tout autre motif particulier : aucun, selon toute apparence, ne lui semble impossible *à priori*. Sur les oracles, en particulier, il fait quelque part une profession de foi explicite : « Je ne puis dire que les oracles soient menteurs, car je ne veux pas, en présence de ces faits, combattre leur autorité, alors qu'ils s'expriment si clairement. » Suit un oracle du devin Bakis. Puis Hérodote continue : « Voilà les faits sur lesquels Bakis s'exprimait avec tant de clarté; nier la véracité de ses oracles, c'est ce que je n'ose faire pour mon compte, et ce

que je ne puis admettre de la part de personne. » Il est à remarquer qu'Aristophane lui-même, défenseur des vieilles mœurs et qui cherchait à plaire aux Athéniens (très religieux dans leur ensemble), se moquait volontiers de ce Bakis, peu d'années après Hérodote. On voit aussi, par la forme même de la déclaration d'Hérodote, que déjà Bakis trouvait de nombreux incrédules. La profession de foi de l'historien, si explicite et si grave, n'en est que plus significative. Sa croyance n'est plus partagée universellement par ses contemporains; le scepticisme montant commence à la battre en brèche; mais elle résiste, et le pieux historien ne veut rien avoir d'un esprit fort.

Tel est, quant à l'essentiel, l'esprit d'Hérodote : voilà le fond d'où viennent tous ses jugemens, la source dernière qui fournit à son bon sens, à sa prudence pratique, à sa finesse, les principes généraux sur lesquels il règle ses opinions particulières. Prenons maintenant tour à tour les principaux sujets traités par Hérodote et voyons à quels résultats il arrive sur chacun d'eux.

III.

Sur l'histoire ancienne de l'Orient, qui, d'ailleurs, n'était qu'une partie accessoire de son sujet, on peut caractériser d'un mot le travail d'Hérodote : il en a écrit l'histoire légendaire et populaire. « L'histoire réelle de l'Égypte, dit M. Maspero, Hérodote ne put pas la lire sur les murs où elle s'étalait encore intacte : les monumens furent, pour lui, comme un livre dont il s'amusa à regarder les images, sans savoir du texte que ce qu'on voulut bien lui en dire. On lui conta le roman de la construction des Pyramides, on lui conta le roman de Sésostris, on lui conta le roman de Rhampsinitos... — Aussi bien ne devons-nous pas trop regretter qu'il en ait été ainsi... Les monumens nous disent, ou nous diront un jour, ce que firent les Chéops, les Ramsès, les Thoutmôs du monde réel : Hérodote nous apprend ce qu'on disait d'eux dans les rues de Memphis. » De même, les monumens cunéiformes nous diront ce que firent les rois d'Assyrie. Chez Hérodote, nous apprenons simplement ce qu'on disait d'eux dans les rues de Babylone.

En ce qui concerne l'Orient plus moderne, la part de vérité est évidemment plus grande. L'histoire de Cyrus et de Crésus, celle de Darius et de Xerxès, surtout dans les parties de cette histoire qui se mêlent à celle de la Grèce, étaient plus faciles à bien connaître : le souvenir en était resté plus vivant, les légendes avaient moins déformé la réalité, et l'on peut s'en fier davantage à Hérodote; à la condition pourtant de ne pas oublier que, dans ces siècles étrangers à la science, les légendes naissent presque en même temps

que les faits auxquels elles se rapportent, et qu'Hérodote, d'autre part, *hellénise* toujours un peu les hommes et les choses dont il parle. Chez lui, l'histoire de Cyrus est en partie fabuleuse; Crésus ressemble à quelqu'un des sept sages de la Grèce; Darius et Xerxès, avec des parties qui sont bien orientales, en ont d'autres qui sont toutes grecques et tout ioniennes.

Les mêmes observations s'appliquent, dans une certaine mesure, à la manière dont Hérodote raconte les choses grecques. Pour les périodes anciennes, ce n'est pas, comme pour l'Orient, l'impossibilité de comprendre les documens qui le paralyse; mais c'est l'absence ou, du moins, la rareté des documens; car l'histoire grecque aussi, dans les premiers siècles, est une histoire toute poétique, assez semblable (sauf quelques points fixes et bien établis) à celle qu'il recueillait en Orient dans les sanctuaires. Avec les périodes récentes, à partir du VIe siècle et surtout des guerres médiques, les choses changent. Les témoignages contemporains se multiplient, les faits positifs sont nombreux. L'histoire d'Hérodote gagne alors singulièrement en solidité. Cependant, il importe de bien mesurer cette solidité. L'ensemble est vrai, et ce qui le prouve, c'est la clarté même du récit : les événemens, selon la juste remarque d'un historien (M. Curtius), « sont présentés par Hérodote dans une connexion si naturelle que nous pouvons le prendre pour un garant irrécusable, même alors qu'il ne nous est pas possible de contrôler son récit des guerres persiques par le rapport d'autres contemporains. » Mais si la contexture générale du récit est inattaquable, le détail est parfois sujet à caution. Il y a trop d'oracles réalisés, trop d'apparitions de héros, trop de miracles, trop de ces mots qu'on invente après coup, trop de précision dans la peinture de scènes qui n'ont pu avoir que de rares témoins. Quand on lit ces pages vives, brillantes, amusantes, on sent que le fond est vrai, mais que c'est de la vérité volant de bouche en bouche pendant deux générations, embellie et complétée par chaque narrateur, teintée de merveilleux par l'imagination populaire et recueillie par le pieux et candide historien avec plus de curiosité que de critique. C'est de l'histoire qui s'est faite toute seule et qui n'a pas encore été passée au crible. Nous sommes fort loin de Thucydide, à tous égards.

Dans les combats, ce qui attire surtout l'attention d'Hérodote, ce sont les belles actions individuelles, un acte de bravoure, un stratagème heureux. Les causes plus éloignées, mais plus profondes de la victoire ou de la défaite, la tactique adoptée, surtout l'organisation des armées en présence, n'attirent son regard que par occasion, pendant de courts instans. Dans le récit de la bataille de Platée, par exemple, il y a quelques mots instructifs sur le désordre des Perses et sur l'insuffisance de leur armement; mais il

les dit comme par mégarde. C'est de l'histoire épique et pittoresque plutôt que de l'histoire « pragmatique, » selon le mot de Polybe.

La politique aussi est plutôt saisie dans ses manifestations extérieures et finales que dans ses préparations. Sur l'influence des constitutions, à laquelle Polybe attache tant de valeur, il a quelques mots à peine çà et là. La discussion des seigneurs perses sur les trois formes de gouvernement, avant l'avènement de Darius, est un hors-d'œuvre qui ne tient à rien et qui n'explique rien ; c'est peut-être (on l'a supposé) un écho des discussions sophistiques contemporaines ; ce n'est pas une page d'histoire politique proprement dite. On ne rencontre pas davantage chez lui ces analyses pénétrantes de l'esprit des diverses cités grecques, ou ces déclarations générales mises dans la bouche d'un homme d'état marquant, qui donnent tant d'intérêt et de portée à certains discours de Thucydide. Hérodote n'a guère de ces vues d'ensemble et de haut sur les principes de la politique. En revanche, il la dessine d'un trait rapide et fin au moment même où elle agit. Thémistocle, Aristide, sont esquissés avec justesse, l'un dans son habileté peu scrupuleuse, l'autre dans son honnêteté incorruptible. Le tableau de la Grèce au moment où l'invasion de Xerxès se prépare, ces sentimens incertains, contradictoires, qui s'agitent dans les esprits, plus tard (à la veille de Salamine) les hésitations ou les arrière-pensées des peuples et des chefs, sont notés avec une sagacité clairvoyante, où il entre d'ailleurs plus d'observation morale immédiate que de véritable philosophie politique.

Hérodote a pourtant aussi sa philosophie de l'histoire ; il croit à l'existence d'une loi qui gouverne les événemens. Mais cette loi est toute religieuse : elle est plus morale que politique. C'est celle que Solon, Pindare, Eschyle, ont tant de fois exprimée : l'homme est misérable par nature ; la volonté des dieux exige qu'il reste dans sa condition ; s'il cherche à s'élever au-dessus d'elle par l'orgueil et la violence, la « jalousie divine » l'atteint et le brise ; Hybris, Koros et Até forment une trinité fatale ; la Némésis pèse sur l'homme. Dès le début de son livre, Hérodote fait allusion à ces révolutions surnaturelles de la destinée : son ton est grave, plein d'une mélancolie indulgente et religieuse :

Je parlerai des petites cités comme des grandes : ce qui était grand autrefois est souvent devenu petit ; ce qui est grand aujourd'hui a commencé par être faible ; aussi, connaissant les vicissitudes de la destinée humaine, je mentionnerai les unes comme les autres.

Voici, ailleurs, l'énoncé même de la loi :

La divinité frappe de sa foudre les êtres les plus grands et les em-

pêche de s'épanouir; les petits, au contraire, la laissent indifférente. Les hautes demeures et les arbres élevés sont surtout atteints par ses traits; car Dieu aime à briser ce qui s'élève.

Toute faute attire à l'homme une punition, mais surtout l'orgueil, qui est la faute irrémissible. La punition méritée est inévitable. Les oracles mêmes et les présages, mal compris du coupable, le trompent et le poussent vers le châtiment qu'il cherche à fuir. Au total, tout est mené, dans les choses humaines, par la volonté divine. L'histoire est le règne des causes finales et de la Providence. Le mot même de *Providence* est en toutes lettres chez Hérodote. C'est une philosophie de l'histoire telle que Socrate l'aurait pu souhaiter.

On voit sans peine la beauté morale de cette conception, qui rappelle celle de Bossuet. Que les faits la vérifient souvent, ce n'est pas douteux : les conceptions métaphysiques ont presque toujours leur racine dans l'observation de la réalité. Et d'ailleurs, elle a le mérite d'être une *loi*, c'est-à-dire un principe d'ordre introduit dans la représentation des faits historiques. Par tous ces caractères, elle marque un progrès de l'histoire. Mais on voit aussi, sans qu'il soit besoin d'y insister, la différence qui existe entre cette philosophie et celle d'un Thucydide, par exemple, qui ne cherche pas la loi en dehors des faits, qui travaille surtout, comme Anaxagore, à découvrir les causes secondes, et, sans nier le Νοῦς ni son acte initial, se garde bien de le faire intervenir partout, parce que, pratiquement, cette explication, le plus souvent, n'explique rien.

IV.

En histoire, c'est la science qui prépare les matériaux, mais c'est l'art qui les met en œuvre. Or, l'art, qui peut traduire fidèlement, peut aussi trahir. Le choix des procédés d'exposition est, en cette matière, d'une importance capitale.

Un historien est avant tout un narrateur; la forme du récit est celle qui domine dans tous les ouvrages historiques. Littérairement, ce récit peut être plus ou moins agréable, plus ou moins pathétique, plus ou moins brillant. Au point de vue scientifique (le seul qui nous occupe en ce moment), la question est de savoir s'il donne une idée exacte de la vérité telle que l'historien l'a découverte. Presque tous les récits d'Hérodote sont charmans; mais quelle image nous donnent-ils de la réalité? — Beaucoup sont tels qu'un art très scrupuleux et très soucieux de la vérité pourrait les avouer sans hésitation. Mais beaucoup présentent un tout autre caractère. Dans ces derniers, les plus nombreux peut-être, en tout cas les plus curieux, l'imagination poétique est vraiment souve-

raine : elle mène tout le détail, sinon l'ensemble ; elle donne un corps à ce qui est flottant, des contours à ce qui est vague ; elle achève sans cesse l'inachevé, que la science pure eût laissé religieusement tel qu'elle le voyait. Faut-il en citer des exemples? Il s'en trouve à toutes les pages d'Hérodote. Qu'on prenne au hasard l'un quelconque de ces petits récits, moitié anecdotes et moitié romans, où les personnages sont si bien en scène, agissant et causant avec tant de vivacité, de naturel, de bonne grâce : qu'est-ce que tout cela, sinon, en somme, une sorte de création de l'esprit épique, persistant à vivre ou à renaître chez le fondateur de l'histoire? Il est clair que la mise en scène dépasse à chaque instant la donnée positive et documentaire ; ces dialogues si vifs, ce n'est pas sous la dictée des personnages que l'historien les a écrits : il les a retrouvés en lui-même, par le libre jeu de sa fantaisie créatrice, qu'il n'a pas supposée peut-être infidèle à la vérité, mais qui a refait d'instinct ce qu'elle croyait seulement rapporter. Il n'y a presque pas de discours indirects chez Hérodote. Tous les personnages sont sous nos yeux : ils parlent et nous les entendons. C'est le procédé homérique. C'est aussi le procédé de tout homme du peuple, à l'imagination naïve et forte, qui, racontant un entretien, le refait au lieu de le résumer, et le met en action devant nous. Rien de plus vif et de plus amusant ; rien de moins scientifique. Il y a là une infidélité perpétuelle du détail, une création poétique inconsciente qui caractérise à merveille une période d'art intermédiaire où l'histoire, partie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, déjà tout près de Thucydide par les dates, en est cependant séparée encore par une différence radicale d'éducation intellectuelle et presque de race.

Les discours dont nous venons de parler font partie intégrante du récit et n'ont d'ailleurs, en général, qu'une valeur anecdotique. Mais Hérodote en a d'autres qui sont d'un art plus réfléchi, et qui méritent de nous arrêter davantage : ce sont ceux qu'il emploie à faire connaître les idées générales dont il est préoccupé.

Dans toute histoire qui n'est pas une simple chronique, à côté des faits purement extérieurs, il y a l'âme même de ces faits, c'est-à-dire les intentions des acteurs, les lois qui gouvernent les événemens, enfin la vie morale tout entière. Hérodote, qui n'est plus un simple logographe, fait à toutes ces idées une large place. Il les exprime de deux façons. D'abord, par des réflexions personnelles jetées à la rencontre. Dans l'histoire classique et grave, celle de Thucydide et de ses imitateurs, le *moi* de l'historien se dissimule le plus possible. Chez Hérodote, au contraire, les réflexions personnelles abondent, coupant sans cesse le récit, naïvement étalées, avec bonhomie et finesse, à la Montaigne. Cela donne à tout son livre une apparence de causerie où le fil se brise et se renoue à chaque

instant. Il juge les personnes et les choses, il raisonne sur les oracles, il dit son avis sur les événemens; s'il s'agit de phénomènes physiques, il expose ses conjectures et ses théories avec un laisser-aller très amusant : on voit que, de son temps, la science n'est pas faite; chacun la fait pour son compte, avec son tempérament et son humeur; c'est un sujet de causerie et de spéculation plus qu'un corps de doctrine. Bref, sur tout sujet, Hérodote est toujours prêt à se mettre en scène et à s'étendre. C'est un procédé très naïf; scientifiquement, il a l'avantage d'être très sincère : il ne dissimule aucun doute, aucune ignorance. Mais Hérodote procède souvent aussi d'une autre façon : il *dramatise* ses réflexions et sa philosophie ; il les place dans la bouche de ses personnages, qu'il met en scène à sa mode ordinaire. De temps en temps, la suite du récit est suspendue; quelques personnages de marque, Crésus et Solon, Darius et les seigneurs perses, Xerxès et Artaban, Xerxès et Démarate, occupent seuls la scène; ils se mettent à deviser sur la politique, sur la morale, sur les lois divines qui président à la destinée; c'est comme un intermède philosophique dans le développement des faits.

A propos d'un de ces entretiens (celui de Darius avec les seigneurs perses sur la meilleure forme de gouvernement), Hérodote va au-devant d'une critique. Le récit, sans doute, ayant paru peu croyable à quelques lecteurs, l'historien y insiste et affirme que les discours en question ont été réellement tenus. Pour s'expliquer l'affirmation d'Hérodote, il faut bien supposer que l'idée première de cet entretien lui a été fournie par le narrateur inconnu dont il a suivi l'autorité ; mais il a certainement usé lui-même d'une liberté complète dans l'exécution, et les discours des seigneurs perses portent au plus haut point la marque grecque. Ici donc, la part de vérité est fort petite, et la liberté d'invention de l'historien fort grande, pour le fond comme pour la forme. Cette conclusion s'applique à tous les autres entretiens du même genre. Les uns n'ont pu avoir de témoins qui les aient racontés; par exemple, la délibération de Xerxès avec Mardonius et Artaban au début du VIIe livre. D'autres, entre Xerxès et Démarate, entre Xerxès et Artaban, sont évidemment, pour une large part, des inventions postérieures aux événemens. D'autres enfin sont impossibles, comme l'entretien de Crésus et de Solon, qui ne se sont jamais rencontrés. Les Grecs ont toujours aimé à mettre en rapports personnels les hommes célèbres qu'une chronologie complaisante pouvait à la rigueur rapprocher les uns des autres, par exemple Homère et Hésiode, Solon et Anacharsis, etc. Il n'est pas probable qu'Hérodote, avec la conscience qu'il avait de ses devoirs d'historien, ait inventé de toutes pièces des scènes de ce genre : il a dû en trouver le germe dans la

tradition antérieure, soit écrite, soit orale. Mais, sur ces données légères et poétiques, il a librement construit de beaux développemens généraux, sans nul scrupule d'exactitude minutieuse, uniquement conduit par la beauté des idées et par le désir d'expliquer les événemens.

Le procédé était nouveau, comme au reste la pensée même d'introduire de la philosophie dans l'histoire. Mais pourquoi Hérodote, qui aime à mêler des réflexions à ses récits, ne s'est-il pas contenté de faire çà et là quelques dissertations plus longues sur des sujets généraux, au lieu de mettre ses réflexions en dialogues et en discours? La sophistique, qui naissait alors, a pu contribuer à sa détermination. Cependant, le caractère des sophistes de ce temps est différent : ils sont surtout des dialecticiens, ce qu'Hérodote n'est nullement. Il est probable que c'est plutôt la tragédie, celle d'Eschyle et celle de Sophocle, qui a fourni à Hérodote cette mise en scène caractéristique. Quoi qu'il en soit, on démêle aisément les avantages et les inconvéniens du procédé : d'un côté, ce n'est pas assez vrai; de l'autre, cela produit des effets puissans et dramatiques. Cette manière de faire devait enchanter l'imagination d'un peuple jeune, à peine né encore à la science et qui ne pouvait manquer de croire qu'il savait mieux quand il voyait mieux. Cela introduisait pour la première fois dans l'histoire non-seulement la philosophie, mais encore l'éloquence et l'émotion. Aussi l'exemple d'Hérodote a-t-il exercé sur les historiens qui sont venus après lui une influence décisive : par la place considérable qu'il a donnée dans ses récits à la parole, au discours général et suivi (fût-ce sous la forme habituelle du dialogue), il a frayé la voie aux harangues politiques de Thucydide et suscité indirectement les discours de tous les autres historiens anciens. Or rien n'a plus contribué que l'usage des discours à maintenir l'histoire, chez les anciens, dans cette préoccupation d'art plutôt que de science, par où elle se distingue si profondément de celle qu'écrivent les modernes. Hérodote est donc par là, comme par sa conception fondamentale de l'histoire, le vrai créateur du genre dans l'antiquité. Il ne l'est pas moins par son art de composer et d'écrire.

V.

Denys d'Halicarnasse a très judicieusement mis en lumière la nouveauté de la composition chez Hérodote. Les logographes ne composaient guère : ils écrivaient les annales d'une ville ou d'un peuple. Hérodote, le premier, s'élève au-dessus de cette manière étroite et sèche. Il embrasse du regard une variété extrême de nations, de

traditions orales et écrites, de faits anciens et récens. Dans cette diversité si complexe, il démêle un fait principal, une idée à laquelle tout le reste va se subordonner, celle de *la lutte entre les Grecs et les Barbares depuis Crésus jusqu'à Xerxès*. Par là, pour la première fois, il fait vraiment œuvre d'artiste : d'une matière informe, il tire une image vivante ; au lieu d'une chronique et d'une compilation, il compose une histoire. Entre la manière d'Hérodote et celle de ces prédécesseurs, il y a une différence analogue à celle qu'Aristote signale finement entre la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, fondée sur une idée dramatique essentielle, et celle de toutes les *Héracléides*, *Théséides* et *Perséides*, dont l'unité ne consistait que dans la continuité d'une seule vie. Chez Hérodote, il y a une *action*; chez ses prédécesseurs, il n'y en avait pas.

Mais cette action, d'autre part, se développe sans hâte et sans rigueur. Elle ne court pas vers le dénoûment, comme il arrive dans le drame : elle s'y achemine avec lenteur et liberté, à travers les épisodes et les digressions, comme une épopée. C'est encore une remarque d'Aristote que l'épopée, à la différence du drame, admet et aime les développemens épisodiques : l'*Odyssée*, après une vive entrée en matière (*in medias res*), revient en arrière par de longs récits rétrospectifs, enchaîne les aventures les unes aux autres et ne reprend que fort tard son cours direct et plus rapide. Hérodote fait de même : sa composition est aussi souple que solide. Le but est marqué d'avance, mais on y va d'une allure capricieuse, parmi toutes sortes de flâneries entremêlées et de curiosités incidentes. Lui-même a pleine conscience de cette liberté conteuse et pourtant réglée. Quand il s'écarte de son sujet (si bien défini au début de son livre), il ne l'ignore pas; car il en convient expressément à plusieurs reprises, et, de même, il dit ensuite qu'il y revient. — « Mon récit, dès l'abord, s'est complu aux digressions. » — « Cette histoire est une digression, » dit-il ailleurs. Et sans cesse : — « Je reviens à mon propos. » — Il sait à merveille qu'il s'écarte, mais il ne s'en fait aucun scrupule. C'est surtout la dialectique oratoire et le drame qui ont créé dans les esprits le besoin de la logique rapide et rigoureuse : Hérodote s'en passe le mieux du monde. Il la remplace par une curiosité naïve, facilement amusée et amusante. C'est un conteur, plus voisin des vieux aèdes que des orateurs.

Le premier livre est un exemple achevé de cet art si capricieux en apparence et cependant attentif à ne jamais s'égarer tout à fait. Tout d'abord, une phrase indique le sujet : la lutte des Grecs et des Barbares. Suit une prétérition, déjà un peu longue, sur les causes légendaires de cette lutte : on se croit perdu presque avant de s'être mis en route; mais, tout à coup, on se retrouve : Hérodote a ressaisi vivement son sujet et le détermine : le vrai début

de son histoire, c'est le règne de Crésus, et il insiste fortement sur cette idée. — Ici, retour en arrière : Hérodote rappelle l'histoire des prédécesseurs de Crésus ; on dirait un récit d'Ulysse chez Alcinoüs ou d'Énée chez Didon ; c'est le même ordre implexe, le même art d'enchâsser le tableau du passé dans celui du présent. — L'histoire de Crésus continue. Près de lutter contre les Perses, il consulte les oracles et cherche des alliances, notamment à Sparte et à Athènes : digression sur ces deux cités. Reprise du récit et fin de l'histoire de Crésus, suivie d'une digression sur la Lydie. — La lutte contre les Perses a introduit Cyrus sur la scène ; longue digression, avec retour en arrière, sur Cyrus et les Perses, et, chemin faisant, descriptions épisodiques de l'Ionie et de Babylone. Enfin, l'historien revient à Cyrus et raconte sa mort chez les Massagètes.

Voilà le premier livre. Le second tout entier est une digression sur l'Égypte à propos de l'histoire de Cambyse. Une partie du quatrième est une digression sur la Scythie à propos de l'histoire de Darius. Et ainsi de suite jusqu'au bout.

Il y a pourtant une différence entre les six premiers livres et les trois derniers : dans ceux-ci, les digressions sont moins longues ; la continuité des grandes lignes est plus apparente. Conseil de Xerxès, marche des Perses jusqu'à l'Hellespont, catalogue des forces perses, reprise de la marche en avant, état de la Grèce au moment où les Barbares y arrivent, batailles des Thermopyles, de Salamine, de Platée, tous les faits principaux s'enchaînent plus nettement et plus simplement que dans les premiers livres. C'est encore une ressemblance avec l'*Odyssée*. Près du dénoûment, les fils épars de l'action se resserrent ; les acteurs se rapprochent les uns des autres pour la crise finale. Là encore, pourtant, l'allure reste un peu lente : c'est bien toujours le même art, moins pressé d'arriver au but et de conclure que de s'amuser aux beaux spectacles de la route.

Dans cette variété extrême, les faits sont distribués par groupes harmonieux, de juste étendue, heureusement divers par le sujet, tour à tour amusans et émouvans. Et, d'un groupe à l'autre, le passage est facile : les articulations du récit sont souples, assez marquées sans l'être trop, habilement proportionnées à l'importance du tableau qui va suivre. Parfois, quelques mots de transition suffisent ; ailleurs, comme au début du VIIe livre, l'historien conduit son lecteur à un nouvel ordre de faits par un ample exposé qui forme à l'édifice, selon le mot de Pindare, « une façade resplendissante. » Bref, il y a, dans tout cet art, bien de la finesse et de l'habileté instinctive.

Cette composition d'Hérodote ne ressemble à aucune autre. Avant lui, l'art de composer n'existait pas. Après lui, sous l'influence de

la rhétorique, il sera tout autre, plus rapide et plus concentré. Chez lui, un dernier reflet de l'épopée colore et égaie l'histoire. Les Athéniens, qui aimaient tant Homère, durent goûter beaucoup Hérodote, malgré la rhétorique et la sophistique alors naissantes. C'est un grand charme, aujourd'hui encore, de se laisser ainsi porter sur ce beau fleuve sinueux, au cours un peu lent, aux courbes agréablement variées, aux nombreux affluens qu'on remonte tour à tour et qu'on visite. On ne va pas vite et droit au terme du voyage. On ne fait pas non plus une reconnaissance complète et méthodique du pays. Mais on rencontre de belles échappées de vues, de frais paysages, et, parfois, des images lointaines et un peu vagues de hautes cités très anciennes et très étranges. On voyage moins en savant qu'en curieux; mais on observe, et l'on finit par arriver au but avec une idée juste du pays, acquise sans effort, dans un amusement continu de l'imagination.

VI.

Le style d'Hérodote n'était pas une moindre nouveauté. — D'abord, il était personnel. Les logographes ioniens avaient écrit d'une manière agréable, mais plutôt avec les qualités de leur temps et de leur pays qu'avec une véritable originalité ; ils différaient peu les uns des autres ; c'étaient chez tous la même clarté simple, la même netteté un peu sèche, la même naïveté parfois gracieuse. Avec Hérodote, on vit pour la première fois le style de l'histoire porter la marque d'un génie original. — De plus, il produisait une impression de beauté inconnue jusque-là. Hérodote est le premier écrivain qui ait donné à la Grèce, selon le mot de Denys d'Halicarnasse, l'idée qu'une belle phrase en prose pouvait valoir un beau vers. Le philosophe Héraclite mériterait peut-être une part de cet éloge; mais la philosophie s'adressait à de rares lecteurs, et, d'ailleurs, Héraclite était obscur. L'histoire était bien plus accessible. Grâce à Hérodote, elle eut l'honneur de produire, avant la philosophie, le premier chef-d'œuvre incontesté de la prose grecque. — Denys, dans la fin de la même phrase, énumère avec plus de précision les mérites particuliers au style d'Hérodote : la douceur insinuante, le charme exquis, toutes les qualités les plus grandes et les plus brillantes, « excepté celles qui conviennent aux luttes oratoires » : à la naïveté de ses prédécesseurs il unit une noblesse et une grandeur toutes nouvelles; ce qu'il n'a pas, c'est la dialectique âpre et passionnée, la véhémence vigoureuse d'un Thucydide ou d'un Démosthène. C'est le jugement de tous les anciens : l'un le compare à Homère ; un autre l'appelle « très homérique ; » Quintilien vante la douceur pure et abondante de son style, son habileté à exprimer les

sentimens tempérés. Tout contribue chez lui à produire cette impression : mouvement de la phrase, choix des mots, dialecte même ; et elle subsiste, quelle que soit la forme de composition qu'il mette en œuvre, aussi bien dans les discours ou entretiens que dans les récits proprement dits.

Hérodote écrit en dialecte ionien. C'était le dialecte alors en usage à Halicarnasse, sa patrie, et l'exemple de ses prédécesseurs en avait d'ailleurs consacré l'emploi dans les ouvrages historiques. L'ionien, chez Hérodote, est plein de voyelles brèves, qui, soit à la fin, soit dans le corps des mots, se rencontrent sans cesse : il y en a même beaucoup plus que chez Homère, dont le langage est mêlé sans doute d'éolismes. Ces nombreuses voyelles donnaient à l'ionien beaucoup de douceur et de grâce naïve. On louait ces qualités chez les logographes comme chez Hérodote. Mais l'ionien d'Hérodote n'était pas tout à fait le même que celui de ses prédécesseurs : il y mêlait, dit-on, quelques élémens empruntés à d'autres sources. Il était naturel qu'Hérodote, nourri de lectures fort diverses, écrivant pour toute la Grèce, avec des préoccupations d'art inconnues à ses devanciers, restât moins strictement fidèle au dialecte local et se crût autorisé à ne pas garder au même degré l'accent du terroir. Les poètes faisaient ainsi; or l'un des mérites d'Hérodote fut de donner à la prose grecque quelques-uns des privilèges de la poésie.

Dans le choix des mots également, ce qui domine, c'est la simplicité et la clarté, mais relevées parfois de noblesse et de poésie. Hérodote appelle les choses par leur nom; il ne cherche pas plus qu'Homère le mot général pour éviter le mot familier ou bas. Il ne crée pas de termes abstraits et subtils comme Thucydide : la précision de la langue courante lui suffit. Il n'a pas davantage de ces mots composés, de ces épithètes pittoresques, neuves, hardies, qu'aimaient et que prodiguaient les poètes lyriques, ni de ces synonymes accumulés par lesquels une prose qui débute cherche quelquefois à se donner les apparences de la richesse et de l'ampleur. Sa simplicité est si parfaite, si naturelle, qu'il est beaucoup plus facile de dire ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est. Pour la définir, nous avons dû l'opposer à autre chose qu'elle-même. Et pourtant, ce vocabulaire habituellement si simple prend parfois de la grandeur : il l'emprunte naïvement à l'emploi de quelques vieux mots consacrés par la langue religieuse ou par l'épopée, ou à l'imitation de certaines formules qui rappellent Homère.

Mais c'est surtout la phrase d'Hérodote, par la souplesse et la variété de son allure, qui exprime le mouvement propre de sa pensée et le tour personnel de ses sentimens. On sait la distinction essentielle que les anciens établissaient entre l'élocution *pério-*

dique et celle où les idées sont simplement *liées* comme par un fil. La période est une construction forte et logique, qui rassemble et concentre les idées secondaires autour de l'idée principale dans l'unité d'une phrase coulée d'un seul jet. L'autre manière de parler est la forme naïve et ancienne : c'est aussi celle d'Hérodote, qui aligne des idées les unes à côté des autres en se bornant à les relier par des particules très simples ou par des répétitions de mots un peu gauches. Très souvent ses phrases sont courtes. Quelquefois, cependant, elles sont longues; mais elles ne sont pas pour cela périodiques, car les différens membres de ces longues phrases sont simplement juxtaposés, pour ainsi dire, et l'on pourrait s'arrêter ici ou là sans difficulté : rien, dans la structure de l'ensemble, n'oblige l'esprit à courir d'un seul élan jusqu'au bout. Cette manière d'écrire donne au style un abandon qui a beaucoup de charme, surtout quand des rythmes cachés, presque poétiques, ajoutent à la douceur de ce mouvement la sensation obscure d'une sorte de musique.

Dans le détail même de chaque phrase, il y a, chez Hérodote, peu de ces inversions qui soudent, en quelque sorte, les mots ensemble : l'ordre suivi est très souvent l'ordre analytique du français, qui a l'air, en grec, de délier les parties de la phrase et de les égrener. Point d'oppositions symétriques à la façon de Thucydide; rien qui sente l'effort logique de la pensée pour combiner et construire. Denys d'Halicarnasse s'est amusé à modifier légèrement une phrase d'Hérodote pour lui donner l'air d'une phrase de Thucydide : il n'a eu, pour opérer cette sorte de transposition, qu'à y introduire un peu plus de symétrie logique et quelques inversions; aussitôt, l'air d'abandon gracieux disparaît et fait place à une rigueur plus oratoire.

Même caractère général dans la suite et le courant du discours. De petites phrases mises les unes à côté des autres peuvent donner des impressions très différentes selon le rythme général qui les anime. Chez tel ou tel de nos écrivains français, cette manière d'écrire est vive et pressée, ou agile avec grâce, ou impérieuse et forte. Chez Hérodote, elle est souple et un peu flottante, sujette parfois aux digressions (comme la composition de tout l'ouvrage), gracieuse et facile avec quelque mollesse, mais capable aussi d'émotion et de grandeur selon les circonstances. Le ton qui domine est celui d'une bonhomie familière et simple; alors, le mouvement du style a beaucoup de laisser-aller. Ailleurs, le ton s'élève; un accent religieux, parfois mélancolique, s'y fait entendre; le rythme de la phrase traduit aussitôt cette émotion : l'élocution devient sentencieuse; chaque membre de phrase, pareil à un oracle, tombe

avec une sonorité monotone et grave. Quand on lit un morceau de ce genre, on se rappelle le mot de Denys, et l'on songe à Homère ou à Solon. Voilà ce qu'on ne trouvait pas chez les logographes et ce qui fait qu'Hérodote est un grand écrivain. Mais, d'ordinaire, cette élévation dure peu : le souffle est court et peu soutenu ; l'imagination, facilement distraite (comme celle d'un enfant), vole d'un objet à l'autre, et la phrase, ainsi que la pensée, recommence à se dérouler librement, capricieuse et flottante.

Il est aisé de voir à quels emplois ce style se prête de préférence, et dans quelle mesure. Il n'est pas oratoire. Hérodote, sans doute, a de nombreux discours dans son histoire, et quelques-uns sont justement regardés comme fort beaux ; mais la beauté en est plus poétique et lyrique que proprement oratoire, et c'est avec raison que les anciens nomment Thucydide comme l'historien qui sut le premier composer de vrais discours, de vraies *démégories*. L'éloquence vit surtout de dialectique et de passion. Or, Hérodote n'est ni passionné ni dialecticien. Il n'a pas cette rigueur qui décompose les idées, qui les enchaîne, qui construit de longs raisonnemens et qui tend à son but avec une persévérance inflexible, ni cette passion opiniâtre qui enflamme la dialectique de l'orateur. Ce sont là les qualités d'un art très mûr, très viril, très savant aussi ; car elles ne s'acquièrent que par la réflexion et l'exercice prolongé. Hérodote, qui a pu voir les premiers rhéteurs, n'a pas été leur disciple. Il n'a point fait sa *rhétorique*. C'est encore un poète, un conteur, à qui manque la rude discipline de l'école.

Son heureux génie trouvait dans les récits un emploi mieux approprié. Sans doute, si l'on demande avant tout à un récit historique la rigueur de la composition, la proportion exacte des parties, l'analyse profonde des causes, la suite rapide des effets, le pathétique sévère et dramatique qui résulte à la fois de la force des détails et du mouvement de l'ensemble, c'est à Thucydide qu'il faut s'adresser. De même qu'Hérodote ne sait pas construire une période, il ne sait pas toujours non plus subordonner, dans le tableau des faits, l'accessoire à l'essentiel, ou négliger de parti-pris ce qui n'est que divertissant. Il se laisse mener par sa curiosité, vive, mobile, capricieuse, souvent plus semblable à celle d'un enfant qu'à celle d'un philosophe ou d'un savant. Il n'a pas encore l'art des simplifications résolues. Mais si l'on consent à se laisser charmer par des qualités plus aimables et moins puissantes, on trouvera chez Hérodote une foule de narrations qui sont des chefs-d'œuvre : et d'abord, tous ces petits récits courts, anecdotiques et romanesques dont son livre fourmille. Qu'on prenne l'un d'eux au hasard ; par exemple, ce joli conte par lequel Hérodote prétend expliquer pourquoi Darius voulut soumettre les Péo-

niens. C'est une légende populaire, saisie au vol, avec des tours de phrase à la Perrault, et, sur une donnée naïvement rusée, un mouvement de récit doux, gracieux, un peu traînant :

Il y avait une fois deux Péoniens, Pigrès et Mantyès, qui, après le retour de Darius en Asie, voulant devenir rois de Péonie, vinrent à Sardes, amenant avec eux leur sœur, qui était grande et belle. Ayant observé le moment où Darius allait siéger comme juge dans le faubourg, ils firent la chose suivante. Ils parèrent leur sœur de leur mieux, puis l'envoyèrent à la rivière avec un vase sur la tête, le bras passé dans le licol d'un cheval qu'elle conduisait, et filant sa quenouille. En passant devant Darius, elle attira son attention ; car ni en Perse ni en Lydie, les femmes ne faisaient de la sorte, non plus qu'en aucun lieu de l'Asie. Le roi donc, l'ayant remarquée, envoya quelques-uns de ses gardes pour observer ce qu'elle ferait du cheval. Les gardes la suivirent. Elle, arrivée au bord de l'eau, abreuva d'abord le cheval, puis, quand il eut bu, remplit d'eau son vase et reprit enfin sa route, ayant toujours le vase sur la tête, la bride du cheval à son bras et sa quenouille à la main. Darius, étonné du rapport de ses gardes et de ce qu'il avait vu lui-même, commanda qu'on la lui amenât en sa présence. Quand elle eut été amenée, ses frères, qui avaient tout observé à quelque distance, s'approchèrent incontinent. Et comme Darius demandait le nom de son pays, les jeunes gens répondirent qu'ils étaient Péoniens et qu'elle était leur sœur. Le roi voulut alors savoir quelle sorte d'hommes étaient les Péoniens, où ils vivaient, et pourquoi ceux-ci étaient venus à Sardes. Ils répondirent qu'ils étaient venus pour se donner à lui ; que, pour la Péonie, c'était un pays avec des villes, sur le bord du Strymon ; que le Strymon était voisin de l'Hellespont, et qu'ils descendaient des Teucriens de Troie. Ils dirent tout cela en détail, et le roi demanda si toutes les femmes de chez eux étaient aussi travailleuses que leur sœur. Ils s'empressèrent de répondre affirmativement ; et c'était justement pour cela qu'ils avaient tout conduit de la sorte. Aussitôt Darius envoya des ordres à Mégabyze, qu'il avait laissé en Thrace à la tête des troupes, pour lui enjoindre d'expulser les Péoniens de leur pays et de les lui envoyer avec leurs femmes et leurs enfans.

S'il s'agit encore de tracer un tableau vaste, mais plutôt pittoresque et amusant dans le détail que fortement composé, l'imagination d'Hérodote y excelle. Par exemple, l'énumération de toutes les troupes qui forment l'armée de Xerxès, avec leurs costumes bizarres et l'étrange variété de leur armement, est un morceau d'un vif intérêt ; il semble qu'on assiste à ce prodigieux défilé de peuples où apparaissent successivement, à côté des Perses et des Mèdes, coiffés de leurs tiares et de leurs mitres, les Éthiopiens,

couverts de peaux de lions, et qui, pour le combat, se blanchissent la moitié du corps avec du plâtre tandis qu'ils peignent l'autre de vermillon; puis les Lydiens, presque pareils à des Grecs; les Caspiens, vêtus de poils de chèvre; les Chalybiens, dont les casques de cuivre sont ornés d'oreilles et de cornes pareilles à celles des bœufs; et cent autres nations qui font de cette armée comme un échantillon bariolé de toute la barbarie asiatique et africaine prête à se ruer sur la Grèce. Tout cela est vivement peint, à la fois net et coloré.

Mais comment l'historien se tirera-t-il d'un de ces grands récits de batailles, si complexes, et où la nature même des choses semble exiger du narrateur un coup d'œil aussi large que précis, avec la faculté de sentir pour son propre compte la dramatique émotion des faits et de nous la communiquer? Les grandes batailles d'Hérodote ressemblent encore à des contes; contes héroïques et charmans, mais où le détail tient parfois trop de place, où la hiérarchie des faits n'est pas très exactement observée, où le mouvement général est sujet à se ralentir par des épisodes plus amusans que nécessaires, où l'émotion, toujours sincère, semble parfois superficielle; ajoutons pourtant que la poésie, sans cesse, y jette un rayon, et qu'ils ont ce charme rare d'exposer simplement de très grandes choses. Si l'on compare le récit de la bataille de Salamine dans les *Perses* d'Eschyle et dans Hérodote, la différence est frappante. La narration d'Hérodote est plus circonstanciée, plus amusante (ce mot revient toujours, quoi qu'on fasse, quand on parle d'Hérodote) : elle contient des oracles, des anecdotes, des épisodes pittoresques. Mais c'est dans le récit d'Eschyle qu'on trouve surtout, avec la netteté des grandes lignes, le pathétique sobre et le mouvement. D'où vient qu'Hérodote, écrivant après Eschyle, n'a pas gardé ces qualités en y joignant les siennes? C'est d'abord qu'il est Ionien, et que les qualités d'Eschyle sont surtout attiques; mais c'est ensuite qu'il écrit en prose, et que la prose n'exalte pas encore toutes les facultés de l'esprit comme le fait la poésie : elle n'a pas encore le souffle et elle ne l'aura qu'après Gorgias et Antiphon, avec Thucydide. Le récit de la bataille de Marathon est plus lié, plus composé. La marche des événemens y est claire et sensible. On voit d'abord les divisions des généraux, puis le vote final et les derniers préparatifs : les Athéniens s'élancent en courant; les principales péripéties de la lutte sont indiquées d'un trait net et simple. La victoire est gagnée. Suit le tableau du retour, l'histoire du bouclier des Alcméonides, puis l'énumération des trophées, des morts illustres, des miracles enfin qui ont accompagné la bataille. Tout ce récit est beau : il est cepen-

dant assez différent de celui qu'un historien plus moderne aurait retracé des mêmes faits. D'abord, on ne comprend pas bien ce qu'est devenue la cavalerie perse pendant le combat, ni comment le rembarquement des vaincus a pu se faire devant les Athéniens victorieux : un Polybe eût raconté les opérations militaires avec plus de précision. Un Thucydide, d'autre part, y eût mis plus d'éloquence et moins d'anecdotes, plus de stratégie et moins de miracles. En revanche, Hérodote a répandu sur toute la scène une sorte de grandeur religieuse et je ne sais quelle naïveté héroïque dont le charme est pénétrant.

L'apparition du livre d'Hérodote est, dans l'histoire de la littérature grecque, un fait capital. Comme il est le premier chef-d'œuvre de la prose grecque, on peut dire qu'il ouvre une période ; mais surtout il marque la fin d'un âge. Effleuré déjà d'un premier rayon de l'atticisme, il appartient cependant encore à la période de l'équilibre des races et de l'indépendance littéraire des dialectes grecs; il est un fruit de la civilisation ionienne : c'est le plus beau fruit de cette civilisation finissante, et c'en est presque le dernier. Déjà l'atticisme règne au théâtre : il va bientôt régner aussi dans l'éloquence, dans l'histoire, dans la philosophie, amenant partout avec lui des qualités plus viriles et plus fortes. Par le goût des recherches, par l'ampleur de la composition, par l'art d'écrire, Hérodote annonce l'épanouissement prochain de l'histoire savante et éloquente ; mais la manière dont se manifestent chez lui ces qualités rappelle aussi les logographes et les poètes. L'antiquité n'offrira plus un second exemple de cette histoire encore toute engagée, pour ainsi dire, dans l'épopée ; de cette histoire populaire et vivante, écho de la parole à la fois naïve et conteuse d'un âge qui n'a rien encore de « livresque ; » elle ne reverra plus ce mélange extraordinaire de curiosité scientifique, d'imagination romanesque, de bonhomie, de finesse avisée, de piété candide ; elle n'entendra plus cette parole douce, coulante, amie des beaux récits, exempte de hâte et de passion, tour à tour familière et grave, et si délicieusement naturelle. Avec Hérodote, la croissance de l'art historique grec est terminée : ce n'est point encore la pleine maturité, mais c'est déjà « l'aimable jeunesse, » comme disait Homère, la jeunesse avec toutes ses grâces et dans sa première fleur.

ALFRED CROISET.

LA

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

DU

COMTE POZZO DI BORGO ET DU COMTE DE NESSELRODE

M. le comte Charles Pozzo di Borgo a entrepris de publier, en l'accompagnant d'une introduction et de notes, la correspondance de son arrière-grand-oncle l'illustre diplomate et de M. de Nesselrode. Le premier volume, qui paraîtra très prochainement et dont on a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles, ne peut manquer d'attirer l'attention (1). Les minutes des lettres de Pozzo sont conservées aux archives de Saint-Pétersbourg; la chancellerie russe a mis beaucoup de bonne grâce à accorder à l'éditeur les autorisations nécessaires, M. le comte de Nesselrode lui a permis de puiser dans la correspondance de son père. Ces lettres se rapportent toutes à l'histoire de notre pays de 1814 à 1818, et il est presque superflu d'en signaler l'importance. La diplomatie, comme tous les arts, a ses virtuoses et ses maîtres; ce fut assurément un grand maître que le diplomate dont M. Thiers a dit qu'il avait le génie de la politique et à qui M. de Nesselrode écrivait en l'appelant au congrès de Vienne : « Aucune grande affaire en Europe ne peut plus se faire sans vous. »

Personne n'avait connu plus que lui les vicissitudes de la vie. Il était

(1) *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, et du comte de Nesselrode, depuis la restauration des Bourbons jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle*, publiée par le comte Charles Pozzo di Borgo. Paris; Calmann Lévy.

né à Alata, près d'Ajaccio, en 1764, peu d'années avant la réunion de la Corse à la France. Pendant la Révolution, tandis que Bonaparte liait commerce avec les Jacobins, il se rangea du parti des modérés, dont Paoli était le chef. Dénoncé à la Convention, cité à sa barre, il en fut réduit, pour sauver sa tête, à associer sa fortune à celle de l'homme qui offrit la Corse à l'Angleterre. Deux ans plus tard, il fut contraint de s'enfuir, et frappé d'un arrêt de proscription, sans autres ressources que son indomptable courage et que les ardentes curiosités de son esprit, il chercha longtemps un lieu où il pût reposer sa tête. On le vit tour à tour à Rome, à Naples, à Londres, puis en Autriche.

Il vécut six ans à Vienne, et comme le dit son petit-neveu dans son intéressante introduction, « il y fut recherché d'une société aimable, hommes d'état, comme Metternich, Gentz ou le prince Czartoryski; gens d'esprit, comme le prince de Ligne; émigrés français, grandes dames autrichiennes ou polonaises. On parlait politique, on déplorait les malheurs du temps, on médisait du prochain. Pozzo rédigeait sans mission des mémoires, des notes, et s'habituait à préciser ses idées. » Mais si occupée qu'elle fût, son oisiveté lui pesait; rien n'est plus dur que d'être condamné à parler politique quand on se sent né pour en faire. Il semblait à cet inutile que tout n'était pas à sa place dans le monde tant qu'il n'y avait pas trouvé la sienne, et il écrivait au prince Czartoryski : « Je suis las de supporter le terrible fardeau de ne rien faire. » En 1805, il entrait au service russe comme conseiller d'État. En 1814, après beaucoup de traverses et de changemens de fortune, il était ambassadeur de Russie à Paris, où il resta jusqu'en 1835. Partout où l'avaient conduit les hasards de son existence errante, il avait tout vu, tout compris. Après avoir tâché d'expliquer à l'Europe la France nouvelle, la Révolution, Napoléon, il devait s'efforcer plus tard, souvent en vain, d'enseigner l'Europe aux Bourbons restaurés.

Cet homme au front haut, au teint basané, au regard lumineux et perçant, s'était imposé de bonne heure à l'attention et à l'estime. Napoléon, qui appréciait trop son mérite pour ne pas le redouter, avait donné lui-même aux préfets d'Italie son signalement ainsi conçu : « Taille de cinq pieds et de cinq à six pouces, nez prolongé, bouche moyenne, de belles dents; ordinairement habillé de noir; parlant assez bien le français et l'anglais, mal l'allemand; de la finesse, ou plutôt de la ruse autant que de l'esprit, insinuant dans la conversation, emporté, élevant la voix dans la discussion, ayant de belles mains et affectant de les montrer. » Sa famille possède un admirable crayon que Lawrence fit de lui pendant le congrès de Vienne : ce n'est pas la ruse que respire ce beau visage, mais la séduction, une grâce exquise, jointe à l'élévation de la pensée, à la noblesse de l'âme. « J'ai dîné aujourd'hui, avec Talleyrand et Mme de Staël, chez la duchesse de Courlande, écrivait-il au mois de juin 1814. On a discuté constitution, philosophie,

religion et tout le pays des chimères avec beaucoup de gaîté. Comme j'étais terre à terre, Mme de Staël m'a dit qu'elle m'avait connu céleste, mais que je m'étais gâté. Je lui ai répondu que, depuis mon entrée à Paris, je m'étais fait homme pour les péchés des autres. » On retrouve, dans la merveilleuse esquisse de Lawrence, et le délicieux causeur dont on disait que, lorsqu'il avait cessé de parler, on l'écoutait encore, et aussi l'habitant du ciel qui s'est fait homme, qui, ayant quitté les demeures éthérées sans esprit de retour et sans qu'il lui en coûtât beaucoup, se souvient pourtant de ses origines et sait regarder de haut les affaires humaines.

Beaucoup de diplomates considèrent comme leur premier ou leur seul devoir de bien comprendre la volonté de leur maître, de deviner ses intentions secrètes et de mettre leur talent au service de la pensée d'autrui. Ils n'ont qu'une existence de reflet, ce sont des serviteurs accomplis, mais ils ne se croient pas tenus d'épargner des fautes à leur souverain. Pozzo entendait tout autrement son métier. Il avait ses idées propres, ses convictions et il s'efforçait de les faire adopter. Il s'arrogeait le droit de représentation et de remontrance. Plus d'une fois son gouvernement lui reprocha d'être trop Français et de sacrifier ses instructions à sa politique personnelle. « J'ai servi, je sers l'empereur avec tout le dévoûment que je lui dois, comme à mon maître, à mon souverain et à mon bienfaiteur, écrivait-il à Nesselrode le 23 mai 1815. Dans les choses où les ordres sont positifs, j'obéis; dans celles où mon jugement est libre, j'agis selon ma conscience et mes faibles lumières. Et moi aussi je pourrais deviner les intentions et obtenir la faveur. Non, jamais Pozzo n'aura pareille faute à se reprocher! Il existe dans mon cœur un sentiment qui me commande de me respecter moi-même; si j'avais le malheur de l'étouffer, je ne serais plus rien à mes propres yeux. » Et il ajoutait : « A cinquante ans, on peut me rendre malheureux, mais il n'appartient à personne de m'humilier... Adieu, mon cher comte; il y a un meilleur monde; j'espère le retrouver même avant la mort, dans quelque retraite où l'on a besoin plus que jamais de se voir en dedans sans rougir. » Celui que Bernadotte appelait un Corse délié était fier, et par là encore il était Corse.

C'est un problème compliqué et fort délicat que celui de concilier l'extrême finesse avec la noblesse d'âme, et les renards ne se mettent pas en peine de le résoudre. De tous les grands diplomates du commencement de ce siècle, aucun n'eut plus de sagacité que Pozzo et aucun n'eut l'esprit plus généreux; c'est ce que Lawrence a su dire avec son crayon. Il accusait Talleyrand, pour qui il avait peu de goût, de transformer les plus grandes affaires en intrigues. Il savait intriguer, lui aussi, et recourir dans l'occasion aux petits moyens; mais il pensait que le fond de l'art diplomatique est « de conquérir l'influence par des principes généraux et par une conduite. »

La générosité de son esprit se révèle dans les jugemens qu'il portait sur Napoléon, son ennemi personnel, dont la haine intraitable le chassa de Russie en 1807, d'Autriche en 1810, et qu'il contribua plus que personne à renverser. Si âpres que fussent ses ressentimens, il l'admira toujours; dans le fond de son cœur, comme le dit l'éditeur de sa correspondance, il était fier qu'un Corse eût fait de si grandes choses. Le comte de Rochechouart a raconté dans ses *Mémoires* qu'il se trouvait à Vandœuvre avec quelques amis quand Pozzo vint leur annoncer la signature de la paix de Châtillon, puis tout à coup se levant et frappant la table du poing, s'écria avec son animation italienne : « Non, messieurs, tout n'est pas fini, le Corse n'a pas signé (1). » Il lui répugnait d'admettre que le grand homme né à Ajaccio eût dit son dernier mot. Vers la fin de sa vie, il le définira « un être immense et incompréhensible, un phénomène qui ne se reproduira plus et qui est à lui seul un univers moral et politique. » Et il dira encore à propos d'un pamphlet contre l'empereur qu'on lui envoie dans la pensée de lui être agréable : « Napoléon n'est pas encore décrit; il est destiné à rester dans une sublime et gigantesque obscurité. Jusqu'à présent ses panégyristes se sont montrés inférieurs à leur sujet, ses détracteurs sont encore descendus plus bas. La plus grande louange de cet homme extraordinaire, c'est que tout le monde veut en parler, et que tous ceux qui en parlent n'importe comment croient s'agrandir. »

Si Pozzo avait l'âme assez haute pour admirer Napoléon en le haïssant, il avait une intelligence trop libre et trop large pour ne pas comprendre son siècle et les conditions nouvelles du gouvernement des peuples. Il pensait « que la tranquillité, le salut de la France et des Bourbons restaurés, loin d'être l'ouvrage du triomphe d'un parti sur les autres, ne pouvait résulter que de la réconciliation de tous, que la légitimité ne devait pas détruire, mais légitimer par son acquiescement les intérêts même illégitimes créés par la révolution et qui étaient devenus indestructibles, » que la dynastie régnante devait se hâter de régulariser sa situation et qu'un gouvernement n'est régulier que lorsque les lois protègent tous les citoyens et ne s'arment contre personne. On le verra dans sa *Correspondance* représenter au duc d'Angoulême que, dans un pays où une génération tout entière a sucé une doctrine avec le lait, au lieu de scruter malignement la conduite des individus et d'incriminer leurs intentions et leurs actes, il fallait tout rejeter sur la force des événemens « et offrir à chacun une excuse propre à calmer sa conscience; » qu'il y allait de la vie de prendre les Français tels qu'ils étaient et de s'abstenir de toute réforme imprudente, de toute réaction téméraire; que les meilleures mesures, lorsqu'elles se trou-

(1) *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, par le général comte de Rochechouart, mémoires inédits publiés par son fils. Paris, 1889; librairie Plon.

vent en opposition avec l'esprit du temps et des hommes, mènent à la ruine et aux abîmes, que les passions doivent être gouvernées par la politique, que vouloir en l'an de grâce 1817 faire du clergé un pouvoir dans l'État était la plus chimérique et la plus dangereuse des entreprises, qu'un zèle excessif pour la religion perd les gouvernemens et l'Église avec eux. Le duc d'Angoulême écouta avec attention ce discours et parut l'approuver; mais alors même qu'il approuve, un duc d'Angoulême ne comprend pas.

Cet ambassadeur d'un autocrate avait démêlé à merveille les règles et les nécessités d'un gouvernement constitutionnel. Autant qu'il était en lui, il cherchait à convaincre les Bourbons qu'ils avaient un grand intérêt à assurer aux chambres une part considérable d'influence dans la confection des lois. Il s'efforçait aussi de leur persuader que la meilleure garantie pour un souverain est un ministère responsable, homogène et solidaire, dont il respecte l'indépendance, et qu'on ne fait rien de bon sans l'unité dans le conseil. Au surplus, il pensait « qu'avec les formes représentatives, l'art de gouverner n'est qu'une transaction continuelle entre les extrêmes pour se fixer à des termes moyens. » Il s'était plaint, dès l'année 1814, que l'éducation politique de la France était peu avancée, que la Convention et Napoléon avaient donné à son âme de mauvais plis, qu'accoutumée aux gouvernemens violens, elle était mal préparée à adopter les mœurs d'un gouvernement mixte, machine délicate à laquelle, sous peine de la fausser, il ne faut toucher que d'une main légère et discrète. « Il faudra du temps, écrivait-il, avant que les Français saisissent l'esprit de leurs institutions actuelles; il y a beaucoup de noms sans valeur réelle et beaucoup de choses qui ne sont pas encore exactement nommées. » C'est un défaut et un malheur national; nous avons toujours attaché trop d'importance aux mots, et Dieu sait pourtant si la destinée nous refuse les leçons de choses. « Le perfectionnement des lois organiques, écrivait-il encore, ne doit se faire que très lentement. Il est malheureux qu'il existe en France un nombre trop considérable de gens médiocres qui voudraient dicter un code entier tous les jours et qui voient la patrie en danger du moment où ils ne peuvent pas convertir en lois du pays leurs conceptions particulières et leurs projets de réforme. Cette secte agite l'esprit public, l'empêche de s'habituer à la patience et d'acquérir la force d'attendre, qui est la plus grande vertu et la plus essentielle des peuples libres. » Aujourd'hui encore, ne nous reconnaissons-nous pas dans ce portrait? Sommes-nous de tout point mieux partagés ou plus sages que nos pères? N'avons-nous pas comme eux nos intrépides codificateurs, aussi étourdis que médiocres, nos sectes et nos agités, qui nous empêchent d'acquérir la force d'attendre?

Pendant les premières années de la seconde restauration, dans ce temps de confusion où choses et hommes avaient tant de peine à re-

prendre leur assiette, sous le premier ministère du grand patriote qui s'appelait le duc de Richelieu, et auquel Pozzo ne marchandait ni son appui ni ses conseils, l'ambassadeur de Russie passa par des alternatives de découragement et d'espérance. Tantôt il constate avec joie que la France semble sortir de son chaos, que ses ressources financières sont étonnantes, que les provinces sont tranquilles, les désordres rares, que le crédit s'améliore rapidement, que les impôts rentrent avec une surprenante facilité. Mais souvent aussi les orages qui éclatent à l'improviste dans la chambre introuvable lui font appréhender quelque catastrophe. Il juge sévèrement dans sa correspondance le parti des ultra, qu'il traite « de parti sans talens, sans connaissances, et, ce qui est encore plus alarmant, sans aucune idée du mal qu'ils font. » Il disait que la doctrine de ces royalistes à outrance consistait dans un mélange bizarre d'opinions religieuses et d'intérêts particuliers, mais que leur principale préoccupation était de récupérer leurs biens confisqués et d'exclure du cabinet, comme de toutes les fonctions publiques, quiconque ne partageait pas leurs sentimens, de n'y admettre que *les purs*, et, bon gré mal gré, de convertir toute la France au *purisme*. Il accusait ces révolutionnaires à rebours de se séparer de la nation qu'ils prétendaient gouverner; il craignait que, pour en finir avec la révolution, ils n'en commençassent une autre.

Au milieu « de ce tourbillon d'inepties et de malignités, » il déplorait la faiblesse du roi, dont les intentions étaient excellentes et les principes irréprochables, mais qui, tracassé par la goutte, cherchant à éviter les ennuis et les querelles domestiques, se laissait compromettre par sa famille, à laquelle il ne faisait pas sentir assez son autorité. En vain le bon sens de Louis XVIII lui découvrait les dangers qu'on lui faisait courir; en vain disait-il « que, si ces messieurs les royalistes avaient pleine liberté, on finirait par l'épurer lui-même. » Bien qu'il donnât raison à ses ministres contre les énergumènes qui travaillaient à les détruire, il ne savait pas les soutenir et les défendre, et il avait de fatales condescendances pour les conspirateurs.

L'homme le plus dangereux du royaume, aux yeux de Pozzo, était le comte d'Artois, « qui, entouré de brouillons médiocres, incapable de discerner lui-même les mauvaises affaires dans lesquelles on l'entraînait sans cesse, cédait juste autant qu'il fallait pour couvrir les intrigues d'autrui sans avoir lui-même assez de suite et d'application pour les diriger. » Par ordre de son gouvernement, Pozzo le rendit plus d'une fois attentif au mal que faisaient à la France ses relations trop étroites avec les ultra, le haut patronage qu'il leur accordait. « Ce prince est encore plus subjugué par sa faiblesse que par ses préjugés... Durant la discussion, la vérité le frappe, il convient des principes, sans vouloir avouer qu'il est un obstacle à leur mise en pratique; mais lorsqu'on lui demande de l'action, il proteste qu'il n'a pas de volonté et qu'il est

constamment soumis aux ordres du roi. » Le sagace Pozzo avait reconnu de bonne heure dans le futur Charles X le mauvais génie de la restauration; il avait lu sur ce front fuyant l'arrêt d'une implacable destinée, et il avait fait partager sa conviction au comte de Nesselrode, qui lui écrivait le 7 février 1816 : « Vraiment cette France est inépuisable en élémens de bonheur. Il ne lui faudrait qu'un autre Monsieur, faites-lui donc comprendre une bonne fois que les puissances ne sont pas là pour soutenir ses sottises et pour le faire monter un jour sur le trône avec un système de réaction aussi insensé. »

Pozzo se plaignait par instans que son métier de conseiller s'évertuant à parler à des sourds « le fatiguait à mort, » que ses forces s'épuisaient, qu'il se sentait talonné par la vieillesse. Mais il était de ces hommes éternellement jeunes, pour qui le repos est la pire des fatigues. « Je suis à me tourner de tous côtés comme un chien piqué par les mouches. Il faut faire ma cour à Wellington, moi qui suis le moins courtisan des hommes, représenter au roi qu'il a besoin de fermeté, dire à son ministère qu'il ne convient pas de se décourager et de s'irriter, à Monsieur qu'il se perd avec les siens s'il ne change pas de système, aux Jacobins qu'ils sont des coquins, et aux voltigeurs qu'ils sont des fous... Malgré ce carillon, je suis décidé à faire entendre raison, et je ne désespère pas du succès. Vous savez que je ne donne jamais pour perdues les causes que j'aime, et je me garderai de commencer par celle qui les comprend toutes. » Il écrivait un mois plus tard : « Si un pavillon des Tuileries laissait l'autre exercer son autorité, tout serait dans l'ordre à un point qui surpasserait mes espérances; je ne veux pas me décourager parce que ce sentiment m'humilie. On était flatté jadis de se casser la tête contre une colonne de bronze; aujourd'hui, c'est contre des matelas; pas l'honneur d'une blessure! » Sa joie fut vive quand il apprit qu'après de longues hésitations, Louis XVIII s'était enfin résolu à dissoudre la chambre introuvable; de ce jour il reprit confiance dans l'avenir de la légitimité. Mais s'il considérait l'espérance comme la plus précieuse des vertus théologales, il n'avait garde de s'imaginer qu'il suffisait de dissoudre une chambre pour guérir de tous ses maux un pays où la raison publique était tenue en échec par les fureurs de l'esprit de parti, une nation qui, approuvant les modérés, se laissait faire la loi par les intempérans.

Quoiqu'il ait souvent plaidé leur cause, Pozzo n'avait personnellement que peu de goût pour les Bourbons. Il eut, pendant les Cent-Jours, l'occasion de les défendre contre les inconstances et les rancunes de l'empereur Alexandre, que son caractère passionné et son imagination mobile engageaient quelquefois dans des voies étranges. Alexandre aurait voulu, comme le prouve un mémoire envoyé par le cabinet russe le 3 mai 1815, que Louis XVIII abdiquât temporairement et reconnût à la France

le droit de disposer librement d'elle-même. « Le roi, lit-on dans le mémoire, en déliant les deux chambres du serment qu'elles ont prêté à la charte constitutionnelle de l'année 1814, en invitant les corps électoraux à envoyer leurs représentans à une assemblée législative à mesure que les départemens se verraient soustraits au pouvoir arbitraire de Bonaparte, arriverait en France au milieu de ses alliés, non pour être replacé sur le trône par la force des armes, mais pour y être élevé par les suffrages de la nation, comme il le fut naguère par ses vœux. » C'était le mettre au hasard de perdre sa couronne ou le condamner, dans le cas le plus heureux, à ne la tenir que du bon plaisir d'une assemblée. Avant de communiquer le mémoire au roi, Pozzo s'en entretint à plusieurs reprises avec Wellington, qui désapprouva formellement ce projet. Le duc déclara, en substance, qu'un roi de France, se démettant de son titre pour l'obtenir de nouveau d'une convention nationale, donnerait au monde un dangereux exemple, qu'en reconnaissant la volonté populaire comme une condition de légitimité et comme l'origine de toute autorité publique, il traiterait d'illégitimes tous les gouvernemens de l'Europe. Heureux de le trouver d'accord avec lui, Pozzo s'empressa d'exposer leurs communes objections au cabinet russe, et le projet de plébiscite fut enterré. Le comte de Nesselrode lui reprocha à ce sujet d'être *trop crûment bourbonique*. Il répondit qu'il considérait les Bourbons, ainsi que tous les autres souverains, non comme une famille, mais comme une institution. « Je suis persuadé, disait-il, que l'Europe a besoin d'eux pour être en paix, et la France pour être libre. »

Il a soutenu les Bourbons sans les aimer beaucoup; en revanche, il a pu dire très sincèrement « qu'il travaillait de cœur et d'âme à sauver les Français. » Cet expatrié avait deux patries. L'une était l'île où il était né, et dont les montagnes et les rivages lui étaient restés dans les yeux. Sa destinée le condamna à ne la revoir jamais; mais il ne pouvait l'oublier, et on assure que jamais il n'en parla sans prendre feu. Quant à la Russie, sa grande patrie d'adoption, il lui consacra, comme il le disait lui-même, « toutes ses facultés avec une fidélité qui était une religion. » Mais, vingt années durant, il fut l'ami chaud, l'avocat passionné de la France, et peut-être l'aimait-il encore plus qu'il n'osait l'avouer. Il avait beau déclarer « que cette France guillotinée se trouvait dépourvue des grands instrumens de gouvernement, qu'on n'y voyait que des gens occupés de vendre leur obéissance, que ses modernes Solons ne lui parlaient que de ses droits, ne lui soufflaient mot de ses devoirs. » Sa grâce était la plus forte, elle lui avait pris le cœur. Au surplus, ses devoirs se conciliaient sans peine avec ses sympathies. En travaillant à notre relèvement, il pensait servir l'intérêt russe. Il avait prévu que la Sainte-Alliance ne serait pas éternelle, et il

caressa jusqu'à la fin le rêve d'une alliance franco-russe, qui lui semblait la plus sûre garantie de la paix de l'Europe.

L'empereur Alexandre l'accusait quelquefois de trop s'abandonner à son penchant. On l'engageait à ne pas outrepasser ses instructions, à tempérer son zèle. Capo d'Istria lui écrivait: « Je vous ai vu frémir à l'aspect glacial de Humboldt lorsqu'il disséquait la France ou lorsqu'il se proposait de la traiter comme le docteur Sangrado, *usque ad extinctionem*. Je crains vos mouvemens d'impatience. » Il répondait que la politique seule inspirait sa conduite, dirigeait toutes ses actions. Quoiqu'il s'en défendît, il y avait un mystère du cœur dans cette affaire. Ce Corse s'était refusé jadis à devenir Français, et quand Louis XVIII voulut faire de lui son ministre de l'intérieur, il refusa encore. La France était une maîtresse qu'il ne voulait ni quitter ni épouser; peut-être craignait-il d'être moins amoureux le lendemain de la cérémonie. La plus cruelle disgrâce dont le frappa son gouvernement fut de le déplacer en 1835, de l'arracher à ses plus chères habitudes en le nommant ambassadeur à Londres. Il s'éloigna la mort dans l'âme, comme s'il eût repris le chemin de l'exil. Paris était le seul lieu du monde où il jouît pleinement de lui-même et de la vie, et c'est à Paris qu'il a passé ses derniers jours.

Nous savions depuis longtemps qu'en 1815 l'empereur Alexandre avait été notre seul ami et quels précieux services nous rendit son ambassadeur. On en mesurera encore mieux l'étendue en lisant la correspondance de Pozzo; on y voit clairement à quels périls nous avons échappé, quels desseins on avait sur nous, à quel prix nos ennemis voulaient vendre sa couronne à Louis XVIII. C'était d'abord l'Autriche qui, disait Pozzo, entendait nous détruire par les moyens qui lui sont propres. « Elle désorganise par cette force d'inertie qu'elle sait employer mieux que toute autre parce que c'est le seul genre de mouvement inhérent à sa nature depuis plusieurs siècles. Son projet est de se bien établir en France et de supprimer les obstacles qui s'opposent à ses progrès futurs. Placée ainsi en amphithéâtre avec tous les démons de la discorde à ses côtés, elle veut montrer aux Français le roi de Rome dans le lointain, et du haut des tours de Strasbourg les exciter à se battre comme des gladiateurs dans une arène. » C'était ensuite la flegmatique Angleterre qui, affectant la neutralité, complotait froidement notre perte. Canning devait, à quelque temps de là, révéler les vrais sentimens de sa nation lorsque, se rencontrant avec Mme de Staël dans un des appartemens des Tuileries, il s'écria, au cours d'une orageuse discussion, que le royaume était conquis, qu'on voulait non-seulement l'occuper, mais ne pas le quitter avant de l'avoir mis dans l'impossibilité de remuer pendant cent ans.

Mais c'était surtout au quartier-général prussien que nous avions affaire. Dans l'ivresse de la victoire, il avait juré de démembrer la

France et de s'emparer de l'Allemagne. Il disposait de tout, se substituait au cabinet, n'écoutait plus son roi ; il consentait à peine à le tolérer. Il y eut en Prusse, dans tous les temps, un parti militaire enclin à s'immiscer dans le gouvernement, dans l'administration, dans la politique étrangère. En 1815, ce parti ou cette faction avait fait alliance avec les sociétés secrètes dont on s'était servi pour soulever l'Allemagne contre Napoléon. On projetait d'accomplir d'accord avec elles des réformes violentes, de convoquer à Berlin une assemblée chargée de libeller une constitution, et on mêlait l'esprit de secte aux convoitises, des rêves de tribuns à des chimères de soudards. « Une seule bataille a terminé la guerre, écrivait Pozzo. De Waterloo à Paris, les armées ont marché presque sans coup férir. Le succès, qui aurait dû inspirer les conseils de la sagesse et de la bonne foi, les a plus ou moins bannis de partout... La Prusse s'est mise à la tête d'une nouvelle révolution. Une conspiration militaire vient de s'emparer de l'autorité ; le principe qui guide ces gens est le mélange de tout ce qui est opposé au bien dans tous les systèmes. Maximes démocratiques jointes à l'avidité du pouvoir ; constitution délibérée dans un conseil de guerre ; politique extérieure soumise aux caprices et aux exigences de l'armée ; patriotisme allemand et projet évident de conquérir ceux mêmes qu'on a l'air d'exciter à la liberté ; jargon religieux avec toute l'acrimonie de l'esprit de secte et les mystères d'une société secrète ; telles sont les idées de ceux qui, ayant plus d'activité que d'espace à parcourir chez eux, voudraient se jeter chez les autres et introduire dans les armées le jacobinisme des clubs. » Et il s'étonnait que Frédéric-Guillaume III parût donner carte blanche à ces dangereux visionnaires, qui, pour devenir les maîtres, se servaient indifféremment de tout, du mysticisme et de la cravache, de la prière et de l'épée, de la plume de Machiavel et du sabre de Mahomet.

Si le flegme britannique, l'astuce du cabinet autrichien et les fureurs prussiennes avaient disposé librement de nos destinées, nous aurions perdu dès ce temps l'Alsace et une partie de la Lorraine, et avec l'Alsace on nous eût pris la Flandre, une partie de la Haute-Champagne, de la Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey. Désormais, nos frontières et toutes les routes qui mènent à Paris eussent été ouvertes à l'invasion. Les forteresses qui nous restaient devaient être ou désarmées ou occupées par les alliés durant sept ans. Pas d'autre garantie que la bonne foi ou le bon plaisir, et pendant qu'on détruisait à dessein les ressources de la France, qu'on tarissait son revenu, on exigeait d'elle une contribution de guerre qui, en y ajoutant l'entretien des troupes durant l'occupation, montait à près d'un milliard et demi.

Pozzo regardait ce projet de traité « comme un chef-d'œuvre de destruction. » — « Au lieu d'y voir de la fureur, disait-il, je n'y aperçois que du calcul qui va à ses fins d'une manière infaillible... Si la France

consent à un pareil arrangement, elle est effacée de la carte politique de l'Europe. A la vérité, le traité est rédigé dans ce but. On impose des conditions impossibles à exécuter, et on attend les prétextes de l'inexécution pour opérer de nouveaux empiétemens. Les projets des Anglais à cet égard sont fixés; ils n'y renonceront qu'autant qu'ils verront plus de danger à jeter la France dans le désespoir et eux-mêmes dans une guerre dont ils ne sauraient prévoir la fin, qu'à suivre un système de modération et d'équité. Lord Castlereagh ne s'arrêtera jamais qu'au point où il trouvera une résistance qui le compromette. Le roi ne peut accepter ce qu'on lui propose sans donner l'exemple d'un grand suicide politique. » Poussé par une inspiration du cœur, Pozzo eut l'idée aussi hardie qu'ingénieuse de faire écrire par Louis XVIII à l'empereur de Russie une lettre solennelle qui serait communiquée aux autres alliés. Cette lettre fut concertée entre les deux souverains et rédigée par l'ambassadeur lui-même. On en conserve l'original aux archives de Saint-Pétersbourg, et l'éditeur de la correspondance en a copié le texte sur un brouillon de la main de son arrière-grand-oncle.

Elle était ainsi conçue : « Monsieur mon frère, c'est dans l'amertume de mon cœur que j'ai recours à Votre Majesté impériale pour lui exprimer avec abandon le sentiment pénible que m'a fait éprouver la lecture des propositions faites à mon ministère de la part des quatre cabinets réunis. Ce qui surtout me navre profondément et me porte à désespérer de la malheureuse France, c'est l'idée accablante que Votre Majesté, en qui je fondais mon espoir, semble avoir autorisé la communication qui m'a été adressée officiellement... Un sentiment de justice, fortifié de toute l'étendue de ma reconnaissance, m'avait, à la vérité, convaincu de l'obligation de supporter de grands sacrifices. Mais aurais-je jamais pu présumer qu'au lieu de conditions déjà assez onéreuses, il m'en serait proposé d'autres qui allient la ruine au déshonneur?.. Non, sire, je ne saurais encore me persuader que votre opinion soit irrévocable. S'il en était autrement, si j'avais le malheur de m'abuser, si la France n'avait plus à espérer la révocation de l'arrêt qui a pour but de la dégrader, alors, je n'hésite plus à vous l'avouer, sire, je refuserais d'être l'instrument de la perte de mon peuple, et je descendrais du trône plutôt que de condescendre à ternir son antique splendeur par un abaissement sans exemple. » Cette lettre porta coup, et l'effet s'en fit bientôt sentir; les vautours, pris d'inquiétude, lâchèrent leur proie. Pozzo ajoute, au bas de son brouillon : « C'est après que cette note fut communiquée aux alliés et soutenue par la Russie qu'on négocia sur la base de l'occupation temporaire. » Voilà, sans doute, un curieux document. S'il est permis de s'étonner qu'un homme qui n'était pas Français ait si bien fait parler un roi de France, on s'étonne encore plus qu'un descendant d'Henri IV ait eu besoin de

recourir à l'assistance d'un étranger pour expliquer à ses ennemis ce qui se passait dans son âme, pour leur déclarer qu'il ne consentirait jamais à son déshonneur, pour leur faire entendre le cri de son désespoir et de sa fierté outragée.

Dans la notice qu'il a consacrée à Pozzo di Borgo, Capefigue vante surtout sa rare habileté. Pozzo eût été peu sensible à ce compliment, il faisait peu de cas des hommes qui ne sont que des habiles. « L'intérêt de Talleyrand pour les autres, écrivait-il, est proportionné au besoin qu'il en a dans le moment; ses civilités mêmes sont des placemens à usure qu'il faut payer avant la fin de la journée. Vous connaissez mon abandon ; je m'étais un peu laissé aller à compter sur ses sentimens; dès que j'ai vu qu'il n'en a pas plus que le marbre, je me suis tenu avec lui dans une mesure parfaite. » Pozzo ne se piquait pas d'être de marbre; mais s'il a souvent mêlé le sentiment à la politique, il a toujours mêlé la raison au sentiment. Quoiqu'il sût par cœur son Dante et son Virgile, il se défiait des poètes et des idéalistes, mais il détestait les maquignons. Il considérait la diplomatie comme un art noble et bienfaisant, et il voulait que l'intrigue elle-même fût mise au service des principes.

Il habitait volontiers les régions moyennes, bien différent en ceci du plus glorieux de ses compatriotes, dont il disait : « Moi comme bien d'autres, nous serons des planètes secondaires, autour du grand soleil, soit qu'il ait vivifié ou brûlé le monde. » Il l'avait connu, pratiqué; dans leur jeunesse ils avaient rêvé ensemble à l'ombre des oliviers : « Nous nous entretenions sans cesse de ce qui était et de ce qui pourrait arriver. Nos têtes s'exaltaient. Il saisissait toutes les grandes idées avec une impatience marquée, il comparait ce qui était et ce qui aurait dû être, et se montrait mécontent et mal prévenu contre le monde. » Ces deux jeunes gens se ressemblaient bien peu. L'un, qui joignait un tempérament de jacobin à l'imagination d'un Titan, aspira toujours à refaire les hommes et les choses ; l'autre avait un éloignement instinctif pour les entreprises chimériques, pour tout ce qui dépasse la nature et ses lois.

Pozzo aimait cette vieille Europe que Napoléon tenta de détruire; mais il pensait qu'on ne pouvait la faire durer sans de grands travaux d'entretien et de réparation, et il n'a jamais cru que le mieux fût l'ennemi du bien. Ce Corse au sang chaud avait du cœur, un grand sens et un naturel philosophe. Il savait s'émouvoir, se fâcher, il savait aussi se consoler, et quand les affaires n'allaient pas comme il l'aurait voulu, il s'amusait de la grande comédie humaine : « Je vois tout cela, disait-il, comme je verrais une pièce de Beaumarchais. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LE BILAN DE VOLTAIRE.

Dix-Huitième siècle, études littéraires, par M. Émile Faguet. Paris, 1890; Lecène et Oudin.

M. Émile Faguet, que nos lecteurs connaissent bien, a publié récemment, sur le dix-huitième siècle, une dizaine d'*Études littéraires*, originales, spirituelles, un peu trop spirituelles peut-être, non moins solides pourtant que spirituelles, également dignes, enfin, de leur auteur et de ses modèles, qui n'étaient point faciles à attraper : Le Sage, Marivaux, Montesquieu, Diderot, Buffon, Jean-Jacques Rousseau... J'y reviendrai prochainement pour dire tout le plaisir et tout le profit que j'en ai tiré. Mais, en attendant, puisque l'*Étude sur Voltaire* semble avoir fait, — je ne sais pourquoi, — plus de bruit que les autres, et que, si je ne partage pas de tous points l'opinion de M. Faguet sur Voltaire, je partage encore bien moins celle de ses contradicteurs, j'ai pensé qu'on m'excuserait de me mêler à la discussion. Laissant donc aujourd'hui de côté, pour en avoir peut-être bien souvent parlé (1), l'homme, dont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1878 : *Voltaire d'après de récens travaux :* dans la *Revue* du 15 mars 1880 : *Une nouvelle édition de la correspondance de Voltaire :* dans la *Revue* du 1er février 1882 : *la Direction de la librairie sous M. de Malesherbes ;* dans la *Revue* du 1er juillet 1886 : *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau ;* dans

M. Faguet n'a rien dit où je ne souscrive, et l'écrivain, qu'il a trop sévèrement traité, c'est du philosophe, ou mieux encore, c'est de l'apôtre que je voudrais dire quelques mots, et tâcher de faire voir, si nous lui devons quelque chose, de quel prix nous l'avons payé.

On nous répète, en effet, tous les jours que, si Voltaire et quelques autres n'avaient pas écrit, « notre métier serait moins facile, notre vie moins douce, notre provision d'idées plus pauvre ou moins libre, et notre plume, quand nous en avons une, moins légère. » Et, en un certain sens, comme il est vrai que nous descendons tous de tous ceux qui nous ont précédés, il est également vrai que nous leur devons à tous quelque chose de ce que nous sommes. Seulement, dire cela, c'est ne rien dire, quand on y songe. Car il s'agit de savoir ce que nous leur devons, et, comme dans le cas de Voltaire, si les charges de l'hérédité n'en passeraient point les bénéfices. Nous sommes hommes avant que d'être journalistes ; et d'avoir rendu « le métier d'écrire plus facile, » au lieu d'en louer Voltaire, il se pourrait que l'on dût l'en blâmer. Mais pourquoi lui serions-nous obligés d'avoir rendu « notre plume plus légère, » s'il n'est que trop aisé de montrer les inconvéniens de cette légèreté? Traiter légèrement les choses sérieuses, et pour cela commencer soigneusement par s'abstenir de les comprendre; juger d'un mot plus ou moins spirituel et injuste *l'Esprit des lois* et l'*Histoire naturelle;* couper court aux discussions par une pantalonnade; répondre par *Candide* à la *Lettre sur la Providence* ou à la *Théodicée* de Leibniz; s'égayer en polis sonneries aux dépens de Pascal et parodier le christianisme, en écrivant *la Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Pologne,* je ne vois pas qu'il y ait lieu d'être si reconnaissant à Voltaire de nous en avoir enseigné la manière; ou plutôt, nous avons le droit de le lui reprocher. La plaisanterie n'est pas toujours ni partout à sa place; et j'en veux à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* de tout ce qu'il en a fourni de trop faciles, depuis cent ans, aux Gaudissart et aux Homais.

Mais Voltaire ne s'est pas contenté de leur rendre le métier plus facile; il a voulu, nous dit-on, leur rendre aussi la « vie plus douce, » et il a enrichi leur « provision d'idées. » Elle était donc, en vérité, bien pauvre? Ce que M. Émile Faguet s'est en effet efforcé de montrer, c'est que Voltaire fut l'homme de son siècle, le courtisan de l'opinion de son temps, et l'interprète enfin de ce qu'on pourrait appeler les idées communes de ses contemporains. J'ajouterais, si je ne craignais d'avoir l'air de jouer sur les mots, que sa grande originalité fut surtout d'en

la *Revue* du 1er septembre 1886 : *le Théâtre de Voltaire;* dans la *Revue* du 1er décembre 1888 : *A propos d'une reprise de Zaïre;* dans la *Revue* du 1er novembre 1889 : *la Bibliographie de Voltaire.*

avoir manqué. Je ne sache pas du moins une idée de Voltaire qui lui appartienne, qui soit sa découverte ou son invention, qu'il ne doive à ses lectures ou à la conversation; et, cela ne diminue rien de sa gloire, puisque ses *idées* nous sont parvenues sous son nom, ni de son mérite ou de sa valeur d'écrivain, puisqu'il les a revêtues, si je puis ainsi dire, de la lucidité de son expression; mais cela donne pourtant à réfléchir, et cela change étrangement la nature ou l'espèce de nos obligations envers lui. Ses idées sont celles de son siècle; autant ou plus qu'il ne les a servies, il en a profité lui-même; il en aurait eu d'autres, si son siècle en avait eu d'autres; et son œuvre, — ce que je ne pourrais dire ni de celle de Montesquieu, ni de celle de Buffon, ni de celle de Rousseau, — se serait faite certainement sans lui.

Puisqu'il y a pourtant deux ou trois de ces idées dont on ne détache pas l'invention ou la propagation de l'expression qu'il en a donnée, et qui sont celles qu'on vise quand on dit qu'il nous a fait la « vie plus douce, » il y faut regarder de plus près. Si l'invention ne lui en appartient pas, c'est assez, en effet, qu'il les ait rendues portatives, si l'on peut ainsi dire, et qu'en entrant dans la composition de l'esprit moderne, elles y aient conservé la forme qu'elles ont reçue de lui.

La première est cette idée de *Tolérance*, qui ne paraissait pas moins sacrilège à Jurieu qu'à Bossuet lui-même et, généralement, aux protestans qu'aux catholiques du siècle précédent. En 1755 encore, et Voltaire ayant déjà passé la soixantaine, on sait que les pasteurs de Genève s'indigneront de l'accusation de *socinianisme* lancée contre eux par l'auteur de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*; et le *socinianisme*, c'est autre chose encore, mais c'est essentiellement l'indifférence en matière de religion. Qu'est-ce que Voltaire a fait pour le triomphe de l'idée de *Tolérance?* A peine autant que Bayle, qui l'avait précédé de plus d'un demi-siècle; et beaucoup moins que l'adoucissement général des mœurs autour de lui. Si le *Traité de la Tolérance*, que Voltaire écrivit en faveur des Calas, est de 1763, le *Dictionnaire* de Bayle est de 1697, et son *Commentaire philosophique sur le Compelle Intrare* est de 1687, c'est-à-dire d'un temps où Voltaire n'était pas encore né. Or, puisque je crains bien de n'en avoir encore persuadé personne, — tant il est difficile en critique de prévaloir contre les légendes, — je le répéterai donc: le maître des esprits au XVIIIe siècle, celui de Bolingbroke, de Voltaire et Lessing, ç'a été Bayle; et la philosophie de Voltaire, notamment, — pour autant que Voltaire ait une philosophie, — on la retrouve dans Bayle tout entière. Dans la mesure où l'on peut assigner une origine certaine aux idées qui, comme celle de la *Tolérance*, ne sont pas tant des idées que des noms que l'on donne, pour abréger le discours, à une conspiration générale des esprits, soyons donc reconnaissans à Bayle de ce qu'il a fait pour la répandre; remercions-en Locke en-

suite, dont la *Lettre sur la Tolérance* est de 1689; Montesquieu, dont les *Lettres persanes* ont paru treize ans avant les *Lettres philosophiques*, et parlons alors, mais alors seulement, de Voltaire.

Faut-il préciser son rôle encore davantage? Aussi longtemps que l'on a pendu nos protestans « pour cause de religion, » et de quelque persécution obscure qu'ils aient été les victimes ou plutôt les martyrs, Voltaire ne s'en est pas ému. « Qu'on pende le prédicant Rochette, ou qu'on lui donne une abbaye, — écrivait-il à Richelieu, le 27 novembre 1761, — cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs, mais j'estime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grâce. » Telle était sa façon d'entendre alors la tolérance. Mais, quand la malheureuse affaire des Calas eut une fois éclaté, quand le retentissement s'en fut étendu à l'Europe entière, et quand Voltaire eut vu quelle incomparable occasion c'était de ramener à lui l'opinion et la popularité qui s'en détachaient, il prit la plume, — sa « plume légère, » — et il intervint dans un débat qu'il n'avait pas ouvert. Le calcul était bon, et le succès passa son espérance. Les magistrats de Genève virent en lui le défenseur de la cause protestante; on oublia l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, dont le succès grandissant importunait ses oreilles; et il reprit ou il reconquit sur l'opinion publique l'ascendant et la souveraineté dont les encyclopédistes, depuis dix ou douze ans, l'avaient dépossédé.

Je pourrais m'en tenir à cette explication de sa conduite, mais j'en veux chercher une plus favorable et une plus honorable pour lui. On la trouvera, si je ne me trompe, dans une autre idée, toute voisine de celle de la *Tolérance*, et qui me semble avoir été le mobile de ses meilleures actions, la généreuse inspiration de son théâtre comme de ses *Histoires*, et non pas sans doute la justification, mais l'excuse en quelque mesure, de son fanatisme à rebours. C'est l'idée d'*Humanité*. Les mœurs étaient dures encore au XVIIe siècle; et pour les y montrer, jusqu'à la cour du grand roi, non-seulement passionnées, mais tragiques, mais cruelles, mais féroces, on n'aurait pas besoin de creuser très profondément. La vie humaine était de peu de prix; et pour atteindre un grand objet, — tel que paraissait être l'agrandissement du territoire national ou la réalisation de l'unité religieuse, — on ne regardait pas au nombre d'existences qu'il fallait sacrifier. On ne regardait pas non plus en justice, pour obtenir, même d'un innocent, l'aveu du crime qu'il n'avait pas commis, à lui faire subir les plus hideuses tortures. Nature délicate, impressionnable et nerveuse, quand Voltaire se représentait le supplice de Jean Calas ou celui du chevalier de La Barre, il en frissonnait ou il en tressaillait d'horreur dans ses fibres les plus secrètes. Mais, quand il parcourait l'histoire et qu'il en voyait, avec les yeux de l'esprit, le sang souiller toutes les pages, une indignation

toute physique, si je puis ainsi dire, s'élevait dans son cœur, montait à ses lèvres, et se répandait en injures contre les rois et contre les prêtres. Ce qu'il y a de puéril et ce qu'il y a d'étroit, ce qu'il y a de superficiel dans cette conception de l'histoire, j'en dirai deux mots tout à l'heure. Pour le moment, je n'en veux retenir que ce qu'elle a de généreux, sinon dans son principe, au moins dans quelques-unes de ses conséquences. Et plus j'y ai songé, plus il m'a paru que, si l'honneur, si la gloire, si la part originale de Voltaire dans l'œuvre du XVIIIe siècle étaient vraiment quelque part, elles sont là.

Pourquoi, comme on l'a dit, son pathétique au théâtre, s'il manque toujours de noblesse, est-il plus « déchirant » que celui de Racine et que celui de Corneille? Que veut-il dire quand il se vante « qu'on trouvera dans tous ses écrits cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant? » A quelle intention écrit-il son *Essai sur les mœurs* ou son *Traité sur la tolérance?* Il ne faut pas marchander à le reconnaître; et, selon le mot du don Juan de Molière, c'est « pour l'amour de l'humanité. » Si l'on ne peut pas dire que Voltaire ait aimé les hommes, il a aimé l'humanité. Son irréligion même, qu'il tient sans doute en partie de sa naissance et de son éducation première, c'est la fausse idée qu'il se fait du rôle de la religion dans l'humanité qui l'a développée, nourrie, exaspérée en lui. Là, dans les replis de cette idée, est le nœud de son caractère, l'unité de son œuvre, et l'identité de son être par-dessous la diversité de ses métamorphoses. Là aussi est le seul service dont je lui serais reconnaissant, si d'ailleurs, comme on le va voir, il ne nous l'avait fait assez chèrement payer.

Mais, auparavant, à cette même idée d'*Humanité*, il en faut rattacher une autre : c'est celle de la grandeur, et, — s'il ne s'agissait pas ici de Voltaire, — je dirais, c'est celle de la sainteté de l'*Institution sociale*. Pour supporter leurs maux, ce que les hommes ont encore inventé de mieux aux yeux de Voltaire, c'est de les mettre en commun, et la société seule est capable de nous consoler de la misère de notre condition. C'est l'idée qu'il soutenait déjà, en 1728, dans ses *Remarques sur les pensées de Pascal*, et c'est celle qu'il défend encore, après quarante ans passés, en 1768, dans son *A B C*. Lisez aussi *le Mondain* et les premiers chapitres de *l'Essai sur les mœurs*. Conservateur en tout, sauf en religion, — c'est le mot de Vinet, — et même réactionnaire, pour parler la langue d'aujourd'hui, rien n'a paru plus scandaleux à Voltaire que la prétention d'un Rousseau voulant refondre l'humanité. De tous nos instincts, il n'y en a pas à ses yeux qui nous soit plus *naturel* que l'instinct de sociabilité. Nous sommes faits pour vivre en société, comme les oiseaux « pour faire des nids, » comme les abeilles « pour faire du miel ; » nous y avons toujours vécu, nous y vivrons toujours ; et si la vie a un sens, si la morale a une règle, si l'action a un

but, c'est de travailler au maintien, au développement et au perfectionnement de l'institution sociale.

Je suis bien obligé de dire, cependant, que si nous devons savoir gré à Voltaire d'avoir défendu contre les encyclopédistes et contre Rousseau la grandeur de l'institution sociale, ce n'est pas lui qui s'est avisé le premier, au XVIIIe siècle, d'en faire la règle de la morale et l'objet de la vie : c'est Montesquieu. Sans doute, ayant vécu lui-même dans le temps de notre histoire où peut-être il a été le plus doux et le plus facile, sinon le plus glorieux, de vivre, Voltaire a senti vivement le prix de la civilisation; et l'on peut dire qu'en plusieurs endroits de son œuvre il l'a presque éloquemment exprimé. Mais enfin, l'idée ne lui appartient pas; et on doit ajouter que, bien loin d'en voir, comme Montesquieu, toutes les conséquences, il n'en a saisi que les applications les plus superficielles. N'en peut-on pas conclure avec sécurité que sans lui, sans son œuvre, sans *le Mondain* et sans *la Princesse de Babylone*, ce que cette idée contient en elle d'utile ou de fécond, Montesquieu, lui tout seul, n'était pas incapable d'en faire la fortune? Voltaire, pour sa part, l'a plutôt obscurcie de tous les préjugés qu'il y a constamment mêlés, et parmi lesquels il y en a quelques-uns dont la prodigieuse étroitesse nous empêchera toujours d'être voltairiens.

Il est temps, en effet, d'y venir; et si l'on accorde à Voltaire d'avoir été parmi nous le propagateur de ces idées, il importe maintenant de voir quelles autres idées, sous leur couvert, il a répandues dans le monde.

Et d'abord sa conception de l'*Institution sociale* est éminemment ou insolemment aristocratique. « Ce monde-ci, il faut que j'en convienne, est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé qu'on appelle *la bonne compagnie*. Ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits; c'est pour lui plaire que les plus grands hommes ont travaillé; c'est lui qui donne la réputation. » Nous entendons de reste ce que cela veut dire. On est l'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre;* on est gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; on est l'ami de Mme de Pompadour et de M. de Richelieu; on a été chambellan du vainqueur de Rosbach; on a ramassé quatre ou cinq millions à tripoter dans les vivres ou dans les fournitures militaires; on s'est fait « roi chez soi, » dans son château de Ferney : qu'importe la « canaille, » et n'est-elle pas trop heureuse, trop honorée surtout de travailler à l'entretien et à la parure du « petit troupeau » dont on est? Homme de lettres jusqu'au bout des ongles, l'institution sociale n'a d'autre objet pour Voltaire que d'aider les honnêtes gens à « cultiver les arts; » et si seulement nous consentons à travailler pour lui, il se charge de jouir, de vivre, et de

penser pour nous. On n'a jamais plus lestement ni plus crûment condamné, pour le plaisir de « quelques oisifs, » les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes au pénible labeur du « gros œuvre » de l'humanité.

Théoriquement, et à la condition de ne pas s'expliquer, on peut donc bien être reconnaissant à Voltaire d'avoir défendu l'*Institution sociale :* il est permis de l'être moins, si sa conception de la société ne fut pas, comme on vient de le voir, moins égoïste qu'aristocratique. Mais si, de plus, le fondement en est ruineux, je ne vois pas alors de quoi nous nous sentirions obligés. Or, qu'il soit possible d'établir la société sur le fondement de l'utilité générale, conçue par chacun de nous comme étant la sienne propre, c'est une question litigieuse et que je n'oserais pas décider. Mais de vouloir la fonder, comme Voltaire, sur l'utilité générale, considérée comme adéquate aux divertissemens de « la bonne compagnie, » c'est se moquer du monde, à moins que ce ne soit bien profondément mépriser ses semblables. Je crois que Voltaire les méprisait et s'en moquait à la fois. Exigera-t on que je l'en remercie? Ou plutôt, s'il a fait un peu de bien, sans le vouloir, ne sentira-t-on pas combien il a fait plus de mal en persuadant depuis tantôt cent ans, à toute sa « descendance, » qu'un peu d'esprit, et quelques plaisanteries indécentes ou impies acquittaient l'homme envers l'homme et envers la société ?

De même encore, dans son *Amour de l'humanité,* j'aurais voulu, pour lui, qu'il se mêlât moins de souci de lui-même et un peu plus de charité. Ce n'est pas, comme on l'a vu, que j'en conteste ni la sincérité, ni l'ardeur, ni les heureux effets. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes, le nom de Voltaire sera certainement attaché au souvenir de l'abolition de la torture, comme celui de Montesquieu le sera sans doute au souvenir de l'abolition de l'esclavage. Je regrette seulement que leur indignation à tous deux, toujours froidement ironique et toujours maîtresse d'elle-même, procède ou paraisse procéder, si je puis ainsi dire, de leur tête plutôt que de leur cœur. Il ne faut pas craindre les grands mots dans les grands sujets, ni les grands mouvemens dans les grandes causes; et, pour n'être pas une rhétorique, ce n'en est pas moins une espèce d'affectation que de plaisanter si librement sur la torture ou sur l'esclavage. Comme la plupart des Français de son temps, Voltaire avait le cœur sec; sa sensibilité, très vive, mais surtout très mobile, était à fleur de peau; les misères de l'humanité ne l'ont guère ému qu'intellectuellement, si l'on peut ainsi dire; elles ne l'ont pas touché dans son fond; s'il a eu l'horreur de la souffrance, il n'en a pas eu la pitié, bien moins encore ce qu'on en appelle aujourd'hui la religion, — et c'est pourquoi nous avons le droit de lui mesurer notre reconnaissance.

Une autre raison nous y oblige encore. C'est la façon dont il a

cru servir une grande cause par le moyen du mensonge. Il y a plus qu'une erreur, en effet, dans sa conception de l'histoire; et quand il impute au « fanatisme » des maux qui tiennent à la condition même de l'humanité, Voltaire ment et il sait qu'il ment. Il sait parfaitement que ce n'étaient point des protestans qui combattaient contre des catholiques à Salamine et à Platée; il sait que ce n'étaient point des ariens qui combattaient contre des orthodoxes dans les plaines de Cannes ou de Zama; il sait parfaitement que ce n'était point du dogme de la transsubstantiation qu'il s'agissait dans les champs de Philippes ou sur les eaux d'Actium. De même encore il sait que la religion n'est point l'œuvre de « la fourberie des prêtres, » à moins que, comme l'on dit, prêtant ses qualités aux autres, il n'ait vu dans le christianisme qu'une politique analogue à celle des encyclopédistes. Et il sait enfin, puisqu'il ne veut pas lui-même abandonner son « dieu rémunérateur et vengeur, » que cette religion qu'il outrage, après avoir changé la face du monde, a été depuis dix-huit cents ans la consolation, le refuge, et l'espérance de tous ceux qui ont souffert. Étrange façon de servir la cause de la justice et de la vérité, que de commencer par fausser ainsi l'histoire, ce qui donne étrangement à douter de la bonté de la cause! Mais s'il peut y avoir d'agréables mensonges, il n'y en a jamais d'utiles; et nous nous demandons en lisant l'*Essai sur les mœurs,* si les services que le livre a rendus ne sont pas compensés et au-delà par les maux qu'il a faits.

Et ne pourrais-je pas ajouter qu'en exagérant le prix de la vie humaine, je veux dire en plaçant dans cette vie même le but et la fin de la vie, Voltaire a renouvelé parmi nous cette crainte de la mort qui est le principe de toutes les faiblesses et de toutes les lâchetés? Le plus sûr moyen qu'il y ait de bien vivre, c'est de n'avoir pas peur de la mort, et le seul moyen qu'on sache de n'en avoir pas peur, c'est de ne pas trop s'attacher à la vie. Mettre la vie à trop haut prix, c'est donc tarir le courage et la générosité dans leur source. Il se pourrait que ce fût aussi substituer insensiblement le calcul à la charité dans les rapports des hommes; et qu'ainsi ce grand amour de l'humanité, conçu d'une certaine manière, se terminât à déguiser sous un nom pompeux l'intérêt et l'égoïsme mêmes. On a le droit, je pense, d'hésiter à s'en féliciter. En apprenant aux hommes à respecter la vie de leurs semblables, si Voltaire leur a surtout appris à respecter la leur, on ne voit pas au moins qu'il y ait lieu de lui en savoir trop de gré. Son œuvre encore ici nous apparaît mêlée, douteuse à tout le moins. On n'ose pas conclure; et, sans doute, on ne peut pas ne pas être reconnaissant à Voltaire de nous avoir rendu la « vie plus douce, » mais s'il nous l'avait rendue en même temps moins noble, et s'il l'avait rendue surtout plus sombre aux misérables, faudrait-il encore lui en être obligé?

Ce qui achève de nous décider à poser la question en ces termes,

c'est la manière dont il a traité la *Tolérance*. Pour enlever au prince, comme on disait alors, le droit de punir l'hérétique, était-il nécessaire, était-il utile de s'en prendre à la religion même? et en s'y attaquant, ne devait-on pas en tout cas se garder d'en atteindre le principe? C'est ici le grand crime de Voltaire, ou si l'on aime mieux, c'est ici que nous touchons les bornes de son intelligence. « Je veux, disait-il, que mon procureur, que mon tailleur, que mes valets, que ma femme même croient en Dieu, et je m'imagine que j'en serai moins volé et moins c... » Voilà tout ce qu'il a vu dans la religion. Mais, inversement, il a vu dans l'impiété grossière une marque de force d'esprit. « Voilà les fondemens de la religion chrétienne, dit quelque part un personnage de ses dialogues. Vous n'y voyez qu'un tissu de plates impostures, *faites par la plus vile canaille, laquelle seule embrassa le christianisme pendant plus de cent ans.* » Je pense qu'il est bon de remettre ces textes sous les yeux des lecteurs. Non-seulement Voltaire n'a pas rendu justice au christianisme, — ce qui s'expliquerait par les entraînemens de la polémique, — mais il n'a pas senti que nous sommes enveloppés de mystère et d'obscurité; que notre intelligence se heurte, pour ainsi dire, de toutes parts à l'inconnaissable; et qu'il y a quelque chose en nous que ne sauraient satisfaire ni la joie de vivre, ni l'orgueil de savoir.

Autant qu'il pouvait être en lui, on peut donc dire qu'il a découronné d'abord, et ensuite ravalé la pensée. Il existait avant lui une manière de penser qu'on peut bien appeler « sans critique, » mais qui n'en était pas moins haute ni moins large : c'était la manière de Malebranche et de Spinosa, c'était celle aussi de Bossuet et de Pascal. Elle attachait la réflexion de l'homme à la méditation des intérêts éternels de l'humanité, je veux dire de ceux qui nous élèvent au-dessus de notre condition présente en transportant l'esprit dans une région supérieure. Voltaire est venu la ridiculiser. Exigera-t-on encore que nous lui en marquions notre reconnaissance? Tout ce que les sens ne peuvent pas atteindre, il ne s'est pas contenté de le nier, il s'en est moqué, moins légèrement, moins spirituellement qu'on ne le veut bien dire, avec une ironie dont l'impertinence n'exclut pas la lourdeur. Ces mots sont un peu vifs? Je suis donc obligé d'en justifier le choix. « Un gueux qu'on aura fait prêtre, un moine sortant des bras d'une prostituée, vient pour douze sous, revêtu d'un habit de comédien, me marmotter en une langue étrangère ce que vous appelez une messe, fendre l'air en quatre avec trois doigts, se courber, se redresser, faire autant de dieux qu'il lui plaît, les boire, les manger et les rendre ensuite à son pot de chambre. » Que trouve-t-on là de spirituel? et qui croira que ces grossièretés soient de l'homme dont le nom est devenu synonyme d'esprit? Mais quand on en parle aujourd'hui, c'est de confiance,

comme l'on dit, sans avoir pris le temps de le lire; et, à ceux qui l'ont lu, on leur demande ce que Voltaire leur a fait, pour le traiter comme ils font? Je viens d'essayer de le dire, ou plutôt de l'indiquer.

J'en avais aussi bien deux ou trois autres bonnes raisons, dont la première était de marquer deux époques très distinctes de la vie de Voltaire. Il y a un Voltaire bourgeois et presque gentilhomme, l'auteur de *Zaïre* et du *Siècle de Louis XIV*, celui de *Zadig* et de *Candide* même, si l'on veut, dont la spirituelle ironie s'enveloppe encore de politesse ou, au besoin, de courtoisie; un Voltaire « tout à l'ambre, » paré et fardé, dont les allures et la conversation sont celles des salons de Paris ou de la cour de Versailles : c'est celui que l'on lit encore, et c'est le seul qu'on connaisse aujourd'hui. Mais il y en a un autre, le Voltaire de Potsdam et de Ferney, le chambellan de Frédéric et l'amuseur de la grande Catherine, un Voltaire insolent et cynique, l'auteur du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, du *Dictionnaire philosophique* et des *Oreilles du comte de Chesterfield*, l'auteur encore des *Lettres sur la Nouvelle-Héloïse* ou des *Anecdotes sur Fréron*, le Voltaire dont la facile audace n'a d'égale que la grossièreté : c'est celui qu'on ne lit plus guère, — et on a bien raison,— le Voltaire des *Mélanges*, mais c'est celui qui a pourtant agi. On ne saurait trop le redire : jusqu'aux environs de 1750, Voltaire n'a passé parmi ses contemporains que pour « un bel esprit; » et c'est même la principale raison qui lui a fait quitter la France pour la Prusse, la cour de Louis XV pour celle de Frédéric. Il est allé chercher là-bas la consécration de gloire et de popularité qu'on lui refusait dans sa propre patrie. Mais quand il est revenu, quand, après avoir essayé de rentrer en grâce auprès de Mme de Pompadour, il a dû se fixer à Ferney, le siècle avait marché, *l'Encyclopédie* avait paru, le parti des *Philosophes* s'était constitué, les Diderot, les d'Alembert, et les Rousseau l'avaient passé depuis longtemps en audace. Pour en devenir le chef, il les suivit; et c'est alors, alors seulement, qu'inondant l'Europe de ses feuilles volantes, âgé de près de soixante-dix ans, il essaya de compenser, par la violence de sa propagande, la timidité de son ancienne politesse et le long retard qu'il avait mis à se ranger du côté des novateurs ou des révolutionnaires.

Je pense aussi qu'il n'est pas mauvais, si la critique et l'histoire littéraire sont un peu l'histoire des familles naturelles d'esprit, de bien savoir quel fut Voltaire. Or, ni Rousseau, ni Buffon, ni Montesquieu n'ont eu la brillante facilité de Voltaire, cette rapidité d'assimilation et d'improvisation, ce don d'éclatante universalité, ni sa souplesse, ni son esprit, ni tant de qualités enfin, par lesquelles, encore aujourd'hui même, il nous amuse, il nous séduit, il nous enchante. D'ailleurs, et selon l'expression de M. Faguet, « l'esprit moyen de la France est en lui. » N'est-ce pas comme si l'on disait que le voltairianisme exis-

tait avant Voltaire? Et le fait est qu'en lui vous aurez beau chercher, vous ne trouverez rien d'unique, *divinæ particulam auræ*, rien qui ne fût avant lui dans le monde, rien qui en fasse quelque chose d'autre ou de plus que l'expression de son *milieu*. Très supérieur à ceux qui l'entourent, il est pourtant de la même famille. Rousseau, lui, n'est que de la sienne, seul en son temps de son espèce, autre en nature, et non pas seulement comme Voltaire en degré. C'est pourquoi l'on peut dire de lui qu'il a enrichi notre « provision d'idées, » parce que nous voyons très clairement, parce que nous pouvons dire, avec certitude et avec précision, quelles sont les *idées* de Rousseau. Mais, parce que nous ne pouvons pas dire quelles sont les *idées* de Voltaire, et parce que d'ailleurs il n'y a pas une idée de son siècle, — y compris celles de Rousseau lui-même, quand Rousseau les eut jetées dans la circulation, — que Voltaire n'ait supérieurement exprimée, c'est pour cela que jamais homme n'a mieux représenté cinquante ou soixante ans d'histoire. Ne voit-on pas que c'est aussi pour cela qu'on pourrait l'ôter de son siècle, non pas certes sans qu'il n'y parût, mais sans que l'esprit du siècle différât de ce qu'il est; et que l'on peut bien concevoir que le cours en eût été ralenti, mais non pas arrêté, ni changé?

Enfin, si l'histoire est une justice aussi, je pense qu'il est équitable de rendre à chacun sa part, et de ne pas faire à un seul homme les honneurs d'un siècle tout entier. Je sais bien que l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande; mais encore, — et quoiqu'ils marchent tous deux en tête de leur troupe, — ne faut-il pas confondre le trompette avec le général. Voltaire n'a été que le trompette ou le clairon retentissant de l'esprit du XVIIIe siècle.

Comme il sonna la charge, il sonna la victoire,

et les échos en retentissent encore. Mais s'il a pris part au combat, ce n'est pas lui qui en a arrêté les dispositions, ce n'est pas lui qui l'a livré sur le point décisif, ce n'est pas lui enfin qui l'avait préparé de loin et rendu comme inévitable. C'est ce que j'essaierai de montrer prochainement, en m'aidant du livre de M. Faguet pour déterminer les caractères les plus généraux du XVIIIe siècle. Je puis bien dire par avance que mes conclusions ne différeront pas sensiblement des siennes, et comme j'y arriverai par un autre chemin que lui, cette rencontre fera peut-être présumer la justesse de ce qu'elles auront de commun.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Que faut-il croire, que faut-il augurer des affaires du temps, et avant tout de nos affaires de France? A première vue, tout est tellement brouillé, enchevêtré et confondu, qu'on a quelque peine à démêler la vérité, à suivre ce mouvement troublé où la plus sérieuse difficulté semble toujours être de voir devant soi et de savoir se conduire. Non, vraiment, ce n'est pas la clarté qui est, pour le moment, dans les affaires du monde, pas plus que dans les affaires françaises. Il y a plutôt, au contraire, quelque chose de noué et d'inextricable dans notre vie publique. L'esprit de parti est tellement envahissant et a pris un tel empire qu'il obscurcit les faits les plus simples et intercepte les vœux du pays manifestés aux élections dernières. Depuis six mois, on n'a pu réussir encore à dégager une politique, une direction, une majorité d'une situation qui n'avait pourtant rien d'équivoque, où avaient éclaté pour ainsi dire spontanément, en dépit de toutes les pressions, les sentimens d'un peuple paisible et laborieux. Nos pouvoirs publics, chargés de l'administration de nos destinées, se sont séparés sans avoir rien fait, en attendant une prochaine rentrée parlementaire qui ne sera peut-être pas plus fructueuse. C'est la règle, c'est le congé de Pâques! Et pendant ce temps, pendant que nos assemblées jouissent de leurs derniers jours de vacances, pendant que M. le président de la république vient de profiter d'un printemps douteux pour visiter les bords de la Méditerranée, les choses marchent d'elles-mêmes; les incidens se pressent dans l'intervalle. Paris votait hier à tâtons pour le renouvellement de son conseil municipal; on se prépare à manifester demain pour la gloire du socialisme universel. Les choses marchent : on ne sait trop où elles vont!

Ce qu'il y a de clair, tout d'abord, c'est qu'on est en face d'une journée qui a cela de caractéristique qu'elle est la journée socialiste de l'Europe entière, on pourrait presque dire du monde entier. Depuis longtemps le rendez-vous est pris, le jour a été fixé; les populations ouvrières de toutes les capitales, de tous les grands centres d'industrie ont été invitées à chômer le 1er mai et à manifester dans la rue ou dans leurs réunions pour les revendications socialistes, pour les huit heures de travail. Huit heures de travail, huit heures de loisir ou de liberté, huit heures de sommeil, c'est le programme! A Paris, particulièrement, les meneurs sont à l'œuvre depuis quelques jours déjà. Est-ce une fête populaire qui se prépare? Est-ce le prélude d'une de ces manifestations qui dégénèrent facilement en scènes violentes et en conflits? C'est l'imprévu pour quelques heures encore. Il y a heureusement bien des chances pour que cette journée de demain soit plus bruyante que réellement périlleuse pour l'ordre de la ville. D'abord il est rare que ces manifestations annoncées si longtemps d'avance, et avec un si grand fracas, réalisent tout ce qu'elles font craindre. De plus, il n'est pas certain que tous les ouvriers, — les ouvriers sérieux et laborieux, — soient disposés à se laisser transformer en agitateurs des rues. Enfin, tout indique que le gouvernement a pris ses mesures pour faire respecter la paix publique et arrêter sur l'heure toutes les tentatives qui deviendraient des séditions. Ce qui en sera, on le saura après-demain; mais la paix publique fût-elle sauvegardée, comme il faut le croire, ce qu'il y a dans tous les cas de grave, de profondément significatif, c'est l'universalité de cette manifestation, c'est cette sorte d'entente qui met sur pied, à jour et heure fixes, les populations ouvrières de la plupart des pays du monde. Partout, en effet, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, dans les villes d'Italie, en Espagne même, en Angleterre comme en France, la manifestation se produit dans les mêmes conditions, avec le même mot d'ordre, et il y a des pays, l'Autriche par exemple, où elle a été précédée de grèves violentes et multipliées, de collisions sanglantes en Silésie, en Galicie. Les ouvriers autrichiens marchent du même pas que les ouvriers allemands, que les ouvriers belges, que les ouvriers anglais ou français. Le danger de cette journée de demain ne fût-il pas le même partout, ou ne fût-il pas immédiat, il resterait toujours dans cette simultanéité d'action, dans cet essai que le socialisme fait de ses forces en passant pour ainsi dire la revue de ses armées. On assiste à une sorte d'insurrection plus ou moins pacifique de ce qu'on appelle le « quatrième état, » — insurrection qui peut varier suivant les pays, mais qui procède des mêmes idées ou des mêmes passions et obéit au même mot d'ordre.

Cette universalité, cette organisation concertée de l'agitation socialiste est certainement un phénomène curieux, — dont on ne peut pas pour-

tant trop s'étonner. Après tout, ce mouvement qui éclate avec une force nouvelle et inattendue sous nos yeux, qui se condense dans une manifestation étrange, ce mouvement n'est pas d'aujourd'hui. Depuis longtemps, il a commencé; il n'a cessé de s'étendre, prenant toutes les formes, captant les populations ouvrières par leurs souffrances ou par leurs intérêts, profitant quelquefois des encouragemens, quelquefois des faiblesses des gouvernemens. Il s'est infiltré dans les idées, dans les actes publics, et, à dire vrai, un certain nombre de circonstances, dont quelques-unes sont récentes, n'ont peut-être pas peu contribué à en accélérer le progrès. Lorsque l'empereur Guillaume II, impatient de popularité, publiait ses rescrits où il traitait en quelque sorte avec le « quatrième état; » lorsque, dernièrement, il a appelé les principaux états de l'Europe à délibérer dans une conférence sur le programme des revendications ouvrières, sur les conditions nouvelles du travail, il obéissait sans doute à une inspiration de généreuse philanthropie. Il ne soupçonnait peut-être pas la portée de ce qu'il faisait. En réalité, il faisait du socialisme une puissance régulière, reconnue, admise dans les congrès! Aujourd'hui, c'est plus ou moins un pouvoir constitué, d'autant plus puissant qu'il s'appuie sur des masses innombrables. Lorsqu'il y a quelques années déjà, les républicains français ont voté sans une maturité suffisante et sans réflexion, leur loi des syndicats, ils ont cru ou ils ont voulu faire un acte de libéralité à l'égard des ouvriers; ils se sont flattés aussi de multiplier leurs cliens, d'assurer l'attachement des classes laborieuses à la république, de conquérir le nombre! Ils n'ont pas vu qu'au lieu d'organiser utilement la liberté d'association, au lieu d'offrir aux ouvriers les moyens sérieux et pratiques de débattre et de défendre leurs intérêts, ils préparaient les cadres d'une armée socialiste ou révolutionnaire; ils n'ont pas voulu voir qu'ils créaient un instrument redoutable, — tel, que le jour où des meneurs habiles réussiraient à s'en emparer, les ouvriers seraient un État dans l'État! Les syndicats tels qu'ils sont devenus, ce sont les cadres de la manifestation de demain et de toutes les manifestations.

Reste à savoir ce que les vrais ouvriers, ceux qui travaillent, peuvent gagner à ces organisations dénaturées par l'esprit de révolution, à ces revendications excessives auxquelles aucun pouvoir ne peut donner satisfaction, parce qu'aucun pouvoir ne dispose des conditions du travail. Cette journée qui se prépare, qui est faite en apparence pour les ouvriers, elle est le résultat ou, si l'on veut, le couronnement de bien des déviations d'idées; elle ne peut, en réalité, que compliquer des questions déjà bien délicates, qui ne sauraient être résolues que par la paix, par la liberté, par une série de transactions, entre tous les intérêts qui vivent dans une grande société.

Cependant, le conseil municipal de Paris, qui n'aurait pas demandé mieux que de présider à la manifestation de demain ou de la recevoir

à l'Hôtel de Ville, a disparu avant la fête, et Paris était hier appelé à élire un conseil nouveau. Paris, il faut l'avouer, a voté dans l'obscurité, au milieu d'une mêlée assourdissante de candidatures de toute sorte, sans trop savoir sous quels édiles il se réveillerait le lendemain. Quant à l'ancien conseil, il est mort comme il a vécu, laissant une assez mauvaise renommée. Ce triste conseil, pendant ses quelques années de règne, n'a représenté que l'illégalité, l'esprit de secte et de radicalisme anarchique, l'arrogance brouillonne, l'aggravation des charges. Depuis le premier jour, il a passé sa vie à s'agiter, se mettant en guerre avec le préfet de la Seine et le préfet de police, multipliant à outrance les laïcisations irritantes et ruineuses, s'érigeant en pouvoir politique, organisant même un jour la sédition, faisant en un mot de son omnipotence usurpée une sorte de tyrannie neutralisée tout au plus par une certaine indifférence publique. Il avait fini par se faire une administration irrégulière, un budget occulte, une caisse noire sans contrôle, — et comme couronnement de sa carrière il s'est laissé surprendre dans des arrangemens destinés à assurer aux conseillers municipaux eux-mêmes une part privilégiée dans les emprunts! Ce qu'il y a de plus grave, c'est que tout cela a pu se passer sous l'œil indulgent et paternel du gouvernement complaisant ou complice. Tous les ministères en vérité se sont prêtés depuis quelques années à ces usurpations, à ce désordre organisé. Le conseil municipal a-t-il prétendu exclure M. le préfet de la Seine, le vrai maire de Paris, de l'Hôtel de Ville qui est sa residence légale ? M. le préfet de la Seine a dû se morfondre à la porte et s'humilier en humiliant l'état qu'il représente! Les conseillers municipaux ont-ils eu l'étrange hardiesse de s'attribuer eux-mêmes un traitement que la loi interdit? on les a laissés libres de violer la loi et de se voter un budget personnel! La cour des comptes a-t-elle signalé des irrégularités criantes? l'Hôtel de Ville s'est moqué de la cour des comptes et le gouvernement n'a rien dit! On a déclaré plus d'une fois qu'on voulait maintenir l'ordre et la loi; quelle autorité morale peut-on avoir lorsqu'on a laissé depuis des années cette assemblée parisienne qui vient d'expirer passer audacieusement à travers toutes les lois?

Quel sera maintenant ce nouveau conseil municipal qui vient d'être élu à Paris? Il y a d'abord un fait certain, c'est qu'au milieu de toutes ces compétitions qui se sont produites autour du scrutin de dimanche, la compétition boulangiste n'existe guère plus: elle a à peu près disparu. La fortune du général Boulanger est décidément éclipsée! En dehors de ceci, on peut d'autant moins préciser le caractère des élections nouvelles qu'il n'y a guère que vingt conseillers élus; les autres, les trois quarts sont soumis à un ballottage. Quel que soit le résultat définitif, quels que soient les conseillers nommés ou à nommer, cependant une chose assez significative se dégage de ce tourbillon électoral; on sent que l'esprit, les

procédés, les excès de l'ancien conseil municipal sont moralement en déclin. D'une manière assez générale, à travers bien des nuances, se manifeste plus ou moins le vœu que l'assemblée parisienne reste un conseil local, que l'Hôtel de Ville cesse d'être un foyer d'usurpations et d'agitations politiques, qu'on laisse à ces braves sœurs de charité le droit miséricordieux de soigner les malades et les pauvres dans les hôpitaux, que les conseillers municipaux ne soient plus des fonctionnaires rentés par la ville, en un mot que tout rentre dans l'ordre. C'est le programme des conservateurs, c'est aussi le programme de beaucoup de républicains lassés d'intolérance et de désordre; mais ce vœu de l'instinct public ne peut devenir une réalité que si le gouvernement lui-même, reprenant son rôle, fait sentir son autorité. S'il ne voit pas aujourd'hui ce qu'il peut, l'aveuglement est sans remède; s'il le voit, que peut-il craindre? Il est bien sûr d'avoir l'appui de l'opinion.

C'est sa mission de chercher en dehors des hâbleries des partis le vrai sens de toutes les manifestations publiques. Qu'il étudie tous ces scrutins qui se succèdent, les élections législatives, même les dernières élections municipales de Paris; qu'il interroge ce voyage que M. le président de la république vient de faire en Corse, en Provence, dans les Alpes! Il faut toujours sans doute faire la part des banalités officielles. Est-ce qu'on croit cependant que ces populations qui ont entouré M. Carnot sont allées vers lui pour lui demander un gouvernement de combat, d'intolérance et de partialité jalouse? Elles ont vu en lui le chef, le premier représentant de la nation, non le chef d'un parti; elles lui ont demandé, par leur attitude, un gouvernement de bon sens et d'équité libérale, qui, en pacifiant la France, la replace sur un chemin où elle puisse voir clair et marcher avec confiance!

Des événemens comme celui qui a si étrangement transformé la scène allemande en faisant de M. de Bismarck ce qu'on appelle en Espagne un *cesante*, ces événemens ne s'accomplissent pas sans remuer les esprits, les intérêts et même les imaginations. L'ancien chancelier a été un trop puissant personnage, il a été un trop grand manieur d'affaires en Europe comme en Allemagne, il a trop marqué de son empreinte personnelle toute la politique pour que sa disparition soudaine ne laisse pas une incertitude momentanée dans toutes les situations. Les choses reprendront sans doute par degré leur équilibre et leur cours : c'est possible, c'est à croire. Provisoirement, on n'en peut douter, l'effet des changemens accomplis à Berlin, de ce vigoureux coup de barre donné au centre de l'empire voisin, se fait sentir dans la politique universelle, dans l'ébranlement des esprits, dans cette sorte d'attente où l'on vit. Il est sensible en Allemagne, dans les états liés à l'Allemagne, aussi bien que dans les pays intéressés à savoir ce que deviennent les rapports généraux du continent. Un peu partout on

en est encore à se demander si rien n'est changé, comme le disent les programmes officiels de Berlin, ou si tout doit changer fatalement dans la direction intérieure comme dans la direction diplomatique de l'empire central de l'Europe.

En Allemagne même d'abord, l'opinion demeure visiblement indécise entre l'ordre de choses qu'elle a connu, dont elle a peut-être quelque peine à se détacher, et le régime qui vient de s'inaugurer, qui se personnifie avant tout dans un jeune souverain aux aspirations insaisissables, aux volontés aussi impétueuses qu'indéterminées. Le nouveau chancelier, M. de Caprivi, entrant dans son rôle, s'est déjà présenté sans doute en premier ministre devant la chambre de Prusse, et il a tenu un langage simple, aisé, à la fois net et modeste. Il ne se dissimule pas les difficultés de la position où il a pris la place de celui qu'il a appelé son « grand prédécesseur. » Ce langage même toutefois est caractéristique; il a l'air de tout dire sans être explicite sur rien, sans laisser entrevoir les directions de la politique nouvelle dont le jeune empereur a seul le secret. Tout reste d'autant plus incertain que depuis quelques jours on a recommencé à avoir des doutes sur la pensée et les intentions du grand éclipsé de Friedrichsruhe. Quels sont les projets de M. de Bismarck? Se propose-t-il de revenir d'ici à peu, comme on l'a dit, à la chambre des seigneurs dont il est membre? Veut-il, comme on a cru le comprendre, briguer une place au Reichstag pour reparaître en chef d'opposition, ou, si l'on veut, en conseiller superbe et frondeur? Toutes les conjectures ont beau jeu. Que M. de Bismarck laisse échapper des boutades recueillies aussitôt par un journal de Hambourg, qu'il ait ses velléités, ses impatiences ou ses ressentimens, qu'il ne veuille pas laisser croire que, « vieux et cassé, » il se désintéresse désormais dans sa solitude des affaires d'Allemagne, cela se peut. Que Guillaume II, de son côté, ne soit pas insensible à ce qui se passe ou à ce qui se dit à Friedrichsruhe, c'est encore possible; le fait est qu'en allant récemment à Brême pour l'inauguration d'un monument en l'honneur de l'empereur Guillaume Ier, le jeune souverain a évité de nommer l'ancien chancelier. Ce serait cependant selon toute apparence une étrange exagération de croire que cette sorte de duel plus ou moins voilé entre le ministre disgracié et son souverain puisse aller bien loin. Ce serait se méprendre encore plus de supposer que M. de Bismarck tienne à reparaître en chef d'opposition là où il a si longtemps régné en chef de gouvernement, que le nouveau duc de Lauenbourg soit disposé à se modeler sur le duc de Friedland d'autrefois, à prendre le rôle d'un « Wallenstein civil. » Tout ceci n'est vraisemblablement que l'épilogue d'une crise encore mal apaisée. Ce n'est pas moins le signe d'une situation singulière, de l'incertitude qui n'a pas cessé de régner sur la politique nouvelle, sur les idées, les desseins de l'empereur Guillaume II à l'intérieur ou à

l'extérieur, et ce qu'on ressent en Allemagne, on le ressent encore plus dans les pays que l'ancien chancelier avait su rattacher à l'Allemagne.

Rien n'est changé sans doute; « la route reste la même, » M. de Caprivi l'a répété l'autre jour après l'empereur dans la chambre prussienne, et il l'a confirmé dans ses circulaires diplomatiques. La triple alliance subsiste, on le dit à Berlin, on le dit encore plus haut à Vienne et à Rome : c'est possible ! Il n'est pas moins assez apparent que cette alliance a sa crise aujourd'hui, que les choses ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient hier. En dépit des protestations de M. de Caprivi sur le « maintien immuable et indissoluble » de l'alliance, il y a des doutes à Vienne. On soupçonne ou l'on suppose que le jeune empereur Guillaume a toujours l'arrière-pensée d'un rapprochement avec la Russie, qui l'a décidé, dès son avènement, à son premier voyage à Péterhof. M. de Bismarck a été l'obstacle; aujourd'hui, l'obstacle a disparu. Le soin que la diplomatie de Berlin met plus que jamais à marquer la distinction entre les intérêts allemands et les intérêts autrichiens en Orient paraît être une médiocre garantie, et la liberté qu'on affecte de laisser à la politique autrichienne dans les Balkans ressemble à un commencement d'abandon. L'Autriche, sans l'avouer, sans le laisser voir, est peut-être d'autant plus préoccupée à l'heure qu'il est qu'elle se sent moins garantie dans sa politique extérieure au moment même où elle a tous les embarras intérieurs à la fois : et les revendications tchèques qui résistent à toutes les tentatives de compromis, et ces agitations ouvrières qui se répandent comme une contagion dans l'empire, qui ne sont qu'un épisode du mouvement socialiste universel. Les circonstances aidant, la crise allemande risque fort de devenir la crise de la triple alliance à Vienne, — et par extension, par les mêmes raisons ou des raisons analogues, à Rome aussi bien qu'à Vienne.

On a beau s'en défendre au-delà des Alpes, les derniers événemens de Berlin ont ébranlé la confiance et dissipé plus d'une illusion à Rome ou, si l'on veut, ils ont ravivé le sentiment de la réalité parmi les Italiens. Ils semblent tout au moins avoir donné une force nouvelle à un mouvement d'opinion qu'on pouvait distinguer déjà depuis quelque temps. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que les Italiens prévoyans et sensés ont commencé à calculer ce que leur avait coûté la triple alliance, et par les dépenses militaires démesurées qu'elle leur a imposées et par les pertes de toute sorte dont elle a été la première cause en entraînant l'Italie dans une rupture commerciale avec la France. C'est le fond de l'opposition qui se manifeste depuis quelque temps au-delà des Alpes, sans avoir réussi encore à se coordonner. La révolution ministérielle de Berlin n'a peut-être fait que stimuler et accélérer ce mouvement d'opinion, en créant du même coup une situation délicate

à M. Crispi, directement et personnellement atteint par la disparition de M. de Bismarck. Ce n'est point, pour tout dire, que quelques-uns de ceux-là mêmes qui combattent M. Crispi en soient dès ce moment à désavouer la politique qui a fait la triple alliance. Ils la défendent encore, témoin le dernier discours de M. Magliani; ils semblent en parler toutefois plus timidement, sans illusion, comme pour couvrir leur retraite. En réalité, deux sentimens assez difficiles à concilier se manifestent au-delà des Alpes. D'un côté, on ne voudrait pas se séparer de cette alliance centrale à laquelle on s'est donné sans trop savoir à quoi on s'engageait, sans calculer les conséquences d'une politique qui enchaînait l'Italie à des intérêts étrangers. D'un autre côté, il y a le désir visible de se rapprocher de la France, de renouer entre les deux pays des rapports qui sont dans la nature des choses, que de faux calculs ont pu seuls altérer. C'est à ce sentiment que M. Crispi a cru sûrement répondre en envoyant récemment une escadre à Toulon pour faire honneur à M. le président de la république dans son voyage sur les bords de la Méditerranée. L'amiral italien chargé de porter une lettre du roi Humbert à M. le président de la république a été reçu comme il devait l'être. On a répondu par la courtoisie à une démonstration courtoise. On a échangé des politesses, rien de mieux! Ce n'est certainement pas la France qui a contribué à créer des difficultés entre les deux nations et qui serait disposée à les aggraver ou à les prolonger. La France a l'avantage de n'être pas pressée et de n'avoir rien à demander à l'Italie. Elle ne lui demande que d'être elle-même, de reprendre possession de sa politique, de rentrer dans son indépendance et d'y rester. Et si les Italiens, éclairés par l'expérience, commencent à sentir qu'ils auraient autre chose à faire que de sacrifier leurs intérêts, leurs finances, leur commerce pour le bon plaisir d'une prépotence étrangère, ce serait bien un peu ce qu'on pourrait appeler la crise de la triple alliance au-delà des Alpes.

Les nations depuis longtemps façonnées aux mœurs libres, à la vie publique et à ses agitations ont cela de caractéristique et de rassurant pour elles que si elles ont comme les autres leurs crises, leurs grèves, leurs manifestations, elles ne font pas moins leurs affaires : elles ont du temps pour tout, sans oublier leurs intérêts positifs. L'Angleterre est certes un des pays où la liberté se déploie avec le plus de puissance, où tout ce qui touche à la politique nationale est discuté avec le plus d'animation. C'est la vie du peuple anglais et de ses chambres. A peine le parlement, après ses courtes vacances de Pâques, s'est-il retrouvé à Westminster, le ministère a été assailli de questions sur toutes les affaires du jour, et sur les entreprises de l'Allemagne dans l'Afrique orientale, et sur Emin-Pacha, et sur le démêlé avec le Portugal, et sur l'Égypte, et sur les pêcheries de Terre-Neuve, qui sont un objet de litige avec la France.

Les Anglais ont l'œil partout, parce que sur tous les points du globe ils voient un intérêt britannique. L'Angleterre, comme d'autres, a aussi chez elle ses crises du travail, ses agitations socialistes, ses fermentations, ses revendications ouvrières, et elle aura demain comme la France, comme l'Allemagne, comme l'Autriche, ses manifestations, son chômage du 1er mai. Elle a de plus, enfin, ce que d'autres n'ont pas, son éternel embarras d'Irlande qui renaît sans cesse, qui revient en ce moment même dans le parlement à propos d'un projet sur le rachat des terres, vivement combattu par M. Parnell, par M. Gladstone, contesté ou vu avec défiance par bien des conservateurs eux-mêmes. Oui, sans doute l'Angleterre a tout cela, peut-être d'autres difficultés encore ; elle a ses conflits, ses entreprises lointaines, sa plaie irlandaise, ses luttes de partis, et pendant ce temps elle ne fait pas moins ses affaires de tous les jours avec une méthodique vigilance, sans se laisser entraîner au désordre financier. Elle vient au contraire de recevoir, au retour du parlement, des mains de son chancelier de l'échiquier, M. Goschen, un budget tout gonflé d'excédens et d'opulence, comme on n'en voit guère aujourd'hui, un budget des meilleurs temps de prospérité.

Si ce n'était l'obsession des affaires d'Irlande et le danger d'une scission de majorité à l'occasion du projet agraire qui est aujourd'hui en discussion, le ministère anglais, avec son budget, aurait fait beaucoup sans doute pour son crédit et sa popularité; il aurait pour longtemps conjuré les mauvaises chances. M. Goschen, qui est le plus habile des chanceliers de l'échiquier après M. Gladstone, a eu la bonne fortune de pouvoir exposer aux chambres une situation financière aussi brillante que solide, en leur proposant un budget fait pour rassurer et flatter l'opinion. M. Goschen est heureux; il a pu annoncer aux chambres que l'excédent de la dernière année a été, tout bien compté, de 80 millions de francs, et en mettant la plus stricte prudence dans ses évaluations, il a ajouté que le boni de l'année courante serait à peu près égal. Cet état florissant est dû particulièrement à l'augmentation des recettes sur les spiritueux; si la tempérance en souffre, le trésor, d'un autre côté, y trouve son avantage. Le budget anglais, après avoir suffi à tout, notamment à des réductions considérables de la dette, reste donc avec un excédent disponible de 80 millions de francs, ou plus de 3 millions de livres sterling. Que fera-t-on de ce superflu, qui n'est, après tout, que le prix d'une prudente administration des finances publiques? Le chancelier de l'échiquier peut se mouvoir à l'aise avec un tel budget et a une certaine liberté dans ses combinaisons. Il propose d'affecter quelques millions à des dépenses militaires, à l'équipement des volontaires mis aux frais de l'État par un vote récent de la chambre des communes, en un mot, au développement ou au perfectionnement de la défense nationale. D'un autre côté, il fait

entrer dans ses calculs un certain nombre de dégrèvemens sur le thé, sur l'or et l'argent, sur les communications postales avec l'Inde et les colonies.

Un de ces dégrèvemens ne laisse même pas d'être caractéristique et de toucher quelque peu la France : c'est celui des raisins secs. Il n'y a pas bien longtemps encore on a vu nos sénateurs, nos députés, pour conquérir un droit de douane sur ces malheureux raisins secs, aller jusqu'à renverser un ministère et s'exposer à sacrifier une politique séculaire, nos relations commerciales avec l'Orient. On ne voulait rien entendre, dès qu'il s'agissait de sauver les vins de l'Aude et de l'Hérault de la concurrence des raisins de Corinthe! M. Goschen, par une sorte d'ironie, a saisi l'occasion de réduire de plus des deux tiers les droits sur les raisins secs à leur entrée en Angleterre, et du même coup il a obtenu de la Grèce une réduction de 20, 25, jusqu'à 50 pour 100 sur les tissus, sur les lainages, sur tous les produits de l'industrie britannique à leur entrée dans les ports grecs. M. Goschen s'est un peu moqué de nous en prenant notre place. Et voilà comment les Anglais, en gens pratiques, profitent de tout, trouvant dans la puissance et l'élasticité de leurs finances les moyens d'ouvrir de nouveaux débouchés à leur commerce.

A la vérité, même en Angleterre, il y a des politiques, des financiers qui, sans être insensibles à un somptueux bilan, ne sont encore qu'à demi satisfaits des combinaisons du nouveau budget. Ils auraient préféré qu'on profitât d'une belle situation financière pour procéder largement et réaliser de plus grandes réformes en supprimant complètement, par exemple, l'impôt sur le thé, ou en réduisant l'income-tax. M. Gladstone aurait peut-être agi ainsi. M. Gladstone est l'homme de toutes les audaces. M. Goschen, au risque de paraître moins hardi et de ne pas contenter tout le monde, a préféré s'en tenir à des réformes plus modestes, à des dégrèvemens partiels, sans toucher au grand ressort des finances britanniques. Quel est le meilleur système? C'est une question à débattre entre financiers anglais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, si le ministère de lord Salisbury n'est pas toujours heureux dans d'autres parties de sa politique, il a du moins cette chance de présenter pour sa défense un budget solide et sincère, qui ne cache dans ses replis ni dépenses inavouées, ni emprunts déguisés, ni décevans artifices. Quoique certainement très compliqué, ce budget, œuvre de M. Goschen, est en même temps assez simple pour saisir l'opinion, pour inspirer à l'Angleterre une confiance tranquille dans la puissance et la prudente administration de ses ressources. On ne peut pas en dire autant partout en Europe; il y a des pays qui ne réduisent pas leur dette et n'ont pas 80 millions de superflu dans leur budget!

Ce n'est point assurément par les finances que brillent des pays

comme l'Espagne et le Portugal. Ils ont assez à faire de se débattre dans les embarras, dans les confusions d'un état politique qui ne semble pas se simplifier. Le ministère de Madrid, il est vrai, a réussi à sortir à peu près intact de cette sorte d'échauffourée militaire et parlementaire qui s'est produite un moment à l'occasion des lettres de quelques généraux et de la punition qui leur a été infligée. S'il n'a pas été bien chaudement soutenu, il n'a pas été non plus désavoué et abandonné au scrutin parlementaire. Il a eu le dernier mot : c'était après tout un intérêt supérieur de discipline militaire. Le général Daban, le principal personnage de cette échauffourée de petites lettres, est parti paisiblement, sans ombre de résistance, pour aller faire ses arrêts au château-fort d'Alicante. Un autre manifestant, le général Salcedo, est allé subir sa peine dans une citadelle du nord. Le général Martinez Campos, le plus énergique défenseur du général Daban, s'est empressé d'aller porter ses hommages à la reine régente. Tout semblait terminé et l'était en effet de ce côté; mais à peine le ministère en avait-il fini avec cette affaire des généraux, il a été surpris par un autre incident qui n'est peut-être pas moins grave, qui révèle dans tous les cas un certain état d'anarchie ou d'effervescence dans quelques régions de l'Espagne. Un des chefs du parti carliste, qui est sénateur, le marquis de Cerralbo, est allé récemment faire un petit voyage de propagande en Catalogne, c'était un voyage assez pacifique. Le sénateur carliste a voulu aller jusqu'à Valence; mais là son arrivée a provoqué un véritable soulèvement populaire. Une multitude furieuse s'est attroupée et répandue dans la ville; une fois déchaînée, elle s'est portée aux plus violens excès, assiégeant dans son hôtel le marquis de Cerralbo et ses amis, poussant des cris de mort, et profitant de l'occasion pour saccager et piller quelques édifices, notamment le collège de Jésuites. La ville a été un moment le théâtre de véritables scènes révolutionnaires. Le gouverneur civil, visiblement surpris, n'a su que faire et n'a eu rien de plus pressé que de laisser le soin de la répression au capitaine-général qui s'est chargé de rétablir l'ordre à Valence. L'ordre matériel a été rétabli sans doute. Ces scènes révolutionnaires ne gardent pas moins quelque gravité, ne fût-ce que comme symptôme de l'anarchie des esprits et de la faiblesse des autorités civiles dans des villes populeuses comme Valence. Le fait est que le ministère a paru assez embarrassé dans les explications qu'il a dû donner aux chambres, et que des incidens de cette nature ne lui rendent pas la force et le crédit qu'il semble perdre de jour en jour.

C'est justement la fatalité des situations affaiblies et compromises de produire de ces incidens. L'habile président du conseil, M. Sagasta, a triomphé jusqu'ici de bien des difficultés. Il n'est tombé ni pour l'affaire des généraux, ni à l'occasion de l'émeute de Valence; il n'en est

peut-être pas plus fort, et n'y eût-il pas des accidens violens, imprévus, le ministère, avant d'arriver à la fin de la session et à une dissolution possible, a encore bien des défilés à traverser. Il a nécessairement à faire voter le budget qui provoque des contradictions passionnées, une loi régularisant l'application du suffrage universel et réorganisant les circonscriptions électorales; il est occupé en ce moment même à discuter péniblement une loi d'élections pour les Antilles. Ce sont autant d'écueils sur lesquels il est à tout instant exposé à se briser, d'autant mieux que s'il a devant lui une opposition acharnée, il n'a plus guère pour le soutenir qu'une majorité divisée et désorganisée. L'impression assez générale à Madrid est que le ministère ne peut plus vivre longtemps, que M. Sagasta, après cinq ans de pouvoir, est arrivé au bout de son règne. De plus en plus, l'unique question semblerait être de savoir s'il sera remplacé par un autre ministère libéral, mitigé avec des hommes comme M. Alonso Martinez, le général Jovellar, ou si le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, sera appelé à présider aux élections prochaines, à une expérience nouvelle du suffrage universel : car tout est là aujourd'hui! Le suffrage universel a été voté par le congrès; il n'est pas encore voté par le sénat, mais il le sera probablement d'ici à peu. Une fois voté par le sénat, c'est la loi du pays. Tout peut dépendre de la manière dont cette loi sera appliquée, de l'autorité morale du gouvernement qui présidera à cette application. De toute façon, c'est l'imprévu plus que jamais au-delà des Pyrénées!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française avait atteint il y a quinze jours le cours rond de 89 francs qui n'avait jamais été inscrit auparavant sur notre 3 pour 100. Quelques optimistes voyaient déjà toute étape brûlée jusqu'au cours de 90 francs. Mais la vivacité des achats au comptant et à terme s'est ralentie entre 89 et 89.25, et les vendeurs ont pu concevoir un instant

la pensée d'une revanche, à la faveur des appréhensions présumées concernant les élections municipales et la manifestation ouvrière universelle du 1er mai.

Le coup n'a pas réussi. Le 3 pour 100, un instant ramené à 88.65, a été relevé en deux séances au-dessus de 89 et s'y est maintenu depuis. Le résultat du scrutin du 27 avril a facilité cette bonne tenue de nos fonds publics. On s'est décidé à marquer le pas en attendant que la journée ouvrière internationale ait donné ce qu'elle réserve. Il n'est que juste de reconnaître que le public financier, celui de la spéculation aussi bien que celui de l'épargne, ne s'est pas laissé un seul instant émouvoir par la pensée que cette échéance pût apporter le moindre démenti à sa sérénité.

A Londres a dominé pendant toute cette quinzaine une préoccupation d'un genre bien différent, se rattachant à la question du métal-argent. Depuis la réunion, en décembre dernier, du cinquante et unième congrès, les partisans de l'extension du monnayage de l'argent se sont mis à l'œuvre dans les deux chambres, et les derniers télégrammes d'Amérique annonçaient que les comités des groupes républicains avaient fini par se mettre d'accord sur un *bill* dont la clause principale est que le Trésor sera tenu d'acheter chaque mois 4 millions 500,000 onces d'argent, en représentation desquelles il émettra des *Treasury notes* ou billets du Trésor, jusqu'à concurrence de la valeur d'achat, et que ces billets seront remboursables aux guichets du Trésor en *lawful money*, c'est-à-dire en or, ou en certificats d'or, en greenbacks, en monnaie d'argent ou certificats d'argent, au gré du porteur des billets.

D'après les télégrammes, le vote de ce bill serait assuré dans les deux chambres. Si l'on songe que jusqu'ici le Trésor ne monnayait que 2 millions dollars d'argent par mois, et que d'autre part le prix maximum auquel il serait autorisé à l'avenir à payer les barres d'argent est de 59 1/4 pence par once, soit presque la parité complète avec l'or à l'ancien taux légal de 15 à 15 1/2 pour 1, on comprend quelles perspectives de hausse sont ouvertes pour le métal-argent qui depuis plusieurs années était coté entre 42 et 45 pence, et s'est déjà élevé, depuis l'annonce du *silver bill*, à 49 pence.

On s'est un peu trop hâté de conclure à l'accord entre les partisans du bill dans les deux chambres. Les divergences de vues ne sont pas encore écartées complètement. La plus sérieuse est celle qui a pour objet la qualification des billets du Trésor émis en représentation des lingots d'argent achetés. Les sénateurs veulent que ces billets soient déclarés *legal tender*, les représentans résistent. Mais l'opinion générale, aux États-Unis et en Angleterre, est que ces difficultés seront aisément aplanies et que le désir est si vif d'aboutir chez tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent aux intérêts des propriétaires de mines

et aux doctrines de l'inflationnisme, que le vote d'un bill quelconque sur l'argent est certain.

Le monde financier, à New-York et à Londres, compte donc sur un de ces mouvemens soudains de hausse qui, dans le jargon boursier anglo-saxon, sont appelés *booms*. La spéculation n'a pas attendu le vote, naturellement. Elle s'est mise en campagne sur le simple espoir du *silver bill*, et les achats se sont précipités sur toutes les valeurs que l'on peut supposer devoir bénéficier de la hausse du métal-argent, notamment les obligations des chemins de fer américains, toutes, dès maintenant, en grande hausse sur le Stock-Exchange comme au-delà de l'océan Atlantique.

Cette brusque poussée des valeurs américaines n'a pas été étrangère au raffermissement des fonds internationaux européens dans les derniers huit jours. Les places de Vienne et de Berlin, sous l'impression des émeutes de Vienne et de Biala, avaient plutôt des tendances faibles; mais la hausse de l'argent a déterminé un courant très vif de demandes sur le rouble à Berlin, et aussitôt les cours de tous les fonds russes, bientôt après ceux du Hongrois et de l'Italien, ont été favorablement affectés.

Les rentes russes ne profitent de la hausse de l'argent que parce que cette hausse est supposée devoir entraver les exportations de produits agricoles de l'Inde au bénéfice de celles de la Russie. La rente italienne a été surtout favorisée. Les rachats du découvert l'ont poussée à 94.45. La situation économique du royaume n'accuse encore aucun symptôme de sérieuse amélioration, mais M. Crispi paraît décidé à entrer dans la voie des réductions de dépenses. On annonce déjà des économies de 15 millions pour la guerre et de 7 millions pour la marine. L'aventure de la mer Rouge reste un point noir pour les finances italiennes. Les rentes espagnole et portugaise ont été plus faibles. La dernière surtout est très offerte à Londres et à Paris, depuis l'échec du dernier emprunt. A Madrid, le ministre des finances ne s'est pas décidé à tenter les risques d'un appel au public. Il a préféré demander aux Cortès l'autorisation pour la Banque d'Espagne de porter le chiffre de sa circulation fiduciaire de 750 millions de pesetas à un milliard. Comme cette circulation devra être à l'avenir couverte par une encaisse métallique de 33 pour 100 au moins, le change sur l'Espagne est devenu de plus en plus défavorable à ce pays.

Les fonds turcs ont été arrêtés dans leur mouvement de hausse par la nouvelle que l'iradé impérial autorisant la conversion des obligations privilégiées, et que l'on croyait signé, ne l'était pas, ou, s'il l'était, n'empêchait pas un nouvel examen de la question par la Porte. Quant à la conversion de la dette privilégiée d'Égypte, elle continue à donner lieu à des négociations qui se poursuivent parallèlement entre M. Ribot, les délégués du khédive et le cabinet anglais.

Ainsi tous les fonds d'État en Europe, et nous n'avons parlé que de ceux qui fournissent un aliment régulier à la spéculation internationale, ont été en progrès pendant cette quinzaine ou ont conservé les cours acquis précédemment, le 3 pour 100 portugais seul faisant exception. Ce phénomène, remarquable surtout à la veille d'une journée révolutionnaire qui a inspiré des craintes sérieuses dans plusieurs pays, et notamment en Espagne et en Autriche, explique la fermeté avec laquelle notre rente 3 pour 100 a résisté à toutes les tentatives des baissiers. Dans quelques jours, la réunion de la chambre va remettre à l'ordre du jour la question de l'emprunt. Le ministre voudrait l'opération immédiate; un groupe nombreux, sinon la majorité de la commission du budget, préfère l'ajournement après la discussion de la loi de finances. L'affaire du Dahomey ne cause aucune préoccupation bien vive. Cependant, s'il faut une petite expédition, et que la chambre l'autorise, les frais viendront encore grever le budget.

Les fonds argentins ont subi très brusquement la crise que nous avions prévue. La panique a été, il est vrai, de courte durée. La prime de l'or s'était élevée au-dessus de 200 pour 100, les cours des emprunts provinciaux sont tombés de 30 francs en une seule séance. Alors a été annoncée, par télégramme, la démission de tous les ministres ainsi que le remplacement aux finances de M. Pacheco par M. Uriburu. Les Anglais ont vu dans ces modifications le gage d'un heureux changement de système, et le marché des valeurs argentines a pris une physionomie toute nouvelle. La prime de l'or s'est abaissée à 145, et les emprunts de Cordoba, de Mendoza, de Corrientes, de Catamarca, qui avaient reculé jusqu'au-dessous de 300 francs, valent aujourd'hui de 365 à 375 francs.

La Banque de France a un peu faibli sur une certaine réduction des bénéfices depuis le commencement du semestre. Les actions des autres institutions de crédit de Paris n'ont pas été l'objet de négociations plus actives en avril que précédemment. L'assemblée des actionnaires de la Banque de Paris a reçu communication d'un rapport très satisfaisant sur les résultats de l'exercice 1889. Un groupe financier, formé de la plupart des établissemens financiers et de la Société Eiffel, a pris en mains l'affaire du chemin de fer métropolitain. Les deux derniers relevés hebdomadaires de recettes de nos grandes compagnies accusent de magnifiques plus-values sur la période correspondante de 1889. Aussi les actions du Nord, du Lyon, de l'Orléans, ont-elles été recherchées avec une grande faveur; le Suez, les Omnibus, les Voitures, dont l'assemblée a eu lieu le 29 avril, et a voté un dividende de 50 francs, ont été au contraire négligés. Le groupe des valeurs de cuivre s'est ranimé. La hausse des prix du métal a entraîné celle des actions minières, Rio-Tinto et surtout Tharsis.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

NOTRE CŒUR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Un jour Massival, le musicien, le célèbre auteur de *Rebecca*, celui que, depuis quinze ans déjà, on appelait « le jeune et illustre maître, » dit à André Mariolle, son ami :

— Pourquoi ne t'es-tu jamais fait présenter à Mme Michèle de Burne? Je t'assure que c'est une des femmes les plus intéressantes du nouveau Paris.

— Parce que je ne me sens pas du tout mis au monde pour son milieu.

— Mon cher, tu as tort. C'est là un salon original, bien neuf, très vivant et très artiste. On y fait d'excellente musique, on y cause aussi bien que dans les meilleures potinières du dernier siècle. Tu y serais fort apprécié, d'abord parce que tu joues du violon en perfection, ensuite parce qu'on a dit beaucoup de bien de toi dans la maison, enfin parce que tu passes pour n'être point banal et point prodigue de tes visites.

Flatté, mais résistant encore, supposant d'ailleurs que cette démarche pressante n'était point ignorée de la jeune femme, Mariolle fit un « Peuh! je n'y tiens guère » où le dédain voulu se mêlait au consentement acquis déjà.

Massival reprit :

— Veux-tu que je te présente un de ces jours? Tu la connais,

d'ailleurs, par nous tous, qui sommes de son intimité, car nous parlons d'elle assez souvent. C'est une fort jolie femme de vingt-huit ans, pleine d'intelligence, qui ne veut pas se remarier, car elle a été fort malheureuse une première fois. Elle a fait de son logis un rendez-vous d'hommes agréables. On n'y trouve pas trop de messieurs de cercle ou du monde. Il y en a juste ce qu'il faut pour l'effet. Elle sera enchantée que je t'amène à elle.

Vaincu, Mariolle répondit :

— Soit! un de ces jours.

Dès le début de la semaine suivante, le musicien entrait chez lui et demandait :

— Es-tu libre demain?

— Mais... oui.

— Bien. Je t'emmène dîner chez Mme de Burne. Elle m'a chargé de t'inviter. Voici un mot d'elle, d'ailleurs.

Après avoir réfléchi quelques secondes encore, pour la forme, Mariolle répondit :

— C'est entendu!

Agé d'environ trente-sept ans, André Mariolle, célibataire et sans profession, assez riche pour vivre à sa guise, voyager et s'offrir même une jolie collection de tableaux modernes et de bibelots anciens, passait pour un garçon d'esprit, un peu fantasque, un peu sauvage, un peu capricieux, un peu dédaigneux, qui posait au solitaire plutôt par orgueil que par timidité. Très bien doué, très fin, mais indolent, apte à tout comprendre et peut-être à faire bien beaucoup de choses, il s'était contenté de jouir de l'existence en spectateur, ou plutôt en amateur. Pauvre, il fût devenu sans aucun doute un homme remarquable ou célèbre; né bien renté, il s'adressait l'éternel reproche de n'avoir pas su être quelqu'un. Il avait fait, il est vrai, des tentatives diverses, mais trop molles, vers les arts : une vers la littérature en publiant des récits de voyage agréables, mouvementés et de style soigné, une vers la musique en pratiquant le violon, où il avait acquis, même parmi les exécutans de profession, un renom respecté d'amateur, et une enfin vers la sculpture, cet art où l'adresse originale, où le don d'ébaucher des figures hardies et trompeuses remplacent pour les yeux ignorans le savoir et l'étude. Sa statuette en terre, *Masseur tunisien,* avait même obtenu quelque succès au Salon de l'année précédente.

Remarquable cavalier, c'était aussi, disait-on, un excellent escrimeur, bien qu'il ne tirât jamais en public, obéissant en cela, peut-être, à la même inquiétude qui le faisait se dérober aux milieux mondains où des rivalités sérieuses étaient à craindre.

Mais ses amis l'appréciaient et le vantaient avec ensemble, peut-être parce qu'il leur portait peu d'ombrage. On le disait en tout

cas sûr, dévoué, agréable de rapports et très sympathique de sa personne.

De taille plutôt grande, portant la barbe noire courte sur les joues et finement allongée en pointe sur le menton, des cheveux un peu grisonnans, mais joliment crépus, il regardait bien en face, avec des yeux bruns, clairs, vifs, méfians et un peu durs.

Parmi ses intimes, il avait surtout des artistes, le romancier Gaston de Lamarthe, le musicien Massival, les peintres Jobin, Rivollet, de Maudol, qui semblaient priser beaucoup sa raison, son amitié, son esprit et même son jugement, bien qu'au fond, avec la vanité inséparable du succès acquis, ils le tinssent pour un très aimable et très intelligent raté.

Sa réserve hautaine semblait dire : « Je ne suis rien parce que je n'ai rien voulu être. » Il vivait donc dans un cercle étroit, dédaignant la galanterie élégante et les grands salons en vue, où d'autres auraient brillé plus que lui, l'auraient rejeté dans l'armée des figurans mondains. Il ne voulait aller que dans les maisons où on apprécierait sûrement ses qualités sérieuses et voilées; et, s'il avait consenti si vite à se laisser conduire chez Mme Michèle de Burne, c'est que ses meilleurs amis, ceux qui proclamaient partout ses mérites cachés, étaient les familiers de cette jeune femme.

Elle habitait un joli entresol, rue du Général-Foy, derrière Saint-Augustin. Deux pièces donnaient sur la rue : la salle à manger et un salon, celui où on recevait tout le monde; deux autres, sur un beau jardin dont jouissait le propriétaire de l'immeuble. C'était d'abord un second salon, très grand, plus long que large, ouvrant trois fenêtres sur les arbres, dont les feuilles frôlaient les auvens, et garni d'objets et de meubles exceptionnellement rares et simples, d'un goût pur et sobre et d'une grande valeur. Les sièges, les tables, les mignonnes armoires ou étagères, les tableaux, les éventails et les figurines de porcelaine sous une vitrine, les vases, les statuettes, le cartel énorme au milieu d'un panneau, tout le décor de cet appartement de jeune femme attirait ou retenait l'œil par sa forme, sa date ou son élégance. Pour se créer cet intérieur, dont elle était presque aussi fière que d'elle-même, elle avait mis à contribution le savoir, l'amitié, la complaisance et l'instinct fureteur de tous les artistes qu'elle connaissait. Ils avaient trouvé pour elle, qui était riche et payait bien, toutes choses animées de ce caractère original que ne distingue point l'amateur vulgaire, et elle s'était fait, par eux, un logis célèbre, difficilement ouvert, où elle s'imaginait qu'on se plaisait mieux et qu'on revenait plus volontiers que dans l'appartement banal de toutes les femmes du monde.

C'était même une de ses théories favorites de prétendre que la

nuance des tentures, des étoffes, l'hospitalité des sièges, l'agrément des formes, la grâce des ensembles, caressent, captivent et acclimatent le regard autant que les jolis sourires. Les appartemens sympathiques ou antipathiques, disait-elle, riches ou pauvres, attirent, retiennent ou repoussent comme les êtres qui les habitent. Ils éveillent ou engourdissent le cœur, échauffent ou glacent l'esprit, font parler ou se taire, rendent triste ou gai, donnent enfin à chaque visiteur une envie irraisonnée de rester ou de partir.

Vers le milieu de cette galerie un peu sombre, un grand piano à queue, entre deux jardinières fleuries, avait une place d'honneur et une allure de maître. Plus loin, une haute porte à deux battans faisait communiquer cette pièce avec la chambre à coucher, qui s'ouvrait encore sur le cabinet de toilette, fort grand et élégant aussi, tendu en toiles de Perse comme un salon d'été, et où Mme de Burne, quand elle était seule, avait coutume de se tenir.

Mariée avec un vaurien de bonnes manières, un de ces tyrans domestiques devant qui tout doit céder et plier, elle avait été d'abord fort malheureuse. Pendant cinq ans, elle avait dû subir les exigences, les duretés, les jalousies, même les violences de ce maître intolérable, et, terrifiée, éperdue de surprise, elle était demeurée sans révolte devant cette révélation de la vie conjugale, écrasée sous la volonté despotique et suppliciante du mâle brutal dont elle était la proie.

Il mourut un soir, en revenant chez lui, de la rupture d'un anévrisme, et, quand elle vit entrer le corps de ce mari enveloppé dans une couverture, elle le regarda, ne pouvant croire à la réalité de cette délivrance, avec un sentiment profond de joie comprimée et une peur affreuse de le laisser voir.

D'une nature indépendante, gaie, même exubérante, très souple et séduisante, avec des saillies d'esprit libre, semées on ne sait comment dans les intelligences de certaines petites fillettes de Paris qui semblent avoir respiré dès l'enfance le souffle poivré des boulevards, où se mêlent chaque soir, par les portes ouvertes des théâtres, les courans d'air des pièces applaudies ou sifflées, elle garda cependant de son esclavage de cinq années une timidité singulière mêlée à ses hardiesses anciennes, une peur grande de trop dire, de trop faire, avec une envie ardente d'émancipation et une énergique résolution de ne plus jamais compromettre sa liberté.

Son mari, homme du monde, l'avait dressée à recevoir, comme une esclave muette, élégante, polie et parée. Parmi les amis de ce despote étaient beaucoup d'artistes, qu'elle avait accueillis avec curiosité, écoutés avec plaisir, sans jamais oser leur laisser voir comment elle les comprenait et les appréciait.

Son deuil fini, elle en invita quelques-uns à dîner un soir. Deux s'excusèrent, trois acceptèrent et trouvèrent avec étonnement une jeune femme d'âme ouverte et d'allures charmantes, qui les mit à l'aise et leur dit avec grâce le plaisir qu'ils lui avaient fait en venant chez elle autrefois.

Elle fit ainsi, peu à peu, parmi ses connaissances anciennes qui l'avaient ignorée ou méconnue, un choix suivant ses goûts, et se mit à recevoir, en veuve, en femme affranchie, mais qui veut rester honnête, tous ceux qu'elle put réunir des hommes les plus recherchés de Paris, avec quelques femmes seulement.

Les premiers admis devinrent des intimes, formèrent un fond, en attirèrent d'autres, donnèrent à la maison l'allure d'une petite cour où tout habitué apportait soit une valeur, soit un nom, car quelques titres bien triés étaient confondus avec la roture intelligente.

Son père, M. de Pradon, qui occupait l'appartement au-dessus, lui servait de chaperon et de porte-respect. Vieux galantin, très élégant, spirituel, empressé près d'elle, qu'il traitait plutôt en dame qu'en fille, il présidait les dîners du jeudi, bientôt connus, bientôt cités dans Paris et fort recherchés. Les demandes de présentation et d'invitation affluèrent, furent discutées, et souvent repoussées après une sorte de vote du cercle intime. Des mots d'esprit sortirent de ce cercle, coururent la ville. Des débuts d'acteurs, d'artistes et de jeunes poètes y eurent lieu, devinrent une sorte de baptême de renommée. Des inspirés chevelus, amenés par Gaston de Lamarthe, y remplacèrent près du piano des violonistes hongrois présentés par Massival, et des danseuses exotiques y esquissèrent leurs poses agitées avant de paraître devant le public de l'Éden ou des Folies-Bergère.

Mme de Burne, d'ailleurs jalousement gardée par ses amis et qui conservait de son passage dans le monde sous l'autorité maritale un souvenir répulsif, avait la sagesse de ne point trop augmenter ses connaissances. Satisfaite et effrayée en même temps de ce qu'on pourrait dire et penser d'elle, elle s'abandonnait à ses penchans un peu bohèmes avec une grande prudence bourgeoise. Elle tenait à son renom, redoutait les témérités, demeurait correcte dans ses fantaisies, modérée dans ses audaces, et avait soin qu'on ne pût la soupçonner d'aucune liaison, d'aucune amourette, d'aucune intrigue.

Tous avaient essayé de la séduire; aucun, disait-on, n'avait réussi. Ils le confessaient, se l'avouaient entre eux avec surprise, car les hommes n'admettent guère, peut-être avec raison, la vertu des femmes indépendantes. Une légende courait sur elle. On disait que son mari avait apporté, dans le début de leurs relations conju-

gales, une brutalité si révoltante et des exigences si inattendues qu'elle avait été guérie pour toujours de l'amour des hommes. Et les intimes discutaient souvent sur ce cas. Ils arrivaient infailliblement à cette conclusion qu'une jeune fille élevée dans le rêve des tendresses futures et dans l'attente d'un mystère inquiétant, deviné indécent et gentiment impur, mais distingué, devait demeurer bouleversée quand la révélation des exigences du mariage lui était faite par un rustre.

Le philosophe mondain George de Maltry ricanait doucement, et ajoutait : « Son heure viendra. Elle vient toujours pour ces femmes-là. Plus elle est tardive, plus elle sonne fort. Avec les goûts artistes de notre amie, elle sera sur le tard amoureuse d'un chanteur ou d'un pianiste. »

Gaston de Lamarthe avait d'autres idées. En sa qualité de romancier, observateur et psychologue, voué à l'étude des gens du monde, dont il faisait d'ailleurs des portraits ironiques et ressemblans, il prétendait connaître et analyser les femmes avec une pénétration infaillible et unique. Il classait Mme de Burne parmi les détraquées contemporaines dont il avait tracé le type dans son intéressant roman : *Une d'Elles*. Le premier, il avait décrit cette race nouvelle de femmes agitées par des nerfs d'hystériques raisonnables, sollicitées par mille envies contradictoires qui n'arrivent même pas à être des désirs, désillusionnées de tout sans avoir goûté à rien par la faute des événemens, du temps actuel, du roman moderne, et qui, sans ardeur, sans entraînemens, semblent combiner des caprices d'enfans gâtés avec des sécheresses de vieux sceptiques.

Il avait échoué, comme les autres, dans ses tentatives de séduction.

Car tous les fidèles du groupe étaient devenus à tour de rôle amoureux de Mme de Burne, et, après la crise, demeuraient encore attendris et émus à des degrés différens. Ils avaient formé peu à peu une sorte de petite église. Elle en était la madone, dont ils parlaient sans cesse entre eux, tenus sous le charme même loin d'elle. Ils la célébraient, la vantaient, la critiquaient et la dépréciaient suivant les jours, les rancunes, les irritations ou les préférences qu'elle avait montrées. Ils se jalousaient continuellement, s'espionnaient un peu, et tenaient surtout les rangs serrés autour d'elle pour ne pas laisser approcher quelque concurrent redoutable. Ils étaient sept assidus : Massival, Gaston de Lamarthe, le gros Fresnel, le jeune philosophe homme du monde fort à la mode, M. George de Maltry, célèbre par ses paradoxes, son érudition compliquée, éloquente, toujours de la dernière heure, incompréhensible pour ses admiratrices même les plus passionnées,

et encore par ses toilettes aussi recherchées que ses théories. Elle avait joint à ces hommes de choix quelques simples mondains réputés spirituels, le comte de Marantin, le baron de Gravil et deux ou trois autres.

Les deux privilégiés de ce bataillon d'élite paraissaient être Massival et Lamarthe, qui avaient, semblait-il, le don de toujours distraire la jeune femme amusée par leur sans-gêne artiste, leur blague, leur adresse à se moquer de tout le monde, et même un peu d'elle quand elle le tolérait. Mais le soin naturel ou voulu qu'elle apportait à ne jamais montrer à l'un de ses admirateurs une prédilection prolongée et marquante, l'air espiègle et dégagé de sa coquetterie et l'équité réelle de sa faveur maintenaient entre eux une amitié pimentée d'hostilité et une ardeur d'esprit qui les rendait amusans.

Un d'eux, par momens, pour faire une niche aux autres, présentait un ami. Mais, comme cet ami n'était jamais un homme très éminent ou très intéressant, les autres, ligués contre lui, ne tardaient guère à l'exclure.

C'est ainsi que Massival amena dans la maison son camarade André Mariolle.

Un domestique en habit noir jeta ces noms :

— Monsieur Massival!

— Monsieur Mariolle!

Sous un grand nuage fripé de soie rose, abat-jour démesuré qui rejetait sur une table carrée en marbre antique la lumière éclatante d'une lampe-phare portée par une haute colonne de bronze doré, une tête de femme et trois têtes d'hommes étaient penchées sur un album que venait d'apporter Lamarthe. Debout entre elles, le romancier tournait les feuillets en donnant des explications.

Une des têtes se retourna, et Mariolle, qui s'avançait, aperçut une figure claire, blonde, un peu rousse, dont les cheveux follets sur les tempes semblaient brûler comme des flambées de broussailles. Le nez fin et retroussé faisait sourire ce visage ; la bouche nettement dessinée par les lèvres, les fossettes profondes des joues, le menton un peu saillant et fendu, lui donnaient un air moqueur, tandis que les yeux, par un contraste bizarre, le voilaient de mélancolie. Ils étaient bleus, d'un bleu déteint, comme si on l'eût lavé, frotté, usé, et les pupilles noires luisaient au milieu, rondes et dilatées. Ce regard brillant et singulier paraissait raconter déjà des rêves de morphine, ou peut-être plus simplement l'artifice coquet de la belladone.

Mme de Burne, debout, tendait la main, souhaitait la bienvenue, remerciait.

— J'avais demandé depuis longtemps à nos amis de vous ame-

ner chez moi, disait-elle à Mariolle, mais il faut que je répète toujours plusieurs fois ces choses-là pour qu'on les fasse.

Elle était grande, élégante, un peu lente en ses gestes, sobrement décolletée, montrant à peine le sommet de ses belles épaules de rousse que la lumière rendait incomparables. Ses cheveux cependant n'étaient point rouges, mais de la couleur intraduisible de certaines feuilles mortes brûlées par l'automne.

Puis elle présenta M. Mariolle à son père, qui salua et tendit la main.

Les hommes, en trois groupes, causaient entre eux, familièrement, semblaient chez eux, dans une sorte de cercle habituel où la présence d'une femme mettait des airs galans.

Le gros Fresnel causait avec le comte de Marantin. Les visites constantes de Fresnel en cette maison et la prédilection que lui témoignait Mme de Burne choquaient et fâchaient souvent ses amis. Encore jeune, mais gros comme un bonhomme de baudruche, soufflé, soufflant, presque sans barbe, la tête ennuagée d'une vague chevelure de poils clairs et follets, commun, ennuyeux, ridicule, il n'avait assurément pour la jeune femme qu'un mérite, désagréable aux autres, mais essentiel à ses yeux, celui de l'aimer aveuglément, plus et mieux que tout le monde. On l'avait baptisé « le phoque. » Marié, il n'avait jamais parlé de présenter dans la maison sa femme, qui, disait-on, était, de loin, fort jalouse.

Lamarthe et Massival surtout s'indignaient de la sympathie évidente de leur amie pour ce souffleur, et, quand ils ne pouvaient s'abstenir de lui reprocher ce goût condamnable, ce goût égoïste et vulgaire, elle leur répondait en souriant :

— Je l'aime comme un bon toutou fidèle.

George de Maltry s'entretenait avec Gaston de Lamarthe de la découverte la plus récente, incertaine encore, des microbiologistes. M. de Maltry développait cette thèse avec des considérations infinies et subtiles, et le romancier Lamarthe l'acceptait avec enthousiasme, avec cette facilité dont les hommes de lettres accueillent sans contrôle tout ce qui leur paraît original et neuf.

Le philosophe du *high-life*, blond, d'un blond de lin, mince et haut, était encorseté dans un habit très serré sur les hanches. Sa tête fine, au-dessus, sortait du col blanc, pâle sous les cheveux plats et blonds qui paraissaient collés dessus.

Quant à Lamarthe, Gaston de Lamarthe, à qui sa particule avait inoculé quelques prétentions de gentilhomme et de mondain, c'était avant tout un homme de lettres, un impitoyable et terrible homme de lettres. Armé d'un œil qui cueillait les images, les attitudes, les gestes, avec une rapidité et une précision d'appareil photographique, et doué d'une pénétration, d'un sens de romancier naturel

comme un flair de chien de chasse, il emmagasinait du matin au soir des renseignemens professionnels. Avec ces deux sens très simples, une vision nette des formes et une intuition instinctive des dessous, il donnait à ses livres, où n'apparaissait aucune des intentions ordinaires des écrivains psychologues, mais qui avaient l'air de morceaux d'existence humaine arrachés à la réalité, la couleur, le ton, l'aspect, le mouvement de la vie même.

L'apparition de chacun de ses romans soulevait par la société des agitations, des suppositions, des gaîtés et des colères, car on croyait toujours y reconnaître des gens en vue à peine couverts d'un masque déchiré ; et son passage par les salons laissait un sillage d'inquiétudes. Il avait publié d'ailleurs un volume de souvenirs intimes où beaucoup d'hommes et de femmes de sa connaissance avaient été portraiturés, sans intentions nettement malveillantes, mais avec une exactitude et une sévérité telles qu'ils s'étaient sentis ulcérés. Quelqu'un l'avait surnommé : « Gare aux amis. »

Ame énigmatique et cœur fermé, il passait pour avoir aimé violemment, autrefois, une femme qui l'avait fait souffrir, et pour s'être ensuite vengé sur les autres.

Massival et lui s'entendaient fort bien, quoique le musicien fût d'une nature très différente, plus ouverte, plus expansive, moins tourmentée peut-être, mais plus visiblement sensible. Après deux grands succès, une pièce jouée à Bruxelles et venue ensuite à Paris où elle avait été acclamée à l'Opéra-Comique, puis une seconde œuvre reçue et interprétée du premier coup au grand Opéra, et accueillie comme l'annonce d'un superbe talent, il avait subi cette espèce d'arrêt qui semble frapper la plupart des artistes contemporains comme une paralysie précoce. Ils ne vieillissent pas dans la gloire et le succès ainsi que leurs pères, mais paraissent menacés d'impuissance, à la fleur de l'âge. Lamarthe disait : « Aujourd'hui il n'y a plus en France que des grands hommes avortés. »

Massival à ce moment semblait fort épris de Mme de Burne, et le cercle en jasait un peu : aussi tous les yeux se tournèrent-ils vers lui quand il lui baisa la main avec un air d'adoration.

Il demanda :

— Sommes-nous en retard ?

Elle répondit :

— Non, j'attends encore le baron de Gravil et la marquise de Bratiane.

— Ah ! quelle chance, la marquise ! Alors nous allons faire de la musique ce soir.

— Je l'espère.

Les deux attardés entraient. La marquise, une femme un peu trop petite peut-être, d'origine italienne, vive, avec des yeux noirs,

des cils noirs, des sourcils noirs et des cheveux noirs aussi, tellement drus et envahissans qu'ils mangeaient le front et menaçaient les yeux, passait pour avoir la plus remarquable voix connue parmi les femmes du monde.

Le baron, homme comme il faut, à poitrine creuse et à grosse tête, n'était vraiment complet qu'avec son violoncelle aux mains. Mélomane passionné, il n'allait que dans les maisons où la musique était en honneur.

Le dîner fut annoncé, et Mme de Burne, prenant le bras d'André Mariolle, laissa passer ses convives. Puis, comme ils étaient demeurés tous deux les derniers au salon, au moment de se mettre en route, elle jeta sur lui obliquement un regard rapide de son œil pâle à lentille noire, où il crut sentir une pensée de femme plus complexe et un intérêt plus chercheur que ne se donnent la peine d'en avoir ordinairement les jolies dames recevant à dîner un monsieur quelconque pour la première fois.

Le dîner fut un peu triste et monotone. Lamarthe, nerveux, semblait hostile à tout le monde, non point hostile ouvertement, car il tenait à paraître bien élevé, mais armé de cette presque imperceptible mauvaise humeur qui glace l'entrain des causeries. Massival, concentré, préoccupé, mangeait peu et regardait en dessous, de temps en temps, la maîtresse de la maison, qui paraissait être en un tout autre endroit que chez elle. Inattentive, souriante pour répondre, puis figée tout de suite, elle devait songer à quelque chose qui ne la préoccupait pas beaucoup, mais qui l'intéressait encore davantage, ce soir-là, que ses amis. Elle fit des frais cependant, les frais nécessaires, et très amplement, pour la marquise et pour Mariolle ; mais elle les faisait par devoir, par habitude, visiblement absente d'elle-même et de sa demeure. Fresnel et M. de Maltry se querellèrent sur la poésie contemporaine. Fresnel possédait sur la poésie les opinions courantes des hommes du monde, et M. de Maltry les perceptions impénétrables pour le vulgaire des plus compliqués faiseurs de vers.

Plusieurs fois pendant ce dîner, Mariolle avait encore rencontré le regard fouilleur de la jeune femme, mais plus vague, moins fixé, moins curieux. Seuls, la marquise de Bratiane, le comte de Marantin et le baron de Gravil causèrent sans discontinuer et se dirent des masses de choses.

Puis, dans la soirée, Massival, de plus en plus mélancolique, s'assit au piano et fit sonner quelques notes. Mme de Burne parut renaître, et elle organisa bien vite un petit concert composé des morceaux qu'elle aimait le plus.

La marquise était en voix, et, surexcitée par la présence de Massival, elle chanta comme une vraie artiste. Le maître l'accompagnait

avec ce visage rêveur qu'il prenait en se mettant à jouer. Ses cheveux longs frôlaient le col de son habit, se mêlaient à sa barbe frisée, entière, luisante et fine. Beaucoup de femmes l'avaient aimé, le poursuivaient encore, disait-on. Mme de Burne, assise au piano, écoutant de toute sa pensée, semblait en même temps le contempler et ne pas le voir, et Mariolle fut un peu jaloux. Il ne fut pas jaloux particulièrement à cause d'elle et de lui ; mais, devant ce regard de femme fixé sur un Illustre, il se sentit humilié dans sa vanité masculine par le sentiment du classement qu'Elles font de nous, selon la renommée que nous avons conquise. Souvent déjà il avait secrètement souffert du contact avec les hommes connus qu'il fréquentait devant celles dont la faveur est pour beaucoup la suprême récompense du succès.

Vers dix heures arrivèrent coup sur coup la comtesse de Frémines et deux Juives de la haute banque. On causa d'un mariage annoncé et d'un divorce prévu.

Mariolle regardait Mme de Burne assise à présent sous une colonne qui portait une énorme lampe.

Son nez fin, au bout retroussé, les fossettes de ses joues et le pli mignon de chair qui fendait son menton lui faisaient une figure espiègle d'enfant, bien qu'elle approchât de la trentième année et bien que son regard de fleur passée éclairât ce visage d'une sorte de lueur inquiétante. Sa peau, sous la clarté qui l'inondait, prenait des nuances de velours blond, tandis que ses cheveux semblaient vraiment colorés par le soleil d'automne qui teinte et brûle les feuilles mortes.

Elle sentit ce regard d'homme qui venait à elle de l'autre bout de son salon, et, se levant bientôt, elle alla vers lui, souriante, comme on répond à un appel.

— Vous devez vous ennuyer un peu, monsieur! dit-elle. Quand on n'est pas acclimaté dans une maison, on s'y ennuie toujours.

Il protesta.

Elle prit une chaise et s'assit près de lui.

Et tout de suite ils causèrent. Ce fut instantané chez l'un et chez l'autre, comme un feu qui prend bien dès qu'une allumette l'a touché. Il semblait qu'ils se fussent communiqué d'avance leurs opinions, leurs sensations, qu'une même nature, qu'une même éducation, les mêmes penchans, les mêmes goûts, les eussent prédisposés à se comprendre et destinés à se rencontrer.

Peut-être y avait-il là quelque adresse de la part de la jeune femme; mais la joie qu'on éprouve à trouver quelqu'un qui vous écoute, qui vous devine, qui vous répond, qui vous fournit des reparties par ses répliques, animait Mariolle d'un bel entrain. Flatté d'ailleurs par la façon dont elle l'avait reçu, conquis par la

grâce provocante qu'elle déployait pour lui et par le charme dont elle savait envelopper les hommes, il s'efforçait de lui montrer cette couleur d'esprit un peu voilée, mais personnelle et délicate, qui lui attirait, quand on le connaissait bien, de rares et vives sympathies.

Tout à coup elle lui déclara :

— C'est vraiment fort agréable de causer avec vous, monsieur. On m'avait prévenue d'ailleurs.

Il se sentit rougir, et hardiment :

— Et moi on m'avait annoncé, madame, que vous étiez...

Elle l'interrompit :

— Dites une coquette. Je le suis beaucoup avec les gens qui me plaisent. Tout le monde le sait, je ne m'en cache pas, mais vous verrez que ma coquetterie est fort impartiale, ce qui me permet de garder ou de reprendre mes amis sans jamais les perdre et de les retenir tous autour de moi.

Elle avait un air sournois, qui signifiait : « Soyez calme et pas trop fat; ne vous y trompez point, car vous n'aurez rien de plus que les autres. »

Il répondit :

— Cela s'appelle prévenir son monde de tous les dangers qu'on court ici. Merci, madame : j'aime beaucoup cette manière d'agir.

Elle lui avait ouvert la voie pour parler d'elle : il en usa. Il lui fit d'abord des complimens et constata qu'elle les aimait; puis il éveilla sa curiosité de femme en lui racontant ce qu'on disait d'elle dans les différens milieux qu'il fréquentait. Un peu inquiète, elle ne put cacher son désir de savoir, bien qu'elle affectât une grande indifférence sur ce qu'on pouvait penser de son existence et de ses goûts.

Il faisait un portrait charmant de femme indépendante, intelligente, supérieure et séduisante qui s'était entourée d'hommes éminens et restait cependant une mondaine accomplie.

Elle protestait avec des sourires, avec des petits « non » d'égoïsme content, s'amusant beaucoup de tous les détails qu'il donnait, et, sur un ton badin, elle en demandait sans cesse davantage, en l'interrogeant finement avec un sensuel appétit de flatteries.

Il pensa, en la regardant : « Au fond, ce n'est qu'une enfant, comme toutes les autres. » Et il acheva une jolie phrase où il vantait son amour réel pour les arts, si rare chez une femme.

Alors elle prit un air tout imprévu de moquerie, de cette gouaillerie française qui semble la moelle de notre race.

Mariolle avait forcé l'éloge. Elle lui montra qu'elle n'était pas sotte.

— Mon Dieu! dit-elle, je vous avouerai que je ne sais pas au juste si j'aime les arts ou les artistes.

Il répliqua :

— Comment pourrait-on aimer les artistes sans aimer les arts?

— Parce qu'ils sont quelquefois plus drôles que les hommes du monde.

— Oui, mais ils ont des défauts plus gênans.

— C'est vrai.

— Alors vous n'aimez pas la musique?

Elle redevint subitement sérieuse.

— Pardon! j'adore la musique. Je crois que je l'aime plus que tout. Massival cependant est convaincu que je n'y entends rien.

— Il vous l'a dit?

— Non, il le pense.

— Comment le savez-vous?

— Oh! nous autres, nous devinons presque tout ce que nous ne savons pas.

— Alors Massival pense que vous n'entendez rien à la musique?

— J'en suis sûre. Je vois cela rien qu'à la façon dont il me l'explique, dont il souligne les nuances tout en ayant l'air de ruminer : « Ça ne sert à rien : je fais cela parce que vous êtes bien gentille. »

— Il m'a pourtant annoncé qu'on entendait chez vous de meilleure musique que dans n'importe quelle maison de Paris.

— Oui, grâce à lui.

— Et la littérature, vous ne l'aimez pas?

— Je l'aime beaucoup, et j'ai même la prétention de la sentir fort bien, malgré l'avis de Lamarthe.

— Qui juge aussi que vous n'y comprenez rien?

— Naturellement.

— Mais qui ne vous l'a pas dit non plus.

— Pardon! il me l'a dit, celui-là. Il prétend que certaines femmes peuvent avoir une perception délicate et juste des sentimens exprimés, de la vérité des personnages, de la psychologie en général, mais qu'elles sont totalement incapables de discerner ce qu'il y a de supérieur dans sa profession, l'art. Quand il a prononcé ce mot, l'art, il n'y a plus qu'à le mettre à la porte.

Mariolle demanda en souriant :

— Et vous, qu'en pensez-vous, madame?

Elle réfléchit quelques secondes, puis le regarda bien en face pour voir s'il était tout disposé à l'écouter et à la comprendre.

— Je crois que le sentiment, vous entendez bien, — le sentiment, — peut faire tout entrer dans l'esprit d'une femme; seulement ça n'y reste pas souvent. Y êtes-vous?

— Non, pas tout à fait, madame.

— Eh bien! pour nous rendre compréhensives au même degré que vous, il faut toujours faire un appel à notre nature de femme

avant de s'adresser à notre intelligence. Nous ne nous intéressons guère à ce qu'un homme ne nous rend pas d'abord sympathique, car nous regardons tout à travers le sentiment. Je ne dis pas à travers l'amour, — non, — à travers le sentiment, qui a toutes sortes de formes, de manifestations, de nuances. Le sentiment est quelque chose qui nous appartient, que vous ne comprenez pas bien vous autres, car il vous obscurcit, tandis qu'il nous éclaire. Oh! je sens que cela est bien vague pour vous, tant pis! Enfin, si un homme nous aime et nous est agréable, car il est indispensable que nous nous sentions aimées pour devenir capables de cet effort-là, et, si cet homme est un être supérieur, il peut, en s'en donnant la peine, nous faire tout sentir, tout entrevoir, tout pénétrer, mais tout, et nous communiquer par momens, et par morceaux, toute son intelligence. Oh! cela s'efface souvent ensuite, disparaît, s'éteint, car nous oublions, oh! nous oublions, comme l'air oublie les paroles. Nous sommes intuitives et illuminables, mais changeantes, impressionnables, modifiables, par ce qui nous entoure. Si vous saviez combien je traverse d'états d'esprit qui font de moi des femmes si différentes, selon le temps, ma santé, ce que j'ai lu, ce qu'on m'a dit! Il y a vraiment des jours où j'ai l'âme d'une excellente mère de famille, sans enfans, et d'autres où j'ai presque celle d'une cocotte... sans amans.

Il demanda, charmé :

— Croyez-vous que presque toutes les femmes intelligentes soient capables de cette activité de pensée?

— Oui, dit-elle. Seulement elles s'endorment, et puis elles ont une existence déterminée qui les entraîne d'un côté ou d'un autre.

Il demanda encore :

— Alors, au fond, c'est la musique que vous préférez à tout?

— Oui. Mais ce que je vous disais tout à l'heure est si vrai! Certainement, je ne l'aurais pas goûtée comme je la goûte, adorée comme je l'adore, sans cet ange de Massival. Toutes les œuvres des grands, que j'aimais déjà passionnément, eh bien, il a mis leur âme dedans en me les faisant jouer. Quel dommage qu'il soit marié!

Elle dit ces derniers mots avec un air enjoué, mais de si profond regret qu'ils primaient tout, ses théories sur les femmes et son admiration pour les arts.

Massival, en effet, était marié. Il avait contracté, avant le succès, une de ces unions d'artistes qu'on traîne ensuite jusqu'à sa mort, à travers la gloire.

Il ne parlait jamais de sa femme, d'ailleurs, ne la présentait point dans le monde, où il allait beaucoup, et, bien qu'il eût trois enfans, on le savait à peine.

Mariolle se mit à rire. Décidément, elle était gentille, cette femme, imprévue, d'un type rare, et fort jolie. Il regardait, sans pouvoir s'en lasser, avec une insistance dont elle ne semblait point gênée, ce visage grave et gai, un peu mutin, au nez hardi, et d'une carnation si sensuelle, d'un blond chaud et doux, flambé par le plein été d'une maturité si juste, si tendre, si savoureuse, qu'elle semblait arrivée à l'année même, au mois, à la minute de son complet épanouissement. Il se demandait : « Est-elle teinte ? » et il cherchait à distinguer la petite ligne plus pâle ou plus sombre à la racine des cheveux, sans pouvoir la découvrir

Des pas sourds, derrière lui, sur les tapis, le firent tressaillir, et il tourna la tête. Deux domestiques apportaient la table à thé. La petite lampe à flamme bleue faisait doucement murmurer l'eau dans un grand appareil argenté, luisant et compliqué comme un instrument de chimiste.

— Vous prendrez une tasse de thé ? demanda-t-elle.

Quand il eut accepté, elle se leva, et alla, d'une démarche droite, sans balancemens, distinguée par sa raideur même, vers la table où la vapeur bouillante chantait dans le ventre de cette machine, au milieu d'un parterre de gâteaux, de petits fours, de fruits confits et de bonbons.

Alors, son profil se dessinant nettement sur la tenture du salon, Mariolle remarqua la finesse de la taille et la minceur des hanches, sous les épaules larges et la gorge pleine qu'il avait admirées tout à l'heure. Comme la robe claire traînait enroulée derrière elle et semblait allonger sur le tapis un corps sans fin, il pensa crûment : « Tiens ! une sirène. Elle n'a que ce qui promet. »

Elle allait maintenant de l'un à l'autre, offrant ses rafraîchissemens avec une grâce de gestes exquise.

Mariolle la suivait des yeux, mais Lamarthe, qui se promenait sa tasse à la main, l'aborda et lui dit :

— Partons-nous ensemble ?

— Mais oui.

— Tout de suite, n'est-ce pas ? Je suis fatigué.

— Tout de suite. Allons.

Ils sortirent.

Dans la rue, le romancier demanda :

— Vous allez chez vous ou au cercle ?

— Je vais passer une heure au cercle.

— Aux Tambourins ?

— Oui.

— Je vous conduis à la porte. Moi, ces endroits-là m'ennuient. Je n'y entre jamais. J'en suis uniquement pour avoir des voitures.

Ils se prirent le bras et descendirent vers Saint-Augustin.

Ils firent quelques pas; puis Mariolle demanda :

— Quelle bizarre femme? Qu'en pensez-vous?

Lamarthe se mit à rire tout à fait.

— C'est la crise qui commence. dit-il. Vous allez y passer comme nous tous : moi je suis guéri, mais j'ai eu cette maladie-là. Mon cher ami, la crise consiste pour ses amis à ne parler que d'elle quand ils sont ensemble, quand ils se rencontrent, partout où ils se trouvent.

— Dans tous les cas, pour moi, c'est la première fois, et c'est bien naturel, puisque je la connais à peine.

— Soit. Parlons d'elle. Eh bien, vous allez en devenir amoureux. C'est fatal, tout le monde y passe.

— Elle est donc bien séduisante?

— Oui et non. Ceux qui aiment les femmes d'autrefois, les femmes à âme, les femmes à cœur, les femmes à sensibilité, les femmes des romans passés, la prennent en grippe, et l'exècrent à tel point qu'ils finissent par dire sur elle des infamies. Les autres, nous, qui goûtons le charme moderne, nous sommes forcés d'avouer qu'elle est délicieuse, pourvu qu'on ne s'attache pas à elle. Et c'est justement ce que tout le monde fait. On n'en meurt pas du reste, on n'en souffre même pas trop; mais on rage qu'elle ne soit pas différente. Vous y passerez si elle le veut; d'ailleurs, elle vous gobe déjà.

Mariolle s'écria, écho de sa secrète pensée :

— Oh! moi, je suis pour elle le premier venu, et je crois qu'elle tient aux titres de toute nature.

— Oui, elle y tient, parbleu! mais en même temps elle s'en moque. L'homme le plus célèbre, le plus recherché et même le plus distingué ne retournera pas dix fois chez elle s'il ne lui plaît point; et elle s'est attachée d'une façon stupide à cet idiot de Fresnel et à ce poisseux de Maltry. Elle s'acoquine avec des idiots, sans excuse, on ne sait pourquoi, peut-être parce qu'ils l'amusent plus que nous, peut-être parce qu'au fond ils l'aiment davantage, et que toutes les femmes sont plus sensibles à cela qu'à n'importe quoi.

Et Lamarthe parla d'elle, analysant, discutant, se reprenant pour se contredire, interrogé par Mariolle, répondant avec une ardeur sincère, en homme intéressé, entraîné par son sujet, un peu dérouté aussi, ayant l'esprit plein d'observations vraies et de déductions fausses.

Il disait : « Elle n'est pas seule d'ailleurs : elles sont cinquante aujourd'hui, sinon plus, qui lui ressemblent. Tenez, la petite Frémines qui entrait chez elle tout à l'heure, est toute pareille, mais plus hardie d'allure, et mariée avec un étrange monsieur, ce qui fait de sa maison un des asiles de démens les plus intéressans de Paris. Je vais beaucoup aussi dans cette boîte-là. »

Ils avaient suivi, sans y songer, le boulevard Malesherbes, la rue Royale, l'avenue des Champs-Élysées, et ils arrivaient à l'Arc de Triomphe, quand Lamarthe brusquement tira sa montre.

— Mon cher, dit-il, voilà une heure dix minutes que nous parlons d'elle : ça suffit pour aujourd'hui. Je vous conduirai une autre fois à votre cercle. Allez vous coucher, et j'en fais autant.

II.

C'était une grande pièce bien éclairée et tendue, murs et plafonds, d'admirables toiles de Perse rapportées par un diplomate ami. Elles étaient à fond jaune, comme si on les eût trempées en de la crème dorée; et les dessins de toutes nuances, où dominait le vert persan, représentaient des constructions bizarres, aux toits retroussés, autour desquelles couraient des lions à perruques, des antilopes à cornes démesurées, et volaient des oiseaux paradisiaques.

Peu de meubles. Trois longues tables couvertes de plaques en marbre vert portaient tout ce qui sert à la toilette d'une femme. Sur l'une, celle du milieu, les grandes cuvettes en cristal épais. La seconde présentait une armée de flacons, de boîtes et de vases de toutes tailles, coiffés d'argent au chiffre couronné. Sur la troisième, s'étalaient tous les outils et instrumens de la coquetterie moderne, innombrables, aux usages compliqués, mystérieux et délicats. Dans ce cabinet, rien que deux chaises longues et quelques sièges bas, capitonnés et moelleux, faits pour le repos des membres las et du corps dévêtu. Puis, tenant un mur tout entier, une glace immense s'ouvrait comme un horizon clair. Elle était formée de trois panneaux dont les deux côtés latéraux, articulés sur des charnières, permettaient à la jeune femme de se voir en même temps de face, de profil et de dos, de s'enfermer dans son image. A droite, dans une niche que voilait ordinairement une draperie, la baignoire, ou plutôt une vasque profonde, également en marbre vert, où l'on descendait par deux marches. Un amour de bronze, élégante figurine du sculpteur Prédolé, assis sur le bord, y versait l'eau chaude et l'eau froide par des coquilles avec lesquelles il jouait. Au fond de ce réduit, une glace de Venise à pans brisés, faite de miroirs inclinés, montait en voûte arrondie, abritait, enfermait et reflétait, en chacun de ses morceaux, la baignoire et la baigneuse.

Un peu plus loin, le bureau épistolaire, simple et beau meuble anglais moderne, couvert de papiers traînans, lettres pliées, petites enveloppes déchirées, où brillaient des initiales dorées. Car c'était là qu'elle écrivait et qu'elle vivait quand elle était seule.

Étendue sur sa chaise longue, dans une robe de chambre en foulard de Chine, les bras nus, de beaux bras souples et fermes sortant hardiment des grands plis de l'étoffe, les cheveux relevés et pesant sur la tête de leur masse blonde et tordue, Mme de Burne rêvassait, après le bain.

La femme de chambre frappa, puis entra, apportant une lettre.

Elle la prit, regarda l'écriture, déchira le papier, lut les premières lignes, puis dit tranquillement à sa domestique : « Je vous sonnerai dans une heure. »

Restée seule, elle sourit avec une joie victorieuse. Les premiers mots lui avaient suffi pour comprendre que c'était là, enfin, la déclaration d'amour de Mariolle. Il avait résisté bien plus qu'elle n'aurait cru, car depuis trois mois elle le captait avec un grand déploiement de grâce, des attentions et des frais de charme qu'elle n'avait jamais faits pour personne. Il semblait méfiant, prévenu, en garde contre elle, contre l'appât toujours tendu de son insatiable coquetterie. Il avait fallu bien des causeries intimes, où elle avait donné toute la séduction physique de son être, tout l'effort captivant de son esprit, et aussi bien des soirées de musique, où, devant le piano vibrant encore, devant les pages des partitions pleines de l'âme chantante des maîtres, ils avaient tressailli de la même émotion, pour qu'elle aperçût enfin dans son œil cet aveu de l'homme vaincu, la supplication mendiante de la tendresse prête à défaillir. Elle connaissait si bien cela, la rouée ! Elle avait fait naître si souvent, avec une adresse féline et une curiosité inépuisable, ce mal secret et torturant dans les yeux de tous les hommes qu'elle avait pu séduire. Cela l'amusait tant de les sentir envahis peu à peu, conquis, dominés par sa puissance invincible de femme, de devenir pour eux l'Unique, l'Idole capricieuse et souveraine. Cela avait poussé en elle tout doucement, comme un instinct caché qui se développe, l'instinct de la guerre et de la conquête. Pendant ses années de mariage, un besoin de représailles avait peut-être germé dans son cœur, un besoin obscur de rendre aux hommes ce qu'elle avait reçu de l'un d'eux, d'être la plus forte à son tour, de ployer les volontés, de fouailler les résistances et de faire souffrir aussi. Mais surtout elle était née coquette; et, dès qu'elle se sentit libre dans l'existence, elle se mit à poursuivre et à dompter les amoureux, comme le chasseur poursuit le gibier, rien que pour les voir tomber. Son cœur cependant n'était poin avide d'émotions comme celui des femmes tendres et sentimentales; elle ne recherchait point l'amour unique d'un homme ni le bonheur dans la passion. Il lui fallait seulement autour d'elle l'admiration de tous, des hommages, des agenouillemens, un encense-

ment de tendresse. Quiconque devenait l'habitué de sa maison devait être aussi l'esclave de sa beauté, et aucun intérêt d'esprit ne pouvait l'attacher longtemps à ceux qui résistaient à ses coquetteries, dédaigneux des soucis d'amour ou peut-être engagés ailleurs. Il fallait qu'on l'aimât pour rester son ami; mais alors elle avait des prévenances inimaginables, des attentions délicieuses, des gentillesses infinies, pour conserver autour d'elle tous ceux qu'elle avait captivés. Une fois enrégimentés dans son troupeau d'adorateurs, il semblait qu'on lui appartînt de par le droit de conquête. Elle les gouvernait avec une adresse savante, suivant leurs défauts et leurs qualités et la nature de leur jalousie. Ceux qui demandaient trop, elle les expulsait au jour voulu, les reprenait ensuite, assagis, en leur posant des conditions sévères; et elle s'amusait tellement, en gamine perverse, à ce jeu de séduction, qu'elle trouvait aussi charmant d'affoler les vieux messieurs que de tourner la tête aux jeunes.

On eût dit même qu'elle réglait son affection sur le degré d'ardeur qu'elle avait inspiré, et le gros Fresnel, inutile et lourd comparse, demeurait un de ses favoris grâce à la passion frénétique dont elle le savait et le sentait possédé.

Elle n'était pas non plus tout à fait indifférente aux qualités des hommes, et elle avait subi des commencemens d'entraînement connus d'elle seule, arrêtés au moment où ils auraient pu devenir dangereux.

Chaque débutant apportant la note nouvelle de sa chanson galante et l'inconnu de sa nature, les artistes surtout, en qui elle pressentait des raffinemens, des nuances, des délicatesses d'émotion plus aiguës et plus fines, l'avaient plusieurs fois troublée, avaient éveillé en elle le rêve intermittent des grandes amours et des longues liaisons. Mais, en proie aux craintes prudentes, indécise, tourmentée, ombrageuse, elle s'était gardée toujours jusqu'au moment où le dernier amoureux avait cessé de l'émouvoir. Et puis elle possédait des yeux sceptiques de fille moderne qui déshabillaient en quelques semaines les plus grands hommes de leur prestige. Dès qu'ils étaient épris d'elle, et qu'ils abandonnaient, dans le désarroi de leur cœur, leurs poses de représentation et leurs habitudes de parade, elle les voyait tous pareils, pauvres êtres qu'elle dominait de son pouvoir séducteur.

Enfin, pour s'attacher à un homme, une femme comme elle, si parfaite, il aurait fallu qu'il possédât tant de mérites inestimables!

Pourtant elle s'ennuyait beaucoup. Sans amour pour le monde, où elle allait par préjugé, dont elle subissait les longues soirées avec des baillemens retenus dans la gorge et du sommeil dans les

paupières, amusée seulement par les marivaudages, par ses caprices agressifs, par des curiosités changeantes pour certaines choses ou certains êtres, s'attachant juste assez pour ne se point dégoûter trop vite de ce qu'elle avait apprécié ou admiré, et pas assez pour découvrir un plaisir vrai dans une affection ou dans un goût, tourmentée par ses nerfs et non par ses désirs, privée de toutes les préoccupations absorbantes des âmes simples ou ardentes, elle vivait dans un ennui gai, sans la foi commune au bonheur, en quête seulement de distractions, et déjà courbatue de lassitude, bien qu'elle s'estimât satisfaite.

Elle s'estimait satisfaite parce qu'elle se jugeait la plus séduisante et la mieux partagée des femmes. Fière de son charme, dont elle expérimentait souvent le pouvoir, amoureuse de sa beauté irrégulière, bizarre et captivante, sûre de la finesse de sa pensée, qui lui faisait deviner, pressentir, comprendre mille choses que les autres ne voyaient point, orgueilleuse de son esprit, que tant d'hommes supérieurs appréciaient, et ignorante des barrières qui fermaient son intelligence, elle se croyait un être presque unique, une perle rare éclose en ce monde médiocre, qui lui paraissait un peu vide et monotone parce qu'elle valait trop pour lui.

Jamais elle ne se serait soupçonnée d'être elle-même la cause inconsciente de cet ennui continu dont elle souffrait, mais elle en accusait les autres et les rendait responsables de ses mélancolies. S'ils ne savaient pas la distraire assez, l'amuser et même la passionner, c'est qu'ils manquaient d'agrémens et de véritables qualités. « Tout le monde, disait-elle en riant, est assommant. Il n'y a de tolérable que les gens qui me plaisent, uniquement parce qu'ils me plaisent. »

Et on lui plaisait surtout en la trouvant incomparable. Sachant fort bien qu'on ne réussit pas sans peine, elle mettait tous ses soins à séduire, et elle ne trouvait rien de plus agréable que de savourer l'hommage du regard qui s'attendrit et du cœur, ce muscle violent, qu'on fait battre par un mot.

Elle s'était étonnée beaucoup de la peine qu'elle avait eue à conquérir André Mariolle, car elle avait bien senti, dès le premier jour, qu'elle lui plaisait. Puis, peu à peu, elle avait deviné sa nature ombrageuse, secrètement envieuse, très subtile et concentrée, et elle lui avait montré, pour vaincre son faible, tant d'égards, de préférences et de naturelle sympathie, qu'il avait fini par se rendre.

Depuis un mois surtout, elle le sentait pris, inquiet devant elle, taciturne et enfiévré, mais il résistait à l'aveu. Oh! les aveux! Au fond, elle ne les aimait pas beaucoup, car, lorsqu'ils étaient trop directs, trop expressifs, elle se voyait forcée de sévir. Elle avait

même dû se fâcher deux fois et interdire sa porte. Ce qu'elle adorait, c'étaient les manifestations délicates, les demi-confidences, les allusions discrètes, l'agenouillement moral; et elle déployait vraiment un tact et une adresse exceptionnels pour obtenir de ses admirateurs cette réserve dans l'expression.

Depuis un mois, elle attendait et guettait, sur les lèvres de Mariolle, la phrase claire ou voilée, selon la nature de l'homme, où se soulage le cœur oppressé.

Il n'avait rien dit, mais il écrivait. C'était une longue lettre : quatre pages! Elle la tenait en ses mains, frémissante de contentement. Elle s'étendit sur sa chaise longue pour être plus à l'aise et laissa choir sur le tapis les petites mules de ses pieds, puis elle lut. Elle fut surprise. Il lui disait, en termes sérieux, qu'il ne voulait pas souffrir par elle et qu'il la connaissait déjà trop pour consentir à être sa victime. Avec des phrases très polies, chargées de complimens, où transperçait partout de l'amour retenu, il ne lui laissait pas ignorer qu'il savait sa manière d'agir envers les hommes, qu'il était pris aussi, mais qu'il s'affranchissait de ce défaut de servitude en s'en allant. Il recommençait tout simplement sa vie vagabonde d'autrefois. Il partait.

C'était un adieu, éloquent et résolu.

Certes, elle fut surprise en lisant, en relisant, en recommençant encore ces quatre pages de prose tendrement irritée et passionnée. Elle se leva, reprit ses mules, se mit à marcher, les bras nus hors des manches rejetées en arrière, les mains entrées à moitié aux petites poches de sa robe de chambre et tenant dans l'une la lettre froissée.

Elle pensait, étourdie de cette déclaration inprévue : « C'est qu'il écrit fort bien, ce garçon; c'est sincère, ému, touchant. Il écrit mieux que Lamarthe : ça ne sent pas le roman. »

Elle eut envie de fumer, s'approcha de la table aux parfums, et, dans une boîte en porcelaine de Saxe, prit une cigarette; puis, l'ayant allumée, elle alla vers la glace, où elle voyait venir trois jeunes femmes, dans les trois panneaux diversement orientés. Quand elle fut tout près, elle s'arrêta, se fit un petit salut, un petit sourire, un petit coup de tête ami qui disait : « Très jolie, très jolie. » Elle inspecta ses yeux, se montra ses dents, leva ses bras, posa ses mains sur ses hanches et se tourna de profil pour se bien apercevoir tout entière dans les trois miroirs, en inclinant un peu la tête.

Alors elle resta debout, amoureusement, en face d'elle-même, enveloppée par le triple reflet de son être, qu'elle trouvait charmant, ravie de se voir, saisie d'un plaisir égoïste et physique devant sa beauté et la savourant avec une satisfaction de tendresse presque aussi sensuelle que celle des hommes.

Tous les jours elle se contemplait ainsi; et sa femme de chambre, qui l'avait souvent surprise, disait avec malice :

— Madame se regarde tant qu'elle finira par user toutes les glaces de la maison.

Mais cet amour d'elle-même, c'était le secret de son charme et de son pouvoir sur les hommes. A force de s'admirer, de chérir les finesses de sa figure et les élégances de sa personne, et de chercher, et de trouver tout ce qui pouvait les faire valoir davantage, de découvrir les nuances imperceptibles qui rendaient sa grâce plus active et ses yeux plus étranges, à force de poursuivre tous les artifices qui la paraient pour elle-même, elle avait découvert naturellement tout ce qui pouvait le mieux plaire aux autres.

Plus belle et plus indifférente à sa beauté, elle n'aurait point possédé cette séduction précipitant vers l'amour presque tous ceux qui n'étaient point d'abord rebelles à la nature de sa puissance.

Un peu fatiguée bientôt de rester ainsi debout, elle dit à son image qui lui souriait toujours, et son image dans la triple glace remua les lèvres pour répéter : « Nous allons bien voir, monsieur. »

Puis traversant le cabinet, elle alla s'asseoir à son bureau. Voici ce qu'elle écrivit :

« Cher monsieur Mariolle, venez demain, à quatre heures. Je serai seule, et j'espère que je vous rassurerai sur le danger imaginaire qui vous effraie.

« Je me dis votre amie, et je vous prouverai que je le suis.

« MICHÈLE DE BURNE. »

Quelle toilette simple elle avait pour recevoir, le lendemain, la visite d'André Mariolle! Une petite robe grise, d'un gris léger un peu lilas, mélancolique comme un crépuscule et tout unie, avec un col qui serrait le cou, des manches qui serraient les bras, un corsage qui serrait la gorge et la taille, une jupe qui serrait les hanches et les jambes.

Quand il entra, avec un visage un peu grave, elle vint à lui, tendant les mains. Il les baisa, puis ils s'assirent, et elle laissa le silence durer quelques instans, pour s'assurer de son embarras.

Il ne savait que dire et attendait qu'elle parlât.

Elle s'y décida.

— Eh bien! arrivons tout de suite à la grosse question. Que se passe-t-il? Vous m'avez écrit, savez-vous, une lettre fort insolente?

Il répondit :

— Je le sais bien, et je vous fais toutes mes excuses. Je suis, j'ai toujours été avec tout le monde d'une franchise excessive, brutale. J'aurais pu m'en aller sans les explications déplacées et bles-

santes que je vous ai adressées. J'ai jugé plus loyal d'agir selon ma nature et de compter sur votre esprit, que je connais.

Elle reprit, avec un ton de pitié contente :

— Voyons! voyons! Qu'est-ce que c'est que cette folie-là?..

Il l'interrompit :

— J'aime mieux n'en pas parler.

Elle répliqua vivement à son tour, sans le laisser continuer :

— Moi, je vous ai fait venir pour en parler, et nous en parlerons jusqu'à ce que vous soyez bien convaincu que vous ne courez aucun danger.

Elle se mit à rire comme une petite fille, et sa robe de pensionnaire donnait à ce rire une jeunesse enfantine.

Il balbutia :

— Je vous ai écrit la vérité, la vérité sincère, la redoutable vérité dont j'ai peur.

Redevenant sérieuse, elle reprit :

— Soit, je le sais : tous mes amis passent par là. Vous m'avez écrit aussi que je suis une affreuse coquette : je l'avoue, mais personne n'en meurt; je crois même que personne n'en souffre. Il y a bien ce que Lamarthe appelle la crise. Vous y êtes; mais ça passe et on tombe dans... comment dire ça?... dans l'amour chronique, qui ne fait plus mal et que j'entretiens à petit feu, chez tous mes amis, afin qu'ils me soient très dévoués, très attachés, très fidèles. Hein? suis-je sincère aussi, moi, et franche, et crâne? En avez-vous vu beaucoup de femmes qui oseraient dire à un homme ce que je viens de vous dire?

Elle avait un air si drôle et si décidé, si simple et si provocant en même temps, qu'il ne put s'empêcher de sourire à son tour.

— Tous vos amis, dit-il, sont des hommes qui ont été souvent brûlés à ce feu-là, même avant de l'être par vous. Flambés et grillés déjà, ils supportent facilement le four où vous les tenez; mais moi, madame, je n'ai jamais passé par là, et je sens, depuis quelque temps, que ce sera terrible, si je me laisse aller au sentiment qui grandit dans mon cœur.

Elle devint familière subitement, et, se penchant un peu vers lui, les mains croisées sur les genoux :

— Écoutez-moi : je suis sérieuse. Cela m'ennuie de perdre un ami pour une crainte que je crois chimérique. Vous m'aimerez, soit; mais les hommes d'à présent n'aiment pas les femmes d'aujourd'hui jusqu'à s'en faire vraiment du mal. Croyez-moi, je connais les uns et les autres.

Elle se tut, puis ajouta avec un sourire singulier de femme qui dit une vérité en croyant mentir :

— Allez, je n'ai pas ce qu'il faut pour qu'on m'adore éperdu-

ment. Je suis trop moderne. Voyons, je serai une amie, une jolie amie pour qui vous aurez vraiment de l'affection, mais rien de plus, car j'y veillerai.

D'un ton plus sérieux elle ajouta :

— En tout cas, je vous préviens que, moi, je suis incapable de m'éprendre vraiment de n'importe qui, que je vous traiterai comme les autres, comme les bien traités, mais jamais mieux : j'ai horreur des despotes et des jaloux. D'un mari j'ai dû tout supporter ; mais d'un ami, d'un simple ami, je ne veux accepter aucune de ces tyrannies d'affection qui sont les calamités des relations cordiales. Vous voyez que je suis gentille comme tout, que je vous parle en camarade, que je ne vous cache rien. Acceptez-vous de faire l'essai loyal que je vous propose? Si ça ne va pas, il sera toujours temps de vous en aller, quelle que soit la gravité de votre cas. Amoureux parti, amoureux guéri.

Il la regardait, déjà vaincu par sa voix, par son geste, par toute la griserie de sa personne, et il murmura, tout résigné et tout vibrant de la sentir si près :

— J'accepte, madame ; et, si j'ai mal, tant pis! Vous valez bien qu'on souffre un peu pour vous.

Elle l'arrêta.

— Maintenant, n'en parlons plus, dit-elle, n'en parlons plus jamais.

Et elle entraîna la causerie vers des sujets qui ne l'inquiétaient point.

Il sortit au bout d'une heure, torturé, car il l'aimait, et joyeux, car elle lui avait demandé et il lui avait promis de ne point s'en aller.

III.

Il était torturé, car il l'aimait. Différent des amoureux vulgaires, pour qui la femme élue par leur cœur apparaît dans une auréole de perfections, il s'était attaché à elle en la regardant avec des yeux clairvoyans de mâle soupçonneux et défiant qui n'a jamais été tout à fait capturé. Son esprit inquiet, pénétrant et paresseux, toujours sur la défensive dans la vie, l'avait préservé des passions. Quelques intrigues, deux courtes liaisons mortes dans l'ennui et des amours payées, rompues par dégoût, rien de plus dans l'histoire de son âme. Il considérait les femmes comme un objet d'utilité pour ceux qui veulent une maison bien tenue et des enfans, comme un objet d'agrément relatif pour ceux qui cherchent des passe-temps d'amour.

En entrant chez Mme de Burne, il avait été prévenu contre elle par

toutes les confidences de ses amis. Ce qu'il en savait l'intéressait, l'intriguait, lui plaisait, mais lui répugnait un peu. Il n'aimait pas, en principe, ces joueurs qui ne paient jamais. Après les premières entrevues, il l'avait jugée fort amusante et animée d'un charme spécial et contagieux. La beauté naturelle et savante de cette svelte, fine et blonde personne qui semblait en même temps grasse et fluette, armée de beaux bras faits pour attirer, pour enlacer, pour étreindre, et de jambes devinées longues et minces, faites pour fuir, comme celles des gazelles, avec des pieds si petits qu'ils ne devaient pas laisser de traces, lui paraissait être une espèce de symbole des vaines espérances. De plus, il avait goûté dans ses entretiens avec elle un plaisir qu'il croyait introuvable dans une conversation mondaine. Douée d'un esprit plein de verve familière, imprévue et gouailleuse et d'une caressante ironie, elle se laissait aller pourtant à être séduite quelquefois par des influences sentimentales, intellectuelles ou plastiques, comme si au fond de sa gaîté moqueuse traînait encore l'ombre séculaire de la tendresse poétique des aïeules. Et cela la rendait exquise.

Elle le choyait, désireuse de le conquérir comme les autres, et il venait chez elle aussi souvent qu'il y pouvait venir, attiré par le grandissant besoin de la voir de plus en plus. C'était comme une force émanée d'elle qui le prenait, une force de charme, de regard, de sourire, de parole, irrésistible, bien qu'il sortît souvent de chez elle irrité de ce qu'elle avait fait ou de ce qu'elle avait dit.

Plus il se sentait envahi par cet inexprimable fluide dont une femme nous pénètre et nous asservit, plus il la devinait, la comprenait et souffrait de sa nature, qu'il désirait ardemment différente.

Mais ce qu'il réprouvait en elle l'avait assurément séduit et dompté, malgré lui, en dépit de sa raison, plus peut-être que ses vraies qualités.

Sa coquetterie, dont elle jouait ouvertement comme d'un éventail, qu'elle déployait ou repliait à la face de tous, suivant les hommes qui lui plaisaient et lui parlaient; sa façon de ne rien prendre au sérieux, qu'il trouvait drôle dans les premiers temps et menaçante à présent; son désir constant de distraction, de renouveau, qu'elle portait insatiable dans son cœur toujours lassé, tout cela le laissait parfois tellement exaspéré, qu'il prenait, en rentrant chez lui, la résolution de distancer ses visites jusqu'au jour où il les supprimerait.

Le lendemain, il cherchait un prétexte pour se présenter chez elle. Ce qu'il sentait surtout s'accentuer, à mesure qu'il s'éprenait davantage, c'était l'insécurité de cet amour et la certitude de la souffrance.

Oui! il n'était pas aveugle : il s'enfonçait peu à peu dans ce sentiment comme un homme se noie par fatigue, parce que sa barque a sombré et qu'il est trop loin des côtes. Il la connaissait autant qu'on pouvait la connaître, la présence de la passion ayant surexcité sa clairvoyance, et il ne pouvait plus s'empêcher de penser à elle indéfiniment. Avec une obstination infatigable, il cherchait toujours à l'analyser, à éclairer ce tout obscur d'une féminine, cet incompréhensible mélange d'intelligence gaie et de désenchantement, de raison et d'enfantillage, d'effrontée apparence et de nubilité, tous ces contradictoires penchants réunis et coordonnés pour former un être sensuel, séducteur et dévorant.

Mais pourquoi le séduisait-elle ainsi? Il se le demandait indéfiniment et le comprenait mal, car, avec sa nature réfléchie, observatrice et finement modeste, il eût dû rechercher logiquement dans une femme les uniques et tranquilles qualités de charme tendre et d'attachement constant qui semblent devoir assurer le bonheur d'un homme.

Mais il rencontrait en celle-là quelque chose d'inattendu, une sorte de précoce de la race humaine, entraînante par sa nouveauté, une de ces créatures qui sont le commencement d'une génération, qui ne ressemblent pas à ce qu'on a connu, et qui répandent autour d'elles, même par leurs imperfections, l'attrait redoutable d'un éveil.

Après les rêveuses passionnées et romanesques de la restauration étaient venues les joyeuses de l'époque impériale, convaincues de la réalité du plaisir; puis vint qu'apparaissait une transformation nouvelle de cet éternel féminin, un être raffiné, de sensibilité tiédeur, d'âme inquiète, active, irritable, qui semblait avoir passé déjà par tous les narcotiques dont on apaise et dont on affoie les nerfs, par le chlorhydrate qui assomme, par l'éther et par la morphine qui brouillent le rêve, éloignent les sens et endorment les émotions.

Il goûtait en elle la saveur d'une créature factice, fermée et entraînée pour charmer. C'était un objet de luxe rare, attrayant, exquis et délicat, sur qui s'arrêtaient les yeux, devant qui battait le cœur et s'agitait le désir, ainsi que vient l'appétit devant les nourritures fines dont une vitre vous sépare, préparées et montrées pour exciter la faim.

Quand il fut bien convaincu qu'il descendait la pente d'un abîme, il se mit à réfléchir avec terreur aux dangers de son entraînement. Qu'adviendrait-il de lui? Que ferait-elle? Elle ferait assurément ce qu'elle avait dû faire avec tout le monde : elle l'amènerait à cet état où on suit les caprices d'une femme comme un chien suit les pas d'un maître, et elle le classerait dans sa collection de favoris

plus ou moins illustres. Avait-elle, en effet, joué ce jeu avec tous les autres? Ne s'en trouvait-il pas un, pas un seul qu'elle eût aimé, vraiment aimé, un mois, un jour, une heure, dans un de ces élans aussitôt comprimés où se jetait son cœur?

Il parla d'elle avec eux interminablement, en sortant des dîners où ils s'étaient chauffés à son contact. Il les sentit tous encore troublés, mécontens, énervés, en hommes qu'aucune réalité n'a satisfaits.

Non, elle n'avait aimé personne parmi ces paradeurs de la curiosité publique; mais lui, qui n'était rien près d'eux, qui ne faisait pas se tourner les têtes et se fixer les yeux quand son nom passait dans une foule ou dans un salon, que serait-il pour elle? Rien, rien, un comparse, un monsieur, celui qui, pour ces femmes recherchées, devient le familier vulgaire, utile et sans bouquet, comme le vin qu'on boit avec l'eau.

S'il avait été un homme connu, il aurait encore accepté ce rôle, que sa célébrité eût rendu moins humiliant. Ignoré, il n'en voulait pas. Et il écrivit pour lui dire adieu.

Quand il reçut la courte réponse, il en fut ému comme d'un bonheur tombé sur lui, et, quand elle lui eut fait promettre qu'il ne partirait point, il fut joyeux comme d'une délivrance.

Quelques jours se passèrent sans amener rien entre eux; mais, lorsque fut calmé l'apaisement qui suit les crises, il sentit regrandir et le brûler son désir d'elle. Il avait pris la résolution de ne plus jamais lui parler de rien, mais il n'avait point promis de ne pas écrire; et, un soir, comme il ne pouvait dormir, comme elle le possédait dans la veille agitée de l'insomnie d'amour, il s'assit, presque malgré lui, devant sa table et se mit à exprimer sur du papier blanc ce qu'il sentait. Ce n'était point une lettre, c'étaient des notes, des phrases, des pensées, des frissons de souffrance qui se changeaient en mots.

Cela l'apaisa : il lui semblait qu'il se soulageait d'un peu de son angoisse, et, s'étant couché, il put dormir enfin.

Dès son réveil, le lendemain, il relut ces quelques pages, les jugea bien frémissantes, les mit sous enveloppe, écrivit l'adresse, les garda jusqu'au soir et les fit porter à la poste fort tard, pour qu'elle les reçût à son lever.

Il pensait bien qu'elle ne s'effaroucherait point de ces feuilles de papier. Les plus timorées des femmes ont pour la lettre qui parle d'amour avec sincérité des indulgences infinies. Et ces lettres, quand elles sont écrites par des mains qui tremblent, avec des yeux qu'emplit et qu'affole un visage, ont à leur tour sur les cœurs une invincible puissance.

Vers la fin du jour, il alla chez elle, afin de voir comment elle le

recevrait et ce qu'elle pourrait lui dire. Il y trouva M. de Pradon qui fumait des cigarettes en causant avec sa fille. Il passait ainsi souvent des heures entières auprès d'elle, car il semblait la traiter plutôt en homme qu'en père. Elle avait mis dans leurs rapports et dans leur affection une nuance de l'hommage d'amour qu'elle se rendait à elle-même et qu'elle exigeait de tous.

Quand elle vit arriver Mariolle, sa figure eut un éclair de plaisir; sa main fut tendue avec vivacité; son sourire disait : « Vous me plaisez beaucoup. »

Mariolle espérait que le père s'en irait bientôt. Mais M. de Pradon ne s'en alla point. Bien qu'il connût sa fille et qu'il eût depuis longtemps perdu tout soupçon sur elle, tant il la croyait insexuelle, il la surveillait toujours avec une attention curieuse, inquiète, un peu maritale. Il voulait apprendre ce que ce nouvel ami pouvait bien avoir de chances de succès durable, ce qu'il était, ce qu'il valait. Serait-il un simple passant comme tant d'autres, ou bien un membre du cercle ordinaire?

Donc il s'installa, et Mariolle comprit aussitôt qu'on ne le pourrait point déloger. Il en prit son parti, et se décida même à le séduire, s'il le pouvait, estimant qu'une bienveillance, ou du moins une neutralité, vaudrait toujours mieux qu'une hostilité. Il fit des frais, fut gai, amusa, sans aucune pose de soupirant.

Elle songeait, contente : « Il n'est pas bête et joue bien la comédie. »

Et M. de Pradon pensait : « Voilà un aimable homme, à qui ma fille ne paraît pas tourner la tête comme à tous les autres imbéciles. »

Quand Mariolle jugea le moment venu de s'en aller, il les laissa tous deux charmés par lui.

Mais il sortait de cette maison avec de la détresse dans l'esprit. Auprès de cette femme, il souffrait déjà de l'emprisonnement où elle le tenait, sentant qu'il frapperait en vain sur ce cœur, comme un homme enfermé frappe du poing une porte de fer.

Possédé, il en était sûr, et ne cherchait plus à se délivrer d'elle ; alors, ne pouvant fuir cette fatalité, il se résolut à être rusé, patient, tenace, dissimulé, à la conquérir par l'adresse, par l'hommage dont elle était avide, par l'adoration qui la grisait, par la servitude volontaire à laquelle il se laisserait réduire.

Sa lettre avait plu. Il écrirait. Il écrivit. Presque chaque nuit, en rentrant, à l'heure où l'esprit, animé par toutes les agitations du jour, regarde ce qui l'intéresse ou l'émeut dans une sorte de grossissement d'hallucination, il s'asseyait à sa table, sous sa lampe, et s'exaltait en pensant à elle. Le germe poétique que laissent mourir en eux, par paresse, tant d'hommes indolens, grandit dans

cet entraînement. A force d'écrire les mêmes choses, la même chose, son amour, sous des formes que renouvelait le renouveau quotidien de son desir, il enfiévra son ardeur dans cette besogne de tendresse littéraire. Il cherchait tout le long des jours, et trouvait pour elle ces expressions irrésistibles que l'émotion surexcitée fait jaillir du cerveau comme des étincelles. Il soufflait ainsi sur le feu de son propre cœur et l'allumait en incendie, car les lettres d'amour vraiment passionnées sont souvent plus dangereuses pour celui qui les écrit que pour celle qui les reçoit.

A force de s'entretenir lui-même dans cet état d'effervescence, de chauffer son sang avec des mots et de faire habiter son âme avec une pensée unique, il perdit peu à peu la notion de la réalité sur cette femme. Cessant de la juger telle qu'il l'avait vue d'abord, il ne l'apercevait plus à présent qu'à travers le lyrisme de ses phrases, et tout ce qu'il lui écrivait chaque nuit devenait dans son cœur autant de vérités. Ce travail quotidien d'idéalisation la lui montrait à peu près telle qu'il l'aurait rêvée. Ses anciennes résistances tombaient d'ailleurs devant l'indéniable affection que lui témoignait Mme de Burne. Certes, en ce moment, bien qu'ils ne se fussent rien dit, elle le préférait à tous, et le lui montrait ouvertement. Il pensait donc avec une espèce de folie d'espérance qu'elle finirait peut-être par l'aimer.

Elle subissait, en effet, avec une joie compliquée et naïve la séduction de ces lettres. Jamais personne ne l'avait adulée et chérie de cette manière, avec cette réserve silencieuse. Jamais personne n'avait eu cette idée charmante de faire apporter sur son lit, à chaque réveil, dans le petit plateau d'argent que présentait la femme de chambre, ce déjeuner de sentiment sous une enveloppe de papier. Et ce qu'il y avait de précieux à cela, c'est qu'il n'en parlait jamais, qu'il semblait l'ignorer lui-même, qu'il demeurait, dans son salon, le plus froid de ses amis, qu'il ne faisait pas une allusion à toute cette pluie de tendresse dont il la couvrait en secret.

Certes elle avait reçu déjà des lettres d'amour, mais d'un autre ton, moins réservées, plus pressantes, plus semblables à des sommations. Pendant trois mois, ses trois mois de crise, Lamarthe lui avait consacré une jolie correspondance de romancier fort séduit qui marivaude littérairement. Elle avait en son secrétaire, dans un tiroir spécial, ces très fines et très séduisantes épîtres à une femme d'un écrivain vraiment ému qui l'avait caressée de sa plume jusqu'au jour où il perdit l'espoir du succès.

Les lettres de Mariolle étaient tout autres, d'une concentration de désir si énergique, d'une sincérité d'expression si juste, d'une soumission si complète, d'un dévoûment qui promettait d'être si du-

rable, qu'elle les recevait, les ouvrait et les goûtait avec un plaisir qu'aucune écriture ne lui avait encore donné.

Son amitié pour l'homme s'en ressentait, et elle l'invitait à venir la voir d'autant plus souvent qu'il apportait dans ses relations cette discrétion absolue, et semblait ignorer, en lui parlant, qu'il eût jamais pris une feuille de papier pour lui dire son adoration. Elle jugeait d'ailleurs la situation originale, digne d'un livre, et trouvait dans sa satisfaction profonde à sentir près d'elle cet être qui l'aimait ainsi, une sorte de ferment actif de sympathie qui le lui faisait juger d'une façon particulière.

Jusqu'ici, dans tous les cœurs troublés par elle, elle avait pressenti, malgré la vanité de sa coquetterie, des préoccupations étrangères; elle n'y régnait pas seule; elle y trouvait, elle y voyait des soucis puissans qui ne la touchaient point. Jalouse de la musique avec Massival, de la littérature avec Lamarthe, et toujours de quelque chose, mécontente des demi-succès qu'elle obtenait, impuissante à tout chasser devant elle dans ces âmes d'hommes ambitieux, d'hommes en renom ou d'artistes pour qui la profession est une maîtresse dont rien ni personne ne peut les détacher, elle en rencontrait un pour la première fois à qui elle était tout. Il le lui jurait au moins. Seul, le gros Fresnel l'aimait autant assurément. Mais c'était le gros Fresnel. Elle devinait que jamais personne n'avait été possédé par elle de cette façon; et sa reconnaissance égoïste pour le garçon qui lui donnait ce triomphe prenait des allures de tendresse. Elle avait besoin de lui maintenant, besoin de sa présence, besoin de son regard, besoin de son asservissement, besoin de cette domesticité d'amour. S'il flattait moins que les autres sa vanité, il flattait davantage ces souveraines exigences qui gouvernent l'âme et la chair des coquettes, son orgueil et son instinct de domination, son instinct féroce de calme femelle.

Comme un pays dont on s'empare, elle accapara sa vie peu à peu par une succession de petits envahissemens plus nombreux chaque jour. Elle organisait des fêtes, des parties au théâtre, des dîners au restaurant, pour qu'il en fût; elle le traînait derrière elle avec une satisfaction de conquérante, ne pouvait plus se passer de lui ou plutôt de l'esclavage auquel il était réduit.

Il la suivait, heureux de se sentir ainsi choyé, caressé par ses yeux, par sa voix, par tous ses caprices; et il ne vivait plus que dans un transport de désir et d'amour, affolant et brûlant comme une fièvre chaude.

GUY DE MAUPASSANT.

(La deuxième partie au prochain n°.)

Mme DE LA FAYETTE ET MÉNAGE

D'APRÈS

DES LETTRES INÉDITES

« Parmi les personnes considérables de l'un et de l'autre sexe mortes depuis peu de temps, nous nommerons dame Marguerite de la Vergne. Elle était veuve de M. le comte de la Fayette, et tellement distinguée par son esprit et son mérite qu'elle s'était acquis l'estime et la considération de tout ce qu'il y avait de plus grand en France. Lorsque sa santé ne lui a plus permis d'aller à la cour, on peut dire que toute la cour a été chez elle, de sorte que, sans sortir de sa chambre, elle avait partout un grand crédit dont elle ne faisait usage que pour rendre service à tout le monde. On tient qu'elle a eu part à quelques ouvrages qui ont été lus du public avec plaisir et avec admiration. »

La personne considérable dont, en juin 1693, l'article des morts du *Mercure galant* parlait en ces termes, est aujourd'hui, dans cette brillante galerie du XVIIe siècle, une des figures sur lesquelles les regards s'arrêtent avec le plus de complaisance. Elle n'a pas seulement reçu chez elle toute la cour, ce qui peut nous sembler aujourd'hui assez indifférent; elle a encore été la meilleure amie de Mme de Sévigné, et La Rochefoucauld l'a aimée. Elle n'a pas seulement « eu part à quelques ouvrages qui ont été lus du public avec plaisir et admiration; » elle a écrit un des chefs-d'œuvre de notre langue et enrichi d'une parcelle d'or le trésor de nos jouissances. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour expliquer l'attrait qu'in-

spire le nom seul de Mme de la Fayette, et pour servir d'excuse à ceux qui, après tant d'autres, après Sainte-Beuve, après M. Taine, sont tentés de parler encore d'elle et d'écrire sa biographie?

J'ai dit sa biographie; est-ce bien là le terme qui convient, et ce mot n'est-il pas un peu lourd, appliqué à une femme qui aimait à répéter : c'est assez que d'être? Ce que je voudrais plutôt retracer, c'est l'histoire de son talent et aussi l'histoire de son âme, car ces deux histoires sont inséparables à mes yeux, et l'auteur de *Zayde* serait restée une aimable conteuse si, dans un livre immortel qui s'appelle *la Princesse de Clèves,* elle n'avait mis le roman de sa vie. Pour écrire cette double histoire, un peu d'imagination serait peut-être nécessaire; mais n'en faut-il pas toujours plus ou moins pour écrire une biographie, et surtout celle d'une femme? Seule, l'imagination peut ressusciter une âme, rétablir le drame de sa destinée et pénétrer le mystère de ses épreuves, de ses faiblesses ou de ses victoires. Il en est du biographe comme du peintre : s'il ne devine le secret de son modèle, le portrait auquel il s'applique ne sera jamais ressemblant. Mais, remettant à plus tard de chercher quel fut le secret de Mme de la Fayette, je voudrais, pour aujourd'hui, me borner à marquer d'un trait plus précis la nature de ses relations peu connues avec un homme qui, après avoir été d'abord son maître de latin, finit par devenir son ami. Je me servirai pour cela d'une correspondance inédite dont je dois tout d'abord indiquer l'origine.

Segrais, qui parle souvent de Mme de la Fayette, mais qui ne l'avait point connue avant son mariage, indique comme ayant été les maîtres de sa jeunesse le père Rapin et Ménage. Dans ses intéressans mémoires, le père Rapin ne fait cependant aucune mention de la part qu'il aurait prise à l'éducation de Mme de la Fayette, et il se borne à la dénoncer avec assez d'aigreur comme fréquentant plus tard le salon de Mme du Plessis-Guénégaud, « où se débitait le nouvel évangile de Port-Royal. » Quant aux relations de Mme de la Fayette avec Ménage, elles furent, en effet, des plus intimes et se prolongèrent même, comme on va le voir, bien au delà de ses années de jeunesse.

Dans son introduction à la *Jeunesse de Mme de Longueville*, M. Cousin avait signalé l'existence d'une correspondance entre Mme de la Fayette et Ménage, qui faisait partie d'une collection d'autographes appartenant à M. Tarbé. Cette correspondance se composait de cent soixante-seize lettres qui, à la mort de M. Tarbé, ont été acquises en vente publique par M. Feuillet de Conches. Le savant collectionneur en préparait la publication lorsque la mort vint mettre un terme à cette longue vie de travail et d'érudition. J'ai

dû la communication de cette correspondance aux traditions de bonne grâce et de libéralité que M. Feuillet de Conches a laissées autour de lui, et j'y puiserai abondamment. Nul ne se plaindra, je pense, si, le plus souvent que je puis, je laisse Mme de La Fayette parler à ma place.

I.

C'était un assez singulier personnage que ce Gilles Ménage, et comme, de notre temps, on n'en saurait plus voir. Il était abbé tout juste autant qu'il le fallait pour avoir droit à un bénéfice, mais pédant autant qu'on peut l'être, et avec cela dameret, rempli de prétentions, mais, au demeurant, honnête homme et digne, à tout prendre, des amitiés qu'il inspira. Il passait sa vie à être amoureux. Arrivé cependant à la cinquantaine, il crut qu'il était temps de s'arrêter et fit chez ses belles une tournée de visites pour leur annoncer qu'il renonçait à l'amour; mais elles se moquèrent de lui en lui donnant l'assurance que, pour ce qu'il en faisait, il pouvait, sans inconvéniens, continuer comme auparavant. C'était un peu son défaut de s'en faire accroire et d'affecter des airs d'intimité dans les maisons où il n'était pas toujours le bienvenu. Écoutons sur ce point Tallemant des Réaux : « Ménage, dit-il, entre autres dames, prétendait être admirablement bien avec Mme de Sévigné la jeune et avec Mlle de La Vergne, aujourd'hui Mme de La Fayette. Cependant la dernière, un jour qu'elle avait pris médecine, disait : Cet importun de Ménage viendra tantôt. Mais la vanité fait qu'elles lui font caresse. » Personne, à la vérité, ne prenait les prétentions de Ménage au sérieux, et sur ses relations avec ces deux dames, on fit courir le quatrain suivant :

Laissez là comtesse et marquise,
Ménage, vous n'êtes pas fin ;
Au lieu de gagner leur franchise,
Vous y perdrez votre latin.

Ménage n'y perdit rien cependant, et son latin lui servit, au contraire, puisque ce fut sous couleur de l'enseigner qu'il entra dans la vie et de la marquise et de la comtesse. On sait ses relations avec Mme de Sévigné, alors qu'elle était encore ou jeune fille ou jeune veuve, les tendres sentimens dont il faisait profession pour elle, leurs brouilles et leurs raccommodemens. Mais en dépit de cette jolie fin de lettre que lui adressait la marquise : « Adieu, l'ami, de tous les amis le meilleur, » Ménage disparaît de bonne heure de la correspondance et de la vie de Mme de Sévigné. Il n'en

fut pas de même pour Mme de La Fayette; si le sentiment que cette nouvelle élève lui inspira ne débuta pas d'une façon moins passionnée, il fut plus profond et plus durable. Mme de Sévigné s'aperçut bien de l'infidelité : « J'ai bien de l'avantage sur vous, écrivait-elle à Ménage, car j'ai toujours continué à vous aimer, quoi que vous en ayez voulu dire, et vous ne me faites cette querelle d'Allemand que pour vous donner tout entier à Mlle de La Vergne. » A défaut de ce témoignage clairvoyant, les œuvres de Ménage seraient là pour attester la préférence qu'il accordait à la seconde élève sur la première. Dans le recueil de ses *Poemata*, contre cinq pièces dédiées à Mme de Sévigné, il n'y en a pas moins de quarante adressées à *Laverna Maria-Magdalena Piocha*, dit l'index. Ce nom de *Laverna*, sous lequel Ménage célébrait habituellement son écolière, est aussi, en latin, celui de la déesse des voleurs. De là certain distique assez désobligeant pour Ménage, souvent accusé de pillage et de contrefaçon littéraires :

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna,
Carmine laudatur Cinthia nulla tuo.
Sed quum doctorum compiles scrinia vatum,
Nil mirum si sit culta Laverna tibi.

Ménage ne célébrait cependant pas toujours sa belle sous ce nom rébarbatif. Dans ses poésies françaises ou italiennes, il trouve des appellations plus gracieuses ; elle est tantôt Doris, tantôt Œnone, tantôt Amarante, tantôt Artémise, mais sous ces déguisemens toujours la même, toujours cruelle, inexorable et n'opposant que froideur aux transports de Ménalque :

Des belles, il est vrai, Doris est la plus belle,
Son port majestueux n'est pas d'une mortelle;
La clarté de son teint et l'éclat de ses yeux
Surpassent la splendeur du bel astre des cieux.
En ses yeux, en sa voix, en sa taille, en son geste,
Éclate la grandeur, reluit un air céleste ;
Et comme elle est en rêve une divinité,
En foule les mortels adorent sa beauté.
Des belles, il est vrai, Doris est la plus belle,
Mais des belles, Daphnis, elle est la plus cruelle.
Ni des brûlans étés les extrêmes ardeurs,
Ni des âpres hivers les extrêmes froideurs,
N'ont rien qui soit égal aux ardeurs de ma flamme,
Ni rien de comparable aux froideurs de son âme;
Et pour me retenir dans ses aimables lieux,
Tu m'étales en vain ses charmes précieux.
Des plus rudes climats les glaces incroyables,
Bien plus que ses froideurs me seront supportables.
Non moins que vos malheurs, non moins que vos discords,
Son orgueil, ses mépris, m'éloignent de ces bords.

Le latin, le français, le grec même, ne suffisent pas à Ménage pour traduire ses sentimens. Il appelle encore à son aide l'italien. Ce fut en effet sur la demande de Marie de La Vergne (une des lettres que j'ai sous les yeux en fait foi) qu'il commença l'étude de cette langue. Le précepteur se refaisait écolier pour mieux plaire à son élève. Mais à peine s'est-il rendu maître de ce nouvel idiome qu'il s'en sert pour chanter en quatorze madrigaux les charmes et les rigueurs de la *Donna troppo crudele*, désignée cette fois sous le nom de Fillis. S'est-elle piqué la main avec une aiguille, il félicite l'aiguille d'avoir, avec sa pointe subtile, blessé cette beauté superbe que les traits de l'amour n'ont pu atteindre. L'italien l'inspire généralement mieux que le français, et, le genre admis, on ne peut nier que la petite pièce suivante ne soit d'un assez joli tour :

In van, Filli, tu chiedi
Se lungo tempore durera l'ardore
Chè il tuo bel guardo mi destò nel cuore.
Chi lo potrebbe dire?
Incerta, o Filli, è l'ora del morire.

Comment Marie de La Vergne accueillait-elle ces hommages? Il ne faudrait pas, sur la foi de Tallemant, croire que Ménage lui fût importun et qu'elle lui fît caresse seulement par vanité. Elle paraît au contraire avoir eu pour lui un attachement sincère, et la durée de leurs relations suffit pour en témoigner. Mais cet hommage publiquement rendu à ses charmes par un homme qui avait rang parmi les beaux esprits ne pouvait lui déplaire, et il faudrait qu'elle n'eût point été femme pour y demeurer insensible. Aussi n'a-t-elle garde, malgré les rigueurs dont se plaint Ménalque, de le laisser se détacher d'elle. Elle sait l'apaiser quand il s'irrite, le ramener quand il s'éloigne; peut-être déploie-t-elle vis-à-vis de lui un peu de coquetterie, mais en tout cas le bon Ménage aurait eu mauvaise grâce à s'en plaindre. Je ne saurais affirmer que toutes les lettres que je vais citer soient antérieures au mariage de Marie de La Vergne. Aucune n'étant datée, très peu étant signées, j'ai dû grouper, par conjecture, celles qui m'ont paru se rapporter à cette première période de ses relations avec Ménage. On verra plus tard, par la comparaison, combien leur ton diffère de celles que Mme de La Fayette lui adressait dans les dernières années de sa vie :

« Je vous prie de faire mille complimens de ma part à Mlle de Scudéry et de l'assurer que j'ai pour elle toute la tendresse imaginable, moi qui n'en ai guère ordinairement. Vous lui répondrez de cela bien volontiers dans la pensée où vous êtes que je ne suis pas

tendre, parce que je ne saute pas au cou de tout le monde. Je vous prie, demandez à Sapho qui se connaît si bien en tendresse, si c'est une marque de tendresse que de faire des caresses parce que l'on en fait naturellement à tout le monde, et si un mot de douceur d'une *ritrosa beltà* ne doit pas toucher davantage et persuader plus son amitié que mille discours obligeans d'une personne qui en fait à tout le monde. Je vous soutiens que, quand je vous ai dit que j'ai bien de l'amitié pour vous et que je suis plus aise de vous avoir comme ami que qui que ce soit au monde, vous devez être satisfait de moi. »

Ménage, on le voit, se plaignait de ce que son écolière n'était pas assez tendre. Parfois il en concevait du dépit, et il s'en allait fâché. Il fallait alors lui écrire le lendemain matin pour s'assurer que cette colère était tombée et pour lui demander de revenir.

« Je ne compte point sur la colère où vous étiez hier, car je ne doute point qu'après avoir dormi dessus elle ne soit diminuée, et pour vous montrer que je ne suis point du tout fâchée contre vous, c'est que je vous prie de m'envoyer un Virgile de M. Villeloin et de me venir voir vendredi. »

Quand Ménage n'était pas en colère, il tournait des billets galans et demandait des rendez-vous. Tout abbé qu'il était, il lui importait peu qu'on fût à la veille de Pâques, mais Marie de La Vergne le lui faisait finement sentir :

« Il n'y a rien de plus galant que votre billet. Si la pensée de faire votre examen de conscience vous inspire de telles choses, je doute que la contrition soit forte. Je vous assure que je fais tout le cas de votre amitié qu'elle mérite qu'on en fasse et je crois tout dire en disant cela. Adieu jusqu'à tantôt. Je ne vous promets qu'une heure de conversation, car il faut retrancher de ses divertissemens ces jours-ci. »

Et quelques jours après :

« Vos lettres sont bien galantes. Savez-vous bien que vous y parlez de victimes et de... Ces mots-là font peur à nous autres qui sortons si fraîchement de la semaine sainte. »

Parfois au contraire Ménage boudait et se tenait à l'écart. Il fallait alors l'aller chercher et le ramener par de douces paroles.

« Je ne vous puis assez dire la joie que j'ai que vous ayez reçu avec plaisir les assurances que je vous ai données de mon amitié. Je mourais de peur que vous ne les reçussiez avec une certaine froideur que je vous ai vue quelquefois pour des choses que je vous ai dites et il n'y a rien de plus rude que de voir prendre avec cette froideur-là des témoignages d'amitié que l'on donne sincèrement et du meilleur de son cœur. Vous aurez pu voir par ma

seconde lettre que, quoique j'eusse lieu de me plaindre de ce que vous ne me faisiez pas réponse, ne sachant pas que vous étiez à la campagne, je n'ai pas laissé de vous écrire une seconde fois, et j'aurais continué à vous écrire quand même vous auriez eu la dureté de ne pas me faire réponse. Ce que je vous dis là vous doit persuader que je suis bien éloignée d'avoir pour vous l'indifférence dont vous m'accusez. Je vous assure que je n'en aurai jamais pour vous et que vous trouverez toujours en moi l'amitié que vous en pouvez attendre. »

Mais lorsque le maître s'obstinait dans sa bouderie et cherchait à son écolière des querelles injustes, celle-ci le morigénait à son tour et lui reprochait assez vertement son humeur maussade :

« J'aurais raison d'être en colère de ce que vous me mandez que vous ne m'importunerez plus de votre amitié. Je ne crois pas vous avoir donné sujet de croire qu'elle m'importune. Je l'ai cultivée avec assez de soin pour que vous n'ayez pas cette pensée. Vous ne la pouvez avoir non plus de vos visites que j'ai toujours souhaitées et reçues avec plaisir. Mais vous voulez être en colère à quelque prix que ce soit. J'espère que le bon sens vous reviendra et que vous reviendrez à moi qui serai toujours disposée à vous recevoir fort volontiers. »

Rien de plus innocent, on le voit, que cette correspondance entre un pédant galantin et une jeune fille de vingt ans. De l'humeur dont était le maître, il fallut cependant à l'élève un certain mélange de douceur et d'habileté pour contenir cette relation dans de justes limites et pour la transformer en une amitié qui devint plus tard une des consolations d'une vie dépouillée.

Cependant le temps s'écoulait. Marie de La Vergne allait avoir vingt-deux ans, c'est-à-dire qu'elle avait assez sensiblement dépassé l'âge que la coutume assignait à l'établissement des jeunes filles. Malgré son agrément et sans doute à cause de son peu de fortune, elle ne paraît guère avoir été recherchée. Il fallut l'entremise d'amis pour lui ménager une entrevue avec un seigneur de haute naissance qui avait du bien et qui occupait un rang honorable dans les armées du roi. Il avait nom Jean-François Motier, comte de La Fayette et descendait d'une très ancienne famille d'Auvergne. Cette première entrevue pensa mal tourner. S'il faut en croire un chansonnier du temps, le futur, décontenancé, n'aurait pas trouvé un mot à dire et se serait retiré sans avoir proféré une parole. Aussi dit la chanson :

Après cette sortie,
On le tint sur les fonts;
Toute la compagnie
Cria d'un même ton :

La sotte contenance!
Ah! quelle heureuse chance
D'avoir un sot et benêt de mari
Tel que celui-ci!

Cependant, Marie de La Vergne ne se laissa pas rebuter

La belle, consultée
Sur son futur époux,
Dit dans cette assemblée
Qu'il paraissait si doux
Et d'un air fort honnête,
Quoique peut-être bête.
Mais qu'après tout pour elle un tel mari
Était un bon parti.

Le futur époux se trouva donc agréé, sans enthousiasme, à ce qu'il semble, et le mariage fut célébré à Saint-Sulpice le 15 février 1655. La duchesse d'Aiguillon, l'ancienne protectrice du père de Marie de La Vergne, Mme de Sévigné, sa meilleure amie, signèrent au contrat, et la *Muse historique* de Loret annonçait la nouvelle à ses lecteurs en des termes dont les gazetiers de nos jours ne se permettraient pas d'imiter la crudité.

La Vergne, cette demoiselle
A qui la qualité de belle
Convient très légitimement,
Se joignant par le sacrement
A son cher amant La Fayette,
A fini l'austère diète
Que, dût-elle cent fois crever,
Toute fille doit observer.

Peu de temps après, M. de La Fayette emmenait sa femme en Auvergne, et ce départ laissait un grand vide dans la petite société où elle avait jusque-là vécu. Mme de Sévigné fut une des plus affectées de ce départ et sa douleur devint assez publique pour être mise en vers et en musique dans une romance italienne dont l'auteur la fait parler ainsi :

Or ch' il canto non godo
Dell' angel mio terreno,
Or ch' altro suon non odo
Che dei mesti sospir ch' esala il seno,
Deh! per che mi si nega, o sorte ria,
Di spirar fra i sospir l'anima mia.

C'est toujours une situation difficile que d'apparaître devant la postérité comme le mari d'un ange terrestre (*angel terreno*), ou d'une femme d'esprit. Que l'ange s'appelle Laure de Noves, ou la femme Mme du Defland (je pourrais peut-être citer d'autres noms), il est malaisé pour un homme de se tirer de ce rôle avec élégance. M. de La Fayette ne s'en est pas tiré du tout. Pour nous, il n'est même pas arrivé à l'existence. Si *les Caractères* n'avaient paru trente et quelques années plus tard, on pourrait croire que La Bruyère pensait précisément à lui lorsqu'il a écrit ce passage célèbre : « Il y a telle femme qui anéantit ou qui enterre son mari au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention : vit-il encore ? ne vit-il plus ? on en doute. Il ne sert dans sa famille qu'à montrer l'exemple d'un silence timide, et d'une parfaite soumission. Il ne lui est dû ni douaire ni convention, mais à cela près et qu'il n'accouche pas, il est la femme, elle le mari. » Nous ne savons, en effet, ni comment M. de La Fayette a vécu, ni quand il est mort. Comme on ne le voit jamais apparaître dans la vie de sa femme, on peut conjecturer qu'il vivait de préférence à la campagne, en Auvergne probablement, car c'est là qu'étaient situés ses biens. Il réalisait ainsi pour son compte, comme Mme de La Fayette pour le sien, cette double prédiction de la chanson que j'ai déjà citée. Le mari :

Ira vivre en sa terre
Comme monsieur son père.

Et la femme :

Fera des romans à Paris
Avec les beaux esprits.

De ce mari honnête et doux (quoique peut-être bête), Mme de La Fayette ne paraît jamais avoir eu à se plaindre. Une lettre à Ménage, qui date des premières années de son mariage et qu'elle lui écrivait d'Auvergne, va nous la montrer dans son intérieur de province et en même temps nous donner d'un mot la note juste de ses sentimens pour son mari :

« Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai toujours été hors de chez moi à faire des visites. M. de Bayard en a été une, et quand je vous dirais les autres, vous n'en seriez pas plus savant : ce sont gens que vous avez le bonheur de ne pas connaître, et que j'ai le malheur d'avoir pour voisins. Cependant, je dois avouer à la honte de ma délicatesse que je ne m'ennuie pas avec ces gens-là, quoique je

ne m'y divertisse guère; mais j'ai pris un certain chemin de leur parler des choses qu'ils savent qui m'empêche de m'ennuyer. Il est vrai aussi que nous avons des hommes dans ce voisinage qui ont bien de l'esprit pour des gens de province. Les femmes n'y sont pas, à beaucoup près, si raisonnables, mais aussi elles ne font guère de visites ; par conséquent, on n'en est pas incommodé. Pour moi, j'aime bien mieux ne voir guère de gens que d'en voir de fâcheux, et la solitude que je trouve ici m'est plutôt agréable qu'ennuyeuse. Le soin que je prends de ma maison m'occupe et me divertit fort : et comme d'ailleurs je n'ai point de chagrin, que mon époux m'adore, que je l'aime fort, que je suis maîtresse absolue, je vous assure que la vie que je mène est fort heureuse et que je ne demande à Dieu que la continuation. Quand on croit être heureuse, vous savez que cela suffit pour l'être ; et comme je suis persuadée que je le suis, je vis plus contente que ne sont peut-être toutes les reines de l'Europe. »

C'est beaucoup d'être *adorée* d'un époux, lors même qu'on ne ferait que l'aimer fort ; c'est beaucoup aussi d'être laissée par lui maîtresse absolue, et s'il est vrai, comme l'assure Mme de La Fayette, « que, quand on croit être heureuse, cela suffit pour l'être, » on peut dire qu'elle a été heureuse en ménage, bien que ce bonheur un peu volontaire ne lui ait pas toujours suffi. Il n'est donc pas surprenant que le nom de M. de La Fayette se retrouve de temps à autre dans les lettres adressées par sa femme à Ménage, toujours prononcé avec affection et reconnaissance. Ce nom s'y rencontre même plus souvent que celui de La Rochefoucauld, dont il n'est fait mention qu'une fois, sans doute en réponse à quelque propos flatteur que Ménage avait rapporté à Mme de La Fayette : « Je suis fort obligé à M. de La Rochefoucauld de son compliment, écrit-elle. C'est un effet de la belle sympathie qui est entre nous. » Cette lettre est datée de 1663, et le mot de *sympathie* dont elle se sert montre qu'à cette date la liaison ne faisait que commencer. Mais ne nous laissons pas entraîner hors de notre sujet. C'est de Ménage aujourd'hui qu'il s'agit.

II.

Les fonctions de Ménage comme maître de latin et d'italien ne devaient pas cesser avec le mariage de son élève. La correspondance que j'ai sous les yeux montre qu'elle continua de travailler sous sa direction. Mais Ménage rencontra bientôt auprès d'elle un concurrent redoutable. Je veux parler d'Huet, le futur évêque d'Avranches. Il ne faudrait pas mettre les deux hommes sur le même

pied. Huet était un homme d'un vrai mérite, d'une érudition très solide et très étendue pour son temps. La longue liste de ses ouvrages comprend à la fois une traduction des Amours de *Daphnis et Chloé* (écrite à dix-huit ans, ajoute son biographe pour l'excuser), une *Demonstratio evangelica* en deux volumes, une *Histoire du commerce et de la navigation chez les Anciens* et une *Dissertation sur l'emplacement du paradis terrestre.* L'étude avait toujours été sa passion. « A peine avais-je quitté la mamelle, dit-il dans les *Huetiana,* que je portais envie à tous ceux que je voyais lire. » Cette passion ne fit que s'accroître avec les années, et, comme aux paysans de son diocèse d'Avranches qui venaient lui demander audience son secrétaire répondait souvent que monseigneur ne pouvait les recevoir parce qu'il étudiait, ceux-ci disaient dans leur naïveté : « Le roi devrait bien nous envoyer un évêque qui ait fini ses études. » Mais il n'entra que tard dans les ordres, à l'âge de quarante-six ans, et comme il était né à peu près vers la même époque que Mme de La Fayette, une relation assez étroite avait eu le temps de s'établir entre eux avant qu'il ne quittât Paris pour aller prendre possession de l'abbaye d'Aunay, son premier bénéfice. Cette relation fut tout intellectuelle, et il ne semble pas que l'amitié y ait tenu grande place. Dans les lettres que Mme de La Fayette adresse à Huet, elle ne fait guère que l'entretenir de ses lectures et de ses études, en s'excusant le plus souvent *de la paresse où elle se baigne :*

« Si vous saviez comme mon latin va mal, lui écrit-elle un jour, vous ne seriez pas si osé que de me parler d'hébreu. Je n'étudie point et par conséquent je n'apprends rien. Les trois premiers mois que j'appris me firent aussi savante que je le suis présentement. Je prends néanmoins la liberté de lire Virgile, tout indigne que j'en suis; mais si vous, monsieur son traducteur, vous le rendez aussi peureux et aussi dévot qu'il l'est, je crois qu'il faut l'envoyer cacher plutôt que de le mener faire la guerre en Italie, et l'envoyer à vêpres au lieu de le conduire dans la grotte avec Didon. »

Il n'est cependant pas toujours question de latin dans les lettres de Mme de La Fayette. Parfois, elle plaisante l'activité d'Huet et ses fréquens voyages. « Seigneur Dieu, monsieur, lui dit-elle, vous allez et venez comme pois en pot. Qui donc vous fait si bien trotter? Il semblerait quasi que ce serait l'amour, à vous voir aller si vite, et il me semble qu'il n'y a que pour son service qu'on fasse tant de chemin. » Puis elle continue après lui avoir dit quelques paroles obligeantes sur le regret qu'elle éprouve de son absence : « Pour n'être pas une amie si tendre et si flatteuse que de certaines femmes, je suis cependant une bonne amie. Adieu, vous pouvez encore comp-

ter cette lettre-ci au nombre de celles qui sont à la glace; mais j'ai la migraine (1). »

Enfin, je ne puis résister au plaisir de citer dans leur entier les trois lettres suivantes, tant dans ces lettres Mme de La Fayette se peint, il me semble, au naturel, dans sa paresse et sa bonne grâce enjouée :

« Le 14e novembre 1662.

« Toute précieuse que soit Mlle de La Trousse, elle a de l'esprit, et par là je suis assurée qu'elle vous distingue comme elle le doit du reste de MM. de Caën, que je ne crois pas tous aussi distinguables que vous l'êtes. Pour Mme de Coulanges, elle est toute propre à mettre le feu dans des cœurs moins combustibles que ne le sont pour l'ordinaire ceux de province. Je ne sais si je me trompe; mais je trouve que les cœurs de campagne brûlent à bien plus grand feu que ceux de la cour; et il me semble même que ceux de la cour brûlent mieux à la campagne qu'à Paris.

« Ce pauvre Segrais aura tout le loisir de brûler à Saint-Fargeau, et il ne lui manquera que du feu; mais je ne crois pas qu'il en puisse trouver là pour allumer une allumette. Toutes les lettres que je lui ai écrites en Normandie ont été perdues. Depuis qu'il est à Saint-Fargeau, notre commerce est rétabli. Le mien est quasi rompu au pays latin. Mon maître n'est pas ici. M. Ménage est occupé aux louanges de M. le cardinal; ainsi, je n'ai personne qui me tire de ma paresse naturelle. Je fais une vie fort inutile; elle n'en est pas moins agréable. Hors de travailler pour le ciel, je commence à trouver qu'il n'y a rien de meilleur à faire que de ne rien faire. Mandez-moi un peu si madame votre sœur et vous avez renoncé à toutes les pensées de vous établir ici; et si nous ne vous y verrons de longtemps l'un et l'autre. »

« Le 29 août 1663.

« Vous êtes donc bien offensé contre moi? C'est bien fait à vous de vous fâcher sans savoir si c'est à tort ou à droit. Les beaux esprits vont quelquefois aussi vite en besogne que les autres; et le même feu qui les rend beaux esprits les rend aussi esprits de feu, c'est-à-dire étourdis, en paroles couvertes. Je ne prétends pas vous dire que vous le soyiez : à Dieu ne plaise! Je dis seulement que

(1) Ces fragmens sont tirés de lettres déjà publiées par M. Henry dans un petit opuscule intitulé : *un Érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour;* les trois suivantes sont inédites.

cela arrive quelquefois. Mais revenons à nos moutons. Vous vous offensez de ce que j'ai trouvé mauvais, dites-vous, que Mlle de La Trousse vous ait montré mes raisonnemens contre l'amour; et, là-dessus, vous concluez que c'est une marque de peu de confiance, de peu d'estime... enfin des merveilles. Cela serait admirable, si c'était vrai. Il ne s'en faut que cela que vous n'ayez raison. Je n'ai point trouvé mauvais que Mlle de La Trousse vous ait montré ce raisonnement. Je vous aime mieux que je n'aime Mlle de La Trousse; et je ne vous cacherai jamais rien de ce que je lui montrerai. Mais j'ai trouvé mauvais, et très mauvais, que Corbinelli, en qui j'ai une confiance si entière que je ne lui recommande même pas le secret, parce qu'il est lui-même le secret en personne, ait montré à Mlle de La Trousse une chose que j'écris à lui seul, à la campagne, sur le bout d'une table, pendant qu'il écrit, de l'autre côté, sur le même sujet; et j'ai trouvé mauvais que ce que je n'ai écrit que pour lui, et sans l'avoir jamais relu; ce que je ne lui ai laissé qu'un moment, parce que je le voulais brûler, ne comptant non plus cela pour quelque chose, que je compte les lettres que j'écris tous les jours, à quoi je ne pense pas; que cela même, enfin, il le montre à Mlle de La Trousse, et qu'il lui en laisse prendre une copie, et qu'il lui défende même si peu de le montrer, que vous m'écrivez, sans y entendre de finesse, que vous l'avez vu. Ah çà! Êtes-vous encore fâché? Trouvez-vous que j'aie grand tort? Et n'en auriez-vous pas vous-même si vous vous plaigniez encore de moi? Je me plaindrais, à mon tour, si vous n'étiez pas satisfait d'une si longue justification. M. de La Fayette est à Paris et fort votre serviteur. Mes complimens, je vous prie, à madame votre sœur. Adieu. »

« Le 29 août 1663.

« J'ai aujourd'hui la main à la bourse pour payer mes dettes, c'est-à-dire à la plume, pour faire réponse à tous ceux à qui je la dois. Je vous paie des derniers et vous courez risque d'avoir de la méchante monnaie. Voici la dixième lettre que j'écris depuis deux heures; cela veut dire que je ne sais tantôt plus ce que j'écris. Vous perdez beaucoup que je n'aie pas commencé par vous; car je vous assure que mes premières lettres sont très éloquentes. Je m'en suis surprise moi-même, et j'ai songé si je n'avais point lu Balzac depuis peu. De mon ordinaire je ne donne pas dans l'éloquence, si bien que je ne sais à qui ni à quoi me prendre de la mienne.

« Enfin, vous aurez M. Ménage; il partit hier, avec M. de Mon-

tausier. S'il vous plaît de me le renvoyer bientôt, quoiqu'il renonce au commerce du monde, et que je le voie bien moins que je n'ai accoutumé, je ne veux pourtant pas le perdre pour longtemps. Si vous me le gardez plus que je ne veux, je ne vous le pardonnerais pas, à moins que vous ne le ramenassiez vous-même. Je suis tantôt au bout de mon latin; c'est du mien dont je suis à bout, et non pas du latin en général. Je n'étudie plus du tout, qu'une demi-heure par jour; encore n'est-ce que trois fois la semaine. Avec cette belle application-là, je fais un tel progrès que j'ai tantôt oublié tout ce que j'avais écrit. A proportion de cela, si je m'engage à apprendre l'hébreu de Votre Grandeur devant que de mourir, il faut que je m'engage à obtenir une manière d'immortalité pour vous et pour moi. Les années de la Sybille y suffiraient à peine. Adieu, on va encore bien loin quand on est las; car voilà une longue lettre pour une femme qui n'en peut plus. »

Huet n'apprit point l'hébreu à Mme de La Fayette; mais, pour lui plaire, il composa une *Lettre sur l'origine des romans,* qui était destinée à paraître en tête de *Zayde*. L'érudit et le futur homme d'église avait soin de mettre sa gravité à l'abri en traitant les romans « d'agréable passe-temps des honnêtes paresseux » et en ajoutant que « la fin principale des romans, ou du moins celle qui le doit être, est l'instruction des lecteurs, à qui il doit toujours faire voir la vertu couronnée et le vice châtié. » Mais c'était déjà un grand triomphe pour Mme de La Fayette que d'avoir arraché Huet à son *Commentaire sur Origène* pour lui servir d'introducteur auprès du public, lors même qu'elle se cachait encore sous le nom de Segrais. Elle l'en récompensa par un mot plaisant, qui a été souvent cité. « Nous avons, lui disait-elle, marié nos enfans ensemble. » Cette alliance a pu rendre Ménage jaloux; mais, à la longue, ce fut lui qui l'emporta sur Huet, car il resta l'ami des dernières années. En 1676, Huet entra dans les ordres; il quitta Paris, où il ne devait revenir qu'après la mort de Mme de La Fayette; et, comme il n'y avait point entre eux d'attachement véritable, ils devinrent, au bout de quelques années, étrangers l'un à l'autre.

Au contraire, la liaison de Mme de La Fayette avec Ménage se poursuivit avec ces alternatives de haut et de bas qui sont inséparables du train de la vie. Il y a même une phase où les rôles semblent avoir changé. C'est Mme de La Fayette qui se plaint d'être délaissée. Ménage la néglige. Il ne lui écrit plus régulièrement, comme il avait accoutumé de le faire; et, pour s'excuser, il donne de mauvaises raisons que Mme de La Fayette n'a point de peine à réfuter. Puis elle ajoute : « Mon pauvre monsieur, vous vous sentez convaincu, vous ne m'aimez plus comme vous avez fait; vous

n'avez point de bonne raison à en dire : je ne suis ni plus laide ni plus sotte que j'étais il y a deux ans; je suis un peu plus vieille, il est vrai, mais je suis encore si riche de jeunesse que ces deux années-là ne m'appauvrissent guère et ne me sauraient nuire auprès de vous. Je vous aime et vous estime autant que j'ai jamais fait. Tant que j'ai été à Paris, je n'ai point négligé de vous voir; présentement que je n'y suis plus, je ne néglige point de vous écrire; enfin, vous ne sauriez vous plaindre avec justice, et ainsi, par honneur, vous dites que vous m'aimez toujours; mais, malgré que vous en ayez, il vous échappe mille choses qui font voir le contraire. Répondez un peu à tout ce que je viens de vous dire là, mais répondez-y comme il faut et ne me tranchez pas une réponse en trois mots comme vous avez accoutumé. Adieu, si mes yeux vous avaient fait du mal, vous en seriez vengé par celui que je leur fais en l'écrivant. »

Mme de La Fayette connaît son homme. Elle s'imagine bien que, s'il la néglige, c'est qu'il a porté ses hommages ailleurs. Moitié sérieusement, moitié sur le ton de la plaisanterie, elle lui fait part de ses soupçons : « Je suis comme jalouse que vos œuvres avancent si fort en mon absence, et j'ai dans la tête que quelqu'un vous aide au lieu de moi. Mais dites-moi sincèrement ce qui en est, et si je ne suis celle qui vous aide, au moins que je sache qui elle est. Je ne saurais m'imaginer que vous travailliez sans secours; et, quand je repasse toutes vos œuvres et que je considère qu'il n'y en a pas une où quelque belle n'ait part, j'ai peine à comprendre que vous travailliez présentement en l'air. » Mme de La Fayette ne se trompait pas : elle avait une rivale, et la rumeur publique finit par lui en apprendre le nom. C'était la duchesse de Montbazon, une des héroïnes retraitées de la Fronde, dont Retz disait : « Je n'ai jamais vu personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Elle était demeurée belle, malgré ses quarante ans passés, et prenait de sa personne un soin extraordinaire, « étant, au témoignage de Mme de Motteville, demeurée dans ses dernières années aussi enchantée de la vanité que si elle n'avait eu que vingt-cinq ans. » Mme de La Fayette aurait eu droit de se plaindre d'être sacrifiée à une rivale de cet ordre, mais elle semble en avoir pris son parti avec assez de gaîté. C'est pour elle l'occasion de pousser une nouvelle pointe à Ménage et de soulever un de ces cas de casuistique sentimentale sur lesquels les précieuses, dans leurs réduits, aimaient à disserter.

« L'on m'a écrit que vous étiez amoureux de Mme de Montbazon. Mandez-moi un peu ce qui en est, car je suis bien aise d'être informée de ce qui se passe dans votre cœur, et je crois même que

j'ai intérêt qu'une personne comme celle-ci n'y soit pas bien avant, car bien que je ne sois que votre amie, je suis persuadée qu'une maîtresse me ferait tort. Je crois que toutes les maîtresses en font aux amies et qu'il est impossible d'aimer autant une amie, ayant une maîtresse, que si l'on n'en avait point. Dites-moi un peu votre sentiment là-dessus, car c'est une chose que je disputai fort l'autre jour. »

Nous n'avons point la réponse de Ménage sur cette question assez délicate à traiter entre une jeune femme et un homme qui avait encore des prétentions. L'attachement de Ménage pour Mme de Montbazon ne dut pas être de longue durée, car de l'humeur versifiante dont il était, il n'eût pas manqué de célébrer ses charmes en quelque langue que ce fût, et nous ne trouvons pas le nom de la dame dans « la table des personnes dont il est fait mention dans les poésies latines et grecques, italiennes et françaises de M. Ménage. » Mme de Montbazon fut au reste prématurément enlevée à l'âge de quarante-cinq ans, « ayant montré jusqu'au bout que beaucoup d'années et de beauté se pouvaient rencontrer ensemble. » Ménage lui-même approchait de la cinquantaine : on peut donc supposer que Mme de Montbazon fut sa dernière galanterie et qu'assagi par les années, il cessa de se montrer à la fois infidèle et jaloux.

Du côté de Mme de La Fayette le ton des lettres change également, et nous la voyons livrée à des préoccupations bien différentes. On sait qu'elle était un peu processive, ou du moins que, s'étant trouvée après la mort de M. de La Fayette aux prises avec des affaires assez embrouillées, elle eut à défendre les intérêts de ses enfans et qu'elle le fit avec beaucoup d'entente. Elle-même s'étonnait des aptitudes qu'elle s'était tout à coup découvertes : « C'est une chose admirable que ce que fait l'intérêt que l'on porte aux affaires. Si celles-ci n'étaient pas les miennes, je n'y comprendrais que le haut-allemand, et je les sais dans ma tête comme mon *Pater*. Je dispute tous les jours contre les gens d'affaires de choses dont je n'ai nulle connaissance et où mon intérêt seul me donne de la lumière. » Pendant quelques années on voit que cette préoccupation la domine entièrement. Elle ne veut point se loger dans une maison que lui offre son beau-père parce que cette maison est trop éloignée du quartier « où les plaideuses ont à faire. » Et elle a fort à faire, en effet, car il lui faut, comme on disait autrefois, solliciter le juge. Elle s'y emploie avec toute l'ardeur imaginable. A tout prix elle veut sortir de la grand'chambre, et aller à la cinquième. « Nous aurions mieux raison, dit-elle, du président Molé que de ces vieux présidens à mortier, et il nous donnerait un

rapporteur dans sa chambre, dont nous disposerions mieux que de ce M. Benoist, qui est un vrai opiniâtre. »

Ménage s'emploie à toutes ces sollicitations avec beaucoup d'activité, et renonçant pour de bon cette fois à la galanterie, il paraît avoir joué le rôle d'un véritable ami. Mme de La Fayette l'en récompense en témoignant non moins d'intérêt aux affaires de Ménage qu'aux siennes propres. En femme qui a appris à connaître le prix de l'argent, elle le tance vertement pour avoir prêté sans garantie quatre cents pistoles à un gentilhomme suédois. « Il n'y a que vous au monde, s'écrie-t-elle, qui aille chercher des gens du Nord pour leur prêter votre argent. Je pense que c'est pour être plus assuré qu'on ne vous le rendra point, car je ne crois pas que vous prétendiez le retirer de votre vie. Mais est-ce que vous ne comprenez point ce que c'est que quatre cents pistoles pour les jeter ainsi à la tête d'un Ostrogoth que vous ne reverrez jamais? Je dis qu'il vous faudrait mettre en tutelle. » Cependant ses sentimens pour Ménage trouvent aussi pour s'exprimer des accens moins rudes. Par un scrupule assurément excessif, elle se reproche de n'avoir pas toujours apprécié à sa valeur l'attachement qu'il lui avait témoignée dès sa jeunesse et deux années avant sa mort, elle s'en excuse auprès de lui avec une bonne grâce touchante. « Que l'on est sotte quand on est jeune! lui écrit-elle. On n'est obligée de rien et l'on ne connaît pas le prix d'un ami comme vous. Il en coûte cher pour devenir raisonnable. Il en coûte la jeunesse! »

La jeunesse s'était écoulée, en effet, et avec les années on voit encore une fois changer le ton des lettres de Mme de La Fayette. Plus de coquetterie; plus d'enjouement; plus d'affaires. Elles ne sont guère remplies que de détails sur sa santé et de plaintes sur ses maux. C'est un chien de mal que les vapeurs. On ne sait ni d'où il vient, ni à quoi il tend, ni quoi lui faire. Il n'ôte pas seulement la santé; il ôte l'esprit et la raison; si jamais elle est en état d'écrire, elle fera un livre entier contre ce mal. En attendant, elle ne mange plus, elle ne dort plus. Elle est toujours triste, chagrine, inquiète, sachant très bien qu'elle n'a aucun sujet de tristesse, de chagrin ni d'inquiétude. Elle *se désapprouve continuellement*, c'est un état assez rude. Aussi ne croit-elle pas y pouvoir subsister, et dans la pensée de sa mort prochaine, elle demande à Ménage de conserver à ses enfans l'amitié qu'il lui a toujours témoignée. « Un ami tel que vous, lui écrit-elle, sera le meilleur morceau de la succession que je leur laisserai. »

Rendons justice à Ménage. Si autrefois il avait pu être tantôt importun et tantôt infidèle, il ne manqua durant ces pénibles années à aucun des devoirs que l'amitié lui imposait. Les lettres de Mme de

La Fayette sont remplies de remercîmens pour les attentions qu'il lui témoigne, et à aucune époque il ne paraît avoir été plus assidu auprès d'elle. Il fut même sur le point de réveiller sa muse endormie d'un long sommeil et de chanter à nouveau en vers français ou latins la beauté qu'il avait célébrée autrefois sous des noms si divers. Il fallut tout le tact de Mme de La Fayette pour l'en détourner et tout son esprit pour y parvenir sans le blesser.

« Vous m'appelez ma divine madame, mon cher monsieur. Je suis une maigre divinité. Vous me faites trembler de parler de faire mon portrait. Votre amour-propre et le mien pâtiraient, ce me semble, beaucoup. Vous ne pourriez me peindre que telle que j'ai été, car, pour telle que je suis, il n'y aurait pas moyen d'y penser et il n'y a plus personne en vie qui m'ait vue jeune. L'on ne pourrait croire ce que vous diriez de moi, et en me voyant on le croirait encore moins. Je vous en prie, laissons là cet ouvrage. Le temps en a trop détruit les matériaux. J'ai encore de la taille, des dents et des cheveux, mais je vous assure que je suis une fort vieille femme. Vous avez assez surfait; quand les marchandises sont à la vieille mode, le temps de surfaire est passé. Je suis, en vérité, bien sensible à l'amitié que vous me témoignez. Cette reprise a l'air d'une nouveauté. »

Enfin, la correspondance se termine par cette dernière lettre, que je citerai tout entière, car elle nous fait revivre Mme de La Fayette telle qu'elle était dans ses dernières années, accablée de maux et de tristesses, mais tendre à ses amis, pieuse et résignée.

« Quoique vous me défendiez de vous écrire, je veux néanmoins vous dire combien je suis véritablement touchée de votre amitié. Je la reconnais telle que je l'ai vue autrefois; elle m'est chère par son propre prix, elle m'est chère parce qu'elle m'est unique présentement. Le temps et la vieillesse m'ont ôté tous mes amis; jugez à quel point la vivacité que vous me témoignez me touche sensiblement. Il faut que je vous dise l'état où je suis. Je suis premièrement une divinité mortelle et à un excès qui ne se peut concevoir; j'ai des obstructions dans les entrailles, des vapeurs tristes qui ne se peuvent représenter; je n'ai plus du tout d'esprit, ni de force; je ne puis plus lire ni m'appliquer. La plus petite chose du monde m'afflige, une mouche me paraît un éléphant. Voilà mon état ordinaire. Depuis quinze jours, j'ai eu plusieurs fois de la fièvre et mon pouls ne s'est point remis à son naturel; j'ai un grand rhume dans la tête, et mes vapeurs, qui n'étaient que périodiques, sont devenues continuelles. Pour m'achever de peindre, j'ai une faiblesse dans les jambes et dans les cuisses, qui m'est venue tout d'un coup, en sorte que je ne saurais

presque me lever qu'avec des secours, et je suis d'une maigreur étonnante : voilà, monsieur, l'état de cette personne que vous avez tant célébrée, voilà ce que le temps sait faire. Je ne crois pas pouvoir vivre longtemps en cet état ; ma vie est trop désagréable pour en craindre la fin ; je me soumets sans peine à la volonté de Dieu ; c'est le Tout-Puissant, et de tous côtés il faut enfin venir à lui. L'on m'assure que vous songez fort sérieusement à votre salut et j'en ai bien de la joie. »

« C'est le Tout-Puissant, et de tous côtés il faut enfin venir à lui. » Duguet, son directeur, eût été content de cette fin de lettre. Elle me rappelle ce vers d'une épitaphe, que je sais gravée quelque part en caractères gothiques sur la tombe d'un vieux baron lorrain :

Dieu seul est Dieu qui aux siens ne fault point.

Mme de La Fayette est morte dans cette espérance, précédée de quelques mois dans la tombe par l'ami fidèle qu'elle croyait devoir lui survivre, car Ménage mourut en juillet 1692. « Tout le monde, lui écrivait-elle un jour avec mélancolie, perd la moitié de soi-même avant que d'avoir été rappelé. » Cette moitié, la plus précieuse de nous-même, n'est-ce pas surtout ceux qui nous ont aimés ? Quand on l'a perdue, la vie perd du même coup la moitié de son prix, et l'on comprend que Mme de La Fayette souhaita d'être rappelée.

HAUSSONVILLE.

LE

PETIT MARGEMONT

DERNIÈRE PARTIE (1).

V

De quelle façon le contrat avait-il fini par se régler? Mme de Nointel n'en voulait rien savoir. Ses emportemens, en tout cas, y avaient moins fait que la ténacité du duc. De sa vie elle n'avait rencontré un aussi désagréable personnage. On n'avait pas ensuite terminé d'un côté avec lui qu'il fallait recommencer sur un autre!

Il voulait que le mariage se fît à l'archevêché ou à la nonciature, réclamant pour le bel usage et les convenances qu'il y voyait. Mme de Nointel y contredisait avec d'autant plus d'ardeur qu'aux défaites du contrat elle cherchait une revanche.

Elle tenait pour Sainte-Clotilde.

— On se doit à son curé,.. à sa paroisse, disait-elle... Là-dessus, du moins, on ne me fera pas céder.

Elle ne concevait pas que les autorités ecclésiastiques prêtassent les mains à un tel abus. Cette faveur ne valait rien, donnait un fâcheux exemple, n'était faite que pour agiter une vanité ridicule. Il n'était pas non plus de chien coiffé qui ne l'obtînt. Pour y prétendre, il n'y avait pas besoin de se monter la tête, comme faisait le duc, et se croire pour cela la troisième personne

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

du royaume. Il en était de même de la bénédiction du pape, pour laquelle le duc avait écrit à Rome. Ces honneurs spirituels la touchaient fort peu.

Comme sa religion, sa résistance fut solide. Elle alla trouver son curé, s'entendit avec lui pour la messe et les publications, qu'elle ne racheta même point, afin de ne pas faire autrement que le commun des fidèles.

Si on eût demandé à Louise son avis ou qu'elle eût osé le donner, elle eût préféré sans doute se marier, comme Claire, à l'archevêché. La cérémonie eût été plus intime, plus discrète. Jacques avait la même préférence. Comme elle, il n'aurait pas été fâché d'éviter les suisses bleus à cannes retentissantes, les portes ouvertes, le fracas des orgues, la rue envahissant l'église; mais elle ni lui n'y pouvaient rien.

Ils ne réclamèrent pas. C'était déjà beaucoup que la date du mariage fût fixée.

En l'annonçant, les journaux énumérèrent les titres et les parentés des deux familles. Quelques erreurs s'y glissèrent que le duc prit soin de faire rectifier. Mme de Nointel s'irrita de l'annonce et des rectifications où elle releva d'autres erreurs.

Quelques parens prétendirent n'avoir appris le mariage que par les feuilles. Ils se plaignirent d'être avertis les derniers. Comment avait-on agi sans les consulter? Savait-on s'ils seraient libres en cette saison? Auraient-ils le temps de s'occuper des cadeaux?

Quand on leur présenta les fiancés, les uns se gourmèrent, les autres s'attendrirent; mais, de quelque façon qu'ils se montrassent, ils firent sentir qu'on leur avait manqué d'égards. Sur le nombre, il y en avait qui n'eussent pas demandé mieux que d'être témoins. Tout en se félicitant intérieurement qu'on leur eût épargné cet ennui, ils critiquaient ceux qu'on leur avait préférés. Sans se mettre eux-mêmes en avant, ils entraient dans les généalogies pour insinuer de meilleurs choix.

Ces visites excédaient Mme de Nointel, par la contrainte même à laquelle elle se forçait. Jacques et Louise en revenaient exténués.

— Qu'ont dit les têtes couronnées? demandait chaque soir Heudicourt d'un air sombre.

Il n'y avait pas, hélas! seulement les plus proches et les plus âgés qui s'occupassent de ce mariage; par oisiveté et amour propre, tout le monde y voulait entrer. Au cours même des présentations, amis et petits parens, venus aux nouvelles, tiraillaient pour se faire valoir, approuvant ceci, blâmant cela, questionnant, donnant leur avis. Les plus indifférens n'étaient pas les moins empressés, ni les plus aimables les moins fatigans.

Il surgissait aussi cinq ou six cousins ou cousines par salon. Le

nombre en devenait effrayant. Les plus lointaines alliances servaient de prétexte à cette manie de parentés. Le duc y eût mis bon ordre, mais Jacques et Louise s'y perdaient. Ayant peu fréquenté le monde, ils oubliaient les noms, confondaient les visages, ne s'en tiraient que par adresse, en écoutant, surtout en laissant dire. On les trouvait charmans. Louise les eût mordus.

Jacques était plus patient.

Ces visites ennuyeuses étaient pour lui pleines de dédommagemens infinis. Être en voiture avec elle, tout près d'elle; respirer, en cet étroit espace, le même air qu'elle respirait : et pour l'aider à monter ou à descendre, sentir sa main s'appuyer sur la sienne, et avec sa main le poids léger de toute sa personne, quelles émotions... quelles délices!

Un jour, ils étaient allés voir une vieille tante mise en vieille fée et très coquette. La bonne femme offrit à Louise un tour de perles qu'elle lui demanda de mettre devant elle.

— Faites-moi ce plaisir... que je vous voie! lui dit-elle.

Les fermoirs en étaient compliqués. Si Louise put mettre le collier, il n'y eut que Jacques qui vînt à bout de le lui ôter. Un instant ses doigts touchèrent le cou charmant et les cheveux de la nuque. Son cœur cessa de battre...

Il eût donné sa vie pour de moindres choses!

Au premier dîner qui eut lieu chez Mme de Nointel, il fut question de ce collier. Le duc en rappela l'origine. Les perles venaient des ducs de Lorraine. Il dit comment; mais il en revint bientôt à l'unique sujet qui le préoccupait.

Oui ou non, devait-il faire part du mariage au Comte de Paris?

Il plaidait le pour et le contre, mais paraissait pencher pour la négative. Il avait pensé qu'il serait un des deux ducs témoins au mariage de la princesse Amélie. Il avait fait savoir qu'il y comptait. On n'y avait point pris garde. Il en avait été extrêmement blessé. Par son silence, il eût été bien aise de montrer qu'il était mécontent. D'autre part, se rappeler au prince ne lui eût pas déplu.

A tout le monde il faisait part de son embarras.

— D'ailleurs, ajoutait le légitimiste,.. on a toujours été embarrassé avec les d'Orléans!

Le dîner, cependant, était admirable; relevés, rôts, entremets, desserts, tout était en perfection. Il n'y avait guère qu'Heudicourt qui s'en aperçût et pût bien entrer dans toutes les péripéties et les finesses. Il regrettait seulement que la princesse ne fût point là. Il ne pensait qu'à elle et qu'elle l'eût approuvé. Dans l'ordonnance même et la composition des services, il avait cédé sur quelques points où il n'était pas toujours d'accord avec elle.

Au salon encore, le duc domina. Il dit qu'il avait dansé dans ces

appartemens, cita les dates, les gens qui s'y trouvaient, appela Heudicourt en témoignage ; mais il en revenait toujours au Comte de Paris.

Lui écrirait-il? ne lui écrirait-il pas?

— Écrivez donc... vous en grillez, vous dis-je... reprit enfin Mme de Nointel. Vous avez bien écrit à Rome; je ne vois pas pourquoi vous n'écririez pas à Sheen-House.

A onze heures, on se sépara, délivrés les uns des autres.

Quand tout le monde fut parti :

— Voyez donc comme les roses que Jacques m'envoie sont belles! dit Louise à son oncle.

Mais le plus aimable et le meilleur des oncles ne répondit pas. Lui qui s'intéressait aux fleurs et les connaissait pour les peindre, n'eut qu'un regard maussade pour celles-ci.

Personne n'aimait ces fleurs!

Louise les fit, le soir même, porter dans sa chambre. Elle les disposa elle-même dans un long vase de cristal dont elle avait eu envie la veille et que son père lui avait donné. Elle excellait aux bouquets; ses doigts et ses ciseaux y étaient habiles. Elle défit celui-ci, le refit à sa façon. Bientôt il lui parut être le plus gracieux qu'elle eût fait en sa vie.

La vieille Lucie, qui assistait à son coucher, ne voulut pas qu'elle gardât ces fleurs la nuit avec elle.

— Il y aurait danger, mademoiselle!

Louise tint à ce que les fleurs restassent sur sa table. Elle s'y entêta comme si elle eût voulu risquer quelque chose pour Jacques, se prouver à elle-même combien elle l'aimait!

Tout à coup et sans raison, la nourrice éclata en sanglots. Elle ne pouvait, disait-elle, se faire à l'idée que sa jeune maîtresse allait ainsi la quitter. Si elle ne montrait rien de sa peine, ce n'etait que pour ne pas l'en ennuyer; mais ce lui était un rude coup. La maison lui semblerait vide, elle ne saurait plus que faire, n'aurait plus goût à rien. Tout allait si vite qu'elle tremblait rien que d'y penser!

Elle rappela des choses anciennes, ses caresses, ses premiers soins. Elle lui parla de sa mère, que Louise avait à peine connue, de « cette pauvre chère dame » qui avait tant souffert « dans son corps et dans son cœur, » qui lui avait recommandé son enfant et de ne jamais l'abandonner. Malgré sa moustache et ses rubans roses, la vieille femme fut pathétique et touchante à sa manière.

Elle se plaignit que tout ne fût que misère et malheur en ce monde, que douleurs et séparation, qu'on ne pût compter sur rien, rien prévoir, rien savoir, que Dieu n'était pas bon, s'amusait des hommes!

— Tu crois donc que je ne serai pas heureuse? interrompit Louise en songeant.

— Au contraire, mademoiselle,.. reprit la vieille femme, chez qui le sourire était tout près des larmes... M. Jacques est un amour,.. et si mignon,.. si propre!.. Une reine en ferait son plaisir.

Louise avait quelquefois besoin d'entendre parler de Jacques de cette façon, tellement ses parens semblaient s'être pour lui refroidis.

Dans leurs bouderies, son père et son oncle avaient même bien du mal à garder la mesure. Sa tante elle-même, dont l'intervention, dès le début, avait été si pressante, ne dissimulait pas sa mauvaise volonté, se buttant à tout propos, s'accrochant aux moindres incidens.

Les exigences de la mairie avaient encore été pour Mme de Nointel un nouveau sujet à s'aigrir. Par surcroît, l'irréligion notoire du maire la jeta hors des gonds. Elle en fit un portrait épouvantable, bien qu'elle avouât ne l'avoir jamais vu. Jacques ayant répondu sans y prendre garde que c'était un savant chimiste, fort estimé pour ses travaux, elle lui demanda sèchement ce qu'il entendait dire en disant cela, et si, sous prétexte de science, son admiration, comme celle de tant d'autres, n'allait pas aux impies.

— Ceci n'annonce rien de bon, continua-t-elle quand Jacques se fut retiré... Il a ainsi réponse à tout, en laisse toujours deviner plus qu'il n'en dit...

— Un sot vous plairait-il mieux, ma tante? demanda Louise.

— Peut-être.

Mme de Nointel insista cependant moins sur le mauvais esprit que sur le mauvais caractère de son futur neveu.

— Tel qu'on me l'avait peint et que j'avais pu en juger moi-même, je me l'étais figuré plus maniable. Lui aussi semble n'en vouloir faire qu'à sa tête... nous compter pour rien. Sans aller plus loin, ne s'entête-t-il pas, malgré toutes les bonnes raisons qu'on lui donne, à se vouloir loger dans les nouveaux quartiers,.. rue de Courcelles,.. au parc Monceau, que sais-je?..

— Croyez-vous, ma tante, qu'en demeurant rue de Varennes, il aurait meilleur caractère?

Mme de Nointel ne sentit pas la pointe.

Elle reprit :

— Vous avez arrangé cela entre vous, n'est-il pas vrai, en vous parlant dans les coins, comme me l'a fait très justement remarquer ton oncle... Jacques te mènera, te dis-je... Sois sûre qu'il te mènera.

— Je serais désolée que mon mari n'en fût pas capable.

Chaque jour, les sentimens de Louise étaient fortifiés par l'espèce

d'hostilité dont Jacques était devenu l'objet dans la maison. Jacques, de son côté, sentait bien tout ce qu'il y gagnait, et que des abords plus unis l'eussent moins sûrement mené jusqu'à elle.

— Au lieu de me plaindre, comme vous faites, de ces maussaderies, lui dit-il un jour, ne voyez-vous pas, Louise, tout l'avantage qu'elles me procurent? Les encouragemens de vos parens vaudraient-ils pour moi ceux que vous voulez bien me donner vous-même? Leur bienveillance nous eût-elle autant rapprochés que l'humeur qu'ils me montrent? En nous mettant à part, pour ainsi dire, n'ont-ils pas lié entre nous une intimité plus étroite,.. hâté le point où nous en devions venir?

Et il se réjouissait de l'isolement moral où on les laissait et que, dès leur début, ils n'eussent déjà à ne compter que sur eux-mêmes.

S'ouvrant mieux à elle qu'il n'avait fait jusqu'ici, il lui dit ses longues hésitations, ses scrupules, la crainte mortelle qu'elle ne se roidît contre un mariage où les convenances semblaient d'abord avoir plus de part que le choix.

— Que n'appréhendais-je pas... et comment me voyiez-vous?

— Mais point mal du tout, lui répondit-elle.

Et, comme pour le rassurer et se rassurer elle-même sur la première sincérité de ses sentimens, elle appuya sur la grande amitié qu'elle avait toujours eue pour lui.

— Vous étiez assez bonne pour en avoir et me la montrer, reprit-il;.. mais faut-il vous le dire? c'était cette amitié même que je craignais le plus. N'allait-elle pas vous engager à accepter par complaisance ce qu'il vous eût été, autrement, indifférent de refuser?.. L'affection que vous aviez pour ma sœur me confirmait aussi dans cette crainte. Depuis longtemps je savais comment Claire s'employait pour moi auprès de vous : ses lettres, son insistance, le zèle sincère dont elle nous enveloppait tous deux. Je lui en avais presque autant de rancune que de reconnaissance. Qu'avait-elle besoin de vous presser comme elle le faisait? Que ne vous laissait-elle en repos!.. Chaque fois, pourtant, que son zèle se relâchait, j'étais le premier à m'en plaindre. Je la poussais à ces démarches intimes que j'avais moi-même essayé d'arrêter... Ah! en me peignant à vous comme un être désintéressé et bon, combien ma sœur vous trompait! combien elle se trompait elle-même! Je n'étais plus qu'impatience et désir et le plus malheureux des hommes. Louise m'aime-t-elle?.. me demandais-je sans cesse. M'aimiez-vous, Louise?.. Tout ce que Claire me pouvait dire ne me contentait pas. Ses meilleures assurances étaient impuissantes à me calmer. Sa confiance m'était insupportable. Toutes les chances que j'avais de vous obtenir ne faisaient qu'augmenter mes secrètes exigences et

ma susceptibilité. Rien de vrai ni de sûr ne pouvait me venir que de vous. Un mot, un seul mot de votre bouche eût tout éclairci! Mais qu'eût-il été? Que m'auriez-vous répondu? Je n'osais vous interroger, et, pour m'expliquer, le courage tout à coup me manquait. La peur de tout perdre en une fois me liait la langue, engourdissait toutes mes facultés... Dans les rares occasions que j'avais de vous voir, je ne vous parlais que des choses les plus indifférentes. Tout l'intérêt, toute la passion que j'avais à vous deviner disparaissaient bientôt dans le charme unique que je trouvais de votre seule présence... Dans le moment même où j'étais auprès de vous, Louise, je ne pensais plus à rien... qu'à vous voir, à vous entendre...

— A quoi bon parler du passé? interrompit-elle en rougissant de plaisir.

C'est ce qu'elle fit cependant en l'interrogeant sur la vie étroite qu'il menait chez son père, sur les privations et les dégoûts qu'il y avait supportés.

— Claire me racontait tout, ajouta-t-elle, et comment vous saviez la soutenir, l'encourager... Pauvre Claire, toujours en petite robe noire et ne sortant jamais...

— Mon père était très exact aux deuils. Il en inventait même d'incroyables pour nous ôter toute occasion de dépenses ou de distractions. Il était ainsi... Mais laissons, laissons là le passé, reprit-il à son tour. Je ne veux plus me souvenir de mon ennui. Je ne m'en souviens plus. Ne cherchez point des sujets de me plaindre. Qui sait si, plus choyé, plus heureux, je vous eusse aimée comme je vous aime? Qui sait si ma tristesse et ma solitude ne m'ont pas rendu meilleur et plus digne de votre amour?.. Vous m'aimez, Louise... Il n'y a plus désormais qu'en vous et par vous que je puisse être atteint et souffrir!

Mme de Nointel les avait laissés seuls pour aller conférer avec sa couturière. Le salon où ils étaient resplendit soudain d'un de ces coups de soleil de printemps qui semblent sourire avec bienveillance.

Ils se virent mieux, se regardèrent avec confiance.

Elle ne lui avait pas caché comment tous les jours, maintenant, elle faisait porter les bouquets dans sa chambre et tout le soin qu'elle en prenait.

Il l'en remercia de nouveau et lui demanda quelles autres espèces de fleurs elle eût peut-être préférées.

— Des roses, seulement des roses, répondit-elle.

— Je viens de me commander trois robes, interrompit Mme de Nointel en rentrant... Je pense, continua-t-elle en s'adressant à Louise, que ton père n'aura pas pour mes toilettes les mêmes exigences que pour les tiennes.

Jacques, en les quittant, courut chez le fleuriste, lui fit mille recommandations, et surtout que les roses eussent de longues queues. Louise les voulait ainsi.

Elle lui dit le lendemain que les roses étaient bien comme elle les désirait.

— J'en ai encore les mains tout embaumées, ajouta-t-elle en les lui tendant.

Jacques prit ses mains dans les siennes ; et, pour la première fois, osa les baiser !

En revenant par les rues, ce jour-là, il marcha au hasard sous un ciel superbe, et en se hâtant comme s'il eût eu à porter quelque part une bonne nouvelle.

Aux gens qui passaient il avait envie de parler. Leurs visages lui semblaient familiers et tels que s'il les eût connus de tout temps. Il eût voulu les interroger, consoler leurs misères. Il ne les distinguait plus de lui-même en quelque sorte. Pour se glisser dans la foule, il avait aussi une adresse singulière, n'embarrassant ni ne heurtant personne en chemin, tant, jusque dans ses mouvemens mêmes, il se sentait devenu agile et clairvoyant. Toute chose, à son cœur rempli d'amour, paraissait intelligible, et qu'il n'eût eu qu'un mot à dire pour débrouiller le monde.

Et, jusqu'au point d'en pleurer, il s'étonnait qu'étant capables d'amour, les hommes fussent restés si méchans et acharnés entre eux depuis des siècles !

— Les coquins ! les coquins ! s'écriait le duc, que Jacques, en revenant, trouva dans la cour occupé avec M. Prosper et tous deux dans un état violent... Que leur faut-il donc?.. Et si je ne leur en donnais pas, que diraient-ils, je vous prie?

Les domestiques se plaignaient du vin, et qu'en le leur donnant faible et piqué, M. Prosper, qui s'était chargé de la fourniture, en mît en poche une bonne partie. Il s'en défendait sur le ton de l'honnête homme outragé, et, sans plus ménager la canaille, il faisait remarquer à M. le duc qu'il n'eût pas de lui-même devancé les plaintes s'il ne se fût senti au-dessus de toute accusation.

— Votre fourniture me convient, interrompit le duc,.. dites-leur de ma part qu'ils abusent, que je n'accorderai rien ;.. de quel droit seraient-ils plus difficiles que je ne le suis moi-même?.. Ils se moquent vraiment... et les exigences partout deviennent insoutenables !

D'autre part, il commanda à M. Prosper d'avoir la main à tout pour le dîner qu'il devait rendre. Il le rappela pour lui donner les clés de l'argenterie, qu'il avait toujours dans sa poche, lui dit de toute la sortir. Il la savait magnifique et capable d'éblouir Heudicourt au point de le faire passer sur le reste.

Il demanda ensuite à Jacques si Mme de Nointel avait pensé à lui notifier ses invitations. Mais avant de prendre connaissance du pli que son fils lui remit, il se retourna contre lui de la façon la plus aigre :

— Sans vos empressemens et vos assiduités ridicules, lui dit-il, je suis sûr que j'eusse encore obtenu de meilleures conditions au contrat... Et mon Dieu! dans les commencemens, reprit-il, je ne vous avais pas défendu de marquer quelque attention pour Mlle d'Heudicourt. Je vous en avais même prié, afin d'assurer mon projet. Mais en tout il y a une mesure qu'un homme prudent ne passe pas. D'après ce que m'en ont laissé entendre votre mère et votre sœur, vous étiez amoureux, paraît-il,.. et qui plus est, vous ne vous en cachiez pas. Outre que cela en soi a quelque chose de bas et de commun, je ne doute plus, maintenant, que l'ardeur de vos premières déclarations n'ait donné barre sur moi en toute cette affaire... Mme de Nointel n'eût pas conservé autant d'avantages si vous vous étiez, de votre côté, montré plus froid et plus réservé.

Il n'y a point grand'chose à faire contre de tels caractères.

Jacques, pourtant, répondit à son père qu'il ne pensait pas qu'il eût en rien dépassé les bornes; que, l'eût-il fait, il ne le regrettait pas; que la chose, enfin, le touchait de trop près pour qu'il supportât que personne y pût entrer.

Les répliques de ce genre produisaient d'autant plus d'effet que, chez Jacques, elles étaient plus rares.

Sans se l'avouer, le duc, au fond, avait presque aussi peur de son fils que de ses domestiques. Il n'insista pas; mais il ne perdit rien de son humeur et pour ne s'en pas démentir, il se paya sur les invités de Mme de Nointel.

Il en lut la liste à haute voix, vérifiant les parentés, ce qui n'allait jamais chez lui sans contestations de toute sorte. Il y vit, entre autres, un grand-oncle Nointel qu'il n'admettait pas.

— Qu'on eût invité l'abbé, je l'eusse compris, dit-il. Un abbé se met partout,.. ne tire pas autrement à conséquence. Mais à quoi bon m'embarrasser de ce soi-disant parent?

Qu'étaient les Nointel aux Heudicourt? Qu'avaient-ils entre eux de commun? Une alliance; mais qui ne valait que pour le mari d'Isabelle, et n'autorisait point les autres en une telle circonstance. Il ne pardonnait point qu'on entreprît sur lui de cette façon, qu'on le coiffât, malgré lui, d'un homme qui ne lui était de rien.

D'ailleurs, par eux-mêmes, qu'étaient ces Nointel? Rien, moins que rien,.. des manans!

— Et le maréchal de Nointel dont ils se réclament, reprit-il en s'échauffant, qu'était-il? Un officier de fortune. Il avait du mérite, la belle affaire! Le nôtre n'en avait pas; tous les mémoires du

temps le disent. Ce qui ne l'a point empêché d'être promu, parce qu'il était Margemont, et que notre famille a toujours été de celles qui comptent.

C'est ce qu'à peu de chose près, le jour du dîner, il ne manqua pas de faire entendre, dès l'entrée, au vieil oncle Nointel lui-même.

Il est vrai que cette fois il eut affaire à forte partie. Il tomba précisément sur un homme de son espèce, moins hargneux, mais aussi féru, s'y connaissant d'ailleurs et n'aimant pas non plus qu'on le dépassât.

Le bonhomme eut de la riposte. Aux premiers mots du duc, hérissant les trois poils qui lui restaient sur la tête, il accorda que la naissance et la gloire ne vont pas toujours de compagnie; mais qu'on pouvait préférer la seconde à la première. Tout doucement, ensuite, il l'attira dans l'examen des titres de certaines familles.

Ensemble ils s'indignèrent des friponneries, qui ne manquent pas aux meilleures. Quand le duc y eut bien les dents, le vieux Nointel entama sournoisement le chapitre des substitutions féminines et lui montra qu'il n'ignorait pas grâce à quelle tricherie héréditaire le duc pouvait, en prenant leur nom et leurs titres, mettre l'écu des Margemont sur le tout du sien.

L'alerte fut vive. Le duc ne s'en remit que lorsque le vieux renard lui eut jeté en pâture d'analogues et illustres exemples.

Il le trouva bientôt extrêmement comme il faut, se plut à le dire, eut pour lui mille attentions. A table, il le plaça auprès de la tante aux perles de Lorraine, le recommanda à sa parente comme étant très au fait et capable de soutenir une conversation.

Le reste de la soirée, lui-même ne quitta plus son nouvel ami. Il en oublia son argenterie et les surtouts massifs, sur le bel effet desquels il avait compté pour éblouir Heudicourt.

Quelques personnes vinrent le soir. Parmi elles Philippe parut. D'où diable sortait-il?

En le voyant, Heudicourt s'étonna, le croyant toujours à la campagne :

— Que je suis donc heureux de vous voir! lui dit-il en l'attirant dans un coin.

Il s'enquit aussitôt de la princesse, ne put s'empêcher de dire à quel point il souffrait de la brouille. Il lui en raconta les motifs à sa façon; et, après mille protestations :

— Ah! mon cher ami, si vous aviez vous-même l'imagination assez inventive pour retourner l'événement,.. rompre un mariage qui ne me plaît guère!

Philippe avait accepté de quêter au mariage de Jacques. Il était revenu exprès à Paris. C'est ce que Jacques dit à Mme de Nointel en le lui présentant.

Celle-ci ne broncha pas :

— On n'est pas plus nigaud, dit-elle à son mari, dès que Jacques eut le dos tourné. Quelqu'un eût bien dû l'avertir... Je ne croyais pas que Jacques fût autant empêtré avec ce garnement... Ceci non plus ne me le fait pas juger à son avantage, ajouta-t-elle.

Amené à Louise, Philippe fut avec elle le plus aimable, le plus entreprenant qu'il put être.

Quand Jacques les eut quittés pour aller raccorder Mme de Nointel et son père sur le remplacement d'un témoin tombé malade subitement, Philippe s'assit auprès de Louise, et, rapprochant sa chaise de la sienne, s'autorisa de leur ancienne familiarité. Non-seulement il en prit le ton, mais le força un peu plus qu'il n'eût convenu.

Louise, dès le début mise en défense, recula sa chaise, ramena vers elle le bas de sa robe, creusa entre eux le fossé. Philippe aurait mieux fait en n'essayant pas de le franchir.

Il lui fallut renoncer à renouer le passé. Les appels qu'il fit aux souvenirs anciens n'eurent pas de réponse. D'autre part, la tranquillité avec laquelle Louise reçut l'attaque fut d'autant plus blessante qu'elle ne semblait avoir en soi rien de feint ni d'affecté. Si intérieurement cette tardive agression l'indignait, elle n'en laissait rien paraître au dehors. Elle était trop fière pour ne se point contenir. Un éclat, d'ailleurs, l'eût moins bien défendue. Elle ne voulait pas non plus en donner la gloire à Philippe et qu'il pût s'imaginer que, chez elle, le dépit l'emportât.

Cette froide aisance et le maintien où elle persista tant que dura l'attaque, exaspérèrent Philippe. Il fut sur le point de se lâcher, de la mettre au courant des démarches qu'il avait faites... Il ne doutait point qu'elle les ignorât. Mais qu'obtiendrait-il de ses aveux?

Venu à cette soirée sans bien savoir ce qu'il voulait, il quitta les salons en se demandant si les preuves qu'il aurait pu donner eussent bien produit autant d'effet qu'il le pensait. Cette recherche eût flatté Louise sans doute. Peut-être même en eût-elle été touchée. Mais, à part la surprise et la commisération qu'elle eût pu lui en montrer, qu'en eût-il retiré d'effectif pour le présent? Ne valait-il pas mieux ménager ses confidences et s'en réserver quelques chances pour l'avenir?

Sans trop s'y arrêter, il avait eu cette mauvaise pensée, qu'une fois Louise mariée, il pourrait du moins troubler son repos, l'entourer, la surprendre, et, qui sait? la ressaisir d'une autre façon, après se l'être laissé enlever si sottement. Malgré sa fatuité et l'avantage qu'il tirait de sa personne, il n'était pas sans voir, cependant, que Jacques n'eût en lui des grâces fort capables d'attacher et de séduire. Il ne croyait pas non plus que ce fût un niais et que l'on pût avec lui aisément se moquer. Le jeu n'en serait que

plus intéressant. Ceci n'allait pas mal avec l'espèce d'idéal de rouerie mondaine que se font les oisifs à prétentions et que Philippe avait prise en leur compagnie.

L'homme qui raisonnait ainsi était pourtant le même que les sentimens de la plus délicate amitié avaient d'abord déterminé en cette circonstance.

S'il avait quitté brusquement Paris, c'était bien moins encore par dépit d'amour, honte ou colère, que dans un premier coup de générosité. Mal sûr de lui-même et de ce que sa présence amènerait, il avait craint d'embarrasser Jacques ou de lui nuire par quelque retour offensif de sa part.

— Pourquoi Jacques m'a-t-il écrit? dit-il à sa mère en revenant de cette humiliante soirée. Que ne m'a-t-il laissé là où j'étais? N'étais-je pas bien tranquille? me voici à présent le plus misérable des hommes, le plus incertain, le plus incapable de se gouverner! Que faire? Qu'arrivera-t-il? L'absence et la fuite étaient les seuls moyens que j'eusse en mon pouvoir. Le temps eût tout calmé. Tout nous passe. Ceci aussi m'eût passé... Et vous, ma mère, continua-t-il en entrecoupant son discours des mots les plus forts, qu'aviez-vous besoin de me rappeler, de tant presser mon retour? Quand Jacques est venu vous trouver, qu'il vous demandait si vous pensiez que j'accepterais de quêter à ce mariage, pourquoi lui avez-vous engagé ma parole sans me consulter? Il ne savait au juste où j'étais ni ce que j'étais devenu. Pourquoi lui avez-vous dit ma retraite?.. A quoi bon me pousser à l'impossible et vouloir, comme vous faites, me remettre en face d'eux?

Et, sans lui laisser le temps de l'interrompre :

— Ne me dites rien, reprit-il,.. ne me tentez pas... N'espérez pas contre toute espérance... Ah! si j'eusse aimé Louise autant que vous pensez, eussé-je attendu que celui-ci l'aimât pour m'en apercevoir? N'aurais-je pas pris les devans, été droit à elle de moi-même, sans conseil ni tiers d'aucune sorte? N'aurais-je pas crié à tout le monde que je l'aimais, et de telle façon qu'il eût bien fallu que l'on m'entendît? Serais-je parti? Aurais-je pris garde aux autres? N'aurais-je pas tendu toutes mes forces vers elle, tout brisé, et elle-même,.. plutôt que de me la laisser prendre!

A quelque heure qu'il rentrât, sa mère avait dit qu'on le fît monter dans sa chambre.

L'état d'exaltation où elle le vit était précisément celui où elle le voulait voir.

— Tu l'aimes! lui dit-elle,.. rien n'est perdu.

Elle l'attira doucement dans ses bras, le força de se rasseoir, lui demanda qu'il lui racontât sa soirée, comment Louise s'y était comportée, ce qu'il lui avait dit, ce qu'elle avait répondu.

Et, comme elle n'en obtenait rien, elle lui prit les mains, les garda longtemps dans les siennes. Et le tenant comme engourdi sous la vague intensité de son regard, elle lui répéta qu'elle avait encore consulté,.. que les réponses ne changeaient pas.

Philippe ne la croyait pas folle à ce point.

Il le lui dit en souriant amèrement, et que les cartes n'y feraient rien !

VI.

Les jours suivans, Noyarey évita toute parole avec sa mère. Par découragement et par humeur, par humeur surtout, il évita de même tout entretien avec Jacques, lui manqua plusieurs rendez-vous.

Il n'était pourtant ni si sauvage, ni si détaché, qu'il ne recherchât Heudicourt presque autant que celui-ci le recherchait. Ils ne purent bientôt plus faire un pas sans se rencontrer. Où qu'ils allassent, ils se retrouvaient comme à point nommé. Sans se concerter précisément, ils s'en étaient toujours dit assez pour ne se tromper ni sur l'heure ni sur l'endroit. Outre que le silence leur eût été pénible et qu'ils n'eussent su vraiment à qui se confier, chacun cherchait et trouvait dans l'autre un auditeur, sinon toujours très pénétré de ses doléances, du moins assez bien renseigné sur son cas. Et ils pouvaient se rendre des services.

Heudicourt en attendait d'immédiats et de positifs.

Il ne se passait pas une minute entre eux qu'il ne suppliât Philippe de s'intéresser en sa faveur. Il lui répétait combien il était attaché à la princesse, l'ardeur qu'il avait toujours montrée pour elle, mais en ne la lui peignant que sous les couleurs de la plus irréprochable amitié. D'ailleurs il n'insistait guère sur son dévoûment que pour en montrer l'utilité et les avantages. Il entrait tout de suite dans les détails de maison; et, les bras levés au ciel, se représentait le désarroi où tout devait être en son absence.

Pour se gagner le fils, il s'informait de ses chevaux avec la minutie la plus flatteuse; et, si « le Rouge » avait toussé, il indiquait des remèdes. Il voulait qu'à Philippe lui-même son coup d'œil et ses soins parussent nécessaires.

Pour un rapprochement, cependant, la fête champêtre que la princesse préparait en ce moment était bien l'événement du monde sur lequel il comptait le plus. Là surtout il ne se ferait rien de bon sans lui. Les travaux, disait-il, étaient mal commencés. Ce qu'il en avait appris et vu chez les tapissiers n'avait nulle mine et ne serait que d'un médiocre effet. Il était temps qu'elle le rappelât, si elle voulait que cette fête ne jurât pas sur les précédentes.

— Toutes les idées, d'ailleurs, en sont charmantes, se hâtait-il d'ajouter, et ne pèchent que par l'exécution. Dites-lui que j'y mettrai la main, qu'il n'y manque, après tout, qu'une certaine impulsion qu'une femme ne peut jamais aussi bien donner... Dites-lui cela, mon cher Philippe, ne se lassait-il pas de lui répéter, montrez-lui combien je suis à elle. Dites-lui même que, si elle le voulait, elle pourrait ne pas me voir,.. que je me contenterais de surveiller les jardins...

— Sans doute, sans doute, répondait Philippe.

Et aussitôt ressassant, récriminant sur chaque point, il redemandait à Heudicourt par qui, comment, à quel moment le mariage s'était emmanché. Il rapprochait les dates et les circonstances, calculait de combien il l'avait manqué.

Assez embarrassé du rôle qu'il avait joué dans les commencemens, Heudicourt répondait à sa manière et le plus adroitement qu'il pouvait. Il se déchargeait sur sa sœur, sur l'abbé, s'en prenait à la fatalité; il ne se découvrait bien dans ses explications qu'à partir du moment où l'entêtement de la princesse lui avait fait regretter ses premiers scrupules. Alors il devenait parfait. Son dépit partait à l'unisson de celui du jeune homme... leurs regrets se mêlaient.

Afin de se faire valoir, il avoua un jour la tentative désespérée qu'il avait faite auprès de Louise et comment il avait essayé d'appeler son attention sur Philippe.

— Car il faut bien le dire, ajouta-t-il, je n'ai pas vu tout d'abord Louise si bien disposée pour Jacques qu'on aurait pu croire.

— Et maintenant, comment sont-ils? demanda Philippe.

— Ils ne paraissent pas mal ensemble, ne put s'empêcher de répondre Heudicourt.

Philippe avait été invité à la seconde et dernière soirée que devait donner Mme de Nointel avant celle du contrat. Il dit brusquement à Heudicourt qu'il comptait n'y point paraître; que, d'autre part, il écrirait à Jacques qu'il cherchât quelqu'un d'autre pour la quête et la cérémonie.

— Je ne suis plus un gamin,.. et puis me voyez-vous à l'église, précédé d'une hallebarde et promenant ma mine d'imbécile aux quatre coins de la nef?

Il ajouta que sa patience et son désintéressement n'iraient point jusqu'à emporter un pareil ridicule. Quelque précaution qu'on prît, un jour ou l'autre son échec se saurait : il ne voulait point prêter à rire de lui à qui que ce fût, aux mariés moins qu'à personne.

Heudicourt eut grand'peine à le ramener. Il fit si bien cependant

que non-seulement il obtint de Philippe qu'il viendrait à la soirée, mais qu'encore il assisterait au dîner qui devait la précéder.

En annonçant à sa sœur ce nouveau convive, Heudicourt vanta la retenue et le courage de Philippe en cette circonstance. Mme de Nointel trouva cette conduite plutôt effrontée que touchante. Néanmoins, le jour du dîner, Philippe, qui savait être aimable quand il le voulait, le fut avec elle, et eut de si adroites prévenances qu'elle se relâcha un peu de sa rigueur envers lui.

Il eut de l'esprit en lui parlant du duc et toucha aux bons endroits. En revanche, il ne marchanda pas sur les qualités de Jacques. Il lui en donna plus même qu'elle ne lui en accordait. S'il fut un rival galant et discret sur sa défaite, il ne se montra non plus ni léger, ni indifférent. Il n'exprima ensuite que des idées saines. Il eut même un mot sur la religion, qu'il plaça à dessein pour répondre à l'éclat qu'elle avait eu sur son compte avec l'abbé de Nointel. Il la rassura sur ses sentimens.

Et sans plus s'expliquer que l'abbé lui-même, mais en effleurant et déjà avec perfidie :

— Sur ce point, en tout cas, je crois valoir mieux que plus d'un que je connais, ajouta-t-il.

— Il n'est pas après tout si noir que le diable, pensa Mme de Nointel.

Et quand il vint juste à point pour ramasser le lourd éventail d'ecaille à dentelle qui lui était échappé des mains, elle alla jusqu'à lui sourire.

Philippe lui plut encore par l'attention qu'il prêta à M. de Nointel, fort négligé d'ordinaire. Le fait est qu'ils semblaient s'être pris soudain l'un pour l'autre d'un goût véritable. Ils feuilletèrent ensemble un livre d'heures que l'oncle avait peint pour sa nièce. Il était inachevé.

— Je ne pensais pas qu'elle se marierait si vite, lui dit-il avec un soupir,.. le temps m'a manqué...

Avec Louise, au contraire, Philippe garda une extrême réserve. Il se tint même au-delà des limites qu'elle lui avait marquées, sans trop d'affectation pourtant, et en homme moins piqué que triste.

Il ne lui parla pour ainsi dire pas tant que dura la soirée, mais il tournait souvent les yeux vers elle. En prenant congé, il accompagna les souhaits qu'il formait pour son bonheur d'un regard à la fois si pénétrant et si mélancolique que Louise en fut sur le moment mal à l'aise et d'autant plus irritée.

Philippe et Jacques sortirent ensemble.

Une fois dans la rue, Philippe s'excusa de nouveau de n'avoir pu le rencontrer depuis son retour. Mille affaires lui étaient tombées sur les bras, une maîtresse enragée, des chevaux malades. Il le

remercia d'avoir pensé à lui pour la cérémonie, le félicita, se réjouit de le voir si heureux, s'attendrit.

Par un brusque retour sur lui-même, il lui dit combien la vie qu'il menait le dégoûtait; qu'il ne s'y était que trop attardé; qu'il n'était pas un persifleur de mariage, ni si endurci qu'on le pouvait penser. Se comparant à Jacques, il lui donna ensuite tout l'avantage, envia ses mérites, les exalta au point de l'en embarrasser.

Le pis était qu'en tout ce qu'il disait Philippe était à demi sincère. Où commençait et finissait la feinte? Il ne le savait pas lui-même.

Jacques le connaissait trop bien cependant pour ne point sentir la mauvaise humeur sous ce débordement. Les empressemens de son ami n'étaient le plus souvent que pour obtenir ou se faire pardonner quelque chose. Au collège, déjà, il n'était jamais plus affectueux que lorsqu'il allait lui chiper quelque timbre rare de sa collection ou que, par malice, il lui avait caché ou déchiré ses effets. Aussi fut-ce avec une sorte de satisfaction que Jacques le vit peu à peu rentrer dans la vérité de sa nature et lui reprocher bientôt, sur le ton le plus violent et le plus amer, le mystère de sa conduite en toute cette affaire.

— Devais-tu me traiter ainsi? répétait Philippe en s'animant de plus en plus... Pourquoi cette méfiance de ta part?.. Que craignais-tu de moi?

Et démentant ce qu'il avait dit auparavant, il lui dit que sa répugnance à le rencontrer n'était venue que du chagrin et du dépit où l'avait jeté un tel procédé.

— Du reste, reprit-il, ne m'avais-tu pas dit toi-même que tu ne te marierais jamais?

— Jamais je n'eusse épousé une autre qu'elle! répondit Jacques.

Et peu à peu, quoiqu'il ne fût pas sans méfiance, mais entraîné qu'il était par un égoïste besoin de confidence, il lui dit tout ce qu'il pouvait dire de son amour; qu'il aimait, qu'il était aimé; qu'elle lui avait donné les marques les plus délicates, les plus encourageantes; qu'elle était bien comme il s'était plu à se la figurer, brave et contenue, sensible, sincère, capable de suite et n'ayant que de nobles sentimens... et dans toute sa personne un charme qui n'était qu'à elle.

— ... Et quelque chose encore de plus! reprit-il avec exaltation.

Il ajouta que pour lui une vie nouvelle commençait, sans ombre, pleine d'espoir et de confiance; qu'il ne se sentait plus inutile en ce monde; que ses efforts savaient où se répandre; qu'il les tour-

nait tous uniquement vers elle; que vers elle allaient tous ses élans, tout ce qu'il était et pouvait être.

— Je me sentais si peu de chose auparavant, si faible, si dénué, si vide! ajouta-t-il, tandis que sous les claires étoiles ils continuaient à se promener sur les quais déserts.

Entre eux et les bruits de la ville, le fleuve déroulait comme une large étendue de silence. Un vent léger troublait le feuillage.

— Que je suis donc heureux de vivre! murmura-t-il en s'arrêtant tout à coup, les yeux fixés aux vastes espaces et emplissant de sa joie l'infinie solitude.

— Comme il l'aime! pensait Philippe. A-t-il donc été si bien partagé jusqu'ici que je lui doive envier son bonheur?

Pendant un instant toute mauvaise pensée le quitta.

Les efforts de son amitié arrêtèrent dans son cœur les soubresauts de la jalousie. Il fut même sur le point de lui tendre les mains et de lui tout dire afin de se couper à lui-même toute tentation.

Qui sait? Peut-être allait-il le faire, quitte à se repentir ensuite, si Jacques, qui l'avait oublié, n'eût repris la parole. Il s'excusa de ne pouvoir parler que de lui, et de ne plus penser qu'à elle.

Pour se rattacher Philippe, néanmoins, en le flattant par un endroit qui serait sensible à son amour-propre, il fit appel à sa compétence, lui demanda des conseils sur le genre de chevaux, sur les voitures et les harnais qu'il devrait choisir, lui parla de l'écurie et aussi de l'appartement qu'il avait en vue. Il lui en fit la description. Les chambres donnaient sur de grands jardins...

— Pas de bruit et des arbres pour me rappeler Heudicourt, m'a-t-elle dit l'autre jour... Il est vrai que si elle eût préféré le bruit et la rue, reprit-il en souriant, j'y eusse consenti de même... Quelque part que je sois, pourvu que je sois avec elle,.. que m'importe, et qui pourra bientôt nous séparer!

Cette espèce de prise de possession et les soudaines images qui lui en vinrent mirent Philippe hors de lui. Il n'en put supporter davantage.

En quittant Jacques il lui dit qu'il n'avait point la tête à s'occuper de ses affaires, que d'ailleurs il avait Heudicourt sous la main qui s'y entendait mille fois mieux que lui. Ils se séparèrent, mais en se donnant rendez-vous pour aller ensemble au Bois le lendemain.

Ils se retrouvèrent le jour suivant, mais plus tôt et autre part qu'ils ne l'auraient cru : rue de Varennes, dans la galerie même où cadeaux et trousseau devaient être exposés le soir du contrat.

Heudicourt était très fier de cette pièce de parade. En déjeunant au cercle avec Philippe, il lui avait parlé des préparatifs qu'il y faisait. Philippe s'était montré curieux de les voir.

— Je n'osais vous le proposer, lui dit Heudicourt.

Et tandis qu'un fiacre hélé au passage les conduisait à l'hôtel :

— Vous verrez d'ailleurs, continua-t-il, que j'ai eu peu de chose à faire pour mettre ma galerie en état... je n'ai qu'à ouvrir les portes pour recevoir. Pas un clou... rien à accrocher... seulement quelques guirlandes naturelles qu'on apportera le matin même. L'espace et les proportions suffisent. Les boiseries nues sont bien la seule décoration qui convienne... Je pense que là-dessus du moins nous serions d'accord avec la princesse, ajouta-t-il en soupirant.

Il reprit :

— Je n'ai guère eu à m'occuper que de l'exposition des cadeaux : une estrade tendue le plus simplement du monde et derrière un haut treillage pour masquer deux fenêtres... Encore faudrait-il que M. Blaise fût exact et ne se soulât pas trop.

Et en riant d'avance de ce qu'il allait dire :

— Car M. Blaise se soûle, tandis que Rouleau se grisait, lui!

Comme Philippe connaissait Rouleau, Heudicourt lui raconta comment Mme de Nointel avait exigé le renvoi du gros homme. Il lui dit en même temps la plaisante idée qu'il avait eu d'employer M. Blaise, que sa sœur protégeait. Il ne doutait pas que son ivrognerie notoire n'amenât quelque scandale qui pût, en vengeant Rouleau, le venger lui-même.

— D'ailleurs, j'ai donné des ordres pour que l'occasion ne manquât pas à M. Blaise... et on le soigne, reprit-il... Hier déjà je l'ai trouvé seul à la fin de la journée, étendu à plat ventre sur le parquet, hurlant sur les refrains les plus lamentables que son gendre se mourait... que son gendre était mort.

Quand ils entrèrent dans la galerie, ils trouvèrent Jacques, Louise et Mme de Nointel réunis autour du dessin que M. de Nointel prenait de la salle.

Le premier mot d'Heudicourt fut pour s'informer de M. Blaise et pourquoi il n'était pas là.

— Son gendre est mort, dit gravement Mme de Nointel,.. le pauvre homme vient d'être appelé à l'instant.

A cela, il n'y avait rien à dire.

A son tour Heudicourt alla donc examiner le dessin de son beau-frère.

M. de Nointel prenait un croquis de la galerie, il y ajouterait ensuite les personnages. Il dit encore en souriant qu'en ce genre il n'était ni un Moreau ni même un Lepautre, mais qu'il ferait de son mieux.

Philippe s'était approché de même. Il loua l'exactitude de la perspective et la délicatesse du crayon.

Dès l'abord, sa présence avait déplu à Louise. C'était tout juste

si elle ne lui avait point tourné le dos. Ne se sentait-elle pas poursuivie! Les premières attaques de Philippe aussi bien que ses langueurs de l'autre soir, lui paraissaient moins significatives que l'espèce de froideur cérémonieuse qu'il avait affectée en entrant. Elle ne doutait pas que la guerre entre eux ne fût déclarée. Elle se demandait seulement ce qu'il espérait et jusqu'où, dans la suite, il oserait pousser cette malhonnête comédie.

Trop sûre d'elle-même pour s'alarmer, elle n'eût fait qu'en rire si dans le moment même et, par contraste, Philippe n'eût accablé Jacques de caresses et comme essayé de le rendre ridicule à ses yeux. L'audace du manège ne lui échappa point. Elle le vit tout à coup sinon dangereux, du moins résolu à l'être et ne s'en cachant plus.

Très surexcitée par un mois d'extrême agitation et de fatigues, l'annonce soudaine de la mort du fiancé de Marie Blaise, en l'énervant encore, venait de lui faire craindre aussi pour Jacques quelque affreux malheur. Malgré elle, sans savoir pourquoi ni comment, elle l'arrêta au moment où il allait partir avec Philippe.

Et d'une voix émue et tremblante :

— N'y allez pas, lui dit-elle.

Puis se tournant vers sa tante interloquée :

— Je garde Jacques avec moi, si vous le voulez bien, reprit-elle. Il nous mènera visiter l'appartement dont il nous a parlé.

Mme de Nointel, dérangée dans les plans de sa journée, fit une réponse si catégorique que la visite à l'appartement fut remise. Elle eut lieu pourtant le lendemain sur les vives instances de Louise.

Outre la nouveauté du quartier et l'éloignement, Mme de Nointel y vit encore mille autres inconvéniens. Les chambres étaient claires et bien situées, mais trop petites; l'escalier étroit, les salons trop bas de plafond. Le concierge aussi lui déplut.

Au contraire, à Louise, tout parut à souhait. Elle ne voulait plus rien voir autre part. A plusieurs reprises et de la façon la plus gracieuse, la plus tendre, elle remercia Jacques d'avoir si bien senti ce qu'elle désirait. Les fenêtres ouvertes, elle admira les arbres et la vue. Des merles couraient sur les pelouses ombragées. Que ces oiseaux étaient gais,.. charmans!

La tête un peu penchée en dehors, elle respirait comme si elle était déjà chez elle et installée. Elle s'attarda, eut peine à quitter ces lieux.

— Ah! mon ami, que je voudrais vous rendre heureux! lui dit-elle en lui pressant la main.

Toute la joie que Jacques avait éprouvée pendant cette scène éclatait encore sur son visage quand il parut devant l'abbé de Nointel.

En quittant Louise, il ne s'était souvenu de ce rendez-vous que

juste à temps pour ne le point manquer. La précipitation qu'il avait mise à monter les étages du presbytère avait encore animé tous ses traits. Il arrivait essoufflé, l'œil brillant, les joues rouges. Il s'excusa du retard où il était. Sans avouer l'oubli, il en dit la cause et qu'il ne s'appartenait plus.

Son bonheur était si visible et la vue en était si riante que l'abbé lui-même en subit le charme. Après avoir mis sur le compte de ses occupations journalières l'éloignement où il s'était tenu pendant tous les préliminaires, l'abbé de Nointel s'informa, entra avec intérêt dans quelques détails, mais avec discrétion et plutôt en parent qu'en curieux.

— Vous êtes heureux? lui demanda-t-il enfin.

— Plus que je ne puis dire, répondit Jacques... Plus heureux surtout que je ne puis le mériter à vos yeux, ajouta-t-il doucement, mais de façon qu'il n'y eût pas entre eux de méprise.

Quoique prévenu par cette réponse, l'abbé ne se découragea pas. Mais avant de rien dire, ne voulant point paraître plus exigeant qu'il ne fallait, il s'empressa de lui donner le billet de confession pour le quel il était venu.

Ceci fait :

— Ne vous laisserez-vous donc pas toucher? lui dit-il, après un moment de silence... Voyez, malgré votre ingratitude, la preuve éclatante que Dieu vous donne et les joies qu'il vous accorde. Vous êtes heureux, dites-vous,.. très heureux. Le seriez-vous s'il ne l'avait pas voulu, s'il ne l'avait pas permis dans son infinie miséricorde? Sa bonté! Mais ne la sentez-vous pas répandue tout autour de vous, sur vous,.. en vous-même, mon cher ami! reprit-il... car si vous avez toujours su vous préserver du mal et rester tel que je vous ai connu, honnête, droit, vertueux... ne le devez-vous pas à cette bonté souveraine dont les créatures tirent les images qu'elles nous donnent et de laquelle vous participez vous-même, sans vous en douter? Ah! croyez que ce n'est pas votre propre force qui vous a soutenu jusqu'ici, mais celle de Dieu qui agit en vous, malgré vous, et que votre entêtement à faire le bien sans lui n'a été que l'illusion d'une âme orgueilleuse.

Comme autrefois à Stanislas, Jacques eût pu lui répondre qu'il faisait comme il pouvait et qu'il n'y fallait pas chercher tant de raisons fâcheuses; que, si sa bonne volonté n'avait d'autre motif qu'elle-même et ses efforts d'autre fin que de ne pas nuire, c'était une erreur de croire qu'il tirât ses moyens d'une satisfaction déréglée de soi-même et de sa propre excellence; qu'il ne prétendait à s'élever ni dans son esprit, ni dans celui des autres.

Il fut sur le point de lui dire qu'en tout cas il trouvait fort mauvais qu'on pût ainsi s'armer de ses vertus pour l'en accabler. Mais

outre qu'il ne pensait qu'à Louise et que cette pensée le remplissait de douceur, la bonne foi et les bonnes intentions de l'abbé étaient si évidentes, son ardeur si sincère et si désintéressée, son entreprise enfin, jusque dans ses indiscrétions mêmes, rentrait si bien dans ce que ses devoirs et sa foi lui commandaient, que Jacques ne rétorqua pas.

Quant aux bontés de Dieu et quoiqu'il sût que l'abbé eût conclu de même de ses rigueurs, il eût eu vraiment mauvaise grâce à y rien objecter en ce moment.

Encouragé par son silence, l'abbé en vint à l'essentiel, mais il retrouva Jacques en tout point semblable à ce qu'il l'avait laissé. En lui, l'âge et la réflexion n'avaient rien changé. Il semblait même qu'ils n'eussent fait que mûrir son obstination.

— Pour vous persuader, ces livres, reprit l'abbé en montrant sa bibliothèque, vous en diraient plus et mieux que tout ce que je pourrais vous dire... Mais c'était moins à votre intelligence qu'à votre cœur que je voulais faire appel aujourd'hui. Il m'est pénible de voir que l'heureuse circonstance où vous vous trouvez ne puisse rien sur vous. J'attendais quelque bon mouvement de votre part, ajouta-t-il amèrement... Je ne vous aurais pas cru si insensible...

L'abbé lui demanda s'il n'avait pas cru du moins devoir avertir Louise de ses vrais sentimens.

Jacques rougit sans rien répondre.

Ce fut à peine si l'abbé, emporté par une renaissante antipathie, évita le mot de déloyauté. Sûr de tenir une revanche, il partit sur l'union des âmes et, poussé par le sujet, enfla les voiles de toutes parts, jusqu'à ce qu'enfin Jacques l'arrêta en lui disant que lui-même avait beaucoup réfléchi sur ce point délicat, et qu'après examen, il avait pensé mieux faire en se taisant.

Il avouait, d'ailleurs, qu'il y avait de bonnes raisons contre lui et auxquelles il était moins indifférent que personne. Son silence, en cette occasion, pouvait en effet paraître d'autant plus trompeur que son éducation même et le milieu où il vivait prévenaient la confiance et que les convenances extérieures qu'il gardait, non point par feinte, mais par respect des autres, entretenaient une fausse sécurité.

— Si cependant dans la vie ordinaire, continua-t-il, et sous prétexte de loyauté, vous m'aviez vu fronder autour de moi l'usage et la croyance, si vous aviez appris qu'au risque de blesser ceux qui m'étaient les plus chers, je me montrais ouvertement, vous-même, monsieur l'abbé, qu'auriez-vous dit? qu'auriez-vous pensé de cette maussade et méchante attitude?.. Et dans le cas particulier où vous me poursuivez, si j'étais venu vous consulter d'avance, que m'auriez-vous donc conseillé? Si j'avais interrogé votre prudence, que

m'aurait-elle répondu ? Au lieu de me pousser aux aveux, n'auriez-vous pas plutôt essayé de les retenir ? En tout cas, auriez-vous osé prendre sur vous la responsabilité des effets qu'ils pouvaient avoir ?

Il reprit :

— Maintenant, maintenant surtout, quoi que votre mécontentement vous inspire, ne m'arrêteriez-vous pas si vous pouviez croire que vos reproches m'eussent persuadé de parler ? Ne craindriez-vous pas que cette brusque confidence ne troublât celle qui n'est déjà que trop troublée par la nouveauté de l'événement et les tracas sans nombre qu'il a suscités ?

Et s'animant à mesure :

— Ah ! si j'ai en moi quelque chose de mauvais ou de différent qui puisse un jour l'inquiéter ou la surprendre, laissez-moi du moins lui en retarder l'étonnement ou le souci !.. Laissez-moi d'abord lui montrer ce que j'ai de meilleur en moi sans en vouloir rien altérer ni distraire. Ne me tourmentez pas de faux scrupules. Ne tâchez point de mêler au pur sentiment que je me sens pour elle autre chose que lui-même. Je n'y veux rien apporter d'étranger, ni de triste, rien qui l'obscurcisse ou le fasse hesiter !.. Le moment est unique. J'en veux tout retenir, tout garder... Et si seulement elle m'aime un peu comme je l'aime,.. le ciel et la terre n'y feront rien !

VII.

Philippe cependant avait rencontré M. de Nointel.

Comment le hasard avait-il amené leur conversation sur la faiblesse des sentimens religieux de Jacques ? C'est ce que l'instinct expliquait mieux que l'intention. Car au point où en étaient les choses, ni l'un ni l'autre, quelques sentimens qu'ils eussent, n'étaient plus capables d'aucun projet contre Margemont.

— Le joli masque ! s'écria Mme de Nointel quand son mari lui eut rapporté ce qu'il avait appris sur Jacques.

Elle accusa le pauvre homme d'imprévoyance et de légèreté.

— Du reste, cela ne m'étonne pas de sa part,.. ajouta-t-elle. Je m'en étais toujours douté !

Elle s'en doutait si peu cependant que le jour où elle entreprit Jacques à ce sujet et qu'il lui eut à peu près répété ce qu'il avait dit à l'abbé, elle ne le crut pas.

— Par le temps qui court, lui dit-elle, on ne redoute plus rien pour se donner de l'importance,.. on touche à tout, même aux choses les plus saintes. Que me racontez-vous là ? Où votre amour-propre va-t-il se nicher ?.. Me ferez-vous jamais croire qu'élevé et instruit comme vous l'avez été, les principes les plus clairs vous échappent,

que vous vous refusiez à admettre les preuves les plus évidentes et les mieux suivies !

Et comme Jacques ne se démentait pas, elle ajouta :

— Je pense du moins que vous n'allez pas entretenir Louise de ces absurdités,.. que vous garderez pour vous vos sottises.

Le jour qu'elle vit la duchesse, elle la tint pendant une heure immobile et muette sous ses reproches.

Mais il n'y avait plus rien à faire. Ce n'était pas la veille même du contrat que tout pouvait être remis en question.

M. de Nointel lui-même en convint, bien que le cas dans sa tête eût déjà pris des proportions considérables et qu'il en tirât les plus terribles conséquences.

— Vous avez raison de m'accuser, dit-il à sa femme, qui eut grand'peine à le calmer... Vous me ménagez trop. N'aurais-je pas dû me mieux renseigner, et pour préserver Louise, mieux voir, mieux deviner, mieux comprendre? En voyant ce jeune homme si peu ouvert aux matières les plus importantes, si peu attentif, si froid, y avait-il besoin d'une si grande pénétration pour se convaincre? Le silence sur certains sujets en dit plus que les pires attaques... N'étais-je point le gardien de Louise? Qui devait la protéger? En un danger si pressant, qui eût pu s'attendre à tant de négligence de ma part? Non-seulement je ne l'ai point détournée d'un choix si malheureux, mais c'est encore moi qui l'ai poussée, moi qui l'ai précipitée à cette funeste union... Ah ! l'aimais-je si peu, que rien ne m'ait averti?.. Ne puis-je donc plus rien pour elle?.. Que ne sera-t-elle pas un jour en droit de me reprocher?

Quoique contenue dans ses effets par tout ce que la raison et le devoir lui avaient inspiré de meilleur, M. de Nointel sentait bien que son étrange jalousie était à fleur et toujours prête à déborder. Pour en arrêter les poussées mauvaises, il n'avait déjà rien épargné, ni pratiques, ni prières. Matin et soir, il suppliait Dieu, comme à Heudicourt, de l'empêcher de se préférer aux créatures, de ne le laisser nuire à personne!

Il s'était imposé de visiter chaque jour trois églises. Dans chacune, il s'agenouillait sur la dalle même, mortifiant son corps, comme il est recommandé, afin de calmer les agitations de son âme. Devant les images de la *Passion* où il stationnait longtemps, il cherchait un sublime exemple de douleur et de résignation. Et comme à cette âme douce et sincère par nature, tout était symbole, si des vitraux par bonheur un rayon descendait sur lui, il lui semblait que c'était un signe favorable et que Dieu dissipait le nuage qui pesait sur lui. Mais ces momens de relâche étaient courts, sa sécurité trompeuse. Rentré chez lui, bientôt les tourmens et les combats recommençaient. Il retombait dans de pires accès.

Dès qu'il revoyait Louise et les préparatifs qu'on faisait, l'idée qu'elle allait le quitter lui devenait intolérable. Et quand il pensait qu'elle allait bien réellement se séparer de lui et que ce n'était pas dans un an, dans un mois, dans une semaine, mais dans quelques jours, dans quelques heures qu'il pouvait compter, et que ces heures diminuaient à mesure, et que de minute en minute, de seconde en seconde, le temps se resserrait insensiblement, au point qu'il n'en resterait bientôt plus rien, son cœur aussi se resserrait jusqu'à l'étouffer!

Ce qu'il avait lu de plus cruel sur la mort dans les livres pieux lui revenait alors en mémoire. Mais il se représentait les derniers instans qu'il aurait à vivre avec moins d'angoisse que ceux qu'il vivait en ce moment.

— Arrête! arrête! lui criait une voix secrète. Ne touche pas à ces enfans. N'entreprends rien contre eux; ne dis rien, ne les trouble pas: leur bonheur ne t'appartient pas,.. n'empêche pas ce que Dieu a permis.

Il avait à plusieurs reprises promis à sa femme de se taire et il s'était tu jusqu'ici, tenu en suspens par tout ce qu'il avait trouvé en elle et en lui-même d'indulgence raisonnable et de décence, mais au dernier moment, la présence de Louise et l'occasion qu'il eut emportèrent ses résolutions.

Une dernière fois, il lui avait demandé de vouloir bien poser dans la galerie pour le fameux dessin qu'il avait commencé. Louise y avait consenti. Elle était descendue avant le dîner, tout de rose habillée pour le soir et charmante ainsi.

Les guirlandes accrochées et tout disposé pour la réception, il l'avait placée lui-même debout, contre l'estrade où s'étageaient les cadeaux.

— Ne bougeons plus, lui dit-il en essayant de sourire.

Mais il n'eut plus le courage de retourner à son dessin.

Allait-il parler?

Il hésitait encore.

Cependant, sa pureté même apaisa les derniers cris de sa raison. Gardé sur ce point, il s'échappa là où d'autres moins honnêtes que lui eussent su peut-être s'arrêter. Confondant les intérêts du ciel avec les siens, il osa répéter à Louise ce qu'il avait dit à Mme de Nointel.

A voix basse d'abord, comme pour ne point l'effaroucher, il lui dit le danger qu'elle courait, que sans Dieu rien ne saurait combler nos désirs, que rien ne se soutenait sans lui; que sans ce fondement rien n'était durable, ni juste, ni bon, ni même sincère; et que, séparés sur ce point, elle et Jacques ne se rencontreraient plus sur les autres. Il lui dit tout ce qu'une foi vive peut inspirer sur un pareil

sujet. Perdant Jacques de vue pour ainsi dire, il fit bientôt une peinture d'autant plus effroyable des tourmens et des maux qu'elle se préparait, qu'il ne s'en prit plus qu'à l'Impiété même.

En ne s'attaquant plus qu'à un monstre imaginaire qu'il composait à mesure, rien ne gêna plus son bon sens ni sa délicatesse.

— Pourquoi vouloir m'effrayer? Pourquoi chercher à me faire de la peine? répond Louise fortement émue... Mais qui vous autorise à parler de la sorte? reprit-elle avec fermeté. Qui vous a si bien instruit de ses sentimens? L'avez-vous interrogé? Vous a-t-il répondu?.. Ce qu'il m'a si soigneusement caché, vous l'aurait-il confié de lui-même?

M. de Nointel nomma Philippe, et dit que c'était par lui que tout s'était découvert.

— Philippe! s'écria-t-elle, quelque indigne qu'il fût à mes yeux, je ne l'aurais pas cru capable d'une si lâche action!

Et, le mépris s'ajoutant à la colère, elle ne s'arrêta que lorsque son oncle, entraîné malgré lui par le mouvement de ses réponses, lui eut dit que Philippe avait demandé sa main...

— Ma main? murmura-t-elle, comme hébétée sous la force de ce coup inattendu.

Et quand elle put parler :

— A qui en avez-vous? reprit-elle... A quoi bon vous jouer de moi, vous plaire à me tourmenter!.. Mais dites-moi donc que ce n'est pas vrai! ajouta-t-elle en mesurant avec terreur l'événement qui se dressait tout à coup devant elle.

— Je ne vous ai dit que la vérité, Louise, répondit M. de Nointel, qui dans le premier moment fut moins effrayé qu'encouragé par le singulier succès de son indiscrétion.

Elle lui fit encore répéter ce qu'il avait dit. De plus en plus pressante, elle le pria de ne lui rien cacher. Elle voulait, elle avait le droit de tout savoir!

Mais craignant qu'il ne se dérobât si elle continuait sur ce ton hautain et dur, elle se fit plus douce, plus humble. Elle s'assit auprès de lui, se rapetissa pour ainsi dire, prit avec lui des airs d'enfant soumise.

Et d'une voix insinuante et câline :

— Parlez sans crainte, lui dit-elle... Je ne vous en veux plus.

Par un violent effort, elle sut se contenir, tandis qu'il répondait docilement à toutes ses questions. Elle l'interrogea en insistant et sans lui faire grâce des détails.

Elle sut comment l'abbé s'était entremis, la lettre qu'il avait écrite, la visite qu'il avait faite, ce qu'il avait dit, ce que Mme de Nointel lui avait répliqué, de quels termes exacts chacun s'était servi. La bonne opinion que l'abbé avait de Philippe et que sa démarche prouvait

encore mieux que ses paroles, la remplit d'une joie profonde. Elle admira ensuite les motifs généreux qui avaient guidé Philippe en toute cette affaire, songeant combien elle avait été injuste envers lui, et même coupable. Que n'avait-elle pas appréhendé de sa part! de quoi ne l'avait-elle pas soupçonné! Comment, tout à l'heure encore, ne jugeait-elle pas celui qui s'était d'abord sacrifié à son bonheur, qui avait su si longtemps se taire? Et, s'il n'avait pu dissimuler jusqu'au bout, s'il s'était montré à elle et aux autres de la façon qu'il avait fait, qu'était-ce? sinon une preuve de la force des sentimens qu'il éprouvait pour elle!

Tout ce qu'elle lui avait reproché devenait à présent des marques certaines, où elle pouvait se prendre et se fixer. Ah! que n'avait-elle plutôt écouté le cri de son cœur! cédé à l'instinct qui la faisait hésiter! Si elle avait su! comme elle aurait laissé échapper vers lui tout ce qu'une misérable fierté avait retenu en elle!

Mais comment aurait-elle pu savoir? Qui l'avait avertie? Tout s'était tramé sans elle et contre elle. On l'avait trompée, liée, trahie! Et de quel droit? Pourquoi ne l'avait-on pas consultée? Avait-on bien pu ainsi disposer d'elle, et, en en disposant, faire dévier ses affections de leur objet véritable?

Sur qui allait retomber la responsabilité de cette horrible méprise?

— Sur vous, sur vous tous!.. le reste vous regarde, fut-elle sur le point de crier à son oncle, qui, revenu à lui et peu satisfait de lui-même, commençait déjà à regretter son imprudence.

Mais la résolution qu'elle avait prise dès le début de l'entretien lui fit retenir toute parole inutile.

Elle l'écouta jusqu'au bout, sans réflexion ni signes d'aucune sorte. Et ce fut enfin du ton le plus simple et presque en souriant qu'elle lui dit qu'elle aimait Philippe et qu'elle ne se marierait pas plutôt que d'en épouser un autre.

Rien n'avait pu sauver Jacques. Tout, au dernier moment, se tournait contre lui, tout jusqu'à la sympathie et à la confiance que le malheureux ne cessait pas d'inspirer à sa fiancée. Elle doutait si peu de lui, que, par un retour incroyable, elle regrettait presque qu'il ne fût point là pour la consoler elle-même du mal qu'elle allait lui faire!

Et privée de son amour, qu'est-ce que Jacques eût pu reprocher à sa tendresse? Jusqu'au dernier moment, ne l'avait-elle pas défendu et gardé? N'avait-elle point repoussé toutes les attaques dirigées contre lui, dissipé les orages qui le menaçaient? Ne l'entourerait-elle pas ensuite des soins les plus affectueux? Ne trouverait-elle pas des paroles capables d'adoucir son chagrin et sa tristesse?

Que ne ferait-elle pas pour lui?..

Mais que n'allait-elle pas faire pour Philippe!..

Vers lui toutes ses facultés étaient si bien tendues, que dans le moment elle ne s'étonna même point de le voir paraître... ni qu'il fût si tremblant, si pâle, ni que ses vêtemens et sa barbe fussent en désordre et souillés de sang et de poussière.

Elle s'avança vers lui comme en un songe.

Et avant que Philippe eût pu parler, avant qu'il eût pu lui dire l'accident qui venait d'arriver et que Jacques, désolé de sa chute et de sa maladresse, l'envoyait vers elle pour calmer son inquiétude et s'excuser du désarroi qu'allait causer pour le soir un aussi fâcheux contretemps :

— Philippe... lui dit-elle, à bout de forces et défaillante. Vous avez demandé ma main... la voici !

. . . . . .

. . . . . .

VIII.

Le lendemain de cet étrange accident, la princesse, dans la matinée, manda Heudicourt par un billet fort aimable.

Elle lui pardonnait ; il se précipita.

Dès le perron il se heurta au prince, arrivé depuis la veille.

— Ah! cher! dirent-ils ensemble en se serrant les mains.

A chaque fête que donnait la princesse, Neubourg ne manquait jamais d'arriver de Vienne, n'eût-ce été que pour la singulière réputation d'élégance qu'il y rapportait.

Songez donc! ne plus habiter Paris depuis vingt ans et y conserver femme, hôtel, y représenter, y offrir galas! Pour soutenir son rang, ce genre de luxe lui valait presque autant qu'aux Lichtenstein leur musée, ou qu'aux Esterhazy leur chapelle.

Il était d'ailleurs resté aussi Parisien qu'on peut être et y tâchait dans ses habits, son langage et ses manières. Sa médiatisation lui avait été légère. Après les affaires du Hanovre et les siennes, Paris sous l'empire l'avait recueilli, choyé, grisé, marié. Quoique tout y fût changé, les Tuileries brûlées et la Schneider disparue, son engouement ne s'était pas diminué. Il n'aurait pu se passer des gants et des cravates qu'Heudicourt lui envoyait chaque semaine à Vienne. A Paris, il n'eût pu se passer d'Heudicourt lui-même, dont en toutes choses la compétence était infinie. C'était au point que, sans lui, il n'eût osé adopter une eau nouvelle ou une danseuse.

Avec qui ensuite eût-il pu mieux rappeler Saint-Cloud, Compiègne, les anciennes anecdotes, les folies passées! La tendresse aussi s'en mêlait. Tous deux, épaissis par l'âge, cherchaient ensemble des recettes pour se faire maigrir.

Mais aux sentimens venait encore se joindre l'amour-propre. Neubourg avait toujours admis publiquement Heudicourt auprès de la princesse. Leur rupture l'eût blessé.

Il le lui fit entendre.

Et en le menant lui-même au jardin où la princesse les attendait :

— Je ne sais au juste ce qui vous sépare, lui dit-il, mais telle que vous la connaissez, la princesse veut trop bien ce qu'elle veut pour que vous ne lui cédiez pas, mon cher,.. même absurde, promettez-moi de faire ce qu'elle désire.

— Allons, venez, dit la mère de Philippe en tendant la main à Heudicourt... Vous voyez, reprit-elle quand le prince se fut retiré par discrétion... les choses se font toutes seules!

Parole ambiguë, cruelle, mais qui s'appliquait en même temps aux travaux commencés sans Heudicourt.

Elle se fit un malin plaisir de les lui faire visiter.

Dans sa joie, celui-ci n'était plus capable de rien critiquer. Il loua la disposition des pavillons et des kiosques autour de la tente centrale, l'ermitage, la laiterie, la tombola, le tir. Les lots dont la princesse avait l'idée, et les laitières en Perrettes lui plurent tout de suite. Il approuva le projet d'une échelle enrubannée appliquée au mât de cocagne. Point de matinée champêtre non plus sans chevaux de bois. Il fut touché d'apprendre qu'on les avait commandés à Suresnes, repeints et décorés comme il l'avait conseillé dès le début.

Les ouvriers le saluaient au passage d'un air de connaissance. L'architecte et l'entrepreneur n'avaient pas été changés. Heudicourt s'avança vers eux la main tendue, les félicita. Il les eût embrassés!

Les arbres, les parterres lui étaient aimables et familiers.

Il examina le ciel :

— Pourvu que le temps se maintienne encore quelques jours, dit-il, qu'il ne pleuve pas...

— Il ne pleuvra pas, répondit tranquillement la mère de Philippe.

Sans doute que les cartes aussi lui avaient prédit le beau temps!

Mais pas un mot du petit Margemont. Elle ne demanda même point de ses nouvelles. Comme elles étaient fort rassurantes, Heudicourt crut mieux faire en ne lui en donnant pas.

En le quittant, elle lui dit cependant qu'elle eût préféré que la soirée de contrat n'eût pas eu lieu.

— Elle eût pu être remise sans inconvénient, reprit-elle.

— J'y avais bien pensé,.. mais, d'autre part, comment prévenir les gens,.. ou, une fois venus, leur refuser la porte? Les voitures obligées de rebrousser chemin eussent amené dans la rue un affreux désordre... Ma sœur et Nointel lui-même n'entendaient pas non plus de cette oreille...

— Ce que j'ai lu ce matin dans les journaux, est-il vrai? interrompit-elle... Louise n'a-t-elle point paru à cette soirée?.. Pauvre petite! reprit-elle, quand Heudicourt lui eut avoué que, frappée par ce coup inattendu, la pauvre enfant s'était déshabillée et mise au lit avec la fièvre.

— Toute la nuit elle a eu le délire, ajouta-t-il. Ce matin, nous n'étions pas encore hors de peine.

La journée fut meilleure.

Vers midi la fièvre tomba, suivie d'une grande prostration. Louise s'était endormie. Elle dormait encore quand, pour la troisième fois depuis le matin, Philippe revint de la part de Jacques, qu'il ne quittait plus.

Mme de Nointel lui dit que le docteur n'était pas mécontent, que ce lourd sommeil était ce qu'on pouvait désirer de mieux après une pareille secousse.

— Mais Jacques? demanda-t-elle, qu'a-t-il aux jambes? Quand pourra-t-il se lever?

Philippe lui répondit que le médecin de la famille, revenu dans la matinée, n'avait décidément trouvé ni lésion, ni fracture.

— Le docteur Chanal assure que Jacques sera sur pied dans huit jours...

— A la bonne heure... Mais quelle idée... continua Mme de Nointel, quel besoin avait-il de s'aller promener au Bois un jour de contrat... et de vouloir mener encore! N'avait-il pas autre chose à faire? C'est ce dont tout le monde, avec moi, s'étonnait hier, pendant cette mortelle soirée. Je ne savais que répondre, ni à qui répondre... On ne vous reproche rien... Vous-même étiez en danger... Mais enfin, pourquoi lui avoir proposé cette promenade? N'auriez-vous pas dû songer... Que sais-je?... et pourquoi lui avoir donné les guides...

— Lui-même s'y est entêté, *comme la première fois*, répliqua vivement Philippe, sans s'apercevoir que ces derniers mots ne pouvaient avoir de sens que pour lui.

— On pouvait s'attendre à tout, poursuivit Mme de Nointel... Mais qu'à vous-même, reprit-elle en le congédiant, votre oreille déchirée vous serve de leçon.

Mme de Nointel le rappela pour lui dire qu'elle enverrait tout de même son médecin voir Jacques.

— Ce sera plus sûr, ajouta-t-elle... Leur vieux Chanal soigne nos pauvres, mais ce n'est pas une raison.

Jacques était au lit, très ébranlé, mais souffrant peu. Il n'avait réellement souffert qu'au moment où on l'avait ramassé dans l'allée et pendant le trajet jusqu'à la rue Saint-Guillaume. Avec mille précautions, Philippe l'avait pris dans ses bras et monté dans sa cham-

bre. Les jambes depuis étaient restées molles, presque inertes, et aux reins meurtris, il sentait toujours un point douloureux. Quoi qu'il fût sans fièvre et eût bien mangé, la duchesse, à son chevet, s'alarmait visiblement. Lui-même, au fond, n'était pas sans inquiétude. Ayant à plusieurs reprises essayé de se lever en cachette, il n'avait pas pu.

Les bonnes nouvelles que Philippe rapporta rassurèrent Jacques, qui lui demanda si les parens de Louise ne lui en voulaient pas trop de cette soirée manquée, et l'air qu'ils avaient?

Ici, son père furieux continuait à ne pas lui pardonner sa mésaventure. Pour le punir sans doute, il n'avait pas encore consenti à le voir. Mais il avait fait pis, et s'était joint à M. de Turdis pour défendre à Claire éplorée de bouger de chez elle.

Quand il fut seul avec son ami, Jacques se plaignit amèrement que son père eût empêché sa sœur de venir. Il ne put cependant faire autrement que de sourire lorsque Philippe lui raconta que le duc et M. Prosper étaient plus acharnés que jamais contre Julien et son chat. La nuit, ce chat pillait les cuisines, le jour il devenait introuvable...

— Mon père s'en prend à qui il peut, interrompit Jacques... Mais si mon état se prolongeait, reprit-il, penses-tu qu'on défende aussi à Louise de venir?

— Je ne pense pas, répondit Philippe, la conscience bourrelée et sombre, mais gai en apparence et prenant garde de ne rien dire qui pût l'agiter.

Et il le bordait, arrangeant les oreillers sous sa tête, presque aussi habile que la mère et avec des soins dont Jacques ne l'aurait pas cru capable...

— Reste tranquille, ne parle pas, lui répétait Philippe.

Lui-même parlait le moins possible, de peur de se trahir.

C'est qu'aussi sa victoire était inavouable et terrible.

Hier, dans le premier élan et en soutenant Louise dans ses bras, il lui avait engagé sa parole. Il s'en repentait presque aujourd'hui. Il espérait qu'effrayée des conséquences, Louise elle-même reculerait devant l'événement, hesiterait à passer outre.

La chose était encore possible. Il n'y avait eu entre eux d'autre témoin que M. de Nointel, qui, en les rappelant à la raison, leur avait promis son silence.

Philippe put le voir seul le lendemain.

Il lui demanda s'il ne pourrait point parler à Louise.

Louise allait mieux, mais était trop faible encore pour quitter la chambre.

— Votre vue surtout lui serait très préjudiciable, ajouta M. de Nointel.

— Et que dit-elle?..

— Elle se renferme dans un silence obstiné.

Et il la lui peignit désespérée, les yeux brûlés de larmes, refusant toute nourriture.

Après une longue hésitation :

— Si elle a besoin d'être rassurée, reprit Philippe,.. si elle regrette ce qu'elle a fait pour moi, dites-lui que je ne suis pas homme à abuser d'un coup de surprise,.. que ce qui s'est passé entre nous n'aura d'autres suites que celles qu'elle voudra bien.

M. de Nointel ne s'attendait pas à trouver ce jeune homme si raisonnable. Pourvu que celui-ci non plus n'épousât pas sa nièce, il lui eût presque pardonné de l'aimer!

Il le prit au mot, entra vivement dans ses vues généreuses, l'en loua, lui promit de l'y aider.

Philippe ne lui en demandait pas tant.

Il le lui dit assez brutalement, et que tout dépendait non pas d'eux, mais de Louise et de ses véritables intentions.

L'autre, aveuglé, ne s'y tint pas, persista dans ses offres de bons offices, se fit fort de déterminer Louise. Il finit par dire qu'elle serait elle-même la première à regretter sa précipitation.

On ne pouvait être plus maladroit.

Philippe eut un violent retour :

— En êtes-vous si sûr que cela? lui dit-il.

De quoi donc ce sot venait-il encore se mêler? pensa-t-il quand il l'eut quitté. La preuve que Louise avait donnée n'était-elle pas assez forte? Pouvait-elle se reprendre? Lui-même y renoncerait-il? Serait-il inférieur aux circonstances? N'aurait-il tant fait que pour faillir au dernier moment? Non pas. Il irait jusqu'au bout!

Ce qu'il y avait de pire en lui reparut. Il s'accusa de faiblesse, se monta la tête. Il revint vers Jacques, l'âme noire et méchante, et au risque de l'achever, pour ainsi dire, résolu à brusquer l'aveu.

Mais, devant ce lit de blessé, la pitié et la peur aussi le retinrent. Il fut même avec lui plus prévenant, plus attentif. Il le supplia de ne se point tourmenter.

Et plus ému maintenant de compassion que d'orgueil :

— Elle viendra, lui dit-il,.. on ne la retiendra pas... Je te le promets!

En prévision de cette visite, Jacques le pria d'apporter des roses pour orner sa chambre.

— Ici ils ne sauraient pas, ajouta-t-il tristement.

— Comment le trouvez-vous? demanda la duchesse à Philippe quand il sortit.

Elle l'attendait assise sur la banquette du palier. Sans lui laisser le temps de répondre, elle lui fit part de ses craintes. Les jambes

surtout l'inquiétaient! Ce qu'elle ne dit pas, c'est que non-seulement le duc avait refusé de recevoir le médecin de Mme de Nointel, mais s'obstinait encore contre toute idée de consultation.

Philippe essaya de la rassurer.

Elle lui répéta combien elle était touchée de l'amitié qu'il témoignait à son fils.

— Vous réussissez mieux que moi-même auprès de lui, ajouta-t-elle. Ne l'abandonnez pas.

Philippe était si bien disposé pour Jacques qu'il put sans rougir accepter ces remercîmens et y répondre.

Ses bonnes intentions durèrent.

Toute la journée du lendemain il courut chez les fleuristes, pour rapporter les plus belles roses qu'il pourrait. Ce fut à la bouquetière du club qu'il revint.

Elle lui demanda pour qui étaient ces fleurs, et s'il ne se mariait pas.

— Non pas, répondit-il, vivement... et avec une sorte d'effroi.

Il rapporta les fleurs.

Après les avoir disposées lui-même dans la chambre de Jacques, il retourna rue de Varennes.

Il répéta à Louise ce qu'il avait d'abord dit la veille à M. de Nointel. Il y appuya plus cependant qu'il ne l'aurait fait peut-être si dès les premiers regards il ne l'eût sentie bien décidée pour lui.

— Moi aussi, Philippe, lui répondit-elle avec accablement,.. je me suis demandé si j'avais le droit de vous suivre, si ce que nous allions faire était permis. Comme vous j'ai craint, j'ai tremblé, comme vous, plus que vous, je me suis vue déloyale et traître. J'ai eu honte, honte d'avoir trompé, menti... En me rendant ma parole, en me laissant libre d'oublier ce qui s'est passé entre nous, Philippe, vous ne me surprenez donc pas. Si vous ne m'aviez pas dit ce que vous venez de me dire, je vous en eusse aimé moins peut-être,.. vous ne m'auriez pas paru tel que je vous imaginais... Mais comment avez-vous pu croire, comment ai-je cru moi-même qu'il suffirait de renoncer l'un à l'autre pour réparer le malheur dont nous sommes malgré nous la cause? Espérions-nous nous rendre libres, effacer, changer nos sentimens?

Et en baissant la voix :

— Non! non! reprit-elle. Ni vous ni moi n'y pourrions rien changer à présent. Nous sommes liés. Quoi qu'il arrive, notre sort est commun désormais. Depuis le moment où vous m'avez reçue dans vos bras, Philippe, j'ai été perdue pour Jacques, perdue sans retour. Votre dévoûment et ma tristesse sont impuissans... Vous me rendriez à lui, j'y reviendrais moi-même, qu'il ne pourrait plus vouloir de moi, qu'il me repousserait, détournerait la tête. Et si nous lui

cachions la vérité, ce mensonge serait encore pire que le premier, indigne de lui, indigne de nous... Ce n'est pas en nous jouant de lui que nous le sauverons ni que nous nous sauverons nous-mêmes!

Elle était descendue au salon malgré son oncle qui l'avait suivie éperdu et l'écoutait avec épouvante. Mais après ce qu'il avait vu et entendu l'autre soir, que ne pouvait-il pas voir et entendre!

Et c'était lui qui les avait jetés dans les bras l'un de l'autre, lui qui avait parlé juste à temps pour faire éclater leur amour. Ces aveux, ces mains pressées étaient sa punition, son supplice...

— Laissez-moi! laissez-nous! lui dit-elle quand il s'approcha d'eux pour les séparer.

Et sans même s'inquiéter de sa présence, elle rappela à Philippe leurs jeux d'enfance, l'été passé à Heudicourt, le parc, les fleurs des champs... et qu'il fallait bien qu'ils se fussent aimés puisque un jour, hélas! ils s'étaient dit qu'ils ne s'aimaient plus!

Elle lui remit sous les yeux des riens, de tendres choses, qu'il avait oubliées, qu'il n'avait pas vues, qu'il n'avait pas sues. Elle le fit entrer dans tous les secrets de son cœur, lui confia son chagrin, son dépit, ses hésitations, son trouble et jusqu'à ses derniers ressentimens. Elle ne lui parlait ainsi que pour le rassurer lui-même en lui montrant qu'il avait des droits sur elle, qu'après s'être perdus ils s'étaient retrouvés; qu'à lui seul elle avait été infidèle, que lui du moins n'avait rien à se reprocher!

Dans son trouble cependant, Philippe avait oublié de remettre à Louise la lettre dont Jacques l'avait chargé pour elle. Y eût-il pensé, l'aurait-il remise en un pareil moment?

Une fois dans la rue, il fut pris de scrupule :

— Qu'au moins il se défende! pensa-t-il.

Il revint sur ses pas, déposa la lettre et s'enfuit.

Lettre touchante, mais non point timide, où dans les termes les plus passionnés Jacques réclamait Louise auprès de lui, exigeait sa présence! Il savait Mme de Nointel si entière, qu'il craignait qu'elle n'ouvrît la lettre, ne la lût et s'en choquant peut-être, ne la laissât pas passer.

Il le dit à Philippe, revenu à son chevet.

Celui-ci n'avait pas d'abord pensé qu'il pût jamais retourner auprès de son ami. Il n'y avait pas marché cependant, il y avait couru, poussé, étreint, lié par une force invincible.

Pressé de questions, reculant de mensonge en mensonge, n'avouant pas qu'il avait vu Louise, il crut qu'il ne pouvait que gagner à charger Mme de Nointel. Il répondit qu'elle était fort capable de ne point remettre la lettre; il ajouta même que par convenance elle pourrait bien retenir Louise jusqu'à ce que Jacques fût en état de se lever.

— Elle s'est toujours mise entre nous, s'écria Jacques en rougissant de colère... poussée par M. de Nointel, jalouse, envenimée extraordinaire... Ils m'ont nui autant qu'ils ont pu... Jusqu'à l'indifférent Heudicourt qui se croit obligé de venir prendre soir et matin de mes nouvelles et dont je ne puis tirer deux mots raisonnables,.. tous s'étaient tournés contre moi! Si Louise ne leur eût échappé, je ne sais ce qu'ils eussent fait de nous... Si elle ne leur échappe encore, que vais-je devenir?.. Mais ma patience est à bout, je n'en puis plus. Qu'ils ouvrent cette lettre, qu'ils la lisent, qu'ils sachent enfin comme je l'aime et qu'elle ne leur appartient plus!

Mme de Nointel ouvrit la lettre, en effet, mais, plus rigoureuse que prude, elle n'y vit rien de fâcheux.

Son mari n'étant point de son avis, elle lui répliqua que Jacques avait raison, qu'il parlait comme il devait parler, que tout autre à sa place et dans son état eût écrit de même.

Par contre-coup, la mauvaise humeur du duc avait calmé celle de Mme de Nointel. Le premier moment passé, elle avait pris son parti des choses, prévu et accepté les lenteurs de la guérison. En décommandant l'église et la mairie, elle n'avait point voulu fixer de date. En cela encore contraire au duc qui, sur la parole du vieux Chanal, pensait remettre à huitaine.

Comme M. de Nointel insistait :

— Le pauvre garçon est assez puni! reprit-elle, pour que nous ne lui refusions pas la faveur qu'il demande... Dès que Louise le pourra, elle l'ira voir. Nous agirions mal en essayant de la retenir.

Et s'étonnant de plus en plus de la résistance de son mari :

— Comment ne sentez-vous pas cela? lui dit-elle.

M. de Nointel s'expliqua enfin, puisque aussi bien d'un moment à l'autre il faudrait le faire. Parler aussi le soulageait. Mme de Nointel d'abord ne voulut pas l'en croire.

Pour qu'elle commençât à se faire une idée de l'extrémité où l'on se trouvait, il fallut qu'il s'y reprît, revînt sur chaque circonstance, avouât son indiscrétion, racontât comment Louise avait éclaté, sa résolution, son entêtement, la scène inouïe à laquelle il venait encore d'assister.

Il ne s'épargna pas dans son récit, mais il paraissait encore moins outré de sa sottise que du fond réel qu'elle avait rencontré.

— Car n'eussé-je rien dit, s'écria-t-il, elle l'aimait déjà,.. elle l'a toujours aimé!.. Et maintenant, reprit-il amèrement, resterez-vous de votre avis? Penserez-vous toujours qu'elle puisse l'aller voir en ce moment?.. Au point où elle en est et telle que je l'ai vue, croyez bien que, si elle voyait Jacques, ce ne serait que pour se découvrir, se montrer tout entière, rompre enfin, malgré nous, malgré

lui,... que dis-je, malgré Philippe lui-même, qui hésite et qui n'agit que poussé par elle.

La situation était trop pressante pour que Mme de Nointel perdît son temps à rien reprocher à son mari.

Elle fit dire à Louise de descendre.

— Nous allons bien voir, s'écria-t-elle indignée.

Elle ne concevait pas surtout qu'on pût aimer de cette façon, ni même qu'elle pût exister entre honnêtes gens.

Louise, interrogée, ne démentant rien de ce que son oncle avait dit, sa tante lui demanda si elle n'avait point honte et comment une fille élevée comme elle avait pu ainsi se jeter à la tête de ce jeune homme.

— C'était le seul moyen que j'eusse de réparer le tort que vous lui aviez fait, ma tante, répondit-elle.

— Et si nous te cédions jamais, malheureuse enfant! répliqua Mme de Nointel. Comment réparerais-tu le tort que tu ferais à Jacques. Il t'a plu; qu'a-t-il fait pour te déplaire?.. Il avait même fini par te plaire mieux qu'à nous!

Quelque raison qu'elle eût, Louise se sentait elle-même trop coupable pour vouloir accuser personne. Elle baissa la tête sans rien répondre. Et quand elle eut lu la lettre que lui présenta sa tante, elle pleura.

Dans le salon autour d'elle, les bouquets de Jacques se fanaient un à un. Elle les vit. Ses sanglots redoublèrent.

Mme de Nointel en eut pitié.

— Nous n'irons que demain, dit-elle... Je lui écrirai moi-même.

Elle écrivit sur l'heure.

— Demain! s'écria Jacques en lisant la réponse de Mme de Nointel... Et pourquoi pas aujourd'hui?

— Louise est peut-être plus souffrante? hasarda Philippe, resté auprès de lui.

— Pas assez pour ne pas écrire! répliqua Jacques exaspéré.

Après ce qu'elle avait été pour lui, il ne pouvait néanmoins douter d'elle. Mais il doutait des autres, craignait qu'on n'agît sur elle de quelque façon.

La réponse envoyée cependant, Mme de Nointel s'était tout à coup ravisée. L'entrevue immédiate lui parut préférable. Louise ayant dit qu'elle aurait la force de la suivre, M. de Nointel les avait précédés, annonçant leur visite...

Elle eut lieu...

Et quand Louise sortit de la chambre de Jacques :

— Vous aviez raison, Philippe! lui dit-elle, vaincue par l'émotion. Oubliez-moi... oubliez mes imprudentes paroles... Sa vue m'a plus troublée encore que je ne puis vous dire.

Soutenue et surveillée par M. de Nointel, Louise s'était assise dans la petite bibliothèque qui servait d'antichambre, tandis que, sur le palier, Mme de Nointel accablait le duc, approuvant fort que la duchesse, enfin révoltée, se fût entendue seule avec le vieux Chanal pour qu'il consultât.

— En trois jours, Jacques a beaucoup maigri! reprit-elle.., la figure souffre. Je l'ai trouvé bien plus mal que je ne croyais,.. et que vous ne nous l'aviez dit, reprit-elle sèchement en revenant vers Philippe pour remmener Louise.

A Mme de Nointel non plus ne trouvant rien à répondre, Philippe n'eut d'autre moyen de s'échapper que de rentrer dans la chambre de Jacques.

Et qu'eût-il pu opposer à Louise après ce qu'il lui avait dit? N'avait-il pas lui-même proposé ce dénoûment? N'y avait-il pas souscrit d'avance?

— Venant d'elle, pourtant, pensait-il, le coup pour Jacques eût été moins humiliant,.. plus cruel peut-être, mais moins rude.

— Ah! pourquoi ne l'ai-je pas retenue? pourquoi ne l'ai-je pas rappelée? dit Jacques à Philippe, quand celui-ci fut rentré.

Il fut sur le point de lui dire de courir après elle. Mais l'idée qu'elle n'était ni revenue sur ses pas, ni ne s'était même retournée tout à l'heure en le quittant, l'arrêta de nouveau.

Philippe, incertain, se tenait à l'écart, maniant par contenance un éperon cassé qu'il avait retrouvé dans sa poche.

Jacques lui dit qu'il eût aussi bien pu ne pas s'en aller pendant la visite, que pour ce qui s'y était dit il n'y eût pas eu d'indiscrétion à ce qu'il fût resté.

La bénédiction du pape, traduite à la nonciature, son père la leur avait lue, relue, et commentée. Il y avait joint quelques pièces du même ordre tirées de ses archives de famille. Jacques s'était étonné du singulier intérêt que Louise avait paru prendre à ces choses. Vingt fois il se fût jeté au travers si elle-même n'y avait été tellement attentive. Sans deviner le désordre qu'elle cachait sous cette feinte attention et le secours qu'elle y avait trouvé pour soutenir la rencontre, il espérait trop de cette entrevue pour ne s'être aperçu de rien. Dans l'abord, le regard, les réponses, il avait senti des différences, de la faiblesse, un manque d'élan et de confiance, un inexplicable malaise.

D'instinct vers elle il avait tendu les bras quand elle était entrée. Ne l'avait-elle pas vu, ou avait-elle feint de ne pas voir? Il pensait néanmoins que le piteux état où elle l'avait retrouvé suffisait à expliquer son trouble. Avant de venir elle avait certainement pleuré. Ses yeux étaient battus, ses traits altérés. Il s'en voulut de la peine et

de l'effroi qu'il causait, s'attendrit sur elle. Plus faible, elle n'était que plus touchante.

Il craignit que sa mine aussi n'eût fait peur. Il demanda à Philippe s'il était très changé de visage.

La souffrance et l'inquiétude au contraire avaient affiné ses traits délicats, agrandi ses yeux clairs.

— Non! lui répondit durement Philippe.

Allait-il lui exposer la situation dans toute sa force?

Jacques valide, il n'eût pas hésité à le faire, Jacques en danger, à quoi bon? Il n'avait qu'à attendre.

Pensée horrible qu'il repoussait de tout son pouvoir. Et d'autant plus que dès la première minute il n'avait pu s'empêcher de croire qu'emporté par le même cheval,.. dans la même allée,.. au même poteau,.. Jacques n'eût été poussé par lui comme la première fois, mais non pas retenu de la même façon!

Jacques insistant sur la gravité de son état, Philippe lui répliqua qu'il se l'exagérait. Lui-même s'était cassé deux fois le bras au même endroit...

— Et il n'y paraît plus.

— Si j'ai les reins cassés, ton bras remis ne prouve rien, lui dit Jacques irrité.

Leurs propos s'aigrirent.

Entre eux jusqu'ici pas un mot des circonstances mêmes de l'accident. Par une mutuelle entente, ils avaient évité ce sujet. Jacques osa enfin dire à Philippe que sans lui sa chute eût été moins malheureuse; que s'il eût été seul au Bois, pareille chose ne lui serait sans doute pas arrivée.

Le mot lâché, et Philippe devenu plus pâle que la mort, Jacques s'en repentit. Il ne savait comment, mais il se sentait par lui plus près de Louise que par les autres, en communication plus intime, plus directe en quelque sorte. Il connaissait leur ancienne familiarité; la jalousie qu'il en prenait l'attachait aussi à lui davantage. Malade, ayant besoin et se méfiant de tout le monde, il n'eût point voulu l'effaroucher, heureux de l'avoir sous la main, de le retenir auprès de lui pour s'en servir en même temps que pour l'observer. Il le pria d'oublier ses cruelles paroles, le caressa, le rassura, mentit.

— Qui sait,.. qui saura jamais?.. reprit-il. Moi-même, en me cramponnant à toi, n'ai-je pas failli te tirer bas... et essayé de t'entraîner dans ma chute?

Et avec une amère ironie et un tremblement singulier dans la voix, il lui dit de regarder dans la glace son oreille et sa joue déchirées.

Et tandis que Philippe obéissait machinalement :

— Ce sont mes marques, ajouta-t-il,.. heureusement pour toi que je n'ai pas été le plus fort.

Philippe s'était échappé de la chambre comme il avait pu.

En rentrant chez lui, il poussa droit aux écuries. Ce matin même il avait dit de vendre « le Rouge. » Il n'y avait pas jusqu'à ce nom sinistre qui ne lui eût donné à songer.

Il demanda à Jules, à « ce farceur de Jules, » si « le Rouge » était vendu? combien? qui l'avait acheté?

— Il va en province, monsieur le comte... dans l'ouest... au diable. Rouleau connaît l'endroit... Il valait tout de même mieux le vendre que l'abattre, reprit l'ancien trompette en tirant péniblement l'argent de son gousset.

Philippe lui dit de garder pour lui. Cet argent lui faisait horreur.

Black et Nora renfoncés dans leurs niches s'étaient mis à hurler.

— Satanées bêtes! maugréa Philippe... Vos chiens sont insupportables, dit-il à sa mère qu'il trouva dans sa chambre entouree de poupées costumées, et discutant avec Heudicourt pour savoir si toutes les Perrettes auraient le même bonnet.

Heudicourt se retira.

A peine si Philippe lui serra la main. Il lui en voulait de l'insouciance qu'il montrait pour Jacques. Il le dit à sa mère et qu'à elle aussi il lui en voulait,.. que sa tranquillite l'epouvantait!

Il n'avait pu lui cacher son triomphe, ses craintes, ses remords. Il recommença à s'accuser devant elle. Jacques n'avait fait que lui répéter ce que Jules interrogé vingt fois lui avait dit... Qu'il l'avait jeté hors du siège, précipité...

La part qu'il avait eue était claire.

Il se demandait seulement si, en ramenant Jacques au même endroit, il avait prévu ou désiré la répétition des mêmes circonstances et le retour d'une fatalité dont il n'avait pas su profiter la première fois.

Au moment même avait-il cédé à la méchante envie? L'abominable pensée lui était elle revenue?

Depuis trois jours sa mère l'écoutait, sans étonnement, comme s'il ne lui disait rien qu'elle n'eût su d'avance. Elle lui prenait seulement les mains, l'apaisait par ses caresses, lui appuyait sur le front ses lèvres silencieuses.

Cette fois, il la repoussa, l'accusa elle-même, lui reprocha son entêtement contagieux, ses consultations, leur mysterieuse influence et depuis l'événement l'affreux espoir qu'elle concevait.

Ne voyait-elle pas, au contraire, que Jacques en cette extrémité n'était que plus touchant, que Louise et lui-même ne lui étaient que

plus attachés et plus fidèles; que sa mort même ne ferait que les séparer davantage!

— Ah! si du moins, s'écria-t-il, Louise pouvait savoir le terrible scrupule qui m'arrête! Faut-il donc qu'elle croie que je tienne si peu à elle, qu'elle puisse ainsi se donner et se reprendre sans que mon cœur en souffre et s'en révolte! L'aimai-je?.. Ah! mille fois mieux encore qu'auparavant... Moins coupable, je l'eusse moins aimée peut-être!

Louise passa seule avec Jacques la plus grande partie de la journée du lendemain. Elle vit sa détresse.

Regagnée, reconquise, elle eût donné sa vie pour sauver la sienne.

— Ah! combien ne valiez-vous pas mieux que moi! dit-elle à Philippe qui l'attendait dans la bibliothèque.

— Je mérite, hélas! plus de pitié que d'éloges, lui répondit-il... Si vous saviez la haine et le dégoût que je m'inspire à moi-même!

Et sans même s'apercevoir que M. de Nointel l'écoutait, il avoua bientôt son crime. De plus en plus affirmatif à mesure que Louise s'effrayait davantage, il s'accabla lui-même pour se rendre plus touchant,.. accumula les preuves :

— Instinctive ou volontaire, ma brutalité ne m'a que trop bien servi pour n'être pas criminelle!

Et en tombant à ses pieds :

— Ah! combien votre amour ne m'est-il pas nécessaire!

— Malheureux!

Saisie d'horreur et hors d'elle, Louise s'était élancée dans la chambre de Jacques entraînant Philippe avec elle.

M. de Nointel les y avait suivis. Il avait déjà rêvé que, séparée de l'un comme de l'autre, Louise se retirerait du monde, prendrait le voile,.. que lui-même ne la verrait plus!

L'aveu qu'il venait d'entendre et l'indignation qu'il en eut soutinrent ses espérances et les justifièrent à ses propres yeux. Ayant pris la parole, il somma Jacques de défendre à Louise d'épouser Philippe, trouva des mots pour tout lui dire,.. les regards perdus, la conscience noyée...

Agenouillés au pied du lit, Louise et Philippe se condamnaient eux-mêmes par leur silence et par leurs larmes.

A mesure que M. de Nointel parlait, leurs sanglots redoublèrent. Jacques, qui comprit enfin... eût voulu ne pas être. L'atrocité de ce qu'il éprouvait en ce moment passait ses facultés de souffrance.

Il ferma les yeux pour ne plus *les* voir.

Louise lui prit les mains, qu'elle baisa. Il rouvrit les yeux.

Et tête contre tête, et les lèvres appuyées sur ses cheveux, il répéta à plusieurs reprises :

— Vivre, je veux vivre et que vous m'aimiez, Louise!

Vivre...

Il était perdu.

La consultation avait eu lieu le matin. La moelle était touchée, la paralysie et la mort certaines. Mais le malade souffrirait peu.

Aux anxieuses questions que le docteur Chanal avait faites au jeune chirurgien qui l'assistait, celui-ci avait répondu qu'il n'y eût eu rien autre chose à faire que ce qu'il avait fait; que, dès le début, le cas était désespéré.

Si le bonhomme n'y avait rien vu, du moins n'avait-il point commis de faute.

Il en éprouva un tel soulagement que ce fut presque en souriant qu'il fit pressentir à la famille la gravité de l'état où Jacques se trouvait...

IX.

. . . . . .

. . . . . .

La paralysie avait gagné les membres supérieurs; la respiration s'embarrassait. La tête, pourtant, restait saine.

Sentant sa fin prochaine, le matin du douzième jour, Jacques demanda qu'on fît venir l'abbé de Nointel.

Matin et soir, Philippe allait voir l'abbé, le tenait au courant. Il s'était déchargé l'âme, ne lui avait rien caché...

Par surcroît, en revenant chercher des effets oubliés rue de Varennes, Rouleau, instruit par Jules et toujours ivre, avait parlé à l'office. Il avait tenu des propos horribles devant la vieille Lucie, qui s'était laissé interroger par Louise. Celle-ci avait averti Philippe. Le grossier bon sens des subalternes continuait à les entretenir dans les pensées les plus sombres.

Tous les jours, cependant, ils se retrouvaient au chevet du malade, lui prodiguant leurs soins muets avec une soumission avide et passionnée, heureux qu'il ne les eût point chassés, qu'il les souffrît encore auprès de lui. Sans espoir, sans projet, ils en étaient venus à redouter son pardon, tant leur amour complice avait soif de douleur et d'expiation.

L'abbé répondait à Philippe comme il pouvait, mais avec plus de tristesse que d'indignation; car lui aussi il avait aimé et tué sans y prendre garde...

Il était cependant fort troublé par la pensée de revoir Jacques. Comment l'aborderait-il? Quel langage tiendrait-il à ce malheureux? Comment pourrait-il lui parler de Dieu, de sa miséricorde,.. de l'infinie bonté?

Ah! si, du moins, il lui avait montré quelque tendresse aupara-

vant; si, au lieu de s'irriter contre lui, il avait su trouver dans son cœur, avec les accens qui touchent, un peu de cette sympathie qui attire et retient! Ses remords étaient aussi ardens que son zèle. Il se reprocha de n'avoir point aimé Jacques.

— Mon Dieu! mon Dieu! se dit-il le jour où Philippe vint le chercher, comment vous aimerons-nous, vous qui êtes invisible, si nous ne parvenons à aimer ceux que nous voyons!

Il espéra, néanmoins, quand il sut que c'était Jacques qui, de lui-même, l'avait fait appeler.

La duchesse reçut l'abbé. Elle était livide.

Lorsqu'elle eût introduit l'abbé auprès de son fils, elle s'agenouilla devant la porte qui la séparait de lui :

— Ah! Seigneur, frappez-moi en sa place, gémit-elle. Frappez-moi, Seigneur! Plutôt que de vous retirer de lui, retirez-vous de moi, privez-moi de vous, cachez-vous à mes regards... Je vous le demande comme une faveur, comme une marque de votre amour. Otez-moi vos consolations, mais rendez-les-lui. Épargnez-le, ne l'abandonnez pas, faites-lui goûter les joies de votre présence. Il en est digne, sa vie est restée sans tache et il n'a pas craint la souffrance. Montrez-vous à lui, déchirez vos voiles, qu'au moment suprême il vous voie, qu'il s'approche enfin de vous, qu'il touche vos plaies divines, vos pieds, vos mains, votre couronne d'épines!.. Lui laisserez-vous donc embrasser votre croix toute nue?

Contenue et grave, elle redescendit au salon, où tout le monde était réuni. Mme de Nointel alla au-devant d'elle, lui prit les mains, et, en baissant la voix, lui demanda comment Jacques avait reçu l'abbé.

— Bien! dit-elle.

Heudicourt s'approcha de sa sœur pour savoir ce qu'on disait. Celle-ci l'écarta d'un geste. Il retourna à sa place fort embarrassé de son attitude, se retenant pour ne pas bâiller. Si la princesse ne l'eût envoyé aux nouvelles, il eût quitté la place.

M. de Nointel cependant ouvrait des yeux démesurés dans le vide et priait en remuant les lèvres. Philippe et Louise s'étaient instinctivement rapprochés pour se soutenir dans leur commune détresse.

Le silence et l'immobilité que chacun gardait impressionnèrent Heudicourt. Il eut peur. Peur aussi de cette robe de prêtre qu'il avait vue tout à l'heure monter l'escalier. En examinant le salon où il se trouvait, il songea à deux ou trois personnes qu'il avait rencontrées le jour du mariage de Claire et qu'il avait enterrées depuis. Lui-même pensa à la mort, à *sa* mort, mais avec moins de terreur que d'ennui.

Quant au duc, il n'avait jamais envisagé la sienne qu'au point de vue des honneurs qui devraient accompagner sa dépouille. Il avait fait promettre à la duchesse de « draper » à son enterrement. Il s'en vanta à Heudicourt, regrettant que l'usage s'en perdît.

Claire aussi était là. Elle pleurait silencieusement.

Chaque jour montée sur les sangles, elle venait passer quelques heures auprès de son frère. M. de Turdis n'avait pas osé lui refuser cette consolation.

A elle non plus, Jacques n'avait rien dit. Il eût craint encore en se plaignant d'atteindre la vie qu'elle portait en elle.

La veille seulement, il l'avait prise à part et priée de redemander à Louise l'anneau qui les liait. Sa main s'était avidement refermée sur le rubis que Claire lui avait rapporté.

— ... Et ne t'étonne de rien, lui dit-il.

Il restait agité des sentimens les plus violens et les plus contraires, déchiré de haine et d'amour, et, sous la plus tranquille apparence, en proie à d'affreux combats. Flottante au-dessus de lui, comme un lumineux nuage, l'idée de leur pardonner cependant était peu à peu descendue en lui comme une rosée rafraîchissante. Il lui semblait que mourir en pardonnant serait une douce chose...

Et puis à la pensée qu'*elle* aussi mourrait un jour, qu'*elle* aussi fermerait ses yeux pour jamais, que d'*elle* aussi il ne resterait qu'un peu de poussière, il se sentait ému d'une grande pitié...

— Un peu plus tôt, un peu plus tard, songeait-il,.. et *ils* auront cessé d'être; *eux* aussi sont condamnés...

A sa pitié pourtant se mêlait malgré lui une joie amère,.. celle de l'universelle et égale destruction. Tant d'hommes étaient morts avant lui depuis des siècles et si différens et si malheureux, et qui étaient maintenant plongés dans la nuit éternelle et l'éternel repos...

A l'abbé penché vers lui et qui le soutenait en versant des larmes, il dit qu'il *leur* avait pardonné.

— Mais le courage me manque pour le leur dire moi-même.

Il lui remit l'anneau en prononçant le nom de Philippe...

Il lui recommanda ensuite de ne rien dire à sa mère et aux autres qui pût les désespérer...

Il mourut ainsi vers le milieu de la nuit, sans trop souffrir.

Ses derniers regards, ses dernières paroles furent encore pour Louise,.. pour Philippe...

— Aime-la... plus que toi-même,.. murmura-t-il en fermant les yeux.

Et en laissant doucement retomber sa tête :

— C'est fini... Ne pleurez plus!

ROBERT DE BONNIÈRES.

LA

RÉFORME ADMINISTRATIVE

III[1].

LES CULTES.

I.

Par le concordat de 1801, l'Église et l'État sont mariés; par la force des choses, ils font mauvais ménage. Par le concordat, l'État prenait l'engagement d'aimer l'Église, l'Église prenait l'engagement d'aimer l'État. Aujourd'hui, l'État n'aime plus l'Église, l'Église n'aime plus l'État. Leur union est désormais trop orageuse pour n'être pas stérile. Le temps n'est-il pas venu de leur préparer, pour l'avenir, un divorce amiable?

Mon but n'est pas, dans cette série d'études, de pénétrer successivement l'intimité de chacun des détails de notre organisme gouvernemental. Je prétends examiner seulement quelques types de rouages où les modifications que l'on peut concevoir en vue d'en simplifier le mécanisme serviraient de modèles à d'autres du même genre. Après l'intérieur et la justice, le ministère des cultes est, à mes yeux, une troisième branche de l'administration publique, susceptible d'une réforme aussi utile que les deux premières, tout

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1888 et du 1er juin 1889.

aussi urgente et non moins facile, à la condition d'y apporter un esprit dégagé de rancunes et de préjugés, le seul qui convienne à des pensées de cet ordre. Les passions contemporaines sont, en effet, si ardentes et par conséquent si aveugles, que le sujet ne vaut la peine d'être traité qu'à la condition de s'éloigner de la France de 1890 de deux cents ans ou de cinq cents lieues.

Ministère, ou plutôt fragment de ministère, le plus petit et, pourtant, le plus discuté de tous, cette demi-douzaine de bureaux qui composent la direction des cultes sont l'expression des rapports de l'Église et de l'État. Et les rapports de l'Église et de l'État, c'est un des plus graves problèmes actuellement soumis, en notre pays, à la méditation des penseurs; seulement, ce qui fait méditer les penseurs fait aussi songer les insensés. C'est pour cela que les sages hésitent; d'autant plus qu'en séparant les conjoints, la justice exige que l'on rende à l'épouse son apport dotal, le « budget des cultes. » La question d'argent n'est pas seule à compliquer cette liquidation imminente d'une communauté qui a duré de longs siècles, qui eut ses périodes difficiles, ses querelles, communauté où chacun des deux contractans chercha constamment à asservir l'autre et où ils y parvinrent chacun à leur tour, — l'Église d'abord, durant tout le moyen âge; l'État ensuite, depuis la fin du XVIe siècle, — mais où l'amour réciproque qu'ils avaient l'un pour l'autre pansait aisément les blessures, faisait pardonner les violences et oublier les gros mots. Lorsque, après dix ans de guerres et de sang répandu, de proscriptions et d'anathèmes, Bonaparte et Pie VII signèrent, l'un pour l'État, l'autre pour l'Église, le nouveau contrat qui devait renouer, en les modifiant, les bons rapports d'autrefois, l'amour était mort; ce n'était plus qu'un mariage de raison, une union intéressée, une affaire, d'où le cœur était absent. De fait, cette affaire était bonne et avantageuse aux deux parties; c'est même pour cela qu'elle fut conclue, quoique à travers mille tiraillemens. Ce concordat, paraphé à l'aurore des temps nouveaux, fut comme les traités de commerce de 1860, auxquels on veut aujourd'hui malemort et qui, en leur temps, ont largement contribué à notre prospérité matérielle. Le traité religieux de 1801 passa aux « profits et pertes, » pour le plus grand bien moral de la société d'alors, beaucoup de créances irrécouvrables et beaucoup de griefs encore saignans. Mais il ne fit pas revivre le passé. On n'avait inséré dans le texte que le règlement succinct des litiges de la veille, et des engagemens vagues pour la vie commune qui allait reprendre le lendemain. Toutefois, la plupart des négociateurs entendaient appliquer à ce *remariage* des deux pouvoirs, spirituel et temporel, les obligations légales des unions privées : l'Église et l'État se devant mutuellement fidélité, secours, assistance; l'État,

disaient les clercs, devant protection à l'Église; l'Église, disaient les laïques, devant obéissance à l'État. C'est dans cet esprit que furent rédigés les articles organiques, sur lesquels on a tant glosé, qui se bornaient à reproduire, en somme, la charte de servitude que le trône avait fait peser sur l'autel durant la monarchie absolue, sans la compensation de l'intolérance officielle de l'État en matière religieuse, que l'Église payait cher, mais qui rachetait à ses yeux bien des choses.

Nous autres, hommes de la fin du XIXe siècle, qui n'avons connu ni l'ancien régime, ni la révolution, nous avons quelque peine à nous figurer le concept bizarre que des personnages qui avaient vécu sous Louis XV et qui venaient de traverser la terreur pouvaient se faire des rapports qu'une convention nouvelle allait inaugurer, entre le spirituel et le temporel, l'état d'âme créé par le mélange d'anciennes habitudes juridiques, de souvenirs à demi effacés et de préventions récentes, chez ces jacobins et ces prêtres réfractaires qui discutaient le pacte et se préparaient à le pratiquer. Il est très certain que ni les uns ni les autres ne mesurèrent, tout d'abord, l'immensité du fossé que les principes de 1789 avaient creusé, à cet égard comme à tous les autres, entre la France dont on clouait le cercueil et celle dont on fabriquait le berceau. C'est un phénomène assez fréquent dans l'histoire de la marche des idées, des idées politiques surtout, que celui d'hommes qui formulent un axiome sous l'influence de la raison et qui s'en écartent sous l'influence de la tradition. Témoins des abus et du désordre que l'inextricable enchevêtrement du civil et du clérical causait dans la gestion des affaires publiques, soucieux de prévenir à tout jamais le retour de luttes religieuses dont la mémoire était demeurée fraîche, les débutans de la révolution avaient commencé par proclamer la liberté de conscience la plus large, la séparation la plus complète des deux domaines ecclésiastique et laïque, et, violant presque aussitôt la règle qu'ils venaient de tracer, ils avaient légiféré à outrance sur la matière. Pour comble d'inconséquence, leur législation ne fut qu'une persécution vis-à-vis du catholicisme, persécution semblable à celle que le catholicisme avait infligée, un siècle avant, dans le même pays, au protestantisme, mais plus cruelle encore : en 1685, on exilait, on dépouillait, on envoyait au bagne les pasteurs réfractaires; en 1793, on y ajoutait la guillotine pour les prêtres récalcitrans. Pourtant le bas clergé, en se joignant au tiers dans la salle du Jeu de Paume, avait contribué au succès de la cause révolutionnaire. En province, il s'était montré très favorable aux idées nouvelles. Un brave curé de campagne du Berry peint, avec un laconisme naïf, cet enthousiasme et la déception qui le suivit dans les notes d'un journal privé, échoué plus tard aux

Archives publiques du Cher. On y lit, en 1790 : « J'ai promis 72 livres pour le *don patriotique*, payable en trois ans. » En 1791 : J'ai payé 24 livres pour le deuxième tiers de mon don patriotique. » En 1792 : « J'ai été remplacé, n'ayant pas prêté le serment que demandait la constitution civile du clergé, ni ne l'ayant voulu faire ; on m'a donné pour ma pension 500 livres par an. » A la date du 1er octobre de la même année, le journal continuait ainsi : « Je suis à Bourges, à la maison Saint-François, où tous les prêtres qui n'avaient point prêté le serment qu'on demandait ont été renfermés, par ordre de l'assemblée de la nation, que l'on nomme MM. les citoyens de la Convention de Paris. Nous sommes environ cinquante... »

Quand la paix se fit, on ne parut plus se souvenir de ce dogme de l'ère nouvelle : l'indépendance réciproque de l'État et de l'Église. On ne se borna pas à rendre au clergé les bâtimens qu'on lui avait pris, à lui assurer une pension alimentaire en dédommagement des biens qu'on lui avait confisqués; les rapports anciens furent renoués sous la forme diplomatique ancienne, si invétérée qu'on n'en imaginait pas d'autre, qu'on ne se figurait pas de moyen terme entre la haine brutale ou la convention scellée de cire rouge. Le premier consul stipulait des prières obligatoires, des sermens, — lui qui devait savoir déjà ce que vaut un serment civique, — il chaussait les pantoufles de Louis XVI, déclarait « faire une profession particulière du culte catholique, » et, en récompense de sa dévotion, se réservait la nomination des évêques et à peu près celle des curés, sans parler de la désignation des six cardinaux français, — vieille « promotion des couronnes », — dont il devait jouir en vertu « des droits et prérogatives de l'ancien gouvernement, » qui lui étaient expressément reconnus.

La trace de la révolution était-elle donc effacée? Non pas, car ce document de chancellerie portait lui-même sa rude empreinte : deux points, deux articles de ce concordat auraient fait bondir Pithou et Dupuy, ces athlétiques champions de l'église gallicane, deux articles si importans qu'ils rendaient à eux seuls l'ensemble de la transaction nécessaire, — au point de vue de l'État, — mais si hétéroclites, — au point de vue de l'Église, — qu'ils bouleversaient toutes les idées admises et tous les précédens ecclésiastiques : le premier, c'est la reconnaissance par le pape de la confiscation des biens du clergé, la quasi-investiture donnée par lui aux nouveaux acquéreurs; le second, c'est la déposition, en termes aussi mitigés et aussi obligeans que possible, mais enfin la déposition pure et simple de tous les anciens évêques. Cette mesure avait coûté beaucoup au souverain pontife; elle lui avait paru si audacieuse, si contraire à toute la discipline, à toutes les lois de

l'Église qu'il s'était opiniâtrément défendu de la prendre. On en voit la preuve dans la correspondance de ses agens avec les nôtres, aux archives des affaires étrangères et dans la rédaction même, pleine d'embarras, de cet article extraordinaire. Les ultramontains les plus exagérés de la cour romaine sentaient que le successeur de Pierre, en déplaçant d'un seul coup une centaine de ses « vénérables frères » dans un intérêt religieux, comme un ministre dans un intérêt électoral déplacerait des préfets compromis, faisait une chose qui ne s'était jamais faite depuis l'origine du christianisme. Par une de ces contradictions logiques qui sont un jeu de la destinée, le premier pouvoir solide issu de la révolution reconnaissait d'un seul coup au saint-siège des droits sur l'ensemble des biens et des personnes cléricales que jamais aucun des Valois ni des Bourbons n'aurait admis, même s'il ne se fût agi que d'un arpent de marais ou d'un vicaire de plein champ. L'élan était donné par l'autorité séculière, sans le savoir et surtout sans le vouloir, à ce mouvement qui ira grandissant et qui emportera chaque jour davantage, au plus grand profit du catholicisme, l'Église française dans l'orbite de la chaire romaine.

Ce mouvement invincible, prélude de la séparation de l'Église et de l'État, contenue en germe dans les doctrines du monde nouveau, mais non entrée alors dans nos mœurs, ni les plénipotentiaires du consulat, ni les administrateurs impériaux qui présidèrent à l'organisation moderne, n'en sentirent tout d'abord la force et n'en apprécièrent les causes profondes. Ils se rappelaient que, dans leur jeunesse ou leur âge mûr, l'État jouissait, à tort ou à raison, de droits précieux sur l'Église, que les attributions très confuses des ministres de la terre et de ceux du ciel donnaient à un gouvernement despotique qui savait tirer parti de son rôle de *curé du dehors*, — de *bras séculier*, comme on disait, — d'assez beaux avantages, que les parlemens, en jouant merveilleusement de « l'appel comme d'abus, » avaient fini par tenir des conciles et par s'ingérer judiciairement dans la chaire et dans le confessionnal. Depuis le XVIIe siècle, les évêques se plaignaient fort des représentans du pouvoir civil, qui, du conseil privé au plus humble des tribunaux de bourgade, entraient cavalièrement en partage d'attributions avec eux. Le parlement de Paris prétendait interdire à son gré les assemblées du clergé « pour faire reconnaître à MM. les ecclésiastiques la sujétion qu'ils doivent à la justice royale. » Méprise-t-on ses arrêts en semblables circonstances? Cette cour décrète « ajournement personnel *contre les nommés* » tels et tels, archevêques et évêques; elle prononce de plus la saisie de leur temporel, comme un simple ministre des cultes contemporain, et la chose alors ne soulève aucune objection de principe. Louis XIV, Louis XV

et leurs magistrats ne se privent pas de prendre ainsi par la famine des prélats et des abbés qui leur résistent, ce qui est d'autant plus dur que les revenus de l'Église lui appartiennent en propre et ne sortent pas des caisses de l'État. Les compagnies judiciaires d'il y a cent ans qui enregistrent les brefs et bulles des papes, et, au besoin, les corrigent et les mutilent, qui ne permettent pas à un évêque d'exécuter un jubilé si elles ne l'approuvent dans leur ressort, qui protestent « au nom des libertés de l'église gallicane » lorsqu'on envoie faire juger un livre à Rome, en disant que « cela est sans exemple, » prennent connaissance de l'administration des sacremens comme du revenu des fabriques, jugent et annulent les vœux de religion, s'occupent de la forme, de l'heure et de l'ordre du service divin, des honoraires des prêtres pour la célébration des messes et de la transgression des fêtes chômées : — « L'Église, déclarent au roi les prélats, restera bientôt sans autorité ni juridiction si Votre Majesté n'y apporte remède. » C'est un arrêt du parlement qui autorise l'archevêque de Paris à destituer le prieur de Saint-Victor, qui confirme les règlemens des abbés pour la visite de leurs monastères, homologue les statuts des chapitres et règle au besoin la pitance de « ceux qui prennent part aux fruits. » La cour de Grenoble valide l'élection du général de l'ordre de Saint-Antoine, la cour de Toulouse autorise le général des franciscains « à remédier aux divisions » qui règnent dans tel couvent. La même cour ordonne à un archevêque de donner l'absolution à un gentilhomme, excommunié par le concile provincial pour refus de renvoyer une concubine. Le parlement de Paris prescrit au grand-vicaire de Lyon d'absoudre un prêtre du diocèse d'Angers, suspendu par son évêque, et le grand-vicaire, sur le vu de cet arrêt, l'absout. Il va sans dire qu'on se dispute une cure devant les tribunaux comme aujourd'hui un bien laïque quelconque. Tout est ou doit être de la compétence de MM. les conseillers; tout, jusqu'au logement des religieux en voyage, qui sont tenus de descendre en tels endroits et non ailleurs, jusqu'à la forme des sermons, à leur style, à leur publicité. On ne s'étonne pas de voir le parlement interdire la chaire pour six mois à un père capucin qui a méconnu son autorité. Le prédicateur est, d'ailleurs, sous la coupe perpétuelle du pouvoir policier : non-seulement toute allusion malveillante lui est défendue, mais l'éloge du gouvernement est souvent pour lui obligatoire.

Tel évêque consultait le ministre en faveur avant d'engager un jésuite pour le carême de sa cathédrale et « tenait à savoir si ce choix ne lui déplairait pas, car s'il savait que ce religieux n'aurait pas son agrément, il ne le demanderait pas aux supérieurs. » Une

ville refuse-t-elle de recevoir le prédicateur envoyé par l'évêque, on plaide devant le parlement le plus proche, et le parlement se prononce entre le prélat et ses ouailles. L'official de Rouen interdit aux curés de porter l'étole lorsque le grand-archidiacre fera sa visite, les curés en appellent au parlement de Rouen, qui casse la sentence de l'official et rend aux curés le droit de se revêtir de cet ornement, l'archidiacre à son tour en appelle du parlement au conseil d'État... et ainsi de suite. De pareils débats n'étaient pas rares. Les tribunaux inférieurs intervenaient de même et souvent sur la demande de l'autorité ecclésiastique; une sentence, rendue à la requête de la fabrique, condamne un particulier « à rendre le pain bénit; » le juge du bailliage de Maintenon (Eure-et-Loir) condamne un bourgeois « à aller à la messe à l'église Saint-Pierre, sa paroisse, et non à l'église Saint-Nicolas. » Et comme un service en vaut un autre, les magistrats ont recours aux ministres de l'autel pour obtenir des révélations sur les crimes et délits dont ils recherchent les auteurs au moyen des *monitoires* qu'on publie au prône. Ces monitoires sont si commodes qu'on en abuse et que le clergé réclame; d'autant que ce ne sont pas les seuls documens profanes qu'il lui faille intercaler dans la grand'messe : les officiers de finances font donner lecture par le curé du rôle des tailles; les syndics, notaires et procureurs lui apportent mille annonces laïques : ventes, marchés, enchères et contrats. Si le temporel s'ingérait de cette façon dans le spirituel, ce dernier, en revanche, ne se faisait pas faute de le lui rendre, et comme les deux pouvoirs étaient très pointilleux sur la limite de leurs droits et que ces droits étaient très obscurs, on pense si les « appels comme d'abus » allaient leur train de part et d'autre. Autorisés, disait le clergé, pour réprimer les empiétemens réciproques de l'Église et de l'État, les appels comme d'abus ne cessaient d'augmenter en nombre. On les admit en cas de contraventions aux ordonnances royales, puis en cas de contraventions aux arrêts même des parlemens. Le gouvernement avait trop d'intérêt à laisser la question indécise pour la résoudre jamais de son plein gré. Ces appels étaient une de ces procédures à toutes fins que les souverains employaient ou désavouaient selon les besoins de leur politique jusqu'au jour de la révolution.

Mais ce jour-là tomba en poussière toute cette jurisprudence que les légistes, « pour opposer un frein à la cour de Rome, » avaient inaugurée, sur les instances du haut clergé, « pressuré, dit Mgr Affre, par les papes douteux d'Avignon, et désireux d'échapper aux subsides intolérables que lui imposait Benoît XIII. » En même temps que cette jurisprudence, tout s'effondrait de cette dualité mystique de l'autel et du trône, d'un roi « très chrétien, » consacré par une ampoule sainte régnant sur une France « fille aînée de l'Église. »

Le temps était fini où la loi civile commandait de ne professer qu'une seule religion, ne permettait que ce qu'elle permettait, défendait tout ce qu'elle défendait elle-même; désormais le « crime » ne se confondra plus avec le « péché, » ni le sacrement du baptême avec l'acte de naissance; la société laïque fera bande à part, elle voudra une « commune » distincte de la « paroisse, » un conseil municipal distinct de la fabrique; elle tiendra des registres séparés et tracera sur une page blanche une législation uniforme... ou à peu près pour tous les citoyens. Par suite, elle fera rentrer le clergé, jusqu'ici « premier ordre de l'État, » dans la masse de la nation et réduira le catholicisme, hier institution officielle soumise à mille obligations, gratifiée de cent privilèges, au rôle d'une opinion digne de tous les respects, mais incapable de les obtenir autrement que par la persuasion.

Telle était la théorie; on sait pendant combien peu de mois elle fut appliquée entre 1790 et 1791, et comment, de l'indifférence, la puissance sociale passa vite à l'hostilité, puis à la proscription. Étant donné qu'on se lasse de tout, même de tuer et d'être tué, il survint un état comateux pendant lequel le gendarme et le prêtre, ne sachant trop de quel œil ils devaient se regarder, semblèrent éviter de se voir. Le concordat, et ce commentaire organique que le gouvernement français en écrivit pour son usage personnel, reflètent bien la disposition d'esprit incohérente dont j'ai parlé tout à l'heure, causée, dans le cerveau des hommes de 1801, par cet amalgame des triples formes de l'État honnêtement laïque, rêvé par l'assemblée constituante, de l'État protecteur et régulateur d'avant 1789, et de l'État persécuteur de 1793. Ainsi le même décret ordonnait au clergé de se servir, dans tous ses actes, du calendrier républicain de 1792 et d'enseigner dans les séminaires la déclaration de 1682; il *prescrivait* aux archevêques « *de veiller au maintien de la foi* et de la discipline, dans les diocèses qui dépendaient de leur métropole, » mais il leur défendait la tenue de synodes métropolitains; il obligeait tous les prêtres sans exception à « s'habiller à la française et en noir, » mais autorisait pourtant les évêques à joindre à ce costume une croix pastorale et des bas violets. Libre à ces derniers « d'ajouter à leur nom celui de *citoyen* ou de *monsieur*; toute autre qualification demeurant interdite. » Or c'est précisément depuis la révolution que l'on a remplacé, pour les évêques et archevêques, soit en leur parlant, soit en parlant d'eux, l'appellation de « monsieur, » seule en usage jusqu'alors dans la société et dans le protocole administratif, par celle de « monseigneur. » Ce titre dont tant de gens jouissaient il y a un siècle : les ministres, les maréchaux, les gouverneurs, les intendans, etc., est demeuré aujourd'hui, par la volonté des fidèles, l'apanage des seuls prélats, qui

précédemment ne le possédaient pas. Et il est si bien entré dans la coutume que le comte de Chambord écrivant, il y a quelque douze ans, à une des personnalités les plus illustres de l'épiscopat et le traitant de « monsieur l'évêque, » ainsi que ses ancêtres avaient toujours fait, provoqua une sorte de scandale dans son propre parti; que, plus tard, en 1882, quand le gouvernement actuel remplaça, dans la correspondance officielle, par le même « monsieur l'évêque, » le mot « monseigneur » employé depuis soixante ans, il parut aux yeux de tous les catholiques commettre une grosse inconvenance, et que le ministre même, — M. Paul Bert, je crois, — avait certainement quelque intention blessante en reprenant une formule qui cependant avait été celle des secrétaires d'état de Napoléon Ier. Ce gain de détail dans l'étiquette mondaine, qui date justement de l'époque où le pouvoir civil prenait soin de le prohiber par son premier règlement religieux, symbolise à la fois, et le peu d'autorité de l'État, quand il s'est immiscé de nos jours dans ce domaine privé des mœurs et des consciences, et le grandissement moderne de ce principat diocésain, si fort aujourd'hui et si indépendant, si peu semblable à ce qu'il était à la veille de l'ouverture des états-généraux.

En effet, ce ne sont pas seulement les rapports de l'église de France, en corps, avec le gouvernement, qui ont changé depuis cette époque, c'est aussi l'économie intérieure des clergés régulier et séculier, ce sont les relations de ces clergés avec le pape et celles des catholiques français avec leurs pasteurs et avec le souverain pontife; tout cela s'est modifié, sous l'influence de l'opinion publique, à un point dont M. Portalis ne se serait jamais douté.

II.

Si l'on faisait l'histoire politique des cultes en notre pays depuis quatre-vingt-dix ans, si l'on recherchait ce qu'il reste de catholicisme dans les lois, les idées, le langage, les mœurs publiques de la France actuelle et ce qui en a disparu en ce siècle, on serait frappé, à travers les péripéties des révolutions et des réactions en sens divers qui les accompagnent, de la persistance d'un fait dominant : les progrès de la séparation du temporel et du spirituel, autrement dit de l'État et de l'Église. Le premier symptôme de ce fait, n'est-ce pas la renaissance spontanée du culte aux derniers jours du XVIIIe siècle? Qui aurait pu croire qu'à la fin de cette période de discussion, où le catholicisme avait été si gravement battu en brèche, où la tête de la nation, l'aristocratie presque tout entière, partageait le scepticisme de Voltaire ou le déisme de Rousseau, où les prêtres étaient bannis et les églises fermées depuis sept ou

huit ans, cette religion, après un anéantissement que l'on pouvait croire définitif, rejaillirait d'elle-même du sol? Au XVIe siècle, le pouvoir laïque dominait assez l'idée religieuse pour que partout, en Europe, les peuples devinssent protestans, assez volontairement ou du moins sans grande résistance, là où les princes le devenaient eux-mêmes. Ils poussèrent la complaisance jusqu'à adopter la nuance de protestantisme de leur souverain; des centaines de milliers ou des millions d'hommes acceptèrent, du jour au lendemain, les idées de leur dynastie sur l'autorité du pape, le culte de la Vierge et le dogme de l'Eucharistie, comme une armée accepte le mot d'ordre de son général. Ils abjurent de la même manière que les hordes barbares, au déclin du monde romain, et les peuplades sauvages, aujourd'hui, se convertissent en bloc, à l'imitation de leur chef. Cependant on sortait, en 1520, d'un temps de foi que l'on nous représente comme l'âge d'or de la piété, pendant lequel toute tentative de dissidence avait été sévèrement réprimée, tandis que l'on sortait, en 1789, d'un temps d'incrédulité. Et cependant, ni l'exemple des classes dirigeantes sous Louis XVI, ni la volonté du pouvoir durant la révolution n'eurent de résultat. Il semble que la liberté de pensée et la poussée démocratique aient été favorables à l'idée religieuse; il semble aussi que l'Église et l'État ne puissent plus rien l'un pour l'autre ni l'un contre l'autre. Car on a vu, depuis 1801, le peuple suivre sa pente sans s'inquiéter de la tendance des gouvernemens, que ces gouvernemens fussent ceux d'un monarque ou d'une assemblée, et sans leur emboîter le pas dans aucune de leurs fluctuations, dans aucun de leurs efforts favorables ou hostiles au christianisme; au contraire, cette opinion moyenne, dont les déplacemens font et défont les majorités, paraît avoir à tâche de prévenir les excès des courans qu'elle-même a créés, soit qu'il s'agisse de mettre le culte dans la loi, comme sous Louis XVIII, ou hors la loi, comme à d'autres époques, de lui vouloir du bien ou du mal.

D'année en année, l'intervention de l'État a cessé de plus en plus de paraître légitime à l'Église, qui jadis l'acceptait, à la nation, qui la demandait, à l'État même, qui se mêle de moins en moins des affaires ecclésiastiques. Ceux des règlemens qui organisaient les invasions réciproques, les protections pour l'Église, les surveillances pour l'État, sont tombés d'eux-mêmes en désuétude. On a renoncé à réclamer les unes et à se servir des autres. Qui se souvient encore des joutes oratoires provoquées, sous la monarchie de juillet, par les appels comme d'abus, ces vrais pistolets de paille, et par les « libertés de l'église gallicane? » Que ces « libertés » soient au nombre de quatre-vingts ou seulement de treize, selon les dénombremens discordans des casuistes, toutes sont de-

venues inutiles. On a peine à se figurer aujourd'hui un tribunal, gardien des « canons, » accordant par sentence civile les prières funèbres du prêtre à un défunt. Les canons, tout ce que la puissance laïque peut faire pour eux, c'est d'empêcher que les catholiques qui veulent les pratiquer ne soient troublés dans la libre obéissance qu'ils leur donnent, ce qui revient à garantir tout bonnement l'exercice de la liberté de conscience. Ç'a été avec une curiosité tout archaïque que l'on a vu surgir la prétention, passablement saugrenue, d'un rapporteur du budget des cultes, il y a une dizaine d'années, consistant à exiger la remise à neuf de la déclaration de 1682, chère à Bossuet. On s'est demandé, en souriant, comment un état républicain, qui ne peut imposer à personne la foi catholique tout entière, pourrait imposer des opinions qui n'en font pas partie essentielle, et que même les représentans, hiérarchiquement autorisés de cette foi, déclarent repousser de toutes leurs forces. Quant à la loi du 18 germinal an x, non abrogée en droit, que penserait-on, si quelqu'un en demandait l'exhumation, de cet article 8 qui sommeille dans ses flancs, et qui offre un recours, « comme d'abus, » devant le conseil d'état, « contre tout procédé ou entreprise qui, dans l'exercice du culte, peut compromettre l'honneur des citoyens, *troubler arbitrairement leur conscience*, dégénérer contre eux en oppression ou en injure? » Qui donc se contenterait, s'il était injurié en chaire par son curé, de faire déclarer par les magistrats du Palais-Royal « qu'il y a abus, » et hésiterait à porter un délit de droit commun devant les tribunaux de droit commun? Si, au contraire, un plaignant arguait que « sa conscience a été arbitrairement troublée » par le mandement de son évêque ou les remontrances de son confesseur, comment M. Fallières s'en tirerait-il? Comment saurait-il si le trouble apporté est *arbitraire;* et voyez-vous le conseil d'état jugeant de ces matières, lui qui, légalement, n'a pas le droit d'avoir une conscience religieuse? Ces réflexions, les justiciables ont dû se les faire, car je ne sache pas que la juridiction administrative ait été saisie de pareils procès. Il en a été de même des espérances manifestées par les canonistes laïques, dans la première partie de notre siècle, d'atteindre judiciairement « les supérieurs ecclésiastiques, en raison du pouvoir dont ils jouissent par leurs fonctions, là même où le droit commun ne les atteignait pas. » Quelles qu'elles fussent, quelque forme qu'elles revêtissent, les prétentions de l'État sécularisé à légiferer sur le domaine clérical sont demeurées impuissantes.

Un autre symptôme de séparation tacite des deux pouvoirs, c'est la libre résurrection du clergé régulier. Sous Louis XVI, deux familles religieuses existent, également nombreuses, également

riches et puissantes : le clerc et le moine. La tourmente révolutionnaire les disperse toutes deux au même titre ; le consulat n'en fait revivre qu'une seule : la séculière. A celle-là il réserve pensions et traitemens, cathédrales et presbytères. L'empire y joint des honneurs et un rang distingué : des lots gradués de coups de canons fêteront la prise de possession par les prélats de leur ville épiscopale ; l'archevêque précédera le préfet, et l'évêque le général de brigade. De l'autre branche ecclésiastique, les religieux des deux sexes, le concordat n'a pas fait mention, le budget est muet à leur égard. Leur ruine est définitive : prieurés, abbayes, futaies centenaires, grasses métairies en plein rapport, de cette immense fortune monacale, antérieure à la féodalité, presque contemporaine de la conquête barbare, la doyenne de toutes les propriétés existant en 1789 sur le sol national, il ne reviendra pas un are ni une pierre aux ordres à jamais abolis. Il n'est pas de place pour eux dans la société nouvelle. Le pape, écrit Portalis, « avait autrefois, dans les ordres religieux, une milice qui lui prêtait obéissance et était toujours disposée à propager les doctrines ultramontaines. Nos lois ont licencié cette milice ; *désormais nous n'aurons plus qu'un clergé séculier*, c'est-à-dire des évêques et des prêtres. » En effet, au milieu de l'allégresse catholique, tandis qu'à Paris les cloches de Notre-Dame annoncent à la France le couronnement de l'empereur par le chef de la chrétienté, et que le chant de la messe paroissiale se fait entendre, comme autrefois, dans les temples de la campagne, le « congréganiste » se cache et se déguise. Il ne peut interpréter en sa faveur le silence des pouvoirs publics. C'est avec intention que l'on n'a pas stipulé pour lui ; son froc demeure séditieux et punissable. Qu'il essaie de reparaître au grand soleil ou de s'enfermer dans un nouveau cloître, il ne tient qu'à un moment de mauvaise humeur du prince ou de ses ministres qu'on ne lui prouve, par des mesures rigoureuses, que ses vœux sont, non pas indifférens et ignorés de la loi, comme on serait en droit de le supposer dans un état vraiment laïque, mais contraires à la loi. Il en fit à diverses reprises, sous Napoléon Ier, la désagréable expérience.

Et voici que, malgré tout, ces ilotes prospèrent, qu'ils se recrutent, qu'ils s'enrichissent et se fortifient, qu'ils bâtissent et acquièrent, que chaque habit a ses favoris, que chaque règle a ses adeptes, les plus dures aussi bien que les moins pénibles, qu'il se trouve chaque année des Français et des Françaises pour se faire chartreux et carmélites, capucins et ursulines, frères prêcheurs et sœurs de charité, qu'il s'en trouve même pour se faire jésuites, quoique les jésuites, deux fois proscrits sous l'ancien régime, l'aient encore été deux fois en ce siècle, la première par Charles X

et la seconde par M. Jules Ferry. La passion que ces gens éprouvent de se séparer du commun des hommes est si violente, qu'aujourd'hui où les couvens ne se recrutent plus, comme ils faisaient il y a cent ans, de garçons et de filles que leurs parens y mettaient dès le bas âge, avec l'intention bien arrêtée de les dédier à Dieu au moment de leur majorité, faute de pouvoir en tirer un parti sortable dans le monde, aujourd'hui où, les ordres monastiques ayant débuté à nouveau sans le sou, comme aux temps apostoliques, on a davantage à donner qu'à recevoir en y entrant, les congrégations atteindraient, si j'en juge par certaines statistiques que j'ai sous les yeux, un effectif quatre fois plus élevé que celui des séculiers qui émargent à la direction des cultes. On affirme aussi que leurs richesses seraient en voie de se reconstituer et friseraient, en capital, le milliard. J'admets qu'il y ait dans ces chiffres, un peu gonflés par un esprit de secte qui n'est point favorable aux congréganistes, quelque bonne part d'exagération. Mais que nous importe? Fussent-ils, ces disciples de saint Benoît, de saint François, de saint Ignace, deux fois plus riches et deux fois plus nombreux, cette éclosion spontanée et si rapide, sans aucun encouragement matériel ou moral de la puissance sociale, mais au contraire malgré le mauvais vouloir et les entraves de cette puissance, démontre surabondamment que l'opinion, en ces sortes de choses, est plus forte que la législation, et que la vitalité d'une association religieuse ne tient pas à un instrument diplomatique. Elle confond à la fois, dans les deux camps opposés, les partisans de la protection et ceux de la persécution de l'État.

D'autres marques encore de l'esprit séparatiste : quoique en vertu de lois et de règlemens du premier empire et de la restauration le gouvernement soit en droit de se mêler de mille façons de la conduite des affaires religieuses, quoiqu'il puisse s'interposer entre les évêques et le pape, entre les curés et les évêques, de fait il s'en abstient. Il sent qu'il serait ridicule s'il le faisait. L'Église est ainsi devenue plus libre et sa hiérarchie plus serrée. Il existait, sous l'ancienne monarchie, un abîme entre les évêques cossus et distingués, gens du monde, gens nobles et bien apparentés pour la plupart, et les vicaires à portion congrue, un peu cuistres et fort près de terre. Seulement les exemptions, — cette « mousse des exemptions, comme disait saint François de Sales, qui a fait tant de mal à l'arbre de l'église, » — avaient soustrait bien des clercs, et souvent ces pauvres vicaires eux-mêmes, à la juridiction de leur pasteur. Des couvens, d'orgueilleux et intraitables chapitres, des seigneurs, patrons primitifs, ou des bourgeois qui en tenaient lieu et qui avaient acheté, avec la terre et le château, le droit de nomination aux cures, confondu parmi les autres droits féodaux que les chevaliers

du XIIe siècle s'étaient réservés, tenaient le prélat en échec sur bien des points, bornaient de tous les côtés son autorité, énervée par des conflits toujours possibles. Rien de semblable depuis la révolution : l'évêque n'appartient pas en général à une tranche sociale plus élevée que ses prêtres, il est, de naissance, plus voisin d'eux, mais il est aussi plus maître d'eux. Nul n'a pouvoir sur son clergé que lui-même, et son pouvoir est aussi absolu qu'on peut l'imaginer. Les desservans de l'ancien régime étaient inamovibles, ceux d'aujourd'hui ne le sont plus. Ils sont dans les mains de « monseigneur » comme les instituteurs dans celles de M. le préfet. Et l'évêque n'a pas, comme le préfet, de compte à rendre au ministre sous la coupe duquel il est placé ; des orateurs peuvent bien, à la tribune de la chambre, appeler, si cela leur plaît, les circulaires du ministre des cultes à l'épiscopat « des ordres donnés aux évêques *par leur chef*, dans l'exercice officiel de *leur métier*, » ils peuvent exiger que « le desservant d'une paroisse soit toujours à la disposition de *ses administrés*, » ce sont là des phrases vides de sens. Le prêtre, auquel des décisions et des rapports de la convention et de l'assemblée nationale de 1848 ont plusieurs fois et solennellement refusé la qualité de fonctionnaire public, ne reçoit plus d'ordres que de son évêque, et l'évêque n'en reçoit plus que du pape. Quant aux rapports des ministres du culte avec les populations, l'État ne peut ni forcer les catholiques à leur obéir, ni les empêcher de se conformer à leurs injonctions ; dans les deux cas il attenterait à la liberté de conscience. Sans que nul y veuille ou y puisse contredire, chaque diocèse a rétabli son « officialité, » tribunal ecclésiastique, juridiction volontaire, non reconnue par aucune loi, qui rend des sentences et édicte des peines privées, comme les chambres de discipline de certaines grandes industries.

III.

Un de nos grands ministres d'autrefois, dignitaire de l'Église du reste, résumait ainsi la politique à suivre vis-à-vis du souverain pontife : « Il faut, disait-il, lui baiser les pieds et lui lier les mains. » Effectivement nos rois faisaient alternativement, et quelquefois en même temps, l'un et l'autre, et les autres princes de la chrétienté en usaient de même ; les gouvernemens modernes ne se soucient plus de faire ni l'un ni l'autre. Par suite, les papes ont recouvré, dans le domaine spirituel, une somme d'autorité dont ils n'avaient pas joui depuis de longs siècles. Les intrigues des couronnes pour l'élection des souverains pontifes, cet objet si important de la mission de nos ambassadeurs, ont presque totalement cessé ; avec elles ont disparu ces factions qui divisaient le sacré-collège en cardinaux à la

solde, secrète ou avouée, des diverses puissances. La scission du spirituel et du temporel s'opérant à l'intérieur des états catholiques, — en Espagne, en Italie, en Autriche même comme en France, — s'est faite par contre-coup à Rome et dans les rapports de Rome avec Paris. Plus un gouvernement tient à rester, chez lui, étranger aux choses religieuses et moins il entend laisser la religion prendre place dans la politique, plus aussi il demeure indifférent au choix de celui qui occupera la chaire de saint Pierre. Celui-là, à son tour, n'ayant été ni combattu ni appuyé dans le conclave par aucune nationalité, ne se sent, à l'égard d'aucun cabinet, ces sentimens de gratitude ou de rancune que beaucoup de prédécesseurs de Léon XIII ont eu peine à oublier, en ceignant la tiare, dans les quatre siècles qui précèdent le nôtre.

La perte de ses états ne paraît pas avoir affaibli l'autorité du saint-siège, au contraire; elle n'a même pas nui à son influence européenne, comme on en a vu de récens exemples. Les catholiques du monde entier peuvent s'affliger de la spoliation qui supprime la principauté ecclésiastique la plus ancienne, puisqu'elle datait de onze cents ans, et la plus illustre, puisqu'elle avait pour titulaire le chef même de l'Église; les catholiques français ont dû voir, aux temps monarchiques, disparaître avec un égal regret des duchés et des comtés où la crosse avait été longtemps souveraine, dont quelques-uns, celui de Grenoble par exemple, n'avaient pas pour origine la donation d'un tiers, mais bien la conquête qui en avait été faite par un évêque guerrier; de même les catholiques allemands ont-ils souffert sans doute quand le doigt de Napoléon effaçait de la carte germanique les trois électorats religieux de Mayence, Cologne et Trèves; mais pas plus pour le pontife suprême que pour ces prélats de diverses tailles, pas plus sur le Tibre que sur le Rhin, l'absence de la souveraineté laïque n'a préjudicié à la puissance spirituelle. Nul doute que, si le duc de Savoie, dont les convoitises sur les états romains ne datent pas d'hier, puisqu'il paraît avoir tenté, dès le XVIIe siècle, de les écorner quelque peu, « persuadé, disent les mémoires du temps, que l'augmentation d'un prince zélé au bien de la religion et de l'Église, comme lui, serait d'un assez grand avantage au saint-siège pour qu'il souffrît volontairement quelque mal pour un si grand bien, » nul doute que, si ce prince, ou tout autre, eût attenté à quelque portion du « patrimoine de saint Pierre, » les rois catholiques d'autrefois l'en eussent empêché par les armes. Cependant ces mêmes rois, les nôtres en particulier, avaient avec la cour romaine des contentions si vives sur les matières de discipline ou de dogme, que l'on vit durant plusieurs années, sous Louis XIV, des évêques intronisés civilement dans leurs diocèses

et les gouvernant sans avoir reçu l'institution canonique. Parfois c'étaient des questions diplomatiques qui allumaient les querelles; le Vatican et le Louvre commençaient la guerre sur le terrain temporel et la continuaient sur le terrain spirituel : les papes, à défaut de soldats, mettant au service de leurs alliés des excommunications contre leurs adversaires ; Henri II se brouillant avec Jules II au sujet de Parme et des Farnèse, et défendant aux évêques français de prendre part au concile œcuménique.

Notre haut clergé était, aux mêmes époques, imbu d'un esprit de raideur et de résistance qui rendait souvent très difficile la tâche de la papauté. D'illustres docteurs, recherchant jusque dans les traditions primitives les droits que pouvait avoir l'épiscopat de tenir tête au pontificat, rappelaient du haut de la chaire que saint Paul avait dit en face à saint Pierre des vérités hardies sur la façon dont il conduisait l'Église, qu'il les lui avait dites, c'est Bossuet qui parle, « dans une épître qu'on devait lire éternellement, et que Pierre, qui les entendait, ne s'en fâchait pas. » Ce droit de remontrance, appliqué par d'étroits cerveaux, nous valut au XVIIIe siècle toutes les difficultés jansénistes et les obstinés appelans de la bulle *Unigenitus*. Ce n'était pas seulement les limites de l'autorité personnelle du pape que l'on discutait, puisque les décrets du concile de Trente, en matière de discipline, ne furent jamais reçus en France, et qu'il en résulta pendant deux cents ans de singulières disputes sur l'âge auquel on pouvait validement contracter des vœux monastiques, âge qui n'était pas le même selon l'Église et selon l'État.

Aujourd'hui je ne pense pas qu'un seul parti politique sérieux songerait à consacrer l'or ou le sang français à la résurrection des états du pape ; en revanche, le saint-père a pu proclamer depuis trente ans deux dogmes nouveaux, tous les deux de haute importance, et le second capital pour la doctrine catholique, sans qu'aucune opposition se soit manifestée de la part de nos gouvernemens, sans qu'aucune objection ait été élevée à ce sujet. Ces deux observations résument à elles seules la nouvelle attitude des deux pouvoirs telle qu'elle résulte de la marche des idées modernes. La non-intervention, pratiquée dans ces graves circonstances, a prévalu *a fortiori* vis-à-vis des actes courans de la puissance papale, des rescrits, bulles et brefs de toute nature, que les bureaux des cultes sont censés « examiner avant leur publication en France, » selon la formule de jadis, mais qui ne portent plus ombrage à personne. Il ne serait pas difficile de multiplier, en les saisissant sur le vif, les indices de cette séparation croissante des domaines ecclésiastique et laïque ; elle s'est poursuivie silencieusement et sans relâche dans l'opinion, à travers les révolutions et sous les divers et éphémères détenteurs du portefeuille des cultes,

lesquels ont changé soixante-neuf fois de ministres depuis 1800 et huit fois de directeurs depuis 1870.

En même temps la tolérance religieuse faisait des progrès sensibles ; j'étonne peut-être, en énonçant cette vérité, bien des gens qui se figurent endurer le martyre, mais en semblable matière il ne suffit pas de regarder les maux dont on souffre, il faut les comparer à ceux que d'autres ont soufferts. L'effort de la raison qui fait vivre en paix, dans une même âme, une ardente conviction personnelle et un profond respect des convictions d'autrui, n'est guère à la portée de la foule. Les masses sont souvent à cet égard aussi intolérantes que les despotes ; elles ne se plaisent pas dans cet état moyen, aussi éloigné de la persécution que de l'indifférence, qui est l'apanage de quelques esprits élevés. Elles passent sans transition d'un extrême à l'autre et n'arrivent souvent à la liberté de conscience que par le scepticisme, parce qu'elles ne supportent la contradiction que sur les sujets qui ne les intéressent pas. Dévot, le peuple tuait les incrédules ; incrédule, il tuait les prêtres. Il ne faut pas aller bien loin dans le passé, pour constater qu'il y a peu de temps encore, le droit commun du monde entier, c'était en effet l'intolérance. Sans remonter au deluge, ni aux premiers siècles de notre ère, pendant lesquels une société très policée traita avec une férocité parfaite ces vertueux « socialistes chrétiens, » espèce héroïque, qui prétendaient seulement mettre en commun ce qu'ils avaient et non ce qu'avaient les autres, sans suivre le long des âges cette Église que les âmes zélées firent passer du rôle de victime à celui de bourreau, d'abord contre les païens écroulés, puis contre les hérétiques sans cesse renaissans, contre les impies, contre les juifs qui persistaient à ne pas mourir, toutes persécutions que ces ennemis multiples lui rendaient avec usure partout où ils étaient les plus forts, je ne vois pas que la liberté de conscience ait fait de grands pas, même depuis l'apparition de la réforme, au XVIe siècle. Le protestantisme, que l'on représente parfois comme l'évangile du droit de discussion, fut, à l'origine, aussi absolu que le catholicisme l'avait jamais été. Ses apôtres préconisaient une certaine foi en opposition à une certaine autre, et les luthériens, là où ils étaient les maîtres, opprimaient les calvinistes aussi bien que les catholiques. A nos portes, le Palatinat était, deux fois en soixante ans, contraint d'embrasser les doctrines de Luther, et deux fois de les abandonner pour celles de Calvin. Nos propres guerres de religion sont présentes à toutes les mémoires ; pendant la période qui les suivit, depuis la promulgation de l'edit de Nantes jusqu'à sa révocation, le populaire catholique ne cessa de se montrer hostile à ces concessions que les hommes d'etat, et les hommes d'église aussi, plus avisés, étaient d'avis de maintenir. Ce populaire vit avec plaisir re-

commencer la persécution contre les huguenots; les injustices et les violences envers des citoyens inoffensifs lui parurent toutes naturelles. Au XVIIIe siècle, ce ne sont plus seulement des chrétiens qui se proscrivent entre eux, ce sont des catholiques, — molinistes contre jansénistes, — que des divergences d'appréciation sur « la grâce efficace par elle-même, » et « la prédestination gratuite, » poussent à demander les uns contre les autres, aux pouvoirs publics, des lettres de cachet et des ordres d'exil. La domination passe ensuite aux mains des partisans de la liberté religieuse, et l'un des premiers usages qu'ils en font est d'envoyer les ministres catholiques à l'échafaud.

Comparons ces époques à la nôtre, nous verrons combien elle leur est supérieure : sous la Restauration, qui fut une réaction religieuse, le *summum* des efforts de la majorité consista à faire voter une loi sur le sacrilège, qu'on n'osa jamais appliquer, et dont il ne reste que le magnifique discours prononcé contre elle par Royer-Collard. En ce temps-là, pour obtenir des postes, de l'avancement, des honneurs, tout ce que peut donner un état de 24 millions d'âmes et d'un milliard de budget, il fallait être plus ou moins poussé par la « congrégation » et le « parti prêtre, » comme sous la monarchie de juillet, qui fut une réaction antireligieuse, il fallut pour réussir être suffisamment « voltairien, » ennemi de l'ultramontanisme, des jésuites et de tous les moines. Veut-on un échantillon des exigences de l'opinion? le ministère voyait une bravade dans le projet de Mgr Affre de confier la chaire de Notre-Dame au père Lacordaire, un dominicain, « ce qui était notoirement contraire aux lois. » L'archevêque de Paris, mandé aux Tuileries, était prévenu que, s'il y avait une émeute, on ne pourrait pas le défendre, que la garde nationale ne donnerait probablement pas, et on lui rappelait le sac de l'archevêché en 1830. A l'hostilité officielle des catholiques pour les libres-penseurs avait succédé l'hostilité officielle des libres-penseurs pour les catholiques et elle se traduisait de la même manière. A quarante et soixante ans de distance, tout cela nous paraît assez bénin. Sur le moment libres-penseurs et catholiques se représentèrent tour à tour, — il suffit pour s'en convaincre de lire les journaux et les discours du temps, — comme victimes de la plus odieuse tyrannie. Les uns et les autres s'illusionnaient; telles ces collines qui paraissent de hautes montagnes à ceux qui les gravissent, et qui de loin, à l'œil du géographe, semblent à peine des plis de terrain. La république de 1848 et l'empire furent de bonnes époques d'apaisement religieux. La première fut, en haine du roi Louis-Philippe, saluée avec joie par le clergé qui s'empressa de bénir les arbres de la liberté. Le nouveau régime avait adopté, vis-à-vis de l'Eglise, une neutralité bienveillante (de

1848 à 1851, le budget des cultes fut augmenté de 5 millions); l'empire persista dans la même voie, et l'une des preuves qu'on peut donner de ses intentions impartiales, c'est qu'il fut accusé à la fois par les cléricaux de tendresse pour les francs-maçons, et par les francs-maçons de penchant déclaré pour les cléricaux. Ces derniers paraissaient dire vrai plus que les autres, car le clergé, en très grande majorité, et l'organe qui le représentait plus spécialement en 1870, l'*Univers*, étaient devenus bonapartistes.

Dès lors l'Église devenait antipathique aux républicains de 1871, tandis qu'elle avait été sympathique aux républicains de 1848, parce qu'alors elle était en butte aux tracasseries du régime qu'ils venaient de renverser.

IV.

C'est ici le lieu de remarquer combien la forme actuelle des rapports de l'État avec l'Église rend difficile la tactique de cette dernière dans un pays qui a changé six fois, depuis quatre-vingts ans, de chef et de régime. Plus l'Église est bien avec celui du jour, plus elle a de chances d'être mal avec celui du lendemain. Elle remplace avec philosophie sa formule concordataire d'invocation, à la grand'messe, aussitôt que le télégraphe lui apprend qu'il y a lieu de le faire, et ses curés entonnent successivement des *Domine salvum fac regem.., imperatorem,.. rempublicam*, sur le même air, mais non avec la même chaleur. Le clergé séculier est, de par des traités, uni, dit-on, à l'État, mais à quel État? Il ne devrait, le bon sens l'indique, s'inféoder à aucun système, n'en haïr, n'en aimer aucun; mais ce qui est facile à dire en théorie ne l'est pas à obtenir en pratique. Il n'est pas de métier plus ingrat que celui de courtisan quand vous êtes moralement forcé, pour courber l'échine devant le roi régnant, de tourner le dos au roi de la veille qui a eu des bontés pour vous, qui n'est pas mort, et que vous craignez toujours de voir remonter sur le trône. — Mais, dira-t-on, abstenez-vous d'aller à la cour. — Impossible, puisque je suis contraint d'y paraître. De sa nature l'Église est gouvernementale; inflexible dans ses dogmes, elle est souple dans sa politique, dans son personnel qui se transforme avec les temps. Il y a eu, depuis quinze siècles, dix clergés différens en France, comme il y a aujourd'hui trente clergés catholiques sur le globe, tous adaptés aux conditions de race, de milieux et de gouvernement dans lesquelles ils se trouvent placés. Chez nous, le clergé du XIXe siècle ne ressemble en rien à celui du XVIIIe. Loin d'être hostile *a priori* au monde laïque dans lequel elle vit, on pourrait regretter au con-

traire que la milice ecclésiastique n'ait pas su se protéger assez soigneusement, se défendre assez contre l'air des temps qu'elle a traversés, et dont les idées l'ont pénétrée au point de retarder parfois sa marche. Ainsi, ennemie par principe de l'esclavage, messagère de l'égalité humaine et de la charité surhumaine, elle a fait plus que tolérer le servage, elle l'a maintenu dans ses propres domaines tout aussi longtemps qu'elle l'a pu ; et l'on voyait aux XIVe et XVe siècles, deux ou trois cents ans après les premiers affranchissemens, des moines d'un ascétisme supérieur, des chartreux adonnés aux plus rudes austérités, qui passaient leur vie dans la méditation et la prière, et ne songeaient nullement à donner la liberté à leurs serfs.

Le désaccord actuel entre le clergé et le régime républicain n'a donc pas de quoi inquiéter, pour l'avenir, ceux qui croient à la fois à la durée de la république et à l'éternité de l'Église. Deux pouvoirs qui ne peuvent se vaincre finissent tôt ou tard par traiter; c'est une question de temps, mais mieux voudrait pour tous les deux que ce fût le plus tôt possible. Quelle sera la base de cette paix qui rendra l'Église à elle-même et en débarrassera l'État, qui mettra fin à la fois à la politique religieuse de droite que l'on appelle « cléricalisme, » et à la politique religieuse de gauche que l'on appelle « persécution? » Quelle peut-elle être, sinon la consécration légale de la dissociation, déjà faite dans les mœurs, entre le spirituel et le temporel? Voyons d'abord les causes de l'antagonisme qui a tenu tant de place, depuis douze ans, dans notre existence nationale; elles sont diverses et très subtiles.

L'évangile et la déclaration des droits de l'homme ont plus qu'un air de famille; ils se ressemblent politiquement comme frère et sœur. Mieux vaudrait dire comme père et fille, puisque l'un a sur l'autre une avance de dix-huit cents ans; mais comme certains démagogues pourraient se trouver blessés de ce que les tables de la loi révolutionnaire aient été faites de pierre chrétienne, je ne le dirai pas. Aussi bien la priorité ne sert ici de rien ; ce n'est pas une filiation naturelle, d'ailleurs reconnue, entre la démocratie de la morale évangélique et celle des dogmes républicains, c'est tout simplement leur extrême concordance qui devait, sinon les unir étroitement, du moins les faire vivre en paix. L'une et l'autre ont un très vif sentiment de la dignité humaine, prêchent la même charité fraternelle, imposent la même égalité, avec une défiance marquée, une défiance qui touche à l'aversion, pour les classes dirigeantes, — pharisiens ou aristocrates, — pour les riches surtout, dont Jésus-Christ ne parle qu'avec menaces, presque avec malédictions, leur mesurant l'espace dans le royaume des cieux, comme la Convention les écartait, sur la terre, des emplois électifs,

et réservant au contraire son indulgence, ses faveurs, pour la plèbe des ignorans, des faibles et des gueux, qui grouillent au fond de toute société plus ou moins civilisée. Certes, si une religion et un organisme politique paraissaient faits pour s'entendre, c'étaient bien celui-ci et celle-là. D'où vient qu'aujourd'hui ils se haïssent? Le second paraissait introduire dans la vie publique, réduire en code, adapter à la machine gouvernementale qu'il construisait, les maximes et les préceptes que la première recommandait depuis tant de siècles. Ce qui les a divisés, ce qui les divise encore, c'est que ni les représentans de l'Église, ni les représentans de l'État, n'acceptent la liberté de conscience, loyalement, sans arrière-pensée, avec toutes ses conséquences.

Il y a bien eu des motifs accidentels, des faits d'une nature contingente, qui ont paru, durant ces vingt dernières années, enregimenter l'Église dans les rangs d'un parti, qui lui en font partager la bonne et la mauvaise fortune : le clergé, par vocation, aime, et ce n'est pas un crime, ceux qui aiment le catholicisme, qui en observent du moins ostensiblement les rites. Napoléon III qui trouvait que la couronne de France valait bien une messe, et même plusieurs, augmentait le budget des cultes de 11 millions, entre 1852 et 1870, envoyait nos troupes à Rome, et maintenait ainsi, les jours de vote, sa clientèle catholique, en dépit des chefs du parti légitimiste reprochant vainement aux curés ce qu'ils nommaient une défection. Du moment où le catholicisme était rallié à la dynastie, les ennemis de l'empire devenaient aussi les ennemis du catholicisme, et comme ces ennemis de l'empire étaient principalement des républicains, il apparut que république et antireligion étaient inséparables, comme jésuitisme et droit divin paraissaient aller de pair sous Louis-Philippe. De religion, le personnel législatif et administratif d'il y a trente ans n'était pas, au fond, bien entiché ; le zèle de la maison de Dieu ne le dévorait pas outre mesure ; mais les politiques du moment obtinrent ce qu'ils ambitionnaient : les amis de la religion devinrent les ennemis de la république.

Et ils le demeurèrent après l'avènement effectif de cette forme de gouvernement... Dès lors, ce fut, vis-à-vis de l'Église, un assaut de politesses de la part des conservateurs et de mauvais procédés de la part des républicains. La majorité de 1871 à 1875 vouait nationalement la France au Sacré-Cœur, punissait, dans sa loi sur l'Internationale, la « provocation à l'abolition de la religion » de deux ans de prison et de 100 francs d'amende, décrétait des prières officielles au commencement de chaque session, et admettait la collation des grades par les universités catholiques au nom de la liberté ; au nom de la laïcité, la majorité de 1876 à 1889 proscrivait l'enseignement religieux de l'école publique, supprimait dans la loi

militaire l'exemption complète des séminaristes et ne leur concédait qu'une exemption partielle (un an de service au lieu de trois), réduisait à 46 millions le budget des cultes qu'elle avait trouvé à 53. Comme, à chacune de ces mesures et de beaucoup d'autres moins considérables, mais dirigées dans le même esprit, le mécontentement du clergé allait augmentant, et se témoignait, aux élections, par une hostilité non déguisée pour les institutions actuelles et pour les candidats qui les défendaient, que le premier soin de ces candidats, une fois assis au Palais-Bourbon, était naturellement de rendre coup pour coup à ces robes noires qui les avaient combattus, la guerre a continué ainsi par ce seul motif qu'elle avait duré longtemps et que chacun avait toujours à venger quelque injure. — « Comment pourrions-nous jamais accepter la république, dit le clergé, elle ne nous a fait que du mal ! » — « Quelle entente sera jamais possible avec le clergé, disent les républicains, il est irréconciliable! S'il s'était tenu tranquille, on ne l'aurait pas envoyé à la caserne; il ne sera content que lorsqu'on lui aura supprimé son traitement. » — Ce langage assez franc, même un peu cynique, est celui de beaucoup d'hommes de gauche à l'heure des confidences. Cependant, ni la république n'a fait grand tort à l'Église, ni l'Église n'a porté grand préjudice à la république; l'une et l'autre restent sur leurs positions. Que nous réserve le lendemain? En ce moment, les questions irritantes sommeillent; qu'on ne s'y fie pas, elles se réveilleront, et il n'est qu'un moyen de les prévenir.

Ce qui crée aux griefs mutuels du clergé et du gouvernement républicain une base solide, ce qui rend ces griefs plausibles, c'est précisément l'existence de ce concordat qui est censé les unir, les obliger à une affection, à des devoirs réciproques. Deux époux, deux associés, ne peuvent, en bonne justice, se considérer comme mariés ou liés seulement dans ce qu'ils croient leur être avantageux, et comme étrangers ou hostiles dans ce qui peut ne pas leur plaire. C'est de cette inconséquence que vient tout le mal. Le prêtre qui est tenu de prier Dieu pour le salut de la république, le prêtre dont le chef suprême entretient, à Paris et à Rome, des rapports diplomatiques, que tout me porte à croire cordiaux, avec cette république, a mauvaise grâce à déclarer, comme le faisait, au mois de septembre dernier, la Semaine religieuse d'un diocèse de ma connaissance, que « ce serait commettre un péché mortel » et « vendre à nouveau son Dieu comme Judas, » que de donner sa voix aux députés amis du pouvoir actuel. De son côté, une république qui reconnaît, par un traité compris au nombre des lois de l'État, que « la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande ma-

jorité des citoyens français, » une république dont le président, par le même traité, s'engage à « faire une profession particulière du culte catholique, » met la barrette sur la tête des cardinaux, nomme les évêques, se charge ainsi en quelque façon de la conduite de nos âmes, et remplit une mission pour ainsi dire spirituelle en désignant, parmi les clercs, les successeurs des apôtres qui doivent nous guider dans les voies du salut, une pareille république est très mal venue à dire à cette religion, à son clergé, à ses fidèles : « Je ne sais qui vous êtes; j'ignore s'il y a en France un ou plusieurs cultes et combien ils comptent d'adhérens. Par conséquent, il est de mon devoir d'observer là-dessus une scrupuleuse neutralité. »

Je ne suis pas de ceux qui s'exagèrent la portée des mesures prises par les derniers parlemens à l'égard du catholicisme; leurs résultats tromperont peut-être tout le monde. Quelques-unes blessaient directement la liberté la plus élémentaire; prises dans un moment d'emportement, elles ont été désavouées par l'opinion et regrettées, dit-on, par leurs auteurs; leur durée a été éphémère et les choses ont repris leur cours comme précédemment. Telle fut la dispersion, faite à grand bruit, des congrégations religieuses. D'autres prescriptions, comme le service militaire d'un an auquel les aspirans au sacerdoce se trouvent désormais soumis, resteront sans doute en vigueur aussi longtemps que le service obligatoire. Le courant égalitaire n'est pas près de s'arrêter, et il serait plus difficile à une chambre conservatrice de rétablir la dispense totale, qu'il ne l'était à une chambre républicaine de la maintenir.

Que cette loi ait été votée dans le dessein de faire pièce à l'Église et d'entraver son recrutement, cela est possible; mais y parviendra-t-elle? Il y aura des vocations que le port du képi trempera, il y en aura qu'il brisera, vocations moyennes, « mixtes, » comme dit un théologien, celles d'enfans pauvres auxquels une dévotion précoce a valu une bourse ou demi-bourse dans un séminaire, qui « poussent pour être prêtres, » selon l'expression paysanne, et qui font un bon vicaire comme ils auraient fait un bon médecin de canton, ou un bon employé de chemin de fer. Supposons que ceux-là ne reprennent pas la soutane, l'armée cléricale gagnera en qualité ce qu'elle perdra en quantité. Qui empêchera d'ailleurs les évêques, si leurs cadres se dégarnissent, de demander aux ordres religieux des sujets pour remplir les cures, de faire appel à ces jeunes « congréganistes » qui peut-être ont des vocations plus solides, de leur imposer, ou faire imposer comme un devoir par leurs supérieurs, des postes séculiers. Il est clair que l'Église ne veut ni ne peut violenter personne dans son sein, mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'elle demeure bénévolement avec des couvens pleins et des

presbytères vides. Je n'émets là qu'une simple hypothèse, mais on devine aisément quelles en seraient les conséquences : la masse du clergé séculier se recrute aujourd'hui parmi le peuple des campagnes, bonne santé, mais esprit parfois un peu lourd ; la majorité des religieux sont des sujets appartenant aux classes moyennes, ayant derrière eux pas mal de générations cultivées. Libres de choisir par leur naissance et leur éducation entre l'exercice des professions libérales les plus diverses, d'impérieux sentimens de foi les ont portés à fuir le monde. Le zèle ou, selon le point de vue auquel on se place, le « fanatisme » de ceux-là serait donc beaucoup plus redoutable à leurs adversaires ; et le gouvernement n'aurait pas gagné au change si les circonstances futures faisaient à l'Église une nécessité de les employer directement au ministère pastoral.

Quel sera, d'un autre côté, le résultat du séjour à la caserne de ces jeunes lévites qui se disposaient à « être le partage du Seigneur? » On paraît croire dans les deux camps, — et d'avance l'on en gémit à droite pendant que l'on en plaisante à gauche, — que leur vertu sera fortement entamée et leurs convictions refroidies. Il se peut que le contraire arrive, que ces jeunes « minorés » soient dans la chambrée autant d'apôtres, qu'ils y fassent des prosélytes et y opèrent des conversions, et qu'après avoir supprimé en temps de paix des aumôniers forcément un peu honoraires, et qui n'avaient que peu de contact avec la troupe, on n'ait, par la loi nouvelle, introduit sans y prendre garde, dans les rangs de l'armée, un noyau de missionnaires en pantalon rouge. Le cardinal Lavigerie a semblé prévoir cette éventualité dans les conseils qu'il adressait il y a quelques mois aux séminaristes de son diocèse : « Remerciez Dieu, leur dit-il, de ce que vous allez pouvoir évangéliser ces soldats à qui on a voulu enlever toute pensée, toute pratique de foi. Ils n'ont plus de prêtres parmi eux ; mais vous allez pouvoir, comme saint François, leur prêcher de près par vos exemples. Vous êtes, comme lui, les ministres de Dieu. Prêchez, comme lui, par l'accomplissement de tous vos devoirs et, en particulier, par celui des devoirs nouveaux que la loi vous impose... »

Qu'il me soit permis ici de signaler, dans la profonde répugnance avec laquelle l'opinion catholique a accueilli la suppression de la dispense militaire des élèves ecclesiastiques, un nouveau symptôme de cette séparation moderne du spirituel et du temporel dont j'ai déjà longuement parlé. Autrefois, le caractère sacerdotal semblait fort compatible avec une foule de fonctions que l'esprit contemporain juge avec raison devoir lui demeurer tout à fait étrangères. Le clergé du moyen âge allait à la guerre non pas seulement par force, mais quelquefois par goût. Charlemagne, qui passerait au-

jourd'hui pour clérical, obligeait les clercs à faire en personne le service des fiefs, et nul ne s'en est choqué. Toutes les villes de France avaient, aux derniers siècles, une sorte de garde nationale dans laquelle les habitans, sans distinction de caste, étaient enrôlés; les ecclésiastiques, comme les autres, étaient astreints à monter à leur tour la garde sur les remparts. Angers comptait parmi ses capitaines civiques l'abbé d'une des plus notables abbayes; à Paris, le chanoine grand-chantre de Notre-Dame était colonel de la compagnie de la Cité. Les moines-canonniers de la Ligue n'étaient ni les premiers ni les derniers de leur race. Un capucin dirigeait au siège de Dôle, sous Louis XIII, l'artillerie des Francs-Comtois et, au même siège, les cordeliers « faisaient merveille, en assommant avec des marteaux pointus tous les ennemis qu'ils rencontraient sous leurs mains. » Nos soldats ont pu apprécier sous le premier empire, au siège de Saragosse, de fiers échantillons des « congréganistes » espagnols. Évêques ou cardinaux ne dédaignaient pas non plus le port du casque et de l'épée, et quand le pape prétendait interdire aux prélats le commandement des armées, le gouvernement français lui répondait « que les cardinaux devaient contribuer au bien public selon les talens que Dieu leur avait donnés, et *qu'il était impossible qu'ils ne fussent pas engagés dans les charges militaires*, aussi bien que dans les autres. » Autrefois, le prêtre était partout, faisait de tout; aujourd'hui, il semble qu'il ne doive plus être que prêtre, et les catholiques eux-mêmes, trouvant bon, en général, que la vie laïque, sous toutes ses formes, soit interdite à leurs pasteurs, ne peuvent agréer que ceux auxquels ils refusent l'exercice des droits soient assujettis aux devoirs communs des citoyens.

La suppression de l'enseignement religieux dans l'école publique ne sera pas non plus sans donner matière à quelques mécomptes. Le parlement qui a voté la loi sur l'instruction primaire s'est laissé séduire par l'idée d'une impartialité surnaturelle, non-seulement entre les différentes religions, mais encore entre ceux qui ont une religion et ceux qui n'en ont pas. Il a bien obéi aussi, il n'en disconvient pas, au désir de porter un coup détourné au culte catholique. Or ce coup ne portera sans doute pas et cette impartialité ne pourra se soutenir; on commence à s'en apercevoir. Ce n'est pas qu'il n'y ait sujet de discuter longtemps sur le rôle qui, avec le régime de l'instruction obligatoire, appartient au maître officiel payé par le budget et sur celui qui revient aux ministres des cultes. Il est des pays où les évêques repoussent ce que nos évêques demandent. A nos portes, le clergé belge proteste avec énergie, en ce moment, contre l'obligation imposée par l'État aux instituteurs publics de donner à leurs élèves l'instruction religieuse; il juge ces

fonctionnaires incompétens; tandis que le clergé français, au contraire, estime que les mêmes instituteurs devraient être chargés de cette besogne.

Il est possible que, chez nous, beaucoup de curés se soient reposés volontiers, jadis, sur le maître ou la maîtresse d'école du soin de faire apprendre aux enfans le catéchisme, qu'ils se soient bornés à exercer à cet égard une surveillance parfois un peu indolente. La loi nouvelle les a réveillés et stimulés; l'Église a senti le danger qui la menaçait et, du haut en bas de sa hiérarchie, elle s'est appliquée à y faire face. Le résultat aura donc été de substituer, pour la pédagogie spirituelle, un ministre du culte, dont la responsabilité est fortement en jeu, dont l'amour-propre est piqué au vif, à un éducateur civil qui, très certainement, n'y apportait pas la même ardeur. Est-ce bien là le but que s'étaient proposé les législateurs de ces dernières années?

Quant à la neutralité rêvée, la pratique en apparaît hérissée de difficultés insolubles. Un enseignement primaire, ne pouvant être que l'exposé de conclusions très simples, consiste à faire connaître aux jeunes Français de sept à treize ans ces élémens qui, dans chaque science humaine, sont d'un accord commun. Il s'arrête au point où la controverse commence; mais en morale, où la controverse commence dès le début, comment le magister qui ne peut s'empêcher de parler morale, puisque cette science figure en tête du programme scolaire, s'y prendra-t-il pour en parler avec la laïcité légale? Cette situation a frappé de hauts esprits contemporains, placés pourtant à grandes distances les uns des autres dans l'horizon politique. En pratique, l'instituteur enseigne la morale populaire courante du XIXe siècle; il n'en pourrait enseigner d'autre, ni même élever des doutes philosophiques sur celle-là, sans soulever des réclamations unanimes et sans risquer de perdre sa place. Et cette morale n'est autre que la pure morale chrétienne, moins le Christ; la majorité, qui a voulu l'école neutre, ne permettrait donc pas qu'elle le demeurât ici. Ce sacrifice aux usages n'a pas été le seul. Dans les départemens, dans les localités où les électeurs sont à la fois républicains et religieux, l'opinion a été plus forte que la législation; on a dû fermer les yeux, encourager même l'enseignement du catéchisme fait en classe par le maître officiel.

Il est donc arrivé qu'on a beaucoup mécontenté les catholiques et qu'on n'a pas atteint, qu'on n'atteindra pas le catholicisme par cette loi. On n'a pas mieux réussi avec les retranchemens progressifs que l'on a fait subir au budget des cultes. Les chambres ont pu, à la vérité, faire ces modifications budgétaires, comme ces changemens militaires, scolaires ou autres, sans violer en quoi que ce soit ni la lettre du concordat, ni l'interprétation que l'on en peut

donner. La cour de Rome le sait, et comme elle pratique, par tradition autant que par nécessité, cette maxime turque « qu'il ne faut jamais finir le jour ce qu'on peut remettre au lendemain, » elle garde le silence et ne brusque rien. Les évêques l'imitent en cela. Que pourraient-ils répondre à des reproches comme celui-ci : Un petit *tract* de librairie anticléricale fait connaître que l'évêché d'Angers a huit cuisines, que celui de Rodez en a douze, celui de Cambrai quatorze, celui de Vannes dix-huit et celui d'Arras *vingt-quatre*... Il conclut de cette intéressante révélation : « Vingt-quatre cuisines dans un évêché! voilà qui donne une haute idée de l'austérité épiscopale! » Si bien que l'homme primitif, et affamé peut-être, auquel ces sortes de publications sont destinées, se figure aisément une sorte d'image d'Épinal où des ogres et des gargantuas fantastiques, en soutanes multicolores, avalent des gigots entiers sans les mâcher et répandent pêle-mêle, dans leurs gosiers mitrés, le contenu de tonneaux et de marmites innombrables!

Les rapporteurs parlementaires sont plus réservés, mais il faut reconnaître que leurs chicanes enfantines, leur affectation d'un goût douteux à discuter l'achat d'ornemens épiscopaux, la réparation de la crosse de tel prélat et du fourneau de tel séminaire, ne sont pas en contradiction avec le document diplomatique de 1801, puisque l'on pourrait réduire l'allocation cultuelle, non à 46 millions, ainsi qu'on l'a fait, mais aux 4 ou 5 millions seulement qu'elle atteignait dans les années qui suivirent le concordat, sans donner prise à une rupture avec la papauté. On pourrait même aller plus loin et descendre plus bas, puisque les expressions concordataires : « traitement *convenable* assuré aux évêques et aux curés, » sont d'une élasticité à toute épreuve. C'est dire que, pris isolément, le traité lui-même, malgré l'importance qu'on lui attribue, signifie peu de chose, ne garantit et n'oblige à presque rien. « Il faudrait bien se persuader, écrivait dans un journal officieux un député influent, que le budget des cultes n'a qu'une seule et unique défense : l'intérêt que la république trouve à le conserver... Quel est le plus favorable à l'état républicain, de continuer à payer ou d'abandonner l'église à la charité des fidèles? »

Plaçons-nous donc sur ce terrain ; envisageons ce point de vue simplement pratique, et recherchons l'intérêt de l'état républicain. Nous verrons que son intérêt est de distinguer la « politique laïque » de la « politique antireligieuse, » puisque la confusion de l'une avec l'autre a jeté tant d'âmes catholiques dans une sorte d'insurrection latente. Pour faire cette distinction, il lui suffirait, d'une part, de remplacer le budget des cultes par l'inscription au grand-livre de la dette publique d'une rente perpétuelle, au nom de l'église de France, égale à ce budget et représentant

les biens qui ont été confisqués en 1790; d'autre part, de soumettre le clergé à la loi commune, lui conférant les droits et le soumettant aux charges de tous les citoyens sans qu'il puisse être l'objet ni d'un privilège, ni d'une vexation.

V.

A cette évolution profitable, deux partis extrêmes s'opposent. « L'ennemi le plus redoutable de nos institutions, dit M. Madier de Montjau dans un discours public, le seul qui existe encore, c'est le cléricalisme, qu'il faut appeler par son vrai nom : le *catholicisme*, sans lequel la république marcherait triomphante... » L'orateur conclut à l'anéantissement de cet ennemi. Voilà la doctrine de l'un des deux partis, et voici la doctrine de l'autre, formulée par M. Chesnelong, dans un discours également public : « Cette union, je pourrais dire cette solidarité providentielle de la France avec l'église du Christ qui fut, à travers les siècles, la marque de sa vocation et l'honneur de sa destinée, les sectaires de nos jours voudraient la briser, et ils conduiraient ainsi notre cher et noble pays à l'abdication de sa vraie grandeur, au reniement de son histoire. » Ces périodes, inévitables à tout homme d'état parlant dans un cirque, un théâtre, et tout autre grand local où se rassemblent des gens, animés d'un même esprit, pour entendre affirmer leurs idées avec éloquence, sont les cris belliqueux qui retentissent sur les champs de bataille, ce n'est pas l'idiome des terrains pacifiques où aiment à se rencontrer les négociateurs.

Il ne faut pas attendre que l'Église accepte *en théorie* la liberté des cultes, à plus forte raison la séparation des cultes d'avec l'État. Le *Syllabus* anathématise, comme erreur coupable, cette proposition « qu'à notre époque il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de toutes les autres; » il condamne également ceux qui avancent que « la loi a eu raison, dans quelques pays catholiques, de donner aux étrangers qui s'y rendent la jouissance publique de leurs cultes particuliers. » Il est heureusement avec le *Syllabus* des accommodemens, car le pape Pie IX, à qui nous devons ce *compendium* célèbre, n'a jamais songé pour son compte à interdire le libre exercice du protestantisme, ni même du judaïsme, dans les états romains. Mais la théologie nous apprend que, tout en affirmant la *thèse*, on doit savoir se contenter de *l'hypothèse*, et accepter des merles là où les grives font défaut. Ces principes sur la protection due à l'Eglise par l'État, que le *Syllabus* a rafraîchis, qui ont si fort irrité les libres-penseurs, et si prodi-

gieusement déconcerté la plupart des catholiques, ne sont pas d'ailleurs une nouveauté dogmatique. Bossuet, dont feu M. Guichard, député de l'union républicaine, aimait à s'inspirer dans la confection des rapports canoniques qu'il présentait au parlement, nous déclare que « l'Église doit avoir, comme la Synagogue, ses David, ses Salomon, dont la main royale lui serve d'appui, » qu'elle a « appris d'en haut à se servir des rois et des empereurs pour faire mieux servir Dieu, donner une force plus présente et un soutien plus sensible à sa discipline... » Il est nécessaire, selon lui, que l'État mette au service de la religion sa puissance répressive, poursuive et punisse les hérétiques comme les voleurs, les impies comme les meurtriers : « Que ceux qui n'ont pas la foi assez vive pour craindre les coups invisibles de notre glaive spirituel tremblent à la vue du glaive royal... » C'est ainsi que l'Église entendait « la concorde du sacerdoce et de l'empire, » aux derniers siècles ; c'est encore ainsi qu'elle l'entend de nos jours. Jamais elle n'admettra en principe « le culte libre dans l'État libre, » qu'elle appelle « l'athéisme légal, » et qu'elle juge « contraire au respect pour la vérité et à la croyance sincère d'une religion quelle qu'elle soit. » C'est le langage d'un prélat qui passe pour fort libéral, et un clerc ne peut en tenir d'autre, il y a là un article de foi.

De sa nature aussi, par fonction, par vocation, l'Église est empiétante. Elle voit surtout dans le monde un passage ; sa conception de la vie est très différente de celle de la société laïque ; trouvant légitime d'imposer ce qu'elle nomme « le bien, » de faire régner « la vérité » qu'elle pense posséder sans partage, elle en conclut, comme M. de Bonald, que, chargée de si grandes choses, « la religion est tout dans un état. » A ses yeux, la législation civile *devrait* se calquer sur la loi religieuse, et non-seulement elle ne devrait jamais *forcer* à faire ce que la loi religieuse défend, mais même elle ne devrait pas *permettre* de le faire. On l'a bien vu lors du vote de la loi qui rétablissait le divorce. Les adversaires de cette loi semblaient oublier que, sous l'ancien régime, alors que l'Église réglait seule le contentieux matrimonial, bien des gens savaient tirer parti des nombreux cas de nullité ecclésiastique, qu'ils parvenaient ainsi très souvent à trouver des points vicieux, des irrégularités machiavéliques, à des unions que l'on eût crues bâties à chaux et à ciment, que le défaut de consentement, ou l'impuissance d'un des conjoints, pour ne parler que de ceux-là, fournissaient à eux seuls de véritables divorces par consentement mutuel, dont on a d'illustres exemples dans le meilleur monde, et que l'annulation d'un mariage par le souverain pontife revenait en somme à sa cassation. Depuis que l'État se fut tracé à ce sujet des règles spéciales, différentes sur plus d'un point de celles de l'Église, depuis 1815 sur-

tout, où le divorce, admis par le code Napoléon, avait été interdit, il se trouva des catholiques qui furent, selon l'expression ancienne, « demariés » à Rome, et qui ne purent l'être à Paris; des catholiques qui, désunis par la loi spirituelle, se trouvaient obligés de vivre en état de concubinage, par suite du refus de la loi temporelle de briser leurs liens.

Pour rares que fussent ces cas, rendus possibles par la divergence des deux codes, ils suffisaient à rendre utile aux catholiques la nouvelle disposition législative. D'ailleurs, n'y avait-il pas quelque inconséquence, de la part du clergé, à déclarer que le mariage civil en lui-même ne signifie rien et à faire campagne avec tant d'impétuosité, en 1882, pour empêcher que l'on en changeât les conditions? Cette conduite n'a d'autre raison d'être que la fidélité à la doctrine dont je parlais tout à l'heure, en vertu de laquelle l'État ne peut, sans encourir les foudres de l'Église, autoriser ce qu'elle n'autorise pas. Le cas du divorce, les polémiques qu'il a suscitées, sont une preuve que l'on s'est parfois laissé aller, à droite, à dénoncer comme anticléricaux des actes qui n'étaient, à les considérer de sang-froid, que la mise en pratique de la liberté de conscience. C'est une voie dangereuse; on est toujours le clérical ou l'anticlérical de quelqu'un : un brave vicaire de mon département en veut encore à M. Buffet de ce que sous son ministère, en 1875, les pièces du pape ont cessé d'être reçues en France; cette mesure lui paraît l'indice d'une hostilité injurieuse contre le saint-siège. Il m'a été impossible de convaincre cet ecclésiastique que la monnaie qu'il regrettait n'était pas d'un aloi très sûr et que, d'ailleurs, la circulation de l'argent avait dû être limitée par suite de la baisse de ce métal. Pour mon vicaire, M. Buffet aura beau prononcer au sénat des discours en faveur des congrégations, il restera toujours entaché d'un anticléricalisme relatif.

Heureusement le Vatican voit les choses de plus haut; il a su plus d'une fois, tout en réservant ses principes, faire dans leur application les sacrifices commandés par les circonstances. Le jour où une séparation honnête et loyale lui serait imposée comme une nécessité de notre politique, il ne refuserait pas de souscrire, en France, à un régime dont il recueille ailleurs d'heureux fruits.

Restent les exagérés de ce groupe militant d'extrême gauche qui élève des autels à l'intolérance. Là, on déclare que « le problème de la séparation de l'Église et de l'État consiste à affranchir la liberté de conscience, et, par conséquent, la liberté de la religion, *mais aussi à se défendre contre l'Eglise*, qui n'est pas moins ennemie de la liberté de conscience qu'ennemie de l'État. » C'est comme si l'on disait : « Il faut assurer la liberté de penser, mais en exceptant, bien entendu, de cette liberté ceux qui ne pensent pas

comme nous. » Un homme politique de cette école, qui depuis a pas mal jeté aux orties le froc jacobin dans lequel il s'est longtemps enveloppé, s'exprimait ainsi : « Il faut bien se garder de confondre deux choses *absolument distinctes :* la liberté religieuse et l'Église. La religion est un sentiment individuel, une vue de l'esprit, l'usage du plus sacré de ses droits ; que chacun parle, pense, écrive donc, avec une indépendance sans limite, sur l'origine et la fin des choses, se forge des dieux à son gré, voilà la liberté de la religion. L'Église, au contraire, est un état, un corps politique ayant ses lois propres... en contradiction irréductible avec les principes de la société moderne. Contre ce pouvoir, la France doit être sur le pied de guerre... » La liberté religieuse ne serait ainsi que la liberté de n'avoir pas de religion ou plutôt la défense de pratiquer aucune religion.

Entre ces deux peuplades guerrières qui campent aux extrémités de l'opinion et demandent au pouvoir : l'une d'extirper les jésuites, l'autre d'exterminer les francs-maçons, les gouvernemens sont ballottés, tiraillés sans cesse, portés à favoriser ou à combattre ce qu'ils devraient se contenter d'ignorer. Aucun d'eux n'a l'audace d'appliquer ce régime de la pleine indépendance qui fonctionne avec un succès si éclatant aux États-Unis d'Amérique. Bien des administrateurs français, de l'espèce bénigne et modérée, sont imbus de cette idée toute monarchique que l'État ne pourrait sans danger laisser vivre dans son sein, à l'état de nature, une grande puissance comme l'Église. Il existe dans notre société démocratique une puissance aussi grande que l'Église, c'est la presse; l'État l'a réglée, il ne la règle plus. Les choses n'en vont pas plus mal et il s'est enlevé bien des ennuis. Beaucoup de membres du parlement n'envisagent la séparation de l'État d'avec l'Église que comme une suppression pure et simple du budget des cultes, sans compensation d'aucune sorte pour le clergé. A cet égard, cette séparation paraît aussi désirable aux uns qu'elle paraît redoutable aux autres, selon qu'ils souhaitent ou qu'ils craignent la ruine de l'Église. Ce serait déjà une question de savoir si l'on ne se trompe pas des deux côtés en croyant qu'une confession religieuse en ce pays et en cette fin de siècle pourrait être prise par la famine. Mais est-il personne de bonne foi pour nier la validité de la créance que le clergé catholique possède sur l'État par suite de la confiscation de ses biens en 1790? Tout ce que les subtilités historiques et juridiques, mises au service de l'esprit de parti, ont pu inventer depuis cent ans et pourraient inventer encore pour affaiblir le droit moral de l'Église à recevoir une indemnité et le devoir de l'État de la lui fournir, ne tient pas contre le bon sens vulgaire.

Le clergé, séculier et régulier, possédait en 1789 une fortune

sur le chiffre de laquelle on n'est pas d'accord. L'Église, pour se soustraire au fisc royal, n'était jamais sincère dans les déclarations officielles de ses revenus, que chaque abbaye, chaque évêché, présentaient comme inférieurs à ce qu'ils étaient réellement. L'État, aussitôt qu'il fut devenu propriétaire de cette gigantesque manse ecclésiastique, la laissa fondre entre ses mains; elle fut dispersée, mangée ou à peu près en dix ans, sans qu'on puisse savoir quelle en eût été la véritable valeur vénale, si elle avait été réalisée par un possesseur ordinaire. J'ai estimé ailleurs, après examen minutieux des documens, les biens de l'Église, au jour de sa spoliation, à 7 milliards en capital, et à 240 millions environ en intérêts. Ces biens, immeubles pour la plupart, avaient profité de l'énorme augmentation de valeur et de revenu des terres durant les vingt dernières années de l'ancien régime, puisque le clergé était le plus grand propriétaire foncier du royaume. Il se peut que ces chiffres paraissent exagérés; ils sont en tout cas beaucoup plus près de la vérité que les indications, volontairement affaiblies, de l'époque révolutionnaire.

Rechercher l'origine de ces biens et chicaner le clergé sur ses titres, comme on a fait parfois, ce serait remettre en question toute la propriété française; celle-là n'était ni plus ni moins solide que les autres! Presque exclusivement féodale, — le clergé avait plutôt aliéné qu'acquis dans les temps modernes, — elle avait dû se ressentir de la barbarie de l'époque où elle était venue au monde. Sans doute, parmi les innombrables donations qui l'avaient constituée, il y en avait eu dont la régularité était problématique; des seigneurs, du xe au xiiie siècle, avaient pu donner aux églises ce qu'ils n'avaient pas ou ce qu'ils n'avaient plus. Un laïque gratifiait un monastère de ce qu'il possédait « à droit ou à tort, justement ou injustement. » Les anciens détenteurs, parfois tout récemment dépouillés, n'admettaient pas que le transfert de leur bien à de pieux personnages pût en légitimer le vol. Au lieu du ravisseur, c'était aussi la victime qui, violemment évincée de sa terre, et ayant perdu l'espérance de la recouvrer, se décidait, sans s'imposer par là un grand sacrifice, à transporter ses droits méconnus à un couvent ou à un chapitre qui réussissait toujours à tirer profit de la cession. En 1790, la mort avait depuis longtemps terminé toutes ces querelles, une vingtaine de générations s'étaient succédé, une prescription six ou huit fois centenaire garantissait à chaque établissement religieux la propriété du lot qui lui était échu.

La propriété, mais non la jouissance. Les rois, depuis le concordat de 1515, avaient su dépouiller l'Église sans la faire crier; le droit de nomination aux évêchés, concédé par Léon X à François Ier, et l'usage des « commendes, » appliqué aux « bénéfices »

les plus lucratifs, permettait au souverain de disposer des trois quarts du revenu de l'Église. De là des évêques non résidens ou des pensions assignées à des civils sur les évêchés, de là ces abbés mondains peu édifians, sur lesquels s'égayait la verve de nos pères, ces collectionneurs de canonicats et de prieurés, ces « gros décimateurs » qui ne songent nullement à recevoir les ordres; de sorte que l'Église, être de raison, paraît riche, mais que le clergé pratiquant — curés portionnés et moines cloîtrés, — est pauvre, que dans cette ruche sainte ce sont les frelons qui mangent presque tout, et que, par suite du détournement qui en est fait, les biens ecclésiastiques, au lieu d'être une force pour la religion, sont pour la conscience chrétienne une occasion de scandale.

Telle était la situation en 1789; cette situation explique, et comment une assemblée telle que la constituante, dont la majorité était à coup sûr religieuse, eut l'idée de mettre la main sur ces biens dont le plus grand nombre était employé d'une façon si contraire aux intentions des donateurs primitifs, et comment l'Église accepta cette confiscation de son capital avec une certaine longanimité. Les desservans, dont les neuf dixièmes « tiraient le diable par la queue, » selon le mot populaire, avec les 500 francs de ce traitement minimum que l'on persistait à appeler « congru », c'est-à-dire convenable, bien qu'en réalité il ne le fût guère, virent avec plaisir que la nation leur garantissait pour le moins 1,200 francs par an, dans les plus humbles paroisses (ce qui entre parenthèses en représente aujourd'hui le double), et ce, non compris le logement et le jardin dépendant du presbytère. L'amélioration matérielle qui leur advenait personnellement dut les inviter à fermer les yeux sur la régularité de cette opération d'État qui consistait à prendre à un corps son capital, avec promesse de lui en servir la rente. Cette violation du droit de propriété n'avait d'ailleurs, dans la pensée de ses auteurs, rien d'antireligieux; c'était un emprunt forcé, et l'État en usait de même envers les hospices et les écoles dont il versait les trésors dans sa caisse. A ces deux grands services publics, comme à l'Église, il promettait des moyens d'existence. Depuis le premier empire il n'a cessé de les leur donner, dans une mesure diversement large, comme il les a donnés à l'Église, — à l'église séculière, du moins, — sans qu'on puisse dire que celle-ci lui coûte bien cher, puisque le budget du culte catholique, s'élevant aujourd'hui à 43 millions, ne représente que l'intérêt à *un demi pour cent* des domaines qui lui ont été enlevés d'après la valeur de ces domaines avant la révolution, et d'*un quart pour cent*, si l'on tient compte de la plus-value qu'ils auraient aujourd'hui, par le simple mouvement ascensionnel de la richesse publique.

Soutenir que l'Église ne reçoit ces 43 millions que par la bonne volonté de l'État, qui pourrait cesser demain, s'il lui plaisait, d'allouer un centime, soit parce que la propriété du clergé était une propriété *sui generis*, — comme si toute propriété n'était pas *sui generis*, — que la révolution a détruite en abolissant l'existence du clergé comme ordre, soit parce qu'à tout prendre le clergé ne serait pas plus fondé à se plaindre que les autres victimes des injustices politiques du passé, depuis les Templiers que l'on rançonna au moyen âge, jusqu'aux princes d'Orléans que Napoléon III avait légalement dévalisés, faire de pareils raisonnemens reviendrait à dire : « On vous a volés, mais consolez-vous, vous n'êtes pas les seuls ; avant le vôtre, beaucoup de droits ont été méconnus dans le monde, et il a été commis bien d'autres abus de la force. Avant la faillite de la révolution, il en avait été fait deux autres par la monarchie, dont aucune n'a été suivie d'un « concordat ; » et de même que l'État maintient la propriété, en règle l'usage et la transmission par ses lois, en prélève sa part par l'impôt, s'en empare contre indemnité s'il le juge convenable, de même il peut se l'approprier sans dédommagement, en vertu de ses « raisons, » que la raison n'a pas à connaître et dont il est seul juge. » Tenir un pareil langage ne serait pas le fait d'un régime qui a, au contraire, le souci de réparer toutes les injustices, qui les répare même avec largesse, témoin les pensions accordées il y a quelques années aux victimes du 2 décembre.

VI.

Ce ne serait pas non plus le propre d'un gouvernement qui a souci de la paix morale des citoyens ; et c'est parce que « séparation de l'Église et de l'État » est devenue synonyme de « suppression du budget des cultes » que la majorité du parlement n'ose aborder la « séparation, » qui serait une réforme nécessaire, de peur qu'elle ne soit le signal de la « suppression » qui serait une déplorable persécution. Supposons toutefois que l'on entre dans vos vues, diront certains législateurs, que l'on dote le clergé catholique, représenté par l'épiscopat, d'une rente de 43 millions, en lui laissant le soin de la répartir entre ses membres et d'en faire tel emploi qu'il lui conviendra ; que, par le même acte, on brise tous les liens qui unissent l'Église à l'État, qu'on économise notre ambassade auprès du saint-siège et notre direction des cultes dont la mission serait désormais inutile, que l'on efface de nos lois tous les articles qui ont pour objet de garantir ou d'imposer quoi que

ce soit de spécial à la religion et à ses ministres, que les curés nomment leur évêque avec la même liberté que les francs-maçons nomment leur « vénérable, » que les fidèles s'assemblent dans le temple pour prier dans les mêmes conditions que les citoyens se réunissent en un *meeting* pour délibérer, que d'ailleurs les cérémonies extérieures du culte soient soumises aux simples ordonnances de police qui règlent, en pays libre, toutes les manifestations collectives, pensez-vous que cela suffira? Que faites-vous du budget fourni par l'État aux protestans et aux israélites? Et quant au clergé catholique, prétendez-vous lui maintenir l'usage des édifices publics que le concordat lui a concédés; prétendez-vous lui rendre le droit de posséder et laisser revivre ces biens de main-morte, si odieux à nos ancêtres?

En ce qui concerne les 3 millions des cultes non catholiques sur lesquels la synagogue touche environ 200,000 francs, — il est même assez singulier de voir l'État payer des ministres pour enseigner que Jésus-Christ est le sauveur du monde, et en payer d'autres pour le nier, — il semble équitable de procéder à leur égard, comme envers les catholiques, de transformer leur budget en titre de rente, et de leur restituer, avec la libre nomination des pasteurs et des rabbins, l'indépendance qu'ils ont perdue. Quoique la révolution ait traité les protestans mieux que les catholiques, que des décrets de la Constituante et de la Convention aient excepté de la vente des biens nationaux, en plusieurs départemens de Franche-Comté et de Lorraine, les domaines des réformés que protégeaient des traités solennels, des spoliations monarchiques les avaient plus d'une fois atteints par ailleurs. Le budget alloué de notre temps à deux confessions protestantes, exclusivement françaises, est, lui aussi, une formule d'oubli du passé. On en peut dire autant des juifs, ancienne proie des fureurs populaires et de l'avidité royale; il est bon que leur culte figure au grand-livre pour une indemnité de principe, ne fût-ce qu'en témoignage du respect de notre XIXe siècle pour la liberté de conscience, et comme une protestation nécessaire contre les agissemens « antisémitiques » des insensés qui réclament à la fois la justice pour eux et la proscription pour d'autres.

Quant aux bâtimens ecclésiastiques, en 1790, les uns, églises, appartenaient aux paroisses, c'est-à-dire au peuple catholique, qui les avait bâties de ses deniers, les autres, presbytères, appartenaient au clergé. L'État, après s'être emparé des uns et des autres, les restitua aux communes avec obligation de les maintenir affectés aux besoins actuels. Ce que les communes possèdent aujourd'hui, c'est donc simplement une charge, parfois assez lourde; placées

dans la situation d'un nu-propriétaire éternel vis-à-vis d'un éternel usufruitier, elles ne jouiront jamais et répareront toujours, du moins pour les gros travaux. Ne serait-il pas plus juste d'abandonner, moyennant un amortissement de longue durée, aux fabriques, représentans-nés des fidèles, la pleine possession des églises, qu'elles restaureraient à leurs frais, risques et périls, et d'en user de même avec le clergé pour les presbytères? Il va de soi que celles de nos cathédrales qui font partie du patrimoine artistique de la France seraient soumises à la même surveillance que les châteaux et autres édifices *appartenant à des particuliers* qui sont aujourd'hui classés parmi les « monumens historiques. »

De ce que les communes et les départemens qui consacrent annuellement une vingtaine de millions aux édifices religieux feront l'économie de cette dépense, — et en même temps l'économie des discussions auxquelles elle donne souvent matière, — le jour où ces édifices ne leur appartiendront plus, il ne s'ensuit pas qu'il serait interdit, à un conseil municipal du Morbihan, de subventionner une chapelle, si cela lui plaît, pas plus qu'il n'est défendu au conseil municipal de Paris d'envoyer un secours à des grévistes auxquels il s'intéresse. Nul n'approuverait, j'en suis sûr, le rigorisme du directoire de la Corrèze qui refusait, en 1791, à une paroisse de son district le droit d'engager un prédicateur spécial pour le carême, par ce motif que, la nation ayant pourvu elle-même aux frais du culte, « toute commune qui se procurerait des sermons extraordinaires, à prix d'argent, *conserverait des privilèges dans un temps où ils sont abolis.* » Du moment où le clergé rentre dans le droit commun, il n'est pas possible de refuser aux évêchés et aux cures la personnalité civile, et par suite la faculté d'acquérir des immeubles dont jouissent déjà les hospices, les bureaux de bienfaisance et les sociétés commerciales de diverse nature. « J'ose penser, contrairement à une opinion bien générale et fort solidement établie, écrivait Tocqueville, que les peuples qui ôtent au clergé catholique toute participation quelconque à la propriété foncière, et transforment tous ses revenus en salaires, ne servent que les intérêts du saint-siège et se privent eux-mêmes d'un très grand élément de liberté. Un homme qui, pour la meilleure partie de lui-même, est soumis à une autorité étrangère, et qui, dans le pays où il habite, ne peut avoir de famille, n'est pour ainsi dire retenu au sol que par un seul lien solide, la propriété foncière. Tranchez ce lien, il n'appartient plus en particulier à aucun lieu. Dans celui où le hasard l'a fait naître, il vit en étranger, au milieu d'une société civile dont presque aucun des intérêts ne peut le toucher directement. »

Beaucoup de nos contemporains s'imaginent que le lendemain du jour où l'Église serait autorisée à avoir pignon sur rue, comme une simple compagnie d'assurances, il se trouverait une foule de bonnes âmes pour léguer à « monseigneur » ou à « monsieur le curé » des fortunes entières; beaucoup voient dans les sacristies des gouffres béans où l'épargne nationale irait d'elle-même s'engloutir. Qu'ils se rassurent; les séminaires et les fabriques sont à même, depuis 1801, de recevoir des donations régulières; cependant, les revenus immobiliers des fabriques ne s'élèvent pas à 3 millions (à peu près 70 francs pour chacune) et ceux des séminaires vont seulement à 1 million. Au contraire, les congrégations, la plupart du moins, ne peuvent être l'objet que de libéralités irrégulières, illégales en quelque sorte, elles possèdent néanmoins 35 millions de rente. Les fidèles agissent à leur guise, les facilités comme les prohibitions de la loi ne paraissent pas les influencer beaucoup. Craint-on que la richesse, lors même que l'Église y parviendrait, la puisse armer contre l'État d'une force redoutable? Ne voit-on pas le faible rôle que joue, dans notre démocratie, la possession du sol, le mince appoint qu'elle apporte à l'autorité particulière d'un homme ou d'une caste? On citerait, dans tous les partis, des seigneurs de 10 millions fonciers qui ne parviennent pas à représenter leur canton au conseil général. Je ne crois donc pas que l'opulence de ses membres donnerait une prépondérance dangereuse à l'Église, ni que l'Église atteindrait, d'ailleurs, quoique libre d'acquérir, à cette opulence immobilière que l'on redoute.

Et je le regrette. Nous ne sommes plus en 1849 où M. Jules Grévy pouvait dire avec une vertueuse indignation : « Les biens de mainmorte portent le plus grave préjudice à la richesse nationale, parce qu'ils ne produisent pas le tiers de ce que produisent les biens possédés par les particuliers. » Il y a des biens de mainmorte très divers, et ceux que M. Grévy trouvait improductifs sont des biens laïques, les communaux. Pour les biens des communes, le rapport de la valeur à la contenance est comme 60 à 100, il est comme 2,000 à 100 pour les biens des congrégations. Ce qui est nuisible à l'agriculture, ce n'est pas la *propriété* collective, c'est la *jouissance* banale du sol par un grand nombre d'individus. Les biens sont-ils donnés à bail à un particulier, chacun devine que les associations, fussent-elles religieuses, ne loueront jamais leurs fermes au-dessous du prix qu'elles en pourront trouver. Il importe donc fort peu à l'agriculture que la portion du sol français, absorbée par la propriété collective, — *vulgò* la mainmorte, — soit, comme aujourd'hui, de 4,900,000 hectares (sur lesquels 4,550,000 appartiennent aux communes), ou qu'elle s'élève d'un

tiers ou de moitié. Il n'importe pas davantage au gouvernement, puisqu'il frappe ces biens d'un impôt supplémentaire, équivalent aux taxes de mutations dont il est frustré ; ce qui, avant 1789, irritait le public contre cette mainmorte, c'est qu'elle était parvenue à se soustraire à peu près aux droits. Mais il importerait beaucoup aux détenteurs de biens ruraux, grands et petits, que le nombre des terres sur le marché allât en diminuant par le développement d'une catégorie de gens qui chercheraient toujours à acheter de la terre et répugneraient à en vendre ; et il importerait surtout à la nation, dans la période de crise agricole où nous sommes entrés, que le nombre des propriétaires, autrement dit des producteurs, qui dépasse 3 millions, fût moins grand, que, par suite, leurs plaintes excitassent moins d'intérêt, eussent moins d'autorité, afin que le législateur ne fût pas obligé de leur sacrifier, comme il va le faire, par l'élévation des droits de douanes, l'intérêt des consommateurs. L'extension de la mainmorte, bien loin d'être menaçante, mériterait ainsi de passer pour un bienfait, puisqu'elle contribuerait indirectement au bon marché de la vie.

Mais c'est dans son ensemble que l'émancipation de l'Église serait avantageuse à l'État. Ces deux associés, à qui chaque jour révèle davantage leur incompatibilité secrète, entre lesquels la vie commune suscite sans cesse de nouvelles causes d'inimitié, cesseraient d'être ennemis en devenant étrangers. La république, n'ayant plus mission de protéger la religion comme le concordat semble lui en faire un devoir, n'aurait plus l'air de la persécuter, quand elle affecte de ne pas la connaître ; et l'Église, une fois son parti pris de l'indépendance, abandonnerait vis-à-vis de la république l'hostilité qu'on lui reproche. La force du sacerdoce ne peut plus être qu'une force d'influence ; dans une société politique reposant sur l'opinion nationale, toute influence a le droit d'exercer sa force, toute force d'influence, chaire, tribune ou journal, est légitime. Que l'Église française développe la sienne, c'est son droit, elle n'en peut avoir de plus précieux. Qu'elle regarde derrière elle, dans l'histoire, ce que le pouvoir absolu avait fait de la religion au sein des monarchies catholiques ; qu'elle compare la décadence jadis lamentable du catholicisme en Espagne avec les brillans modèles qu'il offre aux États-Unis d'Amérique, à l'ombre de la liberté ; elle verra que, si les religions d'État ont fait leur temps, le champ ne demeure pas moins vaste aux apôtres de l'avenir.

Vte G. D'AVENEL.

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE[1]

1801 — 1805.

J'avais quitté l'École polytechnique depuis quelque temps déjà. J'allais avoir vingt ans, et, malgré le besoin que mon père avait de moi, il ne voulait pas retarder mon entrée dans une carrière. Nous ne pensâmes plus aux affaires étrangères; c'eût été une séparation trop longue. M. Chaptal, ministre de l'intérieur, avait eu de bons rapports avec lui et j'étais le camarade de son fils. Je fus placé comme surnuméraire dans la division administrative.

J'étudiais le droit tout en m'occupant de la besogne routinière du bureau; je cherchais à me faire des idées générales de législation et d'économie politique. Je voyais souvent les anciens amis de mon père.

M. de Narbonne, qui avait été fort lié avec lui, m'accueillait avec la bonté et la grâce qui le rendaient si aimable. Il demeurait dans une petite maison, rue Roquépine, avec la vicomtesse de Laval.

(1) M. de Barante a laissé des *Souvenirs* dont le premier volume ne tardera point à paraître. Nous en publions quelques pages.

Après l'avoir quittée un instant, il était revenu à elle pour ne plus l'abandonner. Sa femme vivait à Trieste, avec la duchesse de Narbonne, sa mère. Le vicomte de Laval, père de M. Mathieu de Montmorency, existait encore. Au lendemain de la révolution, qui avait dispersé la société française et même les familles, ce ménage ne paraissait singulier à personne. M. de Narbonne me présenta à Mme de Laval; elle était spirituelle, sans nulle bienveillance. Fort jolie autrefois, elle avait au moins cinquante ans. Sans être assidu dans son tout petit salon, j'y allais de temps en temps, et je me plaisais à ces entretiens, en général commérages élégans remplis de souvenirs de la cour racontés d'une manière piquante. M. Mathieu de Montmorency se trouvait habituellement chez sa mère; nous nous sommes porté plus tard une vive affection.

Parmi les très nombreuses aversions de Mme de Laval, Mme de Staël tenait le premier rang. Le roman de *Delphine* venait de paraître, de sorte que la critique du livre et les épigrammes contre l'auteur étaient un thème de conversation. Je ne connaissais pas encore Mme de Staël. Un an après, lorsque je revins de Genève, où elle m'avait reçu avec bonté, où j'avais vécu dans sa société, où je m'étais lié avec ses amis, je pensai que je ne devais pas l'entendre ainsi déchirer. Il ne pouvait m'appartenir, à mon âge, de la défendre et d'élever une contradiction; mais il me semblait que M. de Narbonne manquait un peu à la perfection de son bon goût en admettant cet épanchement de haine. Petit à petit, je cessai d'aller chez Mme de Laval, sans que j'aie jamais dit à personne le motif qui me faisait renoncer à son salon. Je n'interrompis pas néanmoins mes visites du matin à M. de Narbonne.

C'est chez Mme de Laval que j'ai vu d'abord M. de Talleyrand, fort grand ami de la maison. A la fin de 1795, peu de temps avant que la Convention fît place au gouvernement directorial, il était rentré en France grâce à Mme de Staël. Elle avait pour lui beaucoup de goût et d'amitié; elle obtint de quelques conventionnels, et spécialement de Chénier, de le présenter, ainsi que plusieurs autres membres de l'Assemblée constituante, comme des amis de la liberté qui s'étaient dérobés aux échafauds de la terreur. Toutefois, sa situation lui parut bientôt insupportable. N'avoir ni importance ni surtout point d'argent, c'était pour lui le comble du malheur.

Un jour, il dit à Mme de Staël :

— Ma chère enfant, je n'ai plus que vingt-cinq louis, il n'y a pas de quoi aller un mois; vous savez que je ne marche pas et qu'il me faut une voiture. Si vous ne me trouvez pas un moyen de me créer une position convenable, je me brûlerai la cervelle. Arrangez-vous là-dessus. Si vous m'aimez, voyez ce que vous avez à faire.

Mme de Staël se hâta de courir chez Barras. A force d'insistance

et d'esprit, elle le disposa à appeler M. de Talleyrand au ministère des relations extérieures. Cependant, il n'était pas complètement décidé et voulut s'entretenir avec lui. Ce que je vais raconter m'a été rapporté non plus par Mme de Staël, mais par M. de Talleyrand lui-même. Barras l'avait engagé à dîner en tête-à-tête dans une petite maison de campagne qu'il possédait à Suresnes. Barras était un des hommes les plus corrompus d'une époque très immorale. Pendant qu'il conversait avec M. de Talleyrand, on lui annonça que son favori venait de se noyer en se baignant dans la rivière. Barras se livra au désespoir sans aucune retenue. M. de Talleyrand n'essaya pas de dire une parole, et cependant il laissa voir qu'il était sensible à sa douleur. Barras lui sut un tel gré de cette convenance réservée que, de ce jour, il résolut de le faire ministre.

C'était un choix aristocratique pour les opinions et les habitudes du Directoire, mais il s'agissait du département des affaires étrangères; on négociait pour la paix soit à Léoben avec l'Autriche, soit à Amiens avec l'Angleterre. Le ministre Charles Lacroix ne réussissait guère, d'ailleurs, et les relations avec la diplomatie étrangère s'accommodaient mal des façons et des mœurs révolutionnaires. Barras, avec un peu de volonté, parvint à convaincre ses collègues.

M. de Talleyrand se proposa de ne plus retomber dans une situation pauvre et secondaire; il chercha à se rendre agréable et nécessaire aux directeurs. Il s'éloigna de la société de Mme de Staël; elle n'avait réellement aucun crédit. Quelque libérales et républicaines que fussent en ce moment ses opinions, elle ne pouvait convenir à un tel gouvernement. Ses habitudes et ses inclinations aristocratiques, son empressement à se mêler des affaires et à les traiter indiscrètement par la conversation; sa manière théorique et idéale de juger de toutes choses, l'affection qu'elle conservait pour des amis fort contraires au régime actuel, la rendaient plus fâcheuse qu'agréable au Directoire, si bien qu'elle finit même par être à peu près exilée. M. de Talleyrand lui fit un secret du 18 fructidor, décidé et préparé pendant qu'elle était à la campagne. Elle se trouva cependant très compromise dans l'opinion des honnêtes gens. Elle était très vive contre la majorité opposée au Directoire et avait fait nommer M. de Talleyrand ministre. Elle ne se brouillait pas avec les auteurs du coup d'État et passait ainsi pour en être complice. Mais, sincèrement attachée à plusieurs des proscrits, elle s'employa aussitôt, avec toute la chaleur de son amitié, à les tirer de peine ou à adoucir les rigueurs prononcées contre eux. Coppet devint l'asile de quelques-uns, de sorte qu'on disait : « Mme de Staël repêche ses amis, après les avoir jetés dans la rivière. »

Plus tard, toutes relations cessèrent entre Mme de Staël et M. de

Talleyrand. Elle blâmait de plus en plus sa conduite politique; elle n'avait en rien sa confidence; il était pour elle un ministre du Directoire tout comme un autre. Alors arriva la singulière révélation que le gouvernement des États-Unis fit imprimer. L'Europe apprit comment M. de Sainte-Foy, un des familiers de M. de Talleyrand, avait conseillé aux négociateurs américains, chargés d'une réclamation d'indemnités, de donner de l'argent au ministère. Ce fut un désespoir pour Mme de Staël: elle n'y croyait pas. Dans sa naïve indignation, elle imagina d'en parler à M. de Talleyrand, espérant une explication ou une excuse. C'était une étrange idée, et il n'y avait qu'elle au monde pour entreprendre une pareille aventure. M. de Talleyrand, après l'avoir écoutée, la laissa seule dans son cabinet. Il ne fut nullement troublé et plaisanta avec ses habitués en racontant à sa manière la scène que lui avait faite Mme de Staël.

Dès lors, à une amitié de dix ans, à une confiance intime succéda un ressentiment qui ne finit jamais. M. de Talleyrand, qui ne pouvait haïr personne que selon l'occasion et par circonstance, a conservé toujours une aversion profonde pour Mme de Staël, qui, malgré son goût pour l'esprit et sa bienveillance facile, n'a jamais conçu depuis la possibilité d'un rapprochement.

M. de Montlosier me montrait encore plus d'amitié que M. de Narbonne, et ses causeries donnaient du mouvement à mes idées.

M. de Montlosier n'éprouvait aucun désir d'entrer dans les emplois publics, soit qu'il eût reconnu que son caractère et la nature de son esprit ne l'appelaient point à cette destination, soit plutôt qu'il ne voulût pas accepter une situation inférieure à celle où étaient placés des hommes jadis fort au-dessous de lui. Avant le 18 brumaire, il publiait depuis plusieurs années, en Angleterre, un journal écrit en français sous le titre de *Courrier de Londres*, rédigé avec une modération fort opposée aux exagérations des émigrés. Lorsque le général Bonaparte devint premier consul, M. de Montlosier jugea que, devant la tâche à laquelle il se consacrait, on ne pouvait qu'appuyer son gouvernement. La direction que prenait sa feuille fut remarquée en France, où M. de Talleyrand proposa de le rappeler. Sur cette assurance, il quitta l'Angleterre. Mais Fouché, ni consulté ni même prévenu, le fit arrêter à Calais, conduire à Paris et déposer au Temple. Il n'y passa que quelques heures et retourna à Londres, puis revint, mais cette fois de la façon de Fouché. M. de Montlosier n'avait plus de fortune. Pendant l'exil, il vivait de son journal. On l'autorisa à le continuer en France, sous le titre de *Courrier de Londres et de Paris*, entreprise impossible avec la censure; aussi le vit-il supprimé après quelques numéros. Par compensation, on l'attacha au ministère des affaires étrangères,

où des articles lui furent souvent demandés pour le *Bulletin de Paris*, articles par trop injurieux contre les Anglais, et qui n'avaient même pas le mérite d'être de bon goût dans la plaisanterie; du reste, il ne les signait pas. Peu après la proclamation de l'empire, il se fit prier par M. de Talleyrand et l'empereur de composer une *Histoire de la Monarchie française*. Les origines de la France et l'examen raisonné de son gouvernement dans les époques successives avaient été, dès sa jeunesse, l'objet d'une étude passionnée. L'empereur crut, sans doute, lui commander un gros pamphlet bien monarchique. M. de Montlosier ne pensa pas un instant à envisager le sujet sous un tel aspect. Ses opinions sur la conquête, sur la diversité des races, sur l'établissement féodal, sur les progrès du pouvoir royal, qui lui semblaient autant d'usurpations, ses nobles colères contre la destruction des libertés féodales, ses dédains pour le tiers-état, cette race conquise, en un mot, les imaginations de sa vie entière vinrent prendre place dans son livre. Il n'aurait pu y mettre autre chose, malgré son désir sincère de ne point déplaire au maître. Il ne réussit pas à lui faire lire le manuscrit, ni même une analyse que j'ai encore. M. de Talleyrand n'avait pas non plus le loisir d'apprécier un si gros ouvrage. M. d'Hauterive en était le seul lecteur, et assurément ni lui ni aucun autre n'auraient pris la responsabilité d'en autoriser l'impression. *La Monarchie française* n'a paru que pendant la restauration; le gouvernement royal pouvait en être encore plus mécontent que ne l'eût été le gouvernement impérial; mais les événemens empêchaient l'attention de se porter sur cette œuvre.

M. de Montlosier fut plus tard un des correspondans par qui l'empereur voulait être informé de l'opinion publique, et plus spécialement de ce que pensaient sur ses actes, sur la situation et les circonstances, les hommes de valeur qu'il tenait dans le silence. M. Fiévée, Mme de Genlis, d'autres encore étaient chargés de cet office. M. de Montlosier attachait une extrême importance à ce que l'on ignorât sa mission, car le public interprétait avec malveillance ce genre de relation, et y supposait à tort plus de police que de politique. Un jour, l'empereur, lisant en calèche une lettre de M. de Montlosier, en laissa tomber un feuillet que ramassa un de ses pages, neveu de M. de Fontanes. Il le montra à son oncle, qui en connaissait l'écriture. Le secret divulgué, M. de Montlosier cessa d'écrire. Cette correspondance passait par M. de la Valette. J'en ai lu une grande partie; elle ne pouvait nuire à personne, et ses conseils sans doute ne servaient guère à l'empereur. M. de Montlosier était essentiellement critique et non pas pratique.

Je rencontrais assez souvent Cazalès, son collègue de l'assemblée nationale, chez le tribun Fabre (de l'Aude), depuis sénateur et

membre de la chambre des pairs. Je m'étonnais de voir M. de Cazalès, le plus grand orateur de la Constituante après Mirabeau, homme d'opinions raisonnables, et supérieur à l'esprit de parti, faire si peu de figure. Ses manières et sa conversation me paraissaient presque vulgaires. Il ne se mettait pas au courant des questions et des projets du moment. Avec sa réputation et l'importance de son rôle passé, il aurait pu prétendre à tout et tenir une grande place dans la politique. Au lieu de cela, il semblait le protégé et presque le commensal de M. Fabre, personnage de troisième ligne, qui avait pour tout mérite un peu d'intrigue.

Mais de tous ceux qui s'intéressaient à moi, celui qui m'a témoigné le plus d'affection et de paternité, c'est M. Benoist. Lorsque je fus placé au ministère dans la division qu'il dirigeait, je ne le connaissais nullement (1). Peu à peu, il s'attacha à moi, prit un grand intérêt à mes succès, me fit valoir dans le monde ministériel; il a été le véritable point de départ de ma carrière. Je lui sais encore plus de gré d'avoir eu pour moi du goût et une amitié tendre et réelle. J'étais de la famille chez lui. Parmi les habitués de sa société, des plus variées, on remarquait des gens de lettres, anciens camarades des années de la révolution, quand il travaillait lui aussi à des entreprises littéraires ou à des traductions, des personnages qui, sans être devenus ministres ou conseillers d'état, exerçaient des fonctions importantes dans l'administration, quelquefois également des hommes distingués du monde de l'ancien régime, souvent des artistes, ceux-là presque de la maison, car Mme Benoist avait été élève de David. Encore peintre de profession, elle exposait au Salon et faisait des tableaux commandés par le gouvernement.

Dans de semblables milieux, j'étais en mesure d'étudier de près et les choses et les hommes, et de commencer à les juger avec indépendance.

Napoléon donnait, à ce moment même, par la conclusion du concordat, la plus grande preuve peut-être de sa haute raison et de son étonnante sagacité. Assurément, la paix religieuse, le libre exercice du culte catholique, le respect du gouvernement pour la croyance de la majorité des consciences étaient des conditions essentielles du bon ordre, un pas indispensable à faire pour sortir de l'état révolutionnaire. Mais reconnaître cette nécessité n'était pas alors une pensée répandue ni facile à concevoir. La convertir en

(1) M. Benoist a conservé ce même poste jusqu'à la fin de l'empire. Sous la restauration, successivement commissaire à l'intérieur, conseiller d'état, directeur de l'administration communale, puis des contributions indirectes, il fut nommé, à la chute de M. de Villèle, ministre d'état. Son fils, M. Benoist d'Azy, a joué un rôle considérable dans la haute industrie métallurgique et des chemins de fer. Il a été un des membres les plus importans de plusieurs de nos assemblées parlementaires.

acte, lui donner force de loi, exigeaient un sens ferme et beaucoup de courage d'exécution. Rien dans les circonstances où avait vécu le premier consul, personne parmi ceux qui l'entouraient maintenant ne pouvait le mettre sur cette voie. Le conseil d'État, le sénat, l'Institut, se composaient en presque totalité d'hommes au moins étrangers à la religion. La philosophie des sensations régnait en souveraine et sans nulle contradiction. Les sciences et les lettres étaient pénétrées de l'esprit irréligieux. Dix années de persécutions ou d'oppressions avaient interrompu les habitudes de piété; pour pratiquer, il fallait du zèle et souvent du courage. Les plus vulgaires esprits forts s'enorgueillissaient du triomphe de leur cause, et le succès venait s'ajouter à leurs argumens; les indifférens vivaient sans que rien ne les rappelât à aucun devoir.

Malgré de telles apparences, le premier consul savait voir qu'au fond et dans la réalité, la religion chrétienne n'avait pas cessé d'être le lien des familles, la consécration réelle et nécessaire de la morale, la seule règle de la vie.

« Qui a jamais imaginé, disait-il à Volney, de ne pas faire baptiser son enfant! »

Pour les gens de la campagne, les bonnes mères de famille, les honnêtes femmes, pour une grande partie de l'honorable bourgeoisie, la suppression des cérémonies, la fermeture des églises, la proscription des prêtres n'avaient toujours été qu'un désordre qui ne devait pas durer. Rien de régulier, rien de stable ne pouvait se produire pour satisfaire aux besoins moraux, plus ineffaçables dans les âmes simples et calmes que dans les intelligences développées.

Non-seulement le premier consul ne comptait peut-être point autour de lui trois hommes en disposition de comprendre de si sages pensées, une si utile résolution; mais il avait la certitude de rencontrer une vive opposition. Les opinions irréligieuses se sentaient dépossédées d'une suprématie qu'elles avaient regardée comme définitive. Cette victoire sur la religion, remportée après la terrible guerre que lui avait faite le XVIIIe siècle, était remise en question. De là une irritation vive, une amertume dédaigneuse et hostile. Les indifférens eux-mêmes se voyaient troublés dans la jouissance de leur insouciante liberté. L'incrédulité venait assurément de faire dans les années précédentes ses preuves d'intolérance; elle avait été aussi cruelle et tyrannique qu'aucun fanatisme. Sans même parler de ces déplorables souvenirs, on ne sait pas combien les hommes sans foi religieuse sont importunés et offensés de voir près d'eux une croyance qui repousse et blâme leurs doutes, adore la divinité niée ou méconnue par eux, et s'impose des devoirs dont ils s'affranchissent. Voilà ce qui me frappa profondé-

ment lorsque, très jeune encore, spectateur impartial et libre d'esprit, je n'étais soumis à la religion que par le respect.

Le déchaînement de toutes les opinions révolutionnaires, philosophiques et littéraires, fut général. C'était un feu roulant des malédictions de Diderot et des plaisanteries de Voltaire. Les hommes sensés qui approuvaient le concordat, par habitude du XVIIIe siècle ou par vanité d'esprit fort, conservaient un langage de moquerie. L'armée des fonctionnaires si mélangée et où l'on comptait d'assez nombreux prêtres mariés, manifestait son opposition, quoique disposée à obéir. La colère était plus vive encore parmi les militaires, soit qu'une vie de libre dissipation, soit que l'influence des principaux généraux, adversaires du concordat, leur inspirât cette révolte.

La négociation d'où sortit le concordat fut difficile. Bien des intérêts qui avaient pris racine en France depuis dix ans demandaient à être ménagés. La vente des biens du clergé, l'abolition des ordres religieux et la confiscation de leurs propriétés ne pouvaient être ni attaquées ni menacées. La constitution civile du clergé n'était pas présentable au pape, mais il importait de ne pas regarder comme exclus les évêques et les prêtres qui avaient prêté serment à cet acte, nonobstant la défense du saint-siège. On exigea une rétractation que Rome aurait pu trouver insuffisante et le clergé révolutionnaire offensante. L'assemblée constituante avait changé la distribution des évêchés, et supprimé un grand nombre d'entre eux ; il ne fallait pas revenir aux anciennes circonscriptions.

Dans tout autre temps, le saint-siège aurait énergiquement repoussé de telles propositions. Mais il s'agissait de rattacher la France à l'Église catholique ; le premier consul était pour la seconde fois maître de l'Italie, elles devaient être acceptées.

Au moment où les pourparlers touchaient à leur terme, le cardinal Consalvi, alors à Paris pour traiter du concordat, et qui s'était montré conciliant, vint un soir chez la marquise de Brignole. En ancienne amitié avec elle, il passait peu de temps sans la voir. Il avait ce jour-là une physionomie joyeuse et triomphante. La marquise lui demanda d'où lui venait tant de gaîté. Ils étaient seuls, et le cardinal lui répondit en toute confiance qu'il regardait le concordat comme conclu.

Puis il continua :

— Nous en sommes quittes à meilleur marché que nous ne nous y attendions. J'ai pouvoir pour des concessions autrement considérables.

Mme de Brignole, beaucoup plus en relations avec le premier consul que ne le pensait le cardinal, raconta dès le lendemain cet entretien à M. de Sémonville, pour que Bonaparte en fût informé.

Le premier consul écouta attentivement ce récit, puis il dit :

— Je savais cela, mais je n'ai aucun avantage à en tirer. Puisque je rétablis la religion en France, c'est pour qu'elle soit honorée et respectée. Si j'exigeais de telles concessions du saint-siège, je déshonorerais le pape et l'Église. L'opinion religieuse en France n'entend pas ainsi le catholicisme et prendrait le concordat en grand mépris.

C'est M. de Sémonville qui m'a raconté cette preuve de bon sens de Napoléon.

Il n'a pas toujours eu ce respect pour le pape, lorsqu'il s'est cru le maître du monde. Et cependant, quand il réunissait Rome à la France, et tenait le souverain pontife enfermé à Savone, quand il exigeait du pape une obéissance servile, après l'avoir dépouillé de ses états et de sa souveraineté, il lui revenait, selon l'occasion, des retours de justice et de raison. Il jugeait cette situation ni régulière, ni susceptible de durée et cherchait un dénoûment, s'irritant de la fermeté patiente de Pie VII.

Un jour où il était soucieux et de mauvaise humeur, M. Rœderer lui dit qu'il n'avait pas longtemps à attendre, que le souverain pontife vieux, malade, abattu par le malheur, avait sans doute peu de mois à vivre, qu'alors l'empereur ferait élire son successeur, le cardinal Fesch ou un autre, et que tout s'arrangerait.

— Que dites-vous là, monsieur Rœderer? Je vous croyais plus fort que cela. Comment, un pape que je ferais nommer, — qui serait mon serviteur, — dont je ferais ce que je voudrais! ce ne serait pas un pape; l'Église ne le reconnaîtrait pas; la catholicité ne l'accepterait pas, ce serait un embarras pour moi.

Ce propos m'a été rapporté par M. Rœderer lui-même.

Une fois le traité signé, le langage de quelques généraux fut tellement comminatoire que le premier consul les fit mettre en prison, sans poursuites judiciaires et sans donner aucune publicité à cette mesure. C'est ce qu'on appela la conspiration des généraux. Pour laisser à l'émotion le temps de se calmer, on n'annonça pas officiellement la signature du concordat. Le gouvernement attendit la ratification du pape, puis présenta au corps législatif les articles qui comportaient une sanction légale, en y ajoutant quelques dispositions que le saint-siège n'a jamais reconnues.

Le concordat ne fut donc promulgué qu'au bout de deux mois. Le jour de Pâques de l'année 1802, le premier consul se rendit en grande pompe au *Te Deum* chanté dans l'église de Notre-Dame. Je n'y pénétrai pas, tant la foule était entassée, mais je vis passer le cortége. Il présentait déjà un tout autre aspect que l'entrée aux Tuileries deux ans auparavant. Il avait un caractère militaire et monarchique qui aurait été impossible le lendemain du Directoire. On y remarquait aussi plus de luxe de voitures et d'équipages.

Mgr de Boisgelin, ancien archevêque de Tours, émigré rentré qui s'était soumis au concordat en remettant sa démission, prononça un sermon peu écouté. Le peuple avait perdu le respect des églises et des cérémonies. Le lendemain et les jours suivans, il circula beaucoup de récits plus ou moins plaisans et de lazzis vulgaires. Au total, l'impression fut grande et salutaire.

On ne procéda que très lentement à l'installation des évêques dans leurs diocèses, la prudence le commandait. Quelques villes les accueillirent assez mal, les autorités ne leur témoignèrent point partout de la déférence. Les commandans de plusieurs départemens manquèrent de convenance et d'égards. Les offices eurent parfois un caractère dérisoire, la musique du régiment y jouait des airs bouffons. Les mauvais sujets faisaient entendre des clameurs injurieuses, il y eut même des commencemens d'émeute. Le gouvernement ne déploya aucune rigueur et se comporta comme si c'était un mauvais moment à traverser qui ne menaçait en rien l'avenir. Il ferma les yeux sur ces désordres, il ne voulut pas surexciter une opinion dont les démonstrations lui semblaient puériles. On prit le parti d'imputer presque partout ces tristes scènes à la conduite maladroite des préfets. Quelques-uns furent blâmés, d'autres révoqués.

A Carcassonne, les perturbateurs envahirent l'église et lancèrent des pierres qui atteignirent le prêtre. Mon père fit arrêter les coupables et commencer des poursuites judiciaires. Le parti révolutionnaire prit aussitôt les prévenus sous sa protection, on écrivit, on envoya à Paris pour solliciter l'intervention des tribuns et des législateurs du département. Je ne sais ce qui serait arrivé à mon père, évidemment fort ébranlé. M. Chaptal, alors ministre de l'intérieur, lui était favorable; des amis, avertis par moi, s'occupèrent à parer le coup; le troisième consul, M. Lebrun, parla de mon père à Bonaparte. On le nomma préfet de Genève, poste beaucoup plus important.

— Il faut le mettre à Genève, dit le premier consul en plaisantant, puisqu'il ne se tire pas d'affaire avec les catholiques, il s'entendra avec les protestans.

J'avais assisté avec contentement et reconnaissance à l'œuvre accomplie par le premier consul, j'admirais ses victoires et ses glorieux traités; mais je voyais avec inquiétude le pouvoir absolu s'établir de jour en jour, sans contrôle, sans libre délibération. Le bienfait de la paix avait à peine duré un an, et il était évident que la guerre avec l'Angleterre amènerait un conflit avec l'Europe entière. Le pays se préoccupait peu de semblables considérations. La lutte contre l'Angleterre ranimait de vieilles haines, et le patriotisme français se montrait, comme toujours, prêt à s'enflammer pour les aventures belliqueuses.

D'autres dangers étaient attachés à cette rupture. M. le comte d'Artois et son fils, le duc de Berri, n'avaient pas quitté l'Angleterre. Autour d'eux se groupaient quelques émigrés qui ne cessaient d'entretenir des correspondances avec leurs amis de France. Les chefs de chouans, encore rebelles, se tenaient toujours disposés à entrer dans de nouveaux complots. Un journal, écrit en français par un homme de lettres du parti, entretenait, à force de calomnies et d'injures, les ardeurs et les illusions royalistes; le premier consul s'indignait de ne pas obtenir du gouvernement anglais la répression de ces offenses, il ne comprenait pas comment ceux qui l'insultaient et conspiraient contre lui pouvaient trouver un abri sous les lois de l'Angleterre.

Maintenant, on était en pleine guerre. L'activité des réfugiés et leurs espérances redoublaient de jour en jour. Une alliance unissait aux royalistes quelques hommes de la Révolution, que rapprochait une exécration commune contre le premier consul. Deux illustres généraux, depuis longtemps exilés, et plusieurs officiers dévoués à leurs anciens chefs, s'associaient aux menées qu'encourageaient les princes. Ainsi que cela se passe toujours, des espions avaient gagné la confiance des conjurés. Le plus célèbre dans ce métier, Méhée de La Touche, fut envoyé en Angleterre. Le général Donnadieu, déjà employé dans des occasions pareilles, reçut une semblable mission de la police militaire. Il ne faut pas croire que la police se proposât de suggérer des attentats contre le premier consul, avec l'assurance qu'ils seraient déjoués et que son élévation à l'empire, dont on s'occupait beaucoup, en serait le résultat. Il n'y a pas de police assez stupide pour risquer un tel jeu. Mais les espions, comme toujours infâmes scélérats, afin de mieux apprendre les secrets, de donner plus d'intérêt à leurs informations et par cette émulation active que chacun apporte dans l'exercice de son métier, devinrent agens provocateurs. Méhée et ses collègues jouaient peut-être aussi double jeu pour recevoir double salaire et fournissaient des avis aux deux partis sans savoir quel serait le dénoûment. Ce qui est certain, c'est que, le fil un instant perdu, la police française ignora pendant plusieurs mois la présence dans Paris de Cadoudal.

C'était à ce moment que Bonaparte songeait à devenir souverain et à fonder une dynastie. Il ne fut pas d'abord aidé par le sentiment public, qui, sans s'être retiré de lui, n'avait plus l'enthousiasme et l'adoration du 18 brumaire et de Marengo. On s'apercevait de toute son ambition. La manière dont il s'était décerné le consulat à vie lui avait nui, non pas que l'immense majorité ne fût très heureuse de le lui offrir, mais il se l'était donné lui-même pour le faire ensuite sanctionner par le suffrage universel, qui ne

peut jamais se dispenser de reconnaître le fait accompli. Il était un grand homme de guerre et un gouvernant habile; il était fort et redoutable; on était disposé à le laisser agir, mais non à l'élever sur le trône. Sans aimer la république, l'ensemble de la nation en avait contracté les mœurs qui convenaient aux penchans démocratiques des classes les plus nombreuses. Enfin le commerce, malgré l'enthousiasme que suscitait la guerre contre l'Angleterre, murmurait et regrettait la paix, qui aurait été maintenue sans l'ambition du premier consul, sans sa présidence de la république italienne et la réunion du Piémont. Cependant, quand les complots tramés en Angleterre commencèrent à être connus et qu'on sut que des assassins avaient été envoyés, un sentiment patriotique se manifesta de toutes parts : — « Si la France, disait-on, perdait le chef qu'elle s'est choisi, elle cesserait d'être puissante et serait rejetée dans le désordre des révolutions. » — Ainsi se répandait la pensée d'assurer l'avenir en faisant du premier consul non pas un magistrat à vie, mais le chef d'une dynastie. Sa mort ne serait plus le signal d'une révolution, les ennemis de la France n'y auraient plus le même intérêt.

La première découverte du complot précipita ce mouvement. On prépara l'opinion à la solution désirée. Des adresses furent présentées au premier consul par des députations, des évêques, des magistrats, des préfets. Des corps militaires protestèrent de leur dévoûment; on le félicita d'avoir échappé aux dangers qui avaient menacé sa vie et le bonheur de la France; on le suppliait d'en prévenir le retour en donnant plus de puissance à son gouvernement et de stabilité aux institutions. Il accueillait avec bienveillance ces preuves d'attachement et ces sages conseils.

Il répondit à M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, lui parlant au nom de l'Académie française :

— Il y a des orages qui servent à affermir les racines d'un gouvernement.

Cette conjuration dont s'alarmaient les esprits n'existait, à la vérité, qu'en projet. Cadoudal, qui voulait non-seulement la mort du premier consul, mais une révolution royaliste, en comprenait toute la difficulté. Il avait à peine réuni une trentaine de chouans; ils ne pouvaient lui être utiles que pour l'assassinat. Mais comment installer le lendemain la royauté des Bourbons, s'il ne s'associait pas avec des hommes d'une autre nuance que la sienne, importans par leur rôle pendant la guerre et la Révolution, célèbres parmi le peuple et l'armée? Il avait connu Pichegru en Angleterre, il n'ignorait pas que les princes lui accordaient confiance. Il apprit en même temps que le général Moreau était en communication avec lui. Ce fut même dans l'espoir de s'assurer le concours de ce dernier que Pichegru s'embarqua avec MM. de Polignac et de Rivière, sur le

bâtiment anglais qui, cinq mois auparavant, déposait Cadoudal au pied de la falaise de Biville. Là, dans l'obscurité, après avoir gravi des rochers escarpés, les complices de Cadoudal trouvaient une retraite. Puis, voyageant de nuit, cachés pendant le jour chez des hôtes royalistes dévoués, ils arrivaient à Paris sans que la police en eût aucun soupçon.

A la suite de quelques arrestations, on sut que Pichegru était à Paris, qu'il avait eu plusieurs conversations avec le général Moreau, qu'il en avait été mécontent et n'avait reconnu chez lui d'autre opinion que beaucoup d'envie et de haine contre le premier consul, et un certain désir qu'il lui survînt malheur; que Cadoudal n'en avait guère été plus satisfait et témoignait également peu de goût pour Pichegru; qu'il persistait dans le projet d'attaquer le premier consul sur la route de la Malmaison, se croyant avec assurance en force suffisante pour ne pas craindre l'escorte peu nombreuse de la voiture. C'était même dans cette persuasion qu'il demandait la présence du duc de Berry, selon lui plus essentielle que l'intervention de généraux indécis. La police ne réussissait pas à s'emparer de Cadoudal, de Pichegru, de MM. de Polignac et de Rivière. Quant au général Moreau, il ne se cachait pas, puisque, sans ignorer la conspiration, il n'y prenait aucune part. Son attitude en ce moment constituait néanmoins la circonstance la plus grave. Le premier consul n'hésita pas à le faire arrêter, et Savary fut envoyé pour se saisir, au débarquement, du duc de Berry, dont Bonaparte désirait la capture, bien résolu à ne point épargner, malgré son rang et sa naissance, ce prince dont l'arrivée devait être le signal d'un assassinat. Mais on découvrit à Londres que le secret du lieu où aborderait le bâtiment anglais, et des divers refuges où les débarqués auraient asile, avait été acheté; aussi Savary dut-il revenir après vingt-huit jours d'attente inutile.

Le premier consul préférait pardonner à Moreau et ne pas le comprendre dans des poursuites judiciaires; son nom ne se trouverait pas ainsi mêlé à ceux des chouans et des assassins. Mais le vainqueur de Hohenlinden ne voulut pas s'humilier en acceptant une grâce accordée par un homme qu'il regardait comme son égal et non son souverain. Ce refus compliquait très sérieusement le procès qui commençait.

Un sénatus-consulte du 28 février supprima le jury, et la procédure fut portée devant le tribunal criminel de Paris. Le soir même, Pichegru, découvert, était incarcéré.

L'arrestation de Moreau étonnait d'autant plus que l'on n'ignorait pas son attitude vis-à-vis des propositions royalistes. Resté un général de la république, il n'avait pas pris place dans l'état-major du premier consul; les libéraux lui savaient gré de son indépen-

dance. Il n'en était pas ainsi pour Pichegru, vendu aux émigrés et qui avait eu la pensée de joindre son armée à celle du prince de Condé. Toutefois, ses victoires, la conquête de la Hollande, la répression des émeutes qui menacèrent la Convention, son rôle avant le 18 fructidor et sa déportation faisaient de lui un personnage considérable. Le premier consul, prévoyant que, s'il figurait au procès, l'intérêt public se porterait sur lui, fit offrir à Pichegru le gouvernement de la Guyane; il déclina cette proposition.

Cadoudal se dérobait toujours aux recherches. Une loi prononça la peine de mort contre quiconque donnerait asile au « nommé George et aux soixante brigands cachés à Paris, soudoyés par l'Angleterre pour attenter à la vie du premier consul et à la sûreté de la république. » Le prévenu devait être jugé et puni comme coupable du crime principal. Munie de cette arme, la police déploya une activité formidable, Paris se crut ramené au temps de la Terreur. Cet effroi était exagéré. Ce qui est vrai, c'est que les investigations de la police furent, pendant un mois, une cause de vexations pour tous. Il y avait sans cesse et partout des visites domiciliaires exécutées sans discernement avec une rigueur inutile et stupide. J'en puis citer un exemple. J'habitais une maison tranquille, dont les locataires ne donnaient lieu à aucun soupçon. Des agens l'envahirent à six heures du matin; l'un d'eux entra dans ma chambre, me réveilla et me demanda mon passeport. Je lui dis que je n'étais pas en voyage, il me répliqua que tout individu devait en avoir un, sinon une carte de sûreté; puis il me signifia que j'allais être conduit au dépôt de la préfecture de police. Je m'habillai et je montai en fiacre avec deux autres habitans de la maison, coupables du même délit que moi, un jeune peintre elève de David et un domestique. Nous fumes jetés au grand dépôt, pêle-mêle avec les filous, puis interrogés assez rudement. On me permit pourtant d'envoyer un mot. Le jeune artiste, sur une démarche de David, ne tarda pas à être relâché. M. Benoist, en recevant mon billet, écrivit pour moi. Le chef de division de la police ne trouva pas que le ton de la lettre eût assez de courtoisie et me dit aigrement, lorsque je lui appris que j'étais surnuméraire au ministère de l'intérieur :

— Oui, on vous réclame de puissance à puissance.

Et il me réintégra au dépôt.

M. Benoist, averti par le jeune peintre, vint alors en personne. Il s'adressa à un employé supérieur qui me rendit la liberté après nous avoir raconté les prouesses de ses agens, qui avaient mis la main sur de redoutables chouans. Au bout de vingt heures, je sortis de prison et j'y laissai beaucoup de pauvres gens, qui, sans protections, étaient là depuis huit jours.

Ce zèle de la police eut un plein succès. Tous les chouans et les

émigrés furent arrêtés, ainsi que MM. de Polignac et de Rivière et enfin George Cadoudal. Mais la pensée que sa vie avait tenu à la présence d'un prince de la maison de Bourbon s'était emparée de l'esprit du premier consul, qui regrettait vivement que le duc de Berry n'eût pas été saisi :

— Les Bourbons, disait-il, veulent me tuer ; mon sang vaut bien le leur, je ferai impitoyablement fusiller le premier d'entre eux qui tombera sous ma main.

Et il ajoutait :

— Je finirai par en prendre un et le ferai fusiller.

Il s'enquérait de tous les princes et du lieu de leur séjour.

On lui parla du duc d'Enghien qui résidait à Ettenheim, dans le duché de Bade. Voisin de Strasbourg, n'avait-il pas des relations avec la France et les émissaires anglais, qui, sur cette frontière, aidaient de leurs conseils et de leur argent la turbulence d'un petit groupe de réfugiés? On dépêcha quelqu'un à Ettenheim pour se procurer des renseignemens sur le prince, ses habitudes et son entourage. D'après son rapport, il menait une vie tranquille ; fort attaché à une princesse de Rohan, il n'était pas en commerce ordinaire avec les autres princes; on croyait qu'il se risquait parfois à Strasbourg pour passer la soirée au théâtre. Mais, circonstance importante parmi ces détails insignifians, le prince, disait-il, avait auprès de lui le général Dumouriez. C'était une méprise. Le nom de Thumeri, émigré français de la suite du duc d'Enghien, prononcé par des Allemands, sembla à l'homme de police : « DUMOURIEZ. »

Dès lors, le premier consul crut ou feignit de croire ce document. Il supposa un complot qui n'avait rien de commun avec celui tramé en Angleterre. Puisque le duc d'Enghien s'absentait parfois d'Ettenheim, qu'il venait à Strasbourg, ne pouvait-on pas craindre que, poussant jusqu'à Paris, il ne donnât le signal attendu par Cadoudal?.. Bonaparte convoqua un conseil, composé des deux consuls, des ministres et de Fouché. Il demanda leur avis sur un projet ou plutôt une résolution déjà arrêtée dans son esprit. Cambacérès, seul, se montra opposé à ce dessein de se saisir, sur un territoire neutre, d'un prince de sang royal, de le juger et de le fusiller, lorsqu'il paraissait certainement étranger à la conspiration dont on connaissait les auteurs. Le premier consul n'entra point en discussion et ne sut pas mauvais gré à M. Cambacérès de ces observations.

— Je ne veux pas me laisser tuer sans me défendre, déclara-t-il, je vais faire trembler ces gens-là et leur enseigner à se tenir tranquilles.

Une note diplomatique fut rédigée d'avance pour le grand-duc

de Bade. Elle consistait à dire, qu'en permettant à des rassemblemens d'émigrés de se former sur la frontière, on mettait la France dans la nécessité d'agir promptement, et cela même avant d'en prévenir le gouvernement badois. Puis, sans tarder davantage, le premier consul prescrivit au colonel Ordener de passer le Rhin avec un détachement de trois cents dragons, d'arriver à Ettenheim, d'y enlever le prince et tous ses compagnons, de les conduire à Strasbourg. Le colonel Caulaincourt reçut l'ordre de se transporter à Offenbourg avec un second détachement, de s'y assurer de la personne de quelques autres royalistes et d'attendre que le colonel Ordener se fût acquitté de sa mission. Alors il devait se rendre auprès du grand-duc et lui remettre la note dont il était chargé. Les instructions du premier consul exécutées, on reconnut la méprise commise au sujet de Dumouriez; les papiers dont on s'empara ne présentaient aucun intérêt. Si le premier consul avait été réellement decidé à cette mainmise sur le prince par la conviction qu'il conspirait contre lui, les rapports envoyés de Strasbourg l'auraient détourné de sa résolution.

Le duc d'Enghien, transporté de la citadelle de Strasbourg à Vincennes, y arriva le 20 mars au soir. Tout était préparé pour que, sans le moindre retard, avant que le public eût appris quoi que ce soit, une commission militaire spéciale, dont le premier consul désigna les membres, se réunît à Vincennes. Au milieu de la nuit, le duc d'Enghien comparut devant elle. Avant même que le jugement fût écrit et signé, le colonel Savary avait fait fusiller le prince.

Voici ce que me raconta, deux ans après, M. Étienne, sur cette exécution. En 1804, il allait à Bruges rejoindre Davout, dont il était secrétaire-général et qui commandait un des corps d'armée campés sur la côte, en vue de la descente en Angleterre. Dans la diligence se trouvait, à côté de lui, un homme revêtu d'une longue redingote bleue, qui ne disait pas une parole, et dont la physionomie témoignait une profonde tristesse. Tout le voyage se passa ainsi, jusqu'à Lille, où M. Étienne devait monter dans une autre voiture, après y avoir couché. Cet homme silencieux et mélancolique excita sa curiosité et son intérêt; il s'arrangea pour être placé à l'auberge dans la même chambre que lui. Avant de se mettre au lit, il lui demande s'il est malade, puis s'il n'a pas éprouvé quelque grand malheur.

— Ah! oui, monsieur! répondit le voyageur.

Et, prenant confiance, il continua :

— J'étais dans la gendarmerie d'élite, je fus commandé pour Vincennes, dans la nuit du 20 au 21 mars; nous y trouvâmes

notre colonel, aujourd'hui le général Savary. Par son ordre, le peloton auquel j'appartenais descendit dans le fossé. Le colonel nous prévint que l'on allait amener un brigand et que nous devions le fusiller. Une fosse était déjà creusée. Un moment après parut un jeune homme, d'une tournure noble et d'une physionomie douce. Il fut conduit dans la fosse et placé devant nous. Il voulut parler; mais le colonel l'interrompit, en le traitant de brigand, et refusa même de se charger d'une commission que ce jeune homme demandait à lui confier.

— Eh bien! s'écria-t-il, voici une lettre et un paquet que je vais jeter; il y aura bien un bon Français qui les ramassera et les fera remettre à leur adresse.

Alors un officier s'avança et prit la lettre; puis nous fîmes feu, le condamné tomba. Aussitôt le colonel nous dit :

— Savez-vous qui vous venez de fusiller?.. C'est le duc d'Enghien!..

Nous restâmes confondus. C'est une horreur, monsieur! Depuis ce moment je ne puis me consoler d'avoir ainsi servi de bourreau; j'ai pris ma retraite et je m'en vais dans ma famille me cacher, comme si j'avais commis un crime.

« C'est pis qu'un crime, c'est une faute! » Ce mot, fort répété, fut attribué à M. Boulay (de la Meurthe). Qu'il soit de lui ou de Fouché, comme d'autres le prétendaient, il signifierait que les hommes de la révolution ne souhaitaient pas qu'on leur offrît ce gage. Aux yeux des conventionnels régicides, la mort du duc d'Enghien pouvait, il est vrai, établir une sorte de solidarité entre eux et Napoléon. En cette occasion, les arrêts du tribunal révolutionnaire ne lui servaient-ils pas de précédens? D'honorables et fidèles serviteurs de Napoléon se sont imaginé que, pendant un moment, il eut l'intention de ne pas frapper sa victime. La rencontre de Savary et de Réal ne prouve nullement que Napoléon ait songé à rétracter ses ordres. Le colonel Savary avait certainement mandat de presser l'exécution, et lorsque, dans son compte rendu, il mentionna sa rencontre avec Réal, le premier consul ne sembla ni étonné ni mécontent. Peu d'instans après, quand Réal vint l'entretenir de ce qui s'était passé, Napoléon répondit d'un ton impassible : — C'est bien!

Il est singulier de vouloir lui imposer une justification. Il n'a jamais témoigné de remords de l'assassinat du duc d'Enghien. Malgré son habitude de considérer toute action et toute pensée sous des aspects divers, il n'a pas cru avoir, politiquement parlant, commis une faute. Il se décida avec une irritation passionnée, mais sa préoccupation était surtout qu'il se mettait en sûreté contre des conspirations que la présence d'un prince rendrait plus dan-

gereuses. Quelques jours après cette mort, exaspéré par la sévérité de l'opinion publique, il s'en expliqua au conseil d'état, avec une colère qui excluait tout regret. On connut par les conseillers d'état les paroles qu'il prononça. M. de Chabrol, alors auditeur, me les rapporta le soir même; elles sont reproduites dans les *Mémoires* de Miot.

M. de La Valette, au courant mieux que personne du caractère et des pensées intimes de Napoléon, et dont le jugement est sans malveillance, attribue cette détermination du premier consul au sentiment corse de *vendetta*. Il se croyait dans son droit : « Ils voulaient me tuer, j'ai tué. » Telle était, au XVIe siècle, la morale des Borgia et des *condottieri*. Les révolutions, les haines politiques, les guerres civiles, l'ambition du pouvoir et la crainte de le perdre ressuscitent ces époques de crime et de sang.

Cette guerre d'assassinat entre la légitimité et l'usurpation se prolongea en 1814. Pendant que Napoléon était à l'île d'Elbe, M. de Brûlard, un des hommes les plus ardemment mêlés dans les conspirations de la chouannerie, fut nommé commandant de la Corse, mission de confiance à cause du voisinage des deux îles. Je vis M. de Brûlard presque au moment de son départ. Il venait de prendre congé de la famille royale, et M. le duc de Berry lui avait dit :

— Ne trouverez-vous pas le moyen de lui faire donner le coup de pouce?

Voilà ce qu'il raconta d'un ton de demi-plaisanterie à M. de Sesmaisons et à moi.

Quelle est la part de M. de Talleyrand dans cette triste aventure? Il existe un rapport de lui, que ne reproduit aucune des publications relatives à la mort du duc d'Enghien. Ce manuscrit était entre les mains de M. Perret, longtemps son secrétaire. Après avoir eu, pendant trente ans, une entière confiance dans son dévoûment, M. de Talleyrand cessa, je n'ai jamais su pourquoi, de l'avoir à son service quinze ans environ avant de mourir. A dater de ce moment, M. Perret devint pour lui un sujet de soucis; il le menaçait à chaque instant de livrer à la publicité des pièces importantes, et entre autres ce rapport. Parfois il allait faire des visites à des personnes considérables qu'il rencontrait jadis chez M. de Talleyrand, et leur montrait des documens, sans en laisser prendre copie. M. Molé m'en parla, M. Pasquier me dit qu'après avoir lu deux fois cette pièce, il l'avait retenue assez exactement pour l'écrire. Il l'a insérée dans ses *Mémoires manuscrits*, où j'en ai pris connaissance. Il n'y était question que de l'arrestation du prince sur un territoire étranger, exposée comme nécessaire et même justifiée comme conforme au droit des gens, puisque le grand-duc

de Bade donnait asile et protection à des conspirateurs qui complotaient l'assassinat du premier consul. Cet écrit aurait été présenté au conseil extraordinaire réuni par Bonaparte. M. de Talleyrand, sans aucun doute sur la volonté du premier consul, et qui le connaissait trop bien pour essayer de le dissuader, n'avait pas eu le courage de lui refuser cette déplorable complaisance. C'est ce qu'on ne pouvait s'empêcher de penser en lisant le rapport colporté par M. Perret; l'exécution du duc d'Enghien y était même considérée comme une avance opportune aux hommes de la révolution.

Au moment de sa mort, M. Perret, pressé par un sentiment de remords, a avoué que ce document, ainsi que plusieurs autres, avait été falsifié. Il savait contrefaire parfaitement l'écriture de M. de Talleyrand, et comme il possédait les originaux, il put faire constater la vérité de sa rétractation aux personnes à qui il avait communiqué ces pièces. En relisant les *Mémoires* de M. Pasquier, j'ai trouvé note de ce désaveu.

Quant au duc de Rovigo, avant de devenir ministre et homme d'état, il se vantait hautement de la diligence et du zèle pour le service de l'empereur dont il fit preuve dans cette circonstance. Je le sus de plusieurs personnes de la cour, elles avaient entendu les récits de M. de Rovigo.

A la mort du duc d'Enghien, un mouvement universel d'indignation éclata de toutes parts. On se figure difficilement, dans notre époque de lassitude et d'indifférence, l'effet que produisit l'événement de Vincennes. Personne ne voulait y croire. J'étais, le soir du 21 mars, chez M. Benoist. M. Germain (1), surnuméraire comme moi au ministère de l'intérieur, entra tout troublé et répéta ce qu'il venait d'apprendre chez M. Delessert. Chacun s'écria :

— Quelle horrible invention !

Il insista, et M. Benoist lui dit :

— Finissez donc, Germain, c'est un indigne mensonge !

Le lendemain, le jugement se lisait placardé sur les murailles. Tous les visages étaient consternés ; on s'abordait entre gens qui se connaissaient à peine; on se serrait la main avec expression. Outre les sentimens que provoquait cette iniquité, il faut songer

(1) Créé chambellan en 1806, M. Germain, après avoir fait quelques campagnes comme officier d'ordonnance de l'empereur, se distingua en 1809 par la défense du fort de Kuffstein dans le Tyrol et fut nommé, en 1813, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Wurtzbourg. Revenu à Paris après la défaite de Leipzig, il joua un rôle assez important en 1814 comme officier supérieur de la garde nationale. Préfet de Saône-et-Loire, de Seine-et-Marne sous la restauration, puis pair de France en 1819, le comte Germain mourut en 1821. Il avait épousé, en 1812, Mlle Constance de Houdetot, sœur de Mme de Barante.

que rien n'y préparait. Les cruautés révolutionnaires, les échafauds de la Terreur, ne survinrent pas tout à coup. Les convulsions populaires, des actes de violence, précédèrent les crimes du pouvoir. Or, on vivait depuis quatre ans sous un régime raisonnable, régulier, despotique peut-être, mais dont l'honneur était d'avoir repoussé les exemples de la révolution. Le prestige s'évanouissait soudainement, quelle illusion on s'était faite sur le premier consul! De quoi était-il capable! Qu'allait-on devenir, si, avec son immense puissance, il entrait dans les voies de la cruauté? On se figurait la guillotine relevée et le sang répandu à flots. Devant l'exaltation des esprits, la police laissait un libre cours à ces imprudentes paroles, il n'y eut aucun incident motivé par des propos séditieux, on n'avait pas sans doute prévu ce soulèvement. Sur ces entrefaites, on apprit que Pichegru venait d'être trouvé mort dans sa prison, le public se refusa à croire au suicide.

Le premier consul considérait de plus en plus indispensable la transformation de la république en monarchie héréditaire. Ce n'était pas par une ambitieuse vanité qu'il désirait ceindre la couronne impériale ; elle lui paraissait nécessaire pour réaliser la grande destinée qu'il avait toujours rêvée. Pour conquérir l'Europe, il fallait être empereur! Le moment venu, le sénat en prit ouvertement l'initiative. Il répondit à la communication faite sur la complicité du ministère anglais dans la conspiration : « Ne différez point, grand homme; achevez votre ouvrage en le rendant immortel comme votre gloire. » Bonaparte répliqua qu'il réfléchirait au moyen de calmer les sollicitudes du sénat.

Le conseil d'état fut consulté. Napoléon assistait à la discussion. Un seul conseiller, Berlier, parla contre l'hérédité. Après quatre séances, l'empire fut voté par vingt voix contre six. Il sembla important d'avoir l'avis du tribunat. Dans cette création de l'empire, tout était réglé, les rôles distribués, les opinions assurées d'avance. Ainsi, au tribunat, on en dévolut la proposition à un conventionnel, M. Curé, appuyé par M. Siméon, désigné lui-même, en 1797, comme ministre de Louis XVIII, en cas de contre-révolution. Enfin, le 17 mai 1804, le consul Cambacérès porta au sénat le projet de sénatus-consulte qui instituait Napoléon Bonaparte empereur des Français, et établissait l'hérédité. Dès le lendemain, cette nouvelle constitution fut adoptée ; et aussitôt après, l'assemblée tout entière se rendit à Saint-Cloud. Cambacérès, qui l'avait présidée, présenta à l'empereur l'acte constitutionnel.

— J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation, je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité, j'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

Telle fut sa réponse.

La nouvelle constitution amoindrissait encore le peu de garanties que les lois de l'an VIII semblaient laisser subsister contre le pouvoir absolu. Le sénat recevait en apparence des attributions qui le grandissaient; mais il était facile de voir qu'il ne serait jamais un obstacle aux volontés mêmes les plus illégales de l'empereur.

En se plaçant sur un trône, Napoléon voulut se donner le pompeux appareil des souverains qui dataient du siècle passé. Il eut des grands dignitaires, des connétables, des maréchaux de France, une cour de chambellans, d'écuyers, de maîtres de cérémonies. Peut-être y trouvait-il l'avantage de s'attacher un entourage d'hommes qui lui devraient leur élévation et leur fortune. Il eut aussi l'idée de rappeler à lui la haute aristocratie de l'ancien régime, en restituant à plusieurs de ses membres leur position perdue. Il aurait dû savoir que la révolution à laquelle il succédait avait eu pour cause première, non pas la liberté, mais l'égalité.

Lorsque le sénatus-consulte fut promulgué dans les rues de Paris, le peuple resta froid.

Le même jour, la Comédie-Française donnait la première représentation d'une tragédie intitulée : *Pierre le Grand*. On n'en ignorait pas l'auteur. Marié à une nièce de Cambacérès et membre du tribunat, nul ne s'était montré plus empressé que M. Carrion de Nisas dans la discussion sur l'hérédité et l'empire. Sa tragédie de *Pierre le Grand* avait pour sujet la conspiration du prince Alexis contre son père. L'auteur représentait un souverain qui, après de nombreuses victoires, revient dans sa capitale et fait cesser les désordres et les conjurations. Pierre y figurait comme fondateur de la puissance en Russie. Une foule, telle qu'on n'en avait jamais vu, se pressait longtemps avant l'ouverture des bureaux. La salle fut bientôt comble. Ceux qui n'avaient pu avoir de billets étaient restés dans la rue. Aux sifflets du dedans répondirent bientôt ceux du dehors. Plus d'une fois, Talma supplia le public d'essayer d'écouter un moment. La police ne tenta pas de rétablir l'ordre, et la pièce ne s'acheva même point. Les journaux qui rendirent compte de la représentation attribuèrent cette émeute des spectateurs à un ancien article de M. de Nisas, qui accusait une cabale et le peu de goût du parterre du mauvais sort de *Montmorency* (1).

(1) M. Carrion de Nisas, gentilhomme du Languedoc, était officier de cavalerie lorsque commença la révolution. Favorable d'abord aux idées libérales, il ne se laissa pas entraîner plus loin et fut mis en détention pendant la Terreur. Homme d'esprit et de lettres, il avait fait jouer à Paris en 1800 une tragédie : *Montmorency*. Pour assurer le succès, il convoqua alors les Languedociens présens dans la capitale. Leurs applaudissemens, prodigués à chaque instant, déplurent au parterre : la pièce ne méritait pas un tel triomphe. Les sifflets excitèrent la patience des Languedociens et la représentation fut troublée par des rixes bruyantes.

Mais la politique provoqua évidemment cette manifestation. Je réussis à être placé, et j'assistai à la chute de *Pierre le Grand*. A la seconde représentation, on consigna les élèves de l'École polytechnique, prévenus du tumulte de la veille qui, le lendemain, ne fut pas moindre. *Pierre le Grand* disparut de l'affiche.

Le *Cyrus* de Joseph Chénier eut un sort tout aussi triste. Cette tragédie, continuelle allusion à l'élévation d'un héros qui, pour le bonheur du peuple, allait ceindre le diadème, succomba sous les huées et n'eut même pas de seconde représentation. Chénier (1),

(1) Chénier, en effet, n'était pas seulement un homme de lettres, il appartenait à la politique. Pendant qu'il siégeait à la convention, André périt sur l'échafaud, et, au même moment, il fit paraître une tragédie : *Timoléon*, écrite longtemps avant. On s'étonna qu'il n'eût pas renoncé à produire au public un drame dont le sujet était un frère qui, dans son exaltation patriotique, préside au meurtre de son frère. Dès lors, Chénier fut rangé parmi les plus fougueux révolutionnaires et ne chercha point à démentir cette réputation. Il fut le poète des jacobins. Ses tragédies, qui eurent quelque succès, reproduisaient ses opinions. Au vrai, Chénier porta dans la politique le caractère d'un littérateur vif, irritable, plein d'amour-propre, s'enivrant de son imagination et de ses paroles, cachant peut-être une âme faible sous des habitudes d'emportement. Ses colères étaient redoutables, et c'est par là qu'il eut un grand rôle dans le parti révolutionnaire. Personne n'osait montrer devant lui de la modération, tant on craignait une scène. Jamais il ne participa au gouvernement de son parti, mais il fut un énergique soldat de cette armée, ennemi, comme tout bon jacobin, de la justice et de la liberté. On put supposer un instant qu'il allait devenir plus raisonnable. Ce fut lorsque Mme de Staël, après avoir obtenu de lui, en 1795, la radiation de Talleyrand de la liste des émigrés, l'accueillit dans une société où l'amour de la révolution était fort tempéré. Mais il n'avait pas rompu avec ses anciens amis. Partisan, pendant le Directoire, des proscriptions de fructidor : « J'aime mieux, disait-il, la révolution que la liberté. » C'est en professant avec violence de telles doctrines qu'il se fit un ennemi de M. Benjamin Constant qu'il voyait habituellement chez Mme de Staël. M. Constant commença alors à le cribler d'épigrammes. Je me souviens de celle-ci :

D'où vient cette démarche altière ?
Est-ce l'orgueil de la vertu ?
— Je n'ai point fait périr mon frère.
— C'est bien, mais l'as-tu défendu ?

Membre du tribunat après le 18 brumaire, il en fut éliminé en 1802 ; il s'y était montré indépendant. Peu de temps après, sachant qu'il n'avait aucune fortune, le premier consul le nomma inspecteur général des études. Dans une de ses plus belles poésies, l'*Épître à Voltaire*, l'empereur crut voir une comparaison, ou du moins une allusion, au règne de Tibère. Il le destitua. Puis, apprenant que la perte de son traitement le laissait en détresse, on lui accorda une pension de 8,000 francs. J'ai vu Chénier une seule fois en ma vie. Un soir, en 1810, au théâtre de l'Opéra-Comique, un homme maigre, pâle, d'une physionomie souffrante et détruite par la maladie, était assis à côté de moi. Il paraissait très sensible à la musique ; ses yeux éteints avaient de la mobilité et parfois exprimaient l'émotion. Je ne sais comment la conversation s'engagea entre nous. Je trouvai un certain charme à l'esprit de mon voisin inconnu ; son langage traduirait d'une façon naturelle des impressions vives et fines. Tout en lui annonçait le poète ou l'artiste. On représentait *Zémire et Azor*, et il comparait avec une critique spirituelle et juste l'œuvre lourde et commune de Marmontel à

conventionnel régicide, devenu le poète officiel, fut assailli de railleries. M. Benjamin Constant ne l'en poursuivit que de plus belle à la joie générale :

C'est donc en vain que le fidèle Arpage
Des fureurs d'un aïeul aura sauvé Cyrus.
Chénier frappe les rois beaucoup mieux qu'Astyage.
Et Cyrus, cette fois, ne reparaîtra plus.

En voici une autre à double tranchant qui fut un peu moins répandue :

Bonaparte, longtemps caporal jacobin,
Chénier longtemps rimeur républicain,
Sont unis pour fonder et pour chanter l'empire,
Tous deux bien mieux exercés à détruire.
Il est sifflé, le couple créateur ;
Entre eux à ce sujet la querelle s'engage.
Lequel des deux est sifflé davantage ?
L'empereur dit : c'est le rimeur ;
Le rimeur dit : c'est l'empereur !

Le peintre David, non moins farouche conventionnel que Chénier, était lui aussi aux pieds de Napoléon, oublieux de sa tendresse pour Marat (1).

l'intérêt naïf du simple conte de *la Belle et la Bête*. Lorsque je sortis, un de mes amis me demanda si je savais avec qui je venais de converser et m'apprit que c'était Chénier. Il a laissé ainsi dans mon souvenir une trace autre que les préventions dont la renommée et beaucoup de témoignages véridiques avaient formé mon jugement. M. Mounier m'a raconté comment son père, préfet à Rennes, subit la même impression. Chénier, inspecteur de l'instruction publique, y vint en tournée. Les répugnances et les rancunes de M. Mounier, témoin de sa conduite passée, étaient autrement fortes que les miennes et pourtant il trouva dans ce votant de la mort du roi, dans ce révolutionnaire furieux, un causeur aimable ; ils passèrent dix jours ensemble. Chénier mourut en 1811.

(1) M. de Forbin m'a raconté à ce propos cette anecdote : venu dans sa première jeunesse chercher asile à Paris, et se sentant déjà une vocation décidée pour la peinture, il fut recommandé à David pour entrer dans son atelier. C'était à la fois un moyen de préservation et la meilleure occasion d'apprendre. J'ai connu d'autres jeunes gens de cette génération qui ont aussi travaillé chez David. Dans ce terrible chaos de la France, on ne prenait pas garde à ces choses-là. Privés de leurs parens émigrés ou emprisonnés, les enfans de nobles ou de riches familles se tiraient d'affaire comme ils pouvaient, employaient leur activité d'une façon quelquefois bien singulière, essayaient toutes leurs fantaisies de carrière ou d'occupation. M. de Forbin avait été si bien recommandé à David que, non-seulement celui-ci l'admit dans son atelier, mais l'engagea à dîner. Il se trouva que, ce jour-là, un ancien ami du peintre était au nombre des convives. M. de Forbin comprit, par la suite de la conversation, qu'après un intervalle de froideur, presque de brouillerie entre eux, il assistait à un dîner de réconciliation. « Mais enfin, disait ce convive, pourquoi as-tu cessé de me parler ?

L'empereur soumit la loi d'hérédité à la sanction du peuple, mais il n'attendit pas que le peuple se fût prononcé. Dans ce temps-là le suffrage universel se manifestait autrement qu'aujourd'hui.

On ouvrit au secrétariat de toute administration, de toute municipalité, au greffe de tous les tribunaux, chez tous les juges de paix et chez tous les notaires, des registres sur lesquels les Français eurent à consigner leurs vœux sur la proposition suivante :

« Le peuple veut l'hérédité et la dignité impériales dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte organique. »

A l'expiration du délai fixé, chaque dépositaire d'un registre devait l'arrêter, en additionner les votes, certifier le tout et l'adresser au maire pour être transmis à la sous-préfecture. On expédiait ensuite les registres de l'arrondissement totalisés à la préfecture, et de là, au ministre de l'intérieur avec le relevé général du département.

Ces relevés arrivèrent à Paris au terme indiqué au ministère de l'intérieur. En dépit de toutes les précautions énumérées dans le décret impérial, il était évident que le maire, le greffier ou le notaire pouvaient porter sur leurs registres des votes qui n'avaient pas été écrits ou dictés. Plus la liste serait nombreuse, plus le teneur du registre serait bien venu de ses supérieurs. Quant à la vérification du nombre des votes, malgré l'exactitude certaine des chiffres, elle n'en était pas moins obligatoire pour le ministère de l'intérieur. Cette opération, qui demandait plus de soin que de discernement, fut confiée aux surnuméraires. Nous commençâmes à examiner quelques registres. On ne découvrit aucune erreur.

pourquoi me faisais-tu mauvaise mine? Je n'ai rien à me reprocher, j'ai toujours été ton admirateur et ton ami. » — « Veux-tu que je te dise la vérité? répondit David, tu n'aimais pas assez Marat. Je ne t'ai pas vu assez affligé de sa mort, je ne pouvais te le pardonner! » David était un homme désagréable, dont le hideux visage et les façons rudes rappelaient les souvenirs attachés à sa vie passée, sans esprit et sans bon sens sur toutes choses, hormis sur son art. Il avait un sentiment vif et fin des chefs-d'œuvre et du caractère de chaque grand peintre, de chaque école. Évidemment, son inspiration lui venait plutôt des beaux tableaux ou des statues antiques que de la nature elle-même. Il n'aurait pas été peintre sans les musées ou les églises. On pouvait presque toujours dire, en regardant ses tableaux, ce qui était, à ce moment-là, l'objet de son admiration. Quelques élèves de David, non pas des meilleurs, eurent la manie de revêtir pendant un temps des costumes antiques : le pantalon asiatique et le bonnet phrygien. J'en ai encore vu deux ou trois en 1796. Ils se nommaient les « contemplateurs, » travaillaient peu, avaient la critique tranchante et dédaigneuse, et attendaient l'inspiration qui ne venait guère. David se moquait d'eux. Aucun de ceux de ses élèves qui ont obtenu le moindre succès n'ont été, je crois, de cette mascarade, excepté, ce me semble, Topino-Lebrun, et ce n'est pas la peinture qui l'a rendu un instant fameux.

Nous jugeâmes donc ce travail inutile. Parmi les pièces envoyées du ministère de la guerre, nous remarquâmes la lettre d'un général, alors en inspection. Il avait écrit son vote à Orléans, puis à Angers et enfin à Nantes, où il se rendait, persuadé que cet excellent exemple ne serait pas blâmé.

La proclamation de l'empereur, le changement de la constitution, la création d'une cour, ne détournaient pas l'attention du procès de Moreau, de Cadoudal et de ses complices. L'empereur désirait maintenant voir Moreau condamné à mort, afin d'avoir la magnanimité de le gracier. L'accusé se défendit avec dignité dans les interrogatoires, il prononça un discours qui eut beaucoup d'effet : c'était Garat qui l'avait composé. Les juges résistèrent aux efforts tentés pour obtenir de leur complaisance une peine capitale. La volonté de l'empereur pesait si ostensiblement sur le tribunal que l'intérêt du public se porta sur les accusés. MM. de Polignac et de Rivière firent preuve d'un tel dévoûment à leur cause et aux princes émigrés qu'on excusait leur obéissance. La fermeté, la courageuse résignation, la noble attitude de Cadoudal inspirèrent une émotion véritable à tous ceux qui assistèrent à l'audience.

L'empereur n'en témoigna aucun mécontement, hormis de l'acquittement de Moreau. Il ne s'irrita point de la pitié générale et sembla même s'y associer. Il y avait condamnation, la bataille était gagnée, et il pouvait se montrer généreux pour les vaincus. Tout son entourage de famille sollicita la grâce de M. de Polignac et des autres émigrés ; on assura même que Murat lui parla pour Cadoudal. Malgré les remises de peines accordées, ce dernier et onze de ses complices furent exécutés. Triste journée, qui flétrit pour quelque temps la prise de possession de l'empire!

La mort du duc d'Enghien, le procès de Moreau, douze têtes tombant le même jour sur l'échafaud, la consultation dérisoire du suffrage universel ; cette cour copiée sans ressemblance sur celle que la révolution avait détruite, n'attachaient guère le pays au nouvel ordre de choses. Il n'existait toutefois aucun sentiment de révolte, on ne souhaitait pas le renversement de l'édifice.

Pour donner une consécration plus efficace à son élévation au trône, l'empereur voulut que le pape vînt à Paris sanctifier son couronnement.

Pie VII ne se rendit pas volontiers à son invitation ; il craignait de se mettre entre les mains puissantes d'un souverain qui n'avait jamais ménagé le chef de l'Église que par des motifs politiques. Mais quelles conséquences pouvaient avoir son refus? L'Italie était sous la dépendance de Napoléon ; que deviendrait le pouvoir temporel? peut-être pensait-il déjà à le supprimer? Le pape se résigna, l'empereur lui fit un pompeux accueil. La population

de Paris, malgré ses quinze ans d'indifférence, se montra respectueuse dans sa curiosité à contempler le saint pontife. Sa présence était évidemment un acte de l'autorité impériale et le sacre n'ajoutait rien au sentiment d'obéissance. Napoléon, en plaçant lui-même la couronne sur sa tête et en recevant seulement du pape l'onction, constata une fois de plus qu'il devenait empereur par sa propre volonté. Tous les préfets, tous les présidens de canton, les députés des conseils généraux, les présidens des cours de justice, avaient été convoqués à cette solennité.

Les fonctionnaires représentaient la nation.

Le pape ne fut pas libre de retourner à Rome après le couronnement. Il espérait que son voyage à Paris serait récompensé par quelques modifications des articles organiques; il aurait désiré voir les légations restituées au saint-siège. Il s'aperçut bientôt, au contraire, qu'il n'était pas question de son départ et qu'on cherchait à obtenir de lui d'étonnantes concessions. Un jour, le général Duroc, grand maréchal du palais, lui parla, non pas officiellement, mais en conversation familière, de l'établissement de la papauté à Avignon ou à Paris. On mettrait à sa disposition un palais entouré d'un quartier privilégié; elle garderait son caractère de souveraineté et recevrait les ambassadeurs accrédités auprès d'elle. A ces surprenantes paroles, le pape répondit :

— Nous avions prévu, lorsqu'on nous appelait à Paris, qu'on songerait peut-être à nous y retenir. Nous avons signé une abdication en règle, le cardinal Pignatelli en est le dépositaire. Quand vous exécuterez vos projets, il ne vous restera plus qu'un pauvre moine qui s'appellera Barnabé Chiaramonti.

Le soir même, le retour du pape était décidé.

L'empereur avait été reconnu par toutes les cours de l'Europe, sauf par la Russie. Mais M. Pitt rentrait au ministère, et allait sans doute rallier les puissances du continent pour faire diversion aux projets et aux préparatifs de descente en Angleterre. Napoléon se disposait donc à cette double guerre. Il commença par occuper le théâtre de ses anciennes victoires et à s'assurer de l'Italie. Il réunit Gênes à la France; la république italienne devint le royaume d'Italie. Une longue négociation prépara cette annexion. Les Italiens demandaient un gouvernement et une administration séparés du grand empire; ils consentaient à avoir pour roi Joseph, mais celui-ci ne voulait pas renoncer à la succession de l'empereur, son frère, dont il était l'héritier. Enfin, il fut décidé que Napoléon serait roi de l'Italie, et le prince Eugène de Beauharnais, le fils de l'impératrice, vice-roi.

Dans les premiers jours d'avril, Napoléon partit pour recevoir à

Milan la couronne de fer des anciens rois lombards. Lorsque son frère Joseph vint lui faire ses adieux, il lui dit :

— Vous devriez apprendre l'espagnol.

Le prince répéta le jour même cette parole à M. Andrieux, de l'Institut. C'est de lui que, M. Auger et moi, nous apprîmes ce premier indice de la guerre d'Espagne.

A propos de ces pourparlers pour la création du royaume d'Italie, M. Capefigue et M. Thiers apprécient avec une sévérité malveillante la conduite de M. de Melzy, homme distingué et d'un noble caractère, appartenant à la haute aristocratie milanaise. Ses manières étaient d'un grand seigneur. Nourri dans les idées et les lumières du XVIIIe siècle, lié avec la société française, il avait comme tant d'autres aimé l'indépendance et la liberté de l'Italie. La conquête française lui fit espérer une délivrance. Le général Bonaparte le traita avec une grande distinction et comprit ce qu'il valait. Devenu ainsi le premier personnage et le vice-président de la république italienne, il tarda peu à voir que l'Italie ne devait attendre de Napoléon ni une existence nationale ni des institutions libérales. Lorsque la république disparut pour faire place au royaume d'Italie, M. de Melzy n'était plus en harmonie avec l'empereur. Sa conduite fut alors prudente et convenable. A vrai dire, et dans la conversation intime, il se montrait mécontent et frondeur. Il avait des titres et des dignités; on lui témoignait constamment beaucoup d'égards, mais il était en disgrâce et ne demandait pas mieux.

Napoléon ne cessait point de se préoccuper de la descente en Angleterre, qu'il conçut réellement. De si énormes dépenses, une application si constante de sa pensée et de ses soins, deux années consacrées aux préparatifs de cette grande entreprise, n'étaient point une vaine démonstration. M. Thiers se complaît à exposer avec détails et intérêt tout ce qui a été fait et projeté pour l'accomplir. Il rappelle les difficultés, les périls, les objections et en même temps la persistance habile de l'empereur. Toutefois, il est évident que, malgré sa force de volonté, son audace à jouer les grandes et aventureuses parties, il voyait de jour en jour davantage combien celle-là était difficile et exposée à des chances contraires. Le propre de son génie était de placer entre une conception hardie et une exécution impétueuse un long intervalle destiné à réunir les moyens de réussite, à les accumuler, à les combiner avec prudence, à tout prévoir, à tout préparer. Il se rendait compte que le succès dépendait de l'apparition imprévue et soudaine dans la Manche, de toutes les escadres françaises et espagnoles, qui auraient protégé le passage de la flotte de transport.

C'est pour cela qu'il avait envoyé l'amiral Villeneuve aux Antilles, afin qu'à son retour inopiné il débloquât tous les ports de l'Océan et en ralliât tous les vaisseaux. Mais bien des circonstances vraisemblables viendraient peut-être à la traverse de cette importante manœuvre. Aussi, dès le commencement de 1805, il tenait en réserve une autre vaste entreprise pour la substituer à la descente, si elle ne pouvait être tentée. La grande armée, campée sur les côtes de France depuis Brest jusqu'à Amsterdam, serait dirigée contre l'Autriche. De ces deux hypothèses, et sans doute au fond de son génie, il préférait la guerre sur le continent. Toujours est-il que l'événement ne le prit pas au dépourvu.

M. Daru m'a raconté que, dans les premiers jours de 1805, l'empereur était au camp de Boulogne, et, comme d'habitude, l'intendant général de l'armée travaillait quotidiennement avec lui. En entrant un matin dans son cabinet, M. Daru le trouva se promenant à grands pas. Sans lui laisser le temps de dire une parole, Napoléon vint à lui tout colère :

— Savez-vous, dit-il, ce que vient de faire votre ami Villeneuve?

Puis il lui rapporta la nouvelle, qu'il recevait à l'instant, du combat du 22 juillet : deux vaisseaux espagnols pris et l'amiral français contraint à entrer au Ferrol. Impossible alors de faire arriver à l'improviste les flottes dans la Manche avant que les escadres anglaises eussent le temps de survenir. Tout était manqué! L'Angleterre, désormais rassurée, triomphait maintenant de nos menaces impuissantes. L'empereur parla longtemps sur ce thème, s'animant de plus en plus; puis il s'arrêta, passa la main sur son front, — son geste ordinaire, — et parut soudainement calme et froid :

— Mettez-vous là et écrivez.

Il commença par lui dicter la levée de tous les camps depuis la pointe du Finistère jusqu'à Utrecht, la marche que suivraient les corps d'armée, les villes que chacun traverserait, les renforts qu'ils y trouveraient en emmenant les dépôts des régimens, quels régimens et combien d'hommes dans chaque dépôt; les approvisionnemens de vivres et de munitions, d'où on les tirerait, ainsi que les transports et les charrois; enfin tous les mouvemens de cette armée de deux cent mille hommes, partant de points si distans les uns des autres, pour être à jour fixe sur le Danube au centre de la Souabe.

Cette dictée dura quatre heures sans un manque de mémoire, sans une hésitation. Lorsqu'elle fut terminée :

— Maintenant, dit l'empereur, vous allez partir pour Paris; vous

monterez en voiture ici sans rentrer chez vous. Envoyez un mot à votre femme pour qu'elle ne s'inquiète pas. Vous arriverez la nuit dans la cour du ministre de la guerre. Avant de descendre de voiture, vous le ferez avertir qu'il vienne vous parler; vous lui demanderez une chambre et vous resterez chez lui sans que personne sache que vous êtes à Paris. A vous deux, vous expédierez sur-le-champ les ordres nécessaires pour que tout se fasse comme je l'ai réglé. Je passerai encore huit ou dix jours à Boulogne; quand je reviendrai, je veux que toute cette besogne soit faite.

On s'est souvent demandé pourquoi l'empereur avait paru dédaigner les propositions de Fulton. Mais hormis dans les fabriques de coton, la vapeur n'était pas encore perfectionnée au point d'être d'une grande utilité pratique. Fulton offrait pour la navigation une machine de force minime qui ne faisait mouvoir qu'une petite chaloupe. L'empereur n'avait pas le temps d'attendre pour la descente en Angleterre qu'il l'eût rendue applicable aux gros navires. J'ai assisté à cet essai sur la Seine devant les Invalides.

C'était à la paix et à l'industrie qu'il appartenait d'obtenir les immenses résultats des inventions divulguées déjà avant l'époque de la révolution et de la guerre. L'expérience sur le Rhône du bateau de M. Jouffroy précéda en effet 1789. Les grandes usines se servaient de rails pour leur service intérieur, et j'ai vu à l'Arsenal, en 1799, un chariot mû par la vapeur. La même année, un ingénieur illumina sa maison par le gaz, répétant en grand une expérience dont on amusait les leçons de physique.

Il ne fallait pas beaucoup de réflexion pour deviner que ces premières découvertes ne tarderaient pas à se développer. C'était un sujet habituel de conversation à l'École polytechnique. Dans les *Lettres d'un Chinois* par le duc de Lévis (1812), apparaissent toutes les merveilles futures des chemins de fer. Mais lorsque des convulsions intérieures préoccupaient tous les esprits; lorsque la guerre absorbait toute l'activité nationale; quand le commerce et l'industrie n'avaient aucune sécurité, que le crédit public n'existait pas, ni par conséquent le crédit commercial et le jeu des gros capitaux, toutes les grandes inventions restaient en germe. Sans la révolution française, avec un gouvernement raisonnable et les libertés conçues par Turgot et Necker, l'ère industrielle serait advenue quarante ans plus tôt. On y tendait déjà au commencement du règne de Louis XVI.

De Barante.

LES

FACULTÉS FRANÇAISES

EN 1889

III[1].

L'AVENIR : LES UNIVERSITÉS.

Il reste aux Facultés, disions-nous en terminant notre dernière étude, une phase décisive à traverser. Cette phase, c'est la constitution d'un certain nombre d'Universités. Là est l'aboutissant organique et nécessaire de leur évolution. Ce que tous les ouvriers de leurs progrès, en elles-mêmes et hors d'elles-mêmes, n'ont cessé de voir au bout de leurs efforts, avec une clarté croissante, à mesure que se développait cette épigenèse que nous avons décrite, ce sont ces communautés savantes où s'enseigne, se cultive, se perfectionne et s'accroît la science dans son ensemble, ateliers divers, sans doute, appliqués à des besognes différentes, mais largement ouverts les uns sur les autres, coordonnés les uns aux

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1889 et du 15 février 1890.

autres, desservis par le même arbre de couche et recevant tous la même impulsion de la même force motrice.

Il y a bien des raisons pour que la France, elle aussi, ait enfin des écoles de ce genre. J'indiquerai seulement les principales. La première est d'ordre international. Partout, l'enseignement supérieur a pris la forme universitaire. Il y a des Universités dans les pays de toute race; il y en a chez les plus petits peuples comme chez les plus grandes nations, dans le nouveau monde, comme dans l'ancien; il y en a même au Japon, partout, en un mot, où a pénétré la civilisation occidentale, partout, sauf dans le pays où elles ont pris naissance et où la formule en a été renouvelée à la fin du XVIIIe siècle. Aussi quand de l'étranger on nous dit : Université, nous répondons : Académie; et l'on ne nous comprend pas, et nous faisons l'effet de gens qui auraient inventé le système métrique et seraient les seuls à ne pas s'en servir. Ou bien, il nous faut employer un vocable illégal et dire : l'Université de Paris ou l'Université de Lyon, alors qu'il n'y a d'Université ni à Lyon, ni à Paris. Et c'est une nécessité si impérieuse qu'elle s'impose même dans les harangues les plus officielles. Ainsi, à l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, M. Gréard n'a pu s'y soustraire, et pour désigner, sans périphrase obscure, cet être complexe formé de cinq Facultés, à la tête duquel il est placé, il lui a bien fallu dire, en dépit de la loi, l'Université de Paris.

Non-seulement on ne nous comprend pas à l'étranger, quand nous parlons de nos Académies et de nos Facultés isolées, mais comme les noms par lesquels nous les désignons n'ont pas cours hors de chez nous, on les ignore. On connaît dans toute l'Europe savante et plus loin, la Sorbonne, l'École de médecine et l'École de droit de Paris, l'École normale et l'École polytechnique. On ne sait pas, ou l'on sait rarement qu'il y a des écoles de haut enseignement ailleurs qu'à Paris. Un étudiant suisse arrivait, il y a quelque temps, à Paris. On lui demande pourquoi il n'est pas allé de préférence à Lyon, à deux pas de chez lui. « A Lyon? répond-il, mais il n'y a pas d'Université. » Il avait raison. A Lyon, il n'y a que des Facultés admirablement installées, comptant ensemble cent dix maîtres et dix-sept cents élèves, c'est-à-dire plus que n'en ont les trois quarts des Universités allemandes.

Ce n'est pas par simple esprit d'imitation que, l'une après l'autre, toutes les nations civilisées se sont donné des Universités, et ne se sont pas contentées, comme nous le faisons depuis un siècle, de Facultés isolées et d'écoles spéciales. Il y a à ce phénomène général des raisons plus profondes, les unes d'ordre scientifique, les autres d'ordre public.

La forme universitaire qui unit en un même faisceau toutes les branches du savoir humain, comme sont unies en fait toutes les puissances de l'esprit et tous les phénomènes de la nature, est pour le développement et le progrès de la science, un milieu autrement favorable que des Facultés séparées. La Faculté isolée ne s'ouvre que sur un côté de la science et des choses. Dans le savoir total, elle ne voit que le fragment qui est sien ; du reste, elle ne prend ou ne reçoit que ce qui peut contribuer à son objet. Il en résulte fatalement qu'elle est spécialiste et professionnelle et que la rigidité est pour elle un état inévitable, et souvent aussi la stérilité. Souvent, en effet, sauf dans les mathématiques, ce n'est pas du dedans d'une science constituée que sortent les germes par lesquels elle se développe et se renouvelle, mais des alentours, des sciences circonvoisines. Voyez la médecine. C'est d'elle-même qu'elle a tiré l'auscultation. Mais, c'est d'ailleurs, de la chimie, de la physique, de la biologie que lui sont venues les méthodes expérimentales, qui pénétrant en elle, souvent malgré elle, en ont changé la face. Voyez aussi le droit. Longtemps la méthode en avait paru fixée d'une façon immuable, sur un type géométrique. Il s'y fait cependant, depuis un certain temps, de notables transformations sous l'influence de l'esprit historique. Mais ce n'est pas du droit lui-même, c'est d'ailleurs qu'a soufflé cet esprit.

Et puis, n'est-il pas dans le savoir humain des parties aux frontières indécises, comme la géographie, l'histoire, la philosophie elle-même, qu'on peut traiter tantôt comme une section des lettres, tantôt comme un chaînon des sciences ? Les placer à demeure fixe, en vertu d'une organisation conventionnelle, soit à la Faculté des lettres, soit à la Faculté des sciences, n'est-ce pas les condamner à d'inévitables arrêts de développement ? Enfin, entre les confins des sciences se rencontrent parfois les coins les plus fertiles. C'est là que se forme, comme dans la dépression des vallées, l'humus le plus fécond; c'est là souvent que germe et que pousse avec le plus de vigueur, la moisson nouvelle. Dans le régime des Facultés isolées, il n'y a pas de ces coins-là.

Tout autre est la forme universitaire. L'idéal serait qu'elle fût modelée sur la classification naturelle des sciences. Nulle part, il n'en est ainsi, parce que partout elle s'est développée historiquement. En France, pas plus qu'ailleurs, il n'en sera ainsi, parce que les facteurs dont se feront les Universités sont donnés depuis longtemps. Mais dans l'Université, les Facultés, tout en restant individuelles, ne sont plus compartimens étanches et impénétrables. Comme ceux des fruits cloisonnés, ces compartimens distincts ont des parois communes et perméables, et tous s'ouvrent sur le même

cœur. Aussi est-ce de l'un et à l'autre un échange perpétuel, une exosmose et une endosmose continues. Tout ce qui se passe dans l'un retentit dans les autres ; rien de ce qui surgit de nouveau dans l'un n'est perdu pour les autres. Ainsi agencées, toutes les parties réagissent les unes sur les autres, les mathématiques sur la physique, la physique sur la chimie, la chimie sur la biologie, les sciences de la nature sur les sciences de l'esprit, les sciences proprement dites sur l'art et la littérature. Les milieux les plus propres à l'éclosion et à la diffusion des idées nouvelles sont sans contredit ces *studia generalia*, comme nos anciens appelaient leurs Universités, d'où n'est absent rien de ce qui peut être objet de savoir et de recherche, et d'où se dégage l'esprit complet et vivant de la science.

Nul milieu également qui soit plus propre à la culture des esprits. Sans doute, plus nous allons, plus le travail se divise et se subdivise. Le temps de l'éducation encyclopédique est passé, et l'éducation intégrale est une chimère. Mais si la division du travail s'impose chaque jour davantage, avec elle s'impose aussi de plus en plus la nécessité d'ouvrir aux jeunes esprits, avant l'heure de la spécialisation inévitable, le spectacle total de la science, si l'on veut qu'ils soient autre chose que des manœuvres intellectuels, et qu'ils comprennent la dignité de leur œuvre particulière, en sachant par quels liens elle se rattache au tout, et de quel esprit général elle procède. Personne ne le contestera pour les apprentis savans, pour ceux dont ce sera la mission d'ajouter quelque chose à la science. Ce n'est pas plus contestable pour ceux qui ne demandent à l'enseignement supérieur que les connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession déterminée. Il faut qu'ils reçoivent la dose de savoir dont ils auront pratiquement besoin ; mais il faut aussi qu'ils emportent cette conviction qu'au-dessus de ces savoirs spéciaux et particuliers, il y a un esprit commun auquel tout aboutit et duquel tout dérive. Or cela, la Faculté isolée ne peut le fournir. Elle enseigne le droit, la médecine, les sciences et les lettres; mais elle tient les esprits comme entre deux murs, ne leur laissant voir qu'une bande de la réalité. Seule, l'Université qui enseigne tout, peut, sans cependant appeler les esprits à tout apprendre, leur donner la vision de la science entière, et leur faire sentir, au-dessus des divers départemens du savoir, leur coordination et leur unité.

Par là, les Universités ne sont pas seulement des foyers de science; elles sont aussi des écoles d'esprit public. De tout temps les politiques les ont tenues pour telles. Vers la fin de la guerre de Cent ans, il était fondé des Universités, par les Anglais, à Bordeaux et à Caen, pour combattre l'influence française. Plus tard, il

en était fondé une, à Douai, par Philippe II d'Espagne, pour un semblable objet. De nos jours, l'Allemagne n'a pas eu de souci plus pressant, à peine les remparts de Strasbourg agrandis, que d'élever derrière eux une vaste Université, comme une forteresse avancée contre l'esprit de la France. Elle savait par expérience ce que peuvent les Universités sur les esprits, et comment elles contribuent à former l'âme des nations.

Les manifestations de cet office national varient sans doute suivant les pays et suivant les époques ; mais toujours elles consistent à mettre dans la jeunesse un idéal commun, à lui inspirer collectivement des façons de penser et de sentir qui soient à la fois un lien et une force. Cela, on ne saurait l'attendre au même degré des Écoles spéciales et des Facultés solitaires. Quand elles créent un esprit collectif, c'est l'esprit de corps, — et l'esprit de corps, si large qu'il puisse être, est exclusif et incomplet. Si l'École normale fait exception, cela tient précisément à ce qu'elle est un microcosme scientifique, où vivent mêlés des philosophes, des historiens, des littérateurs et des savans. Mais il n'y a pas seulement en France ses cent trente élèves : il y a les seize mille jeunes gens qui s'ouvrent à la vie d'homme dans les Facultés. Pour ceux-là, qui seront en majorité les cadres de demain, il importe au plus haut degré, surtout par ce temps de démocratie, d'être élevés au large, dans la vive atmosphère de la science, et non dans l'air confiné d'un compartiment du savoir.

« L'organisation de notre haut enseignement est vicieuse, écrivait, il y a quelques années, le père Didon dans son livre sur *les Allemands ;* elle produit fatalement la division dans l'ordre intellectuel ; et, par voie de conséquence, dans l'ordre politique et social. Tant que cette organisation ne sera pas réformée, nul progrès, nul essor puissant n'entraînera le pays dans des voies nouvelles et meilleures. » J'ai tenu à citer ces paroles, parce qu'elles renferment un grand fonds de vérité. Ce n'est pas qu'il faille s'en remettre aveuglément à la science du soin de pacifier et de rapprocher les esprits. Dans cette œuvre nécessaire, la science, j'entends la science positive, celle qui est constituée d'une façon définitive, peut beaucoup ; mais elle ne peut pas tout, et encore faut-il qu'on se rende un compte exact de ses effets et qu'on n'ait pour elle qu'une foi sans idolâtrie.

Une première illusion serait de croire que, par une sorte de vertu naturelle et irrésistible, la science met l'unité dans les esprits par cela seul qu'elle y pénètre. Par essence, elle est unité. Elle ramène à des lois de plus en plus générales un nombre sans cesse croissant de phénomènes divers. Pour les sens, le monde est un

ensemble de choses dissemblables et irréductibles. Pour la science, toutes ces choses se résolvent les unes dans les autres, la mécanique dans les mathématiques, la physique dans la mécanique, la chimie dans la physique. Partout où elle s'étend, elle porte avec elle l'unité. Le fait qu'elle a saisi a désormais sa place, une place fixe et immuable, dans le système universel des rapports et des lois. Il peut sembler qu'en saisissant les esprits elle doive exercer sur eux son office naturel, et de plusieurs et divers qu'ils sont, les faire concordance et unité. Mais cette unité qu'elle semble mettre partout, elle ne la crée pas; elle la trouve. Elle en est la conséquence et l'expression, non le principe et l'origine. Si elle fait rentrer dans des lois communes les faits les plus divers, c'est qu'au fond ces faits sont semblables et dépendent des mêmes lois. Les esprits, au contraire, et par esprits j'entends surtout les volontés, ont ceci de particulier qu'ils n'obéissent qu'aux lois qu'ils se donnent eux-mêmes ou qu'ils acceptent, et qu'ils sont à leur gré discordans ou concordans. Leur intégration scientifique, si elle était possible, serait leur anéantissement.

Ce serait une autre illusion que d'attendre des doctrines scientifiques l'idéal national et social qui seul pourrait, au-dessus des formules desséchées du passé, dont il n'y a plus qu'à secouer la poussière, rallier les esprits et les volontés dans une formule supérieure et plus large. Il faut soigneusement distinguer entre les doctrines et l'esprit de la science. Les doctrines, ce sont des conceptions générales où se résume à un instant donné, et pour un temps donné, une masse donnée d'observations et de connaissances de détail. Il y a un ou deux siècles, c'étaient les tourbillons, le phlogistique, les créations successives. Aujourd'hui, c'est le déterminisme universel, l'unité des phénomènes, l'évolution du cosmos et la transformation des êtres particuliers; c'est enfin la concurrence vitale, avec la défaite et la disparition des faibles, la victoire et la survivance des forts. Appliquées aux choses morales et sociales, ces doctrines aboutissent fatalement à une conception de ces choses, où les actes se lient et s'enchaînent dans un déterminisme aussi rigide que paraît l'être celui de la nature, où tout ce qui apparaît sort, qu'on le sache ou non, d'antécédens déterminés, où l'homme n'a que le jeu que lui mesurent sa force musculaire et sa force cérébrale, où tout s'évalue en travail mécanique, où, partant, la force remplace le droit comme raison des événemens, où le faible est vaincu d'avance et par défaut originel, où il n'y a ni liberté, ni vertu, ni justice, ni pitié. Ce n'est pas à cette école du laisser-faire et du laisser-passer moral qu'il faut élever notre jeunesse, si nous voulons qu'elle vive et qu'elle agisse.

C'est pour cela, précisément, qu'il faut l'élever dans la pleine clarté de la science, car seule la science peut redresser ses propres mirages. Elle connaît ses pouvoirs, mais aussi ses limites. Elle sait que ses théories générales sont des conceptions provisoires, non des axiomes ou des dogmes, et, qu'en dehors d'un certain domaine, elles ne peuvent qu'égarer. Elle sait aussi qu'elle n'atteint que des faits et des lois, c'est-à-dire des faits encore, mais que le fond des choses lui échappe. Elle sait encore que dans les faits eux-mêmes il en est, — ceux qui nous importent et nous touchent le plus, les faits de l'ordre moral et de l'ordre social,— qui ont de tout autres lois que les phénomènes mécaniques. Elle ne confond pas la nécessité qui s'impose avec l'obligation qui s'accepte, et, se connaissant elle-même, elle n'entreprend pas sur la conscience.

Aussi plus notre esprit public paraît enclin à s'imprégner d'idées aux apparences scientifiques, plus on s'inspire, dans les choses de la politique et de la société, d'analogies ou de métaphores tirées des choses de la science, plus il importe, à l'âge où la jeunesse fait ses convictions, qu'elle vive dans des milieux où circulent librement tous les courans de la science.

C'est là, en effet, que les esprits s'affranchissent avec le plus de facilité, qu'ils se forment le mieux à la réflexion personnelle et s'habituent le plus sûrement à ne pas prendre « la paille des mots pour le grain des choses. » C'est là qu'ils peuvent le mieux acquérir les méthodes précises, et, avec elles, cette information générale et cette droiture de jugement qui dépouillent les réalités des apparences; là encore que, s'appliquant chacun à un ordre particulier de travaux, mais vivant tous au même air, dans un air où se mêlent aux connaissances positives les idées et les sentimens qui viennent de la philosophie, de l'histoire, des lettres et des arts, ils peuvent, plus facilement que dans la demi-claustration et dans le demi-jour des écoles particulières, échapper aux préjugés d'origine, de classe et de métier, et se faire en commun une conception des hommes, des choses et de la vie. Tout les y excite et rien n'y fait obstacle. Tout les excite aussi, et la science, et l'histoire, et la philosophie, à ces énergies intérieures qui sont dans les individus le support des personnes, et dans les peuples celui des patries. Dans ces libres milieux où tout se reflète, le passé et le présent, le vrai et le beau, la patrie et l'humanité, où flottent aussi les germes de l'avenir, tout leur présente aux yeux les divers aspects de la dignité de l'homme, ses devoirs et ses responsabilités.

La belle charte intellectuelle et morale qu'on pourrait écrire pour nos Universités futures!

Aux Universités, les jeunes Français prendront les connaissances

nécessaires à chacun d'eux pour exercer avec compétence et dignité la profession qu'il aura choisie; mais ils apprendront aussi que ces connaissances ne sont que le fragment d'un tout, et qu'au-dessus d'elles il y a des idées générales auxquelles il faut s'élever pour penser par soi-même et librement.

Ils seront jeunes, parce qu'il est contre nature d'être vieux à vingt ans. Ils seront gais, parce que la gaîté est saine et parce qu'elle est française. Ils aimeront la vie, parce que la vie est bonne, et que le pessimisme n'est pas de leur race.

Ils apprendront que la science n'est pas la conscience, que l'esprit n'est pas la volonté, et que la volonté ne se règle pas de la même façon que l'esprit.

Ils apprendront qu'ils ont des devoirs envers leur patrie, le devoir militaire d'abord, puis le devoir civique.

Ils apprendront que leur patrie est un être vivant, qui ne peut vivre que par eux comme elle a vécu par leurs pères, qu'elle sera ce qu'ils voudront qu'elle soit, ce qu'ils seront eux-mêmes, faible s'ils sont faibles, forte s'ils sont forts; qu'elle cesserait d'être s'ils venaient à s'abandonner; et qu'au contraire elle continuera dans le monde sa mission de justice, de liberté et d'humanité, s'ils ont eux-mêmes la claire conscience de cette destinée et les énergies nécessaires pour en assurer le développement.

Ils apprendront aussi qu'ils ont des devoirs envers la démocratie, qu'ils doivent l'aimer, l'éclairer, la servir sans défaillance et sans bassesse, et que, s'ils sont les plus instruits, c'est pour être les meilleurs, et que les meilleurs sont les plus obligés.

Ils apprendront encore qu'il y a des devoirs sociaux; que, dans la société, la nature et l'histoire n'ont pas fait à tous les parts égales, mais que les mieux partagés doivent aux autres bienveillance, justice et allègement.

Voilà ce qu'ont mis dans ce mot, Universités, tous ceux qui l'ont pris pour mot de ralliement. C'est beaucoup d'idéal, je n'en disconviens pas, car de l'idéal il en faut, et il en faut beaucoup, en tout pays, quand il s'agit de l'éducation de la jeunesse; mais c'est moins d'utopie qu'on ne serait peut-être tenté de croire.

Qu'on veuille bien se rappeler nos précédentes études. Entre ce qu'étaient nos Facultés il y a quinze ans et ce qu'elles sont aujourd'hui, le contraste est saisissant. Elles ne vivent plus isolées; elles font corps. En elles est né le sentiment de la solidarité intellectuelle et scientifique. Les décrets de 1885 ont été le produit de ce sentiment à sa naissance, et ils l'ont fortifié. Nos conseils généraux des Facultés ne diffèrent que par le nom des sénats des Universités étrangères: comme ceux-ci, ils sont des organes d'unité. En fait,

nous avons des Universités, et quand la loi interviendra, ce sera non pour créer, mais pour confirmer et sanctionner.

Toute cette affaire aura été menée avec méthode et esprit de suite. Pour peu qu'on eût été aventureux, on pouvait tenter de faire les Universités beaucoup plus tôt. On le pouvait au lendemain même de la loi de 1875. La loi venait d'accorder aux Facultés libres le droit de prendre ce nom d'Universités, à la seule condition qu'elles fussent trois ensemble. Il eût paru tout naturel que l'État fît à ses propres établissemens le même privilège. On eut la sagesse d'attendre. Un projet de loi préparé par M. Waddington, et qui constituait sept Universités, ne fut même pas déposé. Il sembla que ni l'opinion, ni les Facultés elles-mêmes n'étaient encore prêtes à cette transformation. — On le pouvait en 1885, après cette enquête qui avait révélé chez beaucoup de Facultés, chez les plus vivantes et les plus agissantes, un vif désir de la constitution universitaire et un sens exact de ce qu'elle commande et de ce qu'elle peut donner. On attendit encore. On crut qu'il valait mieux mettre les Facultés à même de faire les preuves de leur vocation universitaire. On leur donna, pour les faire, une liberté qu'elles n'avaient jamais connue, des organes de vie commune entièrement nouveaux, et on leur dit : Vivez et agissez. Les Universités seront la fin, et elles seront la récompense.

Voilà cinq ans déjà que dure l'expérience, et sur plus d'un point elle a réussi au-delà des espérances les plus optimistes. Le moment de la consécration ne saurait tarder beaucoup. Peu à peu, nous sommes arrivés à ce point qu'indiquait Paul Bert en 1874 : « ... Si bien qu'un jour puisse venir enfin où il suffira de quelques articles de loi, ou même de quelques règlemens pour donner à ces Facultés d'une même ville une cohésion plus intime entre elles, une autorité plus efficace dans la gestion de leurs affaires, pour constituer en un mot ces centres universitaires dont tant d'esprits libéraux ont signalé les avantages et réclamé la création. »

Il faut donc au fait surajouter le droit. Ce n'est pas, qu'on veuille bien le remarquer, simple affaire de mots ou vanités locales. Il ne faudrait pas dire : telles qu'elles sont aujourd'hui, avec leurs conseils généraux, nos Facultés ont un mode de vie comparable à celui des Universités de l'étranger; elles n'auraient qu'un nom de plus le jour où elles deviendraient des Universités. Non; aux groupes qu'elles forment aujourd'hui, il manque deux choses essentielles : l'unité et la personnalité. Ces groupemens se soutiennent sans doute, car ils reposent sur la bonne volonté et sur une espérance; mais ils ne constituent qu'un état transitoire et non pas un état définitif. Chacun des élémens qui les constituent est

plus fort que le tout. Il a l'unité légale; le groupe ne l'a pas. Il a la personnalité civile; le groupe ne l'a pas davantage. On peut donner à une Faculté; on ne peut pas donner à un groupe de Facultés. Pour en faire un système solide, il faut à ces différens corps une même force de gravitation, capable de tenir en ordre les forces individuelles qu'ils recèlent. Autrement ce pourrait être, à plus ou moins brève échéance, de nouveau la dispersion. On n'est fort qu'en relevant de quelque chose de plus fort que soi-même. Quant à l'amour-propre des villes qui veulent avoir des Universités, il faut, non pas le dédaigner ou le railler, mais s'en réjouir. Il faut se réjouir surtout que les plus animées à en vouloir soient précisément celles qui, dans le passé, ont porté le moins d'intérêt à leurs Facultés, et n'ont vu longtemps en elles que des campemens de fonctionnaires. C'est une preuve qu'elles attendent des Universités autre chose que ce à quoi les avaient habituées autrefois les Facultés, quelque chose qui leur serve et qui vaille pour elles la peine de nouveaux sacrifices. C'est aussi un symptôme de cette décentralisation intellectuelle qu'on célèbre et qu'on réclame depuis cent ans, et pour laquelle il serait grandement temps de faire enfin œuvre efficace.

Du reste, à certains signes, on peut prévoir que le moment approche de la constitution des Universités. Je ne parle pas ici des changemens intérieurs accomplis dans les Facultés, de leur nouvelle façon d'être et de vivre. C'est la preuve expérimentale de leur maturité pour une réforme plus complète. Mais ce ne serait pas un indice qu'en dehors du public très spécial des professeurs, on y prît intérêt. Je parle de l'opinion. Eh bien! partout l'opinion s'intéresse aux Universités de demain. A Lyon, par exemple, dans la presse, dans la société, et jusque dans le peuple des travailleurs, on parle couramment de l'Université lyonnaise; on a foi dans son avenir, dans ses services. A Montpellier, on se prépare à fêter le sixième centenaire de la vieille Université d'autrefois. Ce sera la commémoration de quelque chose qui n'est plus; mais on se propose bien d'en faire aussi une préparation à quelque chose qui n'est pas encore. Je parle aussi du sentiment maintes fois exprimé des ministres, de leurs actes, de leurs paroles. Comment oublier M. Jules Ferry posant aux Facultés, en 1883, la question des Universités; M. Goblet, deux ans plus tard, présentant les décrets de 1885, comme la voie la plus sûre pour y atteindre; M. Berthelot et M. Spuller, portant à Lille, où les appelaient les Facultés des sciences et de médecine, les Facultés de droit et des lettres de Douai; M. Fallières, constatant, en tête de la statistique de 1888, que « déjà sur plus d'un point, se nouent, à n'en pas douter, de

ces corps qui deviendront à un instant donné des Universités; » le même ministre enfin, l'an dernier, dans la plus solennelle des circonstances, à l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, en présence du chef de l'État, de la France savante, du monde savant tout entier, donnant bien haut l'assurance que « la constitution universitaire ne serait pas refusée, avec tout ce qu'elle comporte, aux mieux faisantes et aux mieux agissantes » d'entre les Facultés?

II.

On dira : « C'est aller contre notre tradition. » — On le dira faussement. C'est y revenir. Non pas que j'évoque ici le souvenir de l'antique Université de Paris, qui fut si longtemps la grande clarté du moyen âge, ni celui de ces autres universités moins brillantes, qui s'éteignirent toutes ensemble il y aura bientôt cent ans. Je ne remonte pas au-delà de la Révolution; mais je dis, et les faits m'autorisent à dire, que les conceptions qu'il s'agit aujourd'hui de réaliser viennent en droite ligne de la Révolution et que, dans tout le cours du siècle, jamais, sauf aux périodes de despotisme, elles n'ont cessé d'être un idéal pour les penseurs et pour les politiques.

A la veille de la Révolution, les universités de l'ancien régime agonisaient. L'esprit de la théologie, qui avait fait autrefois leur force et leur vie, ne les animait plus depuis longtemps déjà, et, à sa place, l'esprit nouveau, l'esprit de Descartes et de Newton, l'esprit de la science, qui aurait été pour elles un principe de renouvellement et de durée, n'avait pas pénétré en elles. La Révolution les supprima, et ce ne fut pas un grand vide. Ce qu'elle mit en leur lieu, ce furent, au premier degré, les Écoles centrales, et, au degré supérieur, des Écoles spéciales, vouées chacune à l'enseignement d'une science particulière, le Muséum d'histoire naturelle, l'École polytechnique, les Écoles de santé. Or rien de plus contraire à ses desseins et à ses projets que ces Écoles spéciales. Mais souvent, surtout en temps de révolution, les hommes proposent et les événemens disposent. Ce que les hommes avaient proposé était juste le contraire de ce que disposèrent les événemens. Qu'on lise les projets de Talleyrand à l'Assemblée constituante, de Condorcet à l'Assemblée législative, certaines séances de la Convention, les rapports de Briot (du Doubs), de Roger Martin et de Daunou au Conseil des cinq-cents, partout la même idée, la même conception générale de l'enseignement supérieur, conception issue, à n'en pas douter, de la philosophie encyclopédique et qui était alors

une formule entièrement nouvelle de l'enseignement supérieur. Sans doute le mot Université ne s'y trouve pas. On était à la veille ou au lendemain de la disparition des Universités de l'ancien régime, et ce mot eût été pour les choses si nouvelles qu'on méditait un mauvais passeport. Mais la chose y est. Elle y est pleine et entière, d'une telle plénitude qu'aucune des Universités qui existaient alors à l'étranger n'en avait fourni le modèle et n'en pouvait présenter l'équivalent.

C'est bien, au nom près, l'Université moderne, fille et mère à la fois de la science, que cet Institut national où Talleyrand proposait de réunir, organiquement coordonnés, tous les départemens du savoir, ce corps où se trouvera, disait-il, « tout ce que la raison comprend, tout ce que l'imagination sait embellir, tout ce que le génie peut atteindre, qui puisse être considéré comme un tribunal où le bon goût préside, soit comme un foyer où les vérités se rassemblent,.. qui, par un commerce non interrompu d'essais et de recherches, donne et reçoive, répande et recueille toujours ; qui, fort du concert de tant de volontés, riche de tant de découvertes et d'applications nouvelles, offre à toutes les parties des sciences et des lettres, de l'économie et des arts, des perfectionnemens journaliers ; qui, réunissant tous les hommes d'un talent supérieur en une seule et respectée famille, par des correspondances multipliées, par des dépendances bien entendues, attache tous les laboratoires, toutes les bibliothèques publiques, toutes les collections, soit des merveilles de la nature, soit des chefs-d'œuvre de l'art, soit des monumens de l'histoire, à un point central et qui, de tant de matériaux épars, de tant d'édifices isolés, forme un ensemble imposant, unique, propre à faire connaître au monde et ce que la philosophie peut pour la liberté, et ce que la liberté reconnaissante rend d'hommages à la philosophie... »

Ce sont bien encore les Universités, toujours au nom près, que ces Lycées où Condorcet, pénétré autant qu'homme de son temps de l'unité organique des sciences et sachant leurs divisions et leurs rapports, les groupait en un seul faisceau et autour d'un même centre, les distribuait en quatre classes : les sciences mathématiques et physiques, les sciences morales et politiques, les sciences appliquées aux arts, enfin les beaux-arts et les belles-lettres, et traçait pour chacune de ces classes un programme rationnel d'une telle ampleur scientifique qu'aucune nation ne peut, même à l'heure qu'il est, dire qu'elle l'a pleinement réalisé.

Sans doute à l'époque de la Révolution, les Universités allemandes valaient mieux que les Universités françaises, et l'esprit de la science y régnait. Mais leur grand éclat date surtout du

XIXe siècle. Ce n'est pas de leur exemple que s'inspiraient Talleyrand et Condorcet. Ils construisaient *a priori*, comme les hommes de leur temps, et, il n'y a pas à dire, ce qu'ils ont construit, c'est la théorie des Universités modernes.

Ainsi la Révolution, sur ce terrain comme sur d'autres, nous a légué des faits et des idées en désaccord. Les faits ont duré; les Écoles spéciales de la Convention sont devenues, en se multipliant, les Facultés de l'Empire. Mais en face des faits, les idées aussi ont duré; et plus d'une fois, au cours du siècle, nous les voyons reparaître en ce qu'elles ont de général et d'essentiel, et bien qu'alors leurs origines historiques soient oubliées ou ignorées, même de ceux qui les remettent en avant, à n'en pas douter, c'est toujours la même filiation doctrinale.

La première fois qu'il en reparaît quelque chose, c'est en 1815, avec la première Restauration. Une ordonnance, préparée par Royer-Collard, supprimait l'Université impériale, cette corporation d'État, une et totale comme l'Empire, qui englobait tout l'enseignement de France, et elle mettait à la place dix-sept Universités régionales qui eussent porté le nom de leurs chefs-lieux et eussent eu chacune son chef et son conseil. Il y avait à cette mesure une fin plus politique que scientifique. On voulait avant tout réagir contre l'absolutisme impérial et contre une institution faite à son image et pour être son instrument. Mais à ce dessein hautement avoué, se mêlait aussi, c'est M. Guizot, un collaborateur de Royer-Collard, qui le dit, « le désir de créer hors de Paris, dans les départemens, de grands foyers d'étude et d'activité intellectuelle. »

Plus tard, sous le Gouvernement de juillet, l'idée reparaît avec deux ministres qui avaient été deux gloires de la Sorbonne, avec Guizot d'abord, puis avec Victor Cousin, et cette fois, c'est bien sans conteste, l'idée des Universités, claire, adulte et dépouillée de tout alliage de soucis politiques. Ni Guizot, ni Cousin ne l'a réalisée. Le temps leur a manqué et aussi une certaine faveur de l'opinion. Mais l'un et l'autre l'ont également tenue avec la même conviction, avec la même hauteur de vues, avec la même préoccupation de décentraliser la science, pour l'idée vraie, seule capable de fournir à l'enseignement supérieur sa forme naturelle. Il y aurait à citer de l'un et de l'autre plus d'une page excellente sur ce sujet. J'en détache quelques fragmens pour l'édification des gens bien informés qui répètent encore que l'idée des Universités est de semence germanique et qu'elle n'aurait jamais germé ni levé dans des cerveaux constitués à la française.

« Paris attire et absorbe moralement la France.... de tous les remèdes à employer en pareil cas, la création de quelques Universités est l'un des plus praticables et des plus efficaces. Qu'il y ait

sur divers points de la France de grands foyers d'étude et de vie intellectuelle, où les lettres et les sciences, dans toute leur variété et leur richesse, offrent à leurs adeptes de solides leçons, les instrumens du travail, d'honorables carrières, les satisfactions de l'amour-propre, les plaisirs d'une société cultivée ; à coup sûr les maîtres éminens et les jeunes gens distingués se fixeront volontiers là où ils trouveront réunis et à leur portée de tels avantages ; ils y attireront et y formeront peu à peu un public animé des mêmes goûts, sensible aux mêmes plaisirs ; et Paris, sans cesser d'être, parmi nous, le théâtre de l'activité littéraire et savante, cessera d'être le gouffre où viennent s'engloutir tant d'esprits capables d'une vie plus utile et dignes d'un meilleur sort. »

« Mais pour répondre à leur destination, de tels établissemens veulent être complets et un peu éclatans ; si la parcimonie scientifique ou économique s'en mêle, elle les tuera au moment même de leur naissance. Il faut que dans les nouvelles Universités et dans leurs diverses Facultés, Lettres, Sciences, Droit, Médecine, Théologie (si l'Église s'y prête), le nombre et l'objet des chaires soient en harmonie avec l'état actuel des connaissances humaines et que la condition des professeurs y soit assurée, commode, digne. » (Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*)

« Conformément à tout ce que j'avais dit et répété dans mes ouvrages, je me proposais de substituer peu à peu aux Facultés isolées, éparpillées et languissantes sur une multitude de points, un système de grands centres scientifiques où toutes les Facultés fussent réunies, selon la pratique du monde entier. Oui, je ne le cache pas, si j'admire profondément l'unité de la France, je ne crois pas que cette précieuse unité fût en péril parce qu'il y aurait de la vie ailleurs qu'à Paris... Je suis convaincu qu'il est possible d'établir dans un certain nombre de villes des foyers de lumières, qui, en projetant leurs rayons autour d'eux, éclaireraient et vivifieraient de grandes provinces, au profit de la civilisation de la France entière. (V. Cousin, *l'Instruction publique en France sous le Gouvernement de juillet.*)

« L'intention du gouvernement est de créer sur quelques points de la France un certain nombre de grands centres d'instruction supérieure qui puissent devenir des foyers de lumières pour les provinces où ils seront placés. Des Facultés isolées peuvent avoir leur avantage ; mais la plus grande force de ces établissemens se tire de leur réunion. Une Faculté de droit ne peut guère se passer du voisinage d'une Faculté des lettres, et une Faculté des sciences est à la fois le fondement et le couronnement d'une Faculté de médecine. C'est ainsi que toutes les connaissances humaines se lient et se soutiennent l'une l'autre et communiquent à ceux qui les cultivent

une instruction solide et étendue, de véritables lumières. Il n'est pas non plus sans quelque intérêt social et politique de retenir dans nos provinces une foule de jeunes gens dont les talens, mûris dans les grandes écoles de leur pays, peuvent tourner à son profit et concourir à former ou à fortifier cette vie provinciale, jadis si animée, aujourd'hui si languissante, et dont le retour serait un bienfait sans aucun danger dans la puissante unité de la France. » (Victor Cousin, *Exposé des motifs du projet de loi portant création d'une Faculté de médecine à Rennes.*)

S'il faut des ancêtres, en voilà.

Et ce ne sont pas les seuls. — Lorsque le second Empire, près de finir, se montra disposé à concéder la liberté de l'enseignement supérieur, on s'aperçut que les Facultés faisaient eau par plus d'un endroit et l'on sentit qu'on ne pouvait vraiment pas les livrer à la concurrence en cet état de délabrement. On sait qu'une commission, présidée par Guizot, avait été chargée de préparer un projet de loi. Elle conclut à la liberté de l'enseignement supérieur. Mais à cette liberté, elle mit comme condition la réforme préalable des Facultés de l'État. Or, que proposa-t-elle? Justement ce qu'avaient déjà voulu Guizot, Victor Cousin, Dubois (de la Loire-Inférieure), et Duvergier de Hauranne, ce dont nous poursuivons aujourd'hui la réalisation, à savoir : « l'organisation dans quelques-unes des principales villes de l'État, et avec leur concours : d'un enseignement supérieur complet, réunissant toutes les Facultés avec leurs dépendances nécessaires. » Traduisez la périphrase. C'est bien des Universités qu'il s'agit.

Ainsi tout le long du siècle, alors que les faits multiplient et dispersent les Facultés empiriquement, sans raison, sans mesure, sans relation à une conception d'ensemble, en face d'eux l'idée subsiste, et périodiquement elle reparaît pour indiquer la route, comme les feux de ces phares qui brillent et s'éclipsent tout à tour dans l'obscurité des nuits. Elle est aujourd'hui dans sa période de plus grand éclat. Cette fois on s'est laissé guider par elle. Encore un peu, et bientôt on sera dans le port.

On dira sans doute aussi : c'est rompre l'unité de l'Université de France, de ce corps public fait à l'image de la nation, un et indivisible, et fait ainsi pour maintenir par une éducation commune, inspirée du même esprit, l'unité nationale. — Je n'affaiblis pas l'objection. Mais immédiatement cette remarque vient à l'esprit, que, si l'Université de France était vraiment indispensable à l'unité de la patrie, il y a longtemps déjà que la patrie serait en péril de morcellement. Voilà longtemps en effet, au juste quarante ans sonnés d'hier, que l'Université de France, qui fut tour à tour impé-

riale et royale, a légalement disparu. C'était à l'origine, telle que la firent la loi de 1806 et les décrets de 1808, une corporation laïque, vouée à l'enseignement, investie du monopole de l'enseignement, ayant ses biens propres, son budget indépendant, sa juridiction spéciale, son conseil et son grand-maître. La Restauration fit brèche en elle en transformant son grand-maître en ministre. Le Gouvernement de juillet élargit la brèche, en fondant son budget dans le budget de l'État. Enfin la loi du 15 mars 1850 la démantela complètement. Son monopole fut supprimé; sa dotation fut biffée du grand-livre ; ses biens furent incorporés au domaine public; son nom même fut rayé par prétérition. Lisez cette loi de 1850 : pas une fois vous n'y rencontrerez le nom d'Université. Ce qu'elle crée et ce qu'elle organise, c'est un double régime d'enseignement, d'un côté l'enseignement privé, de l'autre, l'enseignement de l'État. Celui-ci, elle l'appelle l'instruction publique et non plus l'Université ; son chef, ce n'est plus le grand-maître, c'est le ministre de l'instruction publique; son conseil suprême, ce n'est plus le conseil de l'Université, c'est le conseil de l'Instruction publique, et, pour la première fois, il y entre des membres étrangers à l'enseignement. A partir de 1850, c'en est donc fini de la corporation impériale. Elle a fait place à une hiérarchie administrative, et il ne reste plus d'elle qu'un nom, expression courante, dont on se servira désormais pour désigner l'enseignement de l'État par opposition à l'enseignement privé.

Mais eût-elle continué d'exister, qu'il n'y aurait ni contradiction, ni péril à ce que, tout en restant l'Université de France, elle comprît les Universités de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Montpellier, d'autres encore, comme la France comprend Paris, Lyon, Bordeaux, Montpellier. Remarquez en effet qu'il ne s'agit pas ici de l'unité absolue des philosophes, laquelle n'est pas de ce monde, mais bien de l'une de ces unités, concrètes et changeantes, toujours relatives, qui ne sont autre chose qu'un groupement d'éléments multiples et divers. Or, il n'y a pas pour ces groupemens de type absolument immuable ; ils se font de façons fort différentes, suivant les temps, suivant les lieux, et de ces façons la meilleure est celle qui sort de la réalité même et du développement organique des choses. Fait remarquable, en 1807, ce fut tout d'abord en Universités régionales que l'on proposa de subdiviser l'Université impériale dont la loi venait de décréter l'unité et l'indivisibilité. Et plus tard, lorsque Guizot et Victor Cousin songèrent sérieusement à créer des Universités provinciales, ce n'était pas, je pense, pour ruiner l'Université, eux qui l'avaient défendue en toute occasion, et plus d'une fois sauvée de périls imminens.

On dira peut-être encore : les Universités sont incompatibles avec les principes généraux de notre droit public. Ce serait mal entendre ce qu'elles peuvent être, ce qu'elles doivent être, ce qu'elles demandent à être. Outre qu'elles n'auront que la constitution que le législateur voudra bien leur donner, que redouterait-on de leur venue ? Un retour à l'ancien régime? Mais nul ne s'est avisé et nul ne s'avisera de réclamer pour elles les privilèges qui furent ceux des Universités d'autrefois. Les professeurs paient et paieront les taxes comme tous les citoyens. Les étudians ne font pas et ne feront pas, comme jadis, entrer en franchise le vin de leurs récoltes. Maîtres et élèves sont et resteront justiciables du droit commun, n'ont et n'auront de juridiction spéciale que pour les fautes contre la discipline. Je ne crois pas non plus qu'ils soient disposés, comme autrefois, à en appeler, à l'occasion, au pape contre le prince. Ils sont hommes de leur temps et citoyens français. Et si ce mot d'Universités remis en circulation a çà et là éveillé d'antiques réminiscences et provoque de singuliers anachronismes, ce n'est pas chez eux, c'est à côté d'eux. Mais cela ne tire pas à conséquence. Qu'importe, par exemple, que le jour de Pâques dernières, un évêque ait dit en chaire : « Je garde mon titre de chancelier de l'Université, on ne peut pas me l'ôter? » Ce n'est pas chez lui pour cela que le recteur fera signer les diplômes.

Les droits de l'État ne sont pas davantage en péril ou en question. Les futures Universités ne demandent pas la séparation, et je crois qu'elles auraient de bonnes raisons pour la refuser si, par impossible, elle leur était offerte. C'est pour l'État et à ses frais qu'elles cultiveront la science. C'est en son nom qu'elles l'enseigneront. Par suite, elles seront naturellement soumises à son contrôle, à sa tutelle. Elles n'auront pas l'impertinence de dire ou de penser : de tous vos fonctionnaires, je ne puis connaître qu'un, celui qui paie. Elles lui rendront donc compte, non-seulement de l'emploi de ses deniers, mais aussi de leurs travaux, de leur vie, de leurs progrès. Elles ne se recruteront pas sans lui et contre lui.

De son côté, l'État ne se dépouillera d'aucune prérogative en leur donnant la personnalité civile, comme l'ont déjà les Facultés, en les laissant maîtresses de leurs biens, comme les Facultés le sont déjà, en leur permettant de recevoir de toute main, comme font déjà les Facultés, en leur donnant la pleine indépendance scientifique et tout ce qu'elle entraîne de franchises administratives et en les laissant, à leur gré, avec des traits communs à toutes, prendre des physionomies propres, en rapport avec les coins de France où elles seront placées. Elles ne seront donc ni des états dans l'État, ni des églises dans l'État. Elles seront des organes

de l'État, constitués par l'État lui-même, pour remplir, avec toute l'indépendance qu'elle exige, une des fonctions morales de l'État.

III.

Ici se pose une question à laquelle je ne puis éviter de répondre. Nous avons quinze groupes de Facultés, sans compter les Écoles d'Alger. Faudra-t-il, d'un coup de baguette, en faire autant d'Universités? — Je n'hésite pas à répondre : Non, cent fois non. Tout, plutôt que cette folie; tout, le *statu quo* et même le retour en arrière. L'avenir, du moins, ne serait pas compromis. Considérez chacun de ces groupes. Dans six seulement vous trouverez les quatre Facultés; des autres, sept n'en ont que trois, et deux sont encore plus mal nantis, n'ayant que les sciences et les lettres. Or, comme l'Université est, par définition, l'école universelle, celle où se cultivent, où s'enseignent toutes les parties du savoir, pour avoir rien que les matériaux, je dis les matériaux bruts, de quinze Universités, il faudrait d'un seul coup improviser douze Facultés nouvelles, deux de droit et dix de médecine. A moins qu'on n'inventât des trois quarts d'Université. — Mais de ces quinze Universités, complètes ou incomplètes, combien seraient des touts artificiels et combien des touts naturels?

Je ne sais si cette chimère dangereuse de quinze Universités hante sérieusement les esprits. Dans ce cas, il faudrait la décourager au plus vite. Il ne faudrait pas, en effet, que l'expérience de ces trois quarts de siècle fût entièrement perdue, et que, par ignorance de l'histoire de nos Facultés, par méconnaissance des conditions particulières qui sont faites en France à l'enseignement supérieur, et que nous indiquerons plus loin, on fût, une fois de plus, victime de cette fatalité qui, sous tous les gouvernemens, a fait créer, multiplier, disperser les Facultés à l'aventure, sans proportion, sans suite, sans vue d'ensemble, et le plus souvent pour des exigences qui n'avaient rien à voir avec les intérêts de la science et de l'enseignement supérieur. Ce serait une curieuse histoire à suivre depuis le commencement du siècle. J'en indiquerai seulement quelques épisodes. C'est l'Empire qui, changeant le nom des Écoles spéciales de la Convention, créa les Facultés. Il fit douze Facultés de droit et cinq Facultés de médecine. Ce n'était pas excessif; mais il décréta vingt-sept Facultés des sciences et vingt-sept Facultés des lettres. Il en mit une paire au chef-lieu de chaque académie. Et pourquoi les semait-il sur tout le territoire avec cette profusion? Pour l'unique raison que c'étaient, non pas des écoles

de haut enseignement, mais des jurys de baccalauréat. — Dans ce nombre, la Restauration tailla et abattit. De ces cinquante-quatre Facultés, dont quelques-unes n'avaient d'ailleurs existé que sur le papier, elle ne laissa debout que six Facultés des lettres et sept Facultés des sciences ; mais elle le fit arbitrairement, à l'aveugle, sans souci de l'avenir, sans trace de système, fauchant Lyon, Nancy, Montpellier, Rennes, Bordeaux, mais ne touchant pas, on se demande pourquoi, à Besançon et à Dijon. — De 1830 à 1848, on créa bon nombre de Facultés nouvelles ; il en était de nécessaires, qui répondaient à des besoins de l'enseignement et de la science. Par malheur, ce ne fut pas le cas pour toutes. Le procès-verbal d'une séance de la chambre des pairs, en 1844, en dit long sur cette affaire. On proposait d'abolir les jurys de baccalauréat, par lesquels la Restauration avait remplacé les Facultés supprimées. Un pair, son nom n'importe pas, combattait la mesure et demandait comment on s'y prendrait pour recevoir les bacheliers. « Soyez sans inquiétude, interrompit le ministre, M. de Salvandy, on multipliera les Facultés ! » — « C'est fort grave, cela, monsieur le ministre. » riposta Victor Cousin. — C'était grave, en effet. Ce fut fait, cependant. — Ce fut fait encore sous l'empire, en 1854. D'une seule fournée, on institua huit Facultés nouvelles, cinq pour les sciences, trois pour les lettres, et voilà comment, jusqu'à ces dix dernières années, un si grand nombre de nos Facultés étaient points morts ou languissans; comment aussi, malgré tant d'efforts pour les animer, plusieurs ne sont pas encore bien vigoureuses aujourd'hui.

La République elle-même, malgré un souci éclairé des intérêts du haut enseignement, n'est pas sans reproche à cet endroit. Elle n'a pas fait, il est vrai, de nouvelles Facultés des lettres ou des sciences; mais elle a fait cinq Facultés de médecine. Sur ce nombre, il en était d'absolument nécessaires. Mais les autres? Je me contente de dire : attendons l'avenir. Cependant, un fait déjà m'inquiète. Nous avons aujourd'hui trois Facultés de médecine de plus qu'en 1876, et, au total, nous ne faisons pas, bon an mal an, beaucoup plus de docteurs en médecine. Et puis, je ne vois pas que la pléthore d'étudians qui encombrait l'École de Paris se soit beaucoup écoulée sur les Facultés de province.

Ainsi, toujours la multiplication outrée, la dispersion, l'éparpillement. Tout autres n'ont cessé d'être les vues des partisans de l'autre système, des universitaires, de ceux qui, avant tout et pardessus tout, ont eu en vue la fonction scientifique et l'office éducateur de l'enseignement supérieur. Quelques centres seulement, mais forts et bien pourvus, voilà ce que toujours ils ont proposé,

réclamé. Condorcet en voulait trois, Guizot cinq, Victor Cousin pas davantage. Lisez et méditez ce fragment d'un discours de Cousin, perdu dans ses œuvres complètes et qu'il eût fallu graver, sur un métal solide, dans le cabinet des ministres de l'instruction publique. « Il ne faut pas croire que l'homme éminent, M. Royer-Collard, qui, en 1816, a diminué le nombre des Facultés des lettres, ait pris cette mesure, comme l'a dit M. le rapporteur, par pure économie. L'économie a pu être un des motifs, mais elle n'a pas été le fondement de cette décision. L'expérience avait prouvé qu'il n'était pas possible de multiplier les Facultés sans mettre en péril leur haute mission, qui est l'enseignement approfondi des sciences... Ce n'est rien de créer des Facultés, il faut les faire grandes et fortes. Les éparpiller, c'est les annuler. Le principe incontestable en cette matière... c'est un petit nombre de grands foyers d'études, qui aient des professeurs éminens et beaucoup d'élèves. Multipliez les Facultés, vous abaissez l'enseignement et vous diminuez le nombre des élèves... Voulez-vous donc renouveler les Universités de Valence et d'Orange? il vous plaira de créer une Faculté dans telle ville... Fort bien; il suffit pour cela d'une allocation au budget; mais il n'y a qu'un malheur, c'est que les grands professeurs, qui sont la vie des Facultés, vous manqueront; et puis il n'y viendra pas d'élèves. Il faudra mettre les cours le soir, afin d'attirer les dames et un certain nombre d'hommes oisifs, qui viendront y chercher un délassement aux travaux de la journée. C'est là, messieurs, une Faculté d'agrément, c'est une sorte d'athénée où un bénévole auditoire vient écouter un frivole enseignement. Ce n'est pas là une institution sérieuse où se forme et s'élève la jeunesse d'un grand peuple. »

Est-ce d'hier? est-ce d'aujourd'hui? Mais que ce soit d'hier ou d'aujourd'hui, c'est vrai, aujourd'hui comme hier.

Je n'ignore pas qu'au ministère de l'instruction publique, il n'y a pas longtemps encore, ceux-là mêmes qui ont eu le plus à cœur le relèvement de l'enseignement supérieur et qui ont voué à cette noble tâche tout ce qu'ils avaient d'intelligence, de forces et de patriotisme, ont professé d'autres maximes. Je rends hommage à leurs grands services et à l'élévation de leurs intentions; mais cela ne m'empêche pas de dire, sans hésitation et sans embarras, que, sur ce point d'importance capitale, ils ont fait fausse route. Ils s'étaient dit : l'empire d'Allemagne a vingt et une universités pour quarante-six millions d'habitans, et toutes sont prospères, toutes sont vivantes. Est-ce avoir trop d'ambition pour la France que de vouloir pour elle quinze ou seize centres d'études supérieures? Y renoncer, avant de l'avoir tenté, ce serait avoir « peu de souci

de la dignité nationale. » « Avant de nous résigner à un rôle si humble, il faudrait s'être bien assuré qu'une nécessité sans merci nous y condamne. »

Vingt et une Universités et vingt-neuf mille étudians en Allemagne, pour quarante-six millions d'habitans, ce serait pour la France, si l'on raisonnait du même au même, seize ou dix-sept groupes de Facultés et vingt-deux mille cinq cents étudians. Mais ici, on ne peut raisonner de la sorte. C'est uniquement par analogie qu'il faut conclure, et l'on sait que l'analogie, sous peine d'erreur, doit tenir compte des différences autant que des ressemblances. Or, dans l'espèce, entre la France et l'Allemagne, nombreuses et profondes ont été de tout temps les différences; nombreuses et profondes elles sont restées.

Tout d'abord, c'est la façon dont sont organisées les études secondaires. En Allemagne, on les tient pour une partie, non pour un tout, pour un acheminement, non pour une fin, en un mot, pour la préparation aux études supérieures qui se font à l'Université. En France, au contraire, organisées à une époque où, en dehors des études professionnelles de droit et de médecine, il n'y avait pas à proprement parler d'enseignement supérieur, on y a mis, en outre de ce qu'elles devraient normalement contenir, quantité de choses qui rentrent vraiment dans le domaine des Facultés, la philosophie, l'analyse géométrique, certaines parties élevées de la physique et de la chimie. On les y a mises, et on les y laisse, un peu par habitude, beaucoup aussi parce que, pour nombre d'élèves, ce n'est pas la Faculté, mais l'École spéciale, qui est l'aboutissant naturel du lycée. Aussi, qu'en résulte-t-il? En Allemagne, la Faculté de philosophie, sciences et lettres ensemble, est la plus peuplée de toutes. Au sortir du gymnase, les esprits vont s'y mettre pour quelque temps au régime de la science libre. Chez nous, au contraire, le baccalauréat, avec son appareil encyclopédique, est tenu pour une quittance générale et définitive envers les lettres et les sciences. On se spécialise aussitôt, et rarement on s'avise avant de le faire qu'il y a, au-dessus du collège, des écoles largement ouvertes, où il serait bon de passer quelque temps. Par suite, à l'inverse de l'Allemagne, nos Facultés des lettres et des sciences, si longtemps sans élèves réguliers, n'ont encore aujourd'hui entre toutes les autres que le plus faible contingent, et composé pour la majeure partie d'aspirans professeurs, maîtres-répétiteurs, boursiers et candidats aux grades. J'ai confiance que la nouvelle loi militaire, qui donne à la licence ès lettres et aux licences ès sciences une prime égale à celles du doctorat en médecine et du doctorat en droit, apportera à cet état de choses d'heureux changemens. Mais pour longtemps encore nos meilleures recrues,

les plus nombreuses, les plus stables, seront les futurs professeurs.

Si encore ils passaient tous par les Facultés avant d'avoir licence d'enseigner! Mais non, et ceci est un second trait de différence avec l'Allemagne. Là, nul professeur de gymnase qui n'ait étudié à l'Université, et de ce fait résulte maint avantage. Autres sont nos mœurs, autres nos règlemens. Le tout est d'avoir le grade, licence ou agrégation, qu'on y soit parvenu par l'École normale ou par les Facultés, ou bien qu'on l'ait acquis par un travail solitaire. Et encore, je ne vise que l'enseignement public, celui des lycées et des collèges. Car dans l'enseignement libre, inconnu en Allemagne ou du moins fort différent du nôtre, la possession d'un diplôme n'est imposée qu'aux directeurs. On y peut enseigner, et beaucoup y enseignent, surtout dans les maisons ecclésiastiques, sans preuve universitaire d'aucune espèce. Il suffit que le gérant responsable, eût-il vingt maîtres sous ses ordres, soit bachelier. Eux peuvent se passer de l'être. Ainsi l'a permis la loi. Nouvelle cause de pauvreté pour nos Facultés des sciences et des lettres.

Et ce n'est pas la dernière. En voici une autre, des plus puissantes, qui tient à nos mœurs, et de laquelle l'Allemagne, où toute science théorique se donne à l'Université, n'offre pas l'analogue. Je parle des Écoles spéciales, de celles surtout au profit desquelles s'est constitué un monopole inflexible. Il faut louer sans réserve leur glorieux passé, leurs éclatans services. Mais il faut bien aussi constater qu'elles sont, en particulier pour les Facultés des sciences, une terrible concurrence. Quand sur les quinze cents jeunes gens qui chaque année affrontent ses concours, l'École polytechnique a prélevé sa dîme, du meilleur froment, puis après elle l'École centrale, puis après celle-ci l'externat de l'École des ponts et chaussées et de l'École des mines, que peut-il bien rester, à de rares exceptions près, pour les Facultés des sciences? Les échoués, et qui n'ont pas même l'espoir à force de travail, à force de mérite, de se retrouver aux prises, pour l'accès des carrières savantes, avec leurs concurrens heureux de la première heure, à qui s'ouvre une seule perspective, laquelle d'ailleurs va se rétrécissant chaque jour, les fonctions de l'enseignement, car l'École normale, il faut le dire à sa louange, n'a jamais revendiqué de monopole, tandis que l'École polytechnique, qui n'est au fond qu'une Faculté des sciences close et casernée, interdit à quiconque n'a pas franchi son seuil, l'entrée des écoles publiques d'application.

Il est encore toute une catégorie d'étudians, fort nombreuse en Allemagne, qui nous échappe, les théologiens. Ils sont six mille dans les Universités allemandes, près de cinq mille protestans et plus de douze cents catholiques, pour la plupart laborieux, instruits

et appliqués aux études de philologie. En regard, nous n'avons que la toute petite troupe des théologiens protestans de Paris et de Montauban, moins d'une centaine. Les autres, les gros bataillons, tous les catholiques, et ils sont des milliers, sont élevés en vase clos, dans des séminaires, loin du plein air de la vie scientifique, loin des Facultés, et c'est à peine si de loin en loin il en vient quelques-uns aux Facultés des lettres.

Et puis il y a Paris, Paris la ville unique, l'attrait et le gouffre. Nous avons environ seize mille étudians de tout ordre. Bien répartis, ce serait assez pour faire vivre utilement une douzaine de centres. Mais sur ce nombre, combien sont à Paris? Près de dix mille. Allez donc persuader au trop-plein qu'il ferait bien, dans son propre intérêt, d'abandonner une ruche encombrée et d'essaimer vers Caen, Dijon, Besançon, Poitiers, Rennes ou Clermont? On ne peut pourtant pas parquer de force les étudians dans telle ou telle académie, suivant leur lieu d'origine, et leur interdire Paris, ses ressources et ses plaisirs, parce qu'ils sont de Dunkerque ou de Bayonne. L'unique moyen d'opposer à cette force excessive d'attraction, une force centrifuge efficace, ce n'est pas d'affaiblir les contrepoids, en les subdivisant, en les éparpillant, mais d'en avoir seulement quelques-uns, placés aux bons endroits, coordonnés ensemble, et tous d'une masse assez puissante pour être, sur un rayon moins étendu que Paris, des centres d'attraction. C'est le bon sens et c'est aussi l'expérience. En dehors de Paris, où avons-nous le plus d'étudians? A Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, c'est-à-dire là où les locaux sont les plus vastes, l'outillage le plus complet, les ressources les plus abondantes, les maîtres les plus nombreux, l'enseignement le plus varié.

Rien en Allemagne, même après l'hégémonie de la Prusse et la colossale croissance de Berlin, rien d'égal à cette aspiration centrale de Paris. L'Université de Berlin s'est beaucoup accrue depuis vingt ans, mais pas au point de rompre tout équilibre avec les autres. Elle a 6,000 élèves et plus; mais il en reste aux autres 23,000; plus de 3,000 à Leipzig; autant à Munich et nulle part moins de 650. Et cette jeunesse circule d'une ville à l'autre, passant un semestre à Berlin, un autre à Leipzig, un troisième à Heidelberg, portant de l'une à l'autre sa curiosité et son mouvement. En France, rien de semblable. On choisit sa Faculté et l'on s'y fixe à demeure, ou, s'il se produit quelque mouvement, c'est un flux de la province sur Paris, jamais un reflux de Paris sur la province, jamais un échange des villes de province entre elles. Cette immobilité a bien des causes; d'abord nos habitudes générales qui sont peu voyageuses, puis l'uniformité de nos programmes d'examen

qui impose l'uniformité des études, et partant empêche de se créer ici ou là de ces spécialités qui seraient des attractions; enfin, l'absence de rivalité entre les Facultés des départemens, et la marche convergente de leurs meilleurs maîtres sur Paris, et sur Paris seulement. Sans doute, on réagira; on réagit déjà. Il ne sera pas impossible d'assouplir les études et de leur donner plus de jeu, de spontanéité et de variété. Rien n'empêchera non plus, une fois les Universités créées, qu'elles prennent chacune sa physionomie propre et qu'il y soit fait aux maîtres de tels avantages moraux et matériels, qu'ils aiment à y rester et à y faire école. Les associations d'étudians pourront aussi devenir quelque chose comme ce qu'étaient les *mères* pour les compagnons du tour de France et inviter les étudians à être à leur façon de ces compagnons-là. Mais tout cela, c'est l'espérance, c'est l'avenir, et un avenir que l'on compromettrait d'une façon irrémédiable en faisant trop d'Universités. Le fait d'hier, le fait d'aujourd'hui, c'est, sur ce point encore, une dissemblance marquée avec l'Allemagne.

Ce serait donc mal raisonner que de conclure, en cette matière, du même au même, entre les deux pays. Il a été légitime de s'inspirer de l'Allemagne d'une façon générale. Il serait faux et dangereux de transformer les analogies en identités. Il sera bon d'avoir des Universités comme l'Allemagne en a. Il serait détestable d'en vouloir en proportion de ce qu'elle en a. Il faut tenir compte des conditions de temps et de lieu, des mœurs et de l'expérience, et pas un de tous ces faits qui n'aboutisse droit à cette conclusion : pour être vivantes, pour être viables, les Universités françaises devront être en petit nombre.

Mais de cette conclusion sort aussitôt la plus grosse des difficultés. Nous avons quinze groupes de Facultés. S'il faut de quelques-uns seulement faire des Universités, que deviendront les autres? La solution la plus logique, et, je n'hésite pas à le dire, la plus efficace, ce serait de les supprimer. Mais elle n'a qu'un défaut : c'est d'être impraticable. Je ne parle pas des résistances qu'y opposerait le régime parlementaire, de la coalition qui ne manquerait pas d'unir contre elle les représentans des centres menacés. Rien que pour transférer à Lille les Facultés de Douai, il a fallu tout le courage de M. Berthelot et de M. Spuller. Que ne faudrait-il pas le jour où il s'agirait de supprimer sur huit ou dix points à la fois! Mais, encore un coup, je ne parle pas de cela. Je parle seulement de la probité de l'État. L'État doit être honnête homme. Le serait-il le jour où, au mépris des sacrifices faits par certaines villes pour leurs Facultés, il viendrait les leur enlever? Cela était possible, cela eût été souhaitable, il y a quinze ou vingt ans, alors que l'ensei-

gnement supérieur, mal logé, mal outillé, languissait à peu près partout dans les départemens. On pouvait alors, si l'on avait eu un plan d'ensemble, bien arrêté, et si l'on s'était proposé, comme les faits y poussent aujourd'hui, de constituer sur certains points d'élection quelques Universités bien pourvues et bien dotées, tirer argument des charges de l'État et de la nécessité de n'éparpiller ni les ressources ni les forces. Qu'avaient fait alors la plupart des villes pour leurs Facultés? Si peu qu'elles n'eussent pu sans invraisemblance crier à la spoliation. Mais aujourd'hui, c'est autre chose. On a pendant dix ans soufflé l'émulation entre elles; on leur a demandé beaucoup pour l'enseignement supérieur, et elles ont donné beaucoup, les petites proportionnellement plus que les grandes, parce que, pressentant qu'un jour elles pourraient être menacées, elles sentaient bien aussi que leurs sacrifices seraient ce jour-là leur plus forte défense. Voilà des villes comme Grenoble, comme Caen, comme Rennes, pour n'en pas citer d'autres, qui ont dépensé des millions à bâtir des palais ou des ateliers à la science. Elles l'ont fait à la demande de l'État, avec l'aide de l'État. Entre elles et l'État, il y a contrat tacite, et, pour le rompre, il faudrait de ces nécessités publiques qui changent parfois l'assiette du droit. Sans compter que le jour où l'État viendrait à retirer ses Facultés de tel ou tel lieu, immédiatement y surgiraient des Facultés catholiques, les seules qu'ait enfantées jusqu'à présent la liberté de l'enseignement supérieur.

Il faudra donc une autre solution. M. Waddington, après la loi de 1875, en avait imaginé une qui avait le mérite de ne rien détruire, de ne rien supprimer. On eût fait de tous les établissemens d'enseignement supérieur, Facultés et Écoles préparatoires, disséminées sur tout le territoire, un certain nombre, assez limité, de groupes. Chaque groupe se fût appelé Université. Chaque Université eût eu comme un siège métropolitain et des sièges suffragans. C'eût été une sorte de système sidéral, avec un astre central et des satellites. Ainsi, l'Université de Paris eût compris autour des Facultés de Paris, les Facultés de Caen, l'École de médecine de Rouen et celle de Reims; l'Université de Lyon eût englobé, autour des Facultés de Lyon, celles de Grenoble, celles de Dijon, celles de Clermont; l'Université de Montpellier eût fait graviter, autour des Facultés de Montpellier, celles de Toulouse, celle de Montauban, celles d'Aix, celle de Marseille, et jusqu'aux écoles d'Alger. Au centre de chaque Université, un chancelier, un curateur et un conseil, un conseil où eussent siégé deux fois l'an, des représentans de tous les établissemens compris dans l'Université. De la sorte, tout était conservé et tout s'ordonnait autour de quelques points.

Mais était-ce bien là l'ordonnance universitaire? — L'Université est un être vivant. Toutes les parties doivent en être disposées comme des organes, se toucher, s'unir, vivre ensemble, se compléter l'une par l'autre, réagir l'une sur l'autre et concourir harmoniquement à une résultante commune. Est-ce à cela qu'eussent conduit les idées que je viens d'esquisser? N'auraient-elles pas plutôt constitué, sous le nom d'Universités, de simples juridictions, des circonscriptions géographiques et administratives, quelque chose comme les garnisons de nos corps d'armée?

Il ne m'appartient pas d'indiquer de solution. Mais peut-être, quand le moment sera venu, songera-t-on que, s'il n'est pas possible de supprimer nombre de nos Facultés, il n'est pas nécessaire de leur laisser à toutes, à celles qui seront dans les Universités et à celles qui seront en dehors, même constitution et mêmes prérogatives. A la fin de l'ancien régime, il y avait en France vingt-deux Universités. C'était trop pour qu'elles fussent prospères. Dès le milieu du XVIIe siècle, on avait réclamé contre cet excès: « Ce grand nombre d'Universités, avait dit en 1645 François le Maire, conseiller au présidial d'Orléans, ce grand nombre d'Universités, en France, n'apporte que désordre, trouble et mépris des bonnes lettres. » Cent ans plus tard, Guyton de Morveau disait de même: « La multiplicité des Facultés... serait peu favorable, peut-être même inutile et souvent pernicieuse aux progrès des sciences. » Il parut alors à un réformateur, sage et prudent entre tous, au président Rolland, que le meilleur remède serait d'avoir deux sortes d'Universités, les unes complètes et les autres incomplètes, celles-ci pourvues des enseignemens fondamentaux et essentiels, mais de ceux-là seulement, les autres « réunissant dans leur sein l'enseignement de toutes les sciences. » « Les Universités qui seraient complètes devraient être très rares, et placées seulement dans les villes principales, que leur grandeur, leur opulence, leur position, semblent destiner au dépôt des sciences. »

N'y aurait-il pas là les élémens d'une solution? L'enseignement supérieur a une double fonction, l'une professionnelle, l'autre savante. Il faut que l'éducation professionnelle soit dirigée d'après des principes et des méthodes scientifiques; mais il ne s'ensuit pas que partout où elle se donne doive être aussi tout le vaste appareil des enseignemens savans et des recherches scientifiques. Il suffit que les maîtres chargés de la donner aient été formés à l'école de la science et soient imbus de son esprit. Partant de cette distinction, serait-il déraisonnable d'avoir deux sortes de Facultés, et comme le doctorat est le grade scientifique par excellence, d'en faire le privilège des Facultés d'universités? A celles-ci, outre les

enseignemens relativement élémentaires et professionnels qui doivent être partout, on donnerait avec toute l'ampleur et toute la multiplicité qu'exige la science, les enseignemens purement scientifiques, ceux qu'on ne doit pas disséminer faute de ressources et de sujets. Y aurait-il donc si grand mal à ce qu'un étudiant commençât ses études à Poitiers ou à Clermont, et, une fois sa vocation affermie et éclairée, allât la compléter ailleurs? N'y aurait-il pas au contraire à cette pratique toute sorte d'avantages? Ne deviendrait-il pas possible par elle de constituer fortement quelques centres savans, de les mieux doter, de les pourvoir de ce luxe qui est le nécessaire de la science, d'en faire pour la carrière des maîtres un degré et un intermédiaire entre les autres Facultés et Paris, de susciter de l'un à l'autre de ces rivalités qui tournent au profit du pays tout entier, et de provoquer d'un point à l'autre, au lieu de l'immobilité quasi-générale d'aujourd'hui, une circulation incessante des étudians? Serait-ce d'ailleurs bien autre chose que confirmer, renforcer et généraliser des faits existant déjà? Toutes nos Facultés des lettres et des sciences sont-elles également pourvues? N'en est-il pas qui ont deux fois plus d'enseignemens que les autres? N'en est-il pas qui n'ont jamais fait un docteur? N'en est-il pas qui ont le privilège, parce qu'elles ont plus de ressources, de préparer à l'agrégation? Ne prend-on pas soin, depuis quelques années, de leur envoyer, à elles seules, les boursiers de cet ordre? Ne reçoivent-elles pas, des Facultés voisines, moins complètement outillées, des licenciés dont elles font des agrégés? N'en est-il pas de même dans la médecine? Des centaines d'étudians ne commencent-ils pas leurs études dans les écoles, pour aller les compléter ensuite auprès des Facultés? — Il n'y aurait là rien d'impossible, puisqu'en partie déjà c'est fait, et, en somme, il n'y aurait là rien que de conforme à la fois aux intérêts de la science et aux exigences des faits accomplis.

IV.

Jusqu'ici, je n'ai envisagé les Universités que dans leurs rapports avec l'État. Pour qu'elles soient, pour qu'elles vivent, pour qu'elles prospèrent, il faut qu'elles en aient d'autres, solides et multipliés, avec leurs propres milieux, et ceux-là, si l'État peut en favoriser l'établissement par une large liberté, il n'est en son pouvoir ni de les créer, ni de les soutenir. C'est des Universités elles-mêmes et de leurs milieux qu'ils doivent sortir.

On s'est demandé plus d'une fois déjà, et l'on se demandera certainement encore, si ce n'est pas une chimère que de rêver des

Universités sans la vie provinciale et sans son cortège d'institutions particulières. J'avoue que l'objection, ainsi formulée, m'inquiète peu. Il y a cent ans, nous avions des provinces, des institutions provinciales, et partout, à cette date, je trouve les Universités pauvres, languissantes et presque éteintes. Mais, au fond, il reste vrai que notre centralisation politique peut être un obstacle, sinon à l'établissement, du moins au succès de ces institutions. Dans un pays unifié comme le nôtre, l'État agit partout par les mêmes voies, et sous peine d'être un dispensateur partial des ressources communes, il doit agir partout avec égalité, deux conditions, ce semble, qui se prêtent assez mal à l'expansion de ces corps qu'on voudrait voir rivaliser entre eux de vie et de fécondité. Il ne peut non plus se passionner pour ceci ou pour cela, contre ceci ou contre cela. La passion est essentiellement individuelle, et si l'État moderne est une personne, il l'est à la façon dont les panthéistes conçoivent la personnalité divine, diffuse et rayonnante. Il est donc à craindre que les Universités provinciales, car c'est de celles-là seulement qu'il s'agit, Paris étant hors de pair et hors de cause, manquent de ces stimulans qui dans l'ancienne Europe ont fait longtemps la force des Universités. Dans l'Allemagne unifiée, si Berlin est l'empire en même temps que la Prusse, Leipzig reste toujours la Saxe et Munich la Bavière.

« La question, disait Albert Dumont, est de savoir si la démocratie française trouvera pour les Universités des principes de vie différens de ceux que le passé a connus. » Ces principes, ce n'est pas de l'État qu'il faut les attendre. Quand il aura donné aux Universités toutes les libertés compatibles avec leur caractère d'établissemens publics, quand il leur aura garanti des subventions en rapport avec leur importance et leurs services, il serait chimérique à elles de lui demander la vie, parce que la vie ne s'ordonnance pas à distance comme un paiement, et parce que, pour naître, grandir et produire, il lui faut, sur un point donné, des germes, un milieu et des forces intérieures.

Or de tout cela, rien, *a priori*, n'est interdit par la forme de notre État moderne. Rien n'empêche qu'en dehors de ce cerveau qui est Paris, il ne s'organise de puissans ganglions. La centralisation a son contrepoids dans les départemens, dans les communes et surtout dans les individus. Pourquoi, sur certains points et, autour de ces points, sur des régions entières, départemens, communes et individus ne contribueraient-ils, sous les formes les plus variées, à donner aux Universités aliment, substance et force?

Pour cela, il faut tout d'abord que les Universités, outre leurs devoirs généraux envers le pays, sachent qu'elles ont des devoirs

particuliers envers la cité qui les porte et la région sur laquelle elles rayonnent. Sans doute, M. Renan a eu raison de dire que « l'esprit humain n'a pas de région » et que « la bonne méthode n'a rien de local. » Sans doute, il n'y a pas une science parisienne et une science provinciale, pas plus qu'il n'y a, au fond, une science allemande et une science française. Mais il y a un génie allemand et un génie français, et, dans le génie français, à des traits communs se mêlent, suivant les régions, des traits particuliers de race et de terroir qui n'ont rien d'inquiétant pour l'unité de la patrie, qui sont au contraire une richesse et un charme. De plus, si la science est une et générale, il ne s'en fait pas partout les mêmes applications. Il n'y a qu'une chimie : on l'enseigne à Bordeaux et à Lyon, la même qu'à Paris ; mais à Bordeaux elle guérit la vigne et les vins ; à Lyon, elle forme des chimistes pour les industries de l'agglomération lyonnaise.

Que les Universités, et, avant qu'elles soient, les Facultés qui les constitueront, se pénètrent bien de ces devoirs particuliers, qu'elles les remplissent avec zèle, qu'autour d'elles on sente leur action, leur influence ; que cette influence soit surtout une influence morale, et nul doute que, par un effet de la loi des actions en retour, leurs milieux ne comprennent qu'ils ont, eux aussi, des devoirs envers elles. Le rôle de ces milieux n'est pas simplement de les porter, mais de les réchauffer et de les nourrir en partie. Elles conserveront toujours avec l'État un cordon nourricier ; mais il faut aussi qu'elles soient enveloppées d'un placenta local. Il faut qu'elles trouvent sur place des sympathies, des stimulans, des sucs particuliers et de l'argent, beaucoup d'argent s'il se peut. L'argent, pour elles, ce sera l'indépendance, et l'indépendance est une condition essentielle de tous les services moraux. On a peu donné jusqu'ici aux Facultés. Malgré les décrets de 1885, elles n'ont encore, au total, pour toute la France, que 200,000 francs de revenus, dont les deux tiers en subventions sans perpétuité, alors que l'Institut jouit de 550,000 francs de rentes perpétuelles, sans compter Chantilly. On donnera plus aisément et davantage aux Universités, précisément parce qu'elles tiendront davantage au cœur des villes et des régions, et qu'elles ne seront plus considérées comme des colonies de fonctionnaires.

Mais, de tout ceci, est-ce vraiment au futur qu'il faut parler? Ne voyons-nous pas déjà de ces adoptions et de ces assimilations, et là justement où les Facultés sont le plus près d'être des Universités? Pour montrer comment une Université vit, autant par les citoyens que par l'État, je pourrais citer l'exemple de Bâle. A quoi bon sortir de France? Nous n'en sommes plus à prêcher et à former

des vœux. Sur plus d'un point, les réalités espérées sont sorties de terre et commencent à s'épanouir. Voyez Lyon, par exemple. Nulle part n'est plus visible cette double épigenèse, à la fois interne et externe, par laquelle se forme, comme un être vivant, une Université adaptée à son milieu. Des Facultés venues au monde l'une après l'autre, se rapprochant, s'unissant, mettant en commun certains de leurs enseignemens, s'imprégnant peu à peu de l'esprit de solidarité, ne négligeant aucune occasion de l'accroître et de le manifester, créant des publications communes pour leurs travaux, groupant autour d'elles, à leur propre image, des étudians chaque année plus nombreux; en dehors d'elles, une municipalité, soucieuse de tous ses devoirs, bâtissant pour elles, largement, splendidement, tout un quartier; une Chambre de commerce leur demandant des chimistes et leur allouant des subventions; une Société se constituant sous ce nom si expressif d'*Amis de l'Université lyonnaise,* pour leur donner patronage et assistance; l'idée de l'Université germant peu à peu dans l'âme pensive et profonde de la cité, y poussant des ramifications partout, à la Croix-Rousse comme aux Brotteaux, pénétrant des classes riches dans les classes laborieuses, si bien que naguère un groupe d'ouvriers tisseurs parlait de donner mandat impératif aux conseillers municipaux de la faire, cette Université de Lyon; les représentans les plus authentiques de l'esprit lyonnais disant d'elle : « Si nous pouvons obtenir pour notre ville la fondation de la première Université provinciale, ce sera peut-être une grande date dans l'histoire morale de notre pays (1), » voilà des faits, des faits qui prouvent que, créer des Universités, ce ne sera pas courir une aventure, mais répondre à des aspirations réelles et donner un état civil à des êtres déjà formés.

J'ai pris Lyon comme exemple. J'aurais pu prendre aussi Bordeaux ou Montpellier, d'autres villes encore. Partout l'examen des faits aurait montré qu'aux quatre coins de la France, comme au centre, on se rend compte, avec les nuances inévitables et nécessaires, du rôle et des services des Universités. L'idée, qui est essentiellement une idée de décentralisation, est décentralisée. C'est une preuve qu'elle est mûre. Ceux qui la réaliseront peuvent avoir la certitude qu'ils ne feront rien d'artificiel, et l'espérance qu'ils feront œuvre durable. Je ne redirai pas qu'en mettant ce faîte à l'édifice de nos lois scolaires ils feront œuvre nationale.

LOUIS LIARD.

(1) Aynard, *Lyon en 1889.*

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

VII[1].

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET.

Nous avons, dans une étude précédente, rappelé le temps d'arrêt que dut subir la marche de l'art français, au lendemain de la révolution de 1830, et la situation incertaine à laquelle les artistes, y compris les membres de l'Académie eux-mêmes, semblaient alors se trouver condamnés. Était-ce donc que le nouveau chef de l'État fût personnellement étranger ou indifférent à des questions de cet ordre? De tout temps, au contraire, il avait manifesté un goût très vif pour les arts, pour la peinture au moins, et la riche galerie de tableaux modernes que le duc d'Orléans s'était formée au Palais-Royal garantissait assez les dispositions du roi à l'égard des artistes capables d'honorer notre école. Quelques mesures, d'ailleurs, prises de bonne heure par lui, étaient de nature à confirmer sur ce point les espérances. En attendant la généreuse et patriotique

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, du 15 août, du 1er et du 15 septembre 1889, et du 15 avril 1890.

création du musée de Versailles, dont la pensée occupait déjà son esprit, mais que les circonstances ne lui permettaient pas encore d'entreprendre, Louis-Philippe, à la suite de la première exposition ouverte sous son règne (1831), avait décidé de rendre annuels les Salons qui, jusqu'alors, ne s'étaient succédé qu'à deux ou trois années d'intervalle. Il avait, de plus, prescrit à ses ministres de demander aux chambres les crédits nécessaires, soit pour hâter l'achèvement de l'École des Beaux-Arts, de l'église de la Madeleine, de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, de quelques autres grands édifices dont la construction avait été commencée sous les gouvernemens précédens, soit pour décorer la Chambre des Députés et l'Hôtel de Ville de peintures relatives à des événemens récens de notre histoire. Quant à l'Académie des Beaux-Arts, lorsque, au commencement de l'année 1831, elle s'était pour la première fois rendue en corps auprès du roi, elle avait reçu de lui l'assurance formelle qu'aucune modification ne serait apportée aux lois qui la régissaient depuis la réorganisation de 1816 (1); et comme bon nombre des membres présens avaient eu, sous le gouvernement de la restauration, des relations directes avec le prince qui les accueillait en souverain aujourd'hui, celui-ci avait ajouté à sa déclaration officielle l'expression bienveillante et presque familière des souvenirs qu'il gardait en commun avec eux.

Cependant, le membre de l'Académie des Beaux-Arts dont la présence au milieu de ses confrères eût pu le mieux raviver ces souvenirs, le peintre de qui le roi, avant son avènement au trône, avait le plus particulièrement apprécié et le plus souvent employé le talent, Horace Vernet, n'assistait pas à l'entrevue. Il était alors à Rome, où, depuis deux ans, il avait remplacé Guérin comme directeur de l'Académie de France. Jeune encore et déjà universellement célèbre, — entouré d'une famille dont la distinction et la bonne grâce attiraient à la villa Médicis les Français et les étrangers de passage à Rome, et jusqu'aux membres les plus récalcitrans de la vieille aristocratie romaine (2); — enfin, usant, avec une

(1) A partir de cette époque, en effet, jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, la composition et les attributions de l'Académie des Beaux-Arts demeurèrent telles qu'elles avaient été réglées par l'ordonnance de Louis XVIII. Il en fut de même pour chacune des trois autres Académies. La seule réforme introduite dans l'organisation de l'Institut, — et encore n'y avait-il là qu'un retour à la constitution primitive, — fut le rétablissement, en 1832, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*, de l'ancienne Deuxième Classe, fondée en 1795 et supprimée au bout d'un peu plus de sept ans.

(2) On trouvera, dans les *Lettres* de Mendelssohn à sa famille, notamment dans celles qui portent les numéros XIX et XXIV, les détails les plus piquans et en même temps les plus exacts sur les habitudes qui régnaient à l'Académie de France sous le directorat de Vernet.

libéralité sans réserve, des ressources matérielles que lui procurait l'extrême fécondité de son pinceau, Horace Vernet avait donné aux fonctions qu'il remplissait un éclat extérieur qu'elles n'avaient jamais eu avant lui. Rien de mieux; mais, dans ses rapports officiels avec l'Académie qui l'avait délégué, il n'arrivait pas toujours qu'il réussît à s'acquitter aussi heureusement de son rôle.

Sans rien abdiquer de sa juste autorité personnelle, le directeur précédent, Guérin, s'était toujours appliqué à se conformer ponctuellement aux avis de ses confrères, tant sur les questions générales de règlement ou de discipline que sur la valeur des envois soumis à leur examen. Horace Vernet, au contraire, crut devoir, à la première occasion qui se présenta, non-seulement discuter, mais ouvertement réprouver un jugement que l'Académie venait de prononcer. Il s'agissait alors d'un travail sur les *Temples de Pæstum*, envoyé en 1829 par un pensionnaire architecte, M. Henri Labrouste, qui, soit dit en passant, devait, trente-huit ans plus tard, siéger parmi les membres de l'Académie : travail important, dont l'Académie avait dans son rapport constaté les mérites, mais en mêlant aux éloges des réserves sur ce qu'il contenait à ses yeux d'erroné ou de contestable. De là le très imprévu mécontentement de Vernet et, de sa part, des réclamations au moins insolites. Au lieu de se borner, comme il en avait simplement la mission, à donner à l'intéressé communication de ce rapport, il écrivit à l'Académie une lettre dans laquelle il prenait parti contre elle, la sommant en quelque sorte de reconnaître au pensionnaire auteur du travail « le droit de réfuter les accusations d'inexactitude qui avaient été portées, » et il ajoutait : « Je n'ai point hésité à m'assurer par mes propres yeux du degré de confiance qu'on pouvait accorder à l'envoi de M. Labrouste. Je me suis rendu *exprès* à Pestum, les monumens seuls pouvant servir de preuves. J'ai examiné, touché et même fouillé. Cet examen scrupuleux m'a démontré que les parties jugées douteuses du grand travail de M. Labrouste sont entièrement conformes à la vérité et que, dans l'ouvrage de Lagardette, » — cité par l'Académie à l'appui de son opinion, — « les incorrections sont sans nombre. »

L'Académie, naturellement, ne laissa pas de s'émouvoir de cette mise en demeure d'avoir à discuter après coup l'œuvre d'un pensionnaire avec ce pensionnaire lui-même. Dans une réponse en termes très courtois, mais très nets, adressée au directeur au nom de la compagnie, le secrétaire perpétuel faisait ressortir « le danger qu'il y aurait à autoriser des répliques aux jugemens que l'Académie consigne dans ses rapports annuels... Ces jugemens sur les travaux des pensionnaires n'étant d'ailleurs, ajoutait Quatremère de Quincy, que des avis transmis confidentiellement, des

conseils donnés de professeurs à élèves et dont ceux-ci sont libres d'user à leur gré, il me paraît inutile de dire que toute controverse entamée, surtout d'aussi loin, toute explication fournie par la plume d'un pensionnaire, serait sans résultat. » Le différend n'en continua pas moins entre l'Académie des Beaux-Arts et le directeur de l'Académie de France à Rome. Bientôt, nouvelles instances de Vernet, nouvelle lettre qu'il eut le tort, cette fois, de faire ou de laisser insérer dans un journal très répandu, comme pour en appeler à l'opinion publique des résistances qu'il rencontrait; enfin, au bout de quelques semaines, troisième et dernière dépêche ainsi conçue : « S'il est dans les convenances de l'Académie des Beaux-Arts de refuser d'entendre la justification d'un pensionnaire du roi à Rome, lorsque cette justification est présentée par le directeur de l'Académie de France, il est de l'honneur de ce dernier de ne pas s'associer à un acte qu'il regarde comme inique. J'ai, en conséquence, donné ma démission motivée à M. le ministre de l'intérieur. » Les choses, toutefois, devaient en rester là, fort heureusement pour tout le monde. La révolution de Juillet, qui avait éclaté sur ces entrefaites, coupa court à la correspondance, devenue plus que jamais difficile, sur la question soulevée par Vernet, et celui-ci, justement occupé d'autres soins, oublia vite ses projets de retraite.

Le moment, en effet, eût été mal choisi pour abandonner le poste de directeur de l'Académie de France, et Vernet n'était pas homme à se dérober, en pareil cas, à son devoir. Les événemens politiques qui venaient de s'accomplir dans notre pays avaient eu leur contre-coup en Italie, notamment dans plusieurs villes des États de l'Église où l'agitation des esprits, parfois des commencemens de troubles dans les rues, semblaient présager quelque tentative prochaine de soulèvement à Rome même. Les inquiétudes à ce sujet du gouvernement pontifical étaient vives, mais elles n'allaient pas jusqu'à l'égarer sur les moyens d'écarter le péril et sur les gens du côté desquels pourraient venir les attaques. Aux yeux du peuple, au contraire, ou tout au moins d'une partie du peuple, tout le mal était imputable aux Français établis ou se trouvant passagèrement à Rome, chacun d'eux étant nécessairement un révolutionnaire et l'Académie de France un foyer permanent de conspiration (1). Déjà, vers la fin du siècle précédent, au

(1) « Chose étrange! écrivait Mendelssohn le 1er mars 1831, toute la populace de Rome concentre sa haine sur les pensionnaires français, qu'elle croit capables de faire aisément à eux seuls une révolution... » Et, à ce propos, Mendelssohn dépeignait en termes singulièrement vifs l'attitude plus que timide, suivant lui, des artistes allemands qui l'entouraient et qui, après avoir, sur l'ordre de la police, « coupé tous leurs moustaches, leurs favoris, leurs barbiches petites ou grandes, disaient sans ver-

lendemain du meurtre de Basseville, les mêmes préjugés, les mêmes passions aveugles avaient poussé la populace romaine à se ruer sur l'Académie de France, d'où les pensionnaires, dépourvus de tout moyen de défense et menacés de mort, n'avaient pu s'échapper qu'à grand'peine. Le souvenir de ces violences passées et, dans le présent, les sinistres avertissemens qu'apportaient chaque jour des lettres anonymes, n'autorisaient-ils pas amplement Vernet à prémunir contre une agression éventuelle le grand établissement dont il avait la garde et à en mettre le personnel en état, le cas échéant, d'y résister? Le directeur de l'Académie de France entendait d'ailleurs faire assez ostensiblement ses préparatifs pour donner à penser à ceux qui eussent été tentés d'engager la lutte. Aussi, quand il se fut approvisionné en quantité suffisante de poudre et de fusils, ne manqua-t-il pas de rapporter le tout à travers les rues de Rome, en voiture découverte; de même que, les jours suivans, sous prétexte de régime hygiénique, il exerçait publiquement les pensionnaires au maniement des armes dans les jardins de la villa Médicis.

Peut-être, il faut bien le dire, les mesures prises par Vernet, si opportunes qu'elles fussent, n'avaient-elles pas pour principe unique les conseils de la prudence; peut-être s'y mêlait-il quelque chose d'une satisfaction donnée à ce besoin d'activité personnelle si naturel chez lui, à ces instincts militaires qui, jusqu'alors, avaient le plus habituellement inspiré son talent, et qui devaient plus tard le pousser à se faire en Afrique le compagnon de nos officiers dans leurs expéditions; plus tard encore, à briguer l'honneur d'être placé comme colonel à la tête d'une légion de la garde nationale. Quoi qu'il en soit, le résultat essentiel fut obtenu. L'Académie de France ne cessa pas un moment d'être respectée, dans son indépendance morale aussi bien que dans ses conditions matérielles. Lorsque, au dehors, toutes les inquiétudes furent dissipées, toutes les agitations de l'esprit public calmées, elle reprit, pour les garder jusqu'à la fin du directorat de Vernet, cette physionomie d'élite, ce caractère de « salon de l'Europe, » — comme Mme de Staël le disait de Rome même, — qu'elle avait eus au commencement, et dont le souvenir, malgré le temps écoulé, ne s'est effacé encore ni à l'étranger, ni chez nous.

Le contraste au surplus allait être grand entre le brillant règne, maintenant achevé, de Vernet, et celui de l'austère successeur que

gogne qu'ils les laisseraient repousser dès que le danger serait passé... Ces grands et gros gaillards, ajoutait-il, rentrent chez eux à la nuit tombante et s'y enferment... Ils traitent Horace Vernet de bravache : quelle différence, pourtant, entre lui et ces tristes sires!.. » (*Lettres*, n° XXIII.)

l'Académie des Beaux-Arts venait de lui donner. Appelé à rentrer en qualité de directeur dans cette Académie de France où il avait fait ses débuts comme pensionnaire plus de trente ans auparavant, dans cette ville de Rome où il avait ensuite passé de longues années, tout entier à ses studieux efforts, à ses luttes contre la pauvreté et, — tâche plus rude encore, — contre les injustes dédains du public, Ingres y rapportait la même opiniâtreté dans sa foi, la même intolérance si l'on veut. Il y rapportait aussi des habitudes de vie fort peu mondaines, les goûts les plus modestes là où son art ne se trouvait pas directement intéressé, en un mot les mœurs recueillies d'un solitaire plutôt que les dispositions d'un homme heureux de se montrer sur un grand théâtre et d'y jouer, sous les regards de tous, un rôle nouveau pour lui.

Il y avait loin sans doute de ces inclinations et de ces habitudes à l'humeur expansive et aux coutumes élégantes d'Horace Vernet. Au point de vue des doctrines, la différence était aussi tranchée entre les deux maîtres, le genre d'influence qu'il appartenait à chacun d'eux d'exercer aussi nettement caractérisé. Si bien fondé qu'il fût à compter sur le facile succès de ses ouvrages, Vernet n'en avait pas moins la passion du travail pour le travail lui-même, le besoin de produire plus encore que le besoin d'être loué. Par là, par cette ardente application à la tâche de chaque jour (1), il donnait aux jeunes artistes qui l'entouraient une leçon de sincérité toute pratique; il leur enseignait à sa manière, sans nulle arrière-pensée quant au reste, sans la moindre prétention dogmatique, le devoir pour chacun de s'interroger de près et, la lumière intérieure une fois faite, d'exprimer tout uniment ce qu'il a senti. La doctrine d'Ingres était à la fois moins simple et plus impérieuse. Si Ingres n'exigeait pas absolument des autres qu'ils vissent par ses propres yeux, au moins entendait-il bien les assujettir à ses croyances; s'il pensait que l'imitation pieuse de la nature est la condition première et indispensable de toute œuvre d'art, il pensait aussi que cette imitation ne pouvait avoir son éloquence qu'autant qu'elle procéderait dans les formes des souvenirs de Raphaël et de l'antiquité. Hors de là, point de salut : comme, dans le domaine de la musique, tout ce qui ne tendait pas à continuer la pure tradition des maîtres consacrés devait, suivant Ingres, être réprouvé sans merci, y compris les ouvrages de Rossini lui-même. Que dans la pratique il lui arrivât fort heureusement de démentir ces principes de subordination à outrance aux exemples du passé, c'est ce que

(1) « Il tombe sur la besogne comme un affamé sur du pain, » écrivait Mendelssohn au sortir de l'atelier où il l'avait vu travailler.

prouvent de reste, entre autres témoignages concluans, les études d'après nature peintes ou dessinées par lui pour ses tableaux et ces admirables *portraits* au crayon dont on ne trouverait les équivalens dans aucune école. Toujours est-il que, en théorie, l'art aux yeux d'Ingres était une religion qui avait eu ses prophètes et ses lois révélées, — le beau, un article de foi précis, irrévocablement imposé à la conscience humaine, et dont les artistes modernes avaient pour tâche de maintenir et de répandre la formule orthodoxe.

C'était le plus ordinairement sur ce thème ou sur des questions du même ordre que la conversation roulait dans le salon de la villa Médicis, ou plutôt qu'Ingres discourait, car il n'était guère fait pour se plaire aux hasards et au laisser-aller de la causerie, encore moins pour s'accommoder de la discussion. Souvent aussi quelque morceau de musique, mais, bien entendu, de musique « vertueuse, » comme il disait, quelque fragment de *Don Juan* ou d'*Alceste* exécuté au piano par un des pensionnaires, — M. Ambroise Thomas ou, un peu plus tard, M. Gounod, — lui fournissait une occasion nouvelle de célébrer, avec son enthousiasme accoutumé, l'inviolable souveraineté du génie et l'excellence du « grand art. » Certes, cette parole si profondément convaincue, si sincère jusque dans l'exagération, cette parole enflammée ne pouvait manquer d'échauffer le zèle des jeunes artistes qui l'entendaient. Si quelques-uns ne l'acceptaient pas sans réserve, tous du moins en subissaient l'empire ; tous, quelles que fussent leurs inclinations propres et la différence de leurs aptitudes, se sentaient, au contact d'un tel maître, plus confians dans la dignité de leur art, plus dévoués à leurs devoirs présens, mieux préparés pour les luttes à venir. Aussi, parmi les pensionnaires qui se sont succédé à la villa Médicis au temps où Ingres en était le directeur, combien n'en citerait-on pas dont la carrière semble s'être ressentie jusqu'au bout de cette haute influence, et dont la gloire personnelle ou la notoriété se rattache par là dans une certaine mesure à la mémoire du grand artiste qu'ils avaient eu l'heureuse fortune d'approcher dans leur jeunesse (1) ! Sans parler d'Hippolyte Flandrin, le plus

(1) Pour plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, les relations commencées à Rome devaient se continuer à Paris de plus en plus étroites, et enfin achever de se resserrer un jour par les liens de la confraternité académique. Parmi les pensionnaires de l'Académie de France à l'époque où Ingres la gouvernait, huit se sont vus, dans la seconde moitié de ce siècle, appelés à siéger comme membres de l'Académie des Beaux-Arts à côté de leur ancien directeur. Ce sont, par ordre chronologique, MM. Ambroise Thomas, Simart, Hippolyte Flandrin, Lefuel, Jouffroy, Signol, Victor Baltard et Gounod. Deux autres, MM. Pils et Hébert, sont entrés à l'Académie dans le cours des années suivantes. En outre, ne conviendrait-il pas d'inscrire, à côté de ces noms, celui d'un on-

fervent à Rome aussi bien qu'à Paris, le plus fidèle en tout temps comme le plus éminent des disciples directs du maître, combien de ceux-là mêmes qui n'étaient ni peintres ni sculpteurs ont puisé auprès de lui le courage de résister aux mauvaises tentations de l'intelligence, et se sont fortifiés par ses exemples dans le culte du vrai et du beau!

Les six années (1835-1840) qu'Ingres passa à Rome comme directeur de l'Académie de France furent donc aussi profitables aux progrès de ceux qui l'entouraient qu'à la bonne renommée de l'établissement lui-même. Elles marquent dans l'histoire de celui-ci, et par conséquent dans l'histoire de l'Académie des Beaux-Arts dont on ne saurait la séparer, une période d'autant plus mémorable que les talens qui la représentent encore parmi nous ont plus largement tenu leurs premières promesses, et que d'ailleurs quelques-unes des œuvres d'Ingres les plus célèbres aujourd'hui, — la *Stratonice* entre autres, — appartiennent à la même époque. Ce n'est pas néanmoins que ces années si bien employées par lui et autour de lui n'aient eu, elles aussi, leurs jours difficiles, sombres même; non plus, comme au temps de Vernet, en raison des circonstances politiques, mais parce que des dangers d'une autre sorte étaient venus menacer les hôtes de la villa Médicis et imposer au directeur un surcroît de préoccupations et de devoirs.

Lorsque, vers le milieu de l'été de 1837, le choléra eut éclaté à Rome, la villa Médicis semblait d'autant plus exposée au péril que les quartiers environnans étaient déjà plus particulièrement atteints. Dans le couvent de la Trinité-des-Monts, presque contigu à l'Académie de France, six religieuses avaient succombé dans l'espace de quelques heures; dans plusieurs maisons voisines d'autres cas foudroyans s'étaient produits. Ingres, qui se sentait jusqu'à un certain point responsable des inquiétudes que pourraient concevoir les pensionnaires et des conséquences funestes qu'elles entraîneraient peut-être pour eux, n'hésita pas à payer d'exemple en se montrant aussi calme et aussi résigné que sa nature impétueuse lui permettait de l'être (1). Seulement, comme il avait lu dans les journaux que la distraction était le meilleur des moyens

zième académicien, M. Lehmann, qui, sans avoir obtenu le grand prix, n'en avait pas moins été rejoindre Ingres à Rome, pour y travailler sous ses yeux?

(1) « Moi et ma femme, nous sommes calmes, écrivait-il alors à l'un de ses amis. Il n'en a pas été de même des pensionnaires, qui d'abord voulaient tous s'éloigner; mais cela ne leur a pas été possible, attendu que nous sommes traqués et bloqués dans Rome... Enfin, nous et notre nombreuse famille, nous vivons serrés les uns contre les autres à la villa, comme des oiseaux qui attendent sous un grand arbre que l'orage soit passé. »

préservatifs contre le fléau, il résolut de mettre l'avertissement à profit pour ses subordonnés et pour lui-même. Il informa donc les pensionnaires que dorénavant il les réunirait chaque soir dans son salon, afin de travailler en commun à chasser les idées noires et à se tenir en belle humeur par la lecture à haute voix de... « Plutarque. » — Qui sait au surplus ? Peut-être, en procédant ainsi, Ingres entendait-il reprendre quelque chose de la tradition fondée, cinq siècles auparavant et dans des circonstances à peu près pareilles, par les jeunes Florentins que Boccace a mis en scène. En tout cas, cette tradition d'hygiène intellectuelle, c'était bien à sa manière qu'il la renouvelait, et par le choix d'un moyen pratique dont les héros et les héroïnes du *Décaméron* ne se fussent certes pas avisés.

Tandis qu'Ingres continuait à Rome la tâche que l'Académie lui avait confiée et dont elle suivait l'accomplissement avec un intérêt croissant d'année en année, à Paris plusieurs des membres les plus illustres de la compagnie, — Gros, Gérard, Percier, — étaient successivement enlevés par la mort, et l'un d'eux, Gros, par une mort aussi imprévue que tragique. Qui eût dit, au temps où le peintre des *Pestiférés de Jaffa* et de la *Bataille d'Aboukir* rajeunissait sa gloire par ses tableaux de *Charles-Quint à Saint-Denis*, de *Louis XVIII quittant les Tuileries* et par ses vastes travaux à Sainte-Geneviève ; où ce chef d'une école plus nombreuse qu'aucune autre semblait environné du respect et de l'admiration universels, — qui eût dit qu'un tel maître en viendrait tout à coup à fléchir sous le poids du découragement et à se débarrasser de la vie comme d'un fardeau désormais au-dessus de ses forces? C'est que l'on ignorait ou que l'on dédaignait de remarquer qu'une sorte de conspiration s'ourdissait dès lors contre cette gloire si légitime et si vaillamment conquise. Cependant les attaques, d'abord essayées dans l'ombre, ne tardèrent pas à se produire au grand jour. Plusieurs articles de journaux parurent où des juges de rencontre, en condamnant les plus récens ouvrages de Gros, se donnaient, les uns le ridicule de se poser en précepteurs d'un homme qui avait tant de fois et avec tant d'éclat fait ses preuves, — les autres, le tort plus impardonnable encore de le prendre avec lui sur le ton du persiflage. En bonne justice, de pareils actes d'ingratitude ou de sottise n'auraient dû avoir de conséquences fâcheuses que pour ceux qui les avaient commis : Gros eut la faiblesse de se sentir atteint par ces injures, de s'en désoler même et de s'y tromper au point de voir dans ces cruelles paroles d'un journaliste: « Gros est un homme mort » l'expression de l'opinion publique. « Vous venez visiter un mort dans

son cimetière, » disait-il amèrement à l'un de ses amis, en lui ouvrant la porte de son atelier. Quelques jours plus tard, le chagrin avait achevé d'enivrer et de vaincre cette âme impressionnable à l'excès. Le 25 juin 1835, Gros, qui bien peu auparavant s'était écrié en apprenant la fin volontaire de Léopold Robert : « Un peintre ne doit pas se tuer, il n'est jamais sûr d'avoir dit son dernier mot, » Gros, se démentant lui-même, se réfugiait à son tour par le suicide dans le repos qu'il désespérait de trouver ici-bas. Le lendemain, le corps du malheureux maître était retiré des eaux de la Seine, et rapporté du Bas-Meudon à Paris.

Gros n'était âgé que de soixante-quatre ans lorsqu'il se donna la mort. Gérard, son ancien condisciple dans l'atelier de David, et, de tout temps, le plus renommé de ses émules, avait à peu près le même âge à cette époque (1) ; il ne lui survécut que bien peu, comme s'il fallait que la carrière fournie parallèlement par les deux artistes aboutît fatalement au même terme et que, presque du même coup, la fin de l'un et de l'autre laissât dans notre école un double vide. Toutefois, en dehors de ce rapprochement des dates et de cette simultanéité des réputations, l'analogie n'existe guère entre la vie des deux rivaux. Plus encore que leurs talens, leurs caractères et leurs habitudes différèrent. Très fier et très timide tout ensemble, ombrageux jusqu'à l'emportement et embarrassé de sa personne jusqu'à la gaucherie, Gros ne subissait qu'à son corps défendant le commerce des hommes, de ceux-là surtout qui cherchaient à l'attirer dans leurs salons pour se parer de lui et de sa célébrité. Presque toujours seul, même aux heures où il ne travaillait pas, assez indifférent, quoique marié, aux obligations ou aux joies de la vie domestique, il l'était aussi, et peut-être plus encore, aux distractions mondaines ; en sorte que, une fois hors de son atelier ou de l'atelier de ses élèves, il s'appliquait à disparaître avec autant de soin que d'autres à sa place en eussent mis à se montrer. Même à l'Académie, où il était pourtant et où il se sentait lui-même l'un des premiers par le talent, il semblait qu'il voulût, sinon s'effacer, au moins s'isoler de ses confrères ; ne se mêlant presque jamais à leurs discussions ou, quand il lui arrivait par hasard d'intervenir, se bornant à exprimer son opinion en termes brusques, souvent agressifs, comme s'il éprouvait le besoin de faire payer aux autres l'effort qu'il avait dû s'imposer pour prendre la parole. Aussi, malgré les sentimens unanimes de déférence que Gros inspirait d'ailleurs, cette parole, irritée, incon-

(1) Gérard était né le 16 mars 1770, un an presque jour pour jour avant Gros. Il mourut dix-huit mois après lui, le 11 janvier 1837.

séquente, demeurait-elle la plupart du temps sans influence sur les décisions de l'Académie : tandis que par les formes toujours mesurées de son langage, par la prudence de ses avis, par l'habile usage qu'il savait faire en toute occasion du crédit attaché à sa haute situation personnelle, Gérard exerçait sur ses confrères une autorité d'autant plus sûre qu'il évitait plus soigneusement de l'afficher.

En outre, et fort contrairement à Gros, Gérard avait toutes les aptitudes et il avait eu de bonne heure toute l'expérience d'un homme du monde, dans le sens le moins frivole du mot. Même avant que son salon fût devenu ce qu'il devait être pendant trente ans, un centre où se réunissaient chaque semaine à jour fixe les personnages les plus éminens par leurs talens dans tous les genres, les plus considérables par la naissance ou par le rang auquel ils s'étaient élevés (1), celui qu'on appelait un peu fastueusement, « le peintre des rois et le roi des peintres » avait réussi, à force de tact et d'esprit de conduite, à acquérir comme homme une importance presque égale à la réputation que lui avaient value ses travaux d'artiste. Et pourtant les obstacles, — et des obstacles en apparence insurmontables, — n'avaient pas manqué pour entraver cette marche de Gérard à la conquête de tous les succès et de tous les honneurs. A l'époque par exemple où Louis XVIII rétablissait le titre de « premier peintre du roi » avec l'intention de le conférer à Gérard, certaines gens à la cour s'étaient hâtés de crier au scandale et d'invoquer, comme une objection sans réplique, les antécédens « politiques » du candidat. Celui-ci, en célébrant jadis dans une composition sur le *Dix-Août* le triomphe de l'insurrection qui avait chassé Louis XVI des Tuileries, ne s'était-il pas rendu coupable à sa manière du crime de lèse-majesté? Bien plus : n'avait-il pas, au temps de la Terreur, fait partie comme juré du tribunal révolutionnaire et accepté ainsi, disait-on, l'abominable rôle d'un auxiliaire de Fouquier-Tinville? Enfin, on allait jusqu'à l'accuser formellement d'avoir voté la mort de la reine Marie-Antoinette. C'était là une pure calomnie puisque Gérard n'avait pas même assisté à ce lamentable procès; quant au reste, si tout n'était pas strictement exact, rien du moins n'était complètement erroné.

Gérard, en effet, dans un dessin très remarqué au moment où il parut, avait retracé la scène dont l'assemblée législative avait été le théâtre, le 10 août 1792; il avait représenté le roi et la famille

(1) « On a souvent entretenu le public du salon de Gérard, écrivait M. Charles Lenormant, en 1846, dans *le Correspondant*... C'était une création admirable et presque une institution pour les arts que ce rendez-vous de toute l'Europe, où la plus exquise politesse ne servait qu'à mieux faire constater la royale indépendance de l'artiste qui se maintient dans son domaine. »

royale relégués et déjà captifs dans la loge du journal *le Logographe*, mais, quoi qu'on en ait dit, sans donner pour son propre compte à cette image du fait le caractère d'un outrage à d'augustes victimes (1). Il est également vrai qu'il avait été, en 1793, appelé aux fonctions de juré près le tribunal révolutionnaire; mais ces sinistres fonctions, qu'il n'avait certes pas sollicitées, qui lui avaient été au contraire imposées par David, son maître, comme l'unique moyen pour lui d'échapper à la réquisition militaire dans laquelle il venait d'être compris, ne s'était-il pas soustrait comme il avait pu à l'obligation de les remplir? Tantôt une maladie feinte dont il obtenait à grand'peine la constatation officielle de la complaisance ou de la naïveté des médecins, tantôt les suites d'une prétendue chute qui le condamnaient à ne marcher qu'avec des béquilles (2), lui avaient servi de prétextes pour se dispenser de paraître aux séances de l'odieux tribunal. Dans deux occasions pourtant, il lui arriva de siéger parmi les jurés et de participer aux jugemens rendus; mais, — les procès-verbaux en faisaient foi, — ces jugemens concluaient l'un et l'autre à l'acquittement des prévenus.

Gérard se devait à lui-même de réfuter une fois pour toutes les accusations dont il était l'objet. C'est ce qu'il fit avec autant de précision que de dignité dans un mémoire qui fut mis sous les yeux du roi et dont celui-ci approuva si hautement les termes que les meneurs de la campagne entreprise durent, au moins par prudence, s'arrêter court et désarmer. Le mémoire se terminait par ces mots : « Les hommes qui me connaissent depuis longtemps et qui sans doute auront apprécié mes opinions et mes principes, peuvent dire dans quels sentimens j'ai vu arriver l'époque de la Restauration... Me sera-t-il permis d'ajouter que cet événement mémorable m'a présenté des chances aussi flatteuses pour mon amour-propre que favorables à ma tranquillité? »

Il est clair en effet qu'on eût été mal venu à traiter après coup en ennemi un homme aux talens duquel, dès les premiers jours de

(1) On a prétendu et l'on répète encore quelquefois que, dans ce dessin, Louis XVI était représenté mangeant gloutonnement, tandis que les membres de l'assemblée délibèrent sur sa déchéance. Rien de plus faux, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le *fac-simile* de la composition dont il s'agit dans le tome III du recueil intitulé : *Œuvres du baron Gérard;* Paris, 1852-1857.

(2) Mme de Wailly, au temps où elle était devenue comtesse de Fourcroy, racontait qu'un jour, en 1793, elle se trouvait dans un des escaliers du Louvre, à quelque distance de Gérard. Celui-ci, se croyant seul, montait lestement devant elle, ses béquilles sous le bras. Tout à coup, le faux impotent se retourne, et, à la vue d'un témoin qui peut-être dénoncerait sa ruse, il s'arrête, effrayé : « Rassurez-vous, lui dit Mme de Wailly en le rejoignant, je ne vous trahirai pas; mais une autre fois, jouez donc mieux votre rôle. »

la Restauration, tous les grands personnages de l'époque s'étaient empressés de recourir, — depuis les princes de la Maison de France et les souverains étrangers que les événemens avaient amenés à Paris jusqu'aux ministres et aux ambassadeurs (1). Gérard, tant que dura le gouvernement des Bourbons de la branche aînée, continua donc de jouir auprès de ses cliens couronnés et de ceux qui les entouraient d'un crédit exceptionnel. En pleine faveur aux Tuileries, où Charles X lui commandait le tableau du *Sacre*, comme Louis XVIII l'avait chargé de peindre *l'Entrée d'Henri IV à Paris*, — au Palais-Royal, où le duc d'Orléans le consultait sur le choix des artistes auxquels il devait confier des travaux pour sa galerie (2), — le premier peintre du roi gardait auprès du public une popularité qu'entretenait d'ailleurs incessamment la reproduction par les plus habiles graveurs de tous les ouvrages sortis de son pinceau. Les choses ne laissèrent pas de changer pour lui après 1830. Si ces dernières années ne s'écoulèrent pas, comme celles de Gros, dans un sombre isolement, elles furent du moins attristées par le déclin graduel du pouvoir qu'il avait si longtemps exercé sur l'opinion et quelquefois par la défection sans vergogne de ceux-là mêmes qui affectaient naguère le plus d'admiration pour ses œuvres et le plus de respect pour sa personne.

Gérard soutint jusqu'au bout, et en apparence avec sérénité, une épreuve rendue plus pénible encore par les infirmités, par l'affaiblissement de la vue surtout; mais la mélancolie qui le minait sourdement envahit de plus en plus son âme. Si la fin volontaire de Gros le trouva aguerri contre la contagion de l'exemple, elle fut pour lui comme un avertissement lugubre. Un de ses amis accourt chez lui au moment même où la fatale nouvelle venait de se répandre dans Paris : « Gros et moi, lui dit Gérard, nous avons été condisciples, nous avons été rivaux, nous avons été ennemis (3); quels souvenirs ravive en moi la mort d'un pareil homme!... La

(1) Sans compter les tableaux de Gérard appartenant à la même époque, le nombre des *portraits* peints par lui dans le cours des six premières années seulement du règne de Louis XVIII s'élève à vingt-deux, dont quatorze en pied.

(2) Voir à ce sujet les lettres du duc d'Orléans, depuis le roi Louis-Philippe, dans *la Correspondance de François Gérard*, publiée par M. Henri Gérard, son neveu; Paris, 1867.

(3) Cette inimitié, d'ailleurs, ne se traduisit jamais ni d'un côté ni de l'autre par des actes d'injustice aveugle. Lorsque, en 1815, Gros posa sa candidature à l'Académie des Beaux-Arts, Gérard, qui faisait partie de la compagnie depuis plusieurs années déjà, s'y montra si ouvertement favorable que Gros, malgré ses anciens ressentimens, ne put s'empêcher d'en être touché et de le lui dire : « Je vous croyais, lui écrivait-il, si mal disposé à mon égard que j'avais regardé la visite d'usage à vous rendre comme impraticable pour moi. Je désire que mes remercîmens sincères réparent cette omission... »

mort! Elle vient aussi pour moi; elle est là, elle frappe à ma porte... » Les pressentimens de Gérard ne le trompaient pas. Encore un peu de temps et la tombe allait se fermer sur le seul maître qui représentât encore l'ancienne école, sur le dernier de cette génération de peintres à laquelle avaient appartenu Girodet, Gros et Guérin.

C'était aussi, dans son art spécial, un des représentans les plus éminens du passé que ce vieil ami de Gérard, Charles Percier, qui succombait après lui à une année seulement d'intervalle. Mieux qu'aucun autre parmi les architectes ses contemporains, il personnifiait les idées qui avaient prévalu et le mouvement qui s'était accompli dans notre école depuis la fin du XVIIIe siècle; mieux qu'aucun d'eux, — quelle que puisse être la part à faire dans ses ouvrages à son fidèle collaborateur Fontaine, — il avait réussi à renouveler notre architecture nationale en substituant à la pure contrefaçon des monumens antiques ou des monumens de la renaissance des formes plus discrètement classiques, plus ingénieusement appropriées aux exigences de l'esprit moderne et aux besoins de notre civilisation. Les grands travaux exécutés sous la direction de Percier depuis le commencement du Consulat jusqu'à la fin de l'empire, ses nombreux *projets* dessinés, l'influence qu'il exerça sur des élèves, dont plusieurs, devenus des maîtres à leur tour, devaient le rejoindre à l'Académie, en un mot, ce qu'il a fait personnellement ou ce que ses exemples ont suscité, résume presque l'histoire de l'architecture en France à cette époque. Quant aux souvenirs de sa propre vie, ils se concentrent dans les murs de ce palais du Louvre où il était né (1), qu'il ne cessa pas d'habiter depuis le jour où il eut entrepris d'en compléter les bâtimens ou d'en transformer les aménagemens intérieurs, et dont la mort seule put le séparer.

On se méprendrait fort néanmoins si l'on se figurait l'architecte du Louvre installé dans quelqu'une des principales parties de l'édifice qu'il avait si magnifiquement restauré. L'humble logis qu'il s'était réservé et qu'il occupa jusqu'au dernier moment, consistait dans quatre ou cinq petites pièces de l'entresol qui s'étend, à la gauche du guichet de la rue de Rivoli, le long de la cour du Louvre, et auquel il n'était possible alors d'accéder que par un escalier en bois, raide et étroit comme une échelle. Au point de vue du luxe et du confortable, l'appartement lui-même était à l'avenant. Point de papier de tenture pour recouvrir des murs restés tout uniment dans l'état où le maçon les avait laissés, et, quant au mobilier, force tables de travail composées chacune de deux tréteaux et d'une

(1) Le père de Percier était un des concierges du palais; sa mère, une des femmes attachées à la lingerie de la reine.

planche; mais peu de chaises, encore moins de fauteuils. En revanche, d'énormes volumes contenant, depuis le premier jusqu'au dernier, les milliers de dessins ou de croquis faits par Percier en Italie, à l'époque où il avait séjourné comme pensionnaire du roi (1786-1792), volumes conservés aujourd'hui pour la plupart dans la bibliothèque de l'Institut à laquelle ils ont été légués, en 1882, par le neveu de Percier, M. Villain; quantité de portefeuilles où le maître avait classé par ordre chronologique toutes les études, tous les documens relatifs aux travaux qu'il avait successivement menés à fin ou projetés. Enfin sur ces murs sans autre revêtement qu'une couche de plâtre, d'admirables dessins ou gravures d'anciens maîtres, des esquisses peintes, des ébauches en bas-relief, des estampes offertes à Percier par ses confrères à l'Académie, — tout donnait à ce logement si modeste en lui-même le caractère d'un lieu privilégié, la majesté d'un sanctuaire de l'art.

L'homme, si célèbre au dehors, qui vivait confiné dans cette retraite, n'en sortait guère que pour aller à l'atelier de ses élèves remplir ses devoirs de professeur ou à l'Institut ses devoirs d'académicien. Dès les premières années de la restauration, il avait laissé à Fontaine le soin de diriger sur les chantiers mêmes l'exécution des travaux conçus en commun. Pour lui, tout entier à ses études, désintéressé jusqu'au détachement complet de tout ce qui aurait pu être une satisfaction pour son amour-propre ou une occasion de profit matériel, il passait ses journées à restaurer sur le papier, tantôt les monumens antiques qu'il avait vus à Rome dans sa jeunesse, tantôt les monumens les plus importans de la renaissance en Italie ou en France : le grand *Hôpital de Milan*, par exemple, ou le palais de Fontainebleau, dont il a reproduit ou reconstitué les diverses parties dans une suite de dessins exécutés par la main d'un maître avec le zèle et la conscience d'un débutant. Il semble que, à mesure qu'il avançait dans la vie, Percier était de moins en moins disposé à se contenter des ressources innées de son talent, et que chez lui le besoin de s'instruire croissait en proportion du vaste savoir dont il s'était approvisionné déjà. « Jamais artiste peut-être, a-t-on dit de lui justement (1), avec des mœurs plus simples, des manières plus douces, une bienveillance plus sincère, ne montra tant de dignité dans sa conduite, tant de fermeté dans toute la suite de sa vie; jamais homme ne fut à la fois plus modeste et plus indépendant, non pas de cette indépendance hautaine qui s'affiche et qui se prône,.. mais de cette in-

(1) *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Charles Percier*, lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts. 1840.

dépendance paisible qui se montre égale dans toutes les positions et qui se contente de jouir d'elle-même... M. Percier avait acquis par ses travaux une fortune honorable qu'il eût pu rendre énorme si, avec sa renommée, qui était immense, il eût, au lieu de dessiner des restaurations idéales, employé ses loisirs à bâtir, sur le pavé de Paris, des hôtels ou des bazars. Mais, en devenant riche, il ne fut pas plus esclave de sa fortune qu'il ne l'avait été, en d'autres temps, de sa pauvreté. Il ne changea jamais rien à ses habitudes; il vieillit avec les mêmes principes et avec les mêmes amis, travaillant toujours, comme s'il avait toujours eu besoin de travailler pour vivre, et il laissa 100,000 francs à l'école gratuite de dessin où les enfans du peuple reçoivent cette première éducation de l'artiste dont il avait lui-même éprouvé le bienfait. »

Le secrétaire perpétuel qui rendait à la mémoire de Percier cet hommage si bien mérité n'était plus Quatremère de Quincy. Celui-ci, depuis un an déjà, s'était démis (1er juin 1839) des fonctions auxquelles il avait été appelé en 1816, et l'Académie lui avait donné pour successeur un autre membre de l'Académie des Inscriptions, M. Raoul-Rochette, élu d'ailleurs à la majorité d'une voix seulement, après un premier tour de scrutin aussi favorable à son compétiteur, l'architecte M. Lebas, qu'à lui-même, puisque chacun des deux candidats avait obtenu la moitié des suffrages exprimés par les trente-six membres présens. Le nouveau secrétaire perpétuel ne prenait donc pas possession de sa charge dans des conditions aussi encourageantes pour lui que celles qui, vingt-trois ans auparavant, avaient été faites à son prédécesseur (1). De plus, en raison des mérites personnels de celui-ci, l'héritage à recueillir était assez lourd, le maintien des traditions léguées assez difficile pour déconcerter, au moins au début, la confiance en soi la plus robuste. Peu à peu, cependant, M. Raoul-Rochette réussit à se rendre maître de sa tâche. Pendant quinze ans (29 juin 1839-5 juillet 1854), il s'en acquitta, non plus, il est vrai, avec cette autorité particulière qu'avait eue Quatremère de Quincy, mais avec un succès d'autant plus honorable que les souvenirs de l'homme qu'il remplaçait étaient, par la comparaison, plus périlleux pour lui-même. Aussi, lorsqu'il eut disparu à son tour, son successeur, Halévy, dans le premier discours public qu'il prononça, put-il, sans excès de complaisance, louer, en même temps que « la science étendue de M. Raoul-Rochette, » le dévoûment à l'Académie dont il avait fait preuve et les services qu'il avait rendus.

Quatremère de Quincy avait atteint l'âge de quatre-vingt-quatre

(1) Quatremère de Quincy avait été élu secrétaire perpétuel, en remplacement de Lebreton, à la presque unanimité des voix.

ans lorsqu'il se décida à se séparer de ses confrères pour aller passer dans la retraite les derniers jours d'une existence si active jusque-là, si constamment vouée au travail. Nous avons, dans un des chapitres précédens, essayé de résumer les titres qui lui avaient valu les suffrages de l'Académie en 1816. Le zèle, sans démenti d'aucune sorte, avec lequel il remplit, à partir de cette époque, les fonctions qui lui avaient été confiées; la haute influence qu'il ne cessa d'exercer sur ses confrères par la sagesse de ses avis, aussi bien que par la certitude de son érudition; enfin, — sans parler des ouvrages publiés par lui en dehors de ses écrits académiques proprement dits (1), — ses savans *Mémoires*, ses *Rapports*, ses nombreuses *Notices historiques* sur des membres de l'Académie des Beaux-Arts : tout cela, certes, explique et justifie de reste les termes d'une lettre par laquelle le président de l'Académie exprimait au secrétaire perpétuel démissionnaire les sentimens d'affection et les regrets unanimes de la Compagnie.

« Monsieur et illustre confrère, lui écrivait-il en réponse à l'envoi de sa démission, la lecture de votre lettre a produit la plus vive sensation. Mais l'Académie, par un mouvement spontané, vous ayant nommé secrétaire honoraire, conserve l'espoir de profiter longtemps encore de ce vaste savoir et de ces sages conseils qui, pendant tant d'années, ont été comme le génie tutélaire de ses travaux. Votre présence au milieu de confrères qui vous sont si profondément attachés sera encore pour l'Académie un sujet d'orgueil... »

Si les éloges contenus dans cette lettre n'exagéraient nullement l'importance, dans le passé, de l'homme éminent auquel on les adressait, les espérances qu'elle exprimait devaient être bien complètement déçues. La vie de Quatremère de Quincy se prolongea pendant dix ans encore ; mais ce ne fut plus qu'une vie inconsciente, ne se continuant que par la résistance d'un organisme physique exceptionnellement vigoureux ; ce ne fut plus qu'une succession de jours stériles et mornes. Cette intelligence si active naguère s'immobilisa peu à peu et finit par s'engourdir au point de devenir incapable du plus léger effort. De cette mémoire surprenante, qui gardait avec une sûreté imperturbable jusqu'au moindre des faits qu'elle avait une fois enregistrés, il ne resta plus rien, — pas même le souvenir des noms que portaient les amis les plus intimes, les visiteurs les plus familiers de l'ancien secrétaire perpétuel. Quelque lueur par mo-

(1) L'*Histoire*, entre autres, *de la vie et des ouvrages de Raphaël* (1824), les *Vies des plus célèbres architectes de tous les temps* (1830), *Canova et ses ouvrages* (1834), l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Michel-Ange* (1835), etc.

mens dissipait-elle un peu de ces ténèbres, quelque courte suspension venait-elle à se produire dans le cours de ces progrès sinistres, dans cet affaiblissement graduel et implacable des facultés d'un puissant esprit? celui qui se trouvait ainsi rappelé un instant au sentiment de sa propre déchéance n'en éprouvait que plus amèrement ce besoin d'être oublié qu'il traduisait un jour par cette tragique parole adressée, presque comme un reproche, à l'un de ses confrères qui était venu le voir : « J'ai le droit d'être mort, faites comme si je l'étais ; » après quoi il retombait dans sa torpeur accoutumée, dans un sommeil de la pensée plus profond et plus lugubre de jour en jour.

A Dieu seul appartient le secret de ces mystérieuses épreuves d'une âme qui semble s'être séparée avant l'heure du corps qu'elle animait et à laquelle on dirait que ce corps survit. Lui seul a le mot de ces sombres énigmes. Ceux sous les yeux de qui elles se posent ne peuvent que les accepter sans les comprendre, et, témoins impuissans de la mort partielle qui atteint ainsi un des leurs, pressentir tristement le moment où ils auront achevé de le perdre, où la mort l'aura pris tout entier. Cette seconde fin, pour ainsi dire, de Quatremère de Quincy, ce dernier coup porté à ce qui restait encore de lui, se fit attendre jusqu'au 28 décembre 1849, deux mois après le jour où il était entré dans sa quatre-vingt-quinzième année, trente-trois ans après celui où l'Académie des Beaux-Arts lui avait confié la tâche dont il s'était, pendant près d'un quart de siècle, si loyalement et si savamment acquitté. — Mais revenons au temps où l'Académie ne se trouvait pas encore privée de son concours, à cette époque précise où, après la mort de Percier (5 septembre 1838), les cinq sections de la Compagnie, déjà presque entièrement renouvelées depuis la réorganisation de 1816, ne comptaient plus dans leurs rangs que quatre des membres élus alors ou nommés par ordonnance royale : Bosio, Fontaine, Desnoyers et Cherubini. Des trente-six autres, huit étaient entrés à l'Académie avant la fin du règne de Louis XVIII, treize sous celui de Charles X, et quinze dans le cours des huit premières années du règne de Louis-Philippe.

Si, après la révolution de juillet, l'esprit et le caractère essentiels de la quatrième classe de l'Institut n'avaient pas changé, si son rôle officiel et ses attributions étaient restés les mêmes, le personnel dont elle se composait présentait, au point de vue des inclinations et des talens, plus de diversité qu'aux époques antérieures. Ainsi, dans la section de peinture il n'y avait guère eu place jusqu'alors que pour les anciens élèves de David ou pour des artistes

qui, sans avoir été directement formés par lui, se ressentaient plus ou moins de l'influence qu'il avait exercée. Maintenant, c'est-à-dire parmi les peintres entrés à l'Académie depuis 1830, trois seulement, — MM. Drolling, Abel de Pujol et Picot, — continuaient, sans s'y asservir d'ailleurs et chacun à sa manière, la tradition fondée par le peintre de la *Mort de Socrate* et des *Sabines*. Avant d'accorder ses suffrages à ces « classiques » de la dernière génération, l'Académie avait appelé à elle d'autres peintres « d'histoire, » mais d'une histoire fort étrangère à l'antiquité grecque ou romaine : Paul Delaroche, par exemple, élu dès 1832 à la suite des expositions où avaient figuré ses tableaux de la *Mort d'Élisabeth* et de la *Mort du président Duranti*, de *Richelieu* et de *Mazarin*, des *Enfans d'Édouard* et de *Cromwell*. Dans des genres secondaires si l'on veut, mais qu'en tout cas personne avant eux ne s'était avisé de traiter, deux autres nouveaux venus à l'Académie, riches d'ailleurs d'un passé déjà long, Schnetz et Granet, représentaient, le premier la robuste sincérité dans la transcription des scènes rustiques italiennes, le second le sentiment original et profond des effets pittoresques produits, à l'intérieur des monumens, par les contrastes de l'ombre et de la lumière. Enfin si l'unique place réservée dans l'Académie à la peinture de paysage restait occupée depuis vingt-cinq ans par M. Bidault, en qui se personnifiaient l'art de convention et les doctrines surannées des anciens émules de Valenciennes, le moment était proche où l'Académie, en lui donnant pour successeur M. Brascassat, se montrerait ouvertement favorable au mouvement des idées et, — bien que le mot n'eût pas cours encore à cette époque, — au *naturalisme* de bon aloi qui tendaient à régénérer notre école de paysage.

Tout en n'étant pas aussi variés peut-être que dans la section de peinture, les talens réunis dans les autres sections n'en contribuaient pas moins, chacun par sa physionomie propre, à rompre l'uniformité qu'avait pu donner naguère à l'ensemble du corps la communauté des origines et des habitudes; mais ces différences individuelles n'avaient nullement eu pour conséquence d'introduire dans le sein de l'Académie des divisions analogues à celles qu'entretenaient ailleurs les mécontentemens ou les ambitions des partis. En un mot, il n'y avait à l'Académie ni une gauche, ni une droite; il n'y avait, comme il n'y a encore aujourd'hui, que des hommes travaillant, avec des aptitudes diverses, à soutenir ensemble la cause de l'art et à en encourager loyalement les progrès sous toutes les formes. Quelque dissemblables au fond que pussent être les doctrines d'Ingres et les instincts d'Horace Vernet, le style des sculptures de David d'Angers et celui de l'architecture de Huyot ou

de Debret, l'esprit étincelant d'Auber et le caractère des inspirations musicales d'Halévy, — rien ne paraissait plus de ces divergences entre les talens là où il s'agissait pour l'Académie de se prononcer sur des questions de principe ou sur des faits d'un intérêt général. En toute occasion, l'Académie se comportait avec la même indépendance ; elle se montrait animée du même esprit sagement libéral. Pour peu qu'on se rappelle aujourd'hui la part qu'elle a prise sous la monarchie de juillet au développement de l'enseignement des beaux-arts, à l'établissement des conseils ou des comités chargés de pourvoir à la conservation des anciens monumens de l'architecture française ou de réconcilier le goût public avec l'emploi, si longtemps abandonné, de la peinture et de la sculpture monumentales, on ne pourra que lui tenir grand compte des services qu'elle a rendus alors et des progrès de plus d'un genre qu'elle a provoqués ou confirmés.

D'où vient pourtant qu'à cette époque plus qu'à aucune autre peut-être, l'Académie ait été accusée de s'immobiliser dans la routine et de se refuser obstinément aux plus nécessaires concessions? Suspecte pour le moins, malgré sa constitution même et ses origines, aux journaux d'opinion républicaine, systématiquement dénigrée dans d'autres journaux que le dévoûment désintéressé à la cause de l'art n'inspirait pas autant, à ce qu'il semble, que le désir de servir celle de certains artistes amis de la maison, l'Académie était représentée tantôt comme le séjour de la léthargie, tantôt comme le boulevard d'une résistance intraitable aux légitimes aspirations de l'esprit moderne. Avait-elle eu à remplacer un des siens? le nouvel élu, quelque sérieux que fussent ses titres, devenait du jour au lendemain pour la presse un homme usé, et le plus justement évincé de ses compétiteurs une victime de l'aveuglement ou de l'envie. Apprenait-on que les premiers résultats de la découverte de Daguerre n'avaient été accueillis à l'Académie qu'avec une réserve prudente, avec le sentiment de la confusion qu'ils risqueraient d'introduire, entre l'éloquence des moyens propres à l'art et la véracité brute des appareils mécaniques? on ne manquait pas de crier aussitôt à l'obscurantisme, peu s'en fallait qu'on ne vît dans la quatrième classe de l'Institut un tribunal renouvelé de ceux de l'inquisition au XVIe siècle et dans Daguerre un autre Galilée. Mais c'était surtout à l'occasion des jugemens rendus avant l'ouverture des salons annuels que l'indignation des opposans se donnait carrière et qu'elle incriminait avec violence les membres de l'Académie. On sait que ceux-ci composaient alors exclusivement le jury appelé à décider du sort des ouvrages présentés. Comment remplissaient-ils en réalité leur mandat, et jus-

qu'à quel point méritaient-ils les reproches d'intolérance et de partialité préconçue qu'on leur adressait si bruyamment? C'est ce qu'il convient de rechercher ici et d'examiner avec sang-froid, à la distance où nous sommes des hommes et des faits en cause.

Et d'abord, était-on bien venu en principe à récuser des juges qui, par leur longue expérience, par l'importance exceptionnelle de leurs travaux et de leurs succès passés, par leur situation officielle, la plus haute dans le domaine de l'art qui se pût conquérir, offraient certes plus de garanties d'indépendance que des artistes qui auraient eu encore des ambitions à satisfaire, des intérêts personnels à soutenir? D'un autre côté, ces juges une fois investis, était-on en droit d'exiger d'eux qu'ils acceptassent indifféremment ce qui pouvait à leurs yeux élever ou abaisser le niveau de l'art contemporain, ou tout au moins celui des œuvres qu'il s'agissait de donner en spectacle au public? Qu'on leur demandât de reconnaître le mérite sous toutes ses formes, le talent à tous ses degrés, rien de plus naturel ni de plus juste : pourvu toutefois que ces témoignages de talent ne se réduisissent pas à de simples indices et que ce mérite ne consistât pas uniquement dans les intentions. Les *salons*, tels que l'Académie et le public lui-même les comprenaient il y a un demi-siècle, ne devaient pas être accessibles à la fois aux maîtres et aux apprentis; il ne suffisait pas, pour constituer des droits à une place à côté des tableaux ou des sculptures signées de noms justement estimés, qu'il y eût quelques qualités dans une pochade ou des lueurs d'originalité dans l'esquisse d'un bas-relief.

Or, quoi qu'on en ait dit, parmi les œuvres refusées par le jury académique, celles qui se distinguaient des ouvrages absolument plats n'étaient le plus souvent qu'à l'état d'esquisses ou d'ébauches, souvent aussi à l'état de purs sophismes pittoresques. Si Théodore Rousseau à ses débuts, si Diaz, si Delacroix lui-même, — que d'ailleurs il eût été plus politique peut-être de laisser se montrer au public dans ses mauvais jours, au lieu de le dérober à cette périlleuse épreuve par une mesure qui le transformait en victime, — si quelques autres peintres encore, plus ou moins renommés aujourd'hui, ont eu parfois à subir les rigueurs du jury, est-il bien sûr que ces rigueurs fussent injustes, à ne tenir compte que de la valeur intrinsèque des œuvres écartées, et non de la notoriété déjà acquise ou de la notoriété prochaine de ceux qui les avaient faites?

En admettant même que quelques arrêts fâcheux aient été rendus, que l'exclusion de certaines toiles ait dû paraître aussi inexplicable que l'admission de certaines autres, où trouver la preuve que ces erreurs aient été commises volontairement? Ne saurait-on

les attribuer tout uniment à la fatigue, à l'espèce de satiété que finissent par ressentir, à un moment donné, des regards devant lesquels ont passé sans relâche des centaines et des centaines de tableaux? J'en appelle sur ce point aux souvenirs de quiconque a fait partie d'un jury de peinture pour les expositions, à quelque époque et à quelque titre que ce soit; il saura par expérience quelles distractions on peut avoir, malgré la meilleure volonté du monde de rester attentif et équitable jusqu'au bout. Comme tous ceux qui ont été après eux chargés des mêmes fonctions, les membres du jury en exercice au temps de la monarchie de juillet ont pu n'être pas toujours infaillibles : mais ce qu'il faut bien reconnaître, ce qu'il n'y a que justice à proclamer, c'est que, dans la mesure où elles se sont produites, leurs défaillances n'ont jamais été préjudiciables à des œuvres tout à fait importantes par leurs propres mérites ou par les longs efforts qu'elles avaient coûtés.

En tout cas, à l'époque où ils composaient seuls le jury officiel, les membres de l'Académie des Beaux-Arts ne songeaient guère à faire acte de courtisans, puisqu'il leur est arrivé plus d'une fois de refuser d'admettre au Salon des tableaux commandés par le roi pour le musée de Versailles. Ils condamnaient ainsi implicitement, — ou les choix qui s'étaient portés sur des artistes encore inexpérimentés, — ou l'indulgence, compromettante pour la dignité du nouveau musée, dont l'administration se rendrait coupable, si elle donnait place dans le palais à des ouvrages défectueux en eux-mêmes, bien qu'ils portassent les noms d'artistes recommandés par des succès antérieurs. « Il y a trop d'Autrichiens dans le ciel, » disait Horace Vernet pour justifier le rejet d'une certaine *Bataille* dont M. Jules Dupré avait peint le paysage et dans laquelle des nuages figurés par des touches blanchâtres, heurtées, mal à propos violentes, rappelaient en effet le tumulte des troupes autrichiennes engagées sur le terrain et la couleur de leurs uniformes; mais en même temps Horace Vernet et ses confrères s'empressaient d'applaudir à l'heureuse transformation du talent de M. Couder, qui avait renoncé aux doctrines un peu étroites de sa jeunesse pour peindre des tableaux d'une signification pittoresque aussi franche et d'un faire aussi large que la *Bataille de Lawfeldt,* la *Prise de York-Town* en 1781 et l'*Ouverture des États-Généraux* en 1789. Enfin, par leurs propres travaux, par les toiles où ils avaient retracé, pour l'ornement du palais de Versailles, soit des événemens anciens de notre histoire, soit des faits de guerre récemment accomplis, les membres du jury ne prêchaient-ils pas assez bien d'exemple pour avoir le droit de se montrer sévères à l'égard de ceux qui comprenaient mal leur tâche ou qui s'en acquittaient négligemment?

On ne saurait prétendre sans doute que l'influence de l'Académie sur la formation du musée de Versailles ait eu pour résultat de n'en peupler les galeries que de chefs-d'œuvre, ni même d'œuvres toujours dignes d'y figurer. Il est certain que, sur plus d'un point, ce musée se ressent de la précipitation avec laquelle il a fallu agir, afin d'être en mesure d'en ouvrir les portes au public au bout de quelques années seulement. Le roi Louis-Philippe lui-même, quelque prix qu'il attachât au succès immédiat de son entreprise, reconnaissait tout le premier ce qu'elle avait à certains égards d'insuffisant ou d'inachevé. « Après moi, disait-il, on refera mieux ce que je n'ai pu faire exécuter qu'imparfaitement. » En attendant, l'effet de l'ensemble était assuré, la pensée hautement patriotique qui l'avait préparé assez bien définie déjà pour être comprise de tous. Aussi, lorsque, au commencement de l'été de 1837, quelques jours après le mariage du duc d'Orléans, l'inauguration solennelle eut lieu de ce musée de Versailles dédié, suivant les termes mêmes de l'inscription sur le frontispice du palais, « à toutes les gloires de la France, » personne n'accueillit avec froideur un tel hommage rendu aux grands souvenirs de notre histoire et, — soit dit en passant, — rendu, sans regarder à la dépense, par un prince auquel on ne s'est pas fait faute pourtant de reprocher sa parcimonie (1).

Cette fête, donnée à Versailles le 10 juin 1837, et qui dura la journée et la soirée entières, avait été, de l'aveu de tous, magnifique. Ceux des assistans qui ont survécu en gardent encore aujourd'hui un souvenir d'autant plus vif que la majesté historique des lieux qui en étaient le théâtre et la destination si imprévue qu'ils venaient de recevoir lui imprimaient un caractère plus particulier. Rien ici de cette physionomie contrainte, de cette dignité un peu artificielle propres en général aux cérémonies de cour; rien de cette étiquette intraitable qui assigne à chacun sa place fixe sur les banquettes d'un salon royal ou son rang dans la formation d'un cortège. La solennité du 10 juin 1837, au contraire, avait l'aspect animé et, pour tout le monde, la signification émouvante d'une fête vraiment nationale dans laquelle, comme l'a dit un éminent historien (2), « la France du passé et celle du présent paraissaient se rejoindre. » Tous exprimaient l'admiration et le légi-

(1) Le roi Louis-Philippe, comme les comptes publiés après la révolution de 1848 l'ont irréfragablement établi, avait, à cette époque, dépensé déjà près de vingt millions, entièrement pris sur sa liste civile, pour la restauration du palais de Versailles et pour l'exécution ou le placement des œuvres d'art qui en décoraient les galeries. Dans le cours des années suivantes, le chiffre de ces dépenses, faites en dehors de tout concours de l'État, s'accrut de plusieurs autres millions.

(2) M. Paul Thureau-Dangin. *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. III, p. 203.

time orgueil que leur inspirait le spectacle des magnificences du grand siècle, en regard des œuvres où se déroulait l'histoire si souvent glorieuse du nôtre; tous usaient avec empressement de la liberté laissée à chacun d'aller et de venir à peu près à son gré, de s'arrêter de préférence dans telle salle ou devant tel tableau, sans que pour cela la respectueuse réserve qu'imposaient la présence du roi et celle de la famille royale se trouvât, en quoi que ce fût, compromise.

Le nombre des invités s'élevait à plus de quinze cents personnes, parmi lesquelles les membres des deux chambres, du conseil d'état, des cinq classes de l'Institut et, — depuis le plus célèbre jusqu'au plus obscur, — tous les artistes qui avaient participé à la réalisation du projet conçu par le roi. Après une première visite aux nouvelles galeries et aux appartemens de Louis XIV complètement rendus à leur ancienne splendeur, un banquet fut servi en plein jour dans les salles attenant à la Galerie des glaces. Ensuite on se réunit dans la salle de spectacle tout éblouissante de lumières, pour assister à la représentation de quelques actes du *Misanthrope* et d'*Esther* mis en scène comme ils l'étaient au temps de Molière et de Racine, avec un intermède composé par Scribe et dont Auber avait écrit la musique : intermède où tous les grands Français du XVIIe siècle réapparaissaient pour rendre hommage à la gloire de Louis XIV dans les murs mêmes qui la consacraient de nouveau. La soirée se termina, pour les invités, par une promenade aux flambeaux, à la suite du roi, dans les salles et dans les galeries qu'ils avaient parcourues aux diverses heures de la journée.

De tous les membres de l'Académie qui, à cette époque, avaient travaillé pour le musée de Versailles ou qui devaient, dans le cours des années suivantes, l'enrichir de nouveaux ouvrages, le plus fécond, comme le plus populaire encore aujourd'hui, était assurément Horace Vernet. Sans parler des mérites mêmes d'un talent dont la prodigieuse facilité ne constitue pas uniquement, quoi qu'on en ait dit, la valeur, cette popularité s'explique de reste par la nature des sujets traités, par l'intérêt tout actuel que présentaient à l'origine des scènes reproduites presque au lendemain du jour où elles s'étaient passées; par l'authenticité en un mot de ces procès-verbaux pittoresques dressés au fur et à mesure de chaque fait d'armes contemporain, depuis le *Siège d'Anvers* ou l'*Assaut de Constantine* jusqu'à la *Smalah d'Abd-el-Kader*, jusqu'à la *Bataille d'Isly*. Toutefois, si fort en faveur qu'elles fussent auprès du public, les œuvres d'Horace Vernet n'absorbaient pas si bien l'attention que d'autres œuvres moins récentes, mais toutes nouvelles aussi pour bon nombre des visiteurs du palais de Versailles, n'eus-

sent leur part, et leur large part, dans le succès de cette exposition.

N'était-ce pas, en effet, une véritable révélation pour bien des gens que cette série de tableaux épiques où Gros, Gérard, Girodet, Guérin, d'autres encore parmi les prédécesseurs de Vernet à l'Académie, avaient jadis célébré les triomphes militaires de la France au temps de la république ou sous l'empire? La renommée de David lui-même ne semblait-elle pas rajeunie par l'apparition du tableau représentant le *Sacre de Napoléon*, et les plus opposés d'ordinaire aux doctrines du maître ne se sentaient-ils pas forcés de s'incliner devant ce témoignage aussi éloquent qu'imprévu de son talent? Toutes les toiles, toutes les statues de l'époque consulaire ou de l'époque impériale, rassemblées maintenant dans les salles du palais de Versailles, avaient disparu depuis les premiers jours de la restauration : le gouvernement de juillet, ou plutôt le roi Louis-Philippe personnellement, s'était imposé le devoir de les remettre en lumière. De plus, et fort contrairement aux exemples donnés en pareil cas par Louis XVIII et par Charles X, il avait voulu que, malgré la révolution qui venait de s'accomplir, les souvenirs se rattachant aux règnes de ces deux princes fussent publiquement conservés et que, — toute proportion gardée d'ailleurs entre l'importance relative des faits ou celle des personnages, — la *Prise du Trocadéro* par exemple et les portraits de tous les Bourbons de la branche aînée figurassent à leur rang historique, aussi bien que la *Bataille d'Austerlitz* et que les portraits des membres de la famille impériale.

L'Académie des Beaux-Arts, bien entendu, n'avait pas qualité pour louer officiellement le roi de cet acte d'impartialité politique ; mais elle tenait, et elle avait raison de tenir, à le remercier du service qu'il avait rendu à la cause de l'art français. Quelques jours après l'ouverture du musée de Versailles, l'Académie au grand complet alla donc porter au prince qui l'avait créé l'hommage de sa reconnaissance et ses félicitations respectueuses. Ce devoir une fois accompli, on en vint de part et d'autre à aborder diverses questions ; on parla des tentatives faites ou à faire pour restaurer le goût de la peinture monumentale, et pour activer en ce sens le mouvement que l'administration municipale cherchait depuis quelque temps à déterminer à Paris. L'entretien devait porter ses fruits, puisque, bien peu après, les grands travaux de Paul Delaroche dans la *Salle de l'hémicycle*, à l'École des Beaux-Arts (1838-1841), de Delacroix à la chambre des députés et au palais du Luxembourg (1837-1847), d'Hippolyte Flandrin, dans le sanctuaire de Saint-Germain-des-Prés (1842-1844), venaient consacrer la renaissance dans

notre pays de la peinture monumentale et ouvrir la voie que devaient à leur tour suivre si brillamment des académiciens appartenant à la génération suivante, MM. Lehmann, Lenepveu, Cabanel, Delaunay, et, avec un éclat particulier, Paul Baudry.

Déjà, il est vrai, sous le gouvernement de la restauration, la décoration sur place, et par les procédés de la peinture à fresque, de trois chapelles dans l'église de Saint-Sulpice avait été, sinon très heureuse, à n'en considérer que les résultats, au moins plus judicieuse en soi et plus logique que l'usage d'accrocher des tableaux aux murs, souvent même aux piliers d'une église. On s'en était tenu là toutefois. Il fallut que plus de dix années s'écoulassent avant que l'achèvement de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Lorette permît d'appliquer, et cette fois à l'ensemble d'un monument, le principe qu'on n'avait fait à Saint-Sulpice que mettre partiellement en pratique. Puis, les peintures murales de l'église de la Madeleine, dont l'exécution avait été d'abord confiée à Paul Delaroche et que l'on avait ensuite réparties entre sept artistes différens, avaient été une épreuve assez peu concluante encore, mais néanmoins faite pour familiariser le public avec le système de décoration que l'on entendait dorénavant adopter. Nombre de travaux commencés ou menés à fin dans la seconde moitié du règne de Louis-Philippe, soit aux frais de l'état, soit pour le compte de la préfecture de la Seine, vinrent successivement convertir en usage ce qui n'avait été au début qu'une mesure d'occasion et un essai. Les murs des plus vieilles églises de Paris, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Séverin, Saint-Merry, d'autres encore, se couvrirent de peintures dont plusieurs méritent d'être comptées parmi les œuvres qui honoreront le plus sûrement l'école française du XIXe siècle.

Ne suffit-il pas par exemple de prononcer ici le nom d'Hippolyte Flandrin pour rappeler les progrès accomplis de notre temps dans un ordre d'art qui participe à la fois des traditions consacrées par les anciens maîtres, au point de vue du style et de l'harmonie architectonique, des aspirations de l'esprit moderne, au point de vue de la poésie ou de l'invention? Si les peintres chargés de décorer les églises ont en réalité mieux à faire que d'emprunter au paganisme des beautés tout extérieures et des formes muettes; si, suivant le mot d'Orsel, « il faut baptiser l'art grec; » si, d'un autre côté, il est tout aussi nécessaire pour eux de ne pas s'en tenir à la pure contre-façon des procédés pittoresques du moyen âge, — c'est là une tâche dont Flandrin s'est acquitté avec plus de succès que personne. A quoi bon insister d'ailleurs? Les ouvrages de sa main qui ornent les murs de Saint-Germain-des-Prés

et de Saint-Vincent de Paul, à Paris, de Saint-Paul, à Nîmes, et de l'église d'Ainay, à Lyon, précisent trop bien cette heureuse alliance entre l'orthodoxie des intentions et la grâce des moyens d'expression employés pour qu'il ne soit pas superflu de chercher à faire ressortir des mérites que nul sans doute ne songerait à contester.

Nous avons dit que la révolution opérée sous le gouvernement de juillet dans la décoration des édifices par la peinture, avait été due en grande partie à des membres de l'Académie. Un d'entre eux, en effet, l'architecte de Notre-Dame-de-Lorette, M. Lebas, avait pris l'initiative du mouvement en substituant d'un bout à l'autre, pour l'ornement de cette église, l'emploi de la peinture sur place à l'usage traditionnel des tableaux de simple ameublement. Un peu plus tard, c'était à la sollicitation de la compagnie tout entière que le roi et le ministre de l'intérieur, chargé alors du département des beaux-arts, avaient prescrit l'exécution de grandes peintures monumentales dans divers bâtimens civils. Enfin, — il n'y aura que stricte justice à le rappeler ici, — pour les travaux du même genre commandés au nom de la ville de Paris, ce fut surtout grâce à un membre de l'Académie, membre aussi du conseil municipal, M. Gatteaux, que les réformes purent être introduites et les entreprises se poursuivre dans le sens le plus favorable aux intérêts de l'art et des artistes.

Sans lui peut-être, tel peintre, tel sculpteur, tel architecte même, devenu célèbre en quelques années, n'aurait pas trouvé aussi sûrement, ni en tout cas aussi tôt, l'occasion de donner pleinement sa mesure; peut-être, pour ne citer que ces trois noms, Simart, Victor Baltard, Hippolyte Flandrin lui-même, auraient-ils couru le risque de voir leur jeunesse s'écouler dans l'attente de travaux dignes de leurs talens, si, presque au lendemain du jour où ils avaient cessé d'être pensionnaires de l'Académie de France, M. Gatteaux ne s'était spontanément emparé d'eux en quelque sorte pour les révéler à ses collègues du conseil municipal, et obtenir successivement de ceux-ci qu'ils leur confiassent des tâches d'une importance croissante. Quelques années plus tard, tous trois devenaient à l'Académie les confrères de l'homme dont ils avaient été les clients; mais si M. Gatteaux dès lors ne voulut plus voir en eux que des égaux, de leur côté ils n'en continuèrent pas moins à le traiter comme si rien n'eût été changé dans leur propre situation, et à garder vis-à-vis de lui en toute occasion une attitude de déférence qui marquait assez leur fidélité au souvenir des anciennes obligations contractées.

Cependant aux pertes que l'Académie avait subies avant la seconde moitié du règne de Louis-Philippe, d'autres étaient venues s'ajouter

qui achevaient de clore l'histoire même des progrès accomplis dans notre école à partir du consulat et de l'empire jusqu'aux derniers jours de la restauration. Un des plus glorieux représentans de cette époque, et, parmi les académiciens le seul, avec l'architecte Fontaine, qui la personnifiât encore, Cherubini, était mort le 15 mars 1842 (1). Né à Florence en 1760, il y avait plus d'un demi-siècle qu'il habitait la France où le succès d'abord contesté du premier ouvrage écrit par lui pour la scène de l'Opéra, *Démophon* (1788), avait été, de 1789 à 1800, suivi des succès de plus en plus retentissans d'ouvrages représentés au théâtre Feydeau, *Lodoïska,* le *Mont Saint-Bernard*, *Médée*, les *Deux journées*, etc. Enfin, dans les années comprises entre le commencement et la fin de l'empire, Cherubini avait confirmé par la production de six autres opéras la haute réputation qu'il s'était acquise et déterminé dans la musique française, au point de vue de la grandeur ou de la nouveauté des combinaisons harmoniques et des dispositions instrumentales, cette révolution que tous les compositeurs contemporains, depuis Grétry jusqu'à Berton, saluaient comme une ère de progrès décisifs. Méhul lui-même, dans une lettre adressée à un journaliste qui avait, bien malencontreusement il est vrai, reproché à Cherubini de n'avoir guère que des « réminiscences, » Méhul se faisait généreusement le champion de la cause de son dangereux rival. « Je le dis et je le prouverais devant l'Europe entière, écrivait-il en 1803, l'incomparable auteur de *Démophon,* de *Lodoïska* et de *Médée* n'a jamais eu besoin d'imiter pour être le grand artiste qu'il est, pour être ce Cherubini enfin que quelques personnes pourront bien qualifier d'imitateur, mais qu'elles ne manqueront pas d'imiter à la première occasion. » Et, de son côté, Beethoven, qui avait entendu à Vienne l'opéra de *Faniska*, écrit en 1806 pour le théâtre de cette ville, n'hésitait pas à en proclamer l'auteur « le premier compositeur dramatique de son temps. »

Si éclatans toutefois que fussent les mérites dont Cherubini avait fait preuve en composant ses opéras, c'était dans des œuvres d'un autre ordre qu'il devait déployer plus manifestement encore les mâles qualités de son génie. La seconde moitié de la carrière du maître a été presque exclusivement consacrée à des composi-

(1) Il faudrait, à la rigueur, joindre aux noms de Cherubini et de Fontaine celui de Spontini, puisque l'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* vécut jusqu'au commencement de l'année 1851; mais en 1842 Spontini n'était encore qu'un académicien en service extraordinaire, pour ainsi dire. Bien qu'il eût été élu en 1839, il ne vint, — et cela sur l'injonction formelle de ses confrères, — prendre possession de son siège que quatre ans plus tard, lorsqu'il se fut décidé à quitter Berlin, où il était fixé depuis 1820.

tions religieuses, et l'on sait de reste avec quelle supériorité il a traité un genre de musique que, depuis Gossec, Le Sueur, dans notre pays, avait à peu près seul osé aborder (1); mais peut-être ne sait-on pas aussi généralement qu'une circonstance toute fortuite amena ce changement dans la direction de ses travaux et que, en quittant le théâtre pour l'église, Cherubini obéit bien moins à un calcul de sa volonté qu'à une inspiration suggérée d'abord par autrui.

Malgré tous ses succès dramatiques, malgré même son origine italienne, qui d'ordinaire était, en matière de musique, la recommandation la plus sûre auprès de Napoléon, Cherubini n'avait nullement réussi à se concilier la bienveillance impériale. Fort mauvais courtisan, il est vrai, mais artiste profondément convaincu, il n'avait pas craint, dans quelques conversations avec l'empereur, de refuser très nettement de souscrire aux opinions musicales émises par celui-ci. Un jour même où son auguste interlocuteur vantait, à l'exclusion du reste, la musique « capable de le bercer doucement, » il lui avait fait cette verte réponse : « Je comprends. Votre Majesté n'aime que la musique qu'elle peut entendre sans s'occuper d'elle et sans cesser de songer aux affaires de l'état. » Napoléon avait puni Cherubini de son indépendance en le tenant obstinément à l'écart des faveurs qu'il répandait sur des musiciens d'humeur plus complaisante ou d'une science moins rébarbative à ses yeux. Non-seulement il arriva au terme de son règne sans avoir accordé au compositeur le plus éminent de tous ceux qui survivaient alors à Méhul, cette croix de la Légion d'honneur dont il n'avait pas hésité, dès l'institution de l'ordre, à récompenser l'agréable talent de Dalayrac; mais ses préventions à l'égard de Cherubini étaient devenues assez publiques pour que, de peur de quelque disgrâce personnelle, les directeurs de théâtre eux-mêmes s'abstinssent de représenter les ouvrages d'un homme aussi mal en cour.

Ainsi dépossédé sous l'empire de la situation que ses premiers succès lui avaient acquise, réduit pour toutes ressources au modique traitement d'inspecteur au Conservatoire, Cherubini avait presque renoncé à produire. Pour faire diversion à ses chagrins, il partageait son temps entre la pratique, d'ailleurs assez peu heureuse, du dessin, et l'étude de la botanique, dont il avait pris le goût dans un séjour à la campagne, chez le prince de Chimay. Or

(1) Quelques-unes des œuvres de musique religieuse dues à Le Sueur, sa *Messe de Noël* entre autres, — la plus originale peut-être de ses productions en ce genre, — sont antérieures à l'année 1790, tandis que la première *Messe* de Cherubini, la *Messe à trois voix en fa*, a été composée par lui en 1809.

il était arrivé que, pendant ce séjour, Cherubini, cédant aux instances réitérées de la famille de son hôte, avait consenti à interrompre ses nouvelles occupations pour écrire le *Kyrie* et le *Gloria* d'une messe qui devait être chantée dans l'église voisine du château. Une fois mis en train par ce premier essai, le maître avait poursuivi, en la développant chaque jour de plus en plus, la tâche dont il s'était chargé d'abord à contre-cœur et avec l'intention de ne la remplir que dans la proportion strictement convenue. La musique de la messe, complétée par lui après son retour à Paris, fut exécutée dans l'hôtel de Chimay, d'où l'admiration qu'elle avait provoquée se répandit si bien au dehors que, au bout de quelques mois, l'ouvrage était accueilli dans l'Europe entière non-seulement comme un chef-d'œuvre en lui-même, mais comme la révélation d'un art tout nouveau. La pensée qui avait dirigé le compositeur dans ce travail différait, en effet, de tous points, a dit M. Fétis, « des principes et des inspirations propres à la musique de l'ancienne école romaine. Celle-ci avait été conçue comme l'émanation d'un sentiment dépouillé de toute passion humaine : Cherubini, au contraire, voulut que sa musique exprimât le sens dramatique des paroles, et, dans la réalisation de cette pensée, il a fait preuve d'un si haut talent qu'il est resté, en ce genre, sans rival. La réunion des beautés sévères de la fugue et du contre-point, avec l'expression dramatique et la richesse des effets d'instrumentation, est un fait qui appartient en propre à son génie. »

Encouragé par le succès de sa première tentative, Cherubini ne se détourna plus de la voie où il était entré. Lorsque l'espèce de proscription qui avait pesé sur lui au temps de l'empire eût pris fin avec le règne de Napoléon, il put d'autant mieux se donner carrière qu'il rencontra, en toute occasion, plus de faveur auprès du gouvernement de la restauration. Nommé, en 1816, surintendant de la musique du roi en remplacement de Martini ; puis, six ans plus tard, directeur du Conservatoire, Cherubini, dans la période comprise entre le retour de Louis XVIII et la révolution de 1830, composa, outre plusieurs messes et un grand nombre de morceaux détachés pour la chapelle royale, ces quatre *Messes solennelles* qui devaient mettre le sceau à sa renommée et rester désormais des modèles classiques de la grandeur dans l'invention et de l'élévation dans le style.

En perdant l'auteur de ces chefs-d'œuvre, l'Académie des Beaux-Arts se voyait privée d'un des principaux soutiens de sa propre gloire. Aussi pour signaler le caractère tout particulier du deuil que cette perte lui imposait, voulut-elle recourir à des mesures en dehors de ses règlemens et de ses usages. Jusqu'alors la no-

tification à l'Académie du décès d'un de ses membres était faite sans entraîner rien de plus que l'insertion de la funèbre nouvelle au procès-verbal de la séance : après quoi la séance continuait jusqu'à ce que l'ordre du jour fût épuisé. Le jour où la mort de Cherubini fut annoncée, l'Académie réclama unanimement la levée immédiate de la séance, et, de plus, dans une des séances suivantes, elle décida que, au lieu de commencer dès que le délai réglementaire serait écoulé, c'est-à-dire à partir de la cinquième semaine, les opérations qui devaient aboutir au remplacement du maître seraient ajournées à six mois.

Si bien motivée qu'elle fût en apparence par l'importance exceptionnelle de celui qui en était l'objet, une pareille dérogation aux statuts et aux coutumes académiques n'en était pas moins au fond en désaccord avec l'esprit de l'institution même, avec cette parité légale que constitue entre les académiciens l'unité du titre qu'ils portent et des privilèges qui y sont attachés. Que, au point de vue des mérites relatifs et du crédit personnel des membres de la compagnie, cette égalité soit jusqu'à un certain point extérieure, fictive même, si l'on veut, aux yeux du public ; que celui-ci use en toute liberté du droit qui lui appartient de mesurer son admiration ou son respect à la valeur intrinsèque de chaque talent, — rien de mieux : mais convient-il que cette sorte de classement résulte de manifestations émanant de l'Académie elle-même ? Convient-il qu'en proclamant la supériorité, si réelle qu'elle soit, d'un des siens, elle semble par là rabaisser d'autant le mérite des autres ? Où s'arrêter, d'ailleurs, dans cette voie ? Si l'on jugeait nécessaire de reculer l'époque où la succession de Cherubini serait ouverte, pourquoi, le cas échéant, ne pas rendre le même hommage à la mémoire d'un peintre ou d'un sculpteur aussi éminent dans son art ; puis, de proche en proche, à des artistes moins célèbres, de telle sorte que ce dont on avait voulu faire à l'origine une exception se convertît par l'usage à peu près en règle ?

C'est ce qui arriva, en effet. Conformément à l'exemple donné lors de la mort de Cherubini, les candidats au fauteuil d'Horace Vernet et à celui d'Ingres ne furent, sous le second empire, admis à se présenter qu'au bout de six mois ; mais, d'autres décès étant survenus peu après, l'Académie se trouva presque forcée d'adopter la même procédure, sous peine d'établir publiquement une gradation fâcheuse, au moins pour les familles, dans les témoignages de ses regrets. Pour couper court à un abus qui menaçait de se perpétuer, l'Académie elle-même décida, il y a quelques années, qu'à l'avenir aucun retard ne pourrait être apporté à la stricte application du règlement, en ce qui concerne la succession des mem-

bres décédés ; que tous sans distinction seraient remplacés dans le même délai et que, de plus, la notification de la mort d'un académicien, quel que fût au dehors le degré de popularité attaché à son nom, serait, en signe de deuil, immédiatement suivi de la levée de la séance. C'est ainsi que les choses se passent aujourd'hui et qu'il est régulièrement satisfait à de pieuses convenances aussi bien qu'aux lois essentielles de la confraternité académique.

La mort de Cherubini demeure par sa date le dernier événement considérable dans l'histoire de l'Académie, sous la monarchie de juillet. Durant les cinq années qui s'écoulèrent encore avant la chute de ce gouvernement, aucune difficulté extérieure ne se produisit, aucune question ne fut soulevée qui tendît à modifier l'exercice des droits consacrés de l'Académie ou qui interrompît le cours ordinaire de ses travaux. Tout se borna dans le sein de la compagnie aux délibérations sur les affaires courantes et à l'accomplissement des devoirs imposés par le retour périodique des expositions et des concours. Le nombre de ceux-ci d'ailleurs et, par conséquent, le nombre des jugemens à rendre chaque année n'avaient pas laissé de s'accroître, en raison de certaines fondations destinées soit, comme le *prix Bordin*, à récompenser l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet choisi par l'Académie, soit comme le *prix Maillé-la-Tour-Landry* et le *prix Deschaumes*, à secourir des artistes particulièrement dignes d'intérêt. Le premier exemple de libéralités de cette sorte avait été donné en 1817 par un modeste bienfaiteur, M. Alhumbert, qui, dans des termes un peu vagues, s'était proposé, en instituant un prix, « d'encourager les perfectionnemens des arts. » Malheureusement, la modicité de la somme léguée à cette époque n'avait pas permis d'en employer utilement les revenus. Ce ne fut que beaucoup plus tard, — à cinquante ans environ d'intervalle, — que, par l'accumulation des intérêts produits, l'Académie se trouva en mesure de réaliser les généreuses intentions du donateur, tandis que d'autres legs ou d'autres donations venaient augmenter les ressources matérielles mises à la disposition de l'Académie pour stimuler les progrès des jeunes artistes ou pour récompenser leurs talens.

HENRI DELABORDE.

POÉSIE

SONNETS ANTIQUES.

NYMPHÉE.

Sic niger, in ripis errat quum forte Caystri,
Inter Ledæos ridetur corvus olores.
MARTIAL.

C'est un vallon sauvage abrité de l'Euxin;
Au-dessus de la source un noir laurier se penche
Et la Nymphe, riant, suspendue à la branche,
Frôle d'un pied craintif l'eau froide du bassin.

Ses compagnes, d'un bond, à l'appel du buccin,
Dans l'onde jaillissante où s'ébat leur chair blanche
Plongent et, de l'écume, émergent une hanche,
De clairs cheveux, un torse ou la rose d'un sein.

Une gaîté divine emplit le grand bois sombre.
Mais deux yeux, brusquement, ont illuminé l'ombre.
Le Satyre!.. Son rire épouvante leurs jeux.

Elles s'élancent. Tel, lorsqu'un corbeau sinistre
Croasse, sur le fleuve éperdument neigeux,
S'effarouche le vol des cygnes du Caÿstre.

MARSYAS.

Ton père Hyagnis ne t'aurait pas pleuré.
ANTIPATER.

Les pins du bois natal que charmait ton haleine
N'ont pas brûlé ta chair, ô malheureux! Tes os
Sont dissous et ton sang s'écoule avec les eaux
Que les monts de Phrygie épanchent vers la plaine.

Le jaloux Citharède, orgueil du ciel hellène,
De son plectre de fer a brisé tes roseaux
Qui, domptant les lions, enseignaient les oiseaux;
Il ne reste plus rien du chanteur de Célène.

Rien qu'un lambeau sanglant qui flotte au tronc de l'if
Auquel on l'a lié pour l'écorcher tout vif.
O Dieu cruel! O cris! Voix lamentable et tendre!

Non, vous n'entendrez plus sous un doigt trop savant
La flûte soupirer aux rives du Méandre...
Car la peau du Satyre est le jouet du vent.

LA PRIÈRE DU MORT.

Au nom de Zeus hospitalier!
DAMAGÈTE.

Arrête! Écoute-moi, voyageur. Si tes pas
Te portent vers Cypsèle et les rives de l'Hèbre,
Cherche le vieil Hyllos, et dis-lui qu'il célèbre
Un long deuil pour le fils qu'il ne reverra pas.

Ma chair assassinée a servi de repas
Aux loups. Le reste gît en ce hallier funèbre.
Et l'Ombre errante aux bords que l'Érèbe enténèbre,
S'indigne et pleure. Nul n'a vengé mon trépas.

Pars donc. Et si jamais, à l'heure où le jour tombe,
Tu rencontres au pied d'un tertre ou d'une tombe,
Une femme au front blanc que voile un noir lambeau;

Approche-toi sans peur, parle-lui sans alarmes:
C'est ma mère, Étranger, qui, sur un vain tombeau,
Embrasse une urne vide et l'emplit de ses larmes.

LE LABOUREUR.

Ces dons sont consacrés à la Déesse.
PHILIPPE DE THESSALONIQUE.

Le semoir, la charrue, un joug, des socs luisans,
La herse, l'aiguillon et la faulx acérée,
Qui fauchait en un jour les épis d'une airée,
Et la fourche qui tend la gerbe aux paysans;

Ces outils familiers, aujourd'hui trop pesans,
Le vieux Parmis les voue à l'immortelle Rhée
Par qui le germe éclôt sous la terre sacrée.
Pour lui, sa tâche est faite; il a quatre-vingts ans.

Près d'un siècle, au soleil, sans en être plus riche,
Il a poussé le coutre au travers de la friche;
Ayant vécu sans joie, il vieillit sans remords.

Mais il est las d'avoir tant peiné sur la glèbe
Et songe que peut-être il faudra, chez les morts,
Labourer des champs d'ombre arrosés par l'Érèbe.

LE COUREUR.

Sur une statue de Myron.

Tel que Delphes l'a vu, quand, Thymos le suivant,
Il volait par le stade aux clameurs de la foule,
Tel Ladas court encor sur le socle qu'il foule
D'un pied de bronze, svelte et plus vif que le vent.

Le bras tendu, l'œil fixe et le torse en avant,
Une sueur d'airain à son front perle et coule;
On dirait que l'athlète a jailli hors du moule,
Tandis que le sculpteur le fondait, tout vivant.

Il palpite, il frémit d'espérance et de fièvre,
Son flanc halète, l'air qu'il fend manque à sa lèvre
Et l'effort fait saillir ses muscles de métal;

L'irrésistible élan de la course l'entraîne;
Et passant par-dessus son propre piédestal,
Vers la palme et le but il va fuir dans l'arène.

VILLULA.

Ecquis vivit fortunatior?
TÉRENCE.

Oui, c'est au vieux Gallus qu'appartient l'héritage
Que tu vois au penchant du coteau cisalpin;
La maison tout entière est à l'abri d'un pin
Et le chaume du toit couvre à peine un étage.

Il suffit pour qu'un hôte avec lui le partage.
Il a sa vigne, un four à cuire plus d'un pain
Et dans son potager foisonne le lupin.
C'est peu? Gallus n'a pas désiré davantage.

Son bois donne un fagot ou deux tous les hivers
Et de l'ombre, l'été, sous les feuillages verts;
A l'automne, on y prend quelque grive au passage.

C'est là que, satisfait de son destin borné,
Gallus se laisse vivre où jadis il est né.
Va, tu sais à présent que Gallus est un sage.

LA FLUTE.

Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula...
VIRGILE.

Voici le soir. Au ciel passe un vol de pigeons.
Rien ne vaut pour charmer une amoureuse fièvre,
O chevrier, le son d'un pipeau sur la lèvre
Qu'accompagne un bruit frais de source entre les joncs.

A l'ombre du platane où nous nous allongeons,
L'herbe est plus molle. Laisse, ami, l'errante chèvre
Sourde aux chevrotemens du chevreau qu'elle sèvre,
Escalader la roche et brouter les bourgeons.

Ma flûte faite avec sept tiges de ciguë
Inégales que joint un peu de cire, aiguë
Ou grave, pleure, chante ou gémit à mon gré.

Viens. Nous t'enseignerons l'art divin du Silène
Et tes soupirs d'amour, de ce tuyau sacré,
S'envoleront parmi l'harmonieuse haleine.

LA TREBBIA.

Recentis animi Sempronius, eoque ferocior.
TITE-LIVE.

L'aube d'un jour sinistre a blanchi les hauteurs.
Le camp s'éveille. En bas, roule et gronde le fleuve
Où l'escadron léger des Numides s'abreuve.
Partout sonne l'appel clair des buccinateurs.

Car malgré Scipion, les augures menteurs,
La Trebbia débordée, et qu'il vente et qu'il pleuve,
Sempronius Consul, fier de sa gloire neuve,
A fait lever la hache et marcher les licteurs.

Rougissant le ciel noir de flamboîmens lugubres,
A l'horizon, brûlaient les villages Insubres;
On entendait au loin barrir un éléphant.

Et, là-bas, sous le pont, adossé contre une arche,
Hannibal écoutait, pensif et triomphant,
Le sourd piétinement des légions en marche.

APRÈS CANNES.

Augebant metum prodigia.
TITE-LIVE.

Un des Consuls est mort, l'autre fuit vers Linterne
Ou Vénuse. L'Aufide a reflué, trop plein
De nos cadavres. La foudre au Capitolin
Tombe, le bronze sue et le ciel rouge est terne.

En vain le Grand Pontife a fait un lectisterne
Et consulté deux fois l'oracle sibyllin;
D'un long sanglot, l'aïeul, la veuve et l'orphelin
Emplissent Rome en deuil que la terreur consterne.

Et chaque soir, la foule allait aux aqueducs;
Plèbe, esclaves, enfans, femmes, vieillards caducs
Et tout ce que vomit Subure et l'ergastule;

Tous anxieux de voir surgir au dos vermeil
Des monts Sabins où luit l'œil sanglant du soleil,
Le Chef borgne monté sur l'éléphant Gétule.

A UN TRIOMPHATEUR.

Bellorum exuviæ... victæque triremis
Aplustre...
JUVÉNAL.

Fais sculpter sur ton arc, Imperator illustre,
Des files de guerriers barbares, de vieux chefs
Sous le joug, des tronçons d'armures et de nefs
Et la flotte captive et le rostre et l'aplustre.

Quel que tu sois, issu d'Ancus ou né d'un rustre,
Tes noms, famille, honneurs et titres, longs ou brefs,
Grave-les dans la frise et dans les bas-reliefs
Profondément, de peur que l'avenir te frustre.

Déjà le Temps brandit l'arme fatale. As-tu
L'espoir d'éterniser le bruit de ta vertu?
Un vil lierre suffit à disjoindre un trophée;

Et seul, aux blocs épars des marbres triomphaux
Où ta gloire en ruine est par l'herbe étouffée,
Quelque faucheur Samnite ébrèchera sa faulx.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Manifestations, grèves, agitations et confusions, finirons-nous par en sortir, pour rentrer dans la vérité et dans l'ordre, pour revenir tout simplement aux affaires sérieuses et pratiques du pays? C'est déjà du moins un premier avantage d'avoir passé sans trouble cette journée du 1er mai qui devait être, disait-on, une journée historique, et si rien d'extraordinaire ne s'est passé à Paris, il faut savoir le reconnaître, c'est qu'il y a eu dans le gouvernement assez de vigilance pour tout prévoir avec la résolution de tout empêcher si la prévoyance ne suffisait pas. Quelques bagarres, quelques échauffourées, Paris en a vu bien d'autres; il en a été quitte cette fois pour assister à une représentation manquée, pour voir tout au plus deux ou trois députés socialistes, accompagnés de quelques délégués, allant porter, sous l'escorte de la police, une pétition, la pétition des revendications ouvrières, au Palais-Bourbon. La moralité de cette journée est que, quand il y a un gouvernement qui sait ce qu'il veut, il n'y a pas même une apparence de sédition sérieuse à Paris. Quelques meneurs sont mis d'avance en sûreté, la masse se tient tranquille; les curieux, cherchant partout la manifestation, se trouvent déçus, — et le soir les sceptiques ont la ressource de se moquer de la police et des gendarmes qui ont encombré la rue, qui ont fait manquer le spectacle! Qu'aurait-on dit, cependant, si le gouvernement, faute d'avoir pris ses précautions et d'avoir prévenu à propos, avait été obligé de reconquérir l'ordre de vive force, par toutes les rigueurs d'une répression nécessaire?

Non sans doute, cette journée du 1er mai n'a été à peu près rien ni à Paris, ni en province, là où le gouvernement a été servi comme il le voulait. Elle aurait pu toutefois tourner autrement; et si, en définitive, elle s'est passée sans trouble, elle ne garde pas moins sa gravité par la signification cabalistique qu'elle a prise dans le monde du travail, comme par les faits qui lui survivent, par toutes ces grèves qui, depuis ce jour, se sont multipliées ou ont pris un nouvel essor. De toutes

parts, en effet, dans la plupart des régions industrielles de la France, ces grèves se succèdent et se répandent à un signal insaisissable ou spontanément, avec l'invariable mot d'ordre des revendications ouvrières qui court l'Europe. La contagion gagne plus ou moins presque tous les corps de métiers. Mineurs, verriers, tisseurs, gaziers, mégissiers, quittent l'usine ou l'atelier, s'excitant mutuellement, organisant de véritables campagnes, dangereuses et ruineuses campagnes. Leur programme n'a rien de compliqué, au moins sur le papier. Ils demandent la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires, moins de peine et plus de rémunération; ils demandent aussi à faire un peu la loi aux patrons dans leurs ateliers. C'est ainsi un peu partout, avec des degrés divers d'intensité, du nord au midi, dans la région minière de Bessèges, dans le centre, à Commentry, comme à Saint-Étienne. Dans le nord, à Lens, à Roubaix, à Tourcoing, autour de Lille, la grève a mis sur pied peut-être plus de cent mille ouvriers surexcités, et a pris sur certains points une allure de violence menaçante, si bien qu'il a fallu envoyer de toutes parts des forces militaires pour protéger la paix publique et garantir autant que possible la liberté du travail. Il est bien clair que ces grèves, ces incidens d'agitation qui éclatent sur tant de points à la fois, ne sont plus ou moins qu'une suite ou un épilogue de la journée du 1er mai, et que tous ces faits réunis ne sont que le symptôme de ce vaste mouvement ouvrier, devenu un des plus curieux phénomènes du temps. La manifestation du 1er mai est passée, les grèves elles-mêmes pourront passer; le mouvement reste, d'autant plus redoutable qu'il est visiblement plein de confusions, que ce qu'il peut y avoir de sérieux dans les revendications ouvrières est obscurci et dénaturé par les excitations factices, par toute sorte de promesses ou d'aspirations chimériques.

Évidemment, tout n'est pas fiction et artifice dans ces agitations trop retentissantes du monde du travail. A travers tout, il peut y avoir parmi les populations qui sont à la peine et au dur labeur, qui participent à l'œuvre dévorante de l'industrie moderne, il y a sûrement des souffrances, des besoins réels, des vœux légitimes : personne ne le méconnaît, et c'est justement un des plus généreux soucis de notre temps de se préoccuper de tout ce qui peut relever la condition sociale et économique de ces populations laborieuses. On ne se refuse à rien, pas même aux expériences peut-être plus périlleuses que profitables. Le malheur est que souffrances et besoins réels des populations vouées au travail ne sont que des prétextes, des thèmes de déclamations, et que les ouvriers eux-mêmes ne sont le plus souvent sans le savoir que les instrumens d'agitateurs, artisans intéressés de révolution et d'anarchie. Qu'on regarde de près ces grèves ou ces manifestations partout où elles se produisent, à Lens, à Roubaix, à Bessèges, à Commentry ou ailleurs : la plupart des vrais ouvriers n'ont eu aucune initiative et

ne demanderaient pas mieux que de rester au travail ; ils n'osent pas résister aux pressions violentes, ils cèdent à quelques meneurs, parfois étrangers, qui ne cherchent qu'à prolonger des crises meurtrières et se font une importance avec les misères des pauvres gens. Ce qui n'est pas moins évident, c'est qu'au lieu de s'attacher aux intérêts sérieux et pratiques de ceux qui travaillent, on les abuse en leur livrant ce mot d'ordre chimérique et décevant de huit heures de travail, qu'on leur promet de faire consacrer par une loi internationale. Est-ce que la loi peut disposer de la liberté du travail, des nécessités si variées de l'industrie? Est-ce que les conditions sont les mêmes partout, dans tous les pays et dans toutes les fabrications? Est-ce qu'on ne voit pas qu'avec ces imaginations on s'expose à mettre les chefs d'industrie dans l'impossibilité de lutter avec la concurrence étrangère, à tarir la production et, par cela même, à ruiner les ouvriers eux-mêmes en affaiblissant la puissance industrielle et commerciale de la France? Les Anglais, qui sont gens pratiques, ne se soucient pas du tout d'une législation internationale. Ils prétendent rester libres chez eux. S'ils demandent les huit heures de travail pour les autres, c'est que par la supériorité de leur outillage ou par des raisons qui leur sont propres, ils se croient en mesure de faire en huit heures plus de travail que les ouvriers du continent, et ils sont sûrs ainsi de garder toujours l'avantage. Ils font leurs affaires! Les vrais ouvriers français sentent bien que l'amélioration de leur sort tient à d'autres conditions.

Que ces questions qui intéressent le travail s'agitent sans cesse et soient toujours devant les yeux des hommes prévoyans, rien de mieux, assurément. Elles s'éclairciront sans doute par une étude attentive, par la discussion, elles mûriront avec le temps. Ce n'est sûrement pas par des manifestations comme celle du 1er mai, par des grèves ou des utopies qu'elles seront résolues. En cela comme en tout, la première condition est qu'il y ait une politique dans le gouvernement, dans les pouvoirs publics. Quelle sera cette politique? C'est une autre question que nos assemblées ont retrouvée plus que jamais devant elles en se réunissant, il y a quelques jours, au lendemain de tous ces récens incidens. A y regarder de près, peut-être ces chambres, jusqu'ici passablement divisées et incohérentes, sont-elles revenues de leurs vacances avec un esprit nouveau ; peut-être y a-t-il quelque changement, ou, si l'on veut, une apparence de dispositions nouvelles. Qu'est-il arrivé, en effet? à peine les chambres ont-elles été rentrées, on s'est hâté, — c'était inévitable, — d'interpeller le gouvernement sur les mesures de précaution sévère qu'il avait prises le 1er mai à Paris, sur ses procédés un peu sommaires à l'égard de la grande manifestation, sur ses déploiemens de forces militaires à l'occasion des grèves; on l'a interrogé sur tout, et M. le ministre de l'intérieur Constans, sans s'émouvoir, sans se laisser aller à de vaines déclamations,

avec une calme liberté d'esprit, a répondu sur tout en homme de prévoyance et de gouvernement. M. Constans est de ceux qui ne prennent rien au tragique. Il s'est moqué un peu des manifestans, peut-être aussi un peu de ceux qui l'interpellaient. Il a galamment défendu la police et les gendarmes, revendiquant sans embarras la responsabilité de tout ce qu'il avait fait et de ce qu'il était prêt à faire encore pour assurer la paix publique à Paris comme dans les départemens envahis par les grèves. Il y a mieux : M. le ministre de l'intérieur a saisi cette occasion de la journée du 1er mai et d'une intervention au moins étrange de quelques anciens conseillers municipaux, pour rétablir à l'Hôtel de Ville M. le préfet de la Seine avec son administration, ses services, ses bureaux, en déclarant que le préfet avait seul le droit d'être en permanence au palais municipal. Et qu'est-il résulté de cette attitude plus décidée? M. le ministre de l'intérieur n'a peut-être pas satisfait quelques radicaux, il en avait pris son parti, il le leur a même dit gaîment. Le gouvernement, d'un autre côté, a rallié bon nombre de conservateurs qui n'ont point hésité à souscrire au vote d'approbation et de confiance qu'une immense majorité lui a accordé. Tout cela s'est fait assez simplement, sans trop de bruit, sans récriminations entre les principaux partis. Avec un peu de bonne volonté ou d'optimisme, on pourrait y voir le commencement d'une situation nouvelle, tout au moins le signe de dispositions meilleures; mais ce n'est peut-être aussi qu'un accident, un vote de circonstance, et ce ne serait, dans tous les cas, qu'un commencement.

Au fond, il est bien clair que la question reste provisoirement incertaine, qu'il y a toujours deux politiques en présence. Les radicaux, quoique visiblement atteints et assez inquiets pour un ascendant qu'ils sentent ébranlé, qu'ils se flattaient de reconquérir dans la chambre nouvelle, les radicaux n'ont certainement pas désarmé. Ils l'ont bien montré l'autre jour par une mauvaise humeur sensible, bien qu'à demi contenue, à l'égard de M. le ministre de l'intérieur osant déclarer tout haut sa résolution de faire respecter la loi par ceux qui passent leur vie à la bafouer, qui hier encore, dans un banquet, encourageaient le nouveau conseil municipal de Paris à la violer en usurpant le rôle d'un pouvoir politique. Ils ne peuvent arriver à s'avouer que les événemens qui se sont succédé depuis quelques années sont le plus éclatant témoignage qui puisse s'élever contre eux, et ils en sont encore à rêver une concentration qui n'a été que la longue subordination des modérés à la malfaisante influence du radicalisme désorganisateur. Un ancien ministre du règne radical qui n'a pu se faire réélire ni dans son département, ni à Paris, ni ailleurs, M. Goblet, laissait échapper tout récemment les plus sombres pronostics sur les destinées prochaines de la république, et il ne voyait de salut que dans le retour de la grande politique, celle des réformes radicales, des laïcisations à outrance, de

la séparation de l'église et de l'état! Ainsi, voilà tout ce qu'ils ont à proposer : continuer ou reprendre une expérience qui a déjà failli jeter la France dans les plus désastreuses aventures, qui a soulevé et ne cesse de soulever les résistances de la moitié du pays. Et ils se flattent peut-être encore de réussir, en profitant des faiblesses, des préjugés d'une majorité indécise et inexpérimentée! L'autre politique est celle qui a fait l'autre jour une demi-apparition, qui consiste ou qui consisterait, si elle était pratiquée avec suite, à maintenir d'abord la paix publique, à faire sentir la puissance de la loi au conseil municipal de Paris, à apaiser les animosités, à rassurer les croyances et les intérêts, sans craindre l'alliance des forces modérées et conservatrices qui ont été jusqu'ici sans direction et sans confiance. C'est là toute la question!

Entre ces deux politiques, la lutte n'est point finie sans doute. Elle se renouvellera plus d'une fois à tout propos, à l'occasion de quelque interpellation, du budget, d'un incident imprévu ou des lois nouvelles qu'on essaiera de proposer. Elle peut se retrouver dans des affaires comme cette discussion assez malheureuse qui s'est élevée récemment en plein Palais-Bourbon sur le Crédit foncier et son administration. Un sous-gouverneur qui a mis du temps à s'éclairer et à préparer sa retraite a cru pouvoir signaler publiquement des irrégularités dans les affaires du Crédit foncier. Le gouverneur, M. Christophle, a défendu avec énergie son administration. M. le ministre des finances, devant un parlement un peu ému de ces révélations et de ces conflits, s'est tiré d'embarras, non sans peine, non sans avoir besoin du secours de M. le président du conseil, en promettant de faire vérifier par ses inspecteurs les opérations du Crédit foncier. L'inspection, il faut le croire, ne dira rien que de favorable. Qu'on remarque seulement le danger de soulever légèrement de tels débats, de livrer à des contestations imprudentes ou intéressées, aux passions de parti la bonne renommée d'un des plus puissans établissemens financiers. Le plus sage est certainement d'en finir le plus tôt qu'on pourra, et ce qu'il y aurait de mieux, ce serait que le gouvernement eût assez d'autorité pour prévenir par sa vigilance ou arrêter au passage par sa décision des incidens qui ne sont pas toujours sans inconvéniens pour le crédit public.

Heureusement, dans nos affaires, tout n'est pas livré à l'imprévu, au hasard des querelles bruyantes ou stériles, et s'il y a bien du temps perdu à disputer sur tout au risque de tout ébranler, il y a aussi du temps mieux employé; il y a des œuvres qui s'accomplissent à travers les vaines contestations, presque sans bruit, au profit et à l'honneur du pays. On a donné, il faut l'avouer, à M. le président du conseil, ministre de la guerre, une loi militaire bien extraordinaire à appliquer, une loi d'ostentation et d'apparence imaginée et bâclée pour assouvir de vulgaires passions de parti encore plus que pour augmenter les forces

réelles de la France. M. le ministre de la guerre aura peut-être, il a déjà, à ce qu'il semble, quelque peine à s'y reconnaître. Il ne fera pas l'impossible, il appliquera ce qui est applicable; il tirera ce qu'il pourra de ce qu'on pourrait appeler la loi des grandes cohues. Le seul moyen, dans tous les cas, d'atténuer autant que possible l'inévitable et dangereuse incohérence de cet amas d'hommes inexpérimentés qui ne font que passer sous les drapeaux, c'est de préparer de nouveaux cadres; c'est de donner plus de fixité et de vigueur à tous les ressorts du commandement, à commencer par la tête, et c'est là justement ce qui a inspiré à M. le président du conseil un récent décret par lequel il réalise une des plus sérieuses et des plus prévoyantes réformes. M. de Freycinet a certes ses faiblesses et ses fluidités en politique; il met visiblement autant d'esprit de suite que de zèle, lui ministre civil, aux affaires militaires dont il a la direction. Dès son entrée au ministère, on peut le voir maintenant, il s'est proposé avant tout de refaire les organes essentiels du commandement. Il a reconstitué le conseil supérieur de la guerre en lui donnant plus d'autorité. Il a recomposé ou coordonné tout cet ensemble du commandement général, des commandemens d'armée. Aujourd'hui cette réforme nouvelle qui vient d'être décrétée complète les autres en faisant de ce qui s'est appelé jusqu'ici l'état-major général du ministre un véritable état-major général de l'armée. Les mots ici ont leur importance. Rien d'ailleurs de plus habilement combiné que cette œuvre qui, sans affranchir le nouvel état-major de l'autorité ministérielle, le met cependant autant que possible à l'abri des oscillations de la politique, qui précise ses attributions toutes militaires, qui fait de lui, dès le temps de paix, l'organe essentiel de l'action, au jour de la guerre, sous la main du généralissime. Et à la tête de ce nouveau service, M. le président du conseil a placé un homme depuis longtemps désigné par ses rares mérites de chef militaire, par son esprit d'initiative, pour ce poste d'élite, M. le général de Miribel.

Un des caractères de cette création nouvelle, dont M. le ministre de la guerre décrit avec art les traits essentiels dans son rapport à M. le président de la république, c'est que rien ne paraît avoir été improvisé; tout semble au contraire avoir été médité, calculé et patiemment préparé. M. le général de Miribel lui-même, désigné d'avance comme le major-général éventuel de la guerre, avait été envoyé depuis deux ans au 6e corps, sur la frontière, et là, dans ce poste avancé, il a pu étudier toutes les ressources de la défense, le théâtre des opérations possibles. Il a été un énergique et intelligent commandant de corps; il devient aujourd'hui le chef d'état-major général pour la paix comme pour la guerre : de sorte que notre organisation militaire semble heureusement complétée. Que tout ce qui est sur le papier ne soit pas une réalité, qu'il y ait encore des lacunes, des imperfections, cela se peut,

c'est peut-être même vraisemblable. Du moins les grands ressorts sont créés, la défense au jour voulu est assurée, et il y a certes dans un tel acte de quoi compenser ou effacer bien des fautes, bien des misères ou des versatilités d'une politique intérieure trop souvent réduite à chercher sa voie à travers les agitations sans issue et les débats stériles du parlement.

Aussi bien, s'il faut tout dire, ce n'est pas seulement dans notre pays qu'il y a depuis quelque temps des agitations et des confusions. Ce qui s'est passé en France à l'occasion du 1er mai, ce qui s'est même passé depuis par ces grèves multipliées au nord et au midi, s'est produit à peu près dans les mêmes conditions, presque partout, avec des nuances diverses d'originalité nationale ou locale. De toutes parts, d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le 1er mai a été le signal de manifestations plus ou moins animées, et ces manifestations elles-mêmes ont été suivies de grèves plus ou moins sérieuses dans la plupart des industries. Le chômage d'un jour pour la prétendue fête du travail est devenu une protestation organisée et prolongée par la désertion des ateliers et des usines.

L'Angleterre est toujours un pays à part. Ce n'est pas le 1er, c'est le 4 mai seulement, jour de dimanche, que les ouvriers ont fait leur manifestation, réunis à Londres au nombre de 300,000 hommes, guidés par leurs chefs, marchant pacifiquement, bannières au vent, sur Hyde-Parke, gardant d'ailleurs dans leurs revendications un esprit tout anglais. En Belgique, quoique le mouvement ait été assez vif à Bruxelles, à Anvers, à Liège, il n'y a eu ni désordres sérieux, ni incidens inquiétans, ni, à ce qu'il semble, chômage complet parmi les populations ouvrières. Les anarchistes belges ont pris leur revanche en se jetant dans le nord de la France. Au-delà des Pyrénées, manifestations et grèves ont éclaté à la fois, un peu à Madrid, beaucoup plus dans certaines provinces toujours promptes à s'enflammer. L'agitation s'est répandue dans quelques villes du midi et sur le littoral méditerranéen; elle s'est un moment concentrée surtout à Valence et à Barcelone; elle a même pris en Catalogne un caractère assez violent pour que le capitaine-général ait cru devoir s'armer en guerre par la proclamation de l'état de siège. Les excitations révolutionnaires et fédéralistes n'ont probablement pas été étrangères à ces tentatives encore mal apaisées. En Italie aussi, du moins dans certaines villes, même à Turin, il y a eu quelques échauffourées promptement réprimées, assez graves cependant pour provoquer des charges de police ou de cavalerie. Dans tout ce mouvement, l'Autriche n'est peut-être pas, au moment présent, la région de l'Europe la moins exposée aux agitations. Vienne, il est vrai, a pu passer en paix la journée du 1er mai et voir la promenade traditionnelle au Prater, où figurent d'habitude l'empereur et les archiducs; mais dans les provinces, en Moravie, en Silésie, les

grèves deviennent de plus en plus violentes. Des usines ont été incendiées. Des collisions sanglantes ont déjà éclaté entre les troupes, réduites à se servir de leurs armes, et les populations, exaspérées. La grève a pris, à Budapest, une allure plus originale. Les boulangers ont déserté la ville et se sont retirés en masse, avec toute sorte de provisions, dans une île du Danube, où ils campent encore, attendant qu'on ait fait droit à leurs réclamations. C'est plus pittoresque et moins sombre qu'en Moravie. En Allemagne, enfin, où le socialisme a certes une force singulière et où l'on a chômé le 1er mai, la paix n'a pas été troublée, soit qu'on craignît une répression décisive, soit qu'on attendît ce que l'empereur allait dire à l'ouverture de son parlement.

C'est il y a peu de jours, en effet, au lendemain des grandes manifestations, que l'empereur Guillaume a ouvert à Berlin le Reichstag récemment élu, le premier parlement impérial du nouveau règne. C'était un moment attendu avec quelque curiosité. Le jeune souverain a déjà fait assez pour qu'on s'attende avec lui à de l'imprévu? Il a accoutumé l'Allemagne et même l'Europe aux coups de théâtre. Le discours qu'il a prononcé l'autre jour en souhaitant la bienvenue à son parlement n'est peut-être pas un coup de théâtre de plus; il n'est pas moins curieux et original surtout par l'accent si vivement personnel qui perce dans ce langage altier et décidé. C'est bien clair, Guillaume II aime à parler et à dire « ma politique; » il aime à écarter toutes les fictions et à répéter le *me, me adsum!* Il a aussi quelque plaisir, on peut le croire, à se sentir affranchi de la tutelle de l'homme jadis puissant qui est aujourd'hui à Friedrichsruhe et dont le souverain n'a même pas prononcé le nom devant le parlement. Par lui-même, d'ailleurs, en dehors de cet accent personnel d'un prince impatient de faire sentir son action, ce discours impérial n'a sans doute rien d'absolument nouveau : il ne fait que résumer sous une forme plus vive les affaires du jour. L'empereur Guillaume parle avec une évidente sincérité de son désir de « maintenir la paix d'une façon durable, » de ses efforts dans l'intérêt de la paix; il parle en même temps, il est vrai, de la nécessité d'augmenter les effectifs des corps de troupe, l'artillerie de campagne, — toujours pour mieux assurer la paix : euphémisme invariable désormais en usage pour déguiser l'émulation des armemens! L'empereur parle aussi, mais rapidement, sans trop insister, de la politique coloniale, des entreprises allemandes dans l'est africain. Il n'y met pas on le sent, une passion bien vive.

En réalité, ce discours par lequel Guillaume II a inauguré son nouveau parlement est tout plein de la préoccupation qui lui a déjà inspiré et ses rescrits et la réunion de la conférence de Berlin, — la préoccupation des questions sociales et ouvrières qui éclipsent toutes les autres. Et le jeune souverain ne s'est pas borné à remplir son discours de cette pensée dominante; il a déjà fait présenter au Reichstag des pro-

jets par lesquels il propose une série de réformes sur le repos obligatoire du dimanche, sur la réglementation du travail des femmes et des enfans, sur l'institution de l'arbitrage entre patrons et ouvriers. En un mot, l'empereur poursuit cette œuvre qu'on peut appeler une œuvre de socialisme d'état, sans négliger toutefois de prendre ses précautions contre les « revendications excessives et irréalisables, » sans dissimuler qu'il serait au besoin résolu à réprimer toute tentative de violence « avec une énergie inébranlable. » C'est là justement la difficulté de concilier les satisfactions dues aux revendications légitimes et les répressions qui peuvent sembler nécessaires. Guillaume II a encore la force, cela n'est pas douteux ; il a aussi devant lui une force qui a grandi singulièrement en Allemagne et qui ne paraît pas disposée à désarmer. En Allemagne plus que partout peut-être, le problème reste entier après comme avant le discours impérial.

Les affaires étrangères ou internationales, les questions qui touchent à l'état diplomatique de l'Europe, aux relations politiques de puissance à puissance, aux antagonismes des peuples, ne sont pas pour le moment, à ce qu'il semble, ce qui préoccupe le plus les gouvernemens. Elles n'ont que peu de place, elles sont à peine effleurées dans le dernier discours de l'empereur d'Allemagne. Elles ne donnent pas, depuis quelque temps, beaucoup de travail aux chancelleries. La plus grande, la plus sérieuse affaire internationale, à dire vrai, est ce mouvement socialiste et ouvrier qui est commun à tous les pays, qui les intéresse, les agite ou les émeut encore plus qu'il ne les divise. En dehors de ce mouvement, qui est la grande, l'universelle préoccupation du jour, la paix politique règne assez visiblement entre les états, qui paraissent provisoirement peu disposés à susciter des incidens et des querelles sur notre continent fatigué.

Il y a cependant des questions qui ne cessent de se reproduire, parce qu'elles sont restées jusqu'ici sans solution, qui ne sont, si l'on veut, qu'épisodiques et ne sont pas moins un des élémens des rapports entre de grandes puissances, comme la France et l'Angleterre. C'est l'histoire de cette vieille affaire d'Égypte qui a si souvent joué un rôle dans les conflits du monde et qui reparaît aujourd'hui, non pas directement, mais sous la forme d'un règlement financier, d'une conversion de la dette qui nécessite un certain accord des puissances intéressées. Si ce n'était qu'une affaire financière, ce serait peut-être encore assez simple. Le malheur est que, par une suite d'événemens qui datent déjà de sept ou huit années, cette question égyptienne s'est terriblement compliquée, que la politique se mêle aux finances, que la conversion de la dette ne va pas sans le problème bien autrement épineux de l'occupation anglaise dans la vallée du Nil, et qu'il y a maintenant à revenir de loin pour rentrer dans une situation plus régulière. Que la France ait commis à l'origine et expie encore aujourd'hui la faute de

s'être effacée dans un moment critique, d'avoir laissé aux Anglais la responsabilité et les avantages d'une intervention pacificatrice qui a décidé l'occupation temporaire de l'Égypte, c'est possible. Elle n'a pas moins sur les bords du Nil des traditions et des intérêts qui gardent leur force, qu'elle ne peut pas abandonner même devant l'Angleterre, qu'elle a le droit de défendre, d'autant mieux qu'on ne peut rien sans elle. La difficulté est de retrouver un terrain où les deux politiques puissent se rapprocher et s'accorder pour reprendre d'intelligence autant que possible, fût-ce en commençant par des arrangemens financiers, une œuvre profitable pour l'Égypte en même temps que rassurante pour les puissances intéressées à l'indépendance de la vice-royauté du Nil.

Ce n'est point, à la vérité, la première tentative qui est faite pour une réorganisation financière certainement utile aux intérêts égyptiens. Plus d'une fois, déjà, des négociations se sont engagées entre l'Angleterre, le gouvernement du khédive, son protégé, et la France, justement pour cette conversion de la dette à laquelle on revient : elles ont toujours échoué jusqu'ici ; elles ont fini, le plus souvent, par des récriminations. On n'a rien fait, peut-être parce qu'on a tout mêlé, parce qu'on a voulu trop faire à la fois. Ces négociations, jusqu'ici assez malheureuses, viennent de se rouvrir par l'envoi récent à Paris de deux plénipotentiaires, l'un égyptien, Tigrane-Pacha, l'autre anglais, M. Palmer, qui ont trouvé le meilleur accueil auprès de M. le ministre des affaires étrangères Ribot, et elles paraissent avoir quelques chances de succès. Ce n'est point dans tous les cas le ministre des affaires étrangères de France qui aura retardé la solution et créé des difficultés par un vain esprit d'obstruction, par des subterfuges évasifs.

L'art de M. Ribot est d'aller droit au fait, de simplifier et de dégager la question en la divisant, en séparant la partie politique, qui est en ce moment l'objet d'une négociation particulière entre Constantinople et Londres, de la partie financière soumise à l'examen de la France. Sans insister pour le moment sur des réserves qui auront l'occasion de se produire sous une autre forme, en s'en tenant uniquement à la question financière, M. Ribot a du premier coup accepté le principe de la conversion des dettes, de la proposition anglo-égyptienne. Ici même seulement il a eu la prévoyance de préciser les conditions dans lesquelles l'opération devrait se réaliser, les garanties qu'elle devrait assurer à tous les intérêts. De ces conditions, deux n'ont rien d'absolu et pourraient être modifiées : la fixation du taux de la conversion et le délai de quinze ans pendant lequel aucune conversion nouvelle ne pourrait se faire. Deux autres conditions ont une importance évidente. Au lieu de demander, comme elle l'a fait jusqu'ici, que l'économie de six ou sept millions qui pourra résulter de la conversion soit affectée à la réorganisation militaire de l'Égypte, la France demande que cette somme soit déposée à la caisse de la dette et que l'emploi en soit déterminé

par les puissances intéressées dans les emprunts égyptiens. C'est la mise en action du contrôle européen! Dernière condition, enfin : l'Angleterre, conseillère et inspiratrice du gouvernement du khédive, proposait de fondre en une seule et même dette tous les titres qui existent en Égypte, dette privilégiée, daïra, domaines; la France demande le maintien de la distinction entre ces dettes d'origine diverse qui ont pour ainsi dire leur existence indépendante, leur administration et leurs garanties spéciales. En un mot, par l'acceptation du principe de la conversion, la France fait la concession essentielle et enlève tout prétexte à ceux qui ne cessaient de l'accuser de retarder une réforme bienveillante pour l'Egypte ; par les conditions qu'elle met à son acceptation, elle sauvegarde tous les intérêts. De toute façon, M. le ministre des affaires étrangères a su habilement simplifier la situation.

Reste toujours sans doute la question épineuse de l'occupation qui est au fond de tout. Cette question même, elle n'est point oubliée, elle est réservée; elle se traite à l'heure qu'il est, dit-on, entre la puissance suzeraine de l'Égypte, la Porte ottomane et le cabinet de Londres. Tout dépend de cette négociation délicate. Que les Anglais ne soient pas pressés de quitter la vallée du Nil où ils règnent à peu près en maîtres depuis quelques années, c'est bien évident. Il est certain que les agens britanniques se trouvent bien au Caire, et le premier de tous, sir Evelyn Baring, dans un rapport assez récent, s'efforçait de démontrer la nécessité de prolonger l'occupation. Le gouvernement anglais lui-même cependant n'a cessé de déclarer que cette occupation n'était que temporaire, que la mission de l'Angleterre devait finir avec le rétablissement de l'ordre en Égypte. L'ordre n'est-il pas rétabli? Les ministres anglais sont les premiers à se faire un mérite des progrès qui ont été accomplis sous la prépotence britannique. Les mesures financières qu'on propose aujourd'hui, sur lesquelles on semble près de se mettre d'accord, sont elles-mêmes présentées comme un complément de la réorganisation égyptienne, comme la condition d'une situation régulière. Comment concilier avec ces déclarations, avec cet état de choses, l'obstination que mettraient aujourd'hui les Anglais à s'éterniser sur le Nil? Ils ne pourraient plus guère invoquer que le commode axiome du *Beati possidentes*. On n'en est peut-être pas encore au point où cela pourrait suffire pour toutes les puissances, où l'Europe verrait sans s'émouvoir l'Égypte passer au rang d'un état de Lahore sous le protectorat de l'empire britannique!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Notre marché a passé, depuis quinze jours, par de fortes émotions qu'il a supportées avec beaucoup de vaillance. La manifestation du 1er mai n'avait, à vrai dire, inspiré aucune crainte sérieuse à la spéculation. Ce jour même, la rente française était portée brusquement de 89 francs à 89.40. La Bourse manifestait à sa façon, par la hausse des fonds publics. On disait bien que le 1er mai étant justement un jour de liquidation, et le gouvernement ayant intérêt à soutenir les cours, qui représentent le niveau du crédit de l'État, on avait profité de l'occasion et d'un concours assuré pour forcer le découvert à des rachats précipités. Mais la hausse générale des fonds internationaux sur toutes les places étrangères, la facilité des reports, l'abondance des capitaux, le maintien des cours acquis, sont venus témoigner contre l'interprétation attribuant au mouvement de notre 3 pour 100 un caractère purement artificiel.

Le 1er mai a laissé après lui sur divers points, à Barcelone, à Valence, à Tourcoing, à Bessèges, en Italie, en Autriche, une agitation ouvrière qui aurait pu avoir pour conséquence d'assez graves désordres si les gouvernemens n'avaient été partout en éveil. Ces troubles passagers n'ont empêché la hausse ni de l'Extérieure, ni de la rente italienne, ni du 4 pour 100 hongrois. On était donc bien en face d'un mouvement général, plus nettement caractérisé encore par le magnifique essor des fonds russes vers le pair, et il est assez probable que la rente française se serait déjà dirigée vers le cours de 90 francs, si l'incident du Crédit foncier n'était venu arrêter sa marche.

L'annonce de la démission de M. Lévêque, sous-gouverneur du Crédit foncier, n'a d'abord produit qu'une très légère impression sur les cours des titres de cet établissement. Mais les porteurs d'actions et d'obligations commencèrent à s'émouvoir après la publication de la lettre de M. Lévêque au ministre des finances, de la réponse de M. Christophle et de l'attestation de confiance donnée par le conseil d'administration au gouverneur. La réaction fut encore plus vive lorsque l'incident, envahissant le terrain politique, occupa toute une séance de la chambre et faillit provoquer une crise ministérielle, conjurée non sans quelque peine par l'habileté de M. de Freycinet. Aujourd'hui une enquête se poursuit, confiée par le gouvernement à trois

inspecteurs de finances. Le public en attend avec curiosité les résultats, mais déjà tout danger de panique a disparu et les cours des valeurs du Crédit foncier se sont relevés. Les actions pourront avec le temps fléchir de telle ou telle fraction sur l'éventualité d'une diminution de dividende. Quant aux obligations, elles ne sauraient en aucun cas être atteintes ; les garanties sur lesquelles repose la sécurité qu'on leur attribue avec raison étant au-dessus de toute contestation. L'action a baissé de 1,320 à 1,245 et s'est relevée ensuite à 1,280.

La spéculation baissière a saisi l'occasion inespérée de tenter un mouvement de recul sur nos fonds publics. Le 3 pour 100 a été ramené de 89.50, cours extrême en hausse, à 88.90 ; on cote aujourd'hui de nouveau 89.50. L'Amortissable vaut 93 fr. 20 ; le 4 1/2 se tient un peu au-dessus de 106 fr., après détachement, le 1er courant, d'un coupon trimestriel de 1 fr. 12 1/2.

La hausse des fonds étrangers ne s'est pas arrêtée pendant que se développait chez nous l'incident intérieur. Les fonds russes tiennent toujours la tête, le 4 pour 100 arrivant à 96 fr. 50 (ex-coupon de 2 pour 100 détaché le 13 courant) et les autres catégories le suivent de près. C'est une hausse de trois points en deux mois, résultat d'une série de conversions heureusement effectuées et d'une situation financière et économique en constante amélioration. Le rouble a monté, d'autre part, jusqu'à 2 fr. 85.

La rente italienne a été soutenue au-dessus de 95 francs par le syndicat Bleichrœder. Le 4 pour 100 hongrois s'est enlevé de 89 à 90. L'Extérieure espagnole a été de plus en plus recherchée et gagne depuis douze jours près d'une unité et demie à 75 fr. 25. Il s'agit encore ici surtout d'une chasse au découvert, la situation budgétaire dans la péninsule ne s'étant nullement modifiée.

Les fonds turcs ont été l'objet d'un vif mouvement de spéculation en hausse, à l'occasion de l'annonce officielle, pour le 22 courant, du nouvel emprunt de conversion sous le patronage de la Banque ottomane et des grands établissemens de crédit français et étrangers, groupés autour de cette société. L'emprunt a été sanctionné par un iradé du 27 avril. Il comprend 392,000 obligations nouvelles, privilégiées comme les anciennes, et reposant sur les mêmes gages, mais rapportant 20 francs par an et remboursables à 500 francs en quarante-quatre ans, alors que les obligations actuelles, qui vont être converties ou remboursées, rapportent 25 francs par an et étaient amortissables en seize années.

Le bénéfice de l'opération, 145,000 francs, sera affecté à l'amortissement des diverses séries de la dette générale. Le Turc a été porté de 18.60 à 19.15, l'obligation de priorité de 502.50 à 515, l'obligation Douane de 442.50 à 450, la Banque ottomane de 570 à 584.

La réponse de M. Ribot aux propositions des délégués du khédive a commencé à dégager la question de la conversion des dettes privilégiées égyptiennes des nuages qui l'obscurcissaient. La France est disposée à consentir à la conversion, à la condition que l'emploi du bénéfice soit déterminé par un accord des grandes puissances. M. Ribot déclare en outre que les trois types distincts de valeurs, obligations privilégiées (chemins de fer), Daïra et Domaines, ne doivent pas être convertis en titres d'un type unique, mais conserveront au contraire leur individualité. Bien que les dépêches du Caire permettent de présager aux contre-propositions de M. Ribot un accueil favorable sur les bords du Nil, les négociations ne sont pas encore terminées. L'Unifiée est en hausse de 7 francs à 587, ex-coupon de 10 francs.

Le Portugais est le seul fonds d'État qui ait été coté en baisse. De 62.40 il a reculé lentement d'abord à 62, puis brusquement à 61. C'est l'hostilité de la spéculation anglaise et des intérêts groupés autour de l'ancien emprunt Dom Miguel qui a valu cette déconvenue à cette rente 3 pour 100 qui, au cours actuel, donne un rendement, devenu rare, de 5 pour 100 plein, le cours de 61 comprenant le coupon semestriel de 1.50 à détacher dans six semaines.

La reprise sur les valeurs argentines s'est bien soutenue. L'agio de l'or est, il est vrai, encore très élevé, mais l'administration à Buenos-Ayres semble disposée à quelques efforts pour améliorer la situation. Les droits de douane vont être payés prochainement moitié en or, moitié en papier. Le mieux serait d'arrêter résolument toute nouvelle émission de cédules.

Les titres de nos établissemens de crédit ont subi des fortunes diverses. La Banque de France a monté de 50 francs à 4,250 et le Crédit lyonnais de 6 francs à 726.25. L'ancien Comptoir d'escompte, pour lequel la hausse continue du cuivre améliore les chances de liquidation, a été porté de 146.25 à 160. Le nouveau Comptoir se tient à 610, le Crédit mobilier a baissé de 15 francs à 452.50. Parmi les sociétés de crédit étrangères, le Crédit foncier d'Autriche, à 1,020, est en hausse de 37 fr. 50. La Lænderbank reste à 475.

Le Suez est en reprise à 2,330. L'action de Panama a baissé de 53 à 40 sur la publication du rapport de la commission d'études, document qui permet de se rendre compte des énormes difficultés auxquelles se heurtera toute tentative d'achever l'œuvre. Il y faudrait huit à dix ans et plus de 1 milliard.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

NOTRE CŒUR

DEUXIÈME PARTIE (1).

Mariolle venait d'arriver chez elle. Il l'attendait, car elle n'était pas rentrée, bien qu'elle lui eût donné rendez-vous par une dépêche bleue, le matin.

Dans ce salon, où il aimait tant se sentir, où tout lui plaisait, il éprouvait cependant, chaque fois qu'il s'y trouvait seul, une oppression du cœur, un peu d'essoufflement, d'énervement, qui l'empêchait d'y rester assis tant qu'elle n'avait point paru. Il marchait, dans une attente heureuse, avec la crainte que quelque obstacle imprévu ne l'empêchât de revenir et ne remît au lendemain leur rencontre.

Quand il entendit s'arrêter une voiture devant la porte de la rue, il eut un tressaillement d'espoir, et lorsque sonna le timbre de l'appartement, il ne douta plus.

Elle entra, son chapeau sur la tête, ce qu'elle ne faisait jamais, avec un air pressé et content.

— J'ai une nouvelle pour vous, dit-elle.

— Laquelle donc, madame?

Elle se mit à rire en le regardant.

— Eh bien! je vais passer quelque temps à la campagne.

Un chagrin le saisit, subit et fort, que son visage refléta.

— Oh! Et vous m'annoncez cela avec une figure satisfaite!

— Oui. Asseyez-vous, je vais vous conter tout. Vous savez ou

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

vous ne savez pas que M. Valsaci, le frère de ma pauvre mère, l'ingénieur en chef des ponts, a une propriété à Avranches, où il passe une partie de sa vie avec sa femme et ses enfans, car il exerce là-bas sa profession. Or nous allons les voir tous les étés. Cette année, je ne voulais pas ; mais il s'est fâché et il a fait à papa une scène pénible. A ce propos, je vous confierai que papa est jaloux de vous et m'en fait aussi, des scènes, en prétendant que je me compromets. Il faudra que vous veniez moins souvent. Mais ne vous troublez point, j'arrangerai les choses. Donc papa m'a réprimandée et m'a fait promettre d'aller passer dix jours, peut-être douze, à Avranches. Nous partons mardi matin. Qu'en dites-vous?

— Je dis que vous me navrez.

— C'est tout?

— Que voulez-vous! je ne peux vous en empêcher!

— Vous ne voyez rien à faire?

— Mais,.. mais non,.. je ne sais pas, moi! Et vous?

— Moi j'ai une idée, que voici : Avranches est tout près du Mont-Saint-Michel. Connaissez-vous le Mont-Saint-Michel?

— Non, madame.

— Eh bien! vous aurez, vendredi prochain, l'inspiration d'aller voir cette merveille. Vous vous arrêterez à Avranches, vous vous promènerez samedi soir, par exemple, au coucher du soleil, dans le jardin public d'où l'on domine la baie. Nous nous y rencontrerons par hasard. Papa fera une tête, mais je m'en moque. J'organiserai une partie pour aller tous ensemble avec la famille, le lendemain, à l'abbaye. Montrez de l'enthousiasme et soyez charmant, comme vous savez l'être quand vous voulez. Faites la conquête de ma tante, et invitez-nous tous à dîner à l'auberge où nous descendrons. On y couchera et nous ne nous quitterons ainsi que le lendemain. Vous reviendrez par Saint-Malo, et, huit jours plus tard, je serai de retour à Paris. Est-ce bien imaginé? Suis-je gentille?

Il murmura dans un élan de reconnaissance :

— Vous êtes tout ce que j'aime au monde.

— Chut! fit-elle.

Et pendant quelques instans ils se regardèrent. Elle souriait, lui envoyant dans ce sourire toute sa reconnaissance, le remercîment de son cœur et sa sympathie aussi, très sincère, très vive, devenue tendre. Il la contemplait, lui, avec des yeux qui la dévoraient. Il avait envie de tomber à ses pieds, de s'y rouler, de mordre sa robe, de crier quelque chose et surtout de lui faire voir ce qu'il ne savait pas dire, ce qui était en lui des talons à la tête, dans son corps comme dans son âme, inexprimablement douloureux parce qu'il ne le pouvait montrer, son amour, son terrible et délicieux amour.

Mais elle le comprenait sans qu'il s'exprimât, comme un tireur devine que sa balle a fait un trou à la place de la mouche noire du carton. Il n'y avait plus rien dans cet homme, rien qu'elle. Il était à elle plus qu'elle-même. Et elle était contente, et elle le trouvait charmant.

Elle lui dit avec bonne humeur :

— Alors c'est entendu, nous faisons cette partie.

Il balbutia, la voix coupée par l'émotion :

— Mais oui, madame, c'est entendu.

Puis après un nouveau silence, elle reprit sans autre excuse :

— Je ne peux vous garder plus longtemps. Aujourd'hui, je suis rentrée uniquement pour vous dire cela, puisque je pars après-demain ! Toute ma journée de demain est prise et j'ai encore quatre ou cinq courses à faire avant le dîner.

Il se leva tout de suite, saisi de peine, lui qui n'avait d'autre désir que de ne la plus quitter, et, lui ayant baisé les mains, il s'en alla, le cœur un peu meurtri, mais plein d'espoir.

Ce furent quatre jours bien longs qu'il eut à passer. Il les traîna dans Paris sans voir personne, préférant le silence aux voix et la solitude aux amis.

Il prit donc, le vendredi matin, le train express de huit heures. Il n'avait guère dormi, enfiévré par l'attente de ce voyage. Sa chambre noire, silencieuse, où passaient seulement les roulemens des fiacres attardés, évocateurs des désirs de départ, l'avait, durant toute la nuit, oppressé comme une prison.

Dès qu'une lueur apparut entre les rideaux fermés, la lueur grise et triste du tout premier matin, il sauta du lit, ouvrit sa fenêtre et regarda le ciel. La peur du mauvais temps le hantait. Il faisait beau. Une brume légère flottait, présage de chaleur. Il s'habilla plus vite qu'il ne fallait, fut prêt deux heures trop tôt, le cœur rongé par l'impatience de quitter la maison, d'être en route enfin ; et son domestique dut aller chercher un fiacre, à peine sa toilett finie, par crainte de n'en point trouver.

Les premiers cahots de la voiture furent pour lui des secousses de bonheur ; mais quand il pénétra dans la gare Montparnasse, un énervement le saisit en reconnaissant que cinquante minutes le séparaient encore du départ du train.

Un coupé se trouvait libre : il le loua afin d'être seul et de pouvoir rêver à son aise. Lorsqu'il se sentit en marche, glissant vers elle, emporté dans le roulement doux et rapide de l'express, son ardeur, au lieu de se calmer, grandit, et il avait envie, une envie bête d'enfant, de pousser à deux mains, de toute sa force, la cloison capitonnée pour accélérer la vitesse.

Pendant longtemps, jusqu'au milieu du jour, il demeura muré

dans son attente et perclus d'espérance ; puis peu à peu, Argentan passé, ses yeux furent attirés vers les portières par toute la verdure normande.

Le convoi traversait un long pays onduleux, coupé de vallons, où les domaines des paysans, herbages et prairies à pommiers, étaient entourés de grands arbres dont les têtes touffues semblaient luisantes sous les rayons du soleil. On touchait à la fin de juillet ; c'était la saison vigoureuse où cette terre, nourrice puissante, fait épanouir sa sève et sa vie. Dans tous les enclos, séparés et reliés par ces hautes murailles de feuilles, les gros bœufs blonds, les vaches aux flancs tachetés de vagues dessins bizarres, les taureaux roux au front large, au jabot de chair poilue, à l'air provocateur et fier, debout auprès des clôtures ou couchés dans les pâturages qui ballonnaient leurs ventres, se succédaient indéfiniment à travers la fraîche contrée dont le sol semblait suer du cidre et de la chair.

Partout de minces rivières glissaient au pied des peupliers sous des voiles légers de saules ; des ruisseaux brillaient dans l'herbe une seconde, disparaissaient pour reparaître plus loin, baignaient toute la campagne d'une fraîcheur féconde.

Et Mariolle promenait, ravi, et distrayait son amour dans le rapide et continu défilé de ce beau parc à pommiers habité par des troupeaux.

Mais quand il eut changé de train à la station de Folligny, l'impatience d'arriver l'agita de nouveau, et, pendant les dernières quarante minutes, il tira vingt fois sa montre de sa poche. A tout moment il se penchait à la portière, et il aperçut enfin, sur une colline assez élevée, la ville où elle l'attendait. Le train avait eu du retard et une heure seulement le séparait de l'instant où il devait la retrouver, par hasard, à la promenade publique.

Un omnibus d'hôtel, l'ayant recueilli, seul voyageur, se mit à gravir, au pas lent des chevaux, la route escarpée d'Avranches, à qui les maisons, couronnant la hauteur, donnaient de loin un aspect fortifié. De près, c'était une jolie et vieille cité normande, aux petites demeures régulières et presque pareilles, tassées les unes contre les autres, avec un air de fierté ancienne et d'aisance modeste, un air moyen âge et paysan.

Dès que Mariolle eut jeté sa valise dans une chambre, il se fit indiquer la rue par où l'on parvient au Jardin botanique, et il s'en alla à grands pas, bien qu'il fût en avance, mais espérant qu'elle aurait peut-être aussi devancé l'heure.

En arrivant à la grille, il reconnut d'un coup d'œil qu'il était vide ou presque vide. Trois vieux hommes seulement s'y promenaient, bourgeois indigènes qui devaient récréer là quotidiennement leurs

derniers loisirs, et une famille de jeunes Anglais, filles et garçons, aux jambes sèches, jouait autour d'une institutrice blonde dont le regard distrait semblait rêver.

Mariolle, le cœur battant, marchait devant lui, scrutant les chemins. Il atteignit une grande allée d'ormes d'un vert puissant qui coupait en deux le jardin par le travers, allongeant au milieu une voûte épaisse de feuillage; puis il passa outre, et, soudain, en approchant d'une terrasse dominant l'horizon, il fut distrait brusquement de celle qui le faisait venir en ce lieu.

Du pied de la côte sur laquelle il était debout partait une inimaginable plaine de sable qui se mêlait au loin avec la mer et le firmament. Une rivière y promenait son cours, et, sous l'azur flambant de soleil, des mares d'eau la tachetaient de plaques lumineuses qui semblaient des trous ouverts sur un autre ciel intérieur.

Au milieu de ce désert jaune, encore trempé par la marée en fuite, surgissait, à douze ou quinze kilomètres du rivage, un monumental profil de rocher pointu, fantastique pyramide coiffée d'une cathédrale.

Elle n'avait pour voisin, dans ces dunes immenses, qu'un écueil à sec, au dos rond, accroupi sur les vases mouvantes : Tombelaine.

Plus loin, dans la ligne bleuâtre des flots aperçus, d'autres roches noyées montraient leurs crêtes brunes; et l'œil, continuant le tour de l'horizon vers la droite, découvrait à côté de cette solitude sablonneuse la vaste étendue verte du pays normand, si couvert d'arbres qu'il avait l'air d'un bois illimité. C'était toute la nature s'offrant d'un seul coup, en un seul lieu, dans sa grandeur, dans sa puissance, dans sa fraîcheur et dans sa grâce; et le regard allait de cette vision de forêts à cette apparition du mont de granit, solitaire habitant des sables, qui dressait sur la grève démesurée son étrange figure gothique.

Le plaisir bizarre dont Mariolle jadis avait souvent tressailli devant les surprises que les terres inconnues gardent aux yeux des voyageurs l'envahit si brusquement qu'il demeura immobile, l'esprit ému et attendri, oubliant son cœur garrotté. Mais un son de cloche ayant vibré, il se retourna, ressaisi tout à coup par l'espérance ardente de leur rencontre. Le jardin était toujours presque vide. Les enfans anglais avaient disparu. Seuls les trois vieillards faisaient encore leur promenade monotone. Il se mit à marcher comme eux.

Elle allait venir tout à l'heure, dans un instant. Il la verrait au bout des chemins qui aboutissaient à cette merveilleuse terrasse. Il reconnaîtrait sa taille, sa démarche, puis sa figure et son sourire, et il entendrait sa voix. Quel bonheur! quel bonheur! Il la

sentait proche, quelque part, introuvable, invisible encore, mais pensant à lui, sachant aussi qu'elle allait le revoir.

Il faillit pousser un cri léger. Une ombrelle bleue, rien qu'un dôme d'ombrelle, glissait là-bas au-dessus d'un massif. C'était elle sans aucun doute. Un petit garçon apparut, poussant un cerceau devant lui; puis deux dames,— il la reconnut, — puis deux hommes : son père et un autre monsieur. Elle était tout en bleu, comme un ciel de printemps. Ah! oui! il la reconnaissait sans distinguer encore ses traits; mais il n'osait point aller vers elle, sentant qu'il allait balbutier, rougir, qu'il ne saurait expliquer ce hasard sous l'œil soupçonneux de M. de Pradon.

Il marchait cependant à leur rencontre, sa jumelle sans cesse levée, tout occupé, semblait-il, à contempler l'horizon. Ce fut elle qui l'appela, sans même prendre la peine de jouer la surprise.

— Bonjour, monsieur Mariolle, dit-elle. C'est superbe, n'est-ce pas?

Interdit par cet accueil, il ne savait sur quel ton répondre et balbutiait :

— Ah! vous, madame, quelle chance de vous rencontrer! J'ai voulu connaître ce délicieux pays.

Elle reprit en souriant :

— Et vous avez choisi le moment où j'y suis. C'est tout à fait aimable de votre part.

Puis elle présenta.

— Un de mes meilleurs amis, M. Mariolle; ma tante, Mme Valsaci; mon oncle, qui fait des ponts.

Après les saluts échangés, M. de Pradon et le jeune homme se donnèrent une froide poignée de mains, et on continua la promenade.

Elle l'avait placé entre elle et sa tante en lui jetant un très rapide regard, un de ces regards qui ont l'air d'une défaillance. Elle reprit :

— Qu'est-ce que vous pensez de ce pays?

— Moi, dit-il, je crois que je n'ai rien vu de plus beau.

Alors elle :

— Ah! si vous y aviez passé quelques jours comme je viens de le faire, vous sentiriez comme il vous pénètre. Il est d'une impression inexprimable. Ces allées et venues de la mer sur les sables, ce grand mouvement qui ne cesse jamais, qui baigne tout ça deux fois par jour et si vite qu'un cheval au galop ne pourrait pas fuir devant lui, ce spectacle extraordinaire que le ciel nous donne pour rien, je vous jure que ça me met hors de moi. Je ne me reconnais plus. N'est-ce pas, ma tante?

Mme Valsaci, une femme déjà vieille à cheveux gris, distinguée dame de province, épouse estimée d'ingénieur en chef, hautain

fonctionnaire impurifiable de la morgue de l'école, avoua que jamais elle n'avait vu sa nièce dans cet état d'enthousiasme. Puis elle ajouta après réflexion :

— Ça n'est pas étonnant, d'ailleurs, quand on n'a guère regardé et admiré, comme elle, que des décors de théâtre.

— Mais je vais à Dieppe et à Trouville presque tous les ans.

La vieille dame se mit à rire.

— A Dieppe et à Trouville, on n'y va jamais que pour retrouver des amis. La mer n'est là que pour baigner des rendez-vous.

Ce fut dit très simplement, peut-être sans malice.

On retournait vers la terrasse, qui attirait irrésistiblement les pieds. Ils y venaient malgré eux, de tous les points du jardin, comme des boules roulent sur une pente. Le soleil baissant semblait etendre un drap d'or fin, transparent et léger, derrière la haute silhouette de l'abbaye, qui s'assombrissait de plus en plus, pareille à une châsse gigantesque sur un voile éclatant. Mais Mariolle ne regardait plus que l'adorée figure blonde qui passait à son côté, enveloppée dans un nuage bleu. Jamais il ne l'avait vue si délicieuse. Elle lui semblait changée sans qu'il sût en quoi, fraîche d'une fraîcheur imprévue répandue sur sa chair, dans ses yeux, sur ses cheveux et entrée aussi dans son âme, d'une fraîcheur venue de ce pays, de ce ciel, de cette clarté, de cette verdure. Jamais il ne l'avait connue et aimée ainsi.

Il marchait à côté d'elle, sans trouver rien à lui dire; et le frôlement de sa robe, le coudoiement, parfois, de son bras, la rencontre, si parlante, de leurs regards, l'anéantissaient complètement, comme s'ils eussent tué en lui sa personnalité d'homme. Il se sentait soudain détruit par le contact de cette femme, absorbé par elle jusqu'à n'être plus rien, rien qu'un désir, rien qu'un appel, rien qu'une adoration. Elle avait supprimé tout son être ancien comme on flambe une lettre.

Elle vit bien, elle comprit cette absolue victoire, et vibrante, et touchée, plus vivante aussi dans cet air de campagne et de mer, plein de rayons et de sève, elle lui dit, en ne le regardant point :

— Je suis si contente de vous voir!

Tout de suite elle ajouta :

— Combien restez-vous de temps ici?

Il répondit :

— Deux jours, si aujourd'hui peut compter pour un jour.

Puis, se tournant vers la tante :

— Est-ce que Mme Valsaci consentirait à me faire l'honneur de venir passer la journée de demain au Mont-Saint-Michel avec son mari?

Mme de Burne répondit pour sa parente :

— Je ne lui permettrai pas de refuser, puisque nous avons la chance de vous rencontrer ici.

La femme de l'ingénieur ajouta :

— Oui, monsieur, j'y consens bien volontiers, à la condition que vous dînerez chez moi ce soir.

Il salua en acceptant.

Soudain ce fut en lui une joie délirante, une de ces joies qui vous saisissent quand on reçoit la nouvelle de ce qu'on a le plus espéré. Qu'avait-il obtenu? qu'était-il arrivé de nouveau dans sa vie? Rien; et pourtant il se sentait soulevé par l'ivresse d'un indéfinissable pressentiment.

Ils se promenèrent longtemps sur cette terrasse, attendant que le soleil disparût, pour voir jusqu'à la fin se dessiner sur l'horizon de feu l'ombre noire et dentelée du Mont.

Ils causaient à présent de choses simples, répétant tout ce qu'on peut dire devant une étrangère et se regardant par momens.

Puis on rentra dans la villa, bâtie, à la sortie d'Avranches, au milieu d'un beau jardin dominant la baie.

Voulant être discret, un peu troublé d'ailleurs par l'attitude froide et presque hostile de M. de Pradon, Mariolle s'en alla de bonne heure. Quand il prit, pour les porter à sa bouche, les doigts de Mme de Burne, elle lui dit deux fois de suite, avec un accent bizarre :

— A demain! à demain!

Dès qu'il fut parti, M. et Mme Valsaci, qui avaient depuis longtemps des habitudes provinciales, proposèrent de se coucher.

— Allez, dit Mme de Burne : moi je fais un tour dans le jardin.

Son père ajouta :

— Et moi aussi.

Elle sortit, enveloppée d'un châle, et ils se mirent à marcher côte à côte sur le sable blanc des allées que la pleine lune éclairait, à travers les gazons et les massifs, comme de petites rivières sinueuses.

Après un silence assez long, M. de Pradon dit presque à voix basse :

— Ma chère enfant, tu me rendras cette justice que je ne t'ai jamais donné de conseils?

Elle le sentait venir, et, prête à cette attaque :

— Je vous demande pardon, papa : vous m'en avez donné au moins un.

— Moi?

— Oui, oui.

— Un conseil relatif... à ton existence?

— Oui, et même un très mauvais. Aussi je suis bien décidée, si vous m'en donnez d'autres, à ne pas les suivre.

— Quel conseil t'ai-je donné?

— Celui d'épouser M. de Burne. Ce qui prouve que vous manquez de jugement, de clairvoyance, de la connaissance des hommes en général et de la connaissance de votre fille en particulier.

Il se tut quelques instans, un peu surpris et embarrassé, puis lentement :

— Oui, je me suis trompé ce jour-là. Mais je suis sûr de ne pas me tromper dans l'avis très paternel que je te dois aujourd'hui.

— Dites toujours. J'en prendrai ce qu'il faudra.

— Tu es sur le point de te compromettre.

Elle se mit à rire, d'un rire trop vif, et complétant sa pensée :

— Avec M. Mariolle, sans doute?

— Avec M. Mariolle.

— Vous oubliez, reprit-elle, que je me suis compromise déjà avec M. George de Maltry, avec M. Massival, avec M. Gaston de Lamarthe, avec dix autres, dont vous avez été jaloux, car je ne peux pas trouver un homme gentil et dévoué sans que toute ma troupe se mette en fureur, vous le premier, vous que la nature m'a donné comme père noble et régisseur général.

Il répondit vivement :

— Non, non, tu ne t'es jamais compromise avec personne. Tu apportes, au contraire, dans tes relations avec tes amis beaucoup de tact.

Elle reprit crânement :

— Mon cher papa, je ne suis plus une petite fille, et je vous promets que je ne me compromettrai pas davantage avec M. Mariolle qu'avec les autres : ne craignez rien. J'avoue cependant que c'est moi qui l'ai prié de venir ici. Je le trouve charmant, aussi intelligent et bien moins égoïste que les anciens. C'était également votre avis jusqu'au jour où vous avez cru découvrir que je le préférais un peu. Oh! vous n'êtes pas si malin que ça! Je vous connais aussi, et je vous en raconterais long, si je voulais. Donc, M. Mariolle me plaisant, je me suis dit qu'il serait fort agréable de faire par hasard avec lui une belle excursion, qu'il est stupide de se priver, quand on ne court aucun danger, de tout ce qui peut nous amuser. Et je ne cours aucun danger de me compromettre, puisque vous êtes là.

Elle riait franchement, à présent, sachant bien que chaque parole portait, qu'elle le tenait entravé par ce soupçon jeté de jalousie un peu suspecte, flairée en lui depuis longtemps, et elle s'amusait

de cette découverte avec une coquetterie secrète, inavouable et hardie.

Il se taisait, gêné, mécontent, irrité, sentant aussi qu'elle devinait, au fond de sa paternelle sollicitude, une mystérieuse rancune dont il ne voulait pas lui-même connaître l'origine.

Elle ajouta :

— Ne craignez rien. Il est tout naturel de faire en cette saison une promenade au Mont-Saint-Michel avec mon oncle, ma tante, vous mon père, et un ami. On ne le saura pas d'ailleurs. Et, si on le sait, personne n'y peut trouver rien à redire. Quand nous serons de retour à Paris, je ferai rentrer cet ami dans les rangs avec les autres.

— Soit, reprit-il : mettons que je n'ai pas parlé.

Ils firent encore quelques pas. M. de Pradon demanda :

— Revenons-nous à la maison ? Je suis fatigué, je vais me coucher.

— Non, moi je me promène encore un peu. La nuit est si belle!

Il murmura, avec des intentions :

— Ne t'éloigne pas. On ne sait jamais quelles gens on peut rencontrer.

— Oh! je reste sous les fenêtres.

— Alors adieu, ma chère enfant.

Il la baisa rapidement sur le front, et rentra. Elle alla s'asseoir plus loin sur un petit banc rustique planté en terre au pied d'un chêne. La nuit était chaude, pleine d'exhalaisons des champs, d'effluves de la mer et de clarté brumeuse, car, sous la lune épanouie en plein ciel, la baie s'était voilée de vapeurs.

Elles rampaient comme de blanches fumées, et cachaient la dune, que la marée montante devait à présent couvrir.

Michèle de Burne, les mains croisées sur ses genoux, les yeux au loin, cherchait à voir dans son âme, à travers un brouillard impénétrable et pâle comme celui des sables.

Combien de fois déja, dans son cabinet de toilette à Paris, assise devant sa glace, elle s'était demandé : Qu'est-ce que j'aime? qu'est-ce que je désire? qu'est-ce que j'espère? qu'est-ce que je veux? qu'est-ce que je suis?

A côté du plaisir d'être belle et du besoin profond de plaire, dont elle jouissait vraiment beaucoup, elle ne s'était jamais senti au cœur autre chose que des curiosités vite éteintes. Elle ne s'ignorait point d'ailleurs, ayant trop pris l'habitude de regarder et d'étudier son visage et toute sa personne pour ne pas observer aussi son âme. Jusqu'alors elle avait pris son parti de ce vague intérêt

pour tout ce qui émeut les autres, impuissant à la passionner, capable au plus de la distraire.

Et cependant, chaque fois qu'elle avait senti naître en elle le souci intime de quelqu'un, chaque fois qu'une rivale, lui disputant un homme auquel elle tenait et, surexcitant ses instincts de femme, avait fait brûler en ses veines un peu de fièvre d'attachement, elle avait trouvé à ces faux départs de l'amour une émotion bien plus ardente que le seul plaisir du succès. Mais cela ne durait jamais. Pourquoi? Elle se fatiguait, elle se dégoûtait, elle voyait trop clair peut-être. Tout ce qui lui avait plu d'abord dans un homme, tout ce qui l'avait animée, agitée, émue, séduite, lui paraissait bientôt connu, défloré, banal. Tous ils se ressemblaient trop sans être jamais pareils; et aucun d'eux encore ne lui avait paru doué de la nature et des qualités qu'il fallait pour la tenir longtemps en éveil et lancer son cœur dans un amour.

Pourquoi cela? Était-ce leur faute à eux, ou bien sa faute à elle? Manquaient-ils de ce qu'elle attendait, ou bien manquait-elle de ce qui fait qu'on aime? Aime-t-on parce qu'on rencontre une fois un être qu'on croit vraiment créé pour soi, ou bien aime-t-on simplement parce qu'on est né avec la faculté d'aimer? Il lui semblait par momens que le cœur de tout le monde doit avoir des bras comme le corps, des bras tendres et tendus qui attirent, étreignent et enlacent, et que le sien était manchot. Il avait seulement des yeux, son cœur.

On voyait souvent des hommes, des hommes supérieurs devenir éperdument amoureux de filles indignes d'eux, sans esprit, sans valeur, parfois même sans beauté? Pourquoi? Comment? Quel mystère? Ce n'était donc pas seulement à une rencontre providentielle qu'était due cette crise des êtres, mais à une sorte de germe qu'on porte en soi et qui pousse tout à coup. Elle avait écouté des confidences, elle avait surpris des secrets, elle avait même vu, de ses yeux, la transfiguration subite venue de cette ivresse éclatant dans une âme, et elle y avait songé beaucoup.

Dans le monde, dans le train-train courant des visites, des potins, de toutes les petites bêtises dont on s'amuse, dont on occupe les riches désœuvremens, elle avait découvert parfois, avec une surprise envieuse, jalouse et presque incrédule, des êtres, des femmes, des hommes en qui quelque chose d'extraordinaire sans aucun doute s'était produit. Cela ne se voyait point d'une façon manifeste, éclatante; mais, avec son flair inquiet, elle le sentait et le devinait. Sur leur visage, dans leur sourire, dans leurs yeux surtout, quelque chose d'inexprimable, de ravi, de délicieusement heureux, apparaissait, une joie de l'âme répandue dans tout le corps lui-même, illuminant la chair et le regard.

Sans savoir pourquoi, elle leur en voulait. Les amoureux l'avaient toujours fâchée, et elle qualifiait en elle-même de dédain cette irritation sourde et profonde que lui inspiraient les gens dont le cœur battait de passion. Elle les reconnaissait, croyait-elle, avec une promptitude et une sûreté de pénétration exceptionnelles. Souvent, en effet, elle avait flairé et dévoilé les liaisons avant que dans la société on les eût encore soupçonnées.

Quand elle songeait à cela, à cette folie tendre où pouvait nous jeter l'existence voisine d'un autre être, sa vue, sa parole, sa pensée, le je ne sais quoi de l'intime personne dont notre cœur devient éperdument troublé, elle s'en jugeait incapable. Et cependant, que de fois, lasse de tout et rêvant à d'inexprimables désirs, tourmentée par cette harcelante envie de changement et d'inconnu qui n'était peut-être que l'agitation obscure d'une indéfinie recherche d'affection, elle avait souhaité, avec une honte secrète née dans son orgueil, de rencontrer un homme qui la jetterait, ne fût-ce que pendant quelque temps, quelques mois, dans cette surexcitation ensorcelante de toute la pensée et de tout le corps; car la vie, en ces périodes d'émotion, devait prendre un étrange attrait d'extase et d'ivresse.

Non-seulement elle avait souhaité cette rencontre, mais elle l'avait même un peu cherchée, rien qu'un peu, avec cette activité indolente qui ne s'arrêtait longtemps à rien.

En tous ses commencemens d'entraînement vers les hommes qualifiés supérieurs qui l'avaient éblouie durant quelques semaines, c'était toujours en des déceptions irrémédiables que sa courte effervescence de cœur était morte. Elle attendait trop de leur valeur, de leur nature, de leur caractère, de leur délicatesse, de leurs qualités. Avec chacun d'eux, elle en avait été toujours réduite à constater que les défauts des hommes éminens sont souvent plus saillans que leurs mérites, que le talent est un don spécial comme une bonne vue et un bon estomac, un don de cabinet de travail, un don isolé, sans rapports avec l'ensemble des agrémens personnels qui rendent cordiales ou attrayantes les relations.

Mais depuis qu'elle avait rencontré Mariolle, autre chose l'attachait à lui. L'aimait-elle cependant, l'aimait-elle d'amour? Sans prestige, sans notoriété, il l'avait conquise par son affection, par sa tendresse, par son intelligence, par toutes les véritables et simples attractions de sa personne. Il l'avait conquise, car elle pensait à lui sans cesse; sans cesse elle désirait sa présence; aucun être au monde ne lui était plus agréable, plus sympathique, plus indispensable. Était-ce de l'amour, cela?

Elle ne se sentait point à l'âme cette flamme dont tout le monde parle, mais elle s'y sentait pour la première fois une envie sincère

d'être pour cet homme quelque chose de plus qu'une amie séduisante. L'aimait-elle? Pour aimer, faut-il qu'un être apparaisse rempli d'exceptionnelles attirances, différent et au-dessus de tous, dans l'auréole que le cœur allume autour de ses préférés, ou suffit-il qu'il vous plaise beaucoup, qu'il vous plaise à ne pouvoir presque plus se passer de lui?

En ce cas, elle l'aimait, ou, du moins, elle était bien près de l'aimer. Après y avoir réfléchi profondément, avec une attention aiguë, elle se répondit enfin : « Oui, je l'aime, mais je manque d'élan : c'est la faute de ma nature. »

De l'élan, elle s'en était pourtant senti un peu tout à l'heure en le voyant venir à elle sur cette terrasse du jardin d'Avranches. Pour la première fois, elle avait senti ce quelque chose d'inexprimable qui nous porte, qui nous pousse, qui nous jette vers quelqu'un; elle avait éprouvé un grand plaisir à marcher près de lui, à l'avoir près d'elle, brûlé d'amour pour elle, en regardant descendre le soleil derrière l'ombre du Mont-Saint-Michel, pareille à une vision de légende. L'amour lui-même n'était-il pas une espèce de légende des âmes, à laquelle les uns croient par instinct, à laquelle les autres, à force d'y songer, finissent par croire aussi quelquefois? Allait-elle finir par y croire? Elle avait éprouvé une envie molle et bizarre d'appuyer sa tête sur l'épaule de cet homme, d'être plus près de lui, de chercher ce « tout près » qu'on ne trouve jamais, de lui donner ce qu'on offre en vain et ce qu'on garde toujours : la secrète intimité de soi.

Oui, elle avait eu de l'élan vers lui, et elle en avait encore, en ce moment, au fond du cœur. Il lui suffirait d'y céder, peut-être, pour que cela devînt de l'entraînement. Elle résistait trop, elle raisonnait trop, elle combattait trop le charme des gens. Ne serait-il pas doux, en un soir semblable à celui-ci, de se promener avec lui le long des saules de la rivière; et, pour payer toute sa passion, de lui offrir, de temps en temps, ses lèvres?

Une fenêtre de la villa s'ouvrit. Elle tourna la tête. C'était son père, qui cherchait sans doute à la voir.

Elle lui cria :

— Vous ne dormez donc pas?

Il répondit :

— Si tu ne rentres point, tu vas prendre froid.

Alors elle se leva et revint vers la maison. Puis, quand elle fut dans sa chambre, elle souleva encore ses rideaux pour regarder les vapeurs de la baie de plus en plus blanches sous la lune, et dans son cœur aussi il lui semblait que les brumes venaient de s'éclairer sous un lever de tendresse.

Elle dormit bien cependant, et ce fut la femme de chambre qui la réveilla, car on devait partir tôt pour déjeuner au Mont.

Un grand break vint les prendre. En l'entendant rouler sur le sable, devant le perron, elle se pencha à sa fenêtre, et elle rencontra tout de suite les yeux d'André Mariolle, qui la cherchaient. Son cœur se mit à battre un peu. Elle constata, surprise et oppressée, l'impression étrange et nouvelle de ce muscle qui palpite et qui fait courir le sang parce qu'on aperçoit quelqu'un. Comme la veille, avant de s'endormir, elle se répéta : « Je vais donc l'aimer? »

Puis, quand elle fut en face de lui, elle le devina tellement épris, tellement malade d'amour, qu'elle eut vraiment envie d'ouvrir ses bras et de lui donner sa bouche.

Ils échangèrent seulement un regard qui le fit pâlir de bonheur.

La voiture se mit en marche. C'était un clair matin d'été, plein de chants d'oiseaux et de jeunesse épandue. On descendit la côte, on passa la rivière, on traversa des villages par une petite route caillouteuse qui faisait sauter les voyageurs sur les banquettes du break. Après un long silence, Mme de Burne se mit à plaisanter son oncle sur l'état de ce chemin ; cela suffit à rompre la glace, et la gaîté qui flottait dans l'air sembla pénétrer les esprits.

Tout à coup, au sortir d'un hameau, la baie réapparut, non plus jaune comme la veille au soir, mais luisante d'eau claire qui couvrait tout, les sables, les prés salés, et, au dire du cocher, la route elle-même un peu plus loin.

Alors, pendant une heure, on alla au pas pour laisser à cette inondation le temps de retourner vers le large.

Les ceintures d'ormes ou de chênes des fermes au milieu desquelles on passait cachaient aux yeux, à tout moment, le profil grandissant de l'Abbaye dressée sur son rocher, en pleine mer maintenant. Puis, entre deux cours, elle se remontrait soudain, de plus en plus proche, de plus en plus surprenante. Le soleil éclairait de tons roux l'église dentelée de granit assise sur son pied de roche.

Michèle de Burne et André Mariolle la contemplaient, puis se regardaient, mêlant l'un et l'autre au trouble naissant ou suraigu de leurs cœurs la poésie de cette apparition dans cette matinée rose de juillet.

On causait avec une aisance amicale. Mme Valsaci contait des histoires tragiques d'enlisemens, les drames nocturnes du sable mou qui dévore les hommes. M. Valsaci défendait la digue, attaquée par les artistes, ou vantait ses avantages au point de vue des communications ininterrompues avec le Mont, et des dunes gagnées, pour les pâturages d'abord, pour la culture plus tard.

Soudain le break s'arrêta. La mer noyait la route. Ce n'était presque rien, une pelure liquide sur la voie pierreuse; mais on pressentait que par places il devait y avoir des fondrières, des trous dont on ne sortirait pas. Il fallut attendre.

« Oh! cela descend vite! » affirma M. Valsaci, et du doigt il montrait le chemin dont la mince surface d'eau fuyait, semblait bue par la terre, ou tirée au loin par une force puissante et mystérieuse.

Ils descendirent pour regarder de plus près ce départ étrange, rapide et muet de la mer, et pas à pas ils le suivaient. Déjà apparaissaient des taches vertes dans les herbages submergés, légèrement soulevés par endroits, et ces taches grandissaient, s'arrondissaient, devenaient des îles. Ces îles bientôt prirent des aspects de continens séparés par des océans minuscules, et puis ce fut enfin par toute l'étendue du golfe une course de déroute de la marée retournant au loin. On eût dit un long voile argenté qu'on retirait de sur la terre, un voile immense troué, déchiqueté, plein de déchirures, qui s'en allait, laissant à nu de grandes prairies à l'herbe rase, sans découvrir encore les sables blonds qui les suivaient.

On était remonté dans la voiture, et tout le monde se tenait debout pour mieux voir. La route séchant devant eux, les chevaux remarchaient, mais toujours au pas; et, comme les cahots faisaient parfois perdre l'équilibre, André Mariolle sentit soudain l'épaule de Mme de Burne appuyée contre la sienne. Il crut d'abord que le hasard d'une secousse avait amené ce contact; mais elle y resta, et chaque soubresaut des roues martelait la place où elle s'était posée d'une trépidation qui secouait son corps et affolait son cœur. Il n'osait plus regarder la jeune femme, paralysé de bonheur par cette familiarité inespérée, et il pensait, dans un désordre d'idées pareil à celui des ivresses : « Est-ce possible? Serait-ce possible? Est-ce que nous perdons la tête tous les deux? »

La voiture se remettant à trotter, il fallut s'asseoir. Alors Mariolle éprouva le besoin subit, impérieux, mystérieux, d'être aimable pour M. de Pradon, et il s'occupa de lui avec des attentions flatteuses. Sensible aux complimens presque autant que sa fille, le père se laissa séduire et reprit bientôt sa figure souriante.

On avait enfin atteint la digue, et on courait vers le Mont, dressé au bout de cette route droite élevée au milieu des sables. La rivière de Pontorson en baignait le talus de gauche; à droite, les pâturages couverts de gazon, que le cocher appelait « de la criste marine, » avaient fait place aux dunes encore suantes, imprégnées de mer.

Et le haut monument grandissait sur le ciel bleu, où il profilait,

très nette à présent en tous ses détails, sa tête à clochetons et à tourelles, sa tête d'abbaye hérissée de gargouilles grimaçantes, chevelures de monstres dont la foi épouvantée de nos pères a coiffé leurs sanctuaires gothiques.

Il était près d'une heure quand on arriva dans l'hôtel, où le déjeuner était commandé. La patronne, par prudence, n'était point prête : il fallut attendre encore. On se mit donc à table fort tard ; on avait grand'faim. Le champagne tout de suite égaya les âmes.

Tout le monde se sentait content, et deux cœurs se croyaient tout près d'être heureux. Vers le dessert, quand l'animation des vins bus et le plaisir des causeries eurent développé dans les corps ce bonheur de vivre qui nous anime parfois à la fin des bons repas et nous dispose à tout approuver, à tout accepter, Mariolle demanda :

— Voulez-vous que nous restions ici jusqu'à demain? Ce serait si beau de voir cela au clair de lune, et si agréable de dîner encore ensemble ce soir !

Mme de Burne accepta tout de suite ; les deux hommes consentirent. Seule, Mme Valsaci hésitait, à cause de son petit garçon resté chez elle ; mais son mari la rassura, lui rappela que souvent elle s'était absentée ainsi. Il écrivit même, séance tenante, une dépêche, pour la gouvernante. Il trouvait charmant André Mariolle, qui avait approuvé la digue, par flatterie, et l'avait jugée beaucoup moins nuisible à l'effet du Mont qu'on ne le disait en général.

En quittant la table, ils allèrent visiter le monument. On prit le chemin des remparts. La ville, un tas de maisons du moyen âge étagées les unes au-dessus des autres sur le bloc énorme de granit qui porte à son sommet l'abbaye, est séparée des sables par une haute muraille crénelée. Cette muraille monte, en contournant la vieille cité avec des coudes, des angles, des plates-formes, des tours de guet, autant d'étonnemens pour l'œil, qui découvre, à chaque circuit, une nouvelle étendue de l'immense horizon. On se taisait, soufflant un peu après ce long déjeuner, et surpris toujours de voir ou de revoir cet étonnant édifice. Au-dessus d'eux, c'était, dans le ciel, un emmêlement prodigieux de flèches, de fleurs de granit, d'arches jetées d'une tour à l'autre, une invraisemblable, énorme et légère dentelle d'architecture, brodée à jour sur l'azur, et d'où jaillissait, d'où semblait s'élancer, comme pour s'envoler, l'armée menaçante et fantastique des gargouilles à faces de bêtes. Entre la mer et l'abbaye, sur le flanc nord du Mont, une pente sauvage et presque à pic, qu'on appelle la Forêt, parce qu'elle est couverte de vieux arbres, commençait à la fin des maisons, étalant une sombre tache verte sur le jaune illimité des sables. Mme de Burne et André Mariolle, qui marchaient les premiers, s'arrêtèrent pour regarder.

Elle s'appuyait à son bras, engourdie dans un ravissement qu'elle n'avait jamais senti. Elle montait, légère, prête à monter toujours, avec lui, vers ce monument de rêve et vers autre chose encore. Elle aurait voulu que ce chemin escarpé ne finît jamais, car elle s'y sentait presque pleinement satisfaite pour la première fois de sa vie.

Elle murmura :

— Dieu ! est-ce beau !

Il répondit, en la regardant :

— Je ne puis penser qu'à vous.

Avec un sourire, elle reprit :

— Je ne suis cependant pas très poétique, mais je trouve cela si beau que je me sens vraiment très émue.

Il balbutia :

— Moi, je vous aime comme un fou.

Il sentit son bras légèrement pressé, et ils se remirent en route.

Un gardien les attendait à la porte de l'abbaye, et ils entrèrent par cet escalier superbe, entre deux tours énormes, qui les conduisit à la salle des gardes. Puis ils allèrent, de salle en salle, de cour en cour, de cachot en cachot, écoutant, s'étonnant, enchantés de tout, admirant tout, la crypte des gros piliers, d'une beauté si robuste, qui soutient sur ses énormes colonnes le chœur entier de l'église supérieure, et toute la Merveille, construction formidable de trois étages de monumens gothiques élevés les uns au-dessus des autres, le plus extraordinaire chef-d'œuvre de l'architecture monastique et militaire du moyen âge.

Puis ils arrivèrent au cloître. Leur surprise fut telle, qu'ils s'arrêtèrent devant ce grand préau carré qu'enferme la plus légère, la plus gracieuse, la plus charmante des colonnades de tous les cloîtres du monde. Sur deux rangs, les minces petits fûts coiffés de chapiteaux délicieux portent, tout le long des quatre galeries, une guirlande ininterrompue d'ornemens et de fleurs gothiques d'une variété infinie, d'une invention toujours nouvelle, fantaisie élégante et simple des vieux artistes naïfs, dont le rêve et la pensée creusaient la pierre avec leur marteau.

Michèle de Burne et André Mariolle en firent le tour, à tout petits pas, le bras sur le bras, tandis que les autres, un peu fatigués, admiraient de loin, debout près de la porte d'entrée.

— Dieu! que j'aime ceci ! dit-elle en s'arrêtant.

Il répondit :

— Moi je ne sais plus où je suis, ni où je vis, ni ce que je vois. Je sens que vous êtes près de moi, voilà tout.

Alors elle le regarda bien en face, souriante, et murmura :

— André!

Il comprit qu'elle se donnait. Ils ne parlèrent plus, et se remirent à marcher.

On continua la visite du monument, mais à peine regardaient-ils.

L'escalier de dentelle, cependant, les put distraire une minute, emprisonné dans une arche jetée en plein ciel entre deux clochetons, pour escalader, semble-t-il, les nues; et ils furent encore saisis d'étonnement en arrivant au chemin des Fous, vertigineux sentier de granit qui circule sans parapet presque au faîte de la dernière tour.

— Peut-on passer? demanda-t-elle.

— C'est défendu, reprit le guide.

Elle montra vingt francs. L'homme hésita. Toute la famille, étourdie déjà devant l'abîme et l'immensité de l'étendue, s'opposait à cette imprudence.

Elle interrogea Mariolle :

— Vous irez bien là, vous?

Il se mit à rire :

— J'ai franchi des passages plus difficiles.

Et, sans plus s'occuper des autres, ils partirent.

Il marchait le premier sur l'étroite corniche, tout au bord du gouffre, et elle le suivait, glissant contre le mur, les yeux baissés, pour ne pas voir le trou béant sous eux, émue à présent, presque défaillante de peur, cramponnée à la main qu'il tendait vers elle; mais elle le sentait fort, sans défaillance, sûr de sa tête et de son pied, et elle pensait, ravie, malgré sa frayeur : « Vraiment, c'est un homme. » Ils étaient seuls dans l'espace, aussi haut que planent les oiseaux de mer, dominant le même horizon que les bêtes aux ailes blanches parcourent sans cesse de leur vol en l'explorant de leurs petits yeux jaunes.

La sentant trembler, Mariolle demanda :

— Vous avez le vertige?

Elle répondit à voix basse :

— Un peu, mais avec vous je ne crains rien.

Alors, se rapprochant d'elle, il l'enlaça d'un bras pour la soutenir, et elle se sentit tellement rassurée par ce rude secours qu'elle leva la tête pour regarder au loin.

Il la portait presque, et elle se laissait aller, jouissant de cette protection robuste qui lui faisait traverser le ciel, et elle lui savait gré, un gré romanesque de femme, de ne pas gâter de baisers cette promenade de goëlands.

Lorsqu'ils eurent rejoint ceux qui les attendaient tourmentés d'inquiétudes, M. de Pradon, exaspéré, dit à sa fille :

— Dieu, est-ce niais ce que tu viens de faire!

Elle répondit avec conviction :

— Non, puisque ça a réussi. Rien n'est bête de ce qui réussit, papa.

Il haussa les épaules, et on redescendit. On s'arrêta encore chez le portier pour acheter des photographies, et lorsqu'on revint à l'hôtel, il était presque l'heure du dîner. La patronne conseilla une courte promenade sur les sables, vers le large, afin d'admirer le Mont du côté de la pleine mer, d'où il présentait, disait-elle, son plus magnifique aspect.

Bien que fatiguée, la troupe entière repartit, et contourna les remparts en s'éloignant un peu dans la dune inquiétante, molle avec des aspects de solidité, où le pied posé sur le beau tapis jaune tendu sous lui, et qui semblait dur, s'enfonçait soudain jusqu'au mollet en des vases trompeuses et dorées.

De là, l'Abbaye, perdant tout à coup l'aspect de cathédrale marine dont elle étonnait de loin la terre ferme, prenait, pour menacer l'Océan, un air belliqueux de manoir féodal, avec sa grande muraille crénelée percée de meurtrières pittoresques et soutenue par des contreforts géans qui venaient souder leurs maçonneries de cyclopes dans le pied de l'étrange montagne. Mais Mme de Burne et André Mariolle ne s'occupaient plus guère de tout cela. Ils ne songeaient qu'à eux-mêmes, enlacés dans le filet qu'ils s'étaient tendu l'un à l'autre, enfermés dans cette prison où l'on ne sait plus rien du monde, où l'on ne voit plus rien qu'un être.

Lorsqu'ils se retrouvèrent assis devant leurs assiettes pleines, sous la gaie lumière des lampes, ils semblèrent se réveiller, et ils s'aperçurent tout de même qu'ils avaient faim.

On resta longtemps à table, et, lorsque le dîner fut fini, on oublia le clair de lune dans le bien-être de la causerie. Personne d'ailleurs n'avait plus envie de sortir, et personne n'en parla. La grande lune pouvait moirer de lueurs poétiques le mince petit flot de la marée montante glissant déjà sur les sables avec son bruit d'eau qui court, presque imperceptible et terrifiant; elle pouvait éclairer les remparts serpentant autour du Mont, et, dans le décor unique de la baie illimitée, luisante du frisson des clartés rampantes sur les dunes, illuminer l'ombre romantique de tous les clochetons de l'Abbaye, — on n'avait plus envie de rien voir.

Il n'était même pas dix heures quand Mme Valsaci, accablée de sommeil, parla de s'aller coucher. Et cette proposition fut acceptée sans la moindre résistance. Après des adieux pleins de cordialité, chacun rentra dans sa chambre.

André Mariolle savait bien qu'il ne dormirait point; il alluma ses deux bougies sur sa cheminée, ouvrit sa fenêtre, et regarda la nuit.

Tout son corps défaillait sous la torture d'une inutile espérance. Il la savait là, tout près, séparée de lui par deux portes, et il était presque aussi impossible de la rejoindre que d'arrêter ce flot de la mer qui noyait tout le pays. Il avait dans la gorge un besoin de crier, et dans les nerfs un tel supplice d'attente inapaisable et vaine, qu'il se demandait ce qu'il allait faire, ne pouvant plus supporter la solitude de cette soirée de stérile bonheur.

Tous les bruits peu à peu étaient morts dans l'hôtel et dans la rue unique et tortueuse de la ville. Mariolle restait toujours accoudé à sa fenêtre, sachant seulement que le temps passait, regardant la nappe d'argent de la marée haute, et retardant sans cesse l'heure du lit, comme s'il eût subi le pressentiment d'on ne sait quelle providentielle fortune.

Il lui sembla tout à coup qu'une main touchait sa serrure. Il se retourna d'une secousse : sa porte lentement s'ouvrait. Une femme entra, la tête voilée d'une dentelle blanche et tout le corps enveloppé d'un de ces grands manteaux de chambre qui semblent faits de soie, de cachemire et de neige. Elle referma avec soin la porte derrière elle ; puis, comme si elle ne l'eût pas vu, debout et foudroyé de joie dans le cadre clair de sa fenêtre, elle marcha droit à la cheminée et souffla les deux bougies.

II.

Ils allaient se retrouver, pour se dire adieu, le lendemain matin, devant la porte de l'hôtel. Descendu le premier, André Mariolle attendait qu'elle parût, avec un poignant sentiment d'inquiétude et de bonheur. Que ferait-elle? Que serait-elle? Qu'adviendrait-il d'elle et de lui? En quelle aventure bienheureuse ou terrible venait-il d'entrer? Elle pouvait faire de lui ce qu'elle voudrait, un halluciné pareil aux fumeurs d'opium ou un martyr, à son gré. Il marchait à côté des deux voitures, car ils se séparaient, lui, achevant son voyage par Saint-Malo, pour continuer son mensonge, eux, retournant à Avranches.

Quand la retrouverait-il? Allait-elle abréger sa visite à sa famille ou retarder son retour? Il avait une peur affreuse de son premier regard et de ses premières paroles, car il ne l'avait point vue, et ils ne s'étaient presque rien dit pendant leur courte étreinte de la nuit. Elle s'était offerte résolument, mais avec une réserve pudique, sans s'attarder, sans se complaire à ses caresses; puis elle était partie, de son pas léger, en murmurant : « A demain, mon ami ! »

Il restait à André Mariolle, de cette rapide, de cette bizarre entrevue, l'imperceptible déception de l'homme qui n'a pu cueillir toute la moisson d'amour qu'il croyait mûre et, en même temps,

l'enivrement du triomphe, donc l'espérance presque assurée de conquérir bientôt ses derniers abandons.

Il entendit sa voix et tressaillit : elle parlait haut, irritée assurément contre un désir de son père, et, quand il l'aperçut sur les dernières marches de l'escalier, elle avait aux lèvres le petit pli colère, révélateur de ses impatiences.

Mariolle fit deux pas ; elle le vit, et se mit à sourire. Dans ses yeux calmés soudain, quelque chose de bienveillant passa qui se répandit sur tout le visage. Puis, dans sa main subitement et tendrement tendue, il y eut la confirmation, sans contrainte et sans repentir, du cadeau d'elle-même qu'elle avait fait.

— Alors nous allons nous séparer ? lui dit-elle.

— Hélas ! madame, j'en souffre plus que je ne le saurais montrer.

Elle murmura :

— Ce ne sera pas pour longtemps.

Comme M. de Pradon les rejoignait, elle ajouta tout bas :

— Annoncez que vous allez faire un tour en Bretagne d'une dizaine de jours, mais ne le faites pas.

Mme Valsaci, très émue, accourait.

— Qu'est-ce que me dit ton père ? que tu veux partir après-demain ? Mais tu devais rester au moins jusqu'à l'autre lundi.

Mme de Burne, un peu assombrie, répliqua :

— Papa n'est qu'un maladroit, qui ne sait pas se taire. La mer me donne, comme tous les ans, des névralgies très désagréables, et j'ai en effet parlé de m'en aller pour n'avoir pas à me soigner pendant un mois. Mais ce n'est guère le moment de nous occuper de cela.

Le cocher de Mariolle le pressait de monter en voiture, afin de ne pas manquer le train de Pontorson.

Mme de Burne demanda :

— Et vous, quand rentrez-vous à Paris ?

Il eut l'air d'hésiter.

— Mais je ne sais pas trop, je veux voir Saint-Malo, Brest, Douarnenez, la baie des Trépassés, la pointe du Raz, Audierne, Penmarch, le Morbihan, enfin toute cette pointe célèbre du pays breton. Cela me prendra bien...

Après un silence plein de calculs fictifs, il exagéra :

— Quinze ou vingt jours.

— C'est beaucoup, reprit-elle en riant... Moi, si j'ai encore mal aux nerfs comme cette nuit, j'y retournerai avant deux jours.

Suffoqué par l'émotion, il eut envie de crier : « Merci ! » Il se contenta de baiser, d'un baiser d'amant, la main qu'elle lui tendait pour la dernière fois.

Et, après mille complimens, remercîmens et affirmations de sympathies échangés avec les Valsaci et M. de Pradon un peu ras-

suré par l'annonce de ce voyage, il monta dans sa voiture, et s'éloigna, la tête tournée vers elle.

Il rentra à Paris sans s'arrêter, et ne vit rien sur sa route. Durant toute la nuit, encoigné dans son wagon, les yeux mi-clos, les bras croisés, l'âme plongée dans un souvenir, il n'eut d'autre pensée que celle de ce rêve réalisé. Dès qu'il fut chez lui, dès sa première minute d'arrêt, dans le silence de la bibliothèque où il se tenait d'ordinaire, où il travaillait, où il écrivait, où il se sentait presque toujours calme dans le voisinage amical de ses livres, de son piano et de son violon, commença en lui ce supplice continu de l'impatience qui agite comme une fièvre les cœurs insatiables. Surpris de ne pouvoir s'attacher à rien, s'occuper à rien, de juger insuffisantes, non-seulement à absorber sa pensée, mais même à immobiliser son corps, les habitudes ordinaires dont il distrayait sa vie intime, la lecture et la musique, il se demanda ce qu'il allait faire pour apaiser ce trouble nouveau. Un besoin de sortir, de marcher, de remuer, semblait entré en lui, physique et inexplicable, cette crise d'agitation inoculée au corps par la pensée, et qui est simplement une instinctive et inapaisable envie de chercher et de retrouver quelqu'un.

Il mit son pardessus, prit son chapeau, ouvrit sa porte, et, en descendant l'escalier, il se demandait : « Où vais-je ? » Alors une idée à laquelle il ne s'était point encore arrêté le saisit. — Il lui fallait, pour abriter leurs rencontres, un logis secret, discret et joli.

Il chercha, il marcha, parcourut des avenues après des rues, des boulevards après les avenues, examina avec inquiétude les concierges à sourires complaisans, les loueuses à mines suspectes, les appartemens à étoffes douteuses, et il rentra le soir, découragé. Dès neuf heures le lendemain, il se remettait en quête, et il finit par découvrir, à la nuit tombante, dans une ruelle d'Auteuil, au fond d'un jardin ayant trois issues, un pavillon solitaire qu'un tapissier du voisinage promit de garnir en deux jours. Il choisit les étoffes, voulut des meubles très simples, en bois de pin verni, et des tapis fort épais. Ce jardin était sous la garde d'un boulanger qui habitait près d'une des portes. Un arrangement fut conclu avec la femme de ce commerçant pour tous les soins à donner au logis. Un horticulteur du quartier s'engagea aussi à emplir de fleurs les plates-bandes.

Toutes les dispositions à prendre le retinrent jusqu'à huit heures, et, quand il rentra chez lui, harassé de fatigue, il vit, avec un battement de cœur, une dépêche sur son bureau. L'ayant ouverte : « Je serai chez moi demain soir, disait-elle. Recevrez instructions.

« MICHE. »

Il ne lui avait pas encore écrit, par crainte que sa lettre ne s'égarât, puisqu'elle devait quitter Avranches; et, aussitôt qu'il eut dîné, il s'assit à sa table pour lui exprimer ce qu'il sentait en son âme. Ce fut long et difficile, car toutes les expressions, les phrases et les idées mêmes lui semblaient faibles, médiocres, ridicules, pour préciser une si délicate et si passionnée action de grâces.

La lettre qu'il reçut d'elle à son réveil lui confirmait le retour pour le soir même, et le priait de ne se montrer à personne avant quelques jours, afin qu'on crût bien à son voyage. Elle l'invitait aussi à se promener le lendemain, vers dix heures du matin, sur la terrasse du jardin des Tuileries qui domine la Seine.

Il y fut une heure trop tôt, et il erra dans le grand jardin, que traversaient seulement des passans matineux, des bureaucrates en retard allant aux ministères de la rive gauche, des employés, des laborieux de toute race. Il savourait un plaisir réfléchi à regarder ces gens au pas hâtif que la nécessité du pain quotidien entraînait à des besognes abrutissantes, et, se comparant à eux, en cette heure où il attendait sa maîtresse, une des reines du monde, il se sentait un être tellement fortuné, privilégié, hors de lutte, qu'il eut envie de remercier le ciel bleu, car la Providence n'était pour lui que des alternances d'azur et de pluie dues au Hasard, maître sournois des jours et des hommes.

Quelques minutes avant dix heures, il monta sur la terrasse et épia son arrivée.

« Elle sera en retard! » pensait-il. Il venait à peine d'entendre tinter les dix coups à une horloge de monument voisin, quand il crut l'apercevoir de très loin, traversant aussi le jardin d'un pas rapide, comme une ouvrière pressée qui se rend à son magasin. Il hésitait. « Est-ce bien elle? » Il reconnaissait sa démarche, mais s'étonnait de son allure changée, si modeste dans une petite toilette sombre. Elle venait cependant vers l'escalier qui monte à la terrasse, en ligne droite, comme si elle l'eût pratiqué depuis longtemps.

« Tiens! se dit-il, elle doit aimer cet endroit et s'y promener quelquefois. » Il la regarda soulever sa robe pour mettre le pied sur la première marche de pierre, puis gravir les autres avec célérité, et, comme il s'avançait vivement pour la rencontrer plus vite, elle lui dit en l'abordant, avec un sourire affable où germait une inquiétude :

— Vous êtes très imprudent. Il ne faut pas vous montrer comme ça! Je vous vois presque depuis la rue de Rivoli. Venez, nous allons nous asseoir sur un banc, là-bas. C'est là qu'il faudra m'attendre une autre fois.

Il ne put s'abstenir de demander :

— Vous venez donc souvent ici?

— Oui, j'aime beaucoup cet endroit, et, comme je suis une promeneuse matinale, j'y viens prendre de l'exercice en regardant le paysage, qui est fort joli. Et puis on n'y rencontre jamais personne, tandis que le Bois est impossible. Mais ne révélez pas ce secret.

Il rit :

— Je m'en garderai bien!

Lui prenant une main, discrètement, une petite main cachée et pendante dans les plis de son vêtement, il soupira :

— Comme je vous aime! Je suis malade de vous attendre. Avez-vous reçu ma lettre?

— Oui, merci, j'en ai été fort touchée.

— Et alors vous n'êtes pas encore fâchée contre moi?

— Mais non. Pourquoi le serais-je? Vous êtes tout à fait gentil.

Il cherchait des paroles ardentes, vibrantes de reconnaissance et d'émotion. N'en trouvant pas, et trop ému pour conserver la liberté du choix des mots, il répéta :

— Comme je vous aime!

Elle lui dit :

— Je vous ai fait venir ici parce qu'il y a aussi de l'eau et des bateaux. Ça ne ressemble point à là-bas; cependant, ça n'est pas laid.

Ils s'étaient assis sur un banc, près de la balustrade de pierre qui règne le long du fleuve, presque seuls, invisibles de partout. Deux jardiniers et trois bonnes d'enfans étaient, à cette heure, les uniques vivans de la longue terrasse.

Des voitures roulaient sur le quai à leurs pieds, sans qu'ils les vissent. Des pas sonnaient sur le trottoir tout proche, contre le mur qui portait la promenade, et, ne trouvant pas encore ce qu'ils allaient se dire, ils regardaient ensemble ce beau paysage parisien qui va de l'île Saint-Louis et des tours de Notre-Dame aux coteaux de Meudon. Elle répéta :

— C'est très joli tout de même, ceci.

Mais lui fut tout à coup saisi par le souvenir exaltant de leur voyage dans le ciel, au sommet de la tour de l'Abbaye, et, dévoré du regret de l'émotion enfuie :

— Oh! madame, lui dit-il, vous rappelez-vous notre envolée du chemin des Fous?

— Oui, mais j'ai un peu peur, à présent que j'y pense de loin. Dieu! comme j'aurais le vertige s'il me fallait recommencer! J'étais tout à fait grisée par le grand air, le soleil et la mer. Regardez, mon ami, comme c'est superbe aussi ce que nous avons devant nous. J'aime beaucoup Paris, moi.

Il fut surpris, ayant le confus pressentiment que quelque chose apparu en elle, là-bas, n'y était plus. Il murmura :

— Qu'importe le pays, pourvu que je sois près de vous!

Sans répondre, elle serra sa main. Alors, plus pénétré de bonheur par cette légère pression qu'il ne l'eût été peut-être par une tendre parole, le cœur allégé de la gêne qui l'avait oppressé jusqu'ici, il put enfin parler.

Il lui dit lentement, avec des mots presque solennels, qu'il lui avait donné sa vie pour toujours, afin qu'elle en fît ce qu'il lui plairait.

Reconnaissante, mais fille des doutes modernes, captive indélivrable des ironies rongeuses, elle sourit en lui répondant :

— Ne vous engagez pas tant que ça!

Il se tourna vers elle tout à fait, et, en la regardant au fond des yeux, de ce regard pénétrant qui ressemble à un toucher, il répéta ce qu'il venait de lui dire, plus longuement, plus ardemment, plus poétiquement.

Tout ce qu'il lui avait écrit en tant de lettres exaltées, il l'exprima avec une telle ferveur de conviction qu'elle l'écoutait comme dans un nuage d'encens. Elle se sentait caressée, en toutes ses fibres de femme, par cette bouche adoratrice, plus et mieux qu'elle ne l'avait jamais été.

Quand il se tut, elle lui répondit simplement :

— Moi aussi, je vous aime bien!

Ils se tenaient la main, ainsi que les adolescens qui s'en vont côte à côte par les routes de campagne, et ils regardaient maintenant, d'un œil vague, glisser sur la rivière les mouches à vapeur. Ils étaient seuls dans Paris, dans la rumeur confuse, immense, rapprochée et lointaine qui flottait sur eux, dans cette ville pleine de toute la vie du monde, plus qu'ils n'avaient été seuls au sommet de la tour aérienne, et, pendant quelques secondes, ils oublièrent vraiment tout à fait qu'il existait sur la terre autre chose qu'eux.

Ce fut elle qui retrouva la première le sentiment de la réalité et celui de l'heure qui marchait.

— Voulez-vous nous revoir ici demain? dit-elle.

Il réfléchit quelques secondes, et, troublé par ce qu'il allait demander :

— Oui... oui... certainement... Mais... ne nous verrons-nous jamais ailleurs?.. Cet endroit... est solitaire... Cependant... tout le monde peut y venir.

Elle hésitait.

— C'est juste... Il faut pourtant aussi que vous ne vous montriez à personne pendant quinze jours au moins, pour faire croire à votre voyage. Ce sera très gentil et très mystère de nous rencontrer sans qu'on vous sache à Paris. Mais je ne puis vous recevoir en ce moment. Alors... je ne vois pas...

Il se sentit rougir et reprit :

— Je ne peux pas non plus vous prier d'entrer chez moi. N'y aurait-il pas d'autres moyens, d'autres endroits?..

Elle ne fut ni surprise ni choquée, étant une femme de raison pratique, de logique élevée et sans fausse pudeur.

— Mais oui, dit-elle. Seulement, il faut le temps d'y songer.

— J'y ai songé.

— Déjà?

— Oui, madame.

— Eh bien?

— Connaissez-vous la rue des Vieux-Champs, à Auteuil?

— Non.

— Elle donne dans la rue Tournemine et dans la rue Jean-de-Saulge.

— Après!

— Dans cette rue, ou plutôt dans cette ruelle, existe un jardin; dans ce jardin, un pavillon ayant sortie également par les deux autres voies que je viens de citer.

— Après!

— Ce pavillon vous attend.

Elle se mit à réfléchir, puis, toujours sans embarras, elle posa deux ou trois questions de prudence féminine.

Il donna des explications satisfaisantes, paraît-il, car elle murmura, en se levant :

— Eh bien! j'irai demain.

— Quelle heure?

— Trois heures.

— Je vous attendrai derrière la porte, au numéro 7. N'oubliez pas. Frappez seulement en passant.

— Oui, adieu, mon ami, à demain.

— A demain. Adieu. Merci. Je vous adore!

Ils étaient debout.

— Ne m'accompagnez pas, dit-elle; restez ici pendant dix minutes, et puis allez-vous-en par le quai.

— Adieu.

— Adieu.

Elle partit très vite, avec un air si discret, si modeste, si pressé, qu'elle ressemblait vraiment tout à fait à une de ces fines et laborieuses filles de Paris qui trottent au matin par les rues, en allant à des besognes honnêtes.

Il se fit conduire à Auteuil, tourmenté par la crainte que le logis ne fût pas prêt le lendemain. Mais il le trouva plein d'ouvriers. Les murs étaient couverts d'étoffes, les tapis posés sur les parquets. On frappait, on clouait, on lavait partout. Dans le jardin, assez

vaste et coquet, débris d'un ancien parc, contenant quelques grands et vieux arbres, des bosquets épais simulant un bois, deux tables vertes, deux gazons et des chemins tournant à travers les massifs, l'horticulteur du voisinage avait déjà planté des rosiers, des œillets, des géraniums, du réséda, vingt autres sortes de ces plantes dont on hâte ou dont on retarde l'épanouissement avec des soins attentifs, afin de pouvoir faire en un seul jour un parterre fleuri d'un champ inculte.

Mariolle fut joyeux comme s'il venait de remporter un nouveau succès auprès d'elle, et, ayant obtenu le serment du tapissier que tous les meubles seraient en place le lendemain avant midi, il s'en alla, par divers magasins, acheter des bibelots pour fleurir aussi le dedans de cette demeure. Il choisit, pour les murs, ces admirables photographies qu'on fait aujourd'hui des tableaux célèbres, pour les cheminées et les tables, des faïences de Deck et quelques-uns de ces objets familiers que les femmes toujours aiment à trouver sous leur main.

Il dépensa dans sa journée trois mois de son revenu, et il le fit avec un plaisir profond, en songeant que, depuis dix ans, il avait sans cesse économisé, non par amour de l'épargne, mais par absence de besoins, ce qui lui permettait maintenant de se conduire en grand seigneur.

Dès le matin, le jour suivant, il revint à ce pavillon, présida à l'arrivée des meubles, à leur placement, suspendit lui-même les cadres, monta sur des échelles, brûla des parfums, en vaporisa sur les étoffes, en répandit sur le tapis. Dans sa fièvre, dans le ravissement excité de tout son être, il avait l'impression de faire la chose la plus amusante, la plus délicieuse qu'il eût jamais faite. A chaque minute, il regardait l'heure, calculait combien de temps le séparait encore du moment où elle entrerait, et il pressait les ouvriers, s'agitait pour trouver mieux, pour arranger et disposer les objets dans leur ordre le plus heureux.

Par prudence, avant deux heures, il congédia tout le monde, et alors, pendant la marche lente des aiguilles parcourant le dernier tour du cadran, dans le silence de cette maison où il attendait le plus grand bonheur qu'il eût espéré, il savoura, seul avec son rêve, en allant et venant de la chambre au salon, parlant haut, imaginant, déraisonnant, la plus folle jouissance d'amour qu'il devait jamais goûter.

Puis il sortit au jardin. Les rayons de soleil tombaient sur l'herbe à travers les feuilles, éclairaient surtout d'une façon charmante une corbeille de roses. Le ciel se prêtait donc aussi à parer ce rendez-vous. Puis il s'embusqua contre la porte, qu'il entr'ouvrait par instans, par crainte qu'elle ne se trompât.

Trois heures sonnèrent, répétées aussitôt par dix horloges de couvens ou d'usines. Il attendait maintenant, sa montre à la main, et il tressaillit d'étonnement quand deux petits coups légers furent frappés contre le bois où il tenait collée son oreille, car il n'avait entendu aucun bruit de pas dans la ruelle.

Il ouvrit. C'était elle. Elle regardait, surprise. Elle inspecta d'abord, d'un coup d'œil inquiet, les maisons les plus voisines, et elle se rassura, car elle ne connaissait certainement personne parmi les bourgeois modestes qui devaient habiter là. Ensuite, elle examina le jardin avec une curiosité satisfaite. Enfin, elle posa le dos de ses deux mains, qu'elle venait de déganter, sur la bouche de son amant, puis elle prit son bras. Elle répétait à chaque pas :

— Dieu! que c'est joli! que c'est inattendu! que c'est séduisant!..

Apercevant la plate-bande de roses que le soleil, dans une trouée de branches, illuminait, elle s'écria :

— Mais c'est de la féerie, mon cher ami!

Elle en cueillit une, la baisa et la mit à son corsage. Alors ils entrèrent dans le pavillon, et elle paraissait si contente qu'il avait envie de se mettre à genoux devant elle, bien qu'au fond du cœur il eût senti qu'elle aurait dû peut-être s'occuper plus de lui et moins du lieu. Elle regardait autour d'elle, agitée d'un plaisir de petite fille qui trouve et manie un jouet nouveau, et, sans trouble dans ce joli tombeau de sa vertu de femme, elle en appréciait l'élégance avec une satisfaction de connaisseur dont on a flatté les goûts. Elle avait craint, en venant, le logis banal, aux étoffes ternies, souillé par d'autres rendez-vous. Tout cela, au contraire, était neuf, imprévu, coquet, fait pour elle, et avait dû coûter fort cher. Il était vraiment parfait, cet homme.

Se tournant vers lui, elle souleva ses deux bras, par un ravissant geste d'appel, et ils s'étreignirent dans un de ces baisers aux yeux clos qui donnent l'étrange et double sensation du bonheur et du néant.

Ils eurent, dans l'impénétrable silence de cette retraite, trois heures de face à face, de corps à corps, de bouche à bouche, qui mêlèrent enfin, pour André Mariolle, l'ivresse des sens à l'ivresse de l'âme.

Avant de se quitter, ils firent un tour dans le jardin et s'assirent en une des salles vertes où on ne pouvait les apercevoir de nulle part. André, plein d'exubérance, lui parlait comme à une idole qui venait de descendre pour lui de son piédestal sacré, et elle l'écoutait, alanguie par une de ces fatigues dont il avait vu souvent se refléter l'ennui dans ses yeux, après les visites trop longues de gens qui l'avaient lassée. Elle demeurait affectueuse, pourtant, la

figure éclairée d'un sourire tendre, un peu contraint, et, tenant sa main, elle la serrait d'une étreinte continue, plus irréfléchie peut-être que volontaire.

Elle ne devait point l'entendre, car elle l'interrompit au milieu d'une phrase pour lui dire :

— Il faut absolument que je m'en aille. Je dois être à six heures chez la marquise de Bratiane, et je vais y arriver fort en retard.

Il la conduisit tout doucement à la porte qu'il lui avait ouverte à son entrée. Ils s'embrassèrent, et, après un coup d'œil furtif dans la rue, elle partit en rasant le mur.

Dès qu'il fut seul, qu'il sentit ce vide subit laissé en nous, après les étreintes, par la femme disparue, et la bizarre petite déchirure faite au cœur par la fuite des pas qui s'éloignent, il lui sembla qu'il était abandonné et solitaire, comme s'il n'avait rien pris d'elle; et il se mit à marcher par les chemins sablés, en songeant à cette contradiction éternelle de l'espérance et de la réalité.

Il resta là jusqu'à la nuit, se rassérénant peu à peu, et se donnant à elle, de loin, plus assurément qu'elle ne s'était livrée à lui entre ses bras; puis il rentra en son appartement, dîna sans remarquer ce qu'il mangeait, et se mit à lui écrire.

La journée du lendemain lui parut longue, et la soirée interminable. Il lui écrivit encore. Comment ne lui avait-elle rien répondu, rien fait dire? Il reçut un court télégramme, le matin du second jour, lui fixant pour le jour suivant un nouveau rendez-vous à la même heure. Ce petit papier bleu le délivra soudain de ce mal d'attendre, dont il commençait à souffrir.

Elle vint, comme la première fois, exacte, affectueuse et souriante; et leur rencontre dans la petite maison d'Auteuil fut toute pareille à la première. André Mariolle, surpris d'abord et vaguement ému de ne pas sentir éclore entre eux l'extasiante passion dont il avait pressenti l'approche, mais plus sensuellement épris, oubliait doucement le songe de la possession attendue dans le bonheur un peu différent de la possession obtenue. Il s'attachait à elle par la caresse, lien redoutable, le plus fort de tous, le seul dont on ne se délivre jamais quand il a bien enlacé et quand il serre jusqu'au sang la chair d'un homme.

Vingt jours passèrent, si doux, si légers! Il lui semblait que cela ne devait pas finir, qu'il resterait toujours ainsi, disparu pour tous et vivant pour elle seule, et, dans sa pensée entraînable d'artiste inféconds, toujours rongé d'attentes, naissait un impossible espoir de vie discrète, heureuse et cachée.

Elle venait, de trois jours en trois jours, sans résistances, attirée, semblait-il, autant par l'amusement de ce rendez-vous, par le charme de la petite maison devenue une serre de fleurs rares, et

par la nouveauté de cette vie d'amour, à peine dangereuse, puisque personne n'avait le droit de la suivre, mais pleine de mystère cependant, que séduite par la tendresse prosternée et grandissante de son amant.

Puis un jour, elle lui dit :

— Maintenant, mon cher ami, il faut reparaître. Vous viendrez passer l'après-midi chez moi demain. J'ai annoncé que vous étiez revenu.

Il fut navré :

— Oh! pourquoi sitôt? dit-il.

— Parce que, si on apprenait, par hasard, que vous êtes à Paris, votre présence ici serait trop inexplicable pour ne pas faire naître des suppositions.

Il reconnut qu'elle avait raison, et promit de venir chez elle le lendemain. Il lui demanda ensuite :

— Vous recevez donc demain?

— Oui, dit-elle. Il y a même chez moi une petite solennité.

Cette nouvelle lui fut désagréable.

— Quel genre de solennité?

Elle riait, enchantée.

— J'ai obtenu de Massival, au prix des plus grandes flagorneries, qu'il jouât chez moi sa *Didon*, que personne encore ne connaît. C'est le poème de l'amour antique. Mme de Bratiane, qui se considérait comme l'unique propriétaire de Massival, est exaspérée. Elle sera là, car elle chante. Suis-je forte?

— Vous aurez beaucoup de monde?

— Oh! non, quelques intimes seulement. Vous les connaissez presque tous.

— Ne puis-je me dispenser de cette fête? Je suis si heureux dans ma solitude.

— Oh! non, mon ami. Comprenez donc que je tiens à vous avant tout.

Il eut un battement de cœur :

— Merci, dit-il : je viendrai.

III.

— Bonjour, cher monsieur.

Mariolle remarqua que ce n'était plus le « cher ami » d'Auteuil, et la poignée de main fut courte, une pression hâtive de femme occupée, agitée, en pleines fonctions mondaines. Il entra dans le salon pendant que Mme de Burne s'avançait vers la toute belle Mme Le Prieur que ses décolletages hardis et ses prétentions aux formes sculpturales avaient fait surnommer un peu ironiquement

« la Déesse. » Elle était femme d'un membre de l'Institut, section des inscriptions et belles-lettres.

— Ah! Mariolle! s'écria Lamarthe, d'où sortez-vous donc, mon cher? On vous croyait mort.

— Je viens de faire un voyage dans le Finistère.

Il racontait ses impressions, quand le romancier l'interrompit :

— Est-ce que vous connaissez la baronne de Frémines?

— Non, de vue seulement; mais on m'a beaucoup parlé d'elle. On la dit fort curieuse.

— L'archiduchesse des détraquées, mais avec une saveur, un bouquet de modernité exquis. Venez que je vous présente.

Le prenant par le bras, il l'entraîna vers une jeune femme qu'on comparait toujours à une poupée, une pâle et ravissante petite poupée blonde, inventée et créée par le diable lui-même pour la damnation des grands enfans à barbe! Elle avait des yeux longs, minces, fendus, un peu retroussés, semblait-il, vers les tempes, comme ceux de la race chinoise : leur regard d'émail bleu glissait entre les paupières, qui s'ouvraient rarement tout à fait, de lentes paupières, faites pour voiler, pour retomber sans cesse sur le mystère de cette créature.

Les cheveux, très clairs, luisaient de reflets argentés de soie, et la bouche fine, aux lèvres étroites, semblait dessinée par un miniaturiste, puis creusée par la main légère d'un ciseleur. La voix qui sortait de là avait des vibrations de cristal, et les idées imprévues, mordantes, d'un tour particulier, méchant et drôle, d'un charme destructeur, la séduction corruptrice et froide, la complication tranquille de cette gamine névrosée, troublaient son entourage de passions et d'agitations violentes. Elle était connue de tout Paris comme la plus extravagante des mondaines du vrai monde, la plus spirituelle aussi ; mais personne ne savait au juste ce qu'elle était, ce qu'elle pensait, ce qu'elle faisait. Elle dominait, en général, les hommes avec une puissance irrésistible. Son mari également demeurait une énigme. Affable et grand seigneur, il semblait ne rien voir. Était-il aveugle, indifférent ou complaisant? Peut-être n'y avait-il vraiment autre chose à voir que des excentricités qui, sans doute, l'amusaient lui-même. Toutes les opinions d'ailleurs se donnaient cours sur lui. Des bruits très méchans couraient. On allait jusqu'à insinuer qu'il profitait des vices secrets de sa femme.

Entre Mme de Burne et elle, il y avait des attirances de nature et des jalousies féroces, des périodes d'amitié suivies par des crises d'inimitié furieuse. Elles se plaisaient, se redoutaient et se recherchaient, comme deux duellistes de profession qui s'apprécient et désirent se tuer.

La baronne de Frémines, en ce moment, triomphait. Elle venait

de remporter une victoire, une grande victoire : elle avait conquis Lamarthe ; elle l'avait pris à sa rivale, détaché et cueilli pour le domestiquer ostensiblement parmi ses suivans attitrés. Le romancier semblait épris, intrigué, charmé et stupéfait de tout ce qu'il avait découvert dans cette créature invraisemblable, et il ne pouvait s'empêcher de parler d'elle à tout le monde, ce dont on jasait déjà.

Au moment où il présentait Mariolle, le regard de Mme de Burne tomba sur lui de l'autre bout du salon, et il sourit, en murmurant à l'oreille de son ami :

— Regardez donc la patronne d'ici qui n'est pas contente.

André leva les yeux ; mais Mme de Burne se retournait vers Massival, apparu sous la portière soulevée.

Il fut suivi presque immédiatement par la marquise de Bratiane ; ce qui fit dire à Lamarthe :

— Tiens ! nous n'aurons qu'une seconde audition de *Didon :* la première a dû avoir lieu dans le coupé de la marquise.

Mme de Frémines ajouta :

— La collection de notre amie de Burne perd vraiment ses plus beaux joyaux.

Une colère, une sorte de haine contre cette femme, s'éveilla brusquement au cœur de Mariolle et une irritation subite contre tout ce monde, contre la vie de ces gens, leurs idées, leurs goûts, leurs penchans futiles, leurs amusemens de pantins. Alors, profitant de ce que Lamarthe s'était penché pour parler bas à la jeune femme, il tourna le dos et s'éloigna.

La belle Mme Le Prieur se trouvait seule, à quelques pas devant lui. Il alla la saluer. D'après Lamarthe, celle-là représentait l'ancien jeu dans ce milieu d'avant-garde. Jeune, grande, jolie, avec des traits fort réguliers, avec des cheveux châtains où couraient des nuances de feu, affable, captivante par son charme tranquille et bienveillant, par une coquetterie calme et savante aussi, par un grand désir de plaire dissimulé sous des dehors de sincère et simple affection, elle avait des partisans déterminés, qu'elle se gardait bien d'exposer à des rivalités dangereuses. Sa maison passait pour un cercle d'étroite intimité, où tous les habitués d'ailleurs vantaient avec ensemble les mérites du mari.

Elle et Mariolle se mirent à causer. Elle appréciait beaucoup cet homme intelligent et réservé, dont on parlait peu et qui valait peut-être mieux que les autres.

Les derniers invités entraient. Le gros Fresnel, essoufflé, essuyant encore d'un dernier effleurement de mouchoir son front toujours tiède et luisant, le philosophe mondain George de Maltry, puis, ensemble le baron de Gravil et le comte de Marantin. M. de Pradon

faisait avec sa fille les honneurs de cette matinée. Il fut plein d'attentions pour Mariolle. Mais Mariolle, le cœur serré, la regardait aller, venir, s'occuper de tout ce monde plus que de lui. Deux fois, il est vrai, elle lui avait jeté de loin des regards rapides qui semblaient dire : « Je pense à vous, » mais si courts, qu'il s'était peut-être mépris sur leur sens. Et puis il ne pouvait plus ne pas voir que l'assiduité agressive de Lamarthe pour Mme de Frémines irritait Mme de Burne. « Ce n'est là, pensait-il, que du dépit de coquette, de la jalousie de salonnière à qui on a volé un bibelot rare. » Il en souffrait déjà pourtant; il souffrait surtout de constater qu'elle les regardait sans cesse d'une façon furtive et dissimulée, et qu'elle ne s'inquiétait nullement de le voir, lui, assis près de Mme Le Prieur. C'est qu'elle le tenait, elle en était sûre, tandis que l'autre lui échappait. Alors qu'était donc pour elle déjà cet amour, leur amour né d'hier, et qui ne laissait survivre en lui aucune autre idée?

M. de Pradon demandait le silence, et Massival ouvrait le piano, dont Mme de Bratiane s'approchait en ôtant ses gants, car elle allait chanter les transports de Didon, quand la porte s'ouvrit encore une fois, et un jeune homme parut qui fixa tous les yeux. Il était grand, svelte, avec des favoris frisés, des cheveux blonds, courts et bouclés, un air absolument aristocrate. Mme Le Prieur elle-même semblait émue.

— Qui est-ce? lui demanda Mariolle.

— Comment! vous ne le connaissez pas?

— Mais non.

— Le comte Rodolphe de Bernhaus.

— Ah! celui qui s'est battu avec Sigismond Fabre.

— Oui.

L'histoire avait fait grand bruit. Le comte de Bernhaus, conseiller de l'ambassade d'Autriche, diplomate du plus bel avenir, un Bismarck élégant, disait-on, ayant entendu dans une réception officielle, un mot mal sonnant sur sa souveraine, se battit le surlendemain avec celui qui l'avait prononcé, escrimeur célèbre, et le tua. Après ce duel par qui l'opinion publique avait été ravagée, le comte de Bernhaus acquit du jour au lendemain une célébrité à la Sarah Bernhardt, avec cette différence que son nom apparaissait dans une auréole de poésie chevaleresque. Il était, en outre, charmant, agréable causeur, excellemment distingué. Lamarthe disait de lui : « C'est le dompteur de nos belles féroces. »

Il s'assit auprès de Mme de Burne avec un air très galant, et Massival prit place devant le clavier, où ses doigts coururent quelques instans.

Presque tous les auditeurs changèrent de sièges, se rapprochèrent, de façon à bien entendre et à bien voir en même temps la chanteuse. Lamarthe se retrouva près de Mariolle, épaule contre épaule.

Il y eut un grand silence plein d'attente, d'attention et de respect ; puis le musicien commença par une lente, une très lente succession de notes qui avaient l'air d'un récit musical. Il y avait des pauses, des reprises légères, des séries de petites phrases, tantôt languissantes, tantôt nerveuses, inquiètes, semblait-il, mais d'une originalité imprévue. Mariolle rêvait. Il voyait une femme, une femme dans la force de sa jeunesse mûre et de sa beauté pleinement éclose, marchant à petits pas sur une côte baignée par la mer. Il devinait qu'elle souffrait, qu'elle avait dans l'âme un grand malheur, et il examinait Mme de Bratiane.

Immobile, pâle sous ses pesans cheveux noirs, qui semblaient avoir été trempés dans de la nuit, l'Italienne, le regard fixe devant elle, attendait. Il y avait dans son visage énergique, un peu dur, que ses yeux et ses sourcils marquaient comme des taches, dans tout son être brun, puissant et passionné, quelque chose de saisissant, une de ces menaces d'orage qu'on devine dans les ciels sombres.

Massival continuait, en balançant un peu sa tête aux longs cheveux, l'histoire poignante qu'il contait sur les sonores touches d'ivoire.

Soudain un frisson parcourut la chanteuse : elle entr'ouvrit la bouche, et il en sortit une plainte d'angoisse interminable et déchirante. Ce n'était point une de ces clameurs de désespoir tragique que les chanteurs exhalent sur la scène avec des gestes dramatiques, ce n'était pas non plus un de ces beaux gémissemens d'amour trompé qui font éclater une salle en bravos, mais un inexprimable cri, sorti de la chair et non de l'âme, poussé comme un hurlement de bête écrasée, le cri de l'animal féminin trahi. Puis elle se tut, et Massival recommença, vibrante, plus animée, plus tourmentée, l'histoire de cette misérable reine qu'un homme aimé avait abandonnée.

Alors, de nouveau, la voix de la femme s'éleva. Elle parlait maintenant, elle disait l'intolérable torture de la solitude, l'inapaisable soif des caresses enfuies et le supplice de savoir qu'il est parti pour toujours.

Sa voix chaude et vibrante faisait tressaillir les cœurs. Elle semblait souffrir tout ce qu'elle disait, aimer ou du moins être capable d'aimer d'une ardeur furieuse, cette sombre Italienne avec sa chevelure de ténèbres. Quand elle se tut, elle avait les yeux

pleins de larmes, et elle les essuya lentement. Lamarthe, penché vers Mariolle, et tout frémissant d'exaltation artiste, lui dit :

— Dieu ! qu'elle est belle en ce moment, mon cher : c'est une femme, la seule qui soit ici.

Puis, après une courte réflexion, il ajouta :

— Au fait, qui sait? Il n'y a peut-être là qu'un mirage de la musique, car rien n'existe que l'illusion! Mais quel art pour en donner des illusions, celui-là, et toutes les illusions!

Il y eut alors un repos entre la première et la deuxième partie du poème musical, et on félicita chaudement le compositeur et son interprète. Lamarthe surtout fut très ardent dans ses complimens, et il était vraiment sincère, en homme doué pour sentir, pour comprendre, et que touchent également toutes les formes exprimées de la beauté. La façon dont il dit à Mme de Bratiane ce qu'il avait éprouvé en l'écoutant fut flatteur à la faire un peu rougir; et les autres femmes qui l'entendirent en conçurent quelque dépit. Il n'était peut-être pas inconscient de l'effet qu'il avait produit. Quand il se retourna pour reprendre sa place, il aperçut le comte Rodolphe de Bernhaus qui s'asseyait auprès de Mme de Frémines. Elle eut l'air tout de suite de lui faire des confidences, et ils souriaient l'un et l'autre comme si cette causerie intime les eût enchantés et ravis. Mariolle, de plus en plus morne, était debout contre une porte. Le romancier alla le rejoindre. Le gros Fresnel, George de Maltry, le baron de Gravil et le comte de Marantin entouraient Mme de Burne, qui, debout, offrait du thé. Elle semblait enfermée dans une couronne d'adorateurs. Lamarthe le fit remarquer ironiquement à son ami, et il ajouta :

— Une couronne sans joyau, d'ailleurs, et je suis certain qu'elle donnerait tous ces cailloux du Rhin pour le brillant qui lui manque.

— Quel brillant? demanda Mariolle.

— Mais Bernhaus, le beau, l'irrésistible, l'incomparable Bernhaus, celui pour qui cette fête est donnée, pour qui on a fait ce miracle de décider Massival à faire chanter ici sa *Didon Florentine*.

André, bien qu'incrédule, se sentit étreint par un poignant chagrin.

— Y a-t-il longtemps qu'elle le connaît? dit-il.

— Oh! non, dix jours tout au plus. Mais elle en a fait, des efforts, pendant cette courte campagne, et de la tactique de conquérante. Si vous aviez été ici, vous auriez bien ri.

— Ah! pourquoi donc?

— Elle l'a rencontré pour la première fois chez Mme de Frémines. J'y dînais ce soir-là. Bernhaus est très bien dans cette maison, comme vous pouvez voir; il suffit de le regarder en ce moment; et voilà, à la minute même qui suivit leur double salut, notre belle amie de

Burne partie en guerre à la conquête de l'unique Autrichien. Et elle réussit, elle réussira, bien que la petite Frémines lui soit bien supérieure en rosserie, en indifférence réelle, et en perversité peut-être. Mais notre amie de Burne est plus savante en coquetterie, plus femme, j'entends femme moderne, c'est-à-dire irrésistible par l'artifice de séduction qui remplace chez elles l'ancien charme naturel. Et ce n'est pas encore l'artifice qu'il faudrait dire, mais l'esthétique, le sens profond de l'esthétique féminine : toute sa puissance est là. Elle se connaît admirablement, parce qu'elle se plaît à elle-même plus que tout, et elle ne se trompe jamais sur le meilleur moyen de conquérir un homme et de se mettre en valeur pour nous capter.

Mariolle protesta.

— Je crois que vous exagérez; avec moi elle a été toujours fort simple!

— Parce que la simplicité est le truc qui vous convient. D'ailleurs, je n'en veux pas dire de mal : je la trouve supérieure à presque toutes ses semblables. Mais ce ne sont pas des femmes.

Quelques accords de Massival les firent taire, et Mme de Bratiane chanta la seconde partie du poème, où elle fut vraiment une Didon superbe de passion physique et de désespoir sensuel.

Mais Lamarthe ne quittait pas des yeux le tête-à-tête de Mme de Frémines et du comte de Bernhaus.

Dès que la dernière vibration du piano se fut perdue dans les applaudissemens, il reprit, irrité comme s'il eût continué une discussion, comme s'il eût répondu à quelque adversaire :

— Non, ce ne sont pas des femmes. Les plus honnêtes d'entre elles sont des rosses inconscientes. Plus je les connais, moins je trouve en elles cette sensation d'ivresse douce qu'une vraie femme doit nous donner. Elles grisent aussi, mais en exaspérant les nerfs, car elles sont frelatées. Oh! c'est très bon à déguster, mais ça ne vaut pas le vrai vin d'autrefois. Voyez-vous, mon cher, la femme n'est créée et venue en ce monde que pour deux choses, qui seules peuvent faire épanouir ses vraies, ses grandes, ses excellentes qualités : l'amour et l'enfant. Je parle comme M. Prudhomme. Or celles-ci sont incapables d'amour et elles ne veulent pas d'enfans; quand elles en ont, par maladresse, c'est un malheur, puis un fardeau. En vérité, ce sont des monstres.

Étonné du ton violent qu'avait pris l'écrivain et du regard de colère qui brillait dans ses yeux, Mariolle lui demanda :

— Alors pourquoi passez-vous la moitié de votre vie dans leurs jupes?

Lamarthe répondit avec vivacité :

— Pourquoi? Pourquoi? Mais parce que ça m'intéresse, parbleu!

Et puis,.. et puis... allez-vous défendre aux médecins d'entrer dans les hôpitaux regarder des maladies? C'est ma clinique à moi, ces femmes-là.

Cette réflexion parut l'avoir calmé. Il ajouta :

— Puis je les adore parce qu'elles sont bien d'aujourd'hui. Au fond je ne suis guère plus un homme qu'elles ne sont des femmes. Quand je me suis à peu près attaché à l'une d'elles, je m'amuse à découvrir et à examiner tout ce qui m'en détache avec une curiosité de chimiste qui s'empoisonne pour expérimenter des venins.

Après un silence, il reprit encore :

— De cette façon je ne serai jamais vraiment pincé par elles. Je joue leur jeu aussi bien qu'elles, mieux qu'elles peut-être, et ça me sert pour mes livres, tandis que ça ne leur sert à rien, à elles, ce qu'elles font. Sont-elles bêtes! Toutes des ratées, de délicieuses ratées qui n'arrivent, quand elles sont sensibles à leur manière, qu'à crever de chagrin en vieillissant.

En l'écoutant, Mariolle sentait tomber sur lui une de ces tristesses pareilles aux humides mélancolies dont les pluies continues assombrissent la terre. Il savait bien qu'en général l'homme de lettres n'avait pas tort, mais il ne pouvait admettre qu'il eût tout à fait raison.

Alors, un peu irrité, il discuta, non pas tant pour défendre les femmes que pour indiquer les causes de leur mobilité désenchantée dans la littérature contemporaine.

— Au temps où les romanciers et les poètes les exaltaient et les faisaient rêver, disait-il, elles cherchaient et croyaient trouver dans la vie l'équivalent de ce que leur cœur avait découvert dans leurs lectures. Aujourd'hui, vous vous obstinez à supprimer toutes les apparences poétiques et séduisantes pour ne montrer que les réalités désillusionnantes. Or, mon cher, plus d'amour dans les livres, plus d'amour dans la vie! Vous étiez des inventeurs d'idéal, elles croyaient à vos inventions. Vous n'êtes maintenant que des évocateurs de réalités précises, et derrière vous elles se sont mises à croire à la vulgarité de tout.

Lamarthe, qu'amusaient toujours les discussions littéraires, commençait une dissertation quand Mme de Burne s'approcha d'eux.

Elle était vraiment dans un de ses beaux jours, habillée à ravir les yeux, avec cet air hardi et provocant que lui donnait la sensation de la lutte. Elle s'assit :

— Voilà ce que j'aime, dit-elle : surprendre deux hommes qui causent sans qu'ils parlent pour moi. Vous êtes, d'ailleurs, les deux seuls intéressans à entendre ici. Sur quoi discutez-vous?

Lamarthe, sans embarras et d'un ton de gouaillerie galante, lui révéla la question soulevée. Puis il reprit ses argumens avec une

verve accentuée par le désir de parade qui excite devant les femmes tous les buveurs de gloire.

Elle s'amusa tout de suite du motif de cette querelle, et, excitée elle-même par ce sujet, y prit part en défendant les femmes modernes avec beaucoup d'esprit, de finesse et d'à-propos. Quelques phrases, incompréhensibles pour le romancier, sur la fidélité et l'attachement dont les plus suspectes pouvaient être capables, firent battre le cœur de Mariolle, et, quand elle fut partie pour aller s'asseoir à côté de Mme de Frémines, qui avait garde près d'elle obstinément le comte de Bernhaus, Lamarthe et Mariolle, séduits par tout ce qu'elle leur avait montré de science féminine et de grâce, se déclarèrent l'un à l'autre qu'elle était incontestablement exquise.

— Et regardez-la! dit l'écrivain.

C'était le grand duel. De quoi parlaient-ils à présent, l'Autrichien et les deux femmes? Mme de Burne était arrivée juste au moment où le tête-à-tête trop prolongé de deux personnes, même quand elles se plaisent, devient monotone, et elle le rompait en racontant d'un air indigné tout ce qu'elle venait d'entendre dans la bouche de Lamarthe. Tout cela, certes, pouvait s'appliquer à Mme de Frémines, tout cela venait de sa plus récente conquête, tout cela était répété devant un homme très fin qui savait tout comprendre. Le feu de nouveau prit à cette question éternelle de l'amour; et la maîtresse de maison fit signe à Lamarthe et à Mariolle de les rejoindre. Puis, comme les voix s'élevaient, elle appela tout le monde.

Une discussion générale suivit, gaie et passionnée, où chacun dit son mot et où Mme de Burne trouva le moyen d'être la plus fine et la plus amusante, en laissant traîner du sentiment, peut-être factice, en de drôlatiques opinions, car elle était vraiment dans un jour de succès, plus animée, intelligente et jolie qu'elle n'avait jamais été.

IV.

Dès qu'André Mariolle eut quitté Mme de Burne, le charme mordant de sa présence s'évanouissant, il sentit en lui et autour de lui, dans sa chair, dans son âme, dans l'air et dans le monde entier une espèce de disparition de ce bonheur de vivre qui le soutenait et l'animait depuis quelque temps.

Que s'était-il passé? Rien, presque rien. Elle avait été charmante pour lui à la fin de cette réunion, lui disant, par un ou deux regards : « Il n'y a que vous ici pour moi. » Et pourtant il sentait

qu'elle venait de lui faire des révélations qu'il aurait voulu toujours ignorer. Cela aussi n'était rien, presque rien, et il demeurait cependant stupéfait comme un homme qui vient de découvrir de sa mère ou de son père une action suspecte, en apprenant que, depuis ces vingt jours, pendant ces vingt jours qu'il avait crus donnés entièrement, voués par elle, comme par lui, minute par minute, au sentiment si neuf et si vif de leur tendresse éclose, elle avait repris son existence ancienne, fait tant de visites, de démarches, de projets, recommencé ces odieuses luttes de galanterie, combattu ses rivales, pourchassé des hommes, reçu avec plaisir des complimens et déployé toutes ses grâces pour d'autres que pour lui.

Déjà! Elle avait fait tout cela, déjà! Oh! plus tard, il n'aurait pas été surpris. Il connaissait le monde, les femmes, les sentimens, il n'aurait jamais eu, étant assez intelligent pour tout comprendre, des exigences excessives ni des inquiétudes ombrageuses. Elle était belle, née, faite pour plaire, pour recevoir des hommages et entendre des fadeurs. Parmi tous elle l'avait choisi, s'était donnée hardiment, royalement. Il serait demeuré, il demeurerait quand même le serviteur reconnaissant de ses caprices et le spectateur résigné de sa vie de jolie femme. Mais quelque chose souffrait en lui, dans cette espèce de caverne obscure du fond de l'âme où sont blotties les sensibilités délicates.

Il avait tort sans doute, et il avait toujours eu tort ainsi depuis qu'il se connaissait. Il passait dans le monde avec trop de prudence sentimentale. La peau de son âme était trop tendre. De là l'espèce d'isolement dans lequel il avait vécu, par crainte des contacts et des froissemens. Il avait tort, car ces froissemens viennent presque toujours de ce qu'on n'admet pas, de ce qu'on ne tolère point chez les autres une nature très différente de la nôtre. Il le savait, l'ayant souvent observé; mais il ne pouvait non plus modifier la vibration spéciale de son être.

Certes, il n'avait rien à reprocher à Mme de Burne; car, si elle l'avait tenu éloigné de son salon et caché pendant ces jours de bonheur donnés par elle, c'était pour égarer les regards, tromper les surveillances, être à lui plus sûrement ensuite. Pourquoi donc cette peine entrée en son cœur? Ah! pourquoi? C'est qu'il l'avait crue à lui tout entière, et il venait de reconnaître, de deviner qu'il ne pourrait jamais saisir et posséder la si grande surface de cette femme qui appartenait à tout le monde.

Il savait d'ailleurs fort bien que toute la vie est faite d'à-peu-près, et il s'y était jusqu'ici résigné, cachant son mécontentement des satisfactions insuffisantes sous une sauvagerie volontaire. Mais

il avait pensé cette fois qu'il allait obtenir enfin le « tout à fait » sans cesse espéré, sans cesse attendu. Le « tout à fait » n'est point de ce monde.

Sa soirée fut mélancolique, et il se consolait par des raisonnemens de l'impression pénible qu'il avait éprouvée.

Quand il fut au lit, cette impression, au lieu de diminuer, s'accrut, et, comme il ne laissait en lui rien d'inexploré, il chercha les moindres origines des malaises nouveaux de son cœur. Ils passaient, s'en allaient, revenaient comme de petits souffles de vent glacé, éveillant en son amour une souffrance encore faible, lointaine, mais inquiétante, à la façon de ces vagues névralgies que fait naître un courant d'air, menaces du mal aux horribles crises.

Il comprit d'abord qu'il était jaloux, non plus seulement comme un amoureux exalté, mais comme un mâle qui possède. Tant qu'il ne l'avait pas revue au milieu des hommes, de ses hommes, il avait ignoré cette sensation, tout en la prévoyant un peu, mais en la supposant différente, très différente de ce qu'elle allait devenir. En retrouvant la maîtresse qu'il supposait occupée de lui seul pendant ces jours de rendez-vous secrets et fréquens, pendant cette période des premières étreintes qui aurait dû être toute d'isolement et d'émotion ardente, en la retrouvant, autant et plus même qu'avant de se donner, amusée et passionnée par toutes ses anciennes et futiles coquetteries, par ce gaspillage de sa personne à tout venant, qui ne devait pas laisser grand'chose d'elle-même au préféré, il se sentit jaloux encore plus par la chair que par l'âme, non pas d'une façon vague, comme d'une fièvre qui couve, mais d'une façon précise, car il douta d'elle.

Il douta d'abord par l'instinct, par une sensation de méfiance glissée en ses veines plus qu'en sa pensée, par ce mécontentement presque physique de l'homme qui n'est pas sûr de sa compagne. Après avoir douté ainsi, il soupçonna.

Qu'était-il pour elle, après tout? Un premier amant, ou le dixième? Le successeur de M. de Burne, ou le successeur de Lamarthe, de Massival, de George de Maltry, et le prédécesseur du comte de Bernhaus, peut-être? Que savait-il d'elle? Qu'elle était jolie à ravir, élégante plus qu'aucune autre, intelligente, fine, spirituelle, mais changeante, vite lassée, fatiguée, dégoûtée, éprise d'elle-même avant tout et insatiablement coquette. Avait-elle eu un amant — ou des amans avant lui? — Si elle n'en avait pas eu, se serait-elle donnée avec cette crânerie? Où aurait-elle pris l'audace d'ouvrir la porte de sa chambre, la nuit, dans une auberge? Serait-elle venue ensuite avec cette facilité dans la maison d'Auteuil? Avant de s'y rendre, elle avait posé seulement quelques questions

de femme expérimentée et prudente. Il avait répondu en homme circonspect, accoutumé à ces rencontres, et aussitôt elle avait dit « oui, » confiante, rassurée, renseignée probablement par des aventures précédentes?

Comme elle avait frappé, avec une autorité discrète, à cette petite porte derrière laquelle il attendait, lui, défaillant, le cœur battant! Comme elle était entrée sans émotion visible, préoccupée uniquement de constater si on ne pouvait pas la reconnaître des maisons voisines! Comme elle s'était sentie chez elle, tout de suite, en ce logis suspect, loué et meublé pour ses abandons! Une femme, même hardie, supérieure aux morales, dédaigneuse des préjugés, aurait-elle garde cette tranquillité en pénétrant, novice, dans tout l'inconnu du premier rendez-vous? Le trouble mental, les hésitations physiques, la crainte instinctive des pieds, qui ne savent pas où ils vont, n'aurait-elle pas senti tout cela si elle n'était point un peu experte en ces excursions d'amour et si la pratique de ces choses n'avait usé déjà sa native pudeur?

Enfiévré de cette fièvre irritante, intolérable, que les peines de l'âme éveillent dans la chaleur du lit, Mariolle s'agitait, entraîné comme un homme qui glisse sur une pente par l'enchaînement de ses suppositions. Parfois il essayait d'en arrêter la marche et d'en briser la suite; il cherchait, il trouvait, il savourait des réflexions justes et rassurantes; mais un germe de peur était en lui dont il ne pouvait entraver l'accroît.

Pourtant, qu'avait-il à lui reprocher? Rien autre chose que de n'être pas toute pareille à lui, de ne pas comprendre la vie comme lui, et de n'avoir pas dans le cœur un instrument de sensibilité tout à fait d'accord avec le sien.

Dès son réveil, le lendemain, le désir de la revoir, de fortifier près d'elle sa confiance en elle, grandit en lui comme une faim, et il attendit le moment convenable pour lui faire sa première visite officielle.

En le voyant entrer dans le salon des intimes, où, seule, elle écrivait quelques lettres, elle vint à lui les deux mains tendues :

— Ah! bonjour, cher ami! — dit-elle, avec un air de joie si vive et si sincère que tout ce qu'il avait pensé d'odieux, dont l'ombre flottait encore en son esprit, s'évapora sous cet accueil.

Il s'assit près d'elle et il lui parla tout de suite de la façon dont il l'aimait, car ce n'était plus la même chose qu'avant. Il lui fit comprendre avec tendresse qu'il y a sur la terre deux races d'amoureux : ceux qui désirent comme des fous et dont l'ardeur s'affaiblit au lendemain du triomphe, et ceux que la possession asservit et capture, en qui l'amour sensuel, se mêlant aux immatériels et inexprimables appels que le cœur de l'homme jette parfois vers une

femme, fait éclore la grande servitude de l'amour complet et torturant.

Torturant, certes, et toujours, quelque heureux qu'il soit, car rien ne rassasie, même aux heures les plus intimes, le besoin d'Elle que nous portons en nous.

Mme de Burne l'écoutait charmée, reconnaissante, et s'exaltant à l'entendre, s'exaltant comme au théâtre, lorsqu'un acteur joue puissamment son rôle, et que ce rôle nous émeut par l'éveil d'un écho dans notre propre vie. C'était bien un écho, l'écho troublant d'une passion sincère; mais ce n'était pas en elle que criait cette passion. Pourtant, elle se sentait si contente d'avoir fait naître ce sentiment-là, si contente que ce fût dans un homme capable de l'exprimer ainsi, dans un homme qui lui plaisait décidément beaucoup, à qui elle s'attachait vraiment, dont elle avait de plus en plus besoin, non pour son corps, non pour sa chair, mais pour son mystérieux être féminin si avide de tendresse, d'hommages, d'asservissement, si contente, qu'elle avait envie de l'embrasser, de lui donner sa bouche, de se donner toute, pour qu'il continuât à l'adorer ainsi.

Elle lui répondit sans feinte et sans pruderie, avec l'adresse profonde dont certaines femmes sont douées, en lui montrant qu'il avait fait aussi en son cœur à elle de grands progrès. Et, dans le salon, où, par hasard, ce jour-là, personne ne vint jusqu'au crépuscule, ils demeurèrent en tête-à-tête à se parler de la même chose, en se caressant avec des mots qui n'avaient point le même sens pour leurs âmes.

On avait apporté les lampes quand Mme de Bratiane parut. Mariolle se retira, et, comme Mme de Burne l'accompagnait dans le premier salon, il lui demanda :

— Quand vous verrai-je là-bas?

— Voulez-vous vendredi?

— Mais oui. Quelle heure?

— La même, trois heures.

— A vendredi. Adieu. Je vous adore!

Pendant les deux jours d'attente qui le séparaient de ce rendez-vous, il découvrit, il sentit l'impression du vide qu'il n'avait jamais éprouvée ainsi. Une femme lui manquait, et rien qu'elle n'existait plus. Et, comme cette femme n'était pas loin, était trouvable, que de simples conventions sociales l'empêchaient de la rejoindre à tout instant, même de vivre près d'elle, il s'exaspérait dans sa solitude, dans l'interminable écoulement des momens qui passent parfois si lentement, de cette impossibilité absolue d'une chose si facile.

Il arriva au rendez-vous le vendredi, trois heures trop tôt; mais

attendre là où elle viendrait lui plaisait, soulageait son énervement, après avoir tant souffert déjà de l'attendre mentalement en des lieux où elle ne viendrait point.

Il s'installa près de la porte longtemps avant qu'eussent tinté les trois coups tant désirés, et, lorsqu'il les eut entendus, il commença à frémir d'impatience. Le quart sonna. Il regarda dans la ruelle, prudemment, en glissant sa tête entre le battant et le portant. Elle était déserte d'un bout à l'autre. Les minutes devenaient pour lui d'une lenteur torturante. Il tirait sans répit sa montre, et, lorsque l'aiguille eut atteint la demie, il avait dans l'âme l'impression d'être debout à cette place depuis un temps incalculable. Il perçut soudain un bruit léger sur les pavés, et les petits coups frappés par le doigt ganté sur le bois, lui faisant oublier son angoisse, l'émurent de reconnaissance pour elle.

Un peu essoufflée, elle demanda :

— Je suis bien en retard?

— Non, pas trop.

— Figurez-vous que j'ai failli ne pas pouvoir venir. Ma maison était pleine, et je ne savais comment m'y prendre pour mettre tout ce monde à la porte. Dites-moi, êtes-vous sous votre nom, ici?

— Non. Pourquoi cette question?

— Afin de pouvoir vous envoyer une dépêche si j'avais un empêchement invincible.

— Je m'appelle M. Nicolle.

— Très bien. Je ne l'oublierai pas. Dieu! qu'il fait bon dans ce jardin!

Les fleurs, entretenues, renouvelées, multipliées par le jardinier, qui voyait son client payer très cher sans résistance, bariolaient le gazon de cinq grandes taches parfumées.

S'arrêtant devant un banc, contre une corbeille d'héliotropes :

— Asseyons-nous un peu ici, dit-elle ; je vais vous raconter une histoire très drôle.

Et elle raconta un potin tout chaud dont elle était encore émue. On disait que Mme Massival, l'ancienne maîtresse épousée par l'artiste, exaspérée de jalousie, avait pénétré chez Mme de Bratiane au milieu d'une soirée, pendant que la marquise chantait, accompagnée par le compositeur, et avait fait une scène épouvantable : d'où fureur de l'Italienne, surprise et joie des invités.

Massival, affolé, essaya d'emmener, d'entraîner sa femme, qui le frappait au visage, lui arrachait la barbe et les cheveux, le mordait et déchirait ses vêtemens. Cramponnée à lui, elle l'immobilisait, tandis que Lamarthe et deux domestiques, survenus au bruit, s'efforçaient de l'arracher aux griffes et aux dents de cette furie.

Le calme ne se rétablit qu'après le départ du ménage. Depuis ce moment, le musicien était demeuré invisible, tandis que le romancier témoin de cette scène la racontait partout avec une fantaisie très spirituelle et amusante.

Mme de Burne en était fort agitée, tellement préoccupée que rien ne l'en pouvait distraire. Les noms de Massival et de Lamarthe, revenus sans cesse sur ses lèvres, agaçaient Mariolle.

— C'est tout à l'heure que vous avez appris cela? dit-il.

— Mais oui, il y a une heure à peine.

Il pensa avec amertume :

— Et voilà pourquoi elle est en retard.

Puis il demanda :

— Entrons-nous?

Docile et distraite, elle murmura encore :

— Mais oui.

Quand elle l'eut quitté, une heure plus tard, car elle était fort pressée, il retourna seul dans la petite maison solitaire et s'assit sur une chaise basse, dans leur chambre. En tout son être, en toute son âme, l'impression de ne l'avoir pas plus possédée que si elle n'était point venue laissait une sorte de trou noir au fond duquel il regardait. Il n'y voyait rien, il ne comprenait pas; il ne comprenait plus. Si elle n'avait point échappé à son baiser, elle venait du moins d'échapper à l'embrassement de sa tendresse par une absence mystérieuse de la volonté d'être à lui. Elle ne s'était pas refusée, elle ne s'était pas dérobée. Mais il semblait que son cœur ne fût point entré avec elle. Il était resté quelque part, très loin, flânant, distrait par de petites choses.

Il s'aperçut alors clairement qu'il l'aimait déjà avec ses sens autant qu'avec son âme, plus peut-être. La déception de ses caresses inutiles l'agitait d'une frénétique envie de courir derrière elle, de la ramener, de la reprendre. Mais pourquoi? à quoi bon? puisque le souci de cette mobile pensée était ailleurs ce jour-là! Il devrait donc attendre les jours et les heures où viendrait, à cette fuyante maîtresse, ainsi que ses autres caprices, le caprice d'être amoureuse.

Il rentra chez lui lentement, très las, à pas pesans, les yeux sur le trottoir, fatigué de vivre. Et il songea qu'ils n'avaient pris aucun rendez-vous prochain, ni chez elle, ni ailleurs.

GUY DE MAUPASSANT.

(La dernière partie au prochain n°.)

DEUX HOMMES DE BIEN

Il y a longtemps, — cinquante-cinq ans au moins, — je me promenais, aux environs de Saint-Germain, avec Louis de Cormenin et son père. Timon, silencieux, selon sa coutume, la tête inclinée, nous accompagnait pendant que nous parcourions la route en jouant à saute-mouton. Il s'arrêta tout à coup devant une vaste maison environnée d'un jardin clos de murs : Maison à louer. Il demanda à la visiter, et nous entrâmes avec lui. J'ai le souvenir d'une grande construction divisée par des corridors sur lesquels s'ouvraient des chambres carrelées; cela ressemblait à une caserne ou à un hospice abandonné. Des terrains plantés de vieux arbres l'entouraient; un puits, surmonté d'une ferronnerie assez compliquée, s'élevait dans le coin d'une cour garnie de pavés. Nous suivions Timon, qui examinait toute chose avec soin et ne disait mot. Lorsque cette sorte d'inspection, à laquelle nous ne comprenions rien, fut terminée, il donna un pourboire au portier, puis, reprenant sa marche lente, il se tourna vers nous et nous dit : « Ils seraient là très bien, en bon air, dans le voisinage d'une ville pleine de ressources et en marge d'une des plus belles forêts qui existent. — Qui ça? — Les écrivains pauvres et affaiblis par l'âge; il n'en manque pas, mais il leur manque une maison de retraite où ils puissent vieillir à l'abri du besoin, et qu'un gouvernement intelli-

gent devrait leur ouvrir. » Nous écoutions, sans trop nous rendre compte des paroles prononcées par cette voix profonde, qui est une des plus sonores que j'aie entendues.

Timon parla longtemps, car cet homme d'une extrême timidité, que la tribune rendait muet, retrouvait dans la conversation la hardiesse qu'il avait la plume en main et se montrait souvent un causeur de haute volée. Il nous expliqua, — et, cette fois, nous le comprîmes, — que l'existence de l'homme de lettres était, — alors bien plus qu'aujourd'hui, — exposée à des aléas qui la faisaient pénible, qu'elle s'écoulait au jour le jour, sans sécurité pour le lendemain, soumise au bon vouloir ou à l'arbitraire des directeurs de journaux et des éditeurs; que, dans ces conditions presque générales, — il citait des exemples parmi les auteurs les plus connus de l'époque, — l'on ne parvenait à l'épargne qu'avec des difficultés qui la rendaient presque impossible, ou du moins si médiocre qu'elle en restait illusoire; dès lors, nul repos procuré à la vieillesse, qui serait de vie incertaine et chargée d'inquiétudes. Les plus heureux seraient ceux qui auraient obtenu quelque fonction contradictoire à leurs goûts, souvent incompatible avec leur nature, mais qu'ils subiraient par nécessité et pour ne pas mourir de faim.

Timon fut éloquent; il connaissait bien ces misères, qu'il détaillait avec émotion, car il les avait fréquemment secourues. Plusieurs fois il répéta : « Il faut faire quelque chose pour eux. » Puis, baissant la voix et comme se parlant à lui-même, il ajouta : « Si j'étais millionnaire, j'installerais une maison de retraite, où ils trouveraient le pain quotidien et où une bonne bibliothèque leur donnerait la nourriture de l'esprit. Là ils pourraient se recueillir et songer aux chefs-d'œuvre qu'ils n'ont jamais eu le temps de faire. » Il hocha la tête, leva les épaules, dit : « Bast! c'est un rêve! » et retomba dans le silence qui lui était habituel.

Ce rêve est aujourd'hui réalisé; il a pris corps et m'a remis en souvenir le vœu que Timon formula devant moi, aux jours de mon enfance. La maison de retraite existe, grâce à M. William Galignani, qui l'a fondée par testament, en son nom et en mémoire de son frère Anthony, avec lequel il a vécu dans une communauté de sentimens que rien n'a jamais altérée.

I. — LES FRÈRES GALIGNANI.

Ils datent tous deux du siècle dernier, 1796 et 1798, et sont nés à Londres, appartenant ainsi à la patrie de leur mère, qui était

Anglaise. Leur père, originaire de Brescia, était un polyglotte d'autant plus remarquable qu'en son temps la connaissance des langues vivantes était peu répandue; il vint à Paris, s'y établit et y fonda, en 1808, une revue mensuelle : le *Répertoire de la littérature et des sciences anglaises*. En 1808, au moment où l'Autriche et l'Espagne se résignent à adhérer au blocus continental, à l'heure où Napoléon Ier intervient, — c'est le mot poli, — dans les affaires d'Espagne, et où le cabinet de Saint-James prépare, en la soudoyant, la cinquième coalition, qui doit mettre la France en armes une année plus tard et se terminer par la bataille de Wagram, à l'instant où la haine entre les rivaux séculaires est plus intense que jamais, publier un recueil écrit en anglais, ne parlant que de choses anglaises et les faisant valoir, c'était hardi jusqu'à l'imprudence, et je doute que le *Repertory* ait eu grand succès. En 1814, l'Europe, après vingt-deux ans d'une lutte sans répit, entra enfin dans une période d'apaisement que le retour de l'île d'Elbe devait momentanément interrompre. Quelque liberté était promise au pays harassé de combats et saturé de gloire militaire; les discussions législatives passionnaient le public, la diplomatie s'efforçait de rapprocher des nations si longtemps hostiles les unes aux autres; une parole moins asservie était rendue aux journaux. Galignani estima que l'heure était propice et il fit paraître un journal tri-hebdomadaire auquel il donna son nom : *the Galignani's Messenger*.

Il mourut, je crois, en 1821, car c'est à cette époque que je vois ses fils, John-Anthony et William, prendre la direction de leur *Messager*, le rendre quotidien et lui donner l'importance qu'il conserve encore aujourd'hui. L'aîné des frères était resté Anglais; William, le plus jeune, avait été naturalisé Français, symbolisant ainsi la politique qu'ils ont toujours imperturbablement suivie et qui tendait à cimenter une alliance durable entre la France et l'Angleterre. On peut dire, sans forcer la vérité, que leur journal a été l'agent le plus constant, le plus énergique de ce que l'on nommait « l'entente cordiale, » qui, dans plus d'une circonstance, adoucit des prétentions et atténua des ressentimens où les deux nations, si longtemps adverses, auraient pu trouver motif à des conflits redoutables. Jamais les frères Galignani ne se sont départis de leur esprit conciliant, même lorsque des notes aigrelettes étaient échangées entre notre ministère des affaires étrangères et le Foreign-Office. Toujours on les retrouve semblables à eux-mêmes, prêchant la concorde, éclairant les combinaisons sournoises et débrouillant le fil entortillé des malentendus. Ni lors de la question d'Orient (1840), de l'indemnité Pritchard (1844-45), des mariages espagnols (1847), ni lors de l'incident dom Pacifico (1850), ni même en 1858,

lorsque, après l'attentat d'Orsini, on reproduisit dans *le Moniteur universel*, alors journal officiel de l'empire, des adresses intempestives qui auraient dû être mises au carton et ne jamais être livrées à la publicité; dans aucune circonstance, en un mot, ce que l'on pourrait justement appeler leur double patriotisme ne fut en défaillance. Ce sentiment fut l'âme de leur vie, le guide de leur conduite, et reçut la plus haute récompense, pendant la guerre de Crimée, lors de cette alliance intime qui permit à la France, combattant à Inkermann et enlevant d'assaut la tour Malakoff, de prendre une chevaleresque revanche de Waterloo.

Propriétaires, inspirateurs d'un journal dont l'opinion fut souvent consultée, les frères Galignani exploitaient, en outre, une librairie qui centralisait les principaux ouvrages publiés par les éditeurs anglais. Il faut croire que cette double opération, à la fois politique et commerciale, était menée avec intelligence, car elle apporta à ceux qui la dirigeaient une fortune sérieuse, où la bienfaisance et la générosité ont puisé à pleines mains sans la tarir. Les deux frères étaient devenus Français, non pas seulement en vertu des lettres de naturalisation accordées avec empressement à l'un d'eux, mais par goût, par pénétration des mœurs, par infiltration des habitudes et surtout par tendresse pour une nation douée, malgré ses défauts superficiels, de vertus supérieures qui l'ont aidée, en plus d'une occurrence néfaste, à faire preuve d'une vitalité dont ses adversaires ont été stupéfaits. Donc, ils aimaient la France et ils le lui ont prouvé, car c'est à elle qu'ils ont légué l'héritage de bonté prévoyante qu'ils laissaient derrière eux. Ils habitaient avec prédilection, depuis 1827, une maison de campagne à Étioles, dont William était maire; aussi, dans ses dispositions suprêmes, celui-ci n'oublia pas le pays où il avait passé d'heureuses années; la commune de Corbeil en sut quelque chose et ne s'est point montrée ingrate, car on peut voir, auprès de l'hôtel de ville, se dresser la statue des frères Galignani dans un square auquel on a donné leur nom. Ce monument commémoratif, témoignage d'une reconnaissance justifiée, a été élevé par la seule initiative privée et est le produit d'une souscription publique : hommage touchant d'une population qui avait apprécié le grand cœur de deux hommes de bien. La double image en marbre, due au ciseau de M. Chapu, s'élève au-dessus d'un piédestal chargé d'une inscription qui, toute brève qu'elle est, raconte une existence enviable et n'énumère que de bonnes œuvres : « A Antoine et William Galignani, la ville et l'arrondissement de Corbeil reconnaissans. — 1886, hôpital; hospice Galignani. — 1875, écoles de filles et asiles. — 1877, orphelinat. — 1873-1883, legs aux établissemens hospitaliers. »

S'il y avait des saints laïques, de tels bienfaiteurs devraient être canonisés (1).

La description des établissemens secourables installés dans le département de Seine-et-Oise ne peut entrer dans notre cadre; il suffit de les avoir indiqués avant d'arriver à l'objet principal de cette étude; la simple énumération démontre que nulle misère n'a échappé à la sollicitude des frères Galignani. Grâce à eux, pour la première fois depuis que l'on fait des fondations charitables, on a pensé aux lettrés, à ceux que le langage prétentieux des professions de foi des candidatures législatives de l'année 1848 nommait « les ouvriers de la pensée, » afin de ne rien envier aux ouvriers référendaires à la cour des comptes ou aux ouvriers avocats à la cour de cassation. La mode était alors à ces sornettes. Passons; nous en avons vu et nous en verrons bien d'autres. Au cours de leur existence, au bureau de rédaction de leur journal, à leur librairie, dans leurs relations quotidiennes avec les écrivains, les artistes, les libraires, les imprimeurs, ils avaient été souvent frappés de la mauvaise fortune à laquelle de telles professions sont exposées. Ils avaient été les témoins de luttes parfois stériles et prolongées. Sans doute, ils avaient reçu des confidences, écouté des plaintes et y avaient libéralement compati. Ils avaient reconnu que ce n'est pas toujours celui qui a semé le blé qui en retire la plus grosse mouture. L'injustice blesse les cœurs généreux, aussi avaient-ils conservé de ceux qui avaient été, en quelque sorte, leurs collaborateurs, un souvenir de commisération d'où naquit l'œuvre à laquelle leur nom reste désormais attaché.

William Galignani survécut à son frère; mais j'imagine que, dans l'intimité de leurs causeries, ils avaient assez fréquemment échangé leurs opinions pour savoir, l'un et l'autre, quelles devaient être leurs volontés dernières et comment elles seraient formulées pour venir au secours des infortunes qu'ils avaient côtoyées et soulagées. Ce fut donc William qui rédigea le testament holographe prescrivant les bonnes actions auxquelles il associait le nom de son frère, comme si celui-ci, encore vivant, eût été près de lui pour dicter l'expression de ses intentions suprêmes. Elles sont fort belles, ces dispositions, à la fois larges et prévoyantes, empreintes d'humanité et animées, — sans que le mot soit prononcé, — d'un souffle de gratitude pour ceux dont ils avaient utilisé le talent ou l'industrie. William Galignani avait gardé le secret de sa bienfaisance, qui ne fut dévoilé qu'après son decès, survenu

(1) L'inauguration solennelle du monument consacré à la mémoire des frères Galignani a eu lieu à Corbeil le dimanche 12 août 1888.

le 11 décembre 1882. On sut alors à quel emploi il destinait une partie de sa fortune, et il y eut plus d'un vieux lettré, plus d'un vieil artiste qui se reprit à espérer. Le legs était fait à l'Assistance publique et n'est pas de mince valeur : un terrain de 7,169 mètres situé à Neuilly; deux immeubles sis à Paris, l'un rue Neuve-des-Petits-Champs, l'autre rue de l'Échiquier, d'un produit net et annuel de 77,000 francs; plus une rente de 70,000 francs placée à 5 pour 100, que la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 a réduite à 63,000. Les conditions imposées à la légataire, et qu'elle a strictement exécutées, feront connaître l'économie de la fondation dont nous avons à parler.

Sur le terrain légué, une maison de retraite sera construite assez ample pour contenir cent pensionnaires et tous les services accessoires qui sont nécessaires à leur entretien et à leur bien-être. « Je veux que chaque personne ait une chambre particulière à feu avec un cabinet y attenant, repas en commun pour chaque sexe, et qu'il y ait dans l'établissement une chapelle et une salle de lecture avec bibliothèque. » Pour être admis dans la maison, il faut être âgé d'au moins soixante ans, n'avoir pas de moyens d'existence suffisans, « être très respectable et de très bonne moralité. » Selon le vœu du testateur, les pensionnaires sont divisés en deux catégories que j'appellerai administratives; à cet égard sa volonté est formulée d'une façon très nette : « Chaque personne devra payer une pension annuelle de 500 francs, fournir son mobilier et prendre à sa charge les frais personnels d'éclairage et de chauffage. Toutefois je veux que, compris dans ce nombre de cent personnes, il y ait cinquante admissions gratuites et toujours renouvelables, au fur et à mesure des décès, en faveur des personnes dans les conditions sociales suivantes : » Dix anciens libraires ou imprimeurs français désignés par le Cercle de la librairie et de l'imprimerie; — vingt savans français nommés par la Société des Amis des sciences que fonda le baron Thénard; — dix écrivains et dix artistes français élus, — c'est le vrai mot, car l'on vote, — par l'Académie française et l'Académie des Beaux-Arts. Le testateur a toutes les délicatesses des âmes élevées, car il ajoute : « Ces nominations devront être mentionnées dans les rapports publiés par ces sociétés, les noms pouvant n'être indiqués que par des initiales. » Le bienfait s'étend non-seulement à ceux qui ont exercé la profession, mais à leur mère, à leur veuve, à leurs enfans; c'est, en un mot, toute la famille qui peut participer aux immunités de cette œuvre excellente.

En lisant ce testament, mes souvenirs se sont réveillés et j'ai fait un retour pénible sur bien des faits douloureux dont j'ai été le

contemporain. Je me suis rappelé certains compagnons de la mêlée littéraire, certains artistes qui avaient laissé couler leur existence sans soucis ni prévisions, que l'âge a saisis, a poussés vers la pauvreté et qui ont achevé, dans l'angoisse du lendemain, des jours qui n'avaient pas été heureux. J'en ai trouvé dans les hospices réservés à la vieillesse et même au dépôt de mendicité de Villers-Cotterets, où un ancien chansonnier de goguettes, infirme et caduc, me chantait, d'une voix chevrotante, les couplets dont ses amis, au temps de la jeunesse, reprenaient le refrain en chœur. Ces chutes irrémédiables, jusque dans les bas-fonds, deviennent de plus en plus rares, mais jadis, elles étaient fréquentes, surtout lorsque sévissait l'abominable décret du 17 février 1852 qui permettait à un ministre et à des préfets d'avertir les journaux, de les interdire pendant un nombre de jours déterminés, et même de les supprimer : dans ce dernier cas, il fallait un décret impérial qui n'était pas souvent refusé. Que ces mesures odieuses aient réduit bien des gens de lettres à de dures extrémités, nul n'en sera surpris; mais, en haut lieu, on ne s'en souciait guère. A cette époque où le nombre des journaux que l'on tolérait était singulièrement restreint, plus d'un écrivain, grelottant la fièvre de misère, a dormi sur le lit des hôpitaux; plus d'un, vieilli, sans ressources, ne pouvant s'en procurer faute de « débouché, » a souffert de bien des sortes avant de mourir dans sa mansarde. Oui, j'ai connu quelques-uns de ces infortunés ; je les ai accompagnés à leur dernière demeure, et c'est à eux que j'ai pensé devant la maison de retraite que le testament de William Galignani trop tard a fondée pour eux. Ils sont morts depuis longtemps; le linceul de l'oubli les enveloppe, je ne le soulèverai pas et je ne prononcerai pas leur nom.

Il paraît qu'en notre pays de progrès et d'activité les formalités administratives se hâtent avec lenteur : *festina lente ;* car c'est seulement à la date du 18 février 1884 qu'un décret présidentiel autorisa l'Assistance publique à accepter, aux clauses et conditions prescrites, le legs fait au nom des frères Galignani. Il semble que William ait tout prévu; car, dans un codicille, il avait désigné les deux architectes, MM. Délaage et Véra, qui devaient être chargés des constructions; ils se mirent à l'œuvre, et l'on peut convenir qu'ils ont été à la hauteur de leur tâche. Peut-être serait-on tenté de leur reprocher d'avoir rejeté la maison au fond du jardin, mais ils ont dû subir une servitude commune à toutes les propriétés du boulevard Bineau, servitude qui interdit de bâtir à moins de 20 mètres de la voie publique. Le nom des architectes, pris en dehors du personnel administratif, m'a expliqué pourquoi je n'ai aperçu, dans le matériel des bâtimens, ni les pierres meu-

lières ni les tuiles jaunâtres chères à la préfecture de la Seine, tristes aux yeux lorsque la poussière, délayée par la pluie, les a revêtues d'un ton grisâtre qui donne à tous les édifices municipaux une apparence de prison déplaisante et déplacée. Non-seulement les architectes ont tiré bon parti du terrain, — très régulier, du reste, — qui leur était livré, non-seulement, comme nous le verrons plus tard, ils ont ingénieusement distribué la maison pour la plus grande commodité de ceux qui l'habitent et qui la desservent, mais ils ont fait preuve d'une extrême économie, comme s'ils avaient compris que toute dépense superflue porterait préjudice aux vieillards hospitalisés, dont elle diminuerait le revenu. Le prix des constructions ne s'élève pas à 700,000 francs, ce qui paraît peu en rapport avec leur étendue, leur ampleur et leur solidité; l'ameublement, qui est très convenable sans être luxueux, a coûté 134,000 francs. Donc, cette vaste maison, bien aménagée, bien outillée, contenant cent pensionnaires largement logés, le personnel d'administration, les sœurs, les gens de service, est revenue, les clés sur la porte, à 850,000 francs. Ce n'est pas cher, et je connais d'autres fondations hospitalières qui n'ont point été élevées à si peu de frais. La gestion du bien des pauvres implique l'économie et même la parcimonie, je le sais et je me contente de constater que, cette fois encore, on a été fidèle à un principe imprescriptible. Les dépenses nécessitées par les constructions et l'acquisition du mobilier une fois soldées, la maison de retraite reste propriétaire d'un revenu évalué environ à 132,000 fr., sur lesquels, — si j'ai bien compris certaines instructions ministérielles, — un neuvième doit être capitalisé tous les ans, pour faire face à des obligations futures; car, tout solide que soit l'édifice, il est sujet à l'action du temps, il est exposé aux avaries et exigera plus tard des réparations pour lesquelles l'épargne agit sagement de se réserver dès aujourd'hui.

Le legs Galignani, dont on vient de mesurer l'importance, a, selon nous, une valeur morale exceptionnelle, car il vise une catégorie de personnes peu accoutumées, jusqu'à présent, aux largesses des bienfaiteurs, et, plus que d'autres peut-être, exposées aux avanies intimes de la vieillesse indigente, à cet état, parfois impitoyable, qui constitue celui des « pauvres honteux, » de ces hommes auxquels s'impose un extérieur encore acceptable et dont le vêtement ne s'acquiert qu'aux dépens de l'estomac. Par suite des fonctions qu'ils ont exercées pendant leur vie active et de la culture qu'ils ont donnée à leur esprit, ils ne conçoivent qu'avec horreur l'entrée dans les hospices publics; ils ne s'y résignent qu'à la dernière extrémité, lorsque la faim les force à la subir comme la

pire, comme la plus désespérante des nécessités. Pour quelques-uns de ces malheureux, la maison Galignani est ou sera l'étape du repos et du bien-être ; là ils pourront reprendre courage, réparer leurs forces et calmer leurs angoisses avant la halte suprême qui met fin au voyage décevant de l'existence. Ils mourront apaisés, sinon consolés, dans la retraite que des hommes généreux leur ont préparée et que nous allons visiter pour en étudier l'aménagement, la règle et le bienfait.

II — LA MAISON DE RETRAITE.

C'est toute une ville nouvelle qui s'élève, entre les fortifications et la Seine, là où j'ai connu jadis le parc de Neuilly, cher à Louis-Philippe. Le château, comme l'on disait alors, n'avait rien de majestueux, c'était une élégante maison de plaisance qui semblait trop étroite pour la nombreuse famille du roi et qui était entourée de pavillons où l'on avait installé les services indispensables aux habitudes d'un souverain. C'était en quelque sorte l'emblème de la royauté bourgeoise, que l'on avait tenté d'établir en France après les journées de juillet et l'expulsion des Bourbons de la branche aînée. La révolution de février ne fit qu'une flambée de la demeure où le vieux roi aimait à se reposer et à vivre dans l'intimité des siens. Dès le 25 février, « le peuple juste et calme dans sa force et dans sa majesté, » se sentant altéré par sa victoire, se dit que l'on trouverait dans les caves royales du vin gratis et à discrétion. On a dû boire beaucoup : « à la mort du tyran et à l'avènement de l'ère nouvelle ! » car il a été constaté officiellement que le 24 février 1848, les celliers du château contenaient 90,000 bouteilles et 1,200 fûts ; le 26, il ne restait que 600 fûts et 160 bouteilles. L'ivresse engendre la gaîté et il était naturel de célébrer le triomphe populaire par un feu de joie. A l'aide des meubles, de la literie et des tentures, on construisit une sorte de bûcher que l'on alluma ; l'incendie gagna le château qui fut détruit, ensevelissant sous ses décombres quelques buveurs qui dormaient pour se délasser de leurs fatigues et qui eurent le sommeil trop lourd. On en jasa dans le premier moment, puis on n'en parla plus et il n'en fut que cela. En quoi la destruction de la maison de Neuilly contribua-t-elle au bonheur du peuple et à la gloire de la seconde république ? c'est là un point d'histoire moderne qui n'a pas encore été élucidé.

Le décret du 22 janvier 1852, prononçant la confiscation des biens de la famille d'Orléans, mit le parc de Neuilly à l'encan : on le vendit à l'écorché, et à travers les massifs d'arbres qui étaient

admirables, on a tracé des avenues, des rues et des boulevards. Les moellons et les pierres n'ont pas encore tout envahi. La ville future naît, on la voit grandir, mais elle est jeune et reste couchée dans un lit de verdure. Les jardins tiennent plus de place que les maisons ; au printemps, les frondaisons nouvelles, à la fois joyeuses et discrètes, donnent à ce quartier une apparence de calme et de bonne santé dont il est difficile de n'être point frappé lorsque l'on sort du tumulte de Paris. C'est un état transitoire ; il faut se hâter d'en jouir, car il ne peut se prolonger; la spéculation le menace et ne tardera pas à le faire disparaître. Partout des écriteaux : Terrains à vendre, terrains pour construction, et des poteaux, des jalons indicateurs, voies projetées; les ombrages seront remplacés par des bâtimens à cinq étages avec sous-sols, eau, gaz, ascenseur et calorifère ; c'est ainsi que procède la civilisation, et je me doute bien de ce que l'hygiène en pense; chaque fois qu'un arbre tombe dans une ville trop peuplée, cela équivaut à un meurtre et parfois même à une épidémie. On a beau multiplier les squares, ils ne remplaceront jamais la ceinture de forêts qui devrait enserrer toute capitale et lui verser l'oxygène, la force et la santé.

Au-delà de l'avenue de Villiers la bien bâtie, au-delà des fortifications, sillonnées de sentiers arbitraires tracés au hasard des piétons, laides et comme désolées, s'ouvre le boulevard Bineau, qui, sur le terrain de la zone militaire, n'offre que des masures en planches et en torchis, guinguettes peu affriolantes, et cabarets où s'étiole un arbre qui figure le bosquet annoncé sur l'enseigne. C'est déplaisant et d'un aspect lépreux qu'attriste encore le bruit monotone d'une école de tambours battant la caisse au fond des fossés où des vagabonds alourdis dorment étendus sur le ventre. Tout de suite après cet emplacement terne et lamentable à voir, commence le boulevard proprement dit. Il est magnifique, bordé de jardins, et s'en va, sous une double rangée d'arbres, jusqu'aux berges de la Seine, en face de l'île de la Grande-Jatte. On dirait un domaine ombreux taillé en pleine campagne, parsemé de villas où l'existence doit être paisible et le repos profond. Je me figure ainsi une cité de philosophes revenus des vanités de ce bas monde, amoureux de retraite, rêveurs, vivant de leurs souvenirs et fermes dans leurs espérances. Impression superficielle, je le sais, mais que l'on subit, que l'on savoure, pour ainsi dire, quoique l'on sache que la mauvaise fortune humaine ne perd jamais ses droits. Il n'est pas jusqu'à l'appellation de certaines rues qui n'évoque l'idée des choses de l'esprit et des études pacifiques. La commune de Neuilly n'a pas oublié un de ses plus illustres enfans; elle a été bien inspirée

et a fait acte de justice en donnant le nom de Chézy à l'une des voies traversant le boulevard Bineau; celui qui a inauguré en France l'étude du sanscrit méritait cet honneur et je regrette que, pour compléter l'hommage qui lui était dû, le nom de Sakountala n'ait pas été attribué à quelque place voisine.

Les terrains sont sans doute restés à bas prix pendant longtemps, car je vois, près les uns des autres, des établissemens qui ont l'habitude, sinon la nécessité, de chercher l'économie en toute chose : voilà le magasin général des décors de la Comédie Française; puis une église anglicane, d'une architecture gothique et moderne qui n'est point pour plaire; à côté, une maison où les jeunes Anglaises peuvent séjourner en attendant qu'elles aient trouvé condition à Paris; plus loin, un hôpital libre protestant et enfin la maison de retraite Galignani, dont nous avons à nous occuper, et qui est installée dans des conditions hygiéniques exceptionnellement favorables. Ni l'air ni le soleil ne lui sont ménagés; elle brille en pleine lumière dans l'éclat de sa nouveauté; les ombrages lui manquent encore, car les plantations sont récentes et les marronniers n'ont pas atteint l'âge des cimes épaisses; mais elle participe aux arbres du boulevard dont elle n'est séparée que par une grille. Un jardin bien dessiné, qui a déjà ses fleurs, ses arbustes et son gazon, s'étend devant les bâtimens d'habitation d'où l'on peut suivre le mouvement peu animé de la voie publique.

Deux vastes ailes à trois étages, destinées aux pensionnaires, sont reliées par un corps de logis où l'on a réuni les différens services nécessaires à une grande administration; en avant et assez proche de la grille d'entrée s'élèvent deux pavillons; l'un contient un fumoir, l'autre est réservé au concierge; un peu plus loin s'ouvre l'appartement de l'économe, qui relève hiérarchiquement du directeur de l'hôpital Beaujon.

La blancheur des bâtimens, la verdure encore un peu pâlotte de l'herbe qui pousse, les allées récemment sablées, la peinture toute fraîche des bancs et de la ferronnerie donnent à l'ensemble un air de bonne humeur qui disparaîtra peut-être lorsque le temps aura noirci les murs et terni le luisant des ardoises. La maison de retraite et ses dépendances sont séparées des propriétés voisines par un mur que tapissent des lierres et que longe un chemin qui, malgré de jeunes arbres, ressemble un peu trop au chemin de ronde d'une prison. Cette impression s'impose et n'est pas atténuée par la vue d'une basse construction en briques sombres, et que l'on dirait en deuil. C'est la chambre des morts. Il est rare que les pensionnaires viennent se promener de ce côté; ce *memento*

mori ne les attire pas, et la promesse de l'éternel repos ne les séduit guère. Qu'ils fassent comme Goethe, et que sur le cadran de leur montre, ils écrivent : *memento vivere.*

Je me débarrasserai tout de suite d'une critique, — la seule, — que je dois adresser à cette maison, qui est de haute valeur pour ceux qu'elle a accueillis. La cuisine est vaste, bien outillée d'ustensiles en cuivre que j'aurais voulu voir remplacés par des ustensiles en fer émaillé, que le vert-de-gris ne peut atteindre, et toujours sains, lorsqu'on ne les malmène pas trop. Elle est largement éclairée, munie de fourneaux imposans, accostée de resserres, d'éviers, de cabinets pour laver la vaisselle ; l'eau y abonde ; à l'œil elle est irréprochable, mais à l'odorat elle est défectueuse, car elle est ventilée d'une façon insuffisante. Il en résulte qu'elle sent mauvais, que l'atmosphère en est lourde, qu'elle est plus chaude qu'il ne convient et qu'elle répand dans les salles voisines une déplaisante odeur de graillon. Pendant l'été, on lutte, jusqu'à un certain point, contre cet inconvénient en établissant un courant d'air dans le long couloir qui précède cette partie des bâtimens, mais en hiver, dans un asile consacré à des vieillards, il y aurait danger à ne pas tenir les portes closes, et l'on en est réduit à respirer partout le relent des graisses tombées dans le feu. Tout a été trop soigné, trop bien prévu dans chaque détail pour que l'on ne porte pas remède à cet état de choses, qui est pénible pour les employés comme pour les pensionnaires, et qui étonne dans une maison irréprochable à tous autres égards. Un bon ventilateur purgeant la cuisine de l'air épais dont elle est imprégnée, — pour ne pas dire infectée, — me paraît être un objet de première nécessité ; ce serait vraiment faire acte d'assistance que d'en doter l'établissement dû à la libéralité des frères Galignani.

A côté de la cuisine et près de la paneterie s'ouvre la salle à manger, très grande, puisqu'elle doit recevoir cent personnes qui y prennent commodément leur repas. On a renoncé, — et l'on a bien fait, — à la table en fer à cheval usitée dans les maisons hospitalières. Là rien de pareil ; dix tables rondes autour de chacune desquelles dix pensionnaires peuvent s'asseoir ; pas de nappes, mais du marbre blanc qu'un coup d'éponge a promptement nettoyé, système excellent qui évite la vue toujours désagréable du linge chiffonné, parfois maculé de vin ; les couverts sont en ruolz, les assiettes en porcelaine, la verrerie est en cristal de bonne qualité ; donc rien qui sente l'hospice, ni même les pensions bourgeoises de catégorie inférieure. Dans l'ameublement comme dans l'outillage, l'administration semble s'être ingéniée à rappeler les jours d'aisance que l'on a connus jadis et que sans doute l'on regrette lorsque l'on fait

un retour vers le passé. Bien des petits rentiers n'ont point un semblable aménagement et envieraient cette propreté, ce confortable, qui, pour eux, serait du luxe. A voir les serviettes roulées, déposées à la place même de chaque pensionnaire, un observateur pourrait faire des remarques intéressantes : ronds en perles, en ivoire, en buis, en métal; ficelle, fragmens de laine à tapisserie, simple épingle; de tout cela on pourrait tirer des inductions où la psychologie trouverait son bénéfice.

Une belle salle à manger, c'est bien; de bons repas, c'est mieux. J'ai recueilli les menus, et l'on va pouvoir les apprécier. On se nourrissait mieux chez Lucullus, je n'en doute pas; mais les pensionnaires doivent reconnaître, s'ils sont de bonne foi, que la veille de leur entrée à la maison de retraite, leur dîner ne ressemblait guère à celui qu'on leur offre aujourd'hui. Les mets ont de la variété; variété administrative, il est vrai, par conséquent limitée, mais assez bien combinée cependant pour éviter le dégoût que produit la monotonie. A moins d'être atteint de boulimie, nul ne se lève de table ayant encore faim : que l'on en juge. Le matin, le premier déjeuner, qui se fait à huit heures, est composé d'une soupe grasse ou d'une tasse de café au lait; à onze heures et demie, un plat de viande, un plat de légumes et du dessert; à six heures, le dîner, qui comprend une soupe, de la viande, des légumes et du dessert; le vendredi, on sert des repas gras et des repas maigres; une fois par semaine à la viande on substitue de la triperie et de la charcuterie; une fois par mois il y a de la volaille et du lapin; du 15 avril au 15 septembre, la volaille est remplacée par du lapin qui, deux fois par mois, reparaît sur la table; les desserts sont divisés de façon qu'un plat sucré alterne régulièrement avec du fromage; le pain et le vin sont en quantité suffisante. On ne donne pas de café noir; l'assistance publique, gardienne et gardienne jalouse du bien des pauvres, manquerait à ses devoirs si elle distribuait des superfluités à ses administrés; elle ne peut donc leur accorder certaines « douceurs » qui satisfont plutôt la gourmandise que l'appétit; mais elle les met à leur disposition moyennant une rétribution qui couvre précisément les frais d'achat et de fabrication. La « demi-tasse, » accompagnée de trois morceaux de sucre taillés à la mécanique (1), fournie par « la crédence » de la maison, est livrée en échange d'un « cachet » qui coûte 0 fr. 10 et que l'on achète à l'économat. J'ai bu de ce café et je l'ai trouvé irréprochable, un peu faible, mais sincère et pur de tout alliage suspect. On en fait,

(1) Le sac de sucre pesant net 500 grammes doit réglementairement contenir trente-trois morceaux.

je crois, une assez grande consommation. Pendant que j'étais chez l'économe, un pensionnaire est venu chercher vingt « bons; » nous avons échangé un coup d'œil, puis un salut; nous nous étions fortuitement rencontrés il y a une dizaine d'années.

Sur le couloir large et clair qui donne accès à la cuisine et à la salle à manger s'ouvre la salle de bains. Je crains qu'elle ne soit pas aussi fréquentée qu'il conviendrait. Quelques vieillards, à la maison Galignani et ailleurs, ignorent ou ont oublié le bénéfice hygiénique que procurent les ablutions complètes souvent répétées; indifférence chez les uns, paresse chez les autres, négligence issue de la pauvreté et conservée par habitude, tout cela rend la salle de bains trop souvent déserte. C'est là un mal préjudiciable aux pensionnaires; un article ajouté au règlement pourrait facilement y remédier : le bain de rigueur au moins une fois par mois n'aurait rien d'excessif et ne serait pas attentatoire à la liberté individuelle; la bonne tenue de soi-même et la santé n'en seraient que meilleures.

Près de la salle de bains, j'entre dans l'infirmerie divisée en deux parties distinctes, quoique mitoyennes. A chaque sexe une chambre et deux lits. Ma première impression est celle de la surprise : quoi! quatre lits seulement et deux chambrettes pour 100 pensionnaires; c'est bien peu, c'est bien étroit. Une seconde de réflexion me ramène à des idées plus justes. Les malades ne sont conduits à l'infirmerie que dans les cas exceptionnellement graves, lorsqu'ils exigent des soins de toute minute et une médication attentivement surveillée; ce n'est, du reste, qu'en rechignant qu'ils se voient forcés d'abandonner leur chambre où ils sont chez eux, dans leur *home*, au milieu des objets qui leur appartiennent; ils ne consentent à se laisser transporter à l'infirmerie qu'à la dernière extrémité et c'est pourquoi je n'y ai vu qu'une vieille femme repliée sur elle-même, écroulée dans un fauteuil et presque impotente. Son siège est accoté à la fenêtre qui prend jour sur le couloir : elle regarde passer les gens de service et c'est sa seule distraction. Trois fois par semaine, à jours fixes, un médecin vient se mettre à la disposition des pensionnaires qui pourraient avoir à le consulter; mais au premier appel, il doit accourir et accourt, car il est attaché à la maison, quoiqu'il n'y demeure pas. Une petite pharmacie, munie des médicamens usuels par la pharmacie générale des hôpitaux, a suffi jusqu'à présent à soulager les rares malades auxquels le médecin a donné ses soins. Il faut croire que le régime est bon et que les prescriptions de l'hygiène sont rigoureusement observées, car malgré l'influenza, qui, au cours de l'hiver dernier, a fait mourir tant de personnes faibles à Paris et a fauché parmi les vieillards,

la maison Galignani n'a compté que deux décès depuis qu'elle a été inaugurée au mois de juillet 1889.

A côté de l'infirmerie, en face de la pharmacie, une petite porte close est surmontée de l'inscription : communauté. Je sonne, on m'ouvre : robe grise, vaste cornette; je reconnais les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, filles de la charité. Pour les 100 pensionnaires, elles ne sont que 5; ce n'est pas beaucoup, mais c'est assez, car elles se multiplient et je ne crois pas qu'un seul des services qui leur sont confiés soit jamais resté en souffrance. Il ne leur a pas fallu longtemps pour être appréciées et respectées, même par ceux qui, au début, clignaient de l'œil et souriaient en les voyant passer, comme il convient à des esprits forts dont l'intelligence est faible. Il est possible, — c'est une simple supposition, — que dans ce refuge ouvert à la vieillesse appauvrie, un blessé de la vie ait demandé asile après avoir essayé de tout, même de la violence, après avoir marché sur bien des chemins, même sur celui de la révolte. Peut-être a-t-il traversé des jours de folie furieuse et dans la surexcitation des passions perverses a-t-il, lui aussi, juré haine aux « curés » et crié : « A bas les nonnes! » que pense-t-il aujourd'hui, dans l'apaisement de la faiblesse et du grand âge, lorsqu'il se voit soigné, dorloté comme un enfant par ces jeunes femmes dont le costume jadis le mettait en fureur; lorsque, s'accusant en leur présence, il s'entend dire : « Bast! vous avez été moins méchant que vous ne croyez, et puis, à tout péché miséricorde! » Il ne dort bien que si, le soir, il a été bordé par elles; il s'attendrit à les voir alertes et gaies, d'esprit large et s'empressant, avec un zèle égal, auprès de ceux qui appartiennent à leur communion, de ceux qui leur sont hostiles, de ceux qui rejettent Dieu qu'elles reconnaissent. Il s'étonne; toutes ses idées préconçues sont bouleversées; quoi! dans le vieillard, dans le malade, elles ne cherchent que la caducité et la souffrance qu'elles veulent secourir; elles ne sont qu'infirmières. Il n'en revient pas, et lui, qui, autrefois, eût fermé les couvens et dispersé les communautés, il dit : « Faut-il que l'administration soit bête d'avoir « laïcisé les hospices! » L'opinion du brave homme est juste, et cependant elle porte à faux. « L'administration » a subi une nécessité qu'elle n'a pas créée. En la matière, elle n'est que pouvoir exécutif; la puissance législative appartient au conseil municipal, qui en mésuse et fait de la bienfaisance avec ses opinions politiques; il tient les cordons de la bourse, ce qui lui permet d'imposer sa volonté, si peu équitable qu'elle soit. Sous peine de mort, l'assistance publique doit s'incliner; où trouverait-elle les 18 millions de « subvention pour dépenses ordinaires » qu'elle reçoit tous les

ans et sans lesquels elle serait forcée de fermer ses hôpitaux, de supprimer les secours qu'elle distribue aux indigens et de renvoyer à la rue les enfans trouvés qu'elle y a ramassés. C'est ainsi que la question a été posée : dès lors il a fallu obéir, et l'on obéira, malgré que l'on en ait, jusqu'à ce que l'esprit du conventicule qui gouverne les finances de la ville de Paris soit modifié.

Sans interroger les pensionnaires, qui s'appellent volontiers les galignaniens, il est facile de constater les sentimens religieux dont la plupart sont animés, car la maison possède une chapelle. Le vicaire d'une paroisse voisine, faisant fonctions d'aumônier, vient, tous les matins, à six heures y dire la messe pour les filles de charité ; douze pensionnaires, dont deux hommes, y assistent régulièrement ; le dimanche, l'office est suivi avec recueillement par les deux tiers du personnel hospitalisé ; c'est une sorte de petite solennité pour laquelle on se met en frais de toilette. Les âmes sont-elles ferventes? Je ne saurais le dire, mais il est certain que la prière leur est bienfaisante, qu'elle leur apporte l'espérance d'une vie future sans misère ni douleurs et qu'elle les attendrit en leur rappelant les années de l'enfance où tout était doux, pur et facile, où tout était blanc comme le voile de la première communion. Pour une communauté composée de cinq personnes et pour des pensionnaires si peu nombreux, pas n'était besoin d'avoir une chapelle vaste et monumentale, ce qui est un rêve auquel bien des congrégations ont sacrifié plus qu'il n'aurait fallu. La chapelle de la maison de retraite est précisément ce qu'elle doit être, étroite, proprette, bien éclairée ; l'estrade de l'autel a juste assez de place pour que le prêtre puisse s'y mouvoir selon les rites ; les chaises en paille y sont pressées les unes contre les autres ; point de luxe, nul ornement inutile ; rien n'y distrait l'attention ; on ne vient là que pour prier, et l'on prie.

Je ne dirai rien de la lingerie, placée sous la direction d'une sœur qui excelle à ranger les serviettes, les draps et le reste en dessins symétriques figurant des losanges, des triangles et des chevrons ; usage un peu puéril où se complaisent les femmes consacrées à la vie religieuse et que j'ai constaté dans toutes les communautés, dans toutes les congrégations que j'ai visitées. Le linge est en forte toile, trop forte même lorsqu'elle est neuve, et dont les pensionnaires ne sont point contens, car elle est rêche aux vieilles épaules et pénible aux cous ridés. Il faut qu'elle ait subi plusieurs lessives avant de s'assouplir et d'acquérir un épiderme assez doux pour n'être point désagréable à l'épiderme humain. Là aussi, comme ailleurs, on préférerait le linge de coton, mais la résistance lui manque, il s'use trop rapidement et devient pour l'administration une surcharge de dépense

devant laquelle on est contraint de reculer. Entre l'obligation de rester dans les limites d'un budget déterminé et l'envie de faire mieux pour satisfaire des exigences parfois légitimes, on reste bien souvent frappé d'impuissance. C'est pourquoi on est réduit à adopter une règle uniforme, formulée par l'expérience et dont, sous peine de déficit, on ne peut se départir. Ce qui est permis à un particulier, responsable seulement vis-à-vis de lui-même, est interdit à une administration responsable des deniers qui lui ont été confiés et qui ne lui appartiennent pas. Les pensionnaires feront donc bien de prendre patience et d'attendre avec résignation que les blanchissages aient affaibli la rudesse du linge réglementaire.

Les dégagemens sont nombreux, bien conçus, et semblent disposés pour faciliter la fuite et le sauvetage, en cas d'incendie ; les escaliers sont amples, éclairés par de larges baies ; les degrés n'ont rien de pénible à gravir ; je ne leur reprocherai que d'être trop cirés, trop glissans, comme l'on dit, pour des pieds qui n'ont plus la sûreté de la jeunesse. Depuis que je visite les maisons hospitalières, c'est la première fois que j'aperçois un ascenseur, qui est réservé à l'usage des malades, des débiles et des impotens. Un long corridor prenant directement jour sur le chemin de ronde dessert toutes les chambres et ménage à chacune d'elles une sortie particulière ; de cette façon les pensionnaires sont isolés et peuvent se retirer chez eux, libres et sans contact aux heures de tristesse, de malaise, de souvenir ou de repos. A l'extrémité de chacun des couloirs, un des servans de l'Assistance publique a sa chambre où il passe la nuit et où aboutissent les sonneries placées près de chaque lit ; le garçon est lui-même en correspondance électrique avec la communauté, à laquelle il communique immédiatement le numéro de la chambre d'où l'appel est parti ; de la sorte, en cas de maladie subite, le secours est pour ainsi dire instantané. Une sorte d'armoire, dont la porte n'est jamais fermée, contient un filtre Pasteur fournissant une eau purgée de tout élément nuisible qui reste à la disposition des pensionnaires. En face de chaque porte un coffre solide est adhérent à la muraille et ressemble assez exactement au meuble qu'au collège nous appelions une baraque ; c'est là que l'on dépose les bûches qu'achètent les pensionnaires ou que l'administration leur accorde dans une proportion déterminée.

Deux fois j'ai visité la maison, vers le milieu de la journée, et j'ai été frappé du calme profond qui y règne ; s'il y a quelque animation dans la partie consacrée aux services généraux, il n'en est plus ainsi dès que l'on pénètre dans les corps de logis réservés aux pensionnaires. On dirait l'hôtellerie de *la Belle au Bois dormant* : les couloirs sont déserts, nul bruit n'en trouble le silence ; si der-

rière les portes closes, quelque existence s'agite, c'est une existence discrète, assourdie et sans relations avec les choses extérieures; cela donne l'impression d'une sorte d'apaisement crépusculaire, qui est bien l'atmosphère morale d'une maison de retraite.

III. — LES CHAMBRES.

On s'est conformé au texte du testament de William Galignani, car chaque pensionnaire a la jouissance d'une chambre à coucher et d'un cabinet, formant un tout complet et indépendant. Elles sont toutes pareilles, ces chambres, et cependant l'on peut dire que, si elles se suivent, elles ne se ressemblent pas. Mêmes proportions, mêmes dispositions dans la bâtisse, mais dans l'aménagement des objets mobiliers, que de différences! On pourrait les parcourir les unes après les autres, lorsque les pensionnaires sont absens, et reconnaître au premier coup d'œil les habitudes, sinon le caractère, de ceux qui en font leur demeure. Chacun y a mis son empreinte qui est comme un témoignage, ou tout au moins comme un indice de sa vie passée. Lorsque ces témoignages sont nombreux, ils dénoncent et permettent de reconstituer une existence entière; même dans les chambres garnies des meubles uniformes de l'Assistance publique, on aperçoit promptement des nuances essentielles qui sont une révélation. Dans la façon dont le lit est fait, dans l'ordre ou le désordre qui règne parmi les ustensiles usuels, dans la manière dont les vêtemens sont suspendus au porte-manteau ou jetés au hasard sur les chaises, dans certaines provisions de bouche, — harnois de gueule, disait Jacques du Fouilloux, — placées sur les planches étagères du cabinet de toilette, on peut faire des observations qui équivalent à des confidences. Il en est ainsi partout, dans les maisons où les hospitalisés ont des appartemens particuliers. Seule dans les logemens réservés aux religieux et aux religieuses des communautés, la simplicité des chambres reste muette jusqu'au mystère. Cela m'a singulièrement frappé, lorsque autrefois j'ai entr'ouvert la cellule des sœurs de Saint-Paul et des frères de Saint-Jean de Dieu. Qui habite là? Une paysanne ou une marquise; un docteur ès sciences ou un ancien soldat? Il serait impossible de le deviner.

Si les chambres que l'Assistance publique a munies de lits, de tables, de commodes, de chaises exécutées sur le même modèle, dans les écoles professionnelles entretenues par la préfecture de la Seine, sont peu discrètes, on peut dire que celles que les pensionnaires ont meublées avec les débris, — épaves ou sélection, — de

leur mobilier d'autrefois, sont bavardes sans mesure. Elles racontent l'histoire avec pièces à l'appui. Elles sont un document que l'on ne peut récuser. Un canapé en tapisserie fanée, une carpette élimée devant un lit où brillent encore quelques ornemens en cuivre doré, une armoire à glace en palissandre déverni, une pendule à sujet représentant Paul et Virginie à l'ombre d'un pamplemousse, des flambeaux abrités sous un globe, nous reportent à des splendeurs passées qui florissaient vers la fin de la restauration ou sous le gouvernement de juillet.

Sur la muraille d'une de ces chambres, qu'égayait alors un rayon de soleil, j'ai vu de petits tableaux qui n'étaient point mauvais, paysages de l'école classique avec ruines et bergers jouant de la flûte aux pieds de leurs bergères; sujets de genre inspirés par la Gaule poétique de Marchangy et imités de Louis Ducis, dont le *Van Dyck peignant son premier tableau*, et le *François Ier à Chambord*, meritaient le suffrage de tous les gens de goût, ainsi que l'on disait lorsque le comte de Forbin était directeur général des musées royaux. A côté de ces toiles vieillottes qui semblent peintes par des troubadours en rupture de guitare, je me suis arrêté à regarder des miniatures dont quelques-unes, fines et colorées, ne sont point sans valeur. Ce sont des portraits, portraits de famille; ceux dont elles offrent l'image ont glorifié leur nom parmi les lettrés de leur temps; ils ont écrit des livres que l'on consulte encore; les premiers, ils ont versé la lumière des investigations sérieuses, confirmées par de longs voyages, sur une des plus glorieuses époques de l'histoire chrétienne. Leur vie a été laborieuse, honorable entre toutes et si désintéressée que la maison Galignani s'est ouverte avec empressement devant une personne qui appartient à leur postérité directe.

Dans une autre chambre, j'ai avisé une miniature qui doit avoir été peinte par un bon élève d'Isabey père : portrait de jeune fille. La chevelure d'un blond de miel est disposée en coques surélevées au sommet de la tête et en boucles, — « en anglaises, » — le long des joues; le front est ceint d'une ferronnière, les épaules sont à peine dissimulées par la mousseline d'un canezou blanc; l'expression est charmante, éclairée par l'azur de deux yeux très limpides, avivée par le sourire d'une bouche rosée et adoucie par un ovale trop parfait pour n'avoir pas été un peu rectifié; l'ensemble est d'une grâce exquise et le visage a dû être un des plus jolis que l'on pût voir. Je causais avec la pensionnaire qui avait bien voulu me permettre de pénétrer dans son appartement. Je lui trouvais je ne sais quel air de ressemblance avec le portrait que j'avais longuement regardé; elle avait l'air d'être la trisaïeule de la fillette

que j'avais admirée. Je crus être fort poli en lui disant : « N'est-ce point votre fille, madame ? » D'un ton fort sec elle me répondit : « Non, monsieur, c'est moi. » Je n'ajoutai pas un mot et je me retirai en saluant.

Elles sont instructives, ces chambres où le pensionnaire seul, libre, loin des regards, reprend instinctivement ses vieilles habitudes; dans le même corps de bâtiment, au long du même couloir, porte à porte peut-être, on trouve « la mansarde » du bohème qui s'est usé dans les brasseries et « le boudoir » de la petite-maîtresse que l'âge n'a point corrigée et qui minaude encore malgré la sciatique et la surdité. Là, mieux qu'ailleurs, on peut reconnaître que l'homme reste semblable à lui-même, sans s'apercevoir que l'âge produisant sur lui, en quelque sorte, l'effet d'un microscope, rend ses défauts plus nets, plus gros et plus apparens. Heureusement que nous ne nous voyons pas tels que nous sommes et que nous pouvons continuer à mécontenter les autres en restant satisfaits de nous. C'est une grâce d'état et une des plus précieuses qui nous aient été accordées.

Outre le jardin, suffisamment spacieux, où l'on se promène parfois de compagnie, où l'on peut s'asseoir pour causer des neiges d'antan, les pensionnaires ont des salles de réunion qui les groupent selon leur convenance. Un fumoir, sur la table duquel je vois un jacquet, m'a paru peu fréquenté; il est juste de dire que les journées étaient tièdes, au renouveau qui entr'ouvrait les bourgeons des marronniers, et que deux ou trois fumeurs avaient préféré se promener solitairement dans les allées. Le salon de réception, commun à tous et à toutes les pensionnaires, n'est guère occupé que le soir. Il est conforme au goût actuel : blanc et or, meublé de sièges en velours rouge; aux murailles les portraits des frères Galignani ; les tables de jeu permettent des parties de piquet, de whist, d'échecs ; je crois que le tric-trac est banni comme trop bruyant et de nature à gêner les conversations ; le salon est précédé d'une véranda qui fait office de salle d'été et où l'on aime à passer les soirées pendant la saison chaude. L'installation est excellente, presque luxueuse, et bien des familles bourgeoises, riches, aimant leurs aises, n'ont point un salon pareil. Dans certaines circonstances on y offre des fêtes : concerts, saynètes, monologues. Il est question, je crois, d'y donner une représentation théâtrale ; on jouera une pièce qui jadis a eu un succès retentissant; si l'auteur désire surveiller les répétitions, rien ne lui sera plus facile, car il habite la maison.

En communication avec le salon s'ouvre la salle de lecture, de style simple et d'aspect recueilli. Sur les tables, je vois une cin-

quantaine de journaux quotidiens, de journaux illustrés, qui sont envoyés, à titre courtois, par les directeurs ou les gérans des recueils périodiques, qu'il convient de remercier, car ce « service gratuit » est une aubaine, justement appréciée par les pensionnaires auxquels les nouvelles du jour ne sont point indifférentes et que la politique agite encore quelquefois, ce qui prouve qu'ils ne sont pas tous arrivés à la sagesse parfaite. C'est dans la salle de lecture que l'on a placé la bibliothèque, contenue dans deux meubles munis de vitrage et fermés à clé. Elle n'est point à dédaigner, car elle est composée de deux mille volumes qui, au jour de l'inauguration, ont été le don de joyeux avènement offert par le Cercle de la librairie. Tous les volumes sont revêtus d'une reliure uniforme, frappée des armes de l'association des libraires et des imprimeurs, placées près du timbre de la maison de retraite. Les pensionnaires peuvent emprunter les livres, les emporter dans leur chambre, mais ils doivent les restituer au bout d'un mois. Le bibliothécaire est un ancien libraire que j'ai connu, il y a quelques années, directeur-gérant d'une des librairies les plus sérieuses et les plus estimées de Paris. L'impression et la surprise sont toujours pénibles lorsque l'on rencontre dans un tel établissement, si relativement riche qu'il soit, des personnes que l'on a vues jadis en situation prospère, actives au travail et déployant une intelligence que les destins n'ont point récompensée.

A l'époque où M. Husson, qui fut membre de l'Institut, était directeur de l'Assistance publique, pour laquelle il a tant fait, l'interdiction de fumer était presque générale dans les maisons hospitalières ; je me rappelle mon étonnement en lisant sur les murs des galeries de Bicêtre : défense de fumer ; cela prouvait simplement qu'il n'aimait pas le tabac. On est plus tolérant aujourd'hui, et nul ne paraît s'en plaindre. A la maison Galignani, les salles où la vie en commun est obligatoire sont seules réservées, ce qui n'est que correct. « Il est interdit de fumer au réfectoire, au salon et à la bibliothèque. » C'est l'article 39 du règlement qui le dit; car il y a un règlement, on ne s'en douterait guère, tant il est doux et paternel; il n'a rien d'étroit; il ne fait qu'assurer la régularité du service et l'ordre nécessaire à un groupe de personnes vivant ensemble. La discipline générale, telle qu'elle est pratiquée, ressemble singulièrement à la liberté complète. Je ne vois de restrictions que sur trois points : ne pas entretenir d'animaux dans les logemens; ne pas se livrer à des occupations pouvant troubler les voisins; ne point poser des pots de fleurs sur les fenêtres. A sept heures du matin en hiver, à six heures en été, les pensionnaires peuvent sortir et doivent être rentrés à six heures, sauf autorisation du directeur

qui jamais n'est refusée. Une exception est faite pour les galignaniens auxquels leurs infirmités ne permettraient pas de sortir seuls, sans péril pour eux-mêmes. Si un pensionnaire a l'intention de découcher, il doit en avertir la direction en ayant soin d'indiquer le nom et l'adresse d'une personne qui, au besoin, pourrait donner de ses nouvelles en cas d'accident ou de maladie subite. Parmi les pensionnaires, il en est qui ont des amis ou des parens habitant la campagne et par lesquels ils peuvent être invités à aller en villégiature; il suffit de demander un congé pour l'obtenir, mais ce congé ne doit pas dépasser une durée de trois mois; quant aux visites, elles sont autorisées tous les jours d'une heure à cinq heures.

Certes, ce règlement est large et va au-devant de toutes les exigences, mais on l'a rendu plus libéral encore et on l'applique avec une élasticité qui est l'inverse de la rigueur. Aux heures réglementaires, on ajoute les quarts d'heure de grâce, au pluriel, et toute latitude est laissée aux visiteurs et aux pensionnaires sortis. L'économe, chargé de la direction, veille à la bonne tenue de la maison, il pourvoit, dans la mesure du budget qui lui est alloué, aux besoins et à la satisfaction des pensionnaires, il réprimerait tout désordre, s'il s'en produisait; mais comme il ne s'en produit jamais, il ne s'occupe point de savoir si les visites, si les promenades sont plus ou moins prolongées. C'est de l'administration intelligente et courtoise. Il a, je crois, porté l'épaulette et il a compris qu'une maison de retraite ouverte à des personnes qui ont fait quelque figure dans le monde n'a rien de commun avec une caserne. Le cas est rare, digne d'éloges, et c'est pourquoi je l'ai signalé.

L'article 20 du règlement dit que « les pensionnaires doivent tenir leur chambre avec la plus grande propreté. » Pour plusieurs, octogénaires, fatigués, la tâche de faire le lit, de balayer le parquet, de secouer le tapis, d'épousseter les meubles, serait au-dessus de leurs forces. Dans cette bonne maison où l'on n'est point condamné aux travaux forcés, on a commisération de la débilité et même de la paresse; les rues voisines de Neuilly et de Levallois-Perret ne manquent pas de femmes de ménage qui viennent le matin allumer le feu des pensionnaires, au besoin les aider à s'habiller, et, en deux tours de main, mettre leur chambre en bon état. C'est aux intéressés à débattre le gage mensuel; la direction ne s'en mêle jamais. Elle trouve légitime que des personnes, payant une pension de 500 francs, aient le droit de se faire servir et de s'épargner une corvée qui, probablement, ne leur était point familière autrefois. Permettrait-on aux pensionnaires de Galignani d'avoir un domestique personnellement attaché à leur service, comme l'on en

accorde l'autorisation aux pensionnaires de Sainte-Périne? Je ne crois pas.

Peut-on être heureux dans la maison du boulevard Bineau? Oui, certes. Y est-on heureux? Je n'en sais rien. Le 22 juillet 1889, lorsque la fondation des frères Galignani fut solennellement inaugurée en présence de M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, de M. Whitelaw-Reid, ministre des États-Unis d'Amérique, des délégués de l'Académie française, des présidens du Cercle de la librairie, des chambres syndicales des imprimeurs typographes et des imprimeurs lithographes, M. Poubelle, préfet de la Seine, prononça un discours auquel répondit une harangue de deux pensionnaires qui rivalisèrent d'émulation pour témoigner leur reconnaissance à la mémoire des bienfaiteurs et pour célébrer les vertus particulières de l'Assistance publique. M. Poubelle riposta, et, spirituellement, constata que pour la première fois il venait d'entendre des administrés faire l'éloge de l'administration. — Eh! vous êtes bien pressé, monsieur le préfet, ayez quelque patience. — « Tout nouveau, tout beau; » le proverbe a raison. On s'accoutume à tout, on se dégoûte de tout, même de ce que l'on a désiré avec ardeur. C'est la loi commune, elle est dure, elle paraît injuste, mais elle n'est que naturelle et il est rare que l'on y échappe. Partout où j'ai regardé, — et j'ai regardé dans bien des maisons hospitalières, — je l'ai constatée non pas sans tristesse, mais sans surprise. Il n'est pas besoin d'interroger ceux qui sont entrés dans leur dernier refuge, il suffit, pour deviner ce qu'ils pensent, de voir l'expression de leurs yeux et l'amertume de leur sourire. Les âmes bien pondérées se réjouissent d'être au repos, les indolens se résignent, les cœurs ulcérés se révoltent. Ceux-là souffrent et sont à plaindre, ils subissent la tyrannie de leurs instincts que le malheur a exaspérés. Ce travail de décomposition de la joie d'abord éprouvée ne se fait pas en un jour. C'est par la répétition des mêmes exercices, par la régularité imposée à la vie, par la monotonie de l'existence, par l'uniformité de la règle, par les prescriptions qui pèsent sur la volonté, même lorsqu'elles ne sont pas mises en vigueur, que peu à peu les sentimens se modifient et parfois s'irritent jusqu'à l'acuité.

Lorsque l'on dit adieu à la misère, que l'on n'est plus obligé d'être en quête d'une nourriture problématique et d'un gîte incertain, lorsqu'après des jours d'attente et d'angoisse, on entend, — enfin! — se refermer la porte de la maison où l'on mange, où l'on dort dans un vrai lit, où l'on n'a pas froid, où l'on est soigné si l'on est malade, quel soupir de soulagement, quel cri de gratitude, quelle action de grâce involontaire et comme jaillie du cœur! c'est là le premier mouvement, dont Talleyrand recommandait de se mé-

fier, parce qu'il est ordinairement bon. Il s'affaisse, il s'éteint bientôt, parce que l'exaltation n'a point de durée chez la créature humaine. A la joie, — au bonheur, — des premiers jours et de la délivrance succède l'ennui propice aux observations disgracieuses qui s'accumulent, se concentrent et finissent par former un levain où fermentent la colère et peut-être le ressentiment du bienfait que l'on subit comme une humiliation. Alors on s'insurge au dedans de soi-même et l'on se trouve plus malheureux qu'on ne l'a jamais été. Une religieuse, supérieure d'une maison d'hospitalité, résumait cet état d'âme presque général en me disant : — « La progression est presque constante et peut se formuler ainsi : Ah! comme on est bien! — On n'est pas mal. — On pourrait être mieux. — Quelle gargote! » — Je lui demandai : Dans ce dernier cas, que faites-vous? — Elle me répondit : « Rien ; nous ne voulons pas nous en apercevoir. » — Je crois que cette sœur avait raison. J'ai pu faire entrer un vieillard infirme dans un asile vers lequel il aspirait avec passion. J'ai conservé ses lettres : — « Grâce à vous, je suis assuré de mourir en paix; est-ce que le paradis n'est pas fait comme la maison où je vais vivre mes derniers jours? » — Sept mois après, pas plus, il m'écrivait : — « S'il vous reste quelque sentiment de pitié, vous m'arracherez à l'enfer où vous m'avez plongé. »

Il y a des exceptions, je me hâte de le dire ; elles sont plus honorables que l'on ne croit et exigent une victoire intérieure, car les déceptions de la vanité n'enlèvent rien aux illusions que l'on se fait sur soi-même. Sous ce rapport, palais ou maison de retraite, c'est tout un. Voyez les hommes politiques, les auteurs dramatiques, les artistes, les écrivains dont chaque pas dans la vie, dont chaque tentative a été une chute, ils n'ont accusé que le public ou la mauvaise fortune, jamais la pensée ne leur est venue de reconnaître leur incapacité et d'y croire. On dirait que certains êtres sont nés mécontens; je ne sais quelle tare morale les a frappés dès leurs premières heures; ils traversent l'existence en maugréant; rien ne les encourage, tout les offusque; aux observations qu'on peut leur adresser pour les calmer, ils répondent invariablement : — « Je n'ai pas de chance; » ils ne s'aperçoivent pas que les obstacles contre lesquels ils ont butté et qui les ont arrêtés sont, pour ainsi dire, des obstacles intérieurs construits avec les défauts de leur propre caractère que ronge l'envie et qu'atrophie la paresse. Si l'un de ces malheureux, dont le peuple dit qu'ils sont nés sous une mauvaise étoile, est conduit par les fausses routes qu'il a prises jusqu'à la maison hospitalière où il doit terminer ses jours, il n'aura ni reconnaissance, ni satisfaction, ni repos, et il accusera l'administration, quelle qu'elle soit, de toutes les misères qu'il ne devra qu'à sa nature

incomplète et tourmentée. Dans son dernier asile, le pauvre homme fera ce qu'il a fait partout et sans cesse : il s'insurgera contre le sort, n'acceptera aucune défaite et n'en sera pas moins toujours vaincu. Les souffrances éprouvées jadis et qu'il avait maudites revêtiront je ne sais quelle douceur dans son souvenir et en se rappelant l'époque où il levait le poing contre le ciel, il dira avec bonne foi : « Ah! c'était le bon temps. » Il s'hypnotisera lui-même devant les images d'un passé qui fut détestable et qui, aujourd'hui, lui apparaît enveloppé d'un charme attendri qui lui met les larmes aux yeux; son humeur atrabilaire en augmentera, car il n'aura pas le courage de chasser les pensées menteuses qui le trompent sur sa propre histoire. Pour ces infortunés la parole de Lamartine serait à méditer :

Oublier, oublier, c'est le secret de vivre.

Dans tout asile ouvert aux vieillards, hospice ou maison de retraite, maison religieuse ou maison laïque, maison abondante ou maison réduite à la portion congrue, cet « hospitalisé » existe. Parfois il groupe autour de lui des mécontens et forme ainsi ce que l'on pourrait nommer le parti de l'opposition; en style administratif, mais familier, on les appelle « les geignards; » rien ne les satisfait, ni la discipline, qui est trop dure, ni « la baraque, » qui est mal tenue, ni le lit, qui n'est qu'une paillasse, ni la nourriture, qui est à vomir, ni la sœur de charité, qui est une bigote, ni l'infirmier, qui est un ivrogne, ni l'économe, qui a placé 600,000 francs, — tout le monde le sait, — qu'il a grappillés sur le patrimoine des pauvres. Ces gens-là excellent aux dénonciations, aux lettres anonymes ou signées. A cet égard, je sais à quoi m'en tenir; je n'ai pas visité une maison hospitalière, pas une, sans recevoir quelque épître calomnieuse dirigée contre ceux qui l'administrent ou l'entretiennent de leurs deniers. Il n'est pas un fonctionnaire de l'Assistance publique, pas un membre des associations charitables religieuses qui ne sache cela. On ferme les yeux, on se bouche les oreilles, car on semble avoir adopté pour devise la maxime de La Bruyère : « Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables. » Or, je crois avoir démontré, ici même, qu'à Paris c'est aux « misérables » que l'on manque le moins.

Si la maison de retraite des frères Galignani renferme des malheureux si cruellement abandonnés d'eux-mêmes, je ne les ai pas aperçus. Entre les pensionnaires il m'a semblé que les rapports étaient empreints de courtoisie, sinon de cordialité, et que chacun

prenait philosophiquement son parti d'avoir à terminer sa vie dans l'aisance, en liberté, sans souci du lendemain et avec tous les soins que peut exiger la vieillesse. Des pensionnaires se sont rappelé le vieux refrain :

> Unissons nos deux infortunes,
> Nous en ferons peut-être du bonheur.

On a chanté : « Hyménée! hyménée! » et un mariage a été conclu auquel nous souhaitons toute prospérité; mariage de raison, mariage d'inclination? Je ne sais; mais mariage civil et mariage religieux, comme il convient entre gens de bonne compagnie. Je ne crois pas que les pensionnaires se soient divisés en coteries, comme cela se voit trop fréquemment dans les maisons de vie en commun; j'imagine plutôt que, tout en conservant des préférences, l'on fraie sans peine les uns avec les autres, sans morgue et sans distinction d'origine. Cela tient certainement à la liberté dont on jouit, aux sorties fréquentes, aux visites que l'on reçoit, ce qui constitue une sorte de renouvellement dans les relations et permet d'échapper à un contact permanent dont on se fatigue vite. C'est là l'inconvénient majeur des maisons hospitalières trop cloîtrées, dont la porte ne s'ouvre qu'une fois par semaine. On y a rapidement épuisé les ressources de fréquentations, qui sont toujours les mêmes; l'arrivée d'un nouveau est un événement : on le recherche, on le choie, car il apporte une distraction dont on sera promptement lassé; on finit par se cantonner dans de petits groupes, où l'on devient exclusif, souvent médisant et parfois hargneux. A la maison Galignani, rien de semblable : les soixante-huit femmes et les trente-deux hommes qui l'habitent sont tous des personnes qui, à des degrés différens, ont reçu de l'éducation; elles savent ce que l'on se doit entre bons voisins et sont assez instruites pour trouver plaisir à causer entre elles. Cependant, j'ai cru remarquer que la plupart des pensionnaires avaient quelque tendance à l'isolement; cela ne m'a pas étonné, car ce fait se produit souvent chez les hommes pour qui la vie n'a pas eu de clémence. On n'est réellement réuni qu'en vertu du règlement, qui ramène à heure fixe tous les pensionnaires autour des tables de marbre blanc dans la salle à manger. Le salon, qui est un lieu de relations communes, est presque constamment vide dans le courant de la journée. Le soir, il est rare qu'il contienne plus de vingt personnes; parfois l'on peut en compter trente, mais le cas est exceptionnel. Les autres, c'est-à-dire les deux tiers de la population normale de la maison,

rentrent dans leur chambre après le dîner, ou, si la température est douce, s'assoient à l'écart sur un banc du jardin, regardent les étoiles et murmurent quelque vieil air qui ravive les souvenirs d'autrefois.

La plupart des pensionnaires ont quelques ressources personnelles, — débris d'une aisance détruite, pension, économies, — qui les aident à compléter le bien-être que leur offre la maison. Ils peuvent ainsi augmenter leur provision de bois, se vêtir chaudement et s'accorder quelques-unes de ces « douceurs » qui, pour beaucoup d'entre eux, sont une sorte de satisfaction nécessaire dont la privation est une souffrance. Mais, parmi eux, il en est que la mauvaise fortune a visités trop souvent, a traités avec une dureté constante, ceux-là sont dénués, et « le sou de poche » leur manque. Ils sont peu nombreux, une quinzaine environ. On peut affirmer qu'ils appartiennent tous aux catégories gratuites désignées par l'Académie française, l'Académie des Beaux-Arts, la Société des Amis des sciences, le Cercle de la librairie. Ces malheureux sont très à plaindre et se trouvent, par leur pauvreté même, dans une situation d'inégalité que je voudrais voir cesser. Une allocation quotidienne de 0 fr. 50 suffirait : chiffres ronds, ça ferait un total annuel de 3,000 francs. Si quelque bonne âme trouve sa bourse trop lourde, il y aurait là une bonne occasion de l'alléger. Le don devrait être secret et confié à la discrétion de l'économe ou de la supérieure de la communauté des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul résidant à la maison Galignani.

IV. — LES PENSIONNAIRES.

Entre les pensionnaires admis gratuitement, qui sont meublés, chauffés, éclairés (1), blanchis, auxquels on ouvre, tous les ans, un crédit de 120 francs dans un magasin de confection, et les pensionnaires payans désignés par l'administration, nulle différence. On ne fait aucune distinction entre eux : les uns et les autres ont droit à la même liberté, à la même nourriture, aux mêmes avantages, aux mêmes égards. Cela est conforme à l'esprit d'égalité, qui doit effacer toute ligne de démarcation dans une maison de retraite. On sait que William Galignani a indiqué, dans son testament, les catégories sociales où devait se recruter le personnel réservé à ses bienfaits. L'Assistance publique a interprété cette

(1) Les pensionnaires gratuits reçoivent annuellement 1,200 kilogrammes de bois à brûler et treize paquets de bougie.

obligation avec quelque largeur et elle a inscrit, à l'article 13 du règlement, la clause libérale que voici : « L'administration, s'inspirant des volontés du fondateur, choisit de préférence, pour occuper les chambres payantes, des personnes se trouvant dans les conditions professionnelles exigées pour les chambres gratuites. » Ce « de préférence » ne me déplaît pas; il entr'ouvre la porte à des infortunes qui, pour n'avoir point frappé des artistes, des libraires, des imprimeurs ou des écrivains, n'en sont pas moins dignes d'être accueillies dans le port où viennent aborder les naufragés des arts, des lettres et de la typographie. Si donc l'on rencontre, parmi les pensionnaires, quelque personne ayant représenté les intérêts de la France à l'étranger ou sortie du monde des offices ministériels, loin d'en être surpris, il convient d'y applaudir.

J'ai sous les yeux la liste des habitans de la maison du boulevard Bineau; je n'en citerai aucun, si ce n'est, tout à l'heure, celui qui m'y a autorisé. Parmi les femmes, j'en trouve qui ont manié la plume, le pinceau et le burin; la plupart appartiennent par alliance, par liens de parenté directe ou collatérale, à des familles dont un membre a su se faire un nom connu et parfois célèbre; plus d'une a été institutrice, plusieurs sont de la Société des gens de lettres; toutes ont eu leurs heures de satisfaction personnelle, de gloriole et d'hommages. Plaise à Dieu qu'elles soient résignées aujourd'hui et qu'elles ne regrettent pas trop le temps où la vie murmurait à leurs oreilles des promesses que l'adversité a démenties. Quelques-unes, ayant à peine atteint l'âge réglementaire, se montrent très vaillantes, d'esprit alerte et de conception rapide. Au repos, sans souci des besoins matériels, elles sont de loisir; qu'elles en profitent pour écrire leurs souvenirs avec sincérité, il en pourra résulter un livre qui servirait de sérieux enseignement à celles que solliciterait ce que Bernardin de Saint-Pierre appelle la carrière orageuse des lettres.

Le nom de certains hommes est pour étonner; il faut que la fortune adverse se soit acharnée contre eux pour ne leur avoir pas apporté ce bien-être de l'aisance, cette *aurea mediocritas* que leur science, leur talent, auraient dû leur assurer. Que leur a-t-il donc manqué? Aux uns, la bonne tenue extérieure, qui est peut-être plus importante que les facultés supérieures pour faire son chemin dans le monde; aux autres, la prévoyance, qui épargne et prépare les ressources de la vieillesse. Ce n'est pas toujours la cigale qui chante en la belle saison et qui se trouve dépourvue lorsque la bise est venue. Le savoir de plus d'un pensionnaire a été profond et est resté intact; les problèmes d'Euler, les propositions d'Euclide ne sont

point pour les embarrasser; certains de leurs travaux sont devenus classiques. Dans leur existence, on n'aperçoit rien que d'honorable; comment se fait-il que le sentier qu'ils avaient pris, qui devait les conduire en Sorbonne et à l'Institut, ait abouti à la maison de retraite que leurs anciens condisciples et leurs anciens maîtres se sont empressés d'ouvrir devant eux? « Le talent, le génie même, ne sont que des promesses, a dit Edgar Quinet, il y faut joindre l'étoile : où elle manque, tout manque. » A côté de ces savans, trop absorbés peut-être en leurs conceptions pour avoir pu se défendre contre les embûches de la vie, on pourrait voir les rêveurs, qui ne cherchent plus la pierre philosophale et la poudre de projection, mais qui s'imaginent que rien n'est impossible à la chimie. Si Gulliver, au cours de son voyage à Laputa, les avait rencontrés à l'académie de Lagado, il eût expliqué le problème qu'ils tentent de résoudre. Lorsqu'ils essaient de le faire comprendre à quelques journalistes, leurs voisins de table ou de chambrée, ils n'en obtiennent qu'un sourire et se consolent en pensant que maintenant ils peuvent se livrer tout entiers à leurs combinaisons scientifiques. Qu'on ne les trouble pas! Ils sont heureux; c'est un bonheur d'avoir un dada, comme l'oncle Toby.

Dans un couloir j'ai vu passer un vieillard, un octogénaire, d'apparence plus vieille que son âge, affaissé, négligé et comme absent de lui-même. J'ai eu un serrement de cœur, car je l'ai reconnu. Il a eu son triomphe voilà quarante-trois ans, si je ne me trompe. Dans un certain théâtre décoré de blanc et d'or, meublé de velours bleu de ciel, il obtint un succès sans réserve : l'applaudissement fut général, presque sans interruption, pendant trois actes; son nom fut acclamé; je puis le dire, j'y étais, et je ne fus pas le moins ardent à battre des mains. Toute fortune, toute renommée, lui étaient promises. Quelques années avant la soirée que je rappelle, il s'était entendu proclamer premier grand prix de Rome en séance solennelle de l'Institut. Il avait été un des pensionnaires de la villa Médicis, il avait joué au disque dans les allées bordées de chênes verts; il avait rêvé, écoutant ses chants intérieurs, sur le petit banc de marbre mystérieux dont Ernest Hébert a fait un si joli « portrait; » sa première messe en musique a été exécutée en l'église de Saint-Louis-des-Français, et sa jeune tête, ceinte de lauriers précoces, a pu sans crainte se tourner vers l'avenir. Il avait la gaîté surabondante et la verve intarissable, travailleur énergique, du reste, et, par une sorte de contradiction avec sa fougue naturelle, composant des mélodies dont la mélancolie délicate charmait l'oreille et remuait les cœurs. Aujourd'hui que Rossini, Auber, Boïeldieu et tant d'autres que nous persistons à admirer, voient

leurs chants disparaître sous l'ouragan mathématique du wagnérianisme, il est probable que les paisibles harmonies auxquelles je fais allusion paraîtraient surannées; il ne m'en chaut: en 1847, on s'en délectait. La musique de l'avenir étant toujours dans l'avenir, il n'est point interdit d'aimer encore la musique du passé.

Pendant que j'écris ces lignes, mon souvenir murmure les airs du vieux compositeur que j'ai aperçu dans la maison de retraite; je n'en ai point non plus oublié les paroles : « Hélas ! qui m'aimera, qui calmera ma peine? » C'était Mlle Lavoye qui chantait cela, d'un timbre agréable et pur; on aimait mieux l'écouter que la regarder, car on oubliait qu'elle n'était point jolie. Et la romance : « Il faut, en amour, craindre les discours, » que Mlle Lemercier, jeune, fraîche, charmante, disait avec une grâce spirituelle, pendant que Félicien David, assis aux stalles d'orchestre, la suivait attentivement des yeux, et que Berlioz, secouant sa crinière de lion, regardait Scudo d'un air farouche. Comme tout cela est loin! Il me semble parfois que je parle d'un monde disparu, englouti sous une succession de cataclysmes, que j'aurais habité dans des existences antérieures et dont seul j'ai gardé la mémoire. Elle est moins oubliée qu'on ne pourrait le croire, cette œuvre musicale que jadis je suis retourné entendre bien des fois. L'an dernier j'étais dans une ville d'eaux du grand-duché de Bade, assis près de l'orchestre de la terrasse donnant accès au Casino. Aux premières mesures qui frappèrent mon oreille, je tressaillis : on jouait l'ouverture que j'avais applaudie peu de temps avant la révolution de février.

De tous les hommes qui se consacrent à l'art, celui que je plains le plus, celui dont les débuts sont le plus pénibles, dont la vie n'est souvent qu'une lutte sans cesse renouvelée, accablée de longues attentes et nourrie de déceptions, c'est le compositeur de musique; l'écrivain a les journaux qui s'ouvrent devant lui sans trop de difficultés; le peintre n'a pas d'obstacles insurmontables à vaincre pour être admis aux expositions annuelles; il est rare que l'architecte ne trouve pas quelque maison à bâtir; le sculpteur peut se faire connaître par une simple statue en plâtre; mais pour arriver à faire représenter un opéra écrit sur un livret convenable, pour rassembler les instrumens et les voix, pour obtenir les décors, les costumes, la mise en scène, pour décider un directeur à aventurer une somme qui parfois dépasse 100,000 francs, il faut intriguer, batailler pendant des années, se contenter de promesses fallacieuses, subir les exigences personnelles des acteurs et être réduit souvent à des à-peu-près d'exécution qui amoindrissent l'œuvre et lui enlèvent son am-

pleur. Et lorsque la grande soirée est enfin arrivée, lorsque le rideau se lève sur le drame lyrique d'où toute une existence peut dépendre, on s'aperçoit que le public attend avec impatience le moment où dans le ballet, arbitrairement intercalé, les danseuses vont enfin montrer leurs jambes.

J'en connais, d'un talent de premier ordre, qui ont gardé, pendant vingt-cinq ans, un opéra, un chef-d'œuvre, au tiroir, avant de pouvoir le faire jouer, — à l'étranger. Bien des braves gens, fort honnêtes du reste, qui méprisent les fauvettes parce que l'on ne peut pas faire d'omelette avec leurs œufs, disent : « Pourquoi ne font-ils pas autre chose? » Parce qu'ils ne le peuvent pas ; parce que l'on aura beau enter sur un dattier une greffe de pommier à cidre, l'arroser d'eau tiède et le fumer de fruits secs, il portera toujours des dattes ou mourra.

Ce grand-prix de Rome n'est pas le seul à la maison Galignani ; j'en sais un autre qui a manié l'ébauchoir, pétri l'argile et taillé le marbre. Récemment il a été rejoint par un camarade d'atelier auquel n'ont point manqué les récompenses, même les plus hautes, que l'on décerne après les expositions. Tous deux, en se promenant dans les allées, ou en agitant les cornets du jacquet sur la table du fumoir, pourront, non sans orgueil, énumérer leurs œuvres, compter celles qui sont dans le jardin du Luxembourg et dans celui des Tuileries, celles que gardent les musées, celles que les particuliers montrent avec complaisance. Ni les travaux, ni la réputation ne leur ont manqué, plus d'un artiste inférieur a regardé vers eux avec convoitise et a envié leur sort; les aspirans statuaires en parlaient et peut-être ont rêvé de les égaler; l'âge est venu, traînant son cortège de misères, enlaidissant l'existence et la rendant difficile ; la maison Galignani s'est offerte, et les deux artistes, dont le nom a été si souvent prononcé avec éloge par les journaux, si souvent proclamé par le jury des récompenses, ont accepté le gîte où ils ont trouvé la sécurité de leur vieillesse. Si, par hasard, en un jour de spleen, ils accusent la destinée, qu'ils se souviennent des amertumes dont les dernières années de Pierre Puget ont été abreuvées.

Qui peut se vanter d'avoir vu un homme heureux? fut-ce ce Babouck qui n'avait pas de chemise et dont Charles Nodier a raconté l'histoire? Je crois l'avoir rencontré et avoir longuement causé avec lui dans le jardin de la maison Galignani. Il porte gaillardement ses quatre-vingt-huit ans, qu'on ne lui donnerait guère, car son esprit est d'une jeunesse extrême, vif, prompt à la riposte, pénétré d'indulgence, et d'un optimisme qui n'est pas du tout « fin de siècle, » comme l'on dit aujourd'hui. C'est plus qu'un philosophe;

c'est un sage ; il ne reproche rien à l'existence, il estime qu'elle lui a été douce et que la tranquillité, l'absence de préoccupation dont il jouit, méritent sa gratitude. Je le nommerai, car il me l'a permis ; on pourrait lui appliquer le mot que M.-J. Chénier a dit de Laujon : « Il a conservé l'habitude d'être aimé en ne perdant pas celle d'être aimable. » C'est Paul-Aimé Laurencin, qui fut un des auteurs dramatiques les plus applaudis de son temps. *Ma femme et mon parapluie* est un vaudeville dont la gaîté, pour ne pas dire la cocasserie, provoque un rire irrésistible ; je l'ai vu jadis, pendant quelque congé du collège, vers 1835, et je me souviens encore avec quelle verve Vernet, déjà vieux et fatigué, enlevait son rôle, dont le comique était d'une incomparable drôlerie. Cette pièce n'a point disparu du répertoire ; récemment elle a été jouée, le même jour, à Saïgon et à Batignolles ; les droits d'auteur aux « extrêmes se touchent ; » la plaisanterie n'est pas de moi. M. Laurencin en a ressenti quelque fierté, car une pièce de théâtre qui tient l'affiche encore cinquante-cinq ans après la première représentation, n'est point chose commune. C'est surtout par *Ma femme et mon parapluie* qu'il est connu, mais dans son bagage dramatique, qui est considérable, on rencontre bien des œuvres dont le titre n'est pas oublié : *Brelan de maris ; l'Abbé galant*, où Bouffé déployait tant de finesse ; *Paris qui pleure et Paris qui rit ; Peau d'âne*, cette féerie charmante qui, renaissant toutes les fois qu'une direction théâtrale est en dénûment, a été jouée plus de 1,200 fois ; *Amour et Patrie*, dont l'émotion est profonde ; *Mathilde ou la jalousie*, un grand succès et cent autres, qui ont fait la joie de la génération à laquelle j'appartiens.

Né au mois de janvier 1802, d'après ce qu'il m'a dit lui-même, il est actuellement le doyen des auteurs dramatiques et le doyen des journalistes, car dès 1829 il collaborait au *Corsaire*, qui fut un des petits journaux aigus et lancinans de la fin de la restauration. Il a été le parrain du *Charivari*, qu'il a baptisé, c'est lui qui en a trouvé le nom ; il l'a pour ainsi dire fondé avec Philippon, dont le crayon inventa la fameuse poire, célèbre pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, et avec Louis Desnoyers, l'auteur de *Jean-Paul Choppart* et des *Béotiens de Paris*, un des meilleurs chapitres du *Livre des cent et un*, sur lequel le libraire Ladvocat a vainement tablé pour reconstituer sa fortune. Il est aussi le doyen des directeurs de théâtre ; en 1832, il était le général en chef de la troupe du Gymnase dramatique ; en revanche, il n'est que vice-doyen à la maison Galignani, un de ses co-pensionnaires est plus âgé que lui. Cette retraite ne lui a point été proposée, il est venu la chercher, il y paye pension ; c'est le loyer de son

repos, je dirai même de son contentement; il s'y plaît, il en apprécie les avantages et il en chante les louanges : ceci n'est pas une métaphore :

Connaissez-vous Galignani?
Non? — Eh bien! sans aucun mystère
Bien mieux je le proclame ici,
Galignani
C'est le paradis sur la terre.

Tel est le refrain d'une chanson qui célèbre le bien-être de la maison, la libéralité des fondateurs, la reconnaissance qui leur est due, « les vertus divines » des filles de la charité et jusqu'aux attraits d'un « joyeux trente-et-un. »

M. Laurencin ne se contente pas de chanter, il prêche d'exemple. Sa satisfaction, dans bien des cas, est communicative, et plus d'un de ses compagnons a repris courage rien qu'à le regarder vivre. A la maison Galignani, comme ailleurs, comme partout, il est des heures de découragement qui, sans motifs apparens, sonnent pour les âmes même les plus résolues. A ceux qui subissent ces défaillances passagères, M. Laurencin apporte le secours de sa bonne humeur et de sa philosophie. — « La porte que vous avez franchie en entrant n'est point fermée, elle reste ouverte et vous pouvez sortir. Où irez-vous? Dans quelle mansarde d'un sixième étage installerez-vous votre gêne et votre solitude? Que nous manque-t-il ici? Les lits sont bons, les chambres sont amples, la nourriture est réconfortante, les médecins sont à vos ordres, la liberté est complète, la société n'est point déplaisante et, dès que le ciel est pur, le soleil illumine notre jardin; nul souci matériel ne peut plus nous atteindre; les seuls inconvéniens dont vous ayez à vous plaindre sont ceux de l'âge, ils vous paraîtraient bien plus durs et vous en seriez tout à fait accablés si vous aviez à les supporter dans l'isolement, dans l'abandon d'une demeure étroite, sans jour et sans feu. Restez, et, pour vous donner de la vaillance, songez à ceux qui, aussi vieux que nous, n'ont pas eu la bonne fortune de trouver asile dans la maison bénie où nous sommes et sur la porte de laquelle on devrait inscrire le titre d'une comédie de Shakspeare : tout est bien qui finit bien. » En l'écoutant, plus d'un a dit : « Vous avez raison » et a senti son cœur se raffermir. Ce bien moral qu'il répand autour de lui, M. Laurencin n'en est pas avare, il n'a qu'à puiser en lui-même, et, comme le personnage d'une de ses comédies, il peut s'écrier : « Mes moyens me le permettent.... » — « Regarde bien au dedans de toi, disait Marc-Aurèle, il y a une source qui jaillit toujours, si tu creuses toujours. »

Hommes de lettres, journalistes, romanciers, auteurs dramatiques, artistes de l'ébauchoir, de la brosse et du burin, femmes ayant vécu dans des milieux intelligens, se retrouvent dans la maison de retraite ; cela constitue une bonne compagnie à laquelle ne manquent point les ressources intellectuelles et où il doit être facile, sinon agréable de vivre ; si l'on réussit à y éviter les discussions politiques toujours aigres, souvent acrimonieuses, je ne connais pas d'endroit meilleur et plus propice à la vieillesse appauvrie. Au temps de mon enfance, j'ai entendu chanter un couplet dont j'ai retenu ces deux vers :

Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital.

Ceux qu'il dépose aujourd'hui dans la retraite où je viens d'introduire le lecteur peuvent louer les dieux immortels et, comparant leur sort à celui de leurs prédécesseurs, s'estimer heureux, non pas d'avoir eu une vie pénible, mais de posséder enfin un repos qui durera jusqu'à l'instant où toutes les misères de notre triste monde sont oubliées. Qu'il me soit permis de rappeler qu'un des plus grands libraires qui ait étalé son luxe à la fin de la restauration et aux débuts de la dynastie de juillet, est mort à Bicêtre et que sa femme s'est éteinte sur des grabats de la Salpêtrière. Quel adoucissement à leur sort, quel calme pour leur fin, si la maison Galignani eût existé de leur temps!

L'idée qui a présidé à cette fondation est si généreuse que je ne puis m'empêcher de croire qu'elle sera féconde. Est-ce que dans notre bon pays de France, laborieux, riche et bienfaisant, plus vivant que jamais, malgré les blessures reçues, est-ce que dans notre nation qui s'ingénie à secourir les misérables, qui jamais n'a refusé son offrande à la souffrance et à la débilité, est-ce que chaque corps de métier, chaque maîtrise d'états, comme l'on disait jadis, ne devrait pas avoir sa maison de retraite pour les vieillards affaiblis, pour les blessés du travail, pour les victimes des accidens inhérens à l'industrie? Les invalides civils, auxquels le gouvernement provisoire de 1848 s'était platoniquement intéressé, pour être moins mutilés, n'ont pas moins lutté, n'ont pas eu moins à souffrir que les invalides militaires. Il y a encore autre chose que la gloire des armes pour illustrer un grand pays ; nous n'en pouvons douter, car nous l'avons souvent prouvé. Les soldats des victoires pacifiques, de ces triomphes sans larmes qui sont l'honneur même de l'humanité, ont droit, eux aussi, à la reconnaissance et à la protection contre les brutalités de la vie au déclin. Grave question qui se posera un jour d'une façon menaçante, à laquelle il est bon de

penser et que l'initiative privée, — individuelle ou collective, — devrait, dès à présent, essayer de résoudre.

L'exemple a déjà été donné. Au siècle dernier, M. de La Rochefoucauld fonda, en mars 1781, une maison d'environ deux cents lits destinés à des officiers, des ecclésiastiques, des magistrats vieillis et indigens. Malheureusement, la révolution survint, qui s'empara de cet asile et en fit d'abord un hôpital de district, puis une succursale des incurables ; aujourd'hui c'est un simple hospice pour la vieillesse ; la destination première n'a pas été relevée. L'hospice de la Reconnaissance, dont la population est actuellement de 314 personnes, a été créé à Garches, en 1828, par Michel Brezin, ancien entrepreneur de fonderies et de forges. Par testament, il consacra une somme considérable à l'établissement d'un asile exclusivement réservé aux anciens ouvriers forgerons, mécaniciens, serruriers et « autres travailleurs du marteau qui l'avaient aidé à augmenter sa fortune. » Enfin, Olympe Descuillers, qui était si belle qu'Horace Vernet la choisit pour modèle de sa *Judith* et qui épousa Rossini, a installé dans les dépendances de Sainte-Périne, à Auteuil, une maison où sont recueillis, hébergés et défrayés, « les artistes chanteurs français et italiens âgés et infirmes des deux sexes. » Cinquante personnes y vivent aujourd'hui à l'abri du besoin. Si à ces chanteurs et à ces forgerons on ajoute les frères de la doctrine chrétienne de Fleuri-sous-Meudon, les prêtres de l'infirmerie Marie-Thérèse dont Mme de Chateaubriand fut la plus ardente zélatrice, les pensionnaires de la maison des frères Galignani, on reconnaîtra qu'il reste beaucoup à faire (1).

Si, en France, l'État est sans cesse assailli de demandes d'emploi, si toutes les administrations publiques sont encombrées au point d'être une cause d'embarras pour le budget, si le fonctionnarisme est devenu une sorte de maladie envahissante et périlleuse, c'est qu'au bout d'un certain nombre d'années de service on est assuré d'une pension qui, si médiocre qu'elle soit, empêche de mourir de faim et de dormir à la belle étoile. On fait une retenue sur les émolumens des officiers, des employés civils, afin de pouvoir leur constituer une pension de retraite ; c'est au mieux, quoique pour beaucoup d'entre eux cette retenue soit une cause de gêne et de privations souvent plus pénibles que l'on n'imagine. Cette mesure légitime, faite de prévoyance et d'humanité, qui est si bien passée dans nos mœurs qu'elle ne soulève aucune objection, ne pourrait-on la généraliser et ne pourrait-elle être le résultat d'une libre entente individuelle ? *Incedo per ignes*. Tant de projets sont en l'air à ce

(1) Je ne parle que de Paris, j'ignore ce que la province fait pour ses ouvriers vieillis, indigens et valétudinaires.

sujet, en France et en d'autres endroits, qu'un de plus n'est point pour m'effrayer. Puisque l'on opère une retenue sur le traitement, — bien maigre, — de pauvres diables qui en subsistent à peine, pourquoi les grandes industries n'en feraient-elles pas une sur leurs bénéfices, afin de fonder des maisons de retraite pour les ouvriers qui « les ont aidées à augmenter leur fortune? » c'est le mot de Michel Brezin. Comment se fait-il que les industries du fer, du bois, du drap, du papier, que celles de l'imprimerie, de la librairie, que toutes celles, en un mot, qui ont versé sur notre pays d'incalculables richesses, que les « grands magasins » qui ont porté un coup mortel à la classe si intéressante des petits négocians dont les fils ont été souvent la vaillance de l'armée, l'intégrité de la magistrature, la probité des offices ministériels, l'intelligence des professions libérales, comment se fait-il que toutes ces cornes d'abondance se soient reversées sur elles-mêmes et n'aient point laissé écouler, chaque année, quelque somme proportionnelle à leurs gains, que l'on aurait capitalisée et qui aurait servi à la construction de vastes maisons où le repos eût été offert à ceux qui l'ont mérité par une longue vie de travail?

Il serait bon que l'initiative fût prise par les chefs mêmes de l'industrie, car si, sous la pression de nécessités redoutables, c'est l'État qui impose la mesure, il le fera, selon l'usage presque constant, sans souplesse et dans des proportions excessives. Que l'on se souvienne de la révolution du 24 février 1848, faite pour obtenir ce que l'on nommait alors l'adjonction des capacités, c'est-à-dire l'extension du droit de vote. Le premier soin du gouvernement provisoire fut la proclamation du suffrage universel, qui, d'emblée, engloba toutes les capacités et même toutes les incapacités. Il est à craindre que les questions d'économie sociale ne soient résolues de la sorte, si des réformes ne sont pas adoptées par les personnes les plus intéressées à la conservation de la grande industrie, c'est-à-dire par les grands industriels.

Peut-être ne suis-je qu'un vieil homme halluciné par son rêve, mais je me figure que les relations parfois si aiguës entre ouvriers et patrons s'adouciraient, si quelque sacrifice était consenti en vue de fondations consacrées à la vieillesse indigente; je m'imagine que l'ouvrier aurait de moins âpres revendications, qu'il manierait son outil avec plus de courage, qu'il resterait plus fidèle à son atelier, qu'il se méfierait moins de ceux qui guident son labeur, si, au bout de sa vie active, comme récompense due à sa collaboration et à son assiduité, il apercevait une maison de retraite où il pourra vieillir sans misère et mourir en paix.

MAXIME DU CAMP.

L'ÉDUCATION ET LA SÉLECTION

I. Guyau, *Éducation et Hérédité*, 1889. — II. Maneuvrier, *l'Éducation de la bourgeoisie sous la république*, 1888. — III. Ch. Grad, *le Peuple allemand*, 1888. — IV. Ph. Daryl, *la Renaissance physique*, 1888.

Il s'est formé chez nous une ligue pour la renaissance physique, et tout le monde sent qu'on n'a pas moins besoin de s'unir en vue d'une renaissance intellectuelle et morale. Les questions d'enseignement sont à l'ordre du jour, rarement on a vu tant de livres consacrés aux problèmes pédagogiques. Nous voudrions indiquer ici les solutions qui nous paraissent se dégager des travaux les plus récens. La plupart des controverses relatives à cette question vitale de l'éducation nous semblent venir de ce qu'on ne s'élève pas à un point de vue assez général, c'est-à-dire national, international et même *ethnique*. Parmi les livres récemment publiés et tous remarquables à divers titres, il n'en est guère qu'un où soient mis en présence les deux termes essentiels du problème : l'individu et la race. Ici comme dans toutes les grandes questions de philosophie pratique, M. Guyau a laissé sa marque et sa trace. Son principal titre sera d'avoir traité au point de vue « sociologique » les problèmes relatifs non-seulement à la morale, mais encore à la religion, à l'esthétique, à l'éducation. Il croyait d'ailleurs, et avec raison selon nous, que le développement des

sciences sociologiques sera le caractère dominant du prochain siècle. C'est donc dans son rapport à la société entière, à la race et à la nationalité, qu'il a considéré l'éducation. Il a pris la question de haut et l'a posée sous une forme vraiment scientifique : — Étant donnés les mérites et défauts héréditaires d'une race, dans quelle mesure peut-on, par l'éducation, modifier l'hérédité existante au profit d'une hérédité nouvelle? — Car il ne s'agit de rien moins : ce ne sont pas seulement des individus qu'il faut instruire, c'est une race qu'il faut conserver et accroître. La nationalité même est encore un héritage moral et une hérédité physiologique : c'est donc sur les lois physiologiques et morales de la culture des races que doit reposer l'éducation. On ne le méconnaît pas quand il s'agit d'élever les animaux utiles; on l'oublie dès qu'il s'agit des hommes, « comme si l'éducation humaine n'avait plus affaire qu'à des individus. »

Le point de vue ethnique nous semble le vrai. Il faut, par l'éducation, créer des hérédités utiles à la race physiquement et intellectuellement; outre l'hérédité cérébrale et physiologique, il faut encore assurer ces formes d'hérédité sociale qui sont la tradition, les mœurs, la conscience sociale, l'opinion publique. La société, en effet, est un organisme doué d'une certaine conscience collective, quoique non concentrée en un *moi;* nous considérerions donc volontiers comme une forme d'hérédité et d'identité organique à travers les âges tout ce qui maintient chez un peuple une continuité de caractère, d'esprit, d'habitudes et d'aptitudes, en un mot, une conscience nationale et une volonté nationale.

Une fois admis que le but dernier de l'éducation est d'assurer le développement de la race, il faut se demander quels sont les meilleurs moyens d'y atteindre. Il en est un que nous voudrions principalement mettre ici en lumière : c'est la *sélection.* L'histoire de l'humanité nous montre la lutte des races, des nationalités, des individus, non pas seulement pour la vie, — comme on le répète sans cesse par une interprétation étroite du darwinisme, — mais encore pour le progrès de la vie sous toutes ses formes, y compris la vie intellectuelle, esthétique et morale. On parle beaucoup aujourd'hui de la lutte pour la vie; on se hâte de transporter imprudemment au sein de l'humanité les lois formulées par Darwin pour le règne animal; on oublie les métamorphoses que subit la sélection en passant du domaine des forces brutales dans le domaine des forces intellectuelles et morales. Toutes les conséquences plus ou moins scandaleuses qu'on a tirées du darwinisme tiennent à ce vice de raisonnement et consistent à croire que le triomphe de la force la plus puissante est toujours celui de la force la plus brutale. Il faut donc comprendre à la fois les analogies et

les différences de la sélection naturelle et de la sélection sociale : nous essaierons de les indiquer. Mais nous devons, en premier lieu, rechercher la vraie puissance et les limites de l'éducation, ainsi que de l'instruction proprement dite ; nous nous demanderons jusqu'à quel point « les idées mènent le monde » et comment une sélection des idées se produit d'abord dans le cerveau par l'éducation : c'est ce qu'on peut appeler la sélection psychologique. Nous étudierons ensuite la sélection sociale, et à quelles conditions elle peut produire une élite nécessaire au progrès de tous. La doctrine même de l'évolution nous aidera à déterminer les objets les plus essentiels d'une éducation ayant pour fin le perfectionnement de l'espèce. Nous aurons ainsi établi nos principes et, dans des études ultérieures, nous en tirerons les conséquences pratiques relativement aux réformes actuellement projetées de l'enseignement.

I

La puissance de l'instruction et de l'éducation, que les uns exagèrent et les autres nient, n'est autre chose que la force des idées et des sentimens : on ne saurait donc apporter trop d'exactitude scientifique à déterminer d'abord l'étendue et les limites de cette force. C'est là une question psychologique qui est à la base même de la pédagogie.

Le principe d'où nous partons, c'est que toute idée tend à se réaliser elle-même. Si elle est seule, ou si une force supérieure ne la contrebalance point, elle se réalise en effet. Ainsi le principe de la lutte pour la vie et de la sélection, si on prend ce mot dans son sens le plus général, s'applique selon nous aux idées non moins qu'aux individus et aux espèces vivantes : il se produit une sélection dans le cerveau au profit de l'idée la plus forte ou la plus exclusive, qui entraîne tout l'organisme. Le cerveau de l'enfant, principalement, est un vrai champ de bataille pour les idées et pour les impulsions qu'elles enveloppent ; là chaque idée nouvelle est une force de plus qui rencontre les idées déjà installées et les impulsions déjà développées. L'éducation tout entière est, à nos yeux, une œuvre de sélection intellectuelle. Passons en revue les principaux faits qui démontrent la force impulsive des idées, et supposons d'abord un esprit encore vide où soit introduite tout à coup la représentation d'un mouvement, l'idée d'une action quelconque, comme de lever le bras. Cette idée étant seule et sans aucun contre-poids, l'ébranlement commencé dans le cerveau pren-

dra la direction du bras, parce que ce sont les nerfs aboutissant au bras qui ont été ébranlés par la représentation du bras lui-même. En conséquence, le bras se lèvera. Penser un mouvement, c'est le commencer; or tout mouvement, une fois existant, ne peut se perdre : il se communique nécessairement du cerveau aux organes si quelque autre représentation ou impulsion ne l'arrête pas. Cette propagation du mouvement est assurée physiologiquement par la symétrie des membres, qui tendent à exécuter l'un après l'autre le même mouvement. Le cerveau fournit le thème et les membres le reproduisent. Il y a ainsi sympathie et synergie des organes. La contagion de l'idée aux membres est infaillible si l'idée est seule ou si elle est prédominante. C'est ce que nous appelons la loi des idées-forces.

Nous croyons avoir expliqué ailleurs tous les faits curieux qui se rapportent à l'action impulsive de l'idée. Les expériences bien connues de Chevreul sur le « pendule explorateur » et sur la baguette divinatoire montrent que, si on se représente un mouvement dans un sens, la main finit par réaliser ce mouvement même sans que nous en ayons conscience et par le communiquer au pendule. La table tournante réalise le mouvement qu'on attendait, par l'intermédiaire d'un mouvement réel des mains dont on n'a pas eu conscience. La *lecture des pensées* (par ceux qui devinent, en vous prenant la main, où vous avez caché un objet) est une lecture de mouvemens imperceptibles, où votre pensée vient se traduire sans même que vous en ayez conscience. Dans les faits de fascination et de vertige, plus visibles encore chez les enfans que chez les adultes, il y a un mouvement commencé que la paralysie de la volonté empêche de suspendre, et ce mouvement peut nous entraîner vers la douleur ou vers la mort. Enfant, je traversais en courant une planche au-dessus du barrage d'une rivière sans avoir même l'idée que je pusse tomber; tout à coup cette idée vint, comme une force divergente, se jeter à la traverse de la pensée rectiligne qui, auparavant, dirigeait seule ma marche : ce fut comme si un bras invisible m'avait saisi, m'attirait en bas. Je poussai un cri et je restai chancelant, au-dessus de l'eau tourbillonnante, jusqu'à ce qu'on vînt à mon secours. L'idée seule du vertige possible provoque ce vertige. La planche couchée sur le sol que vous traversez n'éveille aucune idée de chute; quand elle est au-dessus d'un précipice et que vous mesurez du regard la distance jusqu'au fond, la représentation du mouvement de chute est intense, l'impulsion à la chute est donc intense, et elle ne peut être arrêtée que par un effort intense. Même si vous êtes en sûreté, il peut encore y avoir ce qu'on appelle l'attrait de l'abîme. La vision du

gouffre, comme une idée fixe, ayant produit un résultat « d'inhibition » sur l'ensemble de vos idées et de vos forces, il ne reste plus que l'image du grand trou, avec l'ivresse du mouvement rapide qui commence dans votre cerveau et tend à emporter le plateau de la balance interne. La *tentation*, qui est continuelle chez les enfans parce que tout leur est nouveau, n'est autre chose que la force d'une idée et de l'impulsion motrice qui l'accompagne.

La force d'une idée, nous l'avons vu, est d'autant plus grande que l'idée est mieux triée parmi les autres au sein de la conscience. Cette sélection d'une idée, devenue si exclusive que la conscience entière s'y absorbe, a été appelée *monoïdéisme*. Cet état est précisément celui où se trouve une personne hypnotisée. L'hypnotiseur fait le vide intellectuel dans le cerveau par le sommeil artificiel qu'il produit, puis, dans ce vide, il introduit une idée, qui, étant presque unique et sans frein, se réalise aussitôt en mouvemens. Ce qu'on appelle la suggestion hypnotique n'est pas autre chose que cette sélection artificielle d'une idée à l'exclusion des autres, si bien qu'elle passe à l'acte. Dans le somnambulisme naturel, même force de l'idée. Le somnambule est celui qui ne pense rien sans l'exécuter non-seulement par le cerveau, mais par les mains et les pieds : le mouvement est alors tellement vif dans le cerveau surexcité, la résistance des organes endormis est tellement affaiblie que le mouvement se communique aux membres par cela seul qu'il a été conçu. L'espèce de rêve dans lequel vivent souvent les enfans n'est pas sans analogie avec le somnambulisme. L'*idée-fixe* est un autre exemple du même phénomène, qui se produit dans l'état de veille et qui, en s'exagérant, va jusqu'à la monomanie, sorte de monoïdéisme maladif; les enfans, ayant très peu d'idées, en auraient facilement de fixes, sans la mobilité que cause en eux la perpétuelle nouveauté des choses. Ainsi s'expliquent, selon nous, tous les faits qu'on groupe aujourd'hui sous le nom d'auto-suggestion. Pour notre part, nous généralisons la loi, et nous disons : toute idée conçue est une auto-suggestion, dont l'effet sélectif n'est contrebalancé que par d'autres idées produisant une auto-suggestion différente. Le fait est surtout visible chez les enfans, qui exécutent si vite ce qui leur passe par la tête.

La force de l'exemple, qui joue encore un si grand rôle dans l'éducation, se ramène pareillement à la force communicative et sélective de toute représentation. Enfin nous expliquons de la même manière la seconde forme de la suggestion, celle où ce n'est plus à soi-même, mais à autrui qu'on suggère un acte par l'intermédiaire d'une idée. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant parmi les recherches de M. Guyau, c'est son étude approfondie de cette sugges-

tion et de son rôle dans l'éducation. M. Guyau avait été le premier, croyons-nous, à signaler jadis l'analogie profonde de la suggestion et de l'instinct, ainsi que l'application possible de la suggestion à la *thérapeutique morale,* « comme correctif d'instincts anormaux ou stimulant d'instincts normaux trop faibles (1). » — « Toute suggestion, avait-il écrit, est un instinct à l'état naissant créé de toutes pièces par l'hypnotiseur. » Depuis cette remarque, les résultats thérapeutiques de la suggestion ont été nombreux et importans. Les docteurs Voisin et Liégeois ont guéri par suggestion le délire mélancolique, la dipsomanie, la morphinomanie, l'ivrognerie et l'abus du tabac. M. Delbœuf dit avoir rendu courageuse une fille poltronne. M. Voisin a transformé le caractère d'une femme voleuse et paresseuse; il a aussi transformé, prétend-il, une femme dont le caractère était insupportable en épouse affectueuse et douce, — moyen dont Socrate eût pu faire grand cas. Enfin, M. Liébault, de Nancy, a rendu laborieux, pendant six mois, un enfant d'une incorrigible paresse. Il va de soi que M. Guyau ne conseille pas et même blâme expressément toute introduction de l'hypnotisme dans l'éducation normale : il vaut beaucoup mieux, dit-il, « laisser un enfant dans la paresse que de le rendre névropathe. » Si donc il cite ces faits pathologiques, c'est pour en tirer des conséquences relativement à l'état normal. La suggestion hypnotique n'est, selon lui, que l'exagération maladive et le grossissement artificiel de phénomènes suggestifs qui se produisent dans l'état de parfaite santé. La suggestion normale, qui seule trouve place dans l'éducation, est psychologique, morale et sociale : elle consiste dans une transmission d'idées ou de sentimens impulsifs d'un individu à l'autre et dans la possibilité de rendre fixes ces idées ou sentimens. Nous ne sommes pas, à l'état normal, sous la puissance d'un magnétiseur déterminé; mais il ne s'ensuit pas que nous ne soyons point « accessibles à une infinité de petites suggestions, tantôt se contrariant, tantôt s'accumulant et produisant un effet moyen très sensible. » Les enfans, en particulier, sont ouverts à toutes les suggestions du milieu. M. Guyau montre que l'état de l'enfant, au moment où il entre au monde, est comparable à celui d'un hypnotisé. Même absence d'idées propres ou même domination d'une seule idée. « Tout ce que l'enfant va sentir ou voir sera donc une suggestion; cette suggestion donnera lieu à une habitude qui pourra parfois se propager pendant la vie entière, comme on voit se perpétuer certaines impressions de terreur inculquées aux enfans par les nourrices. » Si l'introduction de sen-

(1) Voir *Revue philosophique*, 1883.

timens nouveaux est possible par un moyen tout physiologique, elle doit être possible également par les moyens psychologiques et moraux. De là cette importante conséquence que « les études récentes sur le système nerveux sont propres à corriger les préjugés nés de la science contre la force de l'éducation par une science plus complète. » La suggestion, qui crée des instincts artificiels capables de faire équilibre aux instincts héréditaires, constitue une puissance nouvelle comparable à l'hérédité; or l'éducation, dit M. Guyau, « est un ensemble de suggestions coordonnées et raisonnées, et l'on comprend dès lors l'importance, l'efficacité qu'elle peut acquérir au point de vue à la fois psychologique et physiologique. »

A nos yeux, la suggestion n'est qu'un cas particulier de la loi plus fondamentale des idées-forces, loi qui domine toute la science pédagogique et à laquelle l'auteur d'*Éducation et Hérédité* a lui-même fourni, dans plusieurs chapitres, de très importantes « contributions (1). »

On dédaigne parfois les idées, on croit qu'elles n'ont guère d'influence sur la conduite. Les philosophes du XVIIe siècle, avec Descartes et Pascal, considéraient au contraire les sentimens et passions comme des pensées confuses, comme des « précipitations de pensées. » Et cela est vrai. Sous tous nos sentimens, il y a un ensemble d'idées mal analysées, un flot de raisons pressées et confuses dont la masse nous soulève et nous entraîne. Inversement, sous toutes nos idées, il y a des sentimens : ils couvent sous la cendre refroidie des abstractions. Le mot même a une force, parce qu'il suscite tous les sentimens qu'il résume; honneur, devoir, ces simples mots retentissent en échos infinis dans les consciences. Au seul mot d'honneur, toute une légion d'images est prête à surgir : vous entrevoyez vaguement, comme des yeux ouverts dans l'ombre, tous les témoins possibles de votre acte, depuis votre père et votre mère jusqu'à vos amis et tous vos compatriotes; bien plus, si votre imagination est vive, vous entrevoyez tous vos grands devanciers qui, en des circonstances semblables, n'ont pas hésité. — Il le faut, allons. — C'est une armée d'hommes courageux où vous vous sentez enrôlé vous-même : c'est la race entière dans ses représentans les plus héroïques qui vous pousse en avant. Il y a un élément social et même historique au fond des idées morales. Le mot, d'ailleurs, produit social, est aussi une force sociale. L'âme religieuse va plus loin encore : le devoir, pour elle, se personnifie en un être qui est le bien vivant et dont elle entend la voix.

On parle des formules mortes; il y en a bien peu. L'idée et le

(1) Voir *Éducation et Hérédité*, p. 217 et suiv.

mot sont des formules d'actions possibles et de sentimens prêts à passer en actes : ce sont des « verbes. » Or, tout sentiment, toute impulsion qui arrive à se formuler en une sorte de *fiat,* acquiert par ce seul fait une force nouvelle et comme créatrice ; elle se trouve non-seulement éclairée à ses propres yeux, mais définie, spécifiée et triée d'avec le reste, par cela même dirigée. C'est ce qui rend si puissantes pour le bien ou pour le mal les formules relatives aux actions : un enfant avait une tentation vague, un penchant dont il ne se rendait pas compte ; prononcez devant lui la formule, changez l'impulsion aveugle en idée claire, et ce sera une suggestion nouvelle qui le fera tomber peut-être du côté où il penchait (1). D'autre part, certaines formules de sentimens généreux n'ont eu besoin que d'être prononcées pour entraîner des masses entières. L'homme de génie est souvent celui qui traduit les aspirations de son époque en idées : il prononce le mot, et tout un peuple le suit. Les grandes révolutions morales, religieuses, sociales, ont lieu lorsque les sentimens, longtemps contenus ou à peine consciens d'eux-mêmes, arrivent à se formuler en idées et en mots : la voie est alors ouverte, le but apparaît avec les moyens, la sélection a lieu, et toutes les volontés à la fois se dirigent dans le même sens, comme un torrent qui a trouvé le point où le passage est possible.

La conduite dépend donc, en grande partie, du cercle des idées que chacun se forme sous l'influence de l'expérience, des relations sociales, de la culture intellectuelle et esthétique qu'il a reçue. Chaque homme finit par posséder un ensemble de notions générales et de *maximes* qui devient la source de ses résolutions et de ses actions, parce que le tout se fond en un sentiment et en une habitude. La tendance à tout traduire en maximes est manifeste même chez les enfans, parce que la maxime est une généralisation qui satisfait la pensée. Si donc le cercle des idées se trouve être incomplet sur quelque point important, s'il s'y glisse des notions fausses ou des maximes immorales, on sera condamné à une faiblesse incurable ou au vice, tout comme une nation dont le code contiendrait de mauvaises lois fondamentales.

Les facultés mentales, comme les facultés physiques, se développent, chez l'individu, en un rapport d'action réciproque, mais l'activité intellectuelle est plus *indépendante* que les autres : si vous avez, sur un point de fait ou de raisonnement, des idées fausses, je puis, en assez peu de temps, vous faire toucher du doigt votre erreur ou vous convaincre par une démonstration ;

(1) M. Guyau donne de ce fait des exemples nombreux et intéressans.

s'agit-il de modifier un sentiment, un penchant, une habitude, il y faudra des mois et des années. L'intelligence est donc plus flexible, plus mouvante, plus progressive que le reste de notre constitution ; par cela même on peut agir sur elle avec plus de facilité. Placez devant les yeux d'un myope des verres qui rendent les objets visibles, il sera bien forcé de convenir qu'il les voit ; montrez une goutte d'eau à l'ignorant dans le champ d'un microscope, il sera bien obligé de reconnaître que la goutte d'eau est habitée. L'intelligence est, aux autres facultés de notre esprit, ce que les yeux sont aux organes de notre corps, un tact à distance. Il en résulte que l'activité intellectuelle a une puissance supérieure pour diriger et pour transformer les autres genres d'activité. Comme elle découvre dans les choses des côtés nouveaux, elle produit par cela même un double effet : elle excite de nouveaux sentimens, elle ouvre de nouvelles voies à l'action. Toute idée nouvelle tend à devenir aussi un sentiment et une impulsion, par conséquent une idée-force. L'intelligence est le grand instrument de la sélection volontaire. Elle est un moyen abréviatif de l'évolution, elle accélère et accomplit en quelques années les sélections qui auraient demandé des siècles.

Au lieu de l'individu, considérons l'organisme social ; là encore, les diverses activités et les divers produits de la civilisation se conditionnent réciproquement ; mais les produits de l'intelligence et de la science stimulent ou dirigent toutes les autres fonctions sociales. Les créations religieuses, morales, esthétiques, politiques, économiques, sont déterminées par les progrès que fait l'humanité soit dans la connaissance réelle des choses, soit dans la découverte des idéaux. L'instruction est un moteur de première importance dans le mécanisme social ; mais à une condition, c'est qu'elle porte sur les idées vraiment directrices et sélectives, sur celles qui, par leur rapport intime avec le sentiment et la volonté, méritent excellemment le nom d'idées-forces.

Il y a donc un milieu entre les préjugés pour et contre l'éducation. Si celle-ci ne manifeste pas toute la puissance dont elle est capable, c'est qu'elle est rarement dirigée vers son véritable but et par les moyens appropriés à ce but. Il en résulte une perte de forces vives, par la neutralisation mutuelle et le désordre des idées. On sème en quelque sorte les idées au hasard dans l'esprit ; elles germent également au hasard des circonstances, des prédispositions intérieures, du milieu extérieur : c'est la sélection fortuite, comme dans le domaine des forces matérielles. Il ne suffit pas d'instruire : il faut que l'instruction devienne elle-même une éducation, un procédé de sélection réfléchie et méthodique entre les

idées qui tendent à se réaliser dans les actes. Nous disons sans cesse : instruction ; d'autres peuples disent : culture, et ils ont raison. Le premier mot nous porte à considérer matériellement les choses apprises ; l'autre, le degré de fertilité acquise par l'esprit. L'éducation ne doit pas être une simple acquisition de savoir, mais une culture de forces vives, en vue d'assurer l'avantage aux idées-forces les plus hautes.

II.

Après la sélection psychologique, intérieure à l'individu, nous devons considérer la sélection sociale, qui a lieu soit entre les individus différens, soit entre les races ou les peuples.

Il y a pour une race deux moyens essentiels de supériorité : l'un physiologique, l'autre psychologique. Avant tout, il faut qu'une race soit physiologiquement forte, et c'est ici seulement que les lois ordinaires de la sélection naturelle s'appliquent, parce que nous sommes dans le domaine de la vie. Il n'y a pas d'illusion idéaliste à garder : la *mens sana* ne peut exister que dans le *corpore sano;* toutes les délicatesses de l'esprit ne valent pas, pour une race, la *santé,* la *vigueur* et, comme conséquence, la *fécondité.* Les génies mêmes ne peuvent naître que chez une race forte ; les facultés intellectuelles ne peuvent se maintenir longtemps et faire des progrès que chez une race forte ; enfin la sélection ne peut s'opérer et produire les élites naturelles, condition nécessaire de tout progrès, que chez une race féconde et nombreuse, par conséquent forte. Donc, toutes les fois que vous surmenez l'intelligence aux dépens du corps, vous abaissez le niveau physiologique de la race, et, par cela même, vous abaissez aussi le niveau intellectuel, car, tôt ou tard, les générations physiologiquement affaiblies verront s'affaiblir aussi, avec leur puissance cérébrale, leur capacité intellectuelle. Ce résultat, MM. Spencer et Guyau l'ont mis en pleine lumière. Les lois de l'hérédité sont fatales : léguer aux enfans des organes appauvris, c'est préparer ce que Pascal appellerait « l'abêtissement » de la nation pour une époque plus ou moins lointaine. Dans la lutte et la sélection des peuples à travers l'histoire, quand quelque sang jeune et parfois barbare n'est pas venu s'infuser au corps vieilli d'une nation, elle est tombée de plus en plus, s'est stérilisée, a disparu ou décliné tandis que les autres montaient.

L'instruction peut, selon nous, aboutir à deux sortes de résultats : soit à des effets dynamiques, c'est-à-dire à une augmentation de force cérébrale, soit à des effets purement mécaniques, comme la routine scientifique et littéraire. Dans le premier cas, elle agit

sur l'hérédité et peut produire une transmission héréditaire de force cérébrale ; dans le second, elle n'agit pas ou agit dans un mauvais sens, en épuisant le système nerveux. Ce qui se transmet par hérédité d'une génération à l'autre, c'est la force intellectuelle, ce ne sont pas les connaissances apprises. De là le *criterium* que nous proposerions pour juger les méthodes d'éducation et d'enseignement : y a-t-il augmentation de force mentale, morale, esthétique? la méthode est bonne. Y a-t-il simplement un emmagasinage dans la mémoire? la méthode est mauvaise, car le cerveau n'est pas un magasin à remplir, mais un organe à fortifier.

C'est donc justement que les inconvéniens physiques et intellectuels du surmenage préoccupent aujourd'hui l'attention. Dans notre système d'instruction, il y a réellement surmenage pour les bons élèves, puis pour ceux qui veulent réussir à un examen, entrer dans une école du gouvernement. Mais il n'y a pas de surmenage pour la majeure partie des élèves : il y a simplement perte presque complète de temps, années passées à « user les bancs du collège. » De tout ce qu'on fait défiler devant leur esprit, ils se gardent bien de retenir autre chose que quelques notions vagues et confuses ; ils assistent en paresseux aux excursions de leurs professeurs successifs à travers les sciences de toutes sortes ; ce qui est surmenage pour les autres n'est pour eux que du vagabondage intellectuel. Si tous les enfans se surmenaient, la race serait bientôt perdue : « Les paresseux, dit M. Guyau, la sauvent physiquement. » Par malheur, ils contribuent d'autre part à la maintenir dans la médiocrité intellectuelle et morale, comme aussi à donner une fausse direction aux affaires publiques. On aurait conservé les avantages de leur paresse sans en subir les inconvéniens si, au lieu d'exiger de tous tant de connaissances dont la plupart sont inutiles, on avait exigé les connaissances strictement *nécessaires* et un nombre modéré de *belles* connaissances, propres à élever l'esprit en même temps qu'à l'intéresser. Par là on supprimerait un grand nombre de paresseux sans tomber dans le surmenage et sans abaisser finalement la race qu'on prétend élever. Il ne faut pas s'inquiéter de la quantité de choses qu'un enfant sait, mais de la façon dont il sait et dont il a appris, surtout de la vigueur générale qu'il a retirée de ses exercices et qui seule sera un profit net pour l'espèce. Comment se refait la terre? Elle se refait au soleil, à l'air, à la pluie, par la libre action des forces qui la travaillent incessamment ; calme à la surface, elle s'agite et germe en dessous. De même pour l'esprit. Il faut, à certains momens, laisser agir la nature, ne pas brusquer le travail d'organisation inconsciente et spontanée qui s'accomplit au fond du cerveau, comme on laisse

agir au fond du sol, dans la solitude, la puissance qui fait germer les herbes et les chênes.

Les Grecs connaissaient et appliquaient ces lois. Aussi ne séparaient-ils point la gymnastique de la musique, c'est-à-dire de tous les arts consacrés aux Muses. Euripide, après avoir gagné la couronne aux jeux olympiques, écrivait *Iphigénie*. Dans les écoles de Charlemagne les jeux violens étaient de règle, ainsi que le tir à l'arc. M. Philippe Daryl a remarqué avec raison que la mollesse italienne s'est introduite en France avec la renaissance, d'abord dans le monde de la cour et dans les classes lettrées. Les paysans seuls avaient gardé toute leur énergie, dont ils donnèrent les preuves à la fin du XVIIIe siècle. Ce que les Médicis avaient commencé, l'affaiblissement de notre race, Bonaparte l'acheva par « vingt années de saignées consécutives; » de plus, on y a ajouté « quatre-vingts années d'emprisonnement scolaire. » On a donc eu raison, en fondant la ligue pour l'éducation physique, d'entraîner l'État à multiplier les lieux d'exercice au grand air, les jardins publics, les champs de gymnastique et surtout de jeux. La meilleure gymnastique, en effet, est le jeu, puisque c'est la seule à la fois complète et attrayante : elle exerce tous les muscles, toutes les parties du corps, elle exerce toutes les facultés de l'intelligence, — intuition rapide, vivacité d'esprit, imagination, surtout volonté et énergie, — toutes les qualités fondamentales qui font la supériorité d'une race dans la concurrence vitale et intellectuelle.

Le système des « muscles au repos » et de la « cervelle aux travaux forcés » est encore plus désastreux pour les femmes que pour les hommes. Les femmes sont, par excellence, un instrument de sélection naturelle, en raison des qualités ou des défauts qu'elles transmettent à leurs enfans. De plus, elles sont l'objet même de cette seconde forme de sélection dont Darwin a montré l'importance sous le nom de sélection sexuelle. Chez les animaux, en appariant les couples, la sélection sexuelle aboutit au choix et au triomphe des qualités les plus avantageuses à la race : beauté typique, vigueur, santé et fécondité. Dans le genre humain, la sélection sexuelle dévie souvent; malgré cela, la loi favorable à l'espèce se maintient d'une manière générale. L'observation et la statistique, en effet, nous apprennent que, pour exciter l'amour et décider la sélection volontaire, les moyens les plus puissans chez la femme sont ceux qui naissent des avantages extérieurs; en seconde ligne viennent ceux que fournissent les qualités morales; les plus faibles sont précisément ceux qui tiennent aux attraits intellectuels; encore ces attraits dépendent-ils beaucoup moins de l'instruction

acquise que des facultés naturelles, telles que la vivacité d'esprit, la finesse, la pénétration, le goût, qui sont pour ainsi dire les forces vives de l'intelligence. C'est là une leçon de pédagogie donnée par la nature même, et qui condamne l'éducation contre nature aujourd'hui en faveur. Si l'on s'indigne que le sexe masculin se laisse prendre à cette hiérarchie de qualités, un évolutionniste, comme M. Spencer, comme M. Guyau, n'aura pas de peine à montrer que l'apparente folie des amoureux est sagesse. La nature agit pour les intérêts de la race; sa fin suprême est le plus grand avantage de la postérité, son moyen est la sélection des couples les mieux appropriés à ce but. Or, en ce qui concerne la race, une intelligence meublée de connaissances nombreuses, mais avec une mauvaise constitution physique, est de peu de valeur, puisque les « descendans mourront, faute de santé, dans une génération ou deux. » A l'inverse, une belle et robuste constitution, ne fût-elle accompagnée d'aucun talent, mérite encore d'être conservée, parce que, dans la suite des générations à venir, l'intelligence pourra indéfiniment se développer. Ce n'est donc pas sans raison que Schopenhauer voit dans l'amour une sorte de ruse de la nature qui fait servir l'individu à ses fins : la femme capable de donner de beaux enfans fait plus pour l'humanité que celle qui a subi les examens du baccalauréat ès sciences. Avec la santé, c'est la moralité qui importe le plus à la race; l'intelligence et l'instruction, surtout scientifique, ne viennent qu'à la fin; l'amour, tout aveugle qu'il paraisse, est donc plus clairvoyant que nos novateurs en pédagogie.

En un mot, chez l'un et l'autre sexe, l'équilibre physique est la base même de l'équilibre mental, surtout si on considère les moyennes et les races; il faut donc développer le corps en même temps que l'esprit. L'évolution du cerveau et des facultés est soumise à des conditions auxquelles il n'est pas permis de se soustraire; sinon, les générations se transmettent l'une à l'autre un organisme mal équilibré. C'est là un exemple de ce qu'on peut appeler la sélection à rebours.

III.

Quels sont les objets essentiels que doit se proposer l'éducation de l'esprit et quel est leur ordre hiérarchique? La doctrine de l'évolution et de la sélection naturelle peut encore nous aider à répondre. Depuis la naissance jusqu'à l'état adulte, l'individu reproduit en lui-même les phases de l'évolution de son espèce ; or parmi les caractères acquis dans l'espèce, grâce à une lente sélection, et devenus à la fin traditionnels, quels

sont les plus stables et quels sont les plus instables? Les caractères les plus stables sont les plus anciens, qui sont aussi les moins élevés, les plus rudimentaires, les plus voisins de l'état sauvage; et ces mêmes caractères sont aussi ceux qui ont le plus de stabilité chez l'individu. Sur quoi donc l'éducation doit-elle porter son effort? Sur ce qui est à la fois le plus élevé et le plus instable, par conséquent sur les sentimens les plus désintéressés et les plus généraux, sur les idées les plus philosophiques, les plus morales, les plus esthétiques. Le reste viendra de soi. L'éducation doit cultiver les facultés les plus hautes et les plus récemment développées dans l'espèce par la sélection : elle n'a d'autre but que de leur donner une fixité et une solidité plus grandes. Elle doit *civiliser* ces petits sauvages qu'on nomme les enfans et préparer en même temps une sélection nouvelle au profit des meilleurs.

Les facultés vraiment désintéressées et humaines, celles qui doivent être « triées » parmi toutes les autres, sont : l'amour de la vérité pour elle-même, l'amour du beau, l'amour du bien universel ; ce sont donc celles que l'éducation doit prendre pour principal objet, afin de conserver et d'accroître chez l'homme ce qui le sépare le plus de l'animal.

De plus, entre ces trois facultés il y a une hiérarchie, un ordre d'évolution tout ensemble et de prééminence. La priorité appartient au sentiment moral, qui est le plus essentiel pour l'individu et pour la société. C'est aussi celui que l'éducation de la famille développe le premier chez l'enfant, sous les formes de l'affection et de l'obéissance. Les anciens, avec raison, ne séparaient point le bien du beau, plus sensible au cœur et plus à la portée de la jeunesse que la vérité abstraite; le beau doit être le second objet de l'éducation. L'enfant d'ailleurs, selon la remarque de Vico, ne peut qu'aller de l'imagination à la raison. Enfin il importe de développer, sinon chez l'enfant, du moins chez le jeune homme, l'amour et la recherche de la vérité scientifique, qui est le troisième objet de l'éducation. Nous ne saurions admettre, avec M. Renan, que la science soit supérieure à la moralité pour le genre humain, que la découverte d'un fait ou d'une loi surpasse en fécondité sociale l'accomplissement du devoir, que le génie soit au-dessus de la vertu. Les sentimens de justice et de sympathie sont le lien même qui retient unis les divers membres de corps social : ils en font la vie. Une société d'ignorans qui pratiqueraient les vertus privées et publiques serait viable et pourrait encore être heureuse ; une société de savans sans moralité ne pourrait subsister et serait malheureuse. La moralité n'est pas moins nécessaire au progrès qu'à la conservation des sociétés, qui n'avancent et ne l'emportent sur les autres

que par le courage, la discipline, la cohésion mutuelle, le dévoûment aux intérêts communs, l'esprit d'abnégation et de désintéressement. La science est objective et ses objets sont toujours là, comme un trésor caché dans le sol ; ils ne peuvent se perdre et ils se découvriront toujours : si l'un ne donne pas le coup de pioche heureux, l'autre le donnera, et plusieurs hommes, ici, peuvent en remplacer un seul. Dans la moralité comme dans l'art, au contraire, il y a quelque chose de proprement personnel, une combinaison rare et précieuse d'élémens subjectifs qui peut ne pas se rencontrer deux fois : c'est l'*individuum ineffabile*. En même temps, c'est toute une société d'esprits qui vient se résumer en un seul esprit, c'est un monde de sentimens qui se condense en un cœur : si ce cœur n'est pas né aujourd'hui, il ne naîtra peut-être pas demain. Même dans le développement de la pensée individuelle, une idée se retrouve ; une émotion, une impression du cœur peut ne plus se retrouver. J'ai connu un penseur poète qui, quand une idée lui venait, ne prenait pas toujours la peine de l'écrire : « elle me reviendra au besoin, » disait-il ; mais, s'il éprouvait une impression esthétique, une de ces émotions indéfinissables qui tiennent au moment, au milieu, à la disposition intime, il s'empressait d'écrire en prose ou en vers ce qu'il avait senti, et de fixer ce quelque chose de fugitif qui est vraiment un « état d'âme. »

Enfin la science même ne fait de grands progrès que par les sentimens moraux et esthétiques qui excitent à la recherche de la vérité pour elle-même. Aussi, dans l'éducation, ce qui importe est moins la science que l'esprit scientifique, qui, en sa source intime, est essentiellement désintéressé et produit un élargissement inévitable du moi. Si le bien moral proprement dit était jamais enlevé à l'humanité future, il lui resterait, outre le beau, cet autre avant-goût du bien qui est le vrai. Comment un esprit qui s'est élevé, par l'étude de la science pour la science même, à des idées générales et à des lois embrassant le monde, n'en retiendrait-il pas une certaine largeur, une habitude de généralisation, une capacité d'abstraire le moi pour contempler les choses « objectivement, » une tendance par cela même à l'impersonnel et à l'universel ? C'est par là que la science est éducatrice. Elle habitue à vivre dans l'air pur des hauteurs, en face des grands horizons ; quand on redescend ensuite, on est à l'étroit, on étouffe. Peut-on concevoir un Newton, un Pascal, un Laplace, un Darwin, dont l'âme serait absolument basse ? Sans prétendre qu'un homme amoureux de la science soit *ipso facto* un homme vertueux, il faut pourtant reconnaître que l'amour du vrai (de ce que les doctrines trinitaires appellent le verbe et le fils) prépare l'amour et le règne de l'Esprit. « L'homme s'étonnera toujours et contemplera, a-t-on dit, quoique peut-être

un moment doive venir où il ne s'agenouillera plus (1). » Cet étonnement, cette contemplation des lois universelles de la nature ne saurait aller sans un certain redressement de l'attitude morale, comme on ne peut regarder le ciel sans porter haut la tête.

Mais, si la science nous enlève à notre moi, c'est seulement par ses idées les plus générales et les plus spéculatives, non par ses détails particuliers et ses applications pratiques. A y regarder de plus près, on voit que ce qui est élevé et moralisateur dans la science, c'est ce qui est beau. La science purement théorique, la plus inutile en apparence, est celle qui est surtout belle ou qui n'apparaît encore que comme belle, malgré la profonde utilité qu'elle peut envelopper pour l'avenir. Le fait scientifique brut, pour ainsi dire, ou la loi brute et abstraite, n'a pas de vertu éducatrice : il faut que le fait, prenant un sens, apparaisse comme l'incarnation visible des lois les plus hautes et les plus universelles, il faut que la loi, de son côté, apparaisse comme un monde de vérités qui s'enveloppent et qui s'expriment dans une infinité de faits sensibles; en un mot, c'est la riche variété dans l'unité qui donne le sentiment du beau. Le jour où la science ne cherche que les applications pratiques, elle ne trouve plus ni vérités nouvelles, ni nouvelles utilités. Dans la science, c'est du beau que l'utilité procède : les *beaux* théorèmes se sont trouvés être les plus *utiles*, mais on les a découverts parce qu'ils étaient beaux et non parce qu'ils étaient utiles. Toute vérité importante a été d'abord une belle vérité, qu'on a cherchée et admirée pour elle-même, qu'on a trouvée par cet instinct du beau qui, dans la spéculation scientifique, se confond avec l'instinct du vrai. Képler n'a vu d'abord dans les lois des orbites planétaires que leur sublimité; et de même, si Newton a affirmé la gravitation universelle, c'est qu'il y apercevait une universelle harmonie, une réduction de la variété à l'unité, une fécondité infinie dans la simplicité même.

Rien n'est beau que le vrai, dit un vers respecté,
Et moi je lui réponds, sans crainte d'un blasphème :
Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté (2).

Aussi la science a-t-elle besoin, pour avancer, d'un certain idéalisme qui l'arrache au monde des réalités étroites pour la transporter dans le champ immense des possibles. Même pour le géomètre, les figures usuelles que nous présente la réalité ne sont que des cas particuliers de combinaisons possibles en nombre in-

(1) M. Guyau, *l'Irréligion de l'avenir*.
(2) Alfred de Musset.

fini. Les quantités dites réelles ne paraissent plus aujourd'hui que des cas particuliers des quantités dites imaginaires. Ce qu'on nomme le réel est chose bien secondaire pour les Descartes, les Pascal et les Leibniz, qui regardent au-delà de toutes les utilités, qui vivent dans une sorte de « rêve perpétuel des possibles » et ne voient dans les phénomènes physiques que des échos d'harmonies supérieures. Faraday comparait ses intuitions de la vérité scientifique à des « illuminations intérieures, » à des sortes d'extases qui le soulevaient au-dessus de lui-même. Un jour, après de longues réflexions sur la force et la matière, il aperçut tout d'un coup, dans une vision poétique, le monde entier « traversé par des lignes de forces » dont le tremblement sans fin produit la lumière et la chaleur à travers l'immensité. Et cette vision instinctive fut la première origine de sa théorie. Qu'on passe en revue les grands initiateurs de la science moderne et les créateurs mêmes de l'industrie, les Képler et les Fulton, on sera frappé de la tendance idéaliste, quelquefois même utopiste, qui leur est propre. Ce sont, à leur manière, des rêveurs, des artistes, des poètes, sous le contrôle de l'expérience. Comment développer cet idéalisme, cette vie de l'imagination, cet enthousiasme pour les possibles débordant la réalité? — Par une forte culture morale, esthétique et philosophique.

M. Huxley veut faire des sciences physiques et naturelles le fondement de l'éducation. M. Spencer, à son tour, par une sorte d'idolâtrie de la science fort répandue de nos jours, fait des sciences positives l'objet presque exclusif des études de l'adolescent sous ce prétexte que, dans la vie, c'est avec la géométrie qu'on construit des ponts et des chemins de fer, et que dans tout métier en définitive, même dans la poésie, il faut *savoir*. Comme l'exemple de la poésie est probant! Est-ce qu'on devient Virgile ou Racine en apprenant par cœur les règles de la versification? On ne devient pas davantage savant en apprenant les sciences, car la vraie science est invention, comme la poésie. On peut apprendre par routine à construire un chemin de fer, mais ceux qui ont trouvé les chemins de fer ne les ont inventés que grâce à la force intellectuelle qu'ils avaient acquise, non grâce au simple savoir qu'ils avaient reçu; c'est donc la force intellectuelle qu'il faut développer. Et alors revient la question: le meilleur moyen de fortifier et de développer l'intelligence des adolescens, est-ce de charger leur mémoire des résultats de nos sciences modernes, ou est-ce de leur apprendre à raisonner, à imaginer, à combiner, à deviner, à reconnaître d'avance ce qui *doit* être vrai par un certain sens de l'ordre, de l'harmonie, du simple et du fécond, — sens très voisin du sentiment même du beau? Et d'ailleurs élève-t-on les adolescens pour être ingé-

nieurs, ou même poètes? L'enseignement n'est pas l'apprentissage d'un métier, il est la culture des forces morales et intellectuelles dans l'individu et dans la race.

La science n'est bonne que relativement et selon l'usage qu'on en fait; l'art même a ses dangers; seule, la moralité est absolument bonne. C'est ce qui fait que l'instruction, surtout scientifique, est une arme à deux tranchans; ses avantages ne vont point sans des inconvéniens corrélatifs: elle peut produire une disproportion entre les connaissances acquises et la condition où l'individu se trouve, elle expose les sociétés à une sorte de déclassement universel. De là le mécontentement de son sort, l'ambition inquiète, la jalousie, les révoltes contre l'ordre social. Il y a donc nécessité de choisir les *objets* de connaissance, de les approprier à la condition de chacun, et il ne faut pas croire, comme on le croit trop aujourd'hui, que toute connaissance soit toujours profitable. Encore une fois, il n'y a de sûr et d'universellement bon que les hauts sentimens et les grandes idées: l'éducation morale est profitable à tous et pour tous, l'instruction, surtout scientifique, n'a que la valeur qui lui est conférée par l'éducation même. Les connaissances acquises produisent finalement de bons ou de mauvais résultats selon l'orientation bonne ou mauvaise des idées directrices de la conduite. Ce dont on s'est surtout exagéré en France l'importance morale et sociale, c'est la demi-instruction grammaticale et scientifique, répandue au hasard sans être dirigée. L'instruction pure et simple n'est qu'un moyen encore indirect et incertain de moraliser ou de relever un peuple, parce qu'elle est à double fin: elle ne devient bienfaisante que si les idées directrices qui la dominent sont elles-mêmes bienfaisantes. Pour l'esprit comme pour le corps, la santé est la seule chose qui soit toujours un avantage certain, et c'est la moralité qui est la santé de l'esprit.

Aussi, tout au rebours du plan de M. Spencer, de M. Huxley, de M. Bain et de tant d'autres, ce n'est point aux sciences positives que nous donnerons le premier rang dans l'éducation de la jeunesse, parce que les sentimens sont pour nous supérieurs aux connaissances de faits ou aux connaissances abstraites; et parmi les sentimens, ceux qui ont pour objet le bien et le beau. Trop de savans oublient que l'homme ne vit pas seulement de pain ni d'algèbre. Aujourd'hui, la science positive tend à supprimer la morale traditionnelle du devoir absolu et de la sanction; elle tend à supprimer les religions qui servaient de frein aux sentimens égoïstes; elle tend enfin à supprimer toutes les institutions sociales qui ne reposent pas sur le droit du plus grand nombre et sur les principes démocratiques. Il serait inutile de s'opposer à l'inévitable, mais ne voit-on pas que, pour empêcher le retour de l'état de guerre entre

des hommes abandonnés aux seules lois de la vie, il faut faire appel à toutes les ressources de l'ordre moral et esthétique, telles que le sentiment du beau et le culte de l'art? Voici deux enfans en face d'une fleur: l'un, élevé selon les « méthodes scientifiques, » vous apprend que cette fleur est une dicotylédone gamopétale hypogyne, de la famille des borraginées, et a nom *myosotis annua*, l'autre ne sait pas tous ces noms, mais il l'admire, il l'aime et la porte à sa mère; vous donnez un « bon point » au premier, et un baiser au second. Un poète est encore plus important pour l'humanité qu'un botaniste. Un botaniste perdu peut se retrouver; un poète perdu ne se remplace point. Heureusement, le botaniste est lui-même sensible à la beauté de la fleur qu'il étudie; il va la cueillir dans la forêt ou sur la montagne, en présence de la nature, dans le rayonnement du ciel; et il devient poète malgré lui, poète sans le savoir. Les monocotylédones et les dicotylédones disparaissent. Il reste les champs, les glaciers, — et la fleur même, avec son charme. Qu'est-ce que prouve la belle nature? Rien, pas plus qu'une belle tragédie; mais il y a peu de théorèmes qui surpassent le sentiment du beau en importance pour l'avenir de l'humanité. L'œil de l'astronome est plus immense que le ciel, et son admiration désintéressée est plus utile que ses découvertes mêmes.

IV.

L'éducation de l'esprit, nous l'avons vu, a pour but de développer les capacités morales, esthétiques et intellectuelles; comme ce développement est inégal chez les divers individus, elle aboutit à la manifestation et au triage des supériorités naturelles. Ces supériorités n'ont rien d'oppressif pour autrui, à moins qu'elles ne soient au service d'une ambition égoïste et tyrannique; par elles-mêmes, elles sont nécessaires aux fonctions diverses et inégalement élevées dont toute société a besoin; elles sont nécessaires aussi au progrès de l'humanité entière. Pour l'ensemble, en effet, le seul moyen de s'élever, c'est d'avoir d'abord dans son sein des individus et des groupes qui, par le talent, le mérite et la moralité, s'élèvent au-dessus du reste. En outre, l'élite intellectuelle et morale a, en quelque sorte, le dépôt héréditaire des grandes traditions : elle relie le présent au passé, comme elle est chargée de le relier à l'avenir. L'esprit de conservation et l'esprit de progrès réclament donc également la libre sélection des capacités et leur libre accès aux fonctions qu'elles sont aptes à remplir.

Une démocratie mal entendue peut seule être hostile par instinct, par nature, à tout ce qui semble une élite; elle croit que l'égalité, nécessaire et juste dans l'ordre des droits, est partout la seule loi;

elle ignore (on ne le lui apprend pas) que la nature entière progresse par le développement des supériorités et par la marche en avant des meilleurs, non pas seulement au point de vue de la force, comme dans le règne animal, mais encore au point de vue de l'intelligence, surtout au point de vue de la moralité. La première chose que fait la vie collective qui anime un organisme, c'est de se donner à elle-même un cerveau, que le reste du corps suit, pour sa propre conservation et son progrès. Les individus qui forment le corps social, égaux en droits, ne sont pas plus égaux en fonction et en importance que les cellules qui forment le corps humain. Il ne faut donc pas vouloir tout niveler sous prétexte d'égaliser. Le paradoxe de la fausse égalité est le même que si l'on disait : « Il n'y a dans le corps humain que des cellules, et toutes les cellules sont égales, puisque dans toutes nous retrouvons le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote. » Cependant, répond M. Laffitte, que Shylock me prenne une once de chair dans le bras ou la jambe, et je reste moi-même; qu'il la prenne dans le cœur ou le cerveau, et j'ai vécu (1). C'est aux classes dirigeantes et au gouvernement qu'il appartient de regarder haut et loin, d'empêcher ce nivellement aveugle, de réagir contre le mouvement naturel qui porte les masses en bas. Une démocratie bien entendue, loin d'exclure les supériorités naturelles, les favorise au contraire. C'est un des points sur lesquels a insisté M. Maneuvrier dans son beau livre sur l'*Éducation de la bourgeoisie* sous la seconde république.

On a cherché jadis dans l'institution de la noblesse un procédé de sélection artificielle. M. Ribot a excellemment montré ce qu'il y aurait d'illusoire à compter aujourd'hui sur ce genre de sélection, ou, comme M. Renan, à vouloir l'imiter au profit des savans, des académies, etc. La noblesse ne fut une élite qu'en un sens très restreint, celui des vertus guerrières. Si la supériorité absolue de la noblesse était déjà contestable, le dogme de la transmission héréditaire n'était pas plus solide. L'hérédité, placée dans des conditions tout idéales, aboutirait sans doute à la répétition continue des mêmes types; mais, en fait, tant d'autres lois viennent s'entrecroiser, tant de circonstances accidentelles se jettent à la traverse, que la ressemblance des enfans aux parens n'est jamais qu'approximative. Cette ressemblance, dans un cas donné, est-elle suffisante ou insuffisante? La loi de l'hérédité a-t-elle été plus forte que les exceptions, ou les exceptions que la loi? A ces questions, il n'y a que l'*expérience* qui puisse répondre; mais « soumettre la noblesse au contrôle de l'expérience, dit M. Ribot, discuter ses titres à chaque naissance, ce serait, en fait, la supprimer. » En outre, il y

(1) *Le Paradoxe de l'égalité*, p. 38.

a une autre loi contre laquelle l'institution de la noblesse vient échouer : c'est « l'affaiblissement de l'hérédité. » Toutes les aristocraties, tous les corps fermés, en ne se réparant que chez eux, ont éprouvé une extinction graduelle. L'eau qui n'est point renouvelée se corrompt; seul un océan contient en son sein assez de flots, assez de mouvement et de vie.

M. Ribot a déterminé les causes de cet affaiblissement physique et mental en montrant que l'hérédité est une force sans cesse en lutte contre des forces contraires, qu'elle a son *struggle for life* et qu'à chaque génération, alors même qu'elle reste victorieuse, elle ne sort de la lutte que bien affaiblie par ses pertes. Il en résulte qu'au lieu d'une sélection de supériorités, elle produit à la longue, si elle est isolée, une sélection d'infériorités. Seule l'éducation contrebalance, dans une mesure insuffisante, ces effets de l'hérédité.

Puisque la noblesse héréditaire n'est plus possible de nos jours et que, d'ailleurs, elle a perdu tous ses avantages, il faut chercher d'autres procédés de sélection pour constituer cette aristocratie naturelle dont on s'accorde à reconnaître la nécessité, — aristocratie ouverte et non fermée, fondée sur le talent et le mérite et qu'on pourrait, en conséquence, appeler une aristocratie démocratique.

La nature, pour opérer ses sélections, agit sur le plus grand nombre possible d'individus; c'est là un premier procédé qu'il est bon d'imiter, mais qui ne peut être imité que dans une certaine mesure, car la nature est aveugle et l'homme est intelligent. Il est impossible de donner à tous également une instruction aussi complète que la rêvent les partisans de « l'instruction intégrale. » Il y a antinomie entre la loi de sélection des capacités et leur loi d'adaptation. Si le champ offert à la sélection n'est pas assez vaste, elle ne s'opère point; s'il est trop vaste, on aboutit à développer des capacités ou des prétentions qui ne trouvent plus leur usage, leur adaptation finale. Les déclassés s'en prennent alors à l'état lui-même et l'accusent de ne pas leur fournir l'emploi des capacités vraies ou prétendues que l'éducation a développées chez eux. Mais autre chose est l'acquisition des connaissances, autre chose est la culture des facultés morales et intellectuelles. La première, si elle est intempérante et sans rapport avec le milieu où l'enfant doit vivre, aboutit à faire des déclassés; mais ce qu'on peut toujours répandre à profusion et avec profit chez tous, ce sont les grandes idées et les sentimens de l'ordre moral. Les qualités morales : courage, justice, bonté, dévouement, sont également nécessaires dans toutes les conditions, et, de plus, elles constituent, avec la vigueur physique, la principale force de l'espèce; il faut donc les dévelop-

per chez tous. Les capacités intellectuelles, — observation, réflexion, justesse de raisonnement, méthode, etc., — sont également utiles à tous et utiles à l'espèce. Mais, pour les développer, il n'est nullement nécessaire de les appliquer chez tous à tous les objets, ni au plus grand nombre d'objets possible. Le choix des objets doit être réglé, en majeure partie, sur la condition présente et future de l'enfant.

L'erreur dans laquelle on tombe volontiers, de nos jours, consiste précisément à confondre l'éducation générale des facultés avec l'instruction générale et plus ou moins encyclopédique. Il n'est nullement nécessaire, pour être un homme intelligent, d'avoir appris la chimie, l'histoire de l'Égypte ou la géographie de la Patagonie. De là cette règle que nous proposerions : universaliser le plus possible l'*éducation* morale et intellectuelle, restreindre les *objets d'instruction,* dans la mesure strictement nécessaire. En un mot, la culture des facultés, chez tous les *sujets,* est toujours bonne ; ce qui peut être mauvais, c'est le choix des *objets* de connaissance. Malheureusement, nos éducateurs tournent trop leurs regards vers les objets et vers la matière de l'enseignement, par une sorte de matérialisme pédagogique qui leur fait négliger l'esprit même au profit de tout ce qui lui est extérieur.

Ce qui importe, c'est d'éviter toute classification et spécialisation anticipée des esprits autre que celle qui résulte du degré même d'instruction que les parens choisissent pour leurs enfans. Il faut qu'il y ait un enseignement primaire, un enseignement secondaire, un enseignement supérieur : c'est là une hiérarchie naturelle ; mais chacun de ces enseignemens doit conserver toute l'unité, toute la généralité et toute l'élévation possibles. Car « l'esprit souffle où il veut ; » vous ne savez pas d'avance où il soufflera, sinon qu'il a plus de liberté et plus d'espace sur les hauteurs.

Le second procédé de sélection qu'emploie la nature, c'est la subordination de l'intérêt purement individuel à l'intérêt général de l'espèce. Mais, là encore, la nature et l'homme doivent procéder différemment. La nature, dans son dédain pour les individualités, les sacrifie aux plus forts ; au sein de l'humanité, il est faux que le grand nombre doive être, selon la théorie aristocratique de M. Renan, « sacrifié » à quelques privilégiés : c'est, au contraire, en ne sacrifiant personne que, dans le domaine intellectuel et moral, on permet aux supériorités de surgir. C'est ce qui distingue profondément la sélection humaine de la sélection animale ou végétale. Plus les esprits supérieurs trouvent autour d'eux d'esprits déjà élevés et capables de les comprendre, plus ce milieu est favorable à leur propre développement. L'éducation ne doit donc être

nuisible à personne et doit être utile à tous. Bien des réformes qu'on préconise aboutissent à élever le niveau de l'*éducation* intellectuelle et morale pour quelques-uns, à l'abaisser, en somme, pour tout le reste. Un tel moyen nous paraît en contradiction avec la fin. Si vous rétrécissez à l'excès votre champ d'opérations et de culture des facultés, vous diminuez par cela même la fécondité intellectuelle et morale de la race. L'élite « scientifique » rêvée par M. Renan et qui, avec la science, aurait à la fois le droit et la force de gouverner le monde, ne peut elle-même être le produit d'une sélection artificielle et étroite : c'est spontanément et du sein de tous qu'elle doit surgir; c'est librement que sa domination doit être acceptée.

Ce qui est vrai, c'est que l'éducation ne doit pas directement se proposer, comme les utilitaires le répètent avec Bentham, « le plus grand intérêt individuel pour le plus grand nombre, » la satisfaction la plus complète possible de la plus grande somme d'intérêts privés. Supposons, par exemple, qu'un système de culture fût reconnu le plus capable d'élever le niveau intellectuel et moral de la nation, sans constituer peut-être le mode de traitement propre à tirer des médiocrises le plus grand rendement positif et immédiatement utile pour chacune en particulier, nous aurions alors à choisir entre la qualité et la quantité; nous aurions à nous demander s'il importe plus à la nation d'accroître sa grandeur morale et intellectuelle, grâce à un nombre suffisant d'esprits élevés, ou de n'avoir en son sein qu'un certain nombre d'esprits médiocres qui maintiendront le *statu quo* et s'occuperont de leurs intérêts particuliers. Pour lancer sur mer un grand navire, il faut de hauts mâts et, par conséquent, de grands arbres : on a alors à décider entre le mode de culture qui produira le plus grand nombre de petits plants égaux entre eux et celui qui permettra aux sapins de dresser leur tronc gigantesque. Mais il y a cette différence que, dans l'ordre intellectuel et moral, les hautes plantes n'étouffent point les petites; elles leur prêtent au contraire, avec leur appui, de leur sève et de leur force. Ce que l'éducateur doit considérer, ce n'est pas le profit simple et brut que retirera chaque individu pour lui-même, c'est le degré d'élévation atteint par tous, et surtout par les meilleurs, au profit de tous. Abaisser le niveau sous prétexte de se rapprocher des humbles, c'est le sûr moyen de les faire descendre encore plus bas et de faire descendre avec eux ceux qui auraient pu monter. Élevons, au contraire, le niveau moral et intellectuel; élevons-le toujours, non pas, sans doute, de manière à le rendre inaccessible, mais de façon à entraîner peu à peu les meilleurs, qui entraîneront les autres à leur tour.

V.

Les principes que nous avons exposés sont la condamnation de l'utilitarisme en fait d'éducation. Puisque la science ne progresse que par l'esprit de désintéressement, et que l'industrie suppose la théorie scientifique, l'industrie elle-même n'avance que par l'amour désintéressé du vrai, qui s'attache à ce qu'il y a de beau dans le vrai même. Le génie n'est que cet amour servi par des facultés exceptionnelles : il ne trouve que parce qu'il cherche, et il ne cherche que parce qu'il aime. Aussi le souci universel des applications empêche-t-il la sélection des génies : vouloir les vérités utiles avant les vérités belles, c'est vouloir les fruits avant l'arbre. Et d'ailleurs, comment mesurer d'avance ce qu'une vérité peut renfermer d'utilité? En s'écriant : J'ai trouvé, Archimède ne savait pas qu'il avait aussi d'avance trouvé les ballons. Un Montgolfier, qui se borne à l'application du principe découvert par autrui, ne vaut pas un Archimède ou un Euclide pour l'humanité; un Edison ne vaut pas un Leibniz. Ce n'est pas aux nations utilitaires que la prééminence restera, car elles seront stériles en génies et même en simples esprits d'élite. Les Descartes, les Leibniz, les Newton ne naissent pas ou ne se développent pas dans une race exclusivement vouée à la recherche de l'utilité immédiate; l'atmosphère où ils peuvent vivre est celle où le vrai et le beau brillent d'une lumière propre et sont recherchés pour eux-mêmes.

Une éducation utilitaire serait particulièrement nuisible à la race française, parce qu'elle serait en contradiction avec le tempérament même de cette race. A tous nos défauts de mobilité, de légèreté, de jugement trop rapide et trop superficiel, de présomption et de témérité, nous joignons une qualité de premier ordre, qui nous a toujours sauvés des conséquences les plus graves de nos fautes : l'enthousiasme. Il faut que la France reste « la terre de l'enthousiasme » pour demeurer fidèle à son génie, et c'est surtout le beau qui excite ce sentiment, capable au besoin de soulever tout un peuple.

L'éducation réaliste et utilitaire est la perte des sociétés politiques, et surtout démocratiques. La démocratie mal entendue, on le sait, est le culte soit de l'individu, soit du nombre considéré comme amas d'individus. Toute idée d'une vraie patrie, *continue*, s'étendant au-delà de la collection actuelle et de la majorité actuelle, tend alors à disparaître, au profit d'individus soit dispersés, soit amassés en foule. On y confond la volonté générale avec le suffrage des plus nombreux, c'est-à-dire avec l'intérêt de ceux qui

sont actuellement les plus forts, et qui ne devraient se considérer que comme les représentans de tous, y compris la minorité même, qu'ils ont battue. La vraie volonté nationale ne s'épuise pas dans la somme des volontés individuelles du moment. Des millions de volontés dispersées et incohérentes ne font pas une volonté nationale, et les générations présentes ne sont elles-mêmes qu'un fragment de la patrie; un plébiscite dicté par les circonstances, par les passions ou les intérêts de la foule à un moment donné, n'est pas la volonté nationale, encore bien moins la volonté *ethnique*. C'est un cyclone momentané, ce n'est pas un courant constant et continu comme le Gulf-stream qui porte les navires. Une politique qui ne considère que les suffrages du moment, sans vue lointaine, est une politique de tempêtes; et si l'éducation suivait la même méthode, si elle ne travaillait pas pour la race entière, pour cette vraie « universalité » qui comprend l'avenir comme le présent, elle tendrait à compromettre l'existence de la nation, qui ne vivrait plus qu'au jour le jour. L'esprit public s'affaisserait dans la recherche des intérêts immédiats et personnels; le nombre étouffe-rait l'intelligence, et le résultat final serait l'abaissement universel.

Si encore une nation était seule au monde, ou environnée d'une sorte de muraille chinoise! Mais il faut lutter contre les nations voisines et obtenir, non pas seulement l'égalité avec elles, mais la supériorité sur elles, sous peine de dégénérer. Les nations, nous l'avons vu, sont loin d'être soumises aux belles lois d'égalité que rêvent les Rousseau et les Proudhon; or, pour être supérieur aux autres peuples, et même simplement pour ne pas leur être trop inférieur, un peuple est obligé de susciter en son sein toutes les supériorités possibles. C'est pour cette raison que l'éducation est un problème non-seulement national, mais encore international. Après nos désastres de 1870, — comme les Allemands après Iéna et du temps de Fichte, — nous en avons tous eu le vif sentiment; mais on a trop cherché les causes de nos défaites dans un simple degré du savoir et de l'instruction pure; on s'est, en conséquence, laissé entraîner aux considérations utilitaires. Le peuple, dans son ignorance, s'était écrié : Nous sommes battus, donc nous sommes trahis; » non moins naïfs, les hommes instruits ont dit à leur tour : — « Nous sommes battus parce que nous ne *savons* pas la géographie, ou l'histoire, ou les mathématiques, ou la mécanique. » Et, du haut en bas de l'échelle, on a surchargé les programmes de sciences aux dépens de la littérature classique. Le résultat n'a été que d'abaisser l'ensemble des études, comme on le reconnaît aujourd'hui. Les victoires tiennent à des causes plus profondes que l'état intellectuel et que les connaissances scienti-

fiques; elles tiennent à des causes morales, politiques, sociales; elles tiennent aux idées directrices, aux sentimens et à la volonté, à l'organisation et à la discipline, à l'esprit commun qui anime le corps entier de l'armée et de la nation (1). Dans le cas d'une mobilisation normale, l'Allemagne réunirait sans effort sous les drapeaux 3 millions de soldats et, avec les réserves, 6 millions; la Russie en compte, sur le pied de guerre, 2,900,000; la France, 1,900,000. Si l'armée allemande actuelle devait se mettre en mouvement sur une chaussée unique, avec ses réserves et le train au complet, elle occuperait toute la longueur de l'empire. Avec de telles agglomérations d'hommes, la discipline morale et matérielle est le seul moyen de maintenir l'unité et la promptitude des mouvemens, comme la sûreté des approvisionnemens. Le « maître d'école » contribue, certes, au succès final, s'il a lui-même prêché et formulé en idées précises la discipline, l'abnégation, l'attachement au devoir; car ce sont là aussi des idées en même temps que des sentimens. C'est donc le développement de la solidarité, le respect de la hiérarchie, en un mot tout ce qui *organise* et unit, qui sont les principales conditions de la victoire dans les armées modernes : la géographie, l'histoire, la physique et la chimie n'y peuvent presque rien, et c'est pourquoi nous voyons les de Moltke

(1) M. Hoenig, auteur du traité sur l'*Importance de la discipline pour l'état, le peuple et l'armée*, nous apprend que les recrues allemandes enrôlées dans sa compagnie ont fort peu conservé ce qu'elles ont appris sur les bancs de l'école. Pendant des années, il s'est efforcé de constater le degré d'instruction de ses recrues; or souvent les faits les plus simples de leur propre pays étaient ignorés des jeunes gens arrivés au régiment. « Nous réunissions de nombreuses questions sur leur patrie d'origine; les réponses étaient incroyables. Après la guerre de 1870-1871, beaucoup ne savaient même pas le nom de l'empereur d'Allemagne. » Nous voilà loin, comme le remarque M. Grad, de ces étonnantes connaissances en géographie qui auraient été assez étendues chez les simples soldats pour leur faire trouver tous les chemins sur un territoire étranger. D'après le maréchal de Moltke : « L'éducation importe plus que l'instruction scientifique, parce que le savoir seul ne donne pas l'abnégation voulue pour le service de son pays. Autorité en haut, en bas obéissance, la discipline est toute l'âme de l'armée. Une armée sans discipline est une institution dans tous les cas coûteuse, insuffisante pour la guerre, pleine de dangers dans la paix. C'est cette discipline qui a mis notre armée en état de gagner victorieusement trois campagnes. » Et par discipline, on entend en Allemagne toutes les vertus militaires, des qualités de volonté et de cœur, non pas seulement d'intelligence. Au commencement du siècle, à la veille de la catastrophe où la Prusse faillit périr, Scharnhorst, le réorganisateur futur de l'armée allemande, écrivait à son roi : — « Nous avons commencé à estimer la *science* de la guerre au-dessus des *vertus* militaires; cela a causé la perte des peuples dans tous les temps. » — Les vertus militaires deviennent de plus en plus nécessaires à mesure que les armées deviennent plus grandes : l'héroïsme individuel perd de son importance, la discipline commune devient l'essentiel. Les grandes armées, en effet, ont besoin de cohésion, de rapidité et de sécurité pour la subsistance.

placer l'éducation morale bien au-dessus de l'instruction purement intellectuelle et scientifique.

Ce qui est vrai d'une armée est vrai de la nation entière : tout peuple qui se divise, qui se désorganise, qui s'individualise à l'excès, devient une poussière d'hommes ; un tourbillon l'emporte. L'empereur Frédéric III, au début de son règne, écrivait à M. de Bismarck : — « Je considère que la question des soins à donner à l'éducation de la jeunesse est intimement liée aux questions sociales. Une éducation plus haute doit être rendue accessible à des couches de plus en plus étendues, mais on devra éviter qu'une demi-instruction ne vienne à créer de graves dangers, qu'elle ne fasse naître des prétentions d'existence que les forces économiques de la nation ne sauraient satisfaire. Il faut également éviter qu'à force de chercher exclusivement à accroître l'instruction, on n'en vienne à négliger la mission éducatrice. » La question pédagogique finit en effet par se confondre non-seulement avec la question politique, intérieure et extérieure, mais encore avec la question sociale. Les Allemands le comprennent mieux encore que les autres peuples, parce que, chez eux, le danger est plus pressant. L'accroissement des nations et des races par le flot montant de la population est, pour les sociétés modernes, un élément de force intérieure et d'expansion extérieure, mais il les menace aussi de perturbations profondes. En Allemagne, le nombre des suffrages socialistes depuis 1881 s'est élevé de 311,000 à 800,000 en 1887 et à un million et demi en 1890. « Quand l'Allemagne, disait un des chefs du parti au Reichstag, comptera 60 millions d'habitans, *par le simple effet du suffrage universel, le gouvernement passera aux mains des ouvriers.* » Or, tandis que notre population demeure stationnaire et comparativement décroît, la race allemande s'accroît par année de plus d'un demi-million d'habitans : une progression régulière indique le nombre de 170 millions d'habitans pour l'Allemagne vers la fin du XXe siècle. Le socialisme toujours croissant chez nos voisins peut arriver au pouvoir dès le début du prochain siècle et disposer des forces militaires de l'Allemagne ; on voit l'invasion qui pourrait menacer du dehors notre race et notre société françaises, en même temps qu'elle-même est menacée par le dedans d'une semblable invasion. On a dit avec raison que la politique « de fer et de sang, » préconisée aujourd'hui par l'Allemagne entre les peuples, peut être un jour tout aussi légitimement invoquée entre les classes.

En résumé, il y a un double ensemble de forces que l'éducation doit entretenir : des forces de conservation et des forces de progrès. Les premières se maintiennent d'abord dans la race par l'hé-

rédité naturelle, puis par les traditions de toutes sortes, qui sont comme l'imitation de la société par elle-même à travers les âges. Les secondes se développent surtout par le moyen des esprits initiateurs, inventifs, novateurs, qui constituent une élite dirigeante et une aristocratie démocratique. L'éducation doit, par des moyens naturels et non artificiels, assurer la sélection des capacités en vue du progrès, avec non moins de soin qu'elle doit assurer la tradition conservatrice qui sert de base à la société même. Il faut donc *élever*, au vrai sens du mot, élever tous les esprits, ne songer qu'à ce qui moralise, désintéresse, porte les regards haut et loin. Il faut renoncer à la superstition du savoir qui n'est que savoir, du vrai qui n'est que vrai, du fait qui n'est que fait. Une nation, avant tout, a besoin de ce qu'on nomme un « esprit public, » c'est-à-dire un esprit de dévoûment à la chose commune ; elle a besoin de toutes les vertus sociales et aussi des vertus intellectuelles, qui, nous l'avons vu, consistent dans l'amour désintéressé du vrai et du beau. L'éducation utilitaire et positive, ou prétendue telle, est donc la plus fatale de toutes pour la fécondité et la force d'une nation. Elle fait aujourd'hui des progrès en Allemagne même, par le développement des « écoles réelles, » qui inquiète les esprits éclairés, et elle prépare sans doute aux Allemands des mécomptes pour l'avenir ; maintenons chez nous, pour conserver et accroître toutes nos chances de succès, une éducation vraiment libérale, la seule qui ait jamais fait la puissance d'un peuple. Si les individus, si les pères de famille eux-mêmes sont toujours tentés d'oublier le but général et national de l'éducation, l'État doit l'avoir sans cesse devant les yeux. La France ne saurait, en instruisant ses enfans, considérer leur intérêt individuel et immédiat, comme y sont portés les enfans mêmes et les parens ; elle doit travailler pour l'avenir de la nationalité et de la race, pour ces générations futures qui représentent un nombre d'hommes infiniment plus grand que la génération actuelle et qui sont, en définitive, la meilleure portion de la patrie. Les connaissances utiles à l'individu pour sa profession à venir, il en acquerra la majeure partie à mesure des besoins, mais l'éducation doit faire des hommes, des citoyens, des incarnations de la patrie et de l'humanité même. L'enseignement libéral ne doit admettre que le nécessaire et le beau ; l'utile, le plus souvent, y est de trop. Tout ce qui n'est qu'utile ne l'est que relativement et, en conséquence, est relativement inutile. Le beau, comme le bien, comme la vérité spéculative, c'est l'utile universel et éternel.

ALFRED FOUILLÉE.

LE

RENOUVELLEMENT DU PRIVILÈGE

DE

LA BANQUE DE FRANCE

La question du renouvellement du privilège de la Banque de France s'est posée d'elle-même, depuis deux ans, devant l'opinion. Le monde des affaires n'avait pas à être averti, mais le public pouvait oublier que notre grand établissement d'escompte ne jouit pas d'un privilège indéfini pour l'émission de ses billets et que la concession expire le 31 décembre 1897. Le ministère va, dit-on, présenter aux chambres d'ici quelques jours un projet de solution. Le parlement en disposera quand et comme il lui conviendra. Avec un délai de sept ans, semble-t-il, rien ne presse. A quoi bon se préoccuper si longtemps à l'avance des conditions dans lesquelles sera renouvelé le contrat entre la Banque et l'État? Rien ne presse, soit. En fait, la Banque elle-même est en situation d'attendre. Cependant, il peut y avoir telles réformes, tels avantages nouveaux que cet établissement a dû déjà étudier pour le profit de la communauté commerciale, mais dont il ne lui sera possible de préparer l'application que lorsqu'il sera assuré du lendemain. Or le lendemain, pour un organisme économique et financier comme la Banque de France, ce n'est pas les sept années qui nous séparent encore de 1897, c'est la période qui suivra, c'est le temps pour lequel une concession nouvelle lui aura été faite, à des conditions déterminées qui règleront dès maintenant son action en vue de ce lendemain.

La Banque peut attendre, mais l'État le peut moins et le public moins encore. Le commerce est habitué au fonctionnement de ce grand mécanisme, et il ne peut lui convenir d'avoir à se demander avant peu, si oui ou non, dans sept ans, puis dans six, cinq ou quatre, ce mécanisme fonctionnera encore ou comment il fonctionnera. La question est à peine soulevée qu'il a hâte de la voir résolue. Aussi avons-nous vu, dès 1888, les chambres de commerce, les économistes, la presse, s'emparer du problème du renouvellement du privilège, l'examiner sous toutes ses faces et proposer même des solutions.

Et ce n'était pas trop tôt. Lors du dernier renouvellement, les pouvoirs publics s'y étaient pris fort à l'avance. L'échéance du contrat était en 1867. Dès l'année 1857, dix ans avant l'époque fixée, une loi assurait à la Banque, pour une nouvelle période de trente ans, dans les termes actuellement en vigueur, le droit exclusif d'émission des billets. Il y avait donc un précédent; le législateur justifiait une telle anticipation par la nécessité de prévenir le trouble qu'une incertitude indûment prolongée ne manquerait pas d'apporter dans l'allure du crédit public.

C'est aussi le sentiment qui paraît avoir poussé il y a bientôt deux ans et demi un certain nombre de membres de la dernière chambre à présenter au parlement un projet de résolution ainsi conçu : « Une commission de trente-trois membres nommée dans les bureaux sera chargée d'étudier et d'établir, d'accord avec le gouvernement, les clauses et conditions auxquelles le privilège d'émettre des billets à vue et au porteur sera ou continué à la Banque de France ou conféré à un nouveau concessionnaire. »

Aucune suite ne fut donnée à ce projet de résolution. Il y avait à cela plusieurs bonnes raisons. La première, c'est que la chambre qui siégeait en janvier 1888 n'avait plus ni le temps ni l'autorité nécessaires pour régler une question d'une telle importance. Il fut tacitement convenu que l'affaire serait renvoyée à la prochaine législature. La seconde raison pour laquelle ce produit de l'initiative parlementaire ne pouvait être adopté, est qu'il avait été inspiré par une pensée hostile à la Banque. Les derniers mots de la résolution auraient déjà suffi à l'indiquer : « ... sera ou continué à la Banque de France ou conféré à un nouveau concessionnaire. » Il ne s'agissait évidemment pas d'aborder la Banque comme une puissance amie avec laquelle il y a présomption d'accord, d'entente, de bonne volonté réciproque, mais bien de lui imposer des conditions impératives, avec menace, en cas de résistance, de provoquer une concurrence trop heureuse d'acheter le privilège envié au prix d'une condescendance prête à toutes les abnégations.

Les auteurs de la résolution rencontrèrent peu d'adhérens dans

le parlement, et beaucoup moins encore dans le public. L'attaque tomba devant l'indifférence. Le public ne comprenait pas que l'affaire pût s'engager de cette façon, et que la chambre appelât en quelque sorte à sa barre la Banque de France pour l'accuser de tels ou tels méfaits, ou du moins de telles ou telles insuffisances, et lui posât ce dilemme : accepter les conditions, quelles qu'elles fussent, qu'il plairait à la chambre de lui imposer, ou liquider (1). Le public avait raison ; il a eu, en outre, le sentiment très net que la nomination d'une commission de trente-trois membres chargée de la tâche indiquée ci-dessus eût été une véritable usurpation sur les attributions du pouvoir exécutif.

Les intérêts qui se rattachent à la conclusion, entre l'État et la Banque de France, d'un contrat par lequel sera renouvelé à cet établissement, pour une période déterminée, le privilège de l'émission des billets, sont complexes. Il y a les intérêts du public, ceux de l'État, et il y a aussi ceux des concessionnaires du privilège, des propriétaires de la Banque, des actionnaires. Les premiers sont évidemment ceux dont il faut avant tout se préoccuper. On ne conçoit pas un établissement comme la Banque de France autrement que comme un mécanisme d'une puissance extraordinaire dont la fonction est de rendre à la masse de la population, dans l'ordre commercial et financier, le plus de services possible. Que la Banque, depuis les premiers temps de son existence, ait rendu de grands services au public, qu'elle en ait surtout rendu de très grands dans les vingt-cinq dernières années, et qu'elle en rende en quelque sorte chaque nouvelle année un peu plus que les années précédentes, c'est ce que personne n'aurait l'idée de nier. Où la controverse commence, c'est sur le point de savoir si la Banque ne pourrait pas améliorer encore son organisation, perfectionner son outillage, multiplier les rouages extérieurs par lesquels elle entre en contact avec les derniers rangs de la communauté commerciale.

Sur le terrain des services rendus au public par la Banque, il y a place pour des nuances très variées d'opinion, depuis celle des critiques peu sincères qui ne parlent de l'insuffisance des services de la Banque que pour en arriver à la suppression, jusqu'aux ap-

(1) « ... Tout nous confirme dans l'opinion, émise par les hommes les plus compétens, sur la nécessité de discuter longtemps à l'avance, et sans se préoccuper de la personnalité des *concessionnaires actuels ou éventuels de ce monopole*, les clauses et conditions, ce que nous appelons la *convention type*, à imposer à l'établissement qui recueillera le privilège de l'émission des billets à vue et au porteur, et constituera ainsi *notre Banque d'État*... Il est de notoriété que l'organisation de la Banque de France, instituée il y a trente ans dans des conditions financières, économiques et politiques radicalement différentes de celles où notre pays se tient aujourd'hui, ne répond plus à tous les besoins du public ni à certaines aspirations légitimes du commerce... »

préciateurs impartiaux qui reconnaissent l'étendue des services rendus et croient que la Banque peut faire et fera plus encore, si seulement on ne met pas son existence même en question par d'impolitiques exigences.

Après les intérêts du public viennent ceux de l'État, qui sont, au fond, ceux du public, sous une autre forme. L'État n'est que la collectivité des individus. Les facilités données par la Banque au Trésor équivalent à un allègement apporté aux contribuables. Il en est ainsi dans les temps ordinaires, et plus encore dans les cas exceptionnels, lorsque éclatent ces évènemens où la fortune et les destinées du pays se trouvent en jeu, et où l'État obtient du crédit de la Banque ce que ne lui donneraient ni son propre crédit ni la profondeur des ressources à tirer directement de la population. Ces cas exceptionnels se sont produits, ils peuvent se renouveler. Bien aveugles seraient les politiciens qui ne comprendraient pas de quel poids peut peser, un jour donné, sur les destinées du pays, la possession d'une force telle que celle qui réside dans ce fait impalpable et tout-puissant : le crédit de la Banque de France. Bien coupables seraient ceux qui, par imprudence, par irréflexion, ou par obéissance à des préjugés surannés, ne craindraient pas de porter atteinte à cette force.

Or c'est à ce point capital, la conservation intacte du merveilleux crédit de la Banque, que convergent les plus délicates des questions multiples se rattachant au renouvellement du privilège. On peut demander beaucoup à un établissement qui n'a jamais cessé de guetter avec la plus vigilante attention les modifications que le temps pouvait successivement apporter aux pratiques commerciales et financières, afin d'aller lui-même au-devant des nouveaux besoins. Mais les demandes doivent s'arrêter à la limite précise où un péril, — moins encore, — la menace d'un péril, pourrait naître pour le crédit. Or, il ne peut appartenir à une assemblée ou à une délégation de cette assemblée d'entreprendre une telle étude, *proprio motu*, sans égard pour la question d'opportunité, en dehors de toute considération de compétence. C'est au gouvernement seul qu'il appartenait de procéder à un examen qui est essentiellement du ressort d'un ministre des finances et non d'une commission parlementaire.

La procédure est simple. Le ministre des finances ne se trouve pas en présence d'une compagnie entièrement privée, d'un conseil d'administration indépendant du pouvoir exécutif. Il a devant lui un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par l'État, représentant en permanence l'État dans les conseils où sont discutés les intérêts les plus intimes de la Banque, et non pas seulement l'État, mais aussi le public, dont l'État n'est en fait que l'intendant. A côté

du gouverneur et des sous-gouverneurs, le ministre des finances trouve le conseil général, dont les membres, sous le nom de régens, nommés directement par les deux cents plus forts actionnaires, administrent les affaires de la maison et appartiennent individuellement à la fraction la plus élevée et la plus éclairée du haut commerce et de la grande finance.

C'est entre ces plénipotentiaires que la question de renouvellement doit se débattre et se résoudre. Les pourparlers, le moment venu, ne peuvent traîner en longueur. Le ministre sait d'avance à quelle limite s'arrêtent les sacrifices auxquels peut acquiescer le conseil général sans compromettre la sécurité absolue, qui est le premier fondement du crédit. Le conseil sait, d'autre part, à quelles demandes, parmi celles que lui apporte le ministre au nom des pouvoirs publics, il est utile et opportun de donner satisfaction. Au cas où l'entente ne saurait être obtenue dès l'abord, le gouverneur est là pour départager le différend et rapprocher les parties en présence en leur indiquant le point exact où sont les élémens du nouveau compromis.

La sanction parlementaire viendra naturellement à son tour, nos assemblées seront appelées à statuer, en dernier ressort, sur l'arrangement que l'État et la Banque auront jugé équitable. Elles pourront le ratifier ou le rejeter, le modifier en tout ou en partie, proposer d'autres systèmes. Au moins se trouveront-elles en présence d'un instrument positif, d'une convention déjà conclue en principe, et cela seul empêchera le parlement de se perdre en des conceptions chimériques où voudraient l'entraîner les théoriciens d'une Banque transformée en simple rouage d'état.

I.

Quelques mots sur le glorieux passé, déjà presque séculaire, de notre grand établissement de crédit. Le 28 nivôse an VIII (18 janvier 1800), la Banque de France fut constituée avec le concours de la Caisse des comptes-courans qui avait été fondée en 1796. Le 20 février suivant, elle commença ses opérations avec un capital de 30 millions, divisé en 30,000 actions de 1,000 francs. Quinze régens pour l'administration et cinq censeurs pour le contrôle étaient nommés par l'assemblée générale des actionnaires. La Banque n'était dotée d'aucun privilège. Ses opérations embrassaient l'escompte, les recouvremens, les ouvertures de comptes-courans, le commerce des matières d'or et d'argent, toutes attributions qu'elle a conservées, et quelques autres dont on l'a depuis

dégagée, telles que la gestion du fonds de la caisse d'amortissement et celle d'une caisse de placement et d'épargne.

La loi du 24 germinal an XI investit la Banque de France du privilège d'émettre seule des billets au porteur... dans le département de la Seine. Là, en effet, fut limité d'abord, implicitement au moins, le champ d'action de la compagnie. Le capital fut porté à 45 millions, et la Banque absorba la Caisse d'escompte du commerce qui avait été fondée en 1797. L'année 1806 apporta de grands changemens dans la situation. Le capital, doublé, fut élevé à 90 millions, le comité des directeurs supprimé et remplacé par un gouverneur et deux sous-gouverneurs à la nomination du chef de l'État, régime encore en vigueur aujourd'hui.

Le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur avait été concédé « à l'association formée à Paris sous le nom de Banque de France » pour une durée de quinze années à dater du 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803). Le privilège était bien exclusif; en effet, l'article 30 de la loi du 24 germinal an XI porte : « Les associations qui ont émis des billets à Paris, Caisse d'escompte du commerce, Comptoir commercial, Factorerie, etc., ne pourront en créer de nouveaux et seront tenus de retirer avant le 24 septembre 1803 ceux qu'ils ont en circulation. » Le gouvernement se réservait d'accorder le même privilège d'émission à des banques particulières dans les départemens, avec limitation de quantité; mais les billets ne pourraient être fabriqués qu'à Paris. La même loi de 1806, qui établit l'organisation actuelle de la Banque, prorogeait de vingt-cinq ans le privilège au-delà du premier délai de quinze années, soit de 1818 à 1843. En 1808 furent sanctionnés par décret les statuts fondamentaux de l'institution. On y trouvait esquissée l'institution des succursales sous le nom de comptoirs d'escompte. La Banque recevait le droit de fonder des comptoirs d'escompte dans les villes où les besoins du commerce en feraient sentir la nécessité. Cette organisation fut complétée par l'ordonnance royale du 25 mars 1841. D'après l'article 9, les billets des comptoirs (250 fr. par coupure au minimum) seraient fournis par la Banque, mais porteraient en titre le nom du comptoir où ils seraient émis. Chaque comptoir était une véritable banque avec son directeur, son conseil d'administration et ses censeurs (nommés, il est vrai, par le gouvernement, par le grand conseil général ou le par gouverneur de la Banque) et ses assemblées d'actionnaires. L'ordonnance royale de 1841 avait été rendue en exécution des articles 6 et 7 de la loi du 30 juin 1840 par laquelle le privilège, expirant le 24 septembre 1843, était prorogé au 31 décembre 1867. La loi du 10 juin 1847 abaissa de 500 francs à 200 la moindre coupure des billets, soit pour la Banque et

les comptoirs, soit pour les banques autorisées dans les départemens.

Arriva la crise de 1848. Le décret du gouvernement provisoire du 15 mars de cette année établit le cours légal (article 1er) et le cours forcé (article 2) des billets de la Banque. Le même décret élevait à 350 millions de francs le chiffre maximum des émissions de la Banque et de ses comptoirs. Le minimum des coupures était abaissé à 100 francs.

Un décret du 25 mars 1848 établit également le cours légal (dans la circonscription du département où chacun de ces établissemens avait son siège), ainsi que le cours forcé des billets des banques de Lyon, Rouen, Bordeaux, etc., et le chiffre des émissions pour chacune de ces banques était fixé comme suit : Banque de Lyon, 20 millions; Rouen, 15; Bordeaux, 22; Nantes, 6; Lille, 5; Marseille, 20; le Havre, 6; Toulouse, 5; Orléans, 3; ensemble : 102 millions, soit, avec l'émission autorisée de la Banque de France, 452 millions. Le minimum des coupures était aussi abaissé à 100 francs pour les banques départementales. Un mois à peine après ces décisions, les décrets des 27 avril et 2 mai 1848 sanctionnèrent la fusion des banques départementales avec la Banque de France par simple échange des actions, les unes et les autres étant de 1,000 francs; en tout, pour les neuf banques, 23,350 titres, ce qui, avec les 67,900 de la Banque, éleva le capital à 91,250 actions. Les billets des banques eurent, dès lors, cours légal dans toute l'étendue de la république.

La limite d'émission, fixée par les mêmes décrets à 452 millions fut portée, sous la pression des circonstances, par la loi du 22 décembre 1849, à 525 millions. Le 6 août 1850, une nouvelle loi abrogeait les prescriptions récentes relatives au cours légal des billets, au cours forcé et au maximum de circulation.

La dernière prorogation du privilège fut édictée par la loi du 9 juin 1857. Le contrat était renouvelé pour trente ans, jusqu'au 31 décembre 1897, à des conditions dont voici les principales : doublement du capital, 182,500 actions au lieu de 91,250; 100 millions du capital immobilisés en rentes; extension de la faculté de faire des avances aux obligations du Crédit foncier; abaissement des coupures à 50 francs. — Le gouvernement, après un délai de dix ans, pouvait exiger que la Banque établît une succursale dans les départemens où il n'en existerait pas.

La crise de 1870 rappela dans de bien plus vastes proportions pour la Banque les incidens de 1848. Le décret du 12 août reproduisait exactement (articles 1 et 2) les deux premiers articles du décret du 15 mars 1848 sur le cours légal et le cours forcé. Le maximum des émissions fut porté à 1,800 millions le 12 août, à 2,400 mil-

lions le 14 du même mois, à 2,800 millions le 29 décembre 1871, à 3,200 millions le 15 juillet 1872. Ce maximum a été élevé enfin, en 1881, à 3,500 millions.

II.

Quelque opinion que l'on se forme de la valeur exacte du privilège d'émission des billets et de sa signification réelle, on doit reconnaître qu'il a dû avoir pour objet principal, en même temps que la création d'une bonne circulation fiduciaire, la production des moyens les plus sûrs pour favoriser le développement de l'escompte commercial.

C'est par l'escompte que la Banque se rend directement utile aux négocians dans toute l'étendue de la France. Ses cliens naturels sont en effet le commerce et l'industrie. Sa fonction essentielle est d'escompter des lettres de change et autres effets de commerce, de mobiliser la créance commerciale, de constituer le crédit à bon marché pour les négocians et les producteurs. Le papier qu'elle escompte doit représenter des affaires réelles : il lui est interdit d'escompter les effets dits de circulation, créés collusoirement entre les signataires sans cause ni valeur réelle. Le conseil général fera le choix des effets qui pourront être pris à l'escompte (loi du 22 avril 1806). Auparavant, le comité central de la Banque, composé de trois régens et faisant office de comité de direction, était chargé de rédiger, d'après ses connaissances et sa discrétion, un état général, divisé par classes, de tous ceux qui seront dans le cas d'être admis à l'escompte. La loi du 22 avril 1806 institua le comité d'escompte et stipula que nul effet ne pourrait être escompté que sur la proposition du conseil général et sur l'approbation formelle du gouverneur (1).

Les statuts fondamentaux, approuvés par décret du 16 janvier 1808, définissent comme suit la fonction de la Banque relative à l'escompte : escompter à toutes personnes des lettres de change et autres effets de commerce à ordre, à des échéances déterminées qui ne pourront excéder trois mois et souscrits par des commerçans et autres personnes notoirement solvables (article 9). La Banque, soit à Paris, soit dans les comptoirs et succursales, n'admet à l'escompte que des effets de commerce à ordre, timbrés et garantis par trois signatures au moins notoirement solvables (article 11). Elle pourra admettre des effets garantis seule-

(1) Ajoutons que l'article 18 de la loi du 24 germinal an XI institue un conseil d'escompte composé de douze membres pris parmi les actionnaires exerçant le commerce à Paris. Les régens et les membres du conseil d'escompte, composant le comité, examinent le papier présenté à l'escompte et choisissent celui qui remplit les conditions voulues et les sûretés de la Banque (art. 49 des statuts).

ment par deux signatures, mais notoirement solvables, et, après s'être assurée qu'ils sont créés pour faits de marchandises, si on ajoute à la garantie des deux signatures un transfert d'actions de la Banque ou de 5 pour 100 consolidés valeur nominale (article 12) ou d'effets publics français de toute nature (article 3 de la loi du 30 juin 1840), ou des récépissés de dépôts sur marchandises (décret du 26 mars 1848), ou les valeurs sur lesquelles elle est autorisée à faire des avances (article 2 du décret du 13 janvier 1869).

Telles sont les garanties dont la législation a entouré l'exercice de cette fonction capitale de la Banque, l'escompte des effets de commerce. En 1807, la Banque, dans ces conditions, escomptait déjà pour un montant de 466 millions de francs; en 1830, pour 900 millions; en 1869, pour 6,676 millions répartis sur 5,656,000 effets tant à Paris que dans les succursales. Le total s'éleva à 11,322 millions en 1882 pour 11,049,000 effets. Après être redescendu à 8,268 millions en 1887, il s'est relevé à 9,180 millions en 1889.

Un fait remarquable, c'est que si le montant total escompté en 1889 a été inférieur à celui de 1882, le nombre des effets admis à l'escompte a été plus élevé, 12,368,000 contre 11,322,000. Il y a là un résultat de la participation de plus en plus grande du petit commerce aux escomptes. A Paris, par exemple, où le nombre des effets escomptés a été de 5,667,000 et le montant total escompté 4,620 millions, voici comment se décompose le nombre des effets : 19,100 de 10 francs et au-dessous; 836,417 de 1 à 50 francs; 1,076,072 de 51 à 100 francs; 3,735,530 au-dessus de 100 francs.

Il y a donc eu 1,931,589 effets inférieurs à 100 francs, soit plus du tiers. La progression a été constante d'année en année depuis 1881 où le même nombre n'avait été que de 1,160,945 effets. L'accroissement en neuf ans est de plus de 66 pour 100. La décomposition du nombre des effets dans les succursales permettrait de constater les mêmes faits qui sont très caractéristiques et constituent une véritable démocratisation des services rendus par la Banque. Sans aucun doute, celle-ci n'escompte qu'une faible partie du papier escomptable créé chaque année en France, de même que le Crédit foncier n'a atteint dans son action qu'une modique partie de la matière hypothécaire. On escompte très largement hors de la Banque, mais à des conditions variables. En tout cas, il serait inexact de prétendre que l'escompte de la Banque n'est accessible qu'au gros ou au moyen commerce. L'établissement atteint les couches les plus humbles de la population commerçante, et même là où son action ne s'exerce pas directement, elle opère encore salutairement par voie indirecte. Elle régularise en quelque sorte les affaires d'escompte pour toute la communauté, en imposant comme régulateur, même aux plus réfractaires des

prêteurs, le taux officiel que sa situation, sa puissance, sa croissante prospérité, lui ont permis de réduire à un niveau de plus en plus bas.

Il faut dire à l'honneur de ce petit et moyen commerce qu'il a rendu toujours presque superflues, par sa rigoureuse probité, les précautions protectrices édictées par la législation. Le nombre des effets présentés à l'escompte et non admis est infime par rapport au total, et la plupart des effets rejetés ne le sont que pour des irrégularités de forme. Dans le rapport du 25 janvier 1872, le gouverneur, qui était alors M. Rouland, rappelant les difficultés de la tâche que les circonstances avaient imposée à la Banque depuis les derniers mois de 1870, disait : « Vis-à-vis du commerce et de l'industrie, il fallait prévenir les souffrances, les ruines, et faciliter par des mesures larges et bienveillantes, la liquidation des affaires engagées, aussi bien que la reprise du travail et des transactions... La Banque n'a pas failli à cette grande tâche de salut public, tout en sachant bien qu'elle s'exposait à de très graves éventualités. Heureusement sa confiance n'a pas été trompée. Le commerce français, modèle de sagesse et de probité, a pu rembourser la presque totalité de ses engagemens. » Un fait vraiment remarquable, c'est qu'avec ces chiffres énormes de plus de 12 millions d'effets admis à l'escompte pour un montant de plus de 9 milliards en une seule année, il n'y a pour ainsi dire pas de compte d'effets en souffrance à la Banque. Pour Paris, il en existait un qui a été fermé en 1888, le solde en était créditeur de 400,000 francs qui ont figuré dans les produits distribués. On en a ouvert un au début de 1889. Il présentait à la fin de l'année un solde débiteur de 151,000 francs. Dans les succursales, il y a un peu plus d'arriérés, 2,300,000 francs environ fin décembre dernier. Encore le rapport nous dit-il que la Banque considère comme à peu près certaine la rentrée de la très grande partie de ces créances.

Le rôle de la Banque grandit ainsi d'année en année, égal aux besoins croissans que développe l'essor extraordinaire de la fortune publique. Aussi y a-t-il une profonde injustice dans cette assertion tant de fois répétée, sous toutes les formes, que la Banque au point de vue de l'escompte n'est plus à la hauteur de la mission qui incombe à ce grand établissement. A un jugement si dédaigneux, nous opposerons le tableau suivant, qui permet, en comparant quelques chiffres à trois époques distinctes dans la seconde moitié du siècle, de constater si vraiment la Banque a oublié de marcher avec son temps. Nous nous bornons aux trois points suivans, la masse des opérations, le montant du portefeuille et celui de la circulation fidiciaire. (Les chiffres sont exprimés en millions de francs.)

	1847	1861	1890
	—	—	(30 janvier)
Masse des opérations.	1,854	6,340	12,803
Portefeuille.	176	550	852
Circulation.	240	729	3,182

Il est bien entendu que le chiffre de 12,803 millions, donn pour 1890, est bien loin de représenter la totalité des opérations de la Banque. Il ne comprend même pas toutes les opérations productives, car il laisse en dehors les dépôts de titres et, de plus, il est exclusif de toutes les opérations se rattachant aux importans et nombreux services que la Banque de France rend au public, à la ville de Paris et à l'État en dehors de toute rémunération. Nous parlerons plus loin de ces services dont le public se rend malaisément compte et dont l'extension lui échappe.

Il ne faut pas confondre la masse des opérations, qui comprend essentiellement l'escompte des effets de commerce, l'encaissement des effets au comptant, les avances sur titres et en compte courant, la délivrance des billets à ordre, virémens et chèques sur Paris et sur les succursales, les opérations sur matières d'or et d'argent, le tout portant sur un total de 12,803 millions, comme il a été dit plus haut, avec les chiffres se rapportant aux encaisses réunies de la Banque et des succursales, ou à la circulation, ou au service des dépôts de titres, ou enfin aux mouvemens généraux des espèces, billets et virémens de la Banque centrale. L'ensemble de ces mouvemens représente pour 1889 un total de 60 milliards 700 millions, en augmentation de 7,280 millions sur le chiffre correspondant de 1888. Quant au service des dépôts de titres, qui, l'année dernière par exemple, a produit à la Banque un bénéfice brut de 1,388,013 francs, il porte sur les chiffres suivans fin décembre 1889 : à Paris 4,949,160 titres pour une valeur de 3.526 millions de francs appartenant à 49,672 déposans. Dans les trois succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, qui font également ce service de caisses de dépôts de titres, 849,236 titres d'une valeur de 536 millions appartiennent à 9,703 déposans.

Après l'escompte du papier de commerce, une des branches les plus importantes des opérations de la Banque est celle des avances sur titres. L'article 16 des statuts fondamentaux autorisait la Banque à faire des avances sur les effets publics qui lui étaient remis en recouvrement, lorsque leurs échéances étaient déterminées. La loi du 17 mai 1834 a étendu cette faculté à tous les effets publics français, sans échéance fixe obligatoire, et l'exécution de cet article fut l'objet d'une ordonnance royale du 15 juin 1834. L'avance ne pouvait excéder les quatre cinquièmes de la valeur des effets présentés et n'était faite que pour un délai maximum de trois

mois. Le décret du 3 mars 1852 étendit encore la même faculté aux actions et obligations des chemins de fer français, le décret du 28 mars 1852 aux obligations de la ville de Paris, la loi du 9 juin 1857 aux obligations du Crédit foncier de France, enfin l'article 1er du décret du 28 février 1880 aux obligations créées ou à créer des villes françaises et des départemens français.

Le montant des opérations d'avances sur ces diverses catégories de titres a été de 712,569,000 francs en 1889 tant à Paris que dans les succursales. Les bénéfices résultant de cette branche d'affaires viennent s'ajouter à ceux de l'escompte du papier de commerce, qui sont naturellement les plus importans. Les deux montans réunis constituent à peu près les trois quarts du total des bénéfices nets de la Banque, le dernier quart étant constitué par les produits généraux qui comprennent notamment le revenu des rentes appartenant à l'établissement. Pour 1889, la partie des bénéfices nets ne provenant point de cette dernière source s'est élevée à 24 millions environ.

Comment se produit ce bénéfice? Sur quelle base est-il établi? Il n'est personne qui ne sache quelle réponse comporte cette question. C'est le taux de l'escompte et celui des avances qui constituent le bénéfice de la Banque. Or, la fixation de ce taux se rattache étroitement à la question de la circulation fiduciaire, c'est-à-dire du privilège même d'émission dont la Banque est investie par l'Etat.

Théoriquement, la Banque de France a non-seulement intérêt à escompter le plus gros chiffre possible d'effets de commerce et à consentir le montant le plus élevé possible de prêts et d'avances sur les effets publics et autres valeurs assimilées, mais encore à maintenir le taux de l'escompte au niveau le plus élevé qu'elle puisse faire accepter. Il est de toute évidence qu'avec un portefeuille d'un milliard et l'escompte à 6 pour 100, la Banque fera des affaires magnifiques, tandis qu'avec un portefeuille de 500 millions et l'escompte à 3 pour 100, elle fera des affaires médiocres. Faut-il penser pour cela que le conseil général de la Banque de France soit constamment préoccupé des moyens de tenir l'escompte à un taux élevé, disposé à saisir toutes les occasions de le porter d'une unité ou d'une demi-unité plus haut? Une foule de gens n'hésitent pas à dire, en effet, que la Banque de France, établissement privé, exploite le commerce, et que, si elle devenait Banque d'État, les commerçans obtiendraient le crédit avec des facilités bien plus grandes au point de vue des sommes demandées, et à bien meilleur compte au point de vue du taux de l'intérêt à payer. C'est le même raisonnement qui conduit à supposer que, si tous les chemins de fer de France appartenaient à l'État, on verrait se produire un abaissement considérable dans le prix des transports de

marchandises et dans le tarif des voyageurs. L'État-providence distribuerait sans compter le crédit aux commerçans et aux industriels, de même qu'il voiturerait à vil prix dans des wagons de luxe tous les Français disposés à se déplacer d'un bout à l'autre du territoire.

Les choses se passent tout autrement dans la réalité; le taux élevé de l'escompte et de l'intérêt des avances produit inévitablement, toutes choses égales d'ailleurs, une diminution dans le chiffre des effets escomptés et des avances consenties. La Banque est ainsi constamment sollicitée de réduire le plus possible le prix qu'elle doit réclamer pour ses services, afin que ceux-ci soient d'autant plus demandés et que la quantité compense la modicité du taux de rémunération. C'est le système qui a été adopté par ces immenses comptoirs de vente que l'on appelle en France magasins de nouveautés, et en Amérique *dry goods houses,* et qui a fait la fortune des uns et des autres. Ainsi le veut la grande loi de la concurrence, qui a diminué le prix de toutes choses, développé la production, abaissé partout le taux de l'intérêt.

Soit, dira-t-on, la Banque de France s'est constamment efforcée de donner l'escompte à bon marché. Les regards fixés sur la situation générale monétaire, sur les faits économiques de toute sorte qui déterminent l'étendue ou la réduction des besoins, elle a réussi à maintenir le taux de son escompte et des avances à un niveau raisonnable et même à en éviter les modifications trop brusques. On le démontrera sans peine. Mais ce n'est pas assez. La Banque reçoit des fonds en dépôts improductifs pour les déposans, et surtout elle émet des billets remboursables à vue et au porteur. Elle « crée de la monnaie » avec du papier et, par conséquent, elle est constituée dispensatrice de ce supplément merveilleux des richesses positives et naturelles, le crédit. Cette situation privilégiée lui impose de grands devoirs. Le droit d'émission impliquant la fabrication d'une monnaie spéciale, en quantité pratiquement illimitée, elle est tenue de faire plus que ce dont on prétend lui faire honneur. Elle ne devrait pas seulement fournir au commerce un taux d'escompte généralement bas et suffisamment régulier, mais bien donner le taux d'escompte le plus bas possible, et avec cela permanent, immuable. Et comme il serait exagéré d'attendre d'un établissement privé qu'il assume de lui-même un rôle si désintéressé, qu'il se résigne, de sa propre initiative, à un tel sacrifice, il appartient à l'État, donateur du privilège, d'en réclamer rigoureusement le prix.

Telle est la thèse dans toute sa simplicité, débarrassée des questions connexes qui tendent plus ou moins à en altérer la véritable signification. Le privilège, avantage exceptionnel, source de profits

particuliers, doit être payé. La Banque satisfait-elle à cette condition, et, si elle paie, le prix qui lui est demandé est-il assez élevé?

C'est déjà par soi-même une question assez ardue de savoir si le privilège d'émission est, en effet, un avantage devant être payé par l'établissement qui en est investi. Le droit d'émettre des billets remboursables à vue et au porteur ne peut jamais être concédé brutalement, en dehors de conditions spéciales de couvertures et de garanties, qui constituent comme un commencement de rançon de l'avantage obtenu. Ces conditions peuvent être plus ou moins rigoureuses. En général, elles impliquent une limitation étroite des opérations auxquelles peut se livrer la banque d'émission; elles concentrent légalement son activité sur certains points déterminés, en l'enfermant dans des statuts dont il ne lui est, en aucun cas, possible de sortir. Elles imposent l'accumulation d'une quantité fixe ou proportionnelle de numéraire; elles limitent enfin le droit même d'émission à un maximum qui peut varier selon le temps et les circonstances, mais toujours sous la sanction de la loi.

D'autre part, le privilège peut être concédé soit à une banque unique, comme en France, soit à plusieurs ou même à un nombre illimité d'établissemens, comme aux États-Unis. Dans ce dernier cas, nul ne songerait à réclamer le prix de la concession sous une autre forme que celle d'un impôt spécial. L'idée même de privilège disparaît lorsqu'il s'agit d'un avantage plus spécieux que solide et que plusieurs milliers de banques sont appelées à se partager. Le privilège ne change pas de caractère dans le cas de la concession unique, mais il prend l'apparence d'un don bénévole; la foule l'interprète dans ce sens, et c'est alors que surgit la question de rémunération.

Mais le privilège est-il concédé pour l'avantage de la Banque elle-même, ou mieux de ses propriétaires, ou bien pour l'avantage du public? La réponse n'est pas douteuse. C'est le public tout entier qui profite du privilège, par le seul fait de l'existence du billet de banque. C'est le public qui bénéficie de la création, due à près d'un siècle d'exercice du privilège, de cette monnaie fiduciaire dont le montant dépasse aujourd'hui trois milliards, et qui est si solidement établie, fondée sur des assises à ce point inébranlables, que pas même une catastrophe comme celle de la guerre de 1870-71 ne lui a porté la plus légère dépréciation. La véritable rémunération du privilège d'émission, la voilà! Elle est toute dans l'impassible crédit du billet de la Banque de France. La Banque la paie depuis que, par les développemens de son admirable organisation, elle a pu porter sa circulation fiduciaire de 240 millions, un peu avant la révolution de 1848, à 3,180 millions en 1890.

Revenons maintenant au taux de l'escompte, qui est un point

capital. Ce taux, le gouvernement n'a aucun droit, il est vrai, et il faut s'en féliciter hautement, de l'imposer à la Banque. C'est le conseil général qui le détermine chaque semaine, ainsi que les sommes à employer aux escomptes. Ce conseil, on le sait, est composé : du gouverneur, des sous-gouverneurs, des régens et des censeurs, et les arrêtés se prennent à la majorité absolue (art. 34, 35 et 37 des statuts fondamentaux). Non-seulement le gouvernement n'intervient pas dans la fixation du taux de l'escompte, mais la loi du 9 juin 1857 (renouvellement du privilège) autorisait la Banque à élever, si les circonstances l'exigeaient, au-dessus de 6 pour 100 le taux de ses escomptes et l'intérêt de ses avances (1). L'année même où cette faculté lui était donnée, la Banque dut élever le taux jusqu'à 10 pour 100.

Après avoir été tenu, pendant quelque temps après la création de la Banque, à 6 pour 100, le niveau resta, d'une manière générale, à 5 pour 100 de 1815 à 1820 et à 4 pour 100 de 1820 à 1847; il dut être relevé à 5 pour 100 quelques mois avant la révolution de février. Après la suppression du cours forcé, et pendant la durée du second empire, plusieurs crises financières interrompant une longue période de prospérité, il y eut de larges et fréquentes variations. Les épreuves par lesquelles on venait de passer avaient fait comprendre la nécessité de laisser à la direction de la Banque une grande latitude pour défendre son encaisse métallique, gage de la circulation fiduciaire, par les mêmes procédés qui servaient alors de protection à la Banque d'Angleterre. Cette liberté donnée à la Banque de modifier le taux de l'escompte toutes les fois que les circonstances l'exigeraient, et dans la proportion des périls qu'il s'agissait de prévenir, a servi d'aliment à maintes polémiques il y a un quart de siècle. La question, aujourd'hui, a beaucoup perdu de l'intérêt qu'elle présentait à cette époque. Les adversaires de la Banque demandaient, en ce temps-là, l'invariabilité du taux de l'escompte, et naturellement à un niveau qui fût aussi favorable que possible au commerce, par exemple à 2 et demi ou 3 pour 100. Cette réclamation était fondée sur une double erreur; elle supposait d'abord que l'escompte était une sorte de privilège, alors qu'il est simplement l'opération de banque fondamentale, celle que pratique ou peut pratiquer toute institution de crédit quelconque, ne jouissant à aucun degré du droit d'émission de billets au porteur et à vue. C'est une opération libre pour laquelle la Banque n'a rien à attendre ni à recevoir de l'État, et dans l'exercice de laquelle l'autorité publique ne peut avoir qu'un rôle de réglementation pour

(1) Cette stipulation aujourd'hui n'aurait plus d'objet, la limitation du taux d'intérêt à 6 pour 100, fixée par la loi de 1807, ayant été abrogée.

la sécurité à la fois des commerçans et de l'établissement escompteur.

La seconde erreur est celle qui voit dans l'émission des billets la création d'une sorte nouvelle de monnaie, distincte de la monnaie métallique et présentant sur cette dernière l'avantage de pouvoir être multipliée indéfiniment et à peu de frais. Cette feuille de papier ornée de vignettes fines et d'arabesques singulières qui vaut plusieurs dizaines ou centaines de pièces d'or, n'est-ce pas l'instrument tout trouvé du développement et surtout de la répartition de la richesse? L'erreur de cette espèce porte le nom caractéristique d'*inflationisme;* c'est une maladie économique dont les nations sont atteintes à certaines époques de leur développement historique, et qui s'accuse par une forte demande de papier-monnaie. La république Argentine souffre, en ce moment même, d'un violent accès de cette fièvre. Le billet de banque ne remplace pas la monnaie métallique, et rien n'est plus imaginaire que l'ancienne notion de la proportionnalité fixe entre le montant donné d'une encaisse métallique et la quantité de papier-monnaie en circulation, dont ce montant peut soutenir la valeur au pair. Cette proportionnalité est extrêmement variable, selon l'état de la fortune publique, les circonstances extérieures, politiques ou économiques, l'activité des transactions, la tendance générale des affaires et, naturellement encore, le crédit de l'établissement ou du gouvernement émetteur. On ne crée pas de la monnaie avec du papier; mais l'emploi du billet de banque remplace avantageusement, dans un grand nombre de cas, l'emploi de la monnaie métallique, dont il n'est que le signe, aisément maniable et transmissible. Il est donc absurde de supposer que l'on puisse multiplier impunément le papier-monnaie dans les temps de crise. Les exemples, de notre temps, abondent, et il n'est pas besoin, pour établir cette vérité, de remonter jusqu'aux assignats. Lors donc que la Banque de France escompte du papier commercial avec les billets qu'elle fabrique elle-même, et dont la foule est assez portée à croire que la fabrication ne lui coûte rien, elle n'escompte pas avec un capital d'un volume extensible à volonté, mais bien avec la représentation fidèle d'un capital limité et que toute crise tend à réduire.

Investie d'un monopole, disait-on entre 1860 et 1865, la Banque de France doit renoncer au droit d'élever le taux de l'escompte, car c'est dans les temps difficiles et troublés que le commerce a le plus besoin de l'escompte facile et à bon marché. La Banque n'a, dans ces momens, qu'à multiplier les émissions, puisque l'État lui a cédé son droit, régalien par essence, de frapper monnaie, pour donner satisfaction à tous les besoins du public. On ne songeait pas que, si un établissement comme la Banque de France venait à mé-

connaître, à un moment donné, les lois rigoureuses du fonctionnement du crédit et à dépasser la juste limite dans ses émissions de billets, c'est le public lui-même qui, par ses demandes de remboursement en espèces, viendrait lui rappeler qu'on n'étend pas à volonté le volume d'une circulation fiduciaire. Si, dans ce cas, l'action de la Banque était entravée, si, devant des besoins sans cesse croissans de numéraire, se manifestant par des présentations de papier à l'escompte, et devant une réduction de disponibilités résultant des demandes de remboursement de ses billets, elle n'avait plus le droit d'élever le taux de l'escompte, fût-ce à 8 ou 10 pour 100, une des plus fortes assises de la solidité du crédit de la Banque serait atteinte.

Mais qui songerait aujourd'hui à soulever ces questions, que la seule force des choses, la transformation incessante des conditions économiques, et surtout le développement de la puissance de la Banque, ont résolues de la façon la plus heureuse et la plus nette dans la pratique? On peut voir ici la démonstration irréfutable de la grande supériorité de l'organisation de la Banque de France sur celle de la Banque d'Angleterre. De l'autre côté du détroit, sous le régime du célèbre *Act* de 1844, qui a enchaîné l'action de l'établissement anglais dans un lit de Procuste, on en est encore aujourd'hui, comme il y a trente ans, à disserter sans fin sur l'état du marché monétaire et sur les variations probables du taux de l'escompte pendant le trimestre qui va venir. Chaque semaine, les augures consultent les chapitres du bilan de la Banque où se trouvent indiqués le montant de l'encaisse métallique et celui de la réserve totale (billets et numéraire), et selon que ces montans indiquent des réductions ou des augmentations, on pronostique un mouvement nouveau, en haut ou en bas, du taux de l'escompte. Il y a quelques mois à peine, à la suite de retraits d'or successifs et plus importans que de coutume, la Banque d'Angleterre a dû porter son taux officiel, par étapes rapides, à 4 pour 100, puis à 5 pour 100, et enfin à 6 pour 100, niveau où il est resté pendant tout un mois, jusqu'à reconstitution de l'encaisse et de la réserve. Pendant ce temps, la Banque de France a maintenu le taux de l'escompte immobile à 3 pour 100 depuis février 1889, supportant, seule en Europe et sans péril pour ses disponibilités, grâce à l'extrême souplesse de son mécanisme, un écart de 3 pour 100 avec le taux où l'établissement voisin avait dû chercher un refuge. L'expérience a été décisive. C'est la liberté de son allure, la discrétion laissée au conseil général d'établir, en tout temps et en toutes circonstances, entre les demandes du commerce, le montant de son encaisse devenue formidable, et les émissions de billets, une harmonie flexible et sans cesse variable, qui a permis à la Banque, comme nous le disions tout à l'heure, de résoudre pra-

tiquement la question du taux de l'escompte dans le sens de la fixité à peu près absolue, au niveau le plus bas que comporte la situation générale des affaires.

III.

Une autre question peut aujourd'hui être considérée comme définitivement résolue et soustraite à la polémique, celle de la pluralité des banques. Partout en Europe la solution unitaire tend à prévaloir. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, les établissemens qui, en dehors de la grande banque investie dans chacun de ces pays du rôle dévolu chez nous à la Banque de France, jouissent encore du privilège d'émettre des billets, restreignent chaque année un peu plus leur champ d'action, et il est aisé de prévoir le jour où les derniers de ces représentans de l'ancien principe de la liberté des banques d'émission auront renoncé à l'exercice de leur droit.

Hors d'Europe, il est vrai, d'autres tendances ont prévalu, mais les résultats ne sont pas encourageans. La république Argentine depuis quelques années, le Brésil depuis la révolution du 15 novembre 1889, donnent à cet égard à l'Europe des leçons de choses fort instructives. Dans le premier de ces états, où chaque province compte une banque d'émission, l'or fait 150 pour 100 de prime, ce qui signifie qu'il faut 250 piastres en papier-monnaie argentin pour représenter 100 piastres en or, en d'autres termes que le billet de banque vaut réellement 40 pour 100 de sa valeur nominale. Au Brésil où, avant la révolution, le papier-monnaie se tenait au pair, grâce aux efforts énergiques tentés pour en restreindre le montant, la dépréciation de la circulation fiduciaire atteint déjà 25 pour 100 depuis qu'un ministre des finances, improvisé par l'insurrection victorieuse, a cru pouvoir trouver dans la multiplicité de grandes banques d'émission le remède aux difficultés financières qui venaient de surgir. Mais nous conviendrons sans peine que ces exemples, si éclatans qu'il soient, sont peu probans. La dépréciation du papier-monnaie, formidable dans la république Argentine, déjà très sérieuse dans la république brésilienne, est due à beaucoup d'autres causes qu'à la simple application d'un système spécial de banques. On peut l'attribuer surtout à des excès de spéculation, à l'imprudente confiance de peuples jeunes dans un rapide épanouissement de leurs richesses naturelles.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord nous offrent un spectacle tout différent. Il n'y a plus là ni détresse économique, ni papier-monnaie déprécié, ni cours forcé, ni fonds publics en grande baisse. Les bons 4 pour 100 sont à 125 pour 100; la dette pu-

blique est remboursée à raison de 500 millions de francs par an; le trésor fédéral détient dans ses caisses plus de trois milliards de numéraire; les *greenbacks*, papier-monnaie de l'État, et les billets des banques nationales, papier d'établissemens privés, circulent librement dans toute l'étendue de l'immense territoire, à travers les quarante-deux états de l'Union, avec leur pleine valeur en or, préférés même partout à la monnaie métallique, en laquelle ils sont naturellement échangeables à tout instant au gré du porteur. Nous retrouvons là tous les caractères du billet unique de notre Banque de France, et pourtant le système de la pluralité fleurit aux États-Unis, comme il ne l'a jamais fait ailleurs, puisque les banques nationales qui sont ou qui peuvent être toutes des établissemens d'émission sont au nombre d'environ trois mille.

Seulement il n'y a là qu'une apparence. Si les banques sont en grand nombre, le billet est unique. Voici comment fonctionne ce mécanisme singulier, qui a réussi aux États-Unis parce que les États-Unis sont une nation exceptionnellement prospère et riche, et non à cause de l'excellence du système. La loi de 1864, qui régit les banques nationales, a institué au département du trésor, à Washington, un bureau spécial chargé de la surveillance des banques, et que dirige un fonctionnaire appelé le contrôleur de la circulation. Toute banque qui veut user du droit d'émission doit, après avoir satisfait, au point de vue de sa constitution, à toutes les exigences dont quelques-unes très méticuleuses, édictées par la susdite loi, remettre au contrôleur des obligations fédérales représentant au minimum le tiers du capital versé. Elle reçoit en retour des *billets de circulation* (*currency notes*) en quantité équivalente, mais non supérieure à 90 pour 100 du montant des obligations à leur valeur au pair. Ces billets sont fabriqués par le trésor, en coupures diverses depuis 1 dollar jusqu'à 500. Ils portent tous la mention de la garantie des obligations déposées, le sceau du trésor et la signature du trésorier. Ils sont en outre signés par le président et par le caissier de la société à laquelle ils sont remis. Mais qui s'inquiète aux États-Unis de ces deux dernières signatures dès que le billet présente celle du gouvernement fédéral? Les *currency notes*, une fois livrées à la banque qui a ainsi acquis le droit de les émettre, peuvent désormais circuler partout en guise de numéraire. Elles n'ont pas absolument le cours légal au même titre que les greenbacks du gouvernement central, mais pratiquement elles jouissent d'un crédit aussi incontesté. En effet, en cas de liquidation volontaire d'une banque nationale, celle-ci doit verser au trésor, en monnaie légale (espèces ou *greenbacks*), le montant des billets qu'elle a émis, et elle retire les obligations déposées en garantie. A partir de ce moment, les billets sont remboursés par le

Trésor, la société est dégagée de toute responsabilité. Si une banque vient à refuser le remboursement de ses billets ou tombe en faillite (le cas est rare, mais il se produit pourtant quelquefois), le *Comptroller of the currency* déclare acquises au trésor les obligations déposées par cette banque et se charge lui-même de rembourser les billets. Ce n'est pas là une faible garantie puisque aujourd'hui les seuls *bonds* pouvant servir de gage à la circulation sont cotés avec une prime de 25 pour 100.

En 1866, cette circulation fiduciaire s'élevait à 290 millions dollars (1,450 millions de francs) garantis par 330 millions de valeurs fédérales. En 1870, le montant maximum de la circulation des billets des banques nationales fut porté à 354 millions et en 1875 toute limitation fut supprimée. Le total atteignit pendant une très courte période le chiffre de 450 millions, mais il n'a cessé ensuite de décliner, non pas seulement à cause de l'importance de plus en plus grande des compensations de comptes par les *clearing-houses*, qui font que l'on a moins besoin d'une circulation très étendue, mais par suite de la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui les banques de consigner des titres de rente fédérale en garantie de leur circulation.

La rapidité de l'amortissement de la dette américaine est telle que les banques ont vu successivement appelées au remboursement leurs valeurs deposées en garantie. Il leur fallait alors ou bien les remplacer par d'autres *bonds* qu'elles ne pouvaient acquérir que bien au-dessus du pair, ou restreindre leurs émissions de billets. Elles ont pris en général ce dernier parti. De là un resserrement de plus en plus marqué, depuis 1882, de la circulation des banques nationales. A la fin de 1885, celle-ci n'était plus que de 275 millions dollars. L'année suivante elle tombait au-dessous de 200 millions, et en 1887 à 150 millions. Elle ne dépasse guère aujourd'hui 100 millions dollars (500 millions de francs), non compris la masse de billets des diverses banques qui continuent à circuler, mais dont la contre-valeur exacte en espèces métalliques ou en *greenbacks*, ce qui est la même chose, existe au trésor. Le groupe si puissant des banques associées de New-York ne figure plus dans la circulation des banques nationales que pour quelques millions de dollars.

Qu'est-ce que le billet que nous venons de décrire, billet exclusivement fabriqué par le trésor fédéral, et portant son sceau et sa signature, garanti par un dépôt de titres d'une valeur réelle bien supérieure, sinon l'équivalent de notre billet de banque, unique lui aussi, portant des signatures connues du monde entier, accepté partout comme la monnaie d'or du plus pur aloi?

Dans ce système américain nous ne voyons vraiment rien qui

rappelle la notion de liberté des banques, mais bien plutôt une ressemblance étroite avec notre système, une banque centrale qui est le trésor, d'où émanent et où reviennent les billets, et un nombre infini de succursales disséminées dans ce pays grand comme les deux tiers de l'Europe, succursales qui sont les banques nationales.

Le billet des banques nationales d'Amérique est d'ailleurs, semble-t-il, destiné à devenir de plus en plus rare. On sait qu'à côté de lui se place dans le système américain de circulation le *greenback*, papier d'état, créé pendant la guerre civile, convertible en or à toute réquisition depuis le retour aux paiemens en espèces en 1879, et qui a gardé la qualité de *legal tender*, par où il est mis, comme notre billet de banque, sur un pied d'égalité absolue avec la monnaie métallique. Il en existe pour 350 millions dollars environ (1,750 millions de francs). Le reste de la circulation fiduciaire se compose des certificats d'or et d'argent en quantité toujours croissante, papier-monnaie à base rigoureusement métallique.

Tout ce système de circulation, le plus parfait assurément avec celui d'Angleterre et le nôtre, a quelque chose de complexe et surtout de rigide qui le rend décidément inférieur à la circulation de la Banque de France. De même qu'à Londres les entraves de l'*Act* de 1844 obligent la Banque d'Angleterre à infliger périodiquement au marché monétaire des crises parfois dangereuses, que la situation générale ne justifie que faiblement, de même en Amérique le peu de flexibilité du mécanisme de la circulation provoque à tout instant des accès de *stringency* qui bouleversent tous les intérêts et troublent le commerce pendant une longue série de semaines. Les taux du change subissent de brusques et fortes oscillations; les taux d'escompte, variables d'une ville à l'autre, s'élèvent à des niveaux inconnus en France, et tous les regards sont tournés vers le secrétaire du trésor dans l'attente du secours qu'il va donner au marché sous la forme d'une saignée plus ou moins forte pratiquée dans l'encaisse énorme du gouvernement à Washington.

Voilà les enseignemens que nous offre la plus remarquable et la plus prospère application du système de la pluralité des banques dans le monde entier. Aucune liberté bien entendu, et, sous le nom de pluralité, une unité sévère, un mécanisme ingénieux sans doute, mais auquel manque ce qui fait la grande valeur du nôtre, la souplesse, par laquelle sont évités les soubresauts violens, les crises.

En France, la question de la pluralité des banques a été définitivement résolue en 1848 par la suppression des banques départementales et leur fusion avec l'établissement national. Ces institutions, au nombre de neuf, étaient bien dirigées, prospères, faisaient

de très importantes affaires et rendaient de réels services. Mais elles avaient ce grand défaut que leur circulation de billets était locale. On eût pu sans doute parer à cet inconvénient par l'organisation d'un *consortium*. Mais c'était l'unité déguisée; on a préféré l'unité réelle. C'est à peine si dans les années qui suivirent la guerre d'Italie la thèse de la liberté des banques d'émission trouva encore des défenseurs à l'occasion du maintien ou de la suppression de la Banque de Savoie, devenue française par l'annexion de la province.

Le cours légal fut rendu en 1870 au billet de la Banque de France par le décret du 12 août 1870, qui reproduisit exactement les articles 1 et 2 du décret du 15 mars 1848 sur l'établissement du cours forcé. Lorsque quelques années plus tard, après apurement des comptes entre la Banque et l'état, le cours forcé fut aboli, le silence fut gardé par la loi, concernant la clause de 1870 donnant le cours légal. Celui-ci subsista donc, ce qui signifie que nul n'a droit en France de refuser en paiement un billet, reconnu bon, de la Banque de France, mais que tout le monde a le droit d'aller, aux heures spécifiées à cet effet, l'échanger à présentation contre de la monnaie métallique. La loi ne faisait que consacrer ce que la pratique avait de plus en plus solidement établi, l'assimilation complète dans l'esprit du Français entre le billet de banque et les pièces d'or ou d'argent, avec une présomption de commodité en faveur du premier. Comment n'en aurait-il pas été ainsi, quand aux heures les plus sombres de la guerre, en plein règne du cours forcé, on a vu ce billet conserver toujours intégralement sa valeur nominale et n'avoir jamais subi l'affront de la dépréciation?

Le respect et l'usage du billet de banque ont été ainsi portés peu à peu dans les régions les plus reculées du territoire à mesure que le nombre des succursales et des places bancables allait se multipliant. La loi de renouvellement de 1857 avait stipulé qu'après un délai de dix années le gouvernement aurait le droit d'exiger l'établissement d'une succursale par département. La Banque en avait alors 38. A la fin de 1860, elle en possédait 49. Le nombre des succursales est aujourd'hui de 94, avec 38 bureaux auxiliaires, 20 places réunies chacune à un de ces établissemens et 105 villes rattachées. Si l'on veut juger à quel point le billet de la Banque de France, grâce à cette extension constante de l'action de l'institution centrale, est entré dans les habitudes financières de la population, il faut se reporter aux très curieux résultats d'une enquête qui fut faite en mai de l'année 1885 par le ministère des finances sur l'état et la composition de la circulation monétaire du pays à un jour donné. Il est clair que cette enquête ne pouvait être poursuivie chez les particuliers et ne devait don-

ner, étant nécessairement partielle, que des résultats approximatifs. Elle présentait toutefois un grand intérêt. Les ordres furent envoyés à tous les comptables publics de France, au nombre de plus de 20,000, à l'effet de dresser un état descriptif de leurs encaisses, en un même jour, le 28 mai. Il se trouva que le total de ces encaisses était de 52,846,035 francs. Dans ce montant, les billets de banque figuraient pour 35,737,720 francs, soit 68 pour 100, et le numéraire pour 17,108,315 francs, soit 32 pour 100. Or le montant de la circulation fiduciaire en France est de 3,150 millions environ, et on ne peut guère évaluer à moins de 6 milliards le montant total de la circulation métallique, y compris, il est vrai, l'encaisse de la Banque.

IV.

Après ce qui vient d'être dit, nous avons à peine besoin de formuler notre conclusion, qui est qu'il faut ménager avec une extrême sollicitude la confiance du public dans le billet de banque, et ne rien faire qui puisse ébranler la solidité d'une organisation bientôt séculaire, toujours améliorée, mais constante en sa nature propre et dans la direction de son développement. Il ne faut pas plus songer à faire de la Banque de France une banque d'état dont on augmenterait encore la puissance à force d'arbitraire et de socialisme autoritaire, qu'à lui susciter d'inutiles concurrences qui ne pourraient trouver à vivre péniblement qu'au prix d'un affaiblissement de son action salutaire. La banque d'état serait un danger pour la France, puisqu'elle lui enlèverait toute la force que possède l'octroi d'un concours indépendant; la liberté des banques serait une expérience à rebours, un retour aux procédés surannés d'une époque déjà reculée dans le passé, un véritable défi à l'esprit de progrès et de simplification. Il faut conserver ce qui est, parce que ce qui est s'est montré, par maintes preuves, excellent et susceptible de se perfectionner encore. La loi de renouvellement qui devra être votée d'ici peu sera, comme les précédentes, la sanction d'un accord bref entre les autorités compétentes, portant sur un petit nombre de points, et attestant une recherche commune, faite de bonne foi, avec la plus clairvoyante intelligence des affaires, des services nouveaux que peut rendre encore la Banque au public.

Nous n'aurons pas la présomption d'esquisser ce programme de réformes. Il nous semble cependant utile de mettre l'opinion publique en garde sur deux points. D'une manière générale, il ne serait pas sage de vouloir charger la Banque de bon nombre d'attributions nouvelles qui répondraient de moins en moins à l'esprit de sa création et à son rôle de banque privilégiée, en la transfor-

mant en une concurrente redoutable des institutions de banque libres, sur un terrain où son intervention n'est commandée par aucun intérêt supérieur. Il faut, d'autre part, ne pas perdre de vue qu'à toutes les responsabilités qu'elle assume déjà dans le maniement des sommes colossales qui passent et circulent sous son contrôle, il y aurait un danger réel à ajouter une responsabilité nouvelle, très importante, celle dont il est souvent question en ce moment de dépouiller l'institution des trésoriers généraux.

On cite des exemples étrangers, la Banque d'Angleterre, celle de Belgique, d'autres encore, qui font office de percepteurs des impôts et aussi de payeurs des dépenses publiques. On voudrait rendre superflue l'action des trésoriers généraux, intermédiaires si utiles naguère entre le Trésor et le public, en transférant les plus importans de leurs devoirs et de leurs fonctions à la Banque et à ses succursales. Rien de mieux, si on entend modifier le caractère d'établissement privé de la Banque et changer celle-ci en un grand service dépendant directement de l'État et du ministère des finances. Rien de pire si on ne cherche dans cette prétendue réforme qu'un moyen de justifier l'énorme réduction que l'on veut faire subir aux bénéfices des trésoriers généraux.

La principale préoccupation des politiciens qui dirigeaient, il y a deux ans, la première escarmouche contre la Banque sur la question du renouvellement, était d'ailleurs bien moins la recherche des nouveaux services à demander à l'établissement que la fixation du prix à exiger pour la prorogation du privilège. Nous avons déjà montré sous quelles formes multiples la Banque avait payé ce prix, mais ces considérations ne suffisent point pour la partie du public qui se laisse prendre à l'illusion des mots et que l'on a gagnée sans peine à l'aide de cette formule si simple : partage des bénéfices avec l'État.

Le système du partage des bénéfices entre la Banque et l'État compte de nombreux partisans et sera soutenu dans le parlement quand le contrat du renouvellement sera porté devant nos législateurs. Il se recommande par un certain air d'équité qui prévient tout d'abord en sa faveur. L'État, propriétaire du droit d'émission, parce que ce droit est corollaire de celui de fabrication de la monnaie, le délègue à une association particulière, pour laquelle il devient, on le suppose du moins, une source d'importans bénéfices. Les profits appartiennent à cette association jusqu'à un montant déterminé au-delà duquel l'État vient en prendre sa part. Rien de plus logique, ce semble. D'ailleurs, à l'argument d'équité se joint l'argument de fait. Le système est appliqué dans un certain nombre de pays, par exemple en Allemagne et en Autriche. Pourquoi ne le serait-il pas en France où l'État s'est réservé déjà une participa-

tion éventuelle, très éventuelle, aux bénéfices des compagnies de chemins de fer? Si plausible que soit la thèse, nous ne la croyons cependant pas bonne. Le gouvernement, nous en sommes convaincus, ne cherchera pas, dans ses négociations avec la Banque, à la faire prévaloir, et la majorité du parlement donnera tort à ceux qui voudraient la reprendre. Le partage, à moins d'être illusoire dans ses effets pour l'État, porterait une atteinte manifeste aux droits acquis des actionnaires. En Allemagne, la loi votée récemment pour le renouvellement du privilège a imposé aux porteurs d'actions de la Banque de l'Empire des conditions draconiennes. Mais la clause du partage avait été insérée dans les statuts dès la création de la Banque, alors que, depuis 1803, jamais les propriétaires de la Banque de France n'ont été soumis à ce régime. Les actions de la Reichsbank, rachetables à l'expiration du privilège à 111 pour 100 (taux représentant le capital nominal accru des réserves), n'ont jamais pu s'élever beaucoup au-dessus de ce niveau et les restrictions nouvelles n'ont fait que rendre plus difficile encore et plus improbable la hausse des titres. Les actions de la Banque, au contraire, ont valu, depuis très longtemps, plusieurs milliers de francs. On sait qu'elles sont, pour une bonne part, la propriété d'incapables, de mineurs, d'établissemens de bienfaisance. Ou il faudrait fixer pour le niveau de réalisation de la clause de partage une limite telle que, par suite d'une importante diminution du dividende, les titres perdissent une partie notable de leur valeur; ou bien la clause laisserait les actionnaires assurés d'une rémunération à peu près égale à la moyenne des dernières années avant toute division des bénéfices. Dans le premier cas, où serait la justice pour les propriétaires de la Banque? Dans le second, où serait l'avantage pour l'État?

Il y a un argument qui parle plus haut encore contre la clause du partage, c'est qu'elle risquerait fort de dénaturer essentiellement le caractère d'institution privée de la Banque. Le gouvernement impérial allemand est maître absolu de la Banque de l'Empire, bien que celle-ci ait des actionnaires admis à exercer un certain contrôle, très limité, sur l'administration intérieure. En fait, la Reichsbank est un véritable établissement gouvernemental. Le montant des bénéfices qu'elle apporte à l'État est assimilable au revenu que celui-ci tire de l'exploitation d'autres services publics. Rien de tel en France, où le conseil général de la Banque est un corps autonome composé des sommités de la finance, issu de l'élection des actionnaires, et où les représentans de l'État, quelque influence que leur donnent leur situation de gouverneur et de sous-gouverneurs et leur valeur personnelle, ne sont qu'une minorité. Que l'État ait à partager les bénéfices avec les actionnaires aussi-

tôt que ces bénéfices dépassent un taux fixé pour le dividende, et il sera impossible d'affirmer que jamais il ne cherchera à peser sur les décisions des régens. Alors qu'aujourd'hui le conseil général décide en pleine indépendance, en se fondant sur des raisons purement économiques, financières, commerciales ou monétaires, du taux de l'escompte et du total des sommes à affecter soit à l'escompte, soit aux avances, on chercherait d'autres motifs à ces décisions, si l'on savait l'État et la Banque liés par une communauté directe et matérielle d'intérêts. Le caractère d'institution privée que possède la Banque est pour l'État une des plus sûres garanties de l'étendue des services qu'elle peut un jour être appelée à lui rendre. Que l'on évite donc tout ce qui pourrait altérer ce caractère. La continuation des brillantes destinées de la Banque, de son action toute-puissante comme régulateur de la circulation monétaire en France, est à ce prix. Que si l'on veut absolument faire payer le renouvellement, la fixation d'une allocation annuelle permanente, à forfait, est une solution possible, relativement peu onéreuse pour les actionnaires, fructueuse pour l'État. Elle offre immédiatement à celui-ci les avantages du partage sans en imposer à la Banque les inconvéniens.

Encore conviendra-t-il de ne s'engager dans cette voie qu'avec modération. L'appétit vient souvent en mangeant, et il ne manquerait pas de personnes, même intelligentes, même de membres du parlement, pour supposer que cette espèce de tribut payé par la Banque aux pouvoirs publics serait la seule rançon des bénéfices récoltés si richement avec les fonds provenant du privilège. Cette erreur, trop commune, ne saurait être trop sérieusement réfutée. Elle est la source d'une quantité de jugemens passionnés qui s'interposent entre la bonne foi, ou le contraire souvent, des observateurs et la réalité des faits. Rien n'est plus facile, au surplus, que d'établir cette réalité. Il suffit de parcourir d'un regard attentif un des comptes-rendus annuels des opérations de la société. Déjà nous y avons découvert nombre de services rendus au public et pour lesquels la Banque perçoit une rémunération, variant depuis le taux de l'escompte de commerce jusqu'aux plus infimes commissions pour d'énormes maniemens de fonds. A côté de ces services rémunérés, il en est d'autres que l'administration de la Banque rend avec le même zèle, la même exactitude scrupuleuse, moderne et scientifique, et qui sont entièrement gratuits. On nous excusera d'en faire ici une énumération technique, le fait étant assurément moins connu et moins apprécié qu'il ne mérite de l'être.

Aux termes du traité du 10 juin 1857, la Banque s'était engagée à faire au Trésor, au fur et à mesure de ses besoins, des avances

pouvant s'élever à 60 millions. Cette avance se compense à due concurrence avec le crédit du compte courant du Trésor, qui, par suite, ne paie d'intérêts que sur la différence entre le débit de son compte d'avances et le crédit de son compte courant. Une seconde avance de 80 millions a été consentie dans les mêmes conditions de calculs d'intérêts par le traité du 29 mars 1878, prorogé jusqu'au 31 décembre 1890 par la loi de finances votée en 1888. Il est à remarquer que la possession du solde créditeur du compte courant du Trésor ne présente aucun avantage pour la Banque. Cet établissement ne se sert pas des fonds qui lui sont déposés et n'en tire aucun bénéfice, en sorte que la compensation d'intérêts invoquée dans les traités ci-dessus n'a aucune raison d'être. Au fond, la Banque tient à peu près gratuitement 140 millions à la disposition de l'État. De 1857 à 1888 inclusivement, celui-ci a emprunté sur son compte d'avances environ 3,688 millions de francs et a payé 758,557 francs d'intérêts, soit 0 fr. 02 pour 100.

D'autre part, le Trésor est titulaire d'un compte courant à Paris, et il lui en est ouvert dans les succursales lorsque les besoins du service l'exigent. Au crédit de ces comptes courans sont portés les versemens du Trésor, et au débit les paiemens effectués d'après ses ordres. Or ce sont là des opérations considérables. Pendant le dernier exercice, les versemens ont été, à Paris, de 1,224,610,700 fr., les prélèvemens de 1,562,359,900, soit un mouvement total de 2,800 millions en nombre rond. Dans les succursales, la Banque reçoit les versemens des trésoriers-payeurs généraux, et, sur l'invitation du directeur du mouvement des fonds, met des crédits à leur disposition. En 1889, les trésoriers-payeurs généraux ont versé 1,218 millions et ont pris, aux guichets de la Banque, 938 millions, soit ensemble 2,156 millions.

Nous n'avons pas encore épuisé la série des services ordinaires et gratuits que la Banque rend à l'État. Elle encaisse les effets du portefeuille du Trésor, les effets émis par les consuls en représentation des droits de chancellerie, les effets représentant les droits de douane souscrits au receveur principal de Paris, les droits de poinçon payés par les orfèvres au bureau de la garantie. Enfin, elle centralise les sommes perçues par l'octroi de Paris pour le compte du Trésor. Ces divers encaissemens s'élèvent à 139 millions. Si nous récapitulons les chiffres successivement indiqués, nous constaterons que, pendant l'année 1889, le maniement des fonds de l'État a été de 5,074 millions. De toutes ces opérations, la Banque ne tire aucun profit; au contraire, elle supporte les frais de transport des espèces et billets nécessaires à l'acquittement des dispositions faites par le Trésor sur les succursales. Comme le Trésor, la ville de

Paris a un compte courant dont toutes les opérations sont faites gratuitement par la Banque, et ont embrassé, en 1889, un total d'encaissement de 145 millions de francs.

Nous rencontrons la même gratuité dans les opérations se rapportant aux comptes courans particuliers. La Banque, en effet, outre qu'elle reçoit et paie en espèces ou en billets, fait des compensations par virement d'un compte à un autre. C'est un service qui nécessite une comptabilité minutieuse et un personnel fort nombreux, et pour lequel il n'est rien payé par le public. Or le montant des viremens passés en 1889 a été de 41 milliards, somme énorme dont la manutention entraîne bien quelques risques, intégralement supportés par la Banque. Disons enfin que lorsqu'un compte courant a été crédité d'une somme ayant déjà produit un bénéfice pour la société, cette somme peut être transférée gratuitement dans une succursale quelconque, et que la Banque a ainsi effectué sans commission, en 1889, un mouvement de fonds s'élevant à 1,895 millions.

Pour terminer cette nomenclature, nous ferons remarquer que la Banque, notre premier établissement de crédit, est un des plus gros contribuables de France et ne paie pas moins de 2,270,038 fr. à l'État (chiffre de 1889), en impôts divers : contributions directes, taxe de 3 pour 100 sur le dividende, impôt du timbre sur la circulation, etc. N'est-il pas juste de faire entrer en ligne de compte, lorsqu'on veut présenter à la Banque la carte à payer de son privilège, à la fois ce contingent direct et substantiel au budget des recettes nationales, et les dépenses considérables imposées par l'organisation et le développement de tant de services quotidiens et non rémunérés dont bénéficient en tout temps l'État, la ville de Paris et le public?

V.

Il est encore un chapitre des annales de la Banque que nous n'avons pas ouvert jusqu'ici et qui présente cependant un grand intérêt, celui des services exceptionnels que l'institution a été appelée à rendre à plusieurs époques de son existence, et surtout dans d'inoubliables circonstances. Nous ne rappellerons qu'en passant cette intervention décisive il y a un an, lors de la chute subite, foudroyante, d'une ancienne et célèbre institution de crédit, ces 200 millions avancés en vingt-quatre heures qui permirent de rembourser des déposans affolés et arrêtèrent la panique qui allait s'emparer de la clientèle de toutes les banques. Mais il est impossible de ne pas redire ici un mot du prêt gigantesque, si connue

qu'en soit l'histoire pour les financiers et les économistes, consenti par la Banque à l'État pendant la guerre de 1870-1871. Ce qui a été réalisé à cette époque n'aurait pu l'être, — on peut l'affirmer hautement, — par aucune autre institution, par aucun concours de bonnes volontés. La Banque a trouvé dans la forte organisation de son crédit les moyens d'avancer à un gouvernement que le moindre caprice des événemens pouvait rejeter dans le néant d'où la révolution et la guerre venaient de le faire surgir, une somme de 1,500 millions de francs. Il faut retenir ce chiffre, car il permet de calculer ce qu'un jour, — s'il le fallait, — dans un cas suprême, l'État pourrait attendre de la Banque, avec ses forces sans cesse accrues pendant les vingt années écoulées depuis la guerre, son crédit toujours aussi puissant et précieusement conservé intact, ses moyens d'action auxquels des législateurs prévoyans se seront bien gardés de porter atteinte.

Dès le 18 juillet 1870, le ministre des finances de l'empire demandait à la Banque 50 millions de francs. Un mois après, un nouveau ministre des finances, M. Magne, successeur de M. Segris, obtint une seconde avance d'égale somme. Le 24 septembre, c'est à M. Ernest Picard, ministre du gouvernement de la défense nationale, que la Banque ouvrit un nouveau crédit de 75 millions. Avant la fin de l'année, le siège central, à Paris, avançait encore 100 millions, et le gouvernement de Tours obtenait des succursales 100 autres millions. Ces diverses conventions n'avaient été conclues jusqu'alors, au milieu du tumulte des événemens et de l'horreur des désastres, que verbalement ou par simple échange de lettres. L'État, qui n'aurait pu obtenir par l'emprunt direct que des sommes insignifiantes par suite de la détresse générale, avait déjà reçu de la Banque plus de 400 millions. Un traité en règle du 22 janvier 1871 lui en assura encore 400. En mars il en réclamait de nouveau 140, puis 75 le 15 avril, et d'avril à juin 440. Aux termes de la convention du 21 juin 1871, le total des avances de la Banque au Trésor, non compris l'avance permanente faite en vertu de la loi du 9 juin 1857, s'élevait à 1,470 millions. L'intérêt payé par l'État resta fixé, pendant l'année 1871, à 3 pour 100, et fut abaissé, à partir du 1er janvier 1872, à 1 pour 100. On sait qu'au début de la guerre un emprunt public en 3 pour 100, à 60, n'avait été que partiellement couvert, et plus tard toute opération du même genre était devenue impossible. L'État, après la guerre, fit les célèbres émissions pour la libération du territoire à un taux représentant environ 6 pour 100. Il continua cependant à ne payer qu'un intérêt de 1 pour 100 pour tout ce qu'il dut à la Banque jusqu'à l'acquittement complet du solde en 1879.

La Banque avait prêté dans le même temps et à des conditions analogues 210 millions à la ville de Paris. Nous ne parlerons pas des 7 millions que l'établissement dut avancer aux chefs de la commune et que l'État n'a pas remboursés.

Ce qui frappe surtout dans ces transactions colossales, outre la grandeur du service rendu au pays, c'est la possibilité même qui s'est révélée pour la Banque, de tendre à l'excès, en un moment donné, les ressorts de son crédit sans les briser. Pendant cette année si pleine d'inquiétudes et de misères, lorsque, sous le coup des besoins sans cesse grandissans, la planche aux billets ne cessait de fonctionner, alors que le cours forcé avait dû être décrété, telle était la confiance qu'inspirait la Banque que son billet, malgré sa multiplication, ne perdit à aucun moment la moindre parcelle de sa valeur nominale. Là est le côté merveilleux de l'aventure. Qui oserait dire que ce maintien du papier au pair eût été possible, si la Banque n'avait pas été un établissement essentiellement privé, si elle avait eu des attaches trop étroites avec l'État, si l'on avait pu supposer que la signature que portaient les billets était la signature d'un simple fonctionnaire public? Nous ne voulons pas insister sur ce point qu'il suffit de signaler à l'attention de ceux qui savent comprendre, comparer et conclure. Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour apercevoir qu'une banque d'État n'aurait jamais pu donner les résultats que nous venons de résumer. Et c'est pourquoi, au terme de cette étude rétrospective des destinées, des efforts et des œuvres de la Banque de France, nous ne pouvons aisément nous figurer les pouvoirs publics mettant un jour en adjudication, sur l'invitation du parlement, le fameux privilège de l'émission, ou, à défaut d'un preneur disposé à le payer assez cher au gré du gouvernement, le réservant pour l'exploiter eux-mêmes à leurs risques et périls, c'est-à-dire aux risques et périls du pays. Ce sont là des chimères. Gouvernement et chambres auront l'intelligence de laisser à leurs rêves certains utopistes qui se croient et se proclament des réformateurs. Ils conserveront précieusement, et avec son organisation actuelle, en respectant surtout son autonomie, une Banque de France qui peut montrer de tels états de service, dont l'encaisse métallique est aujourd'hui notre véritable trésor de guerre, et que toute son histoire apprend à considérer comme une utilité de premier ordre en temps ordinaire, comme un recours suprême en temps de crise.

AUGUSTE MOIREAU.

LA

PRONONCIATION DU GREC

I.

Peu de nations ont été aussi éprouvées par le sort que la nation hellène. Après avoir subi l'invasion des Perses, qu'elle repoussa victorieusement, elle passa sous le joug macédonien. Alexandre la conduisit à la conquête de l'Asie; mais Persépolis brûla, comme Moscou; l'empire se mit en lambeaux et ne fut plus en état de résister aux légions romaines. Cependant, par l'action puissante du christianisme, les Grecs reprirent une unité qui se concentra dans Constantinople et jouèrent pendant plusieurs siècles un rôle prépondérant dans le monde, à une époque où les peuples occidentaux ne faisaient encore que s'organiser. Il y eut un moment où le budget de l'empire byzantin atteignait trois milliards, sans que les populations parussent trop surchargées. Mais le monde chrétien était partagé en deux églises ennemies; car si les religions réunissent les hommes de même croyance, elles divisent et mettent aux prises les communautés entre elles. La présence des musulmans sur la Terre-Sainte et la délivrance du tombeau du Christ furent un prétexte pour les croisades, expéditions qui ne furent pas moins funestes aux chrétiens d'Orient qu'aux mahométans. Après ces expéditions réitérées et la création éphémère d'un empire latin à Constantinople, les Hellènes étaient épuisés et hors d'état de repousser l'ennemi, qui s'avançait progressivement depuis huit siècles. L'événement de 1453 parut être ce dernier coup qui donne la mort; les Grecs semblèrent effacés pour toujours de l'histoire.

Mais il leur restait encore à souffrir une humiliation suprême. Jusque-là, ceux qui, en Occident, parlaient leur langue, la prononçaient comme eux et pouvaient s'entendre avec eux. Cette consolation de l'exilé leur fut ôtée; on accueillit les auteurs anciens dont ils apportaient les textes en Italie et en France, mais on prononça le grec d'une telle façon que les mots en devinrent méconnaissables et qu'un Hellène, parlant dans sa propre langue, ne fut plus compris, même par les plus savans hommes de l'Europe. Je ne sais pas si Érasme fut l'unique auteur de cette révolution fâcheuse; il en fut du moins le principal promoteur. On peut lire sur ce sujet l'intéressant écrit de M. Ed. Engel, *Die Aussprache des Griechischen,* publié à Iéna en 1887. La dissertation du Hollandais Didier Érasme parut en 1528, soixante-quinze ans seulement après la prise de Constantinople par les Turcs; il avait alors soixante et un ans et jouissait d'une autorité à laquelle presque tous les érudits se soumettaient.

Ce qu'il proposait était sans contredit arbitraire et barbare. Rien, dans l'histoire de la langue grecque, n'autorisait à prononcer séparément toutes les lettres dont un mot se compose. Si un homme étranger à la France et chez qui on importerait l'étude de notre langue disait *boéüf* pour bœuf et *coïngue* pour le fruit du cognassier, nous dirions que celui-là prononce le français d'une façon arbitraire et même quelque chose de plus; nous dirions : c'est un barbare, et nous l'accablerions des épithètes les plus malsonnantes. Érasme et ses partisans obtinrent cependant ce qu'ils demandaient; la réforme, ou pour mieux dire la déformation, s'opéra promptement dans toute l'Europe. Les seuls Hellènes ne l'acceptèrent jamais. Quelles furent donc les causes de son succès?

On mit en avant que la façon dont les Grecs venus d'Orient prononçaient leur propre langue ne pouvait être celle des anciens temps, car elle était contredite par certaines inscriptions antiques, par la transcription de mots grecs en latin et de mots latins en grec et enfin par l'abus que les Grecs font de l'*i*, qu'ils écrivent en effet de plusieurs façons. On prenait donc le parti de prononcer séparément toutes les lettres comme on les prononçait dans les pays d'Europe. L'invention érasmienne était favorisée par la croyance où l'on était alors que le grec est une langue morte et qu'on pouvait la traiter comme telle. Quelques érudits hellènes avaient, de temps en temps, écrit en grec ancien, mais comme un érudit d'Occident aurait pu le faire. Il y avait bien, dans les pays du Levant, une population dispersée parlant un idiome qui prétendait descendre de l'ancienne langue; mais, depuis qu'elle était devenue esclave des Ottomans, elle ne comptait plus dans le monde, et son idiome était tenu pour barbare et sans valeur. Quant à la langue des

Klephtes, on en ignorait absolument l'existence. Les Klephtes et leurs chants si pleins d'enthousiasme n'ont été connus que dans le siècle où nous sommes; ils n'ont été étudiés que depuis la bataille de Navarin, en 1827.

Mais ce qui confirma surtout le succès de l'invention érasmique fut la facilité apparente qu'elle donnait aux écoliers pour écrire sous la dictée. Il est certain que la ressemblance de plusieurs voyelles, que les Grecs modernes rendent par un même son de voix, exige de la part de l'étudiant à la fois une attention soutenue et une certaine connaissance de la langue; il est donc exposé à commettre des fautes d'orthographe. La séparation totale des lettres dans une dictée obvie à cet inconvénient. Toutefois, c'est ici une simple question de procédé dans l'enseignement, non-seulement du grec, mais de toute autre langue. Celui qui dicte du français à des écoliers français relève beaucoup d'erreurs dans ce qu'ils ont écrit; s'il voulait les éviter dès le premier exercice, il serait forcé de suivre la méthode érasmienne et d'épeler les mots lettre par lettre; il prononcerait *j'aïmaïs* pour j'aimais, ou bien il verrait ce mot écrit *j'émais*, *j'emê* et de plusieurs autres façons. Il y a des mots français qui pourraient, on ne le croira pas, s'écrire de plus de quatre mille manières. Comment parvenons-nous à éviter les fautes? Nous y parvenons par l'exercice, par l'étude de la grammaire et par la lecture. La lecture nous fait voir les mots tels qu'ils doivent être écrits et non tels qu'on les prononce. La grammaire explique l'orthographe de ces mots et en donne les règles. L'exercice grave les mots et les règles dans notre mémoire. L'enfant, le paysan, l'ouvrier, qui n'ont pas beaucoup lu, qui ont ou mal appris ou tout à fait oublié la grammaire, commettent un grand nombre de fautes, souvent des fautes énormes, et ne réussissent pas toujours à séparer les mots comme il convient.

On peut donc affirmer que le procédé érasmien est un procédé expéditif pour aider les écoliers à écrire le grec ou le latin correctement sous la dictée; seulement, c'est le procédé des paresseux, parce qu'il substitue un matériel simplifié, mais inerte et privé de vie, à la parole vivante et vraie des hommes en société. Entre une phrase de grec prononcée à la moderne et la même phrase prononcée suivant le procédé érasmien, il y a à peu près la même différence qu'entre un tableau de maître et sa reproduction chromolithographique. Ceux donc qui ont poussé Érasme à publier son *De recta pronunciatione* lui ont, en réalité, fait commettre un affreux mensonge; car depuis lors on s'est figuré prononcer une langue ancienne plus correctement que les hommes vivans dont elle est l'idiome. On ne s'est pas aperçu que ce que l'on semblait gagner d'un côté, on le perdait de l'autre. Si l'on isolait l'une de l'autre

les lettres des diphtongues *ei, oi, ai,* auxquelles on donnait ainsi la double sonorité de *eï, oï, aï*, on confondait les lettres douces avec leurs aspirées, *t* avec *th*, *k* avec *kh;* on introduisait des sons, tels que celui d'*eu* dans le français *odeur*, sons qui n'ont jamais résonné à des oreilles athéniennes. Nos professeurs de grec, en dictant, sont obligés de dire s'il faut écrire *kappa* ou *khi, au, o* ou *ô*, et la facilité qu'ils gagnent est, en réalité, bien près d'être perdue.

Un défaut plus grand de la manière érasmienne, une forte preuve de ce qu'elle a de faux et d'arbitraire, c'est que chaque peuple prononce le grec et le latin à sa manière. Les Allemands prononcent les diphtongues grecques *ai, ei* comme les leurs dans des mots tels que *fraulein*, *Main;* et ainsi pour beaucoup de voyelles et de consonnes grecques dont ils n'ont pas l'équivalent dans leur idiome. Les Français, non-seulement coupent arbitrairement les sons simples écrits en deux lettres, comme *ei*, *ai*, quoiqu'ils ne les coupent pas dans leur propre langue, et que *sain* ait dans leur bouche la même sonorité que *sein* et que *seing,* celle de *sin* par un *i* simple; de plus, ils éliminent entièrement les nuances délicates de plusieurs consonnes, telles que le gamma, le delta, le thêta, qui ne sont point identiques à notre *g,* à notre *d,* à notre *th;* ils font deux lettres avec une seule et prononcent *ts* (car *tz* est impossible) celle que les Hellènes ont de tout temps prononcée *z : zèle* devient *tsêlos*.

Les Anglais sont plus étonnans que les Français et les Allemands dans leur manière d'énoncer les mots grecs et les mots latins. Voici le premier vers de la première églogue de Virgile, récité à l'anglaise :

Taïtiri, tiou pétioulé rikioubans seub tegmini fêdjai.

Seulement, il y a ici des nuances et des délicatesses que nos caractères français ne peuvent pas rendre et que je renonce à transcrire. C'est un objet d'étude bien curieux et vraiment intéressant pour ceux qui s'occupent de phonologie qu'un discours de Démosthène ou un récit de Xénophon dans la bouche d'un professeur anglais. Si vous les faites lire ensuite par un Allemand et par un Français, vous entendrez trois discours, trois récits différens. Et si vous obtenez d'un Hellène la même faveur, vous aurez une quatrième version, et vous en pourrez faire une collection aussi nombreuse qu'il y a sur terre de peuples parlant des idiomes différens. Du reste, les partisans du procédé érasmien n'ont pas même pu se mettre d'accord entre eux dans chaque pays; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, MM. Dietrich, Brugmann et Kauer ont trois façons différentes de prononcer *ei;* c'est l'opinion de M. Dietrich qui se rapproche le plus de l'usage moderne; il assimile le son de cette

prétendue diphtongue à celui de l'*é* fermé des Français, avec une forte tendance vers le son de l'*i*.

Ces divergences de peuple à peuple, d'homme à homme, ne sont-elles pas une preuve du peu de solidité du système érasmien? Il n'y a pas deux manières de prononcer correctement une langue; il n'y en a qu'une. Voyez ce qui arrive aujourd'hui chez nous : un étranger y est toujours reconnu; quelque usage qu'il ait de notre langue, il lui échappe toujours quelques mots dont la vraie sonorité n'est pas rendue. Nous n'exigeons pas seulement la correction dans le langage; nous voulons que les gens de province se débarrassent de leur accent particulier, accent auquel nous reconnaissons leur origine; nous n'exceptons pas de cette règle les Parisiens de Paris : il suffit de leur entendre prononcer le nom de Versailles pour s'apercevoir d'où ils viennent. Il y a une manière commune et traditionnelle d'articuler et d'accentuer le français, qui est la bonne. Les différences locales ne font que confirmer la règle en faisant ressortir les vices de prononciation qu'on doit éviter. Ce que nous disons de la langue française, il faut le dire aussi bien de l'allemand, qui ne se parle pas avec le même accent local à Berlin, à Munich, à Vienne, à Francfort. Il faut le dire de l'italien, si divers à Venise, à Florence, à Rome et à Naples; à Gênes, on dit *o maïo* pour *il marito, a moggè* pour *la moglie*, la femme, *Zèna* pour *Genova*, la ville de Gênes; on y supprime les consonnes et l'on dit *aorava*, *fae* pour *adorava*, il adorait, *fate*, faites. A Florence, où l'italien passe pour très pur, on prononce autrement qu'à Rome; j'y ai entendu un sermon sur le rosaire où le nom de ce chapelet revenait sans cesse et sans cesse prononcé *rossario*, au lieu de *rosario* qui est la manière romaine. A Naples, on dit *na femmena* pour *una femmina*, une femme, qui est la manière correcte d'écrire et de prononcer ces deux mots.

La langue grecque, chez les modernes, n'échappe pas à cette variété provinciale. Je ne parle pas seulement des Tzaconiens qui habitent dans le sud du Péloponèse et qui ont un patois local tout particulier; je veux dire que sur les points du monde grec éloignés les uns des autres, on n'articule pas la langue de la même manière. Dans les diverses classes de la société on constate aussi des divergences, dont les étrangers même peuvent s'apercevoir : ces différences ne portent pas seulement, comme en Italie, sur les formes grammaticales des mots, c'est-à-dire sur les lettres dont ils se composent; elles se remarquent dans la sonorité, dans l'articulation d'un même mot, différentes d'une province à une autre, d'une classe de la société à une autre classe. La manière érasmienne ne fait qu'ajouter à cette diversité une diversité nouvelle que rien ne

justifie, car elle est dépourvue de tout caractère scientifique; elle ne s'accorde ni avec les données les plus certaines de la linguistique, ni avec la tradition; elle est de pure invention et s'est introduite dans l'usage européen en violant à la fois la tradition et le bon sens.

François Rabelais, qui sans doute avait bien autant de savoir et qui avait plus d'esprit que le Hollandais Érasme, se garda bien d'adopter la réforme proposée. En 1533, cinq ans après la dissertation d'Érasme, il publiait sous l'anagramme Alcofribas Nasier son premier *Pantagruel*. Dans la merveilleuse épître que Gargantua adresse à son fils pour le diriger dans ses études, il lui dit : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, grecque (sans laquelle c'est honte qu'une personne se die savant), hébraïque, chaldaïque, latine. » Puis au chapitre suivant, l'exemple est sans retard joint au précepte : sur la route du pont de Charenton, Pantagruel, se promenant avec ses gens et quelques écoliers, voit venir à lui un homme « beau de stature, mais pitoyablement navré en divers lieux. » Il lui demande qui il est, d'où il vient et ce qu'il cherche. Panurge, car c'est lui, répond pertinemment en douze langues différentes et enfin en français. Un des discours est en grec ancien, transcrit en lettres françaises et orthographié selon la prononciation moderne, mais sans accentuation d'aucune sorte. « Quoi! s'écrie aussitôt Carpalim, laquais de Pantagruel, c'est du grec, je l'ai entendu. — Et comment? As-tu demouré en Grèce? »

Rabelais n'avait donc pas adopté la manière érasmienne; il restait fidèle à la tradition hellénique. Cependant la nouvelle méthode se répandit dans les écoles, où on lui trouva des commodités, et finit par prévaloir dans tout l'occident. Au point où nous sommes parvenus, nous constatons chez nous un des phénomènes les plus étranges de l'histoire des langues. C'est une contradiction entre la manière dont s'enseigne la prononciation du grec et l'usage qu'on fait de cette langue pour créer des termes scientifiques. Ainsi on nous a appris au collège à dire *fusikê* et nous disons la physique, comme les Grecs modernes et comme les anciens Romains. Dans son édition savamment annotée des *Racines grecques* de Lancelot, mon ancien maître Ad. Regnier donne une liste des mots français tirés du grec. Le nombre de ces mots, vers 1844, dépassait trois mille trois cents; depuis lors il a beaucoup augmenté, parce que les sciences et leurs applications progressent et que le grec est presque la seule langue d'où l'on puisse tirer des mots nouveaux. De ces trois mille mots, quelques-uns sont depuis longtemps employés; tels sont *apôtre*, *cristal*, *démon*, *poète*, *phare*, etc. La plupart sont d'origine récente et datent du siècle où nous sommes. Quand on

les étudie de près et qu'on les compare aux mots grecs d'où ils sont venus, on voit que dans presque tous on a maintenu la prononciation traditionnelle, telle qu'elle est dans le discours de Panurge. Quelques-uns seulement, comme *séméiologie*, ont été inventés suivant la règle érasmienne. Enfin, depuis que les études classiques sont en voie, sinon de décadence, au moins de transformation, nos savans se trouvent dans l'embarras : ils disent *névralgie*, *névrose*, mais on voit affichés dans Paris des cours de *neurologie ;* on aurait imprimé *névrologie*, si la lecture érasmienne n'avait pas envahi notre enseignement. Elle a porté le désordre dans les esprits, qui ne savent plus aujourd'hui distinguer la tradition authentique d'un procédé artificiel.

Voilà un des derniers fruits produits par la prétendue réforme du XVIe siècle. Elle en a produit un autre plus amer que celui-là; elle a contribué pour une large part à l'abandon des études grecques qu'elle se proposait d'aider. Comment ne pas tenir pour morte une langue que personne au monde ne parlait à la nouvelle manière? Et du moment où elle était tenue pour morte, pouvait-on trouver aux auteurs qui s'en étaient servis jadis autre chose qu'un intérêt platonique? Leurs écrits, je veux dire les écrits de Platon, de Sophocle, de Thucydide et de tant d'autres grands hommes, n'avaient plus aucun charme, privés qu'ils étaient de leur harmonie, de leurs accens musicaux, de cette portion de l'art d'écrire qui se rapporte au langage naturel et qui fait la vie du discours? On pouvait dire assurément que ces grandes œuvres étaient devenues comme une lettre morte après la réforme, tandis qu'elles vivaient encore auparavant. Ce que nous disons au passé, nous aurions plus de raisons de le dire au présent et de l'appliquer à l'étude du grec telle que nous la pratiquons aujourd'hui. Il y a chez nous un groupe de personnes, parmi lesquelles on compte d'anciens élèves de l'école normale, qui propose d'exclure le grec de l'enseignement universitaire et de réduire le latin à la portion congrue. On conçoit que quelques esprits ardens en soient venus à cette extrémité, puisque le temps donné à l'étude de ces langues mortes ou défigurées est considéré comme mal employé et perdu. D'autres demandent qu'elles soient maintenues, mais comme objets d'un enseignement spécial : quelques élèves seulement les étudieraient afin de sauver l'érudition, qui est une branche de la science. Comme l'érudition ne sert à peu près à rien, le nombre de ces élèves privilégiés irait en diminuant et dans peu d'années se réduirait au zéro. Alors, ces grands écrivains antiques, qui nous ont donné les élémens de notre civilisation, dormiront dans la poussière des bibliothèques d'où personne ne les tirera plus.

II.

Si la prononciation érasmienne a existé jadis, il eût fallu d'abord le démontrer. D'autres questions se posaient encore. Puisque les Grecs modernes ne la pratiquent plus, il a dû y avoir un moment où elle a cessé d'être en usage; quelle est cette date? On a beau remonter dans le passé, on ne trouve pas l'époque d'un changement aussi radical, avant le commencement du XVIe siècle, mais il est en sens inverse. Supposons néanmoins qu'il ait eu lieu : quel est donc l'homme ou le corps savant assez fort pour l'avoir imposé à toute une nation? L'histoire ne cite personne depuis la réforme d'Euclide, qui eut lieu en l'année 403 avant Jésus-Christ. Peut-être au moins pourrait-on indiquer un concours de circonstances et de moyens, qui auraient causé ou facilité cette révolution. On n'en signale point, à quelques événemens historiques que l'on se reporte. Enfin, il faudrait pouvoir indiquer les avantages que procurait un tel changement, le but que ses auteurs poursuivaient. L'impossibilité de répondre à ces questions résout le problème général et l'on est forcé de conclure que la prononciation du grec, chez les Hellènes de nos jours, n'est pas une création récente, qu'elle a existé dans les anciens temps ou n'a subi dans la suite des siècles que des altérations très petites. Nous les examinerons tout à l'heure.

Nous pouvons déjà affirmer que toutes les questions posées sur l'introduction, prétendue récente, de la prononciation des Grecs modernes se posent également sur la réforme érasmienne. Nous savons sa date, son auteur, les circonstances où elle s'est produite, la résistance qu'elle a rencontrée, le but que l'on poursuivait, enfin les résultats qu'elle a eus et qui se continuent encore sous nos yeux. La lutte est donc entre une création très récente et dépourvue de valeur scientifique et une tradition vivante, qui ne s'est jamais interrompue et que l'on peut presque remonter jusqu'à ses origines. On dira vainement que tout change, les langues comme les autres créations humaines. La question n'est pas théorique et abstraite; c'est une question de fait, et les documens que nous avons entre les mains sont si nombreux qu'elle peut être résolue avec une probabilité voisine de la certitude. Ce qui a changé en Grèce, ce n'est pas la manière de prononcer les voyelles et les consonnes ; c'est la langue elle-même. Durant les siècles de décadence nationale et de servitude, le peuple n'étudiait plus la grammaire ; il n'apprenait plus à lire et à écrire; il tombait dans l'ignorance et la barbarie. Les formes savantes de l'ancienne langue ont été oubliées et réduites aux besoins de chaque jour ; plusieurs d'entre

elles se sont perdues et ont été remplacées par des formations bizarres, dégénérées des anciens types ou empruntées à des idiomes étrangers.

Aujourd'hui, dans le monde hellénique, on observe trois états de la langue : la langue populaire, dont les origines multiples se perdent dans le moyen âge; elle est très barbare; c'est du grec défiguré rempli de mots reçus des Turcs, des Slaves et des peuples occidentaux; — la langue qu'on peut dire classique, qui tend à s'épurer par l'élimination de mots étrangers et à récupérer, pour s'enrichir, les formes grammaticales que le peuple a oubliées; c'est la langue des prosateurs, des savans et des journaux; c'est aussi la langue officielle; — enfin une école littéraire, qu'on peut nommer romantique ou klephtique, se propose de conserver dans la poésie le langage populaire des montagnes, dont les chansons des Klephtes ont donné de si intéressans spécimens. Il est à remarquer que les grands écrivains de l'antiquité ont adopté par tradition un système analogue à ce dernier : ils ont écrit en langue classique les dialogues des tragédies et des comédies, mais ils ont le plus souvent composé les chœurs dans quelqu'un des anciens dialectes, surtout dans celui des Doriens; ils l'ont fait soit pour obéir à une tradition religieuse, soit parce que le dialecte dorien était plus favorable au chant que tous les autres. Quoi qu'il en soit, les trois langues parlées de nos jours dans la société hellène ont la même manière de prononcer les lettres; les différences locales sont très petites et portent plutôt sur certains mots isolés qu'elles ne s'étendent à des catégories de mots ou de personnes. La tradition embrasse donc la nation hellénique tout entière; et c'est là certainement un signe d'ancienneté. On peut s'en convaincre par les efforts, assez souvent infructueux, que nous faisons pour propager chez nous la bonne prononciation du français : nous ne parvenons pas toujours à empêcher les Gascons de dire *moun païre et ma maïre* pour mon père et ma mère et les Marseillais *demaïn mataïn* à la façon quasi-érasmienne. L'unité de prononciation chez les Grecs modernes est un des faits qui militent le plus en faveur de son antiquité.

Nous savons du reste par une foule d'exemples qu'il en était de même chez les anciens Grecs. La variété qui existait entre les dialectes, les lieux et les époques de la langue n'empêchait pas un *α* d'être toujours prononcé *α* et ainsi pour les autres lettres de l'alphabet. Par conséquent, dans les changemens que le matériel et l'esprit de la langue subissaient, les élémens phonétiques demeuraient invariables. C'est peut-être cette stabilité, cette persistance dans la sonorité qui a le plus contribué à la conservation de la langue, malgré les invasions étrangères et les asservissemens de la nation. La formation des langues dites novo-latines en est une

preuve. A l'époque où survinrent les barbares, le latin n'était pas seulement la langue officielle dans les provinces de la Gaule; il était parlé dans le peuple, qui y mêlait des mots celtes ou de quelque autre provenance. Les Romains vaincus ne purent pas conserver intacte la valeur des lettres qu'ils employaient; non-seulement beaucoup de mots furent tronqués, comme *lacus* qui devint *lac*, *porticus* qui fit *porche* avant de faire *portique;* mais, ce qui n'était pas moins grave, les voyelles tendirent à s'atténuer et à se confondre avec d'autres voyelles d'une moindre sonorité. C'est ainsi que beaucoup d'*a* devinrent *ai* et se confondirent avec *è; amare* fit *aimer; pater*, *mater*, *frater* firent *père, mère, frère; odor*, *soror* devinrent *odeur*, *sœur*. A mesure que cette modification s'opérait dans la sonorité des mots, la langue latine s'effaçait et une langue nouvelle, qu'elle engendrait, prenait sa place : ce fut le français. Des altérations moins profondes s'opéraient dans le latin en Italie, en Espagne et généralement dans les pays où cette langue était parlée. La transformation y fut pourtant assez complète pour que le latin de ces contrées engendrât des langues nouvelles; les voyelles y furent souvent modifiées, les consonnes prononcées autrement que dans la langue mère : ainsi *formosus* fit en espagnol *hermoso, filius* fit *hijo*. Les désinences surtout se trouvèrent atteintes, les cas des noms et des adjectifs disparurent. Dans le corps même des mots il y eut des changemens et des éliminations de lettres : ainsi le mot *magis*, qui en latin veut dire plus, devint *mais* en français par l'exclusion du *g; mai* en italien par celle du *g* et de l'*s; mas* en espagnol par celle du *g* et de l'*i*, mais sans l'atténuation de l'*a* en *ai*, qui est une règle générale en français.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini; ceux-là suffisent pour faire comprendre comment le latin passa dans l'Italie même à l'état de langue morte. Rien de pareil ne se produisit pour le grec. Les étrangers qui devinrent à plusieurs reprises les maîtres du pays n'y furent pour ainsi dire que campés; ils n'exercèrent pas sur la langue une action qui pût la transformer en une langue nouvelle. Au matériel de cette langue s'ajoutèrent des mots nouveaux, surtout des noms de choses et de personnes et quelques adjectifs; mais loin de changer la forme du langage, ce sont au contraire ces mots importés qui prenaient des formes grecques. Le même fait a lieu encore aujourd'hui : quand un mot européen est adopté par les Hellènes pour exprimer une chose qui n'existait pas chez eux, ce mot importé prend aussitôt une forme grecque et se décline comme les autres mots de la langue. Il en résulte que, si le matériel de la langue grecque subit des changemens, sa forme persiste de siècle en siècle. Or, on peut constater, et c'est là un des faits les mieux connus de la linguistique comparée, que ce matériel est le même

dans les langues appartenant à la même famille ; que ces langues diffèrent surtout par leurs formes grammaticales et la sonorité de leurs élémens vocaux. Ces formes et ces élémens, ayant été fixés de bonne heure pour la langue grecque, n'ont pu depuis lors subir les changemens profonds qui auraient fait d'elle une autre langue. Il n'y a pas lieu de distinguer deux grecs, l'ancien et le moderne ; il n'y a qu'une langue grecque. S'il en était autrement, jamais les écrivains grecs de nos jours, jamais les journaux, les discours et les rapports politiques, les formules de lois, n'auraient pu venir au jour dans la forme où ils se présentent, c'est-à-dire dans un style qui les rapproche des écrits antérieurs à l'ère chrétienne. Tous les efforts de nos hommes instruits, de nos publicistes, de nos législateurs et de nos administrations, même en se concertant, ne feraient pas remonter le français vers sa source, au point de restaurer la langue latine. Les Hellènes n'ont point d'efforts à faire en ce sens ; pour bien écrire, il leur suffit de faire de bonnes études et de se régler sur les bons modèles; la langue qu'ils écrivent ou qu'ils parlent devient par cela même la langue de l'antiquité classique. Ce qui s'opère chez eux, depuis qu'ils ont reconquis leur indépendance, ce n'est pas une œuvre de reconstitution, c'est un travail d'épuration.

N'est-il pas évident, par l'exemple des autres langues, que cette conservation du grec à travers les siècles et malgré le malheur des temps est liée au maintien de la prononciation? Si les lettres avaient changé de valeur, les Hellènes auraient, comme les Français, les Italiens, les Espagnols, constitué une ou plusieurs langues nouvelles; le terrain occupé par le monde hellénique dans la Méditerranée et ailleurs était assez vaste pour donner lieu à plusieurs idiomes nouveaux. Il n'a pas pu s'en produire, parce que d'année en année les mots de la langue et leur prononciation se conservaient.

Que devons-nous conclure de ce qui précède? Nous en conclurons que le grec est une langue vivante et non une langue morte, comme les partisans du système érasmien s'efforcent de le faire croire. Sur ce point, le système manque de base et s'écroule sur lui-même. Nous n'en chercherons pas loin la preuve. J'ai sous les yeux un livre que vient de publier à Athènes M. C. Rados, docteur en droit ; c'est la traduction d'un volume sur l'histoire de la marine grecque, œuvre de l'amiral Jurien de la Gravière, dont les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur. Le livre est excellent; la traduction ne l'est pas moins; elle est écrite en excellent grec, c'est-à-dire dans une langue qui se rapproche beaucoup de l'ancienne langue classique, sans cesser pour cela d'être accessible à tous les Hellènes. La *Réfutation* du système érasmique par M. Papa-Dimitrako-

poulos met sous nos yeux 750 pages de bon grec, où la plupart des formes anciennes sont employées, sans que jamais un Hellène instruit soit arrêté par le sens ou choqué par un aspect archaïque. Je ne cite que ces deux ouvrages; je pourrais citer presque toute la presse hellénique comme démonstration vivante de l'erreur érasmienne et de la vitalité de la langue grecque. On m'a souvent demandé quelle différence il y a entre le grec ancien et le moderne : étant donné l'état présent de la langue et l'épuration qu'elle a déjà reçue, il faut répondre : il n'y en a pas. Car je n'appelle pas différence l'emploi de *den* pour *ouden*, de *na* pour *ina;* l'ancien grec offre de nombreux exemples de pareilles syncopes.

Si le grec est une langue vivante et si les érasmiens se trompent en la traitant comme une langue morte, ils vont plus loin qu'ils ne pensent; ils commettent une sorte de violation du droit des gens. Les langues, comme toute autre propriété, appartiennent aux peuples qui les parlent; c'est leur œuvre, le fruit d'un long et laborieux travail. Une nation se fait sa langue à elle-même, comme elle peut; puis viennent les gens instruits, les maîtres et les écrivains qui, avec beaucoup de peine, souvent d'abnégation, de luttes et d'ennuis, la polissent, la complètent, la rendent apte à exprimer toutes les idées et tous les besoins. Cette propriété est léguée par eux à la communauté, qui en fait un usage quotidien et en tire, comme d'une terre cultivée, toute sorte de fruits. Passe un étranger mauvais, qui ravage le champ, le couvre de pierres et de sable stérile, et fait tout ce qui est en lui pour en faire une terre morte et improductive. Cela peut-il s'appeler raison et justice? Il faut donc respecter, comme le bien d'autrui, les langues que les hommes se sont données; il vaut mieux les ignorer que les dénaturer; en les ignorant on ne fait de tort qu'à soi-même. Mais en imposant arbitrairement une prononciation vicieuse et fausse à la langue d'un peuple qui la parle, non-seulement on paraît infliger un blâme à ce peuple, mais on le séquestre pour ainsi dire du genre humain.

III.

Le but que se proposent les Hellènes et les partisans de leur prononciation nationale n'est pas de remonter jusqu'aux temps homériques. A la Comédie française, où nous conservons notre tradition classique, on ne parle pas non plus comme au temps de Froissart. On veut seulement savoir si l'on prononce aujourd'hui comme au temps de Platon et de Xénophon, ou même comme au temps de Périclès. Ce dernier, qui mourut au commencement de la guerre du Péloponèse, était un peu plus ancien que la réforme de l'orthographe sous l'archontat d'Euclide en 403. On pourrait s'en

tenir à cette dernière date, quoique les documens permettent de remonter plus haut. C'est une erreur de croire que le succès en cette matière soit impossible, les sons des lettres ne laissant aucune trace dans l'air où ils sont produits. Les études comparatives, l'analyse des documens et la structure de l'organe vocal fournissent des données tellement précises et concordantes que nous pouvons dans presque tous les cas découvrir comment telle lettre, telle syllabe était prononcée au temps d'Euclide, non-seulement à Athènes, mais encore dans d'autres parties de la Grèce. C'est à réunir et à discuter ces données que s'est attaché M. Papa-Dimitrakopoulos. Son livre n'omet rien d'important; il n'est point le résultat d'une opinion préconçue; partout il met en présence les raisonnemens des érasmiens et les faits que les recherches de nos jours ont révélés. Plusieurs érudits allemands, parmi lesquels on distingue MM. George Curtius, Kauer, Dietrich, Korsen, et en dernier lieu F. Blass, ont écrit dans le sens érasmien; aucun de leurs ouvrages n'a la valeur de celui du savant athénien. Et cela ne peut nous surprendre, puisque, Grec, il est mieux placé qu'un étranger pour traiter des questions relatives à sa langue maternelle.

Le savant athénien remarque avec justesse que la plupart des raisonnemens érasmiens reposent sur la confusion de l'écriture et de la prononciation. Les anciens idiomes ont été parlés longtemps avant d'être écrits; l'écriture même a passé de l'état hiéroglyphique à l'état phonétique dans des temps où les langues, non encore parfaites, avaient déjà pourtant des siècles d'existence. L'écriture alphabétique, qui est venue la dernière, ne représente point les idées, mais les sons de la voix et les articulations de la parole. On peut lire les hiéroglyphes anciens et l'écriture chinoise sans connaître l'égyptien ni le chinois, parce que ces écritures représentent les idées et non les mots; on peut les comparer à nos chiffres, qui peuvent être lus dans une langue quelconque. Il n'en a été de même ni du grec, ni du latin, puisque leurs écritures représentent les langues parlées en Grèce et en Italie, langues sans lesquelles ces écritures n'offriraient aucun sens. Il y a donc une question qui domine toutes les autres: l'écriture des Grecs représentait-elle exactement leur langue parlée? Si les faits prouvent qu'elle ne la représentait pas, les débats fondés sur la lettre morte risquent fort d'être stériles et la tradition nationale prend une nouvelle valeur.

Or tout le monde sait que l'alphabet grec avait été apporté du dehors; c'était l'écriture phénicienne, venue vraisemblablement par le commerce. Cette écriture était syllabique, en ce sens qu'on n'y figurait pas les voyelles; il en était de même de l'hébreu, où les points distinctifs des voyelles ne furent introduits qu'au xe siècle;

enfin toutes les écritures sémitiques procédaient de cette façon. Quand les Grecs adoptèrent l'écriture phénicienne, elle fut tout à fait insuffisante pour eux : tel caractère phénicien énonçant une consonne dut être détourné de son emploi et servir pour une voyelle; tel fut, par exemple, le yod qui devint l'iôta. Les seize cadméennes, comme on les appelle, étaient loin de fournir une écriture alphabétique complète ; il fallut y ajouter des lettres nouvelles. Nous ne faisons pas ici l'histoire de l'alphabet grec ; nous remarquons seulement que son complément n'eut pas lieu d'une manière systématique et en vertu d'un accord entre les peuplades de la Grèce. L'état de dispersion où elles étaient, le manque d'une instruction commune, l'ignorance des règles de la grammaire, causaient une certaine confusion dans les écritures : cet état de trouble et d'indécision sur la valeur des lettres se reflète dans les inscriptions antérieures à la fin du ve siècle. C'est cela même qui provoqua la réforme d'Euclide en 403.

Cette réforme ne fut ni fortuite ni arbitraire ; elle fut causée par un besoin public, par la nécessité d'obtenir l'unité d'orthographe parmi les Grecs. On ne doit pas perdre de vue qu'elle ne touchait en rien à la prononciation, et qu'elle portait uniquement sur l'écriture. Ce n'est pas l'alphabet attique qui prévalut alors ; ce fut l'alphabet ionien, plus complet et plus commode ; on y ajouta les deux longues de l'*o* et de l'*e*, qui auparavant s'écrivaient comme les brèves et se confondaient avec elles. Cet *e*, qui était à volonté bref ou long, représentait également le son d'*ei*, qui pourtant en différait notablement et avait une forte tendance vers le son de l'*i* qu'il a aujourd'hui même. Il fut donc entendu que l'*e* d'une part et l'*ei* de l'autre auraient leur emploi déterminé.

Avant et après Euclide, les Grecs ont représenté des sons simples par deux lettres et n'ont jamais tenté d'échapper à cette nécessité. Ne faisons-nous pas de même ? Dans *aimer*, *ai* est un son simple rendu dans l'écriture par deux voyelles ; il en est de même d'*ei* dans *enseigner*, d'*ou* dans tous les mots où il se trouve. Cela est si vrai pour le grec que la prétendue diphtongue *ai* y est souvent brève dans les verbes, dans les cas des noms et dans le corps même des mots ; cette brièveté eût été impossible si les deux lettres eussent été prononcées séparément, *aï*, suivant l'idée érasmienne. Il en est de même d'*oi* à la fin des noms et des adjectifs ; il en est de même d'*ou*, tantôt long, tantôt bref, et figuré dans les anciennes inscriptions par un *o* simple. Les formules doubles *au*, *eu* sonnaient le plus souvent *av*, *ev* ou même *af*, *ef*, car dans les inscriptions l'*u* est assez souvent remplacé par un *b* (*v*) ou par un *F*, ou écrit côte à côte avec cette consonne ; on n'aurait donc pas dit *neurologie* comme nos professeurs de médecine, mais névrologie ; les Septante

ne prononçaient pas *Dôid*, mais David, qu'ils écrivaient souvent *Dauid*. Je remarquerai à ce propos que dans notre ancienne orthographe l'*u* et le *v* étaient continuellement employés l'un pour l'autre; j'ai souvenir qu'au temps du collège nous voyions dans la rue Mazarine une enseigne qui nous égayait fort : *Av petit Mavre*, c'est-à-dire : Au petit nègre. Si nous écrivions *v* pour *u* et si le tout se prononçait *ô*, peut-on trouver mauvais que, n'ayant qu'un alphabet incomplet, les Grecs aient écrit *u* et prononcé *v* ? Ce fut l'orthographe définitive depuis la réforme de 403. Il faut pourtant observer que l'autorité d'Athènes, surtout en ces matières, n'était que consultante et que ses décisions n'étaient pas obligatoires : les divergences d'orthographe diminuèrent beaucoup après la réforme, mais ne disparurent tout à fait qu'avec le temps.

Nous ne pouvons pas faire ici l'histoire détaillée de l'écriture grecque dans ses rapports avec la parole. Disons seulement que, l'une n'ayant jamais répondu à l'autre d'une façon exacte et complète, c'est se payer de chimères que de voir dans toutes les lettres des signes représentant autant de sonorités distinctes et séparées : car il est évident que des groupes de deux voyelles figuraient souvent un son unique et simple, comme en français. Les documens relatifs à ces questions sont réunis dans le livre de M. Papa-Dimitrakopoulos et forment une série de démonstrations que nous tenons pour irrésistibles. Pour que le lecteur ne garde pas de doute sur ce point, je citerai quelques faits relatifs à la syllabe *ei* et il verra que le son d'*i*, surtout d'*i* long, qu'on lui donne en Grèce, est justifié par une tradition non interrompue; cette syllabe s'y confond avec le son de l'*y*, c'est-à-dire de l'hypsilon ou de l'*ê*, que nous prononçons *êta* et les Grecs *ita*. Dans le discours de Panurge on trouve *tinyn* que nos lycéens écriraient *toïnun*, *anankeï* qu'ils prononceraient *anankaïoï*, et plusieurs autres mots. L'église chante le Trisagion en grec et en latin au moins depuis l'année 492; on y trouve *ischyros* pour *ischuros*, *éléison* pour *éléêson*. Le *Kyrie* offre les mêmes lettres prononcées de la même manière depuis le IIe siècle de notre ère. Un ami de Cicéron, au Ier siècle avant Jésus-Christ, reproche aux Grecs d'écrire le son de *ei* en deux lettres au lieu d'une seule. Quel est ce son? Callimaque nous le dit en racontant qu'un amoureux, Lysanias, s'écrie : *Naikhi kalos*, *kalos naikhi* et l'écho lui répond : *Allos ékhei ;* ainsi donc *ai* se prononçait comme *é*, *ei* comme *i ;* Callimaque est du IVe et du IIIe siècle avant notre ère. — J'ai déjà cité les Septante qui, dans leur traduction de la Bible en langue grecque, figurent souvent par *ei* le son *i* des mots hébreux; ils écrivent *Opheir* pour *Ophir*, *Chéroubeim* pour *Chéroubim*, *Beniamein* pour *Beniamin*, mot que nous prononçons en français Benjamin. — La belle Thaïs, qui fut la maîtresse

d'Alexandre le Grand, était vers 330 avant Jésus-Christ à Athènes, et se rendait chez un certain Grason dont le nom veut dire : « Qui sent le bouc. » Quelqu'un la rencontra et lui demanda où elle allait : *Aigei tou Pandiônos*, répondit-elle ; ce qui signifie : chez Égée, fils de Pandion ; mais *Aigi* est aussi le datif de *aix*, chèvre, ce qui faisait un jeu de mots. Cette plaisanterie n'a de sens que si les deux mots ont la même prononciation. — Didyme, grammairien d'Alexandrie, voulait qu'on écrivît *Argiphontès* et non *Argeiphontès*, le surnom de Mercure. Un autre du même temps écrivait *Stagira* et non *Stageira*, la ville de Macédoine, patrie d'Aristote. — Platon, dans son Cratyle, dit que *Poseidôn*, nom grec de Neptune, s'écrivait auparavant *Posidôn* et qu'on y a ajouté un *e* pour allonger la voyelle. — Aristophane, dans sa pièce des *Thesmophories*, introduit un Scythe qui n'a pas une prononciation correcte, qui abrège les voyelles longues et dit : *ti légi* par un *i* bref, au lieu de *ti légei* par un *i* long. Dans les *Grenouilles*, il y a parité de son entre *Khios*, de Chio, et *Keios*, de Céos. — Enfin, il y a dans Thucydide des assonances qui démontrent l'identité de son entre la diphtongue *ei* et l'*i* long dès le ve siècle avant Jésus-Christ. On voit donc clairement que la tradition sur ce point est constante, pour le moins depuis deux mille trois cents ans.

L'écrivain athénien qui vient de réunir en un gros volume les faits relatifs à la prononciation de sa langue maternelle, passe en revue toutes les lettres de l'alphabet, aussi bien les consonnes que les voyelles. Il groupe pour chacune d'elles les documens fournis par les auteurs de toute époque et par les inscriptions ; il analyse et discute chacun d'eux et aboutit toujours à la réfutation du système érasmien. Cette réfutation a pour corollaire inévitable que la manière de parler des Grecs modernes est la vraie et que, si depuis l'antiquité elle a éprouvé des altérations, ces changemens ont été fort petits et sont pratiquement négligeables. Il remarque aussi à plusieurs endroits de son livre que l'iôtacisme tant reproché aux Hellènes, c'est-à-dire la représentation du son *i* par diverses lettres, est moins absolu qu'on ne le dit : il y a des nuances de sonorité entre ces *i*, comme il en existe en français entre *fer* et *faire*, *mer* et *mère*, *pain* et *peint*. Les étrangers ont quelque peine à saisir ces différences ; elles n'en existent pas moins. Voici du reste ce que donne le relevé statistique de l'*i* dans quelques langues connues : sur 100 voyelles employées par les auteurs, il y a en grec 26 *i*, 27 en latin, 36 en français, 42 en allemand. Il y a en sanscrit 68 *a* sur 100 voyelles. Il est vrai de dire que parmi ces *a* beaucoup sont longs et se distinguaient aisément ; parmi les brefs, plusieurs ont un son qui se rapproche de l'*o* bref des Grecs, des Latins et des Français. Il faut ajouter que ce que l'on reproche aux Hellènes, ce n'est

pas d'employer souvent l'iôta; c'est de donner le son *i* à des lettres ou à des groupes de lettres qui ne sont pas des iôta. A cela on peut répondre qu'il y a beaucoup plus de défauts de ce genre dans la langue française, par exemple, ou dans l'anglais; que l'usage enseigne l'orthographe et que ces défauts n'empêchent pas l'une et l'autre langue d'être commodes et parlées sur toute la terre.

On a proposé, pour établir scientifiquement la valeur ancienne des lettres grecques, de recourir à l'étymologie et à la grammaire comparée. L'étymologie peut donner les formes des mots dans une langue plus ancienne et en dévoiler la première signification. Mais elle ne peut pas donner la prononciation des lettres dans la langue dérivée, puisque le fait même de la dérivation suppose une altération dans les voyelles et souvent dans les consonnes de la langue mère; si cette altération n'avait pas eu lieu, la langue dérivée n'aurait pas pu naître. C'est ainsi que le grec s'est conservé et qu'il est aujourd'hui tout aussi vivant qu'au temps de Platon et de Thaïs. Du reste, il suffit d'examiner, par exemple, l'italien et l'espagnol pour apercevoir ce qui les distingue du latin, et l'on constate que c'est par l'altération des formes et de la prononciation que ces deux langues sont sorties de la langue latine. L'altération a été bien plus profonde et plus générale dans la formation du français; on en a vu ci-dessus des exemples. Il est certain que, si l'on prenait les lettres françaises pour types de la prononciation latine, presque tous les *a* latins seraient prononcés *ai*; il faudrait dire que *rex*, *lex* se prononçaient *roix*, *loix*, puisqu'on dit en français le *roi* et la *loi*. On se verrait alors fort en peine en présence de l'italien qui dit: *il re* et *la legge*, et de l'Espagnol qui dit: *rey* et *ley*; l'Anglais dit: *law*, qu'il ne prononce pas tout à fait *lâ* ni *lô*.

Une contre-épreuve moins trompeuse pourrait être fournie par la transcription des mots grecs dans une autre langue ou des mots étrangers en grec. Cette transcription peut donner des renseignemens utiles dans certains cas; mais tous ces cas ont besoin d'être analysés et discutés. Ou bien il faut admettre entre les alphabets des deux peuples une entière concordance: or il est certain, par exemple, que les aspirées grecques *kh*, *th*, et même *ph* n'avaient pas leurs analogues en latin et ne pouvaient pas être rendues exactement par des lettres latines. Les Romains ont beaucoup reçu des Grecs, l'écriture, les monnaies, les noms des mesures, les termes de la navigation; mais ils ont presque tout modifié selon leurs besoins ou leurs dispositions particulières. Il n'y a jamais eu de correspondance exacte entre les deux alphabets, entre les deux prononciations; l'identité n'a porté que sur certaines lettres, communes aux deux peuples. L'alphabet grec, déjà insuffisant pour figurer la langue grecque, n'a aucune aptitude à rendre les mots étrangers,

soit anciens, soit modernes. Pour écrire *Lacroix* les Grecs écrivent *Lakroa*, pour *Benoît*, *Mpénoa ;* dans l'antiquité ils écrivaient *Ouirgilios* pour le nom de Virgile, *Sandrakottos* pour celui que nous écrivons nous-mêmes, faute de mieux, Tchandragoupta. Les Anglais en cela sont égalés par les Hellènes de tous les temps. Leur incapacité, disons l'incapacité de tous les alphabets connus à se représenter les uns les autres se résout dans le problème d'une « caractéristique universelle, » problème qui est bien loin encore de sa solution.

On voit par ce qui précède que la plus sûre, la seule manière de connaître la prononciation du grec, c'est, en écartant toute fantaisie, de la chercher dans la tradition. Si le système érasmien était vrai, il faudrait au contraire rejeter d'abord la tradition, avec laquelle il a rompu ouvertement. Et puisque la tradition est notre point d'appui le plus ferme, il faudrait tout abandonner au hasard et tomber dans un pur scepticisme. Chacun dès lors devient libre de prononcer l'ancien grec selon son caprice : si *ei* est prononcé *eï* par vous, parce qu'il vous plaît de le prononcer *eï*, je puis sans autre raison le prononcer *aï* comme les Allemands, ou lui donner tout autre son qu'il me plaira. Dès l'instant où nous sortons de la tradition nationale, nous ne devons plus de comptes à personne, même aux mânes de l'érudit de Rotterdam. Au contraire, en prenant la tradition pour base, nous pouvons examiner tour à tour chacun des élémens de la langue et le suivre en remontant le cours des années depuis nos jours jusqu'aux anciens temps : c'est la méthode historique. Elle nous conduit, par une chaîne non interrompue, d'abord jusqu'à la réforme d'Euclide et même jusqu'au temps des guerres médiques et à la révolte de l'Ionie en 504. Au-delà de cette époque, les documens se font de plus en plus rares ; on entre dans la période homérique, où l'orthographe était flottante et où les formes mêmes des mots n'étaient point fixées. Le grec ou pour mieux dire ses dialectes, encore voisins de leur origine, n'avaient pas parcouru toute cette phase d'altération où les idiomes particuliers des peuples se détachent de la langue mère pour acquérir une existence en quelque sorte personnelle. On comprend que dans ces conditions la prononciation n'était pas fixe, et que la variété des orthographes dans l'*Iliade* doit répondre à des différences de son ou d'articulation dans les mots : mais quelle était cette prononciation ? On voit écrit tantôt *argyroû,* tantôt *argyreoio ;* sait-on si dans le langage parlé ces quatre voyelles accumulées s'énonçaient séparément à la façon érasmienne, ou s'il n'y avait pas dès cette époque une fusion qui leur donnait une autre valeur ? Dans cette ignorance où nous sommes, en présence de cette instabilité d'une langue en voie de formation, on ne saurait chercher la

prononciation pure et classique au-delà du ve siècle. En s'arrêtant à cette date, qui est celle des plus grands écrivains, la méthode historique démontre que le grec se prononçait à très peu près comme il se prononce aujourd'hui. C'est tout ce que nous pouvons exiger.

IV.

Puisque le sujet qui nous occupe se trouve élucidé par le savant ouvrage de M. Papa-Dimitrakopoulos, puisque le problème de l'ancienne prononciation du grec s'y trouve résolu dans son ensemble et dans ses parties, nous émettons le vœu que ce livre soit traduit dans notre langue. Nous souhaitons en même temps qu'il soit abrégé et que la traduction, donnant tout ce qui est essentiel et démonstratif, soit, par ses dimensions et par son prix, accessible à tous ceux qui s'intéressent à la langue grecque et au peuple qui en conserve le trésor. Cela fait, nous demanderons encore instamment aux Grecs instruits de s'assembler, de discuter et de s'entendre sur la prononciation de toutes les lettres ; enfin, d'en rédiger le code. Le livre dont nous parlons pourra servir de base à leur travail. Chacun d'eux sait qu'il existe dans le monde grec une prononciation commune et comprise de tous; mais ils savent aussi qu'il y a des différences provinciales, surtout pour une ou deux voyelles, telles que l'hypsilon, lequel en certains lieux et pour certains mots a le son de l'*u* français et quelquefois de l'*ou*. Il est utile que ces faits soient relevés, élucidés et portés à la connaissance de tous les gens instruits. L'étranger qui veut apprendre le grec et le prononcer correctement n'a que des livres faits par ses compatriotes ou par des personnes sans autorité. Il y a présentement en Grèce assez d'hommes érudits et bons patriotes pour entreprendre en commun une œuvre de ce genre; ils n'auraient aucune peine à trouver sur place ou au dehors de riches patriotes qui fourniraient l'argent nécessaire aux séances et aux publications.

Un tel travail devrait être fait sans autre passion que celle de la vérité. L'érudit allemand M. Blass s'est passionné pour l'invention érasmienne au-delà de ce que la science calme et la vue sereine de la réalité comportent. Si l'on trouvait, par exemple, après examen, que l'*ê* des Latins était plus voisin que l'*i* de l'ancienne sonorité de l'*êta,* le *heth* des Hébreux, il faudrait le dire et déclarer que les gens de bonne éducation doivent prononcer cette lettre *ê* et non *i*. C'est une simple hypothèse que nous faisons ici pour indiquer dans quel esprit le travail que nous demandons devrait se faire. Jusque-là nous hésiterons à bannir de notre enseignement une prononciation que nous savons artificielle et fausse : il faut que nous soyons nous-mêmes fixés sur la valeur de toutes

les lettres. Seuls les Grecs, réunis en une assemblée académique compétente et impartiale, pourront déterminer ces valeurs.

En France, tous ceux que la question intéresse savent que l'invention érasmienne doit disparaître de notre enseignement, comme le phlogistique a disparu de la chimie et l'horreur du vide de la physique. Le gouvernement français s'en est préoccupé; il a consulté deux fois l'Académie des inscriptions, qui deux fois a voté pour le rétablissement de la prononciation traditionnelle et la suppression du système érasmien. Le vote de 1867 a été unanime et fortement motivé. Cependant on n'a rien fait et nos élèves prononcent toujours *kaï,* à peu près comme on dit une *caille* à Paris; cela est étonnant chez les successeurs de Rabelais et cela nous rend ridicules aux yeux des Hellènes; mais cela est et durera peut-être longtemps encore. Nous avons tué chez nous les études grecques, « sans lesquelles c'est honte qu'une personne se die savant, » et leur décadence provient surtout de ce que, par notre mauvaise prononciation du grec, nous en avons fait une langue morte. On prétend qu'aujourd'hui l'Académie n'émettrait peut-être pas le vote de 1867. On dit qu'elle s'est laissé conquérir aux théories allemandes et que M. Blass y règne quant à la question qui nous occupe. Pour moi, je tiens cette accusation pour calomnieuse, et je crois ce corps savant fidèle aux idées de son ancien doyen Egger. Egger était beaucoup plus érudit, plus calme et plus juste que M. Blass, et toute sa vie il a prononcé le grec à la moderne.

Pourquoi donc condamne-t-on l'enseignement du grec à dépérir faute de sang, et, comme on dit, à mourir dans son péché? On n'a rien fait, parce qu'on n'a pu ou su rien faire et que la réforme est plus vaste qu'elle ne le paraît. Il s'agit, en effet, de changer une habitude invétérée chez toute une classe de professeurs, depuis les plus petits collèges jusqu'à la Sorbonne et au Collège de France. Après les votes académiques et selon des vœux souvent émis, soit en France, soit en Grèce, on s'est demandé par quelle voie la révolution pourrait s'opérer, et l'on était presque convenu de commencer par l'École normale; c'est de la rue d'Ulm que le mouvement aurait pris naissance et de là il aurait été propagé dans les lycées et les collèges et surtout dans les facultés. De proche en proche il aurait gagné toute l'Université, toutes les maisons privées et enfin tous les écoliers. Voilà un plan d'ensemble qui paraît bien conçu et pratique. Eh bien, ce plan est une chimère : j'en ai fait l'expérience pendant treize ans. Comme professeur de faculté dans une ville où plus d'une idée de progrès a pris naissance et qui a fait de grands sacrifices pour l'enseignement, j'ai toujours prononcé le grec à la moderne. Parmi mes auditeurs j'ai eu constamment un nombre respectable de jeunes bacheliers se prépa-

rant à la licence et au professorat, je n'ai jamais pu obtenir d'un seul d'entre eux qu'il prononçât un seul mot à la moderne. Pourquoi cette résistance? Eux-mêmes en donnaient la raison : c'est, disaient-ils, que cela ne nous servira de rien dans notre carrière.

Et ils avaient raison, quoiqu'ils parussent avoir tort. Voici un élève de l'École normale, reçu agrégé à sa sortie et parlant le grec comme un Hellène. Il est envoyé professeur d'une classe moyenne dans quelque bon lycée, à Caen, à Orléans, même à Paris. Là il reçoit de la classe intérieure une trentaine de jeunes érasmiens préparés par son collègue; par des exercices assidus, il leur ôte leur mauvaise habitude et les accoutume à bien dire. Vient le mois d'octobre, nos trente jeunes hellénistes passent aux mains d'un nouveau professeur qui est érasmien et leur fait dire *kaî* comme devant. Tel est le premier obstacle qui peut arrêter longtemps une réforme reconnue nécessaire. Une action partielle sera perdue comme une goutte d'eau dans l'océan. Or l'agrégation ne produit chaque année qu'un très petit nombre de professeurs de grec; quelques-uns seulement viennent de l'École normale, les autres viennent du dehors. Un lycée ne peut guère recevoir qu'un ou deux de ces jeunes maîtres à chaque promotion; l'action de ce jeune helléniste sera donc impuissante. Ou bien il faudrait que, prenant ses élèves dès leur première année de grec, il les suivît de classe en classe jusqu'à la fin de leurs études. On a quelquefois proposé ce moyen; c'est une révolution dans le professorat. Supposons qu'on la réalise : au sortir de ses études, au jour où il se présentera pour être bachelier, l'élève se trouvera en face d'examinateurs érasmiens; on ne se comprendra pas, et le maître ou l'élève, tous deux peut-être, sembleront ridicules; c'est peu de chose, en réalité, c'est beaucoup en France. Il faudrait donc réformer tout d'abord la prononciation du grec dans les facultés, dans tout l'enseignement supérieur : à cette condition les examens de tout degré deviendraient chose vivante, comme ils le sont pour l'anglais et l'allemand, même pour l'arabe. Enfin, il serait bon que les proviseurs, les censeurs, les inspecteurs d'académie et les inspecteurs généraux fussent prêts à faire exécuter la réforme en se l'appliquant d'abord à eux-mêmes, afin de pouvoir remplir convenablement et pertinemment leurs fonctions.

On voit qu'une réforme partielle demeurera stérile. Le changement, pour être possible et durable, devra s'opérer à la fois dans toutes les parties du corps enseignant et conformément aux règles que les savans hellènes auront énoncées. Mais alors une nouvelle difficulté s'élève : nos professeurs ne connaissent que la prononciation érasmienne; ils ne peuvent pas inventer l'autre, qui est celle du peuple grec. On leur distribuera un très petit livre, non

de démonstration, mais de pratique, et on leur donnera l'ordre de s'y conformer. Un livre est insuffisant, quelque bien rédigé qu'il puisse être : il pourra donner à peu près la sonorité des voyelles, il ne donnera pas aisément l'articulation des consonnes qui n'ont pas d'équivalent exact dans les autres langues. Le professeur *cum libro* donnera au *khi* la valeur de *ki*, au *th* celle de *t*, comme le Scythe d'Aristophane. On arrivera de cette manière à une sorte de compromis entre les deux prononciations. Un ministre bien décidé à faire la réforme qui est demandée trouvera le moyen de la faire. Il est probable que, ne disposant pas chez nous d'un personnel suffisamment exercé dans la langue des Hellènes, il s'adressera aux Hellènes eux-mêmes, comme on l'a fait pour d'autres langues. Rien n'est plus facile : à Paris, à Marseille et ailleurs on trouvera, quand on le voudra, assez de Grecs disposés à faire une tournée, comme en font nos inspecteurs, pour enseigner dans toute la France la bonne prononciation de leur langue. Tous verront dans cette mission un devoir patriotique à remplir, et ils le rempliront avec ardeur. S'il y a des indemnités à leur payer, on les paiera : quand nous dépensons tant de millions à reconstruire nos édifices scolaires, dont la magnificence n'ajoutera peut-être pas beaucoup d'idées fécondes à l'enseignement, nous trouverons bien les fonds nécessaires pour la mission dont il s'agit. En un an, la transformation pourrait s'accomplir sur tous les points de la France et de l'Algérie ; le ridicule qui nous poursuit et que l'érudit hollandais a attaché à nos pas, disparaîtrait. L'esprit français aurait renoué la chaîne dont le dernier anneau a été tenu par l'auteur de *Pantagruel*.

Les Hellènes trouvent de grands avantages à apprendre la langue française et à la prononcer correctement. Elle entre comme étude obligatoire dans l'enseignement public en Grèce; en outre, beaucoup de familles la font parler à leurs enfans dès le premier âge, afin qu'elle soit pour eux comme une seconde langue maternelle; enfin, de jeunes Grecs viennent en grand nombre demeurer en France quelques années pour s'y familiariser avec le français. Si nous faisions comme eux d'une autre manière en adoptant leur prononciation, nous verrions en peu de temps l'étude de l'antiquité se relever chez nous. Les ouvrages de Platon et d'Aristote, qui ont été les maîtres de la philosophie et les initiateurs des sciences, ne seraient plus fermés, non plus que ceux des historiens et des poètes. Leur langage serait compris, comme celui du Tasse pour ceux qui ont appris l'italien. Je sais bien que cette réforme entraînerait des changemens dans les méthodes de l'enseignement, qui deviendrait plus pratique et ne différerait pas beaucoup de celui des autres langues vivantes. Pour moi, j'ai le souvenir présent que jadis, avant de séjourner à Athènes, j'avais,

comme tout élève studieux de nos lycées, l'intelligence de Sophocle et de Thucydide; mais je n'en ai eu le sentiment que du jour où j'ai pu parler le grec, même altéré, des modernes. Il est certain que si on lit Dante ou Arioste à la française, c'est-à-dire sans accentuation, en prononçant l'*u* italien comme notre *u*, le *c* comme notre *c*, et de même pour les autres lettres, le charme de leurs vers disparaît entièrement : on peut les comprendre, mais non les sentir; or la vie du langage humain réside surtout dans les sentimens qu'il exprime et qu'il communique.

C'est une chose banale de redire sans cesse que notre civilisation moderne procède des Grecs et des Romains. Mais ce n'en est pas une de rappeler que les anciens livres de ces deux peuples, surtout ceux des Grecs, renferment les énoncés de problèmes qui les ont préoccupés et que nous n'avons point résolus. Ils ont créé des formes d'art que nous n'avons pas égalées et qui sont toujours nos modèles; ils nous ont laissé là-dessus des théories quelquefois plus complètes que les nôtres. Dans le commerce même, dans l'industrie et la navigation, ils ont usé de procédés, ils ont suivi une marche progressive qu'il ne nous est pas inutile de connaître. Enfin ils ont donné à la pensée, sous toutes ses formes, une expression incomparable par son charme, sa grandeur et sa justesse. C'est pourquoi, au lieu de demander la suppression du grec ou sa réduction en une petite école, il serait plus digne de notre civilisation d'en faciliter l'étude en lui rendant la vie, que l'invention érasmienne lui a ôtée. Il vaut mieux renouer et consolider la chaîne des idées entre les meilleurs représentans de la pensée humaine, je veux dire Grèce et France, que d'approfondir le fossé qui les sépare.

Je dois reproduire ici une remarque que j'ai recueillie de la bouche de plus d'un Hellène. « Si les Grecs, disent-ils, au lieu d'être un peuple dispersé, dont moins de la moitié habite le royaume, étaient quinze ou vingt millions réunis en corps de nation et possédant l'indépendance, leur langue serait parlée chez les autres peuples comme ils la parlent. » Cette réflexion est triste et juste. Cependant, on peut leur répondre que, si leur nombre ne s'élève qu'à cinq millions, ils occupent dans le monde une place qui va grandissant. Ils ont aussi dans leurs ancêtres une noblesse qu'aucun petit peuple ne possède, qui est la plus haute de toutes les noblesses, parce qu'elle est fondée sur les plus grands services rendus à l'humanité. Ils ont donc le droit de réclamer la réforme de la prononciation, et on peut s'étonner qu'elle ne soit pas une des questions traitées diplomatiquement entre le gouvernement hellénique et les autres gouvernemens. On ne voit pas quelle objection pourrait venir de notre part. S'il s'agissait du grec parlé aujour-

d'hui, il n'y a pas de doute que le prononcer à la façon érasmique serait une pure insanité; quant au grec ancien, les votes académiques ont mis pour ainsi dire en demeure notre gouvernement d'opérer la réforme demandée. Tous les peuples qui ont figuré, l'année dernière, au Champ de Mars ont pu voir leur langage respecté, leur langue parlée, autant qu'il était possible, comme ils la parlent eux-mêmes. Un seul a fait exception. Sur plusieurs constructions, on avait peint des inscriptions grecques; dans la section hellénique, il y avait beaucoup d'écriteaux en grec. C'était une pitié d'entendre les passans, plus ou moins lettrés, qui les lisaient tout haut et les interprétaient. N'est-il pas temps de mettre un terme à ces mutilations? Et si les Hellènes ont avantage à nous prêter aide et assistance, n'auraient-ils pas toute raison de prendre une initiative que les votes de nos corps savans justifient?

Du reste, si ceux qui nous gouvernent portaient leur attention sur ce point, ils se convaincraient bientôt qu'une réforme analogue doit être faite pour le latin. Les Romains n'ont jamais prononcé leur *u* autrement que *ou* dans couleur; ils n'ont jamais donné au *c* le son de l'*s;* leur *g* n'était pas toujours le même que le nôtre. Surtout ils n'égalisaient pas les syllabes à la façon de nos chantres d'église; ils les faisaient longues ou brèves et ils marquaient fortement l'accent dans les mots et dans la phrase. Étant nous-mêmes une nation latine, écrivant notre langue avec l'alphabet romain, nous n'aurions aucune peine à prononcer convenablement le latin; il suffirait de prendre pour modèles les Italiens et les Espagnols. Mais je ne dois pas traiter ici cette question de la prononciation latine. Disons seulement, que si nous en faisions la réforme, nos écoliers, en sortant du collège, sauraient en grande partie l'espagnol et surtout l'italien, qui est presque du latin. La réforme étant aussi faite pour le grec, langue vivante et parlée, les peuples méditerranéens verraient leurs relations singulièrement facilitées. Il ne faut pas oublier qu'ils gravitent autour de la France; les alliances plus ou moins sincères que leurs ministres contractent au dehors sont artificielles et éphémères. La parenté, surtout celle des idées et des tendances, a plus d'empire sur les nations que des contrats suscités par un intérêt souvent mal entendu et toujours changeant. Par son état social et politique, par son développement littéraire, artistique et scientifique autant que par la sincérité de sa pensée et par son désintéressement, la France est comme un phare haut et puissant qui luit sur la Méditerranée. Les peuples le savent bien; il faut qu'ils puissent se le dire les uns aux autres; pour cela, il est nécessaire qu'ils se comprennent. C'est par des langues bien prononcées et correctement parlées qu'ils peuvent échanger leurs idées et leurs sentimens.

ÉMILE BURNOUF.

LES

SALONS DE 1890

I.

LA PEINTURE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

C'est dit, c'est fait : nous avons deux Salons! L'union des artistes français qui, depuis dix ans, étonnait le monde et ravissait leurs amis, n'a pas survécu à l'Exposition universelle. A la suite de cette lutte glorieuse qui laissait, après elle, comme tous les combats, une surexcitation inaccoutumée dans les vanités et d'innombrables blessures dans les amours-propres, la discorde a éclaté. Un dissentiment, dans le Comité directeur de la Société des artistes, au sujet des récompenses accordées et de leur valeur dans l'avenir, semble en avoir été le motif et n'en a peut-être été que l'occasion. Quoi qu'il en soit, malgré tous les efforts de conciliation, faits au dedans ou venus du dehors, l'ancien président du jury des récompenses de l'Exposition universelle, M. Meissonier, s'est retiré de la *Société des artistes français*, non sans éclat; il entraînait avec lui une centaine d'artistes, la plupart sortis, comme lui-même, du palais international des beaux-arts, avec tous les

honneurs et pressés de jouir de leur victoire, pour fonder une association nouvelle, la *Société nationale des beaux-arts*. Il va sans dire que, comme jadis, la querelle est surtout une querelle de peintres; les peintres, plus mêlés au monde et aux affaires que les autres artistes, plus productifs, plus discutés, plus adulés, sont naturellement aussi les plus agités. On trouve plus de calme dans les autres groupes de la corporation. Une vingtaine de sculpteurs et de graveurs seulement ont suivi les dissidens aux galeries du Champ de Mars, mises à leur disposition par la ville de Paris. Les autres sont restés, avec le gros de l'armée des peintres et tous les architectes, dans le palais des Champs Élysées, concédé chaque année par l'État à leur Société depuis sa fondation, siège traditionnel des Salons depuis trente-cinq ans.

Le public n'a pas à intervenir dans ces discussions de famille. Il peut trouver seulement que c'est beaucoup de peinture mise à l'air d'un seul coup et désirer que, dans l'avenir, soit qu'on se réconcilie, soit qu'on se chamaille, on n'abuse pas aussi obstinément de ses yeux, de ses jambes, de sa patience. 3,432 peintures ou dessins aux Champs-Élysées, 1,221 au Champ de Mars, soit un total de 4,653 cadres, presque autant qu'à l'Exposition universelle, voilà de quoi épouvanter les plus enragés! On aura beaucoup de peine à nous persuader que nous ne prendrions pas une idée plus sérieuse et plus vraie du mouvement de l'art contemporain si nous avions seulement sous les yeux un quart ou un tiers de ce déballage éhonté. L'heure n'était pas propice, il est vrai, pour accomplir la sélection indispensable, qui est réclamée, de toutes parts, depuis longtemps. Des deux côtés, ne devait-on pas s'efforcer de remplir l'espace concédé, de faire étalage de ses partisans? Aux Champs-Élysées, la Société des artistes s'en tenant à ce déplorable système, qui condamne les hommes de valeur à n'exposer que deux ouvrages, a ouvert plus que jamais ses portes à d'innombrables médiocrités dont les tristes productions, mal exposées et peu vues, ne font en réalité figure qu'au livret, encombrent les murailles, distraient l'attention, écrasent leurs voisins. Au Champ de Mars, la Société nationale, reprenant, avec à-propos, le système contraire, l'a malheureusement du premier coup, par nécessité sans doute, poussé jusqu'aux derniers excès, en sorte que, malgré les groupemens instructifs des personnalités intéressantes, on s'y noie aussi dans un fond de banalités non moins inutiles, mais plus monotones encore, plus impertinentes et plus prétentieuses. Il faut espérer que la leçon servira dans les deux sociétés. Puissent ces sœurs ennemies, lorsqu'elles vont être obli-

gées, par la force des choses, soit de s'embrasser, ce qui serait le mieux, soit de s'arranger pour vivre côte à côte, tirer également profit des expériences faites, tant à leurs dépens qu'aux dépens du public!

Au point de vue de l'art, le seul qui nous préoccupe, la scission n'a pas d'ailleurs grosse importance. Ce n'est point une école dressée vis-à-vis d'une école, un drapeau déployé vis-à-vis d'un drapeau. Des deux côtés même indiscipline, même confusion, même désarroi; partout le même pêle-mêle de tendances, de pratiques, de théories, aussi bien dans un camp que dans l'autre. De ce que quelques-uns des modernistes les plus en vue se sont transportés au Champ de Mars, il ne s'ensuit pas qu'ils y aient emmené avec eux tous les jeunes artistes qui se livrent à une observation attentive du monde contemporain et que préoccupent, avec juste raison, les problèmes compliqués de la lumière, si chers à tous les peintres, depuis qu'il y a des peintres au monde. De ce que la plupart des membres de l'Institut, des professeurs, des chefs d'ateliers sont demeurés aux Champs-Élysées, il n'en résulte pas non plus qu'ils n'y soient entourés que d'élèves soumis et de caudataires serviles, ni qu'on ne puisse trouver autre part des enseignemens différens et plus libres, toujours fondés d'ailleurs sur l'étude combinée de la nature et de la tradition. Entre les naïvetés préraphaélites de M. Puvis de Chavannes et les ironies parisiennes de M. Béraud, entre le naturalisme primesautier de M. Carolus Duran et la subtilité décadente de M. Besnard, entre l'élégance claire de M. Galland qui rêve à Primatice et la vigueur noire de M. Ribot qui sort de Ribera, est-il vraiment possible de trouver un autre trait commun que celui du talent, ce qui est après tout le meilleur de tous? Et n'est-ce pas un légitime sujet d'étonnement que, là, par suite des circonstances, ce soit précisément le doyen de l'école traditionnelle, le plus justement admiré et respecté de nos maîtres, le dessinateur rigoureux, inflexible, infaillible, le compositeur patient, réfléchi, érudit, M. Meissonier en un mot, qui chevauche à la tête de cette compagnie si mêlée de grands artistes et de rapins, de novateurs et de traînards, de virtuoses et d'ignorans, d'aristocrates et de gavroches? Tel un maréchal illustre de l'armée régulière, dans les grands périls, mène au feu une troupe improvisée de volontaires et de francs-tireurs, jusque-là débandés, que l'autorité vénérable de sa gloire suffit à discipliner pour quelques heures. D'autre part, aux Champs-Élysées, quelle parenté saisir entre M. Bouguereau et M. Bonnat, entre M. Henner et M. Jules Lefebvre, entre M. Jean-Paul Laurens et M. Chaplin, entre M. Jules Breton et M. Fantin-Latour, entre M. Gérôme et M. Vollon, etc.? Et si, autour de ces maîtres, s'agitent, en grand nom-

bre, leurs condisciples et leurs élèves, ce ne sont pas vraiment des condisciples ni des élèves bien émancipés, si l'on peut y voir, sortant des mêmes ateliers, MM. François Flameng et Raphaël Collin, Morot et Paul Leroy, Doucet et Bompart, Pille et Vibert, etc.! Ajoutez à cela une quantité, plus grande que jamais, d'artistes étrangers qui sont venus se mêler assez indifféremment, soit par habitude, soit par reconnaissance, soit par sympathie, sous l'une ou l'autre bannière, et vous reconnaîtrez bien qu'il s'agit moins là d'une lutte de principes que d'une rivalité de personnes, d'une scission entre les écoles que d'un désaccord entre des artistes. Pour le moment, si l'art en souffre, ce n'est pas quant à la quantité; nous devons même à ces fâcheuses discordes, au lendemain de la forte poussée de 1889, une preuve nouvelle, mais absolument inutile, de la fécondité inconsidérée de nos peintres.

I.

Soyons agréables aux bonnes âmes que touchent les billevesées courantes sur le modernisme en confessant que le palais des Champs-Élysées abrite un fort grand nombre d'artistes, travaillant dans le *vieux jeu*. Être vieux jeu, dans le vocabulaire, assez restreint, d'ailleurs, des esthéticiens de brasseries, c'est n'être pas grand'chose. Reste à savoir ce qu'est le vieux jeu et le nouveau jeu. Or, cela change constamment. Nous avons connu telle façon de couler la pâte, de traîner la brosse, de maçonner les clairs, de marteler les ombres, d'étendre les glacis, de pointiller, de hacher, de frotter, qui n'ont fait qu'une saison ou deux. Cela arrachait au jury, telle année, des cris d'enthousiasme; l'année suivante, on n'en voulait plus: c'était vieux jeu. Aux yeux des naïfs et des paresseux, en ce moment, le vieux jeu paraît être, non seulement ces redites académiques ou ces banalités scolaires auxquelles le mot peut toujours s'appliquer raisonnablement, mais tout ce qui constituait autrefois les principes mêmes de l'art de peindre: le soin et l'équilibre de la composition, la précision et la solidité des formes, l'éclat et la force des colorations. Pourvu qu'une peinture présente, dans un cadre mal rempli, ou rempli au hasard, une harmonie générale et molle, presque toujours obtenue par un système facile d'abaissement dans la tonalité, d'atténuation dans les modelés, d'effacement dans les formes, c'est une peinture nouveau jeu. Affaire excellente pour les jeunes peintres, qui n'ont plus, comme autrefois, à trimer dans les écoles et les musées, devant le modèle et les vieux maîtres; ils

peuvent devenir, ils deviennent du premier coup, pour un an ou deux, des grands hommes dans les gazettes, chez leur concierge et quelques marchands! Au Champ de Mars, on rencontre aussi quelques traînards du vieux jeu, les plus célèbres malheureusement, M. Meissonier, M. Ribot, M. Carolus Duran, M. Stevens, qui se rattachent tous sans honte à de glorieux ancêtres! Parmi les révolutionnaires et parmi les jeunes qui les escortent, il en est même plusieurs qui, à certains jours, rentrent terriblement dans le vieux jeu : ce sont leurs meilleurs momens, disent les mauvaises langues. Mais comme ces dessinateurs entêtés et ces coloristes incorrigibles se trouvent heureusement noyés dans l'océan de brume qui les entoure, les assiège, les envahit! Ce n'y sont donc que des exceptions; l'impressionnisme, le pleinairisme, l'intentionnisme, tout ce qui mène au nihilisme, s'en donne autour d'eux à cœur joie, ne s'étant jamais trouvé à pareille fête. Dans ces pauvres Champs-Élysées, au contraire, c'est à chaque pas qu'on tombe sur les *vieux jeux;* comme ils n'ont que deux toiles et que ces deux toiles sont dispersées, ils n'y font ni grand effet, ni grand mal. Cependant, sans parler de M. Bouguereau, le bouc émissaire des péchés académiques depuis la mort du bon Cabanel, n'est-ce pas une calamité d'y trouver, dès les premières salles, MM. Bonnat, Jules Breton, Chaplin, Cormon, Français, Harpignies, Henner, Jules Lefebvre, Morot, Munkacsy, etc.? Tout l'alphabet y passe, jusqu'à MM. Wencker, Yon, Zuber; car on est vieux jeu, sachez-le, dans le paysage aussi bien que dans la figure!

Voyons de près ces misérables! M. Munkacsy expose un grand plafond de douze mètres en hauteur et en largeur, pour le musée de l'Histoire de l'Art, à Vienne *la Renaissance italienne*. Remplir avec convenance un pareil espace ne s'apprend pas en contemplant uniquement le reflet d'une fenêtre ou d'une lampe sur la nuque d'une grisette en chemise. M. Munkacsy, à vrai dire, par ses beaux travaux antérieurs, d'un réalisme énergique et d'une touche sombre et violente, ne paraissait point préparé à un travail décoratif de ce genre, qui exige de la variété et du mouvement dans une ordonnance savante et compliquée, de la clarté, de la souplesse, de la vivacité. Il s'en est tiré en praticien expérimenté que les difficultés fortifient, en artiste intelligent et libre, qui saisit toutes les occasions de se renouveler. De la porte d'entrée, d'où l'on peut, à peu près, saisir l'ensemble comme si le plafond était en place, l'effet est juste et agréable. L'œil monte avec facilité sous la grande coupole à jour, d'où descend une Gloire ailée, drapée de jaune, agitant une branche de lauriers. La coupole abrite, groupés sur ses paliers et sur ses escaliers, tout en haut, Jules II examinant les plans de Saint-

Pierre, plus bas Titien expliquant à un écolier la beauté de deux femmes nues, l'une debout, l'autre assise, qui posent devant eux; Paul Véronèse monté sur un échafaudage devant une grande toile; plus bas, le vieux Léonard de Vinci s'entretenant sur les degrés avec le jeune Raphaël et, dans le coin opposé à l'écart, le taciturne Michel-Ange, accoudé sur une balustrade, auprès d'un seul ami, Vasari sans doute, méditant, le front sur la main, dans l'attitude d'un prophète de la Sixtine. On pourrait désirer, dans la Gloire, plus de distinction et d'élégance, dans les modèles du Titien, plus de souplesse et d'éclat, dans les personnages en général, plus de vivacité et de chaleur; c'est une Renaissance un peu pesante et attristée. Pour la mettre au point, il suffirait de peu de chose. En tout cas, c'est un spectacle rassurant de voir M. Munkacsy se débarrasser si résolument des noirceurs et des lourdeurs qui chargeaient naguère sa palette. Il est probable que cette nouvelle expérience de sa virtuosité singulière ne lui sera pas inutile. On en peut voir, à quelques pas, la preuve dans son *Portrait de la Princesse S..*, en pied, dans son intérieur, entourée de plantes et de bibelots. La peinture est plus légère et plus souple que d'habitude, moins plaquée aussi et moins tournée à ces tons jaunes et roussis, souvenirs des vieux tableaux altérés par les vernis et les crasses, dont les artistes de l'Est ont grand'peine à se délivrer. En face du plafond de M. Munkacsy un plafond de M. Henry Lévy, destiné à l'Hôtel de Ville, nous montre *la Ville de Paris offrant à la Liberté triomphante les corps de ses enfans tués pour elle*. M. Lévy n'a pas abusé des cadavres qui gisent, au premier plan, sur les débris fumans des barricades. Tout l'intérêt de sa composition est dans la figure élancée de sa Ville de Paris qui se dresse vivement vers le ciel lumineux et dans la combinaison harmonieuse des colorations souples et choisies. C'est habile et agréable.

M. Jules Lefebvre était-il obligé de donner à son tableau de *Lady Godiva* ces proportions gigantesques? Le sujet, il est vrai, est tentant pour un peintre, bien qu'il demande trop d'explications préliminaires. Lady Godiva était la femme, douce et chaste, d'un rude seigneur de Coventry, impitoyable à ses sujets qu'il écrasait d'impôts. Un jour qu'elle intercédait pour eux : « Par Dieu! s'écria le comte Lœfric, je ne lèverai aucun impôt que vous ne soyez allée chevaucher, nue comme l'enfant, à travers la ville. » Lady Godiva accepta le marché. Tous les habitans s'enfermèrent aussitôt chez eux, fermant portes et volets, par respect pour la sainte femme, disent les uns, par ordre du comte, disent les autres. Pour exprimer la grande solitude de cette ville déserte et muette, M. Lefebvre a fait monter, au-dessus de la cavalière, les hautes maisons d'une rue

étroite et escarpée. L'effet est juste, mais serait aussi saisissant avec une moindre étendue. Les personnages qui descendent de face, sur le premier plan, lady Godiva assise sur un cheval blanc, et sa suivante qui mène le cheval par la bride, forment un groupe expressif et bien rythmé. C'est surtout dans la figure nue de la châtelaine blonde, aux carnations fines et tendres, noblement confuse, cachant ses seins sous ses bras croisés, que M. Jules Lefebvre a montré sa science et sa conscience de dessinateur attentif, son sentiment délicat et élevé de la beauté féminine. Ces qualités nous semblent d'un tel prix et si nécessaires à sauver dans la décomposition actuelle de notre école que nous excusons volontiers M. Jules Lefebvre de n'avoir pas dans la touche plus d'ampleur et plus de chaleur et de ne point viser à cette désinvolture impertinente qui éblouit les amateurs superficiels, qualité assez facile à acquérir, semble-t-il, car il n'est guère de débutant qui n'en use tout d'abord pour gagner ses premiers grades au Salon.

Le *Portrait de Monsieur A.-F. G...* montre mieux encore les mérites sérieux de M. Jules Lefebvre. Le personnage est grave, intéressant dans sa froideur et sa dignité, froideur de race, dignité d'éducation : c'est un jeune Anglais ou Américain, grand, maigre, maladif, d'une physionomie très intelligente, avec une intensité de volonté extraordinaire qui pénètre tous les détails de son attitude, sous le calme et la correction de la tenue. Il est assis sur une chaise rouge, la main droite appuyée sur le dossier, nu-tête, en redingote noire et pantalon gris. Aucun hors-d'œuvre dans l'arrangement, aucune fantaisie dans l'exécution pour amuser les yeux ou pour disperser l'attention; la figure est établie, construite, dessinée, modelée d'un bout à l'autre avec une sûreté simple et une décision tranquille qui rappellent les vrais maîtres. Il faut quelque courage aujourd'hui à un artiste pour peindre avec cette gravité honnête, sans escamotage des dessous, sans charlatanisme de brosse. M. Jules Lefebvre possède ce courage. A force d'observation patiente et de scrupuleuses études, il vient d'atteindre, dans ce beau portrait, cet ensemble de vérité et de dignité, d'expression et de distinction que nos pères, gens fort arriérés, appelaient le style. Si cette peinture n'est pas à la mode de 1890, le peintre peut s'en consoler : elle est à la mode de tous les temps.

D'autres portraitistes nous prouvent encore, avec M. Jules Lefebvre, que la conviction, la science, la conscience, la simplicité, toutes les qualités qui attirent aux hommes l'estime, sont celles aussi qui assurent le mieux aux artistes le progrès de leur talent et la durée de leur influence. *Le portrait de M. le Président de*

la République et celui de *Mme la vicomtesse de C...* par M. Bonnat ne sont pas de ceux que ce modeleur énergique ait brossés avec le plus d'entrain et le plus d'éclat. L'aspect général du premier est un peu triste, avec quelque chose de contraint; dans le second, la dureté de la facture est d'une austérité peu galante. Toutefois, on ne peut s'empêcher d'admirer la décision fière et juste avec laquelle y sont sculptées, sous une lumière froide, mais nette, là l'effigie digne et calme d'un haut personnage, ici, celle d'une femme du monde. On y trouve même tels morceaux, notamment le bras de la dame, qui sont, pour le rendu, des morceaux de maître. En somme, c'est là de l'art vigoureux, sain, exemplaire. Que les figures de M. Bonnat puissent être comparées à des marbres ou à des bois peints, va pour la comparaison! N'y est pas exposé qui veut. Il sied mieux, après tout, qu'une peinture ressemble à une statue, que de pouvoir être prise pour un paquet de chiffons ou pour un tas de boue. C'était, au moins, l'avis de Léonard de Vinci, probablement celui de Rembrandt et certainement celui de M. Henner! D'ailleurs, ce dernier a le bonheur de savoir donner à ses blanches apparitions, avec la blancheur et le relief du marbre, la souplesse et le moelleux de la chair vivante. Observateur moins scrupuleux de la réalité que M. Bonnat, praticien moins puissant et moins varié, mais plus personnel et plus attendri, il traduit moins qu'il n'interprète, il regarde moins qu'il ne rêve. Dans ses portraits même on sent toujours une forte part d'idéal et de songe; c'est là ce qui leur donne une force lente de fascination contre laquelle on se debat en vain, si monotone que soit la forme sous laquelle elle se présente. Sa *Mélancolie* et son portrait de *Madame Roger Miclos* ont à la fois ce charme de réalité entrevue et d'idéal réalisé.

M. Fantin-Latour, rêveur doux et praticien subtil comme M. Henner, très corrégien aussi et très classique, qui avait, à l'Exposition universelle, quelques œuvres hors ligne, expose deux bons portraits de femmes. L'un d'eux surtout, celui de *Madame L. G..*, est d'une rare distinction, autant par le naturel de l'attitude et la vérité de la physionomie que par le modelé souple et fin des chairs et des tissus, l'harmonie claire et fine des colorations; on voudrait seulement dans le fond gris un peu moins de froideur et d'austérité. Là aussi sous l'accord des tons délicats, on sent des dessous réels et solides; M. Fantin-Latour connaît le prix des enveloppes bien nuancées, mais il sait que ce prix est doublé lorsqu'elles reposent sur un dessin exact. Pour MM. Wencker, Paul Dubois, Morot, est-il besoin de le dire? c'est aussi, c'est surtout par cette analyse sérieuse et délicate de la forme, résultat de constantes études, que leurs

remarquables portraits se distinguent de toutes les ébauches, plus ou moins sommaires, qui les environnent. Le *Portrait de Mme Kœchlin*, par M. Wencker, est d'un aspect un peu froid au premier abord, mais gagne toujours à être revu. Son *Portrait de M. Boulanger*, le forgeron artiste, en costume de travail, dans son atelier, près de son enclume et de son fourneau, unit à la sûreté du rendu, l'agrément d'une mise en scène pittoresque et d'une vivacité expressive qui sont nouvelles dans l'œuvre de M. Wencker. C'est un des morceaux les plus intéressans du Salon. Dans les deux portraits de M. Paul Dubois, celui d'une dame âgée, en cheveux, à mi-corps, et celui d'un jeune garçon debout, en pied, en veste et culotte courte, on admire toujours cette simplicité, cette sobriété, cette délicatesse, cette conscience dans l'exécution qui donnent une si haute valeur à toutes les peintures, si modestes et peu voyantes, de notre grand sculpteur. Les deux têtes notamment : l'une douce, fatiguée, résignée, avec des yeux d'une si bienveillante douceur ; l'autre franche, saine, décidée, avec ce bel air de hardiesse et de confiance que donnent la santé et la jeunesse, portent la marque du grand artiste. Quant à M. Morot, son tout petit tableau, le portrait équestre d'une jeune amazone chevauchant à travers bois, est une des choses les plus agréables et les plus sérieuses en même temps qu'il ait peintes.

D'autres artistes moins en vue ont exposé encore des portraits intéressans, les uns par la vérité physionomique, les autres par l'entrain de la brosse, les autres par la conscience de l'exécution. Il ne manque à beaucoup, pour être des ouvrages tout à fait remarquables, qu'un accord suffisant de ces trois qualités. Une jeune fille, d'allure très simple, de tenue très modeste, sans beauté, non sans expression, par M. Lœwe-Marchand, est dessinée avec une précision et un goût qui arrêtent le regard. M. Lœwe-Marchand est un des rares jeunes gens qui regardent encore le dessin comme le principe nécessaire de l'art de peindre. On avait déjà remarqué ses études de figures, nettes et consciencieuses. Il y a quelque sentiment du même genre, une aspiration vers la distinction par l'analyse exacte et fine, chez M. Duffaud, dans un autre portrait de jeune fille, d'une harmonie délicate. En général, le malheur, chez nos portraitistes, veut qu'ils s'en tiennent à la superficie éclatante ou délicate ; il en est bien peu qui fassent sentir la structure du corps sous les vêtemens, la solidité des ossatures sous les carnations. Parmi les portraits plus complets, ceux chez lesquels le métier se soutient le mieux d'un bout à l'autre, nous devons signaler ceux qu'ont signés MM. Doucet, Parrot, Cormon, Schommer, Thirion, Saint-Pierre, tous ar-

tistes en réputation et dont les mérites sont connus; parmi les mieux dessinés, au moins dans les parties principales, quelquefois avec sécheresse, toujours avec conscience, ceux de MM. Maurin, Mengin, Raphaël Collin, Buland, Aviat, George Sauvage; parmi les plus brillans, les mieux enlevés, souvent avec des morceaux d'un bel accent, ceux de MM. Rachou, Giron, Bordes, Bengy, Franzini d'Issoncourt, Tollet, Pibrac, Desvallières, etc. Les images de petite dimension, d'un faire précis et soigné, augmentent de nombre; c'est bon signe et tout à fait dans la tradition française. MM. Weerts, Bitte, Édouard Fournier, Gorgnet, Léon Hingre, entre autres, s'y exercent avec agrément et finesse; il faut noter aussi le talent croissant, de plus en plus ferme, de plusieurs dames ou demoiselles, Mes J. Guyon, M. Godin, Hildebrandt, Beaury-Saurel, Mégret, Carpentier, Amans, Thorel et quelques autres. Et si l'on veut, en quittant ce Salon, rester sur sa bonne bouche, on s'arrêtera devant le *Portrait de Mlle....* par M. Chaplin. Chez M. Chaplin, comme chez M. Henner, on ne sait trop où commence, où finit la fantaisie; mais quelle aisance toujours dans la grâce, et quelle vivacité brillante, savante, délicate dans le métier!

II.

Dans le portrait, en somme, qui met toujours l'artiste à la fois vis-à-vis de la nature vivante et vis-à-vis des exigences extérieures, notre école se soutient, sans grand éclat, mais sans chutes profondes. Il n'en est pas de même dans tous les autres genres qui exigent des habitudes d'observation plus variée et plus soutenue, une imagination plus cultivée et plus étendue, une pratique plus complète et une science moins restreinte : l'histoire, la décoration, l'étude académique, voire même la paysannerie, la scène populaire ou mondaine.

Les plus remarquées parmi les peintures comportant un certain nombre de figures nues, celles de MM. Lequesne, Fourié, Frank-Lamy, sont assurément des travaux estimables; on les trouverait meilleurs si l'on y sentait les bonnes intentions plus constamment soutenues par de fortes études. L'idée que se fait M. Lequesne de la beauté plastique est vive et attrayante, mais, à vrai dire, un peu commune. La *Légende du Kerduek* se rattache à ce cycle mystérieux et charmant de traditions celtiques dans lesquelles on voit les divinités séductrices du paganisme survivre obstinément à la victoire de l'idéal chrétien. Cependant un Breton du Finistère, un joueur de biniou, même troublé par ces vagues légendes, ne reste-t-il pas toujours un paysan et un catholique? Je m'imagine que lors-

qu'il descend sur la grève, les pieds dans la vague, et lorsque les fées amoureuses commencent à tournoyer autour de lui pour l'entraîner dans le gouffre, ces *dames de la mer* revêtent, dans son rêve, des formes moins uniformément dévêtues. Leurs attitudes peuvent être aussi séduisantes, mais d'une provocation moins académique et moins parisienne. Quoi qu'il en soit, il y a déjà bien du talent dans cette composition et c'est un grand progrès sur les *Deux Perles* de l'an dernier. M. Frank-Lamy apporte plus de chasteté, plus de délicatesse dans son culte de la beauté ; il tranche même, à cet égard, d'une façon louable, sur la plupart de ses camarades; ce serait une aventure fâcheuse si, avec ces réelles qualités, il sombrait à son tour dans l'impondérable et dans l'impalpable. *Rêve d'été*, c'est ainsi qu'il désigne sa trop grande toile où l'on entrevoit sur un gazon blanchissant une jeune femme blanche jouant avec des colombes blanches; plus loin, sur le bord d'un bois pâle, d'autres femmes, plus pâles encore, laissent à peine deviner leurs fines silhouettes dans l'horizon fuyant. Ce parti-pris d'effacement et d'atténuation est incompréhensible et désolant, car les poses sont naturelles, les formes élégantes, le sentiment poétique. De ce que les rêves sont courts, s'ensuit-il donc qu'ils soient forcément confus ou malsains, comme voudraient nous le faire croire les poètes et les peintres contemporains? La *Divine Comédie* est un rêve, le *Songe d'une nuit d'été* est un rêve; est-il rien de plus précis, de plus vif, de plus ardent dans le détail que les vers de Dante et de Shakspeare? Et l'*Amour sacré et l'amour profane* de Titien, et la *Vision d'Ézéchiel* de Raphaël, et l'*Apparition à Tobie* de Rembrandt, et la *Psyché* de Prud'hon, et l'*Idylle* de M. Henner, ne sont-ce pas des rêves? ne sont-ce pas toujours, cependant, des formes solides, de la chair palpable, en un mot, de la peinture? Que M. Frank-Lamy ne se laisse donc pas séduire par ces alanguissemens insupportables qui condamneront presque toute la peinture actuelle à un rapide oubli!

Que M. Fourie aussi se mette au dessin, qu'il dessine, qu'il dessine, jusqu'à ce qu'il ait pu assurer une anatomie solide à ses bacchans et bacchantes qu'il lance, avec tant de verve, dans un pré de Normandie, sous le grand soleil d'*Été*. On se souvient des débuts de M. Fourié : un repas de paysans, en plein air, sous de grands arbres, par un temps chaud aussi, une très bonne étude réaliste, très inégale, très improvisée, mais bien observée, vivante, joyeuse, ensoleillée, brossée avec un bel entrain de jeunesse. Dans des figures habillées, l'inexpérience anatomique disparaît ou se dissimule; mais, dans des figures nues, il n'en est pas de même. Plusieurs de nos contemporains célèbres, beaux coloristes d'habi-

tude et manieurs de brosse expérimentés, en ont fait, ces années dernières, la rude épreuve; un dos de femme ne se fripe pas comme sa robe de velours ou de satin, un torse de paysan ne se maçonne pas comme sa blouse : qu'ils le demandent à Rubens et à Jordaens, ces joyeux pétrisseurs de chair humaine, mais de chair pulpeuse, sanguine, vivante! La même mésaventure est arrivée à M. Fourié : ses corps nus sonnent le vide et le creux; le soleil ne se contente pas de les échauffer, il les dévore. Est-ce à dire que l'ouvrage soit sans talent, qu'il marque un recul dans la marche de M. Fourié, ou qu'il doive engager l'artiste à ne pas poursuivre ce genre d'études? Nullement. M. Fourié, au contraire, nous montre là que son premier succès n'est pas dû à un hasard. Ces nudités sont bien groupées, animées, ardentes, quelques-unes, dans leurs attitudes téméraires, indiquées avec justesse et avec ampleur; la lumière qui les inonde leur est distribuée avec une science assez remarquable, mais tout reste à l'état sommaire : aucune figure solide, aucun modelé profond. Au lieu d'une œuvre, c'est une ébauche; il en est ainsi de presque tous les ouvrages des jeunes gens. Or, quand un peintre, comme un rimeur, s'accoutume à improviser dans sa jeunesse, il ne peut qu'improviser toute sa vie; il ne sera jamais ni un poète ni un artiste.

Deux grandes toiles, médiocrement placées, où l'on remarque une recherche assez sérieuse et souvent heureuse des formes en mouvement, sont dues à des étrangers. M. Van Biesbroeck, un Belge, réunit, autour d'Orphée, dans le *Lancement du navire Argo*, un grand nombre de Grecs nus, dont les uns enlèvent à la fameuse nef ses dernières entraves, tandis que les autres la poussent à la mer. Ce n'est pas sans doute une bande de matelots aussi gais que les canotiers et les canotières à Bougival; la couleur de M. Van Biesbroeck est triste, et son procédé monotone. Néanmoins, il y a beaucoup de science et d'habileté dans la façon dont l'artiste a su varier ses attitudes et ses mouvemens, en trouver de nouveaux et de justes, mener à bout l'exécution de toutes ces académies. Quant à M. Checa, l'Espagnol, c'est un débutant assez jeune, si nous en jugeons par certaines inexpériences et incorrections de sa brosse. Il obtient pourtant, — et légitimement, — un des grands succès du Salon. Pourquoi? Simplement parce que, dans sa *Course de chars romains*, il a tenté de mettre, il a mis un peu de ce que le public aime et désire, de ce que lui donnèrent si largement Gros et Géricault, Delacroix et Horace Vernet, de ce que lui refusent si obstinément nos décorateurs anémiques, le mouvement. La main de M. Checa n'est pas encore sûre, nous l'avons dit, tant s'en faut! On constate bien des incertitudes de dessin et de rendu dans ses

figures; mais quel entrain dans toute la scène, soit au centre, où se précipite, arrivant de face, un quadrige de chevaux blancs, soit sur la droite, où roulent pêle-mêle dans la poussière, barrant la route à un autre char emporté, l'attelage et le cocher d'un char tombé qui vole en éclats! Qu'un jeune artiste, tel que M. Checa, joigne, par l'étude, à son tempérament, l'expérience matérielle et technique, vous verrez comme il dispersera toute la languissante école des brouillardistes, des embrumés et des figés!

L'antiquité, profane ou sacrée, n'inspire pas, en général, à nos peintres, des compositions si hardies. Leur imagination est pauvre; c'est par le petit côté, anecdotique et familier, qu'ils aperçoivent les temps héroïques, la mythologie, la Bible, l'Évangile, l'histoire. Ils y déploient souvent de l'ingéniosité, quelquefois des intentions poétiques, plus rarement des qualités de peintres qui assurent à cette ingéniosité et à ces intentions de la portée et de la durée. Au fond, c'est toujours le métier qui manque. Tous n'ont pas reçu cette bonne éducation de l'œil et de la main qui permet à M. Vollon fils de donner tant de saveur à une simple pochade, *Don Quichotte*, lisant ses livres de chevalerie. Voilà vraiment de la peinture, spirituelle, vive, enjouée, sans prétention comme sans fadeur! C'est à quoi il s'en faudrait tenir en des sujets si minces! Les *Sept Troubadours*, en robes rouges, que M. Jean-Paul Laurens nous montre, assis sous les arbres verts, discutant les statuts des jeux floraux devaient être traités avec plus de gravité; ils portent bien sur leurs visages et dans leurs allures cet air extraordinaire de vraisemblance historique que l'artiste studieux sait imprimer à presque tous ses personnages. La scène est amusante, bien éclairée, bien peinte. On remarque encore dans le genre historique, pour la netteté ferme de l'exécution, la *Procession de pénitens en Espagne*, par M. Melida; pour l'esprit de la mise en scène, la *Nouvelle arrivée au harem de Thèbes sous la XVIIIe dynastie*, et le *Combat de cailles*, par M. Rochegrosse. La composition de M. Scherrer, *Duval d'Épréménil*, se rapproche plus, par le faire, comme par les dimensions, de la vraie peinture d'histoire. Le plus fin de tous ces évocateurs du passé est M. François Flameng. Sans être un élève direct de M. Meissonier, M. Flameng lui emprunte toutes ses méthodes; c'est à ce goût persistant pour l'exactitude qu'il doit les progrès de son talent. En concentrant dans de petits cadres son intelligence de l'arrangement pittoresque, son aisance à s'incarner dans le passé, sa bonne humeur, son esprit d'observation, toutes qualités bien nationales, le jeune décorateur de la Sorbonne les fait mieux valoir, avec plus de grâce à la fois et plus de force. Sa *Halte d'infanterie de ligne, en 1789*, dans une clairière

est déjà amusante; mais l'analyse rétrospective des gens et des choses est plus nette encore, plus personnelle et plus vive dans son *Armée française en marche sur Amsterdam durant la campagne de 1796*. Cela montre une fois de plus que les études attentives, l'observation scrupuleuse, la culture d'esprit, servent à quelque chose. On aura la même pensée devant le tableau, beaucoup plus important par la dimension, sinon par le nombre des figures, qu'expose M. Detaille. Qui donc, plus que lui, l'élève favori et soumis de M. Meissonier, s'acharne à rechercher, même au prix de quelque sécheresse et de quelque froideur, l'exactitude des formes au repos ou en action? C'est à cette passion du dessin qu'il a dû sa renommée première, c'est à cette passion qu'il devra le renouvellement de son talent. Avec la conscience modeste d'un artiste sincère, il s'est rendu compte, depuis quelques années, de ce qui lui manquait encore, en ampleur, en chaleur, en poésie. Il s'efforce visiblement de se compléter. Dans son *Rêve* de 1888, il avait rencontré la poésie; dans son *Officier de l'artillerie de la garde*, il trouve le mouvement et l'ampleur. Lancé au galop sur un cheval noir, blanc d'écume, qui arrive de face et se cabre, cet officier, avec les soldats qui le suivent, montés sur le train d'artillerie, forme un groupe d'un effet puissant qui arrête à bon droit la foule par sa vérité. Un effort encore et peut-être M. Detaille trouvera-t-il au bout de sa brosse, plus libre, cette couleur chaleureuse qui compléterait son remarquable talent. Par la route qu'il suit, l'observation consciencieuse et virile de la réalité vivante, on arrive à tout : l'art, comme la gloire, appartient souvent aux obstinés. Autour de M. Detaille, nous trouvons toujours quelques peintres d'anecdotes militaires, MM. Armand Dumaresq, Boutigny, Grolleron, Lionel Royer, Marius Roy, Sergent, Neymark, dont quelques-uns ont de la vivacité dans l'exécution, presque tous de l'esprit et de l'habileté dans la mise en scène et dans l'observation.

La peinture religieuse ne nous offre pas d'œuvres bien remarquables. Les plus importantes, comme dimension, dans ce genre, le *Christ accueillant les ouvriers de la Miséricorde*, par M. Lehoux, le *Miracle des roses*, *Sainte Élisabeth*, de M. Paul-Hippolyte Flandrin, les *Derniers momens de saint Claude*, par M. Joseph Aubert, sont d'estimables travaux, exécutés avec conscience par des peintres au courant de la tradition classique, mais qui ne la modifient et ne la rajeunissent en rien; on peut noter, cependant, quelques bons morceaux de peinture dans le tableau de M. Aubert, notamment le saint Claude et le religieux qui le soutient. Les *Saintes Femmes au tombeau*, de M. Bouguereau, qui attirent le public par les agrémens connus du talent facile et souple de l'auteur, sont

moins un rajeunissement qu'une adaptation sentimentale de la composition traditionnelle, si simplement et si admirablement présentée, bien des fois, par les pieux miniaturistes du moyen âge et les précurseurs de la renaissance. C'est dans ce goût doucereux et efféminé que nous voyons d'autres artistes de talent, MM. Bramtot, Marquet, Destrem, etc., tenter des renouvellemens de la légende chrétienne. Il y a sans doute quelque sentiment délicat dans leurs arrangemens, mais d'une délicatesse bien languissante, qu'exagèrent encore l'affadissement des colorations et la mollesse du procédé. C'est ainsi qu'on comprend aujourd'hui, paraît-il, l'Évangile et la Bible. Un morceau plus intéressant est la *Sainte Marthe* de M. Pinta. L'auteur ne s'y montre pas très personnel; il est tout ému encore par les apparitions des jolies saintes, tendres et bien parées, découpant leurs silhouettes un peu maniérées sur le fond d'or des missels ou des triptyques du xve siècle, qu'il a rencontrées en Italie et en Flandre; mais sa figure est élégante, en ses atours bien ouvrés, et la jeune fille nue qu'elle soutient est exécutée avec la conscience que donnent le respect et l'étude des maîtres.

Nous voudrions avoir à signaler un plus grand nombre d'études, soit en nudités, soit en figures de caractère qui méritent quelque attention; mais, vraiment, le nombre en est fort restreint. Quand nous aurons remarqué la virtuosité spirituelle, mais un peu égrillarde, de M. Doucet, dans sa *Figure nue*, virtuosité réelle et savante, qui pourrait mieux s'employer et qui ne dépasse pas, après tout, si même elle l'égale, celle de M. Chaplin, le créateur du genre, dans son *Age d'or;* quand nous aurons regardé, avec l'estime que méritent des études brillantes, délicates et consciencieuses, la *Victrix* de M. Benjamin-Constant, la *Flore et Zéphyre* de M. Parrot, les compositions ou académies de MM. Maignan, Lalyre, Pierre Bellet, Bordes, Cavé, Benner, Courtat, Axilette, de Mlle Romani, nous aurons à peu près épuisé la série des peintures dans lesquelles apparaît une recherche intéressante de la beauté humaine et de la vérité plastique. Parmi les études de figures expressives, la plus aimable certainement est la jeune fille rougissante, au sein nu, au regard ferme et tendre, que M. Raphaël Collin appelle l'*Adolescence*. C'est de la peinture bien mince, à fleur de toile, presque fuyante, mais toute pleine de nuances délicates et d'intentions exquises. On s'arrête aussi avec plaisir devant les deux jeunes femmes en buste, *1789* et *1889*... où M. Tony Robert-Fleury se montre, comme il l'est souvent, un dessinateur très sûr et un peintre distingué.

III.

Les paysages, avec les scènes de la vie contemporaine, occupent, comme toujours, aux Champs-Élysées, la plus grande partie des murailles; on n'a pas à s'en plaindre. Les paysagistes, heureusement, ne se laissent pas troubler, autant qu'on l'aurait pu craindre, par les excitations environnantes, au laisser-aller et à la fanfaronnade. Ils continuent à étudier les champs avec bonhomie et scrupule, et, n'était la manie à laquelle s'abandonnent encore quelques-uns de délayer une bonne impression dans des cadres disproportionnés, on pourrait louer chez eux, en général, des tendances excellentes à la précision. Les Provençaux, notamment, se signalent par des analyses tout à fait curieuses de leur terre ensoleillée; depuis que MM. Meissonier, Vollon, Moutte, leur ont donné le branle, ils forment un groupe actif dont les progrès sont intéressans à suivre. Si Marseille n'est pas connue au loin, ce ne sera pas la faute de ses enfans, car nous avons l'*Entrée des nouveaux ports à Marseille*, par M. Casile; *Marseille*, par M. Étienne Martin; le *Vieux Port de Marseille,* par M. Allègre, et toutes ces Marseilles sont très bien vues. M. Paulin Bertrand, qu'on avait déjà remarqué l'an dernier, se signale en particulier pour la fermeté avec laquelle il sait asseoir ses terrains, planter ses arbres, détailler ses verdures devant la nappe bleue de la Méditerranée, soit à Carqueiranne, soit à *Pradon,* aux *Environs d'Hyères*. Il faut beaucoup de finesse dans l'œil et de délicatesse dans le pinceau pour dégager l'harmonie lumineuse propre à ces paysages pierreux et secs dont les détails, âpres et durs, blessent facilement le regard. Presque toute cette nouvelle école de Provençaux y parvient sans sacrifier l'exactitude et sans exagérer conventionnellement, comme on l'a fait presque toujours, l'action dévorante du soleil sur les surfaces. Nous verrons, au Champ de Mars, comment quelques-uns poussent à l'excès cette désagrégation des choses par la lumière et arrivent à nous faire douter, par l'exaltation monotone d'un resplendissement confus, de l'exactitude de leur vision.

Un homme qui nous semble avoir de bons yeux et pour lequel le soleil, si éblouissant qu'il soit, n'anéantit point la solidité des choses, c'est M. Quignon. Ses toiles sont traitées assez sommairement, presque en décor, mais d'une touche ferme, grasse, libre, avec un amour grave et ardent du soleil qui réjouit les yeux et le cœur. Jusqu'à présent sa note n'est pas variée, mais elle est personnelle et vive; dans sa *Moisson,* ses rangées régulières de meulons, espaçant, sur une terre en pente, sous une lumière accablante,

leurs resplendissemens d'or accentués par des taches d'ombre nous donnent une sensation équivalente à celle qu'on recevait, l'an dernier, de ses *Blés noirs*. C'est juste, honnête et franc. On voudrait que M. Quignon communiquât un peu de sa belle chaleur à M. Jan-Monchablon. La puissance d'observation est, chez ce dernier, sans doute, plus variée, extraordinaire et surprenante par la ténuité et par l'opiniâtreté de l'analyse. Les *Vernes* et la *Petite Rivière* sont étudiés à fond dans le détail le plus infime de toutes les brindilles, herbettes et cailloutis, avec une patience extrême; mais pendant ce dur travail le peintre a laissé tout refroidir, et son enthousiasme qui s'épuise à cette dissection acharnée, et le ciel lui-même dont la lumière s'efface sans qu'il s'en aperçoive, tant son esprit est attentif aux minuties du sol. Ces ouvrages au petit point restent donc ternes et glacés, malgré ou à cause de tant d'efforts, et c'est grand dommage, car l'auteur y accumule une grosse somme d'études, de sincérité, de talent.

Trouver le point juste où la science devient de l'invention, où la multitude des observations se transforme en un mouvement d'imagination, où l'œuvre satisfait à la fois les yeux, du premier coup, par sa disposition et son harmonie, l'esprit par sa signification expressive et sa solidité technique, c'est à quoi visent tous les artistes sincères, c'est à quoi n'atteignent que les artistes supérieurs et complets. S'il fallait, aux Champs-Élysées, désigner les paysages qui s'en approchent, nous n'hésiterions pas à nommer d'abord ceux de M. Harpignies. Son *Crépuscule, souvenir de l'Allier*, nous donne tout à fait la sensation d'un site vraisemblable et vrai, d'abord vu et bien vu par un œil expérimenté, celle aussi d'un site longuement rêvé par une imagination émue, par une mémoire attendrie, peu à peu simplifié, agrandi, dégagé, dans cette gestation intime, de toutes ses minuties inexpressives et de toutes ses banalités insignifiantes. Un peu en-deçà, un peu au-delà, et l'œuvre ne serait plus ou qu'une étude, ou qu'une fantaisie. La petite toile souriante et lumineuse qui accompagne le *Crépuscule*, une *Prairie, effet de soleil*, étude moins transformée, montre avec quelle vivacité M. Harpignies reçoit une impression devant la nature, avec quelle science nette et profonde de la structure des choses, terrains, arbres, nuages, il note immédiatement, dans un style ferme et clair, cette impression fugitive. Mais qu'il faut de travail pour arriver, dans sa maturité, à cette possession de soi-même, et combien de jeunes écervelés, dans l'école dite luminariste, semblent peu se douter des difficultés qu'ont rencontrées ces sincères observateurs, nos paysagistes de 1830, avant de bien connaître les lois innombrables et subtiles auxquelles obéit la lumière soit en

se répandant sur la superficie des choses, soit en les pénétrant dans leur intimité! Jeter à tort et à travers des scintillemens, des lueurs, des reflets sur une toile, ou l'envelopper uniformément dans le voile confus d'un brouillard plus ou moins teinté, ce n'est pas faire œuvre de couleur et d'harmonie, non plus qu'au temps de la décadence florentine ou de la décadence académique, accumuler, dans des corps disloqués et disproportionnés, des accentuations anatomiques hors de place et hors de propos, ce n'était faire œuvre de dessin et de style. Ce qui est vrai pour le peintre de figures est vrai pour le paysagiste. L'allure des arbres demande à être observée aussi bien que l'allure des hommes; les minéraux ont leur visage particulier aussi bien que les animaux.

Nous avons déjà constaté, les années dernières, l'influence utile qu'ont prise sur les paysagistes sérieux de la génération nouvelle M. Harpignies et M. Français, son aîné et son modèle. M. Français, lui aussi, reste toujours sur la brèche, et sa *Matinée brumeuse aux environs de Paris* n'est pas une des œuvres les moins intéressantes qu'il ait exposées en ces derniers temps. C'est d'un charme sérieux et doux, qui gagne plus qu'il ne saisit, un charme durable et profond, qui n'est dû à aucun tour de main, à aucun appel à l'œil par le procédé. A la différence de tant de paysages, bigarrés, frétillans, éclatans, brossés à la diable, tout en surface, qui ne vous sautent aux yeux que pour vous montrer leur vide, les paysages de M. Français et de toute son école, modestement teintés, mais sérieusement établis, attendent volontiers qu'on les cherche, certains de retenir à la fin leur monde par le charme durable de leur commerce intime. Éloge qu'on pourrait étendre parfois à à quelques artistes d'un autre âge, demeurés moins extraordinairement jeunes que M. Français, mais dont les œuvres sont, en vérité, plus démodées que de raison, car on y trouve encore, soit pour la bonne construction des plans, soit pour la dignité ou la sincérité de l'impression, soit pour l'habileté technique, plus d'un enseignement et plus d'un agrément, celles de MM. Paul Flandrin, Benouville, Bellel, Laurens, Émile Michel, etc. D'autres, il est vrai, beaucoup plus mêlés au mouvement actuel, s'efforcent, avec raison, d'unir à la solidité du fond cette vive et délicate fraîcheur de lumière vers laquelle nous aspirons aujourd'hui. C'est d'abord, ou plutôt c'était, avec son *Sentier à Orsay*, ce pauvre Rapin, frappé par la mort au moment où son talent, agrandi et éclairé, se dégageait de ses longues incertitudes et de ses touchantes timidités. C'est M. Nozal, encore un peu fuyant, mince et chiffonné, mais singulièrement habile à démêler, dans les brumes et brouillards travaillés par le soleil, les vibrations, pérégrinations, décompositions déli-

cates des couleurs. Son *Matin d'automne, aux Andelys, sur le Hamel*, est d'un bariolage harmonieux et étrange, comme le ciel, dans ces saisons intermédiaires, se plaît à nous en montrer; il faut de la hardiesse et de l'habileté pour transporter sur une toile ces spectacles singuliers et fugitifs. M. Zuber cherche moins les effets piquans et inattendus. Un coucher de soleil, tel que nous en voyons souvent, calme et rassérénant, entre des verdures régulières, sur l'eau paisible d'une rivière lente, lui suffit pour renouveler en nous une impression toujours douce, grâce à l'extrême conscience, jointe à un sens juste de la majesté familière des choses, qu'il apporte en toutes ses études. Sa *Brume du soir sur les bords du Loing*, quoique un peu flottante en un trop grand cadre, est un noble paysage qu'on revoit avec le plus de plaisir. On goûte aussi du charme à se promener dans les *Vergers à Hièvre, à la fin d'octobre*, par M. Boudot. M. Boudot est un des jeunes gens dont les débuts ont été le plus remarqués dans ces dernières années; il aime les verdures, verdures fraîches des printemps, verdures éclatantes de l'eté, verdures pâlissantes de l'automne; en toute saison, il en sait analyser les nuances infiniment variées, en exprimer tour à tour la mollesse et la densité, l'humidité et la sécheresse. Nous le voyons, avec plaisir, ne pas s'en tenir au coin et au morceau, s'efforcer de condenser son observation dans des cadres mieux ordonnés et mieux remplis. La condensation, au contraire, n'est pas le fait de M. Le Liepvre qui, chaque année aussi, affirme mieux sa personnalité, mais dans l'ordre décoratif. Sa vue d'une prairie au bord de *la Loire*, avec de grands peupliers projetant leurs ombres minces et longues sur des gazons desséchés, aurait-elle beaucoup perdu à se rapetisser un peu? Nous ne le croyons pas. En tout cas, l'effet est vif, juste, saisissant, tout à fait dans le goût de ceux qu'affectionne M. Harpignies, dont M. Le Liepvre est l'élève.

A côté de ces nouvelles réputations, beaucoup de renommées anciennes se soutiennent fort convenablement. L'*Etang de Cernay à la fin du jour* et *la Loire à Vouvray*, par M. Yon; la *Baie de Saint-Vaast* et le *Coup de vent*, par M. Guillemet; les vues de *Rouen* et de *Dieppe*, par M. Lapostolet; les deux grands paysages de MM. Bernier et Busson; l'*Ile de Tribouillard au val Piton*, et la *Seine à Poses*, par M. Pelouse; le *Marais aux environs de Corbeil*, par M. Péraire; les *Bords de la Marne*, par M. Porcher; le *Soir d'un beau jour* et le *Novembre*, par M. Émile Breton, sans nous apprendre rien de nouveau sur leurs talens familiers et consciencieux, nous en apportent pourtant des preuves nouvelles. M. Demont joint à une étude d'une vivacité et d'une saveur assez particulières,

la *Ferme en Dauphiné*, un paysage avec figures, d'une poésie exquise, le *Départ*. Au premier plan, devant sa chaumière, une paysanne qui rêve, triste et abattue; au loin, dans la plaine, un jeune homme qui s'en va, sa besace sur le dos. La tristesse résignée de ces deux êtres, la tristesse apaisée du crépuscule qui les enveloppe, s'unissent, pour nous pénétrer, avec une simplicité charmante. Il est bien possible qu'en peignant cette jolie toile, M. Demont ait pensé aux solennités de Millet, aux tendresses de Cazin (quel véritable artiste est donc insensible aux manifestations contemporaines?); il n'en a pas moins fait, sans prétention, une œuvre très savoureuse.

Il est impossible, pour le paysage comme pour le genre, d'essayer même une nomenclature des artistes qui s'y exercent avec talent et qui, sans arriver jusqu'à la supériorité, produisent des travaux dignes d'attention et non dépourvus de charme. Il nous suffira de constater qu'aux Champs-Élysées cette activité, plutôt croissante que diminuée, des promeneurs au grand air, s'exerce dans les sens les plus divers, avec une variété de moyens et une absence de parti-pris dans le procédé qui dénotent, en général, de la conscience et de la sincérité. Et ce mérite, nous le trouvons non-seulement chez des Français, qui, comme MM. Lepoittevin, Le Marié des Landelles, Didier-Pougens, Cagniart, Dutzchold, Guéry, Odier, Yarz, etc.., étudient un peu sommairement encore, bien qu'avec amour, la poésie des grands espaces, mais aussi chez beaucoup d'étrangers formés ou non à notre école, tels que MM. Davis, Paterson, Grimelund, Boyden, Tragardh, Verheyden, dont les peintures ont une assez vive saveur exotique. Puissent-ils la conserver !

IV.

C'est dans la peinture de mœurs contemporaine, à la ville comme aux champs, qu'éclate le mieux cette recherche des actions lumineuses qui semble être, depuis quelques années, le principal souci des peintres. Rien de plus légitime que cette préoccupation. Ce fut celle de Léonard de Vinci, de Corrège, de toute l'école hollandaise. Les primitifs, Flamands et Florentins, avaient naïvement résolu par instans la question, sans même se la poser, en ce qui concerne le plein air; tel fond d'architecture ou de campagne, dans certains tableaux de Van Eyck, de Memling, de Fra Bartolommeo ou de leur entourage, est aussi aéré qu'on l'a jamais pu faire. Quant au problème de la lumière emprisonnée ou mouvante dans les intérieurs,

il est bien certain que Frans Hals, Rembrandt, Pieter de Hooghe, pour ne parler que des plus habiles, l'ont déjà singulièrement examiné, approfondi, résolu sur beaucoup de points. Néanmoins, comme la nature est infinie dans ses manifestations, c'est toujours le devoir comme le droit des artistes de chercher de nouveau là même où l'on a déjà beaucoup trouvé, parce qu'il est toujours possible d'y trouver encore. Nous l'avons bien vu, de notre temps, dans le paysage, où Théodore Rousseau a été possible après Hobbema, et Corot après Claude Lorrain. C'est même par ce paysage moderne que le besoin d'une aération plus ample et d'un éclairage plus juste est entré dans l'esprit des peintres de figures; la gloire en revient tout entière à Corot et Millet bien plus qu'à Manet et à Bastien Lepage, qui n'ont fait que suivre. Cette préoccupation a déjà amené, dans l'école, un désir de renouvellement et une finesse d'observation qui peuvent être utiles et féconds si l'on n'oublie pas, à l'exemple de tous les maîtres dont nous avons parlé, la nécessité de l'exactitude dans les formes qui reçoivent la lumière aussi bien que dans la lumière qui enveloppe les formes. Les corps n'existent, pour le peintre, qu'autant qu'ils sont éclairés, mais l'éclairage n'a de signification qu'autant qu'il modèle ces corps. L'erreur d'une bonne partie de l'école actuelle, c'est de croire qu'un éclairage agréable ou bizarre suffit à satisfaire par lui-même les yeux et l'esprit et que le peintre n'a rien à fournir au-delà, en fait de vérité, de science et de réflexion. Au Champ de Mars, ce paradoxe se développe avec l'outrecuidance la plus amusante; aux Champs-Élysées, on en trouve déjà d'assez jolies affirmations. On n'a qu'à regarder le *Jour d'été*, par M. Maurice Éliot, un des novateurs les plus téméraires et les plus habiles, pour voir où le système, poussé à outrance, peut conduire un homme de talent. Les chairs, les étoffes, les corps, les végétaux, les minéraux, tout s'émiette et se vaporise sous l'intensité de la lumière. Ce n'est plus qu'un nuage de poussière décolorée qui entre dans les yeux. Dans une grande toile de M. Henri Martin, *M. Sadi Carnot, président de la république, à Agen*, même décomposition, même résultat. M. Martin, comme le damné que l'on sait, ne peint plus vraiment que l'ombre d'un carrosse avec l'ombre d'une brosse. En admettant que cet effet subit d'éblouissement confus soit absolument juste, sans nulle exagération, sans nulle convention (ce dont on peut douter), quel intérêt y a-t-il à lui donner cette importance? Cela ne peut remplacer ni l'observation, ni l'émotion, ni la vérité des formes et des expressions rendue par des moyens moins subtils.

C'est dans les pays chauds, en Afrique, en Asie, que ces effets, plus surprenans qu'agréables, s'offrent au peintre le plus fréquem-

ment. Cependant, nous voyons que pendant longtemps les voyageurs y ont été bien plus frappés par la netteté des formes sous la lumière que par leur effacement partiel et momentané. C'est même avec quelque sécheresse que Marilhat et Decamps, avant la révélation d'harmonies plus chaudes faite par Delacroix, ont marqué le découpage des silhouettes sur les fonds clairs. M. Gérôme tient toujours pour l'ancienne manière de voir, qui a son avantage et son inconvénient; l'avantage, c'est de donner à un dessinateur attentif et scrupuleux l'occasion d'analyser finement, soit le caractère des personnages en scène, soit les nuances du milieu architectural ou pittoresque dans lequel il les regarde vivre; l'inconvénient, c'est d'enlever aux choses cet aspect chaud, profond et fondu que nous nous sommes accoutumés à demander à la peinture, et notamment à la peinture orientale. Pour un spectateur sans parti-pris, l'*Abreuvoir* et la *Poursuite* n'en restent pas moins des œuvres intéressantes et précieuses, l'une par la netteté scrupuleuse et savante avec laquelle sont étudiés ces chameaux et ces chameliers arrêtés devant une muraille brillante de faïences multicolores; l'autre par la finesse délicate avec laquelle sont marquées, sur les plans solidement étagés de l'horizon, les dégradations infinies de la lumière. En Grèce, M. Ralli se rattache tout à fait à M. Gérôme dans sa *Prière avant la communion à Mégara*. Lord Weecks, M. Deutsch, un Autrichien, ne pensent pas non plus qu'en Orient les seuls éclats de la lumière soient intéressans pour un peintre. Un peu plus de chaleur ne messiérait même pas à leurs toiles, qui n'ont pas la prétention d'être aveuglantes; mais on y pénètre avec plus de tranquillité pour y rencontrer, devant le *Temple d'or d'Amritsar* de l'un, dans la *Cour de l'Université arabe au Caire* par l'autre, des figures exactes et bien observées qui nous renseignent suffisamment sur ces contrées lointaines. Dans notre Algérie, M. Paul Lazerges étudie avec une conscience semblable un campement d'Arabes en plaine, M. Lunois montre un vrai sentiment de peintre dans une étude un peu sommaire : *Femmes arabes battant du blé*, M. Bompard surtout marche avec éclat sur les traces de Guillaumet dans ses *Bouchers de Guelma*, M. Paul Leroy y retrouve les élémens d'une composition biblique, *les Aveugles de Jéricho*. M. Paul Leroy est un des jeunes gens les plus habiles qui se soient révélés en ces dernières années; il a le sens des harmonies claires et fraîches, il y joint une distinction plus rare dans le choix de ses types et dans l'expression de ses figures. Les *Aveugles de Jéricho*, une scène purement africaine, dans laquelle Jésus-Christ est un bel Arabe, entouré d'autres Arabes en burnous blancs, deviendraient, avec peu de travail, un excellent

tableau. Malheureusement, M. Paul Leroy cède encore beaucoup trop à ces deux entraînemens du jour dont l'un consiste à ne plus vouloir marquer les corps sous les draperies et l'autre à répandre, sous prétexte de lumière, une blancheur violente sur toute une composition. L'excès du blanc et l'excès du noir sont également désagréables à l'œil dans la peinture aussi bien que dans la nature; c'est dans les nuances infinies de la gamme intermédiaire que l'artiste trouve ses moyens les plus personnels et les plus délicats d'expression. Que dirait-on d'un musicien qui frapperait uniquement sur la note la plus basse ou sur la note la plus aiguë de son clavier? Aujourd'hui, il est de mode de frapper sur la note aiguë.

Les combinaisons de la lumière dans la peinture de genre ne peuvent être qu'un moyen de mettre en valeur les figures qui y jouent un rôle et l'action qui s'y déploie, scène populaire ou familière, idylle, drame ou comédie. Il ne s'agit point, en effet, de faire les pédans et d'interdire aux peintres de savoir plaisanter ou rire à l'occasion, car Frans Hals, Brauwer, Jan Steen, Teniers, les Ostade, se moqueraient vite de nous; mais plaisanter, comme eux, en peintres, c'est-à-dire plaisanter aux yeux, en même temps qu'à l'esprit, non par le sujet même, mais par la qualité du rendu, par la vivacité de la touche, par la verve du dessin, par l'entrain de la couleur, ce n'est pas chose facile : bien peu y réussissent. Est-il rien de plus glacial que la scène du *Malade imaginaire* telle qu'elle est présentée, avec une insistance acharnée sur tous les détails, par M. Vibert? On ne rit plus du tout en ressentant toute la peine que paraît s'être donnée l'artiste, avec une patiente froideur, pour fixer et figer le rire sur des visages vernis et émaillés comme des porcelaines, aux couleurs aigres et discordantes. L'habileté, le talent, l'esprit de M. Vibert, sont hors de cause, mais le système est faux. Les drôleries rustiques de M. Brispot, la *Bouteille de champagne*, et de M. Dumoulin, l'*Attente*, sont amusantes, comme d'habitude, par la gaîté et la justesse d'observation, un peu grosses, sur les types provinciaux; là aussi, il y a trop de durée dans la plaisante rie, et l'on aimerait que la gaîté y gagnât un peu plus le pinceau. Que dire de M. Zwiller qui donne à une noce comique, *Noce à Didenheim*, les proportions épiques du *Repas des arquebusiers?* Il y a là quelque chose de tout à fait disproportionné et choquant entre l'insignifiance du sujet compris à la Paul de Kock et l'effort, le temps, la science, le talent que l'auteur a dépensés. La *Chanson de la mariée*, en Poitou, par M. Jean Brunet, dans des dimensions plus convenables, est aussi l'ouvrage d'un artiste plus délicat, bien que trop attentif à des détails puérils de rendu; M. Brunet comprend bien la finesse et la grâce de

certains types campagnards, il les rend avec naturel. Une excellente étude rustique, confinant au comique, est un tout petit tableau de M. Hippolyte Fournier, un intérieur de cabaret où mange un vagabond devant un paysan qui le contemple, le *Père Avril et son hôte le prophète*. On peut signaler encore, dans cet ordre d'idée, *Une leçon* par M. Thériat, le *Blagueur*, par M. Carpentier, les *Commères*, par M. Maximilien Colin.

Il est mieux, pour un peintre, de regarder la vie des paysans et des ouvriers par son côté grave. Il y trouvera plus facilement la vérité, la couleur, la poésie. C'est bien là, hâtons-nous de le dire, la tendance générale de la jeune école; les farceurs y sont l'exception. Millet, Jules Breton, Bastien-Lepage, les amis sérieux du paysan, partageant ses joies saines, compatissant à ses travaux et ses peines, restent toujours les exemples qu'on aime à suivre. De ces trois maîtres, un seul est encore vivant, M. Jules Breton; il garde toujours le rang qu'il a pris de bonne heure. Sa *Lavandière* revenant, sur le soir, de son travail, longeant la rivière avec son panier de linge sur la tête, n'est pas une figure inconnue; nous l'avons déjà vue, elle ou sa sœur, moissonneuse, glaneuse, sarcleuse, ramasseuse de légumes, s'avancer ainsi, majestueuse sous ses haillons, du même pas ferme, dans la sérénité du crépuscule; mais le paysage est autre, le vêtement est autre, la physionomie est autre, et cela suffit pour donner à cette redite un charme nouveau. La composition des *Dernières fleurs* est plus imprévue. La première neige, tombée dans la nuit, a couvert de son linceul blanc les allées du jardin. Les dernières fleurs de l'automne, des chrysanthèmes, trop tard épanouies sur leurs hautes tiges, se sont réveillées en frissonnant sous cette jonchée blanche, prêtes à mourir. Une jeune paysanne, des ciseaux à la main, passe entre les rangées; elle saisit du bout des doigts une des fleurs pour la cueillir et pour la joindre à celles qui emplissent déjà son tablier relevé. La paysanne est simple; c'est une brave fille, fraîche, bien portante, qui coupe ces fleurs pour en orner sa chambre, ou pour les vendre, et n'affecte aucune mélancolie; mais les contrastes de cette jeunesse insouciante, de ces fleurs condamnées, de l'hiver qui tombe, forment, dans le tableau comme dans la réalité, un de ces ensembles dont l'impression est d'autant plus pénétrante qu'elle est plus naturelle. MM. Émile Adam et Billet ne cherchent pas, non plus, dans les champs, de spectacles extraordinaires. Des *Ramasseuses de fagots*, des *Brûleuses d'herbes* suffisent à l'un et à l'autre pour se montrer, dans une note légèrement affaiblie, de dignes élèves de M. Jules Breton. La personnalité de M. Pille est plus marquée; dans sa *Messe à Pavan*, on remarque non-seulement des types villageois bien saisis et bien rendus, mais un sentiment

très vif de l'arrangement pittoresque et une façon de peindre, libre et franche, amusante et personnelle. Le *Pêcheur à la foène dans la baie d'Authie*, par M. Tattegrain, d'un faire un peu sec, est aussi une étude attentive et sérieuse.

A la ville comme à la campagne, sauf de rares exceptions, nos peintres n'ont plus trop le goût des scènes ultra réalistes, des drames et mélodrames; nous les en félicitons. S'ils nous présentent assez souvent des intérieurs d'hôpitaux, c'est plutôt pour nous y montrer une des formes de l'activité scientifique et de la charité humaine que pour nous y appesantir sur des misères lamentables. Le tableau de M. Laurent-Gsell, *Une leçon de manipulations chimiques à la Faculté de médecine;* celui de M. Bisson, *Après l'opération*, pour l'hôpital Necker, ne sont, en réalité, que des collections de portraits groupés dans leur milieu professionnel, de ces tableaux dits *de corporation*, si fort en usage dans la Hollande du XVIIe siècle, et dont le goût nous est heureusement revenu, depuis que ce pauvre Feyen-Perrin, il y a une vingtaine d'années, se souvenant de la *Leçon d'anatomie*, réunit les images des internes de la Charité, sur une même toile, dans leur salle de garde. MM. Laurent-Gsell et Bisson ne sont pas encore des artistes en pleine possession de tous leurs moyens, mais le tableau du premier est bien présenté, dans un mouvement de lumière bien distribué, quelques parties en sont largement brossées; celui du second contient des figures étudiées avec soin et marque un réel progrès dans les tendances et dans la technique de l'artiste. Il n'y a que M. Moreau, de Tours, qui nous mette résolument en face, non d'une opération chirurgicale, mais d'une véritable expérience scientifique. Il nous montre, dans une salle de la Charité, des *fascinés*, c'est-à-dire des malades des deux sexes hypnotisés par un miroir tournant, comme de simples alouettes. Toutes les contorsions, gesticulations, hébétemens de ces hystériques et névropathes ne sont pas, à vrai dire, fort agréables à regarder longtemps. L'œuvre est pourtant une des mieux observées, des mieux dessinées, des mieux peintes qu'ait faites M. Moreau, de Tours.

Dans tous ces ouvrages, on peut louer, en somme, avec plus ou moins de talent, une recherche consciencieuse et honnête du caractère et du type des personnages représentés. C'est là, ce nous semble, le premier devoir du peintre de mœurs contemporaines. C'est pourquoi nous estimons aussi la composition mouvementée et brillante de M. Gueldry, *Un jour de régates;* celle de M. Bourgain, le *Lavage du pont à bord du « Suffren »;* celle de M. Bourgonnier, les *Ciseleurs*. MM. Gueldry et Bourgain, élèves de M. Gérôme, ont contracté chez leur maître l'excellente habitude d'analyser les mouvemens, les gestes, les physionomies avec une rigueur qui

laisse à leurs figures un peu de sécheresse, mais qui leur assure une évidence durable de vie et d'expression. M. Bourgonnier est plus brillant et plus coloriste. On suit de même le progrès du talent chez M. Marec, dont la *Veillée* nous plaît moins par un de ces effets de lampe, dont on abuse un peu, que par le caractère simple et honnête des figures réunies dans cet intérieur paisible, chez M. Gabriel Biessy, qui méprise trop la solidité du corps, mais qui est décidément un harmoniste délicat dans sa *Fille du Graveur* et son *Décembre*.

L'un des tableaux modernes les plus remarqués est le *Rêve*, de M. de Richemont. La scène est tirée du roman de M. Zola, qui porte le même titre; à vrai dire, et cela fait son éloge, le tableau n'a pas besoin du catalogue pour être compris. Dans une chambre haute, tendue de blanc, inondée de lumière blanche, une jeune femme en robe blanche, très blanche elle-même, reçoit l'aveu d'amour d'un jeune homme pâle qui se jette à ses genoux. Voilà donc encore un effet général de blancheurs voulues, blancheurs finement nuancées, nous le reconnaissons, mais cependant trop multipliées pour ne pas anéantir les formes. Cette jeune femme et ce jeune homme sont plutôt des visions que des êtres réels. Toutefois il y a, dans les gestes et les visages des deux amoureux, tant de pureté et d'extase d'un côté, tant d'ardeur et de délicatesse de l'autre, et partout une si rare distinction de sentiment et de goût, qu'on oublie volontiers toutes les incertitudes et les mollesses de l'exécution pour se laisser ravir par le charme de la conception. M. de Richemont est un artiste et un poète; il ne tient qu'à lui de joindre à ces dons de nature un métier plus ferme et plus sûr. Rien de plus monotone, en vérité, que tous ces effets de blancheurs exaltées. Voyez ce qui arrive à MM. Walter Gay et Mac-Ewen, qui nous ont surpris d'abord par les délicates symphonies de leurs gris-blancs. Quand un effet si vif se répète, on n'y prend plus garde, ou plutôt on s'en détourne. La composition un peu fantastique de l'*Absente*, par M. Gay, n'obtient plus le succès qu'elle mérite, simplement parce qu'elle reproduit trop bien un effet déjà banal. Cependant, il y a une grande profondeur d'expression dans le vieux paysan et dans sa fille, qui, sans se parler, pensent tous deux à l'épouse et à la mère morte, dont l'ombre transparente blanchit sur la blancheur des vitres et des rideaux. La *Jeune fille aux géraniums*, de M. Mac-Ewen, est encore une aimable apparition; mais la surface y anéantit aussi le fond. Décidément, il est temps d'en revenir au *vieux jeu*, au dessin exact, au modelé ferme, même pour les jeunes Américains, qui ne formeront pas une école d'outre-mer, s'ils ne donnent pas plus d'importance à l'observation précise et à la constitution des dessous.

Nous aurions, à ce propos, à étudier de nouveau l'action des peintres étrangers, notamment des Hollandais, des Suédois, des Norvégiens sur notre école. Il y en a de fort distingués aux Champs-Élysées, notamment MM. Charles Mertens, Wentzel, Titcomb, Bosch-Reiz, Hall, Mlles Schwartze, Pearce, Clausen, etc. Nous en rencontrerons un plus grand nombre au Champ de Mars, et ce sera l'occasion d'y revenir. Il faudrait aussi apporter quelque attention à l'importance que prend, avec le paysan et l'ouvrier, l'*enfant* dans notre peinture contemporaine. Les tableaux qui représentent l'enfant, gai ou souffrant, joueur ou grave, avec un soin et un sérieux qu'on n'y apportait pas autrefois, sont nombreux aux Champs-Élysées; il y en a de simples et de touchans, comme la *Prière dans une école*, de M. Boquet; d'amusans, comme *Après le bain*, de M. Peel; *Dans le jardin*, de Mme Demont-Breton; *Au bord du canal*, par M. Geoffroy; de délicats, comme les pastels de MM. Berton et Léandre; la *Communiante* et la *Pomme*. Sommes-nous arrivés au bout? Non, sans doute. Pour être juste, il faudrait s'arrêter encore devant des catégories entières d'artistes dont nous n'avons pu parler et parmi lesquels se trouvent quelques artistes supérieurs et beaucoup d'artistes de mérite, les animaliers, par exemple, les peintres de nature morte, les peintres d'architecture. Parmi les premiers, qu'on regarde MM. Julien Dupré, Barillot, Vayson, Pezant, de Vuillefroy, C. Paris, Grier, Truesdel, etc., parmi les seconds, MM. Vollon, Fouace, Bail, Thomas, Rivaire, etc.; parmi les derniers, MM. Sautai, Lansyer, Saint-Germier, etc., on reconnaîtra que si les Champs-Élysées ont accueilli un trop grand nombre de peintres, ils en ont du moins admis, dans les genres les plus divers, qui font grand honneur à la corporation. Si tous ces maîtres ou petits maîtres avaient eu la facilité de se présenter au public avec un plus grand nombre d'œuvres mieux groupées, comme l'ont fait leurs confrères au Champ de Mars, ils auraient obtenu sans doute le même succès retentissant, avec plus de diversité dans les talens. Ce qui nous console aussi, c'est de trouver déjà autour d'eux un grand nombre d'artistes plus jeunes, qui apportent la même diversité et la même sincérité dans leurs façons de voir et d'étudier, et qui nous promettent pour l'avenir des œuvres sérieuses. Il suffit, pour cela, qu'ils ne se détournent pas de la route droite et sûre et qu'ils n'oublient pas les nécessités traditionnelles de leur art et de leur métier pour s'abandonner à des extravagances sans lendemain.

GEORGE LAFENESTRE.

LES

ANGLAIS EN FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION

D'APRÈS UN LIVRE ANGLAIS

Il y avait beaucoup d'Anglais en France au commencement de la révolution. Les uns y voyageaient pour leur plaisir ou pour apprendre le français, d'autres s'y étaient établis pour leurs affaires; quelques-uns étaient des soldats de fortune, qui avaient pris du service. Plus d'un débiteur insolvable avait mis la Manche entre ses créanciers et lui, et des pamphlétaires en délicatesse avec le gouvernement britanniqué avaient fui le pilori. La France servait aussi de terre de refuge à vingt-huit communautés catholiques anglaises, possédant près de 15,000 livres sterling de revenu. Après la prise de la Bastille, nombre de curieux accoururent de Londres à Paris. Un nouveau volcan avait surgi subitement; nuit et jour, il vomissait des coulées de lave ardente, des tourbillons de fumée et de flamme. On arrivait de toutes parts pour contempler ce spectacle extraordinaire, unique dans l'histoire de l'Europe.

Après le 10 août, lorsque l'ambassade anglaise eut été rappelée, beaucoup de ces curieux, à qui la terre semblait trop chaude pour leurs pieds, partirent aussi; mais beaucoup restèrent, même pendant la terreur. Les couvens anglais avaient été changés en prisons politiques. Les religieuses essuyèrent de cruels affronts et de mortels ennuis; elles se résignèrent à tout, elles refusèrent à l'unanimité de rentrer dans le monde. Cependant, à la suite de l'invasion de la Belgique et de l'exécution de Louis XVI, Pitt nous avait déclaré la guerre, et Toulon fut

pris. Le 18 octobre 1793, la Convention décréta que, par mesure de représailles, tous les Anglais, Écossais, Irlandais et Hanovriens des deux sexes seraient ses otages, que leurs papiers seraient saisis, leurs effets confisqués. On ne fit grâce qu'aux ouvriers des fabriques et aux enfans au-dessous de douze ans. La libération de ces prisonniers de guerre n'eut lieu qu'en février 1795. Ainsi vont les choses humaines. La révolution française avait commencé par détruire une prison ; elle ne s'occupait plus que de multiplier les cachots. Elle avait commencé par proclamer l'unité du genre humain et la fraternité de tous les peuples ; par la force des évènemens, elle en venait à traiter les étrangers en ennemis et à jurer une guerre éternelle à Carthage. Toute affiche, toute enseigne en anglais fut prohibée, comme le sont aujourd'hui les enseignes françaises en Alsace. Un professeur de langues en fut réduit à annoncer qu'il donnait des leçons d'américain. « Quelques philosophes, quelques amis de l'humanité, disait Robespierre, auront à souffrir de ces mesures ; mais ils seront assez généreux pour ne pas nous en vouloir. »

Un Anglais, M. John Alger, a raconté dans un livre instructif et agréablement écrit les aventures de ceux de ses compatriotes qui de gré ou de force se trouvèrent mêlés aux événemens de la Révolution et y participèrent par leur action ou par leurs souffrances (1). Ce livre est le fruit de consciencieuses et minutieuses recherches. L'auteur a fouillé dans les archives, il s'est enquis auprès des familles et des descendans, il a réussi à reconstituer plus d'une biographie obscure, qui méritait d'être connue. Il se plaint que les documens lui ont souvent manqué, que très peu des prisonniers anglais de 1793 ont laissé des souvenirs écrits. Il a retrouvé cependant une longue lettre, fort intéressante, de sir William Codrington, qui fut enfermé pendant quinze mois à la Conciergerie d'abord, puis à la maison de santé du Chemin-Vert et dans la prison Coignard. Il a retrouvé aussi des rapports rédigés ou dictés par des bénédictines de Paris et de Cambrai.

Mais, à son vif regret, le consciencieux historien n'a pu faire aucun usage du livre aussi suspect que curieux intitulé : *Journal de ma vie pendant la révolution*, par mistress Grace Dalrymple Elliott. Quoique la traduction française de ce journal, pour laquelle Sainte-Beuve écrivit une préface, ait été goûtée, il a été reconnu qu'un peu de vérité s'y trouve combiné avec beaucoup de fictions, sans qu'il soit possible de déterminer les doses. Mme Elliott, qui fut successivement la maîtresse de lord Valentia, du prince de Galles et du duc d'Orléans, et qui prétendait que Bonaparte lui avait offert de l'épouser, était une grande menteuse. Elle déclare avoir été enfermée dans quatre prisons de Paris, et son nom ne se retrouve sur aucun registre.

(1) *Englishmen in the French Revolution*, by John G. Alger. Londres, 1889.

Ce qu'il y a de plus clair dans son histoire, selon M. Alger, c'est qu'elle habita la France de 1786 à 1801, qu'elle fut enfermée à Versailles dans la même prison que le docteur Richard Gem, et qu'elle fit connaissance avec une Mme Myler ou Miglia, veuve d'un Italien, qui avait été réellement prisonnière à Paris, et dont elle s'appropria les aventures, en les embellissant. Même lorsqu'elle parle de ce qu'elle a vu, son témoignage est équivoque. Le docteur Gem, originaire du Worcestershire, était venu s'établir à Paris, dès 1762, comme médecin de l'ambassade anglaise. C'était un homme parcimonieux et un matérialiste militant. Bien qu'en 1790 il eût pris sur son avarice et offert 1,000 francs à titre de don patriotique, il fut arrêté, comme tous les Anglais, au mois d'octobre 1793; et, après être resté une semaine au Luxembourg, on le transféra au Collège écossais. A la suite du décret du 3 novembre qui ordonnait que, vu la rareté des docteurs pratiquans, les médecins étrangers seraient relâchés, il alla s'installer à Meudon, où il fut arrêté de nouveau par les autorités versaillaises. Mme Elliott raconta à lord Malmesbury, en 1796, que le pauvre docteur avait une peur horrible de la mort et qu'il avait employé son temps à pleurer. Dans son livre posthume, elle nous le montre au contraire se couchant à la brune pour économiser la chandelle, se levant dès quatre heures du matin, tant il avait hâte de relire Helvétius et Locke, et la réveillant elle-même à sept heures pour lui prêcher son matérialisme. Libre à tout lecteur d'adopter à son gré l'une de ces deux versions, selon qu'il a plus ou moins de sympathie pour les médecins matérialistes.

Parmi les Anglais qui voulurent voir de leurs yeux ce qui se passait à Paris, plusieurs étaient de simples curieux, des indifférens, et l'indifférence est toujours accompagnée d'un peu de dédain. Ils étaient encore nombreux pendant l'été de 1793; certains patriotes se plaignaient qu'ils l'étaient trop, qu'ils pullulaient, qu'ils étalaient un luxe insolent, qu'ils insultaient les Français par leurs redingotes antirévolutionnaires. Quelques-uns s'en trouvèrent mal; on les prit pour des espions, mais on se contenta de les tracasser, de les molester. D'autres n'étaient pas indifférens; mais tout en prenant parti, ils étaient discrets, ils évitaient de se mêler trop ouvertement d'affaires qui ne les regardaient point. Il leur suffisait d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles, d'observer beaucoup, de tout remarquer, et leur flegmatique bon sens, que rien ne pouvait démonter, jugeait les hommes et les choses. Tel fut ce ministre unitaire, David Williams, dont on disait que son *Credo* se réduisait à cette formule peu compliquée : « Je crois en Dieu. *Amen!* » Il passa en France l'hiver de 1792, après quoi il fut charmé de retourner chez lui. Il goûtait peu les Jacobins, qui le dénoncèrent comme un dangereux royaliste, parce qu'il trouvait des excuses aux fautes de Louis XVI. Avant de partir, il représenta aux Girondins qu'ils

feraient bien de prendre les devans pendant qu'ils étaient les plus forts, et d'en finir avec leurs ennemis, sans attendre que leurs ennemis en finissent avec eux. Les Girondins eussent été bien avisés de lui répondre : « David Williams est un de ces hommes qui ont toujours raison. *Amen!* »

Ces Anglais de sang-froid paraissent avoir éprouvé deux impressions également vives. La première était l'étonnement mêlé de dégoût que leur inspiraient les scènes de tumulte, de confusion par lesquelles se déshonoraient les assemblées françaises et le mépris qu'on y témoignait pour les plus vulgaires bienséances. M. Williams dit un jour à Mme Roland qu'il n'espérait rien de bon « de députés incapables d'écouter, » et le docteur Moore déclarait que s'il y avait parfois à Westminster des séances fort bruyantes, on n'y rencontrait jamais cinquante énergumènes vociférant et criant tous à la fois. Mais ce qui l'étonnait tout autant, c'était le calme prodigieux qui régnait à Paris au lendemain d'émeutes ou d'exécutions sanglantes. Il constatait avec surprise qu'au mois d'août 1792, peu de jours après le sac des Tuileries et la chute de la royauté, les Champs-Elysées avaient rouvert leurs spectacles et leurs concerts. Dix-huit mois auparavant, George Hammond, qui fut plus tard sous-secrétaire au *Foreign-Office*, écrivait à Bland Burges : « Sauf un plus grand nombre d'hommes en uniforme militaire paradant dans les rues, toutes les occupations communes de la vie suivent leur train accoutumé aussi régulièrement que si rien ne s'était passé, et on court aux divertissemens publics avec autant d'ardeur que dans les temps les plus paisibles et les plus florissans de la monarchie. »

M. Gaston Maugras vient de publier, en l'accompagnant d'un judicieux et intéressant commentaire, la correspondance d'un jeune Bordelais, nommé Edmond Géraud, qui appartenait à une famille de la meilleure bourgeoisie (1). Son père, riche armateur, l'avait envoyé en 1789 à Paris pour y continuer ses études en compagnie d'un apprenti médecin, qui lui servait de mentor. Il y resta jusqu'à la fin de 1792. Dans ses lettres à son père, il représente Paris comme un séjour délicieux, enchanteur. A la vérité, la paix y est interrompue de temps à autre par quelques incidens tragiques, par des pillages, par des assassinats; mais cela n'empêche personne de vaquer à ses affaires et à ses plaisirs. Edmond Géraud est fort occupé. Il travaille sérieusement à ses mathématiques, traduit Horace et Tacite, prend des leçons de dessin à l'Académie de peinture, se rend trois fois par semaine au Collège de France, suit le cours de chimie de l'éloquent Fourcroy, le cours plus éloquent encore de M. Gournand, lequel « démontre

(1) *Journal d'un Etudiant pendant la Révolution* (1789-1793), publié par Gaston Maugras. Paris, 1890; Calmann Lévy.

avec force comment tout ce qu'a prédit Jean-Jacques Rousseau ne pouvait manquer d'arriver et dévoile tous les biens à venir qui émaneront de la nouvelle constitution. » Mais ce jeune étudiant a le pied léger; il est infiniment curieux, il court beaucoup, il veut tout voir.

Il assiste aux préparatifs de la fédération de 1790; il admire « ces femmes qui, enflammées du feu divin du patriotisme, roulent au Champ de Mars des charretées de terre. » Le 14 juillet, il pleut à verse. « Ce sont les pleurs de l'aristocratie, » dit-on gaîment. « La fédération eût été bien plus brillante sans une maudite pluie qui nous perça jusqu'à la peau et qui dura pendant toute la cérémonie. Nos députés de province supportèrent tout cela le mieux du monde. La gaîté fut générale; au plus fort de la pluie, ils dansèrent une ronde autour de l'autel... Nous sommes dans les fêtes jusqu'au cou; il me tarde que cela finisse, je ne me reconnais plus. Ce n'est plus que bals, festins, illuminations, joutes sur l'eau, feux d'artifice. Je ne sais où donner de la tête. » Il se promène le soir aux Champs-Élysées, où courent de toutes parts des cordons de lumières, des guirlandes de lampions, et peu s'en faut qu'il ne s'écrie avec un autre témoin oculaire : « Une joie douce, sentimentale, répandue sur tous les visages, brillant dans tous les yeux, retraçait les paisibles jouissances des ombres heureuses dans les Champs-Elysées des anciens, les robes blanches d'une multitude de femmes, errant sous les arbres de ces belles allées, augmentaient encore l'illusion. » Deux ans plus tard, la France n'a plus de roi, et Paris est toujours le même. Une foule élégante et joyeuse se presse dans les jardins publics, les étrangers abondent, et la *Bourgeoise* dont M. Lockroy a publié le journal écrira : « Je suis allée aujourd'hui à la mairie. Mon Dieu! que le Français est gai et aimable! Il sème des roses partout. Il y avait là des fédérés des 83 départemens avec des violons basques; ils dansaient des périgourdines, des bourrées, des danses étrangères avec une grâce, une légèreté, une gaîté charmantes. »

A aucune époque, on n'a tant vécu par l'imagination. Les nouveautés s'étaient bien vite changées en habitudes, tout semblait possible et naturel, l'extraordinaire n'étonnait plus personne, et ces cerveaux surexcités mariaient sans effort les idylles aux tragédies. Au surplus, dans les temps de grandes crises, quand les événemens se multiplient et se précipitent, les hommes se sentent gouvernés par une inexorable destinée, dont ils ne sont que les très humbles instrumens. L'importance des individus diminue, le moi s'anéantit, on tient moins à soi qu'à ses idées, on fait moins de cas de son être que de ses rêves; dans cette disposition d'esprit, on est prêt à jouer sa vie et en attendant, on joue avec elle.

On semait des roses jusque dans les prisons; l'insouciance, la gaîté avait forcé l'entrée des cachots, un charme mystérieux trompait les regrets et les douleurs. Tout ce qu'on a pu écrire à ce sujet se trouve

confirmé par la lettre de sir William Codrington qu'a publiée M. Alger. Il y fait une description terrible de la fatale Conciergerie, où il passa quatre mois. Il se plaint que les prisonniers, entassés dans des salles étroites, aux plafonds bas, ne respiraient qu'un air corrompu, qu'on les enfermait dès cinq heures du soir, que les lits se touchaient, qu'il était resté trois semaines sans pouvoir obtenir des draps; réussissait-on à s'endormir, on était réveillé à grand fracas par trois ou quatre guichetiers, qui, accompagnés de grands chiens et armés de grands marteaux, cognaient à tour de bras contre tous les barreaux des fenêtres pour s'assurer qu'ils étaient en bon état. « Après la description que je vous ai faite de cette horrible demeure, ajoute-t-il, peut-être aurez-vous peine à me croire quand je vous dirai que je n'ai jamais été si gai que pendant que j'y étais, et que depuis je n'ai jamais vu tant de gens de belle humeur. Il semble que la nature, en nous donnant des nerfs, ait voulu qu'ils s'accommodassent aux différentes situations où nous pouvons nous trouver. D'habitude, nous déjeunions et dînions les uns chez les autres, et notre gaîté était bruyante. La plupart d'entre nous pensaient n'avoir plus que peu de jours à vivre et que le mieux était d'en jouir le plus possible. Parmi les centaines de personnes que j'ai vues et à qui j'ai parlé après leur condamnation, je ne pense pas qu'une seule, à l'exception de Mme Du Barry, ait montré quelque mollesse de cœur, et quelques-uns de ces condamnés à mort semblaient aussi joyeux que si rien ne leur était arrivé. »

Compagnon de plaisirs du prince de Galles, sir William Codrington avait été deshérité par son père, las de payer ses dettes. Il s'était retiré en Bretagne: c'est là qu'il fut d'abord incarcéré, et Carrier l'envoya au tribunal révolutionnaire. Sir William prétendait que « son seul crime était d'être né dans un certain royaume plutôt que dans un autre, » et que le proconsul avait aggravé son cas en le traitant de ci-devant et de milord. Tout porte à croire cependant que cet homme d'esprit et de plaisirs avait commis quelque imprudence, que par tempérament il avait peu de goût pour la révolution. Nombre de ses compatriotes, au contraire, en épousèrent les passions et les dogmes.

Mistress Freeman Shepherd, qui avait été pensionnaire au couvent des Bénédictines, était une admiratrice passionnée de Robespierre. Nicolas Gay estimait que les enfans ne devaient étudier que deux livres, celui de la nature et la constitution française. Plus ardent encore était le fils d'un cafetier d'Édimbourg, John Oswald, dont M. Alger a raconté la singulière histoire. Ayant fait un héritage, il avait acheté une commission dans un régiment d'infanterie, qu'il accompagna aux Indes; mais il se dégoûta bientôt du service, courut le monde, vécut parmi les Kurdes et les Turcomans. En 1785, il reparut en Angleterre. Il méprisait la mode, détestait les cravates et les perruques, portait ses cheveux à la Titus. Après avoir publié quelques pamphlets radi-

caux, il vint planter sa tente à Paris, s'inscrivit au club jacobin, composa une ode sur le triomphe de la liberté. Quoiqu'il fût végétarien, plus tendre pour les veaux que pour les hommes, il pensait qu'un bain de sang était nécessaire à la régénération de notre espèce. On le chargea d'organiser un corps de volontaires. Il avait laissé en Ecosse sa femme et trois enfans; il appela auprès de lui ses deux fils et les fit tambours dans son régiment, qu'il commandait à la baguette. Envoyé contre les insurgés de la Vendée, il resta dans un des premiers engagemens, tué, dit-on, par ses soldats, qui l'accusaient d'avoir la main trop lourde.

Robert Pigott, qui avait été un opulent gentilhomme campagnard, représenta l'Angleterre dans la fameuse députation du genre humain imaginée par Anacharsis Clootz, ainsi qu'à la fête des piques. Depuis des siècles, de père en fils, les Pigott avaient possédé une terre à Chetwynd, dans le Shropshire. Ils avaient été de fervens jacobites, Robert se fit jacobin. Haut-shérif du Shropshire, il se persuada que l'Angleterre était au bord d'un abîme, vendit Chetwynd et passa la Manche. Il vécut quelque temps à Genève, où il connut Voltaire; la révolution le fit accourir à Paris. Oswald, le végétarien, avait l'horreur des cravates. Pigott, le pythagoricien, détestait les chapeaux, qu'il tenait pour une invention des prêtres et des despotes. Au commencement de 1792, il publia en faveur des bonnets une éloquente brochure, qui eut un prodigieux succès. Mme Roland le traitait de franc original et le regardait comme un rêveur, qui passait sa vie à bâtir en l'air. Ce rêveur avait formé cependant le projet très pratique d'acheter, dans le midi de la France, quelque terre confisquée. Il mourut à Toulouse, le 7 juillet 1794, avant d'avoir réalisé son idée.

L'un des derniers actes de l'Assemblée constituante avait été de conférer les droits de citoyen français à dix-huit étrangers, et, dans le nombre, à sept Anglais. Deux d'entre eux furent nommés à la Convention. L'un fut, comme on sait, le fameux Thomas Paine; quatre départemens l'avaient élu. Quand il débarqua à Calais, on lui rendit les honneurs militaires, la foule lui fit fête, le maire le harangua. Incapable de dire trois mots dans la langue de sa nouvelle patrie, il ne put répondre qu'en mettant sa main sur son cœur. Ce geste parut si éloquent que bientôt on trouva son portrait jusque dans les auberges de villages. Il vota contre la mort de Louis XVI et pour la détention; Bancal lut à l'assemblée une traduction française de son discours, pendant que lui-même se tenait immobile à la tribune. Il faillit payer cher son mouvement de générosité. Danton, qui lui voulait du bien et lui parlait anglais, le dissuada d'assister à la séance du 2 juin 1793. « Ami de Brissot, vous partagerez son sort. » Et comme Paine s'indignait : « On ne fait pas les révolutions à l'eau de rose, » lui répliqua-t-il. Paine se le tint pour dit. Après le triomphe des jacobins, il cessa provisoirement de siéger, se tint clos et coi, tâcha d'oublier la politique en jouant dans

sa cour aux billes et à la marelle, mais la politique ne l'oublia pas, et il fut mis sous clef.

Plus avisé avait été le docteur Priestley, qui, élu par deux départemens, déclina cet honneur. Il avait fait venir en France son fils William, « pour vivre chez un peuple brave et hospitalier et apprendre de lui à abhorrer la tyrannie. » William fut naturalisé et déclara qu'il y avait plus de gloire à devenir citoyen français qu'à régner sur un peuple asservi. Comme Robert Pigott, ce jeune homme, qui méprisait les couronnes, avait son idée : il comptait qu'en se fixant en France, il y ferait fortune dans le commerce. La guerre avec l'Angleterre ayant dérangé son projet, il passa en Amérique, s'y maria et y posséda une grande ferme. Il s'était dit que les sages n'ont rien à gagner avec les fous, qu'il faut les laisser à leur folie et cultiver son jardin.

Enthousiastes de bonne foi ou hypocrites raffinés, idéalistes au large front ou spéculateurs à l'œil de renard, fanatiques sincères, intrigans ou scélérats, on retrouve facilement parmi les étrangers qui ont servi la révolution pendant les années sanglantes toutes les variétés de jacobins français. Ce sont les mêmes passions ou les mêmes calculs, les mêmes procédés, la même rhétorique et les mêmes gestes. Ils ont un air de famille, ils parlent la même langue et ne diffèrent que par l'accent. La plupart étaient des hommes médiocres, qui, grandis subitement par les circonstances, eurent le bonheur inattendu de jouer un rôle et d'apprendre leur nom à l'histoire. « La révolution, comme le dit M. Alger, fut pour les peuples et les individus une de ces grandes épreuves qui contraignent la nature humaine à se surpasser dans le bien comme dans le mal; les lumières ont plus d'éclat, les ombres s'épaississent. Grâce à une culture forcée, on vit pousser rapidement dans cette serre chaude les plus belles fleurs et les plantes les plus vénéneuses. Des hommes qui n'étaient ni très bons ni très mauvais, et qui dans des temps ordinaires auraient été fort ordinaires eux-mêmes, devinrent des héros ou des démons. »

M. Alger range parmi les admirateurs et les imitateurs de Marat George Grieve, qui ne fut peut-être qu'un habile coquin. Descendant de tabellions anglais, politiciens échauffés ou véreux, il avait l'esprit des affaires. Il se vantait d'avoir fait guillotiner dix-sept suspects; sans doute, il y avait trouvé son compte. Cet homme aux ténébreux calculs, alléché par l'odeur d'une proie, vient s'installer en 1792 à Louveciennes. Il y fonde un club, qui, profitant d'une absence de Mme Du Barry, siège dans son salon. Grieve corrompt ou intimide Zamore, l'Hindou qu'elle avait élevé et qui jadis, travesti en Cupidon, portait l'ombrelle de sa maîtresse quand elle allait à la rencontre de Louis XV. Fort des indiscrétions et de la complicité de ce très ingrat domestique, il tient sa victime et ne la lâche plus. Il dénoncera Mme Du Barry dans un pamphlet, qu'il signe : « Homme de lettres, officieux défenseur des

braves sans-culottes de Louveciennes, ami de Franklin et de Marat, factieux et anarchiste de la plus belle eau, et désorganisateur du despotisme pendant vingt ans dans les deux hémisphères. » Il ne se lasse pas de demander sa tête; il la fait arrêter une première fois au commencement de juillet 1793, puis en septembre, et il fait route avec elle dans la voiture de louage qui l'emmène à Paris. « Ce qui put se passer entre eux est un mystère. Était-il amoureux d'elle et fut-il repoussé avec horreur? Ou lui offrit-il la vie et la liberté si elle consentait à financer? » Il est permis de croire qu'il convoitait à la fois et la femme et son argent. A deux reprises, on la relâche à la demande des habitans de Louveciennes, qui se louent de ses bontés. Enfin, au mois de novembre, son sort se consomme, et Grieve tour à tour est témoin à charge dans son procès ou s'occupe à retrouver des bijoux enfouis sous des fumiers. Mme Du Barry avait eu pour l'avant-dernier de ses amans et pour le plus romantique de ses adorateurs, un Anglais, Henri Seymour; un autre Anglais l'a tuée.

Un terroriste plus important que Grieve fut le fabricant de papiers peints qui s'appelait John-James Arthur, et qu'on s'obstinait à surnommer l'Anglais, quoiqu'il fût né à Paris. En 1786, il avait acheté un immeuble sur le boulevard, à l'angle de la rue Louis-le-Grand, en face du pavillon de Hanovre, et il eut d'interminables difficultés avec le duc de Richelieu, qui lui interdisait d'ajouter un étage à sa maison. La révolution fit de lui un personnage. Il devint président de la section des piques, membre actif du club des Jacobins, où il pérorait souvent. En 1792, il fit partie de la Commune, et, comme le remarque M. Alger, il siégea dans le comité central en compagnie de Pache et de Marat, qui étaient Suisses d'origine, de Dubuisson et de Péreire qui étaient Belges, de Proly et des deux frères Frey qui étaient Autrichiens, de l'Espagnol Guzman et de l'Italien Dufourny.

Arthur était un représentant achevé du sycophantisme révolutionnaire. Il dénonça deux de ses collègues pour avoir eu au Temple des entretiens secrets avec Marie-Antoinette. Il dénonça des spéculateurs qui fondaient la monnaie de cuivre. Il dénonça de prétendus agens de Pitt qui, dans le dessein d'affamer la France, complotaient d'égorger les vaches et les moutons, et il proposa que tout citoyen eût sa vache. Il témoigna contre Danton, qu'il accusait de complicité avec Dumouriez et d'avoir réprouvé comme une faute politique l'exécution de Marie-Antoinette. Cet infatigable dénonciateur fut dénoncé à son tour et guillotiné le 12 thermidor, à l'âge de trente-trois ans. On prétendit qu'il avait dévoré tout sanglant le cœur d'un Suisse tué dans la défense des Tuileries. Comme les saints, les malfaiteurs ont leurs légendes.

Si Grieve était un noir coquin, si Arthur était un Robespierre au petit pied, l'Irlandais John-Baptist O'Sullivan poussa jusqu'au fratricide les fureurs du fanatisme. Ce maître d'armes, dont la famille rési-

dait depuis longtemps en France, fut sous-lieutenant dans une compagnie de volontaires de Nantes et l'un des quatre cents preux qui, en juin 1792, défendirent la ville contre une attaque nocturne, et dont quarante seulement survécurent. Plus tard, Carrier l'associa à ses atrocités et le chargea de surveiller les *noyades*. Il détournait, disait-on, l'attention des condamnés en les priant de regarder quelque chose sur une des rives de la Loire, et il prenait ce moment pour leur plonger dans la gorge son couteau de poche.

Son frère Charles, plus jeune que lui de quatre ans, s'était enrôlé dans l'armée vendéenne. Sur le point d'être pris, il se réfugia chez John, et John le livra : il fut guillotiné à Angers le 31 décembre 1793. Mme de La Rochejaquelein assure qu'après cette exécution, John fut en proie aux remords, qu'il se croyait poursuivi par le spectre de son frère, et que de jour en jour il tâchait de s'étourdir par l'ivresse d'un nouveau crime. Cependant, lorsque après la chute de Robespierre, il passa en jugement comme terroriste, il se défendit le front levé : « Mon frère, dit-il, était avec les rebelles. Il assassinait les patriotes et voulait m'assassiner moi-même. Quand il se vit à bout de ressources, il vint me trouver et se jeta dans mes bras ; mais il était l'ennemi de mon pays, j'accomplis le devoir d'un bon républicain, je le dénonçai et justice fut faite. » John était, paraît-il, un fort joli homme, et les femmes l'adoraient ; où ne se prend pas leur cœur ? Après son acquittement définitif, il s'établit comme maître d'école à Buchesne, y conquit l'estime générale, fut toujours un bon républicain et vécut jusqu'en 1841. Comme on voit, le spectre de son frère ne le poursuivait point. Les fanatiques sincères ne se reprochent jamais rien, pas même les trahisons et les boucheries. Leur conscience n'est pas celle de tout le monde, ils l'ont faite eux-mêmes, et leur couteau de poche fût-il tout rouge de sang, elle l'absout.

Il y eut des Anglais de naissance ou d'origine dans la convention, dans la Commune, dans le club des Jacobins, parmi les terroristes, les délateurs et les bourreaux ; il y en eut aussi parmi les victimes. Mais ceux qui furent exécutés à Paris, comme le général Arthur Dillon, Thomas Ward, O' Moran, étaient de fait des citoyens français. On sait moins combien périrent en province. William Bulkeley, qui avait servi sous Charette, fut guillotiné à Angers. « C'était, écrivait Argens, un superbe homme de six pieds, dont la tête était de trop ; elle est maintenant dans le sac. » Lebon fit couper le cou à deux Anglaises, dont l'une, Jane Grey, était, paraît-il, aussi gaie que belle ; elle monta joyeusement dans la charrette, et tout le long du chemin on la vit rire « comme une diablesse. » Quel était son crime ? Elle avait passé quelquefois en Angleterre pour y porter de l'argent à un émigré. Il n'y a qu'heur et malheur. Un vrai criminel, l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI,

avait été miraculeusement sauvé. A la vérité, il n'avait pas prononcé le mot qu'on lui attribue : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Mais ce saint ne tenait pas à vivre et il avait tout fait pour mériter la mort. Il survécut à plus d'un innocent qui, portant un nom suspect, était soupçonné d'avoir commis un secret péché d'opinion et d'être plus enclin au regret qu'à l'espérance.

Un fait à relever est que beaucoup d'Anglais qui avaient été molestés ou incarcérés ne gardèrent pas rancune à la France et y restèrent.

En 1796, lord Malmesbury, que ses beaux yeux et sa chevelure argentée firent surnommer le « lion blanc, » vint à Paris pour négocier la paix. Il fut étonné d'y trouver nombre de ses compatriotes, sortis de prison, qui ne songeaient pas à retourner en Angleterre. Peut-être pensaient-ils comme le nabab de Manille, Quintin Craufurd, « qu'il faut faire sa fortune où l'on peut, mais qu'on ne peut en jouir qu'à Paris. » Craufurd, qui avait aidé à la fuite de la famille royale en 1791, fut classé parmi les émigrés, on vendit ses meubles, ses tableaux, ses statues. Après la Terreur, il se hâta de revenir, et, sous l'empire, il joua plus d'une fois au whist avec Talleyrand. Sir William Codrington lui-même continua de résider en France. Fraser Frisell, qui avait trois passions : les voyages, la chasse et le grec, avait été arrêté à Dijon. Il demeura quinze mois en prison et y forma des amitiés. Après la rupture de la paix d'Amiens, il fut arrêté de nouveau, et prit son mal en patience. La France lui plaisait tant qu'il s'y maria, y vécut et y mourut. Il n'avait revu qu'une fois l'Écosse.

Il va sans dire que, comme le docteur Priestley, la plupart des enthousiastes n'avaient pas tardé à se refroidir, à se dégriser. Ils reniaient leur idole, ils s'étaient aperçus que la sirène qui leur avait pris le cœur avait du goût pour la chair humaine et buvait avec la même volupté le sang de ses amis et de ses ennemis. Beaucoup cependant conservèrent longtemps encore leurs sympathies et leur foi. L'ami de Franklin, Benjamin Vaughan, qui, arrêté par le comité de salut public, fut détenu un mois, puis banni, rentra en France en 1796 et publia une brochure dans laquelle il impute les excès commis aux traditions de l'ancien régime et aux funestes inspirations de meneurs élevés et façonnés par le despotisme. Il constate que dans les journées les plus orageuses le peuple respecta la propriété privée, écouta souvent la voix de la raison, et que, chose étonnante pour un Anglais, on rencontrait dans les rues de Paris peu d'hommes en état d'ivresse. Il en conclut que tout est bien qui finit bien, il porte aux nues le directoire, prédit à la République de longues années de paix et de prospérité : selon lui, la constitution de l'an III a donné à la France un système de gouvernement que lui envieront avant peu les Anglais, les Suisses, les Hollandais, les Américains eux-mêmes.

A la distance où nous sommes des événemens, instruits par nos expériences et nos déceptions, les tragédies sanglantes de la Révolution nous causent un frémissement d'horreur, et ses fêtes nous paraissent fort théâtrales, ses idylles nous font sourire. Les témoins oculaires en ont jugé autrement. Plusieurs Anglais pensèrent comme miss Hélène-Marie Williams que la fête de la Fédération fut la plus belle que le monde eût jamais contemplée, et plusieurs aussi ont absous les violences et les excès qui nous révoltent. Il en est de même de ce jeune étudiant bordelais dont M. Maugras a publié les lettres. Tout d'abord, il garde son sang-froid, il s'étonne, il rit, il plaisante : « Ici tout ce qui ne va pas selon la fantaisie des Parisiens, écrit-il, est sur-le-champ taxé d'aristocratie. Jusqu'aux écoliers de l'Académie de dessin, qui accusent leurs crayons de féodalité quand ils sont trop secs ! » Peu à peu la fièvre le gagne, sa tête se prend, s'échauffe, et il se plaindra que le Lycée, dont il suit les cours, « devient une sentine d'aristocratie. » Il en est venu par degrés à se convaincre que Louis XVI pactise avec les conspirateurs, les émigrés et les souverains étrangers. Ce roi qu'il vénérait, il ne l'appelle plus « que le premier fonctionnaire public, ou notre gros Capet, ou notre gros pouvoir exécutif, ou le sire constitutionnel. » Il avouera que le peuple s'est montré féroce au 10 août; mais il ajoute que sa conduite fut « non-seulement excusable, mais digne d'éloges, » et il parlera quelque temps des massacres de septembre avec une singulière indulgence. « Les lettres que nous publions, dit fort justement M. Maugras, nous paraissent d'un très vif intérêt, parce qu'elles montrent merveilleusement comment l'inquiétude s'est glissée dans les cœurs, comment les démarches des émigrés, le double jeu de la cour, ont aigri les esprits, comment le peuple affolé a fini par voir rouge. »

Toutes les grandes réformes politiques et sociales ont été produites par des dogmes qui inspiraient de grandes passions, accompagnées de grandes illusions. Quand on ne croit plus aux dogmes, que les passions se sont refroidies, que les illusions sont mortes, beaucoup de choses paraissent inexplicables, les clubistes de 1792 comme les indépendans anglais de 1649 font l'effet de lunatiques, et ce qui se passe dans leurs conventicules devient un spectacle aussi étrange que le serait un bal en plein air, qu'on verrait de loin, par une lunette, et dont on n'entendrait pas les violons. Pour comprendre et juger certaines scènes de la Révolution, il ne suffit pas de se renseigner et de raisonner; qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, il faut savoir écouter son ensorcelante musique.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE Mme DE STAEL.

I. *Le Mouvement littéraire au* XIXe *siècle*, par M. George Pellissier. Paris, 1889; Hachette. — II. *Histoire littéraire de la Suisse française*, par M. Philippe Godet. Paris, 1890; Fischbacher. — III. *Mme de Staël et son temps*, par lady Blennerhassett, traduit de l'allemand par M. Auguste Dietrich. Paris, 1890; Westhausser.

On parle ou on reparle beaucoup de Mme de Staël depuis quelque temps. M. Merlet, il y a de cela sept ou huit ans, lui avait fait, dans son *Tableau de la littérature française sous le premier empire*, la place éminente et considérable à laquelle elle a droit. M. Émile Faguet, ici même, il y a moins de trois ans, étudiait et définissait à son tour, — avec quelle pénétration et avec quel bonheur d'expression, nos lecteurs s'en souviennent, — « la pensée littéraire, politique et philosophique » de l'auteur de *l'Allemagne* et des *Considérations sur la révolution française*. M. George Pellissier, plus récemment encore, lui consacrait un des meilleurs chapitres de son *Mouvement littéraire au XIXe siècle*. C'est ce que faisait également, dans son intéressante *Histoire littéraire de la Suisse française*, M. Philippe Godet, qui ne trouvait d'ailleurs, pour protester contre la manière dont il parlait de Mme de Staël, que le seul M. Chantavoine. — Inconnu comme poète, et méconnu comme critique, M. Chantavoine, du *Journal des Débats*, reprochait, je crois, à Mme de Staël d'avoir manqué « d'idées; » ce qui semble indiquer que M. Chantavoine en a beaucoup lui-même, quoique d'abord il n'y paraisse point. — Enfin, il y a quelques jours, M. Auguste Dietrich nous donnait la traduction du grand ouvrage de lady Blennerhassett sur *Madame de Staël et son temps*, trois forts volumes, un

peu compacts, un peu confus aussi, qui sont une histoire de la révolution française et de l'empire presque autant que de la vie et des œuvres de Mme de Staël, mais que nous ne saurions passer sous silence, d'abord parce qu'ils sont pleins de choses, et puis, et surtout parce que quiconque parlera désormais de Mme de Staël ne pourra se dispenser d'y recourir.

Je n'ai jamais eu l'occasion de dire ce que je pensais des idées politiques de Mme de Staël, et, au surplus, je ne l'ai point cherchée. Si je voulais un jour le dire, je me contenterais de développer une seule phrase de *Delphine :* « Cette révolution, que beaucoup d'attentats ont malheureusement souillée, — *Delphine* est de 1802, et l'action en est datée de 1791, — sera jugée dans la postérité par la liberté qu'elle assurera à la France. S'il n'en devait résulter que diverses formes d'esclavage, ce serait la période de l'histoire la plus honteuse, mais si la liberté doit en sortir, le bonheur, la gloire, la vertu, *tout ce qu'il y a de noble dans l'espèce humaine est si intimement uni à la liberté*, que les siècles ont toujours fait grâce aux événemens qui l'ont amenée. » N'est-ce pas peut-être ce que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* a trop souvent oublié, comme aussi celui de *l'Allemagne au temps de la réforme*, M. Jean Janssen? La liberté se paie, comme la gloire; et ses victoires, comme celles des champs de bataille, se sont toujours achetées chèrement. Pour le rôle que Mme de Staël a joué dans le renouvellement de la critique, l'ayant indiqué déjà plusieurs fois, comme lady Blennerhassett a bien voulu s'en souvenir, on me permettra de n'y point revenir aujourd'hui. Mais ce sont les romans de Mme de Staël, c'est *Delphine* et c'est *Corinne* qu'il me semble qu'on a quelquefois négligé d'étudier d'assez près dans cette revision de son œuvre; et c'est de *Corinne* et de *Delphine* que je voudrais parler. Comme dans l'histoire de la critique, ou, pour mieux dire, des idées critiques, Mme de Staël a sa place dans l'histoire du roman, entre Rousseau et George Sand; Delphine a la sienne entre Julie d'Étanges et Valentine de Raimbault, Oswald même entre Saint-Preux et Bénédict; et c'est cette place que je voudrais essayer de préciser.

Disons-le tout d'abord, et convenons-en de bonne grâce : si l'on ne lit plus guère aujourd'hui les romans de Mme de Staël, c'est qu'ils ont contre eux d'être mal écrits. « Il sortit de cette chambre où, pour la dernière fois peut-être, *il s'était senti aimé comme la destinée n'en offre pas un second exemple*, » ou encore : « Il se rappela tout ce que lady Edgermond avait pu dire de la légèreté de Corinne, *et il entra dans le sens de l'inimitié contre elle.* » Ces sortes de phrases, vagues et flottantes en leurs contours, dont le sens inachevé laisse toujours au lecteur quelque chose à suppléer ou à compléter, abondent dans les romans, et d'ailleurs un peu partout dans la prose de Mme de Staël. En passant de la phrase déclamatoire et tendue,

mais éloquente aussi, forte et nombreuse, de *la Nouvelle Héloïse*, à la phrase de *Delphine* ou de *Corinne*, on éprouve une pénible surprise; et il semble qu'en moins d'un demi-siècle l'art d'écrire se soit perdu. Mais, de la phrase de *Corinne* ou de *Delphine*, lorsque l'on passe à la phrase abondante, limpide et harmonieuse, d'*Indiana* et de *Valentine*, on respire, et l'on dirait d'un souffle venu de la plaine ou des bois pour rafraîchir et pour renouveler l'air factice des salons. Mme de Staël, née en 1766, morte en 1817, a vécu dans le temps de la langue où, — Chateaubriand et Bernardin de Saint-Pierre mis à part, — on a peut-être le plus mal écrit depuis tantôt quatre ou cinq cents ans, beaucoup plus mal, d'une façon beaucoup plus lâche et beaucoup plus improvisée qu'on n'écrit de nos jours. Pourquoi faut-il, après cela, que ses romans fassent la chaîne entre ceux de Rousseau et ceux de George Sand : Rousseau, l'un de nos grands écrivains, et George Sand, dont le style enchanteur a, pendant quarante ans, aveuglé ses admirateurs sur le caractère plus que romanesque, si je puis ainsi dire, de la plupart de ses fictions? J'ai trouvé pourtant des phrases bien étranges dans la première préface d'*Indiana*.

Resterait à savoir, il est vrai, si la forme, dans le roman ou ailleurs, a toujours toute l'importance que l'on paraît croire? On peut bien dire, en tout cas, que, depuis plus d'un demi-siècle, les défauts du style de Mme de Staël n'ont pas réussi, ni ne réussiront, je l'espère, à la déclasser. Ou, si l'on veut encore, avec son ami Bonstetten, on répétera que le « sentiment de l'art lui a manqué, » même dans *Corinne*, surtout dans *Corinne*, — où, en vérité, l'art n'est conçu que comme un moyen d'embellir la vie mondaine et de diversifier la conversation ; — mais il n'en sera rien de plus ni de moins. C'est qu'en écrivant mal, Mme de Staël pense bien; c'est qu'elle écrit spirituellement, comme elle devait parler sans doute; c'est que son esprit excite, éclaire, échauffe; et c'est enfin que, fussent-ils plus mal écrits encore, ou plus négligemment, ses romans sont et seront toujours des romans *intelligens*...

Quelque influence qu'eût exercée *la Nouvelle Héloïse*, — dont nous reconnaissons aisément la trace dans les romans de Mme Riccoboni ou de Mme de Charrière, — cependant, comme elle n'était qu'un accident, et un accident unique, dans l'œuvre de Rousseau, les romans, selon l'expression de Voltaire, après comme avant l'*Héloïse*, avaient continué « d'être méprisés des vrais gens de lettres, » et regardés par eux comme « l'amusement de la jeunesse frivole. » Mme de Staël s'en plaint encore dans son *Essai sur les fictions*. « L'art d'écrire des romans n'a point la réputation qu'il mérite, y dit-elle, parce qu'une foule de mauvais auteurs nous ont accablés de leurs fades productions en ce genre, *où la perfection exige le génie le plus relevé*, mais où la médiocrité est à la portée de tout le monde. » Elle cherchait alors comment, par

quels moyens on pourrait relever l'art d'écrire les romans de cette espèce d'infériorité; et, s'inspirant de Rousseau, — dont on peut dire que l'une des innovations fécondes est d'avoir rendu le roman capable de porter la pensée, — elle proposait d'en étendre et d'en diversifier les sujets. « On regarde les romans, disait-elle, comme uniquement consacrés à peindre l'amour, la plus violente, la plus universelle, la plus vraie de toutes les passions... Mais l'ambition, l'orgueil, l'avarice, la vanité, pourraient être l'objet principal de fictions dont les incidens seraient plus neufs et les situations aussi variées que celles qui naissent de l'amour... Que de beautés ne pourrait-on pas trouver dans le Lovelace des ambitieux! Quels développemens philosophiques, si l'on s'attachait à approfondir, à analyser toutes les passions, comme l'amour l'a été dans les romans! » C'est le programme que devait remplir un jour Balzac; — et il est bien vrai que Mme de Staël, après l'avoir indiqué, ne l'a pas elle-même suivi, mais enfin elle a le mérite et l'honneur de l'avoir indiqué.

Quant à le suivre, ou pour essayer seulement de le réaliser, elle était bien trop de son sexe et de son temps. Je ne parle point ici de ses premiers essais, d'*Adélaïde et Théodore*, ou de l'*Histoire de Pauline;* mais *Delphine* et *Corinne*, comme aussi bien *René*, comme *Oberman*, comme *Adolphe*, comme *Indiana*, sont des romans lyriques, dont la flamme de l'amour est l'aliment intérieur, et surtout dont l'auteur vit lui-même la vie de ses personnages, n'a pas la force encore de se détacher d'eux, ne les conçoit que par rapport à lui, ne les anime enfin que de ses propres sentimens. Il n'y a pas d'indiscrétion à le redire aujourd'hui, puisqu'au lendemain de la mort de Mme de Staël, c'est Mme Necker de Saussure qui le disait déjà : « *Corinne* est l'idéal de Mme de Staël, *Delphine* en est la réalité durant sa jeunesse. » On dirait mieux encore : *Corinne*, c'est toute son intelligence, et *Delphine*, c'est toute sa sensibilité. Je laisse d'ailleurs à ceux pour qui ce genre de recherches peut avoir quelque attrait le soin de soulever les masques, et de reconnaître Talleyrand, par exemple, sous les traits de Mme de Vernon, ou Benjamin Constant sous ceux de M. de Lebensei, — qui seraient, en ce cas, singulièrement flattés.

On ne saurait trop le répéter, en effet : tout au rebours de ce que l'on a l'air aujourd'hui de croire, c'est par là que les romans périssent, par le *document humain*, par ces allusions ou ces portraits qui n'intéressent plus personne au bout de cinquante ou de cent ans seulement. Qu'est-ce que cela nous fait, à nous qui vivons en 1890, que Julie d'Etanges ressemble à Mme d'Houdetot, ou que, sous les traits du colonel Delmare, on puisse retrouver ceux du baron Dudevant? Pour apprécier *Delphine* ou *Corinne*, je n'ai pas besoin de savoir ce que Mme de Staël y a mis des secrets de son cœur, ou plutôt, si l'on ne savait pas, si l'on ne sentait pas ce qu'elle y en a mis, étant moins personnels, ses romans

seraient moins lyriques ; ils répondraient peut-être mieux à la définition de leur genre; ils seraient enfin plus vivans, d'une vie moins individuelle et par conséquent plus durable. Est-ce *Valentine* qui soutient aujourd'hui la réputation de George Sand, ou si c'est le *Marquis de Villemer?* et qu'y a-t-il d'Honoré de Balzac dans *Eugénie Grandet* ou dans le *Cousin Pons?* Le roman est avant tout l'imitation de la vie moyenne; la vérité en est faite surtout de l'intelligence des intérêts ou des sentimens des autres; et on n'y atteint, comme en tout, le premier rang, qu'à la condition de savoir s'aliéner de soi-même.

A titre de romans lyriques, *Delphine* et *Corinne* sont donc dans la pure tradition de *la Nouvelle Héloïse*. Elles y sont également pour l'invraisemblance et pour la bizarrerie de l'intrigue. Le dénoûment de *Corinne* a de la grandeur; mais le premier dénoûment de *Delphine* était vraiment plus que romanesque, et le second, qui vaut mieux, — celui que Mme de Staël y substitua sur le conseil de ses amis et de la critique, pour ne pas s'entendre accuser d'avoir fait l'apologie du suicide, — est encore bien extravagant. C'est également et toujours du Rousseau, que la promptitude avide et la mobilité avec laquelle Mme de Staël, aussi souvent que l'occasion s'en présente ou s'en laisse entrevoir, s'échappe en digressions toujours ingénieuses, et plus souvent inopportunes, sur la politique, sur la religion ou sur l'art. « Pour dissiper la mélancolie d'Oswald, nous dit à ce propos lady Blennerhassett dans l'analyse qu'elle nous donne de *Corinne*, Corinne se constitue son guide à travers les trésors artistiques et les ruines de Rome. Elle évoque en sa faveur l'esprit des temps disparus, fait parler les pierres, et raconter leur histoire aux monumens de deux mondes. » Mais nous, aujourd'hui, bien loin d'en faire un mérite à Mme de Staël, c'est ce qui nous déplaît dans *Corinne*. Le lien est vraiment trop frêle, il est surtout trop artificiel entre ces parties descriptives et la partie romanesque ou psychologique du récit. Et si peut-être, comme nous le croyons, la première qualité du roman est d'en être un, c'est pour cela que, contrairement à l'opinion reçue, nous mettrions presque *Delphine* au-dessus de *Corinne*. Enfin, j'oserai dire qu'il n'y a pas jusqu'à la sentimentalité passionnée des héroïnes de Mme de Staël qui ne vienne en droite ligne encore de celle de Saint-Preux et de Julie d'Étanges. Ou plutôt, je le dirais, si, par-dessous tant de ressemblances entre elle et son maître Rousseau, nous ne commencions ici d'entrevoir, dans l'accent même de cette sentimentalité, ce qui fait l'originalité de Mme de Staël dans le roman.

Elle est du monde, voilà ce qui la distingue d'abord du maître qu'elle imite, et, — je pense que la remarque vaut la peine d'en être faite, — voilà ce qui la distingue de Diderot, de Marivaux, de Prévost, de Le Sage, de tous ceux enfin de nos romanciers qui n'ont pas traité d'égal, si je puis ainsi dire, avec les modèles qu'ils copiaient. Depuis l'auteur de *la Princesse de Clèves*, on n'avait pas vu de romancier qui fût vrai-

ment du monde; — car je n'y compte point Mme de Tencin; ni, malgré la splendeur de son nom et la noblesse de sa race, Mlle de La Force. On connaît d'autre part la vie besogneuse et douteuse du pauvre abbé Prévost; on sait la vie honorable, régulière et rangée, mais obscure et bourgeoise de l'auteur de *Gil Blas* et du *Diable boiteux;* Marivaux seul, au XVIIIe siècle, a fréquenté dans les salons, et non pas en vérité, dans les plus aristocratiques. C'était le ton bourgeois, et assez pesamment bourgeois, qu'il trouvait dans le salon de Mme Geoffrin ; mais dans le salon de Mme de Tencin, c'était le mauvais ton. On s'en aperçoit bien quand on lit *le Paysan parvenu*, et au besoin quelques endroits choisis de la *Vie de Marianne*. Mais, au contraire, née dans la richesse, entourée d'adulations précoces dans le salon de sa mère, élevée pour le monde et dans le monde, mariée au baron de Staël, ambassadeur de Suède, et depuis, à Coppet, ayant connu tout ce qu'il y avait alors, non-seulement en France, mais en Europe, d'hommes ou de femmes distingués, Mme de Staël, pour peindre le monde, n'a eu qu'à se souvenir; et, puisque c'est elle que Delphine, puisque c'est elle que Corinne, elle n'a eu, en faisant son portrait, qu'à l'accompagner de son fond naturel et qu'à le mettre dans sa bordure.

C'est ce qui donne à ses romans, et à *Delphine* surtout, la valeur ou l'intérêt d'un roman historique. Comment on a vécu dans les années troublées de la révolution, entre 1790 et 1792 ; comment, en pleine guerre civile, et sous la menace toujours prochaine de la guerre étrangère, européenne, universelle, on a cependant continué de causer, et d'intriguer, et d'aimer ; quelles questions, toujours les mêmes, on n'a pas cessé d'agiter dans les conversations mondaines, avec ce que l'inquiétude publique y mêlait de fiévreux, je ne sache guère de documens, de *Mémoires* ou de *Correspondances*, qui nous l'apprennent mieux, et comme plus naturellement que la *Delphine* de Mme de Staël. Avec ses qualités d'observatrice mondaine, Mme de Staël a fixé là, pour nous, ce que l'on appelle un moment de l'histoire de la société française. On ne saurait sans doute l'oublier, dans un temps comme le nôtre, où, si quelques jeunes gens et quelques femmes ne demandent guère au roman que de leur faire « passer une heure ou deux, » il n'y a pas en revanche de défauts que les érudits ou les historiens ne lui pardonnent s'ils y trouvent quelques renseignemens sur « la danse du schall, » ou sur la vie noble, aux environs de 1795, dans une petite ville du Northumberland.

Mais, à un point de vue plus général, ce que ces romans jadis fameux, et toujours célèbres, ont fait entrer pour la première fois dans le domaine du roman, c'est la peinture de « la bonne compagnie. » Toute une classe de la société, la moins nombreuse, mais non pas la moins intéressante à connaître, parce qu'elle est la plus complexe, étant la plus raffinée ; dont les sentimens, dans la tragédie de Racine lui-même, transposés

par l'éloignement de la distance et du temps, ne portaient pas avec eux la preuve de leur ressemblance; toute une aristocratie de la fortune et du nom paraît et se montre à nous presque pour la première fois dans les romans de Mme de Staël. Ce qu'avait fait Rousseau, dans son Saint-Preux, pour le petit bourgeois frondeur, sentimental et ambitieux de 1760, ou Le Sage, entre 1715 et 1730, pour l'aventurier parti d'en bas, qui devenait Gourville, et quand il était plus heureux, Dubois ou Alberoni, Mme de Staël l'a fait pour ces aimables femmes et pour ces grands seigneurs, auprès de qui Talleyrand avait si bien senti la subtile « douceur de vivre. » Il est possible que son héros, que Léonce de Mondoville, et Henri de Lebensei, et M. de Valorbe ne vivent pas, au sens où l'on entend le mot; mais ils ont certainement existé. Je veux dire que Mme de Staël les a connus; que si leur physionomie manque d'accent et d'individualité, cependant les traits en sont vrais; et que s'ils ne sont pas ce qu'on appelle des *types*, on trouve en eux de quoi reconstituer le leur. Les femmes sont plus vivantes, sans l'être autant qu'on le voudrait, — à l'exception de Delphine et de Corinne elles-mêmes,— Mme d'Arbigny ou lady Edgermond dans *Corinne*, et Mme de Vernon, Mme de Mondoville, Mme de Ternan, Mlle d'Albémar dans *Delphine;* mais comme les hommes, ou plus encore que les hommes, elles sont de leur « monde ; » et ce monde en est un qu'avant Mme de Staël personne encore n'avait peint dans le roman.

Autre qualité, que je ne pense pas qu'on lui dispute. Quoique Mme de Staël ait toujours en écrivant quelque chose de viril, elle est femme, autant qu'on le puisse être, et ses romans sont des biographies de femmes. « Pour la première fois depuis bien longtemps, disait l'autre jour M. Faguet, en parlant de la *Julie* de Rousseau, une complète biographie féminine était faite dans un roman; » et n'oublie-t-il pas un peu Marianne et Clarisse? Mais il a cependant raison. Seulement, c'est le cas ici de nous rappeler qu'une âme humaine n'est jamais entièrement comprise ni connue d'une autre âme; et qu'au dedans de chacun de nous, il y a toujours pour les autres une irritante, une obscure, une indéchiffrable énigme. J'ai donc des doutes sur la vérité du caractère de Julie d'Étanges, comme j'en ai sur la vérité de celui de Clarisse Harlowe : j'en ai moins sur Delphine, sur Corinne, sur Indiana, sur Valentine, sur Jane Eyre ou sur Hetty Sorel. Je veux dire que je crains toujours que, pour analyser ou pour peindre un caractère de femme, pour écrire surtout « une complète biographie féminine, » il ne soit fâcheux d'être homme. Et, en effet, le serions-nous, si dans un portrait de femme, quand nous en traçons un, nous ne mettions toujours un peu plus de rêve, ou de rancune, que de réalité? C'est pourquoi, tout en admettant que *Clarisse Harlowe* et la *Nouvelle Héloïse* en aient donné, l'une le signal et l'autre le modèle, ce grand éloge que fait M. Faguet de l'un des mérites éminens et effectifs du roman de Rousseau, je lui demande la permission de le transporter aux

romans de Mme de Staël. Avec la peinture ou la satire légère, quelquefois même assez vive, des mœurs ou des ridicules du « monde, » c'est Mme de Staël qui la première a tracé dans le roman une complète biographie de femme. Les femmes, jusqu'à elle, n'occupaient dans le roman que la place qu'il plaisait à l'homme de leur donner, objets de ses désirs plutôt que de sa curiosité, rarement étudiées en elles-mêmes, pour elles-mêmes, mais toujours par rapport à l'homme; et, comme telles, toujours au second plan, même quand elles avaient l'air de tenir ou de remplir le premier. On sait si depuis, à la suite et sur les traces de Mme de Staël, elles en ont appelé de cette inégalité de traitement!

C'est qu'aussi bien, plus audacieuse en ce point que Rousseau, Mme de Staël, qui ne dissimulait pas aisément sa façon de penser, a posé la première, dans *Corinne* et dans *Delphine*, la question qui les intéresse toutes : celle du droit de la femme à vivre pour elle-même. Si elle a le respect de l'institution sociale, Mme de Staël n'en a pas la superstition. Sa politique, c'est le *libéralisme*, mais sa philosophie c'est l'*individualisme*. Que la société s'arroge donc le droit de punir chez la femme une supériorité d'esprit qu'elle admire chez l'homme; que le monde honore en Léonce une indépendance de caractère qu'il condamne en Delphine; que l'opinion fasse enfin à Corinne, pour être heureuse, une obligation d'anéantir ou d'ensevelir sa personnalité dans l'unique amour d'Oswald, le bon sens de Mme de Staël a pu s'y résigner, mais son cœur, mais la conscience qu'elle avait de sa valeur ont toujours protesté. Là, si je puis ainsi dire, est la clé de ses romans, et là en est la nouveauté. C'est par là, c'est pour cela que *Delphine* lui a valu, du jour au lendemain, la réputation que ne lui avaient conquise ni ses *Lettres sur Jean-Jacques Rousseau*, ni le livre sur l'*Influence des passions*, ni même le livre si curieux, si spirituel, si *suggestif*, de *la Littérature*. Ce devait être aussi, cinq ou six ans plus tard, la grande raison, la raison du succès « européen » de *Corinne*. Et c'est enfin pour cela que *Delphine* et *Corinne*, quand on a rabattu ce qu'il faut des éloges des contemporains, demeurent et demeureront longtemps encore des dates dans l'histoire du roman.

On a beaucoup discuté sur l'épigraphe de *Delphine*, que Mme de Staël a tirée des *Mélanges* de Mme Necker, sa mère : « Un homme doit savoir braver l'opinion, une femme s'y soumettre; » et Vinet lui-même, je ne sais comment, ne semble pas l'avoir très bien comprise. Il ne veut pas qu'un homme fasse en quelque sorte état de « braver » constamment l'opinion, mais il n'admet pas non plus qu'une femme doive toujours s'y « soumettre; » et, assurément, de la façon qu'il l'entend, c'est le discours de la sagesse et du bon sens mêmes. Mais ce que Mme de Staël a voulu dire, et ce que *Delphine* tend à prouver, — car Mme de Staël n'a pas peur de *prouver* quelque chose avec ses romans, — c'est peut-

être une vérité plus subtile, et aussi de plus de portée. Tandis qu'en effet, à « braver » l'opinion, l'homme ne court habituellement qu'un risque, un seul, qui est de ne pas réussir à en devenir le maître, au contraire, la femme, en ne s'y « soumettant » pas, y joue, elle, sa part de bonheur, et assez communément elle l'y perd. Ou encore, de ne pas ressembler aux autres hommes, comme Rousseau, c'est échanger l'anonymat contre la gloire de la popularité, mais de prétendre se tirer de la foule des autres femmes, comme Mme de Staël, c'est exposer sa réputation à toutes les attaques de la médisance et de la calomnie. Et enfin, tandis que l'opinion pardonne ou passe tout à l'homme, pourvu qu'il réussisse, elle se fait contre la femme une arme de ses succès mêmes. Si c'est bien là, comme je le crois, ce que Mme de Staël a voulu dire avec son épigraphe, la question, on le voit, est tout autre que ne pensait Vinet; et, sans en avoir l'air d'abord, il faut convenir qu'elle touche au fondement même de la société.

C'est ce que savait bien Mme de Staël, et c'est ce qu'elle a dit en propres termes dans le curieux opuscule intitulé : *Quelques réflexions sur le but moral de Delphine.* « Il y a dans les caractères d'une franchise remarquable... une puissance singulièrement importune à la plupart des hommes... Quand il vient à paraître un caractère inconsidérément vrai, il semble que la civilisation en soit troublée, et qu'il n'y ait plus de sécurité pour personne, si toutes les actions reprennent leur nom, et toutes les paroles leur sens... *Enfin la supériorité de l'esprit et de l'âme suffit à elle seule pour alarmer la société*... La société est constituée pour l'intérêt de la majorité, c'est-à-dire des gens médiocres : lorsque des personnes extraordinaires se présentent, elle ne sait pas trop si elle doit en attendre du bien ou du mal, et cette inquiétude la porte nécessairement à les juger avec rigueur. Ces vérités générales s'appliquent aux femmes d'une manière bien plus forte : il est convenu qu'elles doivent respecter toutes les barrières et porter tous les jougs. »

Elle expliquait alors la moralité du caractère de sa Delphine; et elle ajoutait : « Mais la moralité de ce roman ne se borne point à l'exemple de Delphine : j'ai voulu montrer aussi ce qui peut être condamnable dans la rigueur que la société exerce contre elle... Souvent un homme est méconnu pour ses qualités mêmes : plus souvent une femme est perdue par un sentiment d'autant plus vrai qu'elle était moins maîtresse de le cacher, et celle qui, assise en paix au milieu de son cercle, se sera permis d'accuser le malheur, verra sa considération augmenter par l'impitoyable preuve de sévérité qu'elle aura nonchalamment donnée. Ce sont ces bizarres contrastes des jugemens de l'opinion que le roman de *Delphine* est destiné à faire ressortir. Il dit aux femmes : ne vous fiez pas à vos qualités, à vos agrémens ; si vous ne respectez pas l'opinion, elle vous écrasera. Il dit à la société : ménagez davantage la

supériorité de l'esprit et de l'âme; vous ne savez pas le mal que vous faites et l'injustice que vous commettez quand vous vous laissez aller à votre haine de la supériorité, parce qu'elle ne se soumet pas à toutes vos lois; vos punitions sont bien disproportionnées à la faute, vous brisez des cœurs, vous renversez des destinées qui auraient fait l'ornement du monde, *vous êtes mille fois plus coupable à la source du bien et du mal que ceux que vous condamnez.* »

C'est la même thèse encore qu'elle a soutenue dans *Corinne*, et, bien plutôt que ces descriptions d'art auxquelles il semble que nos pères aient attaché tant de prix, c'est ce qui en fait encore aujourd'hui l'intérêt. Car, de peinture et de sculpture, Mme de Staël, peu sensible aux séductions de la forme ou de la couleur, n'a point parlé en artiste, ni seulement en critique, mais en femme du monde, avec esprit et incompétence, et quand elle en aurait mieux parlé, je me plaindrais toujours de trouver dans un roman un *Guide* au Capitole ou au musée du Vatican. Mais, si l'on peut préférer comme roman, et si je préfère *Delphine*, il faut avouer que dans *Corinne* la question est mieux posée, plus adroitement et plus franchement. Ce sont, en effet, de bien légères imprudences que celles que commet Delphine, et, tout autant que de la liberté de ses allures ou de l'indépendance de son caractère, le malheur de cette jeune veuve est l'œuvre des circonstances, de l'artificieuse amitié de Mme de Vernon, et du sot orgueil de Léonce. Il en est autrement de Corinne. Ce qu'elle paie du prix de son bonheur de femme, c'est bien sa « supériorité, » d'intelligence et de talent. Avec moins de dons, elle eût été plus heureuse. La convention mondaine ou le préjugé social dont elle souffre jusqu'à en mourir, c'est celui qui confine tyranniquement la femme dans l'exercice des vertus domestiques. Et si son Oswald enfin se détourne d'elle, ce n'est point, comme le Léonce de Delphine, par dépit ou par mépris, c'est qu'il craint, en l'obligeant d'abdiquer sa « supériorité, » de faire tôt ou tard leur malheur à tous deux.

Nous touchons ici le fond de la question, et sans doute on en voit l'importance et l'*actualité*. Tout ce que la société semble avoir fait pour la femme, c'est d'instituer le mariage, et il n'y a pour la femme de considération, de véritable gloire, et de bonheur surtout, que dans le mariage. L'amour même, dans une âme un peu noble, n'en saurait être que l'imitation; et, pour la gloire, — la gloire du dehors, celle que l'on propose aux hommes comme le but le plus élevé de leurs ambitions, — elle n'est pour la femme, selon la vive expression de Mme de Staël, que « le deuil éclatant du bonheur. » Mais, par hasard, si le génie, si le talent, si la « supériorité intellectuelle et morale » se sont en quelque sorte trompés de sexe ? Si quelque femme, forte de sa valeur, est incapable de mettre son devoir dans « le sacrifice des facultés distinguées qu'elle possède, » et d'expier le tort d'avoir de

l'esprit « en menant précisément la même vie que ceux qui en manquent? » Ou si enfin, considérant que « les grandes pensées, les sentimens généreux, sont dans le monde la dette de ceux qui sont capables de l'acquitter, » elle veut vivre, et, comme l'homme, « se frayer à elle-même sa route d'après son caractère et d'après ses talens, » la société la répudiera-t-elle? faudra-t-il qu'une telle femme renonce à sa part de bonheur? et de quel droit lui demandera-t-on, à quel titre, dans quel intérêt, de travailler silencieusement à étouffer en elle tout ce que la nature y avait mis de meilleur, de plus rare, de plus éminent, de plus utile peut-être, — c'est bien l'idée de Mme de Staël, — au progrès futur de la civilisation et de l'humanité? *Corinne* a posé la question. Elle est assez difficile pour qu'on ne s'étonne point si Mme de Staël ne l'a pas résolue.

On voit en même temps, — si l'on a vu plus haut, comment et par où les romans de Mme de Staël procédaient de *la Nouvelle Héloïse*,— comment ils préparent et comment ils annoncent les romans de George Sand. Au lieu de résister à la violence de son « sentiment » pour Léonce, il a suffi que Delphine s'y abandonnât toute pour devenir Indiana ou Valentine; il a suffi, pour devenir Lélia, que Corinne se mît en révolte ouverte contre les conventions ou les nécessités sociales qu'elle avait impatiemment subies. Ou plutôt encore : ce que les héroïnes de Mme de Staël ne réclamaient qu'au nom de « leur supériorité intellectuelle ou morale, » — et, par conséquent, en un certain sens, au nom de l'intérêt social mieux entendu, — les héroïnes de George Sand le réclameront bientôt du droit de leur passion. La différence est grande, sans doute; et, de résister, comme Delphine, comme Corinne, qui en meurent, aux entraînemens de la passion, ou, au contraire, de s'y livrer, comme les héroïnes de George Sand, et, pour combattre la tentation, d'y succomber, il semble d'abord que ce ne soit pas la même chose. Mais faisons attention que selon l'esthétique romantique, la passion même, la passion toute seule est à celles qui l'éprouvent un signe ou un témoignage de leur propre supériorité. Dans le roman de George Sand comme dans le théâtre de Dumas ou d'Hugo, les « âmes vulgaires » ne savent pas aimer; l'amour est comme la foudre, « qui ne tombe pas sur les lieux bas; » et l'adultère même y a quelque chose d'héroïque et de surhumain. C'est donc bien une espèce de supériorité que d'être capable de passion. Et si nous ajoutons maintenant que les seules preuves que les Corinne, et surtout les Delphine, puissent donner de la supériorité dont elles se vantent en s'en plaignant, c'est la conscience qu'elles en ont, ne reconnaîtra-t-on pas entre elles et les Valentine ou les Indiana la parenté que nous disions? C'est toujours « l'être faible, chargé de représenter les passions *comprimées*, ou, si vous l'aimez mieux, supprimées par *les lois*. » C'est « l'amour heurtant son front à tous les obstacles de la civilisation. » C'est tou-

jours la question du droit de la femme; et la diversité des solutions qu'on en propose ne l'empêche pas d'être toujours la même.

Seulement, et voici la vraie différence, — qui est dans les auteurs plutôt que dans les sujets, — Mme de Staël, en écrivant, n'a jamais oublié qu'elle prenait, comme on dit, charge d'âmes; et, si je puis user ici de ces grands mots, rien est plus admirable ni même plus touchant, dans ses romans, que l'effort d'une âme généreuse pour empêcher l'*individualisme* de dégénérer en *égoïsme*. Il en faut louer d'abord l'étendue et la liberté de son intelligence. En effet, que Corinne ou Delphine s'irritent et s'indignent de l'étroitesse ou de la sévérité des préjugés sociaux dont elles sont les victimes, cependant elles les comprennent; elles en savent les raisons d'être; et elles se désolent presque autant d'être elles-mêmes qu'elles se plaignent de la société. Très différentes en ce point des héroïnes du romantisme, et plus vraies, sinon plus *naturelles*, elles savent « qu'il y aurait de l'inconvénient pour la société en général à ce que le plus grand nombre des femmes eût des sentimens passionnés ou même des lumières très étendues; » qu'il n'est donc pas étonnant qu'à cet égard « la société redoute tout ce qui fait exception, même dans le sens le plus favorable; » et cette science, qui ne leur donne pas celle de la résignation, mêle du moins à leurs plaintes, qui ne vont jamais jusqu'à l'invective, je ne sais quel accent de noblesse et de dignité. C'est comme si nous disions que la passion n'éteint jamais tout à fait en elles les lumières de la réflexion, ou que la violence du sentiment n'y obscurcit jamais complètement la lucidité de l'intelligence. Dans cette lutte qu'elles soutiennent contre les conventions, elles demeurent capables de comprendre que la raison ou la justice ne sont pas tout entières avec elles; et parce qu'elles le comprennent, leur langage et leur conduite, même quand ils sont le plus personnels, ne sont cependant jamais *égoïstes*.

Mais ce qu'il faut surtout dire, parce qu'en effet c'est encore dans le roman, comme ailleurs, l'un des mérites originaux de Mme de Staël, elle n'a jamais admis que la littérature se séparât de l'action ni le roman de la morale. « Un roman tel qu'on peut le concevoir, disait-elle dans son *Essai sur les fictions*, est une des plus belles productions de l'esprit humain, *une des plus influentes sur la morale des individus*, qui doit ensuite former les mœurs publiques. » Elle ajoutait un peu plus loin : « On peut extraire des bons romans une morale plus pure, plus relevée que d'un ouvrage didactique sur la vertu. Ce dernier genre, ayant plus de sécheresse, est obligé à plus d'indulgence, et les maximes, devant être d'une application plus générale, n'atteignent jamais à cet héroïsme de délicatesse dont il serait raisonnablement impossible de faire un devoir. » C'est ce qu'auraient pu dire comme elle, c'est ce qu'avaient pensé avant elle l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et celui de *Clarisse Harlowe*. Avec l'auteur de *Gil Blas* et du *Diable boiteux*, dans les pre-

mières années du XVIIIe siècle, le roman s'était comme enrichi de la substance même de la comédie de Regnard et de Molière. Avec l'auteur de *Clèveland* et du *Doyen de Killerine*, il s'était approprié les moyens consacrés de la tragédie classique. Et si l'on dirait volontiers qu'avec Richardson et Rousseau, c'est à l'éloquence de la chaire qu'il emprunte le sujet de ses prédications, Mme de Staël, à son tour, y fait entrer ce genre d'observations, moins générales et plus subtiles, que s'étaient réservés jusqu'alors ceux qu'on peut appeler nos *petits moralistes :* un Duclos, un Vauvenargues, un La Bruyère.

Elle a bien senti que ce n'était pas là sa moindre ambition, et que ce ne serait point, si elle réussissait, son moindre mérite ni sa moindre originalité. « Les événemens ne doivent être, dans les romans, *que l'occasion de développer les passions du cœur humain*... Les romans que l'on ne cessera jamais d'admirer... ont pour but de révéler ou de retracer une foule de sentimens dont se compose, au fond de l'âme, le bonheur ou le malheur de l'existence, *ces sentimens que l'on ne dit point parce qu'ils se trouvent liés avec nos secrets ou nos faiblesses*, et parce que les hommes passent leur vie avec les hommes, sans se confier jamais mutuellement ce qu'ils éprouvent. » Voilà pour la psychologie; et voici pour la morale : « Observer le cœur humain, c'est montrer à chaque pas l'influence de la morale sur la destinée. *Il n'y a qu'un secret dans la vie, c'est le bien ou le mal qu'on a fait*... Il se cache, ce secret, sous mille formes trompeuses; vous souffrez longtemps sans l'avoir mérité, vous prospérez longtemps par des moyens condamnables; mais tout à coup votre sort se décide, le mot de votre énigme se révèle... C'est ainsi que l'histoire de l'homme doit être représentée dans les romans, c'est ainsi que les fictions doivent nous expliquer, par nos vertus et nos sentimens, les mystères de notre sort. » Il serait difficile, je crois, d'entendre plus largement l'usage de la *morale* dans le roman; — et de mieux définir le roman *psychologique*.

Or, on remarquera qu'il n'existait point, ou à peine, avant Mme de Staël, et que Marivaux l'avait bien ébauché, mais Marivaux n'avait point fait école. Mettant à part *la Nouvelle Héloïse*, tous nos romans du XVIIIe siècle sont des satires, comme *Gil Blas* et comme *Candide*, à moins que ce ne soient, comme les romans de Prévost, des tissus d'aventures, où ce qu'il peut y avoir d'observation mêlée se cache, et ne se laisse pas aisément découvrir sous l'invraisemblance des événemens qui l'enveloppent. Là même est une des raisons du mépris dédaigneux qu'on a vu que les « vrais gens de lettres » affectaient volontiers pour le roman. Ou le roman n'est qu'à peine un roman, l'intérêt n'en étant fait alors que de la belle humeur ou de l'âpreté de la satire, que de la malice des allusions, ou du bel esprit de l'auteur même, — comme dans *Zadig*, par exemple, ou dans *le Diable boiteux ;* — ou bien c'est un roman, mais il n'est pas littéraire, les moyens dont il use pour séduire la cu-

riosité du lecteur étant trop grossiers, l'artifice trop vulgaire, le drame à la fois trop invraisemblable et trop sanglant, — comme dans *Cléveland* ou comme dans les *Mémoires d'un homme de qualité*. Quant à imiter fidèlement la vie; quant à discerner, pour les mettre au jour, les mobiles secrets des actions des hommes; quant à nous faire avancer dans la connaissance de nous-mêmes; quant à observer seulement les mœurs de leur temps, c'est le moindre souci de Prévost ou de Voltaire lui-même. Le roman, au XVIIIe siècle, est considéré comme un genre inférieur parce qu'il ne se propose pas d'ambition plus haute que d'amuser le lecteur, parce qu'on n'écrit point de roman quand on veut s'assurer le suffrage des vrais juges, et aussi — pour tout dire — parce qu'il est, en ce temps-là, le refuge et la ressource de tous les gens de lettres besogneux.

Si cette petite raison, bien mesquine sans doute, n'avait pas moins contribué que les autres à faire mépriser ou dédaigner le roman, il ne faudrait pas s'en étonner. Au XVIIIe siècle, comme au XVIIe, quand on n'était pas capable des grands emplois de la littérature, si je puis ainsi dire, et qu'il fallait vivre cependant de sa plume, on se mettait « aux gages des libraires », — c'était l'expression consacrée, — on compilait des *Dictionnaires*, on rédigeait des *Mémoires* apocryphes, ou l'on écrivait des romans. Le Sage lui-même a fait ainsi toute sorte de besognes, le malheureux Prévost toute espèce de métiers; et encore je ne dis rien d'un Courtilz de Sandras, l'auteur des *Mémoires de M. d'Artagnan*, ou des fabricateurs de romans indécens et obscènes. Si peut-être on ignorait ce que le XVIIIe siècle en a produit, je ne veux point en donner les titres ni seulement en nommer les auteurs. Mais, naturellement, la déconsidération des auteurs de romans avait rejailli sur le genre lui-même. A peine osait-on s'avouer romancier. Voyez plutôt la façon dont Voltaire parle toujours de son *Candide*, et lisez la préface de la *Nouvelle Héloïse*. Parce que les romanciers en général, depuis La Calprenède jusqu'à l'abbé Prévost, n'avaient guère été que des aventuriers de lettres, — ou des aventurières, depuis Mme de Villedieu jusqu'à la plupart de celles dont on trouvera les noms dans la *Correspondance* de Grimm, — c'était devenu comme une occupation quasi-servile que d'écrire ou plutôt de brocher des romans.

C'est ce qui explique l'intérêt que Mme de Staël, à plus d'une reprise, — dans son *Essai sur les fictions*, dans la préface de la première édition de *Delphine*, dans ses *Réflexions sur le but moral de Delphine*, — semble avoir mis à se justifier d'écrire des romans. En vérité, l'on dirait qu'elle en rougit un peu, comme d'une manie bien singulière pour la femme d'un ambassadeur et pour la fille d'un ministre d'État. Mais, d'un autre côté, comme en en rougissant elle ne les a pas moins écrits et signés, c'est ce qui explique aussi ce que le succès de *Delphine*, et surtout celui de *Corinne*, ont fait pour relever d'abord et pour accroître ensuite la

dignité du genre. En composant des romans, et des romans à succès, Mme de Staël, presque la première, a égalé le roman, dans les premières années de ce siècle, à la tragédie même, le plus noble de tous les genres ; et, à cet égard, on doit dire que tous les romanciers lui sont quelque peu redevables, jusque dans le temps où nous sommes, du nombre de leurs éditions, de la popularité de leur nom, et de l'honorabilité de leur vie.

Ils lui sont sans doute encore plus redevables, en y mettant ce qu'elle y a mis, d'avoir fait entrer, si l'on peut ainsi dire, le roman dans la littérature. J'entends par là que si, d'ailleurs, *Delphine* ou *Corinne* même me paraissent encore assez éloignées de la perfection de leur genre, cependant on peut dire qu'après *Corinne* et qu'après *Delphine* le genre est désormais constitué. L'intérêt en est mis où il doit être : dans une imitation de la vie, qui l'explique ou qui l'interprète ; et l'agrément en est fait de ce qui doit le faire : la peinture des caractères, la finesse ou la profondeur de l'observation, et les réflexions qu'ils suggèrent. J'ai tâché de montrer qu'en éveillant l'attention sur la condition sociale de la femme, Mme de Staël avait comme inspiré les romans de George Sand. On a vu plus haut qu'elle avait eu le pressentiment de ce que le roman pourrait devenir un jour entre les mains d'un Balzac. Ou plutôt ne faut-il pas dire qu'elle en indiquait le programme quand elle appelait de ses vœux un « nouveau Richardson » qui, laissant là « ce sentiment si facile à peindre et si aisément intéressant par ce qu'il rappelle aux femmes, » peindrait les autres passions de l'homme ; qui « développerait en entier leurs progrès et leurs conséquences ; » qui ne demanderait enfin son succès « qu'à la vérité des caractères, à la force des contrastes, à l'énergie des situations ? » Et si je rappelle après cela que personne peut-être, pas même Dickens ou George Eliot, n'a mieux parlé qu'elle de « cette sympathie pour la douleur qui est le véritable lien des êtres mortels entre eux, » ne conviendra-t-on pas qu'étant l'auteur de *Delphine* et de *Corinne*, elle a eu de plus l'honneur ou la gloire d'ouvrir au roman contemporain les deux ou trois directions principales entre lesquelles il s'est partagé ?

Je ne veux pas insister sur ce qu'il y a d'autres mérites encore, mais moins personnels et moins originaux, dans les romans de Mme de Staël. Avant de terminer, il me faut cependant rappeler cette abondance de vues et d'idées, souvent paradoxales, mais toujours ingénieuses et toujours amusantes, qui est l'un des traits de son talent, si même elle n'en doit faire la définition. Mme de Staël a des clartés de tout, des clartés imprévues et soudaines ; et je sais bien, puisque je l'ai dit à propos de *Corinne*, que ce sont souvent des clartés un peu superficielles, mais enfin elles brillent et elles éclairent. Elle en a d'autres, on le sait, et de tout à fait lumineuses, et de fixes, si je puis ainsi dire, sur ce qu'elle a

mieux connu ou aimé que le reste, et par exemple, en particulier, sur la société, sur la civilisation, sur la littérature. Deux livres au moins de *Corinne* : le sixième, sur *le Caractère et les mœurs des Italiens*, et le septième, sur *la Littérature italienne*, sont comparables aux meilleurs chapitres de *la Littérature* ou de l'*Allemagne;* et qui ne les connaîtrait point ne saurait pas tout ce que Mme de Staël a fait pour répandre parmi nous la connaissance et le goût des littératures étrangères. Le quatorzième et le dix-septième : *Histoire de Corinne* et *Corinne en Écosse*, dans un autre genre, doivent être assurément de fidèles peintures de la vie de province en Angleterre, à la fin du siècle dernier, puisque les Anglais eux-mêmes en ont loué l'exactitude. Lady Blennerhassett, à cette occasion, cite un jugement curieux de sir James Mackintosh, — auquel je renvoie le lecteur.

Car, en parlant des romans de Mme de Staël, nous n'en avons voulu mettre ici en lumière que les mérites qui sont vraiment siens, uniquement siens, qu'elle ne partage avec personne, et ainsi dont elle a la première enrichi le roman. Si donc on est curieux de connaître les autres, on lira *Delphine* et on lira *Corinne*, à moins encore que l'on ne se borne aux analyses qu'en ont données Vinet, il y a déjà longtemps, dans ses *Études littéraires*, et depuis lui M. G. Merlet, dans son *Tableau de la littérature sous le premier empire*. Si c'est plutôt aux circonstances de la publication de ces romans fameux que l'on s'intéresse, comme encore si l'on tient à savoir ce que Mme de Staël y a mis d'elle-même, on lira les trois volumes de lady Blennerhassett, où l'on trouvera quelques faits et beaucoup de textes assez peu connus en France. Et enfin, si l'on veut se faire une idée générale de la philosophie de Mme de Staël, de son influence européenne, de sa part dans ce que j'appellerai la formation de l'esprit général du XIXe siècle, on lira l'*Étude* de M. Émile Faguet. Pour nous, un peu lassés de la critique biographique, et surtout fâchés du tort qu'elle a fait, qu'elle fait encore tous les jours à la connaissance des œuvres, il nous a paru intéressant de chercher ce qu'il y avait de moins dans *la Nouvelle Héloïse* que dans *Delphine* ou dans *Corinne;* ce qu'il y avait de plus dans *Indiana*, dans *Valentine*, dans les romans de la première manière de George Sand que dans ceux de Mme de Staël; et d'esquisser ainsi un chapitre de l'histoire du roman. La publication de l'ouvrage de lady Blennerhassett était une occasion trop favorable pour la laisser échapper. J'ajoute seulement, par acquit de conscience, qu'entre *la Nouvelle Héloïse* et *Delphine*, il faudrait, pour être complet, parler aussi des romans de Mme Riccoboni et de ceux de Mme de Charrière, — je ne dis rien d'*Atala* ni de *René* qui sont des poèmes, — et qu'entre *Delphine* et *Indiana*, il faudrait dire quelques mots d'*Oberman* et d'*Adolphe*.

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Dante*, opéra en 4 actes, paroles de M. Édouard Blau, musique de M. Benjamin Godard.

Cette fois le proverbe latin a menti : la fortune a trahi les audacieux. Mais aussi quelle audace d'affronter un pareil sujet, de mettre en musique, en opéra surtout, Dante, sa vie, son amour et son poème; le ciel et la terre avec tout ce qu'ils renferment, comme dit le catéchisme! Cela rappelle la petite brochure qu'un publiciste avait modestement intitulée : *Dieu, l'Homme et le Monde*. Dante! ce nom seul est trop grand pour une affiche et trop lourd pour une partition. Excusez du peu, n'eût pas manqué de dire Rossini, qui, lui, n'aurait jamais fait un ténor de son immortel compatriote. Ténor, d'ailleurs, baryton ou basse, il n'importe, et nous cherchons plus qu'une querelle de diapason, de clé d'*ut* ou de *fa*, au poète et au musicien qui se sont attaqués (c'est bien d'agression qu'il s'agit), qui ont manqué de respect esthétique à l'un de ces sujets, à une et même à deux de ces figures qui devraient être inviolables, au-dessus de traductions que justement la langue de Dante assimile à des trahisons.

Sur la place de la seigneurie de Florence, Guelfes et Gibelins s'invectivent. C'est jour d'élection et le peuple va nommer tout à l'heure un nouveau gonfalonier. Dante paraît : il a vingt ans, il vient de promener à travers l'Italie ses premiers rêves de poète et le souvenir de Béatrice. A ses concitoyens qui ne respirent que la haine, il parle de printemps, de ciel bleu et d'amour. On l'écoute et les querelles s'apaisent. La première main qui se tend au jeune homme est celle de son ami, Siméone Bardi, et cette main, Bardi l'annonce à Dante, va bientôt

s'unir à celle de Béatrice. Mais Béatrice ne s'était résignée à l'amour de Bardi que croyant Dante oublieux et pour jamais disparu. En le revoyant fidèle, elle repousse ce qui, dans tout opéra, s'appelle un hymen odieux. Sur ces entrefaites, Dante est nommé gonfalonier de Florence et conseillé, enhardi par la voix de Béatrice elle-même, il accepte le pouvoir.

Ce pouvoir, Siméone jaloux ne manque pas de l'arracher bientôt à son rival. Livré à ses ennemis politiques et à leur allié le roi de France, qu'ils ont appelé en Italie, Dante est proscrit et Béatrice contrainte, pour le sauver, de jurer qu'elle prendra le voile.

Voilà les deux premiers actes. Le troisième est consacré, oh! mon Dieu, à bien peu de chose : à un abrégé de *la Divine Comédie* sous forme de rêve. Dante exilé, errant dans toute l'Italie, s'est endormi un soir auprès du tombeau de Virgile, et Virgile, pour le consoler, lui apparaît et peuple son sommeil de toutes les visions futures : l'Enfer, le Paradis et Béatrice au plus haut des cieux.

Avec le quatrième acte, nous revenons à la réalité. Béatrice est au couvent, mais si faible, si languissante, qu'elle n'a pu encore prononcer ses vœux. Siméone, pris de remords et d'une contrition aussi édifiante qu'invraisemblable, ramène lui-même Dante à Béatrice, qu'il délie de son serment. Trop tard, hélas! Béatrice expire dans les bras du poète; elle ne sera jamais que l'héroïne surnaturelle du poème. Voilà comment on a accommodé et fondu ensemble pour le théâtre de l'Opéra-Comique, *la Vita Nuova* et *la Divine Comédie*. Et ne nous plaignons pas trop : tout cela aurait pu finir par un mariage.

Ne nous plaignons pas trop; mais plaignons-nous un peu et même beaucoup. Comme dans les musées de peinture, il devrait être défendu de toucher aux chefs-d'œuvre dans l'immense musée de la poésie. Avant d'entendre l'opéra de M. Godard, ou plutôt après l'avoir entendu, pour se remettre, qu'on relise *la Vita Nuova :* on aura l'agréable impression que donne la Galerie des Antiques après le Musée Grévin ou le Salon-Carré après une boutique de chromolithographies. Hélas! c'est de chromos que nous avons à vous entretenir. Vous qui entrez à l'Opéra-Comique, laissez toute espérance, toute espérance de voir autre chose que des personnages de pacotille : un Dante de pendule et une Béatrice en sucre.

Dans *la Vita Nuova*, cet admirable bréviaire, écrit par Dante lui-même, de ses étranges et mystiques amours, on compte à peine cinq ou six apparitions de Béatrice. Et quelles apparitions! Lors de leur première rencontre, tous deux avaient neuf ans à peu près. Elle portait une robe couleur de sang et lui se prit à trembler, entendant retentir au fond de son être ces mots : *Ecce Deus fortior me, qui veniens dominabitur mihi*. Neuf années plus tard il la revit tout de blanc vêtue.

Elle passait, et, en passant, elle le regarda, le salua, et « son ineffable courtoisie » fut pour Dante la béatitude suprême. Il la vit encore à l'église. Une autre fois, elle ne lui rendit pas son salut et Dante en ressentit une douleur si profonde qu'il se retira dans la solitude de sa demeure. Là il baigna la terre de ses larmes et tout en murmurant : « Amour, viens au secours de ton serviteur ! » il s'endormit comme un petit enfant, dit-il, qu'on a battu et qui pleure. Puis il la rencontra dans une maison amie, à une fête de fiançailles. Enfin, elle ne lui apparut plus que morte, en songe ou dans ses souvenirs, et de ces visions merveilleuses il résolut de ne plus parler avant d'être capable d'en parler dignement. « Pour y parvenir, écrit-il, je fais tous mes efforts, et *Elle* le sait bien. » — « Et s'il plaît, ajoute-t-il en achevant *la Vita Nuova,* s'il plaît à Celui par qui vivent toutes choses, que ma vie à moi dure quelques années encore, j'espère que je dirai d'Elle ce qui jamais d'aucune ne fut dit. Et alors plaise à Celui qui est le Seigneur de toute courtoisie, que mon âme aille contempler la gloire de sa dame, de sa Béatrice bénie, qui regarde glorieusement face à face Celui *qui est per omnia sæcula benedictus.* »

Y avait-il là matière à un opéra, fût-ce à un opéra de M. Benjamin Godard? Il est permis d'en douter, sans faire injure au compositeur du *Tasse*, de *la Symphonie légendaire* et de *Jocelyn*. L'ouvrage nouveau de M. Godard s'appellerait *Ernest et Joséphine* ou *Jenny l'ouvrière,* qu'il y gagnerait beaucoup. Les mauvaises pages n'en sembleraient alors que médiocres, et les médiocres (car il y en a qui ne sont que médiocres) s'élèveraient au moins jusqu'au passable. Par exemple, qu'un petit amoureux de second ordre, qu'un étudiant qui va le dimanche à la campagne fredonne l'honnête romance du premier acte : *Le ciel est si bleu sur Florence!* passe encore. Mais Dante! — Dante, dira-t-on, a eu ses vingt ans comme nous. — Non ; il les a eus, ses vingt ans, mais autrement que nous, et c'est justement pour cela qu'il est Dante.

Et de Béatrice, quelle pensionnaire on a faite et quelle poupée! Elle chante deux *duettinos* tout à fait mignons : l'un au premier acte, avec une certaine Gemma, l'inévitable amie ou suivante de toute héroïne lyrique ; l'autre avant de mourir, avec Dante lui-même, et ces deux petits morceaux feront peut-être les délices des salons en province. Dans le premier Béatrice raconte son enfance, qu'elle a passée (qui l'eût cru?) avec Dante : « Comme deux oiseaux que leur vol rassemble ! » et les flûtes de gazouiller, pour imiter les oiseaux; et la « chère confidente » de suivre Béatrice à la tierce ou à la sixte. — M. Blau sait pourtant que Béatrice, loin d'avoir été élevée avec Dante, lui parla seulement deux ou trois fois dans sa vie, et tout autrement (cela, c'était à M. Godard de le deviner), tout autrement que sur ce ton précieux d'opérette sentimentale. Quant au second duo, qui vaut mieux

que le premier et que partout ailleurs on écouterait avec plaisir, il fait ici piètre figure :

Nous allons partir tous deux
Ainsi que deux amoureux,
Que nous sommes.

Gentil, ce petit bavardage, ce *flirt* à deux voix; mais je ne me figure pas volontiers Béatrice gentille, et *flirtant* avec Dante, surtout à ses derniers momens. Manon Lescaut, tout au plus, mourrait ainsi. Et puis des flûtes encore, des flûtes roucoulantes enjolivent cette chansonnette. Mlle Jeanne Granier chantait jadis quelque chose d'analogue :

Bientôt, j'en ris d'avance,
En nous voyant tous deux,
On va dire, je pense,
Ce sont deux amoureux !

Mais, du moins, la pièce s'appelait *la Petite mariée* et non pas *Dante*. Pour faire preuve de bonne volonté, ne saurions-nous citer une page un peu noble, de style élevé? — Si peut-être, et même plus d'une : deux ou trois, en comptant bien. Ce serait d'abord, au premier acte, le début d'un air de Dante apprenant le mariage prochain de Béatrice. Le premier mouvement de cet air : *Tout est fini pour moi !* longue période construite (soyons savant !) sur une pédale de *la*, ne manque ni de pathétique, ni d'ampleur. Ce serait ensuite la péroraison d'un duo d'amour au second acte. Sous les derniers mots de Dante et de Béatrice embrassés (admettons ce groupe invraisemblable), un dessin d'orchestre s'enroulant sur lui-même monte en spirale infinie, et la constante ascension de la tonalité jointe à l'accroissement, constant aussi, de la sonorité, produit un effet de passion assez intense. Au dernier acte, le moins faible des quatre, à la mort de Béatrice, si seulement c'était la mort d'une autre, on finirait par accorder une grâce touchante; on irait peut-être jusqu'à se rappeler une autre mort plus poétique, la mort de Laurence à la fin de *Jocelyn*. Alors le musicien avait trouvé plus et mieux que ces trois notes obstinées qu'à chaque mesure égrène ou plutôt égratigne un violon seul, et qui, cherchant à rendre la faiblesse, n'expriment que l'aigreur.

Tous les traits de ces grandes figures ont été rapetissés. De Dante citoyen comme de Dante amoureux, rien n'est resté. Le fond du tableau n'offre pas plus d'intérêt que les personnages. Guelfes et Gibelins ne sont que de pauvres choristes, et leur querelle au début de l'ouvrage n'a pas la moindre portée. Rien de plus vulgaire que le chant patriotique de Dante acceptant le pouvoir. Il fallait s'y attendre, et les compositeurs

devraient toujours se défier des morceaux de bravoure pour ténor avec déploiement de bannière. Je passe le monologue soi-disant politique de Siméone au commencement du second acte; mais comment passer, après qu'on en a tant ri, le chœur, risible en effet, des conspirateurs, accompagné par la sempiternelle flûte? Après les échos de *la Petite mariée*, voici les souvenirs de *Madame Angot*.

C'est probablement la donnée du troisième acte : l'Enfer et le Paradis, qui a séduit le musicien et le librettiste, qui les a induits en tentation. Hélas! ils ont succombé. Ils objecteront peut-être le précédent de Gluck; mais alors vous devinez ce qu'on pourrait leur répondre, sans compter que Gluck lui-même, avec tout son génie, n'a traité que l'Enfer et le Paradis païens, beaucoup moins complexes, et, si l'on peut dire, beaucoup moins intellectuels, ou spirituels, et moraux, que ceux de Dante. *Orphée*, d'ailleurs, n'est pas sans pâtir, à la représentation, d'une mise en scène toujours périlleuse pour de tels sujets. Enfer, paradis, anges, démons, élus et damnés, de pareils tableaux n'échappent guère au ridicule, et les Valkyries de Wagner ou le chevalier Roland, dans *Esclarmonde*, semblent infailliblement des échappés de la lanterne magique. Les grands intermèdes symphoniques et descriptifs devraient se jouer rideau baissé, et c'est au dedans de nous que la musique essaierait de provoquer les visions que ne réalisent jamais ni des châssis peinturlurés, ni des projections électriques. Rappelez-vous seulement tout ce que les chauves-souris et les reptiles de l'Opéra font perdre de grandeur et de beauté fantastique à l'incomparable Fonte des balles; rappelez-vous le prestige dissipé par la représentation, à l'Odéon, du *Songe d'une nuit d'été*. Imaginez ce que donnerait au théâtre la Course à l'abîme de Berlioz, le Ciel du *Faust* de Schumann ou le Déluge de M. Saint-Saëns... Mais, pardon! je parle ou j'écris là comme au sortir de la répétition générale. La machinerie de l'Opéra-Comique ayant paru insuffisante et inexpressive, on a fait au tableau de la Divine Comédie des changemens, ou plutôt des coupures. On a supprimé tout ce qu'on voyait dans l'Enfer et beaucoup de ce qu'on y entendait. Le spectateur n'y a pas perdu grand'chose; l'auditeur, malheureusement, n'y a rien gagné. Que de tapage fait cette scène, véritablement infernale! Il y a pourtant, comme dans tout enfer, de bonnes intentions dans l'enfer de M. Godard, du moins sur le seuil de cet enfer. L'entrée de Dante, son invocation à Virgile, ne manque, il s'en faut, ni d'élan ni de puissance. C'est de beaucoup la meilleure page de la partition; mais, en revanche, quelle ennuyeuse et maussade allocution de Virgile! Après le fâcheux discours du poète latin, un rideau de nuages s'abaisse, et alors commence un charivari abominable. Dans la coulisse, on pousse des cris de toute espèce: diatoniques, chromatiques, et on les pousse à pleins poumons. L'orchestre lutte de violence avec les

chœurs : trois timbales, des cymbales seules, d'autres cymbales encore, accouplées à la grosse caisse, trombones, tuba, trompettes ; on souffle dans les uns, on frappe sur les autres à les faire tous éclater ; le *Tuba mirum* de Berlioz, la scène finale de la *Götterdämmerung* paraîtraient un murmure, un souffle dans le feuillage, auprès de cet effroyable tintamarre. Si du moins le Paradis nous calmait ! Hélas ! il fait moins de bruit que l'Enfer, mais il en fait encore trop, et du bruit peu agréable. Le chœur des bienheureux est banal, accompagné sans relâche par des accords écrasés et écrasans, d'un rythme haletant, aussi contraires que possible à toute illusion de béatitude et de sérénité. Peut-être trouverait-on de la poésie à la phrase lointaine de Béatrice, à la réponse extasiée de Dante, si déjà l'on n'entendait grincer, miauler ces trois malheureuses notes qui reviendront au dernier acte ; le violon les distille ici pour la première fois, et elles tombent sur chaque mesure du chant de Béatrice comme trois gouttes de vinaigre. Et puis, dans tout ce Paradis, sans parler du reste de la partition, que de harpes, mon Dieu, que de harpes ! C'est une averse continue, un déluge de notes pincées, une interminable pluie de perles ; et ces arpèges incessans donnent à l'instrumentation de M. Godard une couleur de sensiblerie faussement angélique et de mysticisme larmoyant. Harpes et flûtes, flûtes et harpes, avec des intermèdes de grosse caisse et de tuba, voilà toute l'orchestration de *Dante ;* elle fait gnan-gnan à moins qu'elle ne fasse boum-boum. Les flûtistes s'écorchent les lèvres ; les harpistes, les doigts ; les musiciens de la batterie tapent à tour de bras, et pourtant rien ne se détache, rien ne ressort, tout est gris ; on dirait toujours que cet orchestre ne joue pas.

De M. Lhérie, du moins, on ne dira jamais cela. Il joue un peu moins qu'il ne jouait l'an dernier à pareille époque dans *I Pescatori di perle ;* mais il joue encore énormément. Il ne chante plus en italien, mais toujours à l'italienne. M. Gibert ménage aussi peu ses notes que M. Lhérie ses gestes ; il déploie une vigueur qui, chose curieuse, n'exclut pas la miévrerie ; il joint à une voix quelquefois expressive, mais quelquefois aussi brutale, une prononciation un peu mièvre : il rappelle à la fois M. Duc et Mme Sarah Bernhardt. Mlle Simonnet nous montre une Béatrice dolente et potelée. Mlle Nardi, que l'on voue aux rôles de suivante, s'y dévoue avec autant de zèle que de talent ; elle y fait applaudir des qualités de simplicité et de franchise qui mériteraient un plus haut emploi.

En somme, voilà de pauvre musique, une œuvre inutile et imprudente : œuvre faite à la hâte et à la légère ; indigne d'abord et surtout du redoutable nom qu'elle porte ; indigne même des œuvres passées de M. Godard, et peut-être, au moins faut-il l'espérer, de ses œuvres futures.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre-Français : *Une Famille*, comédie en 4 actes, en prose, de M. Henri Lavedan.

On ne saurait reprocher à M. Henri Lavedan d'avoir beaucoup d'amis : on peut reprocher à ses amis leur imprudence et leur excès de zèle. Nos comédiens ordinaires n'avaient pas encore commencé de répéter *Une Famille*, — qui s'appelait en ce temps-là *Deux Belles-Filles*, — que les amis en disaient merveilles ; et si *la Vie parisienne* ou le *Figaro* ne la prônaient pas comme l'effort de l'esprit humain, il ne s'en fallait de guère. C'était l'œuvre d'un *jeune;* et la comédie de l'avenir allait s'emparer avec lui des planches du Théâtre-Français. Le moins « emballé » de tous disait encore, qu'exilée depuis longtemps de la scène, la vérité y allait reparaître avec *Une Famille*, et il en donnait pour preuve ou pour garant l'œuvre entière de Manchecourt. Manchecourt est le pseudonyme de M. Henri Lavedan, quand il écrit dans *la Vie parisienne;* et ses œuvres complètes se réduisent à quelques dialogues : *la Haute*, et à une petite nouvelle humoristique : *Inconsolables*, où ne manquent d'ailleurs ni l'observation, ni l'esprit, ni l'originalité du tour et le don de l'ironie.

Mais ce qu'il y a de plus curieux et de plus instructif, c'est qu'*Une Famille* n'ayant guère obtenu, l'autre soir, qu'un succès d'estime, ou d'indulgence, à qui croyez-vous que les amis de M. Henri Lavedan s'en soient pris? Ce n'est pas à eux-mêmes; ce n'est pas non plus à l'auteur; c'est aux comédiens d'abord, et c'est ensuite au public. Oui, les comédiens, sous le couvert de son intérêt même, gens de routine et de métier comme ils sont, ont obtenu de M. Lavedan qu'il sacrifiât ce qu'il

y avait de meilleur et de plus hardi dans sa pièce, pour n'en laisser arriver à la rampe que les effets de vaudeville ou de mélodrame. Mais le public, effrayé de ce que la pièce, ainsi mutilée par les comédiens, contenait cependant encore, à ce qu'il paraît, d'observation cruelle et de vérité vraie, n'en a pu supporter l'audace. Il a trouvé que c'était trop d'un coup; et M. Lavedan, victime, dans la coulisse, de sa complaisance pour ses interprètes, l'a été, dans la salle, de la force et de l'originalité de sa comédie... Je ne lui souhaite, pour moi, que de ne pas l'être aussi de cette manière de le louer; et, puisqu'il est homme d'esprit, j'ose lui conseiller d'en remercier cordialement ses amis, mais de ne pas du tout les en croire.

Car, j'ai bien vu dans *Une Famille* la part de la convention, qui est grande en effet; j'y ai vu celle du désir de plaire; je n'y ai pas bien vu celle de l'observation et de la vérité. A moins peut-être, et je le crains, qu'aux yeux des amis de M. Henri Lavedan, comme aux siens, la vérité de la vie ne consiste uniquement dans son incohérence; et que les choses ne passent pour conformes à la réalité qu'autant qu'elles sont illogiques, et, pour ainsi dire, sans cause ou sans raison qui les explique. Il y a de cela dans *Une Famille;* il y en a aussi dans la plupart des pièces qui se jouent au Théâtre-Libre. Pourquoi le commandant Chalus, explorateur illustre, membre de l'Institut, émule des Livingstone et des Stanley, homme à la fois d'action et d'étude, a-t-il donné sa fille à M. Le Brissard, qui n'a pour lui ni la situation, puisqu'il ne fait rien; ni la fortune, puisqu'il est ruiné; ni le nom, puisqu'il s'appelle Le Brissard; ni l'esprit, ni rien enfin de ce qui peut décider du choix d'un gendre? Voilà : il la lui a donnée parce qu'il la lui a donnée; c'est la vie! et si le commandant Chalus avait eu quelque raison de donner sa fille à M. Le Brissard, ce ne serait plus la vie, dont le propre est d'être inexplicable. Le commandant Chalus s'est remarié, et sa seconde femme a une fille d'un premier lit. Pourquoi, si Mme Le Brissard, qui est une personne à la fois sentimentale et revêche, ne peut souffrir ni sentir sa demi-sœur et sa belle-mère, continue-t-elle cependant d'habiter sous le même toit qu'elles? Ceci, ce n'est plus la vie, c'est la convention, c'est le besoin qu'a eu M. Lavedan, pour mettre un semblant d'intrigue dans sa pièce, de rendre M. Le Brissard amoureux de sa jeune belle-mère. Mme Chalus, qui aime fort son mari, se moque agréablement de M. Le Brissard. Mais, pourquoi, quand il serait si facile de s'en moquer chez eux, lui donne-t-elle un rendez-vous au dehors? Pourquoi Mme Le Brissard, informée par une lettre anonyme, dénonce-t-elle sa belle-mère à son père? Pourquoi l'a-t-elle à peine fait qu'elle s'en repent et qu'elle s'en désole? Pourquoi se jette-t-elle aux genoux de sa sœur? Pourquoi, quand il serait si simple d'avertir Mme Chalus de ne pas aller au rendez-vous qu'elle a donné à M. Le

Brissard, l'y laisse-t-elle aller et s'y rend-elle elle-même? Ceci, ce n'est plus même de la convention, ou du moins c'en est la forme aigüe; c'est du vaudeville ou c'est du mélodrame; mais ce n'est pas du mélodrame émouvant, ni du vaudeville amusant. Comme il fallait finir, M. Henri Lavedan en a pris les moyens qu'il a pu.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait parmi tout cela de l'esprit, trop d'esprit, de l'esprit de mots, pas toujours très heureux, trop cherché, trop « fin de siècle » ou « lendemain d'exposition. » L'esprit naturel devient rare. Il y a d'ailleurs un caractère ou un personnage d'assez bien tracé : c'est celui de M. André Le Brissard, dont on nous assure que les exemplaires seraient assez nombreux autour de nous, et dont en effet quelques traits paraissent pris sur le vif. Une ou deux scènes encore sont d'un mouvement assez heureux et d'une facture assez habile. Ce sont, au troisième acte, la scène de la déclaration de M. Le Brissard à Mme Chalus, un peu longue peut-être, mais agréable pourtant à suivre; et c'est, au premier acte, entre les deux sœurs ennemies, une scène assez dramatique. L'intérêt de la première est fait, dans une situation délicate sans doute, — mais dont je ne crois pas d'ailleurs que la « force » ait étonné personne, — du parfait sang-froid et de l'entière aisance des deux interlocuteurs. On ne discuterait pas plus posément une affaire; et Mme Chalus se défend avec aussi peu d'émotion que M. Le Brissard y exprime sa fantaisie d'amour. Quant à la scène des deux sœurs, il est bien vrai qu'elle ne répond à rien, ou plutôt que dès le premier acte elle a jeté l'attention du spectateur sur une fausse piste. L'inimitié de Mlle Féral et de Mme Le Brissard n'amènera rien, n'expliquera rien, ne servira de rien. Mais enfin, la scène est bien faite, et, dans ces quatre actes, c'est la seule où l'on distingue des promesses de talent dramatique. Je ne parle que de la forme, car pour le fond, que ce soit de sœur à sœur, ou de frère à frère, ou de fils à père, qu'y a-t-il de plus banal au théâtre que ces déclarations de haine inexpiable? qu'y a-t-il aussi de plus déclamatoire? et qu'y a-t-il qui soit plus mélodramatique? Je n'ai rien dit du commandant Chalus lui-même, non plus que d'un ami de M. Le Brissard, qu'on appelle le baron d'Égrigent. Les tirades qu'ils font sur le patriotisme, sur l'expansion coloniale, sur la « pénétration du continent noir, » et sur l'avenir de l'Afrique n'ont en effet rien de bien neuf, et ne sont pas seulement étrangères à l'action, mais encore au ton du sujet.

Quant aux interprètes, et quoi qu'en aient pu dire les amis de M. Lavedan, ils sont pour beaucoup dans le demi-succès d'*Une Famille*. Mlle Bartet, dans le rôle de Mme Le Brissard, est excellente, comme toujours, et lui communique un air d'exister qu'il n'aurait pas sans elle. J'en dis autant de Mlle Pierson dans le rôle de Mme Chalus. Mlle Marsy, dans un rôle épisodique, est bonne. M. de Féraudy aussi,

dans un rôle, ou plutôt dans deux scènes également inutiles. Mais, M. Le Bargy, dans le rôle d'André Le Brissard, est au moins égal à ce qu'il s'était montré l'an dernier dans le rôle du duc de Septmonts, de *l'Étrangère*; et je pense que c'est beaucoup dire, puisque M. Coquelin lui-même, dont c'était jadis l'un des rôles préférés, n'y a jamais su mettre la même allure, la même aisance, et la même intelligence des moindres nuances du rôle. S'il se croyait seulement moins bon, et surtout qu'il le laissât moins voir, M. Le Bargy serait un des meilleurs acteurs de la Comédie française; et, en attendant, je ne trouve point qu'on l'estime à son prix.

S'il y a maintenant assez de qualités dans *Une Famille* pour nous garantir l'avenir dramatique de M. Henri Lavedan, c'est ce que nous laisserons décider à de plus hardis pronostiqueurs que nous. En tout cas, nous pouvons dire qu'il ne nous a point paru que le genre d'esprit qui convient à *la Vie parisienne* convienne également à la scène du Théâtre-Français. L'esprit de M. Lavedan n'est ni gai ni comique; il est froid, précieux et ironique : c'est de l'esprit de moraliste, à la Chamfort ou à la Rivarol, brillant, mince et aigu. Le goût public aura beaucoup changé quand on appréciera ce genre d'esprit au théâtre. Mais c'est le théâtre qui aura changé, lui aussi, jusqu'à n'avoir plus de raison d'être, quand on y souffrira, sous prétexte d'une imitation plus fidèle de la vie, trois ou quatre pièces en une seule, dont aucune, à vrai dire, ne commence ni ne finit. Pour lassés que nous soyons, comme le public en général, de ce qu'on nous donne aujourd'hui sur la plupart de nos théâtres, ce n'est pas, en effet, une raison d'applaudir comme nouveauté ce qui n'est au fond que le contraire de ce qui s'est fait depuis vingt-cinq ans. Il fallait bien le dire, puisque les amis de M. Lavedan finiraient peut-être par lui faire prendre *Une Famille* pour un succès. Nous l'aurions dit moins franchement, d'ailleurs, ou, en le disant, nous y eussions mis plus de ménagemens, si ces mêmes amis n'avaient obligé la critique à se mettre au diapason de leur enthousiasme.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Faute de parler franc et net comme autrefois, on a imaginé depuis peu un mot, un euphémisme qui court le monde, qui veut tout dire et ne dit rien; on ne parle plus que des « états d'esprit, » même des « états d'âme! » Il y a des « états d'esprit » dans la littérature, dans les arts, dans la vie morale, dans la vie sociale, il y en a aussi dans la politique. C'est bien le mot d'un temps de transition où rien n'est simple et fixe, où tout flotte dans une sorte de vague indéfinissable et dans de perpétuelles contradictions, où il y a plus de velléités que de volontés, plus d'apparences d'idées que d'idées nettes et fortes.

Le fait est que ce mot ou cet euphémisme du moment pourrait servir à caractériser l'état moral et politique, non pas de la masse du pays, qui, elle, n'a pas le temps de subtiliser, qui vit, à travers tout, de sa vie régulière et laborieuse, mais des partis qui s'agitent comme dans un tourbillon, sans savoir encore où ils vont ni ce qu'ils feront. Il est certain qu'il y a depuis quelque temps un changement dans les affaires publiques de la France, un changement qui en est encore à se préciser, — et, à défaut d'une politique qui décide du caractère et de la direction de ce mouvement nouveau, il y a ce qu'on pourrait appeler le conflit des « états d'esprit » un peu dans tous les camps. Il y a sûrement, dans le camp conservateur, bien des hommes qui sentent l'inutilité pratique d'une opposition irréconciliable, qui comprennent qu'ils pourraient mieux servir leur cause, — la cause du pays, — en prenant leur place dans la république, et seraient même souvent disposés à voter avec le gouvernement : c'est leur « état d'esprit! » Mais ils sont liés par des traditions, par des relations ou des engagemens; ils hésitent avant d'aller plus loin dans une voie où ils ne sont pas sûrs de trouver les garanties qu'ils ont le droit de réclamer pour les intérêts conservateurs du pays. Il y a aussi, à n'en pas douter, parmi les républicains, bien des hommes qui sentent que la politique des dix dernières années est épuisée, qui ont été éclairés plus ou moins par

ces récentes crises où la république a failli périr, qui comprennent qu'il ne faudrait pas recommencer. Ils ne méconnaissent pas absolument l'immense besoin de paix morale, de libérale équité et d'ordre régulier qui est dans la masse française : c'est leur « état d'esprit, » à eux! Mais ils sont retenus par une fausse honte, par la solidarité de parti. Ils n'osent dire tout haut ce qu'ils pensent. Ils craignent d'avoir l'air de se désavouer et de donner raison à ceux qui les ont combattus, de paraître rechercher l'alliance de leurs adversaires. — Et, en attendant, on s'essaie à tout, on tâtonne, on vit dans l'à-peu-près. On fait des lois qui sont moins des lois que des expédiens. On tente par diversion des réformes sociales qui ne sont qu'un danger de plus, parce qu'elles procèdent d'une complaisance puérile pour des idées fausses, non d'une conception réfléchie. On cherche, on propose, pour se préserver de nouvelles crises, des palliatifs, des remèdes qui ne remédieraient à rien, s'ils étaient adoptés.

C'est précisément ce qui est arrivé avec cette loi sur la presse qui voyage depuis quelque temps entre les deux chambres, et qui est allée échouer l'autre jour, au Palais-Bourbon, dans une discussion nouvelle où elle n'est plus apparue que comme un mesquin et inutile expédient. Elle est morte et enterrée ; elle a surtout reçu le dernier coup d'un jeune orateur plein de mesure et d'éloquence, qui l'a exécutée avec dextérité, — et c'était ce qu'elle méritait! Assurément la presse s'est livrée, depuis quelques années, aux plus violens déchaînemens, à de révoltans excès. Elle a répandu partout l'outrage, la diffamation, la calomnie. Elle n'a respecté ni la loi, ni la dignité des institutions, ni l'honneur des hommes, ni la vie privée, ni la vie publique. Elle n'a fait en cela, il faut l'ajouter, qu'user et abuser des prétendues libertés qu'on lui a données par la prétendue loi libérale de 1881, de sorte qu'après tout, on a recueilli ce qu'on avait semé. Si, par un tardif retour de sagesse, à la lumière d'une cruelle expérience, on avait voulu reprendre cet ensemble de législation et inscrire dans une loi nouvelle, non pas des restrictions inutiles et surannées, mais quelques garanties sérieuses, préservatrices pour la presse elle-même, soit, c'eût été encore un système. La proposition prenait un autre caractère ; mais c'est ici justement que se manifeste l'étrange « état d'esprit » de certains républicains. Ils veulent et ils ne veulent pas. Ils n'auraient sûrement pas été fâchés de trouver de nouveaux moyens de répression, — à condition, toutefois, de ne pas paraître imiter les procédés des régimes conservateurs. Toucher à la loi de 1881, à une œuvre républicaine, c'était presque un attentat! Ils s'en défendaient. Ils n'osaient pas aller jusqu'au bout de leur pensée, et alors, pour ménager les apparences, ils se jetaient dans les détours et les subterfuges. Ils imaginaient toutes sortes de distinctions entre la liberté de la presse et la liberté de l'injure. Ils croyaient sans doute ce qu'ils disaient! Ces

subtils casuistes de la répression ne voyaient pas qu'ils ne faisaient, toute proportion gardée, que ce qu'ont fait avant eux d'autres gouvernemens, le roi Charles X avec les ordonnances de 1830, la dictature de décembre avec les décrets de 1852. Est-ce que ces gouvernemens ont jamais avoué qu'ils voulaient détruire la liberté de la presse, la liberté de discussion? Ils prétendaient, au contraire, la sauver de ses excès, de la licence qui la déshonorait. Ils distinguaient, eux aussi! On n'allait pas aussi loin, c'est possible. On fait ce qu'on peut, selon les circonstances. On se bornait, cette fois, à rendre à la police correctionnelle le jugement des délits d'injures, au risque de compromettre la magistrature elle-même dans des répressions nouvelles.

Au fond, ce n'était qu'une œuvre de défense équivoque, une arme de parti, et ceux-là mêmes qui avaient imaginé cette loi l'ont avoué avec une sorte de naïveté dans leurs explications au moins singulières. De quoi s'agissait-il en réalité? Est-ce que cette réforme devait avoir pour effet de ramener la presse au respect des grands intérêts moraux et politiques du pays? Est-ce qu'elle était destinée à garantir avec plus d'efficacité l'inviolabilité des lois, la constitution, le principe de la propriété, les droits de la famille, la liberté religieuse, la morale publique? Nullement; on se hâtait, au contraire, de déclarer que tout cela restait livré à la violence des polémiques, aux « folliculaires, » comme on les appelle. On n'avait pas besoin de la police correctionnelle pour la défense de la morale publique! Tout ce qu'on voulait, c'était protéger ces pauvres fonctionnaires républicains, grands et petits, assaillis, opprimés, diffamés et intimidés par les journaux. Tout ce qu'on en faisait, c'était dans l'intérêt de ces modestes serviteurs de l'État. Le motif est touchant! On oublie seulement que, si ces fonctionnaires, qu'on voulait protéger par la police correctionnelle, sont soumis aujourd'hui à une condition assez dure, ce n'est pas par la presse qu'ils sont menacés et opprimés, c'est bien plutôt par les délations, par les comités, par les sectaires de localité, occupés à surveiller les petits employés qui vont à la messe et empressés à les dénoncer, à réclamer leur déplacement au moment des élections. Là est le mal, la plaie pour les fonctionnaires, bien plus que dans quelques articles de journaux; — et telle qu'elle était présentée, la loi n'était qu'un enfantillage.

Que la presse, par ses polémiques et ses excès, ait joué un rôle dans la dernière crise; qu'elle ait pu surtout donner à cette crise dont on s'émeut encore une force factice et un caractère particulièrement violent, c'est bien clair. En définitive, elle ne l'a pas créée; ce n'est pas la presse qui a mis le déficit dans les finances, la partialité dans l'administration, le trouble dans les intérêts et dans les consciences, le mécontentement un peu partout, — et, si on veut enfin rendre la paix civile au pays, ce n'est pas par de petits procédés répressifs, par la police correctionnelle qu'on y arrivera. Le seul, le vrai moyen, M. Paul

Deschanel l'a dit justement, c'est de reconnaître le mal et de s'en avouer les causes, c'est d'en finir avec une politique de parti qui a prétendu « fonder le gouvernement d'une nation sur une moitié de cette nation, » en se mettant en guerre avec l'autre moitié; c'est de revenir à un sentiment plus large, plus libéral, des intérêts de la France, et par une coïncidence curieuse, en parlant ainsi, le jeune orateur du Palais-Bourbon ne faisait que reproduire le programme que M. le président du conseil exposait il y a plus de dix années déjà à Nantes, à Bordeaux, lorsqu'il engageait les républicains à se montrer plus tolérans, à respecter les susceptibilités des autres partis, à rassurer les croyances, à rallier toutes les bonnes volontés. M. de Freycinet a peut-être un peu oublié pendant longtemps ses propres conseils; il est aujourd'hui au pouvoir, il n'a qu'à être de son opinion d'il y a dix ans, qui commence à être l'opinion de tout le monde. M. le président de la république qui vient de faire un nouveau voyage et de nouveaux discours à Montpellier, à Besançon, à Belfort, à Troyes, disait, ces jours derniers encore, que la préoccupation du gouvernement était de faire « l'union et la conciliation entre tous les citoyens, que la réconciliation des Français entre eux sera la force de notre pays. » On ne peut mieux dire; c'est certes la meilleure des politiques, — à condition toutefois qu'elle ne soit pas seulement dans les mots, qu'elle passe dans les faits, dans les actes, dans les lois, dans l'administration.

La faiblesse de nos républicains d'aujourd'hui est de ne pouvoir se décider, d'être le plus souvent à côté des questions ou de ne les voir, si l'on veut, qu'avec leurs passions, avec leurs préjugés, avec ces troubles qui s'appellent des « états d'esprit. » Ils ont des impressions, des velléités plutôt que le sens des grandes réalités ou une mesure exacte des choses, et ce qui n'est rien dans un débat sur la presse prend aussitôt plus de gravité dès qu'on touche à ces questions sociales qui deviennent, à l'heure qu'il est, une obsession universelle, qui retentissent dans tous les parlemens comme dans les conseils des princes. Qu'on ait sans cesse les yeux fixes sur ces problèmes qui intéressent des millions d'hommes voués au travail; qu'on recherche par tous les moyens, par les lois ou par l'action des gouvernemens, à relever la condition morale et matérielle des immenses populations des champs ou de l'usine, rien, certes, de plus légitime, de plus nécessaire. C'est désormais la grande affaire du temps. Ce qu'on appelle le socialisme n'est peut-être qu'un mot décevant et trompeur : sous ce mot se cache la véritable question, celle de l'amélioration de l'état des ouvriers. La difficulté est de rester dans la vérité pratique, de concilier tous les intérêts, et c'est là justement qu'un jugement ferme est le plus nécessaire, parce que toutes les expériences peuvent être périlleuses. Or comment l'entend-on aujourd'hui parmi nos hommes publics? Ce ne sont pas, certes, les projets et les propositions qui manquent. Il y a

au sénat un projet savamment discuté sur les accidens du travail, en d'autres termes, sur la responsabilité des patrons envers les ouvriers victimes de leur industrie. A la chambre, il y a trois ou quatre propositions : l'une propose l'institution de délégués ouvriers chargés, avec mandat officiel, de surveiller le travail des mines dans l'intérêt de la sécurité des mineurs; l'autre, sous prétexte de donner une sanction à la loi sur les syndicats professionnels, propose des pénalités contre les patrons qui gêneraient l'action de ces syndicats ou refuseraient d'employer les affiliés aux associations ouvrières. Ajoutez à cela une interpellation récente qui ne tendrait à rien moins qu'à restreindre l'autorité des grandes compagnies de chemins de fer sur leur personnel, au risque d'affaiblir les garanties de la sécurité publique.

Ce ne sont là que quelques-unes des idées, quelques-uns des projets qui ont cours aujourd'hui. Il n'est pas difficile de saisir entre eux un point de ressemblance, de voir percer partout la pensée d'antagonisme et de défiance à l'égard du patronage. Ces délégués mineurs qu'on veut créer ont tout l'air d'être des fonctionnaires nouveaux du « quatrième état » qui seraient chargés de surveiller les ingénieurs et pourraient au besoin enrégimenter toute une population minière pour les grèves. Par la loi complémentaire sur les syndicats professionnels et les pénalités qu'on propose, il est clair que les patrons ne seraient plus maîtres chez eux, qu'ils auraient encore la responsabilité sans avoir la direction de leur industrie. Et ce n'est pas ici simplement un mot. On a vu récemment dans une grève des verriers, un seul ouvrier, agent d'un syndicat, tenir en échec les patrons obligés d'éteindre momentanément leurs feux. Vainement un homme aussi éclairé qu'expérimenté dans les affaires, M. Aynard, député de Lyon, a démontré avec une éloquence serrée et décisive le danger de ce supplément de loi sur les syndicats ouvriers. Le langage de M. Aynard était la raison même. On a voté néanmoins par entraînement, par suite d'un « état d'esprit » qui n'ose pas se refuser à une loi dite de « progrès social. » On ne voit pas qu'avec tout cela, sans parler des huit heures de travail, on se lance dans l'inconnu, on risque d'éveiller des illusions, des espérances irréalisables. On ne s'aperçoit pas que ce qu'on prépare, ce n'est point le « progrès social, » ce n'est point la paix, c'est la guerre, et par suite une diminution de puissance industrielle, meurtrière peut-être pour les patrons, plus meurtrière encore pour les ouvriers eux-mêmes. C'est ici justement qu'il faudrait une direction, une politique sérieuse et décidée, écartant les chimères pour aller droit à la réalité, à la conciliation nécessaire de tous les intérêts nationaux.

Si nos affaires françaises ne sont ni simples ni claires, si elles se ressentent du conflit ou de la confusion de ces fameux « états d'esprit » qui ne peuvent arriver à se débrouiller et à se fixer, les affaires des autres pays ne semblent pas beaucoup plus aisées. Oui, en vérité,

nous vivons à un moment de trouble étrange, où l'on s'agite sans trop savoir où l'on va, ce qu'on veut faire, sur quoi l'on peut compter.

Ce n'est pas qu'il y ait précisément des menaces ou des apparences de collisions prochaines entre les nations du continent; jamais peut-être, au contraire, on ne s'est plus occupé de tout ce qui peut détourner de la guerre, et démontrer la ruineuse inutilité de ces armemens démesurés qui ne cessent de se multiplier. Le danger particulier, à l'heure où nous sommes, est plutôt dans ce vague et cette indécision qui règnent un peu partout dans les idées, dans les choses, dans les rapports des gouvernemens et des peuples, dans les affaires diplomatiques comme dans les affaires intérieures de la plupart des pays. On sent que l'Europe est dans un état de transition dont le dernier mot est provisoirement l'inconnu. Évidemment, ces grandes combinaisons qui ont pesé depuis quinze ans sur l'Europe ont perdu de leur autorité et de leur force. La triple alliance elle-même est ébranlée ou est entrée dans une phase critique. On a beau s'en défendre, on a beau soutenir que l'alliance n'a pas cessé d'exister. Elle est peut-être dans les traités, qui ne sont pas encore expirés; elle ne répond plus à une situation nouvelle. Son déclin est écrit dans les manifestations et les évolutions plus ou moins apparentes de toutes les politiques, dans les doutes que laissent entrevoir les gouvernemens eux-mêmes. On en a l'instinct à Rome, à Vienne comme à Berlin. On distingue qu'il y a quelque chose de changé en Europe, et rien ne le prouve mieux que la facilité avec laquelle courent tous ces bruits, si légèrement accueillis, sur des révolutions de diplomatie, sur des déplacemens soudains de toutes les alliances. Un jour, c'est l'Allemagne qui reviendrait vers la Russie, disposée à son tour à changer de politique, et une rencontre prochaine de l'empereur Guillaume avec le tsar serait la sanction ou la démonstration éclatante de l'alliance nouvelle. Un autre jour, c'est l'Italie qui, par des raisons politiques ou commerciales, chercherait à renouer amitié avec la France, et on s'est même fait un jeu, tout récemment, d'annoncer une entrevue du roi Humbert avec le président de la république française. Rapports entre l'Allemagne et la Russie, entre l'Allemagne et l'Angleterre, entre Berlin et Vienne, entre Paris et Rome, tout est passé en revue dans des polémiques sans fin. On pense bien que l'imagination des nouvellistes a la plus grande part dans tous ces bruits, qui ne sont que des symptômes. Le seul fait vrai, c'est qu'une ère nouvelle, encore mal définie, semble s'ouvrir en Europe, qu'il y a eu, pour sûr, un changement assez grave par l'éclipse de M. de Bismarck et par l'irruption soudaine, bruyante, dans les affaires publiques, du plus jeune, du plus agité des souverains.

Tout date évidemment de cette dernière crise de transformation allemande qui a été si brusque, si imprévue, qu'elle a un moment confondu toutes les conjectures, même peut-être les prévisions de ceux

qui y ont joué le premier rôle. M. de Bismarck, pour sa part, ne se résigne pas facilement à la retraite et à la solitude de Friedrichsruhe. Il a de la peine à s'avouer qu'il est définitivement entré dans l'histoire, qu'il n'a plus rien à faire si ce n'est à écrire ses mémoires. Il dispute encore avec la destinée; il y met même de l'amertume, à en juger par les confidences qu'il multiplie dans ses entretiens avec tous ceux qui vont l'interroger. A dire vrai, il ne gagne rien à toutes ces confidences; il laisse trop voir que chez lui l'élévation du caractère n'était pas à la hauteur du génie, qu'une partie de sa grandeur tenait moins à l'homme qu'à la position où des événemens inespérés l'avaient porté. Ce vaincu de mauvaise humeur redevient un assez petit personnage dans ses conversations. Peut-être se fait-il encore quelque illusion et garde-t-il quelque vague espoir d'un retour de fortune. On le dirait; mais ce n'est qu'un dernier rêve de vaincu mal résigné. D'après toutes les vraisemblances humaines, le chancelier des anciens jours en a fini avec tout rôle public. Il n'a plus de place sur la scène allemande et européenne, ni comme le prépotent qu'il était, ni comme un ministre ordinaire. Il a fait son temps; il a disparu! Il ne reste plus, là où il a régné sous le nom du vieil empereur pendant un quart de siècle, qu'un jeune souverain inquiet, impatient d'action, plein de contradictions morales et de velléités énigmatiques, partagé entre le mysticisme ardent de son discours de Kœnigsberg et ses ambitions de réformateur.

C'est à Guillaume II qu'appartient maintenant l'omnipotence sans contrôle et sans tutelle importune. Quel sera le caractère de ce règne? A quoi se décidera dans son action et dans ses alliances, ce jeune prince qui porte à la fois en lui-même le rêve des conquêtes coloniales, les instincts du réformateur socialiste et par-dessus tout la passion exaltée de la force militaire? On ne le sait assurément pas encore; c'est une ère nouvelle qui commence pour l'Allemagne et sans doute aussi pour l'Europe. Pour le moment Guillaume II, entre ses voyages, ses revues, et les cérémonies où il prononce des discours comme celui de Kœnigsberg, est occupé à régler les affaires les plus pressantes avec son parlement. Fidèle à l'inspiration qui a déjà produit les rescrits de février et la conférence de Berlin, il a fait proposer au Reichstag un projet de réforme du travail. Ce n'est point absolument la réalisation de toutes les promesses des rescrits, particulièrement pour la limitation des heures de travail; c'est du moins un projet assez étendu, assez sérieux pour prouver que l'empereur Guillaume est entré résolument dans la voie des réformes ouvrières. On ne sait pas encore, par exemple, ce qui en sera du projet impérial tout récemment soumis au parlement. Ce projet n'a été examiné jusqu'ici que dans une discussion préliminaire après laquelle il a été renvoyé à une commission. Dès ce premier débat on a pu s'apercevoir cependant que si les propositions impériales étaient accueillies avec sympathie par les socia-

listes qui sont disposés à les voter, elles rencontraient moins de faveur parmi les industriels et les libéraux du parlement. Les discussions qui s'ouvriront d'ici à quelque temps sur le programme des réformes ouvrières seront probablement laborieuses. C'est dans tous les cas une œuvre qui ne peut qu'exciter un intérêt universel et éveiller des idées de paix. Malheureusement l'empereur Guillaume II est un souverain pacifique à sa manière, qui croit pouvoir tout concilier, proposant d'un côté des réformes sociales, œuvres de la paix, et demandant d'un autre côté de nouveaux crédits pour la guerre. Après le septennat voté il y a quelques années, on croyait qu'il n'y avait plus rien à faire, que l'armée allemande avait atteint désormais le plus haut degré de puissance. Aujourd'hui le ministre de la guerre de Berlin, pour l'inauguration du nouveau règne, réclame un supplément de force et de crédits, une augmentation des effectifs militaires et surtout de l'artillerie.

La raison éternelle, il est vrai, c'est que l'Allemagne doit être toujours prête à faire face aux événemens, à l'est comme à l'ouest, que la France, pour sa part, augmente incessamment son armée. Ce n'est là évidemment qu'un prétexte spécieux. Quelque dextérité qu'on mette en effet à grouper des chiffres, l'Allemagne, avec ses 538 bataillons, ses 465 escadrons, ses 434 batteries d'artillerie de campagne, a des effectifs de paix supérieurs à ceux de la France, destinés à monter, par le jeu des lois nouvelles, jusqu'à 600,000 hommes. La vérité est que le jeune empereur obéit à ses instincts, qu'il a plus que l'empereur Guillaume Ier peut-être ce fanatisme soldatesque qui est une tradition des Hohenzollern, que s'il a l'ambition d'être un souverain réformateur, il se sent avant tout un prince militaire. Il met le dernier mot de sa politique dans son armée, — et M. de Moltke, en prêtant récemment l'appui de sa vieille autorité aux nouveaux crédits, s'est fait une fois de plus le théoricien des armemens nécessaires toujours croissans en vue d'événemens toujours possibles. Il n'a pas caché que ce qui avait été conquis par l'épée devait être conservé par l'épée, que l'armée n'était pas seulement la gardienne de la grandeur extérieure de l'Allemagne, qu'elle était aussi la protectrice de l'ordre intérieur, qu'elle avait un double rôle national et social, qu'elle était, en fin de compte, la meilleure garantie de la paix. Eh bien! Guillaume II aura probablement ses crédits, il aura son armée, son supplément de puissance : qu'en fera-t-il? C'est là toute la question; elle ne laisse pas d'intéresser l'Europe, tous les autres états, l'Angleterre elle-même, dont le gouvernement n'a échappé jusqu'ici à un conflit avec l'Allemagne qu'à force de concessions dans les affaires de l'Afrique orientale.

A voir les choses de près, en effet, il semble bien que l'Angleterre commence à ressentir quelque malaise dans ses rapports avec cette puissance allemande, qu'elle rencontre plus que jamais devant elle au

cœur de l'Afrique. Le ministère anglais a, il est vrai, bien d'autres difficultés qui s'accumulent par degrés autour de lui et pourraient, d'un instant à l'autre, lui faire une position critique. Il n'a pas seulement l'Irlande, l'éternelle Irlande, dont il ne peut avoir raison, et cette loi agraire récemment présentée, objet de discussions passionnées qui vont se rouvrir encore une fois. Il a aussi un bill malencontreux sur la clôture des cabarets qui ne satisfait ni les amis de la tempérance ni les cabaretiers, qui menace de diviser la majorité et risque de donner un grief de plus, une arme de plus à l'opposition dans les élections prochaines. Il a tout cela et bien d'autres choses encore à l'intérieur; mais son plus grave embarras est certainement aujourd'hui dans la politique coloniale, dans ces affaires africaines, où le ministère est accusé de tout sacrifier à l'Allemagne, de subordonner les intérêts de l'Angleterre au bon plaisir de Berlin, de laisser les agens allemands, Émin-Pacha, le docteur Peters, le capitaine Wissmann, parcourir l'Afrique, usurper des territoires en dépit de la convention qui règle et limite la sphère d'action des deux puissances. Ceci commence à devenir sérieux. Lord Salisbury s'est hâté d'envoyer un émissaire, sir Percy Anderson, à Berlin, pour tâcher d'éclaircir et d'arranger les choses. Il n'a cessé, d'ailleurs, de prodiguer les déclarations les plus rassurantes sur la cordialité des rapports de l'Angleterre avec l'Allemagne, et M. de Caprivi, de son côté, à Berlin, s'est plu à exprimer les sentimens d'amitié de l'Allemagne pour l'Angleterre; mais les paroles ne sont que des paroles. La mission de sir Percy Anderson à Berlin ne paraît pas avoir eu un brillant succès, et la question reste entière; elle s'est même compliquée et aggravée, il y a peu de jours, par l'intervention inattendue d'un personnage nouveau, M. Stanley, l'explorateur hardi, le chef de l'expédition organisée en Angleterre pour aller délivrer Émin-Pacha, aujourd'hui au service de l'Allemagne. M. Stanley, dans un banquet qui lui a été offert par la chambre de commerce de Londres, a prononcé un discours où, sans en avoir l'air, sans paraître vouloir se mêler, lui Américain, des affaires de l'Angleterre, il a fait tout simplement le procès des concessions et des faiblesses du ministère de la reine.

Ce journaliste explorateur des régions inconnues n'y va pas de main légère et a déchiré tous les voiles. Il a décrit la marche envahissante de l'Allemagne; il a énuméré les territoires conquis par les missionnaires anglicans, par l'argent anglais et abandonnés aux agens allemands. Bref, il en a dit assez pour émouvoir le sentiment anglais et même pour émoustiller le premier ministre, lord Salisbury qui s'est cru obligé de répondre dès le lendemain, avec une certaine hauteur, en s'efforçant d'apaiser les susceptibilités anglaises, de rassurer l'opinion; mais M. Stanley ne s'est pas tenu pour battu. Il a répondu assez vertement, quoique avec une déférente courtoisie, à lord Salisbury et

n'a fait qu'accentuer ses révélations accusatrices. Il n'a pas caché à la société britannique de l'Afrique orientale que si on continuait ainsi, elle n'avait rien de mieux à faire que de considérer dès ce moment comme perdus les millions qu'elle a dépensés sur le continent noir. On en est là! Le ministère est visiblement embarrassé. Au fond, lord Salisbury ne demanderait peut-être pas mieux que de tempérer le zèle colonisateur de ses compatriotes dans l'est africain, et il le leur a même insinué récemment de façon à laisser soupçonner quelque concession nouvelle à l'Allemagne. L'opinion cependant est en éveil, et la situation ne laisse pas d'être délicate. Si lord Salisbury cède encore aux Allemands, il risque sûrement d'irriter, de soulever contre lui le sentiment anglais, déjà assez ému ; s'il se décide à maintenir quand même les droits ou les prétentions de l'Angleterre, il va peut-être au-devant d'une querelle dont il ne peut prévoir les suites. Dans tous les cas, le ministère anglais joue évidemment gros jeu.

Les événemens de l'histoire diplomatique se reproduisent et se ressemblent souvent, parce que ce sont toujours les mêmes questions, les mêmes rivalités qui renaissent entre les peuples. Les circonstances et les prétextes changent seuls tout au plus. A un demi-siècle d'intervalle, parfois on voit reparaître dans quelque incident inattendu les mêmes procédés, la même politique au service des mêmes ambitions ou des mêmes intérêts. L'Angleterre, qui n'est pas sans complaisance pour les forts, n'est pas tendre dans ses rapports avec les faibles, elle ne l'a jamais été, c'est chose certaine. Elle a, dans son histoire, un chapitre déjà assez long et toujours ouvert, le chapitre des abus de la force. Lorsqu'il y a quelques mois à peine, à propos des possessions de l'intérieur de l'Afrique, elle traitait si durement le malheureux Portugal sans s'inquiéter des conséquences que pouvait avoir pour ce petit pays la brutalité de ses sommations, on se rappelait involontairement un épisode semblable qui se passait il y a près d'un demi-siècle, et, cette fois, en Grèce. C'était la même chose. Réduire la Grèce à merci n'était point, à dire vrai, un plus grand exploit que de réduire aujourd'hui le Portugal. L'Angleterre se passait néanmoins cette fantaisie hautaine de faire sentir sa force à un petit pays dont elle était censée la protectrice. C'est justement cet épisode du temps de lord Palmerston qui retrouve une sorte d'à-propos par le dernier incident portugais et qui revit tout entier, avec un intérêt nouveau, dans un livre, — *la Grèce du roi Othon,* — fait avec la correspondance de M. Thouvenel, alors jeune et brillant représentant de la France à Athènes.

C'était le temps où lord Palmerston, tout plein de l'orgueil britannique, prononçait d'un accent superbe le fameux *civis romanus sum* et revendiquait pour tout sujet anglais le droit d'être partout chez lui. Le prétexte de l'intervention de lord Palmerston et de l'exécution de la Grèce était un certain juif, protégé anglais, du nom, aujourd'hui ou-

blié, de Pacifico, qui, après avoir eu sa maison saccagée dans un moment d'émotion populaire, avait singulièrement grossi la note de ses réclamations. C'était tout au plus une affaire de banale indemnité; mais Pacifico n'était rien. Lord Palmerston tenait visiblement à saisir l'occasion de frapper un grand coup, et pour le plus vulgaire des griefs, il signifiait à la Grèce un brutal ultimatum, en l'appuyant d'une menaçante démonstration navale. Il ne craignait pas d'envoyer une escadre pour bloquer les côtes et ruiner le commerce hellénique, au risque d'épuiser le petit royaume, de provoquer des agitations intérieures, de mettre en péril la royauté d'Othon déjà assez fragile, destinée à périr quelques années plus tard. Lord Palmerston avait d'ailleurs, pour servir sa politique à Athènes, un agent, sir Edmund Lyons, adversaire passionné de l'influence française, ardent à aggraver les rigueurs de son chef. C'est au milieu de cette crise que M. Thouvenel, qui était depuis quelques années déjà comme secrétaire à Athènes et dont la révolution de 1848 venait de faire un jeune ministre de France, avait à se mouvoir. Du premier coup il se révélait diplomate de premier ordre, alliant la prudence à la hardiesse, soutenant le gouvernement hellénique et le roi Othon dans une épreuve qui pouvait être mortelle, contenant ou déjouant sans le blesser son fougueux collègue britannique, relevant par sa fermeté modératrice le crédit et le rôle de la France. Il n'avait été jusque-là qu'un jeune agent à l'esprit ouvert, qui avait eu le temps de se familiariser avec le pays où il vivait; il était désormais l'homme que nous avons connu, qui venait de se désigner pour les plus hautes missions de la diplomatie; son début dans les grandes affaires avait été un coup de maître!

Ces lettres intimes recueillies aujourd'hui et adressées autrefois, pendant un long séjour, à des amis, au prudent M. Desages, le premier des directeurs aux affaires étrangères, ces lettres de M. Thouvenel ont le double intérêt de faire revivre un épisode déjà lointain et de révéler un observateur instruit, à l'esprit pénétrant et juste. Le sentiment du pittoresque s'y mêle à la sagacité d'un politique réfléchi et avisé. Elles sont écrites sans illusion de philhellénisme et sans dénigrement à l'égard d'un peuple à peine émancipé. Elles ouvrent même parfois des jours piquans sur la vie et les mœurs démocratiques des Grecs. Près d'un demi-siècle est passé. L'auteur de ces pages aimables, M. Thouvenel, est mort. Le roi Othon lui-même a disparu de la scène. La Grèce a-t-elle donc tellement changé depuis ces anciennes crises où elle trouvait dans un Français un si prudent conseiller?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de mai a vu la rente 3 pour 100 atteindre le cours de 90 francs, et, après quelques jours à peine de repos, s'élancer vers le cours de 91 francs, qu'elle a effleuré, à 15 centimes près, sur le marché du comptant. La rente amortissable a marché du même pas et s'est établie au-dessus de 94 francs, conservant avec le fonds perpétuel un écart que ne justifie plus le maigre bénéfice du remboursement éventuel au pair dans une période maxima de plus de soixante ans.

La cause immédiate de ce brusque mouvement a été la réponse triomphante de M. Rouvier, ministre des finances, à l'interpellation de M. Laur sur les achats du 3 pour 100 de la caisse des dépôts et consignations avec les capitaux des caisses d'épargne. La réponse a-t-elle été bien topique? on n'oserait l'affirmer; mais la chambre a acclamé le ministre déclarant solennellement, du haut de la tribune, que les achats des caisses publiques s'étaient effectués avec la plus entière régularité, et qu'ils avaient contribué, sans faire courir aucun risque à l'épargne, à consolider le crédit de la France, à l'élever à une hauteur où jamais jusqu'alors il n'était parvenu.

Cette séance mémorable a été l'occasion déterminante de la conquête du cours de 90 francs. Mais les raisons de la hausse des derniers six mois sont plus lointaines et plus profondes. Le grand succès de l'Exposition, l'énorme accroissement des capitaux disponibles, la défaite du boulangisme, la détente dans les relations internationales, la paix de plus en plus fortement garantie à l'Europe et pour de longues années, enfin l'excédent considérable de la production de l'épargne sur la création des placemens de premier ordre offerts aux capitaux, tels sont les principaux facteurs d'un mouvement qui ne s'est pas restreint à nos fonds nationaux, mais auquel ont pris part toutes les rentes étrangères.

Depuis longtemps déjà il n'a été ni émis de bons à long terme, ni créé de rentes nouvelles par le Trésor français. Le stock des obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer ne s'est accru en 1889 que de 160 millions de francs. La proportion des titres nominatifs est de 65 pour 100 pour les rentes, de 67 pour 100 pour les actions et obligations de chemins de fer. Ces faits et d'autres analogues, qui ont été fort justement mis en relief et méritent d'attirer la plus sérieuse attention, expliquent suffisamment pourquoi notre fonds

d'État principal a été porté en une année de 83 francs au-dessus de 90, et les obligations de chemins de fer de 400-410 à 440-450.

Le 14 courant, le 3 pour 100 était à 89.52, l'amortissable à 93.25, le 4 1/2 à 106.05. Les cours correspondans sont maintenant 90.75, 94.20 et 106.40. Le dernier fonds ne peut guère s'élever, la conversion le guettant au plus tard dans trois années. Les deux autres se sont avancés d'une unité.

Sur les fonds russes, la hausse s'est momentanément arrêtée. Les diverses catégories tendent à s'établir uniformément aux environs de 97 francs. Le rouble a monté beaucoup, à Berlin, sur la hausse du métal argent à Londres.

Le Hongrois se rapproche du cours de 91 francs, qu'il avait atteint récemment, pour le reperdre aussitôt.

L'Italien a été porté à 97.40 par les achats du syndicat, composé de grandes maisons d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, qui a pris charge de relever le crédit de ce dernier pays et d'opérer le placement des rentes du fonds des pensions.

L'Extérieure, l'Unifiée, les rentes brésiliennes et argentines, le Portugais, ont été soutenus ou portés en avant. Le Turc et toutes les valeurs ottomanes, surtout la Banque, ont célébré par une reprise en hausse le grand succès de l'émission des obligations nouvelles privilégiées 4 pour 100.

Bien que la nouvelle du dépôt imminent du projet de loi portant renouvellement du privilège de la Banque de France n'ait pas été confirmée, les titres de cet établissement se sont soutenus aux environs de 4,300 francs.

Le Crédit foncier a fléchi jusqu'à 1,220 francs sous les attaques dirigées contre la gestion du gouverneur. Mais les ventes à découvert ayant contribué à cette baisse plus que les offres du portefeuille, les rachats des vendeurs ont déjà relevé cette valeur à 1,260. Les obligations se sont tenues avec une convenable fermeté et reprendront sans aucun doute avant peu de plus hauts cours.

Quelques établissemens du crédit ont vivement monté, le Crédit lyonnais, la Banque ottomane, la Banque des pays autrichiens, la Banque de Paris, surtout, par suite de la reprise des actions de la Banque nationale du Brésil et aussi de l'acquittement de M. Joubert dans l'affaire des Métaux.

Le Nord est en hausse de 20 francs à 1,850, le Gaz de 80 à 1,415, le Suez de 40 à 2,380, les Omnibus de 45 à 1,240, les chemins Autrichiens de 10 à 498.75, les Lombards de 10 à 310, le Nord de l'Espagne de 6.25 à 357.50, le Rio-Tinto de 50 à 520.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

NOTRE CŒUR

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Jusqu'au commencement de l'hiver, elle fut à peu près fidèle aux rendez-vous. Fidèle, non pas exacte.

Pendant les trois premiers mois, elle y vint avec des retards variant entre trois quarts d'heure et deux heures. Comme les averses d'automne forçaient Mariolle à attendre sous un parapluie, derrière la porte du jardin, les pieds dans la boue, en grelottant, il fit édifier une sorte de petit kiosque de bois, de vestibule couvert et fermé, derrière cette porte, afin de ne point s'enrhumer à chacune de leurs rencontres. Les arbres ne portaient plus de verdure. A la place des roses et de toutes les autres plantes s'étalaient maintenant de hautes et larges plates-bandes de chrysanthèmes blancs, roses, violets, pourpres, jaunes, qui répandaient dans l'air humide, chargé de l'odeur mélancolique de la pluie sur les feuilles mortes, leur senteur un peu âcre et balsamique, un peu triste aussi, de grandes fleurs nobles d'arrière-saison. Devant la porte du petit logis, les espèces rares, aux nuances combinées, hypertrophiées par l'art, formaient une grande croix de Malte aux tons délicats et changeans, invention du jardinier, et Mariolle ne pouvait plus passer devant cette plate-bande, où s'épanouissaient de nou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

velles et surprenantes variétés, sans avoir le cœur étreint par la pensée que cette croix fleurie semblait indiquer une tombe.

Il les connaissait, à présent, les longs séjours dans le petit kiosque, derrière la porte. La pluie tombait sur le chaume dont il l'avait fait couvrir, puis s'égouttait le long de la cloison de planches, et, à chaque station dans cette chapelle de l'attente, il refaisait les mêmes réflexions, recommençait les mêmes raisonnemens, repassait par les mêmes espérances, les mêmes inquiétudes et les mêmes découragemens.

C'était pour lui une lutte imprévue, incessante; une lutte morale acharnée, épuisante, avec une chose insaisissable, avec une chose qui peut-être n'existait pas : la tendresse de cœur de cette femme.

Comme ils étaient bizarres, leurs rendez-vous!

Tantôt elle arrivait rieuse, animée d'envie de causer, et s'asseyait sans ôter son chapeau, sans ôter ses gants, sans lever son voile, sans même l'embrasser. Elle n'y pensait pas souvent, ces jours-là, à l'embrasser. Elle avait en tête un tas de préoccupations captivantes, plus captivantes que le désir de tendre ses lèvres au baiser d'un amoureux que rongeait une ardeur désespérée. Il s'asseyait à côté d'elle, le cœur et la bouche pleins de paroles brûlantes qui ne sortaient point; il l'écoutait, il répondait, et, tout en paraissant s'intéresser beaucoup à ce qu'elle lui racontait, il essayait parfois de lui prendre une main, qu'elle abandonnait sans y songer, amicale et le sang calme.

Tantôt elle paraissait plus tendre, plus à lui; mais lui, qui la regardait avec des yeux inquiets, avec des yeux perspicaces, avec des yeux d'amant impuissant à la conquérir tout entière, comprenait, devinait que cette affectuosité relative tenait à ce que sa pensée n'avait été agitée et détournée par personne et par rien, ces jours-là.

Ses constans retards, d'ailleurs, prouvaient à Mariolle combien peu d'empressement la poussait à ces rencontres. On se hâte vers ce qu'on aime, vers ce qui plaît, vers ce qui attire; mais on arrive toujours trop tôt à ce qui ne séduit guère, et tout sert de prétexte alors pour ralentir et interrompre la marche, retarder l'heure vaguement pénible. Une singulière comparaison avec lui-même lui revenait sans cesse. Pendant l'été, le désir de l'eau froide lui faisait accélérer sa toilette quotidienne et sa sortie matinale vers la douche, tandis que, pendant les grandes gelées, il trouvait tant de petites choses à faire chez lui avant de partir, qu'il arrivait toujours à l'établissement une heure plus tard que d'habitude. Les rendez-vous d'Auteuil ressemblaient pour elle à des douches d'hiver.

Depuis quelque temps, d'ailleurs, elle espaçait souvent ces rendez-vous, les remettait au lendemain, envoyait des dépêches de la dernière heure, semblait à la recherche de prétextes d'impossibilité, qu'elle découvrait toujours acceptables, mais qui le jetaient en des agitations morales et dans un énervement physique intolérables.

Si elle avait laissé apparaître quelque refroidissement, quelque ennui de cette passion qu'elle voyait, qu'elle sentait toujours s'accroître, il se serait peut-être irrité, puis froissé, puis découragé, puis apaisé. Mais elle se montrait, au contraire, plus attachée à lui que jamais, plus flattée de son amour, plus désireuse de le conserver, sans y répondre autrement que par des préférences amicales qui commençaient à rendre jaloux tous ses autres admirateurs.

Chez elle, elle ne le voyait jamais assez, et le même télégramme qui annonçait à André un empêchement pour Auteuil le priait toujours avec instance de venir dîner ou passer une heure dans la soirée. Il avait pris d'abord ces invitations-là pour des dédommagemens, puis il avait dû comprendre qu'elle aimait beaucoup le voir, plus que tous les autres, qu'elle avait vraiment besoin de lui, de sa parole adoratrice, de son regard amoureux, de son affection enveloppante et proche, de la caresse discrète de sa présence. Elle en avait besoin comme une idole, pour devenir vrai dieu, a besoin de prière et de foi. Dans la chapelle vide, elle n'est qu'un bois sculpté. Mais si seulement un croyant entre dans le sanctuaire, adore, implore, prosterné, et gémit de ferveur, ivre de sa religion, elle devient l'égale de Brahma, d'Allah ou de Jésus, car tout être aimé est une espèce de dieu.

Plus qu'aucune Mme de Burne se sentait née pour ce rôle de fétiche, pour cette mission donnée aux femmes par la nature d'être adorées et poursuivies, de triompher des hommes par la beauté, la grâce, le charme et la coquetterie.

Elle était bien cette sorte de déesse humaine, délicate, dédaigneuse, exigeante et hautaine, que le culte amoureux des mâles enorgueillit et divinise comme un encens.

Cependant son affection pour Mariolle et sa vive prédilection, elle les lui témoignait presque ouvertement, sans souci du qu'en dira-t-on, et peut-être avec le secret désir d'exaspérer et d'enflammer les autres. On ne pouvait plus guère venir chez elle sans l'y trouver, installé presque toujours dans un grand fauteuil que Lamarthe appelait « la stalle du desservant, » et elle ressentait un sincère plaisir à demeurer seule avec lui pendant des soirées entières, causant et l'écoutant parler.

Elle prenait goût à cette vie intime qu'il lui révélait, à ce contact incessant avec un esprit agréable, éclairé, instruit, et qui lui ap-

partenait, dont elle était aussi bien la maîtresse que des petits bibelots qui traînaient sur sa table. Elle lui abandonnait également peu à peu beaucoup d'elle-même, de sa pensée, de sa secrète personne, en ces confidences affectueuses qui sont aussi douces à faire qu'à recevoir. Elle se sentait avec lui plus libre, plus sincère, plus découverte, plus familière qu'avec les autres, et l'en aimait davantage. Elle éprouvait aussi cette impression chère aux femmes de donner vraiment quelque chose, de confier à quelqu'un tout le disponible d'elle, ce qu'elle n'avait jamais fait.

Pour elle c'était beaucoup, mais pour lui c'était peu. Il attendait, il espérait toujours la grande débâcle définitive de l'être qui livre son âme dans ses caresses.

Les caresses, elle semblait les considérer comme inutiles, gênantes, plutôt pénibles. Elle s'y soumettait, non pas insensible, mais vite lassée; et cette lassitude sans doute éveillait en elle de l'ennui.

Les plus légères, les plus insignifiantes, semblaient même la fatiguer et l'énerver. Quand, tout en causant, il s'emparait d'une de ses mains pour baiser ses doigts, qu'il gardait un peu, l'un après l'autre, entre ses lèvres, les attirant, par une petite aspiration, comme des bonbons, elle semblait toujours désireuse de les ôter de là, et dans tout son bras il sentait un effort secret de retraite.

Quand, à la fin de ses visites, il déposait sur son cou, entre le col de la robe et les cheveux d'or de la nuque un long baiser qui cherchait l'arome de son corps sous les plis des étoffes adhérentes à la chair, elle avait toujours un léger mouvement en arrière, puis une imperceptible fuite de sa peau sous cette bouche étrangère.

Il percevait cela comme des coups de couteau, et il s'en allait avec des plaies qui saignaient sans cesse dans la solitude de sa tendresse. Comment n'avait-elle pas eu au moins cette période d'entraînement qui succède chez presque toutes les femmes à l'abandon volontaire et désintéressé de leur corps? Elle est courte; souvent suivie par la fatigue et puis par le dégoût. Mais il est si rare qu'elle n'existe pas du tout, pas une heure, pas un jour! Cette maîtresse avait fait de lui non pas un amant, mais une sorte d'associé intelligent de sa vie.

De quoi se plaignait-il? Celles qui se donnent tout entières ne donnent pas tant peut-être!

Il ne se plaignait pas : il avait peur. Il avait peur de l'autre, de celui qui viendrait tout à coup, rencontré demain ou après-demain, quelconque, artiste, mondain, officier, cabotin, n'importe qui, né pour plaire à ses yeux de femme, et qui plairait sans autre raison,

parce qu'il était *celui-là*, celui qui ferait pénétrer pour la première fois en elle l'impérieuse envie d'ouvrir les bras.

Il était déjà jaloux de l'avenir, comme il avait été par momens jaloux du passé inconnu, et tous les intimes de la jeune femme commençaient à devenir jaloux de lui. Ils en jasaient entre eux, et faisaient même devant elle de très discrètes et obscures allusions. Pour les uns, il était son amant. Les autres, suivant l'opinion de Lamarthe, prétendaient qu'elle s'amusait, comme toujours, à l'affoler, lui, pour les énerver et les exaspérer, eux, et rien de plus. Son père s'émut, et lui fit des observations qu'elle reçut avec hauteur; et plus elle voyait la rumeur croître autour d'elle, plus elle s'obstina à témoigner ouvertement ses préférences à Mariolle, par une bizarre contradiction avec toute la prudence de sa vie.

Mais lui s'inquiétait un peu de ces murmures de suspicion. Il lui en parla.

— Que m'importe! dit-elle.

— Au moins si vous m'aimiez d'amour!

— Est-ce que je ne vous aime pas, mon ami?

— Oui et non; vous m'aimez bien chez vous et mal ailleurs. Je préférerais le contraire pour moi, et même aussi pour vous.

Elle se mit à rire en murmurant :

— On fait ce qu'on peut.

Il reprit :

— Si vous saviez dans quelle agitation me jettent les efforts que je tente pour vous animer. J'ai l'impression tantôt de vouloir enlacer de l'insaisissable, tantôt d'étreindre de la glace, qui me gèle en fondant dans mes bras.

Elle ne répondit point, n'aimant guère ce sujet, et elle prit cet air distrait qu'elle avait souvent à Auteuil.

Il n'osa pas insister. Il la regardait comme on regarde les objets précieux des musées qui tentent si fort les amateurs et qu'on ne peut pas emporter chez soi.

Ses jours, ses nuits, n'avaient plus pour lui que des heures de souffrance, car il vivait avec cette idée fixe, encore plus avec le sentiment qu'avec l'idée qu'elle était à lui sans être à lui, conquise et libre, prise et imprenable. Il vivait autour d'elle, tout près d'elle, sans arriver jusqu'à elle, et il l'aimait avec toutes les convoitises non rassasiées de son âme et de son corps. Comme il avait fait au début de leur liaison, il se remit à lui écrire. Une fois il avait vaincu avec de l'encre la première défense de sa vertu; avec de l'encre il pourrait peut-être emporter encore cette dernière intime et secrète résistance. Espaçant un peu ses visites, il lui répéta en des lettres presque quotidiennes l'inanité de son effort d'amour. De

temps en temps, quand il avait été fort éloquent, passionné, douloureux, elle lui répondait. Ses lettres à elle, datées, par chic, de minuit, une heure, deux heures ou trois heures du matin, étaient claires, nettes, bien pensées, dévouées, encourageantes et désolantes. Elle y raisonnait fort bien, y mettait de l'esprit, même de la fantaisie. Mais il avait beau les relire, il avait beau les trouver justes, intelligentes, bien tournées, gracieuses, satisfaisantes pour sa vanité d'homme, elles ne contentaient pas son cœur. Elles ne le contentaient pas plus que les baisers donnés dans la maison d'Auteuil.

Il cherchait pourquoi? Et, à force de les apprendre par cœur, il finit par les si bien connaître qu'il en trouva la raison, car c'est par l'écriture toujours qu'on pénètre le mieux les gens. La parole éblouit et trompe, parce qu'on la voit sortir des lèvres, et que les lèvres plaisent et que les yeux séduisent. Mais les mots noirs sur le papier blanc, c'est l'âme toute nue.

L'homme, par des artifices de rhétorique, par des habiletés professionnelles, par l'habitude d'employer la plume pour traiter toutes les affaires de la vie, parvient souvent à déguiser sa nature propre dans sa prose impersonnelle, utilitaire ou littéraire. Mais la femme n'écrit guère que pour parler d'elle, et elle met un peu d'elle en chaque mot. Elle ne sait point les ruses du style, et elle se livre tout entière dans l'innocence des expressions. Il se rappela les correspondances et les mémoires de femmes célèbres qu'il avait lus. Comme elles apparaissaient nettement, les précieuses, les spirituelles et les sensibles! Ce qui le frappait le plus dans les lettres de Mme de Burne, c'est qu'aucune sensibilité ne s'y révélait jamais. Cette femme pensait et ne sentait pas. Il se rappela d'autres lettres. Il en avait reçu beaucoup. Une petite bourgeoise rencontrée en voyage, et qui l'aima trois mois, lui avait écrit des billets délicieux et vibrans pleins de trouvailles et d'imprévu. Il s'était même étonné de la souplesse, de l'élégance colorée et de la variété de sa phrase. D'où lui venait ce don! De ce qu'elle était très sensible, pas d'autre chose. La femme ne travaille point ses termes: c'est l'émotion directe qui les jette à son esprit; elle ne fouille pas les dictionnaires. Quand elle sent très fort, elle exprime très juste, sans peine et sans recherche, dans la sincérité mobile de sa nature.

C'est la sincérité de la nature de sa maîtresse qu'il s'efforçait de pénétrer à travers les lignes qu'elle lui écrivait. C'était aimable et fin. Mais comment ne trouvait-elle pas autre chose pour lui? Ah! il en avait trouvé pour elle, des mots vrais et brûlans comme des charbons, lui!

Quand son valet de chambre apportait son courrier, il cherchait d'un coup d'œil l'écriture désirée sur une enveloppe, et, lorsqu'il

l'avait reconnue, une involontaire émotion surgissait en lui, suivie par un battement de cœur. Il avançait la main et prenait le papier. De nouveau, il regardait l'adresse, puis déchirait. Qu'allait-elle lui dire ? Le mot « aimer » y serait-il ? Jamais elle ne l'avait écrit, jamais elle ne l'avait prononcé sans le faire suivre du mot « bien. » — « Je vous aime bien. » — « Je vous aime beaucoup. » — « Est-ce que je ne vous aime pas ? » Il les connaissait, ces formules qui ne disent rien par ce qu'elles ajoutent. Peut-il exister des proportions quand on subit l'amour ? Peut-on juger si on aime bien ou mal ? Aimer beaucoup, comme c'est aimer peu ! On aime, rien de plus, rien de moins. On ne peut rien exprimer, on ne peut rien imaginer, on ne peut rien dire de plus que ce mot. Il est court, il est tout. Il devient le corps, l'âme, la vie, l'être entier. On le sent comme la chaleur du sang, on le respire comme l'air, on le porte en soi comme la Pensée, car il se fait l'unique Pensée. Rien n'existe plus que lui. Ce n'est pas un mot, c'est un inexprimable état, figuré par quelques lettres. Quoi qu'on fasse, on ne fait rien, on ne voit rien, on n'éprouve rien, on ne goûte rien, on ne souffre de rien comme avant. Mariolle était devenu la proie du petit verbe ; et son œil courait sur les lignes, y cherchant la révélation d'une tendresse pareille à la sienne. Il y trouvait en effet de quoi se dire : « Elle m'aime bien, » jamais de quoi s'écrier : « Elle m'aime ! » Elle continuait dans sa correspondance le joli et poétique roman commencé au Mont-Saint-Michel. C'était de la littérature d'amour, pas de l'amour.

Quand il avait fini de lire et de relire, il enfermait dans un tiroir ces papiers chéris et désespérans, et il s'asseyait dans son fauteuil. Il y avait déjà passé des heures bien dures.

Au bout de quelque temps, elle répondit moins, un peu fatiguée sans doute de faire des phrases et de répéter les mêmes choses. Elle traversait d'ailleurs une période d'agitation mondaine, qu'André avait senti venir avec ce surcroît de souffrance qu'apportent aux cœurs en peine les plus petits incidens désagréables.

C'était un hiver à fêtes. Une griserie de plaisir avait envahi Paris, secouait la ville, où les fiacres et les coupés roulaient tout le long des nuits, voiturant à travers les rues, derrière leurs glaces relevées, des apparitions blanches de femmes en toilette. On s'amusait ; on ne parlait que de comédies et de bals, de matinées et de soirées. La contagion, comme une épidémie de divertissemens, avait gagné subitement toutes les classes de la société et Mme de Burne aussi en fut atteinte.

Cela commença par un succès de beauté qu'elle obtint au ballet dansé à l'ambassade d'Autriche. Le comte de Bernhaus avait établi des relations entre elle et l'ambassadrice, la princesse de Malten,

que Mme de Burne séduisit tout à coup et tout à fait. Elle devint donc en peu de temps une amie intime de la princesse, et par là elle étendit ses relations avec une grande rapidité dans le monde diplomatique et dans l'aristocratie la plus choisie. Sa grâce, sa séduction, son élégance, son intelligence, son esprit rare la firent triompher bien vite, la mirent à la mode, au premier rang, et les femmes les plus titrées de France se firent présenter chez elle.

Tous les lundis une file de coupés armoriés stationna le long des trottoirs de la rue du Général-Foy, et les domestiques perdaient la tête, confondaient les duchesses avec les marquises, les comtesses avec les baronnes, en jetant les grands noms sonores à la porte des salons.

Elle en fut enivrée. Les complimens, les invitations, les hommages, le sentiment d'être devenue une de ces préférées, une de ces élues que Paris acclame, adule, adore tant que dure son entraînement, la joie d'être ainsi choyée, admirée, d'être appelée, attirée, recherchée partout, firent éclater dans son âme une crise aiguë de snobisme.

Son clan artiste essaya de lutter, et cette révolution amena une alliance intime entre ses anciens amis. Fresnel lui-même fut accepté par eux, enrégimenté, devint une force dans cette ligue, et Mariolle en fut la tête, car on n'ignorait point son ascendant sur elle et l'amitié qu'elle avait pour lui.

Mais lui la regardait s'envoler dans cette popularité flatteuse et mondaine, comme un enfant regarde disparaître son ballon rouge dont il a lâché le fil.

Il lui semblait qu'elle fuyait au milieu d'une foule élégante, bariolée, dansante, loin, bien loin de ce puissant bonheur secret qu'il avait tant espéré, et il fut jaloux de tout le monde et de tout, des hommes, des femmes et des choses. Il détesta toute la vie qu'elle menait, tous les gens qu'elle voyait, toutes les fêtes où elle allait, les bals, la musique, les théâtres, car tout cela la prenait par parcelles, absorbait ses jours et ses soirs; et leur intimité n'avait plus que de rares heures de liberté. A force de souffrir de cette féroce rancune, il faillit tomber malade, et il apportait chez elle une figure si ravagée qu'elle lui demanda :

— Qu'avez-vous donc? Vous changez et vous maigrissez beaucoup en ce moment.

— J'ai que je vous aime trop, dit-il.

Elle lui jeta un regard reconnaissant :

— On n'aime jamais trop, mon ami.

— C'est vous qui dites cela?

— Mais oui.

— Et vous ne comprenez pas que je meurs de vous aimer vainement.

— D'abord vous ne m'aimez pas vainement. Et puis on ne meurt pas de ça. Enfin tous nos amis sont jaloux de vous, ce qui prouve que je ne vous traite pas trop mal en somme.

Il prit sa main :

— Vous ne me comprenez pas !

— Si, je vous comprends très bien.

— Vous entendez l'appel désespéré que je jette incessamment à votre cœur?

— Oui, je l'entends.

— Et?..

— Et... cela me fait beaucoup de peine, parce que je vous aime énormément.

— Alors ?

— Alors vous me criez : « Soyez pareille à moi ; pensez, sentez et exprimez comme moi. » Mais je ne peux pas, mon pauvre ami. Je suis ce que je suis. Il faut m'accepter telle que Dieu m'a faite, puisque je me suis donnée ainsi à vous, que je ne le regrette pas, que je n'ai pas envie de me reprendre, que vous m'êtes le plus cher de tous les êtres que je connais.

— Vous ne m'aimez pas !

— Je vous aime avec toute la force d'aimer qui se trouve en moi. Si elle n'est pas différente ou plus grande, est-ce ma faute?

— Si j'étais sûr de cela, je m'en contenterais peut-être.

— Qu'entendez-vous par ces mots ?

— J'entends que je vous crois capable d'aimer autrement, mais que je ne me crois plus capable, moi, de vous inspirer un véritable amour.

— Non, mon ami, vous vous trompez. Vous êtes pour moi plus que personne n'a jamais été et plus que personne ne sera jamais, je le pense du moins absolument. J'ai avec vous ce grand mérite de ne pas mentir, de ne pas simuler ce que vous désirez, alors que bien des femmes agiraient d'autre façon. Sachez-m'en gré, ne vous agitez pas, ne vous énervez point, ayez confiance en mon affection, qui vous est acquise entière et sincère.

Il murmura, comprenant combien ils étaient loin l'un de l'autre :

— Ah! quelle bizarre manière de comprendre l'amour et d'en parler! Je suis pour vous quelqu'un que vous désirez, en effet, avoir souvent sur une chaise à votre côté. Mais, pour moi, vous emplissez le monde : je n'y connais que vous, je n'y sens que vous, je n'y ai besoin que de vous.

Elle eut un sourire bienveillant, et répondit :

— Je le sais, je le devine, je le comprends. J'en suis ravie, et je vous dis : Aimez-moi toujours autant, si c'est possible, car cela m'est un vrai bonheur ; mais ne me forcez pas à vous jouer une

comédie qui me ferait de la peine, qui ne serait pas digne de nous. Depuis quelque temps je sentais venir cette crise : elle m'est très cruelle parce que je vous suis profondément attachée, mais je ne puis plier ma nature jusqu'à la rendre semblable à la vôtre. Prenez-moi comme je suis.

Il demanda tout à coup :

— Avez-vous pensé, avez-vous cru, rien qu'un jour, rien qu'une heure, soit avant, soit après, que vous pourriez m'aimer autrement?

Elle fut embarrassée pour répondre, et réfléchit quelques instans.

Il attendait avec angoisse, et reprit :

— Vous voyez bien, vous voyez bien que vous avez aussi rêvé autre chose.

Elle murmura lentement :

— J'ai pu me tromper un instant sur moi-même.

Il s'écria :

— Oh! que de finesse et de psychologie! On ne raisonne pas ainsi les élans du cœur.

Elle songeait encore, intéressée par sa propre pensée, par cette recherche, par ce retour sur elle, et elle ajouta :

— Avant de vous aimer comme je vous aime, j'ai pu croire un moment, en effet, que j'aurais pour vous plus de.., plus de.., plus d'emballement,.. mais, alors, j'aurais été certainement moins simple, moins franche,.. peut-être moins sincère plus tard.

— Pourquoi moins sincère plus tard?

— Parce que vous enfermez l'amour dans cette formule : « Tout ou rien, » et ce « tout ou rien » signifie, à mon sens : « tout d'abord, puis rien ensuite. » C'est quand le rien commence que la femme se met à mentir.

Il répliqua, très énervé :

— Mais vous ne comprenez pas ma misère et la torture de penser que « vous auriez pu m'aimer autrement? » Vous l'avez senti : donc c'est un autre que vous aimerez ainsi.

Elle répondit sans hesiter :

— Je ne crois pas.

— Et pourquoi? Oui, pourquoi? Du moment que vous avez eu le pressentiment de l'amour, que vous avez été effleurée par le soupçon de cet irréalisable et torturant espoir de mêler sa vie, son âme et sa chair avec celles d'un autre être, de disparaître en lui et de le prendre en soi, que vous avez senti la possibilité de cette inexprimable émotion, vous subirez cela un jour ou l'autre.

— Non. C'est mon imagination qui m'a trompée et qui s'est trompée sur moi. Je vous donne tout ce que je peux donner. J'y ai beaucoup réfléchi depuis que je suis votre maîtresse. Remarquez que je

n'ai peur de rien, pas même des mots. Vraiment je suis tout à fait convaincue que je ne peux pas aimer davantage ni mieux que je ne le fais en ce moment. Vous voyez que je vous parle comme je me parle à moi-même. Je fais cela parce que vous êtes très intelligent, que vous comprenez tout, que vous pénétrez tout, et que ne vous rien cacher est le meilleur, le seul moyen de nous lier étroitement et pour longtemps. Voilà ce que j'espère, mon ami.

Il l'écoutait comme on boit quand on meurt de soif, et il tomba à genoux, le front sur sa robe. Il tenait les deux petites mains sous sa bouche, en répétant : — « Merci! merci! » — Quand il eut relevé la tête pour la contempler, elle avait deux larmes dans les yeux; puis, croisant à son tour ses bras sur le cou d'André, elle l'attira doucement, se pencha et le baisa sur les paupières.

— Asseyez-vous, dit-elle : ça n'est pas très prudent de vous agenouiller ici devant moi.

Il s'assit, et, après un silence de quelques instans pendant lequel ils se regardèrent, elle lui demanda s'il voulait la conduire un jour ou l'autre à l'exposition du sculpteur Prédolé, dont on parlait avec enthousiasme. Elle avait de lui, dans son cabinet de toilette, un Amour de bronze, figurine charmante qui versait l'eau dans la baignoire et elle désirait voir, assemblée dans la galerie Varin, l'œuvre complète de ce délicieux artiste, qui, depuis huit jours, passionnait Paris.

Ils prirent date, puis Mariolle se leva pour se retirer.

— Voulez-vous venir demain à Auteuil? dit-elle tout bas.

— Oh! je crois bien!

Et il s'en alla étourdi de joie, enivré de ce — « peut-être? » — qui ne meurt jamais dans les cœurs épris.

II.

Le coupé de Mme de Burne roulait au grand trot des deux chevaux sur le pavé de la rue de Grenelle. La grêle d'une dernière giboulée, car on était aux premiers jours d'avril, battait avec bruit la vitre de la voiture et rebondissait sur la chaussée, déjà sablée de grains blancs. Les passans, sous leurs parapluies, se hâtaient, la nuque cachée dans le col relevé des pardessus. Après deux semaines de beau temps, un odieux froid de fin d'hiver glaçait de nouveau et gerçait la peau.

Les pieds sur une boule d'eau brûlante, le corps enveloppé en une fourrure dont la caresse velue et fine, immobile et douce, la réchauffait à travers sa robe et plaisait délicieusement à sa peau craintive des contacts, la jeune femme songeait péniblement que,

dans une heure au plus, il lui faudrait prendre un fiacre pour rejoindre Mariolle à Auteuil.

Un vif désir d'envoyer un télégramme l'obsédait, mais elle s'était promis, depuis plus de deux mois déjà, d'agir ainsi avec lui le plus rarement possible, car elle venait de faire un grand effort pour l'aimer de la même façon qu'elle était aimée.

En le voyant souffrir tant, elle s'était apitoyée, et, après la conversation où elle lui baisa les yeux dans un élan vrai d'attendrissement, sa sincère affection pour lui devint en effet, pendant quelque temps, plus chaude et plus expansive.

Elle s'était demandé, surprise de sa froideur involontaire, pourquoi elle ne l'aimerait pas, à la fin, comme tant de femmes aiment leurs amans, puisqu'elle se sentait profondément attachée à lui, puisqu'il lui plaisait plus que tous les autres hommes.

Cette nonchalance de sa tendresse ne pouvait provenir que d'une paresse de cœur, qu'on pouvait peut-être dompter, comme toutes les paresses.

Elle essaya. Elle tenta de s'exalter en pensant à lui, de s'émouvoir aux jours de rendez-vous. Elle y réussit en vérité quelquefois, comme on se fait peur, la nuit, en songeant aux voleurs et aux apparitions.

Elle s'efforça même, s'animant un peu à ce jeu de la passion, d'être plus caressante, plus enlaçante. Elle y parvint d'abord assez bien, et l'affola d'ivresse.

Alors elle crut à l'éclosion en elle d'une fièvre un peu semblable à celle dont elle le sentait brûlé. Son ancien espoir intermittent d'amour, entrevu réalisable le soir où elle s'était décidée à se donner, en rêvant sous les brumes laiteuses de la nuit devant la baie du Saint-Michel, renaquit, moins séduisant, moins enveloppé de nuées poétiques et d'idéal, mais plus précis, plus humain, dégagé d'illusions après l'épreuve de la liaison.

Elle avait appelé alors et épié en vain ces grands élans de l'être entier vers un autre être, nés, dit-on, lorsque les corps, entraînés par l'émotion des âmes, se sont unis. Ces élans n'étaient point venus.

Elle s'obstina cependant à simuler de l'entraînement, à multiplier les rendez-vous, à lui dire : « Je sens que je vous aime de plus en plus. » Mais une fatigue l'envahissait, et une impuissance de se tromper et de le tromper plus longtemps. Elle constatait avec étonnement que les baisers reçus de lui l'importunaient à la longue, bien qu'elle n'y fût point tout à fait insensible. Elle constatait cela par la vague lassitude répandue en elle dès le matin des jours où elle devait le rejoindre. Pourquoi donc, ces matins-là, ne sentait-elle pas au contraire, comme tant d'autres femmes, sa

chair émue par l'attente troublante et désirée des étreintes? Elle les subissait, les acceptait, tendrement résignée, puis vaincue, brutalement conquise et vibrante malgré elle, mais jamais entraînée. Est-ce que sa chair si fine, si délicate, si exceptionnellement aristocrate et raffinée, gardait des pudeurs inconnues, des pudeurs d'animal supérieur et sacré, ignorées encore de son âme si moderne?

Mariolle comprit peu à peu. Il vit décroître cette ardeur factice. Il devina cette tentative dévouée, et un mortel, un inconsolable chagrin se glissa dans son âme.

Elle savait maintenant, comme lui, que l'épreuve était faite, et tout espoir perdu. Voilà même qu'aujourd'hui, chaudement serrée en sa fourrure, les pieds sur la bouillotte, frissonnante de bien-être en regardant la grêle fouetter les vitres du coupé, elle ne trouvait plus en elle le courage de sortir de cette tiédeur et de monter dans un fiacre glacé pour aller rejoindre le pauvre garçon.

Certes, l'idée de se reprendre, de rompre, de se dérober aux caresses, ne l'effleura pas un moment. Elle savait bien que, pour captiver entièrement un homme épris et le garder pour soi seule, au milieu des rivalités féminines, il faut se donner à lui, il faut le tenir par cette chaîne que le corps attache au corps. Elle savait cela, car cela est fatal, logique, indiscutable. Il est même loyal d'agir ainsi; et elle voulait rester loyale avec lui en toute sa probité de maîtresse. Donc elle se donnerait encore, elle se donnerait toujours; mais pourquoi si souvent? Leurs rendez-vous mêmes ne prendraient-ils pas pour lui un charme plus grand, un attrait de renouveau à être espacés comme d'inappréciables et rares bonheurs offerts par elle et qu'il ne fallait point prodiguer?

En chacune de ses courses à Auteuil, elle avait l'impression de lui porter la plus précieuse des offrandes, un inestimable cadeau. Quand on donne ainsi, la joie de donner est inséparable d'une certaine sensation de sacrifice : ce n'est point l'ivresse d'être prise, c'est l'orgueil d'être généreuse et le contentement de rendre heureux.

Elle calcula même que l'amour d'André avait plus de chances d'être durable si elle se refusait un peu plus à lui, car toute faim augmente par le jeûne, et le désir sensuel n'est qu'un appétit. Dès que cette résolution fut prise, elle décida qu'elle irait à Auteuil le jour même, mais simulerait un malaise. Ce voyage, qui lui semblait une minute plus tôt si pénible par ce temps de giboulées, lui parut aisé tout à coup; et elle comprit, souriant d'elle-même et de cette évolution subite, pourquoi elle avait tant de peine à supporter une chose pourtant si normale. Tout à l'heure elle ne voulait point, maintenant elle voulait bien. Elle ne voulait point tout à

l'heure, car elle passait à l'avance par les mille petits détails énervans du rendez-vous! Elle se piquait les doigts aux épingles d'acier, qu'elle maniait mal; elle ne retrouvait plus rien de ce qu'elle avait jeté à travers la chambre en se dévêtant hâtivement, préoccupée déjà par cette corvée odieuse de se rhabiller toute seule.

Elle s'arrêta sur cette pensée, la fouillant, la pénétrant bien pour la première fois. N'était-ce pas un peu vulgaire, un peu répugnant tout de même, cet amour à heure fixe, prévu la veille ou l'avant-veille, comme un rendez-vous d'affaires ou une consultation de médecin. Après un long tête-à-tête, inattendu, libre et grisant, rien de plus naturel que le baiser jailli des lèvres, unissant deux bouches qui se sont charmées, qui se sont appelées, qui se sont séduites par de tendres et chaudes paroles. Mais comme cela était différent du baiser sans surprise, annoncé d'avance, qu'elle allait recevoir une fois par semaine, sa montre à la main. C'était si vrai que par momens elle avait senti s'éveiller en elle, aux jours où elle ne devait pas voir André, de vagues envies de le rejoindre, tandis que ce désir n'apparaissait qu'à peine quand elle allait à lui avec des ruses de voleur traqué, des contre-marches suspectes, des fiacres malpropres, le cœur distrait de lui par toutes ces choses.

Ah! l'heure d'Auteuil! elle l'avait calculée sur toutes les pendules de toutes ses amies; elle l'avait vue approcher, minute par minute, chez Mme de Frémines, chez la marquise de Bratiane, chez la belle Mme Le Prieur, quand elle usait ses après-midi d'attente à travers Paris, pour ne pas rester chez elle, où une visite imprévue, un obstacle inattendu aurait pu l'immobiliser.

Elle se dit tout à coup : « Aujourd'hui, jour de chômage, j'irai très tard pour ne pas trop l'énerver. » Alors elle ouvrit, sur le devant du coupé, une sorte de petit placard invisible, caché sous la soie noire, dont la voiture, vrai boudoir de jeune femme, était capitonnée. Dès que les deux portes mignonnes de cette cachette se furent rabattues sur les côtés, apparut une glace à charnières qu'elle fit glisser, en l'elevant à la hauteur de son visage. Derrière cette glace s'alignaient, en des niches de satin, quelques petits objets en argent : une boîte pour la poudre de riz, un crayon pour les lèvres, deux flacons à parfums, un encrier, un porte-plume, des ciseaux, un mignon couteau à papier pour couper le livre, le dernier roman, qu'on lisait en route. Une exquise pendule, grande et ronde comme une noix d'or, était fixée dans l'étoffe : elle marquait quatre heures.

Mme de Burne pensa : « J'ai encore une heure au moins, » et elle toucha un ressort, qui fit prendre au valet de pied, assis à côté du cocher, le tube acoustique pour recevoir l'ordre.

Elle attira l'autre bout, dissimulé dans la tenture, et, approchant ses lèvres du petit porte-voix taillé dans un cristal de roche :

— A l'ambassade d'Autriche! dit-elle.

Puis elle se regarda dans la glace. Elle se regarda, comme elle se regardait toujours, avec ce contentement qu'on éprouve en rencontrant la personne la plus aimée, puis elle entr'ouvrit sa fourrure pour juger de nouveau le corsage de sa robe. C'était une toilette frileuse de fin d'hiver. Le col était garni d'un cordon de très fines plumes blanches, luisantes à force d'être claires. Elles s'étendaient un peu sur les épaules, en passant au gris léger comme sur une aile. Toute la taille aussi était enlacée par une bordure de ce duvet qui donnait à la jeune femme un air bizarre d'oiseau sauvage. Sur son chapeau, — une espèce de toque, — d'autres plumes se dressaient, aigrette hardie de couleurs plus vives, et sa si jolie figure blonde semblait parée ainsi pour s'envoler avec les sarcelles, par le ciel gris, sous la grêle.

Elle se contemplait encore quand la voiture tourna brusquement sous la grande porte de l'ambassade. Alors elle recroisa sa fourrure, abaissa la glace, referma les petites portes du placard, et, quand le coupé se fut arrêté, elle dit d'abord à son cocher :

— Retournez à la maison; je n'ai plus besoin de vous.

Puis elle demanda au valet de pied, qui s'avançait sur les marches du perron :

— La princesse est-elle chez elle?

— Oui, madame.

Elle entra, monta l'escalier et pénétra dans un tout petit salon où la princesse de Malten écrivait des lettres.

En apercevant son amie, l'ambassadrice se leva avec un air de grande joie, les yeux rayonnans, et elles s'embrassèrent deux fois de suite sur les joues, au coin des lèvres.

Puis elles s'assirent près l'une de l'autre, sur deux petits sièges, devant le feu. Elles s'aimaient beaucoup, se plaisaient infiniment, se comprenaient sur tous les points, car elles étaient presque pareilles, de la même race féminine, écloses dans la même atmosphère, douées des mêmes sensations, bien que Mme de Malten fût une Suédoise épousée par un Autrichien. Elles exerçaient l'une sur l'autre une attraction mystérieuse et singulière, d'où naissait un vrai sentiment de bien-être et de contentement profond quand elles se trouvaient ensemble. Leur bavardage durait, sans discontinuer, pendant des demi-journées entières, futile et intéressant pour toutes les deux, par le simple attrait des mêmes goûts révélés.

— Vous voyez comme je vous aime! disait Mme de Burne. Vous dînez chez moi ce soir, et je n'ai pu cependant m'abstenir de venir vous voir. C'est une passion, ma chère.

— Je la partage, répondit en souriant la Suédoise.

Et, par habitude professionnelle, elles faisaient des frais l'une pour l'autre, coquettes comme en face d'un homme, mais différemment coquettes, livrées à une autre lutte, n'ayant plus devant elles l'adversaire, mais la rivale.

Mme de Burne, tout en causant, regardait par momens la pendule. Cinq heures allaient sonner. Il était là-bas depuis une heure. « C'est assez, » pensa-t-elle en se levant.

— Déjà? dit la princesse.

L'autre répondit hardiment :

— Oui, je suis pressée, je suis attendue. J'aimerais beaucoup mieux rester avec vous.

Elles s'embrassèrent de nouveau, et Mme de Burne, ayant prié qu'on fît venir un fiacre, s'en alla.

Le cheval boitait, traînait avec une peine infinie la vieille voiture; et cette boiterie, cette fatigue de l'animal, la jeune femme les sentait aussi en elle. Comme la bête poussive, elle trouvait le trajet long et dur. Puis le plaisir de voir André la consolait, puis le souci de ce qu'elle allait faire l'affligeait.

Elle le trouva gelé derrière la porte. Les fortes giboulées tournoyaient dans les arbres. La grêle sonnait sur leur parapluie pendant qu'ils allaient vers le chalet. Leurs pieds enfonçaient dans la boue.

Le jardin était triste, lamentable, mort, fangeux. Et André était pâle. Il souffrait beaucoup.

Quand ils furent entrés :

— Dieu! qu'il fait froid! dit-elle.

Un grand feu, pourtant, flambait dans les deux pièces. Mais, allumé seulement depuis midi, il n'avait pu sécher les murs imprégnés d'humidité, et des frissons couraient sur la peau.

Elle ajouta :

— J'ai envie de ne pas quitter tout de suite ma fourrure.

Elle l'entr'ouvrit seulement, et elle apparut dessous frileuse, dans son corsage garni de plumes, pareille aux oiseaux émigrans qui ne restent jamais au même endroit.

Il s'assit à côté d'elle.

Elle reprit :

— Ce soir, chez moi, dîner charmant, dont je me réjouis d'avance.

— Qui avez-vous donc?

— Mais... vous d'abord, puis Prédolé, que j'ai tant envie de connaître.

— Ah! vous avez Prédolé?

— Oui, Lamarthe me l'amène.

— Mais ce n'est pas du tout un homme pour vous, Prédolé! Les sculpteurs, en général, ne sont pas faits pour plaire aux jolies femmes, et celui-là moins qu'aucun autre.

— Oh! mon cher, c'est impossible. Je l'admire tant!

Depuis deux mois, à la suite de son exposition de la galerie Varin, le sculpteur Prédolé avait conquis et dompté Paris. On l'estimait déjà, on l'appréciait; on disait de lui : « Il fait des figurines délicieuses. » Mais lorsque le public artiste et connaisseur fut appelé à juger son œuvre entière réunie dans les salles de la rue Varin, ce fut une explosion d'enthousiasme.

Il y avait là, semblait-il, la révélation d'un charme imprévu, un don si particulier pour traduire l'élégance et la grâce, qu'on croyait assister à la naissance d'une séduction nouvelle de la forme.

Il avait adopté la spécialité des statuettes un peu, très peu vêtues, dont il exprimait les modelés délicats et voilés avec une perfection inimaginable. Ses danseuses surtout, dont il avait fait de nombreuses études, montraient en leurs gestes, en leurs poses, par l'harmonie des attitudes et des mouvemens, tout ce que le corps féminin recèle de beauté souple et rare.

Depuis un mois, Mme de Burne faisait des efforts incessans afin de l'attirer chez elle. Mais l'artiste était sauvage, même un peu ours, disait-on. Elle venait enfin de réussir, par l'intermédiaire de Lamarthe, qui avait fait une réclame sincère et frénétique au sculpteur reconnaissant.

Mariolle demanda :

— Qui avez-vous encore?

— La princesse de Malten.

Il fut ennuyé. Cette femme lui déplaisait.

— Et encore?

— Massival, Bernhaus et George de Maltry. C'est tout, rien que mon élite. Vous connaissez Prédolé, vous?

— Oui, un peu.

— Comment le trouvez-vous?

— Délicieux; c'est l'homme le plus amoureux de son art que j'aie rencontré et le plus intéressant quand il en parle.

Elle était ravie et répéta :

— Ce sera charmant.

Il avait pris sa main sous la fourrure. Il la serrait un peu, puis il la baisa. Alors elle s'aperçut tout à coup qu'elle avait oublié de se dire souffrante, et, cherchant soudain une autre raison, elle murmura :

— Dieu! qu'il fait froid!

— Vous trouvez?

— Je suis glacée jusqu'aux os.

Il se leva pour voir le thermomètre, qui était assez bas, en effet.

Alors il se rassit près d'elle.

Elle venait de dire : « Dieu! qu'il fait froid! » et il avait cru comprendre. Depuis trois semaines, il notait, à chacune de leurs rencontres, l'invincible apaisement de sa tentative de tendresse. Il la devinait lasse de ce simulacre à ne pas pouvoir le continuer, et il était lui-même tellement exaspéré de son impuissance, tellement mordu par un désir vain et enragé de cette femme, qu'il se disait, en ses heures de solitude désespérée : « J'aime mieux rompre que de continuer à vivre ainsi. »

Il lui demanda, pour bien pénétrer sa pensée :

— Vous ne quittez même pas votre fourrure, à présent?

— Oh! non, dit-elle, je tousse un peu depuis ce matin. Ce temps affreux m'a irrité la gorge. J'ai peur d'attraper du mal.

Après un silence, elle ajouta :

— Si je n'avais pas tenu absolument à vous voir, je ne serais pas venue aujourd'hui.

Comme il ne répondait point, déchiré de chagrin et crispé de rage, elle reprit :

— Après les si beaux jours des deux dernières semaines, ce retour de froid est très dangereux.

Elle regardait le jardin, où les arbres étaient déjà presque verts sous la poussière de neige fondue qui tournoyait dans les branches.

Lui, il la regardait et il pensait : « Voilà donc l'amour qu'elle a pour moi! » Pour la première fois, une espèce de haine de mâle déçu le soulevait contre elle, contre ce visage, contre cette âme insaisissable, contre ce corps de femme si fuyant et tant poursuivi.

« Elle prétend qu'elle a froid, se disait-il. Elle a froid seulement parce que je suis là. S'il s'agissait d'une partie de plaisir, d'un de ces imbéciles caprices qui agitent l'inutile existence de ces futiles créatures, elle braverait tout et risquerait sa vie. Est-ce que, pour montrer ses toilettes, elle ne sort pas en voiture découverte par les plus grands froids? Ah! c'est ainsi qu'elles sont toutes, aujourd'hui! »

Il la regardait, si calme en face de lui. Et il savait que dans ce front, dans ce petit front adoré, il y avait une envie, l'envie de ne pas prolonger ce tête-à-tête, qui devenait trop pénible.

Était-il vrai qu'il eût existé, qu'il existait encore des femmes passionnées, que l'émotion secoue, qui souffrent, pleurent, se donnent avec transport, enlacent, étreignent et gémissent, qui aiment avec leur chair autant qu'avec leur âme, avec la bouche qui parle et les

yeux qui regardent, avec le cœur qui palpite et la main qui caresse ; des femmes qui bravent tout parce qu'elles aiment et vont, le jour ou la nuit, surveillées et menacées, intrépides et palpitantes, vers celui qui les prend en ses bras, folles de bonheur et défaillantes?

Oh! l'horrible amour, celui auquel il est maintenant enchaîné ; amour sans issue, sans fin, sans joie et sans triomphe, qui énerve, exaspère et ronge de souci ; amour sans douceur et sans ivresses, faisant seulement pressentir et regretter, souffrir et pleurer, et ne révélant l'extase des caresses partagées que par l'intolérable regret des baisers impossibles à éveiller sur des lèvres froides, stériles et sèches comme des arbres morts.

Il la regardait, emprisonnée et charmante en cette robe emplumée. N'était-ce point les grandes ennemies qu'il fallait vaincre plus encore que la femme, ses robes, gardiennes jalouses, barrières coquettes et précieuses qui enfermaient et défendaient contre lui sa maîtresse?

— Votre toilette est ravissante, dit-il, car il ne voulait point parler de ce qui le torturait.

Elle répondit en souriant :

— Vous verrez celle que j'aurai ce soir.

Puis elle toussa plusieurs fois de suite et reprit :

— Je m'enrhume tout à fait. Laissez-moi partir, mon ami. Le soleil reviendra bien vite, et je ferai comme lui.

Il n'insista pas, découragé, comprenant qu'aucun effort ne pourrait vaincre à présent l'inertie de cet être sans élan, que c'était fini, fini pour toujours d'espérer, d'attendre des mots balbutiés dans cette bouche tranquille, un éclair dans ces yeux calmes. Et soudain il sentit surgir en lui la résolution violente d'échapper à cette suppliciante domination. Elle l'avait cloué sur une croix; il y saignait de tous ses membres, et elle le regardait agoniser sans comprendre sa souffrance, contente même d'avoir fait ça. Mais il s'arracherait de ce poteau mortel, en y laissant des morceaux de son corps, des lambeaux de sa chair et tout son cœur déchiqueté. Il se sauverait comme une bête que des chasseurs ont presque tuée, il irait se cacher dans une solitude où il finirait peut-être par cicatriser ses plaies et ne plus sentir que les sourdes douleurs dont tressaillent jusqu'à leur mort les mutilés.

— Adieu donc, lui dit-il.

Elle fut saisie par la tristesse de sa voix et reprit :

— A ce soir, mon ami.

Il répéta :

— A ce soir... adieu.

Puis il la reconduisit à la porte du jardin et revint s'asseoir, seul, devant le foyer.

Seul! comme il faisait froid, en effet! comme il était triste! C'était fini! Ah! quelle horrible pensée! Fini d'espérer, d'attendre, de rêver d'elle avec cette brûlure au cœur qui nous fait vivre par momens, sur cette sombre terre, à la façon des feux de joie allumés dans les soirs obscurs. Adieu les nuits d'émotion solitaire où, presque jusqu'au jour, il marchait à travers sa chambre en pensant à elle, et les réveils où il se disait en ouvrant les yeux : « Je la verrai tantôt à notre petite maison. » Comme il l'aimait! comme il l'aimait! comme ce serait dur et long de se guérir d'elle! Elle était partie parce qu'il faisait froid! Il la voyait, comme tout à l'heure, le regardant et l'ensorcelant, l'ensorcelant pour mieux crever son cœur. Ah! comme elle l'avait bien crevé! de part en part, d'un seul et dernier coup. Il sentait le trou : une blessure ancienne, déjà entr'ouverte, puis pansée par elle, et qu'elle venait de rendre inguérissable en y plongeant comme un couteau sa mortelle indifférence. Il sentait même que de ce cœur crevé quelque chose coulait en lui qui emplissait son corps, montait à sa gorge et l'étouffait. Alors, posant ses deux mains sur ses yeux, comme pour se cacher à lui-même cette faiblesse, il se mit à pleurer. Elle était partie parce qu'il faisait froid! Il aurait marché nu, dans la neige, pour la rejoindre n'importe où. Il se serait jeté du haut d'un toit, rien que pour tomber à ses pieds. Le souvenir d'une vieille histoire lui vint, dont on a fait une légende : celle de la Côte des Deux-Amans, qu'on voit en allant à Rouen. Une jeune fille, obéissant au caprice cruel de son père, qui lui défendait d'épouser son amant si elle ne parvenait à le porter elle-même au sommet de la rude montagne, l'y traîna, marchant sur les mains et les genoux, et mourut en arrivant. L'amour n'est donc plus qu'une légende, faite pour être chantée en vers ou contée en des romans trompeurs!

Sa maîtresse ne lui avait-elle pas dit elle-même, dans une de leurs premières entrevues, une phrase qu'il n'avait jamais oubliée : « Les hommes d'à présent n'aiment pas les femmes d'aujourd'hui jusqu'à s'en faire vraiment du mal. Croyez-moi, je connais les uns et les autres. » Elle s'était trompée pour lui, mais non pour elle, car elle avait dit encore : « En tout cas, je vous préviens que, moi, je suis incapable de m'éprendre vraiment de n'importe qui... »

De n'importe qui? Était-ce bien sûr? De lui, non. Il en demeurait certain maintenant, mais d'un autre?

De lui?.. Elle ne pouvait pas l'aimer! Pourquoi?

Alors, la sensation d'avoir tout manqué dans sa vie, sensation dont il était depuis longtemps obsédé, s'abattit sur lui et l'anéan-

tit. Il n'avait rien fait, rien réussi, rien obtenu, rien vaincu. Les arts l'ayant tenté, il ne trouva pas en lui le courage nécessaire pour se donner tout à fait à l'un d'eux, ni l'obstination persévérante qu'il faut pour y triompher. Aucun succès ne l'avait réjoui, aucun goût exalté pour une belle chose ne l'avait anobli et grandi. Son seul effort énergique pour conquérir un cœur de femme venait d'avorter comme le reste. Il n'était, au fond, qu'un raté.

Il pleurait toujours sous ses mains appuyées sur ses yeux. Les larmes, glissant contre la peau, mouillaient sa moustache et salaient ses lèvres. Leur amertume ainsi goûtée augmentait sa misère et sa désespérance.

Quand il releva la tête, il s'aperçut qu'il faisait nuit. Il n'avait que le temps de rentrer chez lui et de s'habiller pour dîner chez elle.

III.

André Mariolle entra le premier chez Mme Michèle de Burne. Il s'assit et il contempla autour de lui ces murs, ces objets, ces tentures, ces bibelots, ces meubles qu'il chérissait à cause d'elle, tout cet appartement familier où il l'avait connue, trouvée et si souvent retrouvée, où il avait appris à aimer, où il avait découvert en lui et senti croître de jour en jour cette passion, jusqu'à l'heure de l'inutile victoire. Avec quelle ardeur il l'avait attendue quelquefois en ce lieu coquet, fait pour elle, cadre délicieux de cet être exquis! Et comme il connaissait l'odeur de ce salon, de ces étoffes, une douce odeur d'iris, aristocrate et simple! Là il avait tressailli de toutes les attentes, tremblé à toutes les espérances, exploré toutes les émotions, et, pour finir, toutes les détresses. Il serrait, comme les mains d'un ami qu'on abandonne, les bras du large fauteuil où il avait si souvent causé avec elle en la regardant sourire et parler. Il aurait voulu qu'elle ne vînt pas, que personne ne vînt, et rester là, seul, toute la nuit, rêvant à son amour, comme on veille près d'un mort. Puis il serait parti, dès l'aurore, pour longtemps, peut-être pour toujours.

La porte de la chambre s'ouvrit. Elle parut et vint à lui, la main tendue. Il se maîtrisa et ne laissa rien voir. Ce n'était pas une femme, mais un bouquet vivant, un inimaginable bouquet.

Une ceinture d'œillets serrait sa taille et descendait autour d'elle, en cascades, jusqu'à ses pieds. Autour des bras nus et des épaules courait une guirlande emmêlée de myosotis et de muguets, tandis que trois orchidées féeriques semblaient sortir de sa gorge et caressaient la chair pâle des seins de leur chair rose et rouge de fleurs surnaturelles. Ses cheveux blonds étaient poudrés

de violettes d'émail où luisaient de minuscules diamans. D'autres brillans, tremblant sur des épingles d'or, scintillaient comme de l'eau dans la garniture embaumée du corsage.

— J'aurai la migraine, dit-elle, mais tant pis! ça me va bien.

Elle sentait bon, comme le printemps dans les jardins; elle était plus fraîche que ses guirlandes. André la regardait, ébloui, et songeant qu'il serait aussi brutalement barbare de la prendre en ses bras en ce moment que de piétiner un parterre épanoui. Leur corps ainsi n'était plus qu'un prétexte à parures, un objet à orner : ce n'était plus un objet à aimer. Elles ressemblaient à des fleurs, elles ressemblaient à des oiseaux, elles ressemblaient à mille autres choses autant qu'à des femmes. Leurs mères, toutes celles des générations passées, employaient l'art coquet pour aider la beauté, mais elles cherchaient d'abord à plaire par la séduction directe de leur corps, par la puissance naturelle de leur grâce, par l'irrésistible attrait que la forme féminine exerce sur le cœur des mâles. Aujourd'hui, la coquetterie était tout, l'artifice était devenu le grand moyen et aussi le but, car elles s'en servaient plutôt même afin d'irriter les yeux des rivales et de fouetter stérilement leur jalousie que pour la conquête des hommes.

A qui donc était destinée cette toilette, à lui l'amant, ou à humilier la princesse de Malten?

La porte s'ouvrit : on l'annonça.

Mme de Burne eut un élan vers elle; et, tout en veillant aux orchidées, elle l'embrassa, les lèvres entr'ouvertes, avec une petite moue de tendresse. Ce fut un joli, un désirable baiser, donné et rendu à plein cœur par les deux bouches.

Mariolle tressaillit d'angoisse. Pas une fois elle n'était accourue à lui avec cette brusquerie heureuse; jamais elle ne l'avait embrassé ainsi; et par un revirement subit de sa pensée :

— Ces femmes-là ne sont plus faites pour nous, se dit-il avec fureur.

Massival parut, puis derrière lui M. de Pradon, le comte de Bernhaus, puis George de Maltry, resplendissant de chic anglais.

On n'attendait plus que Lamarthe et Prédolé. On parla du sculpteur, et toutes les voix formulèrent des éloges.

— Il avait ressuscité la grâce, retrouvé la tradition de la renaissance avec quelque chose de plus : la sincérité moderne! C'était, d'après M. George de Maltry, l'exquis révélateur de la souplesse humaine. — Ces phrases, depuis deux mois, couraient tous les salons, allaient de toutes les bouches à toutes les oreilles.

Il parut enfin. On fut surpris. C'était un gros homme d'un âge indéterminable, avec des épaules de paysan, une forte tête aux

traits accentués, couverte de cheveux et de barbe grisâtres, un nez puissant, des lèvres charnues, l'air timide et embarrassé. Il portait ses bras un peu loin du corps, avec une sorte de gaucherie, attribuable sans doute aux énormes mains qui sortaient des manches. Elles étaient larges, épaisses avec des doigts velus et musculeux, des mains d'hercule ou de boucher; et elles semblaient maladroites, lentes, gênées d'être là, impossibles à cacher.

Mais la figure était éclairée par des yeux limpides, gris et perçans, d'une vivacité extraordinaire. Eux seuls semblaient vivre en cet homme pesant. Ils regardaient, scrutaient, fouillaient, jetaient partout leur éclair aigu, rapide et mobile, et on sentait qu'une vive et grande intelligence animait ce regard curieux.

Mme de Burne, un peu déçue, indiqua poliment un siège, où l'artiste s'assit. Puis il resta là, confus, semblait-il, d'être venu dans cette maison.

Lamarthe, introducteur adroit, voulant rompre cette glace, s'approcha de son ami.

— Mon cher, dit-il, je vais vous montrer où vous êtes. Vous avez vu d'abord notre divine hôtesse; regardez maintenant ce qui l'entoure.

Il montrait sur la cheminée un buste authentique de Houdon, puis, sur un secrétaire de Boule, deux femmes enlacées et dansant, par Clodion, et enfin, sur une étagère, quatre statuettes de Tanagra choisies parmi les plus parfaites.

Alors la figure de Prédolé s'éclaira soudain, comme s'il eût retrouvé ses enfans dans un désert. Il se leva, puis marcha vers les quatre antiques petites figures de terre; et, quand il en saisit deux en même temps dans ses formidables mains qui semblaient faites pour tuer des bœufs, Mme de Burne eut peur pour elles. Mais dès qu'il les eut touchées, on eût dit qu'il les caressait, car il les maniait avec une souplesse et une adresse surprenantes, en les faisant tourner dans ses doigts épais, devenus agiles comme ceux d'un jongleur. A le voir ainsi les contempler et les palper, on sentait qu'il avait dans l'âme et dans les mains, ce gros homme, une tendresse unique, idéale et délicate pour toutes les petites choses élégantes.

— Sont-elles jolies? demanda Lamarthe.

Alors le sculpteur les vanta comme s'il les eût félicitées, et il parla des plus remarquables qu'il connût, en quelques mots, d'une voix un peu voilée, mais sûre, tranquille, au service d'une pensée claire qui savait bien la valeur des termes.

Puis, conduit par l'écrivain, il inspecta les autres bibelots rares que Mme de Burne avait réunis grâce aux conseils de ses amis. Il les appréciait avec des étonnemens et des joies, en les découvrant

en ce lieu, et toujours il les prenait dans ses mains et les retournait légèrement en tous sens, comme pour se mettre en contact avec eux. Une statuette de bronze était cachée dans un coin obscur, lourde comme un boulet : il l'enleva d'un seul poignet, l'apporta près d'une lampe, l'admira longuement, puis la remit en place sans effort visible.

Lamarthe dit :

— Est-il taillé pour lutter avec le marbre et la pierre, ce gaillard-là!

On le regardait avec sympathie.

Un domestique annonça :

— Madame est servie.

La maîtresse de la maison prit le bras du sculpteur pour passer dans la salle à manger, et, lorsqu'elle l'eut fait asseoir à sa droite, elle lui demanda par courtoisie, comme elle eût interrogé l'héritier d'une grande famille sur l'origine exacte de son nom :

— Votre art, monsieur, a aussi ce mérite, n'est-ce pas, d'être l'aîné de tous?

Il répondit de sa voix tranquille :

— Mon Dieu! madame, les bergers bibliques jouaient de la flûte : la musique semble donc plus ancienne, bien qu'à notre sens la véritable musique ne date pas de loin, mais la véritable sculpture date de très loin.

Elle reprit :

— Vous aimez la musique?

Il répondit avec une conviction grave :

— J'aime tous les arts.

Elle demanda encore :

— Sait-on quel fut l'inventeur du vôtre?

Il réfléchit, et, avec une douceur d'accent, comme s'il eût conté une histoire attendrissante :

— D'après la tradition hellénique, ce fut l'Athénien Dédale. Mais la plus jolie légende est celle qui attribue cette découverte à un potier de Sicyone nommé Dibutades. Sa fille Kora ayant dessiné, au moyen d'un trait, l'ombre du profil de son fiancé, son père remplit cette silhouette d'argile et la modela. Mon art venait de naître.

Lamarthe murmura : « Charmant. » Puis, après un silence, il reprit :

— Ah! si vous vouliez, Prédolé!

S'adressant ensuite à Mme de Burne :

— Vous ne vous figurez pas, madame, comme cet homme est intéressant quand il parle de ce qu'il aime, comme il sait l'exprimer, le montrer, et le faire adorer.

Mais le sculpteur ne semblait pas disposé à poser ni à pérorer. Il avait introduit entre sa chemise et son cou un des coins de sa serviette pour ne pas tacher son gilet, et il mangeait son potage avec recueillement, avec cette espèce de respect que les paysans ont pour la soupe.

Puis il but un verre de vin et se redressa, l'air plus à l'aise, s'acclimatant.

De temps en temps, il essayait de se retourner, car il apercevait, reflété dans une glace, un groupe tout moderne placé derrière lui, sur la cheminée. Il ne le connaissait pas et cherchait à deviner l'auteur.

A la fin, n'y tenant plus, il demanda :

— C'est de Falguières, n'est-ce pas?

Mme de Burne se mit à rire.

— Oui, c'est de Falguières. Comment avez-vous reconnu cela dans une glace?

Il sourit à son tour.

— Ah! madame, je reconnais n'importe comment, d'un seul coup d'œil, la sculpture des gens qui font aussi de la peinture, et la peinture des gens qui font aussi de la sculpture. Ça ne ressemble pas du tout à l'œuvre d'un homme qui pratique exclusivement un seul art.

Lamarthe, voulant faire briller son ami, demanda des explications, et Prédolé s'y prêta.

Il définit, raconta et caractérisa la peinture des sculpteurs et la sculpture des peintres d'une façon si claire, originale et neuve, avec sa parole lente et précise, que les regards l'écoutaient autant que les oreilles. Faisant reculer sa démonstration à travers l'histoire de l'art, et cueillant des exemples d'époque en époque, il remonta jusqu'aux premiers maîtres italiens, peintres et sculpteurs en même temps, Nicolas et Jean de Pise, Donatello, Lorenzo Ghiberti. Il indiqua des opinions curieuses de Diderot sur le même sujet, et, pour conclure, cita les portes du baptistère de Saint-Jean de Florence, par Ghiberti, bas-reliefs si vivans et dramatiques qu'ils ont plutôt l'air de toiles peintes.

De ses lourdes mains agitées devant lui comme si elles eussent été pleines de matière à modeler, et devenues, dans leurs mouvemens, souples et légères à ravir les yeux, il reconstituait avec tant de conviction l'œuvre racontée qu'on suivait curieusement ses doigts, faisant surgir au-dessus des verres et des assiettes toutes les images exprimées par sa bouche.

Puis, comme on lui offrit des choses qu'il aimait, il se tut et se mit à manger.

Jusqu'à la fin du dîner il ne parla plus beaucoup, suivant à peine lui-même la conversation, qui allait d'un écho de théâtre à une rumeur politique d'un bal à un mariage, d'un article de la *Revue des Deux Mondes* au concours hippique récemment ouvert. Il mangeait bien et buvait sec, sans en paraître ému, ayant la pensée nette, saine, difficile à troubler, à peine excitable par le bon vin.

Lorsqu'on fut revenu dans le salon, Lamarthe, qui n'avait pas obtenu du sculpteur tout ce qu'il en attendait, l'attira près d'une vitrine pour lui montrer un objet inestimable, un encrier d'argent, pièce cotée, classée, historique, ciselée par Benvenuto Cellini.

Ce fut une espèce d'ivresse qui s'empara du sculpteur. Il contemplait cela comme on regarde le visage d'une maîtresse, et, saisi d'attendrissement, il énonça, sur l'œuvre de Cellini, des idées gracieuses, et fines comme l'art du divin ciseleur; puis, sentant qu'on l'écoutait, il se livra tout entier, et, assis sur un grand fauteuil, tenant et regardant sans cesse le bijou qu'on venait de lui présenter, il raconta ses impressions sur toutes les merveilles d'art connues par lui, mit à nu sa sensibilité, et rendit visible l'étrange griserie que la grâce des formes faisait entrer par ses yeux dans son âme. Pendant dix ans il avait parcouru le monde en ne regardant que du marbre, de la pierre, du bronze, et du bois sculptés par des mains géniales, ou bien de l'or, de l'argent, de l'ivoire et du cuivre, vagues matières métamorphosées en chefs-d'œuvre sous les doigts de fée des ciseleurs.

Et lui-même il sculptait en parlant, avec des reliefs surprenans et de délicieux modelés obtenus par la justesse des mots.

Les hommes, debout autour de lui, l'écoutaient avec un intérêt extrême, tandis que les deux femmes, assises près du feu, paraissaient s'ennuyer un peu et causaient à voix basse, de temps en temps, déconcertées qu'on pût prendre tant de goût à de simples contours d'objets.

Quand Prédolé se tut, Lamarthe, emballé et ravi, lui serra la main, et d'une voix amicale, attendrie par l'émotion d'un amour commun :

— Vrai, j'ai envie de vous embrasser, dit-il. Vous êtes le seul artiste, le seul passionné et le seul grand homme d'aujourd'hui; le seul qui aimez vraiment ce que vous faites, qui y trouvez du bonheur, qui n'en êtes jamais las ni dégoûté. Vous maniez l'art éternel dans sa forme la plus pure, la plus simple, la plus haute et la plus inaccessible. Vous enfantez le beau par la courbe d'une ligne, et vous ne vous souciez pas d'autre chose. Je bois un verre d'eau-de-vie à votre santé.

Puis la conversation redevint générale, mais languissante, étouffée par les idées qui avaient passé dans l'air de ce joli salon meublé d'objets précieux.

Prédolé s'en alla de bonne heure, en donnant pour raison qu'il était au travail tous les matins au lever du jour.

Lorsqu'il fut parti, Lamarthe, enthousiasmé, demanda à Mme de Burne :

— Eh bien! comment le trouvez-vous?

Elle répondit, en hésitant, d'un air mécontent et peu séduit :

— Assez intéressant, mais raseur.

Le romancier sourit, et pensa : « Parbleu, il n'a pas admiré votre toilette; et vous êtes le seul de vos bibelots qu'il ait à peine regardé. » Puis, après quelques phrases aimables, il alla s'asseoir auprès de la princesse de Malten, afin de lui faire la cour. Le comte de Bernhaus s'approcha de la maîtresse de la maison, et, prenant un petit tabouret, parut s'affaisser à ses pieds. Mariolle, Massival, Maltry et M. de Pradon continuaient à parler du sculpteur, qui avait fait sur leurs esprits une forte impression. M. de Maltry le comparait aux maîtres anciens, dont la vie fut toute embellie et illuminée par l'amour exclusif et dévorant des manifestations de la Beauté; et il philosophait là-dessus, avec des phrases subtiles, justes et fatigantes.

Massival, las d'écouter parler d'un art qui n'était pas le sien, se rapprocha de Mme de Malten et s'assit auprès de Lamarthe, qui lui céda bientôt la place pour aller rejoindre les hommes.

— Partons-nous? dit-il à Mariolle.

— Oui, bien volontiers.

Le romancier aimait parler, la nuit, sur les trottoirs, en reconduisant quelqu'un. Sa voix brève, stridente, mordante, semblait s'accrocher et grimper aux murs des maisons. Il se sentait éloquent et clairvoyant, spirituel et imprévu en ces tête-à-tête nocturnes, où il monologuait plutôt qu'il ne causait. Il y obtenait pour lui-même des succès d'estime qui lui suffisaient, et il se préparait un bon sommeil par cette légère fatigue des poumons et des jambes.

Mariolle, lui, était à bout de forces. Toute sa misère, tout son malheur, tout son chagrin, toute son irrémédiable déception bouillonnaient en son cœur depuis qu'il avait franchi cette porte.

Il n'en pouvait plus, il n'en voulait plus. Il allait partir pour ne point revenir.

Quand il prit congé de Mme de Burne, elle lui dit adieu d'un air distrait.

Les deux hommes se trouvèrent seuls dans la rue. Le vent ayant tourné, le froid de la journée avait cessé. Il faisait chaud et doux, ainsi qu'il fait doux deux heures après une giboulée, au printemps.

Le ciel, plein d'étoiles, vibrait, comme si, dans l'espace immense, un souffle d'été eût avivé le scintillement des astres.

Les trottoirs étaient redevenus gris et secs, tandis que, sur les chaussées, des flaques d'eau luisaient encore sous le gaz.

Lamarthe dit :

— Quel homme heureux, ce Prédolé!.. Il n'aime qu'une chose, son art, ne pense qu'à cela, ne vit que pour cela, et cela emplit, console, égaie, fait heureuse et bonne son existence. C'est vraiment un grand artiste de la vieille race. Ah! il ne s'inquière guère des femmes, celui-là, de nos femmes à colifichets, à dentelles et à déguisemens. Avez-vous vu comme il a fait peu d'attention à nos deux belles dames, qui étaient pourtant très séduisantes? Mais il lui faut de la pure plastique, à lui, et non de l'artificiel. Il est vrai que notre divine hôtesse l'a jugée insupportable et imbécile. Pour elle, un buste de Houdon, des statuettes de Tanagra ou un encrier de Benvenuto, ne sont que les petites parures nécessaires à l'encadrement naturel et riche d'un chef-d'œuvre qui est Elle : elle et sa robe, car sa robe fait partie d'Elle ; c'est la note nouvelle qu'elle donne chaque jour à sa beauté. Comme c'est futile et personnel, une femme!

Il s'arrêta, en frappant le trottoir d'un coup de canne si sec que le bruit courut quelque temps dans la rue. Puis il continua :

— Elles connaissent, comprennent et savourent ce qui les fait valoir : la toilette et le bijou qui changent de mode tous les dix ans; mais elles ignorent ce qui est d'une sélection rare et constante, ce qui exige une grande et délicate pénétration artiste, et un exercice désintéressé, purement esthétique de leurs sens. Elles ont d'ailleurs des sens très rudimentaires, des sens de femelles, peu perfectibles, inaccessibles à ce qui ne touche pas directement l'égotisme féminin qui absorbe tout en elle. Leur finesse est de sauvage, d'indien, de guerre, de piège. Elles sont même presque impuissantes à goûter les jouissances matérielles d'ordre inférieur qui exigent une éducation physique et une attention raffinée d'un organe, comme la gourmandise. Quand elles arrivent, par exception, à respecter la bonne cuisine, elles demeurent toujours incapables de comprendre les grands vins, qui parlent seulement au palais des hommes, car le vin parle.

Il donna sur le pavé un nouveau coup de canne, qui scanda ce dernier mot, et mit un point à sa phrase.

Puis il reprit :

— Il ne faut pas leur demander tant d'ailleurs. Mais cette absence de goût et de compréhension qui obscurcit leur vue intellectuelle quand il s'agit de choses élevés les aveugle souvent bien davantage encore quand il s'agit de nous. Il est inutile, pour les sé-

duire, d'avoir de l'âme, du cœur, de l'intelligence, des qualités et des mérites exceptionnels, comme autrefois, où on s'éprenait d'un homme pour sa valeur et son courage. Celles d'aujourd'hui sont des cabotines, les cabotines de l'amour, répétant de chic une pièce qu'elles jouent par tradition et à laquelle elles ne croient plus. Il leur faut des cabotins pour leur donner la réplique et mentir leur rôle comme elles. J'entends par cabotins les pitres du monde ou d'ailleurs.

Ils marchèrent quelques moments en silence, l'un à côté de l'autre. Mariolle l'avait écouté avec attention, répétant mentalement ses phrases, l'approuvant de toute sa douleur. Il savait d'ailleurs qu'une sorte d'aventurier italien venu pour donner des assauts à Paris, le prince Epilati, gentilhomme de salles d'armes, dont on parlait partout et dont on vantait beaucoup l'élégance et la souple vigueur, exhibées au high-life et à la cocoterie d'élite sous des maillots collans de soie noire, accaparait en ce moment l'attention et la coquetterie de la petite baronne de Frémines.

Comme Lamarthe continuait à se taire, il lui dit :

— C'est notre faute ; nous choisissons mal, il y a d'autres femmes que celles-là !

Le romancier répliqua :

— Les seules encore capables d'attachement sont les demoiselles de magasin ou les petites bourgeoises sentimentales, pauvres et mal mariées. J'ai porté quelquefois secours à une de ces âmes en détresse. Elles sont débordantes de sentiment, mais de sentiment si vulgaire, que le troquer contre le nôtre, c'est faire l'aumône. Or, je dis que, dans notre jeune société riche, où les femmes n'ont envie et besoin de rien et n'ont d'autre désir que d'être un peu distraites, sans dangers à courir, où les hommes ont réglementé le plaisir comme le travail, je dis que l'antique, charmant et puissant attrait naturel qui poussait jadis les sexes l'un vers l'autre a disparu.

Mariolle murmura :

— C'est vrai.

Son envie de fuir s'accrut, de fuir loin de ces gens, de ces fantoches qui mimaient, par désœuvrement, la vie passionnée, belle et tendre d'autrefois, et ne goûtaient plus rien de sa saveur perdue.

— Bonsoir! dit-il, je vais me coucher.

Il rentra chez lui, s'assit à sa table, et écrivit :

« Adieu, madame. Vous rappelez-vous ma première lettre? Je vous disais adieu aussi; mais je ne suis pas parti. Comme j'ai eu tort! J'aurai quitté Paris quand vous recevrez celle-ci. Ai-je besoin de vous expliquer pourquoi? Les hommes comme moi ne devraient

jamais rencontrer les femmes comme vous. Si j'étais un artiste et si mes émotions pouvaient être exprimées de manière à m'en soulager, vous m'auriez peut-être donné du talent; mais je ne suis rien qu'un pauvre garçon en qui est entrée, avec mon amour pour vous, une atroce et intolérable détresse. Quand je vous ai rencontrée, je ne me serais pas cru capable de sentir et de souffrir de cette façon. Une autre, à votre place, aurait versé en mon cœur une allégresse divine en le faisant vivre. Mais vous n'avez pu que le torturer. C'est malgré vous, je le sais : je ne vous reproche rien, et je ne vous en veux pas. Je n'ai même pas le droit de vous écrire ces lignes. Pardonnez-moi. Vous êtes ainsi faite que vous ne pouvez pas sentir comme je sens ; que vous ne pouvez pas seulement deviner ce qui se passe en moi quand j'entre chez vous, quand vous me parlez et quand je vous regarde. Oui, vous consentez, vous m'acceptez, et vous m'offrez même un paisible et raisonnable bonheur dont je devrais vous remercier à genoux toute ma vie. Mais je n'en veux pas. Ah! quel amour, horrible et torturant, celui qui demande sans cesse l'aumône d'une chaude parole ou d'une caresse émue, et qui ne la reçoit jamais! Mon cœur est vide comme le ventre d'un mendiant qui courut longtemps, la main tendue, derrière vous. Vous lui avez jeté de belles choses, mais pas de pain. C'est du pain, c'est de l'amour qu'il me fallait. Je m'en vais misérable et pauvre, pauvre de votre tendresse, dont quelques miettes m'auraient sauvé. Je n'ai plus rien au monde qu'une pensée cruelle attachée à moi et qu'il faut tuer. C'est ce que je vais essayer de faire.

« Adieu, madame. Pardon, merci, pardon. Ce soir encore, je vous aime de toute mon âme. Adieu, madame.

André Mariolle.

IV.

Un matin radieux éclairait la ville. Mariolle monta dans la voiture qui l'attendait devant sa porte, avec un sac de voyage et deux malles dans la galerie. Il avait fait préparer, la nuit même, par son valet de chambre, le linge et les objets nécessaires pour une longue absence, et il s'en allait en donnant pour adresse provisoire : « Fontainebleau, poste restante. » Il n'emmenait personne, ne voulant pas voir une figure qui lui rappelât Paris, ne voulant plus entendre une voix entendue déjà pendant qu'il songeait à certaines choses.

Il cria au cocher : « Gare de Lyon ! » Le fiacre se mit en mar-

che. Alors il pensa à cet autre départ pour le Mont-Saint-Michel, au printemps passé. Il y aurait un an dans trois mois. Puis, pour oublier cela, il regarda la rue.

La voiture déboucha dans l'avenue des Champs-Elysées, que baignait une ondée de soleil printanier. Les feuilles vertes, désemprisonnées déjà par les premières chaleurs des autres semaines, à peine arrêtées par les deux derniers jours de grêle et de froid, semblaient épandre, tant elles s'ouvraient vite, par cette matinée lumineuse, une odeur de verdure fraîche et de sève évaporée dans la délivrance des branches futures.

C'était un de ces matins d'éclosion où on sent que, dans les jardins publics et tout le long des avenues, les marronniers ronds vont fleurir en un jour à travers Paris, comme des lustres qui s'allument. La vie de la terre naissait pour un été, et la rue elle-même, aux trottoirs de bitume, frémissait sourdement, rongée par des racines.

Il pensait, secoué par les cahots du fiacre : « Enfin, je vais goûter un peu de calme. Je vais regarder naître le printemps dans la forêt encore déserte. »

Le trajet lui parut long. Il était courbaturé après ces quelques heures d'insomnie à pleurer sur lui, comme s'il eût passé dix nuits près d'un mourant. En arrivant dans la ville de Fontainebleau, il se rendit chez un notaire pour savoir s'il n'y avait point quelque chalet à louer meublé aux abords de la forêt. On lui en indiqua plusieurs. Celui dont la photographie le séduisit le plus venait d'être quitté par deux jeunes gens, homme et femme, qui étaient restés presque tout l'hiver dans le village de Montigny-sur-Loing. Le notaire, homme grave pourtant, souriait. Il devait flairer là une histoire d'amour. Il demanda :

— Vous êtes seul, monsieur ?

— Je suis seul.

— Même sans domestiques ?

— Même sans domestiques. J'ai laissé les miens à Paris. Je veux prendre des gens du pays. Je viens ici pour travailler dans un isolement absolu.

— Oh ! vous l'aurez, à cette époque de l'année.

Quelques minutes plus tard, un landau découvert emportait Mariolle et ses malles vers Montigny.

La forêt s'éveillait. Au pied des grands arbres, dont les têtes se couvraient d'une ombre légère de feuillage, les taillis étaient plus touffus. Les bouleaux hâtifs, aux membres d'argent, semblaient seuls habillés déjà pour l'été, tandis que les chênes immenses montraient seulement, au bout de leurs branchages, de légères taches vertes tremblotantes. Les hêtres, ouvrant plus vite leurs bourgeons poin-

tus, laissaient tomber leurs dernières feuilles mortes de l'autre année.

Le long de la route, l'herbe, que ne couvrait point encore l'ombre impénétrable des cimes, était drue, luisante, vernie de sève nouvelle ; et cette odeur de pousses naissantes, déjà perçue par Mariolle dans l'avenue des Champs-Élysées, l'enveloppait maintenant, le noyait dans un immense bain de vie végétale germant sous le premier soleil. Il respirait par grandes haleines, comme un libéré qui sort de prison, et, avec la sensation d'un homme dont on vient de rompre les liens, il étendit mollement ses deux bras sur les deux côtés du landau, laissant pendre ses mains au-dessus des deux roues.

C'était bon d'aspirer ce grand air libre et pur ; mais comme il en devrait boire, et boire encore longtemps, longtemps, de cet air, pour en être imprégné jusqu'à souffrir un peu moins, pour qu'à travers ses poumons il sentît enfin ce souffle frais glisser aussi sur la plaie vive de son cœur, et la calmer !

Il traversa Marlotte, où le cocher lui montra l'hôtel Corot, qu'on venait d'ouvrir et dont on vantait l'originalité. Puis on suivit une route entre la forêt à gauche et, à droite, une grande plaine avec des arbres par places et des coteaux à l'horizon. Puis on pénétra dans une longue rue de village, une rue blanche, aveuglante, entre deux lignes interminables de petites maisons couvertes en tuiles. Par places, un énorme lilas fleuri jaillissait au-dessus d'un mur.

Cette rue suivait un étroit vallon qui descendait au petit cours d'eau. Quand Mariolle l'aperçut, il eut un ravissement. C'était un fleuve mince, rapide, agile et tournoyant, qui lavait sur une de ses rives le pied même des maisons et les murs des jardins, tandis que, sur l'autre, il baignait des prairies où des arbres légers égrenaient leurs frêles feuillages à peine ouverts.

Mariolle trouva tout de suite la demeure indiquée, et en fut charmé. C'était une vieille maison restaurée par un peintre qui passa là cinq ans, puis s'en lassa, et la mit à louer. Elle était tout au bord de l'eau, séparée seulement du courant par un joli jardin que terminait une terrasse à tilleuls. Le Loing, qui venait de tomber d'un barrage par une chute haute d'un pied ou deux, filait le long de cette terrasse, en déroulant de grands remous. Par les fenêtres de la façade on apercevait, de l'autre côté, les prés.

— Je me guérirai ici, pensa Mariolle.

Tout avait été convenu avec le notaire pour le cas où cette maison lui plairait. Le cocher porta la réponse. Il fallut alors s'occuper de l'installation, qui fut rapide, le secrétaire de la mairie ayant fourni deux femmes, l'une pour la nourriture, l'autre pour faire la chambre et prendre soin du linge.

Il y avait en bas un salon, une salle à manger, la cuisine et deux petites pièces; au premier, une belle chambre et une sorte de grand cabinet que l'artiste propriétaire avait disposé en atelier. Tout cela installé avec amour, comme on installe quand on s'éprend d'un pays et d'un logis. C'était maintenant un peu défraîchi, un peu dérangé, avec l'air veuf et délaissé des demeures dont le maître est parti.

On sentait pourtant que cette petite maison venait d'être habitée. Une douce odeur de verveine y flottait encore. Mariolle pensa : « Tiens, de la verveine, parfum simple. La femme d'avant moi ne devait pas être une compliquée... Heureux homme ! »

Le soir venait, toutes ces affaires ayant fait glisser la journée. Il s'assit près d'une fenêtre ouverte, buvant la fraîcheur humide et douce des herbages mouillés et regardant le soleil couchant faire de grandes ombres sur les prés.

Les deux servantes parlaient en préparant le dîner, et leurs voix paysannes montaient sourdement par l'escalier, tandis que, par la fenêtre, entraient des meuglemens de vache, des aboiemens de chien, des appels d'homme ramenant des bêtes ou causant avec un camarade à travers la rivière.

Cela était vraiment calme et reposant.

Mariolle se demandait pour la millième fois depuis le matin : « Qu'a-t-elle pensé en recevant ma lettre?.. Que va-t-elle faire?..

Puis il se dit : « Que fait-elle en ce moment? »

Il regarda l'heure à sa montre : — six heures et demie. — « Elle est rentrée, elle reçoit. »

Il eut la vision du salon et de la jeune femme causant avec la princesse de Malten, Mme de Frémines, Massival et le comte de Bernhaus.

Son âme soudain tressaillit d'une espèce de colère. Il aurait voulu être là-bas. C'était l'heure où presque chaque jour il entrait chez elle. Et il sentait en lui un malaise, non pas un regret, car sa volonté était ferme, mais une sorte de souffrance physique pareille à celle d'un malade à qui on refuse la piqûre de morphine au moment accoutumé.

Il ne voyait plus les prairies, ni le soleil disparaissant derrière les collines de l'horizon. Il ne voyait qu'elle, au milieu d'amis, elle en proie à ces soucis mondains qui la lui avaient volée : « N'y pensons plus! » se dit-il.

Il se leva, descendit au jardin, marcha jusqu'à la terrasse. La fraîcheur de l'eau secouée par le barrage montait en brumes de la rivière; et cette froide sensation, glaçant son cœur déjà si triste, le fit revenir sur ses pas. Son couvert était mis dans la salle à

manger. Il dîna vite, puis, n'ayant rien à faire, sentant grandir dans son corps et grandir dans son âme ce malaise dont il avait subi tout à l'heure l'atteinte, il se coucha, et ferma les yeux pour dormir : ce fut en vain. Sa pensée voyait, sa pensée souffrait, sa pensée ne quittait point cette femme.

A qui serait-elle, à présent? Au comte de Bernhaus sans doute! C'était bien l'homme qu'il fallait à cette créature d'apparat, l'homme en vue, élégant, recherché. Il lui plaisait, car, pour le conquérir, elle avait employé toutes ses armes, bien qu'étant la maîtresse d'un autre.

Sous l'obsession de ces idées rongeuses, son âme pourtant s'engourdissait, s'égarait en des divagations somnolentes où sans cesse ils reparaissaient, cet homme et elle. Le vrai sommeil ne vint point; et toute la nuit il les vit errer autour de lui, le bravant et l'irritant, disparaissant comme pour lui permettre de s'endormir enfin, et, dès que l'oubli l'avait enveloppé, reparaissant et le réveillant par un spasme aigu de jalousie au cœur.

Il sortit de son lit aux premières heures de l'aube et s'en alla dans la forêt une canne à la main, une forte canne oubliée dans sa nouvelle maison par le dernier habitant.

Le soleil levé tombait à travers les cimes presque chauves encore des chênes sur le sol tapissé par places d'herbe verdoyante, plus loin d'un tapis de feuilles mortes, plus loin de bruyères roussies par l'hiver; et des papillons jaunes voltigeaient le long de la route, comme de petites flammes dansantes.

Un coteau, presque un mont, couvert de pins et de rocs bleuâtres, apparut à droite du chemin. Mariolle le gravit lentement, et, quand il fut au sommet, s'assit sur une grosse pierre, car il était déjà haletant. Ses jambes ne le soutenaient plus, défaillantes de faiblesse; son cœur battait; tout son corps semblait meurtri par une inconcevable courbature.

Cet accablement, il le savait, ne venait point de fatigue : il venait d'elle, de cet amour pesant sur lui comme un poids intolérable; et il murmura : « Quelle misère! Pourquoi me tient-elle ainsi, moi qui n'ai jamais pris de l'existence que ce qu'il en fallait prendre pour la goûter sans en souffrir. »

Son attention, surexcitée, aiguisée par la peur de ce mal qui serait peut-être si difficile à vaincre, se fixa sur lui-même et fouilla son âme, descendit dans son être intime, cherchant à le mieux connaître, à le mieux comprendre, à dévoiler à ses propres yeux le pourquoi de cette inexplicable crise.

Il se disait : « Je n'avais jamais subi d'entraînement. Je ne suis pas un exalté, je ne suis pas un passionné; j'ai plus de jugement que d'instinct, de curiosités que d'appétits, de fantaisie que de

persévérance. Je ne suis au fond qu'un jouisseur délicat, intelligent et difficile. J'ai aimé les choses de la vie sans m'y attacher jamais beaucoup, avec des sens d'expert qui savoure et ne se grise point, qui comprend trop pour perdre la tête. Je raisonne tout, et j'analyse d'ordinaire trop bien mes goûts pour les subir aveuglément. C'est même là mon grand défaut, la cause unique de ma faiblesse. Et voilà que cette femme s'est imposée à moi, malgré moi, malgré ma peur et ma connaissance d'elle; et elle me possède comme si elle avait cueilli une à une toutes les aspirations diverses qui étaient en moi. C'est cela peut-être. Je les éparpillais vers des choses inanimées, vers la nature qui me séduit et m'attendrit, vers la musique, qui est une espèce de caresse idéale, vers la pensée, qui est la gourmandise de l'esprit, et vers tout ce qui est agréable et beau sur la terre.

« Puis, j'ai rencontré une créature qui a ramassé tous mes désirs un peu hésitans et changeans, et, les tournant vers elle, en a fait de l'amour. Élégante et jolie, elle a plu à mes yeux; fine, intelligente et rusée, elle a plu à mon âme; et elle a plu à mon cœur par un agrément mystérieux de son contact et de sa présence, par une secrète et irrésistible émanation de sa personne qui m'ont conquis comme engourdissent certaines fleurs.

« Elle a tout remplacé pour moi, car je n'aspire plus à rien, je n'ai plus besoin, envie ni souci de rien.

« Autrefois, comme j'aurais tressailli et vibré dans cette forêt qui renaît! Aujourd'hui je ne la vois pas, je ne la sens pas, je n'y suis point; je suis toujours près de cette femme, que je ne veux plus aimer.

« Allons! Il faut que je tue mes idées par la fatigue; sans quoi je ne me guérirai pas. »

Il se leva, descendit le coteau rocheux, et se remit en marche à grands pas. Mais l'obsession l'écrasait comme s'il l'eût portée sur ses reins.

Il allait, hâtant toujours sa marche, et rencontrant parfois, à la vue du soleil plongeant dans les feuillages ou bien au passage d'un souffle résineux tombé d'un bouquet de sapins, une courte sensation de soulagement, pareille au pressentiment de la consolation lointaine.

Tout à coup il s'arrêta : « Je ne me promène plus, se dit-il, je fuis. » Il fuyait, en effet, devant lui, n'importe où; il fuyait, poursuivi par l'angoisse de cet amour rompu.

Puis il repartit à pas plus tranquilles. La forêt changeait d'aspect, devenait plus épanouie et plus ombrée, car il entrait dans la partie la plus chaude, dans l'admirable région des hêtres. Aucune sensation de l'hiver ne restait plus. C'était un printemps extraordi-

naire, qui semblait né dans la nuit même, tant il était frais et jeune.

Mariolle pénétra dans les fourrés, sous les arbres gigantesques qui s'élevaient de plus en plus, et il alla devant lui longtemps, une heure, deux heures, à travers les branches, à travers l'innombrable multitude des petites feuilles luisantes, huilées et vernies de sève. La voûte immense des cimes voilait tout le ciel, supportée par de longues colonnes, droites ou penchées, parfois blanchâtres, parfois sombres sous une mousse noire attachée à l'écorce. Elles montaient indéfiniment, les unes derrière les autres, dominant les jeunes taillis emmêlés et poussés à leur pied, et les couvrant d'un nuage épais que traversaient cependant des cataractes de soleil. La pluie de feu glissait, coulait dans tout ce feuillage épandu, qui n'avait plus l'air d'un bois, mais d'une éclatante vapeur de verdure illuminée de rayons jaunes.

Mariolle s'arrêta, ému d'une inexprimable surprise. Où était-il? Dans une forêt ou bien tombé au fond d'une mer, d'une mer toute en feuilles et toute en lumière, d'un océan doré de clarté verte?

Il se sentit mieux, plus loin de son malheur, plus caché, plus calme, et il se coucha par terre sur le tapis roux de feuillage mort que ces arbres ne laissent tomber qu'au moment où ils se couvrent d'une vêture nouvelle.

Jouissant du contact frais de la terre et de la pure douceur de l'air, il fut bientôt envahi par une envie, vague d'abord, puis plus précise, de n'être pas seul en ce lieu charmant, et il se dit : « Ah! si je l'avais ici, avec moi! »

Il revit brusquement le Mont-Saint-Michel, et, se rappelant combien elle avait été différente, là-bas, de ce qu'elle était à Paris, en cet éveil d'affection éclose au vent du large, en face des sables blonds, il pensa que ce jour-là seulement elle l'avait aimé un peu pendant quelques heures. Certes, sur la route où fuyait le flot, dans le cloître où, murmurant son prénom seul : « André, » elle avait semblé dire : « Je suis à vous, » et sur le chemin des Fous, où il l'avait presque portée dans l'espace, elle avait eu pour lui une sorte d'entraînement, jamais revenu depuis que son pied de coquette avait retrouvé le pavé parisien.

Mais ici, avec lui, dans ce bain verdoyant, dans cette autre marée faite de sève nouvelle, ne serait-elle pas rentrée en son cœur, l'émotion fugace et douce rencontrée sur la côte normande?

Il demeurait allongé sur le dos, toujours meurtri par sa songerie, le regard perdu dans l'onde ensoleillée des cimes; et, peu à peu, il fermait les yeux, engourdi sous la grande tranquillité des arbres. Quand il se réveilla, il s'aperçut qu'il était plus de deux heures de l'après-midi.

S'étant relevé, il se sentit un peu moins triste, un peu moins

malade et se remit en route. Il sortit enfin de l'épaisseur du bois et entra dans un large carrefour où aboutissaient, comme les rayons d'une couronne, six avenues incroyablement hautes qui se perdaient en des lointains feuillus et transparens, dans un air teinté d'émeraude. Un poteau indiquait le nom de ce lieu : « Le Bouquet-du-Roi. » C'était vraiment la capitale du royal pays des hêtres.

Une voiture passa. Elle était vide et libre. Mariolle la prit et se fit conduire à Marlotte, d'où il regagnerait à pied Montigny, après avoir mangé à l'auberge, car il avait faim.

Il se rappelait avoir vu la veille cet établissement qu'on venait d'ouvrir : l'*Hôtel Corot,* guinguette artiste à décor moyen âge, sur le modèle du cabaret du *Chat Noir*, à Paris. On l'y déposa et il pénétra par une porte ouverte dans une vaste salle où des tables d'un genre ancien et des escabeaux incommodes semblaient attendre des buveurs d'un autre siècle. Au fond de la pièce, une femme, une jeune bonne sans doute, debout sur le sommet d'une petite échelle double, accrochait de vieilles assiettes à des clous trop élevés pour elle. Tantôt dressée sur la pointe des deux pieds, tantôt se haussant sur un seul, elle s'allongeait, une main sur le mur, l'assiette dans l'autre, avec des mouvemens adroits et jolis, car sa taille était fine et la ligne ondulant de son poignet à sa cheville prenait des grâces changeantes à chacun de ses efforts. Comme elle tournait le dos, elle n'entendit point entrer Mariolle, qui s'arrêta pour la regarder. Le souvenir de Prédolé lui vint : « Tiens, c'est gentil, cela! se dit-il. Elle est très souple, cette fillette. »

Il toussa. Elle faillit tomber de surprise; mais dès qu'elle eut retrouvé son équilibre, elle sauta sur le sol, du haut de l'échelle, avec une légèreté de danseuse de corde, puis vint, souriante, vers le client. Elle interrogea :

— Monsieur désire?

— Déjeuner, mademoiselle.

Elle osa dire :

— Ce serait plutôt dîner, car il est trois heures et demie.

Il reprit :

— Disons dîner, si vous le voulez. Je me suis perdu dans la forêt.

Alors elle énonça les plats à la disposition des voyageurs. Il fit son menu et s'assit.

Elle alla donner la commande, puis revint mettre le couvert.

Il la suivait du regard, la trouvant gentille, vive et propre. Vêtue pour le travail, jupe retroussée, manches relevées, le cou au vent, elle avait un petit air alerte plaisant à voir ; et son corset moulait bien sa taille, dont elle devait être très fière.

La figure, un peu rouge, vermillonnée par le grand air, semblait trop joufflue, empâtée encore, mais d'une fraîcheur de fleur qui s'ouvre, avec de beaux yeux bruns luisans dans lesquels tout semblait briller, une bouche largement ouverte, pleine de belles dents, et des cheveux châtains dont l'abondance révélait l'énergie vivace de ce jeune corps vigoureux.

Elle apportait des radis et du beurre et il se mit à manger, cessant de la voir. Voulant s'étourdir, il demanda une bouteille de champagne et la but tout entière, puis deux verres de kümmel après son café; et, comme il était presque à jeun, n'ayant avalé avant de partir qu'un peu de viande froide et du pain, il se sentit envahi, engourdi, soulagé par un étourdissement puissant qu'il prenait pour de l'oubli. Ses idées, son chagrin, ses angoisses semblaient délayés, noyés dans le vin clair, qui avait fait, en si peu de temps, de son cœur torturé un cœur presque inerte.

Il revint à Montigny à pas lents, rentra chez lui, et, très las, très somnolent, il se coucha dès le soir tombé et s'endormit tout de suite.

Mais il se réveilla en pleines ténèbres, mal à l'aise, tourmenté comme si un cauchemar chassé pendant quelques heures avait reparu furtivement pour interrompre son sommeil. Elle était là, elle, Mme de Burne, revenue, rôdant encore autour de lui, toujours accompagnée de M. de Bernhaus. « Tiens! se dit-il, je suis jaloux à présent : pourquoi donc? »

Pourquoi était-il jaloux? Il le comprit bien vite. Malgré ses craintes et ses angoisses, tant qu'il avait été son amant, il la sentait fidèle, fidèle sans élan, sans tendresse, mais avec une résolution loyale. Or, il venait de tout briser, il l'avait faite libre : c'était fini. Resterait-elle maintenant sans liaison? Oui, pendant quelque temps sans doute... Et puis?.. Cette fidélité même qu'elle lui avait gardée jusqu'ici sans qu'il en pût douter, ne venait-elle pas du vague pressentiment que, si elle le quittait, lui Mariolle, par lassitude, il faudrait bien qu'un jour ou l'autre, après un repos plus ou moins long, elle le remplaçât, non par entraînement, mais par fatigue de la solitude, comme elle l'aurait rejeté par fatigue de son attachement. N'y a-t-il pas des amans qu'on garde toujours avec résignation par peur du suivant? Et puis changer de bras n'eût pas paru propre à une femme comme celle-là, trop intelligente pour subir le préjugé de la faute et du déshonneur, mais douée d'une délicate pudeur morale qui la préservait des vraies souillures. Mondaine philosophe et non prude bourgeoise, elle ne s'effrayait pas d'une attache secrète, tandis que sa chair indifférente eût tressailli de dégoût à la pensée d'une suite d'amans.

Il l'avait faite libre... et maintenant?.. Maintenant, certainement, elle en prendrait un autre, et ce serait le comte de Bernhaus. Il en était sûr, et il en souffrait, à présent, d'une inimaginable façon.

Pourquoi avait-il rompu? Il l'avait quittée fidèle, amicale et charmante! Pourquoi? Parce qu'il était une brute sensuelle qui ne comprenait pas l'amour sans les entraînemens physiques?

Était-ce bien cela? Oui... Mais il y avait autre chose! Il y avait avant tout la peur de souffrir. Il avait fui devant la douleur de n'être pas aimé comme il aimait, devant le sentiment cruel, né entre eux, de leurs baisers inégalement tendres, devant le mal inguérissable dont son cœur, durement atteint, ne devait peut-être jamais guérir. Il avait eu peur de trop souffrir, d'endurer pendant des années l'angoisse pressentie pendant quelques mois, subie seulement pendant quelques semaines. Faible, comme toujours, il avait reculé devant cette douleur, ainsi que, durant toute sa vie, il avait reculé devant les grands efforts.

Il était donc incapable de faire une chose jusqu'au bout, de se jeter dans la passion comme il aurait dû se jeter dans une science ou dans un art; car il est peut-être impossible d'avoir beaucoup aimé sans avoir beaucoup souffert.

Jusqu'à l'aurore, il remua ces mêmes idées qui le mordaient comme des chiens; puis il se leva et descendit au bord de la rivière.

Un pêcheur jetait l'épervier près du petit barrage. L'eau tournoyait sous la lumière, et, quand l'homme en retirait son grand filet rond pour l'étaler sur le bout ponté du bateau, les minces poissons frétillaient sous les mailles comme de l'argent vivant.

Mariolle se calmait dans la tiédeur de l'air matinal, dans la buée de la chute d'eau où voltigeaient de légers arcs-en-ciel; et le courant qui coulait à ses pieds lui paraissait emporter un peu de son chagrin dans sa fuite incessante et rapide.

Il se dit : « Vraiment j'ai bien fait : j'aurais été trop malheureux! »

Retournant alors à la maison prendre un hamac aperçu dans le vestibule, il l'accrocha entre deux tilleuls, et, s'étant couché dedans, il essaya de ne songer à rien en regardant glisser l'onde.

Il gagna ainsi le déjeuner, dans une torpeur douce, dans un bien-être du corps qui se répandait jusqu'à l'âme, et il fit durer le repas le plus possible pour alentir la fuite du jour. Mais une attente l'énervait : celle du courrier. Il avait télégraphié à Paris et écrit à Fontainebleau pour qu'on lui renvoyât ses lettres. Il ne recevait rien et la sensation d'un grand abandon commençait à l'oppresser. Pourquoi? Il ne pouvait rien espérer d'agréable, de consolant,

de rassérénant dans la petite boîte noire pendue au flanc du facteur, rien que des invitations inutiles et des communications banales. Alors pourquoi désirer ces papiers inconnus, comme si le salut de son cœur était dedans?

Ne cachait-il pas au fond de lui le vaniteux espoir qu'elle lui écrirait?

Il demanda à l'une de ses vieilles femmes :

— A quelle heure arrive la poste?

— A midi, monsieur.

C'était le moment juste. Il se mit à écouter les bruits du dehors avec une grandissante inquiétude. Un coup frappé sur la porte extérieure le souleva. Le piéton n'apportait en effet que des journaux et trois lettres sans importance. Mariolle lut les feuilles publiques, les relut, s'ennuya et sortit.

Que ferait-il? Il retourna vers le hamac, et s'y étendit de nouveau. Or au bout d'une demi-heure un impérieux besoin de changer de place le saisit. La forêt? Oui, la forêt était délicieuse, mais la solitude y semblait encore plus profonde qu'en sa maison, que dans le village où passaient parfois quelques bruits de vie. Et cette solitude silencieuse des arbres et des feuilles l'imprégnait de mélancolie et de regrets, le noyait dans sa misère. Il recommença dans sa pensée sa longue promenade de la veille, et, quand il revit la petite bonne alerte de l'*Hôtel Corot*, il se dit : « Tiens! je vais aller jusque-là et j'y dînerai! » Cette idée lui fit du bien ; c'était une occupation, un moyen de gagner quelques heures, et il se mit en route tout de suite.

La longue rue du village s'allongeait toute droite dans le vallon entre deux rangées de maisons blanches, basses, couvertes en tuiles, les unes alignées contre le chemin, les autres au fond d'une petite cour où fleurissait un lilas, où rôdaient des poules sur le fumier chaud, où des escaliers à rampes de bois grimpaient en plein air à des portes dans le mur. Des paysans travaillaient lentement, devant leur logis, à des besognes domestiques. Une vieille femme courbée, avec des cheveux grisâtres et jaunes malgré son âge, car les ruraux n'ont presque jamais les cheveux vraiment blancs, passa près de lui, la taille dans un caracot déchiré, les jambes maigres et noueuses dessinées sous une espèce de jupon de laine que soulevait la saillie de la croupe. Elle regardait devant elle avec des yeux sans idées, des yeux qui n'avaient jamais vu que les quelques simples objets utiles à sa pauvre existence.

Une autre, plus jeune, étendait du linge devant sa porte. Le mouvement des bras retroussant la jupe montrait en des bas bleus de grosses chevilles et des os au-dessus, des os sans chair, tandis

que la taille et la gorge, plates et larges comme une poitrine d'homme, révélaient un corps sans formes qui devait être horrible à voir.

Mariolle pensa : « Des femmes! Ce sont des femmes! Voilà des femmes! » La silhouette de Mme de Burne se dessina devant ses yeux. Il l'aperçut exquise d'élégance et de beauté, bijou de chair humaine, coquette et parée pour des regards d'hommes, et il tressaillit de l'angoisse d'une irréparable perte.

Alors il marcha plus vite pour secouer son cœur et sa pensée.

Quand il entra dans l'hôtel de Marlotte, la petite bonne le reconnut aussitôt, et, presque familière, lui dit :

— Bonjour, monsieur.

— Bonjour, mademoiselle.

— Vous voulez boire quelque chose?

— Oui, pour commencer; puis je dînerai ici.

Ils discutèrent sur ce qu'il boirait d'abord, sur ce qu'il mangerait ensuite. Il la consultait pour la faire parler, car elle s'exprimait bien, avec l'accent bref de Paris et une aisance d'élocution aussi facile que son aisance de mouvement.

Il pensait en l'écoutant : « Elle est fort agréable, cette fillette : ça m'a l'air de graine de cocote. »

Il lui demanda :

— Vous êtes Parisienne?

— Oui, monsieur.

— Il y a longtemps que vous êtes ici?

— Quinze jours, monsieur.

— Vous vous y plaisez?

— Pas jusqu'à présent, mais c'est trop tôt pour savoir; et puis j'étais fatiguée de l'air de Paris, et la campagne m'a rétablie : c'est ça surtout qui m'a décidée à venir. Alors je vous apporte un vermout, monsieur?

— Oui, mademoiselle, et vous direz au chef ou à la cuisinière de bien soigner mon dîner.

— Ne craignez rien, monsieur.

Elle sortit, le laissant seul.

Il gagna le jardin de l'hôtel et s'installa sous une tonnelle, où son vermout lui fut servi. Il y resta jusqu'à la fin de la journée, écoutant siffler un merle dans une cage, et regardant passer parfois la petite bonne, qui coquetait et faisait des grâces pour le monsieur, ayant compris qu'il la trouvait à son goût.

Il s'en alla comme la veille avec une bouteille de champagne dans le cœur; mais les ténèbres de la route et la fraîcheur de la nuit dissipant vite son léger étourdissement, une invincible tristesse entra de nouveau dans son âme. Il pensait : « Que vais-je

faire? Resterai-je ici? Serai-je condamné longtemps à traîner cette vie désolée? » Et il s'endormit fort tard.

Le lendemain, il se balança de nouveau dans le hamac; et a présence constante de l'homme jetant l'épervier lui donna l'idée de se mettre à pêcher. Un épicier qui vendait des lignes le renseigna sur ce sport tranquille, offrit même de guider ses premiers essais. La proposition fut acceptée, et de neuf heures à midi, Mariolle, avec de grands efforts et une attention toujours tendue, parvint à prendre trois petits poissons.

Après le repas, il se rendit de nouveau à Marlotte. Pourquoi? Pour tuer le temps.

La petite bonne de l'auberge se mit à rire en l'apercevant.

Il sourit aussi, amusé par cette reconnaissance, et il essaya de la faire causer.

Plus familière que la veille, elle parla. Elle s'appelait Élisabeth Ledru.

Sa mère, couturière en chambre, était morte l'année précédente; alors le mari, employé-comptable, toujours ivre et sans place, et qui vivait du labeur de sa femme et de sa fille, disparut, car la fillette, restée seule tout le jour à coudre dans sa mansarde, ne pouvait subvenir aux besoins de deux personnes. Lasse à son tour de sa besogne solitaire, elle entra comme bonne dans un bouillon, y resta près d'un an, et, comme elle se sentait fatiguée, le fondateur de l'hôtel Corot, à Marlotte, ayant été servi par elle, l'engagea pour l'été avec deux autres jeunes personnes qui viendraient un peu plus tard. Ce patron assurément savait attirer la clientèle.

Cette histoire plut à Mariolle, qui fit dire à la jeune fille, en l'interrogeant avec adresse et en la traitant comme une demoiselle, beaucoup de détails curieux sur ce sombre et pauvre intérieur ruiné par un ivrogre. Elle, être perdu, errant, sans liens, gaie quand même parce qu'elle était jeune, sentant réel l'intérêt de cet inconnu, et vive son attention, parla avec confiance, avec l'expansion de son âme, qu'elle ne pouvait guère plus contenir que l'agilité de ses membres.

Il lui demanda quand elle eut fini :

— Et... vous serez bonne toute votre vie?

— Je ne sais pas, moi, monsieur. Est-ce que je peux deviner ce qui m'arrivera demain?

— Pourtant il faut penser à l'avenir.

Elle avait pris un air méditatif, vite effacé sur ses traits; puis elle répondit :

— Je prendrai ce qui me tombera. Tant pis!

Ils se quittèrent bons amis.

Il revint quelques jours plus tard, puis une autre fois, puis sou-

vent, vaguement attiré par la causerie naïve de la fillette abandonnée, dont le léger bavardage distrayait un peu son chagrin.

Mais quand il retournait à pied, le soir, à Montigny, il avait, en pensant à Mme de Burne, des crises épouvantables de désespoir. Avec l'aurore, son cœur s'égayait un peu. Avec la nuit retombaient sur lui les déchirans regrets et la jalousie féroce. Il n'avait aucune nouvelle. Il n'avait écrit à personne, et personne ne lui avait écrit. Il ne savait rien. Alors, seul, sur la route noire, il imaginait les progrès de la liaison prochaine qu'il avait prévue entre sa maîtresse d'hier et le comte de Bernhaus. Cette idee fixe entrait en lui plus profondement chaque jour. Celui-là, pensait-il, lui donnera juste ce qu'elle demande : un amant distingué, assidu, sans exigences, satisfait et flatté d'être le préféré de cette délicieuse et fine coquette.

Il le comparait à lui-même. L'autre, certes, n'aurait pas ces énervemens, ces impatiences fatigantes, ce besoin acharné de tendresse rendue, qui avaient détruit leur entente amoureuse. Il se contenterait de peu, en homme du monde très souple, avisé et discret, car il ne semblait guère appartenir non plus à la race des passionnés.

Or, un jour, comme André Mariolle arrivait à Marlotte, il aperçut sous l'autre tonnelle de l'hôtel Corot deux jeunes gens barbus, coiffés de bérets, et qui fumaient des pipes.

Le patron, un gros homme à face épanouie, vint aussitôt le saluer, car il eprouvait pour ce dîneur fidèle une sympathie intéressée, puis il dit :

— J'ai deux nouveaux cliens, deux peintres, depuis hier.

— Ces messieurs là-bas?

— Oui, ils sont déjà connus. Le plus petit a eu une seconde médaille l'an dernier.

Et, ayant raconté tout ce qu'il savait de ces artistes en éclosion, il demanda :

— Que prenez-vous aujourd'hui, monsieur Mariolle?

— Envoyez-moi un vermout, comme toujours.

Le patron s'éloigna.

Élisabeth parut portant le plateau, le verre, la carafe et la bouteille. Et aussitôt un des peintres cria :

— Eh bien! petite, est-on toujours fâchée?

Elle ne répondit pas, et quand elle approcha de Mariolle il vit qu'elle avait les yeux rouges.

— Vous avez pleuré, dit-il.

Elle répondit simplement :

— Oui, un peu.

— Que s'est-il passé?

— Ces deux messieurs là-bas se sont mal conduits avec moi.

— Qu'est-ce qu'ils ont fait?

— Ils m'ont prise pour une pas grand'chose.

— Vous vous êtes plainte au patron?

Elle eut un haussement d'épaules désolé.

— Oh! monsieur... le patron... le patron... je le connais... maintenant, le patron!..

Mariolle, ému, un peu irrité, lui dit :

— Contez-moi tout ça?

Elle conta les tentatives immédiates et brutales de ces deux rapins arrivés la veille. Puis elle se remit à pleurer, se demandant ce qu'elle allait faire, perdue en ce pays, sans protection, sans appui, sans argent, sans ressources.

Mariolle lui proposa soudain :

— Voulez-vous entrer à mon service? Vous serez bien traitée chez moi; et, quand je retournerai à Paris, vous demeurerez libre de faire ce qu'il vous plaira.

Elle le regardait en face, avec des yeux interrogateurs. Puis tout à coup :

— Je veux bien, monsieur.

— Combien gagnez-vous ici?

— Soixante francs par mois.

Elle ajouta, prise d'inquiétude :

— Et j'ai ma petite part des pourboires en plus. Ça fait environ soixante-dix.

— Je vous en donnerai cent.

Surprise, elle répéta :

— Cent francs par mois?

— Oui. Ça vous va?

— Je crois bien que ça me va!

— Vous aurez simplement à me servir, à prendre soin de mes effets, linge et habits, et à faire ma chambre.

— C'est entendu, monsieur.

— Quand viendrez-vous?

— Demain, si vous voulez. Après ce qui s'est passé ici, j'irai trouver le maire, et je m'en irai de force.

Mariolle tira deux louis de sa poche, et, les lui donnant :

— Voilà votre denier à Dieu.

Une joie éclaira son visage, et elle dit d'un ton décidé :

— Je serai chez vous demain, avant midi, monsieur.

V.

Élisabeth arriva le lendemain à Montigny, suivie d'un paysan qui portait sa malle dans une brouette. Mariolle s'était débarrassé d'une

de ses vieilles en la dédommageant généreusement, et la nouvelle venue prit possession d'une petite chambre, au second étage, à côté de la cuisinière.

Quand elle se présenta devant son maître, elle lui parut un peu différente de ce qu'elle était à Marlotte, moins expansive, plus humble, devenue la domestique du monsieur dont elle était presque la modeste amie sous la tonnelle de son auberge.

Il lui indiqua en quelques mots ce qu'elle aurait à faire. Elle écouta avec grand soin, s'installa et prit son service.

Une semaine s'écoula sans apporter dans l'âme de Mariolle un appréciable changement. Il remarqua seulement qu'il quittait moins sa maison, car il n'avait plus le prétexte des promenades à Marlotte, et qu'elle lui semblait peut-être moins lugubre que dans les premiers jours. La grande ardeur de son chagrin se calmait un peu, comme tout se calme ; mais à la place de cette brûlure naissait en lui une tristesse insurmontable, une de ces mélancolies profondes pareilles aux maladies chroniques et lentes, dont on finit quelquefois par mourir. Toute son activité passée, toute la curiosité de son esprit, tout son intérêt pour les choses qui l'avaient jusqu'ici occupé et amusé étaient morts en lui, remplacés par un dégoût de tout et une nonchalance invincible qui ne lui laissait pas même la force de se lever pour une sortie. Il ne quittait plus guère sa maison, allant de son salon à son hamac, de son hamac à son salon. Ses plus grandes distractions consistaient à regarder couler le Loing et le pêcheur jeter son épervier.

Après ses premiers jours de réserve et de retenue, Élisabeth s'enhardissait un peu, et, remarquant avec son flair féminin l'abattement constant de son maître, elle lui demandait parfois, quand l'autre bonne n'était pas là :

— Monsieur s'ennuie beaucoup ?

Il répondait avec résignation :

— Oui, pas mal.

— Monsieur devrait se promener.

— Ça ne m'amuserait pas davantage.

Elle avait pour lui des attentions secrètes et dévouées. Chaque matin, en entrant dans son salon, il le trouvait plein de fleurs et parfumé comme une serre. Élisabeth assurément devait mettre à contribution les courses des gamins qui lui rapportaient de la forêt des primevères, des violettes, des genêts d'or, ainsi que les petits jardinets du village, où les paysannes arrosaient, le soir, quelques plantes. Lui, dans son abandon, dans sa détresse, dans sa torpeur, lui savait gré, un gré attendri, de cette reconnaissance ingénieuse et du souci deviné sans cesse en elle de lui être agréable dans les moindres choses.

Il lui semblait aussi qu'elle devenait plus jolie, plus soignée, que sa figure était un peu pâlie et pour ainsi dire affinée. Il s'aperçut même un jour, comme elle lui servait son thé, qu'elle n'avait plus des mains de bonne, mais des mains de dame, avec des ongles bien taillés, irréprochablement propres. Il remarqua, une autre fois, qu'elle portait des chaussures presque élégantes. Puis, une après-midi, comme elle était montée à sa chambre, elle en redescendit avec une charmante petite robe grise, simple et d'un goût parfait. Il s'écria en la voyant paraître :

— Tiens, comme vous devenez coquette, Élisabeth!

Elle rougit jusqu'aux yeux, et balbutia :

— Moi? mais non, monsieur. Je m'habille un peu mieux parce que j'ai un peu plus d'argent.

— Où avez-vous acheté cette robe-là ?

— Je l'ai faite moi-même, monsieur.

— Vous l'avez faite? Quand donc? Je vous vois travailler toute la journée dans la maison.

— Mais, le soir, monsieur.

— L'étoffe, où l'avez-vous eue? Et puis qui vous l'a coupée?

Elle raconta que le mercier de Montigny lui avait rapporté des échantillons de Fontainebleau. Elle avait choisi, puis payé la marchandise avec les deux louis donnés par Mariolle comme denier à Dieu. Quant à la coupe et à la façon, ça ne l'embarrassait guère, ayant travaillé pendant quatre ans, avec sa mère, pour un magasin de confections.

Il ne put s'empêcher de lui dire :

— Ça vous va très bien. Vous êtes très gentille.

Et elle s'empourpra de nouveau jusqu'à la racine des cheveux.

Quand elle fut partie, il se demanda : « Est-ce qu'elle serait amoureuse de moi, par hasard? » Il y réfléchit, hésita, douta, puis finit par se convaincre que c'était possible, après tout. Il avait été bon, compatissant, secourable, presque amical. Quoi d'étonnant à ce que cette fillette se fût éprise de son maître après ce qu'il avait fait pour elle. L'idée d'ailleurs ne lui semblait pas désagréable, la petite personne étant vraiment bien, et n'ayant plus rien d'une servante. Sa vanité d'homme, si froissée, si blessée, si meurtrie, si écrasée par une autre femme, se trouvait flattée, soulagée, presque réconfortée. C'était une compensation, très légère, imperceptible, mais enfin c'était une compensation, car, lorsque l'amour vient à un être, d'où qu'il lui vienne, c'est que cet être peut l'inspirer. Son égoïsme inconscient en était aussi satisfait. Cela l'occuperait et lui ferait peut-être un peu de bien de regarder ce petit cœur s'animer et battre pour lui. La pensée ne l'effleura pas d'éloigner cette enfant, de la préserver de ce danger dont il souffrait si cruellement

lui-même, d'avoir pitié d'elle plus qu'on n'avait eu pitié de lui, car aucune compassion ne se mêle jamais aux victoires sentimentales.

Il l'observa donc, et reconnut bientôt qu'il ne s'était point trompé. Chaque jour, de menus détails le lui révélaient davantage. Comme elle le frôlait un matin en le servant à table, il flaira dans ses vêtemens une odeur de parfum, de parfum commun, fourni sans doute aussi par le mercier ou par le pharmacien. Alors il lui fit cadeau d'une bouteille d'eau de toilette au chypre qu'il avait adoptée depuis longtemps pour ses lavages, et dont il emportait toujours une provision. Il lui offrit encore des savons fins, de l'eau dentifrice, de la poudre de riz. Il aidait subtilement à cette transformation, chaque jour plus apparente, chaque jour plus complète, en la suivant d'un œil et curieux et flatté.

Tout en demeurant pour lui la fidèle et discrète domestique, elle devenait une femme émue, éprise, chez qui tous les instincts coquets se développaient naïvement.

Lui-même s'attachait à elle tout doucement. Il était amusé, touché et reconnaissant. Il jouait avec cette tendresse naissante comme on joue, aux heures tristes, avec tout ce qui peut distraire. Il n'éprouvait pour elle aucune autre attraction que ce vague désir qui pousse tout homme vers toute femme avenante, fût-elle une jolie servante ou une paysanne faite en déesse, une sorte de Vénus rustique. Il était surtout attiré vers elle par ce qu'il trouvait maintenant en elle de la femme. Il avait besoin de cela, un besoin confus et irrésistible venu de l'autre, de celle qu'il aimait, qui avait éveillé en lui ce goût invincible et mystérieux de la nature, du voisinage, du contact des femmes, de l'arome subtil, idéal ou sensuel que toute créature séduisante, du peuple ou du monde, brute d'Orient aux grands yeux noirs, ou fille du Nord au regard bleu et à l'âme rusée, dégage vers les hommes en qui survit encore l'immémorial attrait de l'être féminin.

Cette attention tendre, incessante, caressante et secrète, plutôt perceptible que visible, enveloppait sa blessure d'une sorte de ouate isolante qui la rendait un peu moins sensible aux retours de ses angoisses. Elles subsistaient pourtant, rôdant et voletant comme des mouches autour d'une plaie. Il suffisait qu'une d'elles s'y posât pour qu'il se remît à souffrir. Comme il avait interdit de donner son adresse, ses amis respectaient sa fuite, et il était surtout tourmenté par l'absence de nouvelles et de renseignemens. De temps en temps, il lisait dans un journal le nom de Lamarthe ou celui de Massival dans la liste des gens qui avaient pris part à un grand dîner ou assisté à une grande fête. Un jour, il aperçut celui de Mme de Burne, citée comme une des plus élégantes, des plus jolies

et des mieux habillées au bal de l'ambassade d'Autriche. Un frisson le parcourut des pieds à la tête. Le nom du comte de Bernhaus apparaissait quelques lignes plus bas. Et jusqu'au soir la jalousie, revenue, déchira le cœur de Mariolle. Cette liaison présumée était maintenant presque hors de doute pour lui! C'était une de ces convictions imaginaires, plus harcelantes que le fait certain, car on ne s'en débarrasse et on ne s'en guérit jamais.

Ne pouvant plus tolérer d'ailleurs cette ignorance de tout et cette incertitude dans ses soupçons, il se décida à écrire à Lamarthe, qui, le connaissant assez pour deviner la misère de son âme, répondrait peut-être à ses suppositions, même sans être questionné.

Un soir donc, sous la lampe, il rédigea cette lettre, longue, habile, vaguement triste, pleine d'interrogations dissimulées et de lyrisme sur la beauté du printemps à la campagne.

Quatre jours après, en recevant son courrier, il reconnut du premier coup d'œil l'écriture droite et ferme du romancier.

Lamarthe lui envoyait mille renseignemens désolans, de grande importance pour son angoisse. Il parlait d'un tas de gens également, mais, sans donner plus de détails sur Mme de Burne et sur Bernhaus que sur n'importe qui, il semblait les mettre en vedette par un de ces artifices de style qui lui étaient familiers et qui conduisaient l'attention juste au point où il voulait l'attirer sans que rien révélât son dessein.

Il résultait, en somme, de cette lettre que tous les soupçons de Mariolle étaient au moins fondés. La crainte serait demain réalisée, si elle ne l'avait pas été hier.

La vie de son ancienne maîtresse était toujours la même, agitée, brillante et mondaine. On avait un peu parlé de lui après sa disparition, comme on parle des disparus, avec une curiosité indifférente. On le croyait très loin, parti par lassitude de Paris.

Après avoir reçu cette lettre, il demeura jusqu'au soir dans son hamac. Puis, il ne put dîner; puis, il ne put dormir; et il eut la fièvre pendant la nuit. Le lendemain, il se sentit si fatigué, si découragé, tellement dégoûté des jours monotones, entre cette forêt profonde et silencieuse, noire de verdure à présent, et la petite rivière agaçante fluant sous ses fenêtres, qu'il ne quitta pas son lit.

Lorsque Élisabeth entra, au premier coup de sonnette, et qu'elle le vit encore couché, elle demeura surprise, debout dans la porte ouverte, pâlie soudain, et elle demanda :

— Monsieur est malade?

— Oui, un peu.

— Faut-il faire venir le médecin?

— Non. Je suis sujet à ces malaises-là.

— Qu'est-ce qu'il faut faire pour monsieur?

Il commanda son bain quotidien, des œufs seulement pour son déjeuner et du thé le long du jour.

Mais, vers une heure de l'après-midi, il fut saisi par un ennui si violent qu'il eut envie de se lever. Élisabeth, appelée sans cesse par une espèce de manie de faux malade, et qui revenait inquiète, attristée, pleine d'envie de lui être utile et secourable, de le soigner et de le guérir, le voyant agité et nerveux, lui proposa, toute rouge de son audace, de lui faire la lecture.

Il demanda :

— Vous lisez bien?

— Oui, monsieur; dans les écoles de la ville, j'ai eu tous les prix de lecture, et j'ai lu à maman tant de romans que je n'en sais plus seulement les titres.

Une curiosité lui vint, et il l'envoya chercher dans l'atelier, parmi les livres qu'il s'était fait adresser, celui qu'il préférait à tous : *Manon Lescaut*.

Puis elle l'aida à s'asseoir dans son lit, disposa derrière son dos deux oreillers, prit une chaise, et commença. Elle lisait bien, en effet, très bien même, douée d'une espèce de don spécial d'accentuation juste et de prononciation intelligente. Elle prit intérêt, dès le début, à ce récit, et elle avançait dans l'histoire avec tant d'émotion qu'il l'interrompait parfois pour l'interroger et causer un peu avec elle.

Par la fenêtre ouverte, entraient, avec la brise tiède pleine de senteurs de feuillages, des chants, des trilles, des roulades de rossignols vocalisant autour de leurs femelles, dans tous les arbres du pays, en cette saison des amours revenues.

André regardait cette jeune fille, troublée aussi, qui suivait avec ses yeux luisans l'aventure déroulée de page en page.

Aux questions qu'il posait elle répondait avec un sens inné des choses de la tendresse et de la passion, un sens juste, mais un peu flottant dans son ignorance populaire. Et il pensait : « Elle deviendrait intelligente et fine si elle était instruite, cette gamine-là. »

Ce charme féminin déjà senti en elle lui faisait vraiment du bien dans cette après-midi chaude et tranquille, et se mêlait étrangement en son esprit au charme si mystérieux et si puissant de cette Manon qui apporte à nos cœurs la plus étrange saveur de femme évoquée par l'art humain.

Il était bercé par la voix, séduit par la fable tant connue et toujours neuve, et il rêvait d'une maîtresse volage et séduisante comme celle de des Grieux, infidèle et constante, humaine et tentante jusqu'en ses infâmes défauts, créée pour faire sortir de l'homme tout

ce qu'il a en lui de tendresse et de colère, d'attachement et de haine passionnée, de jalousie et de désir.

Ah! si celle qu'il venait de quitter avait eu seulement dans les veines la perfidie enamourée et sensuelle de cette irritante courtisane, peut-être ne serait-il jamais parti? Manon trompait, mais elle aimait; elle mentait, mais elle se donnait!

Après cette journée de paresse, Mariolle s'assoupit, quand le soir vint, dans une espèce de songerie où toutes ces femmes se confondaient. N'ayant subi, depuis la veille, aucune fatigue, et n'ayant même fait aucun mouvement, son sommeil était léger et il fut troublé par un bruit inaccoutumé entendu dans la maison.

Une fois ou deux déjà, pendant la nuit, il avait cru distinguer des pas et des mouvemens imperceptibles au rez-de-chaussée, non point au-dessous de lui, mais dans les petites pièces attenantes à la cuisine, la lingerie et la salle de bains. Il n'y avait point pris garde.

Mais ce soir-là, las d'être couché, incapable de se rendormir avant longtemps, il prêta l'oreille et distingua des frôlemens inexplicables et une sorte de clapotement. Alors il se décida à aller voir, alluma sa bougie, regarda l'heure : dix heures à peine. Il s'habilla, mit en sa poche un revolver et descendit à pas de renard avec des précautions infinies.

En entrant dans la cuisine, il reconnut avec stupeur que le fourneau était allumé. On n'entendait plus rien, puis il crut percevoir un mouvement dans la salle de bains, toute petite pièce peinte à la chaux, contenant juste la baignoire.

Il s'approcha, fit tourner la clé sans aucun bruit, et, poussant brusquement la porte, il aperçut allongé dans l'eau, les bras flottans et les seins frôlant la surface de leurs fleurs, le plus joli corps de femme qu'il eût aperçu de sa vie.

Elle poussa un cri, affolée, ne pouvant fuir.

Il était à genoux déjà au bord de la baignoire, la dévorant de ses yeux ardens et la bouche tendue vers elle.

Elle comprit, et, levant soudain ses deux bras ruisselans, Élisabeth les referma derrière la tête de son maître.

VI.

Lorsqu'elle parut devant lui le lendemain, apportant le thé, et que leurs yeux se rencontrèrent, elle se mit à trembler si fort que la tasse et le sucrier se heurtèrent plusieurs fois de suite.

Mariolle alla vers elle, prit entre ses mains le plateau, le posa sur la table et lui dit, comme elle baissait les paupières :

— Regarde-moi, petite.

Elle le regarda, les cils pleins de larmes.

Il reprit :

— Je ne veux pas que tu pleures.

Comme il la pressait contre lui, il la sentit frémir de la tête aux pieds, et elle murmura : « Oh! mon Dieu! » Il comprit que ce n'était pas de la peine, que ce n'était pas du regret, que ce n'était pas du remords qui lui faisaient balbutier ces trois mots, mais du bonheur, du vrai bonheur. Ce fut en lui un contentement étrange, égoïste, plutôt physique que moral, de sentir serrée contre sa poitrine cette petite personne qui l'aimait enfin. Il l'en remerciait comme ferait, au bord d'une route, un blessé secouru par une femme qui passe ; il l'en remerciait de tout son cœur meurtri, trahi dans ses inutiles élans, affamé de tendresse par l'indifférence d'une autre, et il la plaignait un peu, au fond de sa pensée. La regardant ainsi, pâlie et larmoyante, avec ses yeux brûlés d'amour, il se dit tout à coup : « Mais elle est belle! Comme une femme se transforme vite, devient ce qu'il faut qu'elle soit, suivant les désirs de son âme ou les besoins de sa vie! »

— Assieds-toi, lui dit-il.

Elle s'assit. Il prit ses mains, ses pauvres mains de travailleuse, devenues blanches, devenues fines pour lui, et, tout doucement, avec des phrases adroites, il lui parla de l'attitude qu'ils devaient garder l'un envers l'autre. Elle n'était plus sa domestique, mais en conserverait un peu l'apparence, afin de ne pas apporter de scandale dans le village. Elle vivrait près de lui comme une gouvernante et lui ferait souvent la lecture, ce qui servirait de prétexte à cette situation nouvelle. Dans quelque temps même, lorsque ses fonctions de lectrice seraient tout à fait établies, il la ferait manger à sa table.

Quand il eut fini de parler, elle lui répondit simplement :

— Non, monsieur; je suis et je resterai votre servante. Je ne veux pas qu'on jase et qu'on apprenne ce qui s'est passé.

Elle ne céda point, bien qu'il insistât beaucoup; et, quand il eut bu son thé, elle remporta le plateau pendant qu'il la suivait d'un regard attendri.

Quand elle fut partie, il songea : « C'est une femme. Toutes les femmes sont égales quand elles nous plaisent. J'ai fait de ma bonne ma maîtresse. Jolie, elle deviendra peut-être charmante! Elle est, en tout cas, plus jeune et plus fraîche que les mondaines et que les cocotes. Qu'importe, après tout! Beaucoup d'actrices célèbres ne sont-elles pas des filles de concierges? On les reçoit cependant comme des dames, on les adore comme des héroïnes de roman, et des princes les traitent comme des souveraines. Est-ce à cause de leur talent, souvent douteux, ou de leur beauté, souvent contes-

table? Non. Mais une femme a toujours, en vérité, la situation qu'elle impose par l'illusion qu'elle sait produire. »

Il fit ce jour-là une longue promenade, et, bien qu'au fond de son cœur il sentît toujours le même mal, et que ses jambes fussent pesantes comme si le chagrin eût détendu tous les ressorts de son énergie, quelque chose gazouillait en lui à la façon d'un petit chant d'oiseau. Il était moins seul, moins perdu, moins abandonné. La forêt lui paraissait moins déserte, moins silencieuse et moins vide. Et il rentra avec l'envie de voir, souriante à son approche et le regard plein de tendresse, Élisabeth venir vers lui.

Ce fut, pendant près d'un mois, une vraie idylle au bord de la petite rivière. Mariolle fut aimé comme bien peu d'hommes peut-être l'ont été, animalement et follement, comme un enfant par sa mère, comme un chasseur par son chien.

Il était tout pour elle, le monde et le ciel, le plaisir et le bonheur. Il répondait à toutes ses attentes ardentes et naïves de femme, lui donnant dans un baiser tout ce qu'elle pouvait éprouver d'extase. Elle n'avait plus que lui dans le regard, dans l'âme, dans le cœur et dans la chair, enivrée à la façon d'un adolescent qui boit pour la première fois. Il s'endormait dans ses bras, il se réveillait sous ses caresses, et elle s'enlaçait à lui avec des abandons inimaginables. Il savourait, surpris et séduit, cette offrande absolue, et il avait l'impression que c'était là de l'amour bu à sa source même, aux lèvres de la nature.

Il demeurait toujours triste, cependant, triste et désenchanté d'une façon constante et profonde. Sa petite maîtresse lui plaisait, mais une autre lui manquait. Et quand il se promenait dans les prairies, sur les bords du Loing, se demandant : « Pourquoi ce souci qui ne s'en va pas? » il trouvait en lui, dès que le souvenir de Paris l'effleurait, un si intolérable énervement, qu'il rentrait pour n'être plus seul.

Alors il se balançait dans le hamac, et Élisabeth, assise sur un pliant, lisait. Tout en l'écoutant et en la regardant, il se rappelait les causeries dans le salon de son amie, quand il passait, seul, des soirées près d'elle. D'abominables envies de pleurer lui mouillaient les paupières; un si cuisant regret lui tiraillait le cœur, qu'il éprouvait sans cesse des besoins intolérables de partir sur-le-champ, de retourner à Paris, ou de s'en aller pour toujours.

Le voyant sombre et mélancolique, Élisabeth lui demandait :

— Est-ce que vous souffrez? Je sens que vous avez des larmes dans les yeux.

Il répondait :

— Embrasse-moi, petite; tu ne comprendrais pas.

Elle l'embrassait, inquiète, pressentant quelque drame qu'elle ne

savait point. Mais lui, oubliant un peu sous les caresses, pensait : « Ah! une femme qui serait ces deux-là, qui aurait l'amour de l'une et le charme de l'autre! Pourquoi ne trouve-t-on jamais ce qu'on rêve, et ne rencontre-t-on toujours que des à-peu-près? »

Il songeait indéfiniment, bercé par le bruit monotone de la voix inécoutée, à tout ce qui l'avait séduit, conquis, vaincu, dans la maîtresse abandonnée. Il se disait, sous l'obsession de son souvenir, de sa présence imaginaire, dont il était hanté comme un visionnaire d'un fantôme : « Est-ce que je suis un damné qui ne se délivrera plus d'elle? »

Il se remit à faire de longues promenades, à rôder par les fourrés, avec l'espoir obscur de la perdre quelque part, au fond d'un ravin, derrière un rocher, dans quelque taillis, comme un homme, pour se débarrasser d'une bête fidèle qu'il ne veut pas tuer, essaie de l'égarer en une course lointaine.

Un jour, à la fin d'une de ces promenades, il revint au pays des Hêtres. C'était maintenant une sombre forêt, presque noire, avec des feuillages impénétrables. Il allait sous la voûte immense, humide et profonde, regrettant la brume verdoyante, ensoleillée et légère des petites feuilles à peine ouvertes; et, comme il suivait un étroit sentier, il s'arrêta, saisi d'étonnement, devant deux arbres enlacés.

Aucune image de son amour, plus violente et plus émouvante, ne pouvait frapper ses yeux et son âme : un hêtre vigoureux étreignait un chêne élancé.

Comme un amoureux désespéré, au corps puissant et tourmenté, le hêtre, tordant ainsi que des bras deux branches formidables, enserrait le tronc du chêne en les refermant sur lui. L'autre, tenu par cet embrassement, allongeait dans le ciel, bien au-dessus du front de son agresseur, sa taille droite, lisse et mince, qui semblait dédaigneuse. Mais, malgré cette fuite vers l'espace, cette fuite hautaine d'être outragé, il portait dans le flanc les deux entailles profondes et depuis longtemps cicatrisées que les branches irrésistibles du hêtre avaient creusées dans son écorce. Soudés à jamais par ces blessures fermées, ils poussaient ensemble en mêlant leurs sèves, et dans les veines de l'arbre violé coulait et montait jusqu'à sa cime le sang de l'arbre vainqueur.

Mariolle s'assit pour les regarder plus longtemps. Ils devenaient, en son âme malade, symboliques, effrayans et superbes, ces deux lutteurs immobiles qui racontaient aux passans l'histoire éternelle de son amour.

Puis il se remit en marche, plus triste encore, et soudain, comme il allait, les yeux à terre et lentement, il aperçut, cachée sous

l'herbe, tachée de boue et de pluies anciennes, une vieille dépêche jetée ou perdue par un promeneur. Il s'arrêta. Qu'avait apporté de doux ou de pénible à quelque cœur ce papier bleu traînant là sous son pied?

Il ne put s'empêcher de la ramasser, et, avec des doigts curieux et dégoûtés, il le déplia. On pouvait lire encore à peu près : « Venez... moi... quatre heures. » Les noms avaient été effacés par l'humidité du chemin.

Des souvenirs l'assaillirent, cruels et délicieux, ceux de toutes les dépêches qu'il avait reçues d'elle, tantôt pour lui fixer le moment d'un rendez-vous, tantôt pour lui dire qu'elle ne viendrait pas. Jamais rien n'avait fait entrer en lui plus d'émotion, ne l'avait fait tressaillir plus violemment, n'avait arrêté plus net et fait rebondir plus fort son pauvre cœur que la vue de ces messagères enfiévrantes ou désespérantes.

Il demeurait presque perclus de désolation à la pensée que jamais plus il n'en ouvrirait de pareilles.

De nouveau il se demandait ce qui s'était passé en elle depuis qu'il l'avait quittée. Avait-elle souffert, regretté l'ami chassé par son indifférence, ou avait-elle pris son parti de cet abandon, froissée seulement dans sa vanité?

Et son désir de savoir devint si violent, si tenaillant, qu'une pensée audacieuse et bizarre, encore hésitante, surgit en lui. Il prit la route de Fontainebleau. Quand il eut gagné la ville, il se rendit au télégraphe, l'âme agitée d'hésitation et vibrante d'inquiétude. Mais une force semblait le pousser, une force irrésistible venue de son cœur.

Il souleva donc, d'une main tremblante, un imprimé sur la table, puis écrivit, à la suite du nom et de l'adresse de Mme Michèle de Burne :

« Je voudrais tant savoir ce que vous pensez de moi! Moi je ne peux rien oublier.

« André Mariolle. »

Il sortit ensuite, prit une voiture et regagna Montigny, troublé et tourmenté par ce qu'il avait fait, et le regrettant déjà.

Il avait calculé que, si elle daignait lui répondre, il recevrait sa lettre deux jours plus tard; mais il ne quitta pas sa villa le lendemain, dans la crainte et dans l'espérance de recevoir une dépêche d'elle.

Il se balançait sous les tilleuls de la terrasse, vers trois heures de l'après-midi, quand Élisabeth vint le prévenir qu'une dame demandait à lui parler.

Son saisissement fut si grand qu'il eut une courte suffocation, et il s'en vint vers la maison avec des jambes brisées et un cœur palpitant. Il n'espérait pas, cependant, que ce fût elle.

Quand il eut ouvert la porte du salon, Mme de Burne, assise sur un canapé, se leva, et, souriant d'un sourire un peu réservé, avec une légère contrainte dans le visage et dans l'attitude, elle lui tendit la main en disant :

— Je viens prendre de vos nouvelles, le télégraphe ne m'en donnant pas d'assez complètes.

Il était devenu si pâle devant elle qu'elle eut dans les yeux une lueur de joie, et il demeurait si oppressé d'émotion qu'il ne pouvait encore parler et qu'il tenait seulement sur sa bouche la main qu'elle lui avait offerte.

— Dieu! que vous êtes bonne! dit-il enfin.

— Non, mais je n'oublie pas mes amis, et je m'en inquiète.

Elle le regardait bien en face, profondément, de ce premier regard de femme qui surprend tout, fouille les pensées jusqu'aux racines et devoile toutes les feintes. Elle fut sans doute satisfaite, car sa figure s'éclaira d'un sourire.

Elle reprit :

— C'est gentil, votre ermitage. On est heureux là dedans?

— Non, madame.

— Est-ce possible? Dans ce joli pays, dans cette belle forêt, sur ce petit ruisseau charmant? Mais vous devez être tranquille et tout à fait content ici?

— Non, madame.

— Pourquoi donc?

— Parce qu'on n'y oublie pas.

— Et il vous est indispensable d'oublier quelque chose pour être heureux?

— Oui, madame.

— Peut-on savoir quoi?

— Vous le savez.

— Et alors?..

— Alors je suis très misérable.

Elle dit avec une fatuité apitoyée :

— Je l'ai deviné en recevant votre télégramme, et c'est pour cela que je suis venue, avec la résolution de m'en aller tout de suite si je m'étais trompée.

Après un petit silence, elle ajouta :

— Puisque je ne m'en retourne pas immédiatement, peut-on visiter votre propriété? Voilà une petite allée de tilleuls, là-bas, qui m'a l'air ravissante. On y sera plus au frais que dans ce salon.

Ils sortirent. Elle portait une toilette mauve qui s'harmonisa tout à coup si complètement avec la verdure des arbres et le ciel bleu, qu'elle lui parut stupéfiante comme une apparition, séduisante et jolie d'une façon inattendue et nouvelle. Sa longue taille si souple, son visage si fin et si frais, la petite flambée blonde des cheveux sous un grand chapeau mauve aussi, que nimbait légèrement une longue plume d'autruche enroulée dessus, ses bras minces, dont les deux mains portaient, en travers devant elle, son ombrelle fermée, et sa démarche un peu droite, hautaine et fière, apportaient dans ce petit jardin paysan quelque chose d'anormal, d'imprévu, d'exotique, la sensation bizarre et savoureuse d'une figure de conte, de rêve, de gravure, de tableau à la Watteau, sortie de l'imagination d'un poète ou d'un peintre pour s'en venir à la campagne, par fantaisie, montrer combien elle était belle.

Mariolle, en la regardant avec le frémissement profond de toute sa passion revenue, se rappelait les deux femmes aperçues dans le chemin de Montigny.

Elle lui dit :

— Qu'est-ce que c'est que cette petite personne qui m'a ouvert la porte ?

— Ma domestique.

— Elle n'a pas l'air... d'une bonne.

— Non. Elle est en effet très gentille.

— Où l'avez-vous trouvée ?

— Tout près d'ici, dans un hôtel de peintres où les cliens menaçaient sa vertu.

— Que vous avez sauvée ?

Il rougit, et répondit :

— Que j'ai sauvée.

— A votre profit peut-être.

— A mon profit certainement, car j'aime mieux regarder circulant autour de moi une jolie figure qu'une laide.

— C'est tout ce qu'elle vous inspire ?

— Elle m'a inspiré peut-être encore l'irrésistible besoin de vous revoir, car toute femme, quand elle attire mes yeux, même une seconde, rejette ma pensée sur vous.

— C'est très habile ce que vous dites là ! Aime-t-elle son sauveur ?

Il rougit plus fort. Avec la rapidité d'un éclair qui passe, la certitude que toute jalousie est bonne pour stimuler le cœur des femmes le décida à ne mentir qu'à moitié.

Il répondit donc en hésitant :

— Je n'en sais rien. C'est possible. Elle a beaucoup de soins et de sollicitude pour moi.

Un imperceptible dépit fit murmurer à Mme de Burne :

— Et vous?

Il fixa sur elle ses yeux enflammés d'amour et il dit :

— Rien ne pourrait me distraire de vous.

C'était encore très habile, mais elle ne le remarqua plus, tant cette phrase lui parut l'expression d'une indiscutable vérité. Une femme comme elle pouvait-elle douter de cela? Elle n'en douta point, en effet, et, satisfaite, ne s'occupa plus d'Élisabeth.

Ils s'assirent sur deux chaises de toile, sous l'ombre des tilleuls, au-dessus de l'eau qui coulait.

Alors il demanda :

— Qu'est-ce que vous avez pu penser de moi?

— Que vous étiez très malheureux.

— Par ma faute ou par la vôtre?

— Par notre faute.

— Et puis?

— Et puis, vous sentant très excité, très exalté, j'ai réfléchi que le plus sage parti consistait à vous laisser d'abord vous calmer. Et j'ai attendu.

— Qu'est-ce que vous attendiez?

— Un mot de vous. Je l'ai reçu, et me voici. Nous allons causer maintenant comme des gens sérieux. Donc vous m'aimez toujours... je ne vous demande pas ça en coquette... je vous demande ça en amie?

— Je vous aime toujours.

— Et quelles sont vos prétentions?

— Est-ce que je sais? Je suis entre vos mains.

— Oh! moi j'ai des idées très nettes, mais je ne vous les dirai pas sans savoir les vôtres. Parlez-moi de vous, de ce qui s'est passé dans votre cœur et dans votre esprit depuis que vous vous êtes sauvé.

— J'ai pensé à vous, je n'ai guère fait autre chose.

— Oui, mais comment, en quel sens? avec quelles conclusions?

Il raconta sa résolution de se guérir d'elle, sa fuite, son arrivée dans ce grand bois où il n'avait trouvé qu'elle, ses jours poursuivis par le souvenir, ses nuits rongées par la jalousie; il dit tout, avec une bonne foi complète, sauf l'amour d'Élisabeth, dont il ne prononça plus le nom.

Elle l'écoutait, sûre qu'il ne mentait point, convaincue par le pressentiment de sa domination sur lui plus encore que par la sincérité de sa voix, et ravie de triompher, de le reprendre, car elle l'aimait bien, tout de même.

Puis il se désola de cette situation sans fin, et, s'exaltant à parler de ce dont il avait tant souffert après y avoir tant songé, il lui

reprocha de nouveau, dans un lyrisme passionné, mais sans colère, sans amertume, révolté et vaincu par la fatalité, cette impuissance d'aimer dont elle était frappée.

Il répétait :

— D'autres n'ont pas le don de plaire : vous, vous n'avez pas le don d'aimer...

Elle l'interrompit, animée, pleine de raisons et de raisonnemens :

— J'ai du moins celui d'être constante, dit-elle. Seriez-vous moins malheureux si, après vous avoir adoré pendant dix mois, j'étais éprise aujourd'hui d'un autre?

Il s'écria :

— Est-il donc impossible à une femme de n'aimer qu'un seul homme?

Mais elle, vivement :

— On ne peut pas aimer toujours ; on peut seulement être fidèle. Croyez-vous même que le délire exalte des sens doive durer plusieurs années? Non, non. Quant à la plupart des femmes à passions, à caprices violens, longs ou courts, elles mettent tout simplement leur vie en romans. Les héros sont différens, les circonstances et les péripéties imprévues et changeantes, le dénoûment varié. C'est amusant et distrayant pour elles, je le confesse, car les émotions du début, du milieu et de la fin se renouvellent chaque fois. Mais quand c'est fini, c'est fini... pour lui... Comprenez-vous?

— Oui, il y a du vrai. Mais je ne vois pas où vous voulez en venir.

— A ceci : il n'y a point de passion qui persiste très longtemps, je veux dire de passion brûlante, torturante, comme celle dont vous souffrez encore. C'est une crise que je vous ai rendue pénible, très pénible, je le sais et je le sens, par... l'aridité de ma tendresse et ma paralysie d'expansion. Mais cette crise passera, car elle ne peut durer éternellement.

Elle se tut. Anxieux, il interrogea :

— Et alors?

— Alors je considère que pour une femme raisonnable et calme comme moi vous pouvez devenir un amant tout à fait agréable, car vous avez beaucoup de tact. Vous seriez, en revanche, un atroce mari. Mais il n'existe pas, il ne peut exister de bons maris.

Il demanda, surpris, un peu froissé :

— Pourquoi garder un amant qu'on n'aime pas, ou qu'on n'aime plus?

Elle répliqua vivement :

— J'aime à ma façon, mon ami. J'aime sèchement, mais j'aime.

Il reprit, résigné :

— Vous avez surtout le besoin qu'on vous aime et qu'on le montre.

Elle répliqua :

— C'est vrai. J'adore ça. Mais mon cœur aussi a besoin d'un compagnon caché. Ce goût vaniteux des hommages publics ne m'empêche pas de pouvoir être dévouée et fidèle, et de croire que je saurais donner à un homme quelque chose d'intime qu'aucun autre n'aurait : mon affection loyale, l'attachement sincère de mon cœur, la confiance absolue et secrète de mon âme, et, en échange, recevoir de lui, avec toute sa tendresse d'amant, la si rare et si douce impression de n'être pas tout à fait seule. Ce n'est point de l'amour comme vous l'entendez; mais cela vaut bien quelque chose aussi.

Il se pencha vers elle, tremblant d'émotion, et, balbutiant :

— Voulez-vous que je sois cet homme-là ?

— Oui, un peu plus tard, quand vous aurez moins mal. En attendant, résignez-vous à souffrir un peu, par moi, de temps en temps. Ça passera. Puisque vous souffrez de toute façon, il vaut mieux que ce soit près de moi que loin de moi, n'est-ce pas?

De son sourire elle semblait lui dire : « Ayez donc un peu de confiance; » et, comme elle le voyait palpitant de passion, elle sentait en tout son corps une sorte de bien-être, de contentement, qui la faisait heureuse à sa manière, comme est heureux un épervier dont le vol s'abat sur une proie fascinée.

— Quand revenez-vous ? demanda-t-elle.

Il répondit :

— Mais... demain.

— Demain, soit. Vous dînerez chez moi.

— Oui, madame.

— Et moi, il faut que je m'en aille bientôt, reprit-elle en regardant la montre cachée dans la pomme de son ombrelle.

— Oh! pourquoi si vite ?

— Parce que je prends le train de cinq heures. J'ai à dîner plusieurs personnes : la princesse de Malten, Bernhaus, Lamarthe, Massival, Maltry, et un nouveau, M. de Charlaine, l'explorateur qui revient du haut Cambodge après un voyage admirable. On ne parle que de lui.

Mariolle eut un court serrement de cœur. Tous ces noms l'un après l'autre lui firent mal, comme des piqûres de guêpe. Ils contenaient du venin.

— Alors, dit-il, voulez-vous partir tout de suite, et nous ferons un bout de route ensemble, dans la forêt?

— Très volontiers. Offrez-moi d'abord une tasse de thé et un peu de pain grillé.

Quand il fallut servir le thé, Élisabeth fut introuvable.

— Elle est en course, dit la cuisinière.

Mme de Burne ne s'en étonna point. Quelle crainte, en effet, aurait pu maintenant lui inspirer cette bonne?

Puis ils montèrent dans le landau arrêté devant la porte, et Mariolle fit prendre au cocher un chemin un peu plus long, mais qui passait près de la Gorge-aux-Loups.

Lorsqu'on fut sous les hauts ombrages qui répandaient leur ombre calme, leur fraîcheur enveloppante et des chants de rossignol, elle dit, saisie par l'inexprimable sensation dont la toute-puissante et mystérieuse beauté du monde sait émouvoir la chair par les yeux :

— Dieu! qu'on est bien! Que c'est beau, bon et reposant!

Elle respirait avec un bonheur et une émotion de pécheur qui communie, pénétrée d'alanguissement, d'attendrissement. Et elle posa sa main sur celle d'André.

Mais lui pensa : « Ah! oui, la nature, c'est encore le Mont-Saint-Michel ; » car devant ses yeux, dans une vision, passait un train s'en allant vers Paris.

Il la conduisit jusqu'à la gare.

En le quittant, elle lui dit :

— A demain huit heures.

— A demain huit heures, madame.

Elle le quitta, radieuse; et il revint chez lui dans le landau, satisfait, bien heureux, mais tourmenté toujours, car ce n'était pas fini.

Mais pourquoi lutter? Il ne le pouvait plus. Elle lui plaisait par un charme qu'il ne comprenait pas, plus fort que tout. La fuir ne le délivrait pas, ne le séparait pas d'elle, mais l'en privait intolérablement, tandis que, s'il parvenait à se résigner un peu, il aurait d'elle au moins tout ce qu'elle lui avait promis, car elle ne mentait pas.

Les chevaux trottaient sous les arbres, et il songea que pendant toute cette entrevue elle n'avait pas eu l'idée, pas eu l'impulsion de lui tendre une fois ses lèvres. Elle était toujours la même. Rien ne changerait jamais en elle, et toujours, peut-être, il souffrirait par elle, de la même façon. Le souvenir des heures si dures qu'il avait passées déjà, de ses attentes, avec l'intolérable certitude que jamais il ne pourrait l'émouvoir, lui serrait de nouveau le cœur, lui faisait pressentir et redouter les luttes à venir et de pareilles détresses pour demain. Pourtant il était résigné à tout souffrir plutôt que de la perdre encore, résigné à cet éternel désir, devenu dans ses veines une sorte d'appétit féroce jamais rassasié, et qui brûlait sa chair.

Ces rages si souvent subies en revenant tout seul d'Auteuil recommençaient déjà et faisaient vibrer son corps dans le landau qui courait sous la fraîcheur des grands arbres, quand soudain la pensée d'Élisabeth l'attendant, fraîche aussi et jeune et jolie, avec de l'amour plein le cœur et des baisers plein la bouche, répandit en lui un apaisement. Tout à l'heure il la tiendrait dans ses bras, et, les yeux fermés, se trompant lui-même comme on trompe les autres, confondant dans l'ivresse de l'étreinte celle qu'il aimait et celle dont il était aimé, il les posséderait toutes les deux. Certes, même en ce moment, il avait du goût pour elle, cet attachement reconnaissant de la chair et de l'âme dont la sensation de la tendresse inspirée et celle du plaisir partagé pénètrent toujours l'animal humain. Cette enfant séduite ne serait-elle pas, pour son amour aride et desséchant, la petite source trouvée à l'étape du soir, l'espoir d'eau fraîche qui soutient l'énergie quand on traverse le désert?

Mais, lorsqu'il rentra dans sa maison, la jeune fille n'avait pas reparu. Il eut peur, fut inquiet, et dit à l'autre bonne :

— Vous êtes sûre qu'elle est sortie?

— Oui, monsieur.

Alors il sortit aussi, espérant qu'il la rencontrerait.

Quand il eut fait quelques pas, avant de tourner dans la rue qui monte le long du vallon, il aperçut devant lui la vieille église large et basse, coiffée d'un court clocher, accroupie sur un mamelon, et couvant, comme une poule ses poussins, les maisons de son petit village.

Un soupçon, un pressentiment, le poussèrent. Sait-on les étranges divinations qui peuvent naître dans un cœur de femme? Qu'avait-elle pensé, qu'avait-elle compris? Où s'était-elle réfugiée, sinon là, si l'ombre de la vérité avait passé devant ses yeux.

Le temple était très sombre, car le soir tombait. Seule la petite lampe, au bout de son fil, révélait dans le tabernacle l'idéale présence du Consolateur divin. Mariolle, à pas légers, passait le long des bancs. Quand il arriva près du chœur, il aperçut une femme à genoux, la figure dans ses mains. Il s'approcha, la reconnut, lui toucha l'épaule. Ils étaient seuls.

Elle eut une grande secousse en retournant sa tête. Elle pleurait.

Il dit :

— Qu'avez-vous?

Elle murmura :

— J'ai bien compris. Vous êtes ici parce qu'elle vous avait fait de la peine. Elle est venue vous chercher.

Il balbutia, ému de la douleur qu'il faisait naître à son tour.

— Tu te trompes, petite. Je vais, en effet, retourner à Paris, mais je t'emmène avec moi.

Elle répéta, incrédule :

— Ça n'est pas vrai, ça n'est pas vrai?

— Je te le jure.

— Quand ça?

— Demain.

Se remettant à sangloter, elle gémit : « Mon Dieu! mon Dieu! »

Alors il la prit par la taille, la souleva, l'entraîna, lui fit descendre le coteau dans l'ombre épaissie de la nuit; et, lorsqu'ils furent au bord de la rivière, il l'assit sur l'herbe et s'assit près d'elle. Il entendait battre son cœur et haleter son souffle, et, troublé de remords, la serrant contre lui, il lui parlait dans l'oreille avec des mots très doux qu'il ne lui avait jamais dits. Attendri de pitié et brûlant de désir, il mentait à peine et ne la trompait point; et il se demandait, surpris lui-même de ce qu'il exprimait et de ce qu'il sentait, comment, tout vibrant de la présence de l'autre dont il serait à jamais l'esclave, il pouvait frémir ainsi de convoitise et d'émotion en consolant cette peine d'amour.

Il promettait de l'aimer bien, — il ne dit pas « aimer » tout court, de lui donner, tout près de lui, un joli logis de dame, avec des meubles fort gentils et une bonne pour la servir.

Elle s'apaisait en l'écoutant, rassurée peu à peu, ne pouvant croire qu'il l'abusât ainsi, comprenant d'ailleurs, à l'accent de sa voix, qu'il était sincère. Convaincue enfin et éblouie par la vision d'être une dame à son tour, par ce rêve de fillette née si pauvre, servante d'auberge devenue tout à coup la bonne amie d'un homme si riche et si bien, elle fut grisée de convoitises, de reconnaissance et d'orgueil qui se mêlaient à son attachement pour André.

Jetant ses bras sur son cou, elle balbutiait, en couvrant son visage de baisers :

— Je vous aime tant! Je n'ai plus que vous en moi.

Il murmura, très attendri et rendant ses caresses :

— Chère, chère petite!

Elle oubliait déjà presque tout à fait l'apparition de cette étrangère qui lui avait apporté tant de chagrin tantôt. Cependant un doute inconscient flottait encore en elle, et elle demanda de sa voix câline :

— Bien vrai, vous m'aimerez comme ici?

Il répondit hardiment :

— Je t'aimerai comme ici.

GUY DE MAUPASSANT.

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

La destruction de Samarie fut, selon une loi ordinaire de l'histoire, l'exaltation de Jérusalem, sa rivale. Le travail religieux et littéraire qui s'accomplissait par les deux moitiés séparées de Jacob va maintenant s'accomplir par Juda seul. Or, Juda, c'était Jérusalem. La religion d'Israël, jusqu'ici, n'avait pas de nom; dans la forme que va lui donner le génie hiérosolymite, elle s'appellera le *judaïsme*. Ainsi concentrée, la force du mouvement religieux allumé par les prophètes acquit un nouveau degré d'intensité. La petite ville de David devint un foyer de création comme il n'y en a pas eu d'autre dans l'ordre religieux. Les problèmes moraux et sociaux s'y posèrent avec une originalité hors ligne. La première religion organisée est en voie de se former; le christianisme, l'islamisme, le protestantisme, et, *mutatis mutandis*, le socialisme moderne en sortiront.

Le iahvéisme, l'élohisme et les cultes qui s'y rattachaient, même les disciplines qui, depuis des siècles, constituaient le prophétisme, n'étaient pas encore des religions ayant un principe d'identité qui assurât leur durée. C'étaient des germes énergiques, d'où

devait sortir la tige de l'arbre religieux de l'humanité; ce n'étaient que des germes. Les réformes d'Ézéchias et de Josias, les livres qui en résultèrent, le terrible fanatisme de Jérémie, la captivité, le retour, furent le nœud qui lia tout cela en un faisceau désormais impossible à briser. Le royaume d'Israël une fois disparu, sa religion disparut avec lui; le royaume de Juda disparaîtra, mais sa religion lui survivra. Le judaïsme, de religion locale, deviendra une religion sans lien avec un pays déterminé, susceptible d'être pratiquée dans tous les pays, embrassée par les races les plus diverses.

Deux grands hommes, Ézéchias et Isaïe, sont à l'origine de ce mouvement extraordinaire, qui a décidé du sort de l'humanité. Les circonstances y aidèrent puissamment. Les trois années que dura le siège de Samarie et les temps qui suivirent furent pour Jérusalem un temps de fièvre ardente. A chaque moment, on croyait voir se détourner sur la Judée le fléau qui broyait Éphraïm. Une sorte de patriotisme empêcha Isaïe et Michée de pousser trop hautement des cris de triomphe à la prise de Samarie; mais, en fait, la victoire du iahvéisme était complète. Les prédictions des prophètes de Jérusalem s'étaient réalisées. Le royaume d'Éphraïm était tombé victime de son infidélité à Iahvé. Seule, en Syrie, Jérusalem avait été épargnée. Quoi de plus clair? Il était admis que les Assyriens étaient le fléau avec lequel Iahvé battait les peuples. Cette immunité de Jérusalem ne pouvait être que l'effet d'une protection divine. Une belle surate d'Isaïe (1), qui paraît se rapporter à ce temps, contient la théorie complète de la Providence selon les prophètes, théorie qui est restée l'universelle philosophie de l'histoire jusqu'à Bossuet.

Dieu gouverne le monde par le châtiment. Pour châtier, il a besoin d'instrumens; mais ces instrumens ne connaissent pas la main qui se sert d'eux; ils s'imaginent faire eux-mêmes ce que Dieu leur fait faire. « C'est par ma propre force, se dit Assur, que j'ai fait tout cela; c'est par ma sagesse et mon intelligence que j'ai changé les frontières des peuples, pillé les trésors, renversé les rois, broyé les peuples. » Quelle folie!

> La cognée s'élève-t-elle contre celui qui la brandit?
> La scie fait-elle la glorieuse contre celui qui la manie?
> C'est comme si le bâton voulait diriger la main qui le lève,
> Comme si la verge prétendait mouvoir le bras qui la tient.

L'orgueil d'Assur sera puni. Sa politique est d'exterminer les peuples les uns après les autres. Calno et Karkemis, Hamat et

(1) Isaïe, depuis x, 5, jusqu'à la fin de xii.

Arpad, Damas et Samarie ont succombé. Jérusalem, que l'exemple de Samarie n'a pas rendue sage, aura le même sort. Le prophète entend, en quelque sorte, la marche de l'ennemi venant du Nord, écrasant tout sur son passage.

Les voilà arrivés à Ayyat,
Ils ont passé à Migron,
Ils confient leurs bagages à Mikmas.

Ils franchissent le passage :
« Ce soir [disent-ils], nous coucherons à Géba; »
Rama tremble ; Gibeat de Saül est en fuite.

Élève ta voix, fille de Gallim,
Prête l'oreille du côté de Laïsa, pauvre Aniyya.

Madména est en fuite,
Les habitans de Gébim se sauvent.

« Encore une halte aujourd'hui à Nob; »
De là ils étendent la main vers la montagne de Sion,
Vers la colline de Jérusalem.

C'est au moment où Assur se croit sûr de prendre Jérusalem que Iahvé saisit sa hache contre lui. Assur était comme un Liban couvert de hautes forêts; Iahvé le jette à terre et le rase. Les défaites d'Israël ont cela de particulier qu'elles ne sont jamais complètes. Un reste d'Israël est toujours gardé par Iahvé pour servir de noyau à une renaissance, qui sera l'ère du bonheur. Les justes ont été la cause de la victoire; les justes règneront sous le sceptre d'un roi parfait, qui, dans l'esprit du prophète, est à la fois Ézéchias et le roi idéal de la théocratie future.

Un rameau sortira de la souche d'Isaï,
Un rejeton poussera de ses racines.

Et l'esprit de Iahvé reposera sur lui,
Esprit de sagesse et d'intelligence,
Esprit de conseil et de force,
Esprit de science et de crainte de Dieu.

Il ne jugera pas selon ce que ses yeux croiront voir,
Il ne décidera pas selon ce que ses oreilles auront entendu;
Mais il jugera les faibles avec justice,
Il rendra des arrêts équitables pour les humbles du pays;
Il frappera les violens de la verge de sa bouche,
Et du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant.

La justice sera la ceinture de ses reins,
Et la fidélité le baudrier de ses flancs.

Alors le loup habitera avec la brebis,
Le tigre se couchera à côté du chevreau.
Le veau, le lionceau, l'agneau vivront ensemble,
Et un petit garçon les mènera.

La génisse et l'ours paîtront dans la même prairie;
Leurs petits reposeront côte à côte,
Le lion mangera de la paille comme le bœuf.

L'enfant jouera près du nid de la vipère,
Et dans le repaire de l'aspic le nouveau-né mettra la main.

Plus de mal, plus de souillure
Sur ma montagne sainte;
Car le pays sera plein de la connaissance de Iahvé,
Comme la mer est pleine d'eau.

En ce jour-là, il y aura un rejeton d'Isaï
Qui sera élevé comme un drapeau pour les peuples;
Les nations viendront lui rendre hommage,
Et sa résidence sera glorieuse.

Et en ce jour-là, Iahvé étendra une seconde fois la main
Pour rassembler les restes de son peuple
D'Assur, de Mesraïm, de Patros, de Cousch,
D'Elam, de Sennaar, de Hamat et des îles de la mer.

Et il élèvera un signe de ralliement visible chez tous les peuples,
Pour rassembler les exilés d'Israël
Et recueillir les dispersés de Juda
Des quatre coins de la terre;
Et la jalousie d'Éphraïm cessera
Et les haineux de Juda disparaîtront.

Les deux familles d'Israël réunies battront les Philistins, les Édomites, les Moabites, les Ammonites. Iahvé, renouvelant les miracles de l'exode, rendra l'Euphrate guéable, pour que les restes de son peuple, qui seront dispersés en Assur, puissent revenir. Les justes du royaume idéal éclatent alors en un chant triomphal. La victoire sera le fruit de l'amélioration morale; pour avoir l'appui de Iahvé, il faut être pur. La vraie politique a pour base l'ordre moral. La nation qui observe l'ordre peut être éprouvée, non vaincue.

Jamais peut-être mieux qu'à ce moment ne se voit la pensée des piétistes d'Israël. L'État est une fonction de la religion; les ennemis ou les serviteurs tièdes de Iahvé perdent la chose publique; les gardiens de la chose publique ont donc pour premier devoir de veiller à ce que Iahvé soit servi comme il entend l'être. Le vrai culte de Iahvé, c'est la pureté du cœur et des actions, l'horreur pour les fétiches matériels, en bois ou en métal. Les serviteurs de Iahvé sont des pauvres, des humbles. Les riches sont, en

général, durs, impies, violens. Le premier devoir du souverain pieux est d'être juste envers ces pauvres de Dieu et de refréner vigoureusement l'exploitation des pauvres par les riches; les pauvres finiront par régner un jour.

Telle était, sans nuance différentielle bien sensible, la doctrine de tous les prophètes iahvéistes. Or, pendant les années qui suivirent la ruine du royaume d'Israël, le parti des prophètes fut tout-puissant en Judée. Le roi s'y livra sans réserve. Son caractère était porté vers la justice et la piété. Déjà l'ensemble des écritures hébraïques était considérable et pouvait servir de base à une éducation morale. Ézéchias y puisa beaucoup de ses qualités et son sérieux d'esprit. Il paraît avoir été plus jeune qu'Isaïe; la culture littéraire, qui distingue Isaïe et Michée, le pénétra encore plus profondément. Ce fut presque un lettré; ce fut surtout un piétiste. Mais on était au début; les excès de zèle où glisse facilement le piétisme furent, cette fois, évités.

On est quelquefois porté à croire que l'ardeur avec laquelle Ézéchias se consacra à la vraie religion fut le résultat d'une conversion qui eut sa date, d'une puissante révulsion morale, qui l'attacha désormais irrévocablement aux idées qu'il tenait pour la vérité absolue. La proclamation officielle du judaïsme aurait ainsi fort ressemblé à celle du bouddhisme, amenée par la conversion du roi Asoka. La psychologie juive ne semble pas exiger un coup de cette sorte. Le langage d'Isaïe et de Michée, dans les premières années d'Ézéchias, ne diffère pas beaucoup de ce qu'il était sous Achaz. Le iahvéisme impliquait un levain théocratique qui ne pouvait que se développer. Le iahvéisme des prophètes de Juda est essentiellement une religion sociale; son but est la réforme de la société selon la justice. Le roi est la clef de voûte de l'édifice iahvéiste. Le roi est choisi, sacré par Dieu. Il est le *mesih* (l'Oint) de Dieu. Son devoir est de faire régner Dieu et de se conduire par les conseils des hommes de Dieu, c'est-à-dire des prophètes. Ézéchias ne fit donc que suivre l'indication d'événemens qui pour lui étaient la manifestation évidente de la volonté de Iahvé, la prise de Samarie, la captivité de Hosée. Il n'y eut pas deux hommes dans Ezéchias. Il y eut un convaincu, que des événemens plus ou moins évidens frappèrent. Si Salmanazar n'eût pas fait sa campagne de Syrie, il est probable que Jérusalem eût continué, malgré Isaïe et Michée, à se traîner dans l'espèce de médiocrité religieuse d'où elle ne réussissait pas à sortir. Que dis-je? Sans les grands événemens qui semblèrent la justification des oracles iahvéistes, Isaïe et Michée n'eussent point été ce qu'ils furent. Iahvé est le Dieu vivant de l'histoire, le Dieu qui gouverne le monde. Il triomphe par l'histoire; les grandes révolutions du monde sont ses manifestations.

II.

De 721 à 711, à peu près, l'état de la Judée paraît avoir été assez prospère. Dans les premières années qui suivirent la prise de Samarie, la situation d'Ézéchias à l'égard de l'empire d'Assyrie fut celle d'un vassal. Une circonstance, cependant, vint rendre sa situation moins mauvaise qu'on ne devrait le supposer. Salmanasar mourut avant que la guerre contre Samarie ne fût terminée, et eut pour successeur un de ses officiers, Saryoukin ou Sargon. Le commencement d'une nouvelle dynastie est toujours un moment favorable à ceux que la dynastie précédente avait assujettis ou tenus dans la sujétion.

Sargon fut un souverain trop puissant pour que le prudent Ézéchias songeât à se révolter contre lui. Les propositions de l'Égypte étaient cependant une perpétuelle tentation, ce qu'est maintenant, en France, l'alliance russe pour les esprits agités. Les conseillers politiques du roi y étaient favorables. De ce nombre était surtout un certain Sebna ou Sebent, peut-être un Sébennyte, certainement un étranger, un homme sans famille, qui arriva au titre de *soken* ou conseiller interne du roi, et était revêtu des fonctions de préfet du palais. Isaïe et les prophètes étaient contraires à l'alliance égyptienne, par suite de leur principe général que les moyens humains sont une injure à Iahvé, et aussi par suite de la juste vue qu'ils avaient de la situation militaire du temps.

En 711, la tentation fut plus forte que jamais. Le tartan ou général des armées de Sargon traversa le pays de Juda pour aller conduire une expédition en Égypte et en Éthiopie. Le premier acte de la campagne fut le siège d'Asdod. Une ligue générale de l'Égypte et des pays palestiniens paraissait indiquée. Isaïe fit à cette politique la plus vive opposition, et employa, pour la combattre, les énergiques moyens de démonstration par les yeux qui lui étaient habituels. Un jour, on le vit se promener dans la rue de Jérusalem, déchaussé, dans un état de nudité honteuse. Il déclarait que Iahvé lui avait ordonné de se montrer ainsi, pour que l'on vît l'état ignominieux où le roi d'Assyrie ramènerait les prisonniers d'Égypte et d'Éthiopie.

La haine d'Isaïe contre celui qu'il appelle « l'opprobre de la maison de son maître » s'est exprimée, sous une forme moins bizarre, dans un morceau où les uttes intérieures de la cour d'Ézéchias éclatent visiblement. Sebna, dont le père n'est jamais nommé et qui devait être de basse extraction, menait grand train, se faisait creuser, en vrai parvenu qu'il était, un tombeau dans le roc de la colline royale. Cela rendait furieux la coterie des pié-

tistes. « Iahvé, disaient-ils, le précipitera du faîte de ses honneurs; ses chars ne lui serviront de rien. » L'intrigue pour remplacer Sebna était évidemment déjà toute prête. Le candidat du parti théocratique et antiégyptien était Éliaqim fils de Hilqiah, qui devait, selon l'usage de l'Orient, porter toute sa famille aux honneurs avec lui. Iahvé apostrophe Sebna et fait la réclame pour le saint homme, qui réparera les scandales du mécréant.

Alors j'appellerai mon serviteur Éliaqim fils de Hilqiah, et je le revêtirai de ta tunique, et je le ceindrai de ton baudrier, et je mettrai ton pouvoir en sa main, et il sera un père pour le peuple de Jérusalem et la maison de Juda, et je placerai la clé de la maison de David sur son épaule; il ouvrira, et après lui personne ne fermera; il fermera, et après lui personne n'ouvrira. Je l'enfoncerai comme une cheville en un endroit solide;.. on y suspendra toute la gloire de la maison de son père, branches nobles et humbles pousses, vases petits [et grands], depuis les bassines jusqu'aux cruches (1). En ce jour-là, au contraire, dit Iahvé-Sebaoth, le clou qui paraissait solidement enfoncé sera ébranlé; il cédera, il tombera, et la charge qui posait dessus s'abîmera, car Iahvé l'a dit.

Éliaqim, en effet, remplaça Sebna dans la charge de préfet du palais; mais Sebna n'en garda pas moins à la cour une haute autorité. En somme, Isaïe avait raison malgré l'étrangeté de ses argumens. L'Égypte n'était pas un appui solide; c'est l'Assyrie qui était vraiment l'organe de Iahvé, car l'Assyrie était forte. Les prophètes, voyant l'action de Iahvé dans tout ce qui triomphait, devaient être pour l'Assyrie. Ce n'est pas impunément qu'on exécute les arrêts de Iahvé, qu'on est son ministre, l'exécuteur de ses plans. La force païenne chargée d'une telle mission devait paraître quelque chose de sacré. C'est ainsi que le parti prophétique fut amené à saluer l'Assyrie, puis la Perse, comme des institutions divines. La cour de Rome, toujours acquise au plus puissant, est la vraie continuatrice de cette politique. Le fort fait la volonté de Dieu. Lui désobéir, c'est désobéir à la volonté de Dieu. Ajoutons qu'étant presque indifférens en religion, les Assyriens se présentaient aux populations pieuses de la Syrie un peu comme les Mongols aux yeux des croisés. Ils ne portaient point atteinte à la liberté religieuse, la seule que ces races aient toujours désirée. Sujet, en politique, d'un empire qui respecte sa religion, telle est, dès la plus haute antiquité, la position logiquement voulue par Israël.

(1) Pensée qui de nos jours paraîtrait épigrammatique : « Tous les membres, grands et petits, de la famille d'Eliaqim auront une place. »

Cet état de vassalité relativement à l'Assyrie avait d'ailleurs pour Ézéchias de réels avantages. L'Assyrie ne paraît pas avoir visé à des délimitations bien exactes de frontières. Plusieurs villes de l'ancien royaume d'Israël purent être rattachées à Juda. Du côté des Philistins, les armes d'Ézéchias furent tout à fait victorieuses. Le pays, sans doute épuisé par ses luttes contre l'Assyrie, tomba, jusqu'à son extrémité méridionale, c'est-à-dire jusqu'à Gaza, entre les mains du roi de Juda.

L'organisation de la royauté paraît s'être retrouvée, dans les bonnes années d'Ézéchias, ce qu'elle fut aux meilleures époques de la dynastie davidique. Le roi est entouré de *soferim*, constituant une sorte de classe administrative, et de *sokenim*, ministres et conseillers. Le préfet du palais ou majordome est le premier *soken*, une sorte de vizir. Cette place, comme nous l'avons vu à propos de Sebna et d'Éliaqim, donnait un grand pouvoir et était l'objet de vives compétitions. Les prêtres apparaissent tout à fait subordonnés et réduits au service du temple. Les prophètes étaient tout; ils avaient bénéficié de ce que l'ordre civil avait perdu par les victoires de l'Assyrie.

Les travaux publics de Jérusalem, qui paraissent avoir été actifs sous Achaz, le furent plus encore sous Ézéchias. Une vraie transformation de la ville s'opéra. La population s'augmentait beaucoup; il est probable que beaucoup d'Israélites, sans patrie depuis la fin du royaume du Nord, vinrent s'y fixer.

L'approvisionnement d'eau a toujours été la grande difficulté de Jérusalem, la ville étant assise tout près de la ligne culminante entre la Méditerranée et la Mer-Morte, et n'étant dominée que par quelques sommets très éloignés. La population hiérosolymite a toujours vécu de ses citernes, qui sont en grand nombre et bien exécutées. La petite source de Gihon, sur le versant de Sion, n'a qu'un mince filet d'eau. Les eaux recueillies à la naissance de la vallée occidentale sont peu de chose, et proviennent uniquement des terrains environnans, servant pendant l'hiver de surfaces récoltantes. Ézéchias entreprit de tirer le meilleur parti possible de cette pauvreté (1), et en même temps de prendre les précautions nécessaires pour qu'en cas de siège, la ville ne pût être coupée de sa provision d'eau. Il fit construire dans la ville une grande piscine (2) et

(1) Les vasques d'Étham ont sûrement été faites pour l'approvisionnement de la cité. Il n'en est jamais question dans les textes bibliques. Ce beau travail, qui n'a qu'un défaut, c'est de supposer une police exacte établie dans le pays, paraît être l'ouvrage de Pilate (Jos., *B. J.*, III, IX, 4).

(2) II Rois, XX, 20. C'est probablement *Amygdalon* ou Birket Hammâm-el-Batrak. Si cette piscine de II Rois, XX, 20, est la même que la Vieille piscine d'Isaïe, XXII, 11, il faudrait supposer qu'Ézéchias ne fit que mettre en état un travail plus ancien. La

creuser une conduite souterraine qui y amenait, dans la saison des pluies, les eaux de la piscine supérieure (*Birket Mamillah*), alimentée elle-même par les eaux du plateau.

Les travaux du *siloh* paraissent avoir été exécutés du temps d'Achaz. Peut-être furent-ils achevés sous Ezéchias; du moins on les lui attribua. Ce *siloh* ou « émissaire » était un canal souterrain destiné à porter aux jardins royaux et à la porte du Sud-Est les eaux de la fontaine Gihon, peut-être aussi à les soustraire à l'action de l'ennemi. Une inscription, récemment découverte, nous apprend que le travail de percement fut entrepris par les deux extrémités et montre la peine qu'eurent les deux brigades de travailleurs à se rejoindre sous la colline. L'examen du travail souterrain montre à la fois beaucoup de hardiesse et beaucoup d'hésitation dans une œuvre qui devait, en l'absence de mires perfectionnées, présenter d'énormes difficultés.

L'art hébreu paraît avoir atteint son plus haut degré sous Ézéchias. L'enlèvement des objets d'art, sous Achaz, fut bien vite réparé. Le palais retrouva tous ses ornemens, et nous verrons Ézéchias, sur la fin de son règne, fier des richesses ciselées qu'il avait su amasser. Le style assyrien luttait déjà avec avantage contre l'imitation égyptienne, que les Phéniciens avaient mise à la mode; un autre symbolisme tendait à prévaloir. Le temple était rétabli en sa splendeur, bien que la simplicité du culte ne fût pas altérée. On ne sait rien des habits sacerdotaux de ce temps. Les troupes de lévites et de chanteurs que l'on imagine comme une vaste maîtrise autour du temple sont des imaginations de l'auteur des *Chroniques*, empruntées au second temple. Aux fêtes de Pâques, on chantait des cantiques; dans les marches du pèlerinage, on s'accompagnait de la flûte; les sentimens religieux s'exhalaient au son des *neginoth;* mais rien ne prouve que la musique du temple fût déjà organisée. Les prophètes, qui avaient si fort déprécié les *cohanim*, n'étaient pas favorables à l'application de l'art à la religion. Leur culte était tout abstrait. A quoi bon ces pompes, cet appareil extérieur? Dieu ne demande à l'homme que la justice et la pureté du cœur.

Les utopies socialistes ont besoin, pour se développer librement, d'un temps assez prospère. On ne déclame bien à son aise que quand on n'est pas trop malheureux. Quoi qu'en dise Isaïe dans ses momens de mauvaise humeur, le gouvernement réalisait la mesure d'ordre et de justice dont le pays et le temps étaient capables. Mais les grandes races sont incontentables; elles réclament toujours contre l'insuffisance de la dose de liberté et d'éga-

circonstance « entre deux murailles » (Isaïe, *l. c.*) conviendrait bien à cet emplacement, qu'Ézéchias put couvrir d'un second mur.

lité qui leur est départie. Il n'est pas bon de se résigner facilement. L'état d'inquiétude sacrée où vivaient les prophètes était le grand propulseur religieux du génie de ce peuple, la garantie de son avenir. L'impossibilité des rêves qui empêchaient de dormir ces prodigieux agitateurs ne pouvait se découvrir encore. Ils voulaient la justice. Il fallait du temps pour arriver à voir que les abus qu'ils appelaient injustices tiennent aux conditions d'existence de la nature et qu'il faudrait supprimer la vie humaine pour les supprimer.

III.

C'est bien dans cette période de paix et de prospérité relative du règne d'Ézéchias que l'on peut placer, par approximation, la fixation définitive de la religion iahvéiste, telle que les prophètes du temps d'Achab l'avaient conçue, telle qu'Isaïe et Michée l'ont parachevée. Iahvé n'a plus presque aucun lien avec la nature. Son caractère de Dieu national est momentanément effacé; la victoire du monothéisme paraît complète. Iahvé est le Dieu qui a fait le ciel et la terre. Il veut le bien. L'homme lui rend hommage en pratiquant la justice. Ce culte-là, tout le monde peut le lui rendre, et, en ce sens, l'humanité tout entière est appelée au culte de Iahvé.

Iahvé exerce sa justice par le train ordinaire du monde, qu'il gouverne jusque dans le moindre détail, en maître absolu. La réalité présentait ici d'étranges objections au penseur le plus facile à satisfaire, l'honnête homme étant souvent malheureux et le pervers en apparence souvent récompensé. Le iahvéisme s'abîmait dans ce gouffre. Iahvé, questionné sur le chapitre de sa providence, ne répond à l'homme que par des coups de tonnerre. Le gouvernement du monde est parfaitement juste, sans que l'homme puisse savoir comment. Jamais le moindre appel n'est fait par les sages de ce temps à des récompenses ou à des châtimens d'outre-tombe. La justice de Iahvé, d'ailleurs, est sommaire; il punit les sociétés malades, au risque d'atteindre plus d'un innocent. Cette justice est surtout intermittente. Iahvé a ses jours; il laisse la malice humaine aller à son comble, alors il apparaît et punit.

Toute l'histoire du monde est le développement d'un plan conçu et voulu par Iahvé. La race d'Israël est le pivot de cette histoire. Iahvé l'a choisie dans la famille araméenne, comme une tribu privilégiée; il la suit des yeux depuis plus de mille ans. La grande marque d'affection qu'il lui a donnée fut de la tirer de l'Égypte par son serviteur Moïse, à qui il a fait, dans le désert du Sinaï, diverses manifestations de ses volontés, sans que pourtant la source

de ces oracles soit tarie. Iahvé parle sans cesse par ses *nabis*, qui sont une révélation permanente. Au VIIIe siècle, la divination par l'éphod avait à peu près disparu ; mais la nécromancie était plus en vogue que jamais ; le *qosem* était presque aussi consulté que le *nabi*. Or, selon le iahvéiste pur, Iahvé seul devait être consulté. Tout oracle autre que le sien était une injure à sa majesté, et impliquait la supposition qu'il existe quelque pouvoir fatidique et divin, inhérent à la nature.

L'Assyrie est la force que Iahvé met en mouvement pour l'exécution de ses plans secrets, lesquels ne sont autre chose que la réalisation d'un monde juste par Israël. Le royaume de Samarie, qui resta si loin de cette perfection, est déjà détruit ; celui de Juda le sera aussi probablement. Mais les destinées de Sion sont éternelles. Sion sera le centre d'une humanité régénérée. Le vrai roi de la dynastie bethléhémite, le David idéal, qui ne s'est pas vu encore, apparaîtra et réunira dans sa main Israël tout entier. Roi et prophète à la fois, il conduira le peuple dans la voie du pur iahvéisme. Le monde, alors, reconnaîtra la supériorité de Sion ; l'univers se fera iahvéiste ; les sacrifices seront abolis ; le vrai culte de Iahvé sera la justice et le bonheur.

Tel est le rêve splendide dans lequel se concentra toute la puissance d'aimer et de croire des Judaïtes pieux, vers 720 et 710 avant Jésus-Christ. Le règne d'Ézéchias fut le moment où l'on fixa les traits de cet âge d'or. Le messianisme est une création de Jérusalem, non des tribus du Nord. Il y fallait David, Sion, une dynastie légitime. Le roi était nécessaire au nouvel idéal conçu par Juda. Ézéchias répondait à quelques-uns des traits du parfait roi davidique. A certains momens, on put croire que la grande destinée d'Israël se révèlerait par lui, surtout quand il serait entouré de gens pieux comme Éliaqim et sa famille. Les signes prochains étaient pourtant trop peu en vue ; les temps étaient trop durs. Le roi théocrate fut relégué dans l'avenir ; il devenait une sorte de soleil apparaissant à la fin des âges. Mais le soir du monde devait être si beau qu'on se résignait à ne pas le voir. Il suffisait d'avoir travaillé à le préparer.

Ce système religieux étrange, le moins mythologique et le moins métaphysique qu'ait jamais conçu un cerveau de grande race, n'était au fond que le vieil élohisme patriarcal, devenu vivant, humanitaire et introduit dans l'histoire. Le déisme était si profond chez ces nomades incorrigibles qu'il parvint à expulser, par un travail d'élimination séculaire, la forte dose de paganisme qui était entrée en Israël avec le faux dieu Iahvé, essentiellement dieu local et national. Les nabis, représentans obstinés du vieil esprit monothéiste, avaient réussi. *Iahvé* n'était plus qu'un synonyme d'*Elohim*. Ce

que l'on disait de Dieu, on le dit de Iahvé, et puisque Dieu a créé le ciel et la terre, Iahvé aussi a créé le ciel et la terre. Iahvé, en un mot, purement, simplement, sans nuance de différence, signifia « Dieu (1). »

L'emploi des deux mots devint indistinct. On chercha au mot *Iahvé* une étymologie qui en fît le nom du dieu unique. L'opinion très dominante était que le nom de *Iahvé* fit partie de la révélation sinaïtique, que Dieu même en avait donné l'explication à Moïse, le tirant de la racine *haïa* ou *hawa* (araméen), qui veut dire *être*. On plaçait dans la bouche de Dieu ce mot mystérieux : *Ehié aser ehié*, « je suis celui qui suis. » Cette idée, fort belle assurément, n'était pourtant pas exclusive de deux autres systèmes, qui avaient leurs partisans. Les uns voulaient qu'Abraham offrît déjà des sacrifices au nom de Iahvé; d'autres soutenaient que l'usage de ce nom solennel remontait aux premiers temps de l'humanité, au patriarche Seth, fils d'Adam.

Dès l'époque, déjà passablement philosophique où nous sommes arrivés, beaucoup d'esprits se disaient sans doute qu'il y avait en tout cela un sensible porte-à-faux, que ce Iahvé, ayant sa politique et sa providence personnelles, était après tout un dieu particulier, fort distinct de l'El absolu des sages antiques dont l'école se poursuivait chez les Thémanites et chez les Beni-Qédem. La grande contradiction qui était au fond de la conscience d'Israël : — d'une part, le Dieu abstrait et universel de l'univers; — d'une autre part, le dieu particulier d'Israël, était recouverte d'une cicatrice grossière, qui suffisait. On ne voit pas que les élohistes purs, comme ceux qui écrivirent *Job* et les *Proverbes*, aient jamais protesté contre ce qu'il y avait de paganisme, et, en un sens, de polythéisme, dans un nom propre donné à Dieu; on ne voit pas non plus que les iahvéistes aient jamais combattu un parti de déistes purs, niant qu'Israël eût, comme les autres tribus, un dieu protecteur spécial. Tous deux avaient pour commun adversaire le groupe des fous qui disaient : « Il n'y a pas de Dieu. » Ceux-ci seuls étaient les pervers, les hommes dangereux. Comme ils se gardaient d'écrire, nous ne savons pas combien ils étaient. L'histoire ne voit que les surfaces; mais, en réalité, les surfaces seules existent dans l'humanité; elles sont les apparences ; or, en dehors de l'ordre scientifique pur, les choses humaines ne sont qu'apparences. La bataille gagnée est celle qu'on croit gagnée. L'opinion triomphante est celle qui réussit à prouver, à une certaine heure, qu'elle avait le droit de triompher.

(1) C'est ainsi qu'au moyen âge, le Christ prit toutes les fonctions de Dieu et que, de nos jours, on a été accusé d'enlever Dieu des écoles parce qu'on enlevait les crucifix.

C'est parce que le mouvement iahvéiste des prophètes était un retour en arrière, un effort pour revenir à une religion plus ancienne et plus pure, que le grand mouvement prophétique du VIIIe siècle ressemble si fort au protestantisme. L'œuvre des prophètes qui entourent Ézéchias, sans être entièrement maîtres de lui, consista à épurer, à éliminer des scories. Le caractère essentiel du judaïsme est dès lors nettement marqué ; c'est une réforme de puritains, une négation, une religion de mesures préventives et de précautions. Jamais l'ancien iahvéisme n'avait réussi à écarter absolument les superstitions, soit qu'elles vinssent des nomades antiques, soit qu'elles fussent des imitations des cultes chananéens et araméens. Les sages se contentaient de sourire de ces inepties et ne trouvaient pas mauvais que leurs femmes eussent des petits dieux grotesques dans leurs poches et leurs bagages. Vers le milieu du VIIIe siècle, on y regarda de plus près. Deux devoirs s'imposaient aux puritains, d'abord chasser tout ce qui n'était pas le iahvéisme, puis dégager le iahvéisme lui-même des tolérances, qui, selon les prophètes, en ternissaient la pureté.

La destruction du royaume et des sanctuaires du Nord donna au temple de Jérusalem une importance considérable. Jusque-là, ce petit *naos* n'avait guère été que la chapelle particulière du roi de Jérusalem. Maintenant, chaque jour voit grandir ses destinées. Il va devenir le sanctuaire national d'Israël tout entier ; une piété ardente s'attache à lui ; une foule de zélateurs se font un point d'honneur de sa pureté absolue. Isaïe pensait sans doute trop peu à cette petite maison de pierre pour qu'il ait pu rien conseiller au roi à ce sujet. On ne voit pas, d'ailleurs, que son habitude ait été de prendre les portiques du temple pour lieu de ses prédications, ainsi que le firent d'autres écoles prophétiques. Le temple, sous Ézéchias, fut purifié, sanctifié, non embelli, ni développé. Il lui arriva comme à une église du moyen âge, Saint-Pierre de Genève, par exemple, subissant l'influence de Calvin. Il est possible que plusieurs des motifs de l'ornementation du temps de Salomon, à laquelle ne présida pas un esprit très rigoriste, aient été soumis en ce temps à des retouches sévères, et peut-être ce fait, qui nous a surpris, d'absence de représentations figurées dans la description des décors du temple, vient-il, non du goût du fondateur, mais des actes de vandalisme, comme nous dirions, auxquels se livrèrent les zélotes d'un âge postérieur. On ne saurait, cependant, appuyer trop sur cette hypothèse. Si de telles retouches eussent été considérables, il semble bien que quelque texte nous en aurait gardé le souvenir. Nous connaissons, en effet, par un texte formel, l'acte le plus hardi que l'esprit iconoclaste dicta aux nouveaux réformateurs.

Parmi les ustensiles du temple, l'objet qui déplaisait par-dessus tout aux prophètes était ce qu'on appelait le *nehustan* (abréviation, avec jeu de mot, de *nehas nehost*, serpent d'airain), vieux talisman que Moïse avait, dit-on, fait fabriquer contre la piqûre des serpens. Les Israélites lui avaient jusque-là offert de l'encens comme à un dieu, et il n'est pas impossible que ce fût en effet une vieille image de Iahvé, provenant des temps où l'on représentait ce dieu sous des formes empruntées à l'Égypte. Ézéchias le fit mettre en pièces. Il fallait, pour une innovation aussi hardie, un parti religieux bien fort. Le *nehustan* était une relique nationale de premier ordre. La religion nationale est toujours superstitieuse. Le jour où Ézéchias ordonna de casser le serpent d'airain de Moïse, il fit ce que firent, en partie à son imitation, les protestans du XVIe siècle, mutilant les saints gothiques, les autels les plus vénérés. L'horreur de l'imposture sacerdotale et du matérialisme religieux l'emportait sur le respect de la tradition. Héros de l'abstraction et du vrai absolu, le prophète juif est plus que patriote. Les mensonges, dont le patriote se contente si facilement, lui soulèvent le cœur. Une fable attribuant quelque vertu à un objet naturel lui paraît une diminution du pouvoir de Iahvé. De plus en plus, la religion des prophètes de Jérusalem devient une religion humanitaire et cesse d'être un culte en rapport avec une race ou un pays déterminés.

Ni Salomon, ni aucun de ses successeurs immédiats ne songea à faire du temple de Jérusalem la place exclusive des sacrifices. Les hauts lieux des temps antiques continuèrent à être des endroits de culte. On y adorait Iahvé, et souvent aussi les anciennes divinités topiques. Le pays était couvert de *masséboth* ou cippes sacrés et d'*aséroth* ou stèles phalliques, portant le signe d'Astarté. Ces objets choquaient les puritains, qui en obtinrent la suppression d'Ézéchias. Réclamèrent-ils aussi l'unité du lieu de culte, demande qui, à ce qu'il semble, eût été de nature à plaire à la royauté, toujours centralisatrice? Les prophètes judaïtes du VIIIe siècle sont pleins de désirs en ce sens. Leur idéal est Iahvé adoré en Sion et uniquement en Sion. Il est probable qu'Isaïe sollicita plus d'une fois Ézéchias de supprimer les sacrifices extra-urbains. Mais, bien que le roi fût en parfaite intelligence avec le parti pieux, il ne se laissa jamais complètement mener par ce parti. Son attitude rappelle celle de saint Louis, si profondément religieux, et cependant gardant à l'égard du clergé une certaine indépendance. La suppression des sacrifices locaux aurait sûrement entraîné des vexations, des perturbations, comme il y en eut sous Josias. Or ce qui caractérisa le mouvement d'Ézéchias et d'Isaïe, en opposition avec celui de Josias et de Jérémie, c'est qu'il ne fut, au moins dans

sa première période, accompagné d'aucune crise ni d'aucune mesure de rigueur.

Ce fut là un fait bien remarquable, et difficilement on en trouverait un autre pareil dans l'histoire religieuse. Plus d'une fois, sans doute, on conseilla au roi de sévir contre les endurcis ; il n'est pas prouvé qu'il ait jamais cédé. Il se bornait à donner les fonctions de son entourage et toute l'importance qui dépendait de lui à des hommes pieux, qui lui étaient recommandés par Isaïe, comme fut Éliaqim, fils de Helqiah. Autant que nous savons, il ne persécuta personne. Même la ville de Jérusalem ne fut pas ramenée à un état de purification absolue. On y voyait des représentations idolâtriques ou du moins scandaleuses pour les iahvéistes austères. Le roi ne se croyait pas le droit de supprimer ces représentations, contraires à ses sentimens personnels, mais que les mœurs toléraient.

La circoncision, de simple préparation au mariage qu'elle était à l'origine, devenait de plus en plus une règle religieuse à Jérusalem. C'était un des usages les plus anciens de la nation; mais la signification religieuse n'en fut pas d'abord très précise. Les prophètes ne parlent jamais de cette pratique. Ils la trouvaient évidemment chose secondaire. Ni le livre de *l'Alliance,* ni *le Décalogue* ne contenaient non plus rien à cet égard, sans doute parce que la chose allait sans dire et n'était pas encore tenue pour un précepte. Le caractère religieux, cependant, prenait de plus en plus le dessus. La loi de la circoncision allait bientôt devenir fondamentale. Des traits importans du récit élohiste ont pour objet de montrer que cette opération est obligatoire chez les Abrahamides. Tous les gens prévoyans, tous les bons pères de famille la pratiquaient sur leurs enfans, pour leur éviter plus tard une situation fausse, exactement comme il en est de nos jours de la vaccination. Il fut reçu que Iahvé le voulait ainsi et qu'on manquait à un précepte de Iahvé en ne circoncisant pas son fils dès ses premiers jours.

Les fêtes juives se développaient, mais n'arrivaient à rien d'universel, de national. La Pâque, fondue avec la fête des pains azymes, devenait la grande fête annuelle. On l'inaugurait dans la nuit; elle était accompagnée de réjouissances et de chants. Les gens pieux croyaient déjà que cette fête était le mémorial de la sortie miraculeuse de l'Égypte. Mais pour la plupart, c'était simplement la grande fête de Iahvé au printemps. L'idée se répandait de plus en plus que tous les actes religieux gagnaient à être célébrés à Jérusalem, au temple. La petitesse du royaume de Juda rendait une telle idée possible. Les fidèles les plus éloignés de Jérusalem n'avaient guère plus de dix lieues à faire pour y venir. Déjà un groupe de dévots très exaltés se formait autour du temple; ils en devenaient les hôtes,

les *gérim*. Ces *gérim* de Iahvé n'avaient guère été jusque-là que des parasites, vivant des sacrifices et de la bombance qui entourait les temples; un esprit moral s'introduisit dans cette institution, qui ailleurs n'a rien produit de bon. On pensa que, pour être le voisin de Iahvé, il fallait une grande pureté morale. L'homme vertueux se consolait en disant à Dieu : « Le méchant ne saurait être ton *ger*. »

Iahvé qui pourra être le voisin de ta tente (1)?
Qui est digne d'habiter sur ta montagne sainte?

Celui qui marche irréprochable et fait ce qui est juste,
Qui n'a que des pensées vraies en son cœur;

Qui ne dénonce, ni ne calomnie;
Qui ne fait pas de mal à son prochain;
Et n'outrage pas son semblable;

Qui méprise ce qui est méprisable,
Qui respecte ceux qui craignent Iahvé,
Qui ne change rien à ce qu'il a juré;

Qui ne place pas son argent à usure,
Qui n'accepte pas de présens au détriment de l'innocent.

Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

IV.

Ainsi se forma une sorte de petite morale excellente, déjà en germe dans les écrits des prophètes antérieurs, qui maintenant a un parti et constitue une école. C'est une morale de gens du peuple et de moyenne classe, affamés de justice et d'honnêteté, détestant les hautes allures des aristocrates, comprenant peu les nécessités de l'État, affectant des dehors doux et humbles. Prêchée avec acharnement par les prophètes et leurs disciples jusqu'à la confection définitive du judaïsme, pratiquée par les juifs pieux durant les siècles qui précèdent notre ère, répandue par le christianisme, cette morale est devenue la morale du genre humain. Grâce à elle, les droits du pauvre, ou pour mieux dire du faible, ont partout triomphé, au moins jusqu'au temps où le christianisme, faussant complètement sa nature première, fit alliance avec les classes militaires et aristocratiques et n'eut plus à prêcher au pauvre que la résignation.

Dans le partage idéal qu'il avait fait à son peuple des biens de la terre, Iahvé n'avait pas prévu qu'il y aurait des riches et des

(1) Psaume xv.

pauvres. Les riches, aux yeux du iahvéiste conséquent, sont un pur inconvénient. Le perpétuel objectif de la politique iahvéiste est de protéger le faible contre le fort et de réduire presque à rien les avantages du riche sur le pauvre. Le roi est le roi des pauvres. L'intérêt de l'argent est comme un crime. Le riche est, en général, présenté comme un être violent, uniquement occupé à dépouiller le faible. Dans la pensée des piétistes israélites, l'origine de la fortune est toujours mauvaise. Ils sont de l'avis de saint Jérôme : *Omnis dives iniquus aut hæres iniqui*. C'est l'idée générale de l'Orient. Le pauvre y est, *a priori*, considéré comme bon, le riche comme méchant. Un jour que je faisais à mon drogman l'éloge des gens d'un village que nous venions de traverser : « C'est tout simple, me dit-il, ils sont pauvres. »

Le pauvre est l'ami de Iahvé. Il s'établit à cet égard des synonymies singulières. Le mot *anav*, « doux, » et le mot *ani*, « pauvre affligé, » dérivant tous deux d'une racine qui marque l'humilité, en vinrent à s'employer l'un pour l'autre. « Pauvre, affligé, malheureux, opprimé, doux, résigné, pieux, humble » ne se distinguèrent plus. Les mots qui signifient proprement « pauvre » (*dal*, *ébion*) devinrent équivalens de saintes gens, d'amis de Dieu. Les expressions « les pauvres de Dieu ou pauvres de Iahvé, les humbles du pays, les chétifs de la terre, les doux du peuple, » furent les noms dont se désignèrent les iahvéistes purs. Tout cela se fit dans un sentiment fort analogue à celui qui créa au moyen âge les noms de mineurs, minimes, pauvres de Dieu, humiliés, etc. Le sentiment de tristesse résignée qui remplit le cœur du pauvre confine par quelques côtés à la piété, et l'humilité des sentimens prédispose à un certain état de dévotion. En revanche, les mots hébreux signifiant « riche, grand, fort » (*asir*, *gadol*, *aris*) se prennent presque toujours en mauvaise part.

A partir du règne d'Ézéchias, ces associations d'idées sont fixées d'une manière irrévocable. Le vrai serviteur de Iahvé est un pauvre, persécuté par les riches, vexé par les gens du monde. Iahvé l'aime, parce qu'il est humble, parce qu'il ne fait pas ombrage à sa grandeur. Iahvé est son protecteur, son justicier; il finira par lui donner la victoire. Les ennemis de Iahvé sont les ennemis des pauvres; les ennemis des pauvres sont ceux de Iahvé. On sent qu'un tel esprit devait facilement dégénérer en hypocrisie sournoise, en humilité factice, surtout dans un état de croyances qui n'admettait pas que l'homme juste ajournât à un autre monde ses revanches et ses compensations. Un sérieux terrible crispait tous ces fronts. Les railleurs (*lécim*) surtout sont toujours présentés comme des impies. Le *léç*, c'est l'homme frivole, hardi,

rieur; c'est le voltairien du temps, l'homme du monde, qui se moque des frocards. Ces *lécim* faisaient bande à part, s'asseyaient sur un banc à eux; c'était ce qu'on appelait « le banc des railleurs. » Il partait de ce banc plus d'une plaisanterie contre les saintes gens; ceux-ci, de leur côté, ne regardaient qu'avec haine ce groupe de pestiférés.

Une démocratie théocratique, une religion résidant presque toute dans les questions sociales, voilà le judaïsme du VIIIe siècle, le vrai judaïsme, dont le christianisme n'a été que l'épanouissement et l'application. Les *anavim* ou *hasidim* forment une élite de l'humanité; ce sont « les doux de la terre; » ce sont surtout « les justes, les droituriers, la génération juste, les fidèles du pays, les gens tranquilles, les cœurs droits, les sectateurs de la voie parfaite, les hommes qui craignent Dieu, qui l'aiment, qui ont confiance en lui, ceux qui cherchent Iahvé. » C'est ici le point où il faut se placer pour le départ des lignes qui, d'abord parallèles, divergeront ensuite à l'infini. Constitués en une sorte de fraternité ou de société pieuse, les *anavim* ne veulent avoir de relations qu'entre eux, pour ne pas se souiller. Quand on appliqua à ces sortes de piétistes le nom de *pharisiens*, vers l'époque asmonéenne, il n'y eut en réalité d'innovation que pour les mots. Les *anavim* nous font entrevoir à l'horizon les pharisiens de l'Évangile. D'un autre côté, quel avenir a cet *ébion*, frère de l'*anav* et du *hasid*, qui sera le premier chrétien (ébionites) et dont le nom constituera la première béatitude : « Heureux les *ébionim!* » Ce qu'on ne saurait dire, c'est à quel point tout le christianisme naissant est dans Isaïe, dans ses contemporains, dans ce qui s'agita d'original, à ce moment tout à fait solennel, en la conscience d'Israël.

Une chose est dès à présent évidente. Israël ne fondera ni une république, ni une royauté, ni un État civil, ni une *polis*. Israël fondera la synagogue, l'Église, la coterie pieuse, le pharisaïsme et le christianisme. Le piétisme, au fond, tue le citoyen. Ce n'est plus Israël dans son ensemble qui est le peuple de Iahvé; ce sont les *anavim*, les *hasidim* seuls qui sont le troupeau de Iahoé. Israël n'est plus qu'une élite de saints; les profanes sont le terreau qui sert à produire les plantes élues, la vigne qui sert à produire le vin. Tout cela ressemble beaucoup à l'islam. Ces *hasidim* sont des musulmans qui ont dévolu leurs affaires entre les mains de Dieu. Dieu est leur vékil; et quel *vékil!* Sûrement il les vengera. Avec de tels raisonnemens, on donne au monde de grandes disciplines morales; mais on supprime la patrie.

L'État et même la *polis* (on peut dire surtout la *polis*) supposent des classes, des privilèges héréditaires, des injustices, des

abus, la liberté laissée à certains vices, une élimination sévère des questions sociales. Israël, au contraire, ne voulait que la justice sociale. Une cour, une classe militaire, une aristocratie de naissance, lui étaient antipathiques. L'*ébion* acceptait sa pauvreté, mais à condition qu'il fût bien entendu qu'il était l'ami de Dieu et le pivot de la nation. Des sacrifices qu'il faut faire à la patrie, il exagéra les uns et ne voulut pas des autres. Il ne voulut pas des austères devoirs, qui sont l'acceptation de l'inégalité, la résignation à l'injustice. Ainsi il travailla plus pour l'humanité que pour sa patrie terrestre; il perdit le pays qui était censé lui avoir été donné. Israël était destiné à être un ferment universel bien plus qu'une nation particulière mariée à une terre. Sa dispersion était écrite à l'avance; c'est comme dispersé qu'il devait accomplir sa principale vocation.

Le roi Ézéchias présidait à ces transformations, avec une sorte d'impartialité bienveillante. Sa piété était dans les sentimens, dans une foi ardente, dans une confiance absolue en Iahvé. Il poussait, dit-on, jusqu'à l'ostentation le mépris des moyens humains, affectant de n'attendre son secours que de Dieu. Comme David, il espérait que Iavhé, en récompense de ce qu'il avait fait pour lui, lui donnerait de réussir dans toutes ses entreprises. Quand Iahvé semblait l'abandonner, il lui en faisait de tendres reproches; mais il ne se décourageait pas. Son objectif était uniquement la vie présente. Quand Isaïe lui communiquait ses grands rêves d'un avenir sans bornes, que disait-il? Il serait puéril de vouloir le conjecturer. Le propre de la conscience d'Israël, le secret de sa force et de ses contradictions, était de tenir latentes des réserves d'idées destinées à se dérouler en leur temps et auxquelles durant des siècles il avait pu paraître étranger.

Ézéchias doit ainsi figurer en tête de l'histoire, non plus mythique, mais désormais positive, du judaïsme. L'idéal des *anavim*, en effet, n'allait pas sans un roi qui fût à leur service. Les poètes pieux avaient peut-être composé, dès cette époque, ces psaumes où la perfection du roi théocrate est tracée en vives couleurs.

O Dieu, prête au roi ta justice (1),
Et ta justice au fils du roi (2).

Qu'il juge ton peuple avec droiture,
Et tes pauvres avec équité...

(1) Psaume LXXII.
(2) Le fils du roi, c'est ici son grand-vizir.

Qu'il rende la justice aux humbles du peuple,
Qu'il vienne au secours des fils du pauvre,
Et qu'il broie l'oppresseur.

Qu'on le craigne tant que durera le soleil,
Tant que luira la lune.

Qu'il descende comme la pluie sur un pré,
Comme l'ondée qui fertilise la terre.

Que de son temps fleurisse le bon droit,
Et la plénitude de la paix, jusqu'à ce que disparaisse la lune.

Qu'il commande de la mer à la mer,
Et du Fleuve aux extrémités de la terre.

Que devant lui ses adversaives se courbent,
Et que ses ennemis lèchent la terre.

Que les rois de Tharsis et des îles soient ses tributaires.
Que les rois de Scheba et de Seba lui apportent leurs redevances,

Et que tous les souverains se prosternent devant lui,
Que tous les peuples soient ses sujets.

Car il délivrera le pauvre qui crie,
L'infortuné qui n'a point d'aide;

Il aura pitié du faible et de l'indigent,
Et il sauvera la vie des malheureux.

Il garantira leur existence contre la ruse de l'oppression;
Leur sang aura du prix à ses yeux.

Ils vivront, et il leur donnera de l'or de Seba,
Et ils prieront pour lui sans cesse;
Tous les jours, ils le béniront.

On croit entendre, dans les strophes que voici, la prière par laquelle les *hasidims* du temple accueillaient le roi quand il venait sacrifier.

Que Iahvé t'exauce, au jour de l'angoisse (1),
Que le nom du Dieu de Jacob te protège.

Qu'il t'envoie de son sanctuaire le secours dont tu as besoin,
Que de Sion il te fortifie.

Qu'il se souvienne de tes offrandes,
Qu'il ait pour agréables tes holocaustes,

Qu'il te donne tout ce que tu désires.
Qu'il accomplisse tous tes desseins...

Tels sont fiers de leurs chars, tels de leurs chevaux;
Nous, c'est au nom de Iahvé, notre Dieu, que nous triomphons.

(1) Psaume xx, peut-être du temps de Josias.

Les voilà courbés, les voilà tombés;
Nous voilà debout, nous voilà levés.

Iahvé, donne la victoire au roi;
Exauce-nous au jour où nous t'invoquons.

Un accent de victoire domine dans le morceau suivant, qui se termine comme toujours par des menaces contre l'aristocratie hostile aux réformes. Le roi saura aller chercher ces méchans dans leurs repaires et les exterminer.

Iahvé, que par ta force le roi se réjouisse (1),
Que par ton aide il soit tenu en joie.

Tu lui as accordé le désir de son cœur,
Tu n'as pas repoussé la prière de ses lèvres.

Tu l'as comblé des bénédictions du bonheur,
Tu as mis sur sa tête une couronne d'or.

Il t'a demandé de la vie, tu lui en as donné,
Une longueur de jours indéfinie.

Grande est sa gloire, grâce à toi;
Tu as mis sur lui éclat et majesté.

Tu fais reposer sur lui des bénédictions éternelles,
Tu le remplis de joie par la vision de ta face.

Car le roi a confiance en Iahvé,
Et, par la bonté du Très-Haut, il ne chancellera pas.

Ta main, ô roi, atteindra tes ennemis,
Ta droite saura trouver tous ceux qui te haïssent.

Tu les feras flamber comme une fournaise, devant ta face;
Iahvé les dévorera en sa colère, le feu les mangera.

Tu détruiras leur fruit de la terre,
Leur postérité d'entre les fils des hommes;

Car ils complotent le mal contre toi,
Ils trament des intrigues qu'ils ne pourront réaliser..

D'autres fois, le roi se trace à lui-même, par la plume de ses pieux conseillers, le programme accompli d'un roi théocrate.

Je veux comprendre la voie parfaite (2),
La conduite irréprochable à tenir au sein de ma maison.

Je ne souffrirai pas devant mes yeux celui qui fait le mal;
Je haïrai le malfaiteur; il n'aura pas de relations avec moi.

(1) Psaume XXI, fort analogue à Psaume XX.
(2) Psaume CI.

Loin de moi le cœur pervers!
Je ne connaîtrai pas le méchant.

Celui qui calomnie en secret son prochain, je l'exterminerai;
L'homme aux yeux hauts et au cœur large (1), je ne le supporterai pas.

Mes yeux inviteront les fidèles de la terre à demeurer avec moi;
Celui qui est irréprochable en sa voie sera mon ministre.

L'artisan de fraude ne demeurera pas dans ma maison;
Celui qui profère le mensonge ne se tiendra pas devant mes yeux.

Je me lèverai chaque matin pour anéantir les méchans de la terre,
Pour exterminer de la cité de Iahvé tous ceux qui font l'iniquité.

Ce psaume peut être du temps de Josias, comme du temps d'Ézéchias. On voit combien le pharisaïsme est ancien en Israël. La question des rapports sociaux était grave pour l'homme pieux. Notre principe moral, qu'il n'y a pas de contagion pour le galant homme, qu'on peut voir et toucher tout le monde sans contracter nulle souillure, était le contraire de l'esprit des saintes gens d'Israël. Il fallait choisir sa compagnie, s'arranger pour n'avoir de relations qu'avec les gens de la même secte que soi. Ce principe, divisant le monde en petites coteries sectaires, a rendu impossible en Orient ce que nous appelons la société. L'inquisition la plus odieuse en sortait comme conséquence nécessaire. Le roi qui mettrait en pratique les maximes du parfait roi d'Israël serait un tyran redoutable. Il est dangereux d'avoir pour programme de purger sa ville des ennemis de Dieu, c'est-à-dire de ceux qu'on suppose tels; car Dieu ne met personne dans ses confidences, et ne communique pas la liste de ses amis. Philippe II, pour obéir à ce verset, dressait ses listes d'extermination et les faisait exécuter le matin. Israël a fondé bien plutôt la moralité que la liberté. A vrai dire, sept cents ans avant Jésus-Christ, personne n'avait l'idée de la liberté comme nous l'entendons; la Grèce elle-même commençait à peine à en apercevoir quelque lueur. Selon le rédacteur jéhoviste de la Genèse, les pensées de l'homme vont naturellement au mal; le roi, représentant de Dieu, doit surtout réprimer. Notre libéralisme « au cœur large » eût fait à ces vieux croyans l'effet qu'il produit sur les musulmans, sur les protestans puritains; il leur eût semblé l'impiété même, la négation absolue des droits de Iahvé. Le banc sur lequel nous enseignons cette douce philosophie leur eût paru être la chaire du mal, et sûrement ils l'eussent appelé *mosab lécim*, « le banc des railleurs. »

ERNEST RENAN.

(1) En mauvaise part: l'*anav*, toujours triste et contrit, a le cœur étroit, serré en quelque sorte.

L'EMPEREUR GUILLAUME Ier

ET

LE PRINCE DE BISMARCK

La retraite du prince de Bismarck aura marqué dans les temps présens une date que l'histoire retiendra. Après la mort de l'empereur Guillaume, le chancelier de l'empire apparaissait encore comme le continuateur et le plus ferme soutien de la politique qu'il avait si glorieusement servie. En quittant le pouvoir, il semble avoir clos lui-même la longue période pendant laquelle il l'a exercé. La scène reste la même, les acteurs changent. Le moment paraît donc opportun de jeter un regard sur ce passé, si récent qu'il soit. Assurément, celui-là serait bien téméraire, hâtons-nous de le dire, qui entreprendrait aujourd'hui de raconter une telle œuvre et de l'apprécier. La tâche en appartient aux écrivains de la future génération. Ceux qui l'ont tentée à notre époque devaient subir l'influence des sentimens auxquels tous les contemporains essaient vainement de se soustraire. Aussi n'avons-nous nulle intention de toucher aux événemens. Mais il nous a paru que l'heure actuelle nous autorisait à en relever, pour le soumettre au contrôle des faits, un trait particulier sur lequel, croyons-nous, l'opinion a été absolument abusée.

M. de Bismarck, pense-t-on généralement, a été l'initiateur de la politique à laquelle la Prusse doit tous ses succès, et il a dû l'imposer à son souverain, non sans peine, ajoute-t-on. Ce jugement est-il fondé, est-il équitable? M. de Bismarck est-il en effet

le véritable, l'unique fondateur du nouvel empire germanique, le roi Guillaume n'en a-t-il été que le bénéficiaire? C'est ce que nous voudrions élucider dans la seule pensée de rendre hommage à la vérité historique.

Avant d'aborder cette tâche, il convient de dégager le caractère et les aptitudes du souverain et du ministre; de rappeler dans quelles conditions se trouvait le royaume à l'avènement du roi Guillaume et quelle idée il en avait; de rechercher, d'autre part, ce qu'en pensait M. de Bismarck et comment il les jugeait lui-même.

Le prédécesseur du futur empereur, Frédéric-Guillaume IV, ne possédait aucune des qualités de sa race. Mystique, irrésolu, et cependant autoritaire, il dévia constamment de la voie tracée par ses ancêtres. Il n'était jamais l'homme de la veille, et ses ministres épuisaient leurs efforts à redresser ou plutôt à dissimuler ses contradictions. Si la fortune lui souriait, il se dérobait. Mis en présence d'une complication, il n'osait la braver. Deux événemens d'une égale importance suffisent à déterminer le caractère du prince et la physionomie du règne. Il déclina la couronne impériale qui lui fut offerte par le parlement de Francfort, et il subit l'humiliation que l'Autriche lui infligea, à Olmütz, par la main du prince de Schwarzenberg. Il ne sut prendre parti ni pour la Russie ni pour les puissances occidentales pendant la guerre de Crimée, ne voulant ou n'osant appuyer ou combattre la politique du cabinet de Vienne, qui s'était associé, dans une certaine mesure, à la France et à l'Angleterre. La démocratie et la Sainte-Alliance lui inspiraient une égale défiance et le jetaient dans les mêmes incertitudes. Il était néanmoins jaloux de son autorité et il tenait le prince royal, son frère, soigneusement éloigné des affaires. Celui-ci, pendant bien des années, put méditer sur les égaremens dont il était le témoin muet et impuissant. C'est dans cette longue période, assurément, qu'il conçut et nourrit les projets ambitieux qui devaient illustrer son règne.

Ce prince avait la foi. Il monta sur le trône avec le sentiment profond et inébranlable qu'il était appelé à accomplir de grandes choses : il le fit bien voir, à Kœnigsberg, le jour de son couronnement. Il pensait tenir ses droits souverains de Dieu et n'en devoir compte qu'à lui et à ses ancêtres. Au moment où son frère concédait les premières réformes constitutionnelles, en 1847, il avait fait ses réserves en sa qualité d'héritier du trône : selon lui, les assemblées électives n'auraient jamais à connaître ni du budget ni de la politique extérieure. Ce fut avec ces convictions que, dès le début de son règne, il arrêta son programme, en s'inspirant de la politique traditionnelle de sa maison, si étrangement méconnue par son pré-

décesseur. Les difficultés qu'il avait à vaincre exigeaient une extrême discrétion; elles lui conseillaient la réserve : il fut donc et il resta un taciturne. Il déguisa sa pensée avec une aménité étudiée et constante. Par sa bonne grâce, douce et affable, il exerça un charme toujours puissant sur les autres souverains de l'Europe. Il séduisit ainsi l'empereur Alexandre, son neveu : on sait les concessions, regrettables pour les plus précieux intérêts de la Russie elle-même, qu'il obtint de lui en 1866 et en 1870. Venu à Paris, lors de l'exposition de 1867, au lendemain de l'affaire du Luxembourg, il y arriva précédé d'un légitime ressentiment dont il pouvait redouter les manifestations. Il en partit laissant derrière lui des impressions qui donnèrent la mesure de son habileté, de l'art merveilleux qu'il savait déployer pour désarmer les esprits les plus prévenus. Ce charmeur ne tenait pas cette précieuse faculté de sa race : elle s'est toujours distinguée plutôt par la rudesse de ses manières. Mais il sut lui emprunter tous les dons et toutes les aptitudes qui ont si prodigieusement servi la grandeur des Hohenzollern : la fermeté dans les desseins, l'opportunité dans les résolutions, une prudence absolue, une défiance toujours attentive, au besoin la dissimulation. « S'il faut duper, soyons fripons, » avait écrit Frédéric le Grand. Le roi Guillaume, ayant signé le traité avec l'Italie, en oubliait l'existence; et il autorisait la reine douairière, sœur de la mère de l'empereur d'Autriche, à transmettre à Vienne l'assurance que ses engagemens n'avaient pas le caractère qu'on leur attribuait.

Ne craignant ni la peine ni le labeur, il déployait une activité incessante et infatigable. Aucun des services publics n'échappait à son contrôle. N'oubliant pas que, pour faire une bonne politique, il lui fallait avoir de bonnes finances, sa sollicitude pour la sage administration des ressources de l'État ne se démentit en aucune occasion. Il ne se fit pas sous son règne une seule dépense de luxe. Mais sa pensée maîtresse fut pour l'armée. Il savait que la diplomatie est fatalement impuissante, si habiles que puissent être ses interprètes, si elle ne s'appuie sur une force militaire solidement organisée, toujours prête à la seconder. Il appliqua sa plus ferme préoccupation à en assurer le développement et le bon entretien. Sa prévoyance l'a bien servi, car, il faut le dire, toutes les habiletés de M. de Bismarck auraient conduit la Prusse aux abîmes sans les victoires de Sadowa et de Sedan.

Durant son long stage de prince royal, il avait, en sa qualité de commandant en chef du corps d'armée rhénan, établi sa principale résidence à Coblentz. Il y vivait entouré de quelques amis dévoués, esprits éclairés, déplorant avec lui les défaillances de son

frère, méditant avec lui sur les destinées de la Prusse, si gravement compromises par un souverain et des conseillers également réfractaires aux solides et brillantes traditions de sa famille. A son avènement, il fit maison nette. Il constitua un ministère composé de ces mêmes hommes qui avaient participé, plus ou moins assidûment, aux épanchemens de la petite cour de Coblentz, hommes d'aspirations libérales, et dont la présence au pouvoir ne pouvait manquer d'être favorablement accueillie par la majorité de la chambre des députés de Berlin, imbue des mêmes principes, nous dirons plutôt des mêmes velléités. Ce fut, comme on le qualifiait à son origine, le cabinet de l'*ère nouvelle*. Mais le roi, prince de droit divin, issu d'une famille qui avait constitué le royaume par la conquête et sans contrôle, entendait retenir dans ses mains la direction suprême, sinon exclusive, des affaires de l'État (1). Jugeant que, pour relever la Prusse de l'abaissement où elle était tombée sous le dernier règne, il devait, avant tout, augmenter les forces militaires du pays, il déclara, en convoquant les chambres, que son premier devoir lui commandait de reconstituer l'armée, et le nouveau cabinet déposa un projet de loi accordant au gouvernement des crédits nouveaux et considérables. Cette proposition fit éclater un premier dissentiment entre le souverain et la représentation nationale. Les principes et les idées semés par la France en Allemagne avaient germé. Ils avaient fait explosion en 1848 ; ils trouvaient partout des adhérens, surtout en Prusse ; la chambre des députés de Berlin ne dissimulait pas sa prétention d'exiger du pouvoir royal la réforme de la constitution et les garanties d'une participation plus directe et plus efficace au gouvernement du royaume. Enclins aux doctrines parlementaires, les conseillers du roi eux-mêmes estimaient que le moment était venu d'associer plus étroitement cette chambre à l'autorité souveraine. Ces tentatives heurtaient le sentiment dynastique du roi, l'idée qu'il s'était faite de la puissance et des droits inhérens à la couronne ; elles menaçaient l'œuvre qu'il voulait préparer et dont le succès ne pouvait être assuré, croyait-il, que par l'unité de direction et

(1) « S'il nous a été donné, disait récemment, à Brême, Guillaume II, de faire ce qui a été fait, cela vient surtout de ce qu'il y a, dans notre maison, *une tradition* en vertu de laquelle nous nous considérons *comme institués par Dieu* pour préserver et diriger, en vue de leur bien, les peuples sur lesquels nous régnons, et pour sauvegarder nos intérêts matériels et moraux. C'est en suivant cette tradition que mon grand-père a accompli les grandes choses qu'il a faites et qu'il a réussi à constituer l'unité de l'empire... » Le jeune empereur exprimait bien la pensée dominante de sa race, et, pas plus que son aïeul, il ne se montre disposé à tolérer qu'on y mette obstacle, qu'on entrave son action personnelle. M. de Bismarck, précisément, vient d'en faire l'expérience.

par une conduite habile et surtout discrète. Son parti fut bientôt pris. Ce souverain, réputé dépourvu d'initiative et de fermeté, congédia son premier ministère, formé cependant d'hommes d'état éprouvés et dont le dévoûment lui était personnellement acquis.

Parmi les plus fréquens défenseurs du trône et de l'autel, parmi ceux-là qui avaient combattu si vaillamment pendant la tourmente de 1848, un *junker* de la Marche, M. de Bismarck, s'était montré le plus ferme et le plus véhément. L'audace de son langage et l'absolutisme de ses doctrines avaient conquis à son nom une notoriété qui le plaçait au premier rang. Tout a été dit sur ses débuts dans la vie publique. Sa correspondance, comprenant ses lettres les plus intimes écrites à cette époque, a été, avec son assentiment, livrée à la publicité ; on serait tenté de croire qu'il n'a voulu laisser ignorer à la postérité aucune des erreurs politiques de sa jeunesse. Il est donc superflu de nous y arrêter. Notons cependant que sa ferveur féodale lui valut la bienveillance du roi Frédéric-Guillaume, qui lui confia les fonctions de délégué de la Prusse à la diète de Francfort. C'est là qu'il trouva son chemin de Damas. Un esprit de sa trempe, éclairé par un ardent patriotisme, ne pouvait s'attarder dans des conflits de partis et de castes. Au sein de l'assemblée fédérale il comprit, du premier jour, qu'il était sur son véritable terrain ; qu'il s'y trouvait en présence des plus redoutables adversaires de la Prusse; que là était l'obstacle à son agrandissement, à l'influence que la pureté de son germanisme lui donnait le droit de revendiquer en Allemagne. L'attitude du représentant de l'Autriche, le privilège dont il était investi de présider la diète à l'exclusion de tous les autres délégués, même de celui du gouvernement prussien, les tendances des envoyés des cours secondaires qui n'avaient rien à redouter de Vienne, qui devaient tout appréhender de Berlin, lui révélèrent que le pacte de 1815 condamnait le gouvernement de son pays à l'impuissance, et il se persuada qu'il fallait briser ce pacte si l'on voulait que la Prusse reprît son essor interrompu. Dès lors il considéra avec moins de répugnance les doctrines qu'il avait si violemment combattues. Il avait blâmé, en termes amers, ce qu'il appelait les hérésies de la cour de Coblentz ; il se montra disposé à s'en accommoder dans une certaine mesure. Il se glissa dans la petite église sans y avoir été convié. Député à la chambre de Berlin, il avait défendu, après comme avant Olmütz, l'alliance avec l'Autriche; représentant du roi à Francfort, il la combattit avec toute la véhémence de son tempérament. Il n'espérait pas entraîner Frédéric-Guillaume et ses conseillers, ces incorrigibles intransigeans ; mais il pressentait qu'un nouveau règne permettrait prochainement d'inaugurer une nou-

velle politique. Il regardait la diète comme un foyer de dissimulation : il y jeta un trouble profond par les éclats de sa franchise. Il dit tout haut, et sans mesure, ce que ses collègues pensaient et pratiquaient tout bas. Cette assemblée était, à vrai dire, une réunion d'adversaires déguisés. L'Autriche et la Prusse s'y mesuraient sans cesse. Les états secondaires puisaient, dans ce duel continu, la plus précieuse garantie de leur indépendance et de leur sécurité ; ils secondaient tantôt l'une, tantôt l'autre des deux grandes puissances au gré de leurs intérêts particuliers, paralysant alternativement l'action du cabinet de Vienne ou celle du cabinet de Berlin dès qu'elle se montrait dangereusement prépondérante. M. de Bismarck arracha les masques. Avec une verve intarissable, il persifla l'organisme compliqué et caduc de la confédération, élaboré, avec le concours de l'étranger, pour réduire l'Allemagne à l'impuissance, faute d'une direction unique et virile. Sans plus de retenue et avec une audace égale, après avoir constaté le mal, il indiqua le remède. L'empire d'Autriche, disait-il dans ses entretiens particuliers, n'est pas un état germanique, il est cosmopolite ; sans l'archiduché il serait un étranger en Allemagne, il siège indûment à la diète ; il doit en sortir, ajoutait-il dans l'intimité. Tout Prussien est Allemand, disait-il encore, oubliant les Polonais ; la Prusse est la véritable grande puissance germanique. Ce singulier langage, si peu diplomatique, si fort inusité au siège de la diète, en surprenant tout le monde, n'inquiétait personne à cause même de son étrangeté. Nul ne soupçonnait que M. de Bismarck était prophète.

Ce qu'il disait à Francfort, il l'écrivait à Berlin en l'accommodant au tempérament du roi et de son ministre des affaires étrangères, M. de Manteuffel. Si timoré qu'on fût, cette attitude ne déplaisait pas. Les fières paroles du représentant de la monarchie flattaient l'orgueil du monarque. Le souverain connaissait son envoyé : il l'avait vu à Berlin déployer une ardeur quelquefois désordonnée, mais toujours consacrée à son service, aux intérêts de la dynastie. Il avait toutefois hésité à le déléguer auprès de la confédération. « Que Votre Majesté fasse l'essai, lui avait dit M. de Bismarck ; si cela ne va pas, elle me rappellera. » L'essai tourna à son avantage ; il fut maintenu à son poste malgré ses écarts, malgré les représentations des cours confédérées et les instances des seigneurs prussiens qui sollicitaient son rappel, ainsi qu'il le mande lui-même à Mme d'Arnim (1).

Nommé à Francfort en mai 1851, il y était encore le représen-

(1) Lettre du 12 novembre 1858.

tant de la Prusse en 1857, quand la santé du roi l'obligea de remettre l'exercice de la souveraineté au prince royal, qui fut bientôt investi des pouvoirs de régent. Le nouveau règne était imminent. M. de Bismarck ne perdit pas une heure pour prendre position. Il publia une brochure dans laquelle il rendait publiquement hommage aux efforts patriotiques du parlement national de 1848, ne déguisant plus sa conversion. On y lisait notamment : « La Prusse ne doit pas rester plus longtemps avec l'Autriche dans la confédération germanique telle que l'acte fédéral de 1815 et l'acte final de 1820 l'ont formée ; elle n'aurait jamais dû en tolérer la reconstruction en 1850, et son intérêt est d'en provoquer la dissolution. »

Le nouveau gouvernement était à peine constitué quand M. de Bismarck, en novembre 1858, fut envoyé à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur. De quelle pensée le prince-régent s'inspirait-il en cette occasion ? L'éloignait-il de Francfort, considérant que sa présence pouvait y devenir un danger pour ses relations avec l'Autriche et sans nulle autre préoccupation? Assurément, il ne jugeait pas le moment venu d'alarmer le cabinet de Vienne ; il tenait, au contraire, à lui donner un gage de ses dispositions de loyal confédéré ; il désirait que le déplacement du perturbateur des séances de l'assemblée fédérale fût interprété ainsi par le gouvernement autrichien. Mais il avait d'autres vues en l'accréditant auprès d'une cour de famille, auprès de l'empereur Alexandre, dont il importait de captiver les sympathies. Il lui marquait ainsi sa confiance, prévoyant sans doute qu'il aurait, avant peu et plus directement, recours à ses services. Chacun le pressentait à Berlin, à la bienveillance particulière déjà témoignée du futur empereur. S'il n'en avait pas reçu l'assurance, M. de Bismarck en avait lui-même la prévision. Sa correspondance en fait foi.

Quoi qu'il en soit, la mission qu'il remplit en Russie fut pour lui un temps d'exil. Il y apporta ses opinions et n'en renia aucune. Le souvenir de l'attitude de l'Autriche durant la guerre de Crimée entretenait en Russie des ressentimens qui ne sont pas encore totalement éteints à l'heure actuelle : M. de Bismarck y trouva des interlocuteurs sympathiques et disposés à l'écouter. Le prince Gortchakow, devenu chancelier de l'empire, après avoir représenté son souverain auprès de la diète, partageait toutes ses hostilités : il les avait encouragées à Francfort, il ne les combattit pas à Pétersbourg. De son côté, l'ambassadeur du prince-régent s'appliqua à entretenir et surtout à irriter ces dispositions dont il devait, plus tard, tirer de si précieux avantages. Il ne voulait pas, cependant, qu'on l'oubliât à Berlin, et il consacrait ses loisirs à convertir son nouveau ministre des affaires étrangères, le baron de Schleinitz, à

lui démontrer que la politique de la Prusse ne devait avoir qu'un objet, le remaniement de l'Allemagne à son profit. C'est ainsi que, le 12 mai 1859, à la veille de la guerre d'Italie, redoutant un rapprochement avec l'Autriche, il le conjurait de saisir, au contraire, cette occasion propice, et de rompre et de répudier hautement une solidarité désastreuse pour les intérêts du roi et du royaume. Les lettres qu'il écrivait de Pétersbourg sont connues comme celles qu'il adressait de Francfort à sa famille; elles ont été plusieurs fois reproduites. Nous n'en retiendrons qu'une pensée qui les résume toutes : « Je vois dans notre situation fédérale, disait-il, un vice dont souffre la Prusse, et qu'il faudra, tôt ou tard, extirper *ferro et igne.* » — « Tout n'est, en résumé, » écrivait encore, dans ce langage imagé qui lui est particulier, ce diplomate doublé parfois d'un poète, « qu'une question de temps ; les peuples et les individus, la folie et la sagesse, la guerre et la paix, tout vient et s'en va, comme la vague, et la mer reste... » C'est à ce moment que cet ardent défenseur de l'absolutisme se révéla apologiste du parlement de Francfort, du suffrage universel, de tous les principes qu'il avait, jusque-là, si dédaigneusement outragés. L'avenir dira si son génie l'a sagement conseillé de tout point : le suffrage universel n'aura pas peu contribué à le précipiter des hauteurs où, tout-puissant, il se croyait inexpugnable. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, dès maintenant, nous rendre compte du long chemin parcouru par M. de Bismarck depuis le jour où il avait quitté Berlin pour aller représenter à Francfort le roi Frédéric-Guillaume.

Les lettres qu'il adressait à M. de Schleinitz étaient certainement placées sous les yeux du roi Guillaume, qui avait succédé à son frère. Elles étaient écrites dans cette persuasion, et pour flatter la pensée du maître, que le futur ministre avait pénétrée. Aussi le nouveau souverain, loin d'en prendre ombrage, le rappela, au contraire, de Pétersbourg pour l'envoyer à Paris : après l'avoir mis à même d'approcher l'empereur Alexandre, il l'accrédita auprès de l'empereur Napoléon. Il le préparait ainsi à la tâche qu'il devait remplir et qu'il devenait urgent de lui confier. A ce moment, en effet, le conflit ouvert entre le gouvernement et la chambre des députés s'était sensiblement aggravé. La majorité avait refusé les crédits pour la réorganisation de l'armée, et le cabinet était divisé sur la conduite qu'il convenait de tenir; quelques-uns de ses membres inclinaient à conseiller certaines concessions. Le roi se persuada qu'il était placé dans l'alternative de renoncer à ses projets ou de remettre le pouvoir à des mains plus fermes, à un homme d'état résolu à seconder sa politique à travers toutes les difficultés qui surgissaient dès le début et qu'il impor-

tait de vaincre à tout prix. Comme nous l'avons dit, il prit la résolution d'accepter la démission du ministère de l'*ère nouvelle*, ou plutôt il la provoqua. A qui confia-t-il le soin de former le nouveau cabinet? A M. de Bismarck. Le roi cependant n'ignorait rien de ses opinions, de la politique qu'il n'avait cessé de conseiller, de son hostilité à l'égard de l'Autriche, à l'égard de la diète, de son ardent désir de rompre le pacte fédéral et d'entreprendre une campagne diplomatique, militaire au besoin, pour asseoir, sur de nouvelles bases, la puissance de la Prusse en Allemagne. Que faut-il en conclure? Évidemment que les vues du souverain étaient bien celles que le représentant de la Prusse à Francfort, à Pétersbourg, à Paris n'avait cessé de suggérer et de soutenir.

Le caractère du souverain cependant et celui du ministre ne se conciliaient guère. Esprit fortement trempé, M. de Bismarck devait apporter dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ses qualités et ses défauts : la résolution, la témérité, l'intempérance. Sa nature énergique et passionnée le rendait réfractaire aux conseils de la prudence. Le secret diplomatique et professionnel ne lui semblait plus un moyen efficace à notre époque de publicité universelle. Le déguisement ne lui paraissait ni utile ni profitable. Comme à Francfort, il ne dissimulait ni ses projets, ni ses espérances. Il s'en ouvrit au représentant de l'Autriche lui-même, le comte Karolyi, dans l'un de leurs premiers entretiens. Était-ce habileté ou faiblesse, obéissait-il à un sage calcul ou bien à des entraînemens involontaires? On s'était familiarisé avec la liberté de langage du diplomate, on était désorienté par les épanchemens du ministre. Il lui fallait toutefois compter avec une volonté toujours éveillée, toujours impérieuse, celle du roi, qui se manifestait en mainte occasion. Nous verrons le souverain autoriser des démarches, donner des assurances, qui démentaient les déclarations ou les confidences de M. de Bismarck. Nous verrons ces maîtres, également avisés, se contredire souvent, toujours fidèles à leur pensée commune. Ce fut un spectacle singulier et bien intéressant à la fois que celui de ces deux lutteurs poursuivant le même but par des voies bien différentes.

Quelle a été la part de chacun d'eux dans le glorieux résultat qui a couronné leurs communs efforts? La légende est faite : M. de Bismarck a conduit seul de sa main de fer la politique de la Prusse; il en a dirigé toutes les évolutions. Grâce à sa véhémente fermeté, il a vaincu à Berlin aussi bien qu'à Vienne et à Paris; il a relevé le roi de ses défaillances et triomphé de ses hésitations. Les futurs historiens auront fort à faire pour redresser ce jugement. Il est pourtant erroné. Assurément, il serait puéril de méconnaître et même

de contester, à un degré quelconque, le génie politique de M. de Bismarck. Il en a fourni des preuves nombreuses et éclatantes avant la double guerre qui a engendré l'empire germanique; il en a donné de plus merveilleuses encore depuis le rétablissement de la paix. Pendant que l'état-major veillait à la consolidation et au développement des forces militaires du nouvel empire, il a employé toutes les ressources de son esprit à garantir l'œuvre accomplie contre toute éventualité. Il a conclu des alliances que personne n'aurait prévues ou tentées. Il a rivé à la fortune de son pays les deux puissances que les événemens de la veille semblaient avoir vouées à d'autres accords. L'Autriche, résignée, a étouffé le souvenir de ses défaites et ses ressentimens; l'oublieuse Italie a brisé tous les liens qui l'unissaient à la France; elles ont, l'une et l'autre, accepté le joug de l'Allemagne et sont à sa merci. Après avoir obtenu, en 1866, la neutralité de l'empereur Napoléon, en 1870, l'abstention bienveillante de l'empereur Alexandre, M. de Bismarck a pu, au congrès de Berlin, mettre en lambeaux, avec le concours de l'Angleterre, le traité de San-Stefano et vaincre la Russie sans la combattre en lui ravissant les concessions qu'elle avait arrachées à la Turquie après une guerre sanglante, mais glorieuse. Il a fait plus; au moyen d'un déguisement trompeur, il a mis l'Autriche en possession de deux provinces de l'empire ottoman, la Bosnie et l'Herzégovine, et orienté la politique du cabinet austro-hongrois sur le Bosphore. Il est parvenu ainsi non-seulement à abriter le passé, les avantages acquis, autant que la prévoyance humaine peut y pourvoir, mais encore à préparer pour ses successeurs la tâche de l'avenir, le couronnement de l'œuvre qu'il a si puissamment contribué à édifier. Il a, en même temps, rendu plus incurable, plus aiguë peut-être, l'hostilité déjà si profonde entre la Russie et l'Autriche dans la presqu'île des Balkans. A l'aide de quels moyens a-t-il séduit l'Italie et l'a-t-il déterminée à renier ses traditions nationales et patriotiques, à le suivre dans une voie où elle n'a recueilli, jusqu'à présent du moins, que des mécomptes et des épreuves douloureuses? Nous n'entreprendrons pas de pénétrer ce mystère. Ce que nous avons voulu constater, c'est que la prévoyance et l'habileté de M. de Bismarck ont assuré à l'Allemagne un titre conventionnel qui met à sa disposition les forces réunies de l'Autriche et de l'Italie, dans des conditions relatives qui ne garantissent ni à l'une ni à l'autre de ces deux puissances une parfaite réciprocité. Ce que nous avons voulu établir également, c'est que l'Autriche a accepté ou subi une situation qui sera un obstacle durable à tout rapprochement avec la Russie; c'est que l'Italie ne pourra, de longtemps, renouer avec la France des rela-

tions d'une entière cordialité. Et cela est, en quelque sorte, l'œuvre personnelle de M. de Bismarck. Pour la paix, comme pour la guerre, il a ainsi marqué sa place dans l'histoire à des sommets restés inaccessibles à tous ses contemporains. L'Allemagne lui rend, à juste titre, l'hommage que la France rend à Richelieu depuis bientôt trois siècles. Mais on ne serait plus équitable si, en faisant la part du ministre, on refusait au souverain celle qui lui revient. On serait inique si, obéissant à des courans factices, on assimilait absolument Guillaume Ier à Louis XIII, lequel d'ailleurs fut un prince éminent dans la mesure et avec les aptitudes de son caractère. Comme le fils de Henri IV, mais à un plus haut degré, le futur empereur d'Allemagne a eu un mérite toujours précieux chez un chef d'état, celui de n'accorder sa confiance qu'à des hommes qui en étaient dignes. Avant lui, les généraux de Moltke et de Roon étaient des officiers distingués; mais ils étaient dans le rang, si nous pouvons ainsi dire : appréciant à leur immense valeur leurs qualités respectives, le roi, de son initiative personnelle, et avant d'avoir appelé M. de Bismarck auprès de lui, remit à l'un l'état-major de l'armée, à l'autre le ministère de la guerre. On sait les glorieux services qu'ils ont rendus; ces choix disent plus haut que nous ne pourrions le faire, de quelle merveilleuse pénétration le souverain était doué.

Nous avons vu à quel moment et sous l'empire de quelles préoccupations le roi confia à M. de Bismarck la présidence du conseil. Nous en avons conclu que cette détermination devait être attribuée à l'entière concordance de leurs vues respectives et à leur entente parfaite sur les moyens propres à en assurer le triomphe. Le roi, en effet, n'a pas abdiqué, comme on le pense généralement, entre les mains de son nouveau conseiller, et on ne saurait revendiquer, au profit exclusif de M. de Bismarck, la gloire des succès obtenus. Les diplomates qui ont suivi de près les événemens de cette époque savent que le roi n'a cessé, à aucun moment, de diriger les actes de son gouvernement. Il n'était jamais pris une résolution, fait une communication diplomatique, que par son ordre et sous son contrôle. Il ne partait pas une dépêche importante sans qu'elle lui fût soumise, et souvent elle ne partait qu'amendée par lui. M. de Bismarck, si l'on veut, a été l'initiateur des résolutions hardies, le roi en a toujours été le modérateur : l'un se confiait à sa témérité, l'autre prenait conseil de sa prudence. Ce dissentiment s'est prolongé jusqu'à la guerre de 1866, et, pendant cette longue période, l'Europe n'a entendu que la voix de M. de Bismarck. Le frein, que le roi serrait au besoin, irritait profondément le ministre et sa colère s'épanchait en éclats retentissans. Sans se renfermer dans les limites de son intimité, il exposait ses plans ; il développait les considérations qui commandaient une action prompte,

rapide; il manifestait une confiance entière dans un succès que l'Europe subirait dès qu'il serait acquis. Il ne ménageait pas son maître, lui reprochant sa timidité qui n'était, en réalité, qu'une sage et habile circonspection, un sentiment éminemment politique. Le roi se prêtait en effet à tous les stratagèmes destinés à rendre inévitable la guerre avec l'Autriche; mais il la voulait à son heure et quand il lui serait permis d'en rejeter la responsabilité, sinon l'initiative, sur la cour de Vienne, quand il n'aurait plus à redouter la malveillance des grandes puissances et le jugement de l'opinion publique. Aussi prenait-il soin de se dérober, de dégager sa personnalité de toutes les compromissions que son ministre assumait volontiers. Il gardait un silence impénétrable. Quand il le rompait, dans ses rares entretiens avec les diplomates accrédités à sa cour, il répudiait, avec sa douce affabilité, toute pensée belliqueuse, toute intention de troubler la paix de l'Europe.

Ainsi, tandis que le souverain affectait de redouter une rupture, ne faisant cependant aucune concession pour la conjurer, autorisant, au contraire, son ministre à multiplier ses efforts pour la faire éclater, M. de Bismarck ne dissimulait à personne qu'il voulait engager le conflit armé sans autre préoccupation que de combattre et de vaincre, sans s'inquiéter de l'attitude des puissances, ni du jugement de l'opinion publique. Il s'accréditait ainsi que le roi était pacifique, que seul le ministre était belliqueux. Cette conviction, propagée par la presse qui savait tout de M. de Bismarck, qui ne savait rien du roi, se répandait en Europe, et quand les événemens s'accomplirent, on n'y vit que la main du ministre; le souverain, cantonné dans sa modération apparente, ne parut y avoir pris qu'une part involontaire. Dans aucune occasion, devons-nous ajouter, Guillaume Ier ne se montra jaloux du renom qui s'attachait au président du conseil. Il convenait à sa nature et il entrait dans ses calculs de laisser au compte du ministre l'initiative et la responsabilité des résolutions violentes; il se réservait ainsi la faculté de le désapprouver si les circonstances venaient à l'exiger; il lui suffisait d'être certain que les bénéfices en resteraient acquis à son règne et à sa dynastie. Mais interrogeons les faits et voyons ce qu'ils enseignent.

Nous avons dit que le roi, alors qu'il n'exerçait encore que les pouvoirs de prince-régent, avait affirmé, en ouvrant la session législative, le 12 janvier 1859, sa ferme volonté de réorganiser l'armée ou plutôt d'en augmenter la puissance. Dans le même discours, il témoigna de ses sympathies pour les Allemands des duchés de l'Elbe, et ses paroles furent saluées par les applaudissemens de toute l'Assemblée. Dès ce moment il laissait pressentir le principe et l'orientation de la politique qui a illustré son règne. En arrivant

au pouvoir en septembre 1862, M. de Bismarck n'eut donc à soumettre à l'agrément du souverain ni un plan de conduite, ni des vues nouvelles. La pensée du maître était bien celle qui passionnait le ministre. L'accord entre eux était établi d'avance, et sur le but, et sur les moyens. Le roi ne pouvait en douter et cette conviction avait déterminé le choix du nouveau président du conseil. Est-ce à dire que dès cette époque leur ambition commune ait entrevu les dernières limites de l'horizon qui s'ouvrait radieux devant eux? Rien n'autorise à le présumer. Aux hommes que le sort a marqués pour de hautes destinées, on attribue aisément, quand de grands événemens s'accomplissent, une prescience sans bornes, des calculs qui embrassent, avec une entière sûreté, l'avenir des peuples pendant une longue période. C'est faire au génie humain une part trop grande. M. de Bismarck lui-même n'a jamais revendiqué une pareille gloire. Aucun homme d'État n'a moins caché sa pensée intime; et quand on étudie sa correspondance, quand on évoque les confidences dont il a été si prodigue pendant les premières années de son long ministère, on se persuade facilement que ses prévisions, comme ses espérances, ne s'étendaient ni aussi loin, ni aussi haut qu'on a voulu le croire. En diplomatie, comme à la guerre, comme dans toutes les choses de ce monde, les fautes de vos adversaires vous sont bien plus profitables que la meilleure des stratégies. C'est ce qu'on appelle vulgairement le bonheur. La Prusse en a été comblée par les caprices de la fortune. Soyons équitable cependant et hâtons-nous de le dire, c'est à un prince et à des conseillers dignes de toutes ses faveurs qu'étaient confiés les intérêts de la Prusse durant l'époque dont nous notons rapidement quelques détails que l'histoire retiendra. La morale, à la vérité, n'y a pas toujours trouvé son compte; mais, dans les conflits des peuples, la morale et la politique sont rarement de la même fête.

Deux questions agitaient plus particulièrement les chancelleries au moment où M. de Bismarck, répondant à l'appel de son souverain, constitua son ministère. La Pologne avait repris les armes et revendiquait l'autonomie qui lui avait été garantie par les traités de 1815; elle avait engagé une lutte suprême et sanglante qui provoqua l'intervention diplomatique des puissances. D'autre part, les états allemands, cédant à la pression du sentiment public, avaient repris, par l'organe de la diète, l'inique querelle faite au Danemarck à propos du Slesvig-Holstein et le menaçaient d'une nouvelle exécution. A l'origine des premières agitations qui éclatèrent en Pologne, le roi Guillaume avait conjuré son neveu, l'empereur Alexandre, de ne faire aucune concession à ses sujets révoltés, de

ne rien négliger, au contraire, pour comprimer la rébellion, se tenant, en sa qualité de copartageant, pour solidaire de la Russie dans le présent comme ses prédécesseurs l'avaient été dans le passé. Partageant cette manière de voir et les sentimens de son souverain, M. de Bismarck, dès qu'il eut pris possession du pouvoir, offrit au cabinet de Pétersbourg le concours armé de la Prusse. Ce fut son début, sa première démarche diplomatique. La Russie déclina la proposition; il répugnait à sa dignité de donner à penser que l'appui d'une puissance voisine lui était nécessaire pour combattre victorieusement l'insurrection polonaise. M. de Bismarck insista cependant et il parvint à lui faire agréer une convention ou ce qu'on a appelé un cartel, pour en dissimuler la portée, en vertu duquel la Prusse livrait aux autorités russes les insurgés qui se réfugiaient sur son territoire. Le but du président du conseil à Berlin était de faire de la Russie l'obligée de la Prusse, prévoyant qu'il aurait prochainement à lui demander le prix de ses services dans l'affaire des duchés. C'est, en effet, dans les duchés de l'Elbe que le nouveau règne se proposait de frapper son premier coup, comme l'avaient laissé pressentir les paroles du roi dans le premier discours qu'il avait prononcé devant la chambre des députés. On sait avec quelle hardiesse M. de Bismarck s'empara de cette question. Il parvint rapidement à la résoudre par la guerre. L'Autriche, n'ignorant rien des véritables intentions de la Prusse, dut, pour y mettre obstacle, s'associer à l'agression dirigée contre les possessions danoises. En dépit du traité conclu à Londres en 1852, garantissant l'intégrité du Danemark, et grâce à l'abstention, sinon à la connivence de la Russie, le Holstein et le Slesvig furent successivement envahis et occupés. Les puissances s'alarmèrent et firent à Berlin des représentations réitérées. Des publicistes justement considérés (1) éveillèrent l'attention de la presse et de l'opinion en dénonçant le gouvernement prussien comme l'unique perturbateur de la paix de l'Europe. Devant ces manifestations, et contre l'avis de son premier ministre, le roi jugea qu'il s'exposerait à un isolement périlleux en marquant davantage ses vues ambitieuses. M. de Bismarck dut se résigner à négocier, de concert avec le cabinet autrichien, et l'on signa à Vienne la convention du 30 octobre 1864, par laquelle le Danemark cédait les duchés à la Prusse et à l'Autriche, qui en devenaient, au même titre, les légitimes possesseurs. La communauté de possession, source féconde de conflits faciles à susciter, convenait à M. de Bismarck, qui en avait fait la proposition. Bientôt on en comprit à Vienne tous les

(1) Voir notamment deux publications de M. Dechamps, ministre d'état belge et ancien ministre des affaires étrangères; Bruxelles, 1865.

dangers et on ouvrit, avec le cabinet de Berlin, de nouvelles négociations qui aboutirent à la conclusion du traité de Gastein, le 4 août 1865. Cet acte ne modifia pas sensiblement la situation respective des deux puissances; il se bornait à stipuler que l'Autriche occuperait exclusivement le Holstein et la Prusse le Slesvig. L'indivision dans la souveraineté était maintenue. Le roi Guillaume et M. de Bismarck tenaient la cour de Vienne à leur merci. Il ne s'agissait plus que de savoir attendre ou plutôt de faire surgir, dans un moment opportun, des circonstances plus propices à l'accomplissement de leurs desseins.

Dans cette pensée, et afin d'être prêt à l'heure suprême, le roi hâtait le développement de ses forces militaires, sans tenir compte des prétentions, si bruyantes et si obstinées qu'elles fussent, qui s'élevaient au sein de la chambre des députés. M. de Bismarck le secondait de tous ses efforts; il n'hésita pas à se constituer le ferme défenseur des prérogatives revendiquées par le souverain. Assailli par l'assemblée entière, il soutint le choc, le provoquant souvent, sans jamais faiblir. On eut recours à la dissolution, et le pays, plusieurs fois consulté, maintint sa confiance à ses représentans. Ce conflit dura près de quatre ans, jusqu'à la guerre de 1866. Durant cette longue période, aucun budget n'obtint la sanction de l'Assemblée. Quelque étrange qu'elle fût, cette situation n'embarrassait nullement le président du conseil; il s'en accommodait fort bien. Interprétant à sa guise, malgré les plus vives protestations, l'une des clauses de la constitution, il se disait fondé à appliquer, faute d'un budget nouveau, la dernière loi de finances rendue avant son entrée au ministère. Il assurait ainsi comme il y était tenu, prétendait-il, le fonctionnement de tous les services, en parfaite conformité avec les dispositions législatives. Les recettes de chaque exercice dépassant le montant des dépenses, il en consacrait l'excédent aux nouvelles charges militaires décrétées par le souverain. La volonté du roi était satisfaite; le but qu'il poursuivait était atteint, et le ministre grandissait dans sa confiance.

Mais l'opinion libérale, en possession d'une immense majorité dans la chambre, protestait contre les expédiens pratiqués par le président du conseil. Unis aux progressistes, les libéraux nationaux, les Schwerin, Benningsen, Sybel, Virchow, Richter, tous les chefs de ces deux grands partis les signalaient à l'indignation publique, dans leurs discours et dans la presse, comme une violation permanente du pacte constitutionnel, revendiquant le droit de l'assemblée élective de contrôler l'emploi des revenus, contestant la légalité de toute affectation qu'elle n'avait pas autorisée. Efforts superflus : M. de Bismarck ne faisait aucune concession; la lutte continuait en prenant chaque jour un caractère plus aigu. Le ré-

gime arbitraire, qu'il maintenait si obstinément, blessait le sentiment des classes moyennes. Il devenait évident, d'ailleurs, que le roi et son conseiller entendaient disposer des destinées de la Prusse sans la participation de ses représentans. Le pays s'alarmait et les journaux de toutes les nuances libérales entretenaient une agitation passionnée, violente, qui se traduisit, à la veille de la guerre, par un attentat contre la personne du premier ministre.

Pendant que les hommes éclairés, les politiques, notamment, combattaient pour les institutions parlementaires, s'appuyant sur le sentiment unanime de la nation, la classe aristocratique appréhendait, sans dissimuler son inquiétude, un conflit avec l'Autriche. L'union des deux grandes puissances germaniques, fondée par les victoires qu'elles avaient remportées sur *l'ennemi héréditaire*, et remontant à 1815, était envisagée, dans les rangs de la noblesse, comme la plus précieuse des garanties pour l'Allemagne entière. Elle la préservait contre toute invasion, qu'elle vînt des idées nouvelles et de la révolution ou bien qu'elle fût tentée par un ambitieux voisin convoitant les bords du Rhin. On se persuadait que la guerre avec l'Autriche ouvrirait l'ère de tous les périls.

Sous l'empire de ces convictions diverses, il s'établit une sorte d'alliance involontaire entre toutes les opinions, entre tous les partis, à la cour comme à la ville, dans la presse comme dans les salons, pour conjurer les malheurs que l'on croyait entrevoir. M. de Bismarck était honni en tout lieu, dans la société et au palais aussi bien qu'au parlement. On ne se borna pas à le dénoncer comme un danger public, à considérer une lutte avec l'Autriche comme une guerre fratricide qui mettrait tous les pays germaniques à la merci de l'étranger, on fit le siège du roi pour le déterminer à se séparer d'un ministre qui conduisait le royaume à une perte certaine. Les suggestions les plus pressantes l'assaillirent de tous côtés; il en trouvait l'écho dans le sein de sa famille. La plupart des princes, la reine elle-même, se faisaient les interprètes des alarmes qui éclataient partout, à Berlin, dans les provinces, dans toutes les cours de l'Allemagne.

Une âme moins ferme, une ambition moins solide eût fléchi devant ces universelles clameurs. Le roi fut inébranlable. Il ne s'émut ni devant le danger intérieur, ni devant les périls, autrement graves, auxquels il exposait, croyait-on, l'intégrité du royaume. Il ne tint compte ni des craintes que la nation témoignait, ni des recriminations qu'elles inspiraient, si vives et si générales qu'elles fussent. Il imposa le silence autour de lui (1); il s'appliqua à ras-

(1) La reine notamment, qui évitait ostensiblement de rencontrer M. de Bismarck, surtout de s'entretenir avec lui, dut modifier son attitude et s'abstenir désormais de manifester ses opinions personnelles.

surer les uns, à séduire les autres, ne reconnaissant jamais que sa politique pût ou dût conduire à une lutte armée. M. de Bismarck le servait à sa guise, avec la vigueur et l'ingéniosité nécessaires à la tâche qu'il lui avait confiée, assumant personnellement la responsabilité de toutes les compromissions. Si durant cette longue et anxieuse épreuve, le destin eût exigé du roi Guillaume qu'il renonçât à ses projets mûrement prémédités, il aurait congédié M. de Bismarck et serait sorti de cette redoutable impasse avec la renommée d'un souverain sagement inspiré à l'heure voulue. Seul, le ministre aurait emporté dans sa retraite toutes les sévérités de ses contemporains. Mais le roi n'en eut jamais la pensée. Appréciant les choses avec une perspicacité défiante, il se montra invinciblement rebelle à tous les avis, quelles qu'en fussent la source et l'autorité. Il maintint fermement entre les mains de M. de Bismarck les rênes de son gouvernement.

Ces faits sont constans ; ils démentent la légende. L'opiniâtreté avec laquelle le roi a repoussé les obsessions dont il était l'objet n'est pas d'un homme qui n'aurait eu qu'une soumission aveugle et inconsciente aux impulsions du ministre. Nous avons dit comment le souverain comprenait l'exercice de ses droits, comment il imposait sa direction tacite, mais toujours vigilante en toute chose. Il n'a cessé de l'imposer après comme avant la constitution de l'empire. M. de Bismarck en a témoigné lui-même : « J'ai un grand respect, disait-il dans ce langage fier et hautain qui a imprimé un si puissant relief à sa personnalité, un grand attachement pour l'empereur Guillaume, et je crois lui avoir prouvé mon dévoûment plus souvent qu'il ne m'a montré sa reconnaissance ; mais je dois dire que si j'ai donné mes forces, ma santé, ma vie pour son service, il ne m'épargne pas les secousses et les causes d'irritation. Je me porterais beaucoup mieux sans les petites lettres dont sa main m'honore. » Si les choses se passaient de la sorte quand déjà M. de Bismarck avait donné la mesure de ses précieuses aptitudes, quand le succès avait répondu à leurs efforts communs au-delà de toute prévision, quand le ministre pouvait justement revendiquer une part considérable dans l'œuvre accomplie et une plus grande liberté de mouvemens, comment peut-on se refuser à reconnaître que le contrôle du roi a dû s'exercer bien plus rigoureusement, d'une façon plus active, et plus impérieuse, pendant la période préparatoire, tandis qu'on se disposait à remettre au sort des armes, aux caprices de la fortune, les destinées du pays? Le roi y engageait la gloire, sinon l'existence de sa dynastie, M. de Bismarck sa réputation d'homme d'état et son avenir personnel. L'enjeu de l'un était autrement précieux que celui de l'autre, et l'on comprend aisément que la circonspection du souverain se soit

toujours appliquée à suivre, souvent à contenir, l'action impatiente du ministre dont il connaissait la témérité.

Aussi l'une et l'autre guerre, celle de 1866 comme celle de 1870, également voulues, également préparées de longue main par les états-majors et la diplomatie, n'ont-elles éclaté qu'à l'heure fixée par le roi. Dès les premiers mois de 1866, les généraux lui représentaient que l'armée prussienne avait atteint tout son développement; que toutes les mesures étaient prises pour une prompte mobilisation tandis que l'armée autrichienne était encore en formation; et qu'une résolution rapide garantirait la victoire. De son côté, M. de Bismarck secondait, de tous ses efforts, les sollicitations du général de Moltke; il pressait le roi de l'autoriser à précipiter la rupture. Le roi ne se laissa pas toucher ni vaincre par ces instances concertées. Il se montra aussi ferme dans sa résistance, dans sa détermination d'attendre le moment opportun, qu'il l'avait été quand les amis de la paix le conjuraient de renoncer à une politique qu'ils jugeaient funeste pour sa maison et pour son pays. Il voulait que la guerre parût imposée par les circonstances et nullement par son initiative. Était-ce pusillanimité ou sagesse, était-ce un calcul timoré ou une inspiration heureuse? L'événement lui a donné raison contre tous ses conseillers. En effet, les fautes de l'Autriche, sa détermination notamment de décliner le congrès dont les puissances avaient proposé la réunion et à laquelle le cabinet de Berlin, sur l'ordre du roi, s'était empressé d'adhérer, créèrent une situation nouvelle. « En présence de la réponse de l'Autriche, télégraphiait, de Paris, M. Nigra au général La Marmora, le prince Gortchakov et lord Clarendon ont déclaré le congrès impossible. M. Drouyn de Lhuys vient d'en faire autant... Il rend justice à l'esprit de conciliation et d'empressement des autres puissances (la Prusse et l'Italie)... » C'était bien ce que le roi attendait, le moment psychologique, l'occasion tant désirée. La guerre devenait inévitable par le fait du cabinet de Vienne, et il était permis de rejeter sur lui une bonne part des torts que celui de Berlin avait, à l'origine, exclusivement assumés. Aussi, en partant pour aller prendre le commandement de ses armées, Guillaume Ier disait-il au ministre d'Italie : « Longtemps l'on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses, mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au congrès, son indigne violation du traité de Gastein,.. le monde entier sait quel est l'agresseur (1). » L'empereur François-Joseph, si outrageusement provoqué, avec une dissimu-

(1) De retour à Berlin, le roi crut pouvoir, en ouvrant la session législative, remercier hautement la Providence, sans blesser la vérité, « de la grâce qui avait aidé la Prusse à détourner de ses frontières une *invasion ennemie...* »

lation et une persévérance que rien n'avait découragées, devenait l'initiateur de la guerre. Le roi de Prusse avait atteint son but, celui qu'il poursuivait personnellement contre le gré et contre les avis réitérés de ses généraux et de son premier ministre. Il lançait les armées en Saxe et en Bohême, à l'heure propice et opportune, en déclinant la responsabilité de ce redoutable conflit. Il n'était plus, du moins, l'unique perturbateur de la paix ; il pouvait, dans ces conditions, affronter la désapprobation des autres cours et le mécontentement de l'opinion publique.

Nous le retrouvons dans cette même voie, avec les mêmes préoccupations, les mêmes calculs, durant la période qui a précédé la guerre de 1870. La conquête des pays réunis à son royaume en 1866 n'avait pas satisfait son ambition. Les faciles et brillans succès remportés contre l'Autriche l'avaient au contraire vivement aiguillonnée. La confédération du Nord de l'Allemagne, issue du traité de Prague, n'était déjà plus qu'une œuvre d'attente; il fallait la compléter par l'addition des états du sud et relever l'empire germanique au profit de la maison des Hohenzollern. L'obstacle n'était pas sur le Mein, cette limite factice et manifestement temporaire; il était à Paris. On ne fut pas longtemps à le reconnaître, et à se convaincre que, pour achever l'édifice, il fallait entreprendre une nouvelle guerre. Le roi l'envisagea, dès le premier jour, comme une éventualité inévitable, et avec plus de résolution que M. de Bismarck lui-même (1). Des incidens divers, dont nous pourrions évoquer le souvenir, autorisent à le penser. Nous bornant, pour le moment, à déterminer le rôle de deux hommes dans la préparation des grandes choses qu'ils ont accomplies, nous nous en tiendrons ici à rappeler que, sous l'impulsion personnelle du roi, quand la paix avec l'Autriche n'était pas encore définitivement conclue, on entreprit et on continua sans relâche la réorganisation de l'armée; elle devait comprendre désormais les effectifs des contrées annexées et ceux des états récemment confédérés à la Prusse. Le nombre des corps d'armée était porté de neuf à douze, et les actes officiels établissaient que la confédération de l'Allemagne du Nord pourrait mettre en ligne, dans un nouveau conflit, plus de 1 million de soldats. Le roi entendait s'en réserver, avec le commandement suprême, la libre disposition.

Il fallait toutefois se concerter avec les états confédérés, stipuler

(1) Si constante que fût sa circonspection, le roi, à l'ouverture des sessions législatives, faisait entendre, plus d'une fois, en les adressant à l'*Allemagne, aux peuples frères, à la terre que bornent les Alpes et la Baltique,* des allusions qui faisaient *tressaillir,* disaient les journaux officieux, *le cœur de tous les patriotes dans l'attente des événemens prochains.*

avec eux les clauses de l'association nouvelle. Résolument intransigeant, toujours rebelle à toute intervention du pouvoir législatif dans le domaine qu'il attribuait exclusivement à son autorité souveraine, le roi ne consentit à aucun sacrifice dans l'élaboration du pacte fédéral. Il ne voulut reconnaître au parlement aucun droit de nature à limiter son action personnelle, telle qu'il l'avait comprise et pratiquée depuis son avènement. Issu du suffrage universel, le parlement, de son côté, se montrait exigeant et réfractaire. Le conflit du pouvoir royal et de la chambre des députés menaçait de se renouveler avec la représentation élue de la confédération du Nord; M. de Bismarck voulut le conjurer. Il conseilla des dispositions transactionnelles; les petites lettres, dont la main du maître l'honoraient trop souvent, y firent obstacle. Ces lettres l'exaspéraient; il n'employa pas moins toutes ses habiletés à défendre et à faire prévaloir les revendications du monarque. La tâche fut difficile et souvent pénible. Après de longs et laborieux efforts, il parvint cependant à satisfaire le roi sans trop mécontenter le parlement, de sorte que la constitution fut votée sans soulever de fâcheux débats. Sa santé en fut sensiblement éprouvée, et c'est à dater de cette époque qu'il a souvent invoqué, on le sait, l'état d'énervement, dont il a quelquefois sérieusement souffert, pour se soustraire, en s'éloignant, aux difficultés de sa situation et plus particulièrement aux exigences du souverain. En cette occasion encore, il faut le reconnaître, cette volonté, qu'on a prétendue vacillante et soumise, loin de s'effacer ou de se démettre, s'est imposée fermement et a triomphé de tous les obstacles. M. de Bismarck ne l'a pas regretté lui-même, plus tard, dans les discussions qu'il a eu à soutenir devant le parlement : il a largement usé du pouvoir exorbitant qui lui était dévolu grâce à l'invincible résistance du roi.

On sait, en effet, l'étendue de l'autorité que le pacte fédéral confère au président de la confédération et à son chancelier. Au point de vue militaire, le roi de Prusse est investi d'une puissance absolue, et afin que rien ne pût en entraver l'exercice durant une longue période, il a exigé, par une innovation étrange à notre époque, que le budget de la guerre, en hommes et en dépenses, fût voté pour plusieurs années. Il peut déclarer la guerre et signer la paix sans recourir au parlement. Au point de vue politique, le chancelier, unique dépositaire du pouvoir exécutif, ne relève que du président de la confédération, aujourd'hui l'empereur d'Allemagne, et par un renversement de tous les principes en pareille matière, il préside le *Bundesrath*, la seconde chambre de l'association fédérale, qui partage, avec le parlement, la puissance législative,

assemblée composée uniquement d'ailleurs de fonctionnaires révocables, délégués par les états confédérés. Ainsi le chancelier détient seul, entre ses mains, les rênes du gouvernement fédéral, et il participe simultanément aux travaux législatifs, non pas comme simple membre de l'une des deux chambres, mais en qualité de président de celle qui, par sa composition, relève de sa direction toute-puissante.

Ces courtes indications suffisent à faire entendre dans quel esprit ont été conçues et libellées les institutions fédérales, pour quel but elles ont été imposées. Le roi restait le maître indépendant de ses résolutions, plus puissant et mieux armé pour les éventualités futures. N'ayant concédé au parlement aucun droit de surveiller ou de circonscrire son action, il était en mesure de tout disposer, en pleine liberté, pour la nouvelle guerre qu'il méditait. Il y consacra tous ses soins, se dévouant plus particulièrement à l'armée, s'en remettant à la féconde imagination de son ministre et à sa dextérité pour choisir et nouer les expédiens destinés à provoquer le conflit. Mais sa détermination était bien arrêtée de ne pas s'y engager prématurément, et l'on vit reparaître, entre le souverain d'une part, les généraux (1) et M. de Bismarck de l'autre, les mêmes dissentimens qui avaient marqué la préparation de la guerre contre l'Autriche. Cette fois encore, on signalait vainement au roi les mesures militaires que prenait le gouvernement impérial, l'activité déployée par le maréchal Niel; vainement on lui faisait remarquer que le temps courait au bénéfice de la France, au préjudice de la Prusse, et qu'on pouvait, à ce moment, surprendre l'armée française pendant que se reformaient ses cadres, pendant que se reconstituait son matériel. Dès les premiers mois de 1869, M. de Bismarck mit en avant la candidature du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne. Le roi jugea cette combinaison inopportune alors; il refusa son assentiment (2). Il considérait, d'une part, que ses troupes de nouvelle

(1) Une étude qui vient de paraître à Cassel, attribuée à un officier supérieur, et dont le *Berliner Tagblatt* a donné de longs extraits, révèle tous les efforts tentés par le parti militaire pour décider le roi à entreprendre la guerre dès ce moment. Suivant l'auteur, le général de Waldersee s'y employa tout particulièrement.

(2) L'ambassadeur de France à Berlin eut connaissance de ce projet. Il en instruisit son gouvernement par une dépêche datée du 27 mars 1869. Il reçut l'ordre de provoquer des explications. M. de Bismarck ne contesta pas l'exactitude de ses informations, mettant tout au compte de l'Espagne. Il déclara toutefois qu'il n'entrait pas dans l'intention du roi d'autoriser son neveu à accepter l'ouverture qui lui était faite. Le président du conseil était sincère. Le roi, à ce moment, ne trouvait pas le stratagème bien choisi et suffisamment justifié par les circonstances.

formation, que celles de ses alliés allemands, n'avaient pas encore la cohésion et la solidité nécessaires. Il avait, d'autre part, une raison morale pour ne pas se hâter, toujours la même, toujours présente à son esprit : il tenait compte, comme d'un facteur primordial, des dispositions des grandes puissances, de l'état de l'opinion en Europe. Comme en 1866, il voulait attendre des circonstances, des fautes ou des égaremens de ses adversaires, l'occasion propice de répudier lui-même tout projet d'agression et de leur en attribuer l'initiative. Il n'ignorait pas que ses déclarations pacifiques n'abusaient plus ni les gouvernemens ni le sentiment public, que depuis Sadowa il était l'objet d'une suspicion légitime et générale : il n'était, en effet, plus douteux pour personne que son ambition visait la couronne impériale, et il ne se dissimulait pas lui-même qu'il ne pouvait la tenir que d'une nouvelle victoire et de la défaite de la France. « Plus j'observe la conduite du gouvernement prussien, écrivait notre ambassadeur dès le 5 janvier 1868, plus je me persuade que tous ses efforts tendent à asseoir sa puissance sur l'Allemagne entière, et il m'est chaque jour démontré davantage qu'il poursuit ce succès avec la conviction qu'il ne peut l'atteindre sans placer la France dans l'impossibilité d'y mettre obstacle... » Et après avoir envisagé la situation dans son ensemble, il terminait ainsi : « C'est donc une guerre formidable, dans laquelle tout un peuple prendrait parti contre nous, que nous aurions à soutenir. Le gouvernement de l'empereur ne saurait, par conséquent, mettre trop de soin à en peser d'avance toutes les chances, et à mûrement réfléchir avant de prendre la détermination que lui sembleraient exiger l'intérêt et le salut du pays. »

Le gouvernement français, cependant, évitait attentivement de fournir au cabinet de Berlin un sujet quelconque de mécontentement sérieux. Les préliminaires de Nikolsburg avaient été offerts aux belligérans par la France ; elle y avait inséré une disposition stipulant que les populations du Slesvig du nord seraient consultées avant d'être annexées à la Prusse. Après la conclusion de la paix, M. de Bismarck annonça à notre ambassadeur son intention arrêtée de s'y conformer ; mais, en 1867, interpellé à ce sujet, il déclara à la tribune du parlement, dans un langage qu'on aurait pu ressentir à Paris, que les deux puissances signataires du traité de Prague avaient, *seules*, qualité pour en *surveiller* l'exécution. Le gouvernement français ne releva pas ce premier défi. Il saisit, au contraire, toutes les occasions qui lui furent offertes pour opérer un loyal et sincère rapprochement avec le cabinet de Berlin. Il lui proposa une entente cordiale et désintéressée, soit sur la question d'Orient, soit sur la question d'Italie, pour les résoudre pacifique-

ment l'une et l'autre. — Il ne pouvait convenir ni au roi, ni à M. de Bismarck, qui poursuivaient d'autres solutions, de nous aider à réconcilier le gouvernement italien avec la papauté et de contribuer à mettre fin dans la Péninsule à un état de choses qui entravait notre liberté d'action. Il ne leur convenait pas davantage de s'associer à la France dans les débats qui se renouvelaient sans cesse sur le Bosphore. Ils avaient, sinon pris des engagemens, du moins autorisé des espérances à Pétersbourg, et ils employaient un soin particulier à ménager la Russie, pour l'opposer à l'Autriche, au prix qu'il faudrait y mettre, quand le moment serait venu de combattre sur le Rhin. Guidé par cette double préoccupation, le cabinet de Berlin déclina toutes les communications de celui de Paris; il se montra courtois, mais résolu à ne pas nouer avec la France des relations amicales et intimes; usant, au contraire, de toute son influence auprès des autres puissances pour les détourner de toute entente conforme au désir du gouvernement impérial; agissant tantôt auprès de la cour pontificale, tantôt auprès du cabinet de Florence pour empêcher un rapprochement, entretenant enfin des rapports avec Garibaldi lui-même pour provoquer, au moment opportun, des manifestations ou encourager des tentatives destinées à diviser plus profondément l'Italie et la France (1). En janvier 1870, le gouvernement français tenta un dernier et suprême effort. Voulant donner une preuve éclatante de ses dispositions pacifiques, il posa la question du désarmement. Pour ne pas s'exposer à un refus direct, qui aurait pu devenir blessant, il sollicita le concours de l'Angleterre. Sur ses instances, le cabinet de Londres consentit à se constituer l'intermédiaire de la France auprès de la Prusse; le principal secrétaire d'État, lord Clarendon, chargea l'ambassadeur anglais à Berlin de pressentir M. de Bismarck. Cette démarche resta infructueuse. Le chancelier, après avoir pris les ordres du roi, déclara que la Prusse, ne pouvant acquiescer à une pareille proposition, *trouvait inutile* d'en débattre le principe et les développemens.

Ces divers incidens créaient au cabinet de Berlin une situation délicate. Ils mettaient en évidence et en opposition les vues respectives de la France et de la Prusse. Il devenait donc chaque jour plus urgent, pour le roi et pour M. de Bismarck, de prendre une détermination. On savait d'ailleurs que l'armement de la France se développait; elle avait fabriqué son nouveau fusil, renouvelé son

(1) Voir *Ma Mission en Prusse,* par le comte Benedetti, p. 245. Voir également la *Correspondance de Mazzini avec M. de Bismarck en* 1868 *et* 1869, publiée depuis la mort de l'agitateur italien, proposant de renverser Victor-Emmanuel s'il s'alliait à l'empereur Napoléon III.

artillerie, augmenté ses effectifs; on la croyait mieux outillée et plus redoutable qu'elle ne l'était malheureusement en réalité. On se persuadait qu'elle le serait plus encore avant peu; et l'on voyait un péril croissant dans un ajournement plus prolongé du conflit auquel on se préparait de part et d'autre. En Allemagne, on avait atteint la dernière limite de la préparation : on était en mesure d'affronter la lutte, on ne pouvait espérer de l'être davantage à un autre moment. Dans ses rapports quotidiens, l'état-major, appuyé par M. de Bismarck, signalait au roi cet état de choses; le roi permit, en 1870, ce qu'il avait interdit l'année précédente : il autorisa le prince de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne. Ne tenant aucun compte des convenances diplomatiques, ni des saines traditions en usage entre les puissances, on s'abstint d'en faire part au gouvernement impérial, bien qu'il se fût officiellement enquis, auprès de M. de Bismarck, des véritables intentions du roi quand ce projet fut étudié à Berlin pour la première fois, et qu'il eût témoigné ainsi des légitimes préoccupations qu'il lui inspirait. Tout fut calculé pour que la surprise fût aiguë et pénétrante, pour qu'elle fût profondément sentie. On espérait que, sous l'insulte et la menace, la France bondirait et que la guerre éclaterait sans avoir été déclarée. Cette prévision fut déçue. L'émotion fut vive et générale; le gouvernement impérial s'en fit l'interprète dans un langage digne et ferme, mais nullement offensant : il se borna à annoncer qu'il provoquerait des explications. Il donna l'ordre, en effet, à notre chargé d'affaires de les demander. On eut recours, à Berlin, aux moyens qui ont toujours été en usage à la cour de Prusse : notre représentant intérimaire ne rencontra qu'un sous-secrétaire d'État; M. de Bismarck se reposait sous les ombrages de Varzin, attendant les événemens; le roi était parti pour Ems. Le sous-secrétaire d'État affirma que « le gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire, qu'elle n'existait pas pour lui (1). Le souverain pouvait y avoir participé comme chef de la famille des Hohenzollern, mais il n'y était aucunement intervenu en sa qualité de roi de Prusse. »

Se conformant à leurs instructions, les représentans du cabinet de Berlin au dehors tenaient le même langage. « Le gouvernement de l'Allemagne du Nord, disait l'ambassadeur prussien à lord Granville, n'a pas l'intention de se mêler de cette affaire; les Français

(1) L'année précédente, l'ambassadeur de France, en l'absence de M. de Bismarck et avant de s'en expliquer avec lui, s'était entretenu de la candidature du prince Léopold avec ce même fonctionnaire, lequel lui donna l'assurance, en engageant sa parole d'honneur, qu'il n'était parvenu, à sa connaissance, aucune indication à ce sujet. On a vu que le chancelier fut bien moins discret quelques jours plus tard.

sont libres de faire ce qu'ils voudront. Mon collègue à Paris, ajoutait-il, a reçu l'ordre de se tenir à l'écart et de ne pas accepter de discussion à ce sujet... Au surplus, disait-il encore, il est prématuré de discuter cette question avant que les cortès aient ratifié le choix du prince Léopold (1). » On avait frappé le coup, et retiré la main qui l'avait porté. Le roi et son ministre étaient également innocens, purs de toute pensée insidieuse. Cette position prise, on attendait la réunion des cortès; on pensait qu'elles éliraient le prince Léopold par acclamation. On comptait sur la fierté espagnole pour mettre le gouvernement français en présence de nouvelles difficultés qui l'entraîneraient, espérait-on, aux résolutions extrêmes. C'est dans cette prévision que le roi donna son assentiment à la candidature de son neveu. Mis dans l'impossibilité de s'expliquer avec le cabinet de Berlin, celui de Paris, auquel on avait fermé toute autre voie, donna l'ordre à son ambassadeur de se rendre à Ems, de porter l'affaire devant le roi lui-même et de lui soumettre les considérations qui lui faisaient un devoir de s'opposer à l'avènement d'un prince allemand au trône de Charles-Quint.

A dater de ce moment, nous voyons le roi, et M. de Bismarck après lui, durant les quelques jours qui ont précédé la guerre, affirmer chacun, plus nettement et avec un relief plus saisissant, leurs qualités respectives et leur personnalité. L'occasion est solennelle, et nous devons d'autant plus nous y arrêter qu'elle permet de bien apprécier le rôle du souverain et celui du ministre.

Que se proposait-on en soulevant la question espagnole? Ce n'était certes pas d'introniser un Hohenzollern à Madrid. « La souveraineté offerte au prince Léopold, disait M. de Bismarck à l'ambassadeur dès le 11 mai 1869, quand celui-ci l'interpella, ne saurait avoir qu'une durée éphémère et l'exposerait à plus de dangers personnels encore que de mécomptes. » On avait donc un autre but, celui de faire surgir un dissentiment avec la France. Tel était d'ailleurs le sentiment général en Europe. Les puissances et l'opinion publique ne virent pas les choses autrement. Aussi, dès que la candidature du prince Léopold devint un fait avoué et imminent, les cabinets, les souverains eux-mêmes s'interposèrent, sans dissimuler leur surprise et leurs craintes. La reine d'Angleterre, et plus activement l'empereur de Russie, firent parvenir à Ems des paroles de conciliation, conseillant une attitude modérée, suggérant au roi de se prêter à un accommodement (2). La presse

(1) Voir le *Blue-book* de 1870, p. 13.

(2) Voir notamment une dépêche de lord Lyons au comte de Granville du 13 juillet. — (*Documens anglais*, 1870.)

de tous les pays, celle de Londres particulièrement, protesta contre une entreprise qu'elle qualifiait avec une extrême sévérité : « Toute la transaction, disait le *Times*, porte le caractère d'un coup d'État vulgaire et impudent. L'élection d'un prince à un trône comme celui d'Espagne devrait être un acte digne et solennel, accompli ouvertement à la face du monde et accompagné de communications franches et loyales avec les puissances amies... S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la lui cacher? Ce raisonnement, des milliers de Français le feront, et il ne sera pas facile de détruire cette impression... Il n'est pas dans la nature humaine de ne pas ressentir vivement une perfidie, et cette affaire est, pour les Français, une perfidie des plus désagréables. »

Devant cette réprobation universelle, le roi ne tarda pas à se convaincre qu'en persistant dans la voie où on l'avait entraîné, on en viendrait certainement à la guerre, mais qu'il lui serait malaisé d'en décliner la responsabilité. L'attitude de la France avait trompé ses prévisions ; elle avait senti l'offense, elle avait témoigné ses intentions ; mais elle les avait manifestées sans prendre aucune mesure compromettante pour elle, blessante pour la Prusse, et sa conduite avait rencontré l'approbation de tous les gouvernemens. La provocation n'ayant pas donné les résultats qu'il en attendait, le roi se ravisa ; son parti fut bientôt pris. Il reçut l'ambassadeur de France, et contrairement à ses habitudes personnelles, à toutes les traditions de sa maison, il consentit à s'expliquer, à rechercher, de concert avec lui, le moyen de mettre fin à ce grave différend. Il ne prit conseil que de lui-même, et ne s'inspira que des avertissemens qui lui étaient amicalement adressés de Londres et surtout de Pétersbourg. Accouru de Varzin à Berlin, M. de Bismarck voulut arriver à Ems ; il n'y fut pas autorisé. Le roi redoutait son action personnelle à ce moment ; il le tint éloigné des négociations, et voulut les poursuivre lui-même, estimant sans doute qu'on l'avait mal ou prématurément engagé.

Il ne renonçait pas toutefois à l'espoir de mettre les choses à point en faisant surgir de ces pourparlers des difficultés et des complications conformes à ses désirs. Il concéda le désistement du prince Léopold ou plutôt il promit, dès le premier jour, de l'approuver, mais il refusa de prendre l'engagement de l'exiger. Il se concerta avec le prince Antoine pour que la renonciation de son fils se produisît sous un mode et dans des conditions désobligeantes pour la France. En sacrifiant le fond il s'appliqua, avec un art infini, nous devrions dire avec une merveilleuse perfidie, à trouver, dans la forme, le moyen de compromettre le gouvernement impérial. On sait qu'il n'y a que trop bien réussi.

Le désistement du prince Léopold fut annoncé par son père au général Prim, au moyen d'une dépêche télégraphique transmise en clair par Paris, et conçue de façon à irriter le cabinet français, avant que le roi en fît part à l'ambassadeur. On établissait ainsi, pour les esprits peu clairvoyans, que la concession était faite spontanément par le candidat à la couronne d'Espagne, sans la participation du roi, qui, de son côté, n'en accordait aucune à la France. Nul n'ignorait cependant que les princes de Hohenzollern ne pouvaient prendre une détermination d'une aussi grave importance, d'un si grand intérêt en ce moment, sans l'agrément du chef de leur famille, et l'expédient ne pouvait tromper personne. Mais on savait qu'à Paris l'exaspération était extrême et générale; on espérait qu'elle égarerait aussi bien le gouvernement que la population. Ces calculs étaient-ils entrés dans les prévisions du roi? Tout porte à le croire; ce qui malheureusement n'est que trop certain, c'est que la renonciation du prince Léopold, rendue publique avant d'avoir été notifiée au cabinet français, ne fut pas considérée par lui comme une satisfaction suffisante. Il crut nécessaire, le passé étant liquidé, de stipuler des assurances pour l'avenir. Il fit demander au roi de promettre qu'il n'autoriserait, dans aucune autre circonstance, un prince de sa maison à se porter candidat au trône d'Espagne. Le ministre des affaires étrangères jugea, en outre, opportun et convenable d'inviter le roi à adresser à l'empereur une lettre, destinée à la publicité, dans laquelle il répudierait toute pensée malveillante. Il en exprima le vœu à l'ambassadeur de Prusse à Paris, qui se trouva dans l'obligation de le transmettre à Ems (1).

La retraite du prince Léopold était cependant accueillie par les cabinets et la presse étrangère comme la garantie du maintien de la paix: on la croyait désormais assurée. Sans s'arrêter aux questions de forme, on tenait compte au vainqueur de Sadowa du gage qu'il en donnait, dans des circonstances difficiles pour sa considération personnelle. Le nouveau débat soulevé par le cabinet de Paris fut au contraire envisagé comme un obstacle nouveau, et regrettable, au rétablissement des bonnes relations de la France avec la Prusse. Le roi comprit que la situation était renversée: il rompit les négociations, convaincu qu'il pouvait désormais accuser le gouvernement impérial de vouloir obstinément la guerre; il autorisa M. de Bismarck à user de tous les moyens pour la rendre inévitable à courte échéance. Ceci se passait le 13 juillet dans la matinée; le 14, il partait pour Berlin, où il allait présider lui-même à la mobilisation de l'armée.

(1) Voir le rapport du baron de Werther, en date du 12 juillet.

Nous avons dit ce que fut l'action du roi durant cette crise suprême; voyons ce que fit le ministre. Les détails ne sont pas ici hors de propos; il est même indispensable d'indiquer les plus essentiels pour bien éclairer les choses et les faire valoir. Réduit à l'abstention et au silence, M. de Bismarck frémissait à Berlin. Dans l'intimité, il n'avait que des paroles amères pour son maître, il lui reprochait de compromettre, par son attitude et ses concessions, la dignité et les intérêts de l'Allemagne. Il obéissait toutefois, observant une réserve qui lui pesait cruellement. Dès qu'il reçut l'ordre d'agir, que sa liberté d'action lui fut rendue, il entra bruyamment en scène; et avant que cette journée du 13 fût achevée, il ne restait plus vestige des espérances dont se berçaient encore, la veille, les amis de la paix. C'est surtout en cette occasion que M. de Bismarck donne la mesure de la fertilité de son esprit, de sa puissante activité: il trouve, à l'heure même, plus d'expédiens qu'il n'en fallait pour précipiter une rupture, et il les emploie avec autant de justesse que de rapidité. Il rappelle, par le télégraphe, l'ambassadeur de Prusse accrédité auprès du gouvernement français; il lui enjoint de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, lui reprochant d'avoir écouté sans protester et d'avoir transmis à Ems une proposition qui était un outrage pour le roi. Il ne rompt pas toute relation avec la France : — il veut contraindre à la rupture le gouvernement impérial; — mais il manifeste son intention bien arrêtée de ne renouer aucune négociation, de ne se prêter à aucune démarche de conciliation, à aucun accord. Au même instant, par une dépêche circulaire, adressée télégraphiquement à tous ses agens diplomatiques, il met tous les gouvernemens dans la confidence des incidens survenus le matin à Ems, les présentant d'une manière inexacte et perfide. L'ambassadeur de France ayant exigé, dit-il, des garanties pour l'avenir après le désistement du prince Léopold, « Sa Majesté refusa de le recevoir encore et lui fit dire, par l'aide-de-camp de service, qu'Elle n'avait plus rien à lui communiquer (1). »

C'est annoncer à l'Europe, contrairement à la vérité, que le roi a interdit à l'ambassadeur l'accès de sa demeure: nous n'avons pas à insister sur la signification et la portée qu'aurait un pareil traitement infligé à un diplomate revêtu d'une dignité qui le constitue, par une fiction admise de tout temps, le représentant de la personne de son souverain. M. de Bismarck affirme donc simultanément qu'à Paris on a méconnu la dignité du roi, qu'à Ems l'ambas-

(1) L'assertion était de tout point inexacte. L'ambassadeur avait vu le roi et lui avait soumis sa proposition. Le roi l'avait déclinée, mais après l'avoir débattue avec lui.

sadeur de France a été éconduit. Après avoir pourvu aux nécessités du dehors, il s'adresse à l'opinion publique en Allemagne, pour l'aigrir et la soulever. Le célèbre *bureau de l'esprit public* souffle à tous ces journaux un langage arrogant et injurieux. Le roi, la nation, disent-ils, ont été outragés ; le pays doit se lever tout entier pour tirer vengeance d'une si grave offense. Des crieurs publics débitent, pendant toute la soirée, de prétendus télégrammes annonçant l'insulte faite au roi, l'insulte faite à l'ambassadeur, pendant qu'en réalité le représentant de la France prend congé du souverain de la Prusse, qui l'accueille, dans cette dernière rencontre comme dans les précédentes, avec sa courtoisie habituelle, dont il n'a aucune raison de se départir. M. de Bismarck ferme ainsi, et il n'a pas d'autre objectif, toutes les voies à un accommodement quelconque.

Il ne dissimulait rien, au surplus, de ses véritables intentions. Depuis son retour de Varzin, sa porte n'avait été ouverte à aucun diplomate : il mordait son frein, et il se refusait à en donner le spectacle. Le 13, il reçut l'ambassadeur d'Angleterre. Il n'y avait en tout ceci, selon le chancelier, qu'un seul coupable : la France. La solution de la question espagnole, dit-il à lord Loftus, ne lui suffit pas ; d'autres réclamations sont soulevées ; il est évident qu'elle recherche une revanche de Kœniggrætz. Le sentiment général en Prusse, en Allemagne, ne souffrira aucune humiliation ; il désapprouve l'attitude conciliante du roi à Ems : « M. de Bismarck, continue l'ambassadeur d'Angleterre en rendant compte de cet entretien, déclara ensuite qu'à moins d'une assurance, d'une déclaration de la France aux puissances européennes, dans une forme officielle, pour reconnaître que la solution actuelle de la question espagnole répond d'une manière satisfaisante à ses demandes et qu'aucune autre réclamation ne sera soulevée plus tard, et si ensuite on ne donne pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement prussien sera obligé d'exiger une satisfaction de la part de la France. Il est impossible que la Prusse puisse rester tranquille et pacifique après l'affront fait au roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français. » Et l'ambassadeur termine sa dépêche en énonçant la conviction, après avoir entendu M. de Bismarck, « que, si quelque influence médiatrice ne réussit pas à exercer une *pression sur le gouvernement français*, à apaiser l'irritation contre la Prusse et à faire prévaloir la modération, la guerre est inévitable. »

M. de Bismarck était de l'avis de son maître ; il pensait avec lui

que les rôles étaient intervertis. C'était désormais la France qui devait des satisfactions à la Prusse, et la Prusse entendait les obtenir, ou bien elle ne resterait *ni tranquille, ni pacifique*. Il est cependant à remarquer que le gouvernement impérial, provoqué par une interpellation partie des bancs de la gauche, s'est expliqué, dans la séance du 6 juillet, sur la candidature du prince Léopold. Jusqu'au 13, ni le roi ni son gouvernement ne relèvent un outrage dans les paroles prononcées, en cette occasion, par le duc de Gramont; les négociations sont ouvertes à Ems, elles sont poursuivies, sans qu'on annonce l'intention d'en demander le redressement. Le 13, tout est changé : l'offense existe; elle a atteint le roi et la nation, et l'on réclame hautement une réparation ; on la veut éclatante, publique, entre les mains de toutes les puissances. La France doit se rétracter dans une forme solennelle et jusque-là inusitée, ou bien l'Allemagne sera mise dans l'obligation d'aviser. M. de Bismarck présumait avec raison que la France ne subirait pas une pareille humiliation, qu'elle préférerait en appeler au sort des armes, et il eût été bien déçu, comme le roi d'ailleurs, si elle avait accepté, dans les conditions auxquelles il entendait la lui imposer, l'expiation de ses prétendus méfaits. L'événement n'a que trop justifié ses prévisions. Devant les injures et les prétentions de la Prusse, la France déclara la guerre sans attendre, comme l'Autriche en 1866, que son territoire fût envahi par les armées allemandes qu'on mobilisait à toute hâte. Mais on ne saurait contester que la Prusse l'a imposée, et que sa résolution de l'entreprendre était à ce moment irrévocablement arrêtée. Nous en trouvons une dernière preuve dans les documens diplomatiques publiés à Londres à cette époque. L'Angleterre prit, le 14 juillet, l'initiative d'une proposition parfaitement satisfaisante pour la Prusse : « Le roi, suggérait-elle, ayant autorisé le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, est, dans un certain sens, devenu partie dans l'arrangement; il peut de même, avec une parfaite dignité, communiquer au gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation et la France renoncerait à sa demande d'un engagement garantissant l'avenir (1). » Quel accueil M. de Bismarck fit-il à cette ouverture, qui était certainement de nature à tout concilier? Sa réponse fut hautaine et laconique. Il télégraphia à l'ambassadeur de Prusse à Londres « d'exprimer son regret que le gouvernement de Sa Majesté britannique ait cru devoir faire une proposition qu'il ne pouvait recommander à l'acceptation

(1) Dépêche de lord Grandville à lord Loftus, à Berlin, en date du 14 juillet. — (*Documens anglais*, 1870.)

du roi (1). » Il avait déjà regretté certainement de ne pas avoir été autorisé à briser toutes les relations avec la France dès le 6 juillet en prenant prétexte du langage tenu par le ministre des affaires étrangères devant le corps législatif. Il avait voulu y déterminer le roi ; tout porte à le croire. Mais le roi, éclairé par les sollicitations qui lui étaient directement adressées à Ems, par l'émotion irritée qui se manifestait partout et dont la presse se faisait l'interprète en termes violens, s'y était refusé absolument. Cette occasion perdue, le chancelier en trouvait une autre, celle que le roi lui avait si habilement ménagée : et nous venons de dire avec quel empressement il la saisissait, de quelle manière il usait de la liberté d'action qui lui était rendue.

On a prétendu que la candidature du prince Léopold n'avait jamais été, dans la pensée de ceux qui l'ont préparée, qu'un piège tendu à notre fierté, à notre susceptibilité nationales, toujours si faciles à égarer. La conjecture n'est certes pas dénuée de fondement. Ce que M. de Bismarck en a dit à l'ambassadeur de France en 1869, l'habitude qu'on avait à Berlin de moyens qu'on ne saurait qualifier de procédés diplomatiques, autorisent à le penser. Mais, si le piège a été dressé par le ministre avec le consentement du souverain, qui l'a tenu dans sa main à l'heure décisive? Qui l'a savamment déguisé, qui a su y attirer la France? Le roi, le roi seul et sans l'aide de son ministre.

Une si ferme volonté, une si lucide prévoyance, une persévérance si robuste peuvent-elles avoir été l'apanage d'un prince toujours irrésolu, toujours timide? Il n'est pas un écrivain cependant qui ait raconté ces événemens si proches de nous, sans attribuer à M. de Bismarck l'initiative et la direction en toute chose, en toute occasion; sans se montrer convaincu et sans vouloir persuader à ses lecteurs que le ministre a tout conçu, tout exécuté ; sans affirmer enfin qu'il a déployé plus d'efforts pour rallier son maître à sa politique qu'il ne lui a fallu de peine pour en assurer le succès. Il est vrai que les doléances ou plutôt les lamentations de l'irascible président du conseil ont été recueillies par la diplomatie aussi bien que par la presse. La correspondance des agens résidant à Berlin à cette époque, qui a été publiée et qu'on a pu consulter (2), en est en quelque sorte l'écho quotidien. Elle révèle la résistance que le monarque oppose au ministre, les difficultés que celui-ci rencontre pour l'*entraîner*, pour vaincre ses *scrupules* et ses *superstitions*.

(1) Dépêche de lord Granville à lord Lyons, à Paris, en date du 15 juillet. — (Mêmes documens.)

(2) Voir notamment les rapports du général Govone, le négociateur du traité prusso-italien, dans *Un peu plus de lumière*, par le général de La Marmora.

Ces plaintes, ces affirmations de M. de Bismarck, exactes en ce sens que le roi refusait de se hâter, erronées au fond, que l'on retrouve dans tous les documens officiels, n'ont pas peu contribué certainement à égarer, avec l'opinion publique, les publicistes qui, en toute conscience d'ailleurs, ont entrepris d'ébaucher l'histoire de notre temps.

Asurément, le roi voulait être entraîné, mais par la force occasionnelle et factice des choses, et nullement par la pression de ses conseillers. Il voulait paraître n'avoir oublié ni ses idées ni ses scrupules; il voulait garder, intacte et pure de toute souillure, son auréole de prince de droit divin; il voulait surtout paraître respectueux des droits souverains des princes ses confédérés pendant qu'il préméditait de les dépouiller; et tout l'art de M. de Bismarck, disons, si l'on veut, tous ses artifices, n'ont pu le déterminer à entreprendre la guerre avant qu'il la jugeât autorisée par les circonstances. Comme en 1866, Guillaume Ier a voulu pouvoir hardiment affirmer, en 1870, qu'il n'était pas l'*agresseur*, qu'il prenait les armes uniquement pour couvrir son pays contre une *invasion ennemie;* et l'on vient de voir que, par son action personnelle, il y est encore mieux parvenu la seconde que la première fois.

Comment ce roi qui a résisté, sans jamais fléchir, aux instances de sa famille, de ses serviteurs les plus dévoués, de tous les princes de l'Allemagne, ce roi qui a entendu les principales villes de son royaume, le parlement, la presse, le pays tout entier protester contre une politique qu'on lui dénonçait comme périlleuse et insensée, comment ce souverain, si tenace et si obstiné, eût-il pu obéir si aveuglément et avec tant de servilité à la direction d'un ministre impérieux? S'il en eût été ainsi, l'histoire se trouverait en présence d'un cas de psychologie que toutes les investigations de la science moderne auraient de la peine à expliquer. Le roi a démenti l'existence du traité conclu avec l'Italie, et nous avons dit dans quel dessein; mais il l'a signé, il l'a ratifié en parfaite connaissance de cause; et c'est vraiment abuser de la crédulité publique que de prétendre qu'il n'en mesurait pas toute la portée, qu'il a été séduit ou trompé par M. de Bismarck, qui le lui aurait présenté comme étant uniquement destiné à faire réfléchir l'Autriche. Pas plus que l'homme de fer, il n'espérait expulser l'Autriche de l'Allemagne par l'intimidation et sans l'emploi de la force; et cet esprit, que l'on représente incertain et flottant, ne sachant pas à quelles extrémités on le conduisait, s'y préparait sans relâche, malgré tous les efforts faits autour de lui pour l'arrêter dans la voie où il était engagé. Il connaissait les relations que M. de Bismarck avait nouées en Italie, à Bucharest, à Pesth,

avec le parti révolutionnaire et tous les ennemis de l'Autriche : — la publication du général La Marmora est édifiante à cet égard ; — et il tolérait cela, il conservait à M. de Bismarck toute sa confiance. En toute occasion, nous le répétons, il a affirmé qu'il ne nourrissait aucune pensée agressive ou belliqueuse. A plusieurs reprises, il a même employé des agens confidentiels à négocier ou du moins à préparer un accommodement avec le cabinet de Vienne, à l'insu de M. de Bismarck (1) ; mais rien ne le détournait du chemin qu'il s'était tracé, et il en détournait encore moins son ministre, qu'il aurait pu cependant révoquer, à l'universelle satisfaction de ses sujets et de l'Europe entière. Sa morale politique conciliait, dans la paix de sa conscience, tous ces actes contradictoires.

Il est donc permis de dire que, depuis le début de son règne, où il congédiait le ministère de l'*ère nouvelle*, jusqu'à l'année terrible, Guillaume Ier a suivi, sans jamais s'en écarter, une politique qui lui était propre ; qu'il en avait marqué et défini le but avant l'arrivée de M. de Bismarck au pouvoir ; qu'il a enfin pris une part active et toujours prépondérante dans la direction qui lui a été imprimée. Il s'effaçait, certainement, quand il le jugeait utile au bien des affaires, souvent pour éviter d'engager sa personne ou de compromettre la dignité de sa couronne ; il avait recours à des moyens qui ne se justifient que par le but qu'il poursuivait. A cette fin, il rendait hommage lui-même au mérite des hommes dont il s'était entouré, aux services qu'ils lui rendaient. M. de Moltke a commandé ses armées, M. de Bismarck a paru diriger sa politique avec une entière indépendance ; ils se sont illustrés, l'un et l'autre, sans que jamais il en ait témoigné la moindre jalousie, sans qu'il ait tenté de détourner, à son profit, une part quelconque de la gloire qu'ils ont conquise. Mais il intervenait sans cesse et il s'imposait au besoin. Il n'a jamais rien aliéné de son autorité, et les suprêmes résolutions n'ont jamais été prises qu'alors qu'il les jugeait lui-même bien conçues, bien préparées, et opportunes.

Assurément, on aurait pu, comme le demandaient les généraux, entreprendre la guerre, soit contre l'Autriche, soit contre la France, en d'autres momens, particulièrement avantageux au point de vue purement militaire ; mais il aurait fallu, comme Frédéric II envahissant la Silésie, avoir l'audace d'avouer qu'on y était entraîné par l'esprit de conquête. Notre époque ne comporte plus de pareilles témérités, et le roi se conduisit en habile politique en attendant l'occasion de faire la guerre sans offenser trop ouvertement le droit public, sans s'exposer à une entente, sinon à une coalition

(1) Voir *Un peu plus de lumière*, p. 288.

des puissances. Il était donc bien inspiré en contenant les impatiences de M. de Bismarck, et il y avait d'autant plus de mérite qu'il était seul de son avis dans ses conseils. On ne saurait prévoir aujourd'hui ce qui serait advenu, à quelles complications, à quels dangers la Prusse aurait dû faire face, si elle avait pris les armes prématurément, sans prétexte plausible, tandis que, grâce à l'invincible prudence de son monarque, elle a pu engager la lutte, l'une et l'autre fois, sans mettre en grave péril ses relations avec les autres cours, sans subir leur médiation, sans redouter leur ressentiment. Les faits étaient consommés quand on put se rendre compte de quel poids pèserait désormais en Europe la prépondérance de la maison de Hohenzollern; et cela, en vérité, a été dû personnellement au roi.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que ces deux prodigieux ouvriers de la grandeur de l'Allemagne, le roi Guillaume et le prince de Bismarck, étaient doués de qualités puissantes et diverses, et qu'ils se complétaient l'un l'autre. Le premier avait la prudence, et, disons-le, la duplicité; le second, la hardiesse et la résolution. Ces dispositions si contraires se neutralisaient dans une juste mesure en ce qu'elles avaient d'excessif; ajoutez-y cet amendement providentiel que le maître, qui pouvait imposer sa volonté, l'a toujours fait prévaloir avec autant de réserve que d'habileté. Ce qui est également à noter, c'est que le roi s'est renfermé dans une abstention apparente et trompeuse, affectant de n'ambitionner que des « conquêtes morales. » Sans cesser d'en revendiquer de plus substantielles, au besoin par le fer et par le sang, le ministre, au contraire, fatiguait tous les échos de l'Europe de ses projets d'agressions et de ses menaces. « Tout le monde voit ce que vous paraissez; peu connaissent à fond ce que vous êtes, » a dit le maître florentin (1); et c'est ainsi que M. de Bismarck a été acclamé le restaurateur de l'empire d'Allemagne, tandis que le roi n'en a semblé que le bénéficiaire. Les contemporains n'ont-ils pas été trompés par le bruit retentissant de l'un, par l'impénétrable silence de l'autre, et l'impartiale histoire ne réformera-t-elle pas leur jugement, en rendant à chacun la justice qui lui est due? Ne fera-t-elle pas au souverain une part égale à celle qui restera dévolue au conseiller, sinon plus grande? Nous osons le croire, et nous ne craignons pas de le dire, si paradoxale que puisse aujourd'hui paraître une semblable prévision.

* * *

(1) *Le Prince*, ch. XVIII.

SOCIALISME D'ÉTAT

ET

SOCIALISME CHRÉTIEN

Pourquoi aurait-on peur des mots, surtout quand ils ne veulent rien dire? Le mot socialisme est aujourd'hui de ceux-là. Il n'en allait pas ainsi, voilà quelque cinquante ans; toute la génération d'alors savait parfaitement ce qu'elle entendait dire lorsqu'elle parlait de socialisme et de socialiste. Le socialisme théorique était la mise en commun des instrumens de production, quels qu'ils fussent, outils ou capital, et la répartition par tête du produit. Le socialisme pratique était la confiscation des biens et le partage égal. Nos paysans, en 1848, appelaient les socialistes des *partageux*, et c'est la crainte des *partageux* qui a amené la réaction de 1852, avec tout ce qui s'en est suivi. Aujourd'hui nous avons changé tout cela. Les partageux d'autrefois sont dits aujourd'hui collectivistes ou anarchistes. Le nombre en a beaucoup diminué et pour le moment, ils ne sont guère menaçans. Quant au mot socialiste, il signifie... mais au fait, qu'est-ce que ce mot peut bien signifier? Il est assez malaisé de le dire, tant il en est fait d'applications diverses dans le langage de la polémique courante. On décerne aujourd'hui l'épithète de socialiste aux hommes qui font profession des opinions les plus diverses, et ce qui n'ajoute pas médiocrement à la confusion, c'est que les uns repoussent cette épithète, tandis que les autres s'en font gloire. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est que le mot a perdu la signification violente et un peu blessante qu'il avait autrefois. Il ne faut donc

pas jeter cette qualification comme une injure à la tête des gens, et il faut, au contraire, laisser libres de s'en parer ceux qui n'y voient pas d'inconvénient. Ce que je me propose, pour l'instant, c'est de déterminer en quoi consiste le socialisme contemporain, le socialisme français, mais cela même n'est pas absolument facile. Pour très peu de ses adeptes, le socialisme est en effet un corps de doctrine auquel on puisse se prendre, pour le discuter et lui donner ou lui refuser ensuite son adhésion. Pour le plus grand nombre, ce n'est qu'une tendance et un état d'esprit. Pour quelques-uns, c'est une mode. A travers toutes ces nuances il est assez malaisé de discerner ce qu'est au juste le socialisme de nos jours. Le meilleur moyen d'y parvenir est de rechercher d'abord les origines de ce mouvement des esprits, car cette recherche nous aidera à en prévoir les conséquences; mais si par aventure on méritait l'honneur ou l'on courait le risque d'être appelé socialiste, à la seule condition de penser que ces questions d'où dépend l'existence de milliers d'êtres humains sont les plus passionnantes de toutes, et que leur attrait douloureux est de ceux dont on ne peut se déprendre quand il s'est emparé de vous, eh bien, à ce compte, socialiste je suis, mais à ma manière qui sera, je le crains, celle de très peu de personnes.

I.

Le socialisme français a plus d'une origine, et les causes qui lui ont donné naissance sont multiples. Au rang des premières, il faut inscrire le découragement de la liberté qui a envahi les âmes et qui rend cette fin du siècle si différente de ses débuts. Pauvre liberté! que de terrain elle a perdu depuis le temps où son nom s'écrivait avec une grande lettre, comme autrefois le Roi, comme aujourd'hui la République! Les protes lui ont retiré cette majuscule et ils ont bien fait, car elle est l'emblème de la souveraineté, et la liberté ne règne plus sur les domaines qui lui appartenaient autrefois sans conteste.

Il y a toujours harmonie dans le monde des idées abstraites; si éloignées que puissent paraître les sphères où elles habitent, il y a toujours des unes aux autres pénétration réciproque et inévitable contagion. En philosophie, une école nouvelle a remplacé l'ancienne école spiritualiste, qui avait inscrit la liberté humaine au nombre de ses principaux dogmes. Au dire de cette école, dont les disciples sont si nombreux qu'à peine on ose les contredire en face, le sens intime de la liberté, qui est si fort chez l'homme, devrait être rangé au nombre de ses illusions. Chaque mouvement de notre volonté serait déterminé par des mobiles secrets plus forts que

cette volonté même, ou plutôt se confondant avec elle, et ce que nous prenons pour un acte libre ne serait en nous que la résultante de lois fatales et de forces mystérieuses. Le déterminisme, en philosophie, a tué la liberté.

Même recul de la liberté en politique. Assurément, la France est un pays libre ; il y aurait mauvaise grâce à dire le contraire quand d'aucuns trouvent même qu'elle l'est trop. Mais la liberté n'y est plus une déesse dont on célèbre le culte avec enthousiasme et dévotion. Elle n'inspire plus, comme autrefois, des hymnes ni des duos. Pour la chanter, on ne trouverait aujourd'hui ni poète, ni compositeur. Ce qui est plus grave, — car la liberté peut se passer de vers et de musique, — c'est que les habitués de la politique ne croient plus en elle. Quel homme d'état trouverait-on aujourd'hui, dans l'opposition ou au pouvoir, pour écrire à nouveau cette belle page où Tocqueville parlait, en termes émus jusqu'à la mélancolie, de son amour pour la liberté. « Ce qui, disait-il, dans tous les temps, lui a si fortement attaché le cœur de certains hommes, ce sont ses attraits mêmes, son charme propre, indépendant de ses bienfaits ; c'est le plaisir de pouvoir parler, agir, respirer sans contrainte, sous le seul gouvernement de Dieu et des lois. Qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même est né pour servir... Ne me demandez pas d'analyser ce goût sublime ; il faut l'éprouver. Il entre de lui-même dans les grands cœurs que Dieu a préparés pour le recevoir ; il les remplit, il les enflamme. On doit renoncer à le faire comprendre aux âmes médiocres qui ne l'ont jamais ressenti. » Nobles paroles qu'un ministre d'autrefois, dont la sincérité avait été mise à l'épreuve du pouvoir, complétait en ajoutant : « Ce goût sublime, c'est le sel de la terre ; si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on ! » Hélas ! le sel a perdu sa saveur. Le goût de la liberté n'existe plus que dans certains cœurs obstinés, qui se complaisent dans la fidélité aux causes vaincues. Le gros de la nation en est revenu. Si la France est libre aujourd'hui, ce n'est ni par choix, ni par goût . c'est par lassitude. De tous les expédiens, la liberté lui paraît celui qui, provisoirement, assure le mieux son repos.

Ce qui a désenchanté la France de la liberté politique, ce sont les mécomptes qu'elle lui doit. Une cause analogue l'a désenchantée également de la liberté économique. Pas plus que la liberté politique, la liberté économique n'a tenu toutes les promesses qui avaient été faites en son nom. Elle devait résoudre tous les problèmes ; c'étaient les économistes qui avaient dit cela ; elle avait en elle une vertu curative qui pansait toutes les plaies, qui guérissait toutes les souffrances : il n'y avait qu'à la laisser agir et à attendre. L'attente

a duré un siècle, mais voici que les plaies sont encore saignantes, et qu'à entendre les plaintes de ceux qui souffrent leurs souffrances n'auraient jamais été plus cruelles. En tout cas, jamais ces souffrances n'ont été supportées avec moins de résignation. La liberté économique n'a fait, dit-on, que développer l'antagonisme entre les différentes classes de la société. Si l'on peut contester que le monde du travail soit moins heureux qu'il ne l'était autrefois, il est certain en tout cas qu'il n'a jamais été plus agité. La liberté économique n'aurait donc pas été moins menteuse que la liberté politique. Aussi, comme la liberté politique, ne jouit-elle plus aujourd'hui que d'une domination précaire. Si elle tient encore debout, c'est par habitude, comme ces vieilles maisons que les architectes s'étonnent chaque matin de ne pas voir s'écrouler. Mais les fondemens sont ruinés, car la liberté ne va pas sans la confiance et ceux qui tiennent encore pour la liberté économique sont traités d'utopistes ou d'arriérés.

A ce découragement de la liberté qui est la cause première du mouvement socialiste, s'en ajoute une autre, plus noble de sa nature, c'est le souci croissant de la condition des classes populaires qui tient aujourd'hui dans les préoccupations publiques une place infiniment plus grande qu'autrefois. Ce sont les progrès de cette religion de la souffrance humaine dont les préceptes un peu vagues tiennent dans beaucoup d'esprits la place qu'occupaient autrefois les prescriptions plus formelles de la religion chrétienne. Assurément, cette généreuse préoccupation n'est pas née d'hier, et il y a longtemps que les patrons français s'ingénient à améliorer par des combinaisons multiples la condition de leurs ouvriers. Mais ce qui est nouveau, c'est de voir cette préoccupation envahir beaucoup d'esprits dont les uns y étaient demeurés jusqu'à ce jour complètement étrangers, et les autres se contentaient d'accomplir le devoir chrétien de la bienfaisance. Beaucoup de personnes charitables auxquelles jusqu'à présent l'aumône avait suffi cherchent aujourd'hui le moyen de soulager, d'une façon plus constante et plus efficace, les misères dont elles sont les témoins affligés. Cet état nouveau des esprits dans le monde religieux est due en grande partie à l'influence exercée par l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers dont M. le comte de Mun est l'éloquent et habituel orateur. Comme pour résoudre ces questione difficiles, ce n'est pas trop du concours de toutes les bonnes volontés, M. de Mun a rendu par là un incontestable service, et, s'il en a le juste sentiment, ce doit être pour lui une récompense plus sensible que de recueillir les succès oratoires dont il est coutumier ou de voir ses idées personnelles les plus hardies recueillir comme à Berlin de puissantes adhésions.

Le socialisme contemporain a enfin une origine moins noble mais encore légitime; c'est la préoccupation politique. Dans cette féerie philosophique qui s'appelle *la Tempête*, le duc de Milan Prospero, après avoir quelque peu médit du rude et sauvage Caliban, finit cependant par ajouter : « Tel qu'il est, nous ne pouvons pas nous passer de lui. Il fait notre feu, il apporte notre bois et nous rend bien des services. » Caliban, c'est aujourd'hui le suffrage universel. Il apporte le bois ou plutôt il extrait le charbon; il allume le feu ou plutôt il conduit la vapeur; en tout cas, on ne saurait se passer de lui, et la question est de savoir à quel prix il mettra désormais ses services. Cette question est soulevée partout, dans les états à tradition héréditaire aussi bien que dans les pays à constitution démocratique. Il est naturel cependant que dans ces derniers pays, elle se pose avec plus d'acuité encore. Lorsque le nombre est l'origine de tous les pouvoirs et que le nombre devient mécontent de son sort, tout est à prévoir et à craindre pour la minorité privilégiée. Aussi ne saurait-on s'étonner que cette minorité prête aux réclamations qui frappent son oreille une attention proportionnée à son intérêt personnel. Pourquoi la condition des ouvriers mineurs préoccupe-t-elle davantage que celle des ouvriers cotonniers ou des pêcheurs de nos côtes? C'est qu'un pays peut pendant un temps assez long se passer de cotonnades ou de poisson et qu'il ne peut, même pendant un temps très court, se passer de charbon. C'est aussi parce que les mineurs parlent et réclament plus haut que les autres. Et cependant il serait facile de démontrer que leur condition n'est pas plus dure que celle des ouvriers cotonniers, ni leur profession plus dangereuse que celle de ces pêcheurs d'Islande dont une œuvre exquise a rendu le nom célèbre, silencieuses victimes du travail sur la tombe desquels on pourrait inscrire, lorsque la mer ne les a pas engloutis, cette épitaphe antique : « Ici est le tombeau du pêcheur Pelagon. On y a gravé une nasse et un filet, monumens d'une dure vie. » Mais les pêcheurs d'Islande, pour lesquels il n'existe cependant ni caisse de secours, ni caisse de retraite, ne sont point constitués en syndicat; il n'y a point de circonscription où ils forment la majorité et partant ils n'ont point de représentant à la Chambre. Aussi se préoccupe-t-on beaucoup moins de leur sort, ce qui ne veut pas dire qu'on ait tort de se préoccuper du sort des ouvriers mineurs.

En terminant la recherche des origines du socialisme, je voudrais pouvoir me dispenser d'insister sur cette indication que je donnais au début : la mode. Il est cependant impossible d'expliquer autrement que par la mode les progrès rapides qu'a faits le

mouvement socialiste depuis dix ou huit mois, mode littéraire, mode élégante. Quelques jeunes esprits, trouvant que les temps sont lourds et cette fin de siècle ennuyeuse, demandent au socialisme des émotions nouvelles et une distraction pour leur « moi. » C'est en qualité de décadens qu'ils sont socialistes, comme ils auraient été autrefois romantiques, comme le seraient sans doute aujourd'hui *Werther* ou *René*. « Levez-vous vite, orages désirés qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie. » Moins épris de la mort, nos socialistes de lettres se bornent à souhaiter que par une délicieuse après-midi l'imprévu pénètre un jour par les fenêtres du Palais Bourbon. C'est-à-dire, en bon français, qu'ils provoquent le peuple à l'émeute en lui promettant le socialisme comme récompense. Ce sont là des jeux coupables que la fantaisie et le talent littéraire ne suffisent point à excuser. Quant à nos socialistes de salon, il ne faut vraiment point se montrer trop sévère à leur endroit. Les jeunes gens ont de tout temps aimé à faire parler d'eux. Quelques-uns ont trouvé que le moyen le plus simple était de parler eux-mêmes en se déclarant socialistes. C'est une mode après tout plus charitable que de s'armer de cannes plombées, comme autrefois la jeunesse dorée, pour rosser les jacobins. Il n'y a pas à s'en inquiéter. Elle passera comme celle du *tennis* et du *polo*, peut-être même auparavant.

II.

Puisque la liberté a manqué à ses promesses, puisque la souffrance humaine, loin de décroître, est devenue plus intense ou plus difficile à supporter, puisque le remède s'est trouvé sans force et le principe sans vertu, il est naturel de se détourner de la liberté pour s'adresser à son contraire et de demander à la réglementation ce que la liberté n'a pu donner. C'est la tendance commune à tous les néo-socialistes parmi lesquels il y a beaucoup d'hommes de très bonne foi et de très haute valeur. L'esprit humain procède ainsi ; il obéit à la loi du flux et du reflux, *corso* et *ricorso*, disait Vico, et nulle part ces mouvemens ne sont aussi sensibles qu'en France. Nulle part, en effet, sauf peut-être en Angleterre, le principe de la liberté du travail n'avait été proclamé aussi haut. Aujourd'hui ce principe est publiquement battu en brèche et si certains états de l'Europe ont devancé la France dans la voie des restrictions à la liberté, il semble que la France ait hâte de regagner la distance. Les projets abondent en ce sens. La seule difficulté est de se reconnaître dans leur multiplicité.

Les adversaires de la liberté du travail se peuvent ranger sous deux bannières différentes. Les uns, pour mettre un terme à ce qu'ils appellent les abus de la liberté, s'adressent purement et simplement à l'État. Suivant eux le contrat du salaire, ce qu'on appelle en droit le louage de services, n'est pas un contrat ordinaire dont les conditions doivent être réglées par le libre accord des parties, conformément aux principes du droit commun. Les clauses de ce contrat doivent, au contraire, être soumises à la surveillance de l'État et la puissance publique a le droit d'intervenir dans les conventions qui engagent respectivement le patron et l'ouvrier. Elle puise non-seulement ce droit, mais ce devoir dans l'inégalité des deux parties contractantes. L'ouvrier, étant le plus faible, n'est pas en situation de traiter d'égal à égal avec le patron. L'État doit donc le prendre sous sa protection comme en droit civil il fait pour le mineur. Il doit aller plus loin et, comme le mineur également, il doit protéger l'ouvrier contre lui-même. Il ne doit pas lui permettre d'abuser de ses forces par un travail excessif. Il ne doit pas lui laisser la libre disposition de son salaire, mais l'obliger au contraire à en prélever une partie pour s'assurer contre le risque de la maladie et la certitude de la vieillesse. Il doit l'exempter, comme un être inconscient, des conséquences de son imprudence et en faire retomber la responsabilité sur celui qui l'emploie. On pourrait citer d'autres exemples de cette doctrine qui, à tous les points de vue, sauf au point de vue politique, maintient l'ouvrier à l'état de minorité perpétuelle. Elle a inspiré plusieurs projets de loi dont la chambre des députés est aujourd'hui saisie. On l'a baptisée du nom de socialisme d'état. Plus ou moins justifiée, l'expression a fait fortune et il est sans inconvénient de s'en servir.

La même défiance de la liberté qui a inspiré les socialistes d'état a donné naissance à une autre école qu'on appelle communément l'école des socialistes chrétiens. Je me fais cependant un peu scrupule de leur appliquer cette dénomination, d'abord parce qu'ils ne l'acceptent pas, ensuite parce qu'elle est trompeuse. Elle donne à croire en effet que tous les chrétiens, tous les catholiques qui s'occupent de questions sociales sont des socialistes chrétiens. Il n'en est rien, et, dans le monde catholique en particulier, les opinions sont très divisées. Les plus éminens disciples de M. Le Play, M. Claudio Jannet, M. Cheysson, M. Delaire, d'autres encore que je pourrais nommer, tiennent bon en économie sociale pour le principe de la liberté. Dans un tout autre camp, le père Forbes, le père Fristot, qui appartiennent à la compagnie de Jésus, ont publié sur la question des corporations, des assurances, de la concurrence commerciale, des études où ils adoptent des solutions

très libérales (1). M. Keller vient de se ranger de leur côté dans un éloquent discours, et Mgr l'évêque d'Angers raillait au commencement de l'année le socialisme d'église avec une autorité qui appartient à lui seul. Ceux qu'on appelle les socialistes chrétiens ne représentent donc qu'une fraction des catholiques et si je continue de leur appliquer cette dénomination, c'est pour la clarté de la discussion, mais sans y attacher, il est à peine besoin de le dire, aucun sens désobligeant.

Le programme des socialistes chrétiens est plus complexe, moins uniforme que celui des socialistes d'état. Frappés de la stabilité et de la paix relatives que l'antique organisation des corporations avait, suivant eux, maintenues dans le monde du travail, ils veulent tout d'abord rétablir ces corporations détruites par la Révolution. Ils se proposent d'étendre ce régime à la grande industrie qui vivait sous une législation toute différente, mais en s'efforçant de l'adapter aux conditions du travail moderne. Ils n'admettent pas, en effet, le groupement en corporations distinctes des ouvriers et des patrons, car ce serait, suivant eux, l'organisation de la guerre; patrons et ouvriers devraient, au contraire, faire partie d'une même corporation ou, pour employer, le mot moderne, du même syndicat qui deviendrait ainsi un syndicat mixte (2). L'entrée dans ces syndicats devrait-elle être obligatoire? Quelques-uns le demandent et je crois bien que tous le souhaitent. En tout cas, la vie serait rendue tellement difficile à tous les ouvriers, à tous les patrons qui refuseraient d'en faire partie, que sinon légalement, du moins moralement, ils seraient contraints de s'y adjoindre. En effet, ces syndicats, non-seulement autorisés, mais reconnus par la loi, seraient investis par le législateur d'une autorité propre aux prescriptions de laquelle obéissance serait due. C'est à eux que le socialisme chrétien s'adresserait ensuite pour leur demander d'édicter ces restrictions à la liberté que le socialisme d'état demande à l'intervention directe de la loi. Les règlemens industriels préparés

(1) La *Réforme sociale* sert d'organe aux disciples de M. Le Play. Les études du père Forbes et du père Fristot ont paru dans la *Revue catholique des institutions et du droit* ou dans les *Études religieuses*, revue publiée par la compagnie de Jésus. Il n'y a que l'*Association catholique*, organe des cercles catholiques, qui soutienne les doctrines de ce qu'on appelle le socialisme chrétien. Toutes ces publications sont à consulter pour qui veut se tenir au courant du mouvement social catholique.

(2) J'ai consacré, il y a quelques années, une étude (voir la *Revue* du 15 décembre 1885). à exposer cette conception des syndicats mixtes dont les membres seraient reliés entre eux par la possession commune d'un patrimoine corporatif et qui seraient administrés par un comité d'honneur composé de membres étrangers à la profession. On trouvera, présentées dans cet article, quelques-unes des objections théoriques et pratiques que cette organisation soulève.

par ces syndicats deviendraient obligatoires dans chaque industrie et une sanction pénale serait attachée à leur violation. C'est à eux qu'il appartiendrait d'imposer la prévoyance contre les accidens, la maladie, la vieillesse et en même temps de gérer les caisses où seraient versés les fonds provenant des cotisations. A eux reviendrait le droit d'imposer aux patrons les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires pour protéger la vie ou la santé des ouvriers. A eux d'intervenir dans les conventions passées entre patrons et ouvriers pour fixer les heures et la durée du travail. A eux enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, d'imposer à la production un maximum qui prévienne l'avilissement des prix par l'excès de l'offre et d'assurer au contraire à l'ouvrier un minimum de salaire qui lui procure une juste aisance. Le tout sous peine d'amende, et, au besoin, de prison. Il y aurait, en un mot, au profit des syndicats mixtes un démembrement véritable de la puissance publique et une abdication partielle de l'État. C'est ainsi que les socialistes chrétiens espèrent arriver à ces restrictions à la liberté qu'ils jugent nécessaires sans augmenter la puissance de l'État, puissance dont ils se méfient, non pas seulement par un vieux levain de libéralisme dont, à leur insu peut-être, ils sont encore pénétrés, mais parce que, l'État moderne n'étant pas chrétien, ils ne se soucient pas d'étendre démesurément ses attributions sans savoir l'usage qu'il en ferait.

Théoriquement, et à l'origine, ces deux programmes étaient différens ; mais, par la force des choses, ils tendent de plus en plus à se rapprocher et à se confondre. Il y a en effet, dans les idées abstraites, une logique qui conduit les hommes malgré eux et à laquelle ils n'échappent pas. Du moment qu'on est d'accord pour restreindre la liberté et qu'on ne diffère plus que sur les moyens, il y a grande chance pour que, sur les moyens, l'accord s'établisse également et pour qu'on aille de concert aux plus simples et aux plus sûrs. C'est ce qui est arrivé entre socialistes d'état et socialistes chrétiens. Les socialistes chrétiens sont, je crois, un peu découragés de leurs syndicats mixtes, et ils n'ont pas été insensibles aux nombreuses objections que cette combinaison a soulevées. En tout cas, ils se rendent bien compte qu'avant qu'ils aient coulé toute la société industrielle dans ce moule uniforme, avant que ces syndicats aient pris naissance et force et qu'une part considérable des attributions de la puissance publique leur soit dévolue, un temps fort long pourra s'écouler. Or comme il leur paraît urgent de porter remède à l'action nocive de la liberté, ils n'ont pu résister plus longtemps à la tentation de se rallier aux procédés beaucoup plus expéditifs du socialisme d'état. C'est ce qui est en train de se

produire à propos de ces deux grosses questions du travail de nuit des femmes et de la limitation légale des heures de travail. La commission parlementaire qu'on appelle de ce nom déjà menaçant *commission de la réglementation du travail*, est aujourd'hui saisie de deux projets de loi : l'un présenté par des députés radicaux, ouvriers ou se disant tels, qui siègent à l'extrême gauche; l'autre par des députés catholiques, jurisconsultes ou hommes du monde, qui siègent à droite. Ces deux projets diffèrent sur quelques points de détail, mais l'esprit qui les a dictés est le même : tous deux sollicitent l'État à intervenir directement dans le contrat du travail et à soustraire les clauses de ce contrat au libre débat entre les parties. Je sais bien que, dans une note récemment communiquée à la presse, les députés catholiques se sont énergiquement défendus contre l'accusation de verser dans le socialisme d'état; mais jamais on ne vit, je crois, plus frappante application du proverbe : « Qui s'excuse s'accuse (1). » La coalition des socialistes d'état et des socialistes chrétiens représentera dans le parlement une force considérable, d'autant plus qu'à eux viendront se joindre ceux que je serais tenté d'appeler les socialistes de chambre (chambre des députés s'entend), c'est-à-dire un certain nombre de braves gens qui, indifférens à ces questions ou les ayant peu étudiées, mais croyant que des mesures de cette nature sont populaires, joindront leurs voix à celles de leurs collègues plus convaincus en se disant, pour rassurer leur conscience, « qu'il y a quelque chose à faire et qu'il faut essayer de cela. » Les hommes qui sont à la tête de ce mouvement reçoivent, en ce moment, beaucoup de félicitations. Les collectivistes, voire même les anarchistes, heureux de voir ces chevaux de renfort s'atteler à leur cause, ne les leur épargnent pas, et quelques esprits généreux saluent avec enthousiasme ce premier symptôme d'une réconciliation des classes et d'une communion des partis sous l'espèce du socialisme. Je voudrais beaucoup pouvoir m'associer à cet enthousiasme; mais si, comme je le crois, le principe commun aux socialistes d'état et aux socialistes chrétiens est un principe faux, si c'est une illusion que de chercher dans des restrictions arbitrairement apportées à la liberté du travail le remède à des maux trop réels; si enfin, en encourageant cette illusion, on court le risque d'aggraver les maux

(1) La France n'est pas le seul pays où le socialisme chrétien soit en train de capituler devant le socialisme d'état. C'est ainsi qu'au congrès récent d'Olten, dont les délibérations se sont au reste fait remarquer par leur calme et leur maturité, radicaux et catholiques se sont mis d'accord pour demander l'assurance obligatoire, la gestion par l'État de toutes les caisses de retraite ou de secours, la limitation des heures de travail et l'inspection à ce point de vue des ateliers de famille.

qu'on a la prétention de guérir, et de rendre plus aiguë la crise qu'on veut conjurer, n'est-ce pas un devoir, pensant cela, de le dire, et, prévoyant ces dangers, de les signaler à l'avance, dût-on faire une œuvre stérile, comme il arrive souvent lorsqu'au nom d'une conviction modeste et sans autorité, on essaie de se mettre en travers d'un mouvement irréfléchi de l'opinion? C'est cependant ce que je voudrais tenter dans la suite de cette étude.

III.

Nous avons vu que la défiance de la liberté était le fonds commun et le point de départ des deux socialismes. Cette défiance est-elle fondée? Il faut tout d'abord s'expliquer sur ce point. Que la liberté, à elle seule, ne suffise pas pour résoudre, même dans la mesure restreinte où il peut recevoir une solution, le problème social, j'en tombe d'accord, et je dirai tout à l'heure pourquoi. Mais la liberté du travail n'en demeure pas moins, à mes yeux, la pierre angulaire de l'édifice économique, à laquelle on ne saurait toucher sans ébranler l'édifice lui-même. Personne, à vrai dire, ne met directement en doute le principe de la liberté du travail. Personne ne méconnaît que, pour l'homme fait, la faculté de choisir sa profession, de disposer de son temps comme bon lui semble et de débattre à son gré les conditions auxquelles il loue ses services, ne soit un droit naturel dont on ne saurait le priver sans tyrannie. Aussi les socialistes des deux écoles ne s'en prennent-ils pas directement à ce principe; ils se bornent à le battre en brèche par un argument assez spécieux. La liberté, disent-ils, pour être véritable, suppose l'égalité entre les contractans; elle suppose qu'aucun des deux ne se trouve fatalement dans la nécessité de céder à l'autre et que le contrat intervenu entre eux est bien la traduction d'un accord volontaire. Mais si cette égalité n'est qu'une apparence, si la faiblesse de l'un des deux contractans ne lui permet pas d'opposer aux prétentions de l'autre une résistance sérieuse, si le plus faible est, en réalité, à la merci du plus fort, il n'y a pas liberté véritable; et le contrat de louage de services n'est pas l'œuvre d'un consentement mutuel et sincère, pas plus que ne le serait un traité imposé par l'Allemagne à la Belgique ou par l'Angleterre au Portugal si, demain, l'armée allemande franchissait la ligne de la Meuse, ou si les vaisseaux de guerre anglais bombardaient Lisbonne. L'État, ajoute-t-on, doit protéger les faibles. Or, dans le domaine de l'industrie, le faible, ce n'est pas seulement l'enfant ou la femme; le faible, c'est l'ouvrier, qui est, vis-à-vis de son patron, dans un état

d'infériorité marquée. « Réduit à travailler au compte, au service et au gré d'un capitaliste, l'ouvrier est forcé de subir les conditions qui lui sont faites. Sans avances, demandant au travail son pain quotidien, il ne saurait, un seul jour, se passer d'emploi... Entre l'ouvrier et l'entrepreneur capitaliste, il y a échange de services, mais il n'y a pas de réciprocité complète. Les conditions actuelles de notre régime économique mettent donc logiquement les travailleurs dans la dépendance effective des capitalistes et les réduisent, le plus souvent, à une impuissance réelle que la proclamation d'une liberté abstraite n'est point susceptible de faire cesser. »

C'est en ces termes que s'expriment M. le comte de Mun et ses amis dans l'exposé des motifs du projet de loi sur la réglementation du travail industriel qu'ils ont récemment déposé, et il faut avouer qu'en théorie, l'argument ne manque pas d'une certaine force. Mais en réalité et dans la pratique des choses, l'ouvrier est-il bien réellement un faible? Qu'on pût soutenir cette thèse il y a quelque trente ou quarante ans, alors qu'une législation injuste pesait sur lui, comme au reste sur tous les citoyens français, et qu'il ne lui était permis ni de se coaliser, ni de s'associer, je le comprends. Encore cette prétendue faiblesse ne l'a-t-elle pas empêché d'arracher à la trop longue résistance des pouvoirs publics ces deux précieuses conquêtes : la loi de 1864, qui a permis les coalitions; la loi de 1884, qui a donné une existence légale aux syndicats ouvriers, déjà existant en fait depuis longues années et victorieux des prohibitions du code pénal. Mais aujourd'hui? Est-ce que les ouvriers, syndiqués ou libres de l'être et usant à leur gré du droit de se mettre en grève, ne disposent pas vis-à-vis des patrons d'un pouvoir redoutable, dont ils ne sont que trop disposés à faire abus? Est-ce que toutes les grèves qui avaient un motif légitime n'ont pas été, dans ces dernières années, couronnées de succès? Est-ce que leurs revendications de toute nature, qu'elles eussent trait à l'augmentation des salaires ou à la diminution des heures de travail, n'ont pas obtenu satisfaction, parfois même dans ce qu'elles avaient d'excessif? Bien plus, on pourrait se demander si, aujourd'hui, le faible, ce n'est pas quelquefois le patron. Je ne parle seulement pas des exigences tyranniques qu'ont parfois ses ouvriers et auxquelles il est obligé de céder, s'il ne veut pas provoquer une grève nuisible à ses intérêts. Mais souvent il a contre lui l'hostilité de l'administration locale, préfet ou maire, qui, de prime abord et sans connaître les faits, prend parti pour ses ouvriers contre lui. Ce n'est pas tout. Il est devenu suspect aux pouvoirs publics. La qualité de patron est une sorte de défaveur, et il suffit qu'une mesure de dé-

fiance contre les patrons soit réclamée avec quelque insistance par les ouvriers pour que les assemblées électives s'empressent d'y faire droit. Je n'en veux pour preuve que cette loi récemment adoptée par la chambre des députés, qui enlève au patron le droit de choisir et de congédier librement ses ouvriers, en accordant au tribunal le droit de rechercher si, par hasard, l'exclusion ou le renvoi de l'ouvrier n'aurait pas pour motif réel son affiliation à un syndicat. Je pourrais citer également cette autre loi sur les délégués mineurs, à propos de laquelle la droite et la gauche ont échangé une sorte de baiser Lamourette, loi inutile, sinon mauvaise, de l'aveu de tous, et en particulier du ministre, qui s'y est rallié après l'avoir combattue, car, n'ajoutant rien à la sécurité des ouvriers, elle risque d'amener des conflits avec les patrons, et, si elle a été votée, c'est de guerre lasse, uniquement parce que les soi-disant représentans des ouvriers mineurs la réclamaient avec insistance. Il ne faut donc plus parler de la faiblesse de l'ouvrier en face du patron et de la dépendance où le travail se trouverait par rapport au capital. La vérité est que le travail et le capital sont deux puissances d'égale force, qui se regardent aujourd'hui avec méfiance. Il faut travailler à les concilier; mais le moyen d'y réussir n'est pas de persuader à l'une qu'elle est opprimée par l'autre.

Il est un autre reproche que les socialistes, et en particulier les socialistes chrétiens, adressent à la liberté : c'est d'aboutir à ce qu'ils appellent l'individualisme, ou, pour employer une expression plus pittoresque, à la pulvérisation sociale. En brisant les liens qui retenaient l'ouvrier dans le sein des anciennes corporations, la liberté l'aurait du même coup condamné à vivre isolé au sein d'une société indifférente ou hostile. Elle l'aurait laissé sans protection, sans assistance, portant seul le poids de ses maux et n'ayant à compter que sur lui-même, en face du capital, qui est par lui-même une association de forces. Cet isolement ajouterait encore à sa faiblesse naturelle, et la liberté, en aboutissant fatalement à l'individualisme, c'est-à-dire, en fait, à l'abandon, aurait aggravé, par comparaison avec les siècles passés, la condition de l'ouvrier.

Cette objection dirigée contre la liberté emprunte, au premier abord, une réelle force aux justes critiques qui peuvent être adressées à notre état social, tel que la révolution française l'a fait. Il est certain que, si l'on compare la France avec certains pays étrangers, avec l'Angleterre, par exemple, ou avec l'Allemagne, on n'y trouve pas développées au point où elles le sont dans ces deux pays ces fortes organisations, dont les unes, répartissant entre un grand nombre de têtes les risques d'accidens, de maladie, de mort, ne sont que des applications de la mutualité, et dont les autres, com-

binées en vue de la résistance et de la revendication des intérêts, compensent, par le grand nombre des associés, la faiblesse originelle de chacun. Il est certain qu'en France, l'ouvrier vit ou du moins a vécu longtemps trop isolé, sans chercher dans la mutualité et dans l'association le moyen de diminuer ses risques ou d'augmenter ses forces. Mais à qui la faute? Est-ce à la liberté? Non, c'est précisément à son contraire. C'est d'abord à la tyrannie jacobine, ensuite à la tyrannie impériale. En détruisant avec raison la corporation obligatoire, la révolution a commis la faute de proscrire la corporation libre, et la loi de 1791, qui défend aux ouvriers de se réunir et de s'associer « en vue de leurs intérêts prétendus communs, » demeure une des fautes économiques les plus lourdes d'un temps fertile en fautes de toute espèce. L'article 291 du code pénal a renchéri encore sur cette prohibition en l'étendant à tous les citoyens, auxquels il est interdit de se réunir au nombre de plus de vingt pour s'occuper « d'objets religieux, littéraires ou *autres*. » La révolution et l'empire se sont mis d'accord pour consacrer cette atteinte à la liberté. Or, comme les lois font les mœurs non moins que les mœurs font les lois, l'esprit d'association n'a pas résisté, en France, à la mise en interdit dont il était l'objet, et chacun s'est pris à vivre pour son compte, aussi bien dans le domaine de l'industrie que dans les autres. Mais de cet isolement, celui qui a le plus souffert, c'est incontestablement l'ouvrier, car c'est lui qui avait le plus besoin de la protection que la faiblesse trouve dans l'association. Bien des questions qui préoccupent aujourd'hui les esprits trouveraient plus aisément leur solution si des sociétés librement constituées, mais ayant fait leurs preuves par la durée, pouvaient intervenir dans leur règlement. Depuis quelques années, l'esprit d'association s'est réveillé de sa torpeur; mais ses progrès sont encore entravés par les derniers liens d'une législation étroite et méfiante. Si donc les institutions que crée l'esprit d'association ne jouent pas, dans la constitution sociale de notre pays, le rôle qui devrait leur appartenir; si leur développement est lent et leur action insuffisante, ce n'est pas la liberté qu'il faut en rendre responsable, puisque le régime sous lequel la France a vécu était la négation même de la liberté, et ce n'est pas dans des restrictions nouvelles à ce principe qu'il faut chercher le remède à l'individualisme et à la pulvérisation sociale. C'est au contraire, la logique l'indique et l'expérience des pays voisins le conseille, c'est dans la pratique plus hardie et plus large de la liberté.

Disons, au surplus, si l'on veut, du mal de l'individualisme, mais prenons garde cependant de décourager l'individu en trop lui

répétant qu'il ne peut rien pour lui-même et par lui-même; car par là on courrait le risque de détruire en lui le sentiment de ce que les Anglais appellent le *self help*, énergique expression qui, dans notre langue, n'a point d'équivalent direct, mais que traduit assez bien ce vieux proverbe de nos pères : Aide-toi, le ciel t'aidera. L'association peut bien jouer le rôle du ciel, mais il faut que l'individu s'aide lui-même. Un homme d'autrefois, qui était demeuré un peu entiché de noblesse, avait coutume de dire qu'il en est de la naissance comme du zéro : par lui-même, il n'est rien; précédé de l'unité, il en décuple la valeur. Ne pourrait-on pas dire la même chose de l'association? Elle décuple la valeur de l'individu; mais si la valeur faisait défaut, elle demeurerait impuissante. Il ne faut donc point mettre une confiance exagérée dans l'association, et c'est à fortifier l'individu lui-même qu'il faut surtout songer, en entretenant chez lui non-seulement la conscience de ses droits, mais le sentiment de ses devoirs. C'est un des grands dangers du socialisme que d'accoutumer l'ouvrier à trop compter sur la protection de l'État, en le traitant comme un perpétuel mineur sur lequel un tuteur attentif doit veiller, et qui n'a d'intérêt ni à être prudent, puisque la société le garantit contre les conséquences de l'accident amené par sa faute, ni à être prévoyant, puisqu'elle se charge de sa vieillesse, ni à être laborieux, puisqu'elle lui assure un minimum de salaire. Ne réduisons pas l'individu à zéro, car deux zéros accouplés ou rien, c'est même chose.

IV.

La liberté doit donc demeurer le principe, et, comme à tous les principes, il n'y faut déroger qu'avec une prudence infinie, lorsqu'un principe égal ou supérieur se trouve en balance. Peut-être, dans une série d'études successives, essaierai-je de démontrer que sinon toutes, du moins la plupart des restrictions qu'on se propose aujourd'hui d'apporter à ce principe, vont à l'encontre du but qu'on veut atteindre, et que, par des phénomènes de répercussion inaperçus, elles travaillent au détriment de ceux qu'on veut protéger. Mais dans cette étude, qui est en quelque sorte de doctrine, je voudrais rechercher si la liberté seule suffit et s'il faut l'abandonner à son jeu naturel en partant de cette idée abstraite, qu'ou bien elle guérit les maux qu'elle engendre, ou bien ces maux sont de leur nature inguérissables. C'est la thèse des économistes, ou du moins des économistes d'autrefois, car les économistes d'aujourd'hui sont moins hautains dans leur intransigeance libérale. Mais économiste point ne suis et n'ai la prétention d'être. Aussi cette thèse n'est-elle pas la mienne, et j'aurai la hardiesse de dire, au risque de

paraître un peu outrecuidant, sur quels points elle me paraît fautive.

C'est une doctrine en honneur chez les économistes classiques, — j'entends par là ceux qui ont fondé la science à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, — que la société idéale est celle où l'État se réduit à la moindre action. Suivant eux, les attributions de l'État ne sauraient être trop restreintes; elles devraient se borner à un mécanisme tout matériel : entretenir l'armée, assurer le bon état des voies de communication et veiller à la sécurité des citoyens. D'attributions morales il n'en a point et ne saurait en avoir. Cette conception de l'État sergent-recruteur, cantonnier et gendarme est à mes yeux beaucoup trop étroite (1). L'État n'est pas seulement tout cela : il est encore une personne morale; comme tel, il a des droits et surtout des devoirs. Ces droits sont multiples; ces devoirs sont complexes. Pour les mieux préciser, j'en indiquerai successivement la nature.

L'État, j'entends par là la puissance publique, qu'elle s'exerce par le pouvoir central ou par le pouvoir municipal, est d'abord le gardien de l'hygiène, de l'hygiène publique et de l'hygiène morale. Comme il lui appartient de prendre des mesures pour prévenir la naissance des épidémies ou arrêter leur marche, il lui appartient également de veiller d'une manière générale à ce que la vie des citoyens s'écoule dans les conditions d'une bonne hygiène. Comme il lui appartient de réprimer, en vertu du code pénal, les outrages à la morale publique, de même il lui appartient, par des mesures préventives, d'empêcher ces outrages. Faisant application de ces principes, qui sont de droit commun, au monde du travail, l'État peut et doit, par conséquent, veiller aux conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les ouvriers. Comme il impose depuis quelque temps, aux logeurs en garni, de maintenir dans leurs dortoirs un certain cube d'air, de même il peut et doit imposer aux industries insalubres et dangereuses, et même à toutes les industries en général, des précautions qui protègent la vie et la santé des ouvriers. La législation qui existe sur ce point est à refaire et à étendre. L'État peut aller plus loin. Il peut et il doit, dans les industries où les hommes et les femmes sont employés en commun, prescrire certaines mesures d'hygiène morale qui soient de nature à assurer le respect des bonnes mœurs. Je citerai comme exemple, et pour l'approuver, l'interdiction du travail des femmes dans les mines. C'est là un pouvoir d'une nature délicate à

(1) Dans une série d'études publiées ici-même, M. Paul Leroy-Beaulieu a développé une conception beaucoup plus large des attributions de l'État. C'est grande sécurité d'esprit pour un profane comme moi de me trouver d'accord sur un grand nombre de points avec le brillant chef de la nouvelle école économique.

exercer, car la vraie morale trouve une protection beaucoup plus efficace dans les mœurs que dans la loi, mais il appartient incontestablement à l'État, et l'État aurait tort de l'abdiquer.

L'État a ensuite, comme personne morale, le devoir de pratiquer la bienfaisance et celui de l'encourager. Il doit la pratiquer, car il y a certaines misères imméritées qu'il est de son devoir de secourir, telles que la maladie, l'infirmité, et, dans certains cas, la vieillesse; je dis dans certains cas, car la vieillesse est une forme de la misère à laquelle la prévoyance individuelle doit, en principe, pourvoir à l'avance. Il doit aussi encourager la bienfaisance, car la bienfaisance est un office privé par excellence dont les particuliers s'acquitteront toujours mieux que l'État. Or quelle est la façon dont l'État s'acquitte de ce double devoir? En France, le service de l'assistance publique est encore à l'état rudimentaire. Dans certaines grandes villes, comme à Paris, elle est richement dotée, quoique mal administrée. Dans les autres, elle est pauvre et insuffisante. Enfin, dans les campagnes, elle n'existe pas. Le premier devoir de l'État serait d'organiser par une loi l'assistance publique, en fixant ses attributions et en lui assurant des ressources permanentes. Quant à la bienfaisance privée, non-seulement l'État n'a point souci de l'encourager, mais il accumule devant elle obstacles sur obstacles. La législation pénale défend aux personnes charitables de s'associer; la législation administrative défend aux institutions charitables d'acquérir; la législation fiscale frappe de lourds impôts les donations qu'on veut leur faire, et je ne parle pas des mesures odieuses ou simplement vexatoires que le fanatisme antireligieux de nos gouvernans édicte contre les associations charitables, lorsque leurs membres portent cornette ou soutane. Il y a conspiration véritable de nos lois et de nos mœurs contre la bienfaisance privée, et c'est là un des points sur lesquels un changement dans notre législation est le plus nécessaire.

A un tout autre point de vue, l'État a des devoirs comme patron, ou, pour me servir d'un néologisme que je n'aime guère, mais qui définit assez bien son rôle, comme employeur. Il y a en effet une foule d'existences qui, directement ou indirectement, dépendent de lui. C'est par centaines de mille qu'on les compte. L'État n'a pas seulement à son service des employés proprement dits dont il confisque toute la période active, depuis vingt ans jusqu'à soixante et plus, et dont il doit (ce qu'il fait au reste) assurer l'avenir. Il fait encore travailler pour son propre compte un assez grand nombre d'ouvriers dans les établissemens qui dépendent de la guerre, de la marine, ou dans les manufactures nationales, et encore dans les chemins de fer, puisque l'État s'est fait récemment exploitant de chemins de fer. Vis-à-vis de

tous ces ouvriers, il doit s'acquitter avec sollicitude des devoirs du patronage, au sens élevé que M. Le Play attachait à ce mot, et comme il n'est pas dans la situation des industriels ordinaires, que peut retenir la crainte d'augmenter leur prix de revient par la création d'institutions patronales trop dispendieuses, il devrait se piquer d'offrir en ce genre des modèles à imiter. L'État, j'entends par là aussi le département et la commune, est encore architecte ou entrepreneur de travaux. Il fait pour son compte construire des maisons, percer et paver des rues, tracer et entretenir des routes. Enfin, il y a un certain nombre d'industries qui ne se peuvent exercer qu'en vertu de concessions qu'il accorde et de délégations qu'il confère : ainsi, par exemple, l'industrie des mines et celle des chemins de fer; ainsi encore les grandes entreprises de travaux publics : gaz, eaux, etc. C'est par milliers que se comptent les existences qui, de ce chef, dépendent directement ou indirectement de lui, car l'État, comme tout donneur de concessions, a parfaitement le droit d'imposer à ses concessionnaires, dans l'intérêt de leurs ouvriers, telles conventions que bon lui semble. Veut-on un exemple de ce que l'État peut faire directement ou indirectement en ce genre? Prenons le repos du dimanche. Si l'État s'interdisait rigoureusement de faire ou de laisser travailler le dimanche pour son propre compte, s'il s'ingéniait pour trouver dans les grands services publics qui dépendent de lui (postes et télégraphes) la conciliation nécessaire entre les besoins du public et la nécessité du repos hebdomadaire, si à tous les entrepreneurs de travaux publics travaillant pour son compte ou pour celui des départemens et des communes, une clause du cahier des charges interdisait de faire travailler leurs ouvriers le dimanche, si la même condition était imposée à tous les concessionnaires de l'État, et si l'État prenait sur lui la responsabilité des sacrifices qu'il est nécessaire de faire accepter du public pour arriver à ce résultat (suppression du service des marchandises et réduction du nombre des trains le dimanche), si l'État en un mot prenait à cœur cette question et accomplissait sur ce point tout son devoir, ne croit-on pas que la contagion de l'exemple ferait le reste, et que la question se trouverait ainsi résolue sans qu'il fût besoin d'avoir recours à cette extrémité regrettable d'une contrainte législative, pesant indistinctement sur toutes les industries et sur tous les citoyens? Je dis : extrémité regrettable, car tant que le dimanche ne sera pas respecté par chacun, tant qu'il demeurera pour les chrétiens eux-mêmes un jour de divertissement, il y aura toujours quelque chose de choquant à ce que le travail soit interdit par la loi dans un pays où les mœurs permettent le plaisir.

Enfin, l'État qui participe à la puissance législative par le droit

d'initiative qui lui appartient, doit faire usage de ce droit pour travailler autant qu'il est en lui à la solution légale des questions qui intéressent les classes laborieuses. Sans doute l'État, le gouvernement, si l'on veut, partage cette initiative avec tous les sénateurs et députés ; mais on sait cependant quel sort différent attend devant les assemblées les projets de lois déposés par le gouvernement, ou ceux qui émanent de l'initiative parlementaire, quelle autorité et quelle faveur s'attachent aux premiers, de quelles méfiances et de quelles lenteurs ont à souffrir les seconds, à moins qu'ils ne soient au contraire adoptés dans un mouvement irréfléchi. De ce pouvoir immense qui lui appartient, un gouvernement soucieux de ses devoirs devrait se servir pour procéder à une revision coordonnée et réfléchie de toute notre législation civile et administrative dans un esprit favorable aux classes populaires. Je ne saurais, dans un travail restreint comme celui-ci, donner la nomenclature complète de ces réformes qui s'imposent; je crois devoir indiquer cependant les principales.

J'ai déjà signalé la nécessité urgente de proclamer en principe la liberté d'association, que la loi sur les syndicats n'accorde que d'une façon incomplète, et de faciliter pour les syndicats, comme au reste, pour toutes les associations légalement constituées, l'acquisition de la personnalité civile qui devrait impliquer le droit de propriété. Il faudrait, en effet, envisager en face une bonne fois, afin de n'en plus avoir peur, ce fantôme de la mainmorte et, suivant une spirituelle expression, cesser de se la représenter sous l'aspect d'un squelette, toujours prêt à étendre sur la société moderne sa main froide et décharnée. L'association est une force qu'il faut laisser se développer librement et un remède qu'il faut encourager. Or, le droit de propriété est le corollaire de la liberté d'association, et c'est terreur d'enfant que d'en avoir peur.

Cette revision devrait, suivant moi, s'étendre à une matière bien autrement importante et complexe : il ne s'agirait en effet de rien moins que de notre code civil et de notre code de procédure. L'un et l'autre en effet, le code civil surtout, ont été préparés par des jurisconsultes bourgeois en vue d'une société bourgeoise. Il n'y a point à s'en étonner. L'ouvrier, à cette époque, se confondait bien plus fréquemment que de nos jours avec le salarié ordinaire, car les grandes agglomérations industrielles existaient à peine. Le contrat de louage de services avait une bien moindre importance, et l'on comprend que le législateur ait cru pouvoir régler la matière en deux articles, les articles 1780 et 1781 (dont le second est aujourd'hui abrogé), en s'en rapportant pour le reste au droit commun. Quant au peuple, c'est-à-dire à cette agglomération d'êtres humbles, souffrans et sans défense qui composent la première assise

de la pyramide sociale, on peut, sans malveillance, dire que les jurisconsultes de Napoléon, héritiers directs des légistes de l'ancien régime, ne s'en inquiétaient pas beaucoup. Toute notre législation civile porte la trace de cette négligence et de cet oubli. Un éminent professeur à la faculté de droit, M. Glasson, a développé ce point de vue avec beaucoup de force et d'autorité, dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques sur le code civil et la question ouvrière. Je ne voudrais pas le suivre dans tous les développemens que le sujet comporte, je me bornerai à éclairer ce que je veux dire par quelques exemples. C'est ainsi, par exemple, que l'article 2101 du code civil, qui a compris les domestiques au nombre des créanciers privilégiés pour les gages de l'année échue et pour ceux de l'année courante, n'a point placé au même rang les ouvriers créanciers de leurs salaires. Trente ans plus tard, la loi de 1838 sur les faillites a comblé cette lacune, mais très incomplètement, car elle n'a accordé le rang de créancier privilégié aux ouvriers qu'en cas de faillite et seulement pour le mois qui a précédé la déclaration; de telle sorte que, s'il s'agit d'un patron en déconfiture, ou d'une société civile en liquidation (la plupart des exploitations minières sont en société civile), ce privilège ne s'exerce pas. Il y a là une lacune pure et simple de la loi qu'il est urgent de combler par une addition à l'article 2101. Au rang des créanciers privilégiés, il faudrait encore admettre les caisses de retraite alimentées par les cotisations des ouvriers lorsque le patrimoine de ces caisses se serait trouvé confondu avec celui des compagnies ou du patron. Cette mesure de prudence empêcherait le retour de faits douloureux.

Dans ce même ordre d'idées, j'indiquerai comme une mesure qui s'impose également la nécessité de protéger le salaire de la femme contre les dilapidations du mari et de lui assurer au contraire un privilège sur le salaire du mari lorsque celui-ci le dissipe en dehors de la famille, et cela sans contrat de mariage dans le premier cas, sans séparation de corps dans le second cas, car de ces deux formalités, la première est inconnue dans les classes pauvres, la seconde est trop coûteuse. J'indiquerai encore l'utilité de protéger contre la saisie du créancier partie du salaire de l'ouvrier. Je dis partie seulement, car il faut prendre garde en enlevant tout gage au créancier de détruire le crédit de l'ouvrier et par là de rendre plus difficiles à passer pour lui les temps de chômage. Mais le code civil n'est pas la seule partie de notre législation qu'il faille revoir dans l'intérêt de l'ouvrier, il y a encore le code de procédure. En accumulant ce qu'on appelait dans l'ancien droit les *cautèles*, ou si l'on veut les précautions, les auteurs du code ne se sont préoccupés ni des lenteurs qu'ils créaient, ni des frais dont ils gre-

vaient toute instance et tout partage judiciaires, lenteurs et frais qui inspirent à l'ouvrier la terreur de ce qu'il appelle la justice. Il serait urgent également, soit par un changement de juridiction, en multipliant les conseils de prud'hommes, soit par une extension de compétence, en étendant les attributions des juges de paix, de faciliter à l'ouvrier la décision rapide et peu coûteuse des litiges où il est intéressé, qu'il s'agisse d'une question de salaires ou d'accidens. Sur ce dernier point surtout la réforme est urgente, car il est monstrueux, comme j'en ai vu l'exemple, que la veuve d'un ouvrier qui demande la réparation du préjudice que lui a causé la mort de son mari, se voie traînée pendant deux ou trois ans en première instance et en appel. Ce sont les dispositions du titre XXIV relatif aux matières sommaires qui devraient être appliquées par les tribunaux de première instance en cas d'accidens; et cette simple réforme serait peut-être plus utile que toutes les lois qu'on prépare aujourd'hui, bien qu'il y ait lieu cependant de légiférer à nouveau sur cette matière et que les principes généraux de l'article 1382 du code civil ne suffisent plus à régler la question des accidens industriels.

Enfin, à un autre point de vue plus élevé, mais non pas moins pratique, il conviendrait également de reviser, en se préoccupant de l'influence qu'elles exercent sur les mœurs populaires, certaines dispositions du code relatives à la législation des personnes : je veux parler de celles qui ont trait au mariage et à la filiation. Ici encore le code a été fait pour les censitaires. Soucieux d'assurer le repos et la décence dans le sein des intérieurs bourgeois, les auteurs du code se sont avant tout préoccupés de prévenir les mariages imprudens ou scandaleux. Ils ont voulu que les fils de famille, même de très petite famille, ne pussent épouser des danseuses, ou du moins que cela leur fût extrêmement difficile. Partant, ils ont accumulé les nécessités et les formalités du consentement des ascendans sans prévoir que par là ils allaient rendre ainsi plus difficile le mariage lui-même. Ces formalités sont tellement compliquées et coûteuses qu'elles ont fait du mariage « un luxe pour les classes pauvres, » expression que j'ai déjà empruntée à un concierge, car dans la vie populaire c'est une grande autorité que le concierge. Ceux qui connaissent les mœurs de la jeunesse ouvrière, jeunesse dont il faut s'occuper aussi, ne me démentiront pas si je dis que notre législation sur le mariage a surtout pour résultat de multiplier le concubinage, et j'appelle sur ce point l'attention de nos législateurs avec d'autant plus d'insistance, que je sais n'être pas seul de mon avis et que nos voisins les Belges devraient leur servir d'exemple.

La même préoccupation bourgeoise a inspiré les auteurs du

code dans les questions de filiation. En posant ce principe absolu et brutal : la recherche de la paternité est interdite, ils ont voulu surtout prévenir le retour de ces procès à scandale qui se déroulaient autrefois devant nos anciens parlemens. Ils n'avaient assurément pas prévu les ravages que ferait dans la moralité populaire, cette croyance aujourd'hui répandue que la charge matérielle et morale de l'enfant né hors du mariage doit toujours et dans tous les cas retomber sur la mère. S'ils pouvaient entendre aujourd'hui le langage cynique que tiennent à leurs victimes les séducteurs de bas étage, je suis persuadé qu'ils reculeraient devant leur œuvre et je suis persuadé également que si les jurisconsultes modernes voulaient bien descendre des hauteurs de l'école de droit jusque dans les dessous de la vie misérable, loin de défendre cette œuvre, ils se joindraient au contraire à ceux qui en demandent la réforme. Ce serait à eux de suggérer en même temps les précautions qui rendraient cette réforme sans inconvéniens. Mais une aide plus puissante serait encore nécessaire. Nos deux plus grands auteurs dramatiques se sont attelés autrefois à la question du divorce, et ils ont été assurément pour beaucoup dans le succès d'une loi dont à quelques esprits étroits (je suis du nombre) l'utilité morale continue de paraître contestable. Des deux un seul survit aujourd'hui; la question de la recherche de la paternité avait autrefois mis en train sa verve et lui a même inspiré un mot célèbre. S'il était tenté de reprendre aujourd'hui la cause des filles mères, ce qu'il dirait à ce sujet aurait beaucoup plus de retentissement que tous les mémoires des jurisconsultes et le succès de cette cause serait un triomphe digne de son talent et de son cœur.

V.

Nous voilà bien loin de la moindre action de l'État et du « laissez-faire, laissez-passer » des économistes; maxime qui a été au reste détournée de son sens primitif, car, au début, ils l'opposaient avec infiniment de raison aux corporations obligatoires et aux douanes intérieures. Si j'ai eu la hardiesse d'esquisser à grands traits ce programme, c'est pour répondre au reproche adressé parfois à mes modestes études, d'étaler les souffrances, de critiquer les remèdes et de conclure à l'inutilité de l'effort. Tout incomplet qu'il puisse paraître, il demeure cependant assez vaste pour tailler besogne à nos législateurs pendant toute la durée de leur mandat. Son seul mérite, si c'en est un, est d'être inspiré par une pensée unique : ne faire intervenir la loi que dans l'intérêt de l'hygiène, de la morale ou de la faiblesse évidente et pour tout le reste

s'en rapporter à la liberté hardiment et largement pratiquée. Mais ce principe de la liberté suffit-il à lui seul pour conduire, je ne dirai pas à la solution, mais à l'approximation du problème? Je ne le pense pas, et sur ce point je me séparerai encore des économistes, sans m'associer cependant aux vitupérations dont ils sont l'objet. C'est fort injustement, en effet, qu'on les accuse d'avoir, en proclamant la liberté du travail et la nécessité de la concurrence, encouragé l'égoïsme, déchaîné la spéculation, étouffé la voix de l'humanité. L'homme a toujours été enclin à l'égoïsme. La spéculation est l'âme même du commerce et la concurrence est de tous les temps. Il faut une certaine ignorance de notre histoire industrielle pour méconnaître que, même au temps béni des corporations, la concurrence s'exerçait avec une singulière âpreté de corporation à corporation et de ville à ville. Tours, autrefois le siège de l'industrie de la soie, ruinée par Lyon, en pourrait dire quelque chose. Mais ce qu'on peut reprocher aux économistes, c'est de n'avoir envisagé qu'un côté de la question. Lorsqu'ils ont proclamé dans leur fameuse formule que le travail est une marchandise, ils n'ont fait qu'énoncer une vérité incontestable. La rémunération du travail variera toujours à raison de sa valeur intrinsèque et de sa rareté plus ou moins grande. Un sculpteur sur bois sera toujours payé mieux qu'un menuisier, et la journée d'un manouvrier vaudra toujours moins cher en temps de neige qu'en temps de moisson. C'est là un fait brutal contre lequel aucune considération sentimentale ne prévaudra jamais. Mais si la formule des économistes est juste, elle n'en demeure pas moins incomplète; car derrière ou plutôt avant le travail, il y a le travailleur, qui n'est pas une marchandise. En rédigeant leur formule, les économistes n'y ont pas pensé. La vérité est que des travailleurs ils ne se sont jamais préoccupés beaucoup, c'est là qu'a été leur faute et leur erreur : leur faute, car c'est un tort moral; leur erreur, car, l'homme ne produisant pas comme une machine, le traitement dont il est l'objet se répercute sur le produit de son travail. En d'autres termes, la liberté n'est pas le seul principe qui doive entrer en jeu dans ces matières, car la liberté peut engendrer la lutte, la guerre si l'on veut, et toute guerre suppose des vainqueurs et des vaincus. Si le vainqueur abuse de sa force, il fait de son droit cet usage extrême qui aboutit à l'extrême injustice : *Summum jus, summa injuria.* Sa victoire sera éphémère et, vaincu à son tour, il subira le même droit, c'est-à-dire la même injustice. La liberté ne doit donc pas agir comme une force aveugle, et si je ne me méfiais des formules qui sont toujours critiquables, je dirais que le principe véritable est celui-ci : la liberté tempérée par la charité.

La charité : il suffit d'avoir à faire usage de ce mot pour sentir combien notre belle langue française, si claire, si simple, si forte, est pauvre cependant par certains côtés. Elle prostitue le mot aimer à exprimer les préférences les plus vulgaires au lieu de le conserver exclusivement pour rendre le sentiment le plus noble du cœur. De même elle emploie indifféremment le mot charité au sens étymologique et profond de l'amour ou au sens banal de l'aumône. Peu s'en faut que cette dernière acception ne l'emporte même dans le langage usuel. L'expression faire la charité est devenue tellement courante qu'en proclamant la nécessité de faire intervenir la charité dans le règlement des questions sociales on semble vouloir dire qu'elles se réduisent à une question d'aumônes. D'un autre côté, si l'on renonce au mot charité pour employer son équivalent, si l'on dit que les questions sociales ne se peuvent régler que par l'amour, on tombe dans la rhétorique et l'on s'expose à faire sourire. Il faut cependant avoir ce courage, le plus rare de tous en France ; il faut dire bien haut que la liberté laissée à son libre jeu engendre nécessairement des souffrances, que les restrictions apportées mal à propos au principe de la liberté ont des contrecoups funestes, et que le meilleur remède est encore dans la sollicitude inquiète, ardente, de tous ceux qui ne vivent pas de leur travail direct et personnel pour ceux qui les font vivre. Je dis de *tous* ceux, et je tiens à insister sur ce point. Assurément, pour améliorer la condition des ouvriers, ceux qui peuvent le plus, ce sont les patrons. Ils font beaucoup déjà ; c'est calomnier à plaisir notre temps et notre pays que de le méconnaître. L'exposition d'économie sociale qui, l'année dernière, attirait une si juste attention au milieu d'attractions d'un autre ordre, a été, pour un grand nombre de personnes, une révélation, mais pour celles-là seulement qui ne s'étaient jamais beaucoup enquis de ces matières. L'espace me manque pour donner une analyse même sommaire de ces multiples œuvres patronales qui traduisaient aux yeux des profanes par des tableaux et des courbes leurs merveilleux résultats ; au fond de toutes ces œuvres, on retrouverait le même principe : sollicitude morale pour l'ouvrier ; sacrifice matériel que volontairement s'impose le patron, ce qui est une double forme de la charité. Tous les patrons remplissent-ils sur ce point tous leurs devoirs ? Qui pourrait le prétendre, lorsqu'il n'y a en quelque sorte point de limite au bien qu'un patron peut faire ? Il suffit de constater ce que beaucoup font déjà aujourd'hui pour avoir le droit d'espérer que tous en feront autant demain. Mais ce ne sont pas seulement les patrons qu'il faut appeler à l'aide, c'est encore tous ceux, quelles que soient leur origine et leurs occupations journalières,

qui se sentent attirés d'un attrait invincible vers ce monde d'en bas qui travaille et s'agite loin de nous; dont la vie s'écoule non pas, comme on le dit parfois en un style ampoulé, dans un enfer, mais dans une ombre triste où nous ne pénétrons guère; dont les joies ne sont pas nos joies, ni les peines nos peines et avec lequel nous n'avons rien de commun que les douleurs de l'humanité. Ce que pensent les habitans de ce monde, ce qu'ils sentent, ce qu'ils souffrent, nous ne le savons guère, mais nous savons qu ils se plaignent et c'en est assez pour nous émouvoir. Lorsque ce souci est entré dans une âme, il s'en empare avec une intensité singulière. C'est une obsession véritable qui trouble le plaisir des jours et le repos des nuits. Longtemps les âmes qui étaient tourmentées de cette obsession ont trouvé le moyen de s'en délivrer en pratiquant la bienfaisance. A beaucoup la bienfaisance ne suffit plus, et elles se demandent si, au lieu de soulager la misère, il n'y aurait pas moyen de la prévenir. Il faut avoir garde de les détourner de cette noble recherche, car s'il y a une misère matérielle que rien ne fera disparaître, il y a une misère morale qui résulte pour l'ouvrier de son abandon et de la croyance en une injustice sociale dont il serait la victime : sentiment, il faut bien le dire, qu'a pu faire naître chez lui un trop long oubli de l'opinion publique et, sur certains points, de la loi. L'amertume de ce sentiment ajoute singulièrement à ce que sa situation peut avoir de pénible, car il n'y a rien qui rende la souffrance intolérable comme la haine. On peut détruire chez lui ce sentiment, et il me sera permis de répéter, cette fois, je pense, sans faire sourire, qu'au mal de la haine il faut opposer le remède de l'amour.

Dans les questions qui tiennent le plus au cœur, il faut se garder de l'esprit de secte. Ce serait obéir à une vue étroite des choses de soutenir que l'amour du prochain date de l'avènement du christianisme et que les chrétiens sont seuls à le pratiquer. Ce sentiment a ses racines au plus profond du cœur de l'homme. La philosophie qui le défigure sous le nom d'altruisme a le droit d'y reconnaître un de ces instincts permanens de l'humanité qui lui servent de matériaux pour édifier une morale bien fragile. La réalité des faits nous montre chaque jour qu'en dehors du christianisme il y a des hommes qui, obéissant aux mouvemens généreux de leur cœur, donnent à certains chrétiens la même leçon que donne au prêtre et au lévite le Samaritain de l'Évangile. Mais la voix qui a dit pour la première fois : « Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres, » n'en a pas moins opéré dans le monde une grande révolution morale. Le christianisme est en effet la seule religion qui ait fait de l'amour du prochain une loi de la conscience et un instrument

du salut. Aussi la source féconde de la charité chrétienne ne s'est-elle jamais tarie; elle a continué de couler dans les siècles les plus arides, et ses flots sont aujourd'hui plus abondans que jamais. Il n'y a point de philosophie qui puisse inspirer des dévoûmens pareils à ceux que la foi fait naître chez les âmes les plus humbles, parfois chez les natures les plus grossières et les chrétiens ont le droit de reprendre le cri éloquent de Michelet : Dites, si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel?

Aussi assistons-nous à une évolution curieuse. Depuis vingt ans, le christianisme a perdu beaucoup de son empire sur les esprits, mais il est en train de le reconquérir sur les âmes. L'humanité lui demande s'il ne connaîtrait pas un remède aux maux dont elle s'étonne aujourd'hui de souffrir après les avoir si longtemps supportés. Plus qu'aucune autre fraction de la grande Église chrétienne, l'Église catholique, avec son clergé démocratique, avec ses milices charitables qui se recrutent dans les entrailles du peuple, est en mesure de répondre à cette demande. Il semble que le monde civilisé commence à concevoir un vague soupçon du rôle immense qui pourrait revenir à l'Église catholique dans la grande œuvre de la pacification sociale, et nous voyons sur ce point plus d'un symptôme significatif. Je ne parle pas de l'Amérique, où les évêques ont pris ouvertement parti pour certaines associations ouvrières, menacées de condamnations doctrinales; mais l'Angleterre elle-même, où le cri de *no popery* a si longtemps traduit les préjugés ou les fureurs populaires, vient de nous faire assister à un singulier spectacle : le 4 mai, jour de la grande démonstration ouvrière en faveur des huit heures de travail, on a pu voir promener dans les rues de Londres le portrait du cardinal Manning peint sur une bannière et personne ne s'en étonnait, car le souvenir de son intervention bienfaisante dans la grève des docks était présent à la mémoire de tous les ouvriers. En Allemagne, dans ce pays qui a donné à la France l'exemple trop fidèlement suivi du Culturkampf, un prince-évêque était appelé naguère par un empereur protestant à faire partie d'une grande conférence internationale et il a présidé avec autorité une des sections les plus importantes de cette conférence. Pourquoi faut-il que des leçons aussi instructives soient perdues pour la France et qu'une hostilité ouverte ou une sotte méfiance paralyse l'action du clergé et le condamne à l'inertie? Croit-on que le jour où la grève deviendrait menaçante, où les pierres commenceraient à voler en l'air, où les balles des chassepots seraient prêtes à partir, pour se jeter entre les combattans, pour désarmer les colères et incliner les cœurs à la paix, la soutane d'un évêque ne vaudrait pas l'uniforme d'un préfet? Cette hos-

tilité et cette méfiance tiennent le clergé à l'écart de nos luttes sociales où il n'intervient que par l'action personnelle et bienfaisante de quelques membres isolés. Mais c'est, au contraire, l'honneur des catholiques laïques de s'être jetés avec ardeur dans le mouvement et d'avoir eu l'intelligence du rôle qu'ils peuvent être appelés à y jouer. S'ils avaient eu besoin d'encouragement, ils auraient reçu celui qui est pour eux le plus puissant de tous. La grande voix du Vatican s'est fait entendre et en même temps qu'elle accroissait leur ardeur, elle prescrivait à chacun son devoir : aux patrons « de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans les limites du possible par des règlemens équitables et surtout de ne se départir jamais à son égard et à son détriment des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés ; » aux ouvriers « de se soumettre avec résignation au travail et à ses conséquences pénibles, de se montrer toujours paisibles et respectueux envers les patrons et de s'abstenir de tout acte capable de troubler l'ordre et la tranquillité ; » aux pouvoirs publics, enfin, de s'abstenir de toute intervention inutile « quand, dans les conditions qui règlent le travail et l'exercice de l'industrie, il ne se rencontre rien qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier. » Langage admirable de charité et de mesure et qui est bien fait assurément pour donner confiance dans l'influence bienfaisante de l'église sans qu'il soit besoin pour cela de rêver un pape socialiste.

Mais, en raison même des encouragemens qu'ils ont reçus, et des espérances qu'elle peut faire naître, il faut que l'intervention des catholiques, et je dirai généralement de tous ceux qui se jettent dans la mêlée, inspirés par la seule ardeur de leur charité, soit judicieuse, réfléchie, exempte d'exagérations. Dans certaines formes qu'a prises récemment cette intervention, j'aperçois un danger que je crois devoir signaler en terminant. A ceux-là mêmes dont on embrasse la cause, ce n'est pas rendre un bon service que d'entretenir leurs illusions et d'épouser leurs colères ; car l'illusion et la colère sont également mauvaises conseillères. Dénoncer comme un scandale qui ne saurait subsister la continuation d'un état social où les quatre cinquièmes de la population souffrent et travaillent pour augmenter les jouissances d'un cinquième et opposer au « spectacle de la tourbe humaine aux prises avec les tortures de la faim, livrée aux hideuses privations de la misère, aux pleurs, à l'accablement des corps et des âmes, à l'agonie de l'impuissance et du désespoir, » celui d'une bourgeoisie repue et satisfaite, et faire entrevoir à ces bourgeois qu'au jour de la victoire « quelques enragés pourraient être tentés de leur couper la tête, »

tout en leur promettant d'être là pour les protéger, c'est tenir un langage malsain, dangereux, dont l'ardeur d'une commisération désintéressée est la seule excuse. Cela peut sembler étrange et superflu à rappeler, mais cette charité, au sens élevé du mot, que les patrons ont le devoir de pratiquer vis-à-vis de leurs ouvriers, c'est un devoir de la pratiquer également vis-à-vis des patrons. Il y a, en effet, quelques-uns de nos réformateurs, étrangers cependant aux passions et aux convoitises populaires, qui se laisseraient volontiers entraîner à dire comme les orateurs de certains congrès collectivistes : le capital, c'est l'ennemi. Sans cesse, en effet, ils le dénoncent, l'accablent de reproches, parfois d'invectives et lorsqu'on les pousse un peu, ils arrivent jusqu'à dire qu'ils veulent le supprimer, c'est-à-dire, je pense, attribuer aux ouvriers les bénéfices qui, dans l'organisation industrielle d'aujourd'hui, sont prélevés par les patrons. Arrivé au terme de cette étude, je ne m'arrêterai pas à discuter cette étrange théorie ni à démontrer combien le capital est nécessaire à l'industrie, non pas seulement le capital qui vient s'incorporer en elle et augmenter sa puissance productive sous la forme d'ateliers et de machines, mais le capital mobile qu'elle trouve à sa disposition au moment de ses besoins et qui lui prête ses services moyennant un juste loyer. Mais je veux dire combien est injuste cette guerre morale faite au capital. D'une façon générale, en France, le capital remplit ses devoirs vis-à-vis du travail. Ce que démontre l'étude attentive des faits, c'est que là où le capital trouve de ses avances une large rémunération, là aussi le travail est heureux ; là, au contraire où il y a gêne et perte pour le capital, là également, il y a souffrance, crise, parfois désastre pour le travail. Ce sont les sociétés anonymes les plus prospères, ce sont les patrons les plus riches qui font le plus pour les ouvriers. Ce sont les sociétés en détresse ou les patrons misérables qui se montrent les plus durs. Ce résultat de l'expérience, qui devrait bien mettre un terme aux déclamations contre le capital, confirme une fois de plus la grande loi économique et morale de l'harmonie des intérêts. Toute mesure, tout langage qui tendent à détruire cette harmonie sont mesure et langage néfastes.

Il en est particulièrement ainsi de cette campagne entreprise contre une race petite par le nombre, mais grande par les souvenirs, qui s'est montrée d'une habileté singulière à conquérir le capital et qui de cette conquête détient une part assurément disproportionnée avec son importance numérique. Qu'il y ait des prétextes à ce déchaînement, que dans les luttes inévitables qui s'engagent à l'intérieur du temple de Mammon, la vieille race des sémites ait apportée peut-être un peu trop d'âpreté, qu'elle ait eu le tort de s'abandonner à l'esprit de représailles et de se mêler d'une façon

trop ostensible à la guerre odieuse qu'une minorité sectaire dirige contre les croyances de la majorité de la nation, cela est possible. Mais il ne faudrait pas oublier cependant qu'elle fait avec libéralité participer beaucoup d'œuvres chrétiennes au bénéfice de ses accaparemens. En tout cas, ces griefs ne suffiraient pas à justifier la violence, la grossièreté, et sur beaucoup de points l'injustice des attaques auxquelles cette race se trouve en butte aujourd'hui. Cette guerre emprunte quelque chose de plus coupable encore à la couleur religieuse dont on s'efforce de la revêtir. Sans compter qu'au lieu de voir l'ennemi chez le juif, les peuples monothéistes devraient plutôt saluer l'ancêtre, c'est donner en tout cas une singulière preuve de christianisme que de poursuivre de sa haine ceux-là mêmes auxquels, sur sa croix, le Christ a pardonné.

Si c'est devoir de ne pas attiser les colères de ceux dont on veut soulager les souffrances, c'est également prudence de ne pas entretenir chez eux des espérances qu'on se trouverait impuissant à réaliser. Il n'est pas sage de faire luire à leurs yeux l'aurore d'un nouvel état social qui différerait profondément de l'ancien et de promettre au quatrième état qu'avant la fin de ce siècle il verra s'opérer dans sa condition une transformation analogue à celle que la Révolution française a opérée dans la condition du tiers. La Révolution a pu, avec plus ou moins de profit définitif pour la grandeur de la France, briser les cadres factices d'une société déjà ancienne, et à cette organisation vieillie substituer une organisation nouvelle où les droits politiques fussent plus équitablement répartis. Mais ce qu'on commence précisément à lui reprocher de ne pas avoir fait, c'est-à-dire de n'avoir pas transformé la condition matérielle et assuré le bien-être du plus grand nombre, elle ne pouvait pas le faire. Elle ne le pouvait pas parce que les lois sociales ne sont pas factices comme les lois politiques ; elles découlent d'une nécessité inéluctable et d'une dispensation mystérieuse que l'homme est impuissant à changer. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » est à la fois une sentence divine et une vérité économique dont les conséquences douloureuses doivent être tempérées par la charité et adoucies par la résignation. La révolution sociale ne serait pas aujourd'hui, suivant une heureuse expression, « une de ces opérations douloureuses dont l'humanité extrait un peu plus de justice. » Ce serait un bouleversement qui entasserait ruines sur ruines et dont l'humanité ne pourrait extraire que souffrances. Ce n'est donc pas à préparer cette révolution qu'il faut convier les hommes de bonne volonté qui s'offrent pour travailler à la grande cause du progrès. Qu'on se garde surtout de donner cette chimère en pâture à la jeunesse et à ses généreuses ardeurs. Depuis le commencement de cette année beaucoup d'éloquentes paroles ont été

adressées à ceux qui ont vingt ans, et aussi beaucoup de questions. On leur demande ce qu'ils ne savent pas eux-mêmes, quelle moisson porteront ces champs de l'avenir que leur main va semer, et dans ces champs de plus âgés veulent jeter aussi leur part de semence. On a raison de leur conseiller l'action dans le dévoûment et d'ouvrir devant eux la carrière illimitée du devoir social. De tous ces conseils, le plus élevé et le plus pratique à la fois est celui que leur adressait naguère M. Eugène-Melchior de Vogüé lorsqu'il les engageait tout simplement à entrer en relations personnelles avec les ouvriers par des lectures et des conférences. « Vous leur feriez, ajoutait-il dans sa langue unique, la charité de votre science ; à ceux qui ont peiné tout le jour sur l'outil, vous donneriez un peu de votre pensée, un peu de rêve à emporter le soir. De votre côté vous apprendriez à connaître ce monde obscur, et comment on y intéresse les esprits, comment on y gagne les cœurs. » Oui, le conseil est bon, et (pour moi, c'est tout dire) digne de celui qui le donnait, car cette charité de la science et du cœur est au-dessus de toutes les autres. Oui, il est bon de proposer comme idéal à cette jeunesse de travailler à faire renaître la paix sociale et à dissiper la haine, car cet idéal n'a rien en soi de chimérique ni de contraire à l'ordre éternel. C'est la haine qui est contraire à l'ordre et qui aggrave la dureté des lois économiques. Il en serait autrement si l'on faisait naître chez ces conscrits de la charité la croyance que des mesures restrictives de la liberté viendront à bout de prévenir des souffrances dont la pensée fait saigner leurs jeunes cœurs comme elle attriste les nôtres. Leur espoir ne tarderait pas à être déçu, car la force des choses a des retours imprévus et prend de terribles vengeances. On peut, pour un temps, suspendre son action, comme on peut par une digue trop faible arrêter momentanément le cours des eaux. Mais vient un jour où la digue cède, et leur ravage est d'autant plus terrible que la digue les avait accumulées en les contenant. Si l'effort réuni des socialistes de toute école engageait ainsi la lutte avec cette force redoutable, le succès éphémère de leur tentative nous préparerait de tristes années. La déception serait en proportion de l'attente et ce siècle honnête et courageux qui a tant lutté, tant souffert, finirait semblable à ce vieillard du tableau de Gleyre qui, assis sur la rive d'un fleuve, voit avec mélancolie une barque lointaine emporter lentement ses jeunes rêves et ses vieilles amours : lui aussi verrait emportées, mais peut-être par un torrent dévastateur, la plus noble de ses espérances et la dernière de ses illusions.

HAUSSONVILLE.

LES COMMENCEMENS

DU

THÉATRE COMIQUE

EN FRANCE

I. L. Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge;* Paris, Cerf, 1886. — II. Dr A. Rambeau, *Die dem Trouvere Adam de la Halle zugeschriebenen Dramen;* Marburg, 1886.

Quel fut le théâtre profane du haut moyen âge? Quelles sont les plus anciennes comédies françaises conservées? — Trois pièces de la seconde moitié du XIIIe siècle, et c'est tout; rien avant, rien après. Tout à la fin du XIVe siècle seulement, nous rencontrons deux dialogues d'Eustache Deschamps, « pièces dont le caractère dramatique, dit M. Petit de Julleville, n'est pas même tout à fait certain. » Faut-il donc croire que le moyen âge n'ait connu qu'à ses derniers jours une scène profane? Il y a là un problème curieux. Eh quoi! Nous savons quel fut, dès les premiers siècles de l'Église, le puissant développement du théâtre religieux : nous le voyons naître au pied de l'autel, tout théocratique et liturgique encore, dédié, comme le peuple de statues des vieilles églises, à la « sainte plèbe de Dieu (1); » ce sont les vierges folles et les vierges sages qui attendent le passage de l'Époux; c'est l'officiant

(1) *Sanctae plebi Dei*, comme le porte une mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, bâtie en 433. (Didron, *Iconographie chrétienne*, p. 3.)

qui, du haut du jubé, évoque les témoins du Christ; Ézéchiel, Isaïe, le prophète Virgile, la Sibylle; puis ces clercs acteurs se dirigent de l'autel vers le porche, vers la lumière du soleil, vers le *siècle;* les chants hiératiques des antiphonaires se taisent; les vêtemens profanes remplacent les dalmatiques aux plis raides; voici des tréteaux dressés devant l'église ou dans le cimetière, ce lieu habituel des divertissemens et des danses au moyen âge, puis sur la place publique. Alors la foule, accourue à ces représentations qui se prolongent et se succèdent des semaines entières, voit avec passion se dérouler les drames sacrés. Un théâtre existe donc, depuis des siècles, ardemment aimé; il a ses poètes, ses acteurs, son public, ses habitudes de mise en scène. Religieux par ses origines et par les sujets qu'il exploite, il admet pourtant de très bonne heure des scènes de la vie quotidienne, plaisantes, familières; de plus, il se développe au milieu d'une civilisation déjà complexe, née dès longtemps à la vie artistique, qui sait le prix d'une noble légende héroïque et des contes d'amour que chantent les harpeurs bretons. Ne semblerait-il pas que dans cette société, habituée d'une part aux spectacles dramatiques, pourvue d'autre part de nombreux genres littéraires, il dût naître nécessairement, par une imitation qui nous paraît presque fatale, de ce théâtre plus qu'à demi sécularisé, un théâtre purement laïque? Ces hommes savaient faire agir et parler dans leurs épopées, dans leurs romans, les héros légendaires, Roland, Olivier, Tristan; dans leurs fabliaux, les personnages de la vie journalière, le curé du village, le petit marchand du coin. Comment comprendre, puisqu'ils les imaginaient si bien, qu'ils n'aient jamais été tentés de les *voir?* qu'ils aient trouvé plus naturel de voir des yeux du corps le Christ et la Vierge que Tristan ou leur curé? que leur vision poétique ait eu moins de puissance concrète que celle de leur foi?

Et pourtant, ce n'est qu'au xve siècle que nous voyons tout à coup s'épanouir, en une laide floraison, un théâtre comique : tout à coup défilent devant nous, en troupe sans nombre, les *sots,* coiffés du chaperon aux longues oreilles, affublés de la robe mi-partie de jaune et de vert, sots amoureux, sots subtils, sots lunatiques, les badins, Triboulet et Coquibus; nous entendons, dans les *moralités,* de vagues êtres de raison discourir pesamment, *Tout* argumenter contre *Rien* et *Caro* donner la réplique à *Mundus;* dans les *farces,* les *monologues,* les *sermons joyeux,* se succèdent les types populaires de l'époque : le franc archer, le valet à tout faire, le clerc de taverne, maître Hambrelin et maître Patelin; depuis les solennelles moralités où se plaisaient à la fois les hauts et prétentieux seigneurs de la cour de Bourgogne et le public basochien de Pierre

Gringoire jusqu'aux bonimens de bateleurs, jusqu'aux parades foraines, se développe, sous des formes multiples, la scène comique de ce prosaïque xve siècle, triste même dans son rire, laid même dans ses chefs-d'œuvre. Mais si nous voulons rechercher le germe premier de ces genres, le fait est là, brutal et singulier : les premières comédies conservées datent de la fin du xiiie siècle, et l'on en peut compter jusqu'à trois. Recueillons pieusement ces trois pièces : fussent-elles dépourvues par elles-mêmes de toute valeur littéraire, elles mériteraient peut-être encore quelque intérêt, comme nous respectons, sur un fragment de poterie ou de métal grossièrement travaillé, les premiers essais artistiques, vénérables et risibles, des anciens hommes. Cet intérêt purement archéologique est, en effet, le seul qu'éveille l'une de ces pièces, *le Jeu du garçon et de l'aveugle,* saynète jouée à Tournai, probablement, en 1266 au plus tôt, en 1290 au plus tard. Mais les deux autres pièces, qui sont l'œuvre du même trouvère artésien, Adam de la Halle, ne sont peut-être point aussi médiocres : l'une, *le Jeu de la Feuillée,* est une ébauche de comédie de mœurs, une *revue* satirique, et par endroits une féerie; l'autre, *le Jeu de Robin et de Marion,* est une idylle dramatique et notre plus ancien opéra-comique. De deux choses l'une : ou bien ces pièces sont les témoins uniques de genres jadis florissans, les seuls exemplaires de milliers de pièces similaires perdues, ou bien elles sont la création personnelle du poète. Dans le premier cas, elles serviraient à reconstituer des genres disparus, comme les misérables fragmens de Bacchylide et de Sapho nous permettent de reconstruire par induction des modes lyriques détruits. Pour improbable qu'elle paraisse, cette hypothèse n'est point impossible : qu'on se rappelle l'histoire du recueil de farces dit du *British Museum.* Dans un grenier de Berlin, vers 1840, on a retrouvé un vieux volume, relié en parchemin, imprimé en caractères gothiques. C'était un recueil factice de soixante et une farces ou moralités françaises du xvie siècle. Or, cinquante-sept de ces pièces ne nous sont connues que par cet unique exemplaire. Ainsi, un siècle après l'invention de l'imprimerie, notre répertoire comique était si peu à l'abri de la destruction que ce qui nous en reste serait diminué du quart, s'il n'avait plu à quelque amateur, à un bon Brandebourgeois peut-être, de passage à Paris vers 1548, de collectionner des farces françaises. Et les manuscrits du xiiie siècle sont autrement rares que les plaquettes gothiques du xvie! Mais c'est peut-être la seconde hypothèse qui se justifiera : peut-être ces deux pièces d'Adam de la Halle sont-elles réellement des œuvres uniques, sans modèles, sans similaires, sans imitations; peut-être cet Adam fut-il le premier à voir dans un spectacle dramatique « une risée et un gabet. » En ce

cas, ce poète eut sans doute quelque originalité créatrice qui, le premier et le seul de son temps, émancipa le théâtre de ses attaches liturgiques et *trouva* les premières comédies françaises.

I.

Adam de la Halle est d'Arras; des bourgeois d'Arras sont le public, les acteurs, les personnages du *Jeu de la Feuillée;* ce jeu est l'œuvre de leur collaboration inconsciente autant que l'œuvre d'Adam, et il ne serait point possible de rien comprendre à cette pièce obscure, si nous ne faisions un instant connaissance avec cette ville et ces bourgeois. Arras fut, au temps de saint Louis, une sorte de métropole artistique. Nous avons peine à nous figurer quel fut alors l'éclat de ces grandes communes picardes, flamandes, artésiennes. Si le XIIe siècle est l'époque puissamment héroïque et créatrice du moyen âge, le XIIIe en est par excellence l'époque lumineuse. Ce fut une rare période de paix, de prospérité matérielle, de splendeur morale, grâce à laquelle le moyen âge put réaliser sa conception spéciale (et incomplète) de la beauté. Si le bon comte de Soissons a raison, pendant la bataille de la Mansourah, de songer à ces « chambres des dames » des châteaux de France, où fleurissent les vers courtois, la même joie de vivre s'épanouit dans les communes et dans les âmes bourgeoises. Quand un de ces marchands revient, la bourse lourde, par les routes plus sûres, d'une des grandes foires champenoises ou flamandes, et qu'il rentre dans sa ville bien fermée, il se sent mis en gaîté, comme un bourgeois d'Aristophane, par le son des écus et l'odeur des bonnes cuisines : et la prospérité engendre le loisir et la paresse, mère de l'art. Comme il s'est plu à parer sa maison de ville et sa confortable maison familiale, il faut qu'il orne et pare aussi son esprit; il lui faut ses jongleurs, qui viennent, dans les repas des corps de métiers, chanter sa gloire comme celle des douze pairs et déclamer devant lui les dits des *fevres*, des *boulengiers*, des *peintres;* en regard de la littérature aristocratique des châteaux, il naît une littérature spéciale richement développée, la littérature du tiers. Arras, célèbre par ses tapisseries, par le travail des métaux et des pierreries, par ces métiers de luxe où l'artisan est un artiste, paraît avoir été, à cet égard, la ville-type. Les bourgeois y ont leurs poètes, qui ne sont plus seulement des jongleurs de hasard, errans et faméliques; ils sont poètes eux-mêmes et s'organisent en confrérie, comme de bons ouvriers. La Bibliothèque nationale conserve un registre de la confrérie des jongleurs et bourgeois d'Arras, où sont inscrits les noms des nouveaux membres; il commence en 1194 et se poursuit jusqu'au XIVe siècle. Une aimable légende

réunit ces ménestrels : ils savent que la Vierge Marie est parmi eux, « avec les anges, a bele compagnie; » car, en l'an 1005, comme le mal des ardens décimait Arras, la Vierge vint entendre deux jongleurs, Itier et Norman, et leur remit un cierge dont la vertu fit cesser le fléau :

La douce mere Dieu ama son de viele;
A Arras la citet fist cortoisie bele:
As jougleors dona sainte digne chandele,
Que n'oseroit porter le prieur de la Cele.

C'était le « joyau d'Arras; » quand l'un des plus remarquables d'entre ces poètes, Jean Bodel, devient lépreux, il regrette en vers touchans, le pauvre *mesel,* de ne pouvoir plus baiser la sainte chandelle. Du moins, dit-il, il baisera encore, au *Petit-Marché,* la tour à aiguille finement ciselée qui rappelle cet événement (1). Ces poètes ont conscience, ce qui est précieux pour l'art, de former une école littéraire, presque une coterie. Une chanson célèbre de Gillebert de Berneville vante les musiciens et poètes d'Arras :

Arras est escole de tous biens entendre;
Qui voudroit d'Arras le plus caitif prendre
En autres païs se puet por bon vendre...

La vie paraît y avoir été brillante et douce. Adam de la Halle fut obligé de la quitter un jour et de s'en aller « souspirant en terre estrange fors du douc païs d'Artois. » Il s'écrie en la quittant :

Encor me semble il que je voie
Que li airs arde et reflamboie
De vos festes et de vo gieu!

Quand il peut y rentrer, les vers où sa joie s'exprime font songer à la douceur angevine qui rappelait Joachim du Bellay vers son petit Liré :

De tant com plus aproisme (2) mon païs,
Me renouvele amors plus et esprant,
Et plus me semble en approchant jolis (3)
Et plus li airs, et plus truis (4) douce gent.

(1) Bâtie en l'an 1200, par Odon, abbé de Saint-Vaast, détruite seulement lors de la Révolution.
(2) J'approche de.
(3) *Joli* signifie *gai.*
(4) Je trouve.

Plus pénétrés encore du charme de cette vie artésienne sont les *Congés* des deux poètes d'Arras atteints de la lèpre, Jean Bodel, et, cinquante ans après lui, Baude Fastoul, obligés tous deux de se réfugier dans une *mesellerie,* « moitié sains et moitié pourris, » dit l'un d'eux, et, selon la terrible expression du jurisconsulte Philippe de Beaumanoir, *morts quant au siècle.* C'est la confrérie des ménestrels, le *Puy,* présidé par son prince, par Jean Bretel, par exemple, qui est le centre de cette vie poétique; le Puy a été établi, nous dit Vilain d'Arras, « pour maintenir amour, joie et jouvent. » C'est là qu'est « la gent jolie; » là sont « li bon entendeour, » qui savent juger les bonnes chansons. Et quels sont ces juges excellens? Auprès de Huon, châtelain d'Arras, ou du comte et de la comtesse d'Artois, ce sont de simples artisans, Rousseau le tailleur, Colart le changeur, Baudescot le marchand, Guillaume le vinier, Colart le bouteiller. Mais au-dessus de ces simples ouvriers, — et c'est ce qui fait l'originalité de cette société, — sont des Mécènes; il ne s'agit pas d'un patronage dédaigneux de grands seigneurs, mais d'un véritable compagnonnage. La vie municipale, fortement constituée, avait formé des familles puissantes, une sorte d'aristocratie bourgeoise. Rompus aux luttes de partis qu'engendrent les institutions communales, habiles en affaires, entourés d'une clientèle de poètes, sans doute aussi d'artistes, d'architectes, d'orfèvres chargés d'orner leurs riches hôtels, ces hauts personnages font songer aux seigneurs marchands de la république de Venise. Tel ce Colart Nazart, « qui semble fils d'un roi.» Est-ce un bourgeois ou un jeune baron ce Simon Esturion qu'Adam nous montre

Sage, debonnaire, et souffrant,
Large en ostel, preu au cheval,
Compagnon liet (1) et liberal,
Sans mesdit, sans fiel et sans mal,
Biau parlier, honneste et loial.

Il serait intéressant de connaître plus intimement l'une de ces familles, les Frekinois par exemple, ou surtout cette dynastie des Pouchinois dont deux générations de poètes nous disent la louange. On verrait alors comment ils provoquent et dominent la vie littéraire du temps. Lambert Ferri, dans un jeu parti avec Robert de le Pierre, prend comme juge « le bon Pouchinois puissant. » Gillebert de Berneville nomme, au milieu de poètes artésiens, un Pouchin « qui bien set resnier d'astrenomie. » Courtois d'Arras nous

(1) Joyeux.

décrit les mérites de quatre frères de ce nom; Adam de la Halle nous dit aussi la libéralité de l'un d'eux, Jakemon, qui l'a aidé comme un père, et

> Qui ne sanle mie bourgeois
> A sa table, mais emperere.

Ainsi, comme contraste à l'idéal chevaleresque, les poètes artésiens incarnaient en leurs dynasties d'échevins, de maires, de gros marchands, l'ensemble des vertus bourgeoises, la *prudhomie*. Pourtant il faut nous garder d'être dupes et de nous méprendre sur le degré d'élégance et de poésie qu'admit cette société. Sans doute, si l'on s'en tient aux seules pièces lyriques destinées au Puy, l'inspiration des poètes artésiens ne le cède point, pour le raffinement des sentimens, à l'école rivale, à la noble cour champenoise du comte Thibaut. Ils sont, dans leurs *chansons d'amour*, d'aussi délicats copistes des Provençaux; dans leurs *jeux partis*, ils apportent à la discussion de cas de conscience amoureux un charmant esprit de finesse et de sentimentalité procédurière; leurs *motets* sont élégans, et l'on doit y respecter les premiers essais de composition harmonique, bien que cette harmonie reste incompréhensible pour nous. Malgré tout, vilains ils sont, vilains ils restent, et très vilains. Un jour, nous raconte Gillebert de Berneville, le bon Dieu, malade, descendit au Puy, à « l'ostel le Prince; » il voulait entendre les motets d'Arras; les meilleurs trouvères chantent pour lui; rien n'y fait; mais voici que Bretel, « fait le paon et avale sa braie; » et le Père éternel éclate de rire : il est guéri. Oui, le Dieu d'Arras est bien celui qui s'esclaffe quand Bretel avale sa braie; ce Dieu, nous le reconnaissons : c'est le Dieu des bonnes gens de Béranger. Oui, l'idéal terrestre de ces bourgeois est bien ce pays de Cocagne que nous décrit un poème du temps, où l'on mange et boit à planté, où coulent des rivières de vin, où les dames et demoiselles ont d'autant plus d'honneur qu'elles ont moins de vertu, où plus l'on dort et plus l'on gagne, sorte de vallée de Tempé bourgeoise, et qui eût fait frémir Fénelon. Aux chevaleresques chimères de la Table-Ronde ils ont opposé le réalisme populacier des fabliaux; à la haute sagesse de Salomon, la sagesse vilaine de Marcoul; à Iseut la blonde et à Genièvre, la vieille Auberée; et leur épopée, c'est le roman de Renart. Ils ont créé une littérature de bons vivans, bien faite pour leurs âmes médiocres et spirituelles; ils étaient bons chrétiens, et détestaient leurs prêtres; ils aimaient leurs femmes, et méprisaient les femmes. Plus d'ironie que d'enthousiasme, plus de grossièreté que d'idéal, plus de dérision que de rêve.

Ce sont ces bourgeois d'Arras qu'Adam va portraiturer au vif dans le *Jeu de la Feuillée;* c'est eux qui monteront les premiers sur une scène comique française. Ils y monteront, non point pour y figurer des types généraux, mais en personnages bien vivans, de chair et d'os. Nous ne verrons point paraître sur cette scène les caractères abstraits de l'échevin, du boutiquier, du prince du Puy, mais des individus, parfaitement réels, qui y seront représentés sous leurs vrais noms et qualités, tels que nous les indiquent, pour plusieurs d'entre eux, des mentions de registres communaux ou de livres de comptes du temps. Ce sont les silhouettes de tel ou tel bourgeois, parfaitement reconnaissable pour les contemporains, qui passeront sous nos yeux, un peu chargées, esquissées par un de leurs pairs, le tout jeune Adam de la Halle. Cet Adam, récemment échappé de l'abbaye de Vaucelles, déjà célèbre, peut-être, dans le Puy, par ses chansons et ses *partures,* était fils d'un vieux employé de l'échevinage, maître Henri, qui lui aussi est mis en scène, et qui, peut-être, disait lui-même son bout de rôle. — Mais, ce qui nous déconcerte, c'est que ces bons vivans, bien en chair, figureront sur les tréteaux avec des êtres incorporels et irréels, venus du pays où les robes sont couleur de printemps, — avec des fées et des lutins. Le *Jeu de la Feuillée* est à la fois une comédie personnelle, satirique, réaliste et un rêve fantastique, ou, comme le dit Adam, « une grant merveille de faerie. » Ainsi se marque déjà, par une ressemblance générale, cette convenance parfaite du jeu d'Adam à son public, dont nous retrouverons de multiples exemples. Cette dualité bizarre, ce mélange de prose et de rêve, de merveilleux et de réalisme, est bien caractéristique de cette société d'Arras, à la fois terre à terre et poétique, où le bruit des gros sous se mêle à la musique des motets, et qui fait constamment revenir sous notre plume ces deux mots, qu'on a plus coutume d'opposer que d'associer, de bourgeois et de poètes.

Tâchons de nous expliquer, par des conjectures probables, la naissance de cette étrange pièce. On est au 1er mai 1262 (cette date paraît bien établie par les inductions de M. Bahlsen, fondées sur certains vers de la pièce). C'est fête à Arras, — la fête du Mai, — et c'est ce qui nous explique le titre printanier de la pièce, le *Jeu de la Feuillée.* On sait quelle fut, au moyen âge, la vogue extraordinaire de ces fêtes, qu'on célèbre encore dans nos campagnes. On allait, selon la charmante expression du vieil allemand, « recevoir le printemps, *die zit empfahen.* » M. Jeanroy vient de faire revivre, dans un livre récent, ces *jeux sous l'ormel;* il a retrouvé quelles danses y dansaient, quelles chansons y chantaient les jeunes filles, « à l'entrée du temps clair, » comme dit une vieille *balada* provençale. Cette fête était sans doute aussi

l'occasion d'une sorte de foire, fréquentée par les jongleurs, les charlatans, les porteurs de reliques; les bourgeois, jeunes et vieux, maîtres et compagnons, s'y réunissent; on y boit, et les langues vont leur train. — Mais d'anciennes superstitions, obscurcies déjà, vivantes pourtant, donnent sa signification à cette fête presque païenne. C'est le jour où les fées passent sur le pays. La croyance populaire aux fées, filles des Nornes et des Parques, qui président à la naissance des hommes et à certains actes de leur vie, est attestée au moyen âge par des textes assez rares, mais probans. On aimait à les recevoir dans les maisons (1); Richard de Wadington, qui écrivait en Angleterre au XIVe siècle, trouve encore utile de dire, dans son *Manuel des Péchés*, que c'est « encontre la foi prouvée » de croire que trois sœurs viennent aux naissances décider si l'enfant sera mauvais ou bon. Ce jour du 1er mai, les vieilles femmes d'Arras attendaient les fées « sur la prairie. » Elles passeront, volantes, par la ville et les bourgs, et s'abattront quelque part. Il faut dresser leur table et mettre leur couvert. Heureuse, ou malheureuse peut-être, la maison qui les hébergera! Elles ne partiront pas sans laisser quelque don en souvenir de leur venue. Elles pourront, comme on le voit dans les traditions populaires modernes, récompenser les bonnes fileuses ou châtier les mauvaises. — Or, ce sont ces données réelles qu'Adam mettra en œuvre : c'est d'une part cette kermesse, d'autre part ces contes de bonne femme. D'abord, des bourgeois qui devisent et médisent au hasard de leurs rencontres, comme ils durent effectivement deviser et médire dans la vraie foire, le 1er mai 1262; c'est une série de scènes sans lien dramatique, sans véritable action, de même que dans la fête villageoise de Faust se rencontrent les étudians pêle-mêle avec les jeunes filles, les vieux paysans et les soldats, les mendians, le docteur Faust et son *famulus;* puis, tout à coup, parmi ces bourgeois, devant la table dressée pour elles, apparaîtra la troupe souriante des fées.

Il est difficile d'analyser cette pièce obscure. Dans les plus anciens mystères du moyen âge, un *meneur du jeu* interrompait de temps à autre l'action par des vers narratifs, qui suppléaient à l'insuffisance de la mise en scène : « Voici l'aveugle Longin, » disait-il,

(1) On lit dans un passage du roman de *Guillaume au court nés* cité par Leroux de Lincy, *Livre des Légendes :*

Coustume avoient les gens par verités
Et en Provence et en autres regnés :
Table metoient et sieges ordenés
Et sur la table trois blans pains buletés,
Trois poz de vin et trois henas delés.

« et voici l'évêque Caïphas. » On nous permettra d'imiter parfois ce procédé naïf, de remplir ce rôle ingrat, et de couper l'analyse par quelques remarques. — La pièce s'ouvre donc par des causeries de bons amis en fête et en veine de médisances. C'est d'abord Adam lui-même qui raconte à ses amis Rikece Auri, Hane le Mercier, Guillot le Petit sa dernière aventure : comment, à peine échappé de Vaucelles, il s'est marié ; amour, désespérance et derverie l'ont fait amoureux, et de clerc, mari ; mais son humeur aventureuse l'a repris ; il a endossé de nouveau sa cape de clerc ; il part pour Paris ; il va y étudier, puisque Dieu lui « a donné engin. » — « Et que feras-tu de ta femme? » lui demande un de ses amis? — « Ma femme? ma faim en est apaisée. » — Et Adam développe cette idée délicate dans la plus bizarre tirade qu'ait peut-être jamais entendue aucun théâtre : il dit, en vers tantôt charmans, tantôt grossiers, quels charmes physiques l'ont attiré vers sa femme, et quelles ont été ses désillusions : — « Je fus pris aux premiers bouillons de la jeunesse, tout droit en la verte saison, dans l'âpreté de l'adolescence, quand la chose a le plus de saveur... C'était par un été beau, *seri*, doux, et vert, et clair, et gai, délicieux par le chant des oisillons ; sous les hauts arbres d'un bois, près d'une petite fontaine courant sur un lit de gravier, j'ai eu la vision de celle qui maintenant est ma femme et qui me paraît à présent pâle et jaune ; alors elle était blanche et vermeille, rieuse, amoureuse, délicate ; aujourd'hui, elle me semble épaissie, mal taillée, triste et chicanière... Ses cheveux me semblaient reluisans d'or, crépelés et frémissans ; maintenant, ils retombent, noirs et pendans. Tout en elle me semble changé ;.. elle avait les sourcils arqués et finement déliés, d'un poil noir peint au pinceau pour faire le regard plus beau ; maintenant je les vois épars et hérissés, comme s'ils voulaient prendre leur volée ; ses yeux me paraissaient vairs, et fendus, prêts à la caresse, gros par-dessous ; des paupières déliées avec deux petits plis jumeaux qui s'ouvraient et se fermaient à plaisir ; un regard simple, amoureux... Et des joues blanches, faisant au rire deux fossettes un peu nuancées de rose, qu'on voyait sous son couvre-chef. Après venait sa bouche, mince au coin et grosse au milieu, fraîche, vermeille comme rose ; puis le menton fourchu, d'où naissait la blanche gorgette... » La description se poursuit, minutieuse, implacable, telle qu'il est impossible de la citer entière ; et nous restons en peine de savoir ce qui est le plus grossier dans ce portrait, de la caricature brutale ou de l'éloge caressant, sensuel, impie. Remarquons que tous les spectateurs du jeu connaissaient directement Marie, la femme d'Adam ; le propre père du poète, Maître Henri, écoutait cette description. Ces vers sont pré-

cieux : il faudra s'en souvenir si l'on veut apprécier la sincérité des chansons d'amour du temps. Quand, dans ses nombreuses chansons conservées, Adam prendra les attitudes des *mourans d'amour*, quand il chantera ses « douces douleurs, » sa « souffrance jolie, » et cette dame qu'il doit aimer « dus qu'au morir, » nous saurons ce qu'il veut dire. Le *troubadourisme* n'est pas une invention de Raynouard; les poètes lyriques du moyen âge, imitateurs des Provençaux, ont, en fait, assez sensiblement ressemblé aux troubadours popularisés par l'école romantique. Ils ont bien été « ces amans passionnés et timides » dont parle Raynouard, « qui ne demandaient à l'amour que l'amour même, qui, dans leur résignation touchante, préféraient la gloire de souffrir auprès de leurs dames au bonheur qu'ils eussent pu trouver auprès des autres. » Mais, quand nous lirons leurs vers, nous nous souviendrons de Marie, la femme d'Adam. Encore ne faut-il pas se hâter de s'indigner : peut-être ces poètes étaient-ils aussi sincères dans leur jargon amoureux que dans leurs grossièretés; il ne serait pas difficile de montrer, par des exemples empruntés aux plus aristocratiques romans du temps, quelle incroyable évolution a subie, depuis cinq cents ans, le sentiment de la pudeur.

Mais il faut de l'argent pour étudier à Paris, et le père d'Adam, Maître Henri, prototype des Gérontes de nos comédies, vient protester qu'il n'est qu'un « vieil homme plein de toux, infirme, et plein de rhume et fade » et qu'il n'a pas le sou. Sa véritable maladie, une sorte de charlatan ambulant qui passe par la foire la lui révèle : c'est l'avarice. Et c'est prétexte au « fisicien » pour énumérer combien il connaît dans Arras de malades atteints de ce mal : c'est Robert de Cosiel, et c'est Bietu le Faveriel, et les deux Ermenfrois et plus de dix mille autres. Qui sont tous ces personnages qui passent devant nous, évoqués dans un vers ironique? Qui est-ce qu'Adam le Hanstier? Qui est Guillaume Wagon et qui Jean d'Auteville? Qui est Rikier Amion, « bon clerc et subtil en son livre? » Ces personnages, nous les connaissons à peine par quelque renseignement venu d'ailleurs; nous savons, par exemple, que les Wagon étaient une puissante famille artésienne : Baude Fastoul cite, dans son *Congé*, Guillaume, ainsi que Simon Wagon. Nous savons de même qu'il a existé un chansonnier nommé Rikier Amion, et que cette famille a compté plusieurs poètes : Nevelot Amion, dont il nous reste un « dit d'amours; » Henri Amion, qui a laissé plusieurs jeux partis, etc. Ce ne sont là que d'insuffisantes indications, comme de vagues scolies au bas d'une page d'Aristophane, qui ne nous permettent plus de saisir le comique des allusions. Mais nous pouvons imaginer quels éclats de rire faciles

accueillaient à la représentation chacun de ces noms inattendus de contemporains, peut-être de spectateurs. — D'ailleurs, ce n'est pas le seul talent du physicien de diagnostiquer l'avarice : une malade, Dame-Douce, se présente à lui : par une œuvre de nécromancie, il découvre son mal, qui lui vient de l'un des personnages en scène, Riquece Auri : d'où des plaisanteries grossières. Le physicien énumère aussitôt toutes les femmes qui, comme Dame-Douce, ont cent diables au corps, Margot aux Pumetes, Aelis au Dragon, la femme d'Henri des Argans, qui « gratte et se hérisse comme un chat. » Nous entendons les racontars scandaleux du jour, comment, par exemple, la femme de Mahieu l'Anstier « s'aide des ongles et des griffes contre le bailli de Vermandois; » ce qui provoque de la part d'un des interlocuteurs cette réplique d'une philosophie profonde :

> Mais je tieng le mari a sage
> Qui se tait...

Les scènes se succèdent ainsi, sans ordre, sans action, conservant au *jeu* les libres allures de la kermesse. Voici un moine de l'abbaye d'Haspre, près de Valenciennes, qui passe; il est chargé des reliques de saint Acaire, qui guérit de l'avertin, et il fait de la réclame pour son saint. C'est une nouvelle occasion d'introduire encore des allusions satiriques et d'énumérer, après les avares comme Maître Henri et les femmes endêvées comme Dame-Douce, les fous d'Arras, Colart de Bailleul, Heuvin, d'autres encore. Voici un vrai *sot* qui traverse la scène en gambadant, et qui vient, conduit par son père, baiser les reliques du moine; cela avec force paroles de fou, infiniment sages, et des allusions irrévérencieuses à une récente bulle papale contre les clercs bigames. Ces reliques promenées, ce moine grotesque sous les quolibets et qui mendie pieusement, voilà l'un des mille témoignages de l'esprit à la fois anticlérical et dévot de ces bourgeois : ils se moquent de ces reliques, mais ils les baisent.

Soudain, dans ce tohu-bohu de la foire, voici venir les fées. Elles seraient là depuis longtemps si quelque chose ne les écartait : ce moine, ces reliques, ces objets consacrés les gênent, elles, les déesses païennes. Que le moine s'en aille, qu'il mette tout au moins ses reliques dans un coin. Voilà qui est fait. Alors, derrière la scène de feuillage, retentissent des sons de clochettes, une musique mystérieuse. Quelque chose de la vague terreur orgiaque des mystères s'épand sur la scène : l'un des assistans a peur. Et tout à coup, parmi ces bourgeois prosaïques, bondit et sautille en chantant une sorte de lutin. Ce gai personnage, Croquesot, c'est

le messager, le *courlieu* d'Hellequin, qui annonce l'approche des fées. Qu'est-ce que cet Hellequin? Bien des textes, de Vincent de Beauvais, de Guillaume de Paris, d'Etienne de Bourbon nous parlent de cette *familia Allequini*, de ces *milites Herlequini*. Dans Renart le Nouvel, dans le Mariage des filles au Diable, dans le Roman de Fauvel reparaît la *mesnie Hellequin*. Ce n'est pas ici le lieu d'etudier sa légende. Grimm a montré, dans sa Mythologie allemande, l'identité d'Hellequin et de sa *mesnie* avec le *Chasseur noir* et le *wütendes Heer* des légendes germaniques. Souvent, la nuit, dans les bois, on aperçoit des signes étranges ; des voix surhumaines retentissent. C'est la chasse maudite, c'est le veneur sauvage qui passe, « à merveilleuse noise, à horrible bruit de grant multitude. » Cette légende paraît s'être spécialement localisée en Normandie et s'être attachée par une fantaisie étymologique au souvenir du roi Charles-Quint de France. Le fils de Robert le Diable, le duc Richard sans Peur, chassant un jour dans la forêt de Moulineaux-sur-Seine, l'avait vu mener sa chasse. Il eut le courage de l'approcher. C'était le roi Charles-Quint, qui, en punition de ses anciennes fautes, devait ainsi chasser trois fois par semaine dans ces bois ; puis, dans la même nuit, quand matines sonnaient à l'église Sainte-Catherine du mont Sinaï, toute la *mesnie*, emportée à travers les airs, « cinglant comme vent et tempête, » se trouvait tout à coup dans une plaine de Palestine : une armée de Sarrasins fantômes l'y attendait, qu'il fallait combattre jusqu'au jour. Le duc Richard est, lui aussi, transporté sur un manteau enchanté jusqu'à l'église du mont Sinaï : on se souvient avec quel charme Boccace a redit cette légende du Manteau merveilleux. Un conte normand du XIIIe siècle, récemment publié, nous dit comment une vieille sorcière, Luque la Maudite, à son lit de mort, fit appeler Hellequin pour l'épouser. Hellequin, avec trois mille messagers d'enfer, s'élance par les bois pour chercher sa vieille fiancée : s'*esbanoiant* avec des bâtons de fer, faisant tourner follement les ailes des moulins, sa troupe chavire les nefs à sel, fait un « tournoiement » dans les forêts, force la porte des églises et s'en échappe par les verrières. — Toutes ces « diableries » sombres, Adam ne les retient pas ; Hellequin n'est pas pour lui que « le plus grand prince qui soit en faërie ; » il ne nous montre qu'un de ses messagers qui vient présenter aux fées les hommages amoureux de son maître : Hellequin « aime Morgue par amour, » comme Obéron aime Titania.

Les trois fées, Morgue, Arsile, Maglore, apparaissent enfin. Comment Adam se les représentait-il? Il nous dit simplement, avec cette constante sécheresse qui donne à toute sa pièce l'apparence

d'une ébauche, que ce sont « de belles dames parées. » Sans doute il les voyait telles que nous les montrent les légendes du temps « blanches comme fleurs de lis, et volant par l'air comme perdrix. » C'est cette même fée Morgue qui, dans les vieux romans, emporte à travers les nuées les héros endormis jusqu'aux villes enchantées, dans Odierne ou dans Loquiferne, ou jusqu'à cette mystérieuse cité d'Avallon, assise par-delà les mers, bâtie d'émeraudes, de topazes, de berils, de sardoines, où le roi Artur, frère de Morgue, préside, avec Roland, Gauvain et toute la *gent faée*, des cours merveilleuses. — Voilà donc les fées assises à la table que leur ont dressée Adam de la Halle et son ami Rikece Auri. Ici se place une grave péripétie. Vous souvient-il de la Belle au bois dormant? Quand elle naquit, sept fées furent invitées pour être ses marraines. « On avait préparé, nous conte Perrault, un grand festin pour les fées. On mit devant chacune d'elles un couvert magnifique, où il y avait une cuiller, une fourchette, un couteau de fin or, garni de diamans et de rubis. Mais comme chacune prenait sa place à table, on vit paraître une vieille fée, qu'on n'avait point priée, parce qu'il y avait plus de cinquante ans qu'elle n'était sortie d'une tour, et qu'on la croyait morte ou enchantée. Le roi lui fit donner un couvert; mais il n'y eut pas moyen de lui donner un étui d'or massif comme aux autres, parce qu'on n'en avait fait faire que sept pour les sept fées. La vieille crut qu'on la méprisait, grommela quelques paroles entre ses dents, et quand les fées eurent fait chacune un don à la princesse... elle dit en branlant la tête avec plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'une aiguille et qu'elle mourrait. » C'est la même mésaventure qui frappe nos deux amis : ils ont oublié de donner un couteau à l'une des fées. Chacune d'elles leur fait un *don :* Morgue promet à Rikier qu'il aura « planté d'argent, » à Adam qu'il sera « le plus amoureux qui soit trouvé en nul pays ; » Arsile accorde à Rikier que « sa marchandise multiplie, » à Adam d'être toujours « gai et bon faiseur de chansons. » Mais la fée Maglore, furieuse d'avoir été négligée, frappe ses hôtes de cette malédiction : « Rikier sera pelé; quant à Adam, il n'ira point à Paris, mais restera acoquiné dans son monde d'Arras. »

N'est-il pas curieux de retrouver le même trait dans le *Jeu de la Feuillée,* et quatre cents ans plus tard, dans *la Belle au bois dormant?* Il se retrouve encore dans un passage de Burchard de Worms cité par Grimm, il se retrouve dans mille contes populaires de tous pays qu'il serait aisé de citer en une longue liste de références. Ainsi se manifeste une fois de plus cette mystérieuse force de survivance, cent fois reconnue, toujours surprenante et inexpliquée,

des croyances, des mythes, des contes, dont vivent et s'amusent, depuis des temps quasi préhistoriques, les esprits des hommes.

La scène fantastique se prolonge : le messager d'Hellequin présente la requête amoureuse de son maître à la fée qui lui préfère un instant un *damoisel* de la ville, Robert Soumeillon, le nouveau Prince du Puy. Soudain, comme pour montrer leurs talens de magiciennes, les fées évoquent sur la scène une machine merveilleuse : c'est Fortune, aveugle et sourde, portant sa roue où sont fixées les images de divers hauts personnages d'Arras. A quelles vieilles haines municipales est-il fait allusion? Quelles obscures luttes de parti ont agité cette bourgeoisie artésienne? Qui sait? Peut-être fallait-il quelque courage pour attacher à la roue de Fortune ces personnages, ce Thomas de Bouriane ou cet Ermenfroi qui nous semblent si inoffensifs à distance. Mais les fées ont hâte de partir ; les vieilles femmes les attendent sur la prairie ; elles s'en vont en chantant un lai :

Par ci va la mignotise, par ci ou je vois...

La féerie s'évanouit ; nous nous retrouvons avec nos bourgeois, qui s'en vont boire à la taverne. Parmi le bruit des chopes, des dés, et de la chanson de la belle Aia d'Avignon, recommencent les scènes populacières : on daube le moine qui s'est endormi, et à qui l'on fait croire qu'on a joué pour lui, qu'il a perdu, et qui est obligé de laisser en gage, pour payer l'écot, ses chères reliques de saint Acaire.

Cette simple analyse répond à la question que nous nous sommes proposée : à savoir s'il vivait déjà au XIIIe siècle un théâtre profane, fécond en œuvres, dont le *Jeu de la Feuillée* serait aujourd'hui le témoin presque unique ; ou si, au contraire, ce Jeu fut, pour les hommes du moyen âge eux-mêmes, un spectacle isolé, sans précédens, jamais répété. La caractéristique de cette pièce, c'est le caprice ; elle porte en elle-même le témoignage de sa fragilité, de sa caducité ; elle ne représente pas un genre possible, qui puisse être asservi à des lois, à des normes ; c'est une fantaisie individuelle, le songe d'une nuit de printemps. On ressent cette impression que le poète n'a pas été soutenu par une tradition établie de conventions, d'habitudes scéniques ; que le théâtre laïque y apparaît dans sa tendre enfance, dans sa puérilité même. L'action y est nulle, le dialogue maladroit, les scènes étriquées ; les personnages n'y vivent que d'une vie rudimentaire ; on entrevoit à peine leurs silhouettes indécises, leurs gestes gauches, comme dans le dessin enfantin d'une miniature du temps ; on sent que

l'auteur n'a pas su exploiter les idées qui lui sont venues, ni mettre dans sa pièce ce qu'il y voulait mettre; ses imaginations comiques ou poétiques restent en germe; et cela, parce que son époque elle-même souffre d'un véritable manque de développement du génie dramatique. Le temps n'a pas détruit le théâtre profane du haut moyen âge : nous possédons mille récits de grandes fêtes du temps, chevaleresques ou populaires; dans les salles des châteaux, dans les grandes foires, se succèdent les vielleurs, les chanteurs de geste, les saltimbanques ; jamais nous n'y voyons apparaître des acteurs. De plus, si une scène comique eût alors existé, elle se serait fatalement développée avec richesse, grâce aux sujets comiques que les fabliaux, fort à la mode à cette époque, lui auraient fournis à foison : il est certain que les fabliaux eussent été exploités dramatiquement, et il est non moins certain qu'ils ne l'ont pas été. Nous possédons pourtant la farce du *Garçon et de l'Aveugle*, jouée à Tournai vers 1270. Voici l'analyse complète qu'en donne M. Petit de Julleville : « Il n'y a que deux personnages : l'aveugle cherche sa vie en invoquant Dieu, les saints et les bonnes âmes; le garçon, Jehannet, s'offre à le conduire; l'aveugle crédule lui confie sa bourse ; le garçon s'enfuit avec l'argent, et crie au volé : « S'il ne vous siet, or me sivés. » — Et c'est tout. Que cette misérable parade de foire ait été répétée dans des centaines de saynètes analogues, nous le croyons très volontiers. Voilà le seul théâtre laïque qu'Adam de la Halle et le haut moyen âge aient connu! Qu'il ait pu exister dans le Puy d'Arras des représentations satiriques, une sorte de *commedia dell'arte*, vaguement analogue au *Jeu de la Feuillée*, c'est une hypothèse permis, mais indémontrable.

Pourtant, Adam a trouvé des modèles, tout au moins indirects, et cela dans Arras même. Il semble que, dans ce monde artésien, le théâtre religieux ait tourné plus tôt qu'ailleurs à la représentation profane. Ces bourgeois surent, de très bonne heure, égayer de leur bonne humeur réaliste la légende des saints ; ils trouvèrent une manière familière de traiter les sujets sacrés, d'en prendre à leur aise avec les drames liturgiques. Soixante ans avant le *Jeu de la Feuillée*, on jouait dans Arras le *Jeu de saint Nicolas*, et le poète, Jean Bodel, y mettait en scène des types populaires, des voleurs qui parlent leur argot, Cliket, Pincedés, etc.; des scènes de taverne s'y déroulent, comme dans le *Jeu de la Feuillée;* des joueurs de dés s'y querellent ; un valet vient y vanter gaîment le vin de son auberge, « le vin nouvellement mis en perce, à pleine mesure, à plein tonneau; le vin rampant comme écureuil en bois, qui court sec et vif sur sa lie, clair comme larme de pêcheur, qui s'attarde

sur la langue des bons compagnons ; voyez comme il tire son écume, et saute, étincelle et frétille ! » Nous possédons encore une autre légende religieuse, jouée (1) à Arras, sans doute au temps d'Adam : c'est la parabole de l'Enfant prodigue, traitée avec un réalisme amusant, dans le ton des fabliaux, grossier et gai ; le poète y a presque uniquement développé la scène de débauche où, dans une taverne, deux truandes volent la bourse du jeune homme. Écoutez comment un valet qui *huche* à la porte de son auberge, allèche l'enfant prodigue :

Ça est li bons vins de Soissons !
Sur la verde herbe et sur les jons
Fait bon boivre priveement...
Ceenz boivent et fol et sage !
Ceenz ne laisse nus son gage !..
Ceenz sont tuit li grant delit,
Chambres paintes et souef lit ;
Ceenz a ostel d'amouretes,
Et oreillers de violetes !..

C'est là, dans ce théâtre d'Arras, qui n'a plus guère de religieux que le nom, qu'il faut chercher la source d'inspiration d'Adam de la Halle.

Malgré tout, notre *Jeu* reste une œuvre étrange, isolée, sans similaire dans aucune littérature. Cependant, le besoin de classification est une loi de notre esprit, et nous pouvons malaisément nous y soustraire. Ce mélange de réalisme et de merveilleux, ces satires personnelles qui raillent des personnages vivans, connus de tous, présens au spectacle, ces facéties licencieuses, cette ignorance de l'unité d'action à laquelle supplée l'unité de verve, où donc avons-nous déjà trouvé tous ces élémens réunis, tous ces contradictoires associés ? Dans l'ancienne comédie grecque. Le rapprochement hardi d'Aristophane et d'Adam de la Halle, Paulin Paris, Magnin, M. Bahlsen, M. Gaston Paris, tous les critiques de notre trouvère l'ont hasardé. Ces comparaisons, même tentées avec réserve et finesse, sont dangereuses : on sait combien nos chansons de geste ont pâti d'avoir été indiscrètement comparées aux poèmes homériques. On ne peut cependant se refuser à constater quelques ressemblances curieuses : le *Jeu de la Feuillée* est effronté comme *Lysistrata*, personnel

(1) On a plutôt considéré jusqu'ici ce poème de Courtois d'Arras comme un *récit ;* il serait pourtant aisé de démontrer que les quelques vers narratifs qui s'y trouvent doivent être placés dans la bouche d'un *montreur du jeu*, comme dans le drame de *la Résurrection du Sauveur ;* certaines particularités de versification, l'examen un peu attentif du poème prouvent sans conteste qu'il a dû être représenté ; récité, il serait inintelligible ; il suppose de multiples changemens de lieu, des *mansions* établies sur un véritable théâtre.

dans la satire comme les *Chevaliers*, irréel comme les *Oiseaux*. Il est sorti d'une fête printanière, à demi païenne, comme la comédie athénienne est née du culte de Dionysos. Les « belles dames parées » qui volent sur la prairie ne sont pas moins gracieuses (au moins dans l'intention du poète) que les « vierges humides de rosée, » les Nuées « qui s'élèvent du sein de leur père, l'Océan, et montent en vapeurs légères aux sommets boisés des montagnes. » De même que Socrate, assis sur les gradins du théâtre, regardait son Sosie juché en l'air dans un panier à viande, de même tel gros personnage d'Arras, Jakemon Louchart ou Thomas de Bouriane, pouvait voir son image tourner, attachée à la roue de Fortune. Il y a surtout cette ressemblance certaine que le *Jeu de la Feuillée* est, comme la comédie grecque, la création spontanée d'une démocratie vivace, agitée par des factions, et qu'il vit, comme la comédie grecque, de la satire des personnages principaux de cette démocratie. Mais, s'il est permis de constater ces indéniables rapports, peut-on comparer plus longtemps l'ébauche fruste d'Adam aux comédies aristophanesques, Arras à cette Athènes que célèbre le chœur des Nuées, « à l'antique Athènes, couronnée de violettes, la belle et brillante ville, qui porte sur sa chevelure la cigale d'or ? » La différence essentielle n'est-elle pas celle-ci ? Nous savons pour quelles grandes causes se passionnait au théâtre le peuple athénien, et que ses procès sont encore parfois ceux que débattent les hommes d'aujourd'hui ; nous savons qu'Athènes travaillait à être la métropole intellectuelle, et, disait Périclès, l'école de toute la Grèce. Mais, les bourgeois d'Arras, pour quelle cause luttent-ils ? Et pour quelle idée lutte le poète ? A qui en veulent ces satires ? Que nous font, à nous, ces querelles municipales, d'échevin à échevin ? Ces hommes n'ont pas conçu une autre forme politique que la féodalité, une autre forme religieuse que leur dévotion ironique, un autre idéal moral que l'honnêteté selon le *siècle*. Participant à cette « impuissance du moyen âge à concevoir autre chose que lui-même, » mal faits pour le rêve comme pour la colère, ignorans de toute inquiétude morale, ils se sont reposés dans un optimisme de gens satisfaits. Il leur a manqué le sens de l'effort. Ils n'ont songé qu'à réaliser leur idéal de *prudhomie*, qui est l'art de bien vivre, et l'ensemble des vertus médiocres. Le *Jeu de la Feuillée* a pu les passionner ; que nous importe aujourd'hui ?

II.

La seconde pièce d'Adam de la Halle, le *Jeu de Robin et de Marion*, nous transporte de ce monde mi-prosaïque, mi-fantastique,

au pays charmant, cher à Molière, « des musiciens qui dansent en chantant des chansons. » Vingt ans écoulés séparent ces deux pièces. Il ne convient pas de suivre ici le poète dans sa vie pendant ces vingt années : quelques mots suffiront. On eût aimé savoir qu'il put aller étudier aux écoles de ce « Paris sans pair » qui l'attiraient, qu'il vécut plus ou moins la vie bohémienne des *clercs goliards*, qu'il entendit, à quelque carrefour de la Montagne-Sainte-Geneviève, les vers populaciers et puissans de Rutebeuf. Mais il est presque certain que la prédiction de la fée méchante s'accomplit, et qu'il ne reprit jamais sa robe de clerc. Très peu de temps après la représentation de son *Jeu*, vers 1263, à la suite de discordes civiles dont nous savons fort peu de chose, il dut quitter Arras, et, à ce que nous apprend Baude Fastoul, se réfugier à Douai. Mais le « doux pays d'Artois » le reprit vite, et c'est pour le Puy qu'il composa ses nombreuses chansons, ses jeux partis, ses motets. Voici qu'il passe ensuite de son monde bourgeois à une noble cour féodale. Il devient l'homme d'une aristocratie spéciale. Un prologue médiocre, adjoint par un poète anonyme à son *Jeu de Robin*, nous apprend qu'il suivit à Naples le comte Robert II d'Artois, neveu de saint Louis, envoyé au lendemain des Vêpres siciliennes à la rescousse de Charles d'Anjou, roi de Pouille et de Sicile. A quelle époque remonte ce patronage du comte Robert? Peut-être aux grandes fêtes qu'il donna dans Arras, en 1271, au retour du sacre de son cousin, Philippe le Hardi, devant qui il avait porté l'épée royale. Adam vécut désormais et jusqu'à sa mort dans sa familiarité :

> Chius mestre Adam savoit dis et chans controuver,
> Et li quens desiroit un tel homme a trouver.
> Quant acointiés en fut, si li ala rouver
> Que il fëist un dit pour son sens esprouver.
> Mestre Adam, qui en sut très bien a chief venir,
> En fist un dont on doit moult très bien souvenir...

Ce dit, « dont on doit moult très bien souvenir, » c'est le *Jeu de Robin et de Marion*. C'est une paysannerie. C'est la mise en scène des amours de deux petits bergers, un instant traversées par les entreprises indiscrètes d'un chevalier. Ce thème, diversifié à l'infini, avait été élevé à la hauteur d'un genre littéraire : la pastourelle. Mais il restait asservi à la forme lyrique : Adam le porta à la scène. Quels que soient les élémens primordiaux du genre, qu'il ait ou non pris ses racines dans les chansons populaires, peu importe ici : tel que nous le trouvons constitué, au temps d'Adam de la Halle, c'est le genre aristocratique par excellence. Ces tableaux

de la vie champêtre ne supposent pas d'ailleurs la moindre sympathie pour les vilains. Toute cette littérature ne leur est point tendre. Elle ne parle guère d'eux, ne parle pas pour eux. Ce n'est pas pour eux, la musique printanière des pastourelles, ni la forêt de Broceliande, ni le mystère exquis des lais de Bretagne. Pourtant, quand, dans une cour seigneuriale, les tables une fois levées, quelque jongleur est admis à dire ses vers, il parle d'eux souvent, mais en des pièces terribles, qu'il sera intéressant de grouper quelque jour. « Qui fist vilains, si fist les lous, » disent-elles,

Dieus het vilains, Dieus het vilaines;
Tels les asnes, tels les vilains;
Tels les vilaines vilenesses
Autressi comme les asnesses.

Cette noble poésie, que les vilains n'entendront point, a un reproche à leur faire : c'est de trop manger, comme les bœufs. Il y a dans La Bruyère une belle phrase sur eux, mais c'est la pitié qui l'a dictée. Dans le *Despit au vilain*, nous retrouvons cette même phrase :

Il deüssent parmi les landes
Pestre herbe avec les bués cornus,
A quatre piés aler toz nus.

Les vilains, nous dit un fabliau, sont :

Felon, cuivert, failli et vain,
Malëureux de toute part,
Hideus comme leu ou lupart...

La littérature du moyen âge, populaire en partie par ses origines, a perdu bientôt le souvenir de son enfance. Ce que les vilains ont aimé, haï, pensé, ni les aristocratiques romans de la Table-Ronde ne nous le diront, ni les bourgeoises gaîtés des fabliaux. Personne qui les fasse arriver « à la vie, à la voix. » Tous les sentimens de la littérature courtoise à l'égard des vilains se résument dans ce refrain d'une pastourelle :

Chi le me foule, foule, foule,
Chi le me foule, le vilain.

Mais les héros des pastourelles ne sont pas des vilains. Ce sont « des bergers polis et agréables, » conformes au type que dé-

crira Fontenelle dans son *Discours sur l'Églogue*. Il est de l'essence même de la pastorale de se développer dans les sociétés les plus étrangères à la vie paysanne, parmi les gens du bel air. Les barons poètes du XIIIe siècle satisfaisaient, et au-delà, à cette condition. Dans le cadre d'une matinée de printemps, parmi les chants des mauviettes et des rossignols cachés dans les aubépines fleurissantes, dans le paysage mièvre et délicat mille fois reproduit par la littérature du moyen âge (1), ils se sont plu à placer les amours rapides d'un chevalier et d'une bergère, à décrire les jeux, les danses, les querelles des paysans ; à les évoquer en troupes de « feuillée et de mai chargées. » Ils ont imaginé tout un petit monde champêtre, tout un cycle gracieux que domine sous ses noms multiples Marie, Marion, Marote, Marionnette, Marguet. Ils s'y sont montrés artificiels à souhait, faux autant qu'on peut le désirer. Ils ont su diversifier un thème unique : à lire la collection des pastourelles du XIIIe siècle conservées par centaines, par milliers chantées, on reste partagé entre l'impression de la monotonie et de la fadeur inhérentes au genre, et l'étonnement de la variété singulière que nos poètes ont introduite dans le détail de leurs petites scènes.

Mais pourquoi définir longuement ce genre? Écoutons plutôt quelques vers d'une pastourelle de maître Richard de Semilli, choisie à cause de sa brièveté :

L'autrier chevauchoie delés Paris,
Trovai pastorele gardant berbis.
Descendi a terre, lés li m'assis,
Et ses amoretes je li requis.
El me dist : « Biaus sire, par saint Denis,
J'aim plus biau de vos et mult meus apris...
Deus, je suis jonete
Et sadete,
Et s'aim tes
Qui joenne est et sades et sages assez. »

Robin l'atendoit en un valet ;
Par ennui s'asist lés un buissonet,
Qu'il s'estoit levés trop matinet
Por cueillir la rose et le muguet...
Qui lors les vëist joie demener,
Robin debruisier et Marot baler !
Lés un buissonet s'alerent joer.

(1) Ce paysage de renouveau est la seule expression du sentiment de la nature dans nos vieux poèmes ; on y trouverait malaisément une seule description de l'automne ou de l'été.

De si loing com li bergiers me vit,
S'escria mult haut et si me dist :
« Alés vostre voie, por Jhesu Crist!
Ne nos tolés pas nostre deduit!
J'ài mult plus de joie et de delit
Que li rois de France n'en a, ce cuit.
S'il a sa richece, je la lui cuit,
Et s'ai m'amiete et jor et nuit,
Ne ja ne departiron.
Dansés, bele Marion! »

(« J'aime mieux ma mie, ô gué! » dit la chanson d'Alceste.)

Ce sont ces bergers qu'Adam de la Halle anima de la vie dramatique. Louis XIV, qui reléguait loin de ses yeux les magots de Téniers, voyait avec plaisir, dans les *Amans magnifiques*, danser Tircis, berger, et Caliste, bergère. De même les nobles spectateurs d'Adam de la Halle, peu tendres aux vilains, se font volontiers les chevaliers servans de Marion. Adam de la Halle fut à la fois le poète et le compositeur, le Quinault et le Lulli de notre premier opéra-comique, et la cour angevine, la cour hautaine de Naples dut y prendre un plaisir extrême.

Marion est assise dans la prairie, et garde ses moutons, et chante :

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara...

Un chevalier sur son cheval de chasse, le faucon sur le poing, passe par là, chantant aussi :

Je me repairoie du tournoiement,
Si trouvai Marote seulete, au cors gent.

Le chanteur conte fleurette à la chanteuse, et la chanteuse raille le chanteur. Elle feint de ne rien entendre à ses questions, par malice plus que par naïveté, et se fait tout ingénue. — « Or, dites, douce bergerette, aimeriez-vous un chevalier? — Beau sire, retirez-vous, je ne sais ce que sont les chevaliers. Robin m'a donné cette panetière, cette houlette et ce couteau. Je n'aimerai personne que lui, puisqu'il m'aime. — Nenni, bergère? — Nenni, par ma foi! » Il insiste : n'est-il pas un chevalier? Elle lui répond par des chansons, où revient l'éloge de Robin, si bien qu'il quitte la place, las de ces *gaberies*, et les ritournelles ironiques de Marion le poursuivent : « Trairi, deluriau, deluriau, deluriele! » — Voici Robin, qui apporte des pommes à Marion. Elle

lui raconte son aventure, comment un homme à cheval, qui portait sur son poing ganté une sorte d'escoufle, l'a priée d'amour. Robin s'indigne, et fait le brave : ah! s'il était arrivé à temps, l'insolent chevalier ne s'en serait pas tiré sans bataille! Mais pour l'instant, faisons fête entre nous. Voici des pommes et du fromage, un grand morceau de pain, et de l'eau de la fontaine. (Des fruits et du laitage, Marie-Antoinette n'en eût pas demandé plus sous les arbres du Petit Trianon.) Le repas fini, les deux amoureux chantent et dansent :

— Bergeronnette,
Douce baisselette,
Donnez le moi, vostre chapelet,
Donnez le moi, vostre chapelet!
— Robin, veux tu que je le mete
Seur ton chief, par amourete?
— Oil, et vous serez m'amiete...
Bergeronnette,
Douce baisselette,
Donnez le moi, vostre chapelet!

Le ballet se prolonge : « Avant et arrière, belle, avant et arrière! » Que signifient toutes ces expressions techniques dont se servent nos deux danseurs, *faire le tour du chief, le tour des bras, baler au serain, mener la treske?* Les danses du moyen âge, caroles, baleries, espringeries, nous les connaissons par des descriptions nombreuses de nos vieux poèmes, plusieurs fois réunies et étudiées depuis Ferdinand Wolf. Ici nous voyons en action et nous pouvons nous représenter l'une d'entre elles, grâce à la musique conservée : Robin et Marion dansent un pas frappé, presque sur place, où les mouvemens des bras ont leur rôle, analogue à la bourrée de nos paysans.

Mais le chevalier pourrait bien revenir; il faut être en nombre pour le recevoir bravement. Robin court au village chercher du renfort, ses cousins Beaudon et Gautier le Têtu : qu'ils apportent leurs bâtons et leurs fourches-fières! Hélas! avant qu'ils soient réunis, le chevalier est revenu, sous prétexte de chercher son faucon perdu, et Marion doit encore une fois se défendre contre ses propos galans. Robin a pris dans une haie le faucon qui voletait, sa clochette au cou; il le rapporte poliment au chevalier; mais ses mains maladroites de vilain ne sont pas habitués à tenir ces nobles oiseaux; il maltraite un peu le faucon, et le chevalier le paie d'un horion. « Haro! il m'a tué! » Où sont les ardeurs belliqueuses du brave Robin? Le chevalier enhardi enlève Marion sur sa selle et l'emporte. Robin reste à geindre. Ses cousins accourent : « Eh! que

ne vas-tu la secourir? — Taisez-vous! Il nous courrait sus, fussions-nous quatre cents! C'est un chevalier hors du sens, qui a une si grande épée! » Par bonheur, Marion sait fort bien se défendre toute seule, et le ravisseur doit laisser échapper sa capture, plus difficile à apprivoiser qu'un faucon. Le voilà parti; il ne reviendra plus. — L'alerte est passée: donc le courage revient au hardi Robin: — « Marion, je suis joyeux et guéri, puisque je te vois. — Viens donc ça, embrasse-moi! — Volontiers, sœur, puisqu'il te plaît. » Et aussitôt, la coquette, qui vient de demander elle-même ce baiser, s'écrie: « Regardez-moi ce petit sot qui m'embrasse devant tout le monde! — Et qui s'en retiendrait? » Il la baise derechef, et tout ragaillardi par ce baiser: « Dieu! s'écrie-t-il,

Dieus! com je seroie ja preus
Se li chevaliers revenoit! »

Ce gentil trait de coquetterie, cette bravoure comique de Robin, tous ces enfantillages ne sont-ils pas charmans? Comme l'écrivain allemand Hertz l'a remarqué pour l'auteur d'*Aucassin et Nicolete*, Adam paraît traiter ses personnages avec le plus grand sérieux du monde; mais si l'on s'approche un peu du poète, on voit un sourire qui se dessine sur ses lèvres: et cette ironie sauve son œuvre de la fadeur.

Des nouveaux-venus, un berger, Huart, une bergère, Perrette, ont rejoint nos amis. Ils sont six à présent; ils sont en nombre pour jouer. Il est curieux de remarquer que leurs divertissemens sont les mêmes qui font encore les délices de notre bourgeoisie, et qu'il ne faudrait pas chercher longtemps dans quelque *Trésor des Jeux innocens* pour les y retrouver. Tel le *jeu de saint Coisne:* il s'agit de se présenter devant l'un des joueurs et de lui dire avec un grand sérieux: « Bon saint Coisne, je vous apporte mon offrande. » Si l'on rit, on doit un gage. Comme de juste, chacun de nos bergers éclate de rire. Tel est aussi le *jeu du roi et de la reine*. Le berger Baudon est fait roi par la grâce d'une formulette d'élimination semblable à celle des enfans d'aujourd'hui: empreu, et deux, et trois... et dix, et le dixième est roi. Couronné du chapel de fétus de Perrette, il appelle à la cour successivement les divers joueurs. A chacun il pose une question, à laquelle on doit répondre avec sincérité, et, qui peut, avec esprit. — « Perrette, viens à la cour! Quelle a jamais été ta plus grande joie d'amour? — C'est, répond-elle, un jour que mon ami m'a tenu compagnie aux champs. — Sans plus? — Sans plus! — Elle ment! — Et toi, Marion, viens à la cour! Comment aimes-tu Robin? — Mieux que ma plus chère

brebis! » A ne rien cacher, il s'en faut que toutes les questions du roi soient aussi innocentes et aussi fades. Il en pose aussi qui provoquent de justes protestations : « Car la demande est laide! » Le berger Gautier se distingue entre tous par ses inconvenances. Il propose les jeux les plus imprévus, et tout à l'heure, prié de chanter, il entonnera la plus malpropre des chansons du moyen âge, un vers d'*Audigier*, et Marion sera obligée de faire taire l'*ord menestrel*. Magnin a ingénieusement conjecturé que les détails grossiers qui déparent cette idylle n'y seraient que les additions d'un remanieur. On sait, en effet, que notre jeu fut représenté au moins deux fois, à Naples, d'abord, puis à Arras après la mort d'Adam. M. Magnin croit que le texte qui nous est parvenu est celui de la reprise, enrichi par un poète anonyme, pour la plus grande joie des bourgeois d'Arras, de couplets que n'eussent point admis, à Naples, les nobles spectateurs de la *première*. Mais il nous est bien malaisé de faire ce départ, car nous savons que les sociétés les plus aristocratiques du temps ne se choquaient pas pour si peu. Entre mille témoignages qu'on pourrait alléguer, en voici un qui est bien en situation, puisqu'il s'agit de ce *jeu du roi et de la reine*, auquel jouent nos petits bergers. Dans un fabliau du XIVe siècle, le *Sentier battu*, de grands seigneurs et de belles dames jouent à ce jeu ; il nous est représenté comme un des plaisirs les plus délicats des cercles aristocratiques; notons que l'auteur du fabliau, Jean de Condé, se connaissait en matière d'élégance, puisqu'il fut le ménestrel attitré des comtes de Flandre, qu'il passa toute sa vie dans leurs châteaux et qu'il ne rima jamais que pour le plaisir de leur cour. Or, il se trouve que les questions et les réponses des nobles joueurs ne sont que des équivoques rebutantes, et que ce fabliau aristocratique est l'un des plus véritablement grossiers que nous possédions ; tant et si bien qu'il nous fait comprendre cet acte du concile de Worcester, en 1240 : *Non sustineant fieri ludos de Rege et Regina*. Oui, tout porte à croire que les détails grossiers de notre comédie sont, comme le reste, l'œuvre d'Adam ; sa préoccupation est visible : c'est de peindre avec quelque réalisme la vie de ses petits bergers, et de les maintenir dans cette « condition de demi-vérité » que recherchent les poètes bucoliques. Son personnage de Gautier n'a point d'autre raison d'être ; quand Marion offre à Robin du fromage qu'elle a gardé dans son sein, quand un berger vante les délices de la viande de porc qu'il mange à planté, il est évident que le poète a voulu *faire vrai*. Boileau lui reprocherait avec raison de faire parler ses bergers « comme on parle au village. » Et comment voudriez-vous qu'ils parlassent? demandait plaisamment Victor Hugo. Comment? comme

parlent les bergers des *Chansons des rues et des bois*, comme parlent Tircis et Climène, comme parlent le plus souvent Robin et Marion : ce réalisme est inutile autant que maladroit.

A quoi bon poursuivre l'analyse minutieuse de ces scènes enfantines qui se répètent et se prolongent trop longuement? C'est le loup qui emporte une brebis que Robin délivre; puis des scènes de jalousie à propos de Perrette, des fiançailles, des médisances, des caquetages, et des chansons encore, jusqu'au moment où Robin, menant la *tresque*, entraîne après lui, dans cette manière de farandole, bergers et bergères; et tout ce petit monde gracieux disparaît en dansant.

N'est-il pas vrai que ce *Jeu de Robin et de Marion* répond, après tout, aux conditions du genre très secondaire de la pastorale, et qu'il excite, comme Fontenelle le réclame de toute églogue, « une surprise douce et une petite admiration? » Adam a traité ses personnages avec agrément et virtuosité, avec le degré d'ironie et de sympathie qui convient. Les figures n'y sont plus schématiques, comme dans le *Jeu de la Feuillée;* ses petits bergers vivent réellement. Il serait certes disproportionné d'analyser leur caractère : leur âme peu complexe n'est faite que de chansons et d'amourettes. Robin et Marion sont les frère et sœur aînés et ignorés de Rose et de Colas, d'Annette et de Lubin, de ces couples mignards si nombreux dans notre histoire littéraire, depuis la chantefable d'*Aucassin et Nicolete* jusqu'aux poèmes bocagers de Hardy, jusqu'aux églogues de Florian et de Gessner, jusqu'au *Devin de village*.

Ce qu'il y a de plus curieux dans le *Jeu de Robin et de Marion*, c'est, à coup sûr, son public. Cette pièce fut représentée, selon toute vraisemblance, à Naples, dans l'automne de 1283; soit dix-huit mois après les Vêpres siciliennes. Ce souvenir tragique a sa signification. Les barons qui se plaisent ainsi à un retour de pensée et de cœur vers l'Artois, vers ce village d'Ayette, près d'Arras, où la scène est placée, les amoureux de Marion ne sont point d'élégans désœuvrés, occupés, dans des salles jonchées d'herbes et de fleurs, à agencer des rimes de chansons d'amour, selon l'art compliqué des troubadours. Non; ces spectateurs sont les combattans des Abruzzes, de la Sicile, de Tunis, les vieux chevaliers qui savent combien la route a été rude, sous l'armure de guerre, de Bénévent à Tagliacozzo: ils sont les conquérans campés sur la terre d'Italie où depuis vingt ans ils organisent la terreur: les uns, descendans de maisons souveraines, les Courtenay, les Montfort, les Vaudemont, les Brienne; les autres, pauvres chevaliers d'aventure, simples bannerets au partir de France, devenus princes feudataires

dans des fiefs arrachés aux seigneurs calabrais, apuliens, siciliens, et qu'ils pressurent sous une écrasante fiscalité; tels le violent Thomas de Coucy, et ce Guillaume de l'Estendart, le plus féroce des capitaines de Charles d'Anjou, qui, lorsqu'il prit la ville d'Augusta entre Catane et Syracuse, n'y laissa debout ni une pierre, ni un homme. Maintenant la haine est montée autour d'eux, la terre leur échappe; ils entendent encore, ces évadés des Vêpres, le tocsin de Palerme, — et devant eux Robin et Marion passent en dansant:

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara...

Étranges spectateurs en vérité! Au premier rang, le vieux roi Charles d'Anjou, assombri par l'écroulement de ses rêves dignes de Pyrrhus et de Picrocole; c'est Constantinople, c'est Tunis perdus; ce sont les galères vénitiennes, les galères alliées, qui fuient à toutes voiles par le détroit de Messine, tandis que lui-même, debout sur le rivage d'Italie, voit approcher, impuissant, la flotte aragonnaise, pavoisée et triomphante; aujourd'hui il faut défendre pied à pied le sol contre don Pedro; et pendant que, sur son ordre, dans Naples même, les potences s'élèvent sans nombre pour les gibelins rebelles, Marion chante doucement:

Robin m'achata cotele
D'escarlate bone et bele,
Robin m'aime, Robin m'a...

Et qui encore parmi ces spectateurs? Robert d'Artois et le comte d'Alençon, celui qui a conduit à Naples les nouveaux croisés, les brillans vengeurs des Vêpres: six mois plus tard il tombera dans sa tente, lui, le frère du roi de France, sous le couteau de l'un des brigands almogavares de Jean de Procida:

Robin m'aime, Robin m'a!..

Voici encore, à ce spectacle, le fils de Charles d'Anjou, le prince de Salerne, héritier présomptif de ce trône chancelant; bientôt, fait prisonnier, les états de Sicile le condamneront à mort en représailles du meurtre du petit Conradin; et déjà, tandis que dansent nos pastoureaux, blanchissent, à l'horizon de la rade de Naples, les voiles de son vainqueur, l'amiral Roger de Loria:

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara.

Ainsi se manifeste une fois de plus ce phénomène souvent remarqué que les sociétés les plus violentes sont celles qui se plaisent le mieux aux fadeurs des bergeries; à l'heure la plus tragique de son histoire, la cour de Naples se réfugia un instant dans le rêve conventionnel de la paix champêtre, comme firent les hommes des guerres de religion, ceux de la Fronde, et les hommes de la Terreur.

Quelle fut, dans la composition du *Jeu de Robin*, l'originalité d'Adam? Ce n'est pas lui qui a créé ses personnages, ni imaginé aucune des scènes. Tout ce petit monde champêtre vivait avant lui, dans des milliers de pastourelles lyriques, précisément de la même vie que dans sa pièce. On a souvent répété que son *Jeu* était directement inspiré d'une pastourelle composée par l'un des seigneurs de la cour de Naples, Perrin d'Angecort, parce qu'on y retrouve la donnée principale du *Jeu* (les tentatives amoureuses du chevalier) et le refrain : Robin m'aime. Il n'y a aucune raison de croire à une imitation spéciale de cette pièce; car le même refrain se lit encore dans une autre poésie conservée, et le personnage du chevalier entreprenant est, pour ainsi dire, de style dans les pastourelles. Il suffit de feuilleter le recueil publié par Bartsch (1) pour y voir reparaître dans les moindres détails toutes les scènes de notre comédie : on retrouve par exemple dans une poésie du roi de Navarre (p. 232 du recueil de Bartsch) la comparaison faite par Marion des chevaliers et des vilains, et de même (p. 146) le refrain : « Bergeronnette, très douce compaignette, donnez-le-moi, vostre chapelet; » dans une pièce d'Huistace de Fontaines, Marion enlevée par le chevalier appelle au secours dans les termes mêmes que lui prête Adam : « Hé! réveille-toi, Robin; car on en maine Marot » (p. 270); ailleurs (p. 52, 292), les paysans viennent comme dans notre comédie au secours de la bergère; l'épisode de la brebis enlevée par le loup et que Robin délivre reparaît également (p. 126); les jeux des paysans sont encore décrits dans nombre de pastourelles : ici ils jouent au jeu que nous connaissons du roi et de la reine (p. 160); là, ils chantent des chansons (p. 147), jouent du *fretel*, dansent le *vireli*, l'*espringerie*, la *treske* (p. 257, 143, 179, etc.).

La pièce d'Adam de la Halle n'est qu'un centon de pastourelles, et son originalité est grande, pourtant. Comme le *Jeu de la Feuil-*

(1) Romanzen und Pastourellen, Zurich, 1870.

lée, elle reste, au moyen âge, une œuvre isolée : nous n'avons aucun témoignage qu'il ait existé des pièces similaires, et, seulement à la fin du XIVe siècle, nous apprenons qu'on a joué à Angers une pastorale qui, sans aucun doute, ne dut rien à l'œuvre dès longtemps oubliée du poète artésien. Oui, plus d'un siècle avant Adam, la fantaisie anonyme de centaines de poètes avait créé ce monde de bergers; mais, le premier et le seul, Adam de la Halle les vit de ses yeux et les fit voir. Sans doute, les circonstances le favorisèrent : les écoles poétiques sont rares au moyen âge, et, par suite, les vrais poètes y sont rares. Asservis à une existence errante et mendiante, les jongleurs ont rarement la conscience d'être une race à part, des êtres originaux qui doivent se développer dans le sens même de leurs singularités individuelles. Adam eut, au contraire, la bonne fortune de trouver toujours, soit parmi les bourgeois d'Arras, soit dans l'aristocratie de Naples, un public déjà raffiné de rivaux, d'admirateurs, de patrons. Grâce à cet appui, il fut un trouvère complet. Nous possédons de lui des chansons d'amour, des rondeaux, des motets, des jeux partis; il composa même une chanson de geste à la gloire de Charles d'Anjou. Il fut bon musicien, et non-seulement un mélodiste, mais l'un de nos plus anciens harmonistes. Un poète, son contemporain, l'appelle avec une réelle justesse d'expressions « un clerc net et soutil, gracieus et nobile. » Mais tous ces titres sont effacés par ce premier éveil du sens dramatique, qu'il semble bien avoir possédé; et ce mérite d'avoir, le premier, construit des tréteaux pour y faire monter les bourgeois d'Arras et les bergers des pastourelles est plus réel qu'il ne semble d'abord. Nous avons peine aujourd'hui à concevoir avec quelle lenteur les genres littéraires naissent les uns des autres, avec quelle difficulté ce qui est en puissance parvient à l'acte. Il nous est malaisé, à nous les tard-venus, et qui avons trouvé toutes constituées les formes artistiques où se moule le génie humain, d'imaginer l'effort des générations qui ont dû créer ces formes, de nous représenter, par exemple, quel fut le génie créateur de celui-là qui composa la première réplique de Dionysos aux dithyrambes des Lénéennes. Adam paraît avoir possédé quelque chose de cette puissance créatrice : il entendit de ses oreilles le bruit que mène la troupe d'Hellequin; il vit de ses yeux se dérouler la *balerie* de Robin et de Marion : et ce don singulier méritait quelque attention.

JOSEPH BÉDIER.

LES

SOCIÉTÉS ANIMALES

LES INVASIONS DES FOURMIS. — LE POTENTIEL MORAL.

Dans l'étude des sociétés animales, celle des sociétés de fourmis est peut-être la plus suggestive, en raison de l'intelligence surprenante de ces petits insectes. Leur comparaison avec les sociétés humaines est d'autant plus intéressante que les sociétés de fourmis ne fonctionnent pas suivant des règles uniformes, semblables à celles de la mécanique des corps inertes, où toute individualité s'efface, à la fois dans l'accomplissement final du but général et dans le détail même de l'exécution de chacun des actes particuliers qui y concourent. Nous ne rencontrons pas ici cette uniformité géométrique banale, et dominée surtout par les conditions du milieu ambiant, qui préside à la construction des polypiers et même à celle des gâteaux d'abeilles. Au contraire, l'observateur est frappé tout d'abord par l'intelligence individuelle de chaque fourmi et par l'initiative personnelle qu'elle manifeste, en poursuivant la réalisation du but collectif proposé à son activité.

L'étude des sociétés de fourmis mérite d'autant plus l'attention du philosophe qu'elles n'ont jamais été l'objet d'aucune tentative d'utilisation de la part de la race humaine; elles n'ont dès lors jamais subi ces influences modificatrices par hérédité, auxquelles les abeilles sont soumises depuis tant de siècles, depuis qu'il existe des apiculteurs empressés à récolter le miel. Les fourmis, au con-

traire, ont été traitées tantôt comme des êtres agressifs, sans grâce ni amabilité, et que l'homme dédaigne, s'ils ne viennent pas en contact direct avec lui ; tantôt comme des animaux nuisibles à l'agriculture et qu'il s'efforce d'exterminer, sans toujours y réussir pleinement.

J'ai déjà fait connaître, il y a quelques années (1), les études que j'ai eu occasion de poursuivre, depuis une quarantaine d'années, sur les habitudes sociales des fourmis. Je demande la permission de rapporter aujourd'hui quelques observations nouvelles sur les invasions des fourmis et sur la psychologie à la fois collective et individuelle qui s'y révèle. Ici, comme dans toute science naturelle, c'est la description exacte des faits particuliers qui peut nous conduire à des vues générales : je commencerai donc par les premiers.

Il y a quelque temps, en visitant les cultures du jardin d'expériences que j'ai institué à Meudon, je fus frappé de voir les tuiles de la toiture d'un hangar adossé au bois couvertes de fourmis, de grosseur moyenne, en pleine activité : elles appartenaient à l'espèce *fusca*.

Ces fourmis venaient du bois par myriades ; elles grimpaient le long du mur jusque sur la toiture, et de là se dirigeaient vers un sycomore en fleur, dont le tronc était contigu à la partie basse du hangar, du côté opposé au bois : l'arbre et ses branches en étaient couverts, qu'elles fussent attirées soit par une odeur spéciale, faible, mais un peu musquée, qui se dégageait de ses fleurs, soit par la présence de nombreux pucerons adhérens aux feuilles. Elles transportaient avec empressement les fragmens de ces fleurs, toutes sortes de brindilles et d'autres débris, vers le sommet de la toiture. Là, elles s'enfonçaient sous les tuiles, dans une sorte de coffre ou faux grenier, clos de planches et bien abrité, où elles commençaient à construire leur nid. Quoique l'invasion des fourmis ne datât que de peu de jours, plusieurs hectolitres de matériaux légers étaient déjà accumulés, les larves installées et entourées de soins particuliers. C'était une ville nouvelle, prise en flagrant délit de fondation. J'eusse laissé faire dans les bois ; mais les fourmis sont des commensales incommodes. Elles s'installaient au centre de mes provisions de graines, au centre d'emmagasinement des récoltes prochaines. Le lieu de leur séjour était fort bien choisi au point de vue de la colonie, mais tout à fait nuisible à mes expériences : j'étais obligé de les détourner, de les déloger, ou de les détruire.

Aussitôt s'engagea une lutte, fort inégale en apparence, dont les péripéties me montrèrent combien cette nation de petits barbares qui avait envahi mon domaine était ingénieuse, variée dans ses moyens d'attaques et obstinée dans la poursuite de ses projets. La

(1) Voir dans mon ouvrage *Science et Philosophie*, p. 172, *les Cités animales et leur évolution*.

destruction, tant individuelle que collective des intrus, fut d'abord tentée; mais elle parut tout à fait impuissante à leur inspirer une frayeur capable d'arrêter l'élan général qui présidait à l'invasion de la tribu, et il fallut recourir à des procédés moins élémentaires pour y mettre un terme. Je pensai qu'il suffirait de faire disparaître l'objet vers lequel tendait cette multitude, en rendant le sycomore inaccessible. J'y parvins sans peine en enduisant le tronc, circulairement et au voisinage du sol, au moyen d'une large couche visqueuse de goudron mélangé de pétrole, avec addition de phénol et d'aniline, mixture qui rendait le goudron moins siccatif et plus pernicieux. En même temps, le toit fut balayé des débris de fleurs, de feuilles, et aussi des fourmis qui le couvraient, et l'on y projeta du soufre en poudre, matière destructive des fourmilières, comme Aristote le savait déjà. A l'instant, grande agitation parmi les fourmis répandues dans l'arbre et qui ne pouvaient plus en descendre, ainsi que parmi celles du toit, qui avaient reparu presque aussitôt après le balayage. Pour augmenter leur effroi, je fis écraser une à une les nouvelles arrivantes. Plusieurs centaines périrent ainsi en quelques minutes, mais sans résultat : aucune terreur panique ne se déclara, qui fit fuir les insectes en masse. Celles de l'arbre, ne pouvant plus franchir le fleuve de goudron, se laissaient tomber d'en haut sur la terre, la dureté de leur enveloppe cornée atténuant une chute que la petitesse de leur masse empêchait d'être bien violente. Quant aux fourmis que l'on continuait à écraser systématiquement avec un morceau de bois, elles se redressaient contre l'instrument meurtrier et lui présentaient leurs mandibules, en projetant un liquide corrosif. Cependant elles apercevaient l'ennemi qui les décimait. Chaque fois que je m'approchais, les fourmis qui couraient s'arrêtaient subitement, pour s'enfuir ensuite à toute vitesse. La multitude en marche ne tarda pas à diminuer : mais ce n'était qu'une apparence. En réalité, elles avaient passé sous les tuiles, et elles continuaient à cheminer le long des chevrons; dès que l'on s'éloignait, elles reparaissaient au jour en nombre, avec une ardeur surexcitée par les rayons solaires qui donnaient sur le toit.

J'avais mieux auguré de ces procédés de destruction : l'an dernier, en effet, nous avions réussi à détourner par une méthode analogue une première tentative d'invasion, qui s'était arrêtée après une journée. Mais les populations barbares, ennemies de l'empire romain, que Probus et Aurélien avaient repoussées et massacrées, les arrêtant ainsi dans leur première tentative d'invasion, ne recommencèrent-elles point quelques générations après, avec plus d'ensemble et d'énergie, réussissant cette fois à pénétrer au cœur de l'empire et à en accomplir le pillage et la destruction ?

Les fourmis n'avaient pas montré moins d'obstination ; détruites

l'an dernier, elles reparaissaient cette année en hordes plus nombreuses et plus acharnées. L'impulsion instinctive qui les poussait était rendue plus forte et leur ténacité accrue par l'existence du centre de colonisation qu'elles avaient réussi à installer dans le faux grenier, et dont je n'avais pas reconnu tout d'abord l'existence. Ce nid, trahi par les directions de ses routes d'accès, fut détruit le lendemain, les tuiles et les feuilles de zinc de la toiture étant soulevées et les matériaux du nid projetés à la pelle par-dessus le mur dans le bois, pêle-mêle avec les larves et les provisions déjà accumulées. Les bords, jointures et entrées du faux grenier furent méthodiquement badigeonnés de goudron. En même temps, pour arrêter le flot de l'invasion venue du bois, et qui grimpait le long du mur sans trêve ni relâche, j'étendis en haut de ce mur, au-dessus du chaperon, une bande épaisse de mixture goudronneuse, large de $0^m,25$, sur une longueur d'une trentaine de mètres. C'était une barrière infranchissable : elle allait rejoindre une autre toiture de carton bitumé, récemment goudronnée, et s'étendant sur une longueur plus considérable encore. Bientôt il se forma au-dessous une noire colonne, parallèle au goudron, constituée par des milliers de fourmis arrêtées dans leur marche. Quelques-unes, s'approchant trop, périssaient empâtées dans la matière gluante; d'autres, à demi empoisonnées par les vapeurs d'aniline, tombaient au pied du mur, où elles étaient ramassées et emportées par leurs compagnes. Mais le corps d'armée demeurait toujours aussi compact.

Pourquoi se précipitaient-elles ainsi en masse dans cette direction, avec l'énergie et l'ensemble d'un régiment lancé à l'assaut d'une forteresse? Quel mot d'ordre leur avait-il été donné et par qui? Comment se faisait-il qu'elles arrivassent de tous côtés, après avoir parcouru parfois plusieurs centaines de mètres, distance énorme pour de si petits animaux; obstinées dans une invasion dont elles modifiaient les procédés à mesure qu'elles reconnaissaient l'impuissance de leurs attaques successives? Ce n'était pas là une marche en avant provoquée par la famine, telle que celle des sauterelles algériennes, subitement écloses en un lieu dont elles ont fait disparaître en peu de jours toutes les ressources alimentaires. En effet, les fourmis sont fort disséminées dans cette région du bois, et elles y trouvent aisément habitat et nourriture.

Les fourmilières y sont trop rares pour qu'un *printemps sacré*, tel que celui qui déterminait parfois le départ de toute une génération chez les vieilles populations de l'Italie et de la Germanie, ou bien un exode annuel, pareil à celui des abeilles, pût expliquer une semblable et si abondante émigration.

Aucune coupe de forêt, aucun travail de voirie, de culture ou

de plantation, aucune poursuite systématique et destructive, de la part des gardes-forestiers ou des promeneurs malveillans, aucune attaque d'animaux récemment acclimatés dans la région, n'était venue les troubler dans leurs habitudes et modifier subitement leurs conditions d'existence.

Peut-être est-il opportun de rappeler que le *primum movens* des invasions humaines est parfois aussi obscur que celui des fourmis. Si la nécessité de fuir la domination d'un ennemi victorieux a poussé les Huns vers l'Occident; si la recherche d'une nourriture plus abondante et le désir de s'emparer des richesses de peuples plus industrieux et plus civilisés, ont joué un rôle capital dans la plupart des migrations de barbares; cependant il en est plus d'une dont les mobiles ont quelque chose de mystérieux. Le fanatisme soudain qui précipita les nomades de l'Arabie vers les grands empires des Byzantins et des Persans; la terreur religieuse qui poussa, d'après certains auteurs, les Cimbres et les Teutons à quitter leur pays pour se ruer sur la Gaule et sur l'Italie, n'appartiennent pas à la catégorie des mobiles utilitaires. Serait-il téméraire de se demander s'il n'existe pas quelque chose d'analogue dans l'ordre instinctif, qui touche de si près aux sentimens religieux; c'est-à-dire si cet instinct soudain, qui met en mouvement les animaux sociables, relève toujours d'une conception ou d'une intuition fondée uniquement sur leurs intérêts? Quoi qu'il en soit, l'impulsion une fois donnée, la société animale, comme la société humaine, marche à son but collectif avec une énergie qui ne s'en laisse que bien difficilement détourner. C'est ce dont je ne tardai pas à m'apercevoir, alors que l'établissement d'une barrière infranchissable semblait avoir fermé aux fourmis toute route vers mes magasins: il ne restait plus guère à l'intérieur que quelques survivantes disséminées, échappées à la catastrophe de leur race; et l'affaire paraissait terminée.

Il n'en était rien : le lendemain, la toiture était de nouveau sillonnée de fourmis, moins abondantes sans doute, mais aussi obstinées dans leur attaque et renouvelant leurs entreprises. D'où venaient-elles? En examinant le mur du côté du bois, il fut aisé de voir qu'elles continuaient l'assaut et qu'elles s'étaient frayé de nouvelles routes. Au-dessous de la ceinture inaccessible de goudron, elles avaient découvert des fissures dans le mur, mur vieux et dont le plâtre se détachait par places. C'est par là qu'elles s'insinuaient par centaines, cheminant par des trajets détournés, au milieu des matériaux mal cimentés et dans l'épaisseur même du mur; elles débouchaient de l'autre côté, à l'intérieur même du hangar, parfois à plusieurs mètres plus loin. On les apercevait aux points d'entrée et de sortie. Plusieurs rapportaient déjà leurs larves, impa-

tientes et comme assurées du succès. Nouve effort de la défense. Quelques sacs de plâtre servirent à recrépir le mur et à en boucher les fentes : pour plus de sûreté, on cerna chacune de celles-ci avec des cercles de goudron visqueux.

Cette poussée d'invasion fut plus longue que la précédente. Pendant plusieurs jours, on découvrait chaque matin de nouveaux orifices pratiqués par les fourmis, à l'aide desquels elles pénétraient, avec un entêtement d'autant plus étrange qu'il amenait la destruction incessante de multitudes. Cependant, de proche en proche, les communications avec le bois, ce grand réservoir de la population d'insectes, — *officina gentium*, — finirent par être entièrement coupées et la lutte entra dans une nouvelle phase. Tant au dehors qu'au dedans, les envahisseurs variaient de nouveau leurs artifices.

Au dehors, les fourmis commencèrent à s'installer au pied du mur, en s'agglomérant par places, au milieu des herbes et des arbrisseaux ; elles ébauchèrent de petits villages où elles demeuraient, toujours prêtes à franchir le mur dès que le temps en aurait affaibli les défenses. Mais ce voisinage était trop menaçant pour être toléré. Les nids en formation, arrosés à leur tour de goudron, ne tardèrent pas à devenir intenables, et le mur noirci çà et là par de longues traînées de goudron, blanchi à côté par des réparations de plâtre, reprit l'aspect solitaire d'une muraille honnête, sur lequel peuvent errer quelques mouches ou quelques lézards, mais qui ne saurait servir de route d'invasion à des hordes dévastatrices.

Ce n'était là pourtant qu'un succès partiel ; car à l'intérieur du jardin, c'est-à-dire sur la toiture, au sein du mur, et dans le hangar, il restait quelques milliers de fourmis, emprisonnées, et qui ne pouvaient plus rétrograder. Je m'en aperçus dès que les trous extérieurs du mur se trouvèrent bouchés ; les fourmis, ne rencontrant plus de chemin ouvert pour ressortir du côté du bois, débouchèrent en longues colonnes à l'intérieur. J'espérai un moment qu'elles allaient se disperser, découragées par le trouble incessant où elles étaient tenues, et par les exécutions réitérées, tant par masses que par individu, dont elles étaient l'objet. Leurs habitudes paraissaient, en effet, profondément modifiées. Elles avaient cessé complètement de charrier des matériaux de construction et des provisions : aucune larve n'apparaissait plus, portée par les ouvrières. Mais, chose étrange, un grand nombre de fourmis circulaient de tous côtés, en enlevant les cadavres des fourmis écrasées et même leurs débris mutilés, tel que l'abdomen, le thorax, ou la tête. Fort surpris de cette opération, j'ai répété pendant plusieurs jours et des centaines de fois mon observation, sans pouvoir reconnaître ni le but de cet enlèvement, ni le lieu où elles allaient cacher tous ces cadavres :

on eût dit d'un peuple qui enterre ses morts. J'ai lu depuis dans Pline (1) que les fourmis ensevelissent leurs morts à la façon des humains : *Sepeliunt inter se, viventium solæ, præter hominem.* D'après sir John Lubbock, qui les étudie depuis de longues années, elles auraient leurs cimetières : étrange ressemblance avec les sociétés humaines! A moins qu'il ne s'agisse simplement d'une réserve de provisions de bouche.

Quoi qu'il en soit, les débris de l'armée d'invasion en déroute, au lieu de se disperser, réunissaient peu à peu leurs bandes décimées et se cantonnaient par groupes en certaines places, comme si leur instinct social les eût portés à y former, à défaut d'un nid commun, des installations partielles. Sur un point, c'était entre les parois de minces poteries entassées; sur un autre, entre des boiseries vermoulues; ailleurs, dans des plâtras; ailleurs, dans les couches superficielles d'une terre sèche et ameublie. On assistait à un essai de réorganisation. A partir de chacun de ces points, elles reformaient des routes le long des chevrons de la toiture, d'où elles remontaient à la surface des tuiles, pour se diriger de nouveau vers le sycomore. L'odeur de ses fleurs et certaines odeurs, en général, semblent avoir pour les fourmis un attrait invincible.

Il y a quelques années, j'ai observé une singulière attraction de ce genre, exercée sur des fourmis ailées, et d'autant plus extraordinaire qu'elle les conduisait par centaines à une destruction inévitable. Sur la plate-forme d'une tour haute de 28 mètres, j'avais installé, en vue d'expériences sur l'électricité, des fioles ou flacons isolateurs, renfermant de l'acide sulfurique concentré, du sein desquels s'élevait une tubulure centrale, laissant seulement un étroit espace annulaire, entre elle et le col du flacon : celui-ci même était entouré, sans en être touché, d'un chapeau métallique très voisin. Les physiciens connaissent ces supports isolateurs. Or, les fourmis ailées avaient trouvé le moyen de monter à cette hauteur et de pénétrer, en rampant patiemment, dans les intervalles successifs des fioles et des deux espaces annulaires concentriques, pour se précipiter dans l'acide sulfurique, où elles périssaient aussitôt. Chacun des isolateurs, au nombre d'une douzaine, se trouva ainsi encombré au bout de peu de jours par des centaines de fourmis mortes, exhalant une odeur mélangée de musc et d'acide sulfureux, qui, loin de les faire fuir, les attirait toujours davantage : le col extérieur du flacon demeurait tout couvert de fourmis en mouvement, s'empressant ainsi vers leur propre anéantissement. Mais c'était là la preuve d'un instinct aveugle et irrésistible, agissant en sens contraire de l'instinct de conservation, inhérent, prétend-on, à tout être

(1) *Histoire naturelle*, liv. XI, ch. 36.

vivant. — Revenons à notre invasion de fourmis, attirées, ce semble, par l'odeur des fleurs du sycomore, ou par ses pucerons, et qui paraissaient mues par l'espoir d'approvisionner la nouvelle cité et les villages construits dans le voisinage.

Il fallut combattre une à une toutes ces tentatives d'installation spécialisées. Les poutres, les chevrons furent goudronnés un à un; la terre, que le goudron ne pénétrait pas suffisamment, fut imbibée de pétrole; les poteries minces, que l'on voulait éviter de souiller, furent submergées dans un baquet, afin de noyer leurs habitans improvisés; sur les tuiles, on traça de longues traînées goudronneuses, de façon à partager la surface de la toiture en une succession de polygones fermés par de véritables cordons sanitaires, et dont l'accès était rendu impraticable. Cependant chaque jour les fourmis apparaissaient sur un point nouveau, comme par une sorte d'infiltration, déployant un esprit d'invention et une variété extraordinaire de procédés inattendus, auxquels il fallait opposer des ressources toujours différentes. La nuit même, elles reprenaient au clair de la lune des routes que la crainte les avait forcées d'abandonner en plein jour : les auteurs anciens ont déjà parlé de ce travail nocturne des fourmis. Si leur multitude avait pu se renouveler, elles auraient peut-être fini par surmonter toutes les tentatives de résistance. Mais elle était désormais limitée par les barrières opposées du côté du bois, qui ne permettaient plus à leurs bataillons de combler leurs vides; leur nombre diminuait peu à peu et la lutte ne pouvait qu'aboutir, après un temps plus ou moins long, à la destruction totale de ces fâcheuses colonies.

Cependant, des individus plus ou moins nombreux, sortis on ne sait d'où, reparaissaient sans cesse. Il fallut plusieurs semaines d'efforts patiens et continus pour en réduire le nombre à quelques rares unités, sans arriver encore à les faire disparaître intégralement. Plusieurs dizaines de mille de fourmis s'obstinèrent ainsi jusqu'à leur destruction totale, laquelle exigea une dépense de 6 kilogrammes de goudron, 2 litres de pétrole, 200 grammes de phénol, autant d'aniline, et 500 grammes de fleur de soufre. Tel est, pour les gens qui aiment à connaître le détail des choses, le bilan matériel de la campagne dirigée contre cette invasion.

Le bilan moral est plus instructif: car le récit qui précède établit la variété singulière des procédés employés par les fourmis pour atteindre un but d'utilité générale, qu'elles ont posé elles-mêmes à leur activité. On a vu comment leur intelligence et leur volonté se plient aux circonstances, promptes à profiter de toute facilité locale, de toute condition accidentelle qui peut les conduire à la fin désirée. Cette fin n'est pas poursuivie par un acte simple

et uniforme, tel que la marche en commun vers un objet déterminé, ou la recherche de la nourriture : c'est une entreprise de colonisation régulière, en un lieu favorable, désigné sans doute à l'avance par leurs explorateurs : la colonisation est tentée d'abord en masse, puis en détail, avec des ressources indéfinies de travail, d'invention et, disons-le aussi, avec un esprit de sacrifice à la communauté, pareil à un véritable dévoûment patriotique. Rien ne ressemble plus aux actes d'une peuplade humaine, en quête d'une installation nouvelle, que les agissemens de cette tribu de fourmis en mouvement, luttant avec persévérance contre un destin contraire, et s'efforçant de surmonter une puissance aussi supérieure à elle que pouvait l'être la force d'une divinité dans les croyances des hommes d'autrefois. Elles procèdent non-seulement par voie directe, mais par toute sorte de procédés détournés et, ce qui est plus remarquable, par une série d'actes individuels, accomplis en raison de l'initiative particulière de ses membres et dont le caractère et la portée rappellent singulièrement les actes raisonnés d'une volonté libre.

Devons-nous persister à désigner sous le nom d'instinct, l'impulsion qui détermine l'ensemble des actions ainsi accomplies par des êtres aussi réfléchis, en nous fondant seulement sur ce fait qu'elles convergent toutes vers un but défini à l'avance? Mais si l'on s'attachait à cette manière de voir, ne pourrait-on pas prétendre que la même interprétation est valable pour la plupart des fonctions accomplies par la civilisation humaine? Le problème a d'ailleurs deux faces : le but poursuivi avec une énergie fatale, opposé à la variété préméditée des moyens par lesquels il est atteint. Si l'on s'attache uniquement à la convergence des efforts dirigés vers une fin déterminée, n'est-il pas évident qu'elle rappelle la pression inconsciente en vertu de laquelle l'eau tend à prendre son niveau et s'infiltre à travers tous les obstacles opposés par une digue? Mais c'est ici une eau dont chaque goutte serait vivante et douée d'initiative personnelle. De même la tension purement physique de l'électricité ou de la chaleur se manifeste par un ensemble de lois, que l'on résume sous le nom de *potentiel*. Toutefois s'il est permis d'assimiler l'instinct des fourmis à une sorte de potentiel moral, n'oublions pas que ce potentiel agit, non par des mécanismes purement physiques, tels que ceux de la chaleur et de l'électricité, mais par l'intermédiaire d'une volonté intelligente, diversifiant à l'infini ses plans et ses moyens d'action, en les accommodant sans cesse aux difficultés et aux circonstances dont elle se propose de triompher.

M. Berthelot.

LES

SALONS DE 1890

II[1].

LA PEINTURE AU CHAMP DE MARS.

La Société nationale des Beaux-Arts, en s'établissant, au Champ de Mars, dans les anciennes galeries de l'Exposition universelle, y a réalisé, du premier coup, une bonne partie des améliorations réclamées depuis longtemps par l'opinion publique dans l'organisation matérielle des Salons. Les sculpteurs, il est vrai, fort peu nombreux d'ailleurs, n'y retrouvent, sous la coupole centrale, ni cette égalité calme dans la lumière, ni ces entourages apaisans de verdures qui font de la nef des Champs-Élysées un séjour si favorable pour les marbres, en même temps qu'un lieu de repos si agréable pour les visiteurs. Les peintres, en revanche, ont pu s'y étendre à l'aise et s'y présenter avec tous leurs avantages. Dans un vaste salon, les peintures décoratives sont dispersées, suivant leurs destinations, sous la lumière qui leur convient, les plafonds en plafonds, les dessus de cheminées en dessus de cheminées, les trumeaux en trumeaux, et quelques belles tapisseries du XVIIe siècle, suspendues alentour, leur fournissent à la fois des soutiens

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

et des exemples. Deux longues galeries, très vivement, trop vivement éclairées, ont reçu les toiles de grande dimension ou les groupemens de toiles des membres les plus importans ou les plus féconds de la nouvelle société. Les petits tableaux, les pastels, les aquarelles, les dessins sont disposés avec goût dans une série de petites salles où l'on peut les examiner sous un jour plus recueilli. Partout, en outre, les œuvres du même artiste sont rangées les unes auprès des autres, de façon à se faire valoir mutuellement, et convenablement espacées entre elles, de manière que l'œil s'y puisse tranquillement fixer. Tout serait donc à merveille, si l'on ne sentait presque partout la précipitation qu'on a mise à bâcler, tout en recueillant à la hâte des ouvrages de dates diverses, le plus grand nombre de toiles possible, pour faire grande figure, sinon bonne figure, sur ce nouveau théâtre. Dans aucune exposition, nous le croyons, on n'a vu pareil déballage de peintures inachevées, d'ébauches et de préparations ; c'est le triomphe de l'art improvisé, triomphe douteux et mélangé, dont la répétition fréquente pourrait coûter cher à la bonne renommée et à la bonne santé de l'art français.

I.

Les trois décorateurs dont les ouvrages occupent une place d'honneur au Champ de Mars, MM. Galland, Puvis de Chavannes, Besnard, sont, en effet, les artistes qui semblent, depuis la mort de Paul Baudry, pouvoir prétendre aux premiers rangs dans cet ordre de productions. Tous trois ne se présentent pas dans des conditions égales; M. Galland expose un ensemble considérable de peintures, de modèles, de dessins et de maquettes; M. Puvis de Chavannes s'y montre avec une seule composition, mais d'une grande importance; M. Besnard n'y apparaît qu'avec une ébauche de plafond. Tous trois, néanmoins, en montrent assez pour qu'il soit possible de connaître leurs qualités, d'analyser leurs tendances, de juger leur système au point de vue de l'avenir, dans un moment où notre école de peinture traverse une crise plus grave que beaucoup ne s'imaginent.

Celui qui attire d'abord les yeux, c'est M. Besnard par son plafond destiné à l'Hôtel de Ville. Qu'on le regarde en haut, dans son cadre architectural, qu'on le regarde en bas, dans les glaces qui le reflètent, on a quelque peine à comprendre. La moitié de la toile est bleue; dans ce bleu, on aperçoit des globes, des planètes, des étoiles, c'est tout le système du monde; l'autre moitié est jaune; dans ce jaune on entrevoit, avec quelque peine, sur le premier plan,

une femme nue, plus jaune encore, entourée de lueurs, accourant au galop; derrière elle, accourent d'autres femmes, encore très vagues, d'aspects étranges et de types exotiques. C'est, paraît-il, *la Vérité, entraînant les Sciences à sa suite, qui répand la lumière sur les hommes*. Jusqu'à présent, nous avions cru que c'étaient les Sciences qui découvraient la Vérité, puisque c'est là leur unique objet, et non la Vérité qui découvrait les Sciences. Mais, en fait d'allégories, il ne faut pas être bien exigeant, la plupart reposant sur des jeux de mots. Va donc pour la Vérité entraînant les Sciences et répandant sa lumière! Mais M. Besnard nous refuse-t-il l'espérance de voir une Vérité mieux construite et mieux portante, répandant une lumière moins artificielle, des Sciences plus saines aussi et mieux caractérisées? Nous voulons croire que non. L'œuvre n'est qu'esquissée, bien disposée au point de vue de l'ordonnance, sinon de la beauté de la lumière, et le mouvement des figures n'a rien d'excessif non plus que de banal. Il est encore temps pour l'artiste de faire de ce plafond une bonne œuvre décorative. Était-il toutefois bien nécessaire de mettre le public dans la confidence d'une préparation si insuffisante qu'elle lui prête à rire plus qu'à admirer et sur laquelle, d'ailleurs, il ne peut porter de jugement définitif?

Le moins surprenant aux yeux du public qui passe, le moins original, diront ceux qui confondent la bizarrerie avec le génie, le moins personnel peut-être, mais, à coup sûr, le plus réfléchi et le plus complet, le mieux équilibré et le moins périlleux à suivre, c'est M. Galland. Soit qu'on regarde ses plafonds du grand Salon, où s'envolent dans un azur calme les déesses blanches de la peinture et de la sculpture; soit qu'on examine ses cartons de tapisserie pour la galerie d'Apollon ou l'Académie de Bordeaux, ses études, peintes et dessinées pour la galerie de l'Hôtel de Ville de Paris, ses modèles de diplômes, d'encadremens, de reliures, on est frappé partout de la grâce rythmique avec laquelle s'y établissent et s'y balancent les diverses parties de l'ordonnance décorative; on y admire partout l'élégance affable et souple des figures ou figurines qui s'y reposent avec tranquillité ou s'y meuvent avec aisance, en des encadremens bien proportionnés. M. Galland est un fils direct de la renaissance; il ne s'en cache pas, il le déclare, il l'affirme à chaque coup de son pinceau ou de son crayon, mais il a pris la renaissance au bon moment, à cette heure courte et charmante où, d'italienne qu'elle était, déjà compliquée, alourdie, prétentieuse et menteuse chez les successeurs de Bramante, de Donatello, de Léonard, elle redevient claire, vive, pleine de grâce et d'esprit entre les mains de nos Lescot et de nos Bullant, de nos Jean Goujon et de nos Germain Pilon. M. Galland reprend l'art français au point où

nos ancêtres l'ont laissé à Écouen et à Anet, et s'il regarde du côté des Italiens, c'est chez ceux qui nous ont toujours été au cœur par la netteté et la tendresse de leur génie, chez des Florentins, Brunellesco et Andrea del Sarto. Dans les charmantes grisailles où M. Galland met au travail, sur leurs chantiers ou dans leurs ateliers, des tailleurs de pierre, des sculpteurs, des ferronniers, des peintres et autres corps de métier, réapparaissent de doux vieillards et de sveltes garçons dont la famille habite, depuis plus de trois siècles, sous les arcades des *Scalzi*. Ce dilettantisme élégant, d'une distinction précieuse et rare, ne va pas sans doute sans quelque froideur ; le goût de l'artiste est sûr, mais d'une prudence et d'une sobriété qui, en lui évitant les éclats téméraires, le privent aussi des énergies frappantes. Au milieu d'une architecture plus puissante, tant soit peu riche, compliquée, pompeuse, sa manière habituelle pourrait sembler trop modeste et réservée. Ce n'est pas qu'il ne sache, à l'occasion, hausser le ton, comme il l'a fait pour le médaillon d'Henri IV de la galerie d'Apollon ; mais on n'a qu'à regarder les belles tapisseries du XVIIe siècle, suspendues bien à propos dans la même salle, puis voir combien ce ton reste encore au-dessous de la note éclatante et magnifique, si admirablement tenue par tous les décorateurs de cette époque, depuis Rubens jusqu'à Le Brun, Coypel, Audran. En tout cas, si M. Galland nous semble s'arrêter sur la route d'un peu bonne heure, trop près encore du départ, il marche dans la vraie route ; on peut l'y accompagner sans crainte, sauf à s'élancer plus avant. La distribution bien équilibrée des parties, le remplissage nettement expressif de ces parties, l'harmonie soutenue des colorations et la correction assouplie des figures seront toujours les qualités fondamentales qu'on exigera d'un décorateur ; M. Galland possède toutes ces qualités. C'est un maître excellent : on aurait mauvaise grâce à lui reprocher d'être trop sage.

L'exemple de M. Puvis de Chavannes sera-t-il aussi utile ? Non, nous n'hésitons pas à le dire. La personnalité de ce grand artiste, autrement hardi par l'initiative, autrement puissant par l'imagination, est à la fois trop particulière, trop haute, trop incomplète pour qu'elle puisse servir de point de départ. L'histoire de l'art n'offre point d'exemple qu'une école de peinture ou de sculpture se développe autrement que par une étude passionnée ou réfléchie de la nature et par une recherche progressive de la précision dans le rendu des formes et dans l'expression du caractère. Il arrive souvent, il est vrai, qu'une génération, tout d'un coup grandie par cette étude et cette recherche, s'en lasse assez vite et la néglige, ayant suffisamment, pour un temps, réalisé l'idéal désiré

par l'imagination contemporaine ; c'est ce qui s'est passé au XIIIe siècle, en France, pour les sculpteurs ; au XIVe et au XVIe siècle, en Italie, pour les peintres, une première fois après Giotto, une seconde fois après Raphaël, Titien et Corrège ; la décadence, alors, n'a pas tardé à suivre et n'a jamais été enrayée ensuite que par un retour, plus ou moins violent, au respect de la réalité. Or, le dilettantisme de M. Puvis de Chavannes consiste précisément à substituer une interprétation, toujours atténuée et simplifiée, des formes réelles à leur représentation rigoureuse et exacte, en même temps qu'à atténuer, en vue d'une harmonie douce et tendre, mais vague et en sourdine, tous les accens nets et particuliers des types, des costumes, des accessoires. L'effort qu'il tente, avec une conviction et une persistance admirables, se produit donc absolument en sens inverse de l'effort qu'on a vu faire aux Flamands et aux Italiens du XVe siècle, aux Hollandais du XVIIe, aux Français du XIXe. Si M. Galland retourne à Andréa del Sarto et à Jean Goujon, avec le désir de les approprier à notre temps, M. Puvis de Chavannes retourne à Giotto et à Fra Angelico, dont il a retrouvé plus d'une fois la merveilleuse unité expressive, sans vouloir ou sans pouvoir joindre à cette unité expressive les résultats acquis par tous les siècles postérieurs ; en sorte que nous assistons à ce spectacle étrange : chez les fresquistes du XIVe et du XVe siècle, nous voyons des génies encore emprisonnés, mais s'efforçant toujours, avec une ardeur et une naïveté touchantes, de se délivrer et de se fortifier, par un contact de plus en plus direct avec la réalité ; chez le décorateur du XIXe, leur successeur, nous voyons, au contraire, un homme libre et muni de bonnes armes qui s'efforce de perdre cette liberté et de laisser rouiller ces armes en détournant ses yeux de tout ce qui, dans la nature, lui paraît avoir un contour trop âpre, une couleur trop éclatante, un caractère trop déterminé pour troubler la douceur confuse de son grand rêve. Le contraste est assez curieux, avouons-le. Lorsque le système est représenté par des œuvres aussi majestueuses que les décorations du musée d'Amiens, du Panthéon, de la Sorbonne, on peut se faire illusion sur sa valeur en présence des résultats obtenus par l'imagination puissante et séduisante de l'illustre artiste. Peut-être est-il temps de se demander ce que deviendrait le système entre les mains moins habiles des élèves et des imitateurs.

M. Puvis de Chavannes est chargé, par exemple, de décorer un panneau pour le Musée de Rouen. Bien qu'il donne à sa composition un titre vague et général : *Inter artes et naturam*, il y manifeste, plus qu'il n'avait fait ailleurs, en des circonstances semblables, l'intention de représenter le pays et les gens pour les-

quels elle est faite. Il place donc, dans un ensemble habilement ordonné, avec la clarté et l'agrément qui lui sont propres, sur trois plans successifs, plusieurs groupes qui rappellent ou doivent rappeler la double gloire de la race normande, celle de vivre au milieu d'une belle nature, celle d'avoir joué un grand rôle dans les arts. Sur le premier plan, une jeune femme présente une fleur à une autre jeune femme qui la peint sur une plaque de faïence, tandis qu'un jeune garçon porte sur sa tête un plateau chargé d'autres pièces de céramique. L'adolescent est nu, les femmes, élégantes et douces, sont drapées à l'antique; c'est un groupe charmant, mais qui pourrait également personnifier la céramique grecque, la céramique italienne, la céramique hollandaise si la forme et le décor des vases suffisent à caractériser toute une époque. Derrière, s'avance, lente et rêveuse, une femme plus mûre, un livre à la main. C'est la poésie sans doute. Est-ce bien la poésie normande, cette poésie virile et sonore, belliqueuse et éloquente, qui retentit d'abord dans les laisses de la *Chanson de Roland* et plus tard dans les tirades du *Cid* et de *Polyeucte?* Au milieu de la composition, sous des pommiers rectifiés et ennoblis, prêts à se changer en lauriers, une jeune mère, soulevant un enfant qui tend la main, abaisse vers lui une branche chargée de fruits. Sur la droite, un dessinateur, en costume moderne de campagne, adossé à un arbre, explique ce qu'il va faire à deux élèves en blouse, debout à ses côtés. Un autre artiste est assis sur le gazon, et rêve. M. Puvis de Chavannes fait là sans doute une légitime allusion au paysage moderne qui, en effet, est presque né et qui vit en Normandie. On peut regretter qu'il n'ait pas songé aussi à la peinture d'histoire qui doit à la Normandie ces deux illustres génies, Poussin et Géricault. Dans le fond, à gauche, deux ouvriers nus fouillent le terrain pour en extraire des antiquités; sur la droite, une femme assise, tenant sur ses genoux un enfant malade, semble en consulter une autre qui se tient devant elle. Est-ce une allusion à la médecine? A l'horizon, enfin, par-delà d'autres fragmens de ruines romaines et romanes, se développe le panorama de Rouen, panorama simplifié et dégagé de ses particularités saillantes, comme tout le reste. Le mélange des vêtemens anciens et des vêtemens modernes, des types d'autrefois et des types modernes, des monumens de différens styles et de différentes époques, n'a rien, cela va sans dire, qui nous puisse choquer. C'est le droit absolu de l'artiste dans une composition de ce genre, synthétique et allégorique, de grouper, au gré de son imagination, des êtres et des choses qui ne se rencontrent point dans la réalité; mais ce que nous avons le droit de lui demander, c'est que ces êtres et ces

choses soient caractérisés, chacun en ce qui le concerne, aussi nettement et aussi profondément que possible, de manière à nous apparaître comme des êtres vraisemblables, sinon réels. Quel parti eût pu tirer, d'une ordonnance semblable, un praticien plus sensible aux splendeurs verdoyantes du paysage normand, au caractère décidé, actif, énergique de la race puissante et joyeuse qui l'habite, à la variété des merveilles architecturales qui s'y succèdent depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe! C'est le privilège des grands peintres de transporter, sans les affaiblir, en accentuant même leurs traits significatifs, des créatures vivantes et réelles dans le monde idéal de la fiction. Souvenons-nous du groupe des Docteurs dans la *Dispute du Saint-Sacrement*, de celui des seigneurs agenouillés dans le *Miracle de Bolsène*, des dames et des gentilshommes dans le *Mariage* et le *Couronnement de Marie de Médicis;* sans aller même ni si loin ni si haut, souvenons-nous seulement de l'*Apothéose d'Homère*, et de l'*Hémicycle de l'École des Beaux-Arts*, et nous reconnaîtrons que ce qui manque à M. Puvis de Chavannes pour arriver à la réalisation complète de son rêve, c'est le sens et le besoin de la précision, aussi bien dans l'expression du caractère que dans la forme des corps. Sous ce rapport, M. Puvis de Chavannes ressemble aux deux nobles écrivains lyonnais, ses compatriotes, chez lesquels l'expression flottante compromettait souvent la beauté de la conception, Ballande et Laprade. Cette indécision dans la pensée et dans le rendu est plus facilement acceptable dans des sujets généraux ou d'un caractère historique très vague et très lointain comme ceux que l'artiste a traités autrefois à Amiens et à Paris; on s'y fait moins aisément, lorsqu'il s'agit d'époques plus rapprochées et de choses plus connues. L'*Inter artes et naturam* reste donc un rêve harmonieux et noble, tout rempli d'indications délicates et poétiques, tel qu'à l'heure actuelle aucun artiste contemporain n'en sait faire d'aussi séduisant; mais donner en exemple, au point de vue de l'exécution, ce qui n'est qu'une esquisse suggestive, à la génération qui grandit, ce serait, à notre avis, une erreur profonde et une irréparable faute.

Parmi ceux (et ils sont nombreux!) qui doivent à M. Puvis de Chavannes ce sentiment si précieux de l'unité expressive dans la coordination des figures et de l'unité harmonique dans l'orchestration des couleurs, il en est d'avisés qui sentent bien déjà ce qu'il y faut ajouter. Chez M. Lerolle, par exemple, qui a montré tout de suite une habileté extrême à faire accorder ses figures avec leurs fonds de paysages ou d'architecture dans une atmosphère fine et lumineuse, l'effort, depuis quelques années, vers une détermination plus sûre, est visible et continu. Ses deux panneaux pour l'église Saint-

Martin sont disposés avec une simplicité dont nous ne songeons pas à nous plaindre, mais cette simplicité même, en donnant aux figures, découpées et isolées, une importance plus grande, leur impose aussi l'obligation d'être dessinées et peintes avec plus de précision. Il est singulier que cette nécessité, si bien comprise par les primitifs italiens et flamands, semble échapper à ceux qui s'y rattachent le plus. Dans le *Saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre*, M. Lerolle s'est souvenu de la belle miniature de Jehan Foucquet; dans les deux peintures, nous voyons, en effet, de dos, sur la gauche, une avant-garde de cavaliers, enveloppés de leurs manteaux, entrant sous la porte d'un châtelet; dans les deux peintures, la scène se passe sur le bord d'un fleuve, avec un fond de quais et de maisons; mais si l'on regarde au Louvre la peinture du xve siècle, on verra de quel côté, dans les deux figures principales, se trouvent la forme la plus correcte et l'expression la plus caractérisée. Le saint Martin de M. Lerolle est, il est vrai, un officier romain, en casque et en cuirasse, tel que nous en voyons sur les chemins de croix, tandis que celui de Foucquet est un jeune capitaine français de l'armée de Charles VII; mais celui-ci est original et vivant, tandis que celui-là est banal et inanimé. Le pauvre est d'un dessin plus ferme et d'une bien meilleure exécution; mais sa nudité ne paraît guère souffrir de la gelée et de la bise qui glacent tout autour de lui. Le *Jésus-Christ apparaissant à saint Martin* est, de tout point, mieux réussi. Le peintre a admirablement rendu la douceur pâle de la lumière matinale dans la salle dallée en pierres blanches où dort le jeune soldat, nu, suivant l'usage de l'antiquité et du moyen âge, sous la couverture blanche qui lui couvre le bas du corps. A gauche, dans une encoignure, tremblote la lueur jaunissante d'une veilleuse, tandis que, sur la droite, resplendissent, envolés à un pied du sol, le beau Christ, doux et tendre, la poitrine nue, les jambes enveloppées d'une draperie blanche, et les trois anges, aux cheveux bouclés, souriant, en longues robes blanches, qui l'accompagnent. C'est encore, on le voit, une de ces symphonies en blanc majeur dont nos peintres usent et abusent et dont on se lassera vite, mais il faut reconnaître que M. Lerolle l'exécute en vrai peintre. Il trouve des raffinemens de douceurs exquises dans les clairs de ses murailles, dans les clairs de ses draperies, dans les clairs de ses carnations. Avec un peu plus de décision dans les modelés, ce serait parfait; on sent toutefois, que M. Lerolle cherche cette décision, qu'il la veut, qu'il la trouvera. Dans son panneau décoratif du *Soir*, où deux jeunes femmes nues chantent aux étoiles, on trouve la même harmonie dans l'ensemble avec la même distinction et la

même recherche. Qu'il persiste dans ces études et dans cet effort, et M. Lerolle est un homme sauvé.

II.

S'il est deux artistes qui se ressemblent peu, ce sont bien MM. Meissonier et Puvis de Chavannes. On ne saurait trouver deux antithèses plus frappantes. En les prenant, l'un pour son président, l'autre pour son vice-président, la nouvelle société a fait montre de la plus louable impartialité; elle a témoigné qu'elle comptait s'ouvrir aux talens de toute sorte, de quelque endroit qu'ils viennent. Toutefois, on a toujours raison de ne point mettre, dans la même salle, leurs toiles face à face, car le spectateur étonné pourrait avoir quelque peine à se remettre d'une si brusque transition entre l'idéal et le réel, la rêverie et la volonté, la tendresse et l'énergie, l'incertitude et la décision, l'aspiration et la science, l'infini et le positif. Tous deux trouvent la poésie; mais l'un, en cherchant de tout près, dans l'extrême exactitude des êtres et des choses; l'autre, en regardant de loin, dans leurs plus simples apparences. Il ne faut donc point les comparer, sous peine de s'exposer à être injuste pour l'un et pour l'autre, et peut-être pour les deux. Est-il permis de douter, cependant, qu'au point de vue scolaire l'exemple de M. Meissonier ne soit plus utile que celui de M. Puvis de Chavannes? Aucun art peut-il vivre en dehors du métier? Aucune littérature peut-elle vivre en dehors de la grammaire?

Chez M. Meissonier le métier est surprenant. Malgré son âge, son œil possède une acuité d'analyse sans pareille, sa main une sûreté et une fermeté qui vont, au besoin, jusqu'à l'âpreté et à la rudesse. On a vu de lui des compositions plus dramatiques, plus mouvementées, plus puissantes que le *1806;* on n'en a pas vu où la conscience de l'artiste se marque avec plus de soin d'un bout à l'autre. Il y a cependant dans cette peinture, sur les premiers plans, quelques parties qui semblent inachevées; on sait ce qu'est l'inachevé de M. Meissonier, ce serait le léché pour tous les autres! Mais comme toutes ces figurines sont bien à leur place et à leur affaire dans cette mêlée! Que de clarté dans l'agitation! Que de grandeur dans la petitesse! Sur un tertre, à droite, Napoléon, en redingote grise, sur un cheval blanc (le cheval est une merveille de solidité, de vivacité, d'allure, et comme il est bien dans l'air!), regarde la bataille qui est engagée à gauche, sur d'autres hauteurs. A ses pieds, dans la vallée, lancé sur l'ennemi, galope un régiment de cuirassiers, qu'on voit de dos. Autour de l'empereur, des généraux et des aides-de-camp, affairés, attentifs ou indifférens,

forment ce groupe habituel qu'on trouve dans toutes les peintures de bataille, mais que M. Meissonier sait toujours rendre intéressant et nouveau par la netteté avec laquelle il détermine les allures, les gestes, les caractères, les physionomies. Il n'est pas un des petits soldats, à peine visibles dans le lointain, qui n'ait son individualité; l'artiste, en les peignant, les a sentis vivre d'une vie personnelle; il pourrait leur donner un nom : l'un est Pierre et l'autre est Paul, l'un est Jacques et l'autre Barnabé; celui-ci est Alsacien et celui-là Breton; celui-ci Flamand et celui-là Provençal. C'est par cette insistance sur le caractère, pour chaque figure et chaque objet, que M. Meissonier est devenu et qu'il reste un des plus grands artistes de notre temps, sans avoir possédé un tempérament exceptionnel de peintre en ce qui touche le maniement de la couleur; il suffit qu'un homme pousse à fond, sur un seul point, la recherche et la conscience, pour devenir un homme supérieur.

C'est dans le respect de la méthode rigoureuse, en fait de dessin, suivie par M. Meissonier, que la génération actuelle peut et doit trouver un contrepoids aux entraînemens vers le vague et l'indécis qui sont la conséquence de l'admiration légitime, mais excessive, accordée aux harmonies extraordinairement simplifiées de Corot, de Millet, de M. Puvis de Chavannes. Il est juste de reconnaître qu'au Champ de Mars, sans parler même des élèves directs de M. Meissonier, MM. Lucien Gros, Moutte, Maurice Courant, Charles Meissonier, un grand nombre de peintres de genre, rustiques et mondains, s'efforcent de combiner l'exactitude caractéristique des formes avec l'harmonie expressive de la lumière. Ce fut un des mérites de Bastien Lepage de chercher cette combinaison; malheureusement, il mourut avant de l'avoir pu réaliser complètement par un accord soutenu entre la vigueur de l'analyse et la vigueur du rendu; sa peinture, au moins dans ses grandes toiles, claire, fine, diaphane, reste presque toujours mince et pâle et n'arrive à fournir ni des dessous bien résistans ni des surfaces très brillantes. De tous côtés, en réalité, chez Bastien Lepage, comme chez M. Puvis de Chavannes et chez M. Meissonier, l'idée de peinture proprement dite, l'idée d'une couleur éclatante et vive, d'une pâte solide et chaude, d'une touche ferme et souple a souffert de leurs qualités mêmes, de leurs qualités les plus hautes ou les plus fines. Il n'est donc point surprenant que nos jeunes gens aient quelque peine à se remettre de cette série d'ébranlemens en sens divers et qu'on les voie encore s'engager avec timidité dans une voie plus difficile où la mode ne les pousse guère. L'essentiel est qu'ils s'y engagent, qu'ils se groupent, qu'ils se soutiennent de façon à décider autour d'eux le mouvement de sympathie qui se prépare dans un public

écœuré de tant de fadaises, de tant d'à-peu-près, de tant de charlatanisme. De cette union du sentiment de la vie moderne et de la recherche intense du caractère peuvent et doivent sortir, en grand nombre, des œuvres nouvelles et intéressantes. Au Champ de Mars comme aux Champs-Élysées, il y a déjà, à cet égard, plusieurs tentatives heureuses tant chez les étrangers que chez les Français.

Les étrangers, en effet, ici, sont nombreux et brillans. En tête, voici les Flamands, petits-fils de Rubens, de Téniers et de Leys qui, eux, tiennent toujours pour les beaux coups de brosse, les larges coulées de peinture, solides, brillantes et chaudes. Les Belges n'ont guère donné, jusqu'à présent, dans la brume malsaine et les alanguissemens stériles. M. Alfred Stevens, après sa belle exposition en 1889, ne nous révèle rien d'inattendu dans sa manière mondaine, si brillante et si souple. Les *Iris*, l'*Ophélie*, la *Lady Macbeth*, sont des variantes fort agréables de figures qu'il nous avait déjà montrées. C'est une joie surtout de revoir ces peintures plus anciennes, *une Musicienne*, la *Jeune Veuve*, qui ont subi, sans en souffrir, l'action du temps. Si ces toiles ont dû leur premier succès auprès du public, à l'esprit et à la vivacité avec lesquels l'artiste y rendait les allures et les physionomies de la femme moderne, le froufrou des toilettes, le luxe des intérieurs, elles devront leur réputation durable, auprès des amateurs, à leurs qualités intrinsèques, justesse du dessin et solidité de la couleur. Les Belges, nous l'avons vu, l'année dernière, poussent volontiers à l'extrême ce goût excellent pour la fermeté de la peinture. Aujourd'hui, c'est M. Brunin, d'Anvers, un archaïsant comme Brackeeler et Leys, qui nous introduit chez le *Distillateur*, chez le *Marchand de tableaux*, chez un *Antiquaire*, pour avoir un prétexte de peindre, autour d'un visage attentif et vivement éclairé, une multitude d'ustensiles et d'objets dont il faudra rendre avec exactitude, dans leur extrême variété, la matière, la forme, l'éclairage. Un travail acharné de ce genre ne va guère sans quelque âpreté. La peinture de M. Brunin est dure et systématiquement tenue dans la tonalité rousse des vieilles toiles émaillées par la couverte des vernis ; c'est du dilettantisme, mais un dilettantisme savant et sain qui peut apprendre leur métier à ceux qui l'ignorent. Dans l'*Antiquaire*, le plus soigné et le mieux réussi, la figure du bonhomme assis au milieu de son bric-à-brac, examinant avec attention un fermoir en argent est même très moderne et très vivante, par l'observation, sinon par l'exécution. La fermeté de la brosse est moins opiniâtre et moins égale, mais plus libre, plus personnelle, plus neuve chez M. Léon Frédéric, un réaliste populaire à la façon de Bastien Lepage, qui apporte, dans l'analyse des types vulgaires, une pénétration et une naïveté

vraiment remarquables. Il n'a, au Champ de Mars, qu'une étude de deux petites filles, en sarrau de toile, assises côte à côte, avec des expressions craintives et sérieuses d'enfans pauvres, les *Boëchelles;* c'est touchant et saisissant à force de simplicité, d'énergie aussi et de justesse dans les indications.

Les peintres étrangers ont-ils plus confiance que les peintres français dans la candeur et dans la bienveillance du public auquel ils s'adressent? Redoutent-ils moins que les nôtres les ironies méprisantes, les faciles plaisanteries, l'indifférence pédante, lorsqu'ils présentent des épisodes de la vie populaire, scènes de famille ou de travail, scènes de joies ou de douleurs? Quelle qu'en soit la cause, généralement ils vont plus à fond que nous, avec moins de crainte du ridicule, avec moins de souci du joli, dans l'intelligence et dans la représentation de toutes ces créatures déshéritées et bornées, dont les passions et les sentimens offrent, au peintre comme au poète, une matière d'autant plus riche et heureuse que ces passions sont plus spontanées et ces sentimens plus naturels. Comparez nos amis des paysans, les plus sincères et les plus habiles, MM. Jules Breton et Lhermitte, par exemple, avec ces Hollandais et Allemands que j'aperçois là-bas, MM. Israels, Artz, Uhde, Liebermann et vous comprendrez bien ce que je veux dire.

Ah! certainement, ni chez M. Israels, ni chez M. Uhde, on ne saisit apparence du désir de retrouver, sous les haillons du travail ou de la misère, quelques-unes de ces finesses dans le type, de ces distinctions dans le geste qui ne sont point le privilège des aristocraties et qu'on peut rencontrer, en effet, chez les paysans et les ouvriers, d'autant plus frappantes qu'elles y sont plus rares et accompagnées encore d'une simplicité qui en relève le prix! Leurs misérables sont de vrais misérables; ils ne dissimulent ni leur laideur, ni leurs haillons, ni leurs saletés, ils ne les étalent pas non plus, ils ne cherchent pas à en apitoyer notre sentimentalité; ils souffrent pour eux, pleurent pour eux, et c'est pourquoi ils nous émeuvent tant. Sans doute, on l'a remarqué, depuis quelques années, la peinture de M. Israels s'assombrit, s'attriste, s'alourdit de plus en plus; la lumière s'y fait rare et grise; c'est que les pauvres gens auxquels il s'intéresse sont eux-mêmes bien tristes sous un ciel sombre et lourd. Les *Jeunes filles de Zandvoort allant à la criée*, à travers des chemins boueux, sous une bourrasque dure et aigre, ne sont pas de celles qui chantonnent tous les jours en accomplissant leur rude besogne. La *Petite Ménagère*, de M. Artz, qui épluche les légumes, dans une humble cuisine, auprès de sa mère infirme, est une fillette mûre avant l'âge, naïvement pensive, qui sent déjà le poids de la vie domestique peser sur ses petites épaules. C'est

une des meilleures peintures qu'ait faites M. Artz, fermement établie, solidement brossée, avec une gravité simple. La composition de M. Uhde est, dans ce genre, la mieux conçue et la mieux exécutée. *Là-bas est l'auberge*, dit un piéton boueux et harassé, un ouvrier en voyage, à sa compagne épuisée qui ne peut plus avancer le pied dans les ornières glissantes d'une route défoncée. Là-bas est l'auberge! et, en effet, à travers le brouillard qui tombe déjà sur l'horizon, on aperçoit, jaunissante et tremblotante, une lueur de lampe dans la lucarne d'une petite maison. Là-bas est l'auberge! et il n'est que temps d'y arriver, car la pauvre femme, prête à lâcher son petit panier, s'affaisse sur ses jambes appesanties, et l'ami qui la soutient n'est guère plus valide, s'appuyant avec peine sur son bâton. Un peu plus, et ce groupe désespéré tomberait à demi mort de fatigue, de froid, peut-être de faim, sur ce grand chemin désert et glacé, bordé d'arbres dénudés. Les tonalités, tristes et grisâtres, dans lesquelles se plaît l'imagination de M. Uhde, s'appliquaient à merveille à ce sujet; pour exprimer la lassitude de ces malheureux errans, le découragement de l'une, la tendresse de l'autre, la tristesse froide du paysage embrumé, il a trouvé dans la touche et dans la couleur des accens d'une pénétration extraordinaire. Rien ne montre mieux que le tableau de M. Uhde, à quel point, dans la peinture, la matière s'associe à la pensée et peut devenir l'expression du sentiment. Ce qui fait la qualité de l'œuvre de M. Uhde, comme de celle de M. Israels, c'est que le maniement habile et libre de la matière colorante n'y sert qu'à bien exprimer ce qu'ils ont l'intention de dire. L'ouvrier s'y fait sentir, mais ne s'y substitue pas à l'artiste. Nous regrettons de voir que MM. Liebermann et Kuehl, dont les figures ont tant de caractère, manifestent quelque tendance à introduire, dans leurs peintures, par une sorte de travail trop apparent de maçonnerie savante, des effets de trompe-l'œil grossiers qui n'ont plus qu'un rapport lointain avec l'art. Les pierres, les briques, les plâtres, dans la *Maison de retraite à Leiden*, par M. Liebermann, prennent un relief dur et brutal qui écrase les figurines; ces dernières, de bonnes vieilles, à demi paralysées, blanches et raides dans leurs uniformes de bure, sont toujours modelées et sculptées, d'ailleurs, avec cette énergie rigide qui caractérise le talent si personnel de l'artiste. Que dire des empâtemens en relief par lesquels M. Kuehl reproduit les décorations sculptées, les orfèvreries, les cadres, les moulures, dans son *Intérieur de l'église Saint-Jean, à Munich*, et dans son *Ave Maria?* Ceci nous ramène aux procédés enfantins des peintres gothiques accrochant sur leurs panneaux, aux mains de saint Pierre, de véritables clefs en métal. C'est là de l'habileté à rebours; sans cet excès de sail-

lies, on apprécierait beaucoup mieux, dans l'*Ave Maria*, la finesse et la délicatesse avec laquelle est peinte la petite communiante assise devant l'orgue, charmante apparition qu'anéantit ce brutal encombrement du mobilier environnant. Il est d'autant plus fâcheux de voir M. Liebermann et M. Kuehl s'appesantir ainsi et s'alourdir dans leurs procédés, qu'ils dessinent avec une remarquable netteté, qu'ils sont de ceux, parmi les étrangers, qui savent déterminer leurs figurines avec le plus de franchise et d'exactitude.

Chez beaucoup d'autres, notamment chez les Suédois et les Norvégiens, la main est souvent moins sûre, en sorte que, malgré un sentiment très fin, en général, et parfois très profond de la poésie intime, leurs œuvres nous étonnent par leurs hésitations et leurs inégalités. On constate des incertitudes de ce genre chez M. Osterlind, qui étudie les enfans avec une charmante naïveté et qui les met en scène avec une préoccupation marquée des éclairages nouveaux, exceptionnels et bizarres. Mais pour que ces éclairages singuliers nous charment, faut-il encore qu'ils soient vraisemblables. N'est-il pas difficile de croire, par exemple, que, dans les *Ombres chinoises,* la lueur d'une chandelle, en plein jour, suffise à éclairer si vivement et si uniquement le linge blanc sur lequel une fillette projette, avec ses doigts entrelacés, une silhouette de lapin, tandis que tout l'entourage de la chambre ne participe en rien à cette illumination? Il semble qu'il y ait deux morceaux dans la toile, l'un peint devant l'effet voulu, l'autre peint sous le jour ordinaire de l'atelier. Les physionomies des fillettes sont, d'ailleurs, vives et malicieuses, mais il reste encore bien à faire à M. Osterlind pour être maître de ses moyens d'expression. M. Edelfelt, plus sûr de lui, se contente de demander à la lumière naturelle du matin ou du soir les finesses qu'elle nous prodigue. Il laisse trop sans doute ses études familières à l'état d'esquisses, mais ces études sont charmantes. Nous signalerons surtout dans *Village finlandais* le bonhomme en blouse blanche qui revient de son travail et le gamin qui lui ouvre la barrière.

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne sied à ces problèmes d'éclairages, ombres et reflets, qui ne se posent pas pour la première fois dans la peinture, mais auxquels le public paraît apporter une certaine attention. Il en a été ainsi chaque fois qu'on a attiré ses yeux par des recherches de ce genre. Effets de gaz, effets de bougies, effets de lampes, tout cela n'est, en vérité, guère plus intéressant que les effets de lanternes, de torches, de chandelles qui ont fait la popularité, au XVIIe siècle, du trop fameux Honthorst, Gherardo delle Notti, et plus tard celle de Schalcken. Vers 1850, si l'on veut bien s'en souvenir, c'était autour des scènes

populaires de Van Schendel, un Hollandais au nom prédestiné, scènes toujours illminées par quelque falot extraordinaire, que se pressait aussi la foule dans nos expositions. Que sont devenues les gloires de Honthorst, de Schalcken et de Van Schendel? Une singularité de cette sorte peut arrêter brutalement et vivementles regards sur une toile; elle ne saurait les y retenir longtemps si l'on n'y trouve en même temps des figures bien caractérisées, des physionomies expressives, un sujet intéressant, un travail sérieux qui justifient et qui excusent cet appel insolite par des moyens artificiels.

M. Besnard s'adonne de plus en plus à l'analyse de ces phénomènes étranges et exceptionnels de la lumière. Comme il est fort habile, très savant analyseur des nuances et des demi-nuances, il trouve souvent dans ses esquisses sur nature, faites dans ces conditions extraordinaires, des subtilités de colorations fines et exactes qui peuvent amuser un instant nos yeux, comme des témérités neuves et piquantes, mais qui, en vérité, ne sont pas suffisantes pour constituer un tableau. La plus simple et la meilleure de ses toiles, *une Famille,* ne perdrait rien à ce que les visages y fussent modelés et peints avec plus de solidité et de vérité. Cela n'en donnerait que plus de prix à toutes ces petites têtes, si vivantes et si naturelles, groupées près d'une fenêtre ouverte sur un paysage. Malheureusement, il est bien évident que M. Besnard ne tient pas au naturel, au moins en ce qui concerne la lumière; c'est l'artificiel qui le ravit, l'artificiel possible et l'artificiel impossible. Lorsqu'on prend l'habitude de tirer sans cesse des feux d'artifice et de ne s'éclairer qu'aux feux de Bengale, on ne peut plus supporter la simple lumière; le ciel ressemble à du papier peint, le soleil devient pâle et bourgeois. On sait à quelles extravagances de pinceau cette passion raffinée pour les complications lumineuses a poussé le grand paysagiste anglais Turner. Si nous ne regardions que la *Vision de Femme,* une vision agitée et maladive dans laquelle se tortille, devant des touffes indécises de grandes fleurs bariolées, au milieu de reflets rougeâtres et verdâtres, comme dans un enfer ou une apothéose d'opéra, une forme fantastique de nudité jaunâtre, nous regarderions M. Besnard comme un peintre fort compromis. Heureusement, dans la section des pastels, le très intéressant *Portrait de Mme Lemaire*, nettement et vivement exécuté, avec des bonheurs de colorations vraiment délicates et rares, nous rassure à temps sur son compte. Voilà un morceau bien moderne, dans le bon sens du mot, savant et libre, personnel, avec des qualités traditionnelles, les qualités de fond nécessaires en tous les temps. Il y a bien encore, çà et là, certains petits reflets jaunes

qui tombent on ne sait d'où et qui ne servent qu'à agacer les yeux; mais il y en a si peu! Un artiste florentin du xve siècle désirait déjà qu'une loi interdît de vendre aux peintres du noir et du blanc purs, parce que rien, disait-il, n'est plus désagréable que l'emploi abusif de ces couleurs extrêmes. Si les marchands refusaient de vendre du jaune à M. Besnard, peut-être lui rendraient-ils service. M. Besnard, à ce jeu prolongé, court risque de compromettre ses qualités imaginatives, qui sont grandes, et son savoir, qui est réel.

Le parti-pris est encore visible dans la manière toute conventionnelle dont M. Carrière enveloppe ses fragmens de figures uniformément blanchâtres et fondantes dans une pénombre cotonneuse. Le procédé n'a rien de naïf, mais on pourrait répondre que celui de M. Henner n'est pas naïf non plus, et l'on aurait peut-être raison. Cependant, M. Henner est un artiste; M. Carrière aussi est un artiste; c'est avec une délicatesse extrême, une sorte de tendresse caressante qu'il dégage à demi de cette ombre obstinée des bouts de visage et des lambeaux de bras d'une carnation moelleuse et d'une expression douce. Le *Sommeil*, la *Tendresse*, le *Cahier*, sont des notes charmantes dans leur brièveté; cela ne va pas au-delà; le talent est réel, mais c'est un talent volontairement borné, qui paraît devoir longtemps tourner dans le même cercle.

MM. Friant, Muenier, Dinet, La Touche, tous partis aussi à la poursuite de la lumière, la cherchent avec moins d'effort en des endroits où elle se répand plus naturellement et plus librement. Tous les quatre aiment le plein air et le soleil; ce sont des gens sains, qui veulent rester sains. L'exposition de ces jeunes artistes au Champ de Mars confirme les bons présages qu'on avait tirés lors de leurs débuts. Ce n'est pas qu'ils soient tous encore aussi maîtres de leurs moyens d'expression, aussi bien outillés, aussi bien équilibrés que nous les voudrions voir; mais tous quatre, autant que nous en pouvons juger, sont des sincères et des laborieux; ils s'interrogent avec modestie, s'examinent avec conscience, cherchent à se compléter avec patience et volonté. S'ils se montrent, comme leurs camarades, et avec raison, extrêmement sensibles aux charmes violens ou délicats de la lumière épanchée ou contenue, ils ne sont pas sans s'être avisés que ces charmes sont d'autant plus durables qu'on les emploie mieux à mettre en valeur des figures intéressantes. Ils reprennent l'œuvre de Bastien Lepage, où Bastien l'avait laissée, avec l'intention évidente de la pousser plus loin.

Le plus fin dessinateur des quatre est M. Friant. Il possède peut-être moins que MM. Muenier et La Touche le sentiment de l'enveloppe atmosphérique; il a souvent quelque peine à raccorder ses

figures à ses fonds, soit qu'il consulte trop fréquemment des photographies, soit qu'il ait contracté, par une habitude d'analyse un peu menue, des habitudes de vision spéciale, qui lui détachent trop sèchement les objets de leur milieu ambiant. C'est un cas fréquent dans l'histoire des dessinateurs, un accident dont on se remet quand on a, comme M. Friant, la volonté de s'en remettre. En ce moment M. Friant poursuit, ce nous semble, deux buts : il veut donner à son dessin toute la précision désirable, non-seulement dans les têtes et dans les mains, mais dans les corps tout entiers et, au besoin, dans les nus ; il s'efforce en même temps de donner à sa peinture plus de force, de largeur et d'unité. Le danger auquel s'exposent tout d'abord les jeunes peintres qui s'acharnent à l'analyse détaillée de la réalité, le danger que n'avait pas, dans ses premières œuvres, évité Bastien Lepage, c'est d'apporter, dans leur exécution, plus de finesse que de solidité, plus de délicatesse que d'ampleur ; mais c'est un danger honorable, auquel s'exposent seulement les bons travailleurs, et d'où l'on sort d'ordinaire, lorsqu'on possède un bon tempérament, fortifié pour toute sa vie. Que la peinture de M. Friant reste encore çà et là, un peu mince et sèche, et même quelquefois désaccordée, il n'y a pas à s'en effrayer ; l'important est qu'on y sente partout l'effort intelligent pour se posséder. Dans plusieurs morceaux de cette année, comme dans le mendiant assis de *la Toussaint en 1889*, on voit cet effort aboutir ; on reconnaît la main d'un peintre en même temps que celle d'un dessinateur. Nous n'en voulons pour preuve que le joli petit portrait d'une vieille dame, habillée de noir, coiffée de son chapeau, assise dans son appartement. Les détails du mobilier sont encore un peu confus et compliqués, mais avec quelle intensité d'observation, quelle vivacité et quelle justesse d'exécution, la figure est posée, analysée, menée d'un bout à l'autre ! Dans le *Portrait de M. B..*, de plus grandes dimensions, on voit aussi les parties principales brossées avec toute la souplesse et la force qui conviennent. La *Lutte* de deux jeunes gens, en caleçons courts, auprès d'une rivière, devant un jury d'autres jeunes baigneurs, est la pièce capitale de l'exposition de M. Friant. On ne saurait dire que ces deux figures nues, en plein mouvement, dans des attitudes violentes, déploient suffisamment, dans l'effort musculaire, l'ardeur, la vigueur, la saillie qu'elles devraient avoir. Le contour reste un peu sec, le modelé en surface et léger, mais tout est bien en place, cherché avec soin ; c'est une étude préparatoire excellente pour des œuvres plus libres. De telles habitudes de précision se trouvent naturellement plus à l'aise dans des petites toiles. La *Discussion politique*, le *Retour de la pêche*, le *Vagabond*, compositions bien disposées,

bien remplies, qu'on pourrait, au rebours de tant d'autres, agrandir sans inconvénient, montrent des types populaires étudiés et définis avec une netteté, une sûreté, une insistance d'autant plus précieuses que cette netteté, cette sûreté, cette insistance, sont les qualités qui manquent le plus, tant au Champ de Mars qu'aux Champs-Élysées, à beaucoup d'artistes qui prétendent nous représenter la vie moderne. Qu'il y ait quelque âpreté dans cette insistance, nous ne le nions pas! C'est cette insistance qu'on a aussi longtemps reprochée à M. Meissonier, mais M. Meissonier survivra à bon nombre de ses contemporains qu'on a d'abord beaucoup plus fêtés. Parler net et clair, en art comme en littérature, sera toujours la meilleure façon d'être bien entendu.

Chez MM. Muenier et La Touche, le dessin est moins ferme, l'observation moins serrée, mais l'enveloppe lumineuse est plus naturellement douce et charmante. M. Muenier, lui aussi, tient beaucoup de Bastien Lepage; sa touche est mince, presque diaphane, et ses corps sont plus des apparences que des réalités, mais c'est avec une délicatesse extrême et une rare distinction qu'il comprend et analyse la poésie des êtres simples, dans leurs occupations familières, lorsqu'ils nous apparaissent revêtus d'une beauté passagère et exquise, et comme tranfigurés, par la beauté environnante et éternelle des choses. Il a le sentiment de la paix dans la nature et de la paix dans les âmes. On se souvient de son début si aimable : un bon prêtre, assis sur une terrasse, au milieu de ses plates-bandes, dans la douceur du crépuscule, lisant son bréviaire. On retrouve cette même sérénité, ce même apaisement des physionomies, cette même jouissance innocente de la verdure, des fleurs, de l'été, dans ce déjeuner de famille, à la campagne, qu'il intitule *les Beaux jours*. Rien de plus bourgeois et pourtant rien de plus finement pénétrant. Un sentiment fin du même genre, sentiment de bien-être, de tranquillité, de bonheur donne leur prix à deux autres scènes de villégiature, *les Pivoines* et *les Phlox*, par M. Gaston La Touche. Comme les titres l'indiquent, dans ces deux toiles, ce sont des fleurs, fraîchement épanouies, abondantes, triomphantes, qui jouent le rôle principal, mais, derrière ces touffes roses ou blanches, apparaissent encore, sous la verdure, des groupes aimables de jeunes ménages et d'enfans, en toilettes fraîches, respirant la douce joie de vivre dans une tiède atmosphère d'été. Un intérieur de paysans, où l'on s'apprête à recevoir la famille, *un Jour de fête*, rappelle, par la précision des détails, la première manière de M. Dagnan. L'arrangement lumineux y est excellent, la recherche des attitudes et des types sincère et heureuse. Si M. La Touche ne se laisse pas aller à l'extrême facilité d'assimilation et d'exécution qu'il semble

posséder, il peut occuper un rang très distingué parmi nos peintres de genre, à la campagne comme à la ville; c'est certainement un des mieux doués. M. Adolphe Binet, qui a débuté aussi par des scènes populaires, semble avoir de plus hautes ambitions. Son panneau décoratif pour la ville de Paris, *l'Intérieur d'un fort pendant le siège*, bien qu'un peu terne et gris, semble prouver qu'il a raison de les avoir. Les figures y sont justes, bien posées, largement peintes; mais, pour la joie de nos yeux, nous préférons ses esquisses faites dans la banlieue, *la Blanchisseuse* et *les Blanchisseuses*. Les sujets n'ont rien de relevé, mais l'analyse est fine, et la peinture, traitée en pastel, d'une tonalité charmante. M. Dinet a été de bonne heure un coloriste plus vif et plus hardi; c'est un de ceux qui, les premiers, se sont plu à exprimer les effets les plus extraordinaires et les plus inattendus du soleil sur les figures en plein air. Pour se gorger de lumières, il travaille maintenant en Afrique. Sa grande scène des *Charmeurs de vipères*, où tous les personnages, éblouis par une lumière intense, clignent des yeux et grimacent sous la chaleur, fait aussi cligner les yeux de ceux qui la regardent; mais, si l'on peut supporter cet éclat aveuglant, on verra que les figures, sous ce rayonnement excessif, sont vraisemblables, particulières, vivantes. Même effet, même esprit dans la petite scène des gamins arabes qui dégringolent sur la pente d'un rocher pierreux et qui se bousculent dans la poussière en se livrant le *Combat autour d'un sou*. L'Algérie est une bonne école pour les coloristes. M. Bretegnier y assouplit aussi et y échauffe son talent. Sans étinceler avec cet éclat presque insupportable, ses *Mendiants nègres dans une rue de Tanger*, sa *Porte de la Kasbah* à Tanger, sont de bonnes études, sincères et lumineuses.

A côté de ces jeunes gens pour lesquels le Salon du Champ de Mars a été une occasion de confirmer ou d'établir leur réputation, nous y retrouvons un certain nombre de ceux qui les ont précédés dans l'étude de la vie moderne. Parmi les Parisiens, c'est, d'abord, M. Béraud avec son *Monte-Carlo*, où il réunit, avec son esprit accoutumé, autour du tapis vert, des types variés, d'une exactitude criante. Il a choisi l'instant fatal où le croupier crie : « Rien ne va plus. » L'inquiétude, la curiosité, l'angoisse se peignent, franches ou contenues, sur tous les visages des joueurs et des joueuses. Les douairières assidues, les vieux routiers et les dupes naïves, les cocotes à l'affût et les décavés piteux, tout ce monde international et interlope est mis en scène, d'une touche pleine et vive, avec le sang-froid et l'ironie qu'on connaît à l'auteur; c'est un des tableaux qui sont le plus entourés. M. Goeneutte, avec sa *Mi-Carême*, amuse fort aussi le public; toutefois les qualités pittoresques

de l'artiste s'y montrent moins que dans ses études de paysages. M. Frappa reste encore vulgaire et commun dans son *Bureau de nourrices*, malgré la bonne observation des types, mais il a peint un bon portrait, le *Portrait de Mme B...* Voici enfin MM. Toulmouche et Firmin-Girard qu'on ne s'attendait guère, en vérité, à rencontrer dans cette affaire. M. Toulmouche, il est vrai, résiste avec une conviction absolue au débordement d'impressionnisme environnant; il continue à habiller avec le soin extrême qu'on lui connaît, dans des intérieurs riches et bien soignés, de jolies personnes, dames ou demoiselles, d'un tempérament calme et d'une correction irréprochable, en robes de satins luisans, au milieu d'un mobilier Louis XVI. La *Consolation* et l'*Avenir* nous reportent vers d'autres temps et vers un autre art. Cette correction imperturbable des mobiliers, des toilettes, des visages, semble aujourd'hui un peu froide, même dans le milieu mondain où se place M. Toulmouche, dans ce milieu qu'il connaît si bien, mais que le goût du mouvement, de la couleur, de la vie a déjà bien pénétré et transformé. M. Firmin-Girard serait-il lui, plus ébranlé dans ses habitudes de patience méticuleuse? Il semble croire, à son tour, qu'une bonne enveloppe de lumière et qu'une honnête liberté dans le rendu donnent plus de charme et plus de vie à la peinture. Ses *Chaumières à Onival-sur-Mer*, son *Givre*, ses *Charbonniers* montrent en lui un meilleur paysagiste qu'on ne croyait.

Les voisinages et les camaraderies du Champ de Mars n'auront pas été peut-être inutiles à d'autres dessinateurs attentifs et sérieux, mais qui tombaient aisément dans la froideur, la sécheresse ou la minutie. Il faut hurler avec les loups, il faut brosser avec les brosseurs, il faut improviser avec les improvisateurs. Un peu de hâte n'a pas nui à M. Aublet non plus qu'à M. Rosset-Granger qui se précipitent, un peu vite peut-être, du côté des éclairages à la mode, mais qui semblent mieux dégager, dans cet effort rapide, l'un ses qualités d'observation fine, l'autre ses qualités de décorateur. M. Aublet étudie surtout les Parisiens et Parisiennes au bord de la Manche. M. Rosset-Granger les rencontre en Provence. Dans son *Soir de fête*, deux jeunes filles, dans un jardin au bord de la mer, allument des lanternes vénitiennes. Vous voyez d'ici toutes les complications : lueurs des flammes sous les papiers rouges, lueurs du ciel crépusculaire, reflets dans les verdures, reflets sur les eaux. C'est aussi dans leurs villégiatures que MM. Duez et Roger Jourdain comprennent le mieux leurs contemporains et contemporaines. M. Duez est, de tous, le peintre le plus franc et le plus vif; son *Café sur la terrasse* est une fort jolie étude. Parmi ces petits peintres de mœurs, deux méritent une attention spéciale

par le nombre comme par les qualités de leurs œuvres : M. Brandon, qui a consacré sa vie à l'étude des synagogues et à la représentation des cérémonies du culte juif; M. John-Lewis Brown, qui s'est voué à l'équitation, au turf, aux haras, qui ne vit qu'avec les entraîneurs, les jockeys, les gentlemen-riders. Le premier est un dessinateur correct, classique, plein de tenue, un peintre grave et attentif, un peu triste; l'autre, au contraire, est un coloriste capricieux, romantique, agité, un peintre joyeux, vif, inégal et gai, qui connaît, comme pas un, ses bêtes et ses gens, et adore, pardessus le marché, le paysage et le soleil. L'un médite, l'autre improvise. Tous deux sont des artistes intéressans, aux deux pôles de la peinture; mais le dernier, comme on dit, est bien plus dans le train.

III.

Plusieurs des peintres de genre cités plus haut joignent, nous l'avons vu, à leurs scènes de mœurs, d'agréables et de bons portraits. Quelques paysagistes en font autant. Quant aux portraitistes de profession, ils abondent. Au Champ de Mars comme aux Champs-Elysées, par la quantité, presque autant que par la qualité, c'est donc le portrait qui domine, et, avec le portrait, la tête d'étude, ou, comme on disait autrefois, la tête d'expression. Le catalogue annonce seulement deux portraits de M. Ribot; mais, en réalité, ses huit autres peintures ne sont que des études de têtes, isolées ou groupées, avec une recherche plus ou moins marquée, de physionomies expressives, sous un prétexte quelconque. Tous ces morceaux de bravoure, *Au Sermon*, les *Titres de famille*, les *Perles noires*, la *Tricoteuse*, etc., sont brossés avec la vigueur qu'on sait, dans une pâte forte et généreuse, éclatante et rutilante dans les chairs sanguines, blanchâtres ou couperosées, extrêmement sombre dans les vêtemens noirs et dans les fonds obscurs. C'est le système un peu brutal des Bolonais, de Caravage, de Ribera, repris, dans toute sa simplicité, avec moins d'imagination, mais avec une énergie robuste. M. Ribot y joint, de son cru, certains accens souples et piquans dans les clairs qui donnent à chaque morceau de cette collection à l'aspect monotone une valeur d'art réelle et durable. Il est certain, d'ailleurs, que cette manière unique de regarder la nature, ce parti-pris de l'examiner sans cesse sous le même jour et sous un jour préparé, n'est pas fait pour ouvrir de vastes horizons à la peinture. C'est le régime cellulaire, et, à moins d'être Rembrandt, trop paysagiste, trop passionné, trop aventu-

reux, lui, pour s'y enfermer pendant longtemps, on a bien vite fait le tour de ce cachot. Quoi qu'il en soit, dans cette prison volontaire, l'œil de M. Ribot s'est singulièrement affiné; il démêle, sur les visages le plus souvent vulgaires et bourgeois, mais bons et honnêtes qu'il analyse, toutes sortes de taches, de reliefs, de plissemens, de lueurs, dont il nous redit les étrangetés et les complications avec un si vif plaisir de peintre qu'il nous le fait partager. Parfois même il joint à cette savoureuse facture une intensité d'expression assez remarquable. Des études comme la *Femme aux lunettes* et la *Flamande* valent de beaux portraits. On ne s'imagine pas une école entière se condamnant à la virtuosité noire et blanche de M. Ribot, non plus qu'à celle de M. Henner ou de M. Carrière; mais quand cette virtuosité porte des fruits si savoureux, il faut bien l'accepter. La vraie peinture est bonne à prendre, de quelque endroit qu'elle vienne; les bons ouvriers font les bons artistes.

Le grand succès du Champ de Mars est pour M. Carolus Duran. Du moment qu'il s'agissait de faire brillant et de faire vite, on était sûr de trouver là ce magnifique improvisateur. L'idée d'une lutte nouvelle l'a mis en verve. Tandis que, chez la plupart de ses camarades, moins bien outillés ou moins bien doués, ce grand coup de fouet n'a amené que de piteux résultats, pour lui, cette entrée en campagne a été l'occasion immédiate de faire résonner à la fois toutes les sonorités de son riche clavier, de faire chatoyer toutes les nuances de sa palette multicolore. Ni rigoureux dessinateur, ni physionomiste profond, M. Carolus Duran est pourtant un portraitiste rare et supérieur par la sincérité qu'il apporte à rendre, dans tout son éclat et toute sa variété, la première et saisissante apparence des êtres vivans, par l'aisance et par la verve avec lesquelles il les campe et les anime dans la vérité de leurs allures, de leur air, de leurs ajustemens. Voici qu'il nous montre, sur une seule rangée, quatre portraits de jeunes femmes en pied, tous d'un aspect différent. La première, la *Princesse de* ***, tenant son éventail, est en robe décolletée, d'un blanc doré, avec un grand manteau violacé, costume de soirée dans le goût empire; la seconde, *M*me ***, s'avance, devant une tenture jaune, en robe noire bien ajustée à reflets bleuâtres, portant haut la tête dans une large collerette montante, costume de cérémonie dans le goût Louis XIII; la troisième, *M*lle *S*..., une toute jeune fille, une brunette fraîche et rose, en toilette de ville, porte un délicieux costume gris, avec ceinture et jabot rosés; la quatrième, *M*me ***, beauté svelte et correcte, d'une allure élégante et vive, les bras nus, les épaules nues, portant au front le croissant de Diane, se

dresse dans une robe d'un rouge éclatant, laissant traîner les grands plis noirs de son manteau de fourrures. Pour l'exactitude et pour la finesse des modelés, pour la distinction générale, cette dernière est la victorieuse; la plus charmante, pour la musique harmonieuse et douce des colorations savamment rythmées, c'est la troisième. Entre ces quatre grandes toiles, vers lesquelles l'éclat des velours, des satins, des visages attire d'abord les yeux de la foule, M. Carolus Duran a placé deux portraits à mi-corps qui nous semblent supérieurs encore par des qualités d'un ordre plus relevé, par l'expression puissante et complète de physionomies moins naturellement séduisantes; c'est d'abord le *Portrait de M. Thaulow*, le paysagiste norvégien, bonne figure bien saine et bien fraîche, vivante, ouverte, s'épanouissant, toute rose et blonde, en pleine lumière, au-dessus d'un éclatant veston bleu tout neuf. Ce n'est qu'une esquisse, mais emportée de haute verve, d'un accent singulièrement joyeux. C'est ensuite le *Portrait de Mme ****, une vieille dame, en noir, grasse, un peu ridée, à l'air bienveillant, sans coquetterie et sans prétention. C'est, à notre gré, l'un des meilleurs morceaux, le plus sérieux et le plus poussé peut-être qu'ait peint M. Carolus Duran.

MM. Gervex, Roll, Duez, dans cette course au clocher, ont été moins heureux que M. Carolus Duran. Les portraits à mi-corps de M. Gervex ne sont, cette année, qu'intéressans, et sa pièce capitale, le *Cabinet de rédaction de la « République française »* n'est pas exécutée avec la vigueur et l'éclat qu'on devait attendre. Les cinq personnages réunis, MM. Spuller, Challemel-Lacour, Joseph Reinach, Emmanuel Arène, Jules Roche, par la variété des types et par le caractère accentué des physionomies, offraient cependant, à un dessinateur sérieux et à un coloriste brillant comme l'est souvent M. Gervex, l'occasion de faire un tableau historique d'un intérêt exceptionnel. Presque tout, par malheur, sauf la tête de M. Jules Roche, y reste à l'état vague d'ébauche ou d'indication. N'en est-il pas de même dans le *Portrait de George Hugo*, par M. Duez, dans ceux de *M. Coquelin cadet* et de *Mlle Jeanne Hading*, par M. Roll? A l'inexactitude des modelés, à l'insuffisance de la structure, au désaccord des figures et des fonds, on devine une précipitation fâcheuse. Heureusement pour M. Roll, il affirme à quelques pas de là, dans la salle des pastels, par le beau *Portrait de M. Antonin Proust*, la persistance et les progrès de son talent. La tête y est modelée avec une souplesse et une délicatesse qui sont rares dans l'œuvre de M. Roll, dont la qualité ordinaire est plutôt l'énergie. On revoit aussi, de lui, avec plaisir, quelques

bonnes études, d'une date un peu antérieure, l'*Enfant avec sa bonne*, la *Vieille paysanne*, dans lesquelles on retrouve sa force et sa franchise.

Le meilleur groupe de portraits est celui que nous offre M. Lhermitte dans son tableau destiné à la Faculté des sciences, *Sainte-Claire Deville*, dans son laboratoire, entouré de collègues et d'élèves. La scène est bien disposée. La plupart des têtes se présentent franchement, modelées par méplats comme la glaise du sculpteur avec des saillies plutôt excessives, dans une pâte grisâtre mais solide, avec force et ampleur. Il ne manque, à cette bonne toile, qu'un accord plus lumineux et plus chaud entre les diverses parties. Il est singulier que M. Lhermitte, paysagiste avant tout, vivant dans les champs, pèche précisément par une certaine sécheresse dans la distribution lumineuse. A côté de ses portraits, il présente plusieurs scènes champêtres et familières, la *Soif*, les *Foins*, le *Repos des moissonneurs*. Les paysans et les paysannes, peut-être un peu jolis, y sont toujours groupés avec un art parfait et dessinés avec une aisance et un goût exceptionnels. Combien toutes ces figures en plein soleil seraient néanmoins plus vivantes et plus attirantes, si le soleil qui les éclaire était plus brillant et plus chaud!

Autour de ces chefs de file apparaissent encore un grand nombre de portraitistes intéressans : les uns, cherchant l'expression dans la franchise et la vigueur du rendu, comme M. Rixens, qui a fait aussi une amusante réunion de portraits dans *Un jour de vernissage au palais des Champs-Élysées*, ou comme M. Desboutin, qui cherche plus le caractère que l'élégance et qui le dégage souvent avec une rare franchise, moins pourtant dans ses peintures que dans ses eaux-fortes. D'autres poursuivent l'expression par la finesse de l'observation et la délicatesse du dessin; c'est avec plaisir qu'on trouve, autour des coloristes à outrance et des harmonistes superficiels, des artistes, un peu moins brillans, mais discrets, attentifs, parfois pénétrans, tels que MM. Courtois, Meslé, Perrandeau, Picard. Ce dernier, en particulier, dans deux portraits de jeunes femmes, comme dans le *Portrait de M. Hoschedé*, montre des qualités vraiment précieuses d'analyste et de dessinateur. Le *Portrait du baron de W..*, la *Jeune Fille en Japonaise*, le *Portrait de M. Lebargy* compteront aussi parmi les études les plus fines et les plus distinguées qu'ait faites M. Courtois.

A la tête des impressionnistes marche M. Blanche, avec une série de huit grands portraits, peints à l'huile, mais traités en pastels, d'un ton mat, qui soulèvent les exclamations des uns par leurs incorrections et leurs gaucheries bizarres, qui excitent l'enthou-

siasme des autres par les délicatesses et les harmonies de leurs tonalités. Il y a, en effet, chez M. Blanche, par instans, de quoi rire, et par instans de quoi admirer. L'artiste qui a peint le fin *Portrait de Mlle Jeannine Dumas*, les images brutales, mais bien caractérisées, du *Docteur Blanche* et de *M. Henry Guérard*, n'est pas un artiste banal; c'est un homme cultivé et troublé, volontiers excentrique, qui pense à beaucoup de choses, tantôt aux Anglais, tantôt à Hals; seulement, il prend Hals par le mauvais bout, le Hals de la fin, le Hals infirme, tremblotant, presque aveugle. Cependant, même à cette époque, dans sa décrépitude, quand le vieux Hals brossait une main, on sentait encore sous la touche vive, large, longuement coulée dans le sens de la forme et du mouvement, on sentait toujours les muscles et la vie. Qu'on compare la main de l'Henry Guérard, par M. Blanche, cette main qui, à distance, à force de brouillement coloré, fait quelque effet, avec une main quelconque de Hals, et l'on connaîtra la différence entre un praticien qui sait et un praticien qui tâtonne.

Il y a quelque parenté entre M. Blanche et M. Boldini. Celui-ci redoute encore moins les excentricités fin de siècle. Il continue à donner à ses jolies femmes, sous prétexte d'élégance, pour bras et pour jambes, des baguettes fuselées qui n'ont qu'un lointain rapport avec la nature. C'est, d'ailleurs, un peintre infiniment plus habile et un observateur plus pénétrant, d'une tournure d'esprit ironique, sceptique, caricaturale, singulièrement avisé, audacieux et amusant. Comme peintre de genre, il a fait une étude de cocher parisien endormi dans sa voiture, qui est une petite merveille de peinture et de justesse dans l'exécution. Dans son *Portrait de M. John-Lewis B..*, marchant par les rues avec sa femme et sa fille, il n'a pas sans doute la prétention de flatter ni d'enjoliver les amis qu'il représente; c'est néanmoins une peinture d'une habileté, d'une sûreté, d'un entrain vraiment rares, où la personnalité des personnages, dans leurs traits, dans leur allure, dans leur physionomie, est accentuée avec une verve très personnelle. Avec plus de sérieux, d'autres étrangers déploient aussi, dans l'art des portraits, des qualités bien remarquables, surtout au point de vue physionomique; on ne saurait oublier les visages si francs, si honnêtes, si intelligens qui se dégagent de la pâte un peu lourde et plâtreuse des toiles de Mlle Breslau, notamment ceux de deux jeunes garçons en costumes d'été, *Messieurs Aymard et Thierry de M...*, non plus que la distinction et l'animation du *Portrait de M. le comte de M. H...* par M. Edelfelt. Quant aux pochades de M. Zorn, toujours piquantes par l'étrangeté de la complication lumineuse, elles sont brossées avec une désinvolture et

une insouciance des formes qui nous font craindre pour l'avenir de ce talent si original.

IV.

Des paysages, nous en trouvons ici encore, et en quantité, presque toujours à l'état d'esquisses, d'ébauches, de pochades. Peu de tableaux achevés, surtout chez les Français. Les étrangers nous apportent trois belles œuvres au moins, trois marines, *Avant l'orage* par M. Mesdag, *Comme brille le soleil après l'orage* par M. Moore, *la Nuit* par M. Harrison. Il arrive aujourd'hui pour la mer et pour les eaux, ce qui s'est passé autrefois pour les plaines et pour les bois; après s'en être servi longtemps comme de prétexte pour y montrer des embarcations, des naufrages, des batailles, peu à peu les peintres en font disparaître tous les acteurs humains et jusqu'à leurs traces. On aime maintenant la mer pour elle-même, pour son mouvement, pour son immensité, pour tous les accidens de sa vie calme ou agitée. Dans le tableau de M. Mesdag, le ciel pesant, la lumière troublée et comme souffrante sous l'amoncellement des nuées, la torpeur silencieuse et inquiète des vagues assombries, sont exprimés avec une admirable sûreté; c'est à peine si deux ou trois embarcations, perdues à l'horizon, entre le grand ciel et la grande mer, nous font souvenir des dangers que peut courir l'homme dans ces tumultes de la nature. Même demi-solitude dans celui de M. Moore où l'horizon se dégage et s'éclaircit, tandis que les lames, mal remises de leur récente commotion, sursautent et palpitent encore, mais d'un mouvement languissant et comme épuisé. Dans *la Nuit* de M. Harrison, la solitude est complète : plus de voile, plus de barque, à peine, dans la hauteur, une bandelette de ciel; encore ce ciel, sombre et verdâtre, se confond-il, dans l'obscurité tombante, avec la grande eau sombre et verdâtre qui occupe presque tout le cadre. C'est plus hardi que la *Vague* de Courbet, plus hardi que la *Vague* aussi de M. Harrison, si admirée à l'Exposition universelle. Comment avec un carré d'eau obscure, presque noire, qui se soulève et se gonfle, sous une vague lueur lunaire, se creusant au centre comme un gouffre insondable, M. Harrison est-il arrivé à faire un tableau si étrangement intéressant et émouvant? Toujours par la science. M. Harrison, comme MM. Moore et Mesdag, a mieux étudié la mer que les trois quarts de nos peintres n'étudient la figure humaine. Ses vagues sont analysées, dessinées, modelées avec une attention et une passion qui nous en font comprendre la profondeur, le mouvement, la puissance. Chez ces marinistes, comme chez les bons paysagistes que nous avons ren-

contres aux Champs-Élysées, MM. Harpignies ou Français, rien de livré au hasard. L'inspiration procède du savoir.

C'est avec la même science que M. Thaulow, ce Norvégien dont M. Carolus Duran a fait un si beau portrait, nous montre les aspects terrestres de son pays dans ces trois excellentes peintures qui sont l'un des attraits du Salon, sa *Ferme en Norvège l'hiver*, sa *Ferme en Norvège l'automne*, son *Jour d'hiver en Norvège*. Cette dernière, un effet de neige, sous le soleil, dans un terrain montagneux, avec une paysanne au costume éclatant, en marche sur le premier plan, est particulièrement surprenante, non-seulement par la vérité brillante et grandiose de l'effet, mais par la solidité du fond, la limpidité atmosphérique, la splendeur de la lumière et la délicatesse des demi-teintes. Dans la section des pastels, les études de M. Thaulow, l'hiver et l'automne, *Au bord d'un fleuve,* ne sont pas moins saisissantes par leur accent de vérité et leur sûreté de rendu. Les Suédois, MM. Skredsvig et Hagborg, que nous rencontrons depuis plus longtemps à nos expositions annuelles, continuent à montrer un sentiment très vif des belles lumières, l'un dans sa *Villa Baciocchi, un jour d'hiver, près d'Ajaccio,* l'autre dans ses études de *Marée basse* et *Marée montante*. La Belgique est représentée par MM. Courtens, Verstraete, Goethals. Tous trois, par la gravité de l'impression, la liberté et la force de l'exécution, sont bien fidèles à la tradition nationale. La *Matinée d'automne,* par M. Courtens, brossée en décor, vue à bonne distance, est d'un effet puissant. On a rarement mieux rendu la splendeur dernière des feuillages jaunis et des campagnes empourprées. Le *Coup de vent par un temps pluvieux* montre la variété de ce talent inégal, parfois trop expéditif, mais passionné et robuste. M. Verstraete anime ses paysages par des figures naïves, bien vues et bien rendues. La Hollande nous donne M. Roelofs, avec son *Troupeau de vaches dans les dunes;* la Suisse, MM. Burnand et Baud-Bovy, tous les deux aussi bons animaliers que sincères paysagistes, et qui traitent tous deux, en des pays divers, le même sujet, une descente de troupeaux, l'un en Provence, l'autre dans les Alpes bernoises, M. Eugène Girardet, qui passe avec talent de l'Algérie dans la vallée d'Auge. Nous trouvons aussi au Champ de Mars une bonne partie de la colonie autrichienne de Paris, le regretté Othon de Thoren, avec une intéressante collection de dix tableaux ou esquisses, M. Ribarz, exécutant très habile et voyageur infatigable, qui promène sa virtuosité de Normandie en Hollande, de Picardie en Auvergne, M. Jettel, avec plusieurs bonnes études picardes et bretonnes. Tous trois se rattachent très nettement à l'école française; il en est de même de M. Pittara, de Turin.

Parmi les Français, on constate une double tendance : les uns, séduits par les rêves de Corot, préfèrent par-dessus tout l'harmonie générale et douce de la peinture; les autres, marchant sur les pas moins trompeurs de Théodore Rousseau et des Hollandais, apportent dans leur étude de la nature un esprit plus scientifique et une soumission plus scrupuleuse. A la tête des partisans du paysage poétique, artiste très distingué, très séduisant, marche aujourd'hui M. Cazin. La part d'interprétation et d'atténuation qu'il introduit dans la transposition des élémens naturels est sans doute très grande, et on ne saurait l'imiter sans péril; mais cette interprétation est délicate et cette atténuation pleine de recherches exquises. *La Moisson* et *le Soir*, paysages sans figures, ont le charme de douces chansons rustiques murmurées à demi-voix; lorsque le peintre indique avec discrétion des figures aimables dans ses paysages attendris, comme dans *les Voyageurs* et *un Soir*, il les y place avec une grâce parfaite et un sens tout à fait juste de la légèreté atmosphérique et de la sérénité lumineuse. Le Salon du Champ de Mars servira sa réputation comme il servira celle de quelques autres, peut-être plus studieux de la réalité, mais qui semblent disposés aussi à donner à leurs impressions l'ampleur et le charme des beaux rêves, ce dont on ne les saurait blâmer. M. Billotte, par exemple, donne à ses études en banlieue une distinction de plus en plus juste et précise. M. Iwill, jusqu'à présent vague et incertain, exprime dans sa *Solitude* et surtout dans ses pastels, *Matin à Dordrecht*, *Octobre en Zélande*, *Baie de la Forest*, son sentiment poétique au moyen d'observations plus nettes et plus exactes. Dans sa *Lisière de bois* et ses *Chênes en hiver* M. Cabrit montre à nouveau cette entente délicate de la lumière fine et légère et cette connaissance de la structure végétale qui ont attiré sur lui l'attention, dès son apparition à Paris.

Dans notre Nord, les meilleurs paysages sont, d'abord, une série de petites marines, d'une exécution variée, souvent très colorée, par M. Boudin, et les belles études panoramiques, en plaines bretonnes, spacieuses et lumineuses, mais trop sommaires, de M. Damoye. Voici ensuite une *Matinée d'hiver* et surtout un *Soir d'hiver*, par M. Henri Saintin. La peinture de M. Saintin est un peu mince pour ses grands cadres, mais cet artiste apporte, dans l'analyse des effets doux de la lumière hivernale sur les arbres desséchés, les gazons pelés, la campagne déserte, une force et une délicatesse qu'on ne remarque peut-être pas assez. C'est un paysagiste extrêmement consciencieux. Sous ce rapport, on ne peut lui comparer que M. Victor Binet. Celui-ci, à vrai dire, parmi tous nos jeunes gens, nous semble un de ceux

qui devront aller le plus loin. Les motifs qu'il choisit pour ses études ne sont pas toujours rians et attrayans. Il s'arrête devant lui, à peu près au hasard, croyant que, pour un artiste, tout peut être un excellent sujet de sensation et de pensée, mais partout il pousse son observation avec une conscience et une conviction d'où sortira quelque jour sans doute une personnalité bien marquée. Son *Soir*, ses *Carrières à Gentilly*, son *Jardinet à Montrouge*, ne figurent pas parmi les toiles les plus tapageuses du Salon, elles comptent parmi les plus sérieuses. Au Midi, nous rencontrons encore toute une escouade de Provençaux, M. Montenard, d'abord, toujours brillant et scintillant, mais qui s'empoussière à force de vouloir s'ensoleiller. Ses toiles ne nous offrent plus, au point de vue de l'authenticité de la lumière, de l'exactitude des objets, de la solidité des formes, toutes les garanties que nous trouvons, en revanche, chez M. Moutte dont *les Deux Compagnons* (un âne avec son ânier devant une porte) sont un des plus jolis tableaux du Champ de Mars, et chez M. Dauphin qui n'expose pas moins de cinq études provençales, de terre ou de mer, avec ou sans navires, toutes les cinq très saisissantes par la netteté vive de l'exécution et la justesse chaude de la lumière. Le paysage pyrénéen n'est raconté que par M. Gustave Collin dans un style ardent et coloré où on sent l'admiration du peintre pour Eugène Delacroix; quelques-unes de ses études sont d'une sincérité puissante et chaleureuse.

Dans le paysage, comme dans le genre et dans le portrait, nous trouvons, en somme, au Champ de Mars ainsi qu'aux Champs-Élysées, malgré un entourage fâcheux de pochades sans intérêt et sans convictions, un certain nombre de résistances suffisantes aux paradoxes à la mode pour que les destinées de l'école ne semblent pas compromises, si tous ceux qui comprennent la nécessité d'un retour énergique à la science des formes par une étude plus rigoureuse du dessin se fortifient dans leurs convictions et se soutiennent entre eux afin de s'enhardir dans l'expression de ces convictions. La présence de M. Meissonier à leur tête est bien faite pour les encourager. Il n'est donc pas impossible que la campagne de 1890 au Champ de Mars, faite sous la direction de ce chef énergique, amène, comme celle de 1889, à l'exposition centennale, faite sous la protection de David, ce résultat, peut-être imprévu, que les peintres français se confieront plus pour l'avenir à la science qu'à la fantaisie, à l'étude qu'au laisser-aller!

GEORGE LAFENESTRE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Zaïre*, opéra en 2 actes, paroles de MM. Édouard Blau et Louis Besson, musique de M. Véronge de la Nux. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *la Basoche*, opéra comique en 3 actes, paroles de M. Albert Carré, musique de M. André Messager. — Théâtre de l'Odéon : *Béatrice et Bénédict*, opéra comique en 2 actes, paroles et musique de Berlioz. — Théâtre de l'Opéra : *le Rêve*, ballet en 2 actes, de M. Édouard Blau, musique de M. Léon Gastinel.

« Mesdames et messieurs, l'ouvrage qu'on vient d'avoir... » L'autre soir, à l'Opéra, quelques spectateurs avaient cru entendre : « l'*audace* de représenter devant vous. » Ils s'étaient trompés. M. le régisseur a dit, comme toujours : l'*honneur* de représenter. L'*audace* eût été excessif ; l'*honneur* l'est aussi ; le *tort* aurait peut-être mieux valu. Mais ce tort, si c'en est un, n'est pas trop imputable aux directeurs de l'Opéra, le cahier des charges stipulant expressément qu'ils devront tous les deux ans représenter l'œuvre d'un prix de Rome, choisi par M. le ministre des Beaux-Arts sur une liste dressée par l'Institut. La clause d'ailleurs n'a rien que d'assez naturel : elle sanctionne une distinction qui sans cela risquerait souvent de demeurer purement honorifique ; elle peut un jour ou l'autre révéler, imposer même un chef-d'œuvre. Ce chef-d'œuvre toujours possible, *Zaïre* ne l'est pas. Mais faut-il s'étonner qu'un débutant ne soit pas un maître ?

MM. Besson et Blau ont réduit en scenario la tragédie de Voltaire. Ils ne l'ont pas fait sans quelque dextérité. Mais qu'avaient-ils besoin de le faire ? Que nous veut une *Zaïre* après tant d'*Otellos ?* La pièce de Voltaire n'est elle-même qu'une belle œuvre de second ordre et de

seconde main, une imitation de Shakspeare où le souvenir de Racine se mêle parfois au pressentiment de M. d'Ennery. *Zaïre*, tragédie encore et déjà mélodrame, *Zaïre*, classique et romantique à la fois, aurait quelque droit à s'appeler la *Croix de ma mère*, ou l'*Enfant du mystère*, comme *Œdipe*. Il y a pourtant de sérieuses qualités dans *Zaïre* : une intrigue dramatique, d'éloquentes tirades, beaucoup de passion chez Orosmane, et plus de grâce encore chez Zaïre. Les librettistes, en serrant l'action et surtout les caractères, n'ont laissé au musicien qu'un sommaire de l'œuvre originale. Ils ont supprimé tout développement passionnel et psychologique. Quelques vers de Voltaire seulement ont été conservés. Presque tous ont disparu : notamment le fameux : *Soutiens-moi, Châtillon!* et le non moins fameux : *Vivre sous Orosmane est ma seule espérance.*

Nous ne connaissions rien encore de M. Véronge de la Nux. *Zaïre*, paraît-il, est sa première œuvre de théâtre. Modestement, il ne l'a pas faite trop longue. Il l'a faite avec non moins de conscience et de sincérité que de modestie; sans préoccupation de doctrine ni de système, il a tâché de dire franchement ce qu'il sentait. Mais il nous a paru qu'il avait deux manières de sentir, et quelque peu contradictoires. Sa partition est un alliage de recherche, évidemment intentionnelle, et de banalité, sans doute involontaire. Les formules rythmiques, mélodiques ou instrumentales les plus familières à notre mémoire traînent ici à côté de tournures gauches et gênées, dans l'embarras d'une déclamation pénible. Quand la route ne fatigue pas par ses aspérités, c'est par sa platitude qu'elle désespère. Pour les voix, par exemple, M. de la Nux écrit d'une singulière façon : d'abord et presque toujours trop haut, puis avec des intonations scabreuses, des intervalles maladroits, qui sèment la phrase vocale d'obstacles et de casse-cou. Dès lors, plus de ligne mélodique, un dessin constamment brisé; au lieu de la certitude, ou du moins de la sécurité dans la modulation et la tonalité, partout l'équivoque et l'ambiguïté. Orosmane, par exemple, quand il entre au premier acte, chante une sorte d'air, ou de récit mesuré, quelque chose enfin d'insaisissable et d'indéfinissable, série de phrases qui semblent n'aller nulle part et n'aboutir à rien. Tous les récitatifs sont dans un style qui paralyse constamment la parole et torture la déclamation. En vérité, nous étions sur le point de regretter les romances de *Dante*. Et, par un contraste bizarre, que nous signalions plus haut, M. Véronge de la Nux, à ce perpétuel tourment de lui-même, unit une excessive indulgence, pour lui-même aussi. La contradiction éclate parfois dans la même page entre un chant, une déclamation trop excentrique et des accompagnemens trop ordinaires. Non pas que l'orchestre accompagne jamais en guitare; mais que de plates ritournelles, que d'effets trop connus, dont on ne saurait plus rien attendre : par exemple, l'effusion

sans cesse répétée, l'effusion à l'unisson, large et chantante, des violons ou des violoncelles ! Le *quatuor* de M. de la Nux s'abandonne trop souvent à ces épanchemens faciles. Et puis l'auteur de *Zaïre*, comme celui de *Dante*, manifeste pour les harpes une tendresse exagérée. Qu'on chante l'amour ou la guerre, que Zaïre meure ou que rugisse Orosmane, tout se passe en arpèges ; décidément on fait trop d'honneur, ce printemps, à l'instrument que chérissait Corinne. En dépit des harpes, et aussi d'un orgue, dont les sonorités orthodoxes ne conviennent peut-être pas très bien au sérail d'un Soudan, l'orchestration de M. Véronge de la Nux ne manque pas toujours d'une certaine puissance. Une marche, au second acte, a paru bien développée. Au premier, si le finale : *France ! France !* pèche par la banalité, certaines pages qui le précèdent nous avaient presque ému. Il s'agit d'une sorte d'homélie religieuse et patriotique adressée par Lusignan à ses compagnons de captivité, délivrés avec lui. Le musicien a obtenu ici un effet vraiment pathétique d'une déclamation rapide, jetée avec emportement, avec enthousiasme, sur l'ensemble des masses chorales. Un certain souffle d'héroïsme emporte le cantique du vieillard et le maintient même trop longtemps sur des hauteurs où M. Escalaïs n'a pas bronché. Outre ce passage, le meilleur, on pourrait citer encore quelques détails, des amorces d'idées ou de phrases : la première entrée de Zaïre après un chœur oriental agréable ; le duo de Zaïre et de Fatime ; dans le rôle de Zaïre encore, au second acte, un air d'un sentiment juste et touchant.

Les interprètes principaux de *Zaïre*, Mlle Eames et M. Delmas, ont prêté à deux rôles ingrats et difficiles, l'une sa grâce, l'autre son énergie. M. Delmas a beaucoup de talent, un talent simple, solide et sain. Il chante juste, dans toutes les acceptions du mot ; il joue avec intelligence et chaleur et prononce à merveille. Que les directeurs de l'Opéra, au lieu de le laisser partir, lui fassent donc une situation jusqu'ici faite à d'autres qui sont loin de le valoir. — Mlle Eames est en progrès : sa prononciation s'est améliorée et son expression a pris de la variété. Sa voix ne pouvait embellir : elle demeure toujours un peu froide, on l'a dit ; mais, on l'a dit aussi, froide délicieusement. Et puis (je dis : et puis, non : d'abord) la jeune fille est si jolie ! Les auteurs devraient lui dédier leur *Zaïre* comme Voltaire dédia la sienne à Mlle Gaussin :

Zaïre est ton ouvrage.
Il est à toi, puisque tu l'embellis.
Ce sont tes yeux, tes yeux si pleins de charmes,
Ta voix touchante et tes sons enchanteurs,
Qui du critique ont fait tomber les armes.
Ta seule vue adoucit les censeurs.

On aurait tort, en effet, de ne pas désarmer, et d'accueillir une *Zaïre* avec la même sévérité qu'un *Dante*. On doit quelquefois avoir deux poids et deux mesures et ne jamais refuser à des débuts, modestes mais honorables, ni le crédit ni les délais. M. Véronge de la Nux aura peut-être beaucoup de talent. N'en faut-il pas un peu déjà pour écrire deux actes d'opéra ?

Après quelques soirées sévères, on avait besoin de s'amuser à tout prix. On s'en est donné à cœur joie chez M. Paravey, où *la Basoche* a très brillamment réussi. Je n'ai jamais si bien compris qu'en assistant à cette représentation, écrivait un de nos confrères, ce qui distingue l'opéra comique de l'opérette. Nous de même, et jamais non plus nous n'avons si vivement regretté d'entendre une partition commencer, que dis-je, se soutenir presque tout un acte comme un délicieux opéra comique, pour tourner et finir en trop facile et trop légère opérette. Mais, dira-t-on, qu'est-ce donc qui distingue l'opéra comique ? Une nuance, un rien, mais quelque chose pourtant, sinon dans la quantité, du moins dans la qualité de notre plaisir. Ce rien ne permet pas de rire du même rire en écoutant *la Petite Mariée* et *le Roi l'a dit*, *le Tableau parlant* et *l'Ile de Tulipatan*. L'opérette, dit-on encore, est un succédané de l'opéra comique. Fort bien, mais ce vilain mot n'implique-t-il pas justement une idée d'infériorité et de décadence ? — Auber enfin, Auber est parent de M. Lecocq. — Parent éloigné, et *la Fille de Mme Angot* elle-même n'a pas détrôné *le Domino noir*. Et puis Auber, malgré tout son talent, n'est pas le premier, il s'en faut, dans la maison des Grétry et des Boïeldieu, dans un genre dont on se moque en ce moment, mais pour lequel ceux qui se vantent de le mépriser le plus, trouvent des cris d'admiration et des larmes de tendresse, dès qu'un de leurs favoris daigne y condescendre, quitte à descendre même un peu plus bas qu'il ne faudrait. Rien de plus divertissant que de voir les plus avancés d'entre nous, les éclaireurs et même les incendiaires, allumer leurs torches sacrées à la moindre lampe, pourvu qu'elle brûle dans une de leurs chapelles et crier à la fois : « Haro » sur *la Dame blanche*, et, pour *la Basoche :* « Hurrah ! »

A Paris, sous le règne de Louis XII, devant l'hostellerie du *Plat d'Étain*, les clercs du Parlement procèdent à l'élection de leur roi pour rire. C'est le plus savant qu'on doit nommer : le plus savant en gai sçavoir et gentil langage, celui qui rime et chante le mieux. Clément Marot, tout jeune et déjà poète, triomphe d'un rival pédant et jaloux : il est proclamé roi. Mais le roi, de par les statuts de la Basoche, doit être célibataire. Or Clément s'est marié en secret et voici sa femme Colette, gentille pastourelle, venue de Chevreuse à Paris pour le chercher. Au milieu des clercs et des étudians, elle retrouve Clément et le reconnaît, ou plutôt elle va le reconnaître ; mais, sur un regard de lui,

devinant un danger, elle se rétracte : « Je suis veuve, dit-elle, avec des pleurs dans la voix. J'avais un mari naguère, et ce jeune homme lui ressemble ; mais il est mort et je me suis trompée.» — C'est en miniature la situation, conjugale et non plus maternelle, du quatrième acte du *Prophète*. — Et maintenant je ne vous conterai pas l'inénarrable et désopilant imbroglio qui s'ensuit, et les deux rois, le roi de France et le roi de la Basoche, et les aventures des deux reines. Il faut voir la pièce pour s'y reconnaître et s'en divertir. Elle s'achève dans la bouffonnerie et la caricature par un troisième acte qui passe peut-être un peu la mesure de la parodie et le ton de la maison, même en ses plus libres jours. N'est-ce pas manquer légèrement, je ne dis pas à la vérité historique, car elle n'a que faire ici, mais à certaines délicatesses qui devraient avoir affaire partout, que de donner à une ganache le personnage et le nom de Louis XII ? Les noms de Laurent XVII ou de Kakatoës XXIV, plutôt que ceux des rois de France, devraient être réservés aux gâteux d'opérette, qui n'en seraient pas moins drôles pour cela.

La *Basoche* (et maintenant nous parlons de la partition) débute à merveille. Il est dommage qu'à partir du second acte, l'œuvre dévie un peu et penche, je ne dis pas vers la trivialité, nul reproche ne serait plus injuste, mais vers la banalité. Je sais bien que, par la faute du livret lui-même, le dommage pouvait être plus grand encore, si la musique, au lieu de retenir la pièce et de la relever un peu, l'eût entraînée et précipitée dans la charge. Elle ne l'a pas fait, et c'est bien quelque chose. Les deux derniers actes eux-mêmes, le second surtout, renferment des pages où le comique et l'émotion demeurent de bon aloi ; le musicien y fait preuve encore, à l'orchestre particulièrement, d'un esprit fin et d'un talent délicat. Mais le ton général, le sentiment et le style ont pourtant baissé. Nous sommes descendus de quelques degrés. Et sachez bien que nous étions tout d'abord à une certaine hauteur, de plain-pied avec le *Roi l'a dit*, de M. Delibes, peut-être même avec les premières scènes de *Carmen*. *La Basoche* ne commençait pas avec moins de distinction, de mouvement et de verve, avec un plus clair rayon de gaîté, avec une ombre plus douce de sentiment et de mélancolie. Tout est charmant durant cette première demi-heure de musique, et même plus longtemps, je crois ; tout : la chanson légèrement archaïque de Marot sur les paroles mêmes du poète : *Je suis aymé de la plus belle ;* la villanelle : *Quand tu connaîtras Colette.* Adorables, le chœur des femmes à la fontaine, l'entrée, les récits, le premier air de Colette, j'allais dire de Micaela, tellement ces jolies pages m'ont paru dignes de Bizet. Dans la mélodie, l'harmonie, le rythme, l'orchestration, partout l'originalité, l'adresse, beaucoup d'allure et de vie. A la bonne heure ! voilà des flûtes modestes et des harpes, une harpe plutôt expressive par sa discrétion même. Et que

d'accompagnemens ingénieux! Quelle jolie tenue du *quatuor* sous le premier air de Marot! quels gracieux dessins enroulés autour de la prière de Colette : *O mon patron! saint Nicolas!* Surtout, quelle parfaite justesse, quelle délicatesse exquise de sentiment et d'accent dans la scène où, pour sauver son mari, Colette feint de ne pas le connaître! Il fallait craindre ici toute exagération, même et surtout l'exagération sentimentale. Le musicien l'a compris avec un tact parfait, et c'est à peine s'il a fait poindre une larme dans les yeux de la petite paysanne. Elle se plaint doucement, la pauvrette, avec chagrin, avec un peu de honte et de crainte, comme si renier son amour, fût-ce par un pieux mensonge, c'était le profaner, le blesser, qui sait? le tuer, peut-être!

Nous pourrions citer plus d'une page encore, par exemple, les couplets du ténor : *Mais jurez, Colette, de rester discrète!* avec le refrain, très gentiment tourné, qui n'a pas été moins gentiment chanté par un jeune débutant, M. Carbonne. Tout ce premier acte fourmille de jolis détails; on y surprend à chaque page quelques mesures piquantes de récitatif ou de chœur, et, dans l'orchestre surtout, mille petits coins charmans.

L'interprétation de *la Basoche* est excellente. M. Soulacroix chante, comme toujours, à merveille. M. Fugere est d'un comique puissant, presque grandiose. J'imagine qu'il ne doit pas être au-dessous de ce que furent les grands artistes bouffes de l'Italie. A Mme Landouzy, je préfère encore Mme Molé-Truffier. Elle joue avec esprit et chante pareillement, d'une voix pour ainsi dire retroussée, ainsi que toute sa petite personne. L'orchestre est parfait et ne laisse rien perdre de toutes les gentilles choses qui lui sont confiées.

Voilà enfin une agréable soirée de musique. Elle nous était bien due. Quand vous irez entendre *la Basoche,* ne manquez pas surtout la première moitié du premier acte. Si vous trouvez que, par la suite, M. Messager a repris un peu trop souvent la grand'route, souvenez-vous qu'il a marché d'abord dans un sentier fleuri. Nous l'y avons suivi avec délices. S'il n'a pas achevé le petit chef-d'œuvre espéré, félicitons-le de l'avoir un peu plus que commencé. Qu'il le recommence au plus vite, et, cette fois, nous gagerions volontiers qu'il le finira.

Passons maintenant au spectacle *select* du jour. On savait, depuis quelques mois, que les plus nobles, les plus élégantes et les plus riches d'entre les Parisiennes avaient fondé une société dite un peu emphatiquement *Société des grandes auditions musicales de France.* Après une première épreuve, *Société des grandes mystifications* paraîtrait un meilleur titre. La société en question, qui promettait de nous faire entendre les chefs-d'œuvre oubliés, vient de débuter assez piteusement par une partition de Berlioz, *Béatrice et Bénédict*, trop peu oubliée,

hélas! puisqu'il s'est trouvé des gens pour s'en souvenir. Au seul nom de Berlioz, et par genre beaucoup plus que par goût, le « tout Paris » s'est précipité vers l'Odéon, en toilette de gala. On a vu des cravates blanches au parterre et des diamans au paradis. On allait ouïr une merveille. Berlioz n'est-il pas, après Wagner, le musicien le plus en vogue, le mieux porté? le berliozisme une forme très distinguée du snobisme esthétique? Si les princes de la jeunesse musicale commencent à se lasser un peu de la *Damnation de Faust*, déshonorée, à leur gré, par l'admiration populaire, ils nous vantaient les autres œuvres du maître, les œuvres *jouées en Allemagne*, comme ils disent avec onction, et ce petit bijou, honteusement ignoré de notre pays : *Béatrice et Bénédict*. « Pour la première fois en France, » disent les affiches avec un air de reproche ; elles auront bientôt dit : « Pour la dernière fois. » — Jamais on ne s'est plus ennuyé que l'autre soir à l'Odéon. Il fallait voir la douloureuse surprise de tout ce beau monde! Ah! l'ennui dans la musique, et dans la musique des plus grands maîtres! — Sera-t-on encore taxé de paradoxe et d'irrévérence si parfois on le dénonce, si l'on ose dire aux gens de bonne volonté et de bonne foi : « Ne soyez dupes ni des doctrinaires, ni des meneurs, — des fumistes, dirait M. Sarcey. Ne méprisez et n'admirez rien de confiance, par pose mondaine ou par docilité moutonnière, par préjugé d'école ou parti pris de salon. Défiez-vous des légendes, des réclames; au besoin, des souscriptions, des comités qu'on affiche, mais qu'on ne réunit pas, et quand on bat la grosse caisse autour de l'Odéon, rappelez-vous que toutes les montagnes, fût-ce la montagne Sainte-Geneviève, dont le théâtre est voisin, peuvent accoucher d'une souris. »

Les gens de génie sont terribles ; quand ils sont ennuyeux, ils le paraissent encore plus que les gens d'un peu ou de peu de talent, parce qu'on leur demande davantage, et qu'après *la Damnation de Faust* on ne s'attend pas à *Béatrice et Bénédict*. L'œuvre a déplu par bien des raisons. Des idées peu mélodiques, peu musicales, peu vocales surtout, y sont constamment présentées sous des formes vieilles et poncives. Tout y est froid, long et lent. De sentiment théâtral, pas l'ombre, et de sentiment littéraire, pas davantage. Berlioz, quoi qu'on en ait dit, quoi qu'il en ait dit lui-même, n'a pas toujours compris Shakspeare. Fantaisie, poésie, caractères, rien n'est resté, dans *Béatrice et Bénédict*, de *Beaucoup de bruit pour rien*. La gaîté s'est éteinte et la passion s'est glacée. Quant à l'esprit, je vous recommande l'intermède satirique du maestro ridicule conduisant une fugue de sa façon; c'est à faire regretter le comique des *Maîtres chanteurs*. L'orchestre même, l'orchestre de Berlioz! est ici déplaisant, aigrelet, et maigre. Parlerons-nous du fameux et ravissant duo-nocturne? Ce mystérieux et suave rayon ne saurait à lui seul éclairer une aussi morne

partition. Depuis trente ans il se chante dans tous les concerts et point n'était besoin, pour nous le servir encore une fois, de dépenser, les uns disent cinquante, les autres quatre-vingt mille francs. Si on se demandait pourquoi, de *Béatrice et Bénédict*, on connaissait le duo seulement, je pense qu'on ne se le demandera plus maintenant.

L'interprétation n'a pas semblé moins pâle que la musique elle-même. Ceux qui jadis entendirent l'ouvrage à Bade affirment qu'ils le goûtèrent davantage dans un cadre et devant un public moins imposant. Ils disent aussi, mais tout bas, que M. Lamoureux a peut-être pris tous les mouvemens avec trop de lenteur et de solennité.

N'avons-nous point assez parlé musique et faut-il allonger encore cette chronique par l'analyse du *Rêve*, un ballet que vient de représenter l'Opéra pour allonger *Zaïre?* L'action, d'ailleurs inintelligible sans le livret, et avec le livret insignifiante, comme dans tout ballet véritable, se passe au pays de Mme Chrysanthème. Les costumes sont charmans et la mise en scène brillante. On parlera beaucoup d'un éventail gigantesque et superbe, dans les branches duquel s'endort Mlle Mauri, pour rêver qu'au bord d'un lac éclairé par les lueurs étranges chères à M. Besnard, elle est poursuivie par un vieux monsieur japonais et défendue par un jeune, son frère ou son fiancé. A la fin elle se marie, et l'on voit un vilain mandarin avec une grande ombrelle en papier. Voilà. — Mlle Mauri danse à ravir les différentes phases de ce drame, surtout un pas, un tout petit pas exquis, pour lequel je donnerais tout le reste. C'est plaisir de la voir, en longue robe de chambre japonaise, rejeter d'un coup d'éventail la traîne soyeuse qui voltige autour d'elle, et cela avec des trottinemens et des révérences de perruche tout à fait spirituels et gracieux.

Mais la musique? La musique est de M. Léon Gastinel, qui, dit-on, a eu le prix de Rome il n'y a pas encore cinquante ans. C'est de la musique... Comment dire? Plus que dansante, oh! oui, beaucoup, infiniment plus, quelque chose comme une sélection de Sellenick, d'Arban, de Fahrbach; les érudits ajoutent: d'Artus et même de Hubans; grosse musique, gaie, bonne fille, qui rappelle tour à tour la *Valse des Roses* et *En revenant de la Revue*.

Décidément, le printemps a été dur : *Dante, Béatrice et Bénédict, le Rêve*, tout cela en quelques semaines. Mais c'est fini; voici la morte-saison, ou plutôt la saison vivante, la saison du départ et de la liberté; et, soit par indulgence, soit par lassitude, après huit mois de musique, on ne veut plus médire de rien, fût-ce du *Rêve*.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Cependant, les jours passent, le monde marche et même quand il semble se reposer ou se recueillir, il ne s'arrête pas. Depuis quelque temps, bien des questions de toute sorte ont agité les esprits, soulevé des contestations passionnées et mis parfois peut-être en péril la paix publique. Elles touchaient à tout, à l'intégrité des institutions, à la dignité des hommes, aux garanties sociales, à l'ordre civil et moral, à l'honneur et à l'avenir du pays. Pour un instant, elles avaient créé une atmosphère enflammée, une sorte d'état de confusion et de guerre où l'on finissait par ne plus se reconnaître et d'où on semblait ne plus pouvoir sortir que par quelque éclat meurtrier. C'est, en vérité, l'histoire d'une année qui est déjà loin! Puis toutes ces questions se sont pour ainsi dire apaisées un peu d'elles-mêmes, un peu parce qu'on les a aidées à s'apaiser. Si on ne désarme pas tout à fait aujourd'hui, on en aurait peut-être bonne envie, et ceux qui rêvent encore la guerre en sont visiblement pour leurs excitations. On est entré dans une ère nouvelle où l'on semble se détourner de tout ce qui animait et passionnait le plus il y a un an pour en revenir au calme réparateur d'une vie plus régulière et plus saine. Ce n'est pas encore la paix définitive, nous en convenons; c'est du moins l'apparence ou le commencement de la paix, — d'une paix qui pourrait être plus sérieuse et se prolonger, pour peu qu'on voulût se prêter aux transactions nécessaires. Les partis sentent que, dans l'état du pays, c'est leur seule ressource ; le gouvernement ne demanderait peut-être pas mieux que d'être modéré s'il l'osait. L'unique difficulté est de savoir se décider, d'oser avoir une politique et d'en accepter les conditions, sans mêler, comme on le fait encore parfois, la paix et la guerre, l'ordre et le désordre, l'équité et les concessions à l'esprit de violence.

Eh bien! oui, sans doute, le gouvernement a osé ces jours derniers; il a eu une juste et prévoyante inspiration en rendant la liberté au jeune prisonnier de Clairvaux, à M. le duc d'Orléans. Il ne pouvait rien faire de mieux que de mettre fin à une épreuve inutilement pénible pour le prisonnier et peu glorieuse, humiliante pour le gouvernement. A dire vrai même, ce n'est qu'une résolution un peu tardive. Il y a longtemps déjà qu'on aurait dû en finir, et, accompli plus tôt, cet acte aurait laissé à un épisode de notre vie contemporaine son caractère de chevaleresque et inoffensive témérité. Car enfin, à quel commandement impérieux de légalité, à quelle nécessité politique répondait cette peine prolongée?

Ce jeune prince devenu l'hôte inattendu de Clairvaux, quel grand crime avait-il commis? Eût-il cédé à une vivacité de jeunesse, à une impatience de son sang généreux, était-il donc si coupable? Il a voulu inscrire son nom parmi ceux des conscrits de la France, il a désiré servir son pays, il n'a fait, il n'a voulu rien faire de plus. Si on a fait de la politique pour lui, il y a été étranger; il l'a dit, et par son attitude pendant sa captivité, il a prouvé qu'il disait vrai. Il a fait ses cent jours de prison simplement, sans une plainte, sans un murmure, sans ostentation. Il a attendu sans impatience, sans paraître même désirer une grâce qui devait encore une fois faire de lui un exilé. Pourquoi a-t-on tant tardé? Ah! c'est justement la fatalité des fautes politiques d'une certaine nature. Elles s'enchaînent, la première conduit à la seconde et à toutes les autres. Si dès l'origine, le dernier ministère avait eu un éclair de raison et de résolution, il n'eût pas même laissé à cette aventure le temps de se développer; il eût tout prévenu par un acte hardi de responsabilité. Si après une instruction inutile et une condamnation démesurée, il avait provoqué une grâce immédiate, il tranchait encore la question, il se dégageait d'un seul coup. Il ne savait rien faire à propos, il s'arrêtait devant une démonstration des radicaux, et il finissait par laisser à un nouveau ministère, celui qui existe aujourd'hui, cet héritage de fautes accumulées. Il léguait un prisonnier qui était, si l'on veut, le captif du gouvernement et dont le gouvernement, à son tour, était quelque peu le captif, — si bien qu'en délivrant le jeune prince, le ministère s'est sûrement délivré lui-même. Il s'est du moins dégagé d'un embarras en faisant aujourd'hui ce qui aurait dû être fait dès le premier jour, en mettant fin à des rigueurs inutiles, en reconduisant M. le duc d'Orléans à la frontière.

C'est un fait accompli, soit! M. le duc d'Orléans a retrouvé la liberté qu'il avait risquée avec l'entrain et la bonne grâce d'un généreux cœur de vingt ans, rien de mieux. Le ministère a fini par se décider, par oser, c'est son mérite. Le malheur est qu'il n'a même pas su rester bien inspiré jusqu'au bout et que, par une tactique qui n'a rien de

nouveau, en rendant la liberté à M. le duc d'Orléans, il s'est cru obligé d'apaiser, de désarmer les radicaux par d'autres grâces. Entendons-nous : il ne s'agit sûrement pas de contester ou de limiter les grâces accordées par la « magnanimité de la république, » comme dit M. le président du conseil, à des malheureux entraînés par les agitateurs dans les manifestations et les grèves. Ce qu'il y a de réellement caractéristique, c'est cette sorte d'affectation avec laquelle on semble vouloir compléter ou compenser la libération de M. le duc d'Orléans par les grâces accordées aux grévistes, comme pour se faire pardonner une inspiration généreuse. Le dernier ministère s'arrêtait tout simplement devant une injonction des radicaux; le nouveau ministère ne va pas jusque-là; il est sur le même chemin, il leur accorde quelques faveurs pour leurs cliens pris dans toutes les agitations. Il est clair qu'il veut avant tout se dérober à l'éternel et terrible soupçon de réaction, d'orléanisme, d'alliance avec les conservateurs! Est-ce que le ministère se flatte sérieusement de gagner, de rallier ainsi les radicaux, de gouverner avec eux? Il sait bien que les radicaux seront toujours prêts à surprendre et à exploiter ses faiblesses, à le compromettre ou à lui créer des difficultés. Ils le prouvent dans toutes les occasions; ils l'ont prouvé ces jours passés encore, par l'appui qu'ils ont plus ou moins prêté à cette étrange interpellation sur l'élévation de M. l'amiral Duperré au poste de commandant de l'escadre de la Méditerranée.

Y avait-il quelque secret dans cette guerre déclarée au nouveau commandant de l'escadre? y a-t-il eu quelque obscur complot prémédité, organisé, comme a semblé le laisser entendre M. le ministre de la marine? Toujours est-il qu'il y a eu depuis quelque temps, dans les journaux radicaux, une campagne de polémiques violentes, d'accusations injurieuses contre M. l'amiral Duperré, — et tout cet orage de presse est venu se résoudre dans une interpellation de parlement. Qu'avait-on à reprocher au chef chargé de conduire nos marins? M. l'amiral Duperré est un des plus éminens officiers de notre flotte. Depuis vingt ans, il n'a cessé de tenir la mer, ou il a occupé les préfectures maritimes, — et partout il s'est signalé par ses brillantes qualités, par un zèle et un dévoûment, dignes de son illustre nom. On n'a trouvé rien de mieux que de l'accuser d'avoir eu une mission délicate à remplir il y a vingt ans, d'avoir été chargé, en 1870, de conduire le prince impérial hors de France et d'être resté prisonnier de guerre en Belgique. On a instruit, avec des bavardages, des déclamations et des insinuations, un procès de tendance contre le passé déjà lointain d'un vaillant serviteur du pays. En réalité, M. Duperré, alors jeune officier, ne faisait que son devoir, — un devoir douloureux, si l'on veut, — en exécutant l'ordre de celui qui était encore le chef de la France, qui avait le droit de lui commander. Prisonnier, il ne faisait que respecter l'honneur en subissant la dure loi de la guerre, en demeurant fidèle à sa parole,

quoi qu'il dût lui coûter de ne pas rejoindre ses glorieux chefs, les Pothuau, les Jauréguiberry. Il se conduisait avec la loyauté d'un soldat, et M. le ministre de la marine, il faut lui rendre cette justice, a défendu sans restriction, avec autant de fermeté que de chaleureuse émotion, celui que les plus brillans services avaient désigné à son choix.

De toutes ces accusations envenimées de l'esprit de parti, il n'est certainement rien resté; la bonne renommée de l'homme est demeurée intacte. De tels débats cependant, qu'on ne s'y trompe pas, ont leur gravité et une assez triste moralité. Ils ne feraient d'abord, s'ils devaient se renouveler, que dénaturer et ruiner le régime parlementaire. Qu'un député interpelle le gouvernement sur sa politique, sur la direction générale des affaires, il le peut sans doute, il peut même abuser d'un droit que M. le président Floquet a peut-être exagéré en le confondant avec la liberté légitime de la tribune. Prétendre intervenir à tout propos dans les détails de l'administration, dans le choix des hommes, dans l'appréciation des services, c'est changer tous les rôles, mettre la confusion dans tous les pouvoirs, ruiner à la fois le gouvernement et le parlement. D'un autre côté, pense-t-on que cette délation organisée et retentissante, illimitée et sans responsabilité, soit sans péril pour la discipline, pour cette discipline qui est restée jusqu'ici incorruptible dans notre marine? C'est au contraire le plus sûr moyen d'affaiblir l'autorité des chefs, d'altérer la confiance, d'avilir à la fois le commandement et l'obéissance; c'est ramener par l'anarchie à tous les rêves ou à toutes les tentations de dictature. La chambre s'est heureusement arrêtée dans cette voie, et il s'est trouvé une majorité pour en finir par un pur et simple ordre du jour.

Chose étrange cependant! Voilà déjà plusieurs circonstances où les questions politiques les plus sérieuses, les plus délicates se sont trouvées engagées par des interpellations captieuses, agitatrices. Il y a quelque temps, on interpellait le gouvernement sur les répressions du 1er mai ou sur le rétablissement de M. le préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville, qui n'était que le simple retour à une légalité méconnue par le conseil municipal. Il n'y a que quelques jours on l'interrogeait sur la libération de M. le duc d'Orléans. Hier c'était au sujet de la nomination d'un chef d'escadre. Et dans ces diverses circonstances, d'où est venu le péril pour le ministère? où a-t-il, au contraire, trouvé un appui? Ce sont les radicaux qui lui ont suscité des difficultés; ce sont les conservateurs qui, sans craindre de se rencontrer avec les républicains modérés, lui ont donné leur vote. Est-ce que ce ne sont pas là les signes d'une situation assez nouvelle, les indices vagues, indécis, assez sensibles pourtant, des conditions pratiques où l'on pourrait faire de cette trêve d'aujourd'hui une paix plus sérieuse et plus durable? On le sent, c'est certain, on ne le dit pas. Le mal vient de ce

que personne n'ose avouer sa pensée, que tout le monde se réserve, qu'on cherche encore à s'abuser mutuellement, et M. le ministre de l'intérieur lui-même va dans la Dordogne prononcer des discours où il se livre aux plus curieuses variations sur la politique du jour. M. le ministre de l'intérieur est un habile homme qui met de la bonhomie dans son langage, au besoin de la résolution dans ses actes, et qui a tout l'air de jouer avec les partis pour finir par se moquer de tous. Son dernier discours de Périgueux est certes un morceau d'une originalité précieuse qui dira tout ce qu'on voudra, et même, si l'on veut, ne dira rien.

M. Constans veut une « sage et bonne république, » point « tracassière, » point « fermée, » une république « ouverte, » — mais à la condition qu'on y entre comme dans une prison, en commençant par baisser la tête et par donner des gages. Il veut de « l'union, de la conciliation, » — mais au « profit du parti républicain, » qui n'est pas d'humeur à céder le pouvoir ni même à le partager. Il ne demanderait pas mieux que d'accueillir en bon prince, sans façon, les minorités repentantes, sauf à ajouter lestement qu'après tout, on n'a pas besoin de leur concours, — comme si on se passait du concours de minorités qui représentent la moitié du pays, comme si M. le ministre de l'intérieur lui-même n'avait pas été trop heureux de trouver ce concours dans les derniers votes! Ce sceptique met toute sa dextérité à brouiller les choses, à déguiser ce qui n'est peut-être encore que l'art de faire de l'ordre avec du désordre. Qui donc dira le mot, le vrai mot qui ouvrira à la France lasse de violences, de mécomptes et de subtilités, la voie franche et large où elle trouvera une politique réellement faite pour rallier toutes les bonnes volontés, non plus « au profit d'un parti, » mais dans l'intérêt souverain de la nation?

Les événemens si imprévus, si extraordinaires, qui ont passé pour ainsi dire comme un orage sur l'Europe depuis quelque temps, n'ont sûrement pas dit leur dernier mot. Ils n'ont pas d'abord troublé ni compromis la paix générale; ils l'auraient plutôt servie, au contraire, en diminuant les chances de conflits, en ouvrant aux esprits d'autres perspectives, cela est certain, c'est un premier avantage. Quels seront, après cela, les résultats définitifs de ces soubresauts de politique, de ces coups de théâtre qui se sont succédé, de cette brusque révolution d'influence qui s'est accomplie à Berlin et s'est fait sentir dans les affaires du monde? Ici s'ouvre une carrière nouvelle où tout est conjecture, où l'on peut tout prévoir, parce que tout est possible, parce que les conditions, les hommes, les idées, les mobiles, ne sont plus ce qu'ils étaient naguère. La disparition de M. de Bismarck, de ce reclus qui ne se résigne pas facilement à se taire, et dont les indiscrétions commencent à devenir importunes, cette disparition n'est pas seulement un fait, elle est un symptôme. Il est certain, dans tous les

cas, que tant de changemens ne peuvent manquer d'avoir un jour ou l'autre leurs conséquences dans la diplomatie, dans les alliances comme dans les affaires intérieures des peuples. On s'en défend sans doute; on veut que rien ne soit changé, que les alliances subsistent plus que jamais, — et, comme pour le mieux prouver, on s'obstine aux armemens; on se répète ce que le comte Kalnoky disait, ces jours passés, à Buda-Pesth : « Les buts pacifiques de la triple alliance ne seront atteints que lorsque la puissance militaire des états alliés, qui doivent pouvoir compter les uns sur les autres, sera parvenue à son entier développement. » Fort bien, la triple alliance reste intacte; mais en même temps, on n'en peut douter, l'Allemagne s'efforce de désarmer les susceptibilités russes, de reconquérir l'amitié du tsar. L'Autriche elle-même, qui parle officiellement par la voix de M. de Kalnoky, invoque la triple alliance; mais à Vienne, les esprits défians ou réfléchis commencent à se dire que l'Autriche serait plus intéressée à se rapprocher de la puissance russe. L'Italie, à son tour, proteste que si la triple alliance n'existait pas, il faudrait l'inventer; mais au même instant elle est, par le voyage du prince de Naples, en coquetterie avec la Russie, ou elle se ménage de meilleurs rapports avec la France. Cela ne veut pas dire que de grands états, alliés jusqu'ici, veuillent s'affranchir de leurs engagemens; cela signifie tout simplement que les événemens ont leur influence, que chacun songe à prendre ses précautions, que cette alliance, invoquée encore pour l'ostentation, commence à être moins une force ou un avantage qu'un poids dans les affaires des peuples.

On verra ce qui en sera. En attendant, les affaires de diplomatie, toujours discrètement voilées, ont dans les parlemens moins de place que les affaires intérieures, et l'Allemagne elle-même, si elle veut réaliser le programme de réformes sociales par lequel l'empereur Guillaume II a signalé son entrée en scène, l'Allemagne n'est point sans avoir du travail. Malheureusement ces réformes sociales ne sont point faciles et elles semblent provisoirement ajournées. On n'est occupé jusqu'ici dans le parlement de Berlin que de questions militaires ou de questions religieuses, de la liquidation du kulturkampf, — ou de questions coloniales. Que ce soit pour faire encore honneur à la triple alliance ou tout simplement pour suivre ses goûts, ses instincts de soldat, l'empereur Guillaume a tenu avant tout aux effectifs nouveaux qu'il réclame pour l'armée, aux crédits militaires qu'il demande. Pour le jeune souverain, c'est la première des questions, et peut-être dans sa pensée, va-t-il encore au-delà des projets dont il demande la sanction au parlement. A la vérité, ces propositions rencontrent une certaine résistance. Le chef du parti progressiste, M. Richter, le chef du parti catholique, M. Windthorst, des libéraux eux-mêmes, dans la commission chargée d'étudier ces projets, se sont montrés quelque

peu effrayés et de l'excès des armemens et des dépenses auxquelles on ne pourra faire face que par des impôts nouveaux. Les plus hardis demandaient tout au moins, en compensation de l'accroissement des effectifs, une réduction du service à deux ans. Les représentans du gouvernement, le chancelier de Caprivi, le ministre de la guerre, le général Verdy du Vernois, n'ont pas, bien entendu, admis la compensation, et ils n'ont pas même dissimulé qu'on tenait en réserve de nouveaux projets. On en est encore là. Le gouvernement aura sans doute ce qu'il demande. Il sera plus heureux dans ses affaires militaires qu'il ne l'a été dans une discussion récente où il s'agissait de décider ce qu'on ferait des sommes confisquées ou retenues sur les traitemens ecclésiastiques pendant la campagne du kulturkampf. Le ministre des cultes, M. de Gossler, demandait pour le gouvernement le droit de disposer de ces sommes ou des intérêts, qu'il affecterait selon son gré aux menses épiscopales. Le chef du centre catholique, M. Windthorst, veut qu'on rende simplement à l'église ce qu'on lui a pris, ce qui lui appartient. On a eu beau lui laisser entendre que le Vatican se prêtait à la transaction proposée; M. Windthorst a tenu bon, et c'est lui qui a eu le dernier mot, qui a fait échouer le projet de M. de Gossler. Malgré ses quatre-vingts ans, M. Windthorst est un habile stratégiste parlementaire qui sent sa force, qui vient encore une fois d'en donner la mesure et qui est homme à faire ses conditions dans le vote des nouvelles lois militaires. Au fond, dans toutes ces affaires, dans tous ces débats, on sent que la politique du nouveau règne en est encore à se dégager, que le coup de barre du jeune empereur a pu changer l'ancienne direction sans donner une direction nouvelle bien précise.

Que l'Autriche se ressente aussi bien et encore plus peut-être que l'Allemagne des derniers événemens, cela n'est pas douteux, et l'Autriche s'en ressent d'autant plus que, si elle a toujours à soutenir sa politique extérieure, à faire bonne contenance, elle a des troubles, des tiraillemens, des conflits intérieurs qui sont pour elle un perpétuel embarras. Il n'y a que quelques jours, les délégations austro-hongroises se sont réunies à Pesth; elles ont été inaugurées par un discours de l'empereur François-Joseph, qui n'a pas manqué de leur rappeler les intérêts communs de l'empire, les obligations qui lient l'Autriche, la nécessité de développer sans cesse la puissance militaire de la monarchie. Après l'empereur, le comte Kalnoky, dans ses explications, s'est efforcé de démontrer que rien n'était changé, que si M. de Bismarck avait été l'initiateur de la triple alliance, l'empereur Guillaume II et M. de Caprivi étaient résolus à la continuer, que l'Autriche se devait à elle-même d'avoir des forces suffisantes pour garantir sa sûreté et l'efficacité de sa politique en Orient comme en Europe. Soit, c'est le thème officiel. Quelles que soient les apparences cependant, un certain doute

perce jusque dans l'affectation du langage, et quoiqu'on fût à Pesth, quoiqu'on eût l'air de ne parler que de politique extérieure, il y avait autre chose. L'empereur lui-même, à la réception des délégués austro-hongrois, a laissé voir ses préoccupations en parlant de Prague, du compromis, en s'adressant à quelques-uns des délégués, notamment à M. Rieger. C'est que là, en effet, est un point vif pour l'Autriche. Évidemment, le compromis négocié par le comte Taaffe pour la Bohême, accepté par les vieux Tchèques et leur chef, M. Rieger, le compromis n'a pas réussi. Lorsque la diète de Prague s'est réunie récemment, elle a délibéré au milieu de l'agitation. Les jeunes Tchèques, M. Gregr, M. Hérold, ont attaqué passionnément le compromis; M. Rieger l'a défendu avec une conviction résolue, mais attristée, et malgré son passé, malgré les services qu'il a rendus à la cause de la Bohême, il n'a pu échapper à des manifestations hostiles. Au demeurant, on n'a pu arriver à faire voter que l'article le moins contesté du compromis sur le régime scolaire. Et l'opposition s'accentue toujours en Bohême! C'est une complication malheureuse pour l'Autriche, qui ne peut avoir la liberté de sa politique extérieure que par la paix intérieure entre ses nationalités si diverses et souvent ennemies.

Nous vivons, il faut l'avouer, dans un temps singulier, et la politique a d'étranges contradictions. S'il est un fait universel, caractéristique, particulièrement propre à notre siècle, surtout à cette fin de siècle, c'est le besoin d'étendre les relations des peuples, de multiplier les communications. Tandis que le génie de l'industrie met toute sa puissance inventive à percer les isthmes et les montagnes, à ouvrir des voies ferrées à travers les déserts, à créer de nouveaux services de navigation, il est cependant des pays, et non pas les moins grands, qui semblent se piquer de s'enfermer dans leur isolement comme dans une citadelle inexpugnable. L'Angleterre n'est point, certes, la dernière dans la voie des grandes entreprises et des grandes explorations. Elle est mêlée par ses intérêts, par ses ambitions au mouvement universel, à condition toutefois de rester retranchée dans son inviolabilité insulaire et de se répéter encore le mot de l'Imogène de son poète : « Notre Bretagne est un fragment détaché du volume du monde ; elle en est et elle n'y est pas. » Elle veut bien communiquer avec le monde, elle ne veut pas que le monde communique trop avec elle. Elle se complaît dans son isolement au milieu des mers; et rien n'est plus curieux ou plus puéril, si l'on veut, rien ne peint mieux son humeur défiante et jalouse que cette discussion qui s'est ouverte ces jours passés dans le parlement sur le tunnel de la Manche. Au premier abord tout semblerait favoriser une œuvre qui ne pourrait que multiplier ou faciliter les relations des Iles britanniques avec le continent, à laquelle s'intéressent des hommes hardis, Anglais ou Français, entre autres, un des plus grands constructeurs du Royaume-Uni, sir Edward Watkins. Cette

discussion récente a prouvé au contraire que le vieil esprit vit toujours. Notez qu'il ne s'agissait pas d'engager ce grand travail, de mettre la main à l'œuvre, on n'en est pas là encore; il s'agissait tout simplement d'une autorisation de poursuivre des travaux ou des études préliminaires, on restait toujours libre. N'importe, le bill a été lestement repoussé. Le gouvernement l'a combattu et il a trouvé une majorité fidèle. Ni sir Edward Watkins, le principal promoteur du projet, ni M. Gladstone lui-même qui s'en est fait l'éloquent défenseur, n'ont pu vaincre des préventions passablement surannées.

Qu'en sera-t-il de cette œuvre gigantesque, de cette voie sous-marine rêvée par les ingénieurs des deux pays? Elle se fera ou elle ne se fera pas, c'est l'affaire de l'avenir. Ce qu'il y a d'étrange, dans tous les cas, c'est qu'une œuvre évidemment conçue dans une pensée de paix et de rapprochement réveille de si bizarres méfiances et suscite de tels ombrages chez une nation pratique comme l'Angleterre. On dirait, en vérité, que les Anglais, ou du moins bon nombre d'Anglais ont encore l'imagination hantée par le camp de Boulogne et qu'ils voient des invasions partout. On a écrit des romans là-dessus; on a même raconté, il y a des années, une bataille de Dorking qui a fait frissonner ceux qu'elle n'a pas amusés. — Que deviendrait l'Angleterre, si elle cessait d'être une puissance insulaire, protégée par les mers qui l'entourent, si elle n'avait plus le fossé de la Manche, si le tunnel qu'on médite s'ouvrait sur ses rivages? Elle serait manifestement désarmée et livrée sans défense à la conquête! Elle pourrait être surprise par des légions de pantalons rouges débouchant tout à coup et se répandant dans les campagnes anglaises! — On a fait appel à toutes les raisons militaires, politiques, commerciales. Lord Wolseley lui-même s'est mis depuis longtemps en campagne pour sauver l'Angleterre, et l'autre jour un des ministres, sir Michael Hicks-Beach, s'est fait l'écho de tous les préjugés, de toutes les passions, de toutes les frayeurs. Ce malheureux tunnel, patronné par sir Edward Watkins, ne pouvait être qu'une source de dangers et de maux! En mettant les choses au mieux, l'Angleterre ne pouvait se garantir qu'en se hérissant de fortifications, en s'imposant l'obligation d'une armée permanente qu'elle n'a jamais eue et de dépenses militaires démesurées qui retomberaient de tout leur poids sur les contribuables! On parle ainsi, au risque de prendre des chimères pour des raisons, de se créer des fantômes ou de berner le public avec des naïvetés effarées comme celle de sir Michael Hicks-Beach, qui assure qu'une invasion peut surprendre l'Angleterre en gagnant quelque employé subalterne du tunnel! Tout cela, il en faut convenir, est assez puéril, et M. Gladstone s'est un peu moqué de la commission royale militaire, de sir Michael Hicks-Beach, comme des raisons qu'il invoquait; il a même ajouté qu'il trouvait ridicule et humiliante l'attitude qu'on faisait à l'Angleterre, que c'était une plaisanterie de parler

des dangers d'une invasion, qu'il y avait eu, après tout, plus d'invasions anglaises en France que de débarquemens français en Angleterre. M. Gladstone en a été pour ses frais d'éloquence; le gouvernement a eu sa victoire, si tant est que ce soit une victoire bien fructueuse, digne d'une grande nation.

Au fond, ce n'est là sans doute qu'un de ces incidens dont un gouvernement a aisément raison quand il peut flatter quelque vieux préjugé, quelque passion nationale, — et, si le ministère anglais n'avait pour le troubler que le tunnel de la Manche, il n'aurait pas à s'émouvoir. Malheureusement pour lui, il n'en est pas à une difficulté près; il a bien d'autres affaires qui lui créent une situation des plus compliquées, des plus délicates, qui peuvent être une dangereuse épreuve pour sa majorité, pour ses alliances parlementaires, pour son crédit. Nous ne parlons même pas de cette question des pêcheries de Terre-Neuve, à laquelle il a laissé peut-être prendre une importance artificielle et qui le place aujourd'hui dans une position assez critique, soit vis-à-vis de la France, qui ne lui demande pour ses nationaux que l'exécution des traités, soit vis-à-vis des habitans de Terre-Neuve, qui le menacent de se donner aux États-Unis. Cette querelle un peu bruyante finira par s'apaiser sans doute. Lord Salisbury a de plus, pour le moment, à poursuivre avec l'Allemagne une négociation fort laborieuse au sujet des possessions de l'Afrique orientale. Il vient de renvoyer à Berlin sir Percy Anderson pour pousser à bout cette négociation. L'Angleterre se résignera-t-elle à faire des concessions à l'Allemagne? Réussira-t-on à tracer une délimitation nouvelle, suffisamment satisfaisante, entre la sphère d'action anglaise et la sphère d'action allemande? La position est d'autant plus critique que l'opinion est désormais éveillée par les révélations de M. Stanley et qu'elle n'est pas sans défiance à l'égard de la diplomatie de lord Salisbury. C'est certainement une complication sérieuse pour le ministère anglais; mais la question la plus grave pour lui, peut-être, à l'heure qu'il est, la plus dangereuse pour sa sûreté, est d'un ordre tout intérieur : ce n'est même plus l'Irlande, c'est cette question de la clôture des cabarets et de l'indemnité promise aux débitans en cas de suppression de leurs débits. Le chancelier de l'échiquier, M. Goschen, s'est visiblement engagé dans une mauvaise aventure.

Étrange retour des choses! Il n'y a que peu de temps encore, lorsqu'il présentait son budget, M. Goschen était un des hommes les plus populaires de l'Angleterre. Il passait pour le plus habile financier après M. Gladstone, pour l'athlète du cabinet tory-unioniste, et peu s'en fallait qu'on ne vît en lui un futur premier ministre. Aujourd'hui, il est l'objet de toutes les animadversions! C'est la faute de ce malencontreux *bill* sur les cabarets, qui pourrait bien mettre le désarroi dans la majorité ministérielle, qui ne satisfait ni les libéraux, ni les conserva-

teurs, qui irrite les cabaretiers menacés dans leurs intérêts et provoque une véritable tempête parmi les amis de la tempérance. Un mouvement s'est organisé contre ce *bill*, trop rigoureux pour les uns, insuffisant pour les autres, et, pas plus tard que dimanche, il y a eu à Londres, à Hyde-Park, une immense manifestation, presque aussi nombreuse et aussi animée que les dernières manifestations ouvrières, contre les propositions du gouvernement. Que fera M. Goschen? S'il va jusqu'au bout, il risque de préparer au ministère, dans les élections prochaines, des adversaires ardens, de redoutables coalitions ennemies; s'il recule devant cet orage d'impopularité, il s'affaiblit lui-même et perd une partie de son crédit. Et c'est ainsi que s'enchevêtrent autour du ministère anglais les difficultés intérieures ou extérieures dont l'opposition profitera un jour ou l'autre!

Comme les autres pays, l'Espagne a eu, dans ces derniers temps, ses mouvemens socialistes, ses grèves, et ses manifestations ouvrières. Plus que d'autres pays même peut-être elle a ressenti cette sorte de commotion spontanée ou artificielle qui a éclaté presque partout à la fois, au-delà des Pyrénées comme ailleurs, à Barcelone, à Valence, dans quelques villes du Midi aussi bien qu'à Madrid. Tout ne s'est pas passé sans trouble sur certains points de la Péninsule, notamment en Catalogne et à Valence, où l'autorité militaire a été obligée de s'armer de l'état de siège pour maintenir la paix publique. A Madrid, il y a eu des manifestations, des meetings et des discours, même des discours républicains et socialistes, sans désordres et sans apparence de sédition. Aujourd'hui, l'agitation est à demi dissipée, les grèves semblent diminuer, les esprits commencent à se rasseoir. La scène n'est plus aux agitateurs et aux manifestans. Il reste toujours, après comme avant, un état politique assez difficile, assez obscur. Depuis les dernières crises ministérielles et parlementaires, on ne peut pas dire que cet état politique se soit précisément aggravé; on ne peut pas dire non plus qu'il se soit sensiblement éclairci et fixé. Il serait plus vrai de dire qu'il y a dans les affaires espagnoles une crise qui n'a été qu'à demi dénouée, il y a quelque temps, et qui continue.

La vérité est que M. Sagasta, à travers toutes les difficultés qui l'assiègent, et les métamorphoses du ministère qu'il dirige depuis quatre ans, poursuit avec ténacité la réalisation de son programme. Il a même fini par obtenir du sénat le vote du suffrage universel, qui avait été déjà voté par le congrès, et qui redevient désormais la loi du pays. Sa situation ne reste pas moins précaire, incertaine, et, s'il a vu récemment disparaître un ennemi redoutable, le général Cassola, mort depuis peu, il ne cesse pas d'avoir autour de lui une majorité incohérente et devant lui bien des adversaires passionnés, impatiens, qui lui rendent le gouvernement laborieux. Comment sortira-t-on de là? Qui sera chargé d'appliquer le suffrage universel, récemment restauré? Ce n'est

pas une petite affaire. Un des chefs de l'opposition libérale dissidente, qui ne manque ni d'activité ni de talent, le général Lopez Dominguez, s'est donné depuis quelque temps la mission épineuse de remettre un peu d'ordre dans cette situation obscure, de tenter un rapprochement de tous les libéraux avec M. Sagasta ou sans lui. Il a entrepris ce qu'on a appelé un peu ironiquement un voyage d'exploration auprès de tous les chefs de partis. Il a visité successivement le général Martinez Campos, le général Jovellar, M. Alonso Martinez, M. Gamazo, M. Montero Rios, M. Castelar. Il a négocié avec les uns et les autres, il a consulté M. Martos. Il ne paraît pas avoir réussi. De sorte que la difficulté reste entière; on en revient toujours à l'inévitable question : Qui dirigera les affaires d'Espagne au moment de l'application nouvelle du suffrage universel? Sera-ce M. Sagasta, avec son autorité contestée et diminuée? Sera-ce un ministère intermédiaire avec M. Alonso Martinez et quelques généraux? Ce rôle reviendra-t-il aux conservateurs, dont le chef, M. Canovas del Castillo, montre dans cette longue crise autant de circonspection que d'habileté?

M. Sagasta, avec sa dextérité et son humeur de temporisation, est homme à tout ajourner à l'automne, après les voyages à Saint-Sébastien et les villégiatures de l'été; mais ce n'est pas une solution et la question est d'autant plus grave pour l'Espagne, pour la monarchie elle-même, que l'application prochaine du suffrage universel se lie à ce réveil récent d'une agitation socialiste et républicaine, qui peut être momentanément apaisée et n'est pas moins sensible au-delà des Pyrénées. Les jours d'épreuve ne sont peut-être pas finis pour la régence espagnole!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La hausse de la rente française a été menée, depuis les derniers jours de mai, avec une *furia* que la légitimité d'un nouveau changement dans le taux de capitalisation ne saurait seule expliquer. Il y faut reconnaître l'intervention d'un autre facteur dont l'action tem-

poraire a été toute-puissante : les rachats précipités d'un découvert aux abois, réduit à capituler. Il suffit de considérer comment la hausse a procédé. La dernière semaine de mai a vu le 3 pour 100 dépasser résolument le cours de 90 et s'avancer vers 91. La réponse des primes s'est faite à 90.92. Le cours de 91.40 a été fixé pour la liquidation, avec un report insignifiant de 0 fr. 02 à 0 fr. 03; et, quelques jours après, la rente arrivait à 92.50 et 92.70. On attendait une réaction après une poussée aussi violente. Elle est venue en effet, mais elle a duré deux jours et n'a ramené que pour un moment la rente entre 92.35 et 92.50. Puis le mouvement a repris, et le dernier cours est 92.80. Déjà le prix de 92 francs, ex-coupon, est acquis.

La poursuite d'un découvert n'est pas toujours la conséquence d'un plan préconçu et d'une volonté très arrêtée dans ses desseins. Elle est le plus souvent le déchaînement d'une force brutale. Il est bien certain que dans les hautes sphères financières, on avait préparé et machiné la grande hausse des fonds et des valeurs en vue de l'emprunt français de 700 millions et de diverses autres opérations d'une importance considérable. Les achats de rente pour le compte des Caisses d'épargne ont été un des moyens d'exécution de ce programme. Mais la hausse eût pu rester modérée, et cela eût été mieux ainsi. Les baissiers auraient dû comprendre les signes des temps, et voir que, toutes les places financières marchant depuis sept ou huit années de conversions en conversions, le taux de capitalisation suivait nécessairement les modifications de celui de l'intérêt. Le découvert s'est obstiné. Une liquidation est arrivée où une levée de boucliers des intermédiaires l'a forcé à abandonner toutes ses positions, à rendre la place à ses adversaires.

Le résultat est qu'il n'y a plus de découvert (peut-être cependant s'en forme-t-il déjà un nouveau), que l'épargne commence à ralentir ses achats, que les cours nouveaux étonnent et mécontentent les capitalistes qui ont des placemens à effectuer et que ces cours vont peut-être sembler un peu difficiles à soutenir dans l'attente de l'emprunt de 700 millions dont le principe a été voté par la commission du budget.

Ce grand mouvement du 3 pour 100 français a été accompagné d'une fusée générale de hausse sur les autres valeurs. Les plus favorisées de ces dernières ont été la Banque ottomane et tout le groupe turc, l'Extérieure, les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, le Nord surtout, et les Chemins autrichiens.

Le Crédit foncier a baissé un moment jusqu'à 1,170. Mais de vigoureux rachats l'ont relevé à 1,240. Les attaques dirigées contre cet établissement ont à peu près épuisé tout leur effet.

Les fonds étrangers ont été portés comme les rentes françaises à un niveau si élevé que la spéculation à la hausse éprouve maintenant quelque peine à les y maintenir. L'Italien, sous le coup des rachats du

découvert, a effleuré 98 francs. Mais cette avance si brusque a causé de véritables désastres sur les places italiennes mêmes où les spéculateurs, oublieux de tout sentiment patriotique, ce qui est fréquent en matière financière, étaient fortement vendeurs de la rente nationale. Le titre a fléchi ensuite de près d'une unité et vaut 97 francs, prix que la proximité du détachement du coupon semestriel ramène à 95 francs environ. Le syndicat anglo-allemand prépare le terrain pour l'émission des nouvelles obligations italiennes de chemins de fer du type 4 pour 100 dont la création est l'objet d'un projet de loi présenté par le gouvernement à la chambre des députés d'Italie.

Le 3 pour 100 portugais, sur lequel la spéculation anglaise a pris de fortes positions à la baisse, a bénéficié de la crainte inspirée au découvert par les désastres que la dernière liquidation lui a infligés sur d'autres valeurs. L'Extérieure est tenue en hausse à cause des 100 millions de pesetas en obligations que la Banque d'Espagne s'est chargée d'émettre pour le compte du gouvernement. Cette ressource va délivrer le trésor de ses embarras immédiats, mais grossit d'autant le montant de la dette flottante, formée des déficits accumulés des dernières années. L'emprunt de liquidation reconnu nécessaire pour éteindre de si formidables insuffisances, et qui s'élèvera à 7 ou 800 millions, est définitivement ajourné à l'an prochain.

L'opération de la conversion de la Dette égyptienne privilégiée, qui a donné lieu à de si longues négociations, closes enfin par notre ministre actuel des affaires étrangères, est entrée dans la phase d'exécution. Les conditions auxquelles le gouvernement français a accédé aux propositions du khédive et du cabinet de Londres ont été acceptées. Elles président à l'opération commencée. Pour nous en tenir à celles de ces conditions qui ont un caractère financier, il a été arrêté que la Dette privilégiée 5 pour 100, la Dette domaniale et la Daïra seraient remplacées par trois nouveaux emprunts distincts, qu'aucune modification ne serait apportée au mécanisme des grandes administrations sous le contrôle desquelles sont placées ces diverses dettes, et que le bénéfice total devant résulter de la conversion ne pourra être employé que conformément aux décisions prises après entente entre les puissances intéressées.

La première opération va substituer à la Dette privilégiée actuelle 5 pour 100 une dette du type de 3 1/2 pour 100. Le montant de l'emprunt à émettre a été porté à un chiffre suffisant pour permettre du même coup le remboursement de l'emprunt 4 1/2 pour 100 de 1888, au montant de 5 millions de livres sterling, et pour créer une somme de 1,300,000 livres égyptiennes, qui devra être affectée à divers travaux publics.

La maison Rothschild a lancé, le 10 courant, le prospectus officiel de la souscription publique au nouvel emprunt, fixée au 13 juin. La

répartition ne pourra être faite que lorsque sera connu le nombre d'obligations anciennes 5 pour 100 à rembourser. Les porteurs ont jusqu'au 23 juin courant pour déclarer s'ils préfèrent le remboursement à la conversion. Ceux qui n'auront pas fait cette déclaration au plus tard le 23, seront considérés comme ayant adhéré à la conversion. Pour chaque obligation actuelle valant 525 francs, remboursable à 500, et rapportant 25 francs par an, ils recevront un titre nouveau au prix d'émission (458 fr. 50), plus l'intérêt acquis et une soulte de 45 francs. Ce titre nouveau rapporte 17 fr. 50 par an, est remboursable à 500 francs, et ne peut être converti avant 1905.

L'emprunt mis en souscription publique le 13, pour la réalisation de cette première partie de l'opération générale, s'élève au chiffre nominal de 735 millions de francs 3 1/2 pour 100.

L'Unifiée, qui avait atteint presque le pair de 500 francs, a reculé de 497.50 à 492.50.

Le succès de la conversion des obligations ottomanes de priorité a donné une poussée des plus vives à toutes les valeurs portant l'estampille turque, Chemins ottomans, Dette générale, Obligations des Douanes, Tabacs, Banque ottomane. Depuis plusieurs jours les acheteurs ont cherché à réaliser. La place de Berlin, très engagée, a faibli, et une réaction brusque s'en est suivie. La nouvelle obligation a été ramenée assez vite de 425 à 420. La campagne ne paraît cependant pas terminée sur ce groupe de titres.

Depuis l'ouverture des Délégations à Pesth, la rente hongroise 4 pour 100 a faibli de près d'une demi-unité. L'ensemble du marché de Vienne a montré quelques hésitations qu'explique suffisamment la vigoureuse hausse faite en liquidation et dans les trois ou quatre bourses qui ont suivi.

Les fonds russes n'ont pas encore trahi la moindre défaillance depuis la conquête de très hauts cours sur les nouvelles rentes 4 pour 100. Le taux de capitalisation s'est subitement transformé, à la suite des opérations de conversion et à cause du grand succès qu'elles ont obtenu.

On n'a pas été peu étonné sur notre place d'apprendre, par un télégramme de Buenos-Ayres, que le ministre des finances de la république Argentine, M. Uriburu, dont l'arrivée au pouvoir avait rendu la confiance aux porteurs de titres et aux banquiers européens, avait brusquement donné sa démission. En attendant que les premiers actes de son successeur permettent une appréciation raisonnée des suites de l'incident, la prime de l'or a été un peu relevée. Elle se tient à environ 150 pour 100. L'émission, faite à Londres, d'obligations du chemin de fer de l'Ouest de Buenos-Ayres, a été couverte plusieurs fois, bien que les titres ne fussent point garantis par la province.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME VOLUME

TROISIEME PERIODE. — LXe ANNEE.

MAI. — JUIN.

Livraison du 1er Mai.

Le Petit Margemont, première partie, par M. Robert de BONNIÈRES. 5

Études diplomatiques. — Fin du ministère du marquis d'Argenson. — VII. — Conférence de Breda, Disgrace du marquis, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française 48

La Reconstruction de la France en 1800. — La Société locale, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 94

La Migration des symboles, par M. le comte GOBLET D'ALVIELLA. 121

Études d'histoire religieuse. Le Christianisme et l'Invasion des barbares. — III. — Le Lendemain de l'invasion, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 145

Hérodote et la Conception moderne de l'histoire, par M. Alfred CROISET, de l'Institut de France. 173

La Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo et du comte de Nesselrode, par M. G. VALBERT. 203

Revue littéraire. — Le Bilan de Voltaire, par M. F. BRUNETIÈRE. 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226

Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mai.

Notre cœur, première partie, par M. Guy de MAUPASSANT 241

Mme de La Fayette et Ménage, d'après des lettres inédites, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 271

Le Petit Margemont, dernière partie, par M. Robert de BONNIÈRES. 290

La Réforme administrative. — III. — Les Cultes, par M. le vicomte George d'AVENEL. 332

Souvenirs du baron de Barante (1801-1805). 370
Les Facultés en 1889. — III. — L'Avenir, les Universités, par M. Louis LIARD. 390
L'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut. — VII. — L'Académie des Beaux-Arts sous la monarchie de juillet, par M. le comte Henri DELABORDE, de l'Institut de France. 429
Sonnets antiques, par M. José-Maria de HEREDIA. 461
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Notre cœur, deuxième partie, par M. Guy de MAUPASSANT. 481
Deux Hommes de bien. — La Fondation des frères Galignani, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 526
L'Éducation et la Sélection, par M. Alfred FOUILLÉE. 561
Le Renouvellement du privilège de la Banque de France, par M. A. MOIREAU. 589
La Prononciation du grec, par M. Émile BURNOUF. 619
Les Salons de 1890. — I. — La Peinture aux Champs-Élysées, par M. George LAFENESTRE. 643
Les Anglais en France pendant la révolution, d'après un livre anglais, par M. G. VALBERT. 670
Revue littéraire. — Les Romans de Mme de Staël, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 682
Revue musicale. — *Dante* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. . 693
Revue dramatique. — Théatre-Français, *Une Famille*, de M. Henri LAVEDAN. 704
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 708
Mouvement financier de la quinzaine. 719

Livraison du 15 Juin.

Notre cœur, dernière partie, par M. Guy de MAUPASSANT. 721
Études d'histoire israélite. — Le Règne d'Ézéchias, première partie, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 783
L'Empereur Guillaume Ier et le prince de Bismarck. 805
Socialisme d'état et socialisme chrétien, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 839
Les Commencemens du théatre comique en France, par M. Joseph BÉDIER. . 871
Les Sociétés animales. — Les Invasions des fourmis, le Potentiel moral, par M. M. BERTHELOT, de l'Académie des Sciences. 898
Les Salons de 1890. — II. — La Peinture au Champ de Mars, par M. George LAFENESTRE. 907
Revue musicale. — *Zaïre* et *le Rêve* a l'Opéra, *la Basoche* a l'Opéra-Comique, *Béatrice et Bénédict* a l'Odéon, par M. Camille BELLAIGUE. 936
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 944
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — Maison Quantin, L.-H. May, directeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0661